00085165

Fr 915.1
DuH/Des
85165

THE
ASIATIC SCOIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from
Observer Research Foundation
on 22 February, 2019

DESCRIPTION

GEOGRAPHIQUE,

HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE,

POLITIQUE, ET PHYSIQUE

DE L'EMPIRE DE LA CHINE

ET

DE LA TARTARIE CHINOISE,

ENRICHIE DES CARTES GENERALES ET PARTICULIERES de ces Pays, de la Carte générale & des Cartes particulieres du Thibet, & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de Figures & de Vignettes gravées en Taille-douce.

Par le P. J. B. DU HALDE, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME TROISIEME.

85165 ac

A PARIS,

Chez P. G. LE MERCIER, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques au Livre d'Or.

M DCC XXXV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

00085165

TABLE.

DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE TROISIE'ME VOLUME.

De la Religion des Chinois, Page 1

Du culte des anciens Chinois, 2

De la Secte des Tao ssée, 16

De la Secte de Fo *ou* Foë, 19

De la Secte de quelques Lettrez de ces derniers tems, 29

Dialogue où un Philosophe Chinois moderne nommé Tchin, *expose son sentiment sur l'origine & l'état du monde,* 42

De l'établissement & du progrés de la Religion Chrétienne dans l'Empire de la Chine, 65

De la Philosophie morale des Chinois, 128

Caracteres ou mœurs des Chinois, par un Philosophe moderne de la Chine, 131

Du devoir des parens & des enfans, ... 131

Des devoirs réciproques des freres, ... 136

Des devoirs du mari & de la femme, ... 137

Du devoir des amis, ... 143

Des devoirs des parens, ... 145

Comment on doit régler son cœur, ... 146

Du soin de perfectionner son extérieur, ... 149

De l'amour des Lettres, ... 151

Du procedé de l'honnête homme, ... 153

De la maniere de gouverner sa maison, & l'appartement séparé des femmes, 154

Des Maisons de Ville & de Campagne 158
De quelques régles de conduite ausquelles on ne fait pas assez d'attention, ... 160
Sur les discours qui se tiennent en notre présence, . . 163
De l'attention qu'on doit avoir à ses propres discours, . . 164
Sur les devoirs de la vie privée, ... 166
Sur la lecture des Livres, ... 169
De la maniere de se conduire dans l'usage du monde, . . 170
De la persévérance dans la pratique du bien, ... 172
De l'idée qu'on doit avoir du monde, ... 174
De la civilité & de ses devoirs, ... 176
De la modération ou du milieu qu'il faut tenir en toutes choses, . . 178
De quelle maniere il faut se comporter avec des gens de différens caractéres, ... 181
Sur les Ouvrages d'esprit, ... 184
Quelques régles particulieres de conduite, ... 185

Recüeil de maximes, de réflexions, & d'exemples en matiere de mœurs, 186

De la connoissance des Chinois dans les autres Sciences, 264

De leur Logique,
De leur Rhétorique, ... 265
De leur Musique,
De leur Arithmétique, ... 267
De leur Géométrie, ... 268
Des autres parties des Mathématiques, ... *ibid.*
De leur Astronomie, ... 271

Du goût des Chinois pour la Poësie, pour l'Histoire, & pour les Pieces de Théâtre, . 290

Histoire où l'on voit qu'en pratiquant la vertu on illustre sa famille, 292

Trait d'Histoire où le crime étant d'abord absous, le Ciel au moment qu'il triomphe, le confond & le punit avec éclat, 304

Trait d'Histoire où l'innocence accablée & prête à succomber, vient tout à coup

à être reconnuë, & vengée par une protection particuliere du Ciel, 310

Autre Histoire ; Tchoang tse *après les bisarres obseques de sa femme, s'adonne entierement à sa chere Philosophie, & devient célebre dans la Secte de* Tao, 324

Tchao chi cou ell, *ou le petit-Fils de la Maison de* Tchao, *Tragedie Chinoise,* 339

De la Médecine des Chinois, 378

Secret du poûs, traduit du Chinois, 384

Extrait du Pen tsao cang mou, *c'est-à-dire, de l'herbier Chinois, ou Histoire naturelle de la Chine pour l'usage de la Médecine,* 436

Pen tsao ti y kiuen, *premier Livre de l'Herbier Chinois, de l'origine de l'Herbier, ou* Pen tsao, *& de tous les Herbiers anciens & modernes, qui ont paru jusqu'à présent,* 441

Extrait du Pen tsao *de l'Empereur* Chin nong, 444

Extrait du Pen tsao, *de* Leang tao hong king, *intitulé* Ming y pié lou, *de la préparation des remedes,* 452

Recüeil de différentes recettes employées par les Médecins Chinois pour la guérison de diverses maladies. 460

Du *Gin seng*, plante du premier Ordre dans la Médecine Chinoise, de sa nature, de ses qualitez, & des différentes recettes qui apprennent l'usage qu'on en fait, ... 460

Du Thé, autre plante qui est en usage dans la Médecine, . . . 474

Du chameau, ... 483

Du *hai ma*, ou cheval de mer, ... 484

Du *Che hiai*, ou cancre pétrifié, ... 486

Du Musc, ... 487

De quelques autres drogues employées dans la Médecine Chinoise, *ibid.*

De la plante *Hia tsao tong tchong*, ses vertus, ... 490

De la plante *san tsi*, ses usages, ... *ibid.*

De la rhubarbe, ses usages, ... 492

De la racine *Tang coué*, ... 494
Du *Ngo kiao*, ses vertus, ... ibid.
De la cire blanche faite par des insectes, & nommée *Tchang pe la*, c'est-à-dire, cire blanche d'insectes, ses qualitez & ses effets, . . 495
Des *Ou poei tse*, drogue Chinoise, ... 496
Differentes recettes où l'on employe les *Ou poei tse*, . . . 499
Tablettes médecinales où dominent les *Ou poei tse*, . . 503
De l'*Ou kieou mou*, ou arbre qui porte le suif, ... 504
Qualitez & effets de la racine d'*Ou kieou mou*, . . . 505
De l'huile d'*Ou kieou*, ses qualitez & ses effets, . . . 506
Remede Chinois pour la dysenterie, ... ibid.
Tchang seng, ou l'art de se procurer une vie saine & longue, . . 509
Explication des mots Chinois qui se trouvent dans les trois premiers Volumes, ... 557

Fin de la Table des Articles de ce troisiéme Volume.

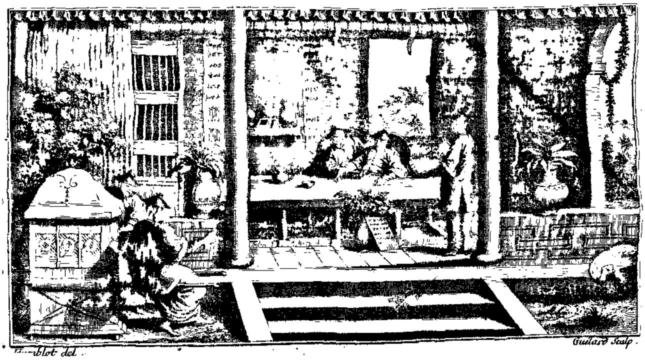

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, POLITIQUE, ET PHYSIQUE DE L'EMPIRE DE LA CHINE ET DE LA TARTARIE CHINOISE.

De la Religion des Chinois.

IL y a trois principales Sectes dans l'Empire de la Chine. La Secte des Lettrez, qui suit la doctrine des anciens Livres, & qui regarde Confucius comme son Maître : 2°. La Secte des Disciples de *Lao kiun*, qui n'est qu'un tissu d'extravagances & d'impiétez. 3°. La Secte des Idolâtres, qui adorent une Divinité nommée *Fo*, ou *Foë*, dont le culte fut transporté des Indes à la Chine environ trente-deux ans après la mort de Jesus-Christ.

La premiere de ces Sectes est la seule qui fasse profession d'une étude réglée, pour s'avancer aux dégrez & aux dignitez de l'Empire par la voye du mérite, de l'esprit, & des connoissances propres à la conduite des mœurs, & au gouvernement de l'Etat.

La seconde a dégénéré en une espece de magie & d'enchantement. Les Disciples de cette Secte promettent le secret de faire l'or, & de se rendre immortel.

La troisiéme, n'est qu'un amas de fables & de superstitions venues des

Indes à la Chine, & entretenuës par les Bonzes, qui trompent les Peuples sous les apparences d'une fausse piété. Ils ont introduit la créance de la Métempsycose, ou transmigration des ames d'un corps à un autre, & ils la promettent plus ou moins avantageuse, à proportion qu'on sera plus ou moins libéral à leur égard.

Pour donner quelque connoissance de ces différentes Sectes, je suivrai l'ordre des tems ausquels elles ont pris naissance; & je marquerai successivement leur état dans l'esprit des Peuples.

Du reste je ne rapporterai rien, qui ne soit tiré de l'Histoire Chinoise, ou que je n'aye puisé dans les Mémoires de personnes également éclairées, & sinceres, qui ont passé la plus grande partie de leur vie dans l'Empire de la Chine, & qui se sont rendus habiles dans la Langue & dans les Sciences de cette Nation.

Je n'en parlerai même qu'en Historien, qui expose simplement les faits; & je me donnerai bien de garde d'entrer dans ces discussions, qui ont donné matiere à tant de Volumes, & qui ont causé des divisions, dont les suites n'ont été que trop funestes à la propagation de la Foy dans ce vaste Empire.

Du Culte des anciens Chinois.

C'Est une opinion commune, & universellement reçuë parmi ceux qui ont tâché d'approfondir l'origine d'un Empire aussi ancien que celui de la Chine, que les fils de Noë se répandirent dans l'Asie Orientale; que quelques-uns des descendans de ce Patriarche pénétrerent dans la Chine environ deux cens ans après le Déluge, & y fonderent cette grande Monarchie; qu'instruits par une Tradition si peu éloignée, de la grandeur & de la puissance du premier Etre, ils apprirent à leurs enfans, & par eux à leur nombreuse postérité, à craindre, à honorer ce Souverain Maître de l'Univers, & à vivre selon les principes de la Loy naturelle, qu'il avoit gravée dans leurs cœurs.

C'est de quoi l'on trouve des vestiges dans ces Livres si anciens & si respectez, que les Chinois appellent par excellence les cinq Volumes, les Livres Canoniques ou Classiques de la premiere Classe, qu'ils regardent comme la source de toute leur Science & de leur Morale.

Cependant ces Livres ne sont point des Traitez de Religion faits exprès, & à dessein de l'enseigner aux Peuples; ils ne contiennent qu'une partie de leur Histoire. Les Auteurs ne s'arrêtent pas à prouver ce qu'ils avancent, ils ne font que tirer les conséquences naturelles de principes déja connus de la Nation; & ils supposent ces dogmes comme des premieres véritez, qui sont la base & le fondement de toutes les autres.

C'est par la doctrine renfermée dans ces Livres, qu'on peut le mieux connoître quel est le systême de Religion, que les anciens Chinois ont suivi, & quel a été le véritable objet de leur culte.

A parler dabord en général, il paroît que le but de la doctrine des Livres Classiques, a été de maintenir la paix & la tranquillité de l'Etat, par le réglement des mœurs & l'exacte observation des Loix; & que, pour y parvenir, les premiers Chinois jugerent que deux choses étoient nécessaires à observer; sçavoir, les devoirs de la Religion, & les regles du bon gouvernement.

Leur culte avoit pour premier objet un Etre suprême, Seigneur & souverain principe de toutes choses, qu'ils honoroient sous le nom de *Chang ti*, c'est-à-dire, Suprême Empereur, ou de *Tien*, qui selon les Chinois signifie la même chose. *Tien*, disent les interprêtes, c'est l'esprit qui préside au Ciel, parce que

le Ciel est le plus excellent ouvrage produit par ce premier principe : il se prend aussi pour le Ciel matériel, & cela dépend du sujet où on l'applique. Les Chinois disent que le Pere est le *Tien* de la famille ; le Viceroy le *Tien* de la Province, & l'Empereur le *Tien* du Royaume, &c. Ils honoroient encore, mais d'un culte subordonné, des esprits subalternes, & dépendans du premier Etre, qui, selon eux, présidoient aux Villes, aux Rivieres, aux Montagnes, &c.

Si dès le commencement de la Monarchie ils se sont appliquez à l'Astronomie, ils ne s'étudioient à observer ses Astres, que pour en connoître les mouvemens, & expliquer les Phénomenes du *Tien* visible, ou du Ciel. On ne voit point d'ailleurs que dans ces premiers tems, ils ayent cherché à approfondir la conduite & les secrets de la nature : ces recherches trop curieuses étoient même expressément défenduës, de crainte que parmi une Nation spirituelle & polie, on ne vît éclore trop aisément des opinions dangereuses, & des systêmes pernicieux au repos du gouvernement, & à la tranquillité publique.

Pour ce qui est de leur politique, qui consistoit à entretenir l'ordre & l'honnêteté des mœurs, elle se réduisoit à ce principe très-simple ; sçavoir, que ceux qui commandent, doivent imiter la conduite du *Tien*, en traittant leurs inférieurs comme leurs enfans ; & que ceux qui obéïssent, doivent regarder leurs supérieurs comme leurs peres.

Mais ce *Chang ti*, ou ce *Tien*, qui étoit l'objet de leur culte, le regardoient-ils comme un Etre intelligent, comme le Seigneur & l'Auteur du Ciel, de la Terre, & de toutes choses ? Et n'est-il pas vrai-semblable que leurs vœux & leurs hommages s'adressoient au Ciel visible & matériel, ou du moins à une certaine vertu céleste destituée d'intelligence, & inséparable de la matiere identifiée au Ciel ? J'en laisse le jugement au Lecteur, & je me contente de rapporter ce que les Livres Classiques nous apprennent.

On y voit sur-tout dans un de leurs Livres Canoniques nommé *Chu king*, que ce *Tien*, ce premier Etre, l'objet du culte public, est le principe de toutes choses, le pere des Peuples, le seul indépendant, qui peut tout, qui n'ignore rien de ce qui est le plus caché, pas même le secret des cœurs ; qu'il veille à la conduite de l'Univers ; que les divers événemens n'arrivent que par ses ordres ; qu'il est saint, sans partialité, uniquement touché de la vertu des hommes, souverainement juste, punissant avec éclat le crime jusques sur le Trône qu'il renverse, & sur lequel il place celui qui lui plaît ; que les calamitez publiques sont des avertissemens qu'il donne pour la réformation des mœurs ; que la fin de ces maux sont des traits d'une justice miséricordieuse, comme, par exemple, lorsqu'il arrête les grands dégats causez sur les moissons & sur les arbres par un furieux ouragan, aussitôt qu'un illustre innocent, un Prince *Tcheou kong* est rappellé de son éxil, justifié de la calomnie, & rétabli dans sa premiere dignité.

On y voit des vœux solemnels qu'on fait à ce Maître suprême, pour obtenir de la pluye dans une longue sécheresse, ou pour la guérison d'un digne Empereur, dont la vie est désespérée ; & ces vœux, à ce que rapporte l'Histoire, sont exaucez. On y reconnoît que ce n'est pas par un effet du hasard qu'un Empereur impie a été écrasé de la foudre, mais que c'est une punition visible du Ciel, & tout-à-fait extraordinaire pour les circonstances.

Les divers événemens ne s'attribuent pas seulement au *Tien*, lorsqu'ils arrivent ; on n'en parle pas seulement dans les occasions où le vice est abattu & puni ; mais on compte qu'il le sera un jour, on en menace dans le tems-même que

le crime prospere. On voit par les discours de ces premiers sages de la Nation, qu'ils ont cette persuasion intime, vraye ou fausse, peu importe, que le *Tien* par des prodiges, ou par des Phénomenes extraordinaires, avertit des malheurs prochains, dont l'Etat est menacé, afin qu'on travaille à réformer ses mœurs; parce que c'est le plus sûr moyen d'arrêter la colere du Ciel prête à éclater.

Il est dit de l'Empereur *Tcheou*, qu'il a rejetté toutes les bonnes pensées que le *Tien* lui a données; qu'il n'a fait nul cas des prodiges, par lesquels le *Tien* l'avertissoit de sa ruine, s'il ne réformoit ses mœurs: & lorsqu'il est fait mention de l'Empereur *Kié*; s'il eût changé de conduite, dit-on, après les calamitez envoyées d'en haut, le Ciel ne l'auroit pas dépouillé de l'Empire.

On y rapporte que deux grands Empereurs, Fondateurs de deux puissantes Dynasties, respectez l'un & l'autre de la posterité pour leurs rares vertus, ont eu de grands combats intérieurs, lorsqu'il a été question de monter sur le Trône. D'un côté ils y étoient sollicitez par les Grands de l'Empire & par le Peuple, & peut-être même par des raisons secrettes d'ambition, difficiles à démêler d'avec les autres motifs spécieux. D'un autre côté, ils étoient retenus par le devoir & la fidélité qu'un sujet doit à son Prince, quoique très-haï, & très-haïssable.

Ces combats intérieurs, cette incertitude qui troubloit leur conscience, étoient l'effet de la crainte qu'ils avoient de déplaire au *Chang ti*, soit en prenant les armes, comme on les en pressoit; soit en refusant de les prendre, pour délivrer le Peuple de l'oppression sous laquelle il gémissoit, & pour arrêter l'affreux débordement des crimes; & ils reconnoissoient par-là qu'ils dépendoient d'un Maître, qui défend l'infidélité, qui hait la tyrannie, qui aime les Peuples en pere, & qui est le protecteur des opprimez.

Presque à toutes les pages des Livres Classiques, & sur-tout du *Chu king*, on ne cesse d'inspirer cette juste crainte, comme le frein le plus propre à retenir les passions, & le remede le plus sûr au vice.

On y voit encore quelle idée ces Princes s'étoient formez de la justice, de la sainteté, & de la bonté du Maître Souverain. Dans des tems de calamité publique, ils ne se contentoient pas d'adresser des vœux au *Tien*, & de lui offrir des sacrifices; ils s'appliquoient encore à rechercher avec soin les défauts secrets & imperceptibles, qui avoient pû attirer ce châtiment du *Tien*: ils examinoient s'il n'y avoit point trop de luxe dans leurs habits, trop de délicatesse dans leur table, trop de magnificence dans leur train & dans leur Palais; & ils songeoient à se réformer.

Un de ces Princes avoüe de bonne foi, qu'il n'a pas suivi les pensées salutaires que le *Tien* lui a données. Un Empereur se reproche vivement quelque inapplication aux affaires, & trop d'ardeur pour des amusemens d'eux-mêmes innocens, & il regarde ces défauts comme capables de lui attirer la colere du *Tien*. Il reconnoît humblement que c'est-là la source des malheurs publics.

Dans le Livre Canonique appellé *Tchun tsiou*, on parle des malheurs d'un Prince, comme d'autant de punitions du *Tien*, qui pour comble de châtiment le rendoit insensible à ses disgraces.

Le *Chu king* parle souvent d'un Maître qui préside au gouvernement des Etats, qui a un empire parfait sur les volontez des hommes pour les amener à ses fins de sagesse & de justice, qui punit & récompense les hommes par d'autres hommes, sans blesser leur liberté.

Cette persuasion étoit si commune, que des Princes naturellement jaloux de leur propre gloire, ne s'attribuoient en rien le succès de leur sage gouvernement, mais le rapportoient à ce souverain Maître, qui gouverne l'Univers: c'est

c'eft ce que fait voir l'aveu fimple de l'Empereur *Suen vang*. Il difoit aux Grands de la Cour, que tous les fages Miniftres, qui ont été fi utiles à l'Etat, depuis le commencement de la Monarchie, étoient autant de précieux dons accordez par le *Tien*, en vûe de la vertu des Princes & des befoins des Peuples.

Prefque dès le commencement de la Monarchie, il fut réglé que l'Empereur, peu après fon élévation, s'abaifferoit jufqu'à labourer quelques fillons, & que les grains que produiroit la terre cultivée par fes mains Royales, feroient offerts dans le facrifice qu'il feroit enfuite au *Tien*. On trouve dans le *Chu king* que ce même Empereur, dont je viens de parler, ayant négligé cette cérémonie, attribue les calamitez publiques à cette négligence; & tous les Grands de la Cour lui tiennent le même langage.

On parle très-fouvent dans les Livres Claffiques de ces anciens Empereurs *Yao*, *Chun*, *Tching tang*, &c. comme de modeles que l'on doit imiter: & c'eft une maxime répétée fans ceffe, que le plus méchant des hommes, s'il veut fe fervir du fecours que lui offre le *Tien*, peut atteindre à la vertu de ces Héros.

On repréfente dans le *Chu king* ces fages Empereurs en pofture de fupplians dev[illegible]*hang ti*, pour detourner les mal[illegible]nt leurs defcendans font menace[illegible]mpereur de leur race, déclare que les illuftres ancêtres, n'auroient pû avec tous leurs talens gouverner l'Empire, comme ils ont fait, fans le fecours des fages Miniftres, que le *Tien* leur avoit donnez.

Ce qui eft encore à remarquer, c'eft qu'ils n'attribuent rien au *Chang ti*, qui ne foit de la [illegible], & qui ne convienne au Souverain Maître de l'Univers. Ils lui attribuent la puiffance, la providence, la fcience, la juftice, la bonté, la clémence: ils l'appellent leur pere, leur Seigneur: ils ne l'honorent que par un culte & des facrifices dignes de la Majefté fuprême, & par la pratique des vertus; ils affurent que tout culte extérieur ne peut plaire au *Tien*, s'il ne part du cœur, & s'il n'eft animé des fentimens intérieurs.

Il eft dit dans le *Chu king*, que le *Chang ti* eft infiniment éclairé; qu'il voit du haut du Ciel tout ce qui fe fait ici-bas; qu'il s'eft fervi de nos parens pour nous tranfmettre par le mélange du fang, ce qu'il y a en nous d'animal & de materiel; mais qu'il nous a donné lui-même une ame intelligente & capable de penfer, qui nous diftingue des bêtes; qu'il aime tellement la vertu, que, pour lui offrir des facrifices, il ne fuffit pas que l'Empereur, à qui appartient cette fonction, joigne le Sacerdoce à la Royauté; qu'il faut de plus qu'il foit ou vertueux, ou pénitent; & qu'avant le facrifice, il ait expié fes fautes par le jeûne & les larmes; que nous ne pouvons atteindre à la hauteur de fes penfées & de fes confeils; qu'on ne doit pas croire néanmoins qu'il foit trop élevé, pour penfer aux chofes d'ici-bas; qu'il examine par lui-même toutes nos actions; & qu'il a établi au fond de nos confciences fon Tribunal, pour nous y juger.

Les Empereurs ont toujours regardé comme leur principale obligation, celle d'obferver les *Rits primitifs*, dont les fonctions folemnelles n'appartiennent qu'à eux feuls, comme étant les Chefs de la Nation. Ils font Empereurs pour gouverner, Maîtres pour enfeigner, Pontifes pour facrifier; & cela, afin que la Majefté Impériale s'humiliant en préfence de fa Cour, dans les Sacrifices qu'elle offre au nom de l'Empire au Maître de l'Univers, la fuprême fouveraineté de ce premier Etre brille davantage, & qu'on foit par-là plus éloigné de lui rien égaler. C'eft ce qu'on lit dans l'*Y king*, & dans le *Chu king*.

L'Empereur, y eft-il dit, eft le feul à qui il foit permis de rendre publiquement cet hommage folemnel au *Chang ti*: le *Chang ti* l'a adopté pour fon fils; il

l'a établi ſur la terre le principal heritier de ſa grandeur ; il l'arme de ſon autorité, il le charge de ſes Ordres ; il le comble de ſes bienfaits. Pour ſacrifier au premier Etre de l'Univers, il ne faut pas moins que la Perſonne la plus élevée de l'Empire. Il faut qu'il deſcende de ſon Trône, qu'il s'humilie en la préſence du *Chang ti*, qu'il attire ainſi les bénédictions du Ciel ſur ſon Peuple, & qu'il faſſe monter les vœux de ſon Peuple juſqu'au Ciel.

Ce culte & ces ſacrifices ſe perpétuerent durant pluſieurs ſiécles ; & l'Hiſtoire Chinoiſe ne laiſſe point ignorer, avec quel zéle les Empereurs de chaque Dynaſtie honoroient le Souverain Maître de l'Univers. Je continuërai de rapporter ici ce que nous en apprennent les Livres Claſſiques.

Fo hi, qu'on croit avoir été contemporain de *Phaleg*, fut un de ces Chefs de Colonie, qui vint s'établir à cette extrêmité de l'Orient, & qui eſt reconnu pour le Fondateur de la Monarchie Chinoiſe (*a*). Il n'eut rien plus à cœur que de donner des marques publiques de ſon reſpect religieux pour le premier Etre. Il nourriſſoit dans un Parc domeſtique ſix ſortes d'animaux, pour ſervir de victimes dans les ſacrifices, qu'il offroit ſolemnellement deux fois l'année, aux deux Solſtices. Alors les Tribunaux vacquoient, & les Boutiques étoient fermées : il n'étoit pas même permis d'entreprendre ces jours-là aucun voyage. On ne devoit ſonger qu'à s'unir en eſprit au Prince, pour honorer le *Chang ti*. Le Livre intitulé *Li ki*, appelle ces deux ſolemnitez, les Fêtes de la reconnoiſſance envers le *Tien*.

Chin nong, qui succéda à *Fo hi*, enchérit ſur ſa pieté : il ne ſe contenta pas des ſacrifices des deux Solſtices, il en inſtitua deux autres aux Equinoxes. L'un à l'Equinoxe du Printems, pour intéreſſer le *Chang ti* en faveur de la culture des terres ; l'autre à l'Equinoxe de l'Automne après la récolte des fruits, dont il faiſoit recüeillir la Dixme, & en offroit les premices au *Chang ti*. Et comme *Fo hi* avoit nourri ſix ſortes d'animaux aux uſages des ſacrifices ; *Chin nong*, par une pieuſe émulation, voulut cultiver de ſes propres mains le champ, d'où l'on tiroit le bled & les fruits pour ces mêmes ſacrifices.

Hoang ti, qui monta ſur le Trône après la mort de *Chin nong*, fit encore paroître plus de zéle que ſon prédéceſſeur. Dans la crainte que le mauvais tems n'empêchât de faire les ſacrifices ordinaires à l'air & ſur un gazon champêtre, comme c'étoit la coûtume ; il fit bâtir un grand Edifice, afin qu'on pût y offrir à couvert les ſacrifices dans toutes les ſaiſons, & inſtruire le Peuple de ſes principaux devoirs.

L'Impératrice *Loui tſoü*, femme de *Hoang ti*, ſe chargea de nourrir des vers à ſoye, & de travailler les étoffes propres aux Ornemens qui convenoient dans ces ſolemnitez. Hors de la Porte du Sud étoit un vaſte enclos de terres labourables, où ſe recüeilloient le bled, le ris, & les autres fruits deſtinez aux ſacrifices : & hors de la Porte du Nord on trouvoit un autre grand enclos rempli de Mûriers, où l'on nourriſſoit quantité de vers à ſoye. Au jour que l'Empereur alloit labourer ſon champ avec ſes principaux Courtiſans, la Princeſſe alloit à ſon bocage de Mûriers avec les Dames de ſa Cour, les animant par ſon exemple à faire les ouvrages de ſoye & de broderie, qu'elle deſtinoit au culte religieux.

L'Empire étant devenu électif, on n'élevoit au Trône Impérial que des fils de Rois, qui ſe diſtinguoient par leur ſageſſe, ou des ſages que les Rois avoient aſſociez au Gouvernement : mais le choix ne tomboit que ſur ceux qui rempliſſoient avec le plus de reſpect les devoirs

(*a*) Les Chinois mêmes n'ont rien de fort certain ſur le tems auquel vivoit ce Prince. L'Hiſtoire Canonique commence par l'Empereur *Yao*.

de sa Religion. Il est de l'honneur du Trône, dit-on dans le *Chu king*, que celui que le *Chang ti* s'associe pour gouverner les hommes, represente ses vertus sur la terre, & qu'il en soit la plus parfaite image.

C'est ce seul motif qui fit consentir *Hoang ti* à avoir son fils pour successeur, avec le titre de *Chao hao*, c'est-à-dire, de jeune *Fo hi*; parce que dès sa tendre jeunesse, il avoit été le fidele imitateur des vertus du premier Fondateur de l'Empire, *Tai hao fo hi*.

La suite fit voir qu'on ne s'étoit point trompé dans ce choix. Il augmenta la pompe & la celebrité des sacrifices offerts au *Chang ti*, par la symphonie & les concerts de Musique. Son regne fut paisible & tranquille : mais les dernieres années furent troublées par le complot de neuf *Tchu heou*, ou Princes feudataires, qui tâcherent de déranger dans le culte religieux, & dans le gouvernement de l'Etat, ce beau systême de subordination établi par les premiers Rois.

A la crainte du *Chang ti* ils voulurent substituer la crainte des Esprits ; ils eurent recours à la magie & aux enchantemens ; ils infesterent les maisons de malins esprits, & effrayerent les Peuples par leurs prestiges. Le Peuple assemblé dans le Temple aux jours solemnels que l'Empereur y venoit sacrifier, le faisoit retentir de ses clameurs, en demandant tumultuairement qu'on sacrifiât pareillement à ces Esprits. La mort surprit l'Empereur dans ces tems de troubles ; & quoiqu'il eût laissé quatre fils, on leur préféra *Tchuen hio* neveu de *Hoang ti*, qui fut déclaré Empereur.

Ce Prince commença par exterminer la Race de ces neuf enchanteurs, qui avoient été les principaux auteurs du tumulte : il rétablit le calme dans l'esprit des Peuples, & rétablit l'ordre des sacrifices.

Ayant réflechi sur l'inconvenient qu'il y avoit d'assembler un Peuple actif & remuant, dans le lieu même où l'Empereur venoit sacrifier, il sépara le lieu de l'instruction, de celui des sacrifices. Il établit deux grands Mandarins pour y présider, & il les choisit parmi les enfans du défunt Empereur. L'un étoit chargé de tout le cérémonial ; & l'autre veilloit à l'instruction du Peuple.

Il régla pareillement le choix qui se feroit des Victimes : il ordonna qu'elles ne fussent ni mutilées, ni estropiées ; qu'elles fussent de l'espece des six animaux marquez par *Fo hi* ; qu'elles fussent bien engraissées, & d'une couleur propre aux quatre saisons, où l'on faisoit ces quatre sortes de sacrifices : enfin il régla jusqu'à leur âge, & leur grandeur.

Ti ko neveu de *Tchuen hio* fut de même élevé à l'Empire par les suffrages de tous les Ordres de l'Etat. Il ne s'appliqua pas moins que son oncle, au culte du *Chang ti*, & à l'observation religieuse des cérémonies. On trouve dans les fastes de ce Prince, & dans la tradition autorisée par les *King*, que l'Imperatrice *Kiang yuen*, qui étoit sterile, accompagnant l'Empereur à un sacrifice solemnel, demanda des enfans au *Chang ti* avec tant de ferveur, qu'elle conçût presque au même-tems : & que dix mois après sa priere, elle mit au monde un fils nommé *Heou tsie*, qui fut la tige d'une glorieuse posterité, & celebre par un grand nombre d'Empereurs, que sa famille donna à la Chine.

Il y eut lieu de s'étonner qu'un Prince aussi sage que *Ti ko*, ne choisit point pour son successeur à l'Empire, ni cet enfant de prieres, ni *Yao* qu'il avoit eu de la seconde Reine *Kin tou* ; ni *Ki lié* fils de la troisiéme Reine *Kien tié* ; & qu'il préféra à ces jeunes Princes déja si estimables par leur vertu, son autre fils nommé *Tchi*, qu'il avoit eu de la quatriéme Reine *Tchang y*, en qui l'on ne remarquoit aucune qualité digne du Trône : aussi ne l'occupa-t'il pas long-tems.

On lit dans le Livre intitulé *Cang kien* *, que la Providence du *Chang ti* veilloit

* Histoire generale.

au bien de l'Etat, & que ce fut par ses ordres, que le suffrage unanime des Peuples déposa ce mauvais Prince, pour mettre le ver[illegible] *Yao* en sa place, qui joignit à la [illegible] d'Empereur celle de Législateur, & [illegible] devint le modéle de tous les Princes ses successeurs. *L'Y king* rapporte que pendant les soixante premieres années de son regne, il n'auroit jamais pû porter, comme il faut, les Sciences au plus haut point de perfection, sans l'assistance extraordinaire du *Tien*.

A la soixante-uniéme année le Peuple se multipliant, & les plus belles campagnes étant toutes couvertes d'eaux qui s'y étoient ramassées, & que quelques-uns croyent être des restes du Déluge, le grand *Yu* s'appliqua à faire écouler les eaux dans la mer, à applanir les terres éboulées, & à les partager entre les Peuples.

Neuf ans après ce grand Empereur songea à s'associer au gouvernement de l'Empire, un sage qu'il pût faire son successeur. « Je ne trouve aucun mérite dans » mes neuf enfans, dit-il à ses Ministres : » cherchez-moi quelqu'un, n'importe » en quelle famille, pourvû qu'il soit vé» ritablement sage, & d'une vertu éprou» vée. »

On lui suggéra un jeune homme de la campagne nommé *Chun*, qui étant continuellement en butte aux mauvais traitemens d'un pere, d'une mere, & de son frere aîné, n'en étoit que plus respectueux envers ses parens, & souffroit toutes leurs injures & leurs mauvais traitemens, avec une douceur & une patience, que rien ne pouvoit altérer.

« Voilà l'homme que je cherche, dit » *Yao*; lui seul est capable de maintenir » l'ordre & la paix dans la Famille Im» periale, & de régler sur ce modéle tou» tes les Familles de ce vaste Empire. » Il éprouva encore pendant trois ans sa vertu, & enfin il le fit son gendre, son associé à l'Empire, & son unique héritier, à l'exclusion de tous les Princes de son Sang, & même malgré les représentations de *Chun*, qui ne se croïoit pas les qualitez nécessaires pour être à la tête d'un si grand Empire.

Dès qu'il fut en possession du Trône, sa premiere fonction, dit le *Chu king*, fut d'en aller rendre un hommage solemnel au *Chang ti*; après quoi il dressa ces sages Loix, qui sont le fondement, sur lequel est appuyé le gouvernement de l'Empire. Il créa des Mandarins, il donna de beaux préceptes sur les cinq principaux devoirs du Roy & des sujets, du pere & de ses enfans, du mari & de sa femme, des aînez & des cadets, & des amis entr'eux; en sorte que depuis le plus grand jusqu'au plus petit, chacun sçavoit à qui immédiatement il devoit commander ou obéir.

Son exemple donna un grand poids à ses préceptes. A voir sa respectueuse soumission envers *Yao*, qu'il regardoit comme son pere & son maître, il n'y avoit personne qui ne se sentit porté à exécuter ses sages Loix. Il sembloit, dit le *Chu king*, que le *Chang ti* s'étoit fait lui-même Collegue de *Chun*; & que, pour faire réüssir ses desseins, il lui eût laissé diriger à son gré sa toute-puissance.

Yao ne mourut que vingt-huit ans après l'adoption de *Chun*. Le regret d'avoir perdu un si grand Prin[illegible]universel dans tout l'Empi[illegible]vant seul maître, partag[illegible]emplois entre plusieurs sages, d[illegible] il voulut éprouver les talens. A l'exemple d'*Yao*, il ne choisit point un successeur dans sa Famille : son choix tomba sur le sage *Yu*, & eut l'approbation générale.

O l'aimable *Chun*, s'écrie le *Li ki* ! vit-on jamais un meilleur Prince ? Pendant sa vie, il n'eut à cœur que le bien public; & à sa mort, loin de consulter la chair & le sang, & de placer son fils sur le Trône, comme l'amour paternel l'en sollicitoit, il ne songea qu'aux intérêts de son Peuple : il fait voir qu'il en est le vrai pere, en lui donnant dans la

personne

personne du sage *Yu*, un autre lui-même, & un digne héritier de son affection pour les Peuples.

Le grand *Yu* n'eut garde d'oublier un devoir qu'il regardoit comme capital; le culte du *Chang ti* ne fut jamais plus florissant que sous son regne: il songea même à prévenir la négligence, qui pourroit refroidir le zéle de sa postérité: il établit des Mandarins à la Cour & dans les Provinces, comme autant de sages, qui seroient chargez de représenter aux Empereurs l'obligation qu'ils ont d'honorer le *Chang ti*, & de leur donner, lorsqu'il seroit nécessaire, d'utiles enseignemens sur la pratique des neuf vertus Royales.

Cette liberté qu'avoient les Sages de l'Empire, de représenter au Prince quels étoient ses principaux devoirs, fut interrompue dans la suite des tems sous le Tyran *Kié*, Prince impie & voluptueux. Il n'admit dans ses conseils que de jeunes libertins, qui fomentoient son irreligion, & le flattoient dans ses crimes.

Tous les Ordres de l'Etat ne purent souffrir plus long-tems sa cruauté, & le scandale de ses pernicieux exemples, ils le déposerent de la dignité Imperiale; & ce fut par lui que finit la Dynastie des *Hia*. Ils mirent sur le Trône *Tching tang* petit-fils de *Hoang ti*, & toute la raison qu'on allégua de la chûte de celui-là, & de l'élévation de celui-ci; c'est que *Kié* étoit devenu un impie qui avoit oublié le serment qu'il avoit prêté en montant sur le Trône, de continuer le culte suprême au *Chang ti*.

La Religion fut comme la base & le fondement de l'élévation de la Dynastie des *Chang*; aussi *Tching tang* porta-t-il encore plus loin que ses prédécesseurs le culte & la crainte respectueuse du *Chang ti*. Il rétablit les Mandarins de la Cour & des Provinces, dans le droit de lui faire des remontrances, s'il venoit à s'écarter tant soit peu de ce principal devoir.

Sept années d'une stérilité générale avoient réduit le Peuple à la plus grande disette. L'Empereur, après avoir offert inutilement plusieurs sacrifices pour appaiser la colere du Ciel, résolut de s'offrir lui-même comme une victime d'expiation: il se dépoüilla des ornemens de sa dignité, & partit avec les Grands de sa Cour, pour se rendre à une Montagne assez éloignée de la Ville, où, les pieds & la tête nuë, en posture de criminel, il se prosterna neuf fois devant le souverain Maître de l'Univers.

« Seigneur, dit-il, tous les sacrifices » que je vous ai offerts pour implorer » votre clemence, ont été inutiles: c'est » moi sans doute qui ai attiré tant de » malheurs sur mon Peuple. Oserois-je » vous demander ce qui a pû vous déplaire en ma personne? Est-ce la magnificence de mon Palais? Est-ce la » délicatesse de ma table? Est-ce le nombre de mes Concubines, que les Loix » néanmoins me permettent? Je vais réparer toutes ces fautes par ma modestie, par ma frugalité, & par ma tempérance. *Si cela ne suffit pas*, je m'offre à votre justice, punissez-moi, pourvû que vous épargniez mon Peuple: » faites tomber la foudre sur ma tête, » pourvû qu'en même-tems vous fassiez » tomber la pluye sur les campagnes, » & que vous soulagiez sa misere. » Sa priere fut exaucée, l'air se chargea de nuages, une pluye féconde arrosa les campagnes, & donna une abondante recolte.

Ce fut un bonheur pour cette Famille, que le grand nombre de Sages qui parurent en ce tems-là: leur principal emploi étoit d'accompagner l'Empereur aux sacrifices du *Chang ti*. Le Colao (a) *Y yn* se distingua parmi ces Sages sous le regne de *Tching tang*, & de son fils *Tai kia*.

Ce ne fut que sous le Tyran *Tcheou*, que ces Sages ne furent plus écoutez. Leurs remontrances & leurs avis étoient

(a) Nom commun des Ministres de l'Empire. Le nombre n'est point limité à 4. il y en a quelquefois six ou sept.

récompensez par les plus cruels supplices, & souvent par la mort. On admiroit en ce[illegible] la vertu & la sagesse de l'incom[illegible] Ven vang, & de son fils *Vou* [illegible] Tous les Grands de l'Empire se [illegible] pour détrôner *Tcheou*, & mettre *Ven vang* à sa place: celui-ci résista constamment à leurs pressantes sollicitations: il se contenta d'avoir les vertus, qui font les grands Monarques, sans avoir l'ambition de le devenir. Il profita même de la disposition des esprits à son égard, pour les ramener à l'obeïssance, qu'il croyoit être dûë au Tyran.

Durant neuf ans des plus grands troubles de l'Etat, ce fut par le canal de ce vertueux Prince, que *Tcheou* faisoit passer ses ordres, pour être obéi de ses sujets; ce fut aussi par les mains de *Ven vang*, qu'il offroit les sacrifices au *Chang ti*, sans cela les Princes feudataires auroient refusé d'y assister. Sur quoi le Livre intitulé *Y king*, dit élégamment dans son stile énigmatique, que tous les bœufs égorgez par *Tcheou*, ne valoient pas les plus viles offrandes de *Ven vang*; parce que celui-là offroit des sacrifices avec un cœur souillé de crimes, au lieu que celui-ci faisoit consister la meilleure partie de son offrande dans la pureté de son cœur.

Après la mort de *Ven vang*, il fut conclu d'une voix unanime dans une assemblée générale des *Tchu heou* *, qu'on détrôneroit le Tyran, & qu'on mettroit *Vou vang* à la tête de cette expedition. Le seul *Vou vang* parut s'opposer à cette résolution: du moins il demanda du tems, pour examiner si c'étoit effectivement l'Ordre du *Tien*. Il passa deux ans entiers à déliberer, & son cœur fut agité de continuelles inquiétudes, ne sçachant quel parti prendre, & craignant de s'attirer la colere du *Tien*, soit qu'il acceptât, soit qu'il refusât cette commission.

* Princes feudataires.

Enfin, après bien des combats intérieurs qu'il eut à soutenir, il se rendit aux prieres & aux sollicitations de tout l'Empire. *Vou vang* ne se facha qu'une fois, dit Confucius; dès le premier combat, le Tyran mis en déroute, & abandonné des siens, courut à son Palais, dressa un bucher de ce qu'il avoit de plus précieux, & s'ensevelit sous les ruines de son Palais tout en feu. Ainsi finit la Dynastie des *Chang*. Tous les suffrages mirent aussitôt *Vou vang* sur le Trône, & il rétablit bien-tôt le Gouvernement dans son premier état.

Il est vrai que l'ordre prétendu du Ciel, & le prétexte du zele pour le bien public, qui servoient à colorer cette usurpation, n'ont pas justifié ce Prince dans l'esprit de quelques Ecrivains postérieurs. Quoique *Tching tang* & *Vou vang* ayent toûjours été regardez comme de grands Empereurs & des modéles de vertu; le célebre *Tchao can tsie* prononce nettement, que la maniere dont ils ont monté sur le Trône, est une tache à leur gloire; & il exalte bien davantage les Princes *Chun*, *Yu*, *Ven vang*, *Tcheou kong*, qui ayant été Collegues d'Empereurs, n'ont pris pour eux que ce qu'il y avoit de pénible dans le Gouvernement.

Quoiqu'il en soit, il paroît par toute cette doctrine tirée des Livres Classiques, que depuis la fondation de l'Empire par *Fo hi*, & pendant une longue suite de siecles, l'Etre suprême c[illegible] plus communément sous le nom de *Chang ti*, ou de *Tien*, étoit l'objet du culte public, & comme l'ame, & le premier mobile du gouvernement de la Nation; que ce premier Etre étoit craint[illegible], respecté; & que non-seulement les Peuples, mais les Grands de l'Empire, les Empereurs mêmes sentoient qu'ils avoient au-dessus d'eux un Maître & un Juge, qui sçait récompenser ceux qui lui obéissent, & punir ceux qui l'offensent. C'étoit au *Chang ti* que tout se rapportoit.

De tous les Etres naturels, disoit Confucius à son Disciple *Tseng tse*, il n'y en a point de plus estimable que l'homme;

de toutes les actions des hommes, il n'y en a point de plus loüable que la pieté filiale ; entre les devoirs de la pieté filiale, le plus indispensable c'est d'obéir avec respect aux ordres de son pere : mais pour lui rendre cette obéissance, rien de plus efficace que de l'associer au *Chang ti* ; c'est-à-dire, de se le représenter comme revêtu de la Majesté & de l'Autorité du Très-Haut.

Tcheou kong frere de *Vou vang*, reconnut bien cette dependance absoluë, dans laquelle les Empereurs, de même que leurs sujets, sont à l'égard du *Chang ti.* Il aimoit tendrement l'Empereur son frere ; & le voyant prêt de mourir à la seconde année de son regne, il se prosterna devant la Majesté suprême, pour lui demander la guérison d'un Prince, dont la vie étoit si nécessaire à l'Etat. « C'est vous, Seigneur, lui dit-il, qui » l'avez placé sur le Trône, & qui l'avez établi le pere des Peuples ; voudriez-vous nous punir par sa perte ? » S'il vous faut une Victime, agréez ma » vie, je vous l'offre en sacrifice, pourvû que vous conserviez mon Maître, » mon Roy, & mon frere. »

Tching vang imita la pieté de son pere, & porta sur le Trône le même respect pour le Souverain Maître de l'Univers. « Quelque élevé que je sois au-dessus du » reste des hommes, dit-il dans le *Chu king*, je ne suis pourtant qu'un des petits sujets du *Chang ti* : puis-je me dispenser de lui rendre mes hommages ? »

Tcheou kong étoit son oncle, & avoit été son tuteur. L'autorité d'un si sage Ministre causa des ombrages : l'envie & la malignité de quelques Grands, monterent à un tel excés, qu'ils l'obligerent de se retirer de la Cour, & de s'exiler lui-même dans la Province de *Chan tong*. Un affreux orage, qui s'éleva alors peu de tems avant la moisson, ravagea tous les biens de la campagne. *Tching vang* ne douta pas que le *Tien* ne fût irrité, & ne vangeât l'innocence opprimée. A l'instant il donna ses ordres pour le rappel de *Tcheou kong*. Il alla même au-devant de lui, pour honorer son retour : mais il s'arrêta sur la route, pour faire sa priere au *Chang ti*, & lui représenter les besoins des Peuples. Presque au même moment, un vent contraire à celui qui avoit abattu jusqu'aux plus grands arbres, les redressa, les rétablit dans leur situation naturelle, & la récolte fut abondante.

Il est rapporté encore dans le *Chu king*, que trois Princes du Sang, qui s'étoient emparé de la Régence durant la minorité de *Tching vang*, s'étant révoltez, parce qu'on l'avoit renduë à *Tcheou kong* ; l'Empereur prit les armes pour les réduire, mais qu'auparavant il consulta le *Chang ti*. Le *Tien*, dit-il, ne favorise les armes des Princes, que lorsqu'ils font la guerre par amour de la paix.

Le même esprit de Religion anima le Prince *Kang vang*. Il sembloit, dit le *Chi king*, qu'il n'y avoit point d'autre Empereur à la Chine, que le *Chang ti*. La crainte du premier Etre suffisoit pour contenir les Peuples dans le devoir. Il regnoit tant de bonne foi sous le gouvernement de ce Prince, & sous celui de son pere, à qui il succeda immédiatement, qu'ils n'avoient pas besoin d'intimider leurs sujets par la terreur des supplices : la prison étoit la seule peine qu'on imposoit aux coupables : on en ouvroit la porte dès le matin ; les prisonniers en sortoient pour aller à leur travail ; & ils y rentroient le soir d'eux-mêmes, pour y passer la nuit.

Un seul texte du *Chi king* fait connoître avec quels sentimens de confiance & de gratitude *Tchao vang* avoit coûtume de s'adresser au *Chang ti.* « Réjoüissez-vous, mon Peuple, dit-il un jour » aux laboureurs ; vous n'êtes encore qu'à » la fin du Printems, & vous êtes sur le » point de recüeillir les fruits de l'Automne : nos champs nouvellement ensemencez, sont déja chargez de la plus » riche moisson. Graces soient renduës

» au *Chang ti* qui nous met si-tôt en état » de joüir de ses dons. C'est pourquoi » je ne veux pas attendre jusqu'à la fin » de l'Automne, pour me présenter à lui, » & le remercier d'une si prompte ferti- » lité. »

Mo vang son fils imita ses Prédécesseurs dès qu'il fût sur le Trône. Et comme les Peuples n'etoient plus retenus par la crainte de l'Etre suprême, de même que sous les regnes de *Tching vang*, & de son fils; il se regarda comme le Ministre de la justice du *Chang ti*, & il étala aux yeux de ses sujets les supplices, dont leurs crimes devoient être punis. Il dit dans le *Chu king*, qu'il n'est que le Ministre du Très-Haut, pour défendre l'innocent de l'oppression, & pour empêcher que le fort ne dépouille le foible.

La Religion conserva son culte extérieur sous les quatre Empereurs suivans, qui furent *Kong vang*, *Ye vang*, *Hiao vang*, & *Y vang* : mais ces Princes dégénérerent beaucoup de la vertu de leurs ancêtres; semblables, dit le *Chi king*, à ces arbres qui conservent encore un beau feüillage, mais, qui, faute de culture, ne portent plus de fruits, & commencent à dégénérer de leur espece. Aussi devinrent-ils des objets de mépris, & le sujet de mille chansons satyriques. L'un d'eux (c'est *Hiao vang*) avoit tant de passion pour ses chevaux, que pour récompenser le Chef de son Ecurie, il l'éleva à la dignité de Prince de *Tsin* : il ne prévoyoit pas sans doute qu'un des descendans de ce nouveau Prince, fonderoit la Famille suivante des *Tsin*, sur la ruine de celle des *Tcheou*.

Li vang, qui lui succéda, fut un Prince detesté à cause de son orgüeil & de sa tyrannie. Le silence du *Chang ti*, dit le *Chi king*, fut une énigme : on eût dit qu'il étoit endormi contre sa coûtume : tout prospéroit à ce Prince vicieux, les Peuples n'osoient souffler; les Censeurs mêmes de l'Empire, obligez par le devoir de leurs Charges de lui donner les avis convenables, étoient les premiers à l'entretenir dans ses crimes par de lâches adulations. Quoi, donc s'écrie l'Auteur du *Chi king*, est-ce qu'il n'y a plus de justice au Ciel ? L'impie joüira-t-il paisiblement du fruit de ses crimes? Attendez, poursuit-il, & vous verrez bientôt que le *Chang ti* ne suspend les efforts de son bras tout-puissant, que pour lancer de plus rudes coups.

En effet, les Peuples se souleverent contre *Li vang*, ses parens & ses proches furent mis en pieces : le Tyran ne se déroba à leur fureur que par la fuite, en s'exilant lui-même. Son fils *Suen vang* auroit éprouvé le même sort, si le fidéle *Tchao kong*, Colao de l'Empire, n'avoit substitué son propre fils à sa place, sous le faux nom de *Suen vang*, & ne l'avoit ainsi sacrifié, pour conserver la vie de l'héritier du Trône.

Surquoi le *Chi king* fait cette reflexion. On a beau s'envelopper de ténebres, rien n'est caché au *Chang ti* : la nuit est pour lui aussi claire que le jour : il perce dans les réduits les plus secrets, où la malignité du cœur humain voudroit se dérober à sa vûë : il est présent par-tout, & il porte sa lumiere dans les détours les plus obscurs du labyrinthe impénétrable, où l'on essayeroit de se cacher.

C'est à cette occasion qu'un vénérable vieillard âgé de quatre-vingt-quinze ans nommé *Oei vou kong*, fit une Ode qu'il se faisoit chanter tous les jours à la porte intérieure de son Palais. En vain, dit-il, la force humaine prétend-elle établir un Etat, si le Seigneur du Ciel n'y met la main pour l'affermir ? Il s'écroule à la premiere secousse : c'est une eau, qui non loin de sa source va se perdre & se tarir dans le premier sable de la plaine : c'est une fleur qui s'épanoüit le matin, & qui se flétrit le soir. Tout un Peuple se corrompt à l'exemple d'un méchant Roy.

Suen vang fut plus religieux que son pere *Li vang*. Cependant son regne fut traversé par des calamitez publiques : une

une année de sécheresse désola l'Empire. Ce Prince s'en plaint amérement dans le *Chi king* : « A la vûë de ces campa- » gnes desséchées, dit-il, comment un » cœur ne seroit-il pas desséché de tris- » tesse ? Si le *Chang ti* qui peut tout, ne » daigne pas jetter un regard de com- » passion sur moi, tandis que je lui fais » le grand sacrifice pour la pluye, helas ! » que deviendra mon pauvre Peuple ? » Il faut qu'il périsse de faim. Ne vau- » droit-il pas mieux que la colere du Ciel » tombât sur moi seul, & que mon Peu- » ple fût soulagé ? »

Je ne pousserai pas plus loin cette énumération. Il suffit de voir, par ce que rapportent les Livres Classiques, que, pendant plusieurs siecles consécutifs, c'est-à-dire, durant plus de deux mille ans, la Nation Chinoise a connu, respecté, & honoré par des sacrifices un Etre suprême, souverain Maître de l'Univers, sous le nom de *Chang ti*, ou de *Tien*.

Si l'on compare ces anciens Maîtres de la doctrine Chinoise, avec les anciens Sages du Paganisme, on y trouvera une grande difference : ceux-ci sembloient ne prêcher la vertu, que pour se donner sur le reste du genre humain une supériorité, qu'ils n'avoient pas du côté de la fortune : d'ailleurs ils dogmatisoient d'une maniere fastueuse & pleine d'ostentation ; & l'on s'appercevoit qu'ils cherchoient moins à découvrir la vérité, qu'à faire briller leur esprit : au lieu que les Maîtres de la doctrine inculquée dans les *King* *, ce sont des Empereurs, des premiers Ministres, dont la vertu donnoit un grand poids à leurs instructions, qui observoient les premiers les Loix gênantes qu'ils imposoient, & qui débitoient leur Morale, sans user de détours & de subtilitez, mais d'un air simple & naïf, d'une maniere pratique, & qui tendoit à la réformation des mœurs par la voye la plus courte.

Il semble que ce seroit faire injure à ces premiers Chinois, qui ont suivi la Loy de nature, qu'ils avoient reçûë de leurs Peres, que de les taxer d'irreligion, parce qu'ils n'avoient pas une connoissance aussi nette, & aussi distincte de la Divinité, qu'on l'a eue depuis dans le monde Chrétien. Ne seroit-ce pas trop exiger de ces anciens Peuples, que de prétendre qu'ils auroient dû être aussi instruits que nous le sommes, nous qui avons été éclairez des plus vives lumieres, que Jesus-Christ, le vrai Soleil de justice, est venu répandre sur la Terre ?

Aussi est-il vrai de dire, que, quoique les Livres Classiques, & sur-tout le *Chu king*, exhortent souvent à craindre le *Tien* ; quoiqu'ils placent les ames des hommes vertueux auprès du *Chang ti* ; on ne voit pas qu'ils ayent parlé clairement des peines éternelles de l'autre vie ; de même, quoiqu'ils assurent que le premier Etre a produit toutes choses ; on ne trouve point qu'ils s'expliquent assez clairement, pour juger qu'ils ayent entendu par là une vraye création, une production précédée du néant. Mais aussi il faut avoüer que s'ils ont gardé sur cela le silence, ils ne l'ont pas niée, ils ne l'ont pas donnée comme impossible ; ils n'ont pas avancé, comme ont fait certains Philosophes Grecs, que la matiere, dont les Etres corporels sont composez, est éternelle.

On ne trouve pas non plus qu'ils ayent parlé nettement sur l'état de l'ame ; & il paroît qu'ils en avoient une idée peu exacte, & peu conforme à la vérité. Néanmoins on ne peut douter qu'ils ne crussent que les ames subsistent, lorsqu'elles cessent d'être unies au corps : certainement ils croyoient de véritables apparitions, témoin celle que rapporte Confucius.

Ce Philosophe racontoit à ses Disciples les plus familiers, que pendant plusieurs années, il avoit vû très-souvent en songe le célebre *Tcheou kong* fils de *Ven vang*, à qui l'Empire étoit redevable de tant de belles instructions sur les mœurs & sur la doctrine. Et il est à re-

* Livres Canoniques.

marquer que le ſçavant *Tchu hi*, ſi diſtingué ſous la Dynaſtie des *Song*, étant interrogé ſi Confucius vouloit parler d'un ſonge, ou d'une vraye apparition, répond ſans héſiter, qu'il s'agiſſoit d'une vraye apparition. Cependant il y avoit ſix cens ans que *Tcheou kong* étoit mort, lorſqu'il apparut à Confucius.

A cette occaſion je rapporterai deux autres faits à peu près de même nature, dont parle l'Hiſtoire Chinoiſe, qui ne ſont pas moins extraordinaires.

On lit dans le *Chu king*, que l'Empereur *Kao tſong* ayant fait d'inſtantes prieres au *Tien* (a), pour obtenir un digne Miniſtre d'Etat, qui réformât les mœurs de ſes ſujets; le *Chang ti* lui apparut en ſonge, & lui fit voir diſtinctement le portrait de celui qu'il lui donnoit; qu'aux traits marquez dans le ſonge, il le fit chercher, & qu'on découvrit dans la foule du petit Peuple, cet homme deſtiné à être premier Miniſtre, ou plûtôt à être maître de l'Empereur & de l'Empire; que *Fou yuë* (c'étoit ſon nom) tiré de l'obſcurité & de la pouſſiére, parla d'abord ſelon les maximes des anciens ſages; d'où il eſt aiſé de juger que la doctrine qu'il enſeignoit, étoit commune & répanduë dans tous les Etats de la Nation.

Des Hiſtoriens poſtérieurs à Confucius, ont recüeilli une tradition conſtante ſur la ruine du Royaume de *Tſao*, arrivée à la troiſiéme année de l'Empereur *King vang*. Un Grand de la Cour de ce Prince vit en ſonge les ancêtres de cette famille, qui, après avoir gémi ſur ce que leurs deſcendans dégénéroient ſi fort de leurs vertus, diſoient entr'eux: c'en eſt fait, notre Race va perdre la Couronne; & le Pays *Tſao* ne ſera plus un état particulier, comme il l'a été pendant l'eſpace de ſix cens trente-ſix ans. Un homme de tel nom aſſaſſinera le Prince, & cauſera ce renverſement.

Ce Seigneur fut trop frappé de cette apparition, pour la traitter de ſimple ſonge. N'ayant pû découvrir perſonne à la Cour de *Tſao*, qui portât le nom du traître déſigné, il ſe contenta d'avertir le Prince de ſe défier d'un tel homme, s'il ſe préſentoit à ſes yeux. Le Prince profita du conſeil; mais dans la ſuite il négligea, il oublia peut-être un avis ſi important: & en effet, il arriva qu'un homme de ce nom tua le dernier des Rois de *Tſao*, & que ce Pays fit enſuite partie du Royaume de *Song*.

Il eſt à remarquer, que ſi l'on trouve dans ces anciens Livres, des preuves de la connoiſſance, que les premiers Chinois ont euë de l'Etre ſuprême, & du culte religieux, qu'ils lui ont rendu pendant une longue ſuite de ſiécles; on n'y apperçoit aucun veſtige d'un culte idolâtrique. Cela paroît moins ſurprenant, lorſqu'on fait réflexion que l'idolâtrie ne s'eſt répanduë que lentement dans le monde; que, ſelon Euſebe, elle a pris naiſſance dans l'Aſſyrie, où il ne parut des Idoles que long-tems après *Belus*, qui les y a introduites; que la Chine n'avoit aucun commerce avec les autres Nations; qu'entre ce vaſte Empire & l'Aſſyrie, ſe trouvent les Indes, qui rendoient encore la communication plus difficile.

D'ailleurs l'Hiſtoire Chinoiſe n'auroit pas manqué d'en parler, comme elle a marqué le tems où l'Idole *Fo* fut tranſportée à la Chine, pluſieurs ſiécles après Confucius. Il eſt vrai que du tems même de ce Philoſophe, la magie & diverſes erreurs avoient infecté pluſieurs eſprits. Il ſe peut faire même qu'avant lui il ſe trouva parmi le Peuple, & en quelques Provinces, des Idoles, & un Culte ſuperſtitieux: mais c'eſt ce qui ne peut s'aſſurer ſur des preuves tirées de l'Hiſtoire; & il paroît que les ſçavans attachez à la doctrine, qu'ils avoient reçûë par tradition de leurs peres, n'y avoient aucune part.

(a) *Tien* ſe prend pour *Chang ti*, & *Chang ti* pour *Tien*, quand il s'agit du Souverain Etre qui a créé & qui gouverne le Ciel & la Terre.

Ce qui a beaucoup contribué à maintenir à la Chine le culte des premiers tems, & à empêcher qu'il n'y ait été tout-à-fait éteint; c'est que l'Empire, parmi ses Tribunaux Souverains, en a établi un presque dès son origine, qui a une pleine autorité, pour condamner & réprimer les superstitions qui pourroient se glisser, & qui s'appelle Tribunal des Rits.

Cette précaution de la politique Chinoise eût été bonne, si l'esprit humain étoit moins borné, & moins sujet à la séduction. Les plus fortes Digues n'étant que l'ouvrage des hommes, ne tiennent point contre de violentes inondations. On a vû ailleurs qu'à la Chine, presque tout le corps des Philosophes idolâtres contre ses propres lumieres, par la crainte d'un Peuple amateur des Idoles, qui étoit sans frein, & trop maître dans l'*Etat*. L'ancienne doctrine des Chinois a toûjours trouvé son appui dans ce Tribunal, dont je viens de *parler*; & c'est *à la faveur de ses Arrêts*, qu'elle est restée la Secte dominante.

Les Missionnaires qui lisoient leurs arrêts, ont remarqué que ces Mandarins qui composent ce Tribunal, & qui dans le particulier suivoient quelquefois certaines pratiques superstitieuses, lorsqu'ils étoient assemblez en corps pour en déliberer, les condamnoient hautement.

Ce peut bien être aussi par ce moyen que l'idée d'un premier & souverain Etre s'est conservée si long-tems à la Chine, telle qu'on la voit dans les Livres Classiques: & il est certain qu'elle n'a point été défigurée, comme chez les Grecs & les Latins, par les fictions de la Poësie. On ne voit point à la Chine pendant plusieurs siécles, ce qu'on a vû chez des Nations entieres, qui n'ayant de la Divinité qu'une idée grossiere & imparfaite, en sont venus peu à peu jusqu'à honorer du nom de Dieux les Héros de leur Pays.

Quelque vénération que la Nation Chinoise ait euë pour ses plus grands Empereurs, toûjours constante dans son ancien culte, elle ne l'a rendu qu'au premier Etre: & quoiqu'elle marquât son estime & son respect pour la mémoire des grands hommes, qui se sont rendus recommandables par leur rang, par leur vertu, & par leurs services; elle aimoit mieux se rappeller leur souvenir par des Tablettes, que par des Statuës, ou par des figures ressemblantes. On s'est donc contenté d'une Tablette où étoient leurs noms, avec un court éloge, pour tenir-là leur place; de même que quelquefois une semblable Tablette tient dans un lieu honorable la place du Magistrat, qui a fini, à la satisfaction du Peuple, l'exercice de son Emploi, & qui passe à un autre Gouvernement.

Cependant les troubles qui arriverent dans l'Empire, les guerres intestines qui le diviserent, & la corruption des mœurs, qui devint presque générale, n'étoient que trop capables de faire entierement oublier l'ancienne doctrine. Confucius la fit revivre en donnant un nouveau crédit aux anciens Livres, sur-tout au *Chu king*, qu'il proposa comme la véritable regle des mœurs.

J'ai déja parlé de l'estime que s'acquit ce Philosophe, qu'on regarde encore à présent comme le Docteur de l'Empire, & pour les Ouvrages duquel on conserve la plus profonde vénération. Cependant ce fut de son tems que s'éleva la Secte des *Tao ssée*.

L'Auteur de cette Secte ne vint au monde qu'environ cinquante-deux ans avant Confucius. La doctrine superstitieuse que ce nouveau Maître enseigna, plut par sa nouveauté; & quelqu'extravagante qu'elle dût paroître aux esprits raisonnables, elle trouva de l'appui auprés de quelques Empereurs, & un grand nombre de sectateurs qui la mirent en crédit.

De la Secte des Tao ſeë *.

* Docteurs de la Loy.

LAO KIUN eſt le nom du Philoſophe, qui inventa cette nouvelle Secte. Sa naiſſance, ſi l'on croit ce qu'en racontent ſes Diſciples, fut des plus extraordinaires; &, ſelon le rapport fabuleux qu'ils en font, il demeura pendant quatre-vingts ans dans les flancs de ſa mere; ce fut par ſon côté gauche qu'il s'ouvrit lui-même un paſſage, & qu'il vit le jour. Un ſi prodigieux enfantement cauſa peu après la mort à celle dont il avoit reçû la vie.

On a encore ſes Livres, mais qui ont été, à ce qu'on croit, fort défigurez par ſes Diſciples; quoiqu'on ne laiſſe pas d'y trouver des maximes & des ſentimens dignes d'un Philoſophe ſur les vertus, ſur la fuite des honneurs, ſur le mépris des richeſſes, & ſur cette heureuſe ſollicitude d'une ame, qui s'élevant au-deſſus de toutes les choſes humaines, croit pouvoir ſe ſuffire à elle-même.

Parmi ces Sentences, il y en a une qu'il répétoit ſouvent, ſur-tout lorſqu'il parloit de la production de cet Univers. *Le Tao*, diſoit-il, ou *la raiſon a produit un, un a produit deux, deux ont produit trois, & trois ont produit toutes choſes.* Il ſemble par-là qu'il ait eu quelque connoiſſance de la Divinité; mais c'étoit une connoiſſance bien groſſiére.

La Morale de ce Philoſophe & de ſes Diſciples eſt aſſez ſemblable à celle de nos Epicuriens. Elle conſiſte à écarter les deſirs véhémens, & les paſſions capables de troubler la paix & la tranquillité de l'ame. Selon eux l'attention de tout homme ſage eſt de paſſer ſa vie ſans chagrin & ſans ſollicitude, & pour cela de bannir tout retour ſur le paſſé, toute recherche inutile de l'avenir.

Ils prétendent que de s'agiter de ſoins inquiets, que de s'occuper de grands projets, que de ſe livrer à l'ambition, à l'avarice, & aux autres paſſions; c'eſt travailler plus pour ſes deſcendans, que pour ſoi-même; & que c'eſt être inſenſé que d'acheter le bonheur des autres, aux dépens de ſon propre repos & de ſa félicité; que s'il s'agit même de ſon propre bonheur, il ne faut ſe le procurer qu'avec des ſoins modérez, & ne pas s'abandonner à des deſirs trop violens; parce que ce qu'on regarde comme bonheur, ceſſe de l'être, s'il eſt accompagné de troubles, de dégoûts, & d'inquiétude, & ſi la paix de l'ame en eſt tant ſoit peu altérée.

C'eſt pourquoi ceux qui faiſoient profeſſion de cette Secte, affectoient un repos, qui ſuſpendoit, diſoient-ils, toutes les fonctions de l'ame. Et comme ce repos ne pouvoit manquer d'être troublé par la penſée de la mort, ils ſe flatterent de trouver un breuvage, par le moyen duquel on pourroit devenir immortel. Ils s'adonnerent à la Chymie, & s'entêterent de la Pierre Philoſophale: ils eurent pareillement recours à la Magie, & ils ſe perſuaderent que, par le miniſtere des démons qu'ils invoquoient, ils pourroient réüſſir dans leur deſſein.

L'eſpérance d'éviter la mort, porta un grand nombre de Mandarins à étudier cet art diabolique: les femmes ſur-tout naturellement curieuſes, & encore plus attachées à la vie, donnerent avec fureur dans ces extravagances. Enfin quelques Empereurs crédules & ſuperſtitieux, mirent en vogue [illegible] doctrine impie, & multiplierent [illegible] le nombre de ſes Sectateurs.

L'Empereur *Tſin chi h*[illegible] cet ennemi juré des Lettres & [illegible]vans, dont nous avons déja [illegible] laiſſa perſuader par ces imp[illegible] qu'il ſe trouvoit effectivement [illegible] qui rendoit les hommes immortels, [illegible] qui

s'appelloit

s'appelloit *Tchang feng yo* (a). Il fit chercher cette ambrosie dans plusieurs Isles.

Vou ti sixiéme Empereur de la Dynastie des *Han*, se livra tout entier à l'étude des Livres magiques, sous un Maître de cette Secte, nommé *Li chao kiun*. Il y en a qui prétendent que ce fut un effet de sa complaisance pour l'Impératrice, qui s'étoit attachée à cette nouvelle Philosophie, comme étant plus favorable à ses passions, au mépris de la doctrine moins commode des anciens Livres, & de Confucius, qu'elle détestoit.

On ne fut pas long-tems à être informé dans les Provinces de l'inclination de l'Empereur, & de la protection ouverte, qu'il accordoit à une Secte qu'il avoit embrassée lui-même. La Cour se remplit aussitôt d'une foule innombrable de ces faux Docteurs, qui s'étoient rendus célébres par la science magique.

Ce Prince perdit vers ce tems-là une des Reines qu'il aimoit éperdument, & il étoit inconsolable de sa perte. Un de ces imposteurs, par ses prestiges & ses enchantemens, fit paroître aux yeux du Prince la Reine défunte; & cette apparition, dont il fut surpris & effrayé, l'attacha encore plus fortement aux impiétez de la nouvelle Secte. Il prit plusieurs fois le breuvage d'immortalité: mais enfin il s'apperçut qu'il n'en étoit pas moins mortel; & se voyant sur le point d'expirer, il déplora trop tard sa folle crédulité.

La nouvelle Secte ne souffrit aucun préjudice de la mort de l'Empereur: elle trouva des Protecteurs dans les Princes de la même Dynastie. Deux des Docteurs les plus célebres, furent autorisez à maintenir le culte, qui se rendoit au Démon dans ce grand nombre de Temples, déja répandus par tout l'Empire. Ces faux Docteurs distribuoient de tous côtez, & vendoient bien cher de petites Images, où étoient représentez cette foule d'esprits & d'hommes, qu'ils avoient placez au rang des Dieux, & qu'ils nommoient *Sien gin*, c'est-à-dire, immortels.

La superstition s'accrut de telle sorte, que sous les Empereurs de la Dynastie des *Tang*, on donna aux Ministres de la Secte, le titre honorable de *Tien ssee*, c'est-à-dire, de *Docteurs Célestes*. Le Fondateur de cette Race, éleva un Temple superbe à *Lao kiun*; & *Hiuen tsong*, sixiéme Empereur de la même Dynastie, fit porter avec pompe sa Statue dans son Palais.

Les successeurs de ce Chef de la Secte, sont honorez pour toûjours de la dignité de grands Mandarins; & ils résident dans une Bourgade de la Province de *Kiang si*, où ils ont un Palais magnifique. On y voit un grand concours de Peuples, qui s'y rendent des Provinces voisines, pour demander des remedes à leurs maux, ou pour apprendre leur destinée, & ce qui doit leur arriver dans la suite de leur vie. Ils reçoivent du *Tien ssee* un billet rempli de caracteres magiques, & ils s'en retournent bien contens, sans plaindre l'argent que leur coûte cette faveur singuliere.

Mais ce fut principalement sous l'Empire des *Song*, que les Docteurs de cette Secte se fortifierent davantage. *Tchin tsong*, troisiéme Empereur de cette Dynastie, se laissa ridiculement surprendre à leurs fourberies & à leurs prestiges. Ces imposteurs avoient, pendant une nuit obscure, suspendu à la principale porte de la Ville Impériale, un Livre rempli de caracteres & de formules magiques, par lesquelles ils invoquent les Démons; & ils publierent que ce Livre étoit tombé du Ciel. Le Prince crédule alla par vénération le chercher à pied; & après l'avoir reçû avec le plus profond respect, il le porta en triomphe dans son Palais, & l'enferma dans un coffre d'or, où il le conserva précieusement.

Ce furent ces *Tao ssee* qui introduisirent dans l'Empire cette multitude d'es-

(a) *Yo*, médecine. *Tchang*, éternelle. *Seng*, vie.

prits jusqu'alors inconnus, qu'ils honorerent comme des divinitez indépendantes de l'Etre suprême, & à qui ils donnerent le nom de *Chang ti*. Ils érigerent même des anciens Rois en autant de Dieux qu'ils invoquerent.

Hoei tsong huitiéme Empereur de la dix-neuviéme Race des *Song*, porta la superstition jusqu'à donner le nom de *Chang ti*, ou de Maître suprême, à un Docteur de cette Secte nommé *Chang y*, qui s'étoit fait une grande réputation sous la Dynastie des *Han*. Jusques-là les Idolâtres mêmes avoient toûjours distingué le *Chang ti* des autres Divinitez. Aussi un *Colao* célébre, qui a imprimé sur cette matiere, attribuë-t-il à cette impieté, l'extinction & la ruine entiere des *Song*.

Cette Secte abominable se fortifia de plus en plus avec le tems, & par la protection des Princes que je viens de nommer, & par les passions des Grands qu'elle flattoit, & par les impressions d'admiration ou de terreur, qu'elle faisoit sur les Peuples. Les Pactes de leurs Ministres avec le Démon, les sorts qu'ils jettoient, les surprenans effets de leur art magique, infatuerent la plûpart des esprits; & on les voit encore aujourd'hui extrêmement prévenus en leur faveur. On appelle assez ordinairement ces imposteurs, pour guérir les maladies, & pour chasser les Démons.

Ils sacrifient à cet Esprit de ténébres trois sortes de Victimes; un Cochon, un Poisson, & une Volaille: ils enfoncent un pieu en terre, & c'est souvent un sortilége: ils tracent sur du papier des figures bizarres, accompagnant les traits de leur pinceau de grimaces & de cris horribles: ils font un tintamare affreux de chaudrons & de petits tambours: quelquefois, pour punir la vie criminelle des Chinois, Dieu permet qu'ils réüssissent: quelquefois aussi tout leur fracas ne produit nul effet. Ils sçavent néanmoins se concilier du respect & de l'autorité par leurs enchantemens, & par le secours que le Démon leur prête, pour tromper & séduire ces pauvres aveugles.

On voit à la Chine un grand nombre de scélérats vendus à ces Ministres d'iniquité, qui font le métier de Devins. Bien qu'ils n'ayent jamais vû celui qui les consulte, ils lui disent son nom, & tout le détail de sa famille; comment sa maison est située; combien il a d'enfans, leurs noms, & leur âge; & cent autres particularitez, que le Démon peut sçavoir naturellement, mais qui surprennent étrangement des esprits foibles & crédules, tels qu'est souvent le Peuple Chinois.

On voit ces Devins, après avoir invoqué les démons, faire paroître en l'air les figures du Chef de leur Secte & de leurs Idoles: d'autrefois ils font écrire un pinceau de lui-même, sans qu'on le touche; & ce que le pinceau trace sur le papier, ou sur du sable, est la réponse à ce qu'on souhaitte de sçavoir: ou bien ils font passer en revûë tous les gens d'une maison dans un chaudron plein d'eau, & ils y font voir les changemens qui doivent arriver dans l'Empire, & les dignitez imaginaires où seront élevez ceux qui embrassent leur Secte; enfin ils prononcent des paroles mystérieuses, & qui n'ont aucun sens: ils jettent des sortiléges sur les maisons & sur les personnes; & rien n'est plus fréquent que d'entendre de ces sortes d'Histoires. Il est vrai-semblable que la meilleure partie n'est qu'illusion; mais aussi il n'est guéres croyable que tout le soit, & qu'il n'y ait réellement plusieurs effets, qu'on ne doive attribuer à la pu[illegible] du Démon (a).

(a) Les personnes sages parmi les Chinois, disent que ce sont de faux bruits qu'on fait courir, & qu'il n'y a rien de réel

De la Secte de Fo ou Foë.

IL y avoit deux cens soixante-dix ans que les Empereurs de la Dynastie des *Han* occupoient le Trône Impérial ; & l'on comptoit la soixante-cinquiéme année depuis la Naissance de Jesus-Christ, lorsque l'Empereur *Ming ti* introduisit à la Chine une nouvelle Secte, encore plus dangereuse que la premiere, & qui a fait des progrès beaucoup plus rapides.

A l'occasion d'un songe qu'eut ce Prince, il se ressouvint de ce mot que Confucius répétoit souvent, sçavoir, que *c'étoit dans l'Occident qu'on trouveroit le Saint*. Il envoya des Ambassadeurs aux Indes, pour découvrir quel étoit ce Saint, & pour y chercher la veritable Loy qu'il y enseignoit. Les Ambassadeurs crurent l'avoir trouvé parmi les adorateurs d'une Idole nommée *Fo* ou *Foë*. Ils transporterent à la Chine cette Idole, & avec elle les fables dont les Livres Indiens étoient remplis, les superstitions, la Métempsycose, & l'Atheisme.

Cette contagion, qui commença par la Cour, gagna bien-tôt les Provinces, & se répandit dans tout l'Empire, où la magie & l'impiété n'avoient déja fait que trop de ravages.

On ne peut pas bien dire en quel endroit de l'Inde parut cette Idole. Si les choses extraordinaires que ses Disciples en racontent, ne sont pas autant de fables qu'ils ayent inventées, on seroit porté à croire avec saint François Xavier, que ce fut plûtôt un spectre, qu'un homme ordinaire.

Ils rapportent qu'il nacquit dans cette partie de l'Inde, que les Chinois appellent *Chung tien cho* ; qu'il eut pour pere le Roy de cette Contrée, & que sa mere s'appelloit *Mo yé* ; que sa mere le mit au monde par le côté droit, & qu'elle mourut peu après lui avoir donné la vie ; que lorsqu'elle conçut, elle rêva pendant son sommeil qu'elle avaloit un Elephant blanc ; que c'est-là la source des honneurs que les Rois des Indes rendent aux Elephans blancs, & qu'ils se sont fait souvent de sanglantes guerres, pour avoir cette sorte d'animal. Il fut d'abord nommé *Che kia*, ou *Cha ka*, comme les Japonois l'appellent.

A peine, disent-ils, ce monstre fut-il sorti des flancs de sa mere, qu'il se tint debout. Il fit sept pas, montrant d'une main le Ciel, & de l'autre la Terre. Il parla même, & prononça clairement les mots suivans : *Il n'y a que moi dans le Ciel & sur la Terre qui mérite d'être honoré.*

A dix-sept ans il épousa trois femmes : il eut un fils que les Chinois nomment *Mo heou lo*. A dix-neuf ans il abandonna ses femmes, son fils & tous les soins terrestres, pour se retirer dans la solitude, & se mettre sous la conduite de quatre Philosophes, que les Indiens appellent *Joghi*. A trente ans il fut tout-à-coup penetré de la Divinité, & devint *Fo* ou *Pagode*, comme l'appellent les Indiens. Se voyant Dieu, il ne songea plus qu'à répandre sa doctrine.

Le Demon ne lui manqua pas au besoin. Ce fut par son secours qu'il fit les choses les plus étonnantes, & que par la nouveauté de ses prodiges il jetta la terreur parmi les Peuples, & s'attira en même-tems leur veneration. Les Chinois ont décrit ces prodiges dans de grands Volumes, & les ont representez dans diverses Estampes.

Il n'est pas croyable combien ce Dieu chimérique se fit de Disciples : on en compte quatre-vingt-mille qui lui servirent à infecter tout l'Orient de ses dogmes impies. Les Chinois les appellent *Ho chang* ; les Tartares *Lamas* ; les Siamois *Talapoins* ; les Japonois, ou plûtôt

les Européans *Bonzes*. Parmi ce grand nombre de Disciples, il y en eut dix des plus distinguez par leur rang, & par leur dignité, qui publierent cinq mille Volumes en l'honneur de leur Maître.

Cependant ce nouveau Dieu comprit qu'il étoit mortel comme le reste des hommes. Il avoit atteint la soixante-dix-neuviéme année de son âge: la défaillance de ses forces lui fit sentir qu'il étoit prêt de sa fin; & ce fut alors que mettant le comble à l'impiété, il vômit de son sein tout le venin de l'Athéïsme.

Il déclara à ses Disciples, que jusqu'à ce moment il ne s'étoit servi avec eux que de paraboles; que ses discours avoient été autant d'énigmes; & que pendant plus de quarante ans il leur avoit caché la vérité sous des expressions figurées & métaphoriques; mais qu'étant sur le point de les quitter, il vouloit leur communiquer ses véritables sentimens, & leur révéler le mystere de sa doctrine. *Apprenez donc*, leur dit-il, *qu'il n'y a point d'autre principe de toutes choses, que le vuide & le néant: c'est du néant que tout est sorti: c'est au néant que tout doit retourner; c'est-là qu'aboutissent toutes nos espérances.* Mais ses Disciples s'en tinrent à ses premieres paroles, & leur doctrine est entierement opposée à l'Athéïsme.

Cependant ces dernieres paroles de l'imposteur donnerent lieu à cette célébre distinction, qui s'est faite de sa doctrine, en extérieure, & en intérieure, dont je parlerai dans la suite. Ses Disciples ne manquerent pas de répandre une infinité de fables après sa mort: ils persuaderent sans peine à un Peuple simple & crédule, que leur Maître étoit né huit mille fois; qu'il avoit passé successivement en différens animaux, & qu'il avoit paru sous la figure de Singe, de Dragon, d'Eléphant, &c.

C'étoit apparemment à dessein d'établir le culte de cette fausse Divinité sous la figure d'une infinité de bêtes: aussi ces différentes bêtes, où, disoit-on, l'ame de *Fo* avoit passé, furent-elles adorées en plusieurs endroits. Le Peuple Chinois éleva de même plusieurs Temples à toutes sortes d'Idoles, & elles se multiplierent à l'infini dans tout l'Empire.

Parmi le grand nombre de Disciples que se fit ce Dieu chimérique, il s'en trouva un qui lui étoit plus cher que tous les autres, à qui il confia ses plus intimes secrets, & qu'il chargea plus particulierement d'étendre sa doctrine. On l'appelle *Moo kia ye*. Il lui ordonna de ne point s'amuser à appuyer ses dogmes de preuves, & de longs raisonnemens, mais de mettre simplement, à la tête des Ouvrages qu'il publieroit, ces paroles: *C'est ainsi que je l'ai appris.*

Ce même *Fo* parle dans un de ses Livres, d'un Maître encore plus ancien que lui, que les Chinois nomment *O mi to*, & que les Japonois par corruption de langage, ont nommé *Amida*. C'est dans le Royaume de Bengale que parût cet autre Monstre. Les Bonzes prétendent qu'il parvint à une si haute sainteté, & qu'il acquit tant de mérites, qu'il suffit maintenant de l'invoquer pour obtenir le pardon de tous ses crimes. C'est ce qui fait que l'on entend continuellement les Chinois de la Secte prononcer ces deux noms *O mi to*, *Fo*. Ils croyent que l'invocation de ces deux prétenduës Divinitez les purifient de telle sorte, qu'ils peuvent ensuite lâcher impunément la bride à toutes leurs passions; persuadez qu'il ne leur en coûtera qu'une invocation si facile, pour expier les crimes les plus énormes.

Les dernieres paroles de ce *Fo* mourant, donnerent naissance à une Secte particuliere d'Athées, qui s'éleva parmi quelques Bonzes: les autres Bonzes ayant de la peine à se dépoüiller des préjugez de leur éducation, p[illegible] dans les premieres erreurs [illegible] Maître leur avoit enseignées.

Il y en eut plusieurs qui [illegible]erent d'accorder les uns & les autres par la distinction des deux doctrines, l'une extérieure

térieure, & l'autre intérieure. La premiere, qui étoit à la portée du Peuple, préparoit les esprits à recevoir la seconde, qui ne convenoit qu'aux esprits plus élevez : & pour faire mieux comprendre leur pensée, ils se servoient de cet exemple.

La doctrine extérieure, disoient-ils, *est* par rapport à la doctrine intérieure, ce qu'est le cintre à l'égard de la voute qu'on bâtit. Cet assemblage de charpente n'est nécessaire que pour soutenir les pierres qui servent à construire la voute ; aussitôt qu'elle est achevée, la charpente devient inutile, & on la renverse. De même il n'est plus question de doctrine extérieure, dès qu'on a embrassé la doctrine intérieure.

Or voici quelle est la doctrine extérieure qui renferme les principes de la morale des Bonzes, & qu'ils ont grand soin de débiter. Ils disent qu'il y a une grande différence entre le bien & le mal ; qu'après la mort il y a des récompenses pour ceux qui ont pratiqué le bien, & des supplices, dont on punit ceux qui ont fait le mal ; qu'il y a des lieux destinez pour les ames des uns & des autres, où elles sont placées selon leur mérite ; que le Dieu *Fo* est né pour sauver les hommes, & remettre dans la voye du salut ceux qui s'en écartent ; que c'est lui qui expie leurs péchez, & qui leur procure une heureuse renaissance dans l'autre monde ; qu'il y a cinq préceptes à observer : le premier défend de tuer aucune créature vivante ; le second, de prendre le bien d'autrui ; le troisiéme, de se souiller par l'impureté ; le quatriéme, de mentir ; & le cinquiéme, de boire du vin.

Mais sur-tout il ne faut pas manquer de pratiquer certaines œuvres de miséricorde qu'ils préscrivent. Traitez-bien les Bonzes, disent-ils, & fournissez-leur tout ce qui est nécessaire à leur subsistance ; bâtissez-leur des Monasteres & des Temples, afin que par leurs prieres, & par les pénitences qu'ils s'imposent pour l'expiation de vos péchez, ils vous délivrent des peines ausquelles vous seriez sujets. Aux obséques de vos parens brûlez des papiers dorez & argentez, des habits & des étoffes de soye ; tout cela dans l'autre monde se change en or, en argent, en véritables habits. Par ce moyen vos parens défunts ne manqueront point des choses qui leur sont nécessaires, & ils ont de quoi se concilier les dix-huit gardiens des Enfers, qui, sans ce secours seroient inexorables, & leur feroient sentir tout le poids d'une rigueur inflexible. Que si vous négligez l'observation de ces Commandemens, songez qu'après votre mort vous serez en proye aux plus cruels tourmens, & que votre ame, par une longue suite de Metempsycoses, passera dans l'ame des plus vils animaux : vous renaîtrez sous la forme d'un mulet, d'un cheval, d'un chien, d'un rat, ou de quelque autre bête encore plus méprisable.

Il n'est pas aisé de dire jusqu'où va la crainte & l'effroi que ces chimeres jettent dans l'esprit crédule & superstitieux des Chinois. Une seule histoire le fera connoître : c'est le Pere le Comte qui la rapporte, comme étant arrivée à lui-même, lorsqu'il demeuroit dans la Province de *Chen si*.

« On m'appella, dit-il un jour, pour donner le Baptême à un malade : c'étoit un vieillard de soixante-dix ans, qui vivoit d'une petite pension, dont l'Empereur l'avoit gratifié. Dès que j'entrai en sa chambre : *Que je vous suis obligé, mon Pere*, me dit-il ; *vous m'allez délivrer de bien des peines.* Non-seulement, lui répondis-je, le Baptême délivre de l'Enfer, mais il conduit encore à une vie bienheureuse. Quel bonheur pour vous d'aller au Ciel jouir éternellement de Dieu ! *Je n'entens pas bien*, repartit le malade, *ce que vous me dites, & peut-être aussi ne me suis-je pas bien expliqué : vous sçavez, mon Pere, que je vis depuis long-tems des bienfaits de l'Empereur. Les Bonzes, parfaitement bien instruits de ce qui se passe en l'autre monde,*

m'assurent que par reconnoissance je serai obligé après ma mort de le servir, & qu'infailliblement mon ame passera dans l'un de ses chevaux de poste, pour porter dans les Provinces les dépêches de la Cour. C'est pour cela qu'ils m'exhortent à bien faire mon devoir, lorsque j'aurai pris ce nouvel état ; à ne point broncher, à ne point ruer, à ne point mordre, à ne blesser personne. Courez bien, me disent-ils, *mangez peu, soyez patient ; par-là vous attirerez la compassion des Dieux, qui souvent d'une bonne bête, font à la fin un homme de qualité, & un Mandarin considérable. Je vous avoue, mon Pere, que cette pensée me fait frémir, & je n'y songe jamais sans trembler : j'y songe néanmoins toutes les nuits, & il me semble quelquefois durant le sommeil que je suis déja sous le harnois, prêt à courir au premier coup de fouet du postillon. Je me réveille tout en eau, & à demi troublé, ne sçachant plus si je suis encore homme, ou si je suis devenu cheval. Mais, hélas ! que deviendrai-je, quand ce ne sera plus un songe ?* »

Voici donc, mon Pere, le parti que j'ai pris. On m'a dit que ceux de votre Religion ne sont point sujets à ces misères ; que les hommes y sont toujours hommes, & qu'ils se trouvent tels en l'autre monde, qu'ils étoient en celui-ci. Je vous supplie de me recevoir parmi vous. Je sçai bien que votre Religion est difficile à observer ; mais fût-elle encore plus rude, je suis prêt de l'embrasser ; & quoiqu'il m'en coûte, j'aime encore mieux être Chrétien que de devenir bête. Ce discours, & l'état présent du malade, me firent compassion ; mais faisant ensuite réflexion que Dieu se sert même de la simplicité & de l'ignorance, pour conduire les hommes à la vérité, je pris de-là occasion de le détromper de ses erreurs, & de le mettre dans la voye du salut. Je l'instruisis long-tems ; il crut enfin ; & j'eus la consolation de le voir mourir, non-seulement avec des sentimens plus raisonnables, mais encore avec toutes les marques d'un bon Chrétien. »

On voit que si les Chinois sont les dupes d'une doctrine aussi absurde & aussi ridicule, que celle de la Metempsycose ; les Bonzes, qui ont tant de zèle à la répandre, n'en retirent pas un petit avantage. Elle sert merveilleusement à toutes les fourberies qu'ils employent pour arracher des aumônes, & grossir leurs revenus : tirés de la lie du Peuple, & entretenus dès leur enfance dans une profession oisive, ils trouvent dans la Metempsycose de quoi autoriser les ruses & les artifices qu'ils mettent en œuvre, pour intéresser la libéralité des Peuples.

On en peut juger par le trait suivant. C'est le même Pere le Comte qui le rapporte.

« Deux de ces Bonzes, dit-il, voyant un jour dans la cour d'un riche Paysan deux ou trois gros canards, se prosternerent devant la porte, & se prirent à gémir & à pleurer amérement. La bonne femme, qui les apperçut de sa chambre, sortit pour apprendre le sujet de leur douleur. *Nous sçavons,* lui dirent-ils, *que les ames de nos peres ont passé dans le corps de ces animaux ; & la crainte où nous sommes, que vous ne les fassiez mourir, nous fera assurément mourir nous-mêmes de douleur. Il est vrai,* dit la Paysanne, *que nous avions résolu de les vendre : mais puisque ce sont vos peres, je vous promets de les conserver.* »

« Ce n'est pas ce que les Bonzes prétendoient. *Peut-être,* dirent-ils, *que votre mari n'aura pas la même charité ; & vous pouvez compter que nous perdrons la vie, s'il leur arrive quelque accident.* »

« Enfin après un long entretien, cette bonne Paysanne fut si touchée de leur douleur apparente, qu'elle leur donna les canards à nourrir durant quelque tems pour leur consolation. Ils les prirent avec rel[illegible]s être vingt fois prosternez [illegible] mais, dès le soir même ils e[illegible] festin à leur petite communau[illegible] nourrirent eux-mêmes. »

Au reste ces Bonzes sont répandus partout l'Empire. Ce sont des gens du Pa[illegible]

qu'on éleve dans ce métier dès leur plus tendre jeunesse. Ces scélerats, pour perpétuer leur Secte, achetent de jeunes enfans de sept à huit ans, dont ils font de petits Bonzes, qu'ils instruisent pendant quinze ou vingt ans pour leur succéder. Ils sont presque tous très-ignorans, & il y en a peu qui sçachent les principes de la doctrine de leur secte.

Tous les Bonzes ne sont pas également célebres. Il y en a, pour ainsi dire, de tout étage. Les uns ont l'emploi de quêter : les autres, en très-petit nombre, qui joignent à la connoissance des Livres [illegible] parler poliment, sont chargés de visiter les Lettrez, & de s'insinuer chez les Mandarins. Il y a parmi eux des vieillards vénérables, & sont ceux-là qui président aux assemblées des femmes. Ces assemblées ne sont néanmoins [illegible], & ne se pratiquent pas partout.

De plus, bien que les Bonzes n'ayent pas une Hiérarchie établie, ils ont cependant des Supérieurs qu'ils appellent *Ta ho chang*, c'est-à-dire, Grands Bonzes, & ce sont, parmi les élevés, ajoûtez beaucoup d'opinions que leur âge, leur extérieur grave & modeste, & leur hypocrisie leur a fait acquérir. On trouve parmi les Monasteres de ces Bonzes, mais souvent plus pauvres & moins fréquentés par le concours des Peuples.

Il y a dans chaque Province certaines Montagnes, où se trouvent des Temples d'Idoles, plus accrédités que tous les autres. On y va de très-loin en pelerinage à ces Temples. Ces Pélerins, dès qu'ils sont au bas de la Montagne, s'agenouillent, & se prosternent à chaque pas qu'ils font pour y monter. Ceux qui ne peuvent faire le pelerinage, chargent quelques-uns de leurs amis de leur acheter une grande feuille imprimée, & marquée d'un certain coin par les Bonzes. Au milieu de la feuille est la figure du Dieu *Fo*, en habit de *Fo*, & tout autour de la figure sont une infinité de petits cercles. Les dévots & les dévotes au Dieu *Fo*, ont pendu au col, ou autour du bras une sorte de Chapelet composé de cent grains médiocres, & de huit plus gros : à la tête se trouve un gros grain de la figure de ces petites [illegible] faites en forme de calebasse [illegible] en roulant ces grains entre leurs doigts, qu'ils prononcent ces paroles mystérieuses *O mi to Fo*, ausquelles eux-mêmes ne comprennent rien. Ils font de plus cent génuflexions, après quoi ils marquent d'un trait rouge un de ces cercles, dont la figure est toute couverte.

De tems en tems on invite les Bonzes à venir à la maison pour y faire des prieres, & pour sceller & authentiquer le nombre des cercles qui en ont été remplis. On les porte en pompe aux funérailles dans un petit coffre bien scellé par les Bonzes : c'est ce qu'ils appellent *Lou in*, c'est-à-dire, passe-port pour le voyage de cette vie en l'autre. Ce passeport ne se vend point, qu'il n'en coûte quelques taëls : mais, disent-ils, on ne doit point plaindre cette dépense, puisqu'on est assuré d'un voyage heureux.

Parmi ces Temples de faux Dieux, on en voit plusieurs de célébres par la beauté & la grandeur des Batimens, & par les figures bizarres des Idoles. Il y en a de si monstrueuses, que les pauvres Chinois en les voyant, se prosternent quelquefois incontinent à terre, & la battent du front à plusieurs reprises, tant ils sont saisis de frayeur.

Comme ces Bonzes n'ont d'autre vûe que d'amasser de l'argent, & que d'ailleurs, quelque réputation qu'ils se soient faite, ils ne sont qu'un amas de la canaille de l'Empire : ils sçavent à merveille l'art de tromper devant tout le monde. Ils affectent une douceur, une complaisance, une humilité, & une modestie, qui éblouit d'abord les Chinois, qui ne pénetrent pas plus avant, les prennent pour autant de saints, sur tout lorsqu'à cet extérieur ils joignent un jeûne rigoureux, qu'ils se relevent plu-

ſieurs fois la nuit pour adorer *Fo*, & qu'ils paroiſſent ſe ſacrifier en quelque ſorte [illegible] bien public.

[illegible] le deſſein de ſe faire un mérite [illegible] des Peuples, & de s'attirer une [illegible] qui excite leurs liberalitez, ils ſe [illegible] en ſpectacle par de rudes [illegible] qu'ils font dans les rues, & au milieu des Places publiques. Il y en a à qui on a attaché au col & aux pieds de groſſes chaînes longues de plus de trente pieds, qu'ils traînent dans les rues avec beaucoup de peine. Ils s'arrêtent aux portes de chaque maiſon. Vous voyez, diſent-ils, ce qu'il nous en coûte pour expier vos fautes; pouvez-vous ne pas nous accorder quelque légere aumône?

On en voit d'autres dans les carrefours & dans les lieux les plus fréquentez, qui ſe mettent en ſang, en ſe frappant la tête de toute leur force avec une groſſe pierre. Mais parmi ces ſortes de pénitences, il n'y en a guéres de plus ſurprenante que celle d'un jeune Bonze, dont le Pere le Comte fut témoin. Voici comme il la rapporte.

« Je rencontrai un jour au milieu » d'un Village un jeune Bonze débonnaire, doux, modeſte, & tout propre » à demander l'aumône, & à l'obtenir. » Il étoit debout dans une chaiſe bien » fermée, & hériſſée en dedans de lon» gues pointes de cloux fort preſſez les » uns auprès des autres, de maniere qu'il » ne lui étoit pas permis de s'appuyer ſans » ſe bleſſer. Deux hommes gagez le por» toient fort lentement dans les maiſons, » où il prioit les gens d'avoir compaſſion » de lui.

« *Je me ſuis*, diſoit-il, *enfermé dans cette » chaiſe pour le bien de vos ames, réſolu de » n'en ſortir jamais, juſqu'à ce que l'on ait » acheté tous ces cloux* (il y en avoit plus » de deux mille) *chaque clou vaut dix ſols; » mais il n'y en a aucun qui ne ſoit une ſource » de bénédictions dans vos maiſons. Si vous » en achetez, vous pratiquerez un acte de » vertu héroïque, & ce ſera une aumône » que vous donnerez, non aux Bonzes, à » qui vous pouvez d'ailleurs faire vos charitez, mais au Dieu* Fo, *à l'honneur du» quel nous bâtiſſons un Temple.* »

» Je paſſois alors par ce chemin: ce » Bonze me vit, & me fit, comme aux » autres, le même compliment. Je lui dis » qu'il étoit bien malheureux de ſe tour» menter ainſi inutilement en ce mon» de; & je lui conſeillai de ſortir de ſa » priſon, pour aller au Temple du vrai » Dieu ſe faire inſtruire des veritez cé» leſtes, & ſe ſoumettre à une pénitence » moins rude & plus ſalutaire.

» Il me répondit avec beaucoup de » douceur & de ſang froid, qu'il m'étoit » bien obligé de mes avis; mais qu'il me » le ſeroit encore davantage, ſi je vou» lois acheter une douzaine de ces cloux, » qui me porteroient aſſurément bon» heur dans mon voyage. »

« *Tenez*, dit-il, *en ſe tournant d'un côté, » prenez ceux ci; foi de Bonze, ce ſont les » meilleurs de ma chaiſe, parce qu'ils m'in» commodent plus que les autres, cependant » ils ſont tous de même prix.* Il proféra ces » paroles d'un air, & avec une action, » qui en toute autre occaſion m'auroit » fait rire; mais pour lors ſon aveugle» ment me faiſoit pitié, & je fus péné» tré de douleur à la vûë de ce miſérable » captif du Démon, qui ſouffroit plus » pour ſe perdre, qu'un Chrétien n'eſt » obligé de ſouffrir pour ſe ſauver. »

C'eſt le même motif de ſe procurer des aumônes, qui porte les Bonzes à ſe tranſporter à l'inſtant dans toutes les maiſons, où on les appelle, chez le pauvre comme chez le riche. Ils y vont en tel nombre qu'on le ſouhaite; ils y demeurent tant qu'on veut; & quand il y a quelque aſſemblée de [illegible] est rare, & ne ſe pratique [illegible] ci-deſſus, qu'en quelques [illegible] nent quelquefois avec eu[illegible] ze, qu'il diſtingue des [illegible] qu'il prend, par le reſp[illegible] Bonzes lui rendent, & par les habits de cerémonie, qui ne peuvent être por-

tez

tez que par des Bonzes de ſon rang.

Ces aſſemblées de Dames ſont d'un bon revenu pour ces Bonzes. Il y a dans chaque Ville pluſieurs ſociétez de dix, quinze, vingt femmes, plus ou moins. Elles ſont la plûpart de bonne famille & ſur l'âge, ou bien veuves, & ont par conſéquent quelque argent, dont elles peuvent diſpoſer. On les fait Superieures de la Communauté tour à tour, chacune pendant un an. C'eſt ordinairement chez la Supérieure, que ſe tiennent les aſſemblées : & afin que les choſes s'y paſſent dans l'ordre, toutes les autres contribuent une certaine ſomme d'argent pour la dépenſe commune.

Le jour qu'on tient l'aſſemblée, vient un Bonze déja ſur l'âge, qui y preſide, & qui entonne les Antiennes de *Fo.* Les dévotes entrent dans le Chœur ; & après qu'on a bien crié, *O mi to fo*, & bien battu de petits chaudrons, on ſe met à table, & l'on ſe régale : mais ce n'eſt-là que la cérémonie ordinaire.

Aux jours plus ſolemnels, on pare la maiſon de pluſieurs Idoles, que les Bonzes placent en cérémonie, & de pluſieurs peintures groteſques, qui repréſentent en cent façons les peines qu'on ſouffre dans l'Enfer. Les prieres & les feſtins durent ſept jours. Le grand Bonze eſt ſoutenu de pluſieurs autres Bonzes, qui fortifient le chœur.

Pendant ces ſept jours un des principaux ſoins eſt de préparer, & de conſacrer les treſors pour l'autre monde. Pour cela, on bâtit un corps de logis de papier peint & doré : c'eſt un ouvrage fort propre, & où il ne manque pas la moindre piéce d'une maiſon parfaite. On remplit ce petit Palais d'un grand nombre de boëtes de carton peintes & verniſſées : c'eſt dans ces boëtes que ſont les lingots d'or & d'argent, c'eſt-à-dire, de papier doré. Il y en a pluſieurs centaines qui ſervent à ſe rédimer des ſupplices terribles qu'*Yen vang*, c'eſt-à-dire, le Roy d'Enfer fait ſouffrir à ceux qui n'ont rien à lui donner. On en met à part une vingtaine, pour gagner les gens du Tribunal de ce Roy des ombres. Le reſte, auſſi-bien que la maiſon, c'eſt pour ſe loger, pour vivre, & pour acheter quelque Charge en l'autre vie. On ferme toutes ces petites boëtes avec des cadenas de papier : puis on ferme le logis, & l'on en garde ſoigneuſement les clefs.

Quand la perſonne, qui a fait tous ces frais, vient à mourir : on brûle le tout avec un grand ſerieux : puis on brûle les clefs de la maiſon & des petits coffres, afin qu'elle puiſſe les ouvrir, & en tirer ſon or & ſon argent, qui n'eſt plus alors de ſimple papier, mais qui s'eſt changé en argent fin, & en or excellent. *Yen vang* n'eſt point à l'épreuve de ce doux métal, rien n'eſt plus aiſé que de le corrompre.

Cette eſperance, jointe à tout cet exterieur, qui donne dans les yeux, fait une telle impreſſion ſur l'eſprit des pauvres Chinois, qu'il n'y a qu'un miracle extraordinaire de la grace qui puiſſe les détromper. Au reſte, cet exercice de Religion eſt parfaitement libre : on célebre ces ſortes de fêtes, quand la fantaiſie en prend ; & l'on n'a jamais que de bonnes paroles de tous ces Charlatans de Bonzes, qui vous promettent une longue vie, de grands honneurs pour vos enfans, l'abondance des biens en ce monde, & par deſſus tout un grand bonheur dans l'autre.

Telles ſont les extravagances, dont ces impoſteurs amuſent la crédulité des Peuples. Ils ſe ſont acquis tant d'autorité ſur les eſprits, qu'on voit par tout des Idoles que les aveugles Chinois invoquent ſans ceſſe, ſur-tout dans le tems de leurs maladies, lorſqu'ils entreprennent quelque voyage, ou lorſqu'ils ſe trouvent en péril.

Dans le voyage que le Pere de Fontaney fit de Siam à la Chine, ſur une ſomme Chinoiſe, il fut témoin de toutes leurs cérémonies, auſſi ridicules que ſu-

perstitieuses. Ils avoient, dit-il, à la pouppe de leur Vaisseau une petite Idole toute noire de la fumée d'une lampe, qui brûloit continuellement en son hon-[illegible] avant que de se mettre à table, [illegible] offroient les viandes préparées pour [illegible]s : deux fois le jour ils jettoient de petites gondoles de ce même papier, afin que s'occupant à renverser ces petits vaisseaux, elle épargnât le leur.

Que si nonobstant ces présens & ces offrandes, les flots de la mer venoient à être agitez extraordinairement par l'esprit, qui, selon eux, les gouverne. Ils mettoient au feu beaucoup de plumes, dont la fumée & la mauvaise odeur empestoient l'air; & ils prétendoient par-là conjurer la tempête, & écarter bien loin ce mauvais Demon. Mais ce fut à la vûë d'une Montagne, qu'on découvre en passant le Canal de la *Cochinchine*, & où l'on a bâti un Temple d'Idoles, qu'ils se surpasserent eux-mêmes dans leurs superstitions.

Aprés avoir offert des viandes, allumé des cierges, brûlé des parfums, jetté diverses figures de papier doré dans la mer, & s'être prosterné une infinité de fois; les Matelots préparerent un petit Vaisseau fait de planches, & long d'environ quatre pieds : il avoit ses mâts, ses cordages, ses voiles, & ses banderoles, sa boussole, son gouvernail, sa chaloupe, son canon, ses vivres, ses marchandises, & même son livre de compte. On avoit disposé à la pouppe, à la prouë, & sur les cordages, autant de petites figures de papier peint, qu'il y avoit d'hommes sur le Vaisseau. On posa cette machine sur un brancard, on la leva avec cérémonie, on la promena par le Vaisseau au bruit d'un tambour & d'un bassin d'airain. Un Matelot habillé en Bonze, conduisoit la marche, & s'escrimoit d'un long bâton, en poussant de grands cris. Enfin elle fut descenduë lentement dans la mer, & on la suivit des yeux, aussi loin qu'il fut possible. Ce prétendu Bonze monta sur la Dunette, où il continua ses acclamations, en lui souhaittant un heureux voyage.

Comme il y a des assemblées de femme où président les Bonzes, il y a aussi des assemblées d'hommes qu'on appelle les *Jeûneurs*, *Tchang tchai*. Chaque assemblée a son Supérieur, qui est comme le Maître des autres, & qui a sous lui bon nombre de Disciples qu'on appelle *Tou ti*. Ils lui donnent le nom de *Ssée fou*, qui veut dire *Docteur pere*.

Lorsqu'on a de l'industrie, ou qu'on s'est fait quelque réputation, on parvient aisément à cette Charge. On conserve dans une famille quelque vieux Livre écrit à la main, qui a passé de pere en fils depuis plusieurs années. Ce Livre est rempli de prieres impies que personne n'entend; il n'y a que le Chef de la Famille qui sçache les réciter. Quelquefois ces prieres sont suivies d'effets surprenans; il n'en faut pas davantage pour élever un homme à la qualité de *Ssée fou*, & pour lui gagner quantité de Disciples.

Les jours que doit se tenir l'assemblée, tous les Disciples sont avertis de s'y rendre, & nul n'oseroit y manquer. Le Supérieur est assis dans le fond de la Salle & au milieu; chacun vient se prosterner devant lui, & va ensuite se ranger modestement à droite & à gauche sur deux lignes. Quand le tems est venu, on récite ces prieres secrettes & impies, & l'on finit par se mettre à table, & se plonger dans la débauche : car ce sont de plaisans jeûneurs, que les jeûneurs de la Chine. A la vérité ils s'interdisent pour toute la vie l'usage de la viande, du poisson, du vin, des oignons, de l'ail, & de tout ce qui échauffe; mais ils sçavent bien s'en dédommager par d'autres mets qu'ils se procurent, & surtout par la liberté qu'ils ont de manger autant de fois qu'ils veulent, & toutes les heures du jour.

Il ne faut pas croire non plus que cette sorte d'abstinence, coûte beaucoup à un Chinois : on en voit une infinité qui, sans être Jeûneurs de profession,

ſe contentent de ris & d'herbes pour leur nourriture, faute d'avoir de quoi acheter de la viande. On ne doit pas de même s'étonner que ceux de cette Secte ſoient ſi fort attachez à cette abſtinence, que rien ne puiſſe la leur faire rompre. C'eſt pour eux un metier facile, dont ils retirent d'aſſez bons revenus.

Quand on eſt une fois parvenu au degré de *Ssëë fou*, & qu'on a ſçû ſe faire un grand nombre de Diſciples; le tribut que chaque Diſciple eſt obligé de payer aux jours qu'on s'aſſemble, monte dans une année à une ſomme aſſez conſidérable : outre que le metier de jeûneur eſt un excellent vernis qu'on paſſe ſur tous les déſordres d'une vie infame & libertine, & qu'on ſe met dans une réputation de ſainteté, qui s'acquiert à très-peu de frais.

Enfin il n'y a point de ſtratagêmes, ni de ridicules inventions, auſquelles ces Miniſtres de Satan n'ayent recours, pour maintenir leurs dévots & dévotes dans l'attachement qu'ils ont au culte du Dieu *Fo*, & pour les aliéner des Prédicateurs de l'Evangile. Tantôt ils leur font accroire que ces Européans, qui ſe ſont introduits depuis plus d'un ſiécle dans l'Empire, ne cherchent qu'à ſe fortifier par le nombre de leurs Diſciples, pour exécuter des deſſeins pernicieux à l'Etat; qu'ils ſe font des Diſciples à force d'argent; & que l'argent ne leur manque pas, parce qu'ils ont le ſecret de le contrefaire; tantôt qu'ils arrachent les yeux de leurs Diſciples, pour en faire des lunettes & obſerver les Aſtres; d'autre fois que leur deſſein, en venant à la Chine, eſt de faire des recruës d'ames, dont il y a diſette en Europe; que quand on meurt, après s'être une fois livré à eux, on ne peut plus leur échapper; & que par le moyen de certains ſorts qu'ils jettent ſur les ames, ils les forcent de paſſer en Europe. Voyez, ajoûtent-ils, à quoi l'on s'expoſe.

Ces extravagances débitées avec une certaine confiance, & avec un ton d'autorité, ne laiſſent pas d'impoſer à des eſprits crédules. Cependant il faut avoüer qu'elles ne font pas beaucoup d'impreſſion ſur les honnêtes gens : quelque apparence de pieté qu'affectent les Bonzes, on connoît leur vie, & on ſçait que la plûpart d'entr'eux ſont perdus de débauches : ils n'ont pas même beaucoup d'accès auprès d'un certain Peuple, qui ne penſe qu'à vivre, & dont toute la Religion ne conſiſte qu'en des ſuperſtitions biſarres, que chacun ſe forme à ſa fantaiſie.

Quoiqu'il en ſoit, ce n'eſt encore juſqu'ici que la doctrine extérieure de *Fo*, enſeignée par les Bonzes, & ajuſtée aux ruſes & aux artifices qui leur ſervent à tromper la crédulité des Peuples. Il n'eſt pas donné à tout le monde d'entrer dans les myſteres de la doctrine intérieure; le Peuple groſſier, & le commun des Bonzes n'en eſt pas capable. Il faut, pour y être initié, avoir un eſprit ſublime, & propre à acquerir la plus haute perfection.

Cette doctrine intérieure eſt celle que *Fo enſeigna* dans les derniers inſtans de ſa vie, & que ſes Diſciples, en qui il avoit le plus de confiance, ont pris ſoin d'expliquer & de répandre. Il ne faut qu'expoſer ce ridicule ſyſtême, pour faire connoître juſqu'à quel excès de folie & d'extravagance peut conduire la biſarrerie de l'eſprit humain.

Voici donc quelle eſt cette doctrine, que les Maîtres de la Secte prétendent être la ſeule qui ſoit véritable & ſolide. Ils enſeignent que le principe & la fin de toutes choſes, c'eſt le vuide, ou le néant; que c'eſt du néant que nos premiers parens ont tiré leur origine, & que c'eſt au néant qu'ils ſont retournez après leur mort; que le vuide eſt ce qui conſtituë notre Etre & notre ſubſtance; que c'eſt de ce néant, & du mélange des élémens que ſont ſorties toutes les productions, & qu'elles y retournent dans la ſuite; que tous les Etres ne différent les uns des autres, que par leurs figures & leurs qualitez; de même, qu'il

n'y a que les qualitez diverses qui mettent de la différence entre la neige, la glace, & la grêle; de même encore que du même métal on fait un homme, un lion, ou quelqu'autre animal; & qu'après ayant fait fondre tous ces Etres, ils perdent aussi-tôt leurs figures & leurs qualitez, & ne sont plus qu'une même substance.

Ainsi, disent-ils, tous les Etres, soit animez, soit inanimez, quoique différens par leurs qualitez & leurs figures, ne sont tous qu'une même chose, indistincte du même principe; ce principe est quelque chose d'admirable; il est très-pur, exemt de toute altération, très-subtil, très-simple, &, par sa simplicité, la perfection de tous les Etres; enfin il est très-parfait, & dans un continuel repos, sans avoir ni vertu, ni puissance, ni intelligence: bien plus, son essence consiste à être sans intelligence, sans action, sans desirs; pour vivre heureux, il faut s'efforcer par de continuelles méditations, & par de fréquentes victoires remportées sur soi-même, de devenir semblable à ce principe, & pour cela s'accoûtumer à ne faire rien, à ne vouloir rien, à ne sentir rien, à ne penser à rien; il n'est plus question de vices ou de vertus, de peines ou de récompenses, de providence & d'immortalité des ames; toute la sainteté consiste à cesser d'être, & à se confondre avec le néant; plus on approche de la nature de la pierre ou d'un tronc d'arbre, plus on se perfectionne; enfin c'est dans l'indolence & l'inaction, dans la cessation de tous desirs, dans la privation des mouvemens du corps, dans l'anéantissement de toutes les facultez de l'ame, & dans la suspension générale de tous sentimens, que consiste la vertu & le bonheur; quand un homme est une fois parvenu à ce bienheureux état, il n'y a plus pour lui de vicissitude & de transmigration, il n'a plus d'avenir à craindre, parce qu'à proprement parler, il n'est rien, ou s'il est quelque chose, il est heureux, &, pour tout dire en un mot, il est parfaitement semblable au Dieu *Fo.*

Cette doctrine ne laissa pas de trouver des partisans, même à la Cour, où quelques Grands l'embrasserent. L'Empereur *Kao tsong* en fut si fort entêté, qu'il remit le gouvernement de l'Empire à son fils adoptif, pour se livrer entierement à ces folles & stupides méditations.

Cependant la plûpart des Lettrez s'éleverent contre cette Secte de faux contemplatifs, & entr'autres un *Colao* célébre, nommé *Pori guei*, zêlé Disciple de Confucius: ils la combattirent de toutes leurs forces, en faisant voir que cette apathie, ou plûtôt cette monstrueuse stupidité qu'on s'efforce d'acquérir, en ne faisant rien, en ne pensant à rien, est le renversement de la morale, & de la société civile; que l'homme n'est élevé au dessus des autres Etres, que parce qu'il pense, qu'il raisonne, qu'il s'applique à connoître la vertu, & à la pratiquer; que d'aspirer à cette folle inaction, c'est renoncer aux devoirs les plus essentiels, c'est anéantir les rapports nécessaires, qui sont entre le pere & les enfans, le mari & la femme, le Prince & ses sujets; qu'enfin si cette doctrine étoit suivie, elle réduiroit tous les membres de l'état à une condition beaucoup inférieure à celle des bêtes.

C'est ainsi que la Chine se vit en proye à toutes sortes d'opinions ridicules & extravagantes. Quoique les Lettrez combattent ces diverses Sectes, qu'ils les traittent même d'Heresies, qu'ils ayent fait naître plusieurs fois à la Cour la pensée de les abolir dans toute l'étenduë de l'Empire; on les a toûjours tolerées jusqu'ici, soit par la crainte d'exciter des troubles parmi le Peuple, qui est fort entêté de ces Idées, soit qu'elles ayent des protecteurs secrets parmi les Sçavans, dont plusieurs, qui ont été tirez de la lie du Peuple, ont de la peine à se déprendre des superstitions, dans lesquelles ils sont nez, & qu'ils ont succées avec le lait. On se contente

tente de les condamner en général comme des Hérésies ; & c'est ce qui se pratique tous les ans à *Peking*.

C'est cet amas monstrueux de superstitions, de Magie, d'Idolâtrie, & d'Athéisme, qui ayant infecté de bonne heure l'esprit de plusieurs Lettrez a enfanté parmi eux une Secte, qui tient lieu de Religion ou de Philosophie ; car on ne sçait pas bien ce qu'on en doit penser, & il est à croire qu'ils ne le sçavent pas eux-mêmes.

De la Secte de quelques Lettrez de ces derniers tems.

LES Docteurs modernes, Auteurs d'une nouvelle doctrine, par laquelle ils prétendent éclaircir ce qu'il y avoit d'obscur dans les anciens Livres, parurent sous le regne de la dix-neuviéme Famille des *Song*, plus de mille ans après que l'Idolâtrie eut pénétré dans la Chine. Les troubles que les différentes Sectes & les guerres causérent dans l'Empire, en bannirent tout-à-fait l'amour des sciences, & y introduisirent l'ignorance & la corruption des mœurs, qui y régnérent pendant plusieurs siécles.

Il se trouva alors peu de Docteurs capables de réveiller les esprits d'un assoupissement si général. Mais le goût que la Famille Impériale des *Song* prit pour les Livres anciens, & l'estime qu'elle fit des gens habiles, inspirérent peu à peu de l'émulation pour les Lettres. On vit s'élever parmi les premiers Mandarins, des hommes de mérite & d'esprit, qui entreprirent de commenter non-seulement les anciens Livres Canoniques, mais encore les interprétations de ces Livres faites par Confucius, par Mencius son Disciple, & par d'autres célébres Ecrivains.

Ce fut en l'année 1070 depuis la Naissance de Jesus-Christ, qu'on vit paroître ces Interprétes, qui se firent une grande réputation. Les plus célébres furent *Tchu tse*, & *Tching tse*, qui publiérent leurs Ouvrages sous le regne du sixiéme Prince de la Famille des *Song*. *Tchu hi* se distingua tellement des autres par sa capacité, qu'on l'honora du nom de Prince des Lettrez. Quoique ces Auteurs fussent en réputation il y a cinq ou six cens ans, on ne fait pas difficulté de les regarder comme des Auteurs modernes, sur-tout quand on les compare aux anciens Interprétes, qui les précédérent de quinze siécles.

Enfin vers l'an 1400 de Jesus-Christ l'Empereur *Yong lo*, troisiéme Prince de la vingt-uniéme Famille de *Ta ming*, choisit quarante-deux Docteurs les plus habiles, auxquels il ordonna de faire un corps de doctrine, qui pût être suivi des Sçavans, & de s'attacher sur-tout aux Commentaires de *Tchou tse*, & de *Tching tse*, qui fleurissoient sous la Race des *Song*.

Ces Mandarins s'appliquérent à cet ouvrage, & outre l'interprétation qu'ils firent des Livres Canoniques, & des Ouvrages de *Confucius* & de *Mencius*, ils en composérent un autre, qui contenoit vingt Volumes, & qu'ils intitulérent *Sing li ta tsuen*, c'est-à-dire, *de la Nature, ou de la Philosophie naturelle.* Ils suivirent, comme on le leur avoit prescrit, la doctrine de ces deux Ecrivains, qui n'avoient que trois siécles d'antiquité : & pour ne pas paroître abandonner le sens & la doctrine des anciens Livres si respectez dans tout l'Empire, ils cachérent, par de fausses interprétations, & en leur donnant des sens forcez, de les amener à leurs idées particuliéres.

L'autorité de l'Empereur, la réputation de ces Mandarins choisis, & les ingénieux détours, les maniéres nouvelles qu'ils

traittoient d'une maniere propre à piquer la curiosité, le soin qu'ils eurent de vanter leur intelligence dans le vrai sens des anciens Livres : tout cela donna du crédit à leurs Ouvrages, & plusieurs Lettrés s'y laisserent surprendre.

Ces nouveaux Docteurs prétendirent que leur doctrine étoit fondée sur celle de l'*Y king*, le plus ancien des Livres Chinois, dont nous avons déja parlé : mais ils s'expliquerent d'une maniere obscure, remplie d'équivoques & de contradictions, se servant d'expressions propres à persuader qu'ils n'avoient garde d'abandonner l'ancienne doctrine, & se faisant réellement une doctrine nouvelle, parlant en apparence, comme les anciens, de l'objet du culte primitif, & donnant à ces paroles un sens impie, qui détruisoit toute sorte de culte. Voici leur systême, qu'il n'est pas aisé de débrouiller, & que vrai-semblablement ceux qui l'ont inventé, n'entendent guéres eux-mêmes.

Ils donnerent au Principe de toutes choses le nom de *Tai ki*, & comme ce nom, de l'aveu même de [illegible], qu'ils suivent dans leur systême, n'a jamais été connu, ni de *Fo hi* Auteur de l'*Y king*, & Fondateur de la Monarchie, ni de *Ven vang*, & de *Tcheou kong* son fils les interprétes, qui ne sont venus que dix-sept cens ans après *Fo hi*, selon l'opinion de plusieurs Chinois, ils s'appuyent de l'autorité de Confucius.

Cependant, selon le Pere Couplet, très-versé dans l'intelligence des Livres Chinois, ce Prince des Philosophes, n'en a parlé qu'une seule fois, & encore n'est-ce que dans un court Appendice, qu'il a mis au bout du Livre, qui contient les interprétations de l'*Y king*, & où il dit, *que la transmutation contient le* Tai ki, *& que celui-ci produit deux qualitez, le parfait & l'imparfait : que ces deux qualitez produisent quatre images, & que ces quatre images produisent huit figures.*

A la réserve de ce seul texte, il n'est parlé nulle part du *Tai ki*, ni dans les cinq Livres Canoniques appellez *Ou king* (a), ni dans les quatre Livres de Confucius & de Mencius. Aussi les quarante-deux Docteurs disent-ils, qu'ils sont redevables aux deux Interprêtes qui ont écrit sous la Famille des *Song*, d'avoir découvert cette doctrine profonde & cachée, qui avoit été ignorée de toute l'antiquité.

Quoiqu'ils disent que ce *Tai ki* est un je ne sçai quoi, qu'il n'est pas possible d'expliquer, qui est séparé des imperfections de la matiere, & auquel on ne peut pas donner de nom qui lui convienne ; ils s'efforcent néanmoins d'en donner quelque idée, qui puisse autoriser leur sentiment : & comme ces deux mots *Tai ki* signifient grand Pole, ou grand faite : ils disent qu'il est, par rapport à tous les Etres, ce qu'est le faite par rapport à un Edifice ; qu'il sert à unir ensemble, & à conserver toutes les parties de l'*Univers*, de même que le faite assemble & soutient toutes les parties qui composent le toit d'un Edifice.

Ailleurs ils le comparent à la racine de l'arbre, & à l'essieu d'un chariot : ils l'appellent le pivot, sur lequel tout roule ; la base, la colomne, & le fondement de toutes choses. Ce n'est pas, disent-ils, un Etre chimérique, qui soit semblable aux vuides de la Secte des Bonzes : c'est un Etre réel, qui existe véritablement ; c'est ce qu'on conçoit qui existe avant toutes choses, & qui n'est pas distingué des choses avant lesquelles il existe, qui est une même chose avec le parfait & l'imparfait, le Ciel, la Terre, & les cinq Elemens, en sorte que chaque chose peut être appellée à sa maniere *Tai ki*.

Ils disent encore, qu'on doit le concevoir comme quelque chose [illegible]obile, & qui est en repos : l[illegible] se meut, il produit l'*Yang*, qui [illegible] maniere parfaite, subtile, agissante, & dans un continuel mouvement : lorsqu'il se repose, il produit l'*Yn*, qui est une ma-

(a) *Ou*, signifie cinq. *King* est pris pour Livre Canonique.

tiere grossiere, imparfaite, & sans mouvement. C'est à peu près comme un homme qui se tient en repos lorsqu'il médite profondément sur quelque matiere, & qui passe du repos au mouvement, lorsqu'il explique ce qu'il a médité. C'est du mélange de ces deux manieres que naissent les cinq Elémens, qui, par leur union & leur temperament, font la nature particuliere, & la difference de tous les corps. De-là viennent les vicissitudes continuelles des parties de l'Univers, le mouvement des Astres, le repos de la Terre, la fécondité ou la stérilité des campagnes. Ils ajoûtent que cette matiere, ou plûtôt cette vertu repandue dans la matiere, produit, arrange, & conserve toutes les parties de l'Univers, qu'elle en fait tous les changemens, & qu'elle est néanmoins aveugle dans ses operations les plus regulieres.

Cependant rien n'est plus surprenant que de lire les perfections que ces Commentateurs modernes attribuent à leur *Tai ki* : ils lui donnent une étendue & une grandeur sans bornes : c'est, disent-ils, un principe très-pur & très-parfait, qui n'a ni commencement ni fin : c'est l'idée, le modéle, & la source de toutes choses : c'est l'essence de tous les Etres. En dans d'autres endroits, ils le regardent comme quelque chose de vivant & d'animé ; ils lui donnent le nom d'ame & d'esprit ; ils en expliquent même d'une maniere à faire croire qu'ils le regarderoient comme la premiere intelligence qui a produit toutes choses, s'ils s'accordoient avec eux-mêmes, & si à force de vouloir concilier le sens des anciens Livres avec leur systême, ils ne tomboient pas dans les plus manifestes contradictions. Aussi est-ce la lecture de quelques endroits de leurs Ouvrages, qui a porté des Chinois à élever des Temples en l'honneur de *Tai ki*.

Ce qu'ils appellent *Tai ki*, ils lui donnent aussi le nom de *Li* : c'est, disent-ils ce qui joint à la matiere, compose tous les corps naturels ; ce qui donne à chaque chose tel être en particulier qu'elle a, & qui la rend differente de tous les autres Etres ; & voici comme ils raisonnent : Vous faites d'un morceau de bois un siége, ou une table ; le *Li*, c'est ce qui donne au bois la forme de siége ou de table : coupez ce siége en plusieurs morceaux, brisez cette table ; le *Li* de l'un & de l'autre ne subsiste plus.

Ils raisonnent de même en ce qui concerne la Morale : ils appellent *Li*, ce qui établit le rapport des devoirs réciproques entre le Prince & le sujet, le pere & le fils, le mari & la femme : ils donnent pareillement le nom de *Li* à l'ame, en tant qu'elle informe le corps ; & dès qu'elle cesse de l'informer, ce *Li* se détruit à sa maniere ; de même à peu près, disent-ils, que l'eau changée en glace, quand la chaleur est assez forte pour la dissoudre, perd le *Li* qui la faisoit glace, & elle reprend sa premiere fluidité & son être naturel.

Enfin après avoir bien disputé sur le *Tai ki* & sur le *Li*, d'une maniere fort entortillée, & assez peu intelligible, ils tombent necessairement dans l'Atheïsme, en ce qu'ils excluent toute cause efficiente, surnaturelle, & qu'ils n'admettent d'autre principe, qu'une vertu inanimée & unie à la matiere à laquelle ils donnent le nom de *Li*, ou de *Tai ki*.

Mais où ils se trouvent le plus embarrassés, c'est lorsqu'ils veulent éluder le grand nombre de textes clairs des Livres anciens, où il est parlé des esprits, de la justice, de la providence d'un Etre suprême, & de la connoissance qu'il a de ce qui se passe de plus secret dans les cœurs, & qu'ils tâchent de l'ajuster à leur maniere de penser toute charnelle : c'est alors qu'ils se jettent en de nouvelles contradictions, & qu'ils détruisent dans un endroit, ce qu'ils établissent comme certain dans un autre. En voici des exemples.

Ils enseignent clairement, que par l'empire que l'ame a sur les mouvemens

& ſur ſes affections, elle peut parvenir à la connoiſſance de cette ame ſuprême, de cette intelligence qui gouverne ſouverainement toutes choſes : que de même, à la vûë de cette maniere admirable, dont les Etres ſe perpetuent, en ſorte que chaque Etre produit toûjours & conſtamment ſon ſemblable; on prouve évidemment qu'il y a une grande intelligence, qui conſerve, qui gouverne toutes choſes, & qui les conduit à leurs fins de la maniere la plus convenable. Ils en viennent juſqu'à nier que ce ſoit quelque choſe d'inanimé & de matériel : ils aſſurent même que c'eſt un Eſprit, qu'il eſt indépendant, qu'il renferme la bonté de tous les Etres, & qu'il donne l'être à tout ce qui ſubſiſte.

Il n'eſt pas étonnant que ces Commentateurs modernes ſe donnent vainement la torture, pour accorder leurs opinions avec la doctrine des anciens Livres; puiſque les principes qu'ils admettent, ne ſe trouvent nulle part dans l'antiquité Chinoiſe.

J'ai déja dit que leur *Tai ki* ne ſe trouve ni dans l'*Y king*, qui ne conſiſte que dans une Table de ſoixante quatre figures, compoſées de trois cens quatre-vingt-quatre lignes entieres ou briſées; ni dans les Interprêtes, qui sont venus dix-ſept cens ans après *Fo hi*; ni dans le *Chu king*, & les autres Livres Claſſiques: il ne ſe trouve qu'une ſeule fois dans un court Appendice que Confucius a ajoûté à ſes Interprétations de l'*Y king*. On ne parle auſſi nulle part du *Li*, dans le ſens que ces nouveaux Commentateurs lui donnent.

C'eſt donc environ trois mille ans après *Fo hi*, Fondateur de la Monarchie Chinoiſe, qu'on a vû éclorre le fameux *Tai ki*, & ſeize cens ans après Confucius, qui n'en a parlé qu'une ſeule fois; & encore les plus habiles Interprêtes aſſûrent-ils, que ce Philoſophe n'entendoit autre choſe par ce mot, que la matiere premiere.

On ne peut néanmoins diſconvenir que ces Commentateurs n'ayent rendu ſervice à l'Empire, en réveillant le goût pour les anciens Livres : mais ils ont nui infiniment à un grand nombre de Lettrez médiocres & peu habiles, qui s'attachant moins à approfondir le texte de ces précieux monumens, qu'à ſe remplir l'eſprit de la doctrine inſinuée dans les nouveaux Commentaires, paroiſſent avoir donné dans une eſpece d'Atheiſme, auquel ils ne ſe ſentoient déja que trop portez, & par la dépravation de leurs mœurs, & par les ſuperſtitions dont ils avoient été imbus dès leur enfance.

Cependant, ſi l'on en croit le témoignage d'une foule de Miſſionnaires, qui ont paſſé la plus grande partie de leur vie dans l'Empire, & qui s'y sont rendus très-habiles dans la Science Chinoiſe, par une conſtante étude des Livres, & par leur commerce avec les principaux Lettrez, ſi l'on en croit, dis-je, ce témoignage, comme il paroît raiſonnable, & comme en qualité d'Hiſtorien, je ne puis me diſpenſer de le rapporter; les vrais Sçavans n'ont pas donné dans ces folles idées : ſans s'arrêter à la gloſe & aux interprétations des Commentateurs récens, ils ne s'en tiennent qu'au pur texte, ſelon cette maxime ſi commune parmi eux : *Attachez-vous au texte, & laiſſez-là le Commentaire* : Sin king pou ſin tchuen.

En effet, c'eſt à ce texte, & non à ſa gloſe que tout Lettré a droit d'en appeller : c'eſt dans ce texte que la doctrine Chinoiſe eſt marquée & fixée; & tout ce que peuvent avancer les Gloſſateurs modernes, eſt ſans autorité, dès qu'on fait voir qu'il eſt peu conforme au texte des Livres Claſſiques. Ces vrais Sçavans, uniquement attachez au [illegible] des Livres Claſſiques, ont la [illegible] du premier Etre, que les anci[illegible], & entendent comme eux, [illegible] de *Chang ti* & de *Tien*, no[illegible] Ciel viſible & matériel, ou une [illegible] inanimée & deſtituée d'intelligence; mais le

le premier Etre, l'Auteur & le Principe de tous les Etres, le suprême Seigneur, qui dispose de tout, qui gouverne tout, qui perce dans le secret des cœurs, à qui rien n'est caché, qui punit le vice, & récompense la vertu, qui éleve & abaisse ceux qu'il lui plaît, qu'on doit honorer par la pratique de la vertu, &c.

Aussi rien n'est-il plus fréquent que d'entendre ces Lettrez se plaindre que l'innocence, la candeur, & la simplicité des premiers siécles, est entierement oubliée; que les Sçavans négligent les anciens monumens; que plusieurs ne sont Disciples de Confucius que de nom; & qu'ils n'ont d'autre but, que de parvenir aux Charges & aux Dignitez, & de se faire de la réputation, en eblouïssant les simples par une vaine éloquence.

Néanmoins, comme on voyoit des Lettrez, qui, en suivant les Commentateurs modernes, & voulant tout expliquer par les causes naturelles, donnoient dans l'Athéïsme, & ne reconnoissoient pour premier principe, qu'une vertu celeste, aveugle, & matérielle; des Missionnaires venus récemment à la Chine, furent portez à croire que c'étoit-là l'opinion commune des Sçavans: ils convinrent pourtant que si l'Empereur prononçoit sur la véritable signification du *Tien*, & du *Chang ti*, en déclarant qu'il entend par ces mots, le Seigneur du Ciel, & non pas le Ciel matériel; leurs doutes se dissiperoient, & qu'ils ne feroient pas l'injustice aux Sçavans de ce grand Empire, de les regarder tous comme de vrais Athées. *Il faut absolument que l'Empereur parle*, disoit l'un d'eux *; *il faut que l'Empereur s'explique.* Ils sçavoient que le feu Empereur *Cang hi* étoit très-versé dans l'intelligence des Livres Chinois; que c'est à lui, comme Empereur, d'examiner les Docteurs; qu'il est le Chef de la Religion & de la doctrine des Lettrez; que c'est lui qui juge souverainement du véritable sens des Loix, des cérémonies, & des coûtumes, en qualité de Pontife, de Législateur, & de Maître de l'Empire.

*M. Maigrot.

On prit donc le parti en l'année 1700. de consulter ce Prince, avec les ménagemens convenables, pour ne lui pas laisser entrevoir à quel dessein on lui demandoit cette explication. Il déclara par un Edit, qui fut conservé dans les Archives, inséré* dans les Gazettes publiques, & répandu dans tout l'Empire, que ce n'est pas au Ciel visible & matériel qu'on offre des sacrifices, mais seulement au Seigneur & à l'Auteur du Ciel, de la Terre, & de toutes choses; & que c'est par cette raison que la Tablette, devant laquelle on offre ces sacrifices, porte cette inscription: *Au Chang ti*, c'est-à-dire, *au souverain Seigneur*; que c'est par respect, qu'on n'ose pas l'appeller par son propre nom; & qu'on a coûtume de l'invoquer sous le nom de Ciel suprême, de Ciel bienfaisant, de Ciel universel; de la même maniere que quand on parle avec respect de l'Empereur, on ne l'appelle pas par son nom, mais on dit *les dégrez de son Trône*, *la Cour suprême de son Palais* *; que ces noms, quoique différens, si l'on regarde les termes, sont cependant les mêmes, si l'on regarde leur signification. Dans une autre occasion, parlant en public, il assura que les habiles Chinois disoient comme lui, que le principe de toutes choses est appellé *Tien*, Ciel, en stile noble & figuré; de même que l'Empereur est appellé *Tchao ting* du nom de son Palais, qui est le lieu où brille davantage la Majesté Impériale.

On consulta de même des Princes, des Grands de l'Empire, des premiers Mandarins, & des principaux Lettrez, & entr'autres le Premier Président de l'Académie Impériale, laquelle est composée des Docteurs les plus célebres, qui sont proprement les gens de Lettres de l'Empereur. Tous parurent surpris qu'il y eut des Sçavans en Europe qui pussent

* On donne souvent au Gouverneur le nom de la Ville qu'il gouverne *Fou*, *Tcheou*, *Hien*.

croire que les Lettrez de la Chine honoraſſent un Etre inanimé & ſans vie, tel que le Ciel viſible & materiel : & tous declarerent qu'en invoquant le *Tien* ou le *Chang ti*, ils invoquoient le ſuprême Seigneur du Ciel, l'Auteur & le Principe de toutes choſes, le diſpenſateur de tous les biens, qui voit tout, qui connoît tout, & dont la ſageſſe & la providence gouverne cet Univers. Quoi, s'écrioient quelques-uns d'eux, nous jugeons que chaque Famille doit avoir un Chef, chaque Ville un Gouverneur, chaque Province un Viceroy, tout l'Empire un Maître indépendant & abſolu ? Et nous pourrions douter qu'il y eût une premiere Intelligence, un Etre ſuprême, un ſouverain Seigneur de l'Univers, qui le gouverne avec ſageſſe & avec juſtice ? N'eſt-ce pas ce que nos anciens Livres nous enſeignent ? N'eſt-ce pas ce que nous avons appris de nos premiers Sages ?

On peut connoître les ſentimens du même Empereur par les trois Inſcriptions ſuivantes, qu'il écrivit de ſa propre main, & qu'il donna aux Peres Jéſuites de *Peking*, pour la nouvelle Egliſe.

萬有眞元

AU VRAI PRINCIPE DE TOUTES CHOSES.

無始無終先作形聲眞主宰

Il n'a point eu de commencement, & il n'aura point de fin : il a produit toutes choſes dès le commencement : c'eſt lui qui les gouverne, & qui en eſt le véritable Seigneur.

宣仁宣義聿昭拯濟大權衡

Il eſt infiniment bon, & infiniment juſte ; il éclaire, il ſoutient, il regle tout avec une ſuprême autorité, & avec une ſouveraine juſtice.

qu'ils avoient élevée vers la porte de *Chun tche muen*. Dès l'année 1705. il voulut contribuer à la construction de cette Eglise, & pour cela il leur fit présent de dix mille onces d'argent. Les caracteres de l'Inscription du frontispice ont deux pieds * & demi Chinois de hauteur : les caracteres des Inscriptions de chaque colomne ont près d'un pied Chinois de hauteur. Il paroît que *Yong tching*, qui a succédé à l'Empereur *Cang hi* son pere, a la même idée du *Tien*, que son prédécesseur, & les Sçavans de son Empire : on en peut juger par la maniere dont il en parle dans un Edit public. Voici à quelle occasion il fut donné.

Ce Prince très-attentif aux besoins de ses Peuples, fut informé que la sécheresse menaçoit une de ses Provinces d'une stérilité générale. Aussi-tôt il s'enferma dans son Palais, il jeûna, il pria jusqu'à ce qu'il eût appris que la pluye y étoit tombée en abondance ; après quoi il porta l'Edit en question, où témoignant combien il étoit touché des miseres de son Peuple, il ordonna à tous les Grands Mandarins de l'informer avec soin des calamitez, dont les Peuples de leur district seroient affligez ; puis il conclut par ces paroles : « Il y a entre le *Tien* » & l'homme une correspondance de » fautes & de punitions, de prieres & de » bienfaits. Remplissez vos devoirs, évi» tez les fautes ; car c'est à cause de nos » péchez que le *Tien* nous punit. Quand » le *Tien* envoye quelque calamité, » soyons attentifs sur nous-mêmes, mor» tifions-nous, corrigeons-nous, prions : » c'est en priant, & en nous corrigeant, » que nous fléchissons le *Tien*. Si je por» te cet ordre, ce n'est pas que je me » croye capable de toucher le *Tien* ; mais » c'est pour vous mieux persuader qu'il » y a, comme je viens de le dire, entre » le *Tien* & l'homme une correspondan» ce de fautes & de punitions, de prie» res & de bienfaits. »

Mais il s'explique encore plus clairement dans une instruction qu'il donne à ses Peuples au sujet d'une Requête, qui lui fut présentée par un des premiers Officiers de son Empire.

Un Sur-Intendant de deux Provinces écrivit à l'Empereur, que par tout où on avoit élevé des Temples à l'honneur du Général d'Armée *Lieou mong*, les sauterelles, & certains autres vers, ne portoient aucun dommage aux campagnes ; & qu'au contraire les Territoires, où on ne lui avoit point érigé de Temple, se ressentoient toûjours du ravage que ces Insectes ont coûtume de faire. D'autres grands Mandarins lui avoient aussi proposé differens expédiens superstitieux, pour demander ou la pluye, ou le beau tems selon le besoin. Voici l'instruction que Sa Majesté leur donna pour reponse, laquelle fut publiée par tout l'Empire, & affichée aux Carrefours des Villes, avec le Sceau du Mandarin.

« Sur ce que j'ai averti quelques-uns » des principaux Officiers des Provinces, » de prevenir le dommage que les Insec» tes peuvent causer dans les campagnes ; » on a mal interprété l'intention de mes » Ordres, & on y a donné un sens dé» tourné, qui ne leur convient point. On » s'est imaginé mal-à-propos, que je don» ne dans l'erreur ridicule de ceux qui ajoû» tent foi à ces Esprits, qu'on appelle *Kouei* » *chin* ; comme si je croyois que les prieres » faites à ces prétendus esprits, soient un » remede à nos afflictions. Voici donc ce » que je veux dire. »

» Il y a entre le *Tien* & l'homme un » rapport, une correspondance sûre, » infaillible, pour les récompenses & » pour les châtimens. Lorsque nos cam» pagnes sont ravagées, ou par les inon» dations, ou par la sécheresse, ou par » les Insectes ; quelle est la cause de ces » calamitez ? Elles viennent peut-être de » l'Empereur même, qui s'écarte de la » droiture nécessaire pour bien gouver» ner, & qui force le *Tien* à employer ces

* Le pied Chinois est un peu plus grand que le pied du Châtelet de Paris.

» châtimens pour le faire rentrer dans » son devoir. Peut-être aussi viennent-» elles de ce que les principaux Officiers » de la Province, sur laquelle tombent » ces malheurs, ne cherchent pas le bien » public, & ne prennent pas la justice » pour regle de leur conduite. Ne vien-» nent-elles point aussi ces calamitez, ou » de ce que les Gouverneurs des Villes » ne se comportent pas avec équité, ou » ne donnent pas au Peuple les exem-» ples, & les instructions convenables; » ou de ce que dans telle Province, dans » tel Pays, on viole les Loix, on méprise » les Coûtumes, on vit dans le désordre? » Alors le cœur de l'homme étant cor-» rompu, cette belle union, qui doit » être entre le *Tien* & l'homme, se trou-» ble, se rompt; & les adversitez, les » malheurs fondent sur nous en abon-» dance. Car les hommes manquant ici-» bas à leur devoir, le *Tien* alors chan-» ge l'inclination bienfaisante qu'il avoit » à leur égard. »

« Persuadé de cette doctrine, qui est » indubitable, aussi-tôt qu'on m'avertit » que quelque Province souffre, ou » d'une longue sécheresse, ou de l'excès » des pluyes; je rentre aussi-tôt dans moi-» même, j'examine avec soin ma con-» duite, je pense à rectifier les dérégle-» mens qui se seroient introduits dans » mon Palais. Le matin, le soir, tout » le jour je me tiens dans le respect & » dans la crainte. Je m'applique à don-» ner au *Tien* des marques de droiture » & de pieté, dans l'espérance que par » une vie réguliere, je ferai changer la » volonté que le *Tien* a de nous punir. »

» C'est à vous, grands Officiers, qui » gouvernez les Provinces, c'est à vous » à me seconder. C'est à vous, Gouver-» neurs des Villes, c'est à vous, peuple, » soldats, & autres, de quelque qualité » & condition que vous soyez; c'est à » vous, dis-je, à vous acquitter aussi de » ce devoir. Veillez sur vous-mêmes, » conservez-vous dans la crainte, exa-» minez votre conduite, travaillez à vous » perfectionner, aidez-vous, exhortez-» vous mutuellement les uns les autres, » réformez vos mœurs, faites effort, » corrigez vos défauts, repentez-vous de » vos péchez, suivez le chemin de la vé-» rité, quittez celui de l'erreur; & soyez » assurez que, si de notre part nous rem-» plissons tous nos devoirs, le *Tien* se » laissera fléchir par notre conduite bien » réglée, & nous attirerons sur nous sa » paix & sa protection. La disette, l'af-» fliction disparoîtront; l'abondance, » l'allégresse prendront leur place, & » nous aurons le plaisir de voir se renou-» veller de nos jours, ce qu'on admira » autrefois sous le regne heureux de l'il-» lustre Prince *Tching tang*. »

» Car je ne puis trop vous le répéter; » pour prevenir les calamitez, il n'y a » pas de moyen plus sûr, que de veil-» ler sur soi-même, de se tenir dans la » crainte, & de travailler à sa perfec-» tion. Il faut examiner sa conduite, » corriger ses fautes, honorer sincere-» ment, & respecter le *Tien*. C'est par » cette attention & ce respect qu'on le » touche, & qu'on le fléchit. Quand » on vous dit de prier, & d'invoquer les » Esprits, que prétend-on? C'est tout » au plus d'emprunter leur entremise, » pour représenter au *Tien* la sincérité de » notre respect, & la ferveur de nos de-» sirs. Prétendre donc en quelque sorte » s'appuyer sur ces prieres, sur ces in-» vocations, pour éloigner de nous les » infortunes, les adversitez; pendant » qu'on néglige son devoir, qu'on ne » veille point sur soi-même, qu'on ne » tient pas son cœur dans le respect & » dans la crainte à l'égard du *Tien* pour » le toucher; c'est vouloir puiser dans le » ruisseau, après avoir bouché la source; » c'est laisser l'essentiel pour s'attacher à » ce qui n'est qu'accessoire. Comment » pourriez-vous espérer par une telle » conduite d'obtenir l'accomplissement » de vos desirs?

» De plus, faites réflexion que le *Tien* » de sa nature se plaît à faire du bien, à

» répandre ses faveurs, à nous conserver, » à nous protéger. S'il employe la rigueur, c'est l'homme même qui se l'attire; c'est lui seul qui est l'auteur de » son propre malheur. Et ce qu'il y a de » plus deplorable, c'est que souvent le » vulgaire ignorant & incapable de réflexion, se sentant affligé, ou par l'excès des pluyes, ou par la sécheresse, » au lieu de rentrer dans soi-même, » d'examiner sa conduite, & de corriger ses fautes passées, se livre à la douleur & au désespoir; & ajoûtant ainsi » fautes sur fautes, crimes sur crimes, » il acheve par-là de mettre le comble » à son malheur. Car tenir un tel procédé, c'est détruire de plus en plus l'union, qui doit être entre le *Tien* & » l'homme; c'est enfin forcer le *Tien* à » décharger sur nous ses plus redoutables châtimens. Pour moi, je ne doute nullement que la sterilité & les autres calamitez, que nous avons éprouvées pendant la suite de plusieurs années, n'ayent eu pour cause les désordres dont je parle. »

« Voici donc encore une fois ce que » je pense. Je suis véritablement & intimement persuadé qu'il y a entre le » *Tien* & l'homme une union reciproque, & une parfaite correspondance. » Je suis bien éloigné d'ajoûter foi à ces » Esprits, qu'on appelle *Kouei chin*. C'est » pour vous instruire, vous sur-tout, » Grands Officiers de la Couronne & » des Provinces, que je n'ai pas dédaigné de prendre la plume, & d'exposer clairement ma pensée, afin que » vous vous conformiez tous à mes sentimens. C'est-là l'unique sujet de cette » instruction. »

Il y a plusieurs années que le Pere Favre, dans une dispute qu'il eut en présence de [illegible] cens Lettrez, leur prouva par differens traits des Livres Classiques, l'existence d'un Dieu, sa justice, sa bonté, sa providence, & ses autres perfections, sans qu'aucun de ces Lettrez s'avisât de contredire l'interpretation qu'il donnoit aux Livres de leurs anciens Auteurs.

Grand nombre de Chrétiens, dans les compositions qu'il leur faut faire, pour parvenir aux dégrez, ou pour s'y maintenir, ont suivi les mêmes principes; & loin de s'attirer la raillerie des Sçavans, ils ont vû leur travail payé par des éloges, & par les récompenses qu'ils avoient meritées. Le Docteur *Chang keng*, dans le tems qu'il aspiroit au Doctorat, remplit les Commentaires qu'il fit sur l'*Y king*, de maximes & de principes semblables; & il merita l'approbation des Sçavans.

Il semble qu'on peut conclure de tout ce que je viens de rapporter, que la Secte des Lettrez, qui est la dominante, doit se partager en deux Classes.

La premiere, de ceux qui, sans beaucoup d'égard aux Commentaires modernes, ne s'attachent qu'au pur texte des Livres Classiques, & qui ont la même idée de l'Etre suprême, Auteur de l'Univers, que les premiers Chinois, c'est-à-dire, que les Chinois, qui depuis *Fo hi* jusqu'aux nouveaux Commentateurs, ont vécu & raisonné pendant tant de siecles.

La seconde, de ceux qui négligeant le texte, cherchent le sens de l'ancienne doctrine dans les Gloses des nouveaux Commentateurs; & s'attachant comme eux à une mauvaise Philosophie, s'imaginent briller par des idées confuses, & ténebreuses; & faire accroire qu'ils expliquent tout avec beaucoup de succès, par les causes *matérielles*, ausquelles ils attribuent non-seulement la production, mais aussi le *gouvernement* de l'Univers, & leur raison même. Ils ne laissent pas de témoigner, comme les autres, une profonde vénération pour l'ancienne doctrine, & de se dire Disciples de Confucius. Mais les vrais Disciples de Confucius l'etudient dans les sources; & ceux-là ne cherchent sa doctrine que dans un petit ruisseau détourné, & tombent peut-être sans le vouloir bien dis-

tinctement, dans les plus affreux égaremens de l'Athéïsme.

Quoiqu'il en soit, comme je ne fais ici que le personnage d'Historien, en rapportant les sentimens d'un grand nombre de Missionnaires qui ont passé leur vie à la Chine; je ne dois pas dissimuler ce que quelques autres, qui sont persuadez que tous les Sçavans de cet Empire sont autant d'Athées, opposent à ces divers témoignages de l'Empereur, & des principaux Lettrez.

Ils disent donc que c'est par politesse (a) & par complaisance que l'Empereur s'est expliqué de la sorte, & que les Lettrez ont rendu ces témoignages; que la Déclaration de l'Empereur est conçûë en termes équivoques, & que c'est un Oracle ambigu; qu'il n'y a aucun Athée, qui ne souscrive à sa Déclaration, que quand ce Prince a répondu que c'étoit, non au Ciel visible & matériel qu'il offroit des sacrifices, mais au Seigneur & à l'Auteur du Ciel, de la Terre, & de toutes choses, il entendoit la racine & l'origine de tous les Etres, qui n'est autre chose que le *Li*, ou cette vertu céleste inhérente à la matiere, qui est, selon les Athées de la Chine, le Principe de toutes choses.

D'ailleurs, que quand on lit dans les Livres, ou quand on entend dire aux Chinois *, que la vie & la mort, la pauvreté, & les richesses, & généralement tous les divers événemens dépendent du *Tien*, ou du Ciel; que rien ne se fait que par ses ordres; qu'il récompense les gens de bien, & qu'il punit les méchans; qu'il ne peut être trompé; qu'il voit tout, qu'il entend tout, qu'il connoît tout; qu'il perce dans les plus secrets replis du cœur humain; qu'il assiste les gens vertueux, qu'il les console; que son cœur s'attendrit sur leurs maux; qu'il est sensible à leurs plaintes; qu'il se laisse fléchir par leurs prieres; qu'il déteste les superbes; qu'il a en horreur les hommes vicieux, &c. Toutes ces expressions doivent être regardées comme autant de métaphores, par lesquelles on fait entendre aux Peuples, que toutes ces choses arrivent, comme si effectivement le Ciel étoit intelligent; qu'il récompensât la vertu; qu'il punît le vice, &c.

* Ibid. p. 111.

Enfin ils prétendent que comme les Stoïciens attribuoient les divers événemens à une fatalité inévitable; de même les Lettrez Chinois attribuent au Ciel, c'est-à-dire, à une vertu dominante dans le Ciel, & qui influë sur toutes choses, les biens & les maux, les châtimens & les récompenses, les révolutions des Etats: en un mot, tous les événemens heureux ou malheureux, qu'on voit arriver dans le monde; & que c'est ainsi qu'ils l'entendent, quand ils disent que le Ciel gouverne l'Univers, qu'il récompense les gens de bien, &c.

Après avoir rapporté & les sentimens des personnes habiles, qui vivant avec les Lettrez Chinois, ont le plus profondément étudié la doctrine de leur Secte, & les pensées d'autres personnes qui ne pouvoient pas s'attribuer le même avantage, quelque bonne intention qu'ils eussent d'ailleurs; je ne dois pas oublier une espece particuliere de Lettrez, qui se trouvent en assez grand nombre à la Chine, & qui se sont fait un systême de toutes les Sectes, s'accommodant aux unes & aux autres, & tâchant de les concilier ensemble.

Comme c'est par l'étude des Lettres qu'on parvient aux Dignitez & aux Magistratures; & que cette voye est ouverte à toutes les conditions; il y a beaucoup de Lettrez, qui étant de basse naissance, ont été élevez dans l'idolâtrie; & qui, lorsqu'ils deviennent Mandarins, soit par un reste des préjugez de l'enfance, soit par politique pour complaire aux Peuples, & maintenir la tranquillité publique, semblent adopter les

(a) *Obsequiosâ quadam comitate ad mentem potiùs interrogantium quam ex propria sententia respondere potuerunt.* Observationes Ep. Con. p. 134. Ibid. pp. 123. 124.

opinions de toutes les différentes Sectes; ils y sont d'autant plus portez, que les Chinois de tout état ne pensent guéres qu'à la vie présente. Les Mandarins, qui sont les Dieux vivans du Pays, n'ont la plûpart d'autre Divinité que leur fortune: & comme elle est sujette à de fâcheux revers, leurs soins ne vont qu'à chercher les moyens de parer à ces malheurs, & de se maintenir dans leur poste. Les Etudians, qui sont comme la petite Noblesse, n'ont gueres en tête qu'un certain honneur, qui consiste à réussir dans les examens, & à monter à un dégré plus haut. Les Marchands ne songent depuis le matin jusqu'au soir, qu'à leur négoce. Le reste du Peuple ne pense qu'à trouver de quoi vivre, c'est-à-dire, un peu de ris, & quelques legumes. Voilà tout ce qui occupe les Chinois; leurs pensées ne vont guéres plus loin.

Les Lettrez, dont je parle, ne laissent pas, comme les autres Lettrez, de declamer contre ce qu'ils appellent *Y touan*, c'est-à-dire, contre les fausses Sectes: mais l'experience fait voir qu'ils ne sont pas moins esclaves de *Fo*, que le petit Peuple. Leurs femmes, qui d'ordinaire sont fort attachées aux Idoles, ont coûtume d'avoir dans le lieu le plus honorable de leurs maisons, une maniere d'Autel, où elles placent une troupe d'Idoles bien dorées. C'est-là que par complaisance ou autrement, ces pretendus Disciples de Confucius fléchissent souvent le genoüil: quand quelqu'un d'eux auroit assez de constance pour résister au torrent; du moins aura-t-il bien de la peine à se défendre des moyens imaginaires, dont on se sert pour connoître l'avenir. Si quelqu'un de la maison vient à mourir, il est rare qu'il manque à appeller les Bonzes, à brûler des papiers dorez, & à faire tout ce qui est en usage; sans cela, loin de passer pour un Philosophe, on le regarderoit comme un méchant homme.

L'ignorance extrême de la Nation Chinoise contribuë beaucoup à la facilité, avec laquelle ces pretendus Docteurs donnent, ainsi que le Peuple, dans les plus ridicules superstitions. Cette ignorance ne regarde point les finesses & l'habileté du négoce; ils en sçavent sur cela plus que les Européans. Elle ne regarde point non plus les Loix du Gouvernement; il n'y a point d'Empire au monde qui en ait de plus belles, ni de Peuples plus disposez à se laisser gouverner. Elle ne regarde pas même une espece de Philosophie Morale, qui consiste en de sages maximes; leurs Livres en sont pleins, il ne s'agiroit que de les mettre en pratique. Mais ces habiles Docteurs, à un peu de morale près, ignorent ordinairement les autres parties de la Philosophie: ils ne sçavent ce que c'est que de raisonner avec quelque justesse sur les effets de la nature, qu'ils se mettent peu en peine de sçavoir; sur leur ame, sur un premier Etre, qui n'occupe guéres leur attention; sur l'état d'une autre vie, sur la nécessité d'une Religion. Il n'y a pourtant point de Nation qui donne plus de tems à l'étude: mais leur jeunesse se passe à apprendre à lire, & le reste de leur vie, ou à remplir les devoirs de leurs Charges, ou à composer avec élégance des Discours Académiques.

C'est cette ignorance grossiere de la nature qui fait qu'un grand nombre attribuent presque toûjours ses effets les plus communs à quelque mauvais génie, mais cela se trouve pour l'ordinaire parmi le menu Peuple, & sur-tout parmi les femmes, ils tâchent de l'appaiser par des ceremonies impies & ridicules: tantôt ce sera quelque Idole, ou plûtôt le Démon qui habite dans l'Idole: tantôt ce sera quelque haute Montagne, ou quelque gros arbre, ou quelque Dragon imaginaire, qu'ils se figurent dans le Ciel ou au fond de la Mer: ou bien, ce qui est encore plus extravagant, ce sera comme la quintessence de quelque bête, d'un Renard, par

exemple, d'un Singe, d'une Tortuë, d'une Grenoüille, &c. C'est ce qu'ils appellent *Tsing*, ou bien *Yao couai*, ou *Couai* tout seul, c'est-à-dire, Monstre, ou chose fort surprenante.

Ils disent que ces animaux, après avoir vêcu long-tems, ont le pouvoir de purifier leur essence, de se dépoüiller de ce qu'ils avoient de grossier & de terrestre; & cette partie plus subtile qui demeure, c'est ce qui se plaît à troubler le jugement aux hommes & aux femmes: un Renard ainsi purifié est terriblement à craindre. Dès qu'ils sont malades, & que la fiévre les fait extravaguer, c'est visiblement le Démon qui les tourmente: on appelle les *Tao ssée*; & on ne peut imaginer combien de jongleries, & quel tintamare ils font dans la maison.

C'est ainsi que le Démon se joüe du Peuple, & même des demi-Sçavans. Il met sur tout en usage trois sortes d'inventions, qui ne servent pas peu à entretenir leur ignorance.

La premiere, c'est ce que les Chinois appellent *Souan ming*, supputer sa destinée. Tout est plein à la Chine de tireurs d'horoscopes: ce sont la plûpart des aveugles, qui joüent d'une espece de petit Tuorbe, & qui vont de porte en porte s'offrir à dire la bonne avanture, pour deux ou trois doubles. Il est étonnant d'entendre ce qu'ils debitent sur les huit lettres qui composent l'an, le mois, le jour, & l'heure de la naissance d'un chacun, & qu'on appelle pour cette raison-là *Pa tsee*. Ils vous prédisent des malheurs généraux qui vous menacent: ils promettent ordinairement des richesses & des honneurs, grand succès dans le commerce ou dans les études: ils vous apprennent la cause de votre maladie, ou de celle de vos enfans, pourquoi votre pere ou votre mere sont morts: c'est toûjours quelque Idole qu'on a offensée, & qu'il faut appaiser: c'est un certain Bonze qu'il faut appeller, &c. si par un pur effet du hasard, ce qu'ils ont prédit arrive; l'erreur jette dans les esprits de plus profondes racines que jamais. Si leurs prédictions se trouvent fausses, on se contente de dire que cet homme-là ne sçavoit pas son métier, *Pou ling*.

La seconde invention, c'est de tirer le sort *Pa coua*, ou bien *Ta coua*. C'est souvent consulter les Esprits. Il y a plusieurs manieres de le tirer: la plus ordinaire est d'aller devant une Idole, y brûler quelques parfums, & battre plusieurs fois la terre du front. Il y a toûjours proche de cette Idole un cornet de bois rempli de petits bâtons plats de la longueur d'un demi pied, sur lesquels on a écrit des caracteres enigmatiques, qui sont comme autant d'Oracles. Après bien des révérences, ont fait tomber au hasard un de ces petits batons, & l'on s'en fait expliquer le sens par le Bonze qui préside souvent à cette ceremonie: ou bien l'on consulte une grande Pancarte, qui est affichée contre le mur, & qui déchiffre tout ce grimoire. C'est ce qui se pratique lorsqu'on entreprend quelque affaire, ou quelque voyage; lorsqu'il s'agit de vendre ou d'acheter; quand on songe à marier ses enfans; & en cent autres occasions, pour avoir un jour heureux, & ensuite un succès favorable.

La troisiéme invention est la plus ridicule de toutes: c'est cependant celle dont les Chinois sont le plus entêtez: ils l'appellent *Fong choui*, c'est-à-dire, le vent & l'eau; & ils entendent par-là l'heureuse ou la funeste situation d'une maison, & sur-tout d'une sépulture. Si donc par hasard votre voisin bâtit une maison, & qu'elle ne soit pas tournée comme la vôtre, mais que l'angle qui fait la couverture, prenne la vôtre en flanc; c'en est assez pour croire que tout est perdu: c'est une haine qui ne peut presque s'éteindre qu'en abattant cette nouvelle maison; c'est un procès à soutenir devant le Mandarin. Enfin, quand il n'y a point d'autre remede, la seule ressource qui vous reste, c'est de faire élever une espece de Monstre ou de

Dragon

Dragon de terre cuite sur le milieu de votre toict: le Dragon de brique jette un regard terrible sur l'angle funeste qui vous menace, & ouvre une gueule affreuse, comme pour engloutir ce méchant *Fong choui*, c'est-à-dire, ce mauvais air (a). Alors vous êtes un peu plus en seureté.

C'est le parti que prit le Gouverneur de *Kien tchang*, pour se défendre de l'Eglise des Jésuites, qui est bâtie sur une hauteur, d'où elle domine son Palais, qui se trouve au pied. Il eut de plus la sage précaution de faire tourner les appartemens de son Palais tant soit peu de côté, & d'élever à deux cens pas de l'Eglise, une maniere de corps de logis, ou de grande porte à quatre faces, & haute de trois étages, pour rompre les influences du *Tien tchu tang*, c'est-à-dire, de l'Eglise du Seigneur du Ciel. Par malheur cette seconde porte devint une prétenduë cause de la mort du second Gouverneur. Ce Mandarin avoit une grosse fluxion sur la poitrine, & crachoit des phlegmes fort blancs: on ne douta point que ce ne fut cette maison à trois étages, dont les murailles étoient fort blanches, qui causoient ce mauvais effet: on les barboüilla promptement de noir, afin qu'elle produisît un effet contraire: cet expédient ne réussit point, on s'imagina qu'il avoit été pris trop tard, le Mandarin mourut; & dans la suite quelqu'autre idée semblable les fit reblanchir comme auparavant.

On pourroit rapporter beaucoup d'autres pareilles rêveries sur ce qui regarde la situation des maisons, l'endroit où il faut ouvrir la porte, le jour & la maniere dont on doit bâtir le fourneau où se cuit le ris. Mais où le *Fong choui* triomphe, c'est en ce qui concerne les sepultures. Il y a des Charlatans, dont le métier est de connoître les Montagnes & les Collines d'un augure heureux: & quand après bien des forfanteries, ils se sont fixez à quelque endroit, il n'y a point de somme d'argent qu'on ne sacrifie volontiers pour posséder ce bienheureux terrain.

Les Chinois regardent le *Fong choui* comme quelque chose de plus précieux en quelque façon, que la vie même, persuadez que le bonheur ou le malheur de la vie vient de cette ridicule chimere. En effet, si quelqu'un a plus d'esprit & de talens que ceux de son âge; s'il parvient de bonne heure au Doctorat; s'il est élevé à un Mandarinat; s'il a plusieurs enfans; s'il arrive à une extrême vieillesse; si etant engagé dans le commerce, tout lui réussit; ce n'est ni son esprit, ni son habileté, ni sa probité qui en est la cause; c'est que sa maison est heureusement située: c'est que la sepulture de ses ancêtres est dans un admirable *Fong choui*.

Mais, pour revenir à ceux des Lettrez, qui cherchant à étouffer dans leur esprit l'idée d'une premiere intelligence, laquelle a produit, & gouverne toutes choses, ont recours aux causes purement matérielles, pour expliquer l'origine de tous les Etres: on ne sera peut-être pas fâché d'entendre raisonner un de ces Philosophes, lorsqu'il expose son systême sur l'origine du Monde, sa Physique sur la nature des choses, son plan d'Astronomie, ses principes de Méchanique, son sentiment sur les ames, & ses régles de Morale.

On verra qu'il s'égare également, soit qu'il parle en Physicien, soit qu'il moralise. On verra quel est l'orgüeil & l'aveuglement de ces prétendus Sçavans, qui, dans l'arrangement des principes & des conclusions de leur systême, s'accordent si peu avec eux-mêmes; qui prouvent très-mal, ou ne prouvent point du tout ce qui a le plus besoin de preuves; qui n'ont ni justesse, ni solidité dans les conclusions qu'ils tirent des principes qu'ils ont établis.

(a) Par ce mot ils n'entendent pas seulement un air corrompu qui cause des maladies, mais encore une espece de malédiction qui s'étend jusqu'à la postérité.

On verra auſſi qu'ils ne laiſſent pas d'être ſubtils à démêler le vrai d'avec le faux, & difficiles à ne rien admettre, qui ne ſoit appuyé ſur des raiſons évidentes ; pendant qu'ils veulent être crus ſur leur parole, & que, pour ſe tirer d'embarras, ils éludent les difficultez par toutes les chicanes d'une éloquence frivole & vetilleuſe.

L'Auteur de ce petit Traité eſt un Philoſophe moderne nommé *Tchin* : il eſt écrit en forme de Dialogue, & c'eſt le Pere Dentrecolles qui l'a traduit de l'Original Chinois. Ce Dialogue, où ce Philoſophe explique ſes ſentimens ſur l'origine & l'état du Monde, eſt le douziéme entretien : car ſon Ouvrage en renferme pluſieurs ſur d'autres matieres d'Hiſtoire & de Morale, qui ne font rien au ſujet préſent. Voici donc comme il s'explique.

DIALOGUE,

Où un Philoſophe Chinois moderne nommé Tchin *expoſé ſon ſentiment ſur l'origine & l'état du Monde.*

DANS un endroit agréable, d'où l'on voyoit comme en perſpective pluſieurs belles maiſons de campagne, on avoit ménagé un Cabinet de verdure, où pluſieurs perſonnes s'aſſembloient pour y prendre le frais, & s'entretenir durant les chaleurs de l'Eté. Le haſard y conduiſit un étranger, qu'on invita de s'y repoſer : comme on le jugea propre à contribuer aux agrémens de la converſation, on le pria de vouloir bien s'arrêter dans ce lieu-là pendant quelques jours, & de ne pas ſe refuſer à l'empreſſement qu'on avoit de l'entendre : il ſe rendit ſans peine, & attira bientôt une foule d'auditeurs, qui prenoient un extrême plaiſir à la maniere libre & enjoüée, dont il traittoit divers points d'Hiſtoire & de Morale.

Le bruit de ces aſſemblées ſe répandit aux environs. Un Sçavant d'une Ville voiſine eut envie d'y aſſiſter. Il ſe rend au lieu de l'aſſemblée, qui étoit nombreuſe. Comme il étoit prêt d'entrer dans le Cabinet, un de la troupe qui l'apperçut, ſe leva ; & s'approchant de l'étranger qui étoit aſſis dans la place d'honneur, Monſieur, lui dit-il à l'oreille, cet homme reſpectable qui arrive, eſt très-célébre par ſa profonde érudition : on le nomme *Tchin vou kouei*. C'eſt un homme vif, entêté de ſes opinions, & qui dans la diſpute ne céderoit pas aux plus ſçavans de l'Empire : il a employé toute ſa vie à l'étude, & il n'y a point de Livres qu'il n'ait lûs : S'il ſe met une fois à parler de la doctrine du Ciel & de la Terre, ſa bouche eſt comme un fleuve intariſſable, qui roule ſes eaux avec rapidité. Je ne ſçai ce qui peut avoir amené ici un ſi grand perſonnage.

Au même moment le Philoſophe entra, & parcourant d'un coup d'œil l'aſſemblée, il la ſalua d'un air gracieux, en remuant civilement les deux mains. J'ai appris, Meſſieurs, leur dit-il, qu'on tenoit ici des aſſemblées, où un Sçavant homme, qui agréera bien que je le traitte d'ami, entretenoit la compagnie, & j'ai cru qu'il voudroit bien me permettre de profiter de ſes lumieres.

A ce début, tous ceux de l'Aſſemblée ſe regarderent les uns les autres avec ſurpriſe : car l'étranger avoit peu de capacité, & tout ſon mérite conſiſtoit à débiter aiſément quelques traits d'Hiſtoire :

les autres étoient gens sans Lettres, attachez à la Secte de *Fo*, ou de *Laokiun*, & fort entêtez de leurs Idoles.

Nous ne nous sommes assemblez ici, répondit l'Etranger, que pour passer quelques heures dans des entretiens plus propres à récréer l'esprit, qu'à l'instruire; & vous sçavez que d'ordinaire ces entretiens roulent sur des Histoires du tems, ou sur des Moralitez populaires : ces sortes de Discours ne peuvent plaire à des oreilles sçavantes comme les vôtres.

Sage vieillard, reprit le Philosophe, c'est votre modestie qui vous fait parler de la sorte, & il paroît que vous avez de moi une idée trop avantageuse. A la verité je me suis appliqué de tout tems à l'étude, j'avouerai même que j'ai acquis quelques connoissances: mais ce sont ces connoissances-là mêmes qui font le sujet de ma douleur (a), lorsque je pense qu'il ne m'est pas possible d'accréditer à la Cour, ni la grande doctrine d'*Yao*, de *Chun*, &c. ni les sages enseignemens de tant d'hommes illustres des tems postérieurs, des *Tcheou*, des *Tchin*, des *Tchang*, des *Tchu*. J'ai le regret de voir que ces enseignemens ne sont point goûtez de mes amis, qui occupent les premieres places dans le gouvernement de l'Etat; & qu'au contraire les fausses Sectes inondent l'Empire : tout le monde court après la séduction, il n'y a plus que corruption & que tenebres; & la vraye Secte Litteraire est comme ensevelie dans un honteux oubli.

Que nous sommes heureux, reprit l'Etranger, qu'une personne de votre réputation & de votre mérite, veuille bien se prêter au désir que nous avons de l'entendre : daignez donc prendre ici votre place, & nous honorer de vos sçavantes instructions. Un grand cœur comme le vôtre, qui aspire à la réforme de l'Univers, doit être disposé à communiquer ses lumieres : nos esprits, tout bornez qu'ils sont, ne résisteront point aux veritez que vous nous ferez connoitre.

Je le veux bien, répondit le Philosophe : tout ce que je crains, c'est de ne pas répondre à votre attente. Il salua en même-tems la compagnie, & alla s'asseoir dans la place honorable qu'on lui avoit destinée. Sur quel sujet voulez-vous, dit-il, que je vous entretienne ? Nous vous prions, dit l'Etranger, au nom de tous les assistans, de nous instruire sur ce qui a précedé le Ciel & la Terre.

J'y consens, répondit le Philosophe, en prenant un ton grave. Ecoûtez-moi : Le Ciel & la Terre n'étoient point encore, lorsqu'au milieu d'un vuide immense, il n'y avoit qu'une substance extrêmement confuse ; *Hoen gen y ki*. Cette substance en cet état de cahos, est l'illimité, le non-borné, *Vou ki* : ce qu'il y a de subtil & de spiritueux dans cette masse indéfinie, est comme la forme *Li ki*, & l'ame du *Tai ki*, du premier & suprême état de l'Univers, a été justement le principe du Ciel & de la Terre; le germe qui les a fait éclorre : par la même voye sont sortis une infinité d'Etres.

Au reste, tout ce développement doit être mis au rang des productions, dont les ressorts sont étonnans. Le Monde ayant une fois ses parties, ces sortes de productions, qui pour la maniere échappent à nos sens, ont été très-rares ; car nous voyons communément que les espéces se perpetuent par les voyes sensibles & ordinaires. Un exemple fera mieux comprendre ma pensée.

Le bois produit dans son sein des vers, l'homme engendre sur son corps de la vermine. Voilà des productions de l'ordre de celles que nous avons appellé merveilleuses, & dont l'artifice nous échappe. Si sur le corps de l'homme il ne se trouvoit pas des parties spiritueuses de sueur, s'il n'y en avoit pas dans le bois qui se

(a) Ces plaintes du Philosophe Chinois méritent d'être observées : si son systême regnoit dans la Secte Littéraire, il ne se plaindroit pas, comme il fait, qu'il n'a pû le faire goûter par les principaux Lettrez.

pourrit; quelle feroit l'origine de ces Infectes (a)? Difons de même à proportion que ce qui fe trouve de plus fubtil & de vivifiant dans le *Tai ki*, dans le fuprême indéfini, qui a précédé immédiatement tous les Etres définis, a été comme le germe, d'où le Ciel & la Terre ont été produits. Peut-être ne me fuis-je pas encore rendu affez intelligible, je vais tracer fur le papier une figure, qui vous mettra fous les yeux ce que je viens de propofer.

(a) On voit par ce raifonnement du Philofophe Chinois, qu'il ne croit pas que les Infectes foient produits par des œufs, mais fimplement par la corruption. Il abuferoit bien d'avantage de ce principe, fi à la faveur des Microfcopes, il voyoit la conftruction admirable de ces petits Infectes dans la multiplicité, la fubtilité, & le rapport de leurs organes.

Le Philofophe Chinois, comme tous ceux qui cherchent à éteindre la connoiffance d'un premier Etre, eft fi foible dans fon fyftême, que pour le former, il fuppofe d'abord les principes les plus abfurdes & les plus chimériques, & veut donner fes fictions pour des premieres véritez. On voit bien qu'il avoit affaire à de pitoyables adverfaires. Ce *Tai ki*, comme il l'appelle, cette maffe informe, ce fuprême indéfini qui a précédé tous les Etres définis fubfifte-t-il par lui-même? Eft-il l'auteur de fon Etre? Cette portion la plus fubtile du *Tai ki* s'eft-elle donnée à elle-même le mouvement qu'elle imprime aux autres Etres, où l'a-t-elle reçu d'un autre Etre, qui a été le premier moteur? Ce bel ordre de l'Univers, cet arrangement de toutes fes parties toûjours le même, ces Etres animez, penfans, raifonnables, & libres dans leurs actions, peuvent-ils être l'effet d'une caufe aveugle, qui agit au hafard, qui ne prépare rien, qui n'arrange rien, qui ne choifit rien, qui eft fans volonté & fans intelligence? Voilà pourtant ce que fes principes établiffent, & qui ne peuvent être avoüez que par un homme qui renonce au bon fens & à la raifon? Car enfin à la vûë d'un Palais, où la fimétrie & les proportions font exactement obfervées, ofera-t-on dire que les pierres fe font affemblées dans ce bel ordre, & qu'elle fe font arrangées d'elles-mêmes d'une maniere propre à en diftribuer les divers appartemens; que les murs fe font élevez, & que la charpente s'eft pofée elle-même pour foutenir le toict, qui eft venu enfuite fe placer fur la charpente; en un mot que ce Palais où éclate la plus parfaite architecture, a été dreffé par un de ces coups capricieux du hafard? En lifant une Hiftoire ou un Poëme rempli des plus grands événemens, dira-t-on que c'eft le concours fortuit des caracteres qui fe font placez au hafard dans l'arrangement néceffaire pour décrire cette fuite d'événemens, & les lier tous enfemble? Un enfant qui bégaye, riroit d'un pareil raifonnement. Ces ouvrages de l'art démontrent invinciblement qu'ils ont été produits par des mains fçavantes & induftrieufes. Mais que penfer de la ftructure de cet Univers qui renferme les plus éclatantes merveilles? Cette terre fufpenduë & immobile qui nous porte; ces richeffes qui fortent chaque année de fon fein, pour fatisfaire aux divers befoins des Peuples; cette voûte immenfe des Cieux qui roule fans ceffe autour de la Terre, & qui nous couvre; ces abîmes d'air & d'eau qui nous environnent; cet immenfe réfervoir d'eau qui entoure la Terre, & auquel on a donné le nom de Mer, fi refferré dans fes limites, qu'il ne les franchit jamais, & qui dans la plus grande fureur brife fes flots écumans contre le rivage; ce Soleil, ces Aftres qui nous éclairent; la conftance & la régularité de leurs mouvemens, fans que depuis tant de fiécles on n'y ait pû voir le moindre dérangement. Ces animaux de tant d'efpeces différentes, cet inftinct naturel, par lequel ils cherchent ce qui leur eft utile, & fuyent ce qui leur eft nuifible; la maniere dont ils fe renouvellent chaque jour par le fecours des alimens, & dont leurs efpeces fe perpétuent par la voye de la génération; le corps humain, ce Chef-d'œuvre formé d'une vile matiere; fes différentes parties & leurs ufages; cette ame qui l'anime, qui lui eft intimement unie, & qui en fait joüer tous les refforts, qui penfe, qui raifonne, qui réfléchit, qui délibere, qui fe forme des images diftinctes de ce qui n'eft plus, comme s'il étoit encore, qui conferve le fouvenir de ce qui eft paffé comme s'il étoit préfent, qui eft libre, & qui fe détermine à ce qui lui plaît: dire que tout cela puiffe s'expliquer par les combinaifons d'une matiere plus fubtile, & qui a en foi une vertu vivifiante; n'eft-ce pas fe joüer de la raifon, & étouffer fa plus vive lumiere? N'eft-ce pas fe boucher les oreilles, & refufer d'entendre la voix de toutes les créatures, qui font marquées du fceau de cette fouveraine intelligence qui les a formées, & qui nous crie fans ceffe qu'elles font l'ouvrage de fes mains? C'eft ainfi néanmoins que lorfque toutes les créatures, jufqu'au moindre Infecte, publient la puiffance du Créateur, on trouve de prétendus fages, qui s'épuifant en de frivoles fyftêmes, & s'évanoüiffant dans leurs vaines penfées, s'efforcent d'arracher de leur cœur le fentiment de la Divinité, & excitent des nuages pour obfcurcir cette pure lumiere qui les éclaire malgré eux, & qu'ils voudroient bien pouvoir éteindre.

Carte

Carte du Ciel & de la Terre qui commencent à ſe former.

1°. Les parties *Yang*, comme les plus pures, les plus ſubtiles, & les plus légeres, s'échappent, s'élevent, voltigent autour, & embraſſent tout.

2°. Les parties *Yn*, moins pures, & par conſéquent plus peſantes, ſe précipitent, & par-là vont s'unir au milieu.

3°. Tout ce qui environne ce qui eſt viſible, ce ſont des parties de l'Univers ſi déliées, qu'elles n'ont aucune figure ſenſible. C'eſt *Hiu ki*.

Mais comment entendez-vous, dit quelqu'un de l'aſſemblée, que l'*Yang*, c'eſt-à-dire, les parties les plus ſubtiles, & l'*Yn*, où les parties les plus groſſiéres ſe ſoient ſéparées de ce que vous appelez *Tai ki*; & que cette ſéparation étant faite, il s'eſt formé un Soleil, une Lune, puis toutes les Etoiles.

Je vais vous l'expliquer, répondit le Philoſophe; le plus fin de l'*Yang*, ou de l'aſſemblage des parties les plus ſubtiles, forma le Soleil: le moins groſſier de l'*Yn*, ou des parties groſſiéres, fit à ſon tour la Lune: les Etoiles ſe formerent de même, prirent leur place, & firent leurs évolutions dans le Ciel; & toutes ces choſes furent viſibles, parce que dès-lors elles eurent une figure déterminée.

L'*Yn* de ſon côté s'étant réüni, & les parties groſſiéres s'étant accrochées les unes aux autres, il s'en forma la Terre, qui ſe plaça au milieu de ces eſpaces immenſes. Peu après la Terre eut dans ſon ſein, & ſur ſa ſuperficie tous les Elémens bien arrêtez, le feu, le bois, &c. en un mot tous les autres Etres d'ici-bas, qui ayant chacun leur configuration particuliere, furent aiſez à diſtinguer. Faites attention à cette comparaiſon, qui éclaircira ce que je viens de dire: l'air que nous attirons ſans ceſſe, ou que nous pouſſons au dehors, quand il ſort, ſe raréfie & ſe dilate: auſſi a-t-il quelque dégré de chaleur, & il faut le rapporter à l'*Yang*: ce même air, quand il eſt attiré, & qu'il entre dans nos poûmons, ſe reſſerre & ſe condenſe; auſſi tient-il de la fraîcheur qu'il doit nous apporter, & il eſt par-là de la nature de l'*Yn*.

Revenons aux premieres combinaiſons du monde: ce genre de corpuſcules qui ſont ce qu'on appelle *Yn*, s'étant attachez & ajuſtez les uns auprès des autres; la Terre, l'eau s'en formerent, & les cinq Elemens vinrent à exiſter. L'*Yang*, & les atômes les plus déliez reſterent ſuſpendus, & embraſſerent toute cette lourde maſſe, voltigeans, & roulans ſans ceſſe tout autour. Un œuf de poule peut nous en fournir une légere image. Ne peut-on pas dire que la Terre

est comme le jaune de l'œuf, qu'on voit suspendu & fixé au milieu, où il est immobile? Le Ciel ne peut-il pas être regardé comme le blanc de l'œuf, qui embrasse la partie qui est au centre, qui circule autour, & qui se maintient dans cet état, sans que rien y change de place?

Le mouvemement du Ciel est ainsi constant & durable : cette substance subtile, & fluide, coule & roule sans cesse; & par ce mouvement qui lui est propre, fait le partage des saisons, forme les vents, les nuages, les tonnerres, les pluies.

La production des hommes & des autres Etres vint ensuite, & tout l'Univers se trouva dans un état de perfection. Au reste, tout ce qu'on peut imaginer de vif, de spirituel, d'excellent dans le Ciel & dans la Terre, venant à se réünir, & à se rassembler au plus haut dégré de perfection qu'il est possible, c'est ce qui donne une naissance merveilleuse à ces hommes extraordinaires, qui à leur tour aident à perfectionner la Nature. Mais je doute que vous ayez bien compris ma pensée : c'est pourquoi j'ai recours à une seconde figure, qui vous en facilitera l'intelligence.

Figure du Ciel fluide & pur, & de la Terre fixe & ferme.

1°. LE Ciel entoure & enveloppe la Terre : il tourne au tour de la gauche à la droite : il y a deux poles fixes, l'un au Nord, l'autre au Midi. Il n'y a pas de vrai Orient, ni de vrai Occident universellement arrêté : il n'y a pas non plus de haut & de bas proprement dit.

2°. L'espace que le Soleil parcourt dans le Ciel, marque les heures : quand il est arrivé au point désigné *Ou*, c'est l'heure du Midi. Quand le Soleil touche au point *Tse*, c'est Minuit, & ainsi de toutes les heures.

Le Soleil est le pur *Yang* ; il commence à prendre son cours dès l'heure de Minuit, & il vient à nous : dès qu'il s'éleve, tout ce qui dans l'Univers est du ressort de *Yang*, fermente & reprend de la force. Depuis midi il commence à décliner : alors tout ce qui est de la nature de *Yang*, s'affoiblit, & au contraire ce qui appartient à *Yn*, acquiert une nouvelle vigueur (a).

(a) A la vûë de ces deux figures tracées par le Philosophe Chinois, on demandera peut-être si l'on croit encore à la Chine que la Terre est quarrée. Il paroit que le Philosophe suit ici l'ancienne opinion qui favorisoit le nom de *Tchang koué*, ou de Royaume du milieu, que les Chinois donnoient à leur Em-

Mais, dit un des assistans, si le Ciel est un corps fluide & léger, en quel endroit placerez-vous la Divinité *Yo hoang ta ti?* Si la Terre n'est qu'un assemblage de parties crasses & pesantes, où sera la demeure de *Yen vang* (*a*)? Où logeront les Esprits, qui sont les Exécuteurs de sa Justice? Enfin où placerez-vous l'Enfer?

N'en doutez pas, répondit le Philosophe; le Ciel est une substance très-déliée & très-legere, qui s'agite & circule sans cesse. Jugez si elle est capable de contenir quelque chose de pesant: elle ne peut rien soûtenir qui ne soit de sa même nature. Comment donc y loger vos Divinitez telles que vous les représentez? Durant le jour, un Ciel éclairé roule sur nos têtes: le Ciel ténébreux s'avance peu à peu, & vient nous apporter la nuit; le jour reparoît ensuite, & ce mouvement est continuel & reglé. Supposons que *Yo hoang*, & son cortege de Dieux inferieurs ayent leur Palais dans le Ciel: ces Dieux rouleront donc sans cesse avec le Ciel, & feront une *infinité de virevoltes*. Cela est-il bien imaginé?

Venons à la Terre: il est clair que c'est une masse énorme, un composé d'eau, de bouë, d'argile, de pierres, que leur propre poids a accumulez & liez ensemble. Si vous y logez *Yen vang* & sa suite, la Cour de ce Dieu des Enfers sera donc dans cet amas d'eau & de bouë? Ne voyez-vous pas que ce sont-là de pures imaginations?

Laissons-là nos Divinitez, reprit un autre de l'Assemblée; vous êtes trop prévenu contre elles. Que sont devenus ces grands hommes, ces hommes extraordinaires, dont vous nous avez parlé en termes si pompeux, & que vous avez mis de pair avec le Ciel & la Terre; car c'est-là votre merveilleux ternaire. Or le Ciel & la Terre sont réels, & subsistent: ces Héros de l'Antiquité doivent donc pareillement subsister? Est-ce que selon vos principes, un *Fohi*, un *Hoang ti*, un *Yao*, un *Confucius*, auroient cessé d'être, dès qu'ils ont cessé de paroître ici-bas?

Sçachez, répondit le Philosophe, qu'avant que les Sages naissent au milieu de nous, le *Li*, & le *Ki*, les deux parties qui les composent, préexistoient déja dans le Ciel & dans la Terre. Au moment qu'un grand homme se forme, ce *Li*, & ce *Ki* s'unissent, & c'est de cette union qu'il résulte. Lorsqu'il meurt, ses dons, ses belles qualitez, ses perfections, sa doctrine deviennent l'admiration & la regle des siécles futurs: elles subsistent donc, & leur durée égale celle du Ciel & de la Terre. A la verité le corps d'un Sage se détruit; mais son *Li*, ce qui le fait proprement ce qu'il est, cette noble partie de lui-même va se reünir au Ciel & à la Terre, comme elle l'étoit auparavant. Et comme il est vrai de dire que le Ciel & la Terre durent toûjours; de même est-on en droit de soûtenir que les vrais Sages subsistent à jamais (*b*).

Le même qui venoit d'interroger le Philosophe, lui repartit: Vous reconnois-

pire, s'imaginant que la Terre étoit quarrée; qu'ils en occupoient la plus grande partie, & que tout le reste n'étoit que des morceaux de terre rangés autour, pour lui servir d'ornement. Il n'en est pas de même d'un globe, où le milieu se trouve sur la surface par-tout où l'on veut. Mais depuis que les Européans sont à Peking, ceux des Chinois qui les fréquentent, ou qui ont quelque teinture des Mathématiques, sont bien revenus d'une erreur si grossiere, & cette erreur n'étoit en Chine, que parmi ceux qui n'avoient nulle connoissance des Mathématiques, comme nous voyons qu'en Europe il y a eu long-tems de l'erreur sur la rondeur de la terre, sur les Antipodes. Les Mathématiciens Chinois ont supposé la terre, pour sa figure, semblable à un œuf de poule. Le mot de *Fang*, qui signifie quarré, doit être interpreté par *Solide*, *stable*.

(*a*) C'est le Pluton des Chinois Idolâtres qui honorent *Fo*.

(*b*) Un Lettré, pour peu qu'il soit sensé, a des mesures à garder, lorsqu'il parle du Chef de la Littérature & des premiers Sages de l'Empire: aussi notre Philosophe prend-il un tour assez plaisant, pour donner à Confucius une durée qui égale la durée du Ciel & de la Terre; mais ce qu'il appelle la durée de Confucius sera également la durée d'un million d'hommes, dont les ames sont pareillement retournées à la masse étherée, pour ne faire qu'un tout avec elle. C'est la même chose que si dans un vase plein de neige, on faisoit de cette neige des statuës de Princes, de Philosophes, d'Empereurs. La neige venant à se fondre, il n'y a plus de distinction, & tout est réduit à une masse semblable, qui ne fait plus que le même tout.

ſez que Confucius eſt un vrai Sage : or la tradition nous apprend qu'il alla conſulter l'illuſtre *Lao kiun* *. Il paroît par cette démarche que Confucius craignoit la mort, & qu'il vouloit apprendre le ſecret de devenir immortel.

* Chef de la Secte des Tao ssé.

Ne me parlez point de votre *Lao tſe*, répliqua le Philoſophe : il ne paſſe dans mon eſprit que pour un homme du commun ; mais qui a eu la bizarre prétention de ſe rendre immortel. La belle doctrine qu'il a laiſſée, & qui n'enſeigne que le néant, l'indolence, & une molle nonchalance ! Je ne veux citer qu'un endroit des inſtructions qu'il donne à ſes Diſciples. Conſidérez ma langue, leur diſoit-il, ne ſubſiſte-t'elle pas tant qu'elle demeure molle & fléxible ? Au contraire ce qui détruit nos dents, n'eſt-ce pas leur propre dureté ? Que penſer de ce beau raiſonnement ? La nature dans les productions de l'Univers a rendu mol ce qui devoit être mol, & dur ce qui devoit être dur. Suppoſons que ces dents qui garniſſent la bouche, deviennent molles & fléxibles comme la langue ; pourroit-on alors prendre une nourriture tant ſoit peu ſolide, comme ſont les grains de ris cuits à l'eau, notre mets ordinaire ? Et ſi l'on étoit hors d'état de prendre cette nourriture, pourroit-on vivre pluſieurs ſiecles, comme on le fait vainement eſpérer ? Idées creuſes & chimériques !

Appliquons ce beau principe de *Lao tſe*, qui veut que tout ſoit mol : appliquons-le au Phyſique & au Moral. Nous diviſons les métaux en cinq eſpéces ſelon les couleurs. Si vous me dites que l'or & l'argent qui ſont dans une ſi grande eſtime, tiennent de la nature du mol, parce que les ornemens, qui ſe font de ce double métal, ſont aiſez à être ouvragez : je vous réponds que ces métaux ne méritent point d'être ſi fort eſtimez, du moins par rapport à l'utilité de la vie ; car après tout ils ne ſont bons qu'à faire des vaſes, des parures, & d'autres ornemens peu néceſſaires : au lieu que le fer, quoiqu'il tienne un moindre rang parmi les métaux, ſert par ſa ſeule dureté à ouvrir les ſillons qui nous enrichiſſent de leurs grains, & nous fourniſſent les alimens qui entretiennent la vie. La dureté du fer le rend propre à beaucoup d'autres uſages, par exemple, à préparer les alimens, dont nous ne pourrions uſer ſans ſon ſecours, à fabriquer des armes, qui en terminant les guerres, procurent la paix & l'abondance aux peuples, qui effrayent, ou exterminent les voleurs, & qui affermiſſent la ſûreté publique.

Venons au moral : ces folles & languiſſantes paſſions pour le ſexe, ne viennent-elles pas d'un cœur mol ? Si le ſexe avoit de la fermeté, oſeroit-on ſe donner la moindre liberté en ſa préſence ? On n'en approcheroit que comme du feu, auquel on ne ſe joüe pas impunément. Notre *Y king*, ce don précieux de *Fo hi*, exalte fort la lettre *Kang*, c'eſt-à-dire, ce qui a de la fermeté. Au contraire votre *Lao tſé* ne louë que le *Yeou*, c'eſt-à-dire, ce qui eſt mol ; & par-là il eſt tout-à-fait oppoſé à la doctrine de nos Livres Canoniques.

De plus, c'eſt une choſe certaine que la vie des hommes ne va pas au-delà de cent ans, & il ſe flatte de la faire durer des ſiécles entiers ; il a même prétendu que l'*Yang*, qui eſt l'ame de l'homme, ne ſe diſſipe jamais, & qu'il a trouvé le moyen d'enlever à la nature la vertu vivifiante, pour en diſpoſer enſuite à ſon gré.

Après de telles prétentions il a bonne grace à nous dire que tout n'eſt que vanité, lui qui a des déſirs plus vaſtes que le plus ambitieux de tous les hommes ; qu'on ne doit tenir à rien, lui qui eſt plus attaché à la vie que perſonne ; qu'il n'y a rien de loüable que l'état d'inaction & d'indolence, lui qui eſt infiniment vif dans ſes pourſuites. Affecter ainſi l'immortalité, n'eſt-ce pas ſe révolter contre la nature, & contre les Loix du Ciel & de la Terre ?

Mais il faut une bonne fois vous faire connoître ce *Lao tſé* que vous eſtimez ſi fort :

fort. Écoutez le précis de son histoire. Il nâquit sur la fin de la Dynastie des *Tcheou*, aux environs de la Ville de *Lin pao* dans la dépendance de la Ville de *Honan*. Son pere surnommé *Kouang* n'étoit qu'un pauvre paysan, qui dès l'enfance servoit en qualité de Manœuvre dans une maison opulente. Il avoit 70. ans, qu'il n'avoit pû encore trouver une femme. Enfin il s'attacha à une grossiere paysanne qui avoit quarante ans, & il l'épousa.

Cette femme se trouvant un jour dans un lieu écarté, conçut tout à coup par le simple commerce & l'union de la vertu vivifiante du Ciel & de la Terre. Elle porta son fruit quatre-vingts ans. Le Maître qu'elle servoit, ne pouvant souffrir une si longue grossesse, la chassa de sa maison. Elle fut donc contrainte de mener une vie errante dans la campagne. Enfin ce fut sous un prunier, qu'elle accoucha d'un fils, qui avoit les cheveux & les sourcils tout blancs. La mere qui ignoroit le nom de famille de son mari, dont elle ne sçavoit que le surnom, donna à cet enfant le nom de l'arbre sous lequel il étoit né : puis remarquant qu'il avoit les lobes des oreilles fort allongées, elle prit de là son surnom, & l'appella *Prunier-l'oreille*, *Ly eul*. Mais le peuple qui le voyoit tout blanc, le nomma le *vieux enfant*, *Lao tse*.

Quand il fut arrivé à un certain âge, il eut soin de la Bibliothéque d'un Empereur des *Tcheou*; & ce fut par sa faveur, qu'il obtint un petit Mandarinat. Il se rendit habile dans l'Histoire ancienne, & dans la connoissance des Rits des premiers tems : & c'est ce qui porta Confucius à l'aller voir pour conférer avec lui sur le cérémonial, & les talens d'un bon Mandarin. *Lao tse* dans sa vieillesse, s'apperçut de la décadence prochaine de la Dynastie des *Tcheou*. Il monta sur une Vache noire, & tirant vers l'Occident, il arriva à la gorge de la Vallée sombre. Ce passage étoit gardé par un Officier nommé *Y*, & surnommé *Hi*. Le Livre *Tao té* contenant cinq mille sentences, fut composé dans la Ville de *Tcheou ché*, dépendante de *Tsiu tchuen*. Enfin il mourut, & son tombeau est à *Ou*.

Voilà le commencement & la fin de *Lao tse*. Il n'a pû pendant sa vie prévenir la ruine de la Race des *Tcheou*, dont il étoit sujet & Mandarin, & l'on veut que nous croyions toutes les fables que l'on débite sur son prétendu mérite ; & entr'autres qu'après sa mort il a été placé au haut des Cieux sous la qualité des trois purs.

Hé! que pensez-vous, Monsieur, de la doctrine du *Fo*, qui nous a été apportée d'Occident, s'écrierent ceux de l'assemblée, qui étoient attachez au culte de cette Idole ?

Le *Fo* (a), répondit le Philosophe, est un autre visionnaire, qui a aussi prétendu se rendre immortel. Selon lui, tout n'est que vuide, il n'y a rien de réel. Suivant ce beau principe, il veut qu'on ne pense à rien, qu'on réduise le cœur au pur vuide, c'est-à-dire, qu'on le vuide de toute affection, qu'on aille jusqu'à s'oublier soi-même, comme si l'on n'étoit pas. Nous avons des yeux & des oreilles, il faut ne rien voir, ne rien entendre : ces organes doivent être vuides de tout objet, c'est-là leur état parfait. Nous avons une bouche, des mains, des pieds : il faut que tous ces membres soient dans l'inaction. Sa grande prétention est que son admirable ternaire du *Tsing*, du *Ki*, du *Chin*, c'est-à-dire, du fin, du subtil, du spirituel, arrive à sa plus grande perfection, & qu'en se réünissant, il ne fasse qu'un. Pour ce qui est de l'ame, sa durée, dit-il, n'a point

(a) Le détail que fait de *Fo* ce Philosophe Chinois, a ses traits de nouveauté : il en rapporte des particularitez qu'on n'a point ailleurs. C'est lui, comme on le voit, qui inventa la Métempsycose. Comme il vécut cinq cens ans avant Pythagore, & qu'on sçait d'ailleurs que ce Philosophe parcourut l'Egypte & l'Inde ; on ne peut guéres douter qu'il n'ait pris des Disciples de *Fo* sa doctrine de la Métempsycose, & qu'il ne s'en soit fait honneur à son retour en Grece.

de bornes: elle ne se détruit point.

Voyez-vous que cette belle doctrine d'anéantissement de soi-même, de dépoüillement universel, aboutit enfin à aspirer à une immortalité chimérique, & à désirer ce qu'on ne sçauroit obtenir. Cette vertu vivifiante du Ciel, on veut la ravir, & se l'approprier: on refuse de la restituer un jour au Ciel & à la Terre; & on prétend par-là arriver au pur vuide.

Mais peut-être continua-t-il, ignorez-vous l'Histoire de ce visionnaire. Sa mere vit en songe un grand Eléphant blanc, & au même instant elle sentit qu'elle étoit enceinte. Son fruit grossissoit chaque jour considérablement, & enfin il sortit du sein de sa mere en déchirant ses entrailles, & ôta la vie à celle dont il venoit de la recevoir: c'est ainsi que ce Monstre vit le jour; lui qui devoit tout bouleverser dans la nature, ne doit-il pas être mis au nombre des pestes du genre humain? Est-ce parce qu'il a tué sa mere en naissant, que le Peuple idolâtre jeûne, fait des Processions, & cent autres choses de cette nature, pour obtenir toute sorte de bonheur à leurs meres? S'imagine-t-on que ce *Fo*, qui n'a pû sauver sa propre mere, aura le pouvoir de protéger la mere d'autrui?

Poursuivons. Il vivoit dans un de ces Royaumes, qui est à l'Oüest de cet Empire: là, il étoit tout à la fois Souverain pour le temporel & pour le spirituel, Roy & Chef de la Religion. Il eut une Reine & une Concubine d'une grande beauté, & il en fit deux Divinitez. Son Royaume abondoit en or, en argent, en marchandises, en denrées, & surtout en pierres précieuses. Mais s'il étoit riche & fertile, il avoit peu d'étenduë, & ses habitans n'avoient ni force ni bravoure. Au contraire les Peuples de différens Royaumes, dont il étoit environné, étoient robustes, actifs, & ne respiroient que le sang & le carnage. Ainsi les Etats du *Fo* étoient sujets à de fréquentes irruptions.

Fatigué de tant d'insultes, ausquelles il ne pouvoit résister, il abandonna son Royaume, & embrassa la vie solitaire. Il se mit ensuite à exhorter les Peuples à la vertu, & il débita la doctrine de la Métempsycose qu'il avoit inventée, faisant passer & repasser les ames d'un corps dans un autre, gardant néanmoins un certain ordre, par lequel la vertu étoit récompensée, & le vice puni. Il infatua les Peuples circonvoisins de ces folles imaginations. Son dessein étoit d'intimider ses persécuteurs, & de leur persuader que s'ils continuoient les ravages qu'ils faisoient sur ses terres, ils seroient après leur vie changez en chiens, en chevaux, & même en bêtes féroces.

Pendant douze ans qu'il travailla à répandre sa doctrine, il entraîna à sa suite une foule prodigieuse d'ignorans, dont il renversa la cervelle: avec ce secours il remonta sur son Trône, il devint très-puissant; & s'étant remarié, il eut une nombreuse postérité. Tel fut le fruit de ses stratagêmes, tandis qu'il n'entretenoit ses Disciples que du vuide des biens de la Terre, il les recherchoit avec empressement, & s'en procuroit le plus qui lui étoit possible.

Du reste, n'allez pas juger que la doctrine du *Fo* soit excellente, parce qu'elle s'est si fort étenduë dans cet Empire. Elle ne s'est accréditée, que parce que la doctrine de nos anciens sages étoit presque éteinte. L'ignorance & la corruption du cœur ont donné entrée aux plus grossiéres erreurs. On négligea les admirables leçons des *Yao*, des *Chun*, d'un *Confucius*, & l'on n'eut de penchant que pour la Religion du *Fo*: cette Secte ne prescrit que quelques vaines prieres pour devenir heureux, ce qui est très-aisé: au lieu que nos Sages exhortent à vaincre ses passions, à régler ses désirs, & à remplir tous ses devoirs; ce qui est d'une pratique bien plus difficile.

Ce discours souleva une grande partie des auditeurs. Vous avez beau dire,

s'écria l'un d'eux, tout est vuide dans ce Monde visible, l'*Yang* l'Esprit est séul immortel. La grande doctrine du *Fo* & du *Tao*, enveloppe tout dans le néant; il n'y a que l'ame qui n'y soit pas comprise; elle doit subsister & vivre eternellement. Qui ne voit pas que c'est par prévention, & par esprit de partialité, que vous vous déchaînez contre cette doctrine? Ce que vous venez de débiter sur le systême du Monde, est-il mieux fondé?

Rien n'étoit plus capable de picquer le Philosophe, & l'on s'apperçut aisément que ce reproche l'avoit émû. Il faut, reprit-il d'un ton vif & animé, que votre *Lao tse* fût bien attaché à la vie, puisqu'il cherchoit tant de moyens de la prolonger: cependant sa vieillesse n'alla pas au-delà de cent ans. Mais il se flattoit que son *Yang*, son esprit vivifiant ne s'eteindroit point; & *Fo tse* n'étoit-il pas également passionné pour la vie? Il ne vêcut pourtant que soixante-trois ans: mais il etoit persuadé que son ame, qui étoit proprement sa personne, subsisteroit toûjours.

La vie de tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre a un terme fixe: mais *Lao* & *Fo* se sont ridiculement imaginés qu'ils étoient les seuls privilégiez; que tout ce qui a paru & paroitra sur la Terre, rentrera dans le néant, mais que pour eux ils seront immortels; & qu'outre ce qui se voyoit de leur personne, ils avoient un esprit intelligent, vrai principe de vie. Aussi l'on trouve dans la doctrine de ces Sectes, ce langage inintelligible, *Fo chi y, Chin eul, yeou san siang*; c'est-à-dire, selon la Secte du *Fo*, le corps de *Fo*, la tige ou la substance est un; mais il a trois images. *Lao chi y, Chin eul, Euen san tsing*; c'est-à-dire, selon la Religion de *Lao*, le corps de *Lao*, la tige, la substance est un, où l'on distingue trois purs.

Ces Sectaires, pour se faire entendre, ont recours à des comparaisons: un pied de Saule planté en terre, laisse à la fin échapper le fin de la nature du Saule: le Renard en mourant dans sa taniere, laisse après lui les esprits vivifians qui l'animoient (*a*). C'est ainsi qu'ils prétendent qu'après la mort de leur maître, il est resté quelque chose de sa personne, qui renait en ce bas monde.

Ces visions, comme vous voyez, mettent *Lao* & *Fo* au rang des arbres & des bêtes. Mais comme les rêveries de la Secte du *Fo* ont infatué une infinité de gens, il faut que je vous entretienne plus en détail de cette Secte: je vais le faire en dix petits articles.

1°. Dans le Livre des Disciples de *Fo* intitulé: l'*Utilité de la Maison*, on dit que le corps est notre domicile; que l'ame est l'hotesse immortelle qui y loge, & que semblable à un voyageur, elle passe d'un logement à l'autre; que l'enfant se nourrit du lait de sa mere, de même que les habitans d'un Pays boivent l'eau du Fleuve qui l'arrose. De-là le corps de nos parens n'est qu'un logement, & il est naturel de le regarder avec le même mépris qu'on a pour un amas de bois & de terre, dont une maison est construite. N'est-ce pas-là vouloir arracher du cœur de tous les hommes la vertu *Hiao*, l'amour respectueux pour les parens? N'est-ce pas étouffer dans nos cœurs les sentimens, qui nous unissent si étroitement avec eux, comme n'étant que la participation d'une même substance céleste & vivifiante?

2°. Ce même Livre, qui représente nos corps comme un simple domicile, où nous prenons notre logement, porte à négliger le soin du corps, & à lui refuser l'affection & la compassion si nécessaire pour sa conservation. C'est ce qui porte ces Disciples de *Fo*, qui se dégoûtent de la vie présente, à chercher les moyens de s'en procurer au plûtôt une meilleure. On en voit qui vont en

(*a*) Les femmes idolâtres croyent voir souvent des Esprits sous la figure de Renards, & les appellent *Hou li tsing*.

pélerinage aux Pagodes placez ſur la cime des rochers, & qui, après avoir fini leurs prieres, comme ſi elles avoient été exaucées, ſe précipitent la tête la premiere dans d'affreux abîmes. D'autres prodiguent leur vie en ſe livrant aux excès les plus honteux : quelques autres qui trouvent des obſtacles à leurs indignes paſſions, vont de concert ſe pendre ou ſe noyer, afin de renaître maris & femmes. Voilà les ſuites du dogme inſenſé de la Métempſycoſe.

3°. En s'accoûtumant à ne regarder les corps que comme un lieu de paſſage, il eſt aiſé d'oublier l'eſtime, le reſpect, & les égards qui lui ſont dûs. C'eſt ainſi que des femmes & des filles, grandes dévotes du *Fo*, ſe laiſſent ſéduire par les Bonzes & les *Tao ſſeë*, gens habiles dans les intrigues amoureuſes. Ils leur débitent que ce corps, où l'on n'eſt qu'en paſſant, eſt une vile maſure, dont on ne doit point ſe mettre en peine. Ils leur inſinuent que pluſieurs de leur ſexe, en accordant des faveurs demandées, ont eu commerce avec le *Fo* lui-même ſans le ſçavoir : maintenant ajoûtent-ils, vous êtes du ſexe foible & ſoumis, n'en doutez pas; nous vous en répondons, en renaiſſant, vous deviendrez homme. Il n'arrive que trop ſouvent que des Dames & de jeunes filles d'un riche naturel, & de familles diſtinguées, ſe trouvent deshonorées par cette canaille : elles en viennent enfin, ſous de tels maîtres, à renoncer à toute pudeur. On ne ſe contente plus d'une ou de deux libertez furtives, & c'eſt un commerce de libertinage, qui dure toute la vie. Telle eſt la doctrine abominable, qui couvre d'opprobre les plus honnêtes familles.

4°. Ceux qui donnant dans ces ridicules viſions, diſent que le bien ou le mal de la vie préſente eſt le fruit de ce qu'on a fait avant que de renaître, s'autoriſent de ce beau principe, pour s'abandonner à la débauche, & ravir impunément le bien d'autrui. Sçachez, vous diront-ils, que nous ne faiſons que reprendre ce qui nous appartient; car enfin nous ſçavons qu'avant que de renaître, vous nous étiez redevable d'une telle ſomme.

Un libertin, qui tend des piéges à une jeune fille, s'il ſçait qu'elle eſt attachée au culte de *Fo*, ne vous ſouvenez-vous pas, lui dira-t-il, qu'avant que de renaître vous m'étiez promiſe en mariage? Votre mort précipitée me priva du droit que j'exige maintenant. C'eſt-là ce qui a ménagé la diſpoſition de nos cœurs, & la conjoncture favorable où nous nous trouvons. Vous voyez donc que cette monſtrueuſe doctrine (*a*) ſert de voile pour couvrir les injuſtices les plus criantes, & les plus honteux déſordres.

(*a*) Quelque bien fondé que ſoit le Philoſophe Chinois à regarder la doctrine du *Fo* comme la ſource d'une infinité de déſordres, on pourroit avec beaucoup plus de raiſon lui faire le même reproche ſur ſon ſyſtême. Car ſi, ſelon le plan de doctrine qu'il ſe forme, cet Univers n'a pas été produit, & n'eſt pas gouverné par une premiere & ſouveraine intelligence; ſi le Ciel & la Terre ne ſe maintiennent dans ce bel ordre, que par le ſeul mouvement naturel & néceſſaire; ſi dans cette grande machine tout ſe meut méchaniquement; chacun peut ſe dire à ſoi-même : je n'ai point de fin hors de moi; c'eſt à ma félicité préſente que je dois penſer : le tems de la vie eſt court & incertain : de quelle autorité prétend-on me donner des loix? C'eſt la force & non le devoir qui m'obligent de m'y ſoumettre : les éloges qu'on donne à cette ſoumiſſion, en payent mal la contrainte : dire que l'autorité qu'on exerce ſur moi eſt émanée du Ciel, c'eſt un pur verbiage, puiſque ce Ciel n'eſt que matiere; qu'on ne parle point ni de vertus, ni de vices, ce ſont des termes vagues, qui ne laiſſent d'idées que celles qu'on a reçûës de l'éducation & des préjugez inſpirez dans l'enfance. Ainſi point d'inſtructions, point de réprimandes, point de loix, point de châtimens, point de gouvernement : tout cela eſt inutile ou injuſte : le penchant doit être l'unique regle de conduite. Ces conſéquences ſuivent naturellement de ce ſyſtême, & conduiſent, comme on voit, à tous les crimes. Pour le mieux comprendre, il faudroit ſe trouver dans une Ville qui fût toute compoſée d'Athées : c'eſt ce qui ne s'eſt point encore trouvé, & ne ſe trouvera jamais. Car s'il y a des Athées par le cœur, c'eſt-à-dire, qui voudroient bien qu'il n'y eût point de Dieu vengeur des crimes, il eſt très-rare d'en trouver qui ſoient Athées par l'eſprit, c'eſt-à-dire, dont la raiſon ſoit affoiblie juſqu'à méconnoître entierement l'auteur de ſon être, & à ignorer une vérité, qui eſt gravée dans chaque partie de cet Univers. Mais dans cette ſuppoſition, quelle ſeroit la

5°.

5°. Ces Sectateurs de *Fo* se persuadent qu'ils peuvent impunément se livrer aux actions les plus criminelles ; & que, pourvû qu'ils brûlent pendant la nuit un peu d'encens, ou qu'ils fassent quelques prieres devant l'Idole, non-seulement leurs crimes sont effacez ; mais encore que sous sa protection ils sont à couvert des poursuites de la justice. Un seul trait vous le fera connoître.

Un voleur s'étoit glissé jusques dans l'intérieur du Palais Impérial : il fut découvert & arrêté par les Officiers de dedans. Quand on l'eut bien foüillé, on le dépoüilla de ses habits, & on lui vit le corps tout couvert de différens billets remplis des textes du *Fo*. Il s'étoit imaginé que ces billets l'empêcheroient d'être découvert ; qu'il pourroit voler impunément ; ou que du moins ils lui procureroient le moyen de s'évader.

6°. Les dévots de cette Secte sont tout occupez de pélerinages qu'ils font à certaines Montagnes. Ils vivent dans la plus grande épargne, afin de pouvoir fournir aux frais des parfums qu'ils brûlent devant ces Idoles : ils seront insensibles aux besoins d'un pere & d'une mere, qui souffrent du froid & de la faim, faute d'habits & de nourriture. Leur unique soin étant d'amasser de quoi faire un riche cadre à l'Autel de *Fo*, & des autres Divinitez étrangeres ; ils abandonnent leurs parens, & laissent leurs ancêtres, sans leur accorder un *Tse tang* (a). Peut-on ne pas avoir horreur d'une doctrine, qui va jusqu'à éteindre la mémoire des parens défunts, & à priver de tout secours ceux qui sont en vie?

7°. Combien en voit-on parmi le peuple, qui croyent comme autant de veritez tout ce qu'on leur dit des Pagodes construits dans des lieux écartez & solitaires? Ils ne doutent point que ce ne soit l'asile de la vertu & de l'innocence. Plusieurs même se sentent portez à passer leur vie dans ces sortes de retraittes, & à imiter *Fo* dans sa solitude : on les voit tout-à-coup renoncer à leurs femmes, à leurs enfans, à leurs possessions : quelle simplicité ! Ne sçavent-t'ils pas que leur corps est composé de chair & d'os, de sang, & d'esprits animaux ? Esperent-ils de le rendre aussi insensible qu'une masse de bois ou de pierre ? Croyent-ils ne plus ressentir les passions si naturelles à l'homme ? Toutes ces pompeuses exhortations du *Fo* & du *Lao* sur le vuide, sur la perfection où conduit un dépoüillement sans reserve, ont été autant de pieges, où se sont laissez surprendre une infinité de gens, qui croyoient sérieusement pouvoir mettre ces leçons en pratique ; mais ils ont bien-tôt éprouvé qu'elles étoient impraticables. L'empire du temperament s'est fait sentir ; les passions gênées & contraintes en sont devenuës plus intraitables, & les ont porté à des excès monstrueux. Enlever la jeunesse de l'un & de l'autre sexe, pour assouvir sa brutalité ; solliciter & séduire d'honnêtes Dames ; se ravaler jusqu'à la condition des bêtes, & s'applaudir de cet avilissement, enfin renoncer à toute raison & à toute pudeur ; voilà les suites de la séduction dont ceux qui suivent cette belle doctrine, ne peuvent guéres se défendre.

8°. Combien en a-t'on vû d'autres, qui s'étant laissez infatuer par ces beaux discours débitez avec emphase sur le vuide, négligeoient tous les devoirs de la vie civile, & ne s'occupoient qu'à demander le bonheur qu'on leur faisoit espérer dans une autre vie.

La séduction ne s'est pas bornée au simple peuple ; elle a passé jusques dans les Palais des Princes. Si l'on a vû des rebelles s'attroupper, former une Armée, & assieger la Ville Capitale ; si les Barbares sont entrez dans l'Empire, & l'ont

confusion & la corruption qui regneroit dans cette Ville ? On s'y applaudiroit dabord de s'être mis au large, & de n'être plus allarmé par la crainte de la justice Divine ; mais sçauroit-on long-tems à secoüer toute sorte de joug, & à vouloir vivre dans l'indépendance ? Et ne s'abandonneroit-on pas aux excès les plus monstrueux ?

(a) Salle commune, où l'on honore les défunts de la même famille.

rendu tributaires ; ces malheurs ne [illegible]ils pas venus de ce que les Princes se rem[illegible]plissant la tête des maximes & des visions de *Lao* & de *Fo*, se sont rendus incapables de gouverner leurs peuples ? *Leang ou ti* ne se vit-il pas réduit à mourir de faim à *Tai tching* ? *Hoei tsong* ne fut-il pas emmené esclave au-delà des déserts sabloneux de la Tartarie ? *Hiuen tsong* ne s'enfuit-il pas honteusement dans les montagnes de la Province de *Se tchuen* ? [illegible]eut-il pas à y souffrir ? C'est ainsi [illegible] fausses Sectes se sont jouez de [illegible] Empereurs, & ont mis l'Empire à [illegible]gts de sa ruine.

9°. Entre les rêveries dont les Ministres des Sectes de *Fo* & de *Tao* amusent les esprits crédules, on ne doit point oublier un stratagême bien propre à séduire dont ils se servent. Quand ils veulent initier quelqu'un à leurs mysteres, ils l'obligent de se regarder dans un vase plein d'eau, où il se voit dabord tel qu'il se trouve dans sa condition présente. On l'oblige de s'y regarder une seconde fois, & alors il y paroît tel qu'il sera dans la condition qui lui est destinée quand il renaitra, supposé qu'il ait été fidelement attaché à leurs Divinitez. Il arrive par le secret de leur art magique, qu'un homme riche s'y voit sous la figure d'un malade, ou d'un gueux qui manque de tout ; & sur cela il prend la résolution de consacrer tout son bien aux Temples des Idoles. Après cette bonne œuvre, on l'engage encore à se regarder dans le vase plein d'eau : alors si c'est un homme, il se voit habillé en Roi, ou en Général d'Armée, ou en premier Ministre d'Etat ; si c'est une fille, elle s'y voit couverte des ajustemens & des pierreries d'une Impératrice, d'une Reine, ou d'une concubine cherie du Prince, & tel doit être l'heureux état de leur renaissance.

C'est par ces sortes d'enchantemens qu'on remuë les esprits, & qu'on les dispose adroitement à la révolte. On court aux armes ; il se livre des combats, & des Villes entieres sont saccagées. C'est par [illegible] semblables moyens, que sous la Dy[illegible]stie des *Han*, deux rebelles causerent une infinité de désastres, qui furent renouvellez sous la Dynastie des *Yuen*, & plus récemment sous le regne des *Ming* par d'autres Chefs de révolte, qu'on doit regarder comme des pestes publiques, puisqu'ils donnerent la mort à plusieurs millions d'hommes. On voit ces monstres de nature, qu'on ne sçauroit trop punir, s'applaudir de leurs crimes, sous le glaive même du Bourreau, & s'écrier par un reste d'enchantement : Nous mourons contens, nous sommes sur le point de nous rendre à ce délicieux séjour d'Occident, où *Fo* nous attend pour nous y recevoir, & nous faire part de sa félicité. Ce sont, comme vous voyez, ces fausses doctrines, qui sont la source de tant de malheurs publics & personnels.

11°. Il y a quatre sortes de professions absolument nécessaires dans l'Empire, qui fournissent à tous les besoins, & qui y maintiennent le bon ordre ; sçavoir celle des Lettrez, celle des Laboureurs, celle des Artisans, & celle des Négocians. Les Disciples du *Fo* & du *Tao* exhortent sans cesse les peuples à abandonner ces professions, pour embrasser les quatre suivantes : celles de *Ho chang*, [illegible] des *Tao ssée* pour les hommes, & cell[illegible] de *Kou* & de *Mi* pour les personnes du [illegible]xe. Ces *Bonzes* & ces *Bonzesses* vivent a[illegible] dépens du public. Il n'y a point de me[illegible]songes, de ruses, & de finesses ausqu[illegible]les ils n'ayent recours pour escroqu[illegible] des aumônes : puis ils vivent dans u[illegible] molle oisiveté, ne se refusant aucun d[illegible] plaisirs qu'une imagination corromp[illegible] leur suggere, & foulant également a[illegible] pieds les Loix de la Nature, & les Loix Civiles.

Quelle différence y a-t'il entre une vie semblable, & celle des plus vils animaux ? Ce *Tamo*, ce personnage si vanté, qui est venu d'Occident à la Chine, passa, dit-on, neuf ans sur la montagne *Tsong*, dans une contemplation continuelle. Il y étoit immobile, les yeux fixez sur un

mur, & ne changeant jamais de situation. Du reste ce fainéant contemplatif ne manquoit d'aucune des choses nécessaires à la vie, on lui fournissoit abondamment de quoi vivre, & se vêtir. Supposons qu'à son exemple chaque particulier se mette en tête d'imiter ce genre de vie, que deviendront les professions les plus nécessaires? Qui prendra le soin de cultiver les campagnes, & de faire des étoffes? D'où tirera-t'on les vêtemens & les alimens? Peut-on croire qu'une doctrine, dont la pratique, si elle étoit universelle, bouleverseroit tout l'Empire, puisse être la véritable doctrine?

D'ailleurs il n'est pas croyable combien il se perd d'argent à bâtir & à reparer des Pagodes, à dorer & à orner les Idoles, à célébrer des Fêtes, & à faire des processions à leur honneur : toutes ces inventions ne servent qu'à engloutir le bien le plus clair des familles. Je n'ai touché que legérement ces dix articles; *mais je serois infini*, si je voulois rapporter tout ce que j'ai vû, & ce que j'ai entendu dire des désordres que les chimeres & les visions de ces Sectaires ont causez dans l'Empire.

Ce détail ne devoit pas être du goût des Assistans, aussi l'un d'eux prenant la parole : à vous entendre, Monsieur, lui dit-il, *Fo*, *Lao*, & toutes nos Divinitez ne sont dignes que de mépris. Ainsi plus de châtiment, plus de récompenses, plus d'esprits bien faisans ou mal faisans : d'un seul trait de langue vous pulvérisez tout le systême de notre doctrine.

Ceux qui s'entêtent d'idées populaires, répondit le Philosophe, passent leur vie dans une espece d'yvresse, & la finissent par des rêves : ils s'abîment dans un fatras de fables, dont il ne leur est pas possible de se tirer. L'esperance d'obtenir une vie heureuse par la protection des Esprits, nourrit leur entêtement.

Ce penchant de la plûpart des hommes, joint à leur crédulité, a fait naître au *Fo* & au *Lao* la pensée de mettre parmi leurs dogmes un lieu de récompense, un Enfer, un Palais pour le Maître des Eaux, & pour les autres Divinitez, sans parler des Esprits d'un ordre inferieur, & des hommes extraordinaires devenus immortels : ils ont sur-tout étalé les biens que distribuent leurs Dieux : ils ont placé dans le Ciel un *Yu hoang* Chef de tous les prétendus immortels, qui distribue à ces Esprits leurs emplois, comme de présider à la pluie, de distribuer les récompenses & les châtimens.

Dans le Livre *Yohoang*, on lit ces paroles : à l'Occident il y a le Prince du Royaume de la pure vertu : ce Roi à quarante ans n'avoit point encore de fils. Lui & la Reine *Pao yue* en obtinrent un qui fut le fruit des ferventes prieres qu'ils adresserent à *Lao kiun*, & ce fils, c'est cet *Yo hang* dont nous parlons. Un autre texte du Livre *Hiuen ou* porte que dans le pays d'Occident il y a un endroit appellé le Royaume d'une joie pure; que le Roi se voyant sans enfans, en obtint un de *Lao kiun*, & que c'est lui qu'on honore sous les noms de *Hiuen ou Tsou se*.

Ajoûtons ce que rapporte l'histoire du *Fo* : on y lit que du côté d'Occident on trouve le Royaume de la pure innocence : le Prince heritier de la Couronne, c'est le *Fo* lui-même : celle qu'il épousa, s'appelloit *Na to* : ils eurent un fils qui fut nommé *Mo heou lo*. Peu après *Fo* passa douze ans dans la solitude, & ce fut durant ses contemplations qu'il se transforma en *Fo*.

Suivant ces traditions, il paroît que la Dynastie des *Tcheou* avoit déja sept cens ans de Regne, lorsque la Secte de *Fo* commença. Raisonnons des tems passez par le tems présent, & du présent par le passé : le monde est allé, & ira toujours son même train. Peut-on s'imaginer que ce que nous ne trouvons maintenant nulle part, & dont il ne reste aucun vestige, ait été autrefois la merveille de l'Univers? Qu'on parcoure les contrées qui sont à l'Ouest de la Chine, on n'y trouvera qu'un pays de Barbares : comment

placer là ces beaux noms de très-pur, de Royaume de la vertu, de la félicité très-parfaite? Trouve-t'on là maintenant des hommes à trois têtes, à six épaules, à huit mains? Y trouve-t'on des gens qui vivent des deux & trois cens ans, & qui dans le plus grand âge, n'éprouvent point les incommoditez de la vieillesse? Comment donc se figurer que c'est le séjour des immortels? Concluons donc que tout ce qu'on débite du Roi du Ciel, du Généralissime des Esprits, sont autant de fables dont on se sert, pour abuser de la crédulité des peuples.

Mais, dit l'un des assistans au nom de tous les autres, comment osez-vous traiter avec tant de mépris notre *Yo hoang*? C'est le même que le *Chang ti*, dont il est parlé dans vos Livres, pour lesquels vous avez une si profonde vénération: c'est lui que l'Empereur *Kao tsong* (a) vit en songe, & qui lui donna *Fou yué* pour son premier Ministre. C'est de lui dont parle *Meng tse*, lorsqu'il dit qu'il faut se recueillir, jeûner, se purifier avant que de lui offrir des sacrifices (b). Oserez-vous nier qu'il y ait un *Chang ti*?

(c) Dès le tems des Empereurs *Yao* & *Chun*, répondit le Philosophe, les peuples donnerent dans de fausses idées touchant les Esprits. De là est venuë la bizarre imagination, qui fait donner une figure au *Chang ti*. Je conviens que l'Empereur *Kao tsong* étoit un Prince vertueux, qu'il vit en songe un homme, dont la taille & les traits étoient bien marquez; & que c'étoit la figure de *Fou yué*, quoique ce Prince ignorât son nom; qu'il le

(a) Cette objection embarrasse le Philosophe Chinois: il auroit pû se tirer d'affaire, en répondant que leur *Yo hoang* n'étoit pas le *Chang ti* des Lettrez, mais celui que la Secte de *Tao* avoit honoré de ce nom sous la Dynastie des *Han*, & qui avoit nom *Tchang y*: mais au lieu de cette réponse qui eût été solide, il s'arrête à vetiller sur les habits qu'auroit dû avoir le *Chang ti*; il tâche de faire passer ce trait d'histoire pour une fable, ou pour un simple songe, de même qu'on voit en songe l'Oiseau fabuleux, appellé *Fong hoang*: cependant arrêté par l'autorité des Livres Classiques, il a recours à des Interpretes modernes, & il veut que le *Chang ti* ne soit autre chose que son *Tai ki*. Si les Chinois avoient du *Li* la même idée qu'en a donné le R. P. Mallebranche, qui ne paroît guéres instruit de leur doctrine, il auroit été aisé à notre Philosophe de répondre que l'Empereur *Kao tsong* voyoit son futur Ministre dans le *Li*; car ce R. Pere assûre que selon le systême de la Philosophie Chinoise, toutes les véritez sont vûës dans le *Li*, & c'est selon ce systême qu'il a imaginé dans l'Ouvrage intitulé, *Entretien d'un Philosophe Chrétien avec un Philosophe Chinois*, qu'il fait parler de la sorte un Philosophe Chinois: *Nous ne recevons que la matiere, & le* Li, *cette souveraine vérité, sagesse, justice, qui subsiste éternellement dans la matiere, qui la forme & l'arrange dans ce bel ordre que nous voyons, & qui éclaire aussi cette portion de matiere épurée & organisée dont nous sommes composez; car c'est nécessairement dans cette souveraine vérité* (le Li) *à laquelle tous les hommes sont unis les uns plus, les autres moins; qu'ils voyent les véritez & les Loix éternelles, qui sont le lien de toutes les societez, &c.* Après ce début, on n'est pas surpris d'entendre le Philosophe Chrétien qui lui répond: *Votre Li*, votre souveraine justice approche infiniment plus de l'idée de notre Dieu, que celle de ce puissant Empereur *Chang ti*. Malheureusement ce langage est nouveau & inouï à la Chine, & il n'y a point de Letturé qui ne fût étrangement surpris d'apprendre qu'on lui fît tenir un pareil discours.

(b) L'objection, si elle eût été poussée, étoit forte, elle ne laisse pas de le jetter dans un grand embarras. Si le *Chang ti* des Lettrez, lui dit-on, étoit sans vie & sans intelligence, auroit-il pû donner un fidéle Ministre à l'Empereur *Kao tsong* pour récompenser sa vertu? Seroit-il nécessaire de se purifier intérieurement, pour offrir décemment des sacrifices solemnels au *Chang ti*? Notre Philosophe élude la difficulté; il a recours à son *Tai ki*; *mais il* n'a garde de dire de ce *Tai ki* ce que Confucius disoit du *Chang ti*: *Il connoît le fonds de mon cœur*, Tchi ngo, *& comme très-juste* Tchi kung, *qu'il me punisse, si mes intentions sont criminelles.* Notre Athée pense bien autrement de son *Tai ki*, il l'enveloppe de beaux noms pris dans un sens métaphorique: c'est, dit-il, ce qui domine, ce qui regne dans le Ciel, dans la Terre, & dans tous les Etres. En lui sacrifiant, il suffit de se tourner respectueusement vers le Ciel. Il n'ose désapprouver le rit des sacrifices solemnels qui sont en usage dans la Secte Litteraire, & par un mélange bizarre, il accommode ensemble & l'Athéïsme & des Actes de Religion. Tout cela prouve que ce qui intrigue le plus ces Athées, c'est la doctrine des Livres Classiques, qu'ils n'osent [illegible] jetter ouvertement, & qu'ils voudroient bien pouvoir ajuster à leur systême.

(c) Ici le Philosophe ne sçachant comment concilier avec son systême l'idée, que le Texte Classique présente naturellement du *Chang ti* dans son apparition à *Kao tsong*, tombe dans une contradiction manifeste. Il dit que l'erreur & la superstition touchant les Esprits s'est introduit dès le tems d'*Yao* & de *Chun*, & par-là il avouë que sa doctrine n'est pas la même que celle du siécle où régnoient ces Princes, qu'on regarde néanmoins dans l'Empire comme le siécle d'or, par rapport aux mœurs & à la Religion. Il avouë néanmoins que *Yao* & *Chun* étoient des Sages du premier Ordre, écoutez comme des Oracles destinez à réformer l'Empire confié à leurs soins; & cependant ces Sages ont autorisé & même introduit des erreurs grossiéres & pernicieuses. Comment s'accordera-t'il avec lui-même?

fit

fit peindre avec les traits dont il avoit conſervé le ſouvenir, qu'il donna ſes ordres pour déterrer l'homme qu'il avoit ainſi repréſenté, & qu'en effet on le lui amena. Tout cela eſt vrai : mais combien s'en trouve-t-il qui n'ayant jamais vû ni de *Dragon* volant, ni l'Oiſeau appellé *Fong hoang*, Oiſeau fabuleux, les voyent très-ſouvent néanmoins en ſonge? Ils ont vû ces figures dans des tableaux, & pendant le ſommeil elles ſe retracent dans leur imagination.

Que ſi vous ſoûtenez que le *Chang ti* apparut à *Kao tſong* ſous une forme humaine avec la Couronne d'Empereur ſur la tête, & les vêtemens conformes à la Dignité Imperiale, il m'eſt aiſé de vous répondre. C'eſt l'Empereur *Hoang ti*, qui le premier a donné aux Empereurs ces ornemens dont ils ſe parent, & qui les diſtinguent de leurs Sujets. D'où il s'enſuivroit que le *Chang ti* n'éxiſtoit point avant cet Empereur, ou que s'il éxiſtoit, il a demeuré nud juſqu'au tems du regne où l'on a commencé à porter une Couronne, & à ſe vêtir d'habits Impériaux.

Diſons plûtôt que ce qu'on appelle *Chang ti*, c'eſt ce qui domine dans le Ciel, ſur la Terre, & generalement ſur tous les Etres; & que c'eſt par cette raiſon qu'on lui a donné le nom de *Ti*, c'eſt-à-dire, de Maître Souverain. On voit même par la maniere dont s'expliquent quelques-uns de nos Sçavans, que le *Chang ti* eſt au fonds la même choſe que le *Tai ki*, dont je vous ai entretenu. S'eſt-on jamais aviſé de dire que le *Tai ki* eût une figure qui le rendît viſible? D'où il eſt aiſé de voir que quand il eſt dit qu'il faut faire des ſacrifices au *Chang ti*, c'eſt uniquement au Ciel qu'on doit les faire avec un cœur pur.

Tout ce que vous nous dites, s'écria un de l'aſſemblée, tend à prouver que ce ſont autant de fables que nous débitons, lorſque nous diſons qu'il y a un Enfer, où le Dieu appellé *Yen vang*, qui eſt le Maître de cet Empire ſouterrain, des *Lo han*, c'eſt-à-dire, des Eſprits qui reglent la deſtinée de tous les hommes. Ce ſont pourtant eux, à ce qu'on rapporte, qui conduiſent l'ame dans les corps au moment de leur naiſſance, & qui les en arrachent au moment de la mort, pour les entraîner au lieu de leurs ſupplices, où elles ſont cruellement tourmentées par d'autres Eſprits. Si un homme pendant la vie a pratiqué la vertu, il ne manquera pas de renaître dans un état de ſplendeur & d'opulence. Si même les animaux ont vécu ſelon leur condition, ils ſe verront transformez en hommes. Au contraire, une perſonne qui ſe ſera livré aux vices honteux, & qui aura ſuivi ſes appetits déreglez, deviendra bête brute. Si les animaux ſont plus féroces, que ne comporte leur nature, après leur mort ils ne paſſent plus à une autre vie, & leur ame eſt entierement éteinte. Voilà ce qu'on nous enſeigne : ſeroient-ce autant de fauſſetez?

Je vous parlerai franchement, répondit le Philoſophe. Oui, tout cela eſt faux. Deux perſonnes mariées habitent enſemble : l'un & l'autre concourent à former le fruit qui eſt d'abord conçû dans le ſein de la mere, où il prend peu à peu d'inſenſibles accroiſſemens. Si ſelon vos idées, il falloit attendre que le fœtus fût tout-à-fait formé, pour que l'ame vint à s'y inſinuer, par où cette ame trouveroit-elle une entrée pour ſe gliſſer dans ce corps nouvellement formé?

Diſons plûtôt qu'une certaine quantité de ſang s'unit dans le ſein de la mere; qu'elle y fait un tout; qu'elle fermente, & qu'elle commence à ſe mouvoir. C'eſt alors un être d'une eſpèce particuliere. Ainſi l'Homme eſt un compoſé qui réſulte de l'union d'une choſe ſenſible, & d'une autre inviſible, & qui échappe aux yeux : c'eſt le *Ki*. Tant que cette union ſubſiſte, on eſt ſuſceptible de douleur : au moment qu'elle ceſſe, on devient inſenſible. Qu'un homme ſoit paralytique de la moitié du corps, appliquez le feu à cette partie frappée de

paralyſie, il ne reſſentira aucune d[redacted] leur : que ce même homme-là ſoit mort, le *Hing*, ou ce qui eſt en lui de viſible, eſt ſéparé du *Ki*, ou de ce qui étoit inviſible. Ce *Ki* s'eſt évaporé (*a*) en atômes qui voltigent çà & là, ou qui ſe changent en un vent froid, deſtitué de toute chaleur animale. Que reſtera-t-il du défunt, ſur quoi vos Miniſtres d'Enfer puiſſent exercer leur rigueur impitoyable ?

Mais ſuppoſons que le grand Démon [redacted]g *fang* (c'eſt l'un des trente-ſix [redacted]u *Tao kia*) veüille s'emparer de [redacted] de quelque ſcélérat, après qu'elle a été diſperſée, & qu'il ſouffle adroitement toutes ſes parties pour les réunir enſemble ; afin que cette ame puiſſe être châtiée pour ſes crimes au Tribunal du Juge infernal : croyez-vous que ces Démons auroient le loiſir & la patience de raſſembler toutes ces parties ſubtiles, éparſes de côtez & d'autres ?

Ce raiſonnement du Philoſophe ne fut pas ſans replique : on nous aſſure, lui dit-on, que le Dieu *Yen vang*, & les autres Juges ſes Miniſtres fixent le moment de la naiſſance de tous les hommes ; qu'ils déterminent s'ils ſeront mariez, & à qui ; s'ils auront des enfans, & quel ſera leur caractere ; s'ils ſeront riches ou pauvres. Enfin tout ce qui doit leur arriver eſt marqué ſur le Livre [redacted] *Yen vang*, & dè-là leur deſtinée eſt invariable, & il n'y a aucun changement à eſpérer. Avez-vous quelque choſe à dire contre cette doctrine ?

Ne ſçavez-vous pas, répondit le Philoſophe, ce qui eſt rapporté dans vos propres Livres ? Voici ce que j'ai lû dans le Livre de *Hiuen ou tchuen* : certain Démon appellé *Yao mo* (*b*), dévoroit continuellement des hommes ; mais le Dieu *Hiuen ou* venoit à leur ſecours, & en préſervoit un grand nombre de ſa fureur. Sur quoi voici comme je raiſonne : ou *Yen vang* avoit déterminé le nombre de ceux qui devoient être dévorez, ou il ne l'avoit pas déterminé : s'il ne l'avoit pas déterminé, votre hypotheſe tombe d'elle-même ; s'il l'avoit déterminé, pourquoi le Dieu *Hiuen ou* faiſoit-il d'inutiles efforts, pour ſauver des gens condamnez irrémiſſiblement à être dévorez ?

Mais puiſque nous ſommes tombez ſur cet article, écoutez une autre fable, qui eſt aſſez plaiſante. Un nommé *Pung* vécut juſqu'à l'âge de huit cens ans : il épouſa ſucceſſivement ſoixante-douze femmes, à meſure que chacune mouroit. La ſoixante-douzieme étant morte à ſon tour, paſſa à l'autre monde, & s'informa des ancêtres de *Pung*, quelle pouvoit être la raiſon qui faiſoit vivre ſon mari tant de ſiécles : eſt-ce que ſon nom, ajoûta-t-elle, n'auroit pas été écrit

(*a*) Ce Philoſophe s'eſt récrié contre le ſentiment des Sectaires, qui prétendent que le corps n'eſt qu'un domicile où l'ame loge en paſſant ; il ſuppoſe que l'ame, de la maniere qu'il l'entend, eſt unie au corps. Mais il n'admet point d'ames qui ſoient des Etres nouveaux, ſpirituels, immortels : il prétend que l'ame eſt une portion de matiere plus ſubtile qui ſe détruit, de même que le corps, par la déſunion de ſes parties : mais cela ſuppoſé, comment eſt-ce que l'ame s'unit au corps ? Etant matiere, elle ne peut lui être unie que comme un corps eſt uni à un autre corps. Il eſt évident que deux corps ne peuvent être unis que par la ſurface. Une telle union ſuffit-elle pour expliquer ce que nous éprouvons touchant toutes les parties de notre corps, & le ſentiment de l'ame ? D'ailleurs, ſi l'ame eſt compoſée de parties de même que le corps, chaque partie a des fonctions qui lui ſont propres. Dans quelle partie mettra-t-on la faculté de penſer ? La matiere peut-elle devenir un Etre penſant ? Il faut que, ſelon ſon hypotheſe, il ſoutienne encore que l'ame n'étant qu'une maſſe de matiere miſe en mouvement, n'eſt nullement libre ; que le moindre mouvement de main, auquel je me déterminai hier, a été néceſſaire, & n'a pû être omis, de même que le Soleil n'a pû manquer de s'élever ſur l'horiſon ; & qu'afin que je n'euſſe pas remué la main, il eût fallu que dès le commencement du monde la matiere eût reçû un mouvement naturel, tout différent de celui qu'elle a eu d'abord. Quelles abſurditez n'eſt-on pas obligé de ſoutenir, quand on ne veu[redacted]mordre des faux principes qu'on a établi[redacted]

(*b*) Saint Epiphane croit q[redacted]ore eſt l'inventeur du dogme des deu[redacted]. Il ſe pourroit bien faire que ce Phil[redacted]oit encore puiſé cette doctrine chez les Diſciples de Zo. On voit qu'ils tiennent deux génies de caracteres bien differens : l'un qui ne cherche qu'à dévorer le plus d'hommes qu'il lui eſt poſſible ; & l'autre qui eſt tout occupé à ſauver ceux que ce méc[redacted] génie veut engloutir.

sur les Regiſtres de *Yen vang* (*a*) ; mais il n'y en a aucun qui lui échappe. Je vous apprendrai ce myſtere, répondit le grand pere de *Pung* : le nom & le ſurnom de mon petit-fils votre mari, eſt veritablement inſeré dans le Livre : mais voici de quelle maniere : quand il fallut arrêter les feuilles du Livre, l'Officier qu'on avoit chargé de ce ſoin, prit par mégarde le feuillet où la deſtinée de *Pung* étoit écrite : il le tordit en forme de cordonnet, (*b*) & le Livre en fut percé & couſu. La femme ne put garder le ſecret : *Yen vang* fut informé de cette hiſtoire ; & ayant pris ſon Livre & examiné le cordonnet, il biffa le nom de *Pung*, qui finit ſa vie au même inſtant.

Cet exemple, continua le Philoſophe, prouve le contraire de votre doctrine : car enfin en voilà un qui a échappé à la pénétration de *Yen vang* : peut-on aſſurer qu'il n'y en ait pas d'autres qui l'ayent trompé par quelque ſupercherie ſemblable ? Mais pour vous convaincre que tout cela eſt fabuleux, il ſuffit de vous dire que du tems de Confucius & de *Meng tſe*, on n'uſoit point de Livres faits de papier, & qu'on écrivoit ſur des membranes de *Bambou*, ou ſur de petites planches de bois. D'ailleurs, comme votre Enfer ſouterrain n'eſt qu'un amas de terre, d'eau, de pierres, il eſt viſible que des Livres & des Regiſtres de papier, ne ſçauroient s'y conſerver. Regardez donc ce que vous liſez dans vos Livres, comme autant de rêveries.

Mais, reprit-on, ce que vous dites, Monſieur, de l'Enfer & des Eſprits qui y réſident, oſeriez-vous le dire des Eſprits tutelaires, ſoit des Villes murées, leſquels ſont appellez *Tching hoang*, ſoit de divers autres endroits qu'on nomme *Tou ti*; eux, qu'on honore dans tout l'Empire ? Un culte ſi univerſel porteroit-il à faux ?

Daignez m'écoûter, répondit le Philoſophe ; ſous le regne d'*Yao* & de *Chun*, les habitations n'étoient pas encore environnées de murs & de foſſez : cet uſage ne s'introduiſit que ſous les Dynaſties ſuivantes de *Hia*, & de *Chang*, afin de ſe mettre à couvert des inſultes qu'on avoit à craindre des voleurs & des rebelles. Enſuite on érigea un *Tching hoang*, (*c*) & l'on bâtit des lieux deſtinez à l'honorer. On en bâtit de même pour honorer les *Tou ti* (*d*). Quand on s'aviſa de donner à ces Eſprits le beau nom de *Ti ti*, parce qu'on les regardoit comme les peres nourriciers du Peuple, on les diſtingua en différentes Claſſes : ceux à qui on attribua le ſoin des campagnes & des terres cultivées, on leur fit des offrandes de grains, & on les honora ſous le titre de *Chê chu* (*e*). Ceux qui étoient bornez au ſoin des Villages, & qu'on croyoit veiller à la ſanté des habitans, & à maintenir la paix parmi eux, furent honorez ſous la qualité de *Tou ti*. D'autres Eſprits qui étoient attachez à l'intérieur des maiſons, & aux lieux d'aſſemblées, furent regardez comme les conſervateurs de ces endroits, & ce fut en cette qualité qu'on les honora ſous le nom de *Tchung lieou* (*f*). On aſſigna à d'autres Eſprits les Pays déſerts & montagneux, & dans l'eſpérance qu'ils faciliteroient le tranſport des denrées & des marchandiſes, ils furent reſpectez ſous le nom d'Eſprits des hautes Montagnes. Enfin ceux qu'on plaça dans les Villes qui ſont environnées de murailles & de foſſez, furent réverez ſous le titre de *Tching hoang*, & on les regarda comme des Eſprits qui préſervoient ces Villes des malheurs publics.

Voici maintenant, pourſuivit le Phi-

(*a*) Tout cela ſe dit ſelon le ſyſtême des Bonzes & de la ſecte Idolâtrique venue des Indes. Ils admettent une eſpece de Paradis, d'Enfer, un Dieu *Yen vang*, &c.

(*b*) C'eſt ainſi qu'on relie ſouvent les Livres Chinois.

(*c*) *Tching*, ſignifie mur, & *hoang*, foſſé.

(*d*) *Tou*, ſignifie terre, *ti*, ſignifie lieu.

(*e*) *Chê*, ſignifie lieu hors des Villes.

(*f*) Nom de la place où étoient leurs repréſentations.

losophe, où j'en veux venir. Tous ces Esprits (a) ne sont au fond & réellement qu'une masse de terre, diversement figurée. Quand on en conserve le souvenir dans l'ame, c'est à peu près de même que lorsque je bois de l'eau, je songe à la source d'où elle me vient, & que je lui sçai gré du plaisir & de l'utilité que j'en retire. Oseroit-on pousser le blasphême jusqu'à prendre pour l'image du véritable Esprit (b) du Ciel & de Terre, qui est pur lui-même, tous [illegible]mousets d'argile, qui représen[illegible]tantôt un homme, tantôt une fem[illegible] placez au dehors & au dedans des Pagodes, ou bien la figure d'un vieillard, telle qu'on la met dans des maisons particulieres.

Ici le Philosophe fut interrompu. On nous raconte, lui disoit-on, bien des prodiges operez par les *Tching hoang*, & les *Tou ti*; & ces prodiges font connoître, & prouvent leur pouvoir. Souvent même on les voit sous la figure d'hommes vivans. Comment pouvez-vous dire qu'ils ne soient qu'une masse de terre ?

Il y a un tour à prendre, repliqua le Philosophe (c), pour expliquer les merveilles & les apparitions dont vous parlez. On voit des hommes, dont les talens sont extraordinaires, & qui se distinguent du commun par leur courage & leur vertu. Il arrive quelquefois qu'ils sont opprimez par la calomnie, ou qu'une mort précipitée les enleve, sans qu'ils ayent laissé après eux de postérité. Ces hommes si extraordinaires & si distinguez des autres, ont une ame peu commune, qui ne se dissipe pas aisément. Les ames de ce caractere se retirent la plûpart dans les Pagodes, & y produisent des évenemens qui surprennent. On parle d'un *Ouen tien tsiang*, qui fut massacré sous la Dynastie des *Yuen*; d'un *Yu tchung tsiao* qui périt misérablement sous les *Ming* : leurs grandes actions ont fait croire aux Peuples qu'après leur mort ils étoient devenus *Tching hoang*, ou gardiens des Villes.

Ce qui fait le mérite d'un homme pendant sa vie, c'est le *Ki*, cet air spiritueux, qui peut subsister encore quel-

(a) On voit ici l'embarras du Philosophe, par la maniere dont il se débat en assez malhabile homme sur les prestiges, & sur d'autres évenemens prodigieux, qui ne peuvent être operez que par des Démons, & qu'il veut attribuer aux causes naturelles. Il a assez de bonne foi pour ne pas nier ces effets merveilleux, comme feroient d'autres, qui, pour se tirer d'affaire, sont déterminez à n'admettre aucun évenement qui soit contre l'ordre naturel. Mais aussi est-il vrai de dire que l'évocation & les opérations du Démon sont trop ordinaires à la Chine pour pouvoir être niées. C'est une chose remarquable, que dans tous les Pays, où le Christianisme n'est pas établi, le Démon y exerce un grand pouvoir sur les Peuples; & que ce pouvoir cesse, dès que la vraye Religion y prend racine. Bien plus ce pouvoir de l'Esprit de ténebres est entierement lié par la seule présence d'un enfant Chrétien. C'est de quoi on a une infinité d'exemples.

(b) Voici le texte *Tien, Ti, Tse, Gen, Tchin, Tchi, Chin*. Il paroît que par ces termes, *Esprit du Ciel*, notre Athée n'entend autre chose que le Ciel même. De même que par les Esprits des Montagnes & des Rivieres, il n'entend autre chose que les Montagnes & les Rivieres que nous voyons.

(c) Qu'il y ait des Esprits gardiens des Villes & des principaux endroits de l'Empire, c'est une opinion très-ancienne à la Chine. On voit encore maintenant les Mandarins les plus déchaînez contre l'idolâtrie populaire, avoir souvent recours au *Tching hoang*. Notre Philosophe ne fait ici que chicaner sur le nom de *Tching hoang* : le raisonnement dont il se sert, est assez semblable à celui que certains Chinois opposent aux Missionnaires sur le nom de *Tien tchu*, c'est-à-dire, Seigneur [redacted] Ciel, qu'on donne à Dieu. Avant que le Ciel [redacted] créé, disent-ils, & ils croyent dire merveille[redacted] ne pouvoit y avoir un *Tien tchu*, un Seigneur [redacted] ce qui n'étoit pas; votre *Tien tchu* a donc c[redacted] mencé tout au plus avec le Ciel ? Comme o[redacted] conte beaucoup de faits singuliers, vrais ou f[redacted] qui prouvent la protection accordée par le T[redacted] *hoang* aux Villes & aux Habitans, & que d'ill[redacted] ce culte est reconnu & en usage dans la Secte [redacted] téraire, notre Athée se donne la torture pour [redacted] ter les idées communes à son systême. Il y a [redacted] taines ames, dit-il, qui ne se dissipent poi[redacted] sortir du corps, qui subsistent encore, & qui cherchant un domicile, s'arrêtent à la demeure des *Tching hoang*, où elles operent les merveilles qu'on raconte. Il eût été bien plus embarrassé si en lui répondant conformément [redacted]avagant systême, on lui eût dit : vous [redacted] applaudissez d'avoir secoüé le joug d'u[redacted]prême, en refusant de le reconnoître; c[redacted] vous d[illegible] les ames de vos plus grands e[redacted] seront pas du nombre de celles qui subsistent encore après la mort ? Ces ames n'étant plus retenues par la crainte des Loix, & vous n'ayant pas le pouvoir de les éviter, que n'avez-vous pas à craindre de leur colere & de leur vengeance ?

que tems après sa mort : lorsque cet air opere des effets merveilleux, on l'attribuë aux Esprits, ou des rochers escarpez, ou des lieux montagneux, ou des Rivieres, ou des Villes. Mais tout ce qu'on voit, arrive nécessairement, & selon les loix de la nature. Croira-t-on que ces Esprits reçoivent leur rang par le moyen d'un ordre Impérial, qui leur distribuë leurs fonctions ? Est-il au pouvoir d'un mortel d'assigner à tel & tel Esprit la Charge de présider à telles & telles productions ? Ce qu'on nomme Esprits, n'est autre chose que les Montagnes, les Rivieres, les Campagnes, les Villes, où, selon le cours naturel des choses, il arrive quelquefois des effets surprenans & peu ordinaires. Il est donc ridicule de dire que tel homme, dont on a connu autrefois le nom & le surnom, est maintenant un Esprit qu'on doit honorer.

Permettez-moi de vous dire, repliqua un de l'assemblée, que votre réponse ne me satisfait pas. Ce qui tient le premier rang dans un grand homme, c'est, dites-vous, son *Ki*, son ame. Voulez-vous donc attribuer à ces restes d'un grand homme tout ce qui arrive d'extraordinaire, & qui semble être contre l'ordre naturel des choses connuës ? Je demeurois il y a quelque tems à *Tchung tcheou*. Là, je vis des Saules qui produisirent de petits marmousets de figure humaine, qui avoient environ deux pouces de hauteur. Vers ce tems-là il plut du ris noir dans le *Kiang si* : à *Tchu tcheou* il tomba du Ciel des têtes d'hommes, qui n'étoient gueres plus grosses qu'un pois, & où cependant l'on remarquoit les yeux, la bouche, & le nez très-bien formez. Ces événemens ont été publiés : des gens sages les croyent quand on les rapporte ; & vous ne devez pas dire qu'ils sont arrivez selon l'ordre naturel.

Confucius, répondit le Philosophe, ne s'amusoit point à parler de ces Esprits connus par leurs prestiges. Ce n'est pas qu'il ignorât que quand un Etat est menacé de révolution, on ne voye arriver quelquefois de ces prodiges, qui sont comme les avant-coureurs de quelque malheur prochain. Ce sage par excellence se contentoit de dire, qu'il ne falloit pas trop aisément ajoûter foi à ces sortes de merveilles, qui ne sont propres qu'à répandre le trouble & la frayeur dans les Esprits, & c'est parce que la Secte de *Fo* a recours à cet artifice pour effrayer les Peuples, qu'on la regarde comme une fausse & dangereuse Secte. Je conviens qu'à la veille de quelque événement funeste (*a*), aux approches, par exemple, d'une famine, ou d'une grande mortalité, les cinq Elemens se confondent, & qu'il en sort des monstres ; mais si dans ces conjonctures les hommes travaillent sérieusement à réformer leurs mœurs, & à pratiquer la vertu ; tous ces présages deviennent inutiles, & s'en vont en fumée.

Vous ne voulez donc point, s'écria l'un des Assistans, regarder les Esprits immortels, comme les auteurs de ces prodiges. Les attribuer comme vous faites, aux seules causes naturelles, n'est-ce pas quelque chose de plus inconcevable ? Je vais vous en convaincre par un seul exemple. Sous la Dynastie des *Ming*, dans la Ville de *Yen sé* de la Province de *Ho nan*, il mourut un homme du peuple appellé *Tchu*, & surnommé *Tien pao*. Le troisiéme jour depuis son enterrement, sa femme prit du vin & quelques légu-

(*a*) Notre Philosophe n'oseroit nier ce qui est si souvent répété dans le *Chu king* ; que certains signes qui arrivent, sont des avertissemens que donne le *Chang ti* de quelque prochain malheur, à moins qu'on ne le prévienne par la réformation des mœurs : mais voulant accorder cette doctrine à son systême, il fait le plus pitoyable raisonnement du monde : car enfin peut-il y avoir selon les Loix de la Nature, comme il le suppose, des présages certains d'événemens incertains, & qui dépendent de la volonté libre & changeante des hommes ? Peut-on s'empêcher de reconnoître une Intelligence supérieure qui mette de la liaison entre le présage d'une Comete, ou d'un tremblement de Terre, & l'événement d'une sédition populaire, ou du renversement d'un Trône ?

mes, & partit pour se rendre à la sépulture de son mari, où elle devoit lui faire cette petite offrande : s'étant arrêtée en chemin auprès d'un rocher, il en sortit tout-à-coup un éclair accompagné d'un bruit effroyable. Au même instant un quartier de la roche tombe, & laisse entrevoir dans un espace vuide un coffre de pierre. Cette femme s'approche pour mieux le considérer : & au travers d'une large fente qui se trouva au coffre, elle apperçoit qu'il renferme un sabre, dont la poignée est précieuse, & un Livre qui ressembloit fort à un Livre de Magie. Elle prend ce Livre, & s'en retourne chez elle. Aussi-tôt elle se met à le feüilleter, & à en étudier le sens : après quoi elle se mêla de prédire à ses voisins plusieurs événemens, qui arriverent tels qu'elle les avoit annoncez.

Les Habitans du lieu qui en furent témoins, conçurent pour elle un si grand respect, qu'ils ne l'appellerent plus que la mere *Fo*. En moins d'un an, cette nouvelle Prophetesse eut une vogue étonnante, & elle traîna à sa suite plus de dix mille personnes : aussi faisoit-elle des choses prodigieuses. A l'aide de son Livre de Magie, elle n'avoit qu'à souffler sur un champ plein de bled, ou de ris déja monté, tout se changeoit aussi-tôt en hallebardes & en épées ; & l'on croyoit voir les plus épais bataillons. En prononçant une seule parole, d'un escabeau elle en faisoit un Tigre ou un Léopard : en un instant elle transformoit une foible enceinte de pieux en de hautes murailles environnées de fossez. Enfin voici à quoi aboutit tout ce manege.

Un jour qu'on s'y entendoit le moins, se fit une révolte presque générale ; les Mandarins d'armes accoururent promptement avec des troupes, & songerent à se saisir des Chefs : ils trouverent plus de résistance qu'ils ne croyoient, & il se donna un combat très-sanglant : mais enfin les rebelles succomberent. La Magicienne se trouva parmi les prisonniers. Elle fut jettée dans un cachot, chargée de chaînes, & elle y resta trois jours, sans avoir jamais pû s'évader. Son art l'abandonna dès qu'elle fut dans les fers. Mais enfin n'avouërez pas que cette femme eût été incapable d'opérer de semblables prodiges, si elle n'avoit été aidée par des Immortels ?

Ce que je vous avouërai, dit le Philosophe, c'est que quelques Magiciens, ou gens de cette espece, qui prétendent au rang des Immortels, ont pû dérober (*a*) au Ciel & à la Terre la connoissance d'un changement qui devoit sûrement arriver dans la nature. Après cette furtive découverte ils ont composé le Livre où ils ont marqué les événemens futurs ; ensuite ils ont caché ce Livre dans le sein du rocher. Lorsque le tems fatal de la revolte étoit prêt d'arriver, selon le cours des choses naturelles, alors les Enchanteurs ont parû ; ils ont été écoutez, & ont favorisé cette révolte, où tant de gens ont péri par le glaive.

Au reste, bien que la situation du Ciel & de la Terre ait amené ces malheurs inévitables, cependant l'audace criminelle de ces Magiciens, qui ont empiété sur les droits du Ciel, en perçant dans les secrets de l'avenir, n'échappera pas au terrible châtiment qui lui est dû. Ceux qui consultent, ou qui écoutent ces prétendus Immortels, associez, à ce que l'on dit, aux Esprits, ont toujours été très-pernicieux à leur Patrie.

Je ne vous passerai point ces derniers mots, dit un de l'Assemblée : vous ne pouvez ignorer que le Roi des *King* (*b*), fuiant après une défaite, passa la profonde riviere de *Yang se* ; & que par un prodige

(*a*) Ce vol fait au Ciel & à la Terre par les Magiciens, est, comme on voit, un pur galimathias ; ce qui prouve, que pour rendre ridicule le systême d'un Philosophe, qui attribuë tout aux causes naturelles, il suffit de le faire raisonner sur la Nature. Rien n'est plus capable de découvrir son extravagance, & de confondre son orgueil.

(*b*) Ancêtres des *Mantcheoux*, qui se rendirent Maîtres de la plus grande partie de la Chine, & qui furent ensuite presque tous exterminez par les Tartares Occidentaux.

inespéré, ses chevaux n'eurent de l'eau que jusqu'aux sangles. De même le Prince héritier, & le dernier de la race des *Yuen* ayant vû tailler en piéces presque toute son Armée, fut contraint de fuir avec une précipitation extrême vers le Nord; il arriva, comme vous sçavez, sur les *bords* d'une grande Riviere; & n'y ayant point trouvé de barques pour gagner l'autre rivage, & continuer sa fuite, il vit tout d'un coup en l'air un grand Pont de métal, sur lequel il passa la Riviere. Croiez-vous que ce sont-là des prodiges, qui ne méritent pas la peine d'en parler?

Voici ce que je pense, répondit le Philosophe: Ce qui dans le Ciel & sur la Terre, est le principe des productions les plus admirables; cet Etre, ce *Ki* fortifie ceux qui sont foibles, & affoiblit ceux qui sont trop forts (*a*). Avant les Dynasties *Hia* & *Chang*, la Terre n'étoit guéres peuplée, & il n'étoit né encore qu'un petit nombre d'hommes. Le Ciel qui *étoit alors dans toute sa vigueur*, étoit plus propre à produire des Sages & des hommes extraordinaires, qui contribuerent à l'entretien & à l'abondance des peuples; mais il dégénéra dans la suite des tems; les hommes s'étant extrêmement multipliez, la malice & la corruption du cœur humain devinrent générales; on ne vit presque plus de droiture & de vertu: les voïes (*b*) du Ciel, la raison, l'ordre, le Ciel ne put souffrir tant de scélérats: c'est pourquoi il produisit ces fleaux des peuples; ces hommes sanguinaires, qui ne se plaisent que dans la guerre & dans le carnage: il fit naître un *Pe tchi*, qui causa la ruine de *Tchao*, & des troupes sans nombre qu'il commandoit. *Lieou tao tché* fut un autre foudre de guerre, qui porta le ravage & la désolation dans toutes les Provinces.

Pour ce qui est des deux points d'histoire que vous me citez, vous ne devez pas douter que cette faveur fut accordée à ces Princes, afin de conserver quelques restes, de la Dynastie *Yuen* & de la Nation *King*, qui sans ce secours auroient été éteintes. Il est constant que la conduite du Ciel (*c*) n'est point aveugle ni dépourvûe de connoissance: s'il traverse (*d*) la prospérité, c'est qu'elle passe les bornes. Je vous en rapporterai un seul exemple.

Le Ciel a-t'il dessein de rétablir dans sa splendeur la Dynastie des *Han*? Il a soin, lorsque *Quang vou* se trouve arrêté sur les bords d'un Fleuve large & rapide, de glacer subitement les eaux du Fleuve, afin que lui & ses troupes ne trouvent aucun obstacle à leur passage. Lorsque l'ordre observé par le Ciel (*e*) pour le Gouvernement du Monde, est prêt de causer quelque grand changement, comme, par exemple, quand le Ciel est sur le point d'abandonner une Dynastie regnante, il arrive alors des événemens extraordinaires, qui en sont les funestes présages. Mais ce ne sont pas toûjours les mêmes, quoiqu'ils partent de la même cause.

Tous les Assistans ayant loué la subtilité & la pénétration d'esprit que le Philosophe avoit fait paroître, l'un d'eux lui dit: Après tout, Monsieur, les Religions de *Fo* & de *Lao* sont répandues dans tout l'Empire: elles ont pris depuis long-tems de fortes racines dans les cœurs. Faites réflexion que vous êtes seul à les combattre: je veux que vous les attaquiez avec encore plus de force, qu'on ne les a combattu dans les anciens Livres, vous n'en serez pas moins assailli par une infinité de gens qui suivent cette doctrine, & vous n'avez qu'une bouche & une langue, pour répondre à un si grand nombre d'adversaires; pourrez-vous leur résister? Et n'est-il pas à craindre qu'en voulant apprendre aux autres la source du vrai bonheur, vous ne vous attiriez

(*a*) Voici le Texte *Tien ti Tsao hoa tchi ki pou Tsou tché Tsoü Tchi Yeoü Yu tché Sun tchi.*
(*b*) Voici le Texte: *Tien tao ngoü ngé gin tchi to kou.*

(*c*) *Yuen fei Tien tao vou tchi.*
(*d*) *Nai Sun ki Teoü Tü Te.*
(*e*) *Tien tao Kiung.*

à vous-même de véritables malheurs ?

Le Philosophe comprit ce que signifioit ce compliment, & jugeant qu'il avoit étalé vainement son érudition, il prit occasion de la nuit qui approchoit, pour s'en retourner à la Ville. Les plus respectables de l'Assemblée l'accompagnerent jusqu'au Pont, & c'est ainsi que finit l'entretien.

Telles sont les principales Sectes qui ont cours dans l'Empire de la Chine ; car il n'est pas nécessaire de parler ici de la Secte des Mahométans, qui se sont établis depuis plus de six cens ans en diverses Provinces, où ils vivent assez tranquilles, parce qu'ils ne se donnent pas de grands mouvemens, pour étendre leur doctrine, & se faire des Disciples, & que dans les anciens tems ils ne se multiplioient que par les alliances & les mariages qu'ils contractoient. Mais depuis quelques années, ils ne laissent pas de faire d'assez grands progrés à force d'argent. Ils achetent par-tout des enfans idolâtres ; & les Parens qui sont souvent hors d'état de les nourrir, ne font aucune difficulté de les vendre. Dans un tems de famine qui désola la Province de *Chan tong*, ils en acheterent plus de dix mille. Ils les marierent : ils leur acheterent, ou leur bâtirent des quartiers de Ville, & même des Bourgades entieres : peu à peu ils en sont venus dans plusieurs endroits jusqu'à ne plus souffrir aucun Habitant, qui n'aille à la Mosquée. C'est par cet artifice, qu'ils se sont extrêmement multipliez depuis un siecle.

Je ne parlerai pas non plus d'une poignée de Juifs, qui s'introduisirent à la Chine sous la Dynastie des *Han*, qui commença à regner deux cens six ans avant Jesus-Christ. Ils étoient dans le commencement plusieurs familles, mais leur nombre est fort diminué, & il n'en reste présentement que sept. Ces Familles s'allient les unes aux autres, sans se mêler avec les Mahométans, avec lesquels ils n'ont rien de commun, ni pour les Livres, ni pour les cérémonies de leur Religion. Ils n'ont de Synagogue que dans *Cai fong*, Capitale de la Province de *Honan*. Si l'on en veut sçavoir davantage, on peut consulter la Lettre du P. Gozani, inserée dans le septiéme Recueil des Lettres édifiantes & curieuses, écrites par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus, en attendant qu'on donne au Public les autres Observations singulieres qu'on a reçûës de la Chine depuis l'impression de la Lettre du P. Gozani.

Mais je ne puis me dispenser de parler de l'Etablissement & du progrès de la Religion Chrétienne dans ce vaste Empire, qui a commencé à s'y établir depuis près de deux siécles, que des Missionnaires pleins de ferveur & de zele y porterent la lumiere de l'Evangile.

DE

DE L'ÉTABLISSEMENT ET DU PROGRÉS DE LA RELIGION CHRÉTIENNE DANS L'EMPIRE DE LA CHINE.

QUOIQUE les premiers Missionnaires Jésuites, qui pénétrerent dans la Chine vers le milieu du quinziéme Siécle, n'y ayent trouvé nulle trace du Christianisme, ce n'est pas une raison de croire que cette grande Nation n'eût point encore été éclairée des lumieres de la Foy. Deux respectables monumens font connoître qu'anciennement l'Evangile a été annoncé à ces Peuples. Le premier, est un très-ancien Breviaire de l'Eglise de *Malabar* écrit en Langue Chaldaïque, où, dans une Leçon du second Nocturne de l'Office de S. Thomas, on lit ces paroles:

« C'est par le moyen de S. Thomas, » que les erreurs de l'idolâtrie Indienne » ont été dissipées. C'est par le moyen » de S. Thomas que les Chinois & les » Ethiopiens se sont convertis à la Foy, » & ont embrassé la Vérité. C'est par le » moyen de S. Thomas qu'ils reçurent » la vertu du Baptême, & l'adoption des » enfans: c'est par lui que le Royaume » des Cieux a pénétré dans l'Empire de » la Chine. »

Dans une Antienne du même Breviaire, on lit les paroles suivantes. « Les » Indes, la Perse, la Chine, &c. offrent » en mémoire de S. Thomas l'adoration, » qui est dûë à votre saint Nom. »

Dans le Chapitre XIX. de la seconde Partie des Constitutions Synodales, on lit un Canon du Patriarche Théodose, qui est conçû en ces termes: « Pareillement les Evêques de la grande » Province, tels que sont pour la plûpart les Métropolitains de la Chine, » &c. »

Lorsque les Portugais aborderent à *Cochin*, ils y trouverent Dom Jacques qui gouvernoit l'Eglise des Montagnes de *Malabar*, & qui prenoit la qualité de Métropolitain de l'Inde, & de la Chine.

Il reste encore des traces de la Religion de la Croix, & c'est une tradition ancienne que cette figure † a la vertu d'empêcher les maléfices. Le fameux *Kouan yun tchang* qui vivoit au commencement du second Siécle, connoissoit certaine-

ment Jesus-Christ, comme en font foi les monumens écrits de sa main, & gravez ensuite sur des pierres. On en a tiré des copies qui sont répanduës de tous côtez, mais qu'il est impossible d'expliquer si l'on n'est pas Chrétien, parce que *Kouan yun tchàng* y parle de la Naissance du Sauveur dans une Grotte exposée à tous vents, de sa Mort, de sa Résurrection, de son Ascension, & des vestiges de ses pieds sacrez; Mysteres qui sont autant d'énigmes pour les Infidéles.

Que si long-tems après la mort de ce grand homme, on l'a érigé en Idole, cette erreur populaire ne prouve rien contre son Christianisme, & rend témoignage à sa vertu. Or, des Chrétiens à la Chine au commencement du second Siécle, d'où peuvent-ils être venus que de S. Thomas, ou de ses Disciples?

Soit donc que ce soit S. Thomas lui-même que tout le monde sçait avoir été l'Apôtre des Indes, soit que ce soient ses Disciples qui ayent prêché la Foy dans cet Empire, ce qui est plus vrai-semblable; on ne trouve aucun vestige, ni du tems que la Religion Chrétienne y a fleuri, ni des fruits qu'ont produit le zéle & le travail de ces Hommes Apostoliques. Comme l'Histoire Chinoise ne parle guéres que des événemens qui concernent le Gouvernement politique, tout ce qu'elle rapporte de ce tems-là, c'est qu'il parut un homme extraordinaire à la Chine, qui enseignoit une doctrine toute céleste, & qui s'attiroit l'admiration publique par l'éclat de ses vertus, par la sainteté de sa vie, & par le nombre des miracles qu'il opéra.

Le second monument, prouve que long-tems après, c'est-à-dire, vers le septiéme siécle, un Patriarche des Indes envoya des Missionnaires à la Chine; que ces Ouvriers Evangéliques y prêcherent les Véritez de la Foy avec succès; & que leur ministere y fut respecté & autorisé. Ce fut en 1625. que ce monument fut découvert de la maniere suivante.

Des ouvriers foüillant la terre auprès de la Ville de *Si ngan fou*, Capitale de la Province de *Chen si*, trouverent une longue Table de marbre, qui apparemment avoit été ensevelie sous les ruines de quelque Edifice. Cette Table a dix pieds de long, sur cinq de large. La partie supérieure est de forme pyramidale, & c'est-là qu'est gravée une Croix bien formée, dont les branches se terminent en espece de fleurs de lys, & qui est assez semblable à celle qu'on trouva gravée sur le Tombeau de l'Apôtre Saint Thomas en la Ville de *Meliapor*, qu'on appelle aujourd'hui *Saint Thomé*. La surface du marbre contient un long discours en caracteres Chinois, qui explique les principaux Mysteres de la Religion Chrétienne, & qui fait l'éloge de quelques Empereurs, qui ont favorisé les Ministres de l'Evangile. A l'un des côtez & au bas du marbre, on y trouve une longue Inscription, partie en caracteres Syriaques ou Chaldaïques, partie en caracteres Chinois.

La copie originale tirée de dessus le marbre, fut envoyée à Rome, & se conserve dans la Bibliothéque du College de la Compagnie de Jesus: une autre copie est dans les Archives de la Maison Professe. Ceux qui seroient curieux de voir ce monument avec les mêmes caracteres, & tel qu'il a été copié sur la pierre de marbre, le trouveront dans le Livre du Pere Kirker, intitulé, *la Chine illustrée*, avec une traduction litérale, & ensuite une plus ample interprétation que ce Pere en a faite.

Le Pere Alvarez Semedo, qui a eu tout le loisir de considérer ce monument sur le lieu même, en a fait une traduction exacte qu'on trouve dans sa Relation imprimée en l'année 1667. C'est lui qui passant par *Cochin*, alla à *Cranganor*, où réside l'Archevêque, & se fit donner l'explication des caracteres Syriaques par le Pere Antoine Fernandez, Missionnaire fort versé dans la connoissance des Livres de ces premiers Chré-

tiens de S. Thomas ; je me contenterai d'en donner le précis qu'en a fait le Pere le Comte.

On voit sur ce monument en caracteres Syriaques les noms des Missionnaires venus de la Judée à la Chine, pour y prêcher l'Evangile. Il y a parmi ces noms des Evêques, des Prêtres, & des Diacres. M. l'Abbé Renaudot, & M. Thevenot, Gardes de la Bibliothéque du Roy, ont trouvé dans des Manuscrits Orientaux, & dans quelques Livres Arabes des preuves de cette entrée de Prélats & de Prêtres dans la Chine.

Aussi-tôt que les Chinois eurent bien lavé le marbre qu'ils venoient de déterrer, ils le regarderent comme quelque chose de fort précieux, tant à cause de son antiquité, qu'à cause de la nouveauté des caracteres qui leur étoient inconnus. C'est pourquoi ils allerent en hâte faire leur rapport au Gouverneur. Ce Mandarin se transporta sur le lieu : & après avoir consideré ce monument avec la plus grande attention, il le fit placer sur un piedestal, & le fit couvrir d'un toict soutenu par des piliers, afin de le préserver des injures de l'air, & de mieux contenter la curiosité d'une infinité de gens de Lettres, qui accouroient de toutes parts pour le voir : ensuite il le fit transporter dans un Pagode éloigné d'un quart de lieuë de la Ville de *Si ngan fou*, où on le conserve avec grand soin.

Les Bonzes, pour opposer un autre monument à celui qui étoit si glorieux à la Religion Chrétienne, ont élevé vis-à-vis une Table de marbre toute pareille, où ils ont gravé les éloges de leurs fausses Divinitez. Voici en abrégé ce que contient le discours gravé sur le monument.

» Il y a un premier Principe intelligent & spirituel, qui de rien a créé toutes choses, & qui est une substance en trois personnes. En produisant l'Homme, il lui donna la justice originelle, il le fit Roy de l'Univers, & maître de ses passions : mais le Démon le fit succomber à la tentation, corrompit son esprit, & troubla la paix intérieure de son cœur. De-là sont venus tous les maux qui accablerent le genre humain, & les Sectes différentes qui nous partagent. »

» Les hommes, qui depuis ce fatal moment ont toûjours marché dans les ténebres, n'auroient jamais trouvé la voye de la Vérité, si l'une de ces divines Personnes n'eût caché sa Divinité sous la forme de l'homme. C'est cet homme que nous nommons le Messie. Un Ange annonça sa venuë, & il naquit quelque tems après d'une Vierge en Judée. Cette Naissance miraculeuse fut marquée par une nouvelle Etoile. Quelques Rois qui la reconnurent, vinrent offrir des présens à ce divin Enfant, afin que la Loy & les Prédictions des vingt-quatre Prophétes s'accomplissent. »

» Il gouverna le Monde par l'institution d'une Loy Céleste, spirituelle, & très-simple. Il établit huit Béatitudes. Il tâcha de détromper les hommes de l'estime qu'ils avoient pour les biens de la terre, en leur inspirant l'amour des biens éternels. Il découvrit la beauté des trois Vertus principales. Il ouvrit le Ciel aux justes, & il y monta lui-même en plein jour, laissant sur la terre vingt-sept Tomes de sa doctrine, propres à convertir le Monde. Il institua le Baptême pour laver les péchez, & se servit de la Croix pour sauver tous les hommes, sans en excepter personne. »

» Ses Ministres laissent croître leur barbe, & se font une couronne à la tête. Ils ne se servent point de valets, mais ils se font égaux à tous, soit qu'ils se trouvent abattus par l'adversité, ou que la prospérité les éleve. Au lieu d'amasser des richesses, ils partagent volontiers avec les autres le peu qu'ils possedent. Ils jeûnent, & pour se mortifier, & pour garder la Loy. Ils respectent leurs Supérieurs. Ils estiment les

» gens de bien. Ils prient chaque jour » sept fois pour les morts & pour les vi- » vans. Ils offrent toutes les semaines le » Sacrifice, afin d'effacer leurs péchez, » & de purifier leúr cœur.»

» Les Rois qui ne suivent pas les ma- » ximes de cette sainte Loy, ne sçau- » roient, quelque chose qu'ils fassent, » se rendre recommandables parmi les » hommes. Sous le regne de *Tai tsong*, » Prince très-sage & très-estimé, *Olo-* » *püen* partit de Judée, après avoir couru » de grands dangers sur mer & sur ter- » re, arriva enfin à la Chine, l'an de » Notre-Seigneur 636. L'Empereur qui » en fut averti, envoya son *Colao* au de- » vant de lui, jusqu'au Fauxbourg de » la Ville Impériale, avec ordre de le » conduire au Palais. Quand il y fut, » on examina sa Loy, dont la vérité fut » reconnuë; de sorte que l'Empereur fit » en sa faveur l'Edit suivant.»

» La véritable Loy n'est attachée à » aucun nom particulier, & les Saints ne » se fixent pas dans un lieu; ils parcou- » rent le monde, afin d'être utiles à tous. » Un homme de Judée, d'une vertu sin- » guliere, est venu à notre Cour: nous » avons examiné sa doctrine avec beau- » coup de soin, & nous l'avons trouvée » admirable, sans aucun faste, & fon- » dée sur l'opinion qui suppose la créa- » tion du Monde. Cette Loy enseigne » la voye du salut, & ne peut être que » très-utile à nos sujets. Ainsi je juge » qu'il est bon de la leur faire connoî- » tre. Ensuite il commanda qu'on bâtit » une Eglise, & il nomma vingt-une » personnes pour en avoir soin.»

» Le fils de *Tai tsong*, nommé *Kao*, lui » succéda l'an 651, & s'appliqua à faire » fleurir la Religion que son pere avoit » reçuë. Il fit de grands honneurs à l'E- » vêque *Olopüen*, & bâtit dans toutes les » Provinces des Temples au vrai Dieu. » De sorte que les Bonzes, quelques » années après, allarmez du progrès » que le Christianisme avoit fait, tâ- » cherent par toutes sortes de moyens » d'en arrêter le cour[illegible]

» La persécution fut grande, & le » nombre des Fidèles commençoit à » diminuer, quand Notre-Seigneur suf- » cita deux personnes extrêmement zé- » lées, qui défendirent la Foy avec tant » d'ardeur, qu'elle reprit en peu de tems » son premier éclat. L'Empereur de son » côté contribua de plus en plus à l'af- » fermir; jusques-là qu'il ordonna aux » cinq Rois d'aller à l'Eglise, de se pro- » sterner devant les Autels, & d'éle- » ver d'autres en plusieurs Villes en » l'honneur du Dieu des Chrétiens. Ainsi » la colomne ébranlée par les efforts des » Bonzes, devint plus solide & mieux » établie que jamais.»

» Cependant le Prince continua de » donner des marques de sa piété; il fit » porter les tableaux de ses prédécesseurs » à l'Eglise: il offrit lui-même sur les » Autels cent piéces de soye: il honora » extraordinairement un Missionnaire » *Ki ho*, qui étoit nouvellement arrivé » de la Judée; & durant tout le cours de » sa vie, il n'oublia rien de ce qui pou- » voit contribuer à étendre la Foy dans » ses Etats.»

» Un de ses successeurs en l'année 457. » hérita de sa vertu aussi bien que de » l'Empire. Il bâtit cinq Eglises. Ses au- » tres grandes qualitez, aussi bien que » l'amour de la Religion, l'ont rendu cé- » lebre.»

» Les Empereurs suivans ont encore » affermi le Christianisme par leurs [illegible] » & par leurs exemples. Il y en a pour qui » nous prions sans crainte. Ils étoient » humbles, pacifiques: ils supportoient » les défauts de leur prochain: ils faisoient » du bien à tout le monde. Voilà le vé- » ritable caractere du Christianisme, & c'est » par cette voïe que la paix & l'abondan- » ce entrent dans les plus grands Etats ».

» D'autres ont pratiqué les œuvres de » la charité la plus fervente. L'Empereur » *So tsong* a fait des offrandes aux Autels, » & bâti des Eglises. Outre cela il assem- » bloit tous les ans les Prêtres de quatre Eglises,

» Egliſes qu'il ſervoit lui-même avec reſ-
» pect durant quarante jours : il donnoit à
» manger aux pauvres ; il revêtoit ceux qui
» étoient nuds ; il guériſſoit les malades ;
» il enſeveliſſoit les morts. C'eſt pour con-
» ſerver la mémoire de ces grandes ac-
» tions, & pour faire connoître à la poſ-
» térité l'état préſent de la Religion Chré-
» tienne, que nous élevons ce Monu-
» ment » l'an 782.

Un témoignage ſi authentique ne laiſſe aucun lieu de douter que la Foi n'ait été prêchée à la Chine, & que pluſieurs ne l'ayent embraſſée : *mais je n'oſerois aſſûrer que les Empereurs, dont on louë les vertus, méritent les éloges qu'on leur donne : du moins eſt-il vrai de dire, que s'ils ont favoriſé les Prédicateurs de l'Evangile, ils n'ont pas été moins portez à accorder leur protection aux Sectes Idolâtres.*

On ne ſçait combien de tems la Religion Chrétienne s'eſt maintenuë dans cet Empire : il faut que la mémoire en ait été éteinte depuis bien des années, puiſqu'il n'en reſtoit pas le moindre veſtige, quand les nouveaux Miſſionnaires de notre Compagnie y ſont entrez de la maniere que je vais le rapporter.

Ce fut en l'année 1552. que l'Apôtre des Indes, S. François de Xavier, partit de Goa pour s'y rendre : la conquête d'un ſi vaſte Empire ajoûté au Royaume de J. C. étoit depuis long-tems l'objet de ſes plus ardens deſirs : il comptoit pour rien d'avoir réduit tant de Nations & de Royaumes de l'Orient ſous l'obéiſſance de l'Evangile, ſi la Chine échappoit à ſon zele. Il étoit déja arrivé dans l'Iſle de *Sancian* dépendante de la Province de *Quang tong*.

Quoiqu'on lui repréſentât que des Loix rigoureuſes défendoient l'entrée de la Chine aux Etrangers ; qu'il n'étoit pas poſſible de ſurprendre la vigilance des Mandarins ; & que le moins qu'il pût lui arriver, ſeroit d'être enfermé pour le reſte de ſes jours dans un noir cachot, & qu'il y alloit de la vie pour ceux qui oſeroient l'y introduire ; on ne put le faire changer de réſolution. Il gagna un Marchand Chinois, qui lui promit, moyennant une certaine ſomme, de le conduire dans ſa barque pendant la nuit, & de le jetter avant le jour ſur le rivage. Xavier étoit content, pourvû qu'il pût ſe préſenter aux portes de Canton. Mais Dieu ne veut pas toujours que ſes ſerviteurs exécutent les grands deſſeins qu'il leur inſpire. Il mourut comme un autre Moyſe à la vûë de cette Terre de bénédiction, après laquelle il ſoûpiroit depuis tant d'années, & alla recevoir la récompenſe de ſon zele & de ſes travaux Apoſtoliques.

Son corps fut enterré dans l'Iſle. On l'avoit enfermé dans une caiſſe remplie de chaux vive, afin que les chairs étant plûtôt conſumées, on pût emporter ſes os aux Indes, par le vaiſſeau qui devoit dans peu de tems mettre à la voile. On ſçait que, quelques mois après, quand on voulut ramaſſer ſes os, on trouva ſon corps frais, plein de ſuc, & très-entier, ſans le moindre ſigne de corruption. On le tranſporta à Goa, où ſon Tombeau eſt devenu célebre par quantité de miracles, & où il eſt honoré comme le Protecteur de la Ville, & l'Apôtre de l'Orient.

Le zéle qui anima Xavier, paſſa dans l'eſprit & le cœur de ſes Freres. Pendant près de trente ans ils eſſayerent pluſieurs fois de pénétrer dans les Terres de la Chine ; mais leurs tentatives furent toujours inutiles.

Le P. Alexandre Valignan étoit alors Supérieur Général des Miſſions dans les Indes, & réſidoit à *Macao* ; c'eſt une Ville ſituée dans une Iſle, ou plûtôt une preſqu'Iſle jointe au Continent de la Chine, & qui eſt de ſa dépendance, bien qu'elle ſoit habitée par une Colonie de Portugais. Quoiqu'il eût été le Chef & le Promoteur de quelques-unes de ces entrepriſes, qui avoient eu ſi peu de ſuccès, il ne ſe rebuta point des difficultez preſque inſurmontables, qu'il trouvoit dans l'exécution de ſon projet : on le voyoit ſouvent ſe tourner vers les riva-

ges de la Chine, & dévorer des yeux cette terre infortunée, en témoignant par ses gestes & par ses soûpirs, le zéle dont il brûloit pour la conversion d'un si grand Peuple : d'autrefois on l'entendoit s'écrier : *Rocher ! Rocher ! quand t'ouvriras-tu ?*

Plein de cette confiance en Dieu, qui s'anime à la vûë des obstacles, il espéra toûjours que le Seigneur jetteroit sur la Chine un regard de misericorde, & que ses portes s'ouvriroient enfin aux Ministres de l'Evangile. Il y avoit déja du tems qu'il avoit choisi parmi les Missionnaires des Indes des Sujets, tels que le demandoit une si difficile entreprise, gens morts à eux-mêmes, intimement unis à Dieu, qui ne respiroient que les souffrances & le martyre, & qui d'ailleurs étoient fort habiles, sur-tout dans les Sciences qu'on estime à la Chine.

Son choix tomba principalement sur le P. Roger Néapolitain, sur le P. Pasio de Boulogne, & sur le P. Ricci de Macerate en la Marche d'Ancone. Dans cette vûë, ces Peres s'appliquoient depuis quelques années à l'étude de la Langue Chinoise, & ils avoient fait d'assez grands progrès dans un travail si difficile & si épineux, lorsqu'un événement ménagé sans doute par la Providence, facilita l'entrée de cet Empire, quoiqu'il parut d'abord le rendre tout-à-fait inaccessible.

Le *Tsong tou* de la Province de *Quang tong*, qui réside d'ordinaire à *Chao king fou*, Ville peu éloignée de la Capitale, fit une affaire aux Portugais, sur ce qu'ils administroient la Justice, & érigeoient un Tribunal à Macao. Il prétendoit que l'Empereur leur ayant accordé cette place, ne leur avoit donné aucune Jurisdiction, & il les sommoit de venir au plûtôt rendre compte de leur conduite.

Ce langage fit comprendre aux Portugais, que l'avarice naturelle aux Vicerois des Provinces Chinoises, portoit celui-ci à leur faire cette mauvaise querelle, mais que sa colere s'appaiseroit bien-tôt, si leurs soumissions étoient accompagnées d'un riche présent : on le confia au P. Roger, qui se rendit à *Chao king*. Le Pere fut reçû du Viceroy avec tant de politesse & de démonstrations d'amitié, qu'il crut pouvoir lui présenter une Requête, pour lui demander la permission d'établir sa demeure dans la Province de *Quang tong*. Elle lui fut accordée sans nulle peine.

Le P. Roger & le P. Pasio avoient déja commencé une espece d'établissement, & ils s'en promettoient de grands [illegible] lorsqu'un contretems ruina [illegible] leurs espérances. Le Viceroi [illegible] cié, & intimidé par cette [illegible] craignit que son successeur ne lui [illegible] nouvelle affaire, s'il trouvoit des Etrangers dans le lieu de sa résidence. Sur quoi il les obligea de s'en retourner à Macao.

Ce triste événement déconcerta les projets des hommes Apostoliques ; le P. Pasio prit le parti d'aller cultiver les Eglises du Japon. Le P. Roger & le P. Ricci furent chargez seuls de prendre de nouvelles mesures pour rentrer dans la Chine.

Lorsqu'ils s'y attendoient le moins, un Chinois arriva de *Chao king* à Macao, & demanda à parler au P. Roger. C'étoit un Garde du nouveau Viceroi, qui ayant appris qu'une bonne récompense étoit promise à celui qui procureroit le rétablissement de ces Peres, s'y [illegible] employé auprès de son Maître, [illegible] obtenu.

Les Peres, après avoir [illegible] les secrets ressorts de la divine Providence, se disposerent à suivre le Chinois leur bienfaicteur. En quelques jours ils arriverent à *Chao king* ; & aussi-tôt ils reçurent une Patente du Viceroi, qui leur permit de s'établir où ils jugeroient à propos.

Ces deux Missionnaires qui avoient eu le tems de s'instruire des Coûtumes, de la Religion, & des Loix de cette Nation, n'ignoroient pas ce qu'ils auroient à souffrir, soit d'un Peuple superstitieux, plein de mépris & d'aversion pour les Etrangers, soit de la jalousie des Bonzes, soit de la hauteur & de la défiance des Mandarins, dont l'inquiétude & les om-

brages augmentoient sans cesse, par les nouvelles conquêtes que les Espagnols & les Portugais venoient de faire dans des lieux voisins de la *Chine*. Ainsi ils crurent devoir agir d'abord avec beaucoup de circonspection, & pour gagner plus sûrement ces peuples à J. C. ils s'efforcerent de mériter leur estime: ils y réussirent. Le Pere Ricci sur-tout s'attira bien-tôt une grande considération, soit par sa douceur, par ses manieres aisées, & par je ne sçai quel air insinuant, dont on ne pouvoit guéres se défendre; soit encore plus par son habileté dans la Langue Chinoise & dans les Mathématiques, qu'il avoit étudiées à Rome sous le célebre Clavius.

Les Chinois furent d'abord charmez d'une Carte de Géographie que fit le Pere, quoiqu'elle redressât leurs idées, & les détrompât de l'erreur grossiere où ils étoient sur l'étenduë de leur pays comparé au reste de la Terre. Il composa ensuite un Catéchisme, où il expliquoit la Morale Chrétienne, & les points de la Religion les plus conformes à la lumiere naturelle. Cet Ouvrage fut reçû avec applaudissement, & eut cours dans tout l'Empire.

Peu à peu le Pere s'acquit une si grande estime, que tout ce qu'il y avoit de gens considérables à *Chao king* & aux environs, se faisoient un plaisir de rendre visite aux Missionnaires, & de les entretenir. Il n'y avoit que le peuple, qui peu touché du mérite, & n'écoutant que son aversion naturelle pour les Etrangers, accabloit les Peres d'outrages & d'injures, & s'attroupoit pour les insulter jusques dans leur propre maison.

Cependant une Eglise naissante se formoit, & un nombre de Catéchumenes écoutoit les instructions, par lesquelles on les disposoit au Baptême: mais le P. Ricci se trouva bien-tôt seul à soûtenir tout le poids de cette laborieuse Mission. Deux Etrangers demeurant dans un même endroit, donnerent ombrage: & il fallut, pour adoucir l'aigreur des peuples, que le Pere Roger retournât à Macao, d'où il fut ensuite envoyé à Rome. Quelques années après qu'il y avoit moins de risque, il reçut du secours dans la personne du P. Antoine Almeyda, qui vint partager ses travaux.

Il y avoit environ sept ans, que le P. Ricci gouvernoit cette Eglise, qu'il avoit formée avec tant de peines, lorsqu'un nouveau Viceroi arriva à *Chao king*, & lui causa les plus cruelles allarmes. Ce Magistrat trouva la Maison des Missionnaires à sa bienséance, & frappé de son agréable situation, il la crut propre à devenir un édifice public. Il fit signifier au P. Ricci, que rien n'étoit plus contraire à la Majesté de l'Empire, qu'un Etranger qu'on toleroit par grace, demeurât dans la Ville même où résidoit le Viceroi, & qu'il eût à choisir une demeure dans le Monastere des Bonzes, qui est dans le voisinage de *Chao tcheou fou*.

Le Pere présenta plusieurs Requêtes au Viceroi, qui furent appuyées des principaux Magistrats de la Ville dont il étoit aimé. Ces sollicitations, loin de fléchir ce Magistrat naturellement fougueux & emporté, ne servirent qu'à l'irriter davantage, & il ordonna que le P. Ricci & son Compagnon sortissent incessamment des Terres de l'Empire.

Ce fut un coup accablant pour les Missionnaires: mais ils n'eurent point d'autre parti à prendre que celui d'obéïr. Le Pere Ricci fut contraint d'embaler à la hâte le peu de meubles qu'il avoit, avec ses instrumens de Mathématiques, & de s'embarquer pour se rendre à *Canton*, & de-là à *Macao*. Tous ses Néophytes l'attendoient sur le rivage, & fondoient en pleurs, en lui demandant sa bénédiction.

A peine eut-il abordé à *Canton*, qu'il vît arriver une Barque venant de *Chao king*: c'étoit un Exprès que le Viceroy avoit envoyé après le Pere, pour lui ordonner de revenir. Il craignoit qu'on ne lui reprochât un jour de s'être empa-

té de la Maison de deux étrangers, que ses prédécesseurs avoient protégez, & dont la conduite avoit toûjours été irrépréhensible.

Le Pere, qui sçavoit ce qui lui en coûteroit pour rentrer dans la Chine, s'il en étoit une fois sorti, retourna promptement à *Chao king*. *Mon dessein n'est pas*, lui dit le Viceroy, *de vous chasser absolument de l'Empire; je vous permets de vous établir dans quelqu'autre endroit de ma Province*; & il lui assigna *Chao tcheou*.

La réputation du Pere Ricci avoit prévenu son arrivée dans cette Ville, & il n'y fut pas long-tems sans se concilier tous les Mandarins : à peine pouvoit-il suffire au grand nombre de personnes distinguées, que le plaisir de l'entretenir attiroit dans sa maison.

En satisfaisant à leur curiosité, il ne manquoit jamais de leur porter des paroles de salut, & plusieurs goûterent les saintes Véritez qu'il leur annonçoit, & devinrent les prémices d'une nouvelle Eglise qu'il fonda à *Chao tcheou*; & c'est-là qu'il changea l'habit de Bonze, qui le rendoit méprisable, en habit de Lettré, qui donna plus de poids à ses paroles. Un jeune homme fut le premier Confesseur de cette Chrétienté naissante : son pere le maltraitta cruellement, pour avoir refusé constamment d'adorer les Idoles.

Plusieurs Mandarins, & d'autres personnes considérables des Villes voisines, voulurent connoître le Pere Ricci, & lier amitié avec lui. Parmi ceux-là un riche Négociant de *Nan hiong* s'attacha au Missionnaire, écouta ses instructions avec un cœur docile, & fut bientôt en état d'être régénéré dans les eaux du Baptême. A peine fut-il de retour en son Pays, qu'il en devint l'Apôtre. Il prêcha Jesus-Christ à sa famille, & à un grand nombre d'amis qu'il avoit dans cette grosse Ville, qui est d'un grand abord, parce que c'est la derniere Ville de la Province de *Quang tong*, d'où l'on passe dans celle de *Kiang si*.

Le Pere Ricci s'y transporta dans la suite, & y trouva quantité de Catéchumenes bien instruits, qui soupiroient après la grace du Baptême. Il crut néanmoins que, pour établir solidement la Religion Chrétienne dans les Provinces, il falloit la faire goûter dans la Capitale. A la Chine, plus encore que par-tout ailleurs, les sujets reglent leur conduite sur celle du Prince : il se persuada que la Morale Chrétienne seroit infailliblement approuvée des sages Chinois, & qu'elle disposeroit insensiblement leurs esprits à croire les Mysteres de la Foy. Enfin il comptoit que s'il pouvoit annoncer Jesus-Christ à la Cour, & affectionner l'Empereur à la Religion, les difficultez s'applaniroient; & que les Grands, de même que le Peuple, n'étant plus retenus par la crainte de déplaire au Prince, écouteroient volontiers les Ministres de l'Evangile, & ouvriroient les yeux aux lumieres de la Foy.

Il n'étoit pas facile a un étranger de pénétrer jusqu'à la Ville Impériale, & il prévit bien les obstacles qu'il auroit à surmonter; mais plein de ce courage qu'inspire le vrai zéle, il se prépara à tous les événemens, dans l'espérance de faire connoître Jésus-Christ à l'Empereur, & aux Grands de sa Cour.

Il se présenta une occasion que l'Homme Apostolique ne manqua pas de saisir. L'Empereur ayant découvert que *Taicosama* Roy du Japon, levoit une nombreuse armée, pour faire la conquête de la Corée, & porter ensuite ses armes victorieuses dans l'Empire, appella à la Cour tous les Mandarins qui avoient quelque capacité dans le métier de la guerre. Un de ces Mandarins étoit ami du P. Ricci, & lui accorda volontiers la permission de le suivre jusques dans la Province de *Kiang si*; car c'étoit tout ce que le Missionnaire demanda pour lors, se flattant que le Mandarin gagné par ses assiduitez & ses services, pousseroit plus loin la faveur qu'il lui faisoit, & qu'il le

conduiroit

conduiroit jusqu'à Peking. Il s'embarqua donc sur une des barques de sa suite, mais la navigation fut malheureuse.

Dans un endroit de la Riviere où divers courans se rassemblent, le vaisseau du P. Ricci fit naufrage : un Novice qu'il menoit avec lui, se noya, & lui-même il resta assez long-tems au fond de l'eau, & ne s'en tira qu'à la faveur d'une corde. Cet accident effraya le Mandarin, qui prit sa route par terre, laissant ses domestiques & ses équipages dans le vaisseau. Tout ce que le P. Ricci put obtenir de lui, ce fut qu'on le conduiroit à *Nan king* ; mais il ne voulut jamais permettre qu'on le menât plus avant, de crainte que dans l'allarme où l'on étoit de la guerre des Japonois, on ne lui fit un crime d'avoir un Etranger à sa suite.

Le Pere continua sa route par eau, & après être entré dans ce grand fleuve, que les Chinois appellent *Yang tse kiang*, c'est-à-dire, le fils de la Mer, il arriva enfin à *Nan king*. Il s'attendoit à y trouver de la protection : un Mandarin qui l'avoit comblé autrefois d'amitié, y occupoit une des premieres Charges ; mais soit qu'il eût oublié son ancien ami, soit qu'il craignît de paroître lié avec un Etranger, il lui ordonna de sortir au plûtôt de la Ville, & il fit châtier celui qui, contre les Loix, l'avoit reçû dans sa maison.

Le Pere, sans se rebuter de tant de contradictions, prit le parti de retourner à *Nan tchang*, Capitale de la Province de *Kiang si*. Le favorable accueil qu'on lui fit, le dédommagea des peines précédentes : sa vertu & sa science lui gagnerent bien-tôt le cœur des Mandarins & des Grands de cette Ville, & il y avoit entr'eux une espece d'émulation, à qui lui témoigneroit le plus d'amitié. Le Viceroy même prévint le désir qu'il avoit de s'y établir, & lui offrit ses services, qu'il accepta d'autant plus volontiers, qu'il venoit de recevoir un nouveau secours d'Ouvriers Evangeliques, par l'arrivée du P. Cataneo, du P. Longobardi, &c.

Mais le principal fruit qu'il retira de sa demeure à *Nan tchang*, fut la facilité qu'il trouva de s'introduire à la Cour. Il avoit lié une amitié très-étroite avec le Gouverneur, qui venant d'être nommé Président du premier Tribunal de *Nan king*, devoit se rendre auprès de l'Empereur, pour prendre ses ordres. Le Pere lui témoigna l'extrême désir qu'il avoit de l'accompagner dans ce voyage, & le Gouverneur y consentit : l'Eglise de *Chao tcheou* qu'il avoit fondée, étoit gouvernée par le P. Longobardi : il confia celle de *Nan tchang* au P. François Sore Portugais, & il partit pour Peking avec le P. Cataneo, le Frere Sebastien Fernandez, & un Chinois qu'on avoit nommé Pereira : leur arrivée & le peu de séjour qu'ils firent dans la Capitale, n'eurent pas le succès qu'ils s'étoient promis.

La guerre du Japon tenoit tous les esprits en défiance : c'étoit assez de voir des Etrangers, pour croire que c'étoient des Japonois, & il n'y eut personne qui osât dans de pareilles conjonctures les faire connoître à l'Empereur. Le parti le plus sage fut donc de porter ses vûës ailleurs. C'est ce que fit le P. Ricci : il songea à établir une Eglise dans une des principales Villes de la Province de *Tche kiang*, où il avoit un intime ami, qui pouvoit l'aider de son crédit & de ses conseils.

Après en avoir conferé avec cet ami, ils conclurent qu'il falloit aller à *Nan king*, & demander des Lettres de recommandation au Président du Premier Tribunal, qui avoit déja pris possession de sa Charge. Ils firent ensemble ce voyage : mais en arrivant dans la Ville, ils furent agréablement surpris du changement qu'ils trouverent dans la disposition des esprits. La défaite de l'Armée Japonoise, & la mort de *Taycosama* qu'on venoit d'apprendre, causoit une joie universelle, & la présence d'un Etranger ne donnoit plus tant de défiance.

On vit revivre dans les Grands & dans

les Mandarins, les sentimens de leur estime & de leur vénération pour le Missionnaire, que la crainte de se rendre suspect avoit comme étouffé auparavant. Tout ce qu'il y eut de gens considérables à *Nan king* lui rendirent visite; les Sçavans l'écouterent avec admiration, lorsqu'il réforma leurs fausses idées sur la Physique, sur l'Astrologie, sur la Géographie, & sur le systême du Monde; plusieurs même d'entr'eux se firent ses Disciples. Mais ce qui lui donna le plus de reputation, ce fut la force avec laquelle dans des disputes publiques, il convainquit les Idolâtres de leur ignorance sur la nature de Dieu, & sur la vraie Religion.

Cette grande idée qu'on avoit conçûë de l'Homme Apostolique, applanit les difficultez, qui sembloient devoir traverser l'établissement qu'il méditoit de faire à *Nan king*: on lui en accorda la permission avec toute sorte d'agrément. On lui offrit même une Maison si magnifique, que sa modestie ne lui permit pas de l'accepter: il se contenta d'une autre Maison vaste & commode, que des Magistrats avoient désertée, parce qu'elle étoit infestée de malins esprits: il l'eut par cette raison à grand marché, & il s'en mit en possession par autorité publique. La tranquillité rétablie dans cette Maison, aussi-tôt que le Pere y fut logé, fit sentir aux Chinois quel est le pouvoir des Adorateurs du vrai Dieu sur les puissances de l'Enfer.

Ce changement qui s'étoit fait si subitement à *Nan king*, fit juger au P. Ricci, que dans la Capitale où il avoit des amis, & où l'on ne craignoit plus les armes Japonoises, il trouveroit les esprits plus favorablement disposez à son égard. Le secours de nouveaux Ouvriers, & des présens propres à être offerts à l'Empereur, qui pour lors lui furent envoyez de *Macao*, le déterminerent à entreprendre ce voyage. Un des principaux Magistrats ayant vû ces présens, donna une Patente très-honorable, par laquelle il lui permettoit de porter à l'Empereur des curiositez d'Europe.

Tout sembloit favoriser son dessein; mais une rude épreuve l'attendoit à *Lin tcin tcheou*. La Doüane y étoit administrée par un Eunuque envoyé de la Cour, qui se faisoit redouter des plus grands Mandarins, & qui tyrannisoit toute cette contrée: à peine eût-il vû les présens destinez pour l'Empere[illegible] le dessein de s'en faire hon[illegible] ecrivit à la Cour, & man[illegible] tres choses, qu'il y avoit une [illegible] sonnoit d'elle-même (c'est ai[illegible] pelloit une horloge.) De plu[illegible] point de caresses qu'il n'emplo[illegible] engager le P. Ricci à se servir de son ministere, afin de faire passer ces curiositez entre les mains du Prince. Rien n'étoit plus contraire aux vûës du P. Ricci: aussi s'en excusa-t'il avec politesse.

L'Eunuque irrité de ce refus, publia qu'il avoit apperçû dans les ballots de cet Etranger un Crucifix, qui étoit, disoit-il, un charme, pour ôter la vie à l'Empereur: & sur cela il le fit renfermer dans une Tour, lui & ceux de sa suite: ils auroient été tous sacrifiez au ressentiment du perfide Eunuque, s'il avoit porté cette accusation à la Cour; mais après le témoignage favorable qu'il s'étoit pressé de rendre du P. Ricci, il n'osa rien mander de contraire, pour ne point tomber dans une honteuse contradiction avec lui-même. Il vint donc un ordre de l'Empereur de faire partir incessamment l'Etranger, pour se rendre à la Cour, & de lui fournir tout ce qui étoit nécessaire pour son voyage.

Ce fut ainsi que le Pere entra avec honneur dans la Capitale: on ne fut pas long-tems à l'introduire au Palais, & il fut reçû de l'Empereur avec les plus grands témoignages de considération & d'amitié. Ce Prince agréa tous les présens, ce qui étoit déja une grande faveur. Il plaça dans un lieu honorable un tableau du Sauveur, & un autre de la très sainte Vierge. Il fit élever une Tour

superbe, pour y placer l'Horloge; il usa même d'une petite adresse, pour se conserver une Montre, que la Reine Mere auroit pû lui demander, si elle eût sçû qu'elle sonnoit; c'est pourquoi il défendit de monter la sonnerie, lorsqu'elle lui fut présentée. Enfin il permit au Pere & à ses Compagnons, de se choisir une maison dans *Peking*; & il leur assigna un revenu pour leur entretien: il leur accorda même la permission d'entrer dans une des Cours du Palais, où il n'y avoit que ses Officiers qui eussent droit d'entrer.

L'établissement du P. Ricci à *Peking* fut le fruit de vingt années de travaux mêlez de traverses & de persecutions. Il commença dès-lors à recueillir ce qu'il avoit semé avec tant de larmes. Sa Maison devint bien-tôt le lieu le plus fréquenté de toute la Ville; & il n'y eut presque personne, qui ne se fit honneur de le connoître, & d'avoir part à son amitié; entr'autres le premier Colao, qui est le premier Officier de l'Empire, & qui lui donna en toute occasion des marques de son estime.

Ce fut alors qu'il commença à travailler solidement au salut des ames, persuadé que la Capitale donnant le mouvement au reste de l'Empire, le progrès qu'y feroit la Foy, seroit suivi d'un semblable succès dans les Provinces. En peu d'années on vit des conversions éclatantes, & on compta un grand nombre de Chrétiens dans tous les Ordres de la Monarchie.

La pluralité des femmes étoit un grand obstacle pour les Mandarins; mais la grace le surmonta; & plusieurs de ces puissans du siécle, s'étant une fois soûmis au joug de l'Evangile, en devinrent les Prédicateurs; & par leur zele à étendre la Foi, remplirent les fonctions des plus fervens Missionnaires.

Le P. Ricci avoit établi que les Catéchumenes, avant que de recevoir le Baptême, feroient une protestation publique, qui contiendroit & la détestation de leur vie passée, & la sincérité avec laquelle ils embrassoient la Foi: ils devoient composer eux-mêmes cette protestation, afin qu'on pût moins douter de leurs véritables sentimens. On peut juger de la maniere, dont elle avoit coûtume de se faire, par celle d'un célébre Mandarin nommé *Li*, qui étoit fort attaché aux superstitions Payennes: toutes les autres étoient à peu-près semblables. Voici comme ce Mandarin s'explique.

« Li, Disciple de la Loi Chrétienne, de tout mon cœur, & avec toute » sincérité, je veux embrasser la Foi de » Jesus-Christ. Autant que je le puis, je » leve les yeux vers le Seigneur du Ciel, » & le conjure de vouloir prêter l'oreille » à mes paroles. Je proteste qu'étant dans » cette Royale Ville de *Peking*, je n'avois jamais oüi parler de la sainte Foy » que j'embrasse, ni vû aucun de ceux » qui la prêchent; d'où il est arrivé que » très-long-tems j'ai vêcu dans l'erreur » & dans les ténébres, & que toutes les » actions de ma vie n'ont été que des » égaremens d'un homme aveugle & hors » de soi.

» Depuis peu par la divine bonté, je suis » heureusement tombé entre les mains de » deux Saints Docteurs venus du Grand » Occident, Matthieu Ricci, & Didaque » Pantoya. J'ai appris d'eux la doctrine » de Jésus-Christ: j'ai vû entre leurs » mains son Image que j'ai révérée comme je devois: c'est par-là que j'ai commencé à connoître mon Pere Céleste, » & la Loi qu'il a donnée aux hommes » pour les sanctifier. Animé de ces grands » motifs, que puis-je faire aujourd'hui » que d'embrasser cette Loi Divine, & » l'observer de tout mon cœur?

» Considérant néanmoins, que depuis quarante-trois ans que je suis au » monde, je n'ai pû éviter de grandes » chûtes: je prie le Souverain Pere des » hommes d'user de sa miséricorde envers moi, de vouloir bien me pardonner mes injustices, mes manquemens » de droiture, mes plaisirs sensuels &

» impurs, mes mauvaises volontez contre mon prochain, mes paroles indiscretes & téméraires, & tout autre péché que j'ai pû commettre par inadvertance ou avec reflexion. Car je promets que dès maintenant, après que j'aurai été lavé de l'eau salutaire, que je vais recevoir avec un profond respect, je travaillerai à réformer ma vie, à éviter toute sorte de péchez, à observer la Loy du Seigneur du Ciel, dont je crois fermement tous les points; à observer les dix Commandemens qui y sont contenus, dont je souhaite de tout mon cœur ne m'écarter jamais un moment. Je renonce au siécle, à ses erreurs, & à ses mœurs corrompuës. Je condamne tout ce qui est contraire aux maximes de la Loy Divine, irrévocablement & pour toûjours.

» Je vous demande seulement une chose, Pere & Créateur plein de bonté, que dans ces commencemens de ma conversion, où n'étant encore que novice, j'ignore ce qui est de plus parfait, vous daigniez m'éclairer l'esprit pour me le faire connoître, & me donner la grace de pratiquer ce que j'en aurai connu ; afin qu'ayant vêcu libre des erreurs & des désordres de ma vie passée, j'aille bientôt joüir dans le Ciel de votre Divine présence. Je vous demande de plus la permission d'annoncer aux autres la Foy, dont vous avez bien voulu m'éclairer, comme font par toute la Terre un grand nombre de fervens Chrétiens. Regardez, Seigneur, avec miséricorde les vœux de votre serviteur, comme il vous les présente avec humilité, l'an trentiéme de *Van lie*, le sixiéme de la huitiéme Lune. »

Le nombre des Chrétiens augmentoit chaque jour considérablement, & par le zéle des nouveaux Fideles, & par les continuels travaux du Pere Ricci & de ses Compagnons. Ceux-ci se répandirent dans les Bourgades voisines de *Peking*, & formerent des Chrétientez nombreuses. Les Villes des Provinces imiterent l'exemple de la Capitale, comme le Pere Ricci l'avoit prévû. Il en recevoit souvent des Lettres, qui lui apprenoient le progrès qu'y faisoit la Prédication de l'Evangile. Celles qu'il reçut de *Nan tchang*, Capitale du *Kiang si*, lui donnerent la plus douce consolation. L'Eglise n'etoit plus assez grande pour contenir le nombre des Chrétiens : une Famille entiere de Princes de la Maison Impériale qui y demeuroient, avoit embrassé la Foy ; & cet exemple fut suivi d'un grand nombre de Lettrez.

La moisson devint encore plus abondante dans la Ville Impériale de *Nan king*, Capitale de la Province de *Kiang nan*, & dans une autre Ville de la même Province nommée *Chang hai*, qui étoit la patrie d'un Mandarin illustre par sa naissance, par son mérite, par ses grands Emplois, & sur-tout par la dignité de *Colao*, c'est-à-dire, par la premiere dignité de l'Empire, dont il fut honoré.

Ce sage *Ministre étoit* né avec un fonds de raison & de lumieres naturelles, qui lui avoient fait connoître qu'il avoit une ame immortelle ; & que les biens fragiles, que donnent ici-bas, ou le hasard de la naissance, ou le caprice de la fortune, ne peuvent être la récompense de la vertu. Une infinité de doutes & de pensées naissoient dans son esprit, dont il ne pouvoit trouver l'éclaircissement, ni dans la Secte des Lettrez, ni parmi les Idolâtres : il cherchoit de bonne foy la vérité, & il la trouva dans les fréquens entretiens qu'il eut avec le P. Ricci.

Ce grand homme nommé *Siu*, n'eut pas plûtôt été instruit des Véritez Chrétiennes, qu'il aspira après la grace du Baptême ; il le reçut à *Nan king* avec une grande solemnité, & il fut nommé Paul. Le nom de cet Apôtre des Gentils lui convenoit fort, puisqu'il devint l'Apôtre de sa patrie, l'appui de la Religion, & le protecteur déclaré des Missionnaires : il ne cessa jamais de les soutenir

tenir par ses biens, par ses conseils, & par son grand crédit. Il commença par convertir son pere âgé de quatre-vingts-ans, & toute sa famille, qui étoit tres-nombreuse. Son exemple & ses discours contribuerent de même à la conversion d'un grand nombre de Mandarins.

Au tems des persecutions il défendit la Foy par de sçavantes Apologies; il en prit souvent les interêts en presence même de l'Empereur; & il ne craignit point de lui dire qu'il lui abandonnoit ses biens, ses charges, sa vie, & toute sa famille, si l'on pouvoit trouver dans la doctrine Chretienne, la moindre chose qui fût contraire à la tranquillité de l'Etat, ou à l'obéïssance qui est dûë au Souverain. Il appuyoit la Religion dans les Provinces, & procuroit à ses Ministres l'amitié & la protection des Gouverneurs & des premiers Officiers, par les Lettres qu'il leur écrivoit. Enfin il devint le Docteur de sa Nation, par les traductions qu'il fit en sa Langue, de plusieurs Livres de la Loy Chretienne, composez par les Missionnaires.

La vivacité de sa Foy lui inspiroit le plus grand respect pour les Ministres de l'Evangile: ayant appris que le P. Jean de Rocha, par les mains duquel il avoit reçû le Baptême, étoit mort à *Hang tcheou* dans la Province de *Tche kiang*, il en prit le deüil, & le fit prendre à toute sa famille, comme il avoit fait pour son propre pere. Un autre Missionnaire étant allé lui presenter une Lettre, que le Cardinal Bellarmin écrivoit aux Fidéles de la Chine, il ne voulut point la recevoir qu'il n'eût pris le bonnet & les habits de sa dignité, comme s'il eût dû se presenter devant l'Empereur; & qu'aprés s'être prosterné en terre, il n'eût fait quatre profondes inclinations de tête.

Le zéle & la piété de ce grand Mandarin se perpétuerent dans sa famille. Sa petite-fille nommée *Candide*, se distingua entre les autres: elle n'avoit que quatorze ans quand elle perdit sa mere, qui lui avoit donné la plus sainte éducation. A seize ans elle fut mariée à un homme considérable nommé *Hiu*, mais qui vivoit encore dans les ténébres de l'idolatrie. Elle sçut si bien gagner son esprit par sa douceur, par sa condescendance, & par l'exemple de sa pieté, qu'il demanda le Baptême, & le reçut deux ans avant sa mort. Elle se trouva veuve à l'âge de trente ans; & dans cet état de liberté, qui la rendoit maîtresse d'elle-même, elle se consacra entierement à Dieu.

Pendant quarante-trois ans de sa viduité, elle imita parfaitement ces saintes Veuves, dont saint Paul nous fait le caractere: non contente d'édifier l'Eglise naissante de la Chine par la sainteté de sa vie, elle contribua plus que personne à étendre la Foy dans ce vaste Empire. Sans toucher à son patrimoine, ni aux biens qu'elle devoit laisser à huit enfans que le Seigneur lui avoit donnez, elle trouva dans ses épargnes & dans le travail de ses mains, de quoi fonder trente Eglises dans son Pays; & elle en fit bâtir neuf autres, avec de belles maisons, dans diverses Provinces.

Ce fut par ses libéralitez secrettes, & par son crédit auprés des Mandarins de *Nan king*, de *Sou tcheou*, de *Chang hai*, & de *Song kiang*, que le P. Brancati bâtit tant d'Eglises, de Chapelles, & d'Oratoires domestiques. On comptoit dans toute cette Contrée de la Province de *Kiang nan*, quatre-vingt-dix Eglises, quarante-cinq Oratoires, & trois sortes de Congrégations. Outre celles qui sont destinées au culte de la tres-sainte Vierge, & celles des Enfans, que l'on nommoit la Congrégation des Anges, il y en avoit une troisiéme, qu'on appelloit de la Passion de Jesus-Christ, où les Chretiens les plus fervens s'assembloient tous les Vendredis, pour méditer les Mysteres des souffrances & de la Mort du Sauveur. On établit une quatrieme Congrégation de Lettrez sous la protection de Saint Ignace. Ils s'assembloient le premier jour de chaque mois,

& ils récitoient des instructions qu'ils avoient composées sur les principales Véritez de la Foy, sur nos Mysteres, & sur les Fêtes les plus celébres. Les Missionnaires examinoient ces discours; & quand ils les approuvoient, ils envoyoient ces Lettrez le Dimanche suivant pour les réciter au Peuple dans les Eglises, où ils ne pouvoient pas aller eux-mêmes.

Comme les Chinois aiment naturellement à composer & à débiter leurs compositions; rien n'étoit plus utile à entretenir les anciens Chrétiens dans la ferveur, & à en augmenter le nombre. On avoit pris soin de leur fournir des Livres propres à préparer leurs discours; & c'est principalement à ce dessein que les Missionnaires avoient traduit en Langue Chinoise des Réflexions sur les Evangiles, la Somme Théologique de saint Thomas en trente-cinq Volumes, les Commentaires de Baradius sur les Evangiles, les Vies des Saints, &c. Ils avoient déjà composé environ cent trente semblables Ouvrages de piété & de la Religion: ce fut cette Dame qui les fit imprimer à ses frais, & qui les répandit dans les Maisons des Infidéles, des Lettrez, des Mandarins, des Gouverneurs; & par ce moyen elle en gagna un grand nombre à Jésus-Christ.

Le Seigneur Basile son fils ayant été nommé Intendant Général des Postes & de la Navigation; elle le suivit dans les Provinces de *Kiang si*, de *Hou quang*, & de *Se tchuen*, où elle fit bâtir des Eglises, & y appella des Missionnaires pour les gouverner. Il n'y avoit pas de moyens que le zéle ingénieux de cette Dame n'inventât, pour faire connoître Jésus-Christ, & aggrandir son Royaume. Elle sçavoit qu'une infinité de pauvres gens abandonnoient leurs enfans dès qu'ils étoient nez, & les exposoient dans les ruës, faute d'avoir de quoi les nourrir: elle employa le crédit de son fils auprès du Viceroy de *Sou tcheou*, & elle obtint la permission d'acheter une vaste Maison, où elle recevoit les enfans exposez, & leur procuroit des nourrices.

Le nombre de ces enfans étoit si grand, que, quelque soin qu'on prit d'eux, il en mouroit plus de deux cens chaque année, lesquels après avoir reçû le Baptême, devenoient autant de prédestinez qui alloient peupler le Ciel.

Ayant fait reflexion qu'une multitude d'aveugles étant hors d'état de gagner leur vie, assembloient le Peuple dans les Places publiques, & abusoient de sa crédulité, en disant la bonne avanture à tous ceux qui se présentoient; elle en fit venir un certain nom[illegible] & leur ayant promis de quoi les en[illegible]nêtement, elle les fit instru[illegible]cipes de la Religion, afin q[illegible] par les ruës enseigner aux Peuples ce qu'ils avoient appris, & les engager ensuite d'aller trouver les Missionnaires.

Peu d'années avant sa mort, l'Empereur, pour lui marquer l'estime qu'il faisoit de sa sagesse & de sa vertu, lui envoya un habit magnifique, garni de plaques d'argent, & d'une riche broderie, avec une coëffure de perles & de pierreries, & lui donna le titre honorable de *Cho gin*, qui signifie *Femme vertueuse*. Elle reçut avec respect ce présent de son Prince, & elle s'en revêtit le jour de sa naissance: mais ensuite elle détacha l'une après l'autre les plaques d'argent & les perles de sa coëffure, qu'elle [illegible] secourir les pauvres, & à orner les Autels.

Enfin cette illustre veuve persévéra jusqu'à la mort dans ces exercices de Religion & de piété. Le Pere Laurifice lui administra les derniers Sacremens, qu'elle reçut avec une foy vive, & avec la douce espérance d'être éternellement unie à Dieu, qu'elle avoit aimé & servi avec tant de zele. Elle [illegible]néralement regretté: les pauvres [illegible]rerent comme leur mere; les [illegible]aux Fidéles, comme le modéle [illegible]tes les vertus Chrétiennes; & les [illegible]sionnaires, comme une ressource certaine dans tous leurs besoins, & sur-tout dans les per-

Le Pere Matthieu Ricci. Le Pere Adam Schaal Le Pere Ferdinand Verbiest.

Paul Siu Colao ou premier Ministre d'Estat FIGURE DE LA CROIX AVEC LAQUELLE LES ... Candide Hiu petite fille du Colao Paul siu.

ſécutions qu'ils avoient à ſoutenir.

Une autre Dame, qui avoit reçu le nom d'Agathe au Baptême, imita le zéle de la Dame *Hiu*: ſon mari étoit un Seigneur illuſtre, qui avoit été Viceroy dans quatre Provinces : elle lui inſpira tant d'affection pour le Chriſtianiſme, qu'il demanda le Baptême, & le reçut avec toute ſa famille, qui étoit de trois cens perſonnes. Ce Seigneur fut l'un des principaux protecteurs de la Religion, & en ſoutint toûjours les intérêts avec autant de fermeté que de zéle.

Les Egliſes ſe multiplioient dans toutes les Provinces de l'Empire: il ſe formoit chaque jour de nouvelles Chrétientez; & toutes ces terres arroſées des ſueurs d'un grand nombre d'Hommes Apoſtoliques, qui étoient venus au ſecours du P. Ricci, fructifioient au centuple. Mais le ſerviteur de Dieu auroit auguré peu favorablement de ces ſuccès, s'ils n'euſſent été traverſez par divers orages, qui ſe ſuccéderent les uns aux autres.

Il s'éleva une cabale d'Idolâtres, qui jaloux du progrès que faiſoit le Chriſtianiſme, & du préjudice qu'en recevoit leur Secte, formerent le deſſein de perdre le P. Ricci, & d'anéantir ſes travaux: ils avoient fait entrer des Mandarins dans leur complot : mais quand il fallut en venir à l'exécution de leur projet, ils s'apperçurent qu'ils y échoueroient, & que la ruine d'un homme ſi généralement reſpecté, n'étoit pas une affaire facile: ils prirent le parti de lui propoſer un accommodement.

« Nous ne trouvons pas mauvais, lui » dirent-ils, que vous portiez les Peuples » à honorer le Seigneur du Ciel; à la » bonne heure, que votre Dieu y regne: » mais du moins laiſſez l'empire de la » Terre à nos Divinitez, & ne vous op- » poſez pas aux honneurs que nous leur » rendons. »

La réponſe que fit le Pere à une propoſition ſi biſarre, tranſporta de fureur les Idolâtres, & ils réſolurent de tout riſquer. Ils avoient au Palais un Bonze très-accredité, lequel ſe faiſoit reſpecter des Eunuques, & avoit gagné toute la confiançe des Reines, qui le regardoient comme un Prophéte, & qui ne ſe conduiſoient que par ſes conſeils. Ils s'adreſſerent au Bonze, qui étoit aſſez porté de lui-même à favoriſer leur paſſion.

Les choſes étoient à un point, où le P. Ricci crut voir périr en un moment le fruit & les eſpérances de ſes travaux: mais dans la triſte ſituation où il ſe trouvoit, le ſecours lui vint de la Providence par un événement auquel il n'étoit pas naturel de s'attendre. Un Libelle peu reſpectueux pour l'Empereur, ſe répandit alors dans le Palais, & on l'attribua aux Bonzes: ils furent ſévérement punis; & le crédit du principal Bonze, qui étoit devenu l'ennemi capital des Miſſionnaires, ne le ſauva pas de la cruelle baſtonnade, ſous laquelle il finit miſérablement ſa vie.

Une autre tempête s'éleva peu après à *Nan tchang*, où le miniſtere de la Prédication eût été anéanti par les Magiſtrats, ſi le P. Ricci, qui en fut averti à tems, n'eût employé la puiſſance & le crédit de ſes amis. Cette protection calma la tempête, & rétablit les Miſſionnaires dans la liberté dont ils joüiſſoient auparavant.

Il eut ſouvent de ſemblables orages à appaiſer, que la malignité des Bonzes ſuſcitoit de toutes parts, & qui ſervoient à éprouver la fidélité des Néophytes, & à ranimer le zéle de leurs Paſteurs. Mais la plus rude de toutes les perſécutions qu'il eut à eſſuyer, lui fut d'autant plus amere, qu'elle n'avoit pas été excitée par les Infidéles, mais par des perſonnes, que leur foy obligeoit à ſoutenir l'Oeuvre de Dieu au prix même de leur ſang. Voici comment la choſe arriva.

Après la mort de l'Evêque de *Macao*, un Religieux d'un Ordre reſpectable fut nommé Vicaire Général. Dès qu'il eut commencé à uſer de ſon pouvoir, il eut un aſſez grand démêlé avec un Religieux de ſaint François. Le ſcandale que pro-

duisit cette division, les obligea de convenir d'un Arbitre, & le choix tomba malheureusement sur le Recteur des Jésuites. Ce Pere, après avoir bien examiné l'affaire, jugea en faveur du Religieux Franciscain.

Le Vicaire Général outré de ce Jugement, tout équitable qu'il étoit, s'emporta jusqu'à excommunier le Commissaire de l'Ordre de Saint François, qui soûtenoit son Religieux; le Recteur des Jésuites, qui avoit prononcé en sa faveur; & le Gouverneur qui le protégeoit. Il en vint même jusqu'à mettre la Ville en Interdit. Cette conduite étoit trop violente, pour pouvoir durer. Après quelque tems de trouble & d'agitation, les choses s'accommoderent: on se pardonna mutuellement de part & d'autre ce qui s'étoit passé, & il n'y eut que les Jésuites qui furent exceptez de cette paix. Le parti du Vicaire voulut se venger d'eux avec éclat.

On n'imagineroit jamais le moyen diabolique qu'un homme de cette cabale inventa pour contenter sa passion, se mettant peu en peine que la Religion périt à la Chine, pourvû que les Jésuites y périssent avec elle; il alla trouver les Chinois, qui sont en grand nombre à Macao. « Les Jésuites, leur dit-il, ont » une ambition étonnante: la Religion » qu'ils prêchent dans l'Empire, n'est » qu'un prétexte dont ils se servent pour » parvenir au projet qu'ils ont formé de » s'emparer du Trône: c'est sur la tête du » P. Cataneo qu'ils veulent faire tomber » la Couronne: voilà le motif de tous » les voyages que vous lui voyez faire. » Remarquez, leur ajoûtoit-il, les en- » droits où ils se sont établis, depuis *Can-* » *ton* jusqu'à *Peking*; ce sont autant de » postes convenables à l'exécution de leur » dessein. Cette flotte Hollandoise qui » paroît depuis quelque tems sur les cô- » tes, est-là pour favoriser leur entrepri- » se: le Gouverneur de cette Ville les af- » sistera de toutes ses troupes: leurs Chré- » tiens du Japon viendront se joindre à » ceux qu'ils ont dans la Chine, & de » tout cela il se formera une puissante Ar- » mée, à laquelle il ne sera pas possible » de résister ».

Les Chinois de Macao timides & crédules, ne manquerent pas d'informer les Magistrats de Canton, de la conjuration qu'ils venoient de découvrir. L'esprit des Chinois étant naturellement défiant & soupçonneux, on se persuada aisément, que comme la plus légere étincelle cause les plus grands embrasemens, de même les moindres révoltes causent quelquefois la ruine des plus grands Etats, & que par conséquent on ne pouvoit prendre trop de précaution.

L'allarme qu'on prit à Canton, se répandit bien-tôt dans les autres Villes, & l'on disoit déja qu'on avoit fait mourir le P. Ricci à *Peking*: on n'attendoit que la confirmation de cette nouvelle, pour traitter de la même sorte le P. Longobardi, qu'on gardoit à vûë. La Foi de plusieurs Chrétiens fut ébranlée, & ils commençoient à douter de la vérité d'une Religion, qui étoit prêchée par de si méchans hommes. Enfin le P. François Martinez, qui étoit envoyé à Macao, & qui passoit par Canton dans le tems de cette émotion générale, eut beau se cacher, un Apostat le découvrit; il fut emprisonné & condamné à plusieurs bastonnades, sous lesquelles il expira.

C'en étoit fait de la Religion, si ce faux bruit de conjuration eût pénétré jusqu'à la Cour: mais on ne fut pas long-tems à revenir d'une erreur si grossiére, & les Magistrats eurent honte de leur crédulité. Heureusement un Mandarin, ami du P. Ricci, arriva pour lors à Canton: ayant examiné à fonds cette affaire, il punit sévérement le Juge, qui avoit fait mourir le P. Martinez, & prononça une Sentence très-honorable au P. Cataneo, qui lui rendit la liberté de continuer ses fonctions.

On peut juger quels soins & quelles peines donnoit au P. Ricci la sollicitude de tant d'Eglises & de tant de Chrétientez,

qui

qui se formoient dans l'Empire, car il étoit comme l'ame de tout ce qui s'entreprenoit pour la gloire de Dieu, & l'avancement de la Religion.

C'étoit à *lui* que les Missionnaires avoient sans cesse recours, soit pour lui exposer leurs peines, soit pour le consulter dans leurs doutes : il apprenoit la Langue aux nouveaux venus, & les formoit aux vertus Apostoliques : quantité de Livres sur la Religion & sur les Sciences sortoient de ses mains : il recevoit des lettres de la plûpart des Grands & des Mandarins des Provinces, ausquels il étoit obligé de répondre, pour les rendre favorables au Christianisme : comme il passoit pour l'homme le plus célébre, qui eût paru à la Chine depuis Confucius, il étoit accablé des visites qu'il recevoit des Grands de Peking & des Mandarins des Provinces, que leurs affaires attiroient dans cette Capitale ; & il ne pouvoit s'exempter de leur rendre ces mêmes devoirs de civilité, que le génie de la Nation rend indispensables.

Tant de travaux ne pouvoient manquer de ruiner sa santé, & d'avancer l'heure de sa mort : aussi y succomba-t'il dans un âge assez peu avancé, & nonobstant la force de sa complexion, qui sembloit promettre une longue vie. Il n'étoit âgé que d'environ 58. ans quand il mourut. Il avoit passé 27. ans à la Chine ; car il y étoit entré en l'année 1583. sous le Regne de l'Empereur *Van lie*, & Dieu recompensa ses travaux Apostoliques par une mort précieuse en l'année 1610.

La tendre dévotion avec laquelle il reçut le S. Viatique & l'Extrême-Onction, se traînant jusqu'au milieu de la chambre, & s'y prosternant avec le plus profond respect, fit verser des larmes à tous les Assistans, & la nouvelle de sa mort consterna tous les Chrétiens repandus dans ce vaste Empire. Tous les Grands & même les Gentils s'empresserent de lui rendre les derniers devoirs dans une salle de la maison, où son corps étoit exposé : mais on n'avoit pas encore de sépulture, & on étoit embarrassé comment l'inhumer : il falloit une permission de l'Empereur, & comme il s'agissoit d'un Etranger, on eut à essuyer bien des formalitez. Mais enfin on accorda à la reputation du Pere Ricci, ce qu'on auroit peut-être refusé en toute autre conjoncture. L'Empereur donna même un Bâtiment avec un vaste Jardin hors de la Ville, qu'un Eunuque disgracié avoit fait construire au tems de sa faveur : ce lieu a servi depuis de sépulture aux Missionnaires Jésuites de la Ville Impériale, & les Jésuites ont souvent consenti que les Missionnaires des autres Ordres y fussent enterrez.

L'Empereur, après la mort du Pere Ricci, ne cessa pas de favoriser les Missionnaires ; & le calme dura jusqu'en l'année 1615. qu'un des principaux Mandarins de *Nan king*, par zele pour sa Secte, excita la plus cruelle tempête qu'on eût encore vûë. Les Ministres de l'Evangile furent les uns battus cruellement, les autres exilez, & d'autres emprisonnez. Les Peres qui étoient à la Cour, furent obligez de se retirer à Macao, & d'abandonner la garde de leur sépulture à un de leurs Disciples.

Cet orage ne finit que par la mort du persécuteur, & par un événement, qui contribua beaucoup au rétablissement des Missionnaires. Les Tartares avoient gagné une grande bataille sur les Chinois, & leur armée n'étoit qu'à sept lieuës de *Peking*. L'Empereur *Van lié* mourut en même tems, & laissa à *Tien ki* son successeur le soin de repousser l'Ennemi. Deux Mandarins illustres, dont l'un étoit ce Paul *Siu*, duquel j'ai déja parlé, insinuerent à l'Empereur, qu'un bon moyen de reüssir dans cette guerre, étoit d'appeller les Portugais, beaucoup plus habiles à servir l'Artillerie que les Chinois.

La proposition étant agréée, les mêmes Mandarins représenterent, que, pour affectionner davantage les Portugais à son service, il étoit à propos de rappel-

ler leurs Docteurs, & [illegible] dans leurs Maisons. L'Empereur y consentit, & les Missionnaires retournez dans leurs Eglises, y vécurent tranquilles sous la protection d'un Prince, qui tout attaché qu'il étoit à la Secte des Bonzes, ne cessa pas de favoriser les Prédicateurs de la Loi Chrétienne. Les Tartares furent chassez de l'Empire; & le calme qui y régna, contribua beaucoup au progrès que fit la Religion, tant à *Peking*, que dans les Provinces.

La mort de l'Empereur qui arriva en l'année 1628. mit son frere *Hoai tsong*, connu aussi sous le nom de *Tsong tching* sur le Trône. Ce fut alors que le P. Adam Schaal, qui étoit né à Cologne, fut envoyé à la Cour. L'habileté de ce Pere dans les Mathématiques le fit bien-tôt connoître: en peu de tems sa réputation égala celle du P. Ricci: il mérita les bonnes graces de l'Empereur, & il fut regardé comme un des premiers hommes de l'Empire.

Ce fut aussi environ ce tems-là, c'est-à-dire, en l'année 1631. que les RR. PP. de Saint Dominique, & ensuite ceux de Saint François, entrerent dans la Chine, pour partager les travaux Apostoliques des Missionnaires, & recueillir une moisson qui s'offroit de toutes parts, & qui devenoit très-abondante: ils y ont toûjours travaillé avec un grand zele & beaucoup d'édification.

L'année suivante mourut Paul *Siu*, ce Mandarin encore plus illustre par sa vertu, que par ses dignitez, qui avoit employé tant de fois son autorité, & exposé même sa vie pour le soûtien de la Religion. Ses obséques se firent avec toute la pompe des cerémonies édifiantes que l'Eglise prescrit.

Cependant le P. Adam Schaal profitoit de son crédit auprès de l'Empereur, pour étendre la Foi, & augmenter le nombre des Chrétientez. Il commençoit déja à y réüssir, lorsqu'une révolution qui renversa l'Empire, ruina pareillement ses espérances. Ce fut en 1636. que deux Chefs de voleurs eurent le crédit de former une puissante Armée de tous les mécontens de l'Empire; ils signalerent leur marche par le saccagement des Villes, & le pillage des Provinces entieres; & cet Etat qu'on venoit de voir si florissant, devint en peu de tems le théatre de la plus sanglante guerre.

L'infortuné *Hoai tsong* fut assiégé dans sa Capitale, & réduit à se donner la mort, pour ne pas tomber entre les mains du Vainqueur. *Ou sanguey*, qui commandoit un corps de Troupes sur la frontiere du côté de la Tartarie, appella les Tartares au secours de son Prince: ils taillerent en piéces l'Armée du Voleur, & reprirent *Peking*. Mais l'usurpation du Trône fut le prix de leurs services: comme il n'y avoit personne qui pût s'opposer à leur invasion, ils s'en mirent en possession, sans beaucoup de resistance.

Tsong te, Chef des Tartares, mourut au commencement de cette Conquête. Son fils *Chun tchi* lui succéda à l'âge de six ans, & entra triomphant dans *Peking*, aux acclamations de tout le Peuple, qui le regardoit comme le Libérateur de la Patrie.

Ce jeune Prince avoit un courage au-dessus de son âge. Sous la tutelle, & par la sage conduite d'*Amavan* son oncle, [illegible] à l'âge de quatorze ans paisible [illegible] du Trône. Les Provinces Sept[illegible] les étoient deja soûmises: le trou[illegible] encore dans les Provinces Meridionales, où quelques Princes du Sang s'étoient déclarez Empereurs: l'Armée Tartare n'eut pas beaucoup de peine à les soûmettre: ils furent vaincus ou mis à mort.

Elle avança ensuite vers les Provinces de *Quang tong* & de *Quang si*, où elle s'empara d'abord de quelqu[illegible]; mais Thomas *Kiu*, Viceroy de [illegible] & Luc *Tchin*, Généralissime des Troupes Chinoises, tous deux Chretiens, arrêterent le cours de tant de victoires: après un combat opiniâtre de part & d'autre, les Tartares furent défaits & mis en fuite. Les Chinois victorieux proclamerent aussi-

tôt Empereur *Yung lie*, qui étoit de la famille Impériale, & ce Prince fixa sa Cour à *Chao king* dans la Province de *Quang tong*.

Il y avoit dans cette Cour cinquante Dames Chrétiennes, ausquelles un Eunuque Chrétien avoit autrefois annoncé Jesus-Christ, & qu'il avoit disposées au Baptême qu'elles reçurent. Un autre Eunuque nommé *Pan Achillée*, parvint à la dignité de Colao, sous le nouvel Empereur Chinois *Yung lie*: il étoit aussi Chrétien, & ce fut par son moyen que la Mere de cet Empereur, sa premiere Femme, & son Fils aîné reçurent le Baptême des mains du P. André Koffler, Jesuite Allemand.

Ces illustres Néophytes envoyerent à Rome le P. Michel Boym Polonois, pour rendre, en leur nom, au Pape Alexandre VII. l'obéissance filiale, & le Pape leur répondit par un Bref Apostolique. Ces Piéces sont trop édifiantes pour les omettre: les voici.

LETTRE
DE L'IMPERATRICE HELÈNE AU PAPE.

Le discours de la très-juste, très-sage, très-clémente & vénérable Impératrice Hélene, pour être presenté devant le Trône du Tres-Saint Pere, du Tres-Grand Seigneur, du Docteur de l'Eglise Universelle, & du Vicaire de Jésus-Christ en Terre.

» MOI, HELENE, qui rougis » de honte de demeurer dans le » Palais Impérial, quoique je ne sois » qu'une humble & petite-Fille de l'Em» pire Chinois; moi qui n'ai jamais eu » aucune connoissance des Loix étran» geres, & qui ne me suis étudiée qu'à » bien garder celles de la retraitte; j'ai » été assez heureuse pour trouver un hom» me appellé André Xavier de la Com» pagnie de JESUS, qui est venu de» meurer dans notre Cour, pour y pu» blier une sainte doctrine, qui lui a ac» quis une grande réputation: j'eus en» vie de le voir; & ayant contenté ma » curiosité, j'appris par moi-même que » tout ce qu'on disoit de lui, étoit vé» ritable, & que c'étoit un homme ex» traordinaire.»

» L'estime que je conçûs de son mé» rite, me fit aisément goûter sa doc» trine. J'ai reçû le saint Baptême de sa » propre main; & je suis cause en partie » que l'Impératrice MARIE mere de l'Em» pereur, ANNE sa légitime femme, & » CONSTANTIN fils & héritier du mê» me Empereur, ont pareillement été » régénérez dans les eaux du Baptême il » y a environ trois ans, après avoir été » suffisamment instruits des saintes Vé» ritez de la Religion.»

» Maintenant que je voudrois, au » risque même de ma vie, correspondre » à toutes ces graces que j'ai reçûes du » Ciel; j'ai eu souvent la pensée & le désir » d'aller trouver VOTRE SAINTETÉ, pour » apprendre d'Elle-même ce que je dois » faire: mais la distance des lieux m'en » empêche. C'est pourquoi j'écris ces » Lettres à VOTRE SAINTETÉ, afin » que par ses saintes prieres, Elle rende » la Divine Majesté favorable à de pau» vres pécheresses, telles que nous som» mes; & qu'Elle veüille bien nous ac» corder une rémission pléniere de nos » péchez à l'heure de notre mort.»

» Nous vous supplions encore, » TRE'S-SAINT PERE, de demander » à Dieu, avec toute la sainte Eglise, » qu'il daigne prendre notre Empire sous » sa protection; & qu'avec le bien de » la paix, il accorde à notre Maison

» Royale, & principalement à l'Empereur, qui est le dix-huitiéme Successeur de la Couronne, & le douziéme neveu du Fondateur de cette Monarchie, & à tous ses sujets, la grace de connoître & d'adorer le vrai Dieu JESUS-CHRIST. »

» Nous la supplions encore d'avoir la charité d'envoyer plusieurs saints personnages de la Compagnie de JESUS, pour publier dans tout notre Empire les saintes Loix de l'Evangile : nous lui en aurons des obligations éternelles. » C'est pour cela que nous envoyons à VOTRE SAINTETÉ le P. Michel Boym, qui a une parfaite connoissance des affaires de notre Empire, pour lui présenter ces très-humbles prieres. Il pourra expliquer de vive voix tout ce que nous desirons en particulier, & vous faire connoître qu'elle est notre soumission pour l'Eglise. »

» Lorsque notre Empire joüira d'une pleine paix, nous espérons de vous renvoyer quelqu'un de ces Peres, pour présenter nos vœux & nos personnes devant l'Autel des Apôtres S. Pierre & S. Paul, comme nous le faisons maintenant avec un profond respect. »

» Enfin étant à genoux, & prosternées la face contre terre, nous demandons ces graces à VOTRE SAINTETÉ, dans l'espérance qu'Elle voudra bien nous regarder d'un œil favorable. » Fait en l'année quatriéme d'[illegible], le onziéme de la onziéme Lune, c'est-à-dire, le quatre de Novembre mil six cens cinquante. Scellé du Sceau de la très-juste, très-sage, très-clémente, & très-vénérable Impératrice HELENE. »

BREF DU PAPE
A L'IMPERATRICE HELENE.

A Notre Fille en Jésus-Christ, HELENE TAMING, *Impératrice de la Chine.*

ALEXANDRE VII. PAPE.

» SALUT ET BÉNEDICTION APOSTOLIQUE, à notre très-chere Fille en Jésus-Christ. Nous avons connu par vos Lettres, quelle a été la bonté & la miséricorde de Dieu sur VOTRE MAJESTÉ; puisqu'il vous a retirée des ténébres de l'erreur, pour vous éclairer de sa lumiere, & vous faire connoître la vérité. »

» Comme cette Vérité, qui est Dieu même, ne cesse de faire ressentir les effets de sa miséricorde, dans le fort même de sa colere; il n'a pas dédaigné de jetter sur vous, qui étiez livrée au péché, un regard favorable. Vous avez eu recours à sa clémence, & il l'a préférée à la qualité de Dieu des vengeances. »

» N'est-il pas vrai de dire, que la profondeur de ses secrets est impénétrable, lorsqu'on voit soumis à l'Empire de Jésus-Christ ces vastes Pays qu'à peine connoissions-nous, & dont le Démon s'étoit rendu le maître ?

» Nous regardions comme fabuleux, tout ce qu'on nous disoit de ce grand Empire, où régnoit l'idolâtrie. Auroit-on jamais crû que la Vérité eût trouvé entrée dans les Régions séparées de nous par tant de mers orageuses, & qui sembloient être sous un Ciel différent du nôtre ?

» On

» On croyoit qu'il n'étoit pas possi- » ble à ceux qui préferent le salut des » âmes à tous les trésors de l'Inde, de » pénétrer dans cet autre monde, dont » l'entrée étoit fermée aux étrangers par » des loix injustes & rigoureuses. Dieu » a permis qu'il se soit trouvé des hom- » mes pleins de zele, qui, de leur pro- » pre mouvement, & sans y être obli- » gez, ont affronté les perils & la mort, » pour vous aller prêcher les Veritez du » salut, & vous mettre dans la voye du » Ciel. »

» C'est une grande grace, MA CHERE » FILLE, dont vous devez vous rap- » peller souvent le souvenir. Il faut en » instruire vos enfans, afin qu'ils met- » tent leur espérance en Dieu, & que » pénétrez de reconnoissance pour un si » grand bienfait, ils soient toûjours » fideles à observer ses Commande- » mens. »

» Quelque grande que soit la joye » que nous ressentons, d'apprendre que » votre exemple, & celui du Prince » Constantin, a été suivi de plusieurs » personnes; elle est bien augmentée » par l'espérance où nous sommes, que » l'Empereur détruira le culte des faux » Dieux dans toute l'étenduë de son Em- » pire. »

» Nous vous donnons notre bénédic- » tion Paternelle. Nous accordons vo- » lontiers à VOTRE MAJESTE' ce qu'El- » le nous demande: & Nous ne cesse- » rons point de prier le Seigneur, qu'il éta- » blisse la paix dans votre Empire. Soyez » toûjours unie à nous de cœur & par » la foy. Fait à Rome dans le Palais de » S. Pierre, sous l'Anneau du Pecheur, » le dix-huitiéme jour de Décembre de » l'année mil six cens cinquante-cinq, » la premiere année de notre Pontifi- » cat. »

Peu d'années après, l'Empereur Tartare envoya trois Armées formidables contre l'Empereur Chinois, qui fut obligé de prendre la fuite, & de céder ses Provinces au vainqueur. Les Dames Chrétiennes furent conduites à la Cour, & enfermées dans un Palais, où elles furent servies selon leur qualité, sans qu'il leur fût permis d'avoir aucun commerce au dehors: elles ont toûjours vécu dans cette retraitte selon les maximes de l'Evangile, quoiqu'elles n'eussent d'autre secours que la lecture des Livres, & les consolations qu'elles recevoient du Ciel.

Il ne restoit plus à l'Empereur que de dompter un monstre plûtôt qu'un homme, qui s'étant mis à la tête d'une armée de voleurs & de mécontens, avoit parcouru les Provinces de *Ho nan*, de *Kiang nan*, & de *Kiang si*, où il avoit laissé les traces les plus affreuses de sa barbarie & de sa cruauté. Il s'appelloit *Tchang hien chong*.

Un jour qu'il invita les Lettrez à venir se faire examiner pour les dégrez, il les assembla en grand nombre, & il les fit tous égorger, disant que ces gens-là n'étoient propres qu'à exciter les Peuples à la révolte par leur vaine éloquence. De six cens Mandarins, il n'en resta que vingt au bout de trois ans que finissoit l'exercice de leur Charge; tous les autres, il les avoit fait mourir pour des causes très-légeres. Il fit massacrer cinq mille Eunuques, parce que quelques-uns d'eux ne lui avoient pas donné le titre de Roy, mais l'avoient simplement appellé de son nom ordinaire. Il exerça bien d'autres inhumanitez: je n'en rapporterai qu'une seule, où cet homme de Sang signala sa férocité.

Etant prêt d'entrer dans le *Chen si* pour y attaquer l'Armée Tartare, il fit enchaîner tous les Habitans de la Ville de *Tching tou*, & les fit conduire dans la campagne. Là, tout ce grand Peuple à genoux crioit miséricorde. Après avoir rêvé quelque tems: *Qu'on les tuë tous*, dit-il à ses soldats, *ce sont des rebelles*: & aussi-tôt on les passa au fil de l'épée au nombre de six cens mille. Ce fut dans cette occasion que le P. Buglio, & le P. de Magalhaens baptiserent une infi-

nité de petits enfans, qu[redacted]nfuite égorgez.

Le barbare ne survêcut pas long-tems à tant de crimes. Comme il étoit en présence de l'Armée qu'il alloit combattre, on vint lui dire que cinq Tartares s'approchoient de la sienne : il monta à cheval aussi-tôt pour aller les reconnoître : mais dès qu'il parut, le Tyran eut le cœur percé d'une fleche, & il tomba roide mort.

Son Armée fut bien-tôt dissipée ; & toutes les Provinces, où il avoit exercé sa tyrannie, se livrerent avec joye au vainqueur, & se soumirent volontiers à sa puissance. C'est ainsi que toutes les Provinces plierent sous le joug étranger, & que *Chun tchi* n'ayant encore que quatorze ans, devint tranquille possesseur de l'Empire.

Tout étoit à craindre pour la Religion dans ces tems de révolution & de trouble. Le P. Adam Schaal étoit resté seul à *Peking*, pour gouverner cette Eglise. Il ne fut pas plûtôt connu du nouvel Empereur, qu'il en fut extrêmement goûté ; & ce Prince enchérit beaucoup sur son prédécesseur, par les témoignages d'estime & même de tendresse, dont il honora le Missionnaire.

Il y avoit trois cens ans que les Mahometans avoient la direction du Tribunal des Mathématiques. L'Empereur la leur ôta pour la donner au P. Adam : le Pere s'excusa plusieurs fois d'accepter cet Employ ; mais il ne lui fut pas possible de s'en défendre. Il vit bien qu'il alloit s'attirer l'indignation du Prince, s'il persévéroit dans son refus.

Il ne l'agréa pourtant qu'à condition qu'il ne travailleroit qu'à cette partie des Mathématiques, qui concerne le cours des Astres, les Eclypses, & les vicissitudes des saisons, dont les regles sont certaines ; & il déclara à l'Empereur que la Science des Chinois étoit vaine & superstitieuse, lorsqu'ils prétendoient connoître par l'observation des Astres, la différence des jours heureux ou malheureux, dont la Nation est si fort entêtée.

La réforme du Calendrier, & l'éclat que le P. Adam donna au Tribunal des Mathématiques, lui affectionnerent de plus en plus ce jeune Prince : il alloit souvent voir le Pere dans sa maison, & en moins de deux ans il lui rendit jusqu'à vingt visites. Cette faveur étoit d'autant plus extraordinaire, que les Empereurs Chinois ne sortoient pr[redacted] mais de leur Palais ; & qu'il n'[redacted] d'exemple, qu'ils se soient aba[redacted] qu'à rendre visite à leurs sujets[redacted]

Un jour qu'on célébroit la fête de sa naissance, au lieu de recevoir sur son Trône les hommages de toute sa Cour, il passa le jour entier dans la maison du P. Adam. Une autrefois qu'il l'alla voir pendant l'Hyver, il jugea qu'il n'étoit pas assez bien vêtu pour la saison ; & dépoüillant sa propre veste, il lui en fit présent. Il ne l'appelloit jamais que *Ma fa*, qui est un nom très-honorable parmi les Tartares, & qui signifie *ancien pere*.

Il ne se lassoit point de faire son éloge. Il loüoit sur-tout son grand désintéressement. « Les Mandarins, disoit-il, ne m'aiment & ne me servent que par des vûës intéressées : ils me demandent tous les jours des graces nouvelles. *Ma fa* au contraire, qui sçait qu[redacted] fuse continuellement [redacted] presse de recevoir. Il e[redacted] de mon amitié. »

Personne ne présente des Requêtes à l'Empereur, qu'elles ne passent par les mains du Mandarin, qui préside au Tribunal destiné à les examiner. Sa Majesté ne voulut point que le P. Adam essuyât les formalitez de ces Tribunaux, peu favorables aux Etranger[redacted] lui ordonna de s'adresser im[redacted]ent à Elle-même.

C'est en considération [redacted] Pere, que ce Prince donna toûjours aux Prédicateurs de l'Evangile les plus grandes marques de son affection : il permit de bâtir deux Eglises à *Peking*, & de répa-

rer toutes celles, qui, durant le tems des troubles, avoient été ruinées dans les Provinces.

Le P. Buglio & le P. Magalhaens ayant été arrêtez dans la Province de *Se tchuen* par les Tartares, & conduits dans les prisons de *Peking*; l'Empereur les reçut avec bonté, comme les freres du Pere *Adam*, & voulut même les loger dans l'enceinte de son Palais. Mais les Peres ayant refusé cet honneur, à cause des difficultez qu'ils auroient de remplir leur ministere, il leur acheta une maison dans la Ville.

Le P. Adam ayant informé ce Prince que le P. Martini étoit arrivé à *Macao*, avec un bon nombre de Missionnaires qu'il avoit amenez d'Europe; Sa Majesté leur fit expedier des Patentes tres-honorables, par lesquelles elle les invitoit de venir à sa Cour, avec ordre aux Mandarins de les pourvoir de Barques, & de toutes les choses nécessaires pour le voyage.

Ce fut à la faveur de ces Patentes, que quatorze Missionnaires entrerent dans l'Empire, & furent reçûs par-tout avec honneur. Le P. Ferdinand Verbiest étoit du nombre: il fut d'abord destiné à la Province de *Chen si*, où, après avoir travaillé pendant dix mois, il fut appellé à la Cour pour soulager le P. Adam déja avancé en âge, & pour l'aider dans son Emploi de Président du Tribunal des Mathématiques.

Dans ces entretiens fréquens, que l'Homme Apostolique avoit avec l'Empereur, il faisoit toujours tomber le discours sur la Religion: ce Prince qui l'écoutoit avec plaisir, admiroit l'excellence & la pureté de la Morale Chretienne: il lisoit volontiers les Livres qui traitent à fonds de nos Mysteres, & il s'en faisoit expliquer les endroits difficiles.

Un jour que le Pere lui donna un Livre d'Estampes, qui représentoient la Naissance, la Vie, & la Mort de Notre-Seigneur, avec des explications de chaque Mystere en Langue Chinoise; il se mit à genoux, & considéra toutes ces Images avec beaucoup de respect. Il lut ensuite l'explication du Décalogue: quand il fut au sixiéme Commandement, après avoir rêvé quelque tems, il demanda si ce précepte obligeoit tout le monde? Et le Pere lui ayant répondu que la Loy de Dieu étoit indispensable, & que les Rois, de même que leurs sujets, étoient également obligez de l'observer: il répeta plusieurs fois ces paroles: *Voilà une sainte Loy*.

Sous la protection d'un Prince si favorable aux Predicateurs de l'Evangile, le Christianisme devenoit florissant dans la Capitale, & jettoit de profondes racines dans toutes les Provinces. Un grand nombre d'Ouvriers, parmi lesquels se trouvoient plusieurs Jesuites François, y travailloient avec un zéle que Dieu bénissoit visiblement. On n'a point encore oublié dans la Province de *Chen si*, les vertus Apostoliques du Pere le Faure: & les descendans de cette Chretienté nombreuse, qu'il a formée & cultivée durant tant d'années, se souviennent encore de ce qu'ils ont oüi raconter à leurs peres de l'humilité de ce Missionnaire, de sa douceur, de sa mortification, de sa constance dans les plus rudes épreuves, & de ses travaux infatigables, qui étoient accompagnez de signes & de prodiges.

On avoit lieu, ce semble, d'espérer qu'un Prince, qui étoit prévenu de tant d'estime pour la Loy Chretienne, & qui protégeoit si ouvertement ses Ministres, ne resisteroit pas long-tems à la lumiere qui l'éclairoit; & en effet il ne paroissoit pas éloigné du Royaume de Dieu: mais il fut malheureusement retenu, & par l'attachement que les Reines lui inspirerent pour les Bonzes ennemis jurez du nom Chrétien, & encore plus par les liens honteux d'une passion impure, que ces Ministres de l'Enfer resserroient de plus en plus, en flattant la corruption de son cœur.

Ce jeune Monarque se laissa transf-

porter d'un amour violemment pour une Dame mariée à un jeune Seigneur Tartare, laquelle alloit souvent chez la Reine. Cette Dame en fit confidence à son mari, qui lui donna des leçons, dont elle eut la simplicité de faire pareillement confidence à l'Empereur. *Chun tchi* envoya chercher l'infortuné mari : & sous prétexte de quelque négligence dans l'administration de sa Charge, de colere il lui donna un soufflet. Le chagrin que le Tartare ressentit de cet affront, lui causa la mort en moins de trois jours. L'Empereur épousa aussitôt sa veuve, & la fit Reine.

Le P. Adam n'épargna rien pour le guérir de cette passion : il lui fit sur cela de vives & de fréquentes remontrances, que *Chun tchi* regardoit comme l'effet de l'attachement que le Missionnaire avoit pour sa personne. *Je pardonne vos invectives*, lui disoit-il, *parce que je sçai que vous m'aimez*.

Cependant sa tendresse pour le Pere diminua peu à peu, & il fut aisé de s'appercevoir qu'il ne le regardoit plus que comme un Censeur incommode, & qui troubloit ses plaisirs. Il eut un fils de la nouvelle Reine, qui ne vécut que peu de jours, & la Reine mourut bien-tôt après lui. Cette mort frappa tellement *Chun tchi*, qu'il en tomba malade, & enfin mourut de douleur à l'âge de 24. ans. Prince, que tant d'aimables qualitez eussent rendu digne d'un meilleur sort, s'il eût été plus fidele aux graces que Dieu lui avoit ménagées.

Il appella le P. Adam dans sa derniere maladie, & le voyant à genoux aux pieds de son lit, avec tous les signes d'un cœur saisi de tristesse, il s'attendrit pareillement, lui ordonna de se lever, lui fit présenter du thé, écouta ses derniers avis avec une docilité apparente, & le congédia avec les marques ordinaires de tendresse, ausquelles le Pere fut d'autant plus sensible, qu'après l'avoir élevé comme son fils, & avoir fait tant d'efforts pour le mettre dans la voye du salut, il le voyoit mourir dans l'infidélité. Avant sa mort il nomma *Cang hi* son second fils, âgé seulement de huit ans, pour lui succéder à l'Empire, sous la conduite de quatre Tuteurs qu'il lui donna.

La mort de l'Empereur *Chun tchi* fut d'abord fatale aux Bonzes, qui avoient entretenu ce Prince dans ses folles passions, & qui avoient gâté son esprit par leurs pernicieuses maximes. [illegible] tous chassez du Palais, o[illegible] continua d'avoir le même [illegible] paravant : on lui donna mê[illegible] Précepteur du jeune Prince[illegible] crédit de sauver la Ville de [illegible] y avoit ordre de détruire, ai[illegible] tes les habitations maritimes, parce qu'elles pouvoient favoriser le dessein d'un fameux Pyrate, qui croisoit les côtes de la Chine, & faisoit la guerre au nouvel Empereur.

Ce fut par le même crédit qu'il appaisa diverses persécutions que les Bonzes exciterent alors contre le Christianisme dans diverses Provinces, & sur-tout dans celles de *Hou quang*, de *Se tchuen*, & de *Kiang si*. Mais un tems de minorité, qui est sujet à beaucoup de changemens, & les diverses factions qui partagent d'ordinaire la Cour sous un nouveau Gouvernement, firent tout appr[illegible] pour la Religion.

En effet il s'éleva bien[illegible] cution générale. L'on [illegible] le P. Adam, qu'on rega[illegible] raison comme le principal appui d[illegible] la Loi Chrétienne. L'instrument dont l'Enfer se servit, pour animer les quatre Mandarins Regens contre les Missionnaires & leurs Disciples, fut un Lettré nommé *Yang quang sien*, homme de peu de mérite, mais violent, & qui par se[illegible] & par ses artifices, avoit eu l[illegible] de se faire redouter des plus gran[illegible]

Il publia un Livre[illegible] présenta une Requête aux Regens, qui étoient l'un & l'autre remplis de blasphêmes contre la Religion, & de calomnies contre les Missionnaires; & il le fit avec d'autant plus

de

de hardiesse, qu'il crut le P. Adam hors d'état de se défendre, parce qu'une paralysie soudaine, dont il fut attaqué, lui avoit ôté l'usage de la langue & des mains. Il accusa d'abord les Missionnaires de la Cour d'ignorance en fait d'Astronomie, & d'avoir renversé tous les principes.

Ce fut une accusation facile à détruire. Le P. Ferdinand Verbiest y réussit, & contenta sur ce point les Magistrats des Tribunaux de la Cour, en justifiant les prédictions que le P. Adam avoit faites des Eclypses & des conjonctions des Planettes, à certains jours & à certaines heures, & en faisant voir la justesse des regles qu'il avoit proposées pour la réformation du Calendrier. Mais il ne fut pas si aisé de dissiper le soupçon de la conspiration prétendue, dont *Yang quang sien* accusoit les Prédicateurs Evangéliques.

Il soûtenoit que ces Européans avoient été bannis de leur patrie, comme des séditieux, & qu'ils venoient à la Chine, pour soulever les Peuples contre l'autorité légitime ; que le P. Adam leur Chef n'avoit cherché à se donner tant d'autorité à *Peking*, que pour introduire dans l'Empire une multitude d'Etrangers, qui par son ordre parcouroient toutes les Provinces, & dressoient le plan des Villes, afin de pouvoir en faire plus aisément la conquête ; que le nombre de leurs Disciples se multiplioit à l'infini, & que c'étoit autant de Soldats qu'ils enrôlloient ; qu'il venoit chaque année un grand nombre de ces Etrangers à Macao, qui n'attendoient qu'un moment favorable pour l'expédition qu'ils méditoient : selon eux, ajoûtoit-il, notre premier Empereur *Fo hi* est un des descendans d'Adam ; il vient d'un pays qu'il appellent la Judée ; & il a apporté dans la Chine la Loi qu'ils enseignent ; & s'imaginant que la Judée est en Eu» rope : « N'est-il pas clair, disoit-il, » que leur dessein est de persuader aux » peuples, que nos Empereurs tirent leur » origine d'Europe, & que leurs Prin» ces ont droit sur notre Monarchie ?

Il produisit ensuite un Livre publié par le P. Adam, où l'on exhortoit les Chinois & les Tartares à embrasser la Religion Chrétienne, qu'on disoit être la seule Religion véritable. On voyoit dans ce même Livre la liste des Eglises établies dans les diverses Provinces, & le nom des Mandarins ou Magistrats, qui avoient reçû le Baptême. *Yang quang sien* fit entendre que c'étoit là un état de l'Armée qu'on devoit mettre sur pied au premier signal ; que les Medailles & les Chapelets que portoient les Chrétiens, étoient les marques secrettes de ceux qui entroient dans la conspiration.

Enfin, pour donner plus de couleur à ses calomnies, il montra des Livres distribuez par les Missionnaires, où l'on voyoit la figure du Sauveur crucifié entre deux voleurs : « Voilà, dit-il, le Dieu » des Européans, un homme attaché » à la Croix, pour avoir voulu se faire » Roi des Juifs ; c'est ce Dieu qu'ils in» voquent, afin qu'il les favorise dans » le projet qu'ils ont formé, de s'empa» rer de la Chine.

Cette Requête fit sur l'esprit des quatre Mandarins Regens toute l'impression que le perfide Lettré s'étoit promis. Elle fut renvoyée aux Tribunaux avec ordre aux Mandarins d'examiner attentivement une affaire si importante.

Les Missionnaires, & quelques-uns des Mandarins Chrétiens qui avoient été citez dans la Requête, furent chargez de neuf chaînes, & trainez à ces Tribunaux. Le P. Adam, qu'on regardoit comme le Chef de la prétendue conjuration, fut celui contre lequel on étoit le plus animé. On lui fit subir en différens tems plusieurs Interrogatoires, dont quelques-uns durerent une journée entiere ; & il lui fallut répondre article par article aux diverses accusations de la Requête.

Rien n'étoit plus touchant que de voir ce vénérable Vieillard, âgé de 74 ans, si chéri de deux Empereurs, & regardé peu auparavant comme l'Oracle de la

Cour, à genoux comme un criminel, chargé de chaînes, & accablé d'infirmitez, qui lui ôtoient tout pouvoir de se défendre. Le P. Verbiest, qui étoit à ses côtez, répondit à tous les chefs d'accusations, d'une maniere à convaincre les Juges, & à confondre son Accusateur, si la résolution n'eût pas été prise d'exterminer le Christianisme.

Enfin le douze de Novembre de l'année 1664. le P. Adam & ses Compagnons furent conduits aux prisons des Tribunaux, où ils eurent infiniment à souffrir. Chaque Prisonnier étoit gardé par dix Soldats des huit Bannieres (a), qu'on changeoit tous les mois. On fit le même traittement aux Mandarins accusez d'être Chrétiens. Enfin en l'année 1665. les Mandarins s'étant assemblez, prononcerent que la Loi Chrétienne étoit fausse & pernicieuse; & que le Pere Adam & ses Compagnons méritoient d'être punis comme des Séducteurs du Peuple, & des Prédicateurs d'une fausse doctrine.

Ils firent encore comparoître plusieurs fois ces illustres Confesseurs de J. C. qui défendoient avec beaucoup de courage leur innocence & la sainteté de la Loi Chrétienne. Mais les raisons les plus convaincantes ne sont guéres écoutées par des Juges, que la haine & la passion animent. Ils condamnerent le Pere Adam à être étranglé, ce qui est parmi les Chinois un genre de mort moins infâme : mais ensuite, comme s'ils se fussent repentis de l'avoir traitté trop favorablement, ils revoquerent cet Arrêt, & le condamnerent au supplice le plus cruel & le plus honteux, & dont on punit à la Chine les crimes les plus atroces.

On fit donc la lecture d'une nouvelle Sentence, qui portoit que le Chef de cette Secte pernicieuse, déja condamné, seroit exposé dans la Place publique, & coupé tout vivant en dix mille morceaux. On reconduisit les Peres en prison, & la Sentence fut envoyée aux Princes du Sang, & aux Mandarins Regens, pour être confirmée.

Dieu se déclara alors pour son Serviteur, que jusques-là il avoit paru abandonner à la fureur des ennemis de son Nom. Toutes les fois qu'on voulut lire la Sentence, un horrible tremblement de terre sépara l'Assemblée, & obligea ceux qui la composoient de sortir de la salle, pour n'être pas ac[redacted] ruines. Les cris d'un grand [redacted] terné, & sur-tout la fray[redacted] Mere de l'Empereur de[redacted] buoient ce terrible événe[redacted] tice des Magistrats, forcerent les Mandarins Regens d'ouvrir les prisons, & de publier une amnistie générale, dont l'on excepta néanmoins ceux qui étoient coupables de certains crimes, & entr'autres de professer ou de publier une fausse doctrine.

Ainsi les Confesseurs de J. C. furent retenus dans les prisons, tandis qu'on rendoit la liberté à environ douze cens criminels. Mais le tremblement de terre, qui se fit sentir de nouveau avec des secousses plus violentes, divers autres prodiges qui arriverent, le feu qui prit au Palais, & qui en consuma une grande partie ; tout cela ouvrit les yeux à ces Juges iniques, & les convainquit que le Ciel se déclaroit en faveur de ceux qu'ils persécutoient si injustement.

On élargit donc ces illustres Prisonniers, & l'on permit au P. Adam de retourner dans sa Maison jusqu'au premier ordre de l'Empereur. Il ne survécut pas long-tems à tant d'opprobres & de souffrances ; son grand âge & ses infirmitez augmentées par les rigueurs d'une longue prison, lui causérent une mort glorieuse, dont Dieu c[redacted]a-rante-quatre années q[redacted] passées dans les travaux d'une [redacted]que. Il entroit dans sa soixa[redacted] année, lorsque Dieu l'appella à lui, le jour qu'on célebre la Fête de la glorieuse Assomption de la Sainte Vierge

(a) Les Soldats Tartares sont tous compris sous huit bannieres de différentes couleurs.

en l'année mil six cens soixante-six.

La persécution fut également vive dans les Provinces, où l'exemple de la Capitale ne pouvoit manquer d'être suivi. Les Missionnaires y reçurent les plus sanglans outrages: on les traina dans les divers Tribunaux Subalternes: on les chargea de chaînes, & on les conduisit escortez de Soldats jusqu'à *Peking*, où ils furent jettez dans les affreuses prisons du *Hing pou*, c'est-à-dire, de la Cour Souveraine pour le Criminel. Enfin, aprés avoir été examinez, ils furent exilez à *Canton*, où ils arriverent au nombre de trois Peres de l'Ordre de Saint Dominique, d'un de Saint François, & de vingt-un Jesuites: quatre autres furent retenus à la Cour; & c'est d'eux que la Providence se servit peu-aprés, pour relever les tristes restes de la Religion persécutée, & pour la rétablir dans sa premiere splendeur.

Dieu même parut venger l'innocence de ses Ministres. La mort enleva *So ni*, le premier Ministre Regent, & le plus grand persécuteur du Christianisme. *Sou ca ma*, qui étoit le second, fut accusé & condamné à mort: ses biens furent confisquez, & on trancha la tête à ses enfans, excepté au troisiéme, qui souffrit le cruel supplice auquel le P. Adam avoit été condamné. *Yang quang sien*, l'Auteur de cette tempête, & qui présidoit au Tribunal des Mathématiques à la place du P. Adam, fut dégradé de son emploi, réduit à une fortune privée, & ensuite condamné à mort. Mais l'Empereur touché de son grand âge, changea cette peine en un exil perpetuel. Comme il étoit en chemin pour se rendre au lieu de son bannissement, il fut frappé d'un ulcere pestilentiel, dont il mourut misérablement.

C'est ainsi que Dieu préparoit les voyes au rétablissement de son culte dans l'Empire de la Chine. L'Empereur étoit devenu majeur; & avec le fonds d'esprit, d'équité, de sagesse, & de raison qu'il avoit, il étoit difficile qu'il ne s'apperçût pas des violences & des injustices qu'on avoit fait aux Missionnaires.

Un événement lui fit connoître ces hommes, qu'on avoit voulu faire passer pour des rebelles. C'est une affaire importante à la Chine, que le Calendrier qui s'y fait tous les ans: il se dresse par autorité publique; & l'Empereur même s'en méle. Depuis que le P. Adam eût été dépoüillé de sa Charge de Président du Tribunal des Mathematiques, il s'y étoit glissé une infinité de fautes par l'ignorance d'*Yang quang sien*, qui l'avoit remplacé. L'Empereur s'en plaignit hautement, & voulut qu'on travaillât à le réformer.

Comme ce jeune Prince n'étoit plus sous la tutelle des Ministres, dont on redoutoit l'autorité, on ne risquoit plus à lui donner de bons conseils: & il se trouva des gens assez équitables, pour lui représenter qu'on ne pouvoit mieux faire, que de consulter les Mathematiciens d'Europe, qui avoient été exilez pendant sa minorité, & qu'il y en avoit encore quelques-uns à *Peking*, dont l'habileté étoit connue.

Le Prince les envoya chercher au même instant; & dès cette premiere audience, qui fut trés-favorable, il leur donna à examiner le Calendrier qui étoit dressé pour l'année suivante. Le P. Verbiest l'emporta chez lui, & y trouva un nombre de fautes considérables, & quelques-unes si grossieres, que l'ignorance d'*Yang quang sien* fut manifestement découverte.

Les diverses épreuves qu'on fit de la Mathématique d'Europe, & la justesse des regles que suivit le Pere Verbiest, lui attira l'affection de l'Empereur, qui augmenta toûjours depuis, & fut poussée jusqu'à la familiarité. Le châtiment & la mort d'*Yang quang sien*, qui arriverent environ dans ce tems-là, firent vaquer la Présidence du Tribunal des Mathématiques: elle fut donnée aussi-tôt au P. Verbiest, qui profita de ces commencemens de faveur, pour faire réta-

blir le libre exercice de la Religion Chré-tienne. L'occasion s'en présenta naturel-lement.

L'Empereur fit un Edit, qui portoit que tous ceux qui avoient souffert quel-que véxation pendant sa minorité, n'a-voient qu'à s'adresser à lui, & qu'il leur rendroit justice. Sur cela le P. Verbiest lui présenta une Requête, où il marquoit que par une injustice criante, on avoit abusé de son autorité, pour proscrire la Loy du vrai Dieu, & bannir de l'Em-pire ceux qui la prêchoient. Cette Re-quête fut envoyée à un Tribunal, qui la rejetta. Le P. Verbiest demanda des Juges plus favorables, & l'Empereur, par une admirable condescendance, vou-lut bien les lui accorder.

La Requête fut donc renvoyée à un autre Tribunal, où en effet l'on pronon-ça que la Loy Chrétienne avoit été mal condamnée; qu'elle étoit bonne, & qu'elle n'enseignoit rien de contraire au bien & à la tranquillité de l'Etat. En con-séquence de cette décision, on rétablit dans leurs Emplois les Grands, qui en avoient été destituez pour l'avoir suivie: les Missionnaires furent rappellez de leur exil, avec permission de retourner dans leurs Eglises: la mémoire du P. Adam fut réhabilitée de la maniere la plus ho-norable: on dressa des Actes publics, où, après avoir justifié son innocence, & loüé les services importans qu'il avoit rendus à l'Etat, on le rétablissoit dans sa Charge & dans ses Titres d'honneur, & l'on annoblissoit ses ancêtres.

L'Empereur, non content de ces élo-ges, assigna un Champ spacieux pour sa sépulture, qui joignoit celui qu'on avoit accordé au P. Ricci, contribua aux frais de ses funérailles, & envoya des Of-ficiers de sa Cour, & des Mandarins pour y assister de sa part. C'est ainsi que ce Pere triompha après sa mort, de la ma-lignité & des artifices de ses ennemis.

Ce fut en l'année 1671. que les Mis-sionnaires furent rétablis dans leurs Egli-ses. Il est vrai que l'Edit de leur rétablis-sement renfermoit une clause fâcheuse, par laquelle il étoit défendu à tous les sujets de l'Empire d'embrasser désormais la Loy Chrétienne. Mais l'on vit bien que cette clause n'avoit été inserée que par complaisance, pour ne pas effarou-cher la Cour Souveraine des Rits, qui a toûjours été très-opposée au Christia-nisme: & l'on comptoit beaucoup sur la protection d'un Prince, que le P. Ver-biest rendoit chaque jour plus af[illegible]-né à la Religion.

Dès cette année plus [illegible] Chinois se convertirent [illegible] cle, & reçurent le Baptême. [illegible] vante un oncle maternel de l'Empereur, & un des huit Généraux perpétuels, qui commandent la Milice Tartare, furent pareillement baptisez; & depuis ce tems-là l'Evangile fit de semblables progrès dans toutes les Provinces de l'Empire.

Le P. Verbiest, qui étoit l'ame de toutes ces entreprises pour la gloire de *Dieu*, & pour l'avancement de la Foy, entroit de plus en plus dans les bonnes graces de l'Empereur. Ce jeune Prince, d'un esprit curieux, & d'un goût singu-lier pour les Sciences, l'appella au Pa-lais, afin qu'il lui apprît les Elémens d'Eu-clide: il employa ensuite deux ans en-tiers à recevoir ses leçons de Philoso-phie; & pour cela il le retenoit trois ou quatre heures dans un Cabinet, où le plus souvent ils s'entretenoient seuls, & sans témoins.

Le Pere, en cultivant l'esprit du Mo-narque, songeoit encore plus à former son cœur à la vertu, & à lui faire goû-ter la science du salut. Il commença par le désabuser entierement des fables & des superstitions Payennes: & peu à peu ménageant les momens [illegible]s, & secondant l'avidité qu'il [illegible] tout sçavoir, il l'instruisit de[illegible], qui sont l'objet de la Foy C[illegible]: il lui en expliqua les Mysteres les plus subli-mes; & il lui en fit connoître la sainteté & la nécessité.

Le Prince en étoit si rempli, qu'un jour

jour on lui entendit dire qu'insensiblement le Christianisme détruiroit toutes les Sectes de son Empire. Mais il ne se déclaroit point ; & il se contentoit de protéger une Religion, dont il admiroit la pureté & l'excellence. Un Mandarin publia alors un Livre, où il mettoit la Religion Chrétienne au nombre des fausses Sectes. Le Pere présenta une Requête à l'Empereur, pour lui demander réparation de l'injure faite à la Loy du vrai Dieu. Sa Majesté publia aussi-tôt un Edit, par lequel il étoit défendu de donner à cette Loy le nom de fausse Religion.

Ce qui donna tant d'estime à l'Empereur pour les Missionnaires, & ce qui mérita cette affection, dont il les a constamment honorez ; ce ne fut pas seulement la grande capacité du P. Verbiest, qu'on regardoit comme le plus habile homme de l'Empire en toutes sortes de sciences : mais ce fut en premier lieu la connoissance certaine qu'il eut de l'innocence de leurs mœurs, & de la vie dure qu'ils menoient dans l'intérieur de leur maison : il s'en étoit informé par des voyes sûres & secrettes ; & il étoit si bien instruit de ce qui se passoit, qu'il sçavoit jusqu'à leurs austéritez & leurs mortifications particulieres. Ce fut en second lieu la persuasion où il étoit de leur tendre attachement pour sa personne, & de leur zéle pour son service, sans autre intérêt que celui d'accréditer la Religion, de l'enseigner à ses sujets, & de l'étendre dans tout l'Empire.

Un mouvement qui se fit dans les Provinces, & qui pouvoit avoir des suites très-considerables, lui présenta l'occasion de rendre un service important au repos public. *Ou san guey*, ce fameux Général Chinois, qui introduisit les Tartares dans la Chine, pour exterminer les Rebelles, & qui, sans le vouloir, contribua à la conquête qu'ils en firent, forma le dessein de délivrer sa patrie du joug Tartare. En peu de tems il s'étoit rendu maître des Provinces de *Se tchuen*, de *Yun nan*, & de *Koei tcheou* : son exemple fut suivi des Provinces de *Quang tong*, & de *Fo kien* ; & un célebre Pyrate, avec une grande armée navale, conquit en peu de jours l'Isle de Formose.

S'il y avoit eu du concert entre ces Puissances liguées, la ruine des Tartares étoit presque certaine ; mais la jalousie les divisa : & ayant contraint ces derniers de faire leur paix avec l'Empereur, il ne restoit plus à réduire qu'*Ou san guei*, le plus redoutable & le plus puissant de ces Révoltez : mais on ne pouvoit le forcer dans ses retranchemens que par le canon ; & tous ceux dont on se servoit à la Chine, étant de fer, ne pouvoient, à cause de leur pesanteur, être transportez sur des Montagnes escarpées, qu'il falloit passer pour atteindre l'ennemi.

L'Empereur s'adressa au P. Verbiest pour lui en fondre plusieurs piéces à la maniere Européane. Le Pere s'excusa dabord sur le peu de connoissance qu'il avoit des Machines de guerre, & sur ses engagemens dans la vie Religieuse, qui l'avoient entierement éloigné de tout ce qui concerne la Milice séculiere, & ne lui permettoient que d'offrir des vœux au Seigneur, pour attirer les divines bénédictions sur ses armes.

Cette réponse fut mal reçûe de l'Empereur, auquel on fit entendre, que le Missionnaire ne devoit pas avoir plus de répugnance à fondre des Canons, qu'à fondre des Machines & des Instrumens de Mathématique, sur-tout lorsqu'il s'agissoit du salut de l'Empire ; & qu'un refus si peu fondé, donnoit lieu de soupçonner qu'il ne fût secrettement d'intelligence avec les Révoltez.

Le Pere, qui apprit le mauvais effet que ce soupçon faisoit sur l'esprit du Prince, ne crut pas devoir exposer la Religion pour une fausse délicatesse de conscience. Il demanda des Ouvriers, & leur expliqua ce que les Livres d'Europe enseignent sur la fonte du Canon. Il conduisit donc l'ouvrage ; & le Canon fut tel qu'on pouvoit le souhaitter. L'Em-

pereur en fit faire les épreuves en sa présence : & il en fut si satisfait, que se dépoüillant de sa propre veste, il en fit présent au Missionnaire devant toute sa Cour. Ces Canons étoient en effet assez légers pour être aisément transportez ; & ils étoient fortifiez de telle sorte par des soliveaux qui y étoient attachez avec des bandes de fer, qu'ils pouvoient résister aux plus violens efforts de la poudre.

A la faveur de cette espece d'Artillerie, qui étoit jusqu'alors inconnuë à la Chine, l'Empereur força aisément les ennemis dans les endroits où ils s'étoient retranchez ; leur armée fut dissipée, & cette guerre finit par une capitulation qui rétablit la paix, & affermit le Prince sur son Trône.

L'Empereur connut toute l'importance de ce service que le P. Verbiest venoit de lui rendre ; & la confiance qu'il prit en lui, augmenta de plus en plus. Il l'entretenoit souvent avec une familiarité, qui n'est pas ordinaire dans un Empereur de la Chine. Il souhaitta de l'avoir auprès de sa personne, même dans les plus longs voyages qu'il fit deux fois jusques dans la Tartarie Orientale & Occidentale. Enfin il voulut qu'il apprît la Langue Tartare, qui étoit celle dont il se servoit plus volontiers : & pour lui en faciliter l'intelligence, il lui donna un de ses Domestiques, qui en possédoit toutes les délicatesses. Le Pere se rendit en peu de tems si habile dans cette Langue, qu'il fut en état de composer une Grammaire Tartare qu'on a imprimée à Paris ; & que tous les ans il donna le Calendrier dans les deux Langues, la Tartare & la Chinoise.

Le P. Verbiest ne se soutenoit dans tous ces travaux, que par ce zéle ardent dont il brûloit pour la conversion des Infideles. Il gémissoit souvent du petit nombre d'Ouvriers, qui se trouvoient pour recüeillir une moisson, qui devenoit tous les jours plus abondante. La mort enlevoit les anciens Pasteurs, & il ne pouvoit les remplacer. Le plus vaste champ s'ouvroit à la prédication de l'Evangile dans la Tartarie, dans le Royaume de Corée, dans diverses Provinces de la Chine même, où la Foy n'avoit pû encore pénétrer, & de tous ces endroits on lui demandoit des Ouvriers : il voyoit qu'à l'exemple de l'Empereur, les Vicerois & les Mandarins combloient d'amitié ceux qu'ils [illegible] du nombre de ses Freres ; que leurs Eglises & leurs Maisons étoient respectées ; que les portes de ce vaste Empire, qui avoient toûjours été si rigoureusement fermées aux Nations étrangeres, étoient ouvertes à des hommes, qui avoient tant de part à la bienveillance du Prince. Enfin il étoit persuadé de cette vérité, dont l'Apôtre de l'Orient saint François Xavier étoit lui-même convaincu ; que si la Chine recevoit la Religion Chrétienne, toutes les Nations voisines entraînées par son exemple, *briseroient* bientôt leurs Idoles, & n'auroient nulle peine à recevoir le joug de la Foy : & c'est ce que les Japonois répétoient si souvent au grand Apôtre, lorsqu'il leur annonçoit les Véritez de la Religion.

C'est aussi ce qui porta le P. Verbiest à écrire en Europe ces Lettres si touchantes & si remplies de l'esprit Apostolique, qu'on y a lûës avec tant d'édification, par lesquelles il invitoit ses Freres à venir partager ses travaux, & à ne pas laisser échapper les conjonctures favorables, où les cœurs des Chinois étoient si disposez à recevoir la semence Evangelique. Le Pape Innocent XI. qui gouvernoit alors l'Eglise, [illegible] informé des grands services que ce Missionnaire rendoit à la Religion dans ce grand Empire, lui en témoigna sa joye, & l'en remercia par un Bref Apostolique, dont voici la teneur.

A NOTRE TRÉS CHER FILS FERDINAND VERBIEST,

De la Compagnie de JESUS, *Vice-Provincial de la Chine.*

INNOCENT PAPE XI. DU NOM.

NOTRE CHER FILS, SALUT.

» ON ne peut avoir plus de joye » que nous en ont donnée vos » Lettres, par lesquelles, après tous les » témoignages respectueux d'une obeïs- » sance filiale envers Nous, vous nous » envoyez du vaste Empire de la Chine, » où vous êtes, deux presens considéra- » bles; sçavoir le Missel Romain traduit » en Langue Chinoise, & des Tables » Astronomiques de votre façon, selon » l'usage de ces Peuples; & par le moyen » desquelles vous avez rendu favorable » à la *Religion Chrétienne* cette Na- » tion polie en toute sorte de sciences, » & qui a d'ailleurs beaucoup d'inclina- » tion à la vertu.

» Mais rien ne nous a été plus agréa- » ble, que d'apprendre par ces mêmes » Lettres, combien sagement vous vous » servez de l'usage des sciences profa- » nes pour le salut de ces Peuples, & pour » l'avancement de la Foi; les employant » à propos, pour réfuter les calomnies » & les fausses accusations, dont quel- » ques-uns tâchoient de flétrir la Reli- » gion Chrétienne; & pour vous gagner » si bien l'affection de l'Empereur & de » ses principaux Ministres, que par-là » non-seulement vous vous êtes delivré » des fâcheuses persécutions que vous » avez souffertes si long-tems, avec tant » de force & de courage: mais vous » avez fait rappeller tous les Missionnai- » res de leur exil, & vous avez non-seu- » lement rétabli la Religion dans sa pre- » miere liberté, & dans tous ses hon- » neurs; mais vous l'avez mise en état de » faire de jour en jour de plus grands » progrès. Car il n'est rien que l'on ne » doive attendre de vos soins, & de ceux » qui travaillent avec vous pour la Reli- » gion dans ce Pays, aussi-bien que d'un » Prince qui a tant d'esprit & de sagesse, » & qui paroît si affectionné à la Reli- » gion, comme le font voir les Edits » qu'il a faits par votre conseil contre les » Hérétiques & les Schismatiques, & les » témoignages d'amitié, que reçoivent » de lui les Catholiques Portugais.

» Vous n'avez donc qu'à continuer » les soins que vous prenez, pour avan- » cer, par les industries de votre zele & » de votre sçavoir, les avantages de la » Religion, sur quoi vous devez vous » promettre tous les secours du S. Siege » & de notre Autorité Pontificale; puis- » que nous n'avons rien tant à cœur, » pour nous acquitter de nos devoirs de » Pasteur Universel, que de voir croître » & avancer heureusement la Foi de J. C. » dans cette illustre partie du monde, qui, » quelqu'éloignée qu'elle soit de nous » par les vastes espaces de Terres & de » Mers qui nous en séparent, nous est » d'ailleurs si proche par la charité de » J. C. qui nous presse de donner nos » soins & nos pensées au salut éternel de » tant de Peuples.

» Cependant nous souhaittons d'heu- » reux succès à vos saints travaux & à ceux » de vos Compagnons: Et par la tendresse » paternelle que nous avons pour vous, » & pour tous les Fideles de la Chine, » Nous vous donnons à tous très-affec-

» tueusement la Bénédiction Apostolique, comme un gage de notre affection.
» DONNÉ à Rome le troisiéme de Décembre mil six cens quatre-vingt-un. »

Ce fut une de ces Lettres, où le Pere Verbiest répresentoit d'une maniere si pathétique les besoins de la Chine, qui toucha Louis XIV. de glorieuse mémoire. Ce grand Prince encore plus illustre par son zele pour la Religion, que par une suite de faits héroïques, qui pendant le cours du plus long Regne qu'on ait encore vû, ont fait l'étonnement & l'admiration de toute l'Europe; ce grand Prince, dis-je, crut qu'en suivant ses vûës pour la perfection des Sciences, il pouvoit en même tems procurer à la Chine un nombre d'excellens Ouvriers, qui y travailleroient selon l'esprit de leur vocation, à la conversion des Infideles.

Il donna sur cela ses Ordres à un des plus grands Ministres qu'ait eu la France, & le plus capable d'executer un si beau projet. M. Colbert avoit déja chargé, par Ordre du Roi, Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, du soin de réformer la Géographie : plusieurs Membres de cette illustre Académie furent envoyez dans tous les Ports de l'Océan & de la Méditerranée, en Angleterre, en Dannemark, en Afrique, & aux Isles de l'Amérique, pour y faire les Observations nécessaires. Il n'étoit pas aussi aisé de les envoyer aux Indes & à la Chine: des Etrangers couroient risque d'y être mal reçûs, & de faire inutilement un long & dangereux voyage.

La Chine demandoit des Missionnaires, & c'est ce qui fit jetter les yeux sur les Jesuites, qui y avoient déja un grand nombre d'établissemens, & dont la vocation est d'aller par-tout où il y a lieu d'esperer de faire plus de fruit pour le salut des ames. Le P. de Fontaney qui professoit alors les Mathématiques au College de LOUIS LE GRAND, demandoit depuis plus de vingt ans la permission de se consacrer aux Missions de la Chine & du Japon. M. Colbert l'appella avec M. Cassini, pour lui communiquer les intentions de Sa Majesté; & c'est ainsi que ce sage Ministre lui parla.

« *Les Sciences*, MON PERE, *ne méritent pas que vous preniez la peine de passer les Mers, & de vous réduire à vivre dans un autre monde éloigné de votre patrie & de vos amis. Mais comme le désir de convertir les Infideles, & de gagner des ames à J. C. porte souvent vos Peres à entreprendre de pareils Voyages, je souhaiterois qu'ils se servissent de l'occasion, & que dans les tems qu'ils ne sont pas si occupez à la Prédication de l'Evangile, ils fissent sur les Lieux quantité d'Observations, qui nous manquent pour la perfection des Sciences & des Arts.*

La mort de ce Ministre, qui arriva alors, fit perdre de vûë ce Projet; mais ce ne fut que pour un peu de tems. M. de Louvois, qui lui succéda dans la Charge de Sur-Intendant des Arts & des Sciences, demanda aux Supérieurs de notre Compagnie des Sujets sçavans, zélez, & capables d'entrer dans ces vûës. Parmi le grand nombre de Jesuites qui s'offrirent, le choix tomba sur six, qui furent préférez aux autres; sçavoir, les Peres de Fontaney, Tachard, Gerbillon, Bouvet, le Comte, & de Visdelou. Le Roi les honora du titre de ses Mathématiciens, & c'est en cette qualité qu'ils furent admis dans l'Académie des Sciences: il les gratifia aussi de tous les Instrumens de Mathématiques propres à faire des Observations, de Pensions reglées, & de présens magnifiques.

Comblez des bienfaits de Sa Majesté, ils se rendirent à Brest, où ils s'embarquerent au mois de Mars de l'année 1685. sur le Vaisseau qui portoit M. le Chevalier de Chaumont, Ambassadeur Extraordinaire à Siam, & où ils devoient se rendre à la Chine. Le Roi de Siam ayant souhaitté que le P. Tachard revînt en France, pour amener avec lui des Mathématiciens, qui demeurassent dans son Royaume, il ne fut permis qu'aux cinq autres Missionnaires de suivre leur destination,

destination, & de s'embarquer sur un Vaisseau Chinois, qui faisoit voile pour *Ning po*.

Il est inutile de rapporter ce qu'ils eurent de fatigues & de dangers à essuyer, jusqu'à leur arrivée dans cette Ville, qui est un très-bon Port sur la Mer Orientale de la Chine vis-à-vis du Japon: ils les eurent bien-tôt oubliées à la vûë de ces Terres Infidelles, après lesquelles ils soûpiroient depuis si long-tems. Cependant leur vertu & leur constance, furent bien-tôt mises à une dure épreuve. Les Mandarins de *Ning po* les reçurent d'abord avec civilité: mais cette politesse leur attira de fortes reprimandes de la part du Viceroy, qui étant l'ennemi déclaré du Christianisme, prit des mesures pour renvoyer au-plûtôt les Missionnaires. Il écrivit pour cela au Tribunal des Rits, & lui présenta une Requête, par laquelle il demandoit qu'il fût fait défense aux Vaisseaux Chinois, qui trafiquent dans les Royaumes voisins, d'amener aucun European à la Chine. Il ne doutoit point qu'une réponse favorable ne l'autorisât à confisquer le Vaisseau & tous les effets.

Le P. Verbiest, qui avoit été averti de leur heureuse arrivée, en informa l'Empereur, en lui disant que ces nouveaux venus étoient ses Freres, & qu'ils pouvoient être très-utiles par leur habileté dans les Mathématiques. *Ce ne sont pas des gens de ce caractere*, répondit l'Empereur, *qu'il faut chasser de mes Etats*; & ayant assemblé son Conseil Privé, la résolution fut prise de les appeller à la Cour avec distinction: l'Ordre étoit conçû en ces termes: *Que tous viennent à ma Cour, ceux qui sçauront les Mathématiques demeureront auprès de moi: les autres iront dans les Provinces où bon leur semblera*. Cet Ordre fut envoyé au Viceroy, qui eut le chagrin de procurer à ses frais une Entrée honorable dans l'Empire, à ceux-là mêmes qu'il avoit voulu en chasser d'une maniere honteuse.

Des Barques qu'on leur fournit, les porterent en cinq jours à *Hang tcheou*, qui est la Capitale de la Province. Les Chrétiens qui s'étoient si fort intéressez à leur affaire, par les prieres qu'ils avoient adressées continuellement à Dieu, vinrent en foule au-devant d'eux sur le bord de la Riviere, & les conduisirent à l'Eglise qui étoit gouvernée par le P. Intorcetta.

Ce fut une joye bien sensible à ces Nouveaux Missionnaires, d'embrasser ce Vieillard respectable par tant d'années d'Apostolat, & encore plus par les marques glorieuses de Confesseur de J. C. qu'il avoit reçûës dans les fers, & dans les prisons de *Peking*. Le Viceroy qui réside dans cette Ville, leur fit préparer une Barque Impériale, sur laquelle ils s'embarquerent, & donna ordre à un Mandarin de les accompagner jusqu'à *Peking*, & de leur faire rendre les honneurs qui sont dûs à ceux qui sont appellez par l'Empereur.

En treize jours ils arriverent à *Yang tcheou*, où ils eurent la consolation de voir le P. Alconissa, Provicaire de M. l'Evêque de Basilée, & le P. Gabiani Jésuite. Là ils laisserent le grand Canal, dont la navigation fut interrompuë par les glaces qui survinrent, & ils continuerent leur route par terre jusqu'à *Peking*, où ils arriverent le sept de Février de l'année 1688.

La joye qu'ils eurent de se voir au terme de leurs désirs, fut bien temperée par l'accablement de douleur, où les jetta la triste nouvelle de la mort du P. Verbiest, qu'ils apprirent à leur arrivée. Ils s'étoient flattez de se former aux vertus Apostoliques par les lumieres & les conseils de ce grand homme, qui avoit confessé le saint Nom de Jesus-Christ à la Cour, & au milieu des Tribunaux, sous le poids des chaînes, & dans l'obscurité des prisons; & ils se voyoient privez de ce secours, dont ils sentoient le besoin, sur-tout dans ces commencemens.

Les travaux continuels & excessifs du P. Verbiest avoient fort affoibli son tem-

pérament, tout robuste qu'il étoit, & l'avoient jetté dans une langueur qui dégénéra en une espece de phthisie. Les Medecins de l'Empereur le soulagerent quelque tems par ces cordiaux admirables que la Chine fournit; mais ils ne purent surmonter la violence de la fiévre. Après avoir reçû les derniers Sacremens de l'Eglise avec une ferveur & une pieté, qui penetrerent les Assistans de devotion & de tristesse, il rendit son ame au Seigneur le 28. de Janvier de l'année 1688.

Il fut généralement regretté de l'Empereur, des Grands, & du Peuple, qui avoient conçû la plus haute idée de sa vertu & de sa capacité; des Missionnaires qui lui devoient le rétablissement de la Religion Chrétienne, presque entiérement ruinée, & qu'il soûtenoit de tout son crédit à la Cour; & enfin des Fidéles, dont il maintenoit la ferveur, & dont il protégeoit la foiblesse, soit en leur envoyant des Ouvriers Evangéliques, soit en étouffant les persécutions dans leur naissance, soit en prévenant celles dont ils étoient menacez.

Honoré de la faveur du Prince, & dans le haut point de réputation où son merite l'avoit mis, il charmoit tout le monde par sa douceur, sa modestie, son recüeillement, & son humilité profonde: plus on lui applaudissoit, plus il avoit de bas sentimens de lui-même; n'estimant l'affection de l'Empereur & des Grands, qu'autant qu'elle pouvoit être utile à la propagation de la Foi.

Dans toutes ses actions, il ne comptoit que sur la Protection Divine; & plein de confiance en cette protection, nul obstacle ne l'arrêtoit, dès qu'il s'agissoit de la gloire de Dieu, & des intérêts de la Religion; aussi ne formoit-il aucune entreprise, qu'il ne la recommandât à Dieu par des prieres humbles & ferventes.

Insensible à toutes les choses de la Terre, il ne pensoit qu'à celles qui pouvoient procurer le solide établissement de la Foi: visites ou conversations inutiles, lecture de Livres curieux, nouvelles mêmes d'Europe, qu'on lit avec tant d'empressement, quand on est si fort éloigné de sa patrie; il se retranchoit tout cela, regardant comme des momens perdus tous ceux qui n'étoient pas consacrez aux fonctions utiles à la Religion: son tems étoit employé, ou à calculer avec un travail infatigable les mouvemens des Astres, pour composer le Calendrier de chaque année; ou à instruire les Fidéles & les Catéchumenes; ou bien à écrire des Lettres aux Missionnaires, pour les consoler & les fortifier; aux Viceroys & aux Mandarins, pour leur recommander les Chrétientez qui étoient dans leur Département, & aux Jésuites d'Europe, pour les inviter à venir cultiver un aussi vaste champ que celui de la Chine.

Ses papiers de dévotion, qu'on a lûs après sa mort, ont fait connoître jusqu'où alloit la délicatesse de sa conscience; quelle étoit la rigueur de ses austéritez corporelles; avec quelle attention il veilloit sur tous les mouvemens de son cœur, nonobstant la foule de ses occupations; & enfin avec quelle ardeur il aspiroit au bonheur de donner sa vie pour J. C.

On lui a souvent entendu dire qu'il n'auroit jamais accepté la Charge qu'il remplissoit, s'il n'avoit espéré, qu'au cas qu'il s'élevât quelque nouvelle tempête contre la Religion, il en seroit la premiere victime; & que les Idolâtres qui le regardoient comme le Chef des Chrétiens, lui feroient porter tout le poids de la persécution. Sa charité ne connoissoit point de bornes, quand il s'agissoit de pourvoir aux besoins des autres, tandis qu'il étoit extrêmement dur à lui-même, & qu'il se refusoit jusqu'au nécessaire. Enfin il s'étoit fait une Loi de ne point paroître en public, ni à la Cour, que revêtu d'un cilice, ou ceint d'une chaîne de fer, armée de pointes; & par ce moyen l'habit propre de sa Dignité, ne servoit qu'à cacher la mortification de J. C. qu'il portoit sur sa chair.

Tel étoit cet illustre Missionnaire, lequel avoit merité l'estime & la bienveillance d'un Prince, qui étoit lui-même si rempli de mérite. Il fut très-sensible à la perte qu'on faisoit du P. Verbiest, & il l'honora d'un éloge qu'il composa lui-même, & qu'il envoya par deux Seigneurs distinguez, pour le lire devant le cercüeil du défunt, après lui avoir rendu de sa part les mêmes devoirs, qui se rendent, selon la Coûtume de la Chine, à la mémoire des morts. L'éloge étoit conçû en ces termes.

« Je considere serieusement en moi-» même, que le P. Ferdinand Verbiest » a quitté de son propre mouvement » l'Europe pour venir dans mon Empi-» re; & qu'il a passé une grande partie » de sa vie à mon service. Je lui dois » rendre ce témoignage; que durant tout » le tems qu'il a pris soin des Mathema-» tiques, jamais ses prédictions ne se sont » trouvées fausses: elles ont toûjours été » conformes au mouvement du Ciel. » Outre cela, bien-loin de négliger l'e-» xecution de mes Ordres, il a paru en » toutes choses exact, diligent, fidéle, » & constant dans le travail jusqu'à la » fin de son Ouvrage, & toûjours égal » à lui-même. »

» Dès que j'ai appris sa maladie, je » lui ai envoyé mon Medecin: mais quand » j'ai sçû que le sommeil de la mort l'a-» voit enfin separé de nous, mon cœur » a été blessé d'une vive douleur. J'en-» voye deux cens onces d'argent & plu-» sieurs pieces de soye, pour contri-» buer à ses obseques; & je veux que cet » Edit soit un témoignage public de l'af-» fection sincere que je lui porte. »

L'exemple du Prince fut suivi de plusieurs Grands de la Cour, qui écrivirent sur des pieces de satin des éloges du P. Verbiest, lesquels furent suspendus dans la Salle où le corps étoit exposé. Le 11. de Mars, qui étoit le jour fixé pour ses obseques, l'Empereur envoya son beau-pere, qui est en même-tems son oncle, avec un des premiers Seigneurs de la Cour, un Gentilhomme de la Chambre, & cinq Officiers du Palais, pour y tenir sa place: ils s'y rendirent dès les sept heures du matin.

Le corps du Pere étoit enfermé dans un cercüeil d'un bois épais de trois à quatre pouces vernissé & doré par dehors, selon la coûtume de la Chine, & si bien fermé, que l'air n'y pouvoit pénetrer. Le cercüeil fut porté dans la ruë sur un brancard, exposé sous une espece de dôme soutenu de quatre colomnes revêtuës d'ornemens de soye blanche, couleur qui est à la Chine celle du deüil; d'une colomne à l'autre pendoient plusieurs festons de soye de diverses couleurs. Le brancard étoit attaché sur deux mâts de deux pieds de diametre, & d'une longueur proportionnée, que soixante hommes devoient porter sur leurs épaules.

Le Pere Supérieur accompagné de tous les Jesuites de *Pekim*, se mit à genoux devant le corps. Ils firent trois profondes inclinations jusqu'à terre, tandis que les Chrétiens poussoient des sanglots capables d'attendrir les cœurs les plus insensibles. Ensuite tout se disposa pour la marche, qui devoit se faire dans deux grandes ruës tirées au cordeau, larges environ de cent pieds, & longues d'une lieuë, pour aller gagner la porte de l'Ouest, éloignée de six cens pas du lieu de la sepulture, qui fut accordée au P. Ricci par l'Empereur *Van lie*.

D'abord paroissoit un tableau de vingt-cinq pieds de haut sur quatre de large, où l'on avoit écrit en caracteres d'or sur un fond de taffetas rouge, le nom & la dignité du P. Verbiest. Plusieurs hommes soutenoient cette machine, qui étoit précédée d'une troupe de joüeurs d'instrumens, & suivie d'une autre troupe qui portoit des étendarts, des festons, & des banderolles. On voyoit ensuite une grande Croix ornée de banderolles, qui étoit portée entre deux rangs de Chrétiens vêtus de blanc, tenant d'une main un

cierge allumé, & de l'autre un mouchoir pour essuyer leurs larmes. Ils marchoient deux à deux, avec une modestie qui édifioit les Infidéles.

A quelque distance, & entre deux rangs de luminaires, suivoit l'Image de la sainte Vierge & de l'Enfant Jesus, tenant le Globe du Monde en sa main, laquelle étoit dans un cadre entouré de plusieurs piéces de soye, qui formoient une espece de cartouche. Après quoi venoit le tableau de S. Michel, avec des ornemens semblables.

Immédiatement après, paroissoit le portrait du défunt, avec l'éloge composé par l'Empereur, & écrit sur une grande piece de satin jaune. Il étoit environné d'une foule de Chrétiens & de Missionnaires, qui suivoient en habit de deüil. Enfin le cercüeil paroissoit accompagné des Deputez de la Cour, & d'une foule de Seigneurs à cheval. Cinquante Cavaliers fermoient cette marche, qui se fit avec beaucoup d'ordre & de modestie.

Quand on fut arrivé au lieu de la sépulture, les Missionnaires en surplis reciterent les Priéres de l'Eglise : on jetta de l'Eau-benite : on fit les encensemens ordinaires marquez dans le Rituel Romain ; & on descendit le corps dans un Tombeau profond, entouré de quatre murailles de brique, qui devoient être fermées d'une voûte. Toutes ces cérémonies étant finies, les Missionnaires écouterent à genoux ce que le beau-pere de l'Empereur avoit à leur dire de la part de Sa Majesté. Ce fut ainsi qu'il parla.

« Le P. Verbiest a rendu de grands » services à l'Etat. Sa Majesté, qui en » est très-persuadée, m'a aujourd'hui » envoyé avec ces Seigneurs pour en » rendre un témoignage public ; afin » que tout le monde sçache l'affection » singuliere qu'Elle a toûjours eüe pour » sa personne, & la douleur qu'Elle a de » sa mort. »

La douleur que les Missionnaires ressentoient de leur perte, & cette faveur surprenante de l'Empereur, leur fermoient la bouche : ils ne sçavoient comment s'exprimer. Cependant le P. Pereyra prit la parole au nom de tous les Missionnaires, & fit au beau-pere de l'Empereur la réponse suivante.

« C'est moins notre douleur, dit-il, » que l'extrême bonté de l'Empereur, » qui nous empêche de parler. Est-il pos» sible, Seigneur, que ce grand Prin» ce traitte des étrangers comme s'ils » avoient l'honneur de lui appartenir? » Non content de prendre soin de no» tre santé, de notre réputation, & de » notre vie, il honore même notre mort » par ses éloges, par ses libéralitez, & » par la présence des plus grands Sei» gneurs de sa Cour, & (ce qu'on ne » sçauroit assez estimer) par sa douleur. » Pouvons-nous répondre à tant de fa» veurs? Ce que nous vous supplions de » lui dire, c'est que nous pleurons au» jourd'hui, parce que nos larmes peu» vent bien faire connoître la grandeur » de notre affection; mais que nous n'o» sons parler, parce que nos paroles ne » peuvent pas exprimer tout ce que nous » sentons de reconnoissance. »

On rapporta cette réponse à l'Empereur, qui en fut content. Quelques jours après le Tribunal des Rits présenta une Requête à Sa Majesté, par laquelle il demandoit, & obtint la permission de décerner de nouveaux honneurs au P. Verbiest. Il destina sept cens taëls d'argent à lui élever un Mausolée ; & outre cela il conclut à faire graver sur une table de marbre l'éloge que l'Empereur avoit composé, & à députer des Mandarins, pour lui rendre les derniers devoirs au nom de l'Empire.

Les Missionnaires nouvellement arrivez, n'avoient pas encore eu l'honneur de saluer l'Empereur, quoiqu'il se fût informé de leurs noms, de leurs talens, & de leur capacité, & que même il leur eût envoyé de son thé, & du vin de sa table : le deüil qu'il avoit pris pour la mort

de

de l'Impératrice son ayeule, en fut cause, & manqua même les obséques du Pére Verbiest.

Ce fut le 25 Mars de l'année 1688. qu'il les admit à son Audience. Après plusieurs marques de bonté, il leur fit un reproche obligeant de ce qu'ils ne vouloient pas tous demeurer à sa Cour; & il leur déclara qu'il retenoit à son service les Péres Gerbillon & Bouvet, & qu'il permettoit aux autres de prêcher la Religion Chrétienne dans les Provinces.

L'Empereur, qui goûta fort ces deux Péres, leur ordonna d'apprendre la Langue Tartare, afin de pouvoir s'entretenir avec eux dans cette Langue: il leur donna même des Maîtres; & pour s'assûrer des progrès qu'ils y faisoient, il les interrogeoit de tems en tems, & lisoit ce qu'ils avoient composé.

Ces Péres s'étoient déja rendus habiles dans une Langue, qui n'est pas à beaucoup près si difficile que la Langue Chinoise, lorsque la *Providence* présenta au P. Gerbillon une occasion de rendre un service important à l'Empereur. Il s'agissoit de prévenir la guerre, qui étoit sur le point de s'allumer entre les Chinois & les Moscovites. Ceux-ci avoient trouvé le moyen de se faire un chemin depuis Moscou, jusqu'à trois cens lieues de la Chine: s'étant avancez par la Sibérie, & sur diverses Rivières, c'est-à-dire, sur l'*Irtis*, l'*Oby*, le *Genissi*, l'*Angara*, qui vient du Lac de *Paycal*, situé au milieu de la Tartarie, ils entrérent dans la Rivière de *Selenga*, & pénétrérent jusqu'à celle que les Tartares appellent *Saghalien oula*, & les Chinois *He longkiang*, c'est-à-dire, *Rivière du Dragon noir*. C'est un grand Fleuve qui traverse la Tartarie, & se jette dans la mer Orientale au Nord du Japon.

Non contens de ces découvertes, les Moscovites bâtirent de distance en distance des Forts sur toutes ces Rivières. Les plus proches de la Chine étoient *Selenga*, *Nipchou*, & *Yacsa*. Les Tartares Orientaux sujets de l'Empereur, occupent toutes les Terres qui sont entre la grande Muraille, & la Rivière de *Saghalien oula*: surpris de voir que les Moscovites bâtissoient des Forts, pour s'emparer d'un Pays, dont ils prétendoient être les maîtres; & qu'ils venoient leur y disputer la chasse des Martres Zibelines; ils crurent devoir s'opposer à leur entreprise, & démolirent jusqu'à deux fois le Fort d'*Yacsa*, qui fut rétabli autant de fois par les Moscovites.

Pour prévenir une guerre funeste, que cette querelle auroit engagée entre les deux Nations, on proposa de régler les Limites des deux Empires. Les Czars de Moscovie envoyérent leurs Plénipotentiaires à *Nipchou*; & l'Empereur envoya de son côté des Ambassadeurs, auxquels il joignit le P. Pereyra, & le P. Gerbillon, pour leur servir d'Interprétes. La négociation fut difficile; les Ambassadeurs de part & d'autre ne s'accordoient point, & étoient prêts de rompre les Conférences: l'un & l'autre parti avoit à sa suite un corps d'Armée, pour terminer par la force ce que la négociation ne pourroit pas décider. Le P. Gerbillon tâcha de concilier les esprits; il passa plusieurs fois d'un Camp à l'autre: il proposa des expédiens, & ménageant avec adresse les intérêts communs, il persuada aux Moscovites de céder *Yacsa*, et d'accepter les Limites que proposoit l'Empereur. Il revint même avec un Traité de paix tout dressé, qui fut signé deux jours après par les Plénipotentiaires des deux Nations.

Toute l'Armée félicita les deux Missionnaires d'un succès, auquel on ne croyoit pas devoir s'attendre. Le Prince Sosan même, ne cessoit de louer le zéle & la sagesse du P. Gerbillon; & rendant compte à l'Empereur de cette négociation, dont il étoit le Chef, il lui avoua que sans la prudence de cet Européan, elle eut été absolument rompue; & que rien n'auroit pu le décider que par la voye des armes.

L'Empereur, qui, c[redacted] l'ai dit, goûtoit fort le caract[redacted] Gerbillon, eut encore plus d'affection pour lui après cette preuve qu'il venoit de donner de son zéle. Il voulut l'avoir auprès de sa personne au Palais, dans ses Maisons de plaisance, & dans ses voyages en Tartarie; & par-tout il lui donna des marques d'une estime particuliere.

Le P. Grimaldi Jésuite Italien, qui avoit succédé au Pere Verbiest dans la Charge de Président du Tribunal des Mathematiques, étoit allé en Moscovie par ordre de l'Empereur. Sa Majesté voulut que le P. Thomas & le P. Pereyra fissent les fonctions de cette Charge en son absence. Il donna en même-tems de l'occupation au P. Gerbillon & au P. Bouvet: comme il joüissoit d'une paix profonde, & que tout étoit tranquille dans ses vastes Etats, soit pour se divertir, soit pour s'occuper, il prit le dessein d'apprendre les Sciences de l'Europe. Il choisit lui-même l'Arithmetique, les Elemens d'Euclide, que le P. Verbiest avoit commencé à lui expliquer, la Geometrie-pratique, & la Philosophie.

Le P. Thomas, le P. Gerbillon, & le P. Bouvet eurent ordre de composer des Traitez sur ces matieres. Le premier eut pour son partage l'Arithmétique, & les deux autres étoient chargez des Elemens d'Euclide & de la Geometrie. Ils composoient leurs Démonstrations en Langue Tartare, la Langue Chinoise étant moins propre à éclaircir des matieres assez obscures d'elles-mêmes. D'ailleurs ceux qu'on avoit donnez aux Peres pour [illegible] en cette Langue, revoïoient avec eux les Demonstrations; & si quelque mot étoit moins propre, ils en substituoient un autre à la place.

Ils alloient tous les jours au Palais, & passoient deux heures le soir, à expliquer leurs Demonstrations à l'Empereur, qui admirant la solidité de nos Sciences, s'y appliquoit chaque jour avec une ardeur nouvelle. Il faisoit monter les Peres sur son Estrade, & les obligeoit de s'asseoir à ses côtez, pour lui montrer les figures, & les lui expliquer plus aisément. Il n'interrompoit pas même son étude, lorsqu'il demeuroit dans sa Maison de plaisance, qui est à deux lieuës de *Peking*.

Il falloit que les Peres partissent dès quatre heures du matin pour s'y rendre; ils ne revenoie[redacted] & étoient obl[redacted] de la nuit à pr[redacted] demain. Il n'y[redacted] faire goûter à l'Empereur les Veritez de la Foy, ou du moins de le rendre favorable à la Religion, qui pût soûtenir les Missionnaires dans une semblable fatigue, dont ils étoient quelquefois accablez.

L'Empereur continua cette étude durant cinq ans avec la même assiduité, sans rien diminuer de son application aux affaires de l'Etat, & sans manquer un seul jour de donner audience aux grands Officiers de sa Maison, & aux Cours Souveraines. Il ne se contentoit pas de la spéculation, il mettoit en pratique ce qu'on lui avoit enseigné.

Quand, par exemple, on lui expliquoit les proportions des Corps solides, il prenoit une boule, & en mesuroit le diametre. Il calculoit ensuite quel poids devoit avoir une autre boule de même matiere, mais d'un plus grand ou d'un plus petit diametre; ou bien quel diametre devoit avoir une boule d'un plus grand ou d'un plus petit poids.

Il examinoit avec le même soin les proportions & la capacité des Cubes, des Cylindres, des Cônes entiers & tronquez, des Pyramid[redacted]s Sphéroïdes. Il nivela lui-mê[redacted]nt trois ou quatre lieuës la pen[redacted] Riviere. Il mesuroit quelquefo[redacted]métriquement les distances des [redacted] hauteur des Montagnes, la largeur des Rivieres & des Etangs, prenant les stations, posttant les instrumens, & faisant exacte-

ment son calcul : puis il faisoit mesurer ces distances ; & il étoit charmé, quand ce qu'il avoit trouvé par le calcul, s'accordoit parfaitement avec ce qu'on avoit mesuré. Il recevoit avec plaisir les applaudissemens des Seigneurs de sa Cour, qui [illegible] marquoient de la surprise ; mais il en tournoit presque toujours à la louange des Sciences d'Europe, & de ceux qui les lui enseignoient.

Enfin ce Prince, tout occupé qu'il étoit du gouvernement du plus grand Empire du monde, devint si habile dans les Mathématiques, qu'il composa un Livre de Géométrie : il le donna aux Princes ses Enfans, dont il voulut être le maître, en les assemblant tous les jours, & leur expliquant les propositions les plus difficiles d'Euclide.

Cette bonté, dont l'Empereur étoit continuellement honorer les Missionnaires ; & qui alloit même jusqu'à une espèce de familiarité, répandoit de la protection pour le Christianisme, & sembloit inviter à venir dans la Chine un grand nombre d'excellens sujets, qui soupiroient après cette Mission.

Leur zèle, pour ainsi parler, fut ralenti, ou du moins suspendu, par les contestations qui s'élevèrent entre deux Puissances, lesquelles exigeoient une obéissance, qu'on ne pouvoit rendre à l'une, sans offenser l'autre. La Sacrée Congrégation avoit envoyé des Vicaires Apostoliques dans tout l'Orient, & avoit institué un serment, par lequel chaque Missionnaire devoit reconnoître leur autorité. D'une autre part, le Roi de Portugal défendoit de prêter ce serment, prétendant qu'il avoit seul le droit d'y nommer des Evêques. On se trouvoit par-là dans la triste nécessité de choquer l'une ou l'autre autorité.

Cependant les Jésuites, & quelques autres Religieux, obéirent aux ordres de la Sacrée Congrégation, persuadés que l'intention d'un Prince aussi zélé pour la Religion que le Roi de Portugal, n'étoit pas de [illegible] les intérêts particuliers la ruine du Christianisme à la Chine, & peut-être dans toutes les autres parties de l'Orient.

Les choses s'accommodèrent dans la suite ; & sur les remontrances qui furent faites par le P. Tachard au Pape Innocent XI. Sa Sainteté suspendit le serment. Alexandre VIII. son successeur accorda peu après trois Evêques à la nomination du Roi de Portugal ; l'un pour *Peking*, l'autre pour *Nan king*, & le troisième pour *Macao*.

Cependant la Religion Chrétienne n'étoit que tolérée à la Chine ; & l'Edit porté par l'Empereur au commencement de sa Majorité, qui rétablissoit dans leurs Eglises les Missionnaires exilés pendant la dernière persécution, défendoit à tous les Sujets d'embrasser de nouveau la Loi Chrétienne. Il est vrai que les Pères qui étoient à la Cour, obtenoient des recommandations puissantes auprès des Viceroys & des Mandarins des Provinces, qui les engageoient à fermer les yeux sur ces nouveaux Etablissemens, & à ne pas inquiéter ceux des Chinois, qui écoutoient plutôt la voix de Dieu, que celle des hommes. Néanmoins il y en avoit plusieurs, sur-tout parmi les Grands, qui arrêtez par la crainte de perdre leur fortune, n'osoient suivre la vérité connue.

D'ailleurs il en coûtoit beaucoup pour obtenir ces sortes de recommandations. Outre le Cérémonial du Pays, si gênant pour des Etrangers, & qu'on doit exactement observer lorsqu'on visite les Seigneurs ; outre les momens favorables qu'il faut étudier, & les précautions qu'on doit prendre pour se présenter devant eux pour leur demander quelque grâce, sans accompagner la requête d'un présent, on n'est presque jamais assuré de réussir. Un Viceroy attaché à la Secte des Bonzes, ou ennemi des Chrétiens, a dans ses mains l'autorité, ou un prétexte de s'opposer à tout nouvel Etablissement, sans qu'on puisse l'empêcher ou le contraindre.

C'eſt ce qu'éprouverent [illegible] differens tems quelques Eccleſiaſti[illegible]çois, & des Religieux de diff[illegible] Ordres, lorſqu'ils voulurent s'établir [illegible] Provinces. Les Peres Franciſcains venus de Manille furent traverſez dans le deſſein qu'ils avoient de s'établir à *Ngan king*, dans la Province de *Kiang nan*; le P. Alconiſſa, dans ſa Maiſon de *Nan king* que lui avoit laiſſé D. Gregoire Lopez, Evêque de Baſilée, Chinois de Nation, qui d'abord avoit été élevé par les Peres de Saint François, & qui étant devenu Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, avoit été, durant la perſécution, le plus ferme appui de la Religion dans toutes les Provinces; M. le Blanc, à *Emouy*, & dans la Province de *Yun nan*; M. Maigrot Evêque de Conon, & Vicaire Apoſtolique dans la Province de *Fo kien*; M. l'Evêque d'Argolis, Evêque de *Peking*, qui avoit acheté une Maiſon à *Lin tçin* ſur les frontieres de *Pe tché li* & de *Chan tong*; MM. Baſſet, Appiani, de la Baluere, & Mullener, dans la Province de *Se tchuen*. Enfin pluſieurs autres, dont le détail ſeroit trop long, trouverent des obſtacles, qui ne purent être levez que par de fortes recommandations, que le P. Gerbillon obtint de ſes amis de la Cour, auprès des Viceroys, & des Gouverneurs des Provinces.

Nonobſtant le zele avec lequel ce Pere & les autres Jéſuites de *Peking*, s'employerent en faveur de ces differens Miſſionnaires, il y eut des gens qui ne rougiſſant point de hazarder les plus groſſieres calomnies, lorſqu'il s'agit des Jéſuites, affecterent de répandre en Europe, que ces Peres ſe déclaroient contre tous les autres Miſſionnaires, & s'oppoſoient de toutes leurs forces à leurs Etabliſſemens; mais ils furent démentis, & par les Lettres de remerciment que ces Miſſionnaires écrivirent au P. Gerbillon, où quelques-uns d'eux l'appelloient un autre Joſeph, qui ſe ſervoit de la faveur que Dieu lui avoit donnée auprès de l'Empereur, pour l'utilité de cette Miſſion & de ſes Miniſtres; & par le compte qu'ils en rendirent à la Sacrée Congregation, qui chargea Monſeigneur le Nonce d'en témoigner la ſatisfaction au P. de Fontaney, durant le ſejour qu'il fit en France.

« La SACRÉE CONGRÉGATION,
» lui dit Son Excellence, ayant appris
» par les Lettres qu'elle a reçûës des Evê-
» ques, des Vicaires Apoſtoliqu[illegible]
» pluſieurs Miſſionnaires de la [illegible]
» avec quel zele les Jéſuites-Fr[illegible]
» ſont employez, depuis qu'ils [illegible]
» cette Miſſion, à ſoûtenir la Religion,
» & à rendre aux autres Miſſionnaires
» tous les ſervices, que la bienveillance
» de l'Empereur les a mis en état de leur
» rendre, a crû devoir donner à ces Pe-
» res un témoignage authentique de la
» ſatisfaction qu'elle a de leur conduite.
» Ainſi, dans une Lettre ſignée par M. le
» Cardinal Barberin, Préfet de la ſacrée
» Congregation, & par Monſeigneur
» Fabroni Sécretaire de la même Con-
» gregation, elle me charge de vous re-
» mercier de ſa part, de vous témoigner
» combien elle eſt ſenſible à tout ce que
» vous, & les autres Jéſuites vos Com-
» pagnons, avez fait dans ce vaſte Em-
» pire, pour le bien de la Religion, &
» pour ſoûtenir dans leurs fonctions
» tous ceux qui y travaillent; & de vous
» aſſûrer que dans toutes les occaſions
» qui ſe préſenteront, elle vous donnera
» des marques de ſa protection & de ſa
» bienveillance.

De quelque protection que l'Empereur honorât les Miniſtres de l'Evangile, & quelque crédit que la faveur du Prince leur donnât auprès des Grands, on avoit toujours quelque révolution à craindre pour le Chri[illegible] tandis que la ſévérité des Loi[illegible]doient aux Chinois de l'emb[illegible]neroit aux Mandarins le d[illegible]ſerne dans les lieux de leur [illegible]

Le Tribunal des [illegible] de tout tems ennemi de toute Loi étrangere, moins par attachement pour la Religion

du

du Pays, que par esprit de politique. Dans les Provinces, les Mandarins sont naturellement prévenus contre les Missionaires, soit par le mépris & l'aversion, que l'éducation Chinoise inspire pour les autres Nations, soit par la jalousie & la malignité des Bonzes qui les animent, soit par un zele mal-entendu du bien public, soit le desir de se conformer au goût des Tribunaux, ausquels ils font leur cour par leur attention à arrêter ce qu'ils appellent Nouveautez Etrangeres.

On en fit la triste experience dans la Province de *Tche kiang*, où le Viceroy uni avec tous les Mandarins ses Subalternes, prit la résolution d'exterminer le Christianisme, & alluma à *Hang tcheou* la plus cruelle persecution, sans avoir égard aux lettres pressantes que lui écrivit le Prince *So san* son Protecteur.

Ce Mandarin fit revivre toutes les procedures qu'on avoit faites autrefois contre les Prédicateurs de l'Evangile; & s'appuyant de l'Edit de 1669. qui leur défendoit de bâtir des *Eglises*, & d'enseigner leur Loi aux *Chinois*, il se crut en droit de tout entreprendre. Il renouvella cet Arrêt, & fit afficher dans toutes les Places publiques de *Hang tcheou*, & dans plus de soixante & dix Villes de son Gouvernement, une Sentence, par laquelle il défendoit, sous de griéves peines, l'exercice de la Religion Chrétienne.

Le P. Intorcetta qui gouvernoit cette Eglise, fut cité à divers Tribunaux, où il comparut, tout malade qu'il étoit, & où il confessa hautement le Nom de J. C. avec un courage que les Juges mêmes admirerent. Ce respectable Vieillard, qui avoit blanchi dans les travaux Apostoliques, avoit deja eu le bonheur, durant la persécution d'*Yang quang sien*, d'être chargé de chaînes, & de souffrir pour la Foi les rigueurs d'une dure prison. L'exemple du Viceroy fut suivi de tous les Mandarins de la Province; & chacun d'eux à l'envi fit afficher par tout des Placards injurieux à la Religion Chrétienne, qu'ils traittoient de Secte fausse & pernicieuse.

Le P. Gerbillon étoit à la suite de l'Empereur en Tartarie, lorsqu'il apprit ces tristes nouvelles. Il communiqua aussi-tôt sa peine au Prince *So san* son ami, & l'un des plus puissans Ministres de l'Empire. Ce Seigneur écrivit sur le champ au Viceroy, & lui manda que dans le Gouvernement de sa Province, il tenoit une conduite bien contraire à la modération qu'il avoit toûjours fait paroître; qu'il se trompoit fort, s'il croyoit plaire à l'Empereur, en persécutant des gens que Sa Majesté honoroit de sa bienveillance; que l'exemple du Prince devoit faire plus d'impression sur lui, que les Arrêts de tous les Tribunaux; qu'il devoit former sa conduite sur celle de la Cour, qui ne vouloit plus suivre les anciens Edits; qu'enfin l'Empereur lui sçaura gré de ce qu'il fera en faveur des Missionnaires: & je serai moi-même, ajouta-t'il, très-sensible aux bons offices que vous leur rendrez à ma recommandation.

En toute autre occasion, le Viceroy se seroit crû trop honoré de recevoir des lettres du Prince *So san*, qui étoit proche parent de l'Empereur, l'un de ses premiers Ministres, & Grand-Maître du Palais: mais fâché de voir que des Etrangers eussent tant de crédit à la Cour, ou aveuglé par la haine qu'il portoit aux Chrétiens, il n'en devint que plus furieux.

Il s'empara de plusieurs Eglises, qu'il donna aux Prêtres des Idoles: il en arracha les sacrez Monumens de la Religion: les Croix furent brisées, les Autels profanez, les saintes Images livrées aux insultes des Idolâtres. Il fit de nouvelles Ordonnances plus remplies de menaces & d'invectives, que la premiere. Plusieurs Chrétiens furent traînez aux Tribunaux: il y en eut d'emprisonnez, d'autres qui furent condamnez à de cruelles bastonnades, & qui confesserent genereusement le Nom de J. C. au milieu des tourmens.

Parmi ces illuſtres Confeſſeurs, un Médecin nommé *Tchang ta teou*, ſe diſtingua, & édifia cette Chrétienté par ſa foi & ſa conſtance. Continuellement il parcouroit les maiſons des Fideles, & les fortifioit dans ce tems d'épreuves, par des diſcours pleins de piété & de ferveur. Le Mandarin qui en fut averti, le fit charger de chaînes, & le fit traîner à ſon Tribunal, où il fut condamné à recevoir une rude baſtonnade.

Un jeune homme, que ce fervent Chrétien avoit tenu ſur les Fonts de Baptême, vint alors ſe jetter aux pieds du Juge, & le conjura, les larmes aux yeux, de permettre qu'il reçût ce châtiment pour ſon parrain. Le Médecin n'eut garde de céder ſa place à ſon filleul : « Hé ! » quoi, mon fils, lui dit-il, voudriez- » vous me ravir la Couronne que Dieu » m'a préparée » ?

Il ſe fit pour lors un combat entr'eux, qui étonna le Juge, & qui attendrit les Aſſiſtans. *Tchang ta teou* fut battu d'une maniere cruelle, & ſouffrit cette ſanglante exécution avec une patience & un courage, dont on n'avoit pas encore vû d'exemple. Ses parens, qui s'étoient trouvez à ce triſte ſpectacle, ſe préparoient à le tranſporter dans ſa maiſon ; mais il voulut abſolument être conduit à l'Egliſe du P. Intorcetta, que le Viceroy n'avoit pas encore fait fermer : il eut aſſez de force pour s'y traîner lui-même, en s'appuyant ſur les bras de quelques Chrétiens : il y arriva baigné dans ſon ſang, & s'offrant en ſacrifice au Seigneur : ſa douleur étoit, diſoit-il, de n'avoir pas mérité la grace de le répandre juſqu'à la derniere goutte pour la défenſe de ſon ſaint Nom.

Cet exemple de fermeté fit tant d'impreſſion, même ſur les Idolâtres, que pluſieurs, parmi leſquels il y en avoit d'un rang diſtingué, demanderent le ſaint Baptême.

Au même tems le Viceroy reçut deux Lettres du Prince *So ſan* ; l'une étoit adreſſée au P. Intorcetta, & il le chargeoit de la remettre au plûtôt à ce Miſſionnaire : l'autre étoit remplie de reproches ſur le peu de cas qu'il faiſoit de ſa recommandation, & ſur ce qu'il aimoit mieux ſe faire l'inſtrument de la paſſion de certaines gens qui l'aigriſſoient contre les Chrétiens, que de ſuivre les conſeils d'ami qu'il lui donnoit.

Cette ſeconde Lettre embarraſſa le Viceroy : il craignoit d'un côté le reſſentiment d'un Miniſtre ſi puiſſant & ſi accrédité : d'un autre côté, il s'étoit ſi fort engagé, qu'il ne croyoit pas pouvoir reculer avec honneur. Il prit le parti de laiſſer les choſes dans l'état où elles étoient, ſans les pouſſer plus loin, & d'envoyer un de ſes Officiers à *Peking*, pour juſtifier en apparence ſa conduite auprès du Prince *So ſan* ; mais en effet pour irriter, s'il étoit poſſible, les principaux Mandarins du *Lipou* * contre les Miſſionnaires.

* Tribunal des Rits.

L'Officier arriva à la Cour : mais le Prince *So ſan* ne voulut point l'écoûter. Il lui dit ſeulement que c'étoit par amitié pour le Viceroy, qu'il avoit tâché de prévenir le malheur où il ſe précipitoit par ſes emportemens ; mais que les Miſſionnaires avoient imploré la protection de l'Empereur, & que Sa Majeſté ſçauroit bien leur rendre juſtice, ſans qu'il s'en mêlât. L'Officier fut ſi étourdi de cette réponſe, qu'il partit à l'inſtant pour en aller rendre compte à ſon Maître.

En effet, les Peres qui étoient à *Peking*, après avoir conſulté le Prince *So ſan*, & ſur-tout après avoir recommandé à Dieu une affaire, dont le bon ou le mauvais ſuccès entraînoit le ſolide établiſſement, ou la ruine entiere de la Religion, s'étoient rendus au Palais pour demander audience, l'Empereur envoya un de ſes Officiers nommé *Tchao*, qui affectionnoit les Miſſionnaires, pour ſçavoir ce qu'ils demandoient. Après en avoir fait le rapport au Prince, il revint leur rendre la réponſe de Sa Majeſté, qui les accabla de douleur.

» L'Empereur, leur dit-il, est surpris » de vous voir si entêtez de votre Religion : pourquoi vous occuper si fort » d'un monde, où vous n'êtes pas encore? Joüissez du tems présent : votre » Dieu se met bien en peine des soins » que vous prenez : il est assez puissant » pour se rendre justice, sans que vous » vous mêliez de ses interêts. »

Cette réponse, à laquelle les Peres ne s'attendoient pas, les consterna : ils se prosternerent à terre, en versant un torrent de larmes. « C'est donc ainsi, » dirent-ils, que l'Empereur nous abandonne? C'est par nous que l'Empereur » commence à laisser opprimer des innocens? Rapportez-lui le triste état où » vous nous voyez, & n'oubliez pas de » lui dire qu'il est redevable de toute sa » grandeur au Dieu du Ciel & de la Terre, pour lequel nous combattons; & » que la moindre partie de sa reconnoissance, est d'employer son autorité à » empêcher qu'on ne l'outrage. »

Les Peres attendirent la derniere réréponse de l'Empereur, toûjours prosternez à l'une des portes du Palais. Sa Majesté leur fit dire par le même Officier, qu'Elle étoit touchée de leur affliction, qu'Elle blâmoit la conduite du Viceroy de *Tche kiang*, & qu'Elle vouloit mettre fin à sa persécution : mais qu'il n'y avoit que deux moyens d'y réüssir; l'un plus sûr & moins éclatant, qui étoit de lui donner des ordres secrets de réparer les maux qu'il avoit faits; l'autre moins facile, qui étoit de présenter une Requête, & d'obtenir des Tribunaux un Arrêt favorable aux Missionnaires : qu'ils prissent sur cela leur parti; & que le lendemain ils vinssent lui déclarer à quoi ils se déterminoient.

Les Missionnaires ne balancerent pas sur le parti qu'ils avoient à prendre : si nonobstant la faveur de l'Empereur, les Mandarins ne laissoient pas de s'opposer au progrés de la Religion, & de persécuter ceux qui l'embrassoient; que seroit-ce si l'on perdoit les bonnes graces du Prince, ou si l'on s'attiroit son indignation? Au lieu que la Loy Chrétienne étant approuvée par un Edit public elle seroit respectée des Idolâtres; les Grands ne craindroient plus d'être responsables aux Tribunaux pour l'avoir embrassée; les Ouvriers Evangeliques la précheroient sans contradiction; & rien ne pourroit désormais traverser son établissement.

Ils furent encore déterminez à ce parti, par les conjonctures favorables où ils se trouvoient. L'Empereur n'avoit point oublié les services importans, que lui avoit rendus le P. Verbiest; & il étoit infiniment content du zéle & de la dextérité, qu'avoit fait paroître le P. Gerbillon, en concluant la paix entre les Chinois & les Moscovites; & de la peine qu'il prenoit conjointement avec le P. Bouvet, pour lui enseigner la Géométrie & la Philosophie.

De plus, ils avoient dans le Prince *So san* un puissant protecteur & un ami fidéle; & plus que tout cela, leur confiance étoit en Dieu, qui tient entre ses mains le cœur des Rois, & dont ils imploroient l'assistance par de continuelles & de ferventes priéres.

Ils dresserent donc leur Requête, & la présenterent secrettement à l'Empereur, afin qu'il l'examinât, avant que de la lui offrir en public. Ils demandoient que la qualité de Chrétien ne fût pas un titre pour être inquietté & persécuté. Ils s'étendoient ensuite sur la vérité & la sainteté de la Loy Chrétienne, qui enseigne les maximes de la plus pure Morale, & la pratique des plus sublimes vertus; & ils concluoient, en disant qu'il n'étoit pas juste que, tandis que l'on toléroit un grand nombre de Sectes dans l'Empire, la seule Loy du vrai Dieu y fût proscrite & persécutée.

L'Empereur ne trouva pas que cette Requête fût propre à faire impression sur l'esprit des Chinois : il en dressa lui-même une autre en Langue Tartare, qu'il renvoya aux Peres, en leur permettant

d'y ajoûter, ou d'en retrancher ce qu'ils jugeroient à propos, & il ajoûta qu'elle fût présentée publiquement dans un jour d'Audience, par les Peres Pereyra & Thomas, qui, par la Charge qu'ils avoient au Tribunal des Mathématiques, étoient personnes publiques, & avoient le droit de présenter des Placets à Sa Majesté.

Ce fut le jour de la Purification de la très-sainte Vierge que ces deux Peres présenterent, avec les cérémonies ordinaires, la Requête que l'Empereur avoit composée lui-même. Ce Prince la reçut avec divers autres Mémoires, comme s'il n'en avoit point de connoissance; & il l'envoya à la Cour des Rits pour l'examiner, selon la coûtume, & lui en faire son rapport. Voici la Requête fidélement traduite de l'Original.

GRAND EMPEREUR,

» Nous exposons à VOTRE MAJESTÉ, » avec la soumission la plus parfaite, & » le plus profond respect, dont nous sommes capables, le commencement, la » fin, & les motifs de notre très-humble priere, dans l'espérance qu'Elle » voudra bien l'écoûter, avec cette prudence qui accompagne toutes ses actions, & cette bienveillance, dont Elle » a coûtume de nous honorer. »

» Le neuviéme mois de la Lune, le » Pere Intorcetta, sujet de VOTRE » MAJESTÉ, qui fait sa demeure dans » la Ville de *Hang tcheou*, nous avertit » que le Viceroy avoit donné ordre aux » Mandarins de sa Province de renverser » les Temples des Chrétiens, & de brû- » ler les Tables d'Imprimerie, sur lesquelles on a gravé tous les Livres de » notre Religion. De plus, il a déclaré » publiquement que notre doctrine est » fausse & dangereuse, & par conséquent » qu'elle ne doit point être tolérée dans » l'Empire. Il a ajoûté plusieurs choses, » qui nous sont très-désavantageuses. »

» A cette nouvelle, saisis de crainte, » & pénétrez d'une vive douleur, nous » avons cru être obligez de recourir à » VOTRE MAJESTÉ, comme au pere » commun des affligez, pour lui expli- » quer le pitoyable état où nous sommes » réduits; car sans sa protection, il nous » est impossible d'éviter les embûches de » nos ennemis, & de parer le coup fa- » tal dont ils nous menacent. »

» Ce qui nous console, quand nous » paroissons aux pieds de VOTRE MA- » JESTÉ, c'est de voir avec quelle sa- » gesse Elle donne le mouvement à tou- » tes les parties de son Empire, comme » si c'étoit un corps dont Elle fut l'ame; » & avec quel désintéressement Elle re- » gle les intérêts de chaque particulier, » sans faire acception de personne. De » sorte qu'Elle ne seroit pas en repos, si » Elle connoissoit un seul de ses sujets » opprimé par l'injustice, ou même pri- » vé du rang & de la récompense qu'il » mérite. »

» Vous surpassez les plus grands Rois » parmi vos prédécesseurs, qui ont de » leur tems permis dans la Chine les faus- » ses Religions. Car vous aimez unique- » ment la vérité, & vous n'approuvez pas » le mensonge. C'est pour cela qu'en vi- » sitant vos Provinces, vous avez don- » né mille marques de votre affection » Royale aux Missionnaires Européans, » qui se sont trouvez sur votre route; » comme si vous eussiez voulu par-là té- » moigner que vous estimiez leur Loi, » & que vous étiez bien-aise qu'ils s'éta- » blissent dans vos Etats. Ce que nous di- » sons ici est public, & généralement » connu de tout l'Empire.

» Lors donc que nous voyons le Vi- » ceroy de *Hang tcheou*, traitter la Reli- » gion Chrétienne de Religion fausse & » dangereuse; lorsque nous apprenons » qu'il fait tous ses efforts pour la détrui- » re; comment pouvons-nous renfermer » en nous-mêmes notre juste douleur, & » ne pas déclarer à VOTRE MAJESTÉ » ce que nous souffrons?

» Ce

» Ce n'est pas la premiere fois qu'on » nous a persecuté sans raison. Autrefois » le Pere Adam Schaal votre Sujet, com- » blé des faveurs extraordinaires de votre » prédécesseur, fit connoître à toute la » Cour, que les regles des Mouvemens » Celestes etablies par les anciens Astro- » nomes Chinois, étoient toutes fausses: » il en proposa d'autres, qui s'accor- » doient parfaitement avec les Astres: on » les appprouva, & on s'en servit avec » succès; de sorte que ce changement » remit l'ordre dans l'Empire. VOTRE » MAJESTÉ sçait ce qui se passa pour » lors à *Peking*: il nous est permis aussi » de nous en souvenir, puisque ce sont » autant de graces que nous y reçûmes. «

» Mais à l'occasion de ces erreurs abo- » lies, combien ce Pere ne souffrit-il » pas dans la suite par les calomnies de » ses ennemis? *Yang quang sien*, & ceux » de sa faction, l'accuserent faussement » de plusieurs crimes, sous prete[illegible] de » nouveauté, comme si la nouvelle As- » tronomie n'eût pas été d'accord avec le » Ciel. Il mourut sans pouvoir alors se jus- » tifier; mais VOTRE MAJESTÉ mit en sa » place le P. Verbiest, & le combla de » tant de faveurs, que la vie de ce Pere » a été trop courte, & ses paroles trop » foibles, pour marquer à tout le monde » la grandeur de sa reconnoissance.

» Il a néanmoins ressenti vivement » tous ces bienfaits; & c'est pour n'être » pas tout-à-fait ingrat, qu'il a employé » plus de vingt ans à composer en Lan- » gue Chinoise toutes sortes de Livres » pour l'utilité publique, sur l'Astro- » nomie, l'Arithmétique, la Musique, » la Philosophie, qui sont encore dans » le Palais, avec plusieurs autres, aus- » quels il n'a pas eu le tems de mettre la » derniere main.

» Mais, puisque VOTRE MAJESTÉ » est parfaitement instruite de toutes ces » particularitez, nous n'osons pas la fati- » guer davantage par un plus long dis- » cours. Nous la prions seulement de faire » refléxion, que tout cela ne suffit pas pour » nous attirer l'affection & la confiance » des Peuples. Si (comme on nous en » accuse,) la Loi que nous prêchons, » est fausse & dangereuse, comment jus- » tifier la conduite des Princes, qui nous » ont honorez de leur estime?

» Cependant, pour ne rien dire de ses » Prédécesseurs, VOTRE MAJESTÉ » Elle-même, a tellement compté sur » notre fidélité, qu'elle ordonna au Pere » Verbiest de fondre des Canons d'une » nouvelle espéce, pour mettre fin à une » dangereuse guerre. Elle fit traverser les » vastes Mers de l'Océan au P. Grimaldi, » pour aller en Moscovie avec les Lettres » & le Sceau du Supréme Tribunal de la » Milice. Elle a envoyé plusieurs fois pour » des affaires importantes, les PP. Pereira » & Gerbillon, à l'extrémité de la Tartarie. » Néanmoins VOTRE MAJESTÉ sçait » bien, que ceux qui se gouvernent par » les principes d'une fausse Religion, » n'ont pas accoûtumé de servir leur Prin- » ce avec fidélité: ils s'abandonnent pres- » que toujours à leurs propres passions, » & ne cherchent jamais que leur inté- » rêt particulier.

» Si donc nous remplissons exacte- » ment nos devoirs; si jusqu'ici nous » avons toujours cherché le bien public, » il est manifeste que ce zele vient d'un » cœur bien disposé, & plein d'une esti- » me, d'une veneration, & (si nous l'o- » sons dire) d'une singuliére affection » pour la Personne de VOTRE MAJESTÉ: » au contraire, si ce cœur cessoit de vous » être soûmis, il seroit dès-lors opposé à » la droite raison, au bon sens, & à tout » sentiment d'humanité.

» Cela supposé, nous vous prions trés- » humblement de considérer, qu'après » les fatigues d'un long voyage, nous » sommes enfin arrivez dans votre Em- » pire, non pas avec cet esprit d'am- » bition & de cupidité, qui y conduit » ordinairement les autres hommes; » mais avec un ardent desir de prêcher » à vos Peuples la seule véritable Reli- » gion.

« Et certes, quand nous entrâmes en [illegible] pour la premiere fois [illegible] reçut avec beaucoup de marques de distinction, ce que nous avons déja souvent dit, & que nous ne sçaurions répéter trop souvent. La dixiéme année de *Chun tchi* on nous donna la direction des Mathematiques. La quatorziéme année du même Regne, on nous permit de bâtir une Eglise à *Peking*, & l'Empereur même voulut bien nous accorder un lieu particulier pour notre sépulture.

» La vingt-septiéme année de votre glorieux Regne, VOTRE MAJESTE' honora la mémoire du P. Verbiest, non-seulement par des titres nouveaux, mais encore par le soin qu'Elle prit de lui faire rendre les derniers devoirs avec une pompe presque Royale. Peu de tems après Elle assigna un appartement, & des Maîtres aux nouveaux Missionnaires François, pour leur faciliter l'étude de la Langue Tartare. Enfin, Elle parut si contente de leur conduite, qu'elle fit insérer dans les Archives, les services qu'ils avoient rendus à l'Etat dans leurs voyages de Tartarie, & dans leur Négociation avec les Moscovites. Quel bonheur, & quelle gloire pour nous, d'être jugez capables de servir un si grand Prince !

» Puis donc que VOTRE MAJESTE', qui gouverne si sagement cette grande Monarchie, daigne nous employer avec tant de confiance, comment se peut-il trouver un seul Mandarin assez déraisonnable, pour refuser à l'un de nos Freres la permission de vivre en sa Province? En verité, on ne peut assez déplorer le sort de ce bon Vieillard, qui demande humblement dans un petit coin de la Terre, autant d'espace qu'il lui en faut, pour passer tranquillement le reste de ses jours, & qui ne peut l'obtenir.

» C'est pour cela, que nous tous, les très-humbles Sujets de VOTRE MAJESTE', qui sommes ici comme des [illegible] lins abandonnez, qui ne voulo[ns] nuire à personne, qui tâchons mêm[e] d'éviter les procès, les querelles, & l[es] moindres contestations; c'est pour ce[la] que nous vous supplions de prend[re] en main notre cause, avec ces sen[ti]mens d'équité, qui vous sont si ordinaires. Ayez quelque compassion pour des personnes qui n'ont commis aucun crime: & si VOTRE MAJESTE', après s'être informée de notre conduite, trouve en effet que nous soyons innocens, nous la prions de faire connoî[tre] à tout l'Empire, par un Edit publ[ic] le Jugement qu'elle aura porté de [nos] mœurs & de notre Doctrine.

» C'est pour obtenir cette grace, que nous prenons la liberté de lui présenter cette Requête. Cependant tous les Missionnaires ses Sujets, attendront avec crainte, & avec une parfaite soûmission, ce qu'Elle voudra bien en ordonner. L'an trentiéme du Regne de *Cang hi*, le seiziéme jour du douziéme mois de la Lune. »

Le Jugement que porta le Tribunal des Rits, après avoir déliberé sur la Requête, fut entierement contraire aux intentions de l'Empereur, & aux demandes des Missionnaires. Ce Tribunal arrêta qu'il falloit s'en tenir aux anciens Edits, en les rapportant tout au long avec ce qu'ils contenoient de plus odieux contre la Religion Chrétienne; qu'on pouvoit conserver l'Eglise de *Hang tcheou*, & défendre aux Mandarins de confondre cette Religion avec les Sectes séditieuses; mais qu'il ne falloit pas en permettre l'exercice dans l'Empire, ainsi qu'il avoit été tant de fois décidé.

L'Empereur peu satisfait de cet Arrêt, y fut presque aussi sensible que les Missionnaires: il le rejetta, & ordonna aux Mandarins de ce Tribunal d'examiner une seconde fois la Requête. C'étoit assez leur marquer son intention. Mais la réponse ne fut pas plus favorable; & ils n'eurent pas plus de complaisance dans le second rapport, que dans le premier.

On sera surpris de la résistance de ce Tribunal aux intentions de l'Empereur; sur-tout si l'on fait attention à la parfaite déférence qu'ont les Mandarins, non seulement pour ses ordres, mais encore pour ses moindres inclinations. L'aversion naturelle que les Chinois ont pour les Etrangers, pouvoit porter quelques-uns de ces Magistrats à se declarer si ouvertement contre la Loi Chrétienne. Leur fermeté pouvoit venir aussi d'un autre principe: lorsque l'Empereur interroge les Tribunaux, & que leur réponse est conforme aux Loix, ils sont exemts de tout reproche: au lieu que s'ils s'écartent de la Loi dans leurs déliberations, les Censeurs de l'Empire ont droit de les accuser, & l'Empereur ne manque guéres de les punir.

Quoiqu'il en soit, l'Empereur voyant qu'on ne pouvoit rien obtenir par la voie des Tribunaux, & qu'ils s'obstinoient à ne pas vouloir approuver la Religion Chrétienne; pour ne pas révolter les esprits, il résolut, quoiqu'avec peine, de signer l'Arrêt. Il envoya en même tems le même Officier de sa Chambre nommé *Tchao*, pour consoler les Peres, & leur offrit de députer quelqu'un d'eux dans les Provinces avec les plus grandes marques d'honneur, afin de faire connoître à tous ses peuples, l'estime qu'il faisoit de leur mérite, & l'approbation qu'il donnoit à leur Loi.

L'Officier trouva les Peres atterez par la vive douleur qui les avoit saisis, & qui ne pouvoit être soulagée ni par des paroles, ni par des caresses. « Nous sommes, lui dirent-ils d'une voix entre-» coupée de gemissemens & de sanglots, » nous sommes comme des gens qui ont » continuellement devant les yeux les » corps morts de leurs Peres & de leurs » Meres (c'est dans le stile Chinois l'ex-» pression la plus touchante.) Nous au-» rions cent fois mieux aimé recevoir la » Sentence de notre mort, qu'un Edit » de cette nature. Croit-il, ce grand Prin-» ce, qui nous a honorez jusqu'ici de son » affection, que nous puissions survivre » à la perte du Christianisme. Vous le » sçavez, Seigneur; nous ne demandons » ni ses richesses ni ses honneurs: c'est » l'unique interêt de notre sainte Loi, » qui nous a fait venir de si loin, & au » travers de tant de périls, pour l'annon-» cer à ses peuples. Nous consacrons nos » soins, nos travaux & nos veilles au dé-» sir de lui plaire; nous lui sacrifions mê-» me notre santé & notre vie; & cette » Loi, qui nous est plus chere que la vie, » il la condamne, il signe l'Arrêt hon-» teux qui la proscrit. »

L'Officier rapporta à l'Empereur la consternation & l'accablement de tristesse, où il avoit trouvé les Peres; & il en fit une peinture si vive, que ce bon Prince en fut sensiblement touché. Il envoya chercher le Prince *So san*, pour conferer avec lui, sur les moyens qu'on pourroit prendre pour adoucir leur douleur.

Ce Prince qui aimoit tendrement le Pere Gerbillon, remit devant les yeux de l'Empereur le dévouement des Peres pour sa Personne, les services signalez qu'ils avoient rendus à l'Etat durant les guerres, & récemment dans le Traité de *Nipchou*; leur application à perfectionner les Sciences, & à regler le Calendrier. Enfin, ce sont des gens, ajoûta-t'il, qui comptent pour rien leur vie, quand il s'agit de vous plaire. Si leur Loi étoit dangereuse, je n'aurois garde de parler en leur faveur: mais vous sçavez comme moi, que la Doctrine qu'ils enseignent, est excellente, & très-utile au Gouvernement de vos peuples.

Quel remede, répondit l'Empereur? C'est une affaire concluë: mon inclination me portoit à les favoriser; mais les Tribunaux s'y opposent. N'êtes-vous pas le Maître, répliqua le Prince *So san*? Et ne pouvez-vous pas user de votre autorité, sur-tout quand il s'agit de rendre justice à des gens d'un mérite si connu? J'irai moi-même au Tribunal, si V. M. me le permet; & je ne désepere pas de rendre ces Mandarins plus traitables.

L'Empe[redacted] tions si pre[redacted]ux Colao ou Minist[redacted] aux Mandarins Tar[redacted] paroles suivantes.

» La trente-uniéme année du Regne » de *Cang hi*, le second jour du deuxiéme » mois de la Lune, *Yi sang o* Ministre » d'Etat, vous déclare les volontez de » l'Empereur en ces termes.

« Les Européans qui sont à ma Cour, » président depuis long-tems aux Mathé- » matiques. Durant les guerres civiles, ils » m'ont rendu un service très-important » par le moyen du Canon qu'ils ont fait » fondre : leur prudence & leur adresse » singuliere, jointes à un zéle & à un tra- » vail extraordinaire, m'obligent encore » à les considerer. Outre cela leur Loi » n'est point séditieuse, & il nous semble » bon de la permettre, afin que ceux qui » voudront l'embrasser, puissent libre- » ment entrer dans les Eglises, & faire » une profession publique du culte qu'on » y rend au Souverain Seigneur du Ciel. » Nous voulons donc que tous les Edits, » qui jusqu'ici ont été portez contre » cette Loi, de l'avis & du conseil de nos » Tribunaux, soient à présent déchirez » & brûlez. Vous, Ministres d'Etat, & » vous, Mandarins Tartares du Souve- » rain Tribunal des Rits, assemblez-vous, » examinez cette affaire, & me donnez » au plûtôt votre avis. »

Le Prince *So san* ne manqua pas de se trouver à l'Assemblée que tinrent tous les Mandarins du *Lipou*; & quoiqu'il ne fût pas Chrétien, un Missionnaire n'auroit pas pû défendre avec plus de zele & d'éloquence les intérêts de la Religion. Il entra dans le détail de tous les services que ces PP. rendoient à l'Etat; qu'ils n'y étoient portez par aucune vûë d'intérêt; qu'ils ne demandent ni charges ni honneurs; qu'ils ont une Loi qui leur tient lieu de tout; que c'est le seul bien qu'ils possedent, & dont ils cherchent à faire part aux peuples; que pour toute récompense de leurs travaux, & de leur zele pour le bonheur [redacted]pire, ils ne souhaittent autre cho-[redacted] la liberté de prêcher une L[redacted] qui n'enseigne que la vérité & les m[redacted] mes de la plus pure vertu ; qu'on [redacted] trouble point les *Lamas* de Tartarie [redacted] les Bonzes de la Chine ; qu'on tol[redacted] qu'on dissimule, qu'on approuve même en quelque sorte des Sectes ou inutiles ou dangereuses; tandis qu'on se fait un mérite de proscrire une Doctrine, qui conseille toutes les vertus, & qui condamne tous les vices; qu'il seroit à souhaitter que tout l'Empire embrassât une Religion, qui a en horreur la calomnie, le parjure, & le mensonge; qui défend de tuer, de tromper, de prendre le bien du prochain, de faire la moindre injustice; qui ordonne aux enfans de respecter leurs parens ; aux sujets d'être fideles à leur Prince, aux Domestiques d'obéir à leurs Maîtres ; qui n'inspire que la simplicité, la candeur, la droiture, l'obéissance, la modestie, & la tempérance.

Comme il vit que les esprits commençoient à s'ébranler, il parcourut les dix Commandemens de la Religion, & les expliqua d'une maniere si vive & si touchante, que tous les Membres de l'Assemblée ne purent s'empêcher d'avoüer, qu'il n'y avoit aucun danger de suivre cette Loi dans l'Empire. Les esprits étant revenus de leurs préventions, on vint aux suffrages, & il fut conclu de donner un Arrêt favorable aux Chrétiens. Il fut dressé en forme de Requête, afin de le présenter à l'Empereur, & d'en obtenir la confirmation. Il étoit conçû en ces termes.

« *Coupatai*, Sujet de VOTRE MAJESTÉ, Président du Suprême Tribunal des Rits, & Ch[redacted]urs autres Ordres, lui présent[redacted]-humble Requête, avec to[redacted]mission » & le respect que lui[redacted]Assesseurs » doivent avoir pour t[redacted]Commandemens; sur-tout qu[redacted]ous fait » l'honneur de nous d[redacted]nos avis » sur les affaires importantes de l'Etat.

» Nous avons sérieusement examiné ce

» ce qui regarde les Européans, lesquels » attirez de l'extrémité du monde par la re- » nommée de votre singuliere prudence, » & par vos autres grandes qualitez, ont » passé cette vaste étenduë de Mers, qui » nous sépare de l'Europe. Depuis qu'ils » vivent parmi nous, ils méritent notre » amour & notre reconnoissance, par » les signalez services qu'ils nous ont ren- » dus dans les guerres civiles & étrange- » res; par leur application continuelle à » composer des Livres utiles & curieux; » par leur droiture & leur sincére affec- » tion pour le bien public.

» Outre cela ces Européans sont fort » tranquilles, ils n'excitent point de trou- » bles dans nos Provinces; ils ne font » mal à personne, ils ne commettent » aucune mauvaise action. De plus, leur » Doctrine n'a rien de commun avec les » fausses & dangereuses Sectes de l'Em- » pire; de sorte que leurs maximes ne » portent point les esprits à la sédition.

» Puis donc que nous n'empêchons » ni les Lamas de Tartarie, ni les Bonzes » de la Chine, d'avoir des Temples, & » d'y offrir de l'encens à leurs Pagodes; » beaucoup moins pouvons-nous défen- » dre aux Européans, qui ne font, ni » n'enseignent rien contre les bonnes » Loix, d'avoir aussi leurs Eglises parti- » culieres, & d'y prêcher publiquement » leur Religion. Certainement ces deux » choses seroient tout-à-fait contraires » l'une à l'autre, & nous paroîtrions ma- » nifestement nous contredire nous-mê- » mes.

» Nous jugeons donc que les Tem- » ples dédiez au Seigneur du Ciel, » en quelque endroit qu'ils se trouvent, » doivent être conservez, & qu'on peut » permettre à tous ceux qui voudront » l'honorer, d'entrer dans les Temples, » de lui offrir de l'encens, & de lui ren- » dre le culte pratiqué jusqu'ici par les » Chrétiens, selon leur ancienne coûtu- » me. Ainsi que nul n'y puisse doréna- » vant former aucune opposition.

» Cependant nous attendrons là des- » sus les ordres de VOTRE MAJESTÉ; » afin que nous les puissions communi- » quer aux Gouverneurs, & aux Vicerois » tant de *Peking*, que des autres Villes » des Provinces. Fait l'an trente-unième » du Régne de *Cang hi*, le troisiéme jour » du second mois de la Lune. Signé, le » Président du Souverain Tribunal des » Rits avec ses Assesseurs. Et plus bas, les » quatre Ministres d'Etat, nommez Co- » lao, avec leurs Officiers Généraux, & » autres Mandarins du premier Ordre. »

L'Empereur ne put contenir sa joye en recevant cet Arrêt; il le confirma sur l'heure le vingt-deuxiéme de Mars de l'année *1692*. & peu-après il le fit pu- blier dans tout l'Empire. Le Souverain Tribunal des Rits l'adressa ensuite aux principaux Officiers des Provinces; & voici en quels termes il s'exprimoit.

» Vous donc, Vicerois des Provin- » ces, recevez avec un très-profond res- » pect cet Edit Impérial; & dès qu'il se- » ra entre vos mains, lisez-le attentive- » ment; estimez-le, & ne manquez pas » de l'exécuter ponctuellement, selon » l'exemple que Nous vous en avons » donné. De plus faites-en faire des co- » pies, pour le répandre dans tous les » lieux de votre Gouvernement, & nous » donnez avis de ce que vous aurez fait » en ce point. »

Un Edit si honorable à la Religion, la tira de l'esclavage où elle gémissoit de- puis plus d'un siécle, & la fit triompher dans tous les lieux, où elle avoit été tant de fois persécutée. Les Missionnaires, après avoir remercié Dieu, qu'ils regar- doient comme l'Auteur de cet Ouvrage, se transporterent au Palais, & y témoi- gnerent leur reconnoissance, avec ces transports naturels de joye, qui expri- ment beaucoup mieux que les paroles, les vrais sentimens du cœur.

Lorsqu'on annonça à l'Empereur, qu'ils étoient venus pour avoir l'honneur de le remercier. « Ils ont grande raison, » répondit-il; mais avertissez-les d'écrire » à leurs Freres qui sont dans les Provin-

» ces, de ne point tr[redacted] » cette grace, & de s'en servir avec tant » de prudence & de sagesse, que je ne re- » çoive point de plaintes de la part des » Mandarins. »

Cet avis de l'Empereur fait connoître, que ce n'a pas été sans se faire violence, qu'il a approuvé la Religion Chrétienne; & qu'en cela il a sacrifié ses vûës politiques à l'affection qu'il portoit aux Missionnaires: car il avoit intérêt de ménager les Chinois; & il devoit craindre que cette démarche ne leur déplût beaucoup. Mais Dieu, qui tourne le cœur des Rois comme il lui plaît, l'a fait sans doute passer par-dessus toutes les considérations d'intérêt & de politique, pour l'accomplissement de ses desseins éternels.

Cette liberté accordée à la Religion Chrétienne dans un si vaste Empire, où de tout tems les Etrangers ont eu tant de peine à pénétrer, causa une grande joye dans tout le Monde Chrétien. Une infinité d'excellens Sujets se présenterent pour aller au secours du petit nombre d'Ouvriers, qui, pour parler le langage de l'Ecriture, gémissoient sous le poids du jour & de la chaleur, & étoient bien éloignez de pouvoir suffire au travail immense, qu'offroit un champ si spacieux.

Dans deux voyages que le P. Bouvet & le P. de Fontaney firent en différens tems en France, ils retournerent chacun à la Chine, avec un grand nombre de Jésuites d'un mérite & d'une vertu distinguées, qui depuis ce tems-là, y ont établi & cultivé avec un travail infatigable des Chrétientez très-nombreuses.

Le feu Roi Louis XIV. plus zélé qu'aucun Prince pour la Foi, non content d'en maintenir la pureté dans ses Etats, songea à l'étendre dans les climats les plus reculez; & dans cette vûë il assigna sur son Trésor neuf mille deux cens livres de pension annuelle, pour entretenir vingt Missionnaires Jésuites à la Chine & aux Indes.

Louis XV. qui a succédé au Trône & aux vertus de son auguste Bisayeul, qu'il [redacted]posé pour modele dès le commencement de son Regne, a imité le zele de ce grand Prince pour l'établissement de la Foi, & a continué les mêmes libéralitez aux Ministres de l'Evangile, qui la prêchent dans ces contrées Infidelles.

On goûtoit déja la douce espérance de voir bien-tôt tomber l'Idolâtrie, qu'on attaquoit de toutes parts; & l'on avoit lieu de croire que si la Chine se déclaroit une fois en faveur du Christianisme, son exemple entraîneroit toutes les Nations voisines, qui briseroient comme elle leurs Idoles, & recevroient sans peine le joug de la Foi.

L'Empereur de son côté se livrant au goût naturel qu'il avoit pour les Sciences, reprenoit ses premieres études; & les Peres, qui ne sçavoient comment témoigner leur reconnoissance à un Prince, qui venoit de se déclarer si ouvertement le protecteur du Christianisme, redoublerent leur zéle & leur assiduité. Il se présenta une occasion de donner de nouvelles marques de leur attachement pour sa personne, & elle fut suivie d'une nouvelle faveur du Prince.

L'Empereur fut attaqué d'une fiévre maligne: le P. Gerbillon & le P. Pereira, qui passoient les nuits au Palais par son ordre, lui donnerent de ces pâtes médicinales que Loüis XIV. faisoit distribuer aux pauvres dans toute l'étenduë de son Royaume. Une demie prise de ces pâtes le délivra de la fiévre, & il fut dans une santé parfaite: mais quelques jours après, faute de s'être assujetti à certain régime, il eut quelques accès de fiévre tierce, qui donnerent de l'inquiétude. On fit publier dans *Peking*, que si quelqu'un sçavoit un remede [redacted]ievre tierce, il eût à en faire [redacted]lamment; & que ceux qui en [redacted]aquez, se rendissent au Palais [redacted] être guéris.

Quatre des plus grands Seigneurs de la Cour, dont étoit le Prince *So san*, devoient recevoir les remedes, & assis-

ter aux épreuves qu'on en feroit. Il s'en fit de toutes les sortes, & un Bonze se distingua : il fit tirer d'un puits un sceau d'eau fraîche, il en remplit une tasse : il la présenta d'abord au Soleil, en élevant ses mains & ses yeux au Ciel ; puis se tournant vers les quatre Parties du Monde, il fit cent postures, qui sembloient avoir quelque chose de mystérieux. Après avoir achevé ses cérémonies, il fit avaler cette eau à un Fébricitant, qui attendoit à genoux sa guérison. Ce prétendu remede n'ayant eu nul effet, on regarda le Bonze comme un imposteur.

Les Missionnaires apporterent une livre de Quinquina, qui étoit jusqu'alors inconnu à la Chine : on en fit l'expérience sur trois malades : on le donna à l'un après son accès ; à l'autre le jour de l'accès ; & au troisiéme, le jour qu'il avoit du repos. Dieu bénit le remede ; & ces trois malades, qu'on gardoit à vûë dans le Palais, furent gueris dès cette premiere prise.

On en donna aussi-tôt avis à l'Empereur : comme il avoit passé la nuit dans de grandes agitations, il se détermina à le prendre. La fiévre fut arrêtée, & sa santé parfaitement rétablie. Ce fut une grande joye au Palais & dans la Capitale, & l'on accabla les Missionnaires de félicitations.

L'Empereur dit publiquement, que le P. Gerbillon & le P. Bouvet lui avoient sauvé la vie, & qu'il vouloit récompenser leur zele. Il se fit apporter le plan de toutes les Maisons qui lui appartenoient dans le *Hoang tching*, c'est-à-dire, dans la premiere enceinte du Palais : il choisit la plus grande & la plus commode, qui appartenoit autrefois au Gouverneur du Prince héritier, dont les biens avoient été confisquez pour un crime digne de mort : & il en fit présent aux deux Peres.

Comme elle n'étoit pas propre à leurs usages, le Tribunal des Edifices eut ordre d'y faire les réparations nécessaires : quatre Architectes y furent employez, & deux Mandarins présiderent à l'ouvrage. Peu après ayant sçû que les Missionnaires n'avoient point de Maisons sans Eglises, il accorda la moitié d'un grand terrain vuide, qui joignoit leur Maison ; faisant marquer en termes exprès dans son Ordre, qui fut inserée dans les Registres du Palais, qu'il donnoit cet emplacement pour bâtir une Eglise magnifique à l'honneur du Souverain Seigneur du Ciel.

Non content d'avoir donné ce terrain, il fit distribuer cinquante taëls à chacun des Missionnaires, afin qu'ils pussent contribuer à la construction de cet Edifice : il fournit une partie des materiaux, & nomma des Mandarins pour présider à l'ouvrage.

Quatre années furent employées à bâtir & à orner cette Eglise, une des plus belles & des plus régulieres qui soit dans tout l'Orient. Comme elle fait triompher la Religion jusques dans le Palais de l'Empereur, il n'est pas hors de propos d'en donner une légere idée.

On entre d'abord dans une avant-Cour large de quarante pieds sur cinquante de long : elle est entre deux corps de logis bien proportionnez ; ce sont deux grandes Salles à la Chinoise. L'une sert aux Congrégations & aux Instructions des Catéchumenes : l'autre sert à recevoir les visites. On a exposé dans celle-ci les portraits du Roy & des Princes de France, du Roy d'Espagne, &c. & on y trouve ces belles gravûres recüeillies dans de grands Livres, qui font connoître la magnificence de la Cour de France, & que les Chinois considerent avec une extrême curiosité.

Après cette avant-Cour vient un grand & large escalier, par lequel on monte dans une grande Cour, qui est longue & large de plus de cent pieds, & on y entre par un beau Portail. Une grande Gallerie découverte de dix pieds de large regne tout au tour.

C'est au bout de cette Cour qu'est

bâtie l'Eglise : elle a [illegible] pieds de longueur, tre[illegible]geur, & trente de hauteur. L'intérieur de l'Eglise est composé de deux Ordres d'Architecture : chaque Ordre a seize demi-colomnes couvertes d'un vernis verd : les piédestaux de l'Ordre inférieur sont de marbre : ceux de l'ordre supérieur sont dorez, aussi-bien que les chapitaux, les filets de la corniche, ceux de la frise & de l'architrave. La frise paroît chargée d'ornemens, qui ne sont que peints : les autres membres de tout le Couronnement sont vernissez avec des teintes en dégradation selon leurs différentes saillies. L'Ordre supérieur est percé de douze grandes fenêtres en forme d'arc, six de chaque côté, qui éclairent parfaitement l'Eglise.

Le platfond est tout-à-fait peint : il est divisé en trois parties : le milieu représente un dôme tout ouvert d'une riche architecture : ce sont des colomnes de marbre, qui portent un rang d'arcades surmonté d'une belle balustrade. Les colomnes sont elles-mêmes enchassées dans une autre balustrade d'un beau dessein, avec des vases de fleurs fort bien placez. On voit au-dessus le Pere Eternel dans les nuës sur un groupe d'Anges, & tenant le Globe du Monde en sa main.

On a beau dire aux Chinois que tout cela est peint sur un plan uni ; ils ne peuvent se persuader que ces colomnes ne soient droites, comme elles le paroissent. Les jours sont si bien ménagez à travers les arcades & les balustrades, qu'il est aisé de s'y tromper. Cette piéce est de M. Gherardini Peintre Italien, que le P. Bouvet amena avec lui à la Chine.

Aux deux côtez du Dôme sont deux ovales, dont les peintures sont très-riantes. Le retable est peint de même que le platfond : les côtez du retable sont une continuation de l'architecture de l'Eglise en perspective.

C'étoit un plaisir de voir les Chinois s'avancer, pour visiter cette partie de l'Eglise, qu'ils disoient être derri[illegible]tel : quand ils y étoient arrivez, [illegible]rêtoient, ils reculoient un peu, [illegible] venoient sur leurs pas, ils y applic[illegible] les mains, pour découvrir si vé[illegible]ment il n'y avoit ni élévations, ni enfoncemens.

L'Autel a une juste proportion, & [illegible] magnifique, quand il est paré de cet[illegible] belle argenterie, & de ces somptueux ornemens, dont la libéralité de Loüis XIV. a bien voulu l'enrichir.

A peine cette Eglise fut-elle achevée, que les Censeurs de l'Empire, dont les fonctions sont à peu près semblables à celles des Censeurs de l'ancienne Rome, représenterent que l'édifice étoit trop exhaussé, & que c'étoit une infraction manifeste des Loix. *C'est moi qui ai tort*, répondit l'Empereur ; *c'est par mon Ordre que les Peres l'ont élevé de la sorte.*

Comme les Censeurs insistoient, & disoient qu'il falloit envoyer un nouvel ordre de l'abaisser : *Que voulez-vous que je fasse*, repartit le Prince : *ces Etrangers me rendent tous les jours de très-grands services ; je ne sçai comment les récompenser ; ils refusent les Emplois & les Dignitez ; ils ne veulent point d'argent ; il n'y a que leur Religion qui les intéresse ; & c'est par ce seul endroit, que je puis leur faire plaisir : qu'on ne m'en parle plus.*

Ce fut le neuviéme de Décembre 1702 qu'on fit l'ouverture de la nouvelle Eglise, & que le P. Grimaldi vint la bénir solemnellement. Il étoit accompagné de plusieurs Missionnaires de différentes Nations. Douze Catéchistes en surplis portoient la Croix, les Chandeliers, l'Encensoir, &c. Deux Prêtres avec l'Etole & le Surplis marchoient à côté de l'Officiant : les autres Missionnaires suivoient deux à deux : & [illegible] venoient en foule les Fideles, [illegible] dévotion avoit attirez de toutes [illegible]

Après la bénédiction [illegible]lise, tout le monde se prosterna devant l'Autel ; les Peres rangez dans le Sanctuaire, & tous les Chrétiens dans la Nef, frapperent

plusieurs fois la terre du front. La Messe fut ensuite célébrée avec Diacre & Sous-Diacre par le P. Gerbillon : un grand nombre de Fidéles y communierent : le P. Grimaldi fit à la fin de la Messe un discours très-touchant ; & la fête se termina par le baptême d'une multitude de Catechumenes. Une quantité incroyable de personnes vinrent voir cet Edifice : tous se prosternoient à plusieurs reprises devant l'Autel ; & un grand nombre se firent instruire de la Loy Chrêtienne, pour se mettre en état de l'embrasser.

Il ne pouvoit y avoir de disposition plus avantageuse à la prédication de l'Evangile ; l'Edit favorable qu'on venoit d'obtenir, & qui donnoit toute liberté aux Peuples de s'y soumettre ; un grand nombre d'Ouvriers Evangéliques pleins de vertu & de zéle, qui étoient entrez dans l'Empire ; la protection ouverte, dont l'Empereur honoroit constamment les Missionnaires ; le Temple du vrai Dieu élevé jusques dans l'enceinte même de son Palais ; tout cela donnoit lieu d'espérer que la semence Evangélique, jettée dans un champ si fertile, alloit fructifier au centuple.

Mais les contestations qui s'éleverent entre les Missionnaires, nuisirent peut-être plus à la propagation de la Foy, que les persécutions précédentes : une bonne partie d'un tems si précieux, qui devoit être consacré à la conversion des Infidéles, fut employé par les uns, à attaquer, & par les autres, à se défendre. Je ne toucherai cet article que legerement, & autant qu'il convient à mon sujet ; parce que le détail de tout ce qui se passa pendant vingt ans que durerent ces disputes, demande à être traitté dans une histoire complette de l'Eglise de la Chine.

Ces contestations rouloient sur la signification de quelques mots Chinois, & sur l'esprit dans lequel se faisoient certaines cérémonies ; les uns disant qu'elles étoient d'institution purement civile, & les autres pretendant qu'elles étoient superstitieuses. Il s'agissoit de sçavoir 1°. Si par les mots *Tien* & *Chang ti*, les Chinois n'entendent que le Ciel materiel, ou s'ils entendent le Seigneur du Ciel. 2°. Si dans ces usages & dans ces cérémonies, dont les Chinois sont fort entêtez, & qu'ils regardent comme la base de leur gouvernement politique, celles qu'ils observent à l'égard des défunts, ou à l'égard du Philosophe Confucius, que les Lettrez regardent comme leur Maître, sont des Observances religieuses, ou civiles ; des sacrifices, ou des usages politiques.

Il y avoit quelques-unes de ces cérémonies, qui ne paroissoient pas exemptes de superstition, dont il étoit plus aisé de se dispenser, & qui de tout tems avoient été interdites aux Néophytes. Mais il y en avoit d'autres qui ne paroissoient que comme une marque extérieure de respect, par laquelle on rendoit aux parens après leur mort, les mêmes honneurs qu'on leur avoit rendus pendant leur vie. C'est ce que pensoit le P. Ricci, qui est regardé comme l'Apôtre de la Chine.

Ce Pere, qui avoit acquis une parfaite connoissance de la doctrine Chinoise, par la longue étude qu'il avoit faite de leurs Livres, & par le commerce qu'il avoit eu avec les plus habiles Lettrez, jugea que la pratique de certaines cérémonies pouvoit être tolérée ; parce que dans leur premiére institution, & dans l'intention des Chinois éclairez, desquelles il instruisoit soigneusement les Néophytes, elles étoient purement civiles. La plûpart des Jésuites & des autres Missionnaires, furent de son sentiment, & s'y conformerent dans la pratique.

Quelques Peres Dominicains furent d'un sentiment contraire à celui des Jésuites, des autres Missionnaires, & même de leurs Confreres. Le P. Moralez, de leur part ; & ensuite de l'autre part le P. Martini Jésuite, se transporterent à Rome, pour avoir sur cela un régle-

ment, qui rendît la conduite des Missionnaires uniforme.

Le premier représenta ces cérémonies comme de vrais sacrifices ; & les lieux où on les pratiquoit, comme de véritables Temples. La réponse de la Congrégation fut conforme à l'exposé de ce Dominicain. Il ne faut qu'être instruit des premiers élémens de la Foy, pour connoître qu'il n'est pas permis d'ériger des Temples, ni d'offrir des sacrifices à un Philosophe, ou aux ancêtres. Ce doute du P. Moralez ne demandoit pas qu'il fit un si long voyage pour en être éclairci.

Le second exposa, que dans ces cérémonies rien n'appartenoit à la Religion, ni par rapport à leur institution, ni par rapport à l'intention des nouveaux Chrétiens qui les pratiquoient ; qu'il n'y avoit ni Sacrificateur, ni Ministre de Secte idolâtre ; qu'on n'y voyoit que des Philosophes & des Etudians, qui venoient reconnoître le Docteur de la Nation pour leur Maître ; que l'endroit où l'on honore les défunts, est une Salle, & non pas un Temple ; que les Chinois n'attribuent aucune Divinité, ni à Confucius, ni aux ames des morts ; qu'ils ne leur demandent rien, & qu'ils n'espérent rien d'eux ; & que par conséquent ce n'étoit pas un culte religieux, mais un culte civil qu'ils rendoient.

Sur cet exposé, la Congrégation donna un Decret, qui fut approuvé par Aléxandre VII. & qui portoit que le retranchement de ces cérémonies politiques pouvant être un obstacle invincible à la conversion d'un grand Empire infiniment jaloux de ses usages, il étoit de la prudence & de la charité de les tolérer.

Ce Décret porté à la Chine, y rétablit la tranquillité : elle fut affermie par les conférences que les Missionnaires eurent à *Canton*, où ils se trouverent presque tous réünis dans le tems de la persécution générale, qu'on les exila dans cette Ville. Ils s'assemblerent souvent : & après avoir bien délibéré [illegible] articles contestez, & approfondi[illegible] sons de part & d'autre ; ils co[illegible] tous, qu'il étoit nécessaire de p[illegible] ces cérémonies.

Il n'y eut pas jusqu'au P. Navarrete Dominicain qui se rangea à l'avis commun, & qui en passa sa déclaration. Après quoi les Provinciaux de l'Ordre de saint Dominique, défendirent à leurs inférieurs, de rien insérer sur ce sujet dans leurs Livres, qui fut contraire au sentiment des Jésuites. Il est vrai que ce Pere changea d'avis, quand il fut retourné en Europe, où il acquit apparemment de nouvelles connoissances qu'il n'avoit pas euës à la Chine.

Tout devint tranquille ; & les Missionnaires n'ayant plus qu'un même langage, travaillerent de concert à établir la Foy : mais ce calme ne dura que jusques vers la fin de l'année 1684. que Messieurs du Séminaire des Missions Etrangeres établis à *Paris*, parurent à la Chine, où, dès leur arrivée ils eurent fort à se loüer des Jésuites, qui employerent plus d'une fois en leur faveur, le crédit qu'ils avoient à la Cour.

Dès qu'ils commencerent à bégayer la Langue Chinoise, qui est, comme l'on sçait, de toutes les Langues la plus difficile, & la plus étenduë, ils jugerent que le P. Ricci, & les autres Missionnaires Jésuites, n'avoient pas bien pris le sens des Livres Classiques ; quoiqu'ils vissent que leurs Ouvrages étoient applaudis des plus sçavans Lettrez de la Chine, & qu'ils fussent forcez d'avoüer eux-mêmes, qu'une si grande habileté dans la Langue Chin[illegible]le fruit d'une étude très-longu[illegible]ineuse, & d'un commerce ass[illegible]s Lettrez : c'est le témoign[illegible] ne purent s'empêcher de re[illegible]ssi-bien que le Pere Navarrete[illegible]ai déja parlé.

« Les Livres composez en Chinois par » les Peres de la Compagnie, » disoit ce Pere dans l'Ouvrage même où il se dé-

chaîne le plus contre les Jésuites, « me » paroissent non seulement bien, mais » très-bien faits : j'en loue le travail ; j'en » admire l'érudition, & j'ai pour eux une » reconnoissance très-sincere, de ce que, » sans aucune peine de notre part, nous » autres Franciscains & Dominicains, » nous y trouvons de quoi profiter, dans » les occasions où nous en avons be- » soin. »

Il y a apparence que ces Messieurs nouvellement venus à la Chine, en profiterent autant que ces Religieux, beaucoup plus anciens qu'eux dans l'Empire : aussi n'éclaterent-ils qu'en l'année 1693. Ce fut en ce tems-là, que M. Maigrot, simple Vicaire Apostolique dans la Province de *Fo kien*, fit un Mandement, dans lequel il décida que ces mots *Tien*, & *Chang ti* ne signifient que le Ciel materiel ; & condamnoit les Cérémonies & les Usages, que le Siege Apostolique avoit permis & autorisez.

Mais comme M. Maigrot vit bien que son Ordonnance souffriroit de la contradiction de la part de presque tous les Missionnaires ; & que d'ailleurs il l'avoit publiée dans un tems où sa Jurisdiction étoit fort douteuse, le Pape ayant créé deux nouveaux Evêques Titulaires de la Chine, nommez par le Roi de Portugal, & les Bulles d'Erection y ayant été publiées, il députa M. Charmot à Rome, qui présenta dès l'année 1696. au Pape ; & ensuite au mois de Mars de l'année 1697. à la Congregation du S. Office, un Memoire pour la défense du Mandement, auquel il joignit une Requête ; pour demander un nouveau Reglement sur les Cérémonies. Néanmoins il n'y eut de Congrégation établie pour l'examen de cette affaire, qu'en l'année 1699.

Comme on avoit eu soin de cacher aux Jésuites ce qui se tramoit contre eux, ils n'en furent informez que vers la mi-Octobre de cette même année, qu'on leur communiqua l'Ecrit de M. Charmot. Ils témoignerent par un Mémorial, l'horreur qu'ils avoient de ce qui étoit énoncé dans l'Exposé : & ils ajoûterent qu'il n'y avoit point à balancer sur la condamnation des Cérémonies, si l'Exposé étoit véritable ; mais c'étoit l'état de la Question. M. Charmot avoit eu le tems de s'unir à tous les ennemis déclarez ou secrets des Jésuites, pour attaquer plus vivement ces Peres, & leur porter de plus rudes coups.

Ce fut alors comme une ligue générale d'un Parti puissant & animé, qui mit tout en œuvre, pour jetter leur Compagnie dans un décri universel. On sçait l'orage qui s'éleva contr'elle en France en l'année mil sept cens, tandis qu'on agissoit fortement à Rome. On a sçû par les Lettres des Chefs de ce Parti, que leurs conseils regloient la conduite de M. Charmot ; qu'ils l'aidoient à dresser les écrits, soit Italiens ou Latins, qu'il présentoit au Saint Office ; qu'ils prirent même l'allarme, sur ce que les Supérieurs du Seminaire de Paris ne le soutenoient pas, & songeoient à le rappeller ; qu'ils employerent leur crédit, & celui de leurs amis, auprès de Madame la Marquise de *** & de trois autres personnes de confiance & d'autorité, bien capables de *mettre le cœur au ventre* de ses Supérieurs, car c'est ainsi qu'ils s'exprimoient, & de les porter à intervenir dans cette cause.

En effet en la même année 1700. parut la Lettre écrite au Pape, au nom du Supérieur & Directeur du Seminaire des Missions Etrangeres de Paris, qui contenoit comme le précis de ce qu'un Ministre Protestant, & l'Auteur du sixiéme Tome de la Morale-Pratique, ont dit de plus injurieux contre cette Compagnie. Ce fut-là comme le signal de la guerre, qui lui fut déclarée. Toute l'Europe fut bien-tôt inondée d'un déluge d'écrits, qui faisoient voir qu'on en vouloit bien moins aux Cérémonies de la Chine, qu'à la personne de ces Peres : on les y traittoit ouvertement de Fauteurs de superstitions & d'Idolâtrie, comme s'il eût été manifeste que ces Céré-

monies étoient mauvaises, ou qu'ils eussent été les seuls à croire qu'elles pouvoient être tolerées.

Il n'y eut pas jusqu'aux Livres Divins, qu'on employa à déchirer leur réputation; & l'on vit un Pseaume paraphrasé en stile dévot, où l'on mêloit pieusement aux saintes paroles du Roi Prophete, la Satyre la plus mordante, & les plus sanglantes invectives.

Ces Peres ne s'oublierent point en cette occasion: ils firent face à tant d'adversaires, qui les attaquoient de toutes parts; & ils réfuterent leurs injures & leurs calomnies, par un grand nombre d'écrits moderez, où ils déclaroient, 1°. Qu'ils ne s'interessoient qu'aux Cerémonies qui avoient été permises par Alexandre VII. & que la plûpart des Missionnaires ont jugé devoir être tolerées, parce qu'ils n'y voyoient rien de superstitieux; & que prétendre les abolir, c'étoit fermer la porte de cet Empire à tous les Missionnaires. 2°. Que leurs Adversaires avoient démenti leurs Ecrits par leur propre conduite; & qu'en particulier M. Maigrot avoit agi autrement à la Chine, qu'il ne parloit en Europe; que ce Prélat & Messieurs ses Confreres avoient employé *Tien* & *Chang ti*, pour signifier le Dieu du Ciel; & que ces Cérémonies qu'il traittoit de superstitieuses, il les avoit autorisées, en les pratiquant lui-même.

Enfin ils forcerent M. Charmot, Agent de M. Maigrot à Rome, à avoüer en termes formels, que Confucius & les Ancêtres ne sont point honorez comme des Divinitez par les Lettrez de la Chine. « C'est, dit M. Charmot, imputer au » Reverendissime Seigneur Maigrot, & » à moi, des choses fausses & absurdes, » pour nous insulter: jamais nous n'a» vons dit que Confucius & les Ancê» tres fussent honorez par les Lettrez de » la Chine comme des Divinitez (a). »

Toutes ces disputes, qu'on sembloit porter plûtôt au Tribunal du Public, qu'à celui du S. Siege, durerent plusieurs années, & ne furent point appaisées par le Décret de 1704. qui déclara les Cerémonies superstitieuses, telles qu'elles étoient exposées par Messieurs des Missions Etrangeres, & qui, sans prononcer sur la vérité de ces Exposez, défendoit de traitter de Fauteurs d'Idolâtrie, ceux qui en avoient permis l'usage; ni par l'arrivée de M. de Tournon à la Chine, qui y avoit été envoyé en qualité de Patriarche des Indes, & de Légat Apostolique; ni par le Mandement de ce Patriarche, qu'il publia à *Nan king*, & de l'exécution duquel des Evêques & des Religieux de differens Ordres, interjetterent appel au S. Siége, dans la persuasion où ils étoient que ce Mandement entraîneroit la ruine entiere de la Religion dans ce vaste Empire.

Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qui se passa durant le séjour que ce Prélat fit à la Chine. On eut d'abord beaucoup de peine à obtenir de l'Empereur la permission qu'il demandoit de se rendre à la Capitale. Les Jésuites de *Peking* furent refusez jusqu'à deux fois, & ce ne fut qu'après des instances réïterées, que ce Prince l'accorda. Il fut admis à l'Audience de Sa Majesté, & y reçut des honneurs extraordinaires.

Il n'est pas permis de douter de la droiture des intentions, ni de l'ardeur du zele, qui animoit le Légat Apostolique; mais il étoit peu instruit des Coûtumes de cet Empire. Il n'y a point de Nations, même en Europe, les plus soumises au S. Siege, avec lesquelles il n'y ait des ménagemens à garder, par rapport à leurs mœurs, & à la forme de leur Gouvernement. La Nation Chinoise est celle qui en demande davantage; & par le mépris naturel qu'elle a pour les Etrangers, & par ses usages si differens de ceux d'Europe. Messieurs des Missions Etrangéres, ausquels le Légat avoit donné toute sa

(a) Res falsas & absurdas mihi ac Reverendissimo Domino Maigrot affingunt, ut nobis insultent... Nusquam diximus Confucium à Sinis Litteratis ut Deum, Majores ut Numina coli.

confiance,

confiance, auroient dû l'en informer ; & faute de l'avoir fait, il s'engagea dans des démarches, qui irriterent l'Empereur à un tel point, qu'il le fit conduire à *Macao*, avec ordre de l'y garder à vûë, jusqu'au retour des PP. Barros & Bauvolier, que ce Prince avoit envoyez en Europe.

C'est-là qu'il fut honoré de la Pourpre Romaine ; mais il ne joüit pas long-tems de cet honneur. Il fut attaqué plus violemment d'une maladie, dont il avoit deja pensé mourir à *Pontchen*, & ensuite à *Nan king*, par où il passa pour se rendre à la Cour de l'Empereur, & que M. Borghesi son Médecin assûra être le scorbut : ses douleurs, qui augmenterent chaque jour, l'obligerent de garder le lit, & enfin l'emporterent le 8. Juin de l'année 1710. Il mourut âgé de 41. ans cinq mois, & dix-huit jours.

Soit qu'on ne fût pas persuadé à Rome, du danger que couroit la Religion à la Chine, en abolissant les Cérémonies, soit que le Légat eût été autorisé par des instructions secrettes, à publier son Mandement ; le Pape parut l'approuver, en se contentant de le rapporter à son Decret fait en 1704. & publié en 1708.

Les Jésuites n'avoient pas plus d'intérêt dans cette affaire, que les autres Missionnaires, qui étoient convaincus que tout le Gouvernement de la Chine étant appuié sur certains usages, dont plusieurs leur paroissoient exempts de superstition, vouloir abolir ces usages, c'étoit irriter toute la Nation, & lui rendre la Religion Chrétienne infiniment odieuse : mais ils parurent davantage, parce qu'étant attaquez personnellement, ils furent obligez de se défendre.

On leur fit un nouveau crime de la nécessité, où ils se trouvoient, de repousser les traits qu'on leur portoit. Leurs Adversaires firent passer l'Apologie de leur conduite pour un défaut de soûmission, & ils publierent par tout, que ces Peres, qui se vantent d'une aveugle obéissance aux Decrets des Papes, s'en écartent plus que les autres, lorsque ces Decrets ne sont pas de leur goût.

C'est ce qui fit qu'en l'année 1711. l'Assemblée des Procureurs de chaque Province se tenant à Rome, le P. Général, à la tête de cette Assemblée, présenta au Pape une Déclaration, par laquelle, prosterné aux pieds de Sa Sainteté, & à la face de toute l'Eglise, il faisoit profession en son nom, & au nom de toute la Compagnie, d'un service très-constant, d'une soumission très-respectueuse, & d'une obéissance aveugle à recevoir & executer tout ce qui aura été décidé & ordonné par le même S. Siege Apostolique, & en particulier les décisions sur les Cérémonies Chinoises, promettant de les observer à la lettre, & inviolablement, sans aucune contradiction, tergiversation, ni délai ; & declarant que c'est-là le langage de toute la Compagnie, que c'est-là son esprit ; & qu'il sera toûjours tel, comme en effet il l'a été jusqu'ici. Sa Sainteté reçut cette Déclaration avec une bonté singuliere, & accorda au P. Général la permission de la rendre publique.

Enfin en l'année 1715. le Pape publia un précepte Apostolique, par lequel il ordonna de se servir, pour exprimer le vrai Dieu, du mot *Tien tchu*, qui veut dire le Seigneur du Ciel, lequel étoit depuis long-tems en usage parmi les Missionnaires ; & ensuite il prescrivit la conduite qu'ils devoient tenir à l'égard des Cérémonies ; celles qu'il falloit défendre aux Chrétiens, & celles qu'on pouvoit permettre, si elles étoient renfermées dans les bornes des Cérémonies Civiles & Politiques : & pour sçavoir quelles étoient ces Cérémonies permises, & avec quelle précaution elles pouvoient être tolérées ; il vouloit qu'on s'en rapportât au jugement tant du Commissaire & Visiteur Général du S. Siége, qui seroit pour lors dans la Chine, ou de celui qui tiendroit sa place, que des Evêques & des Vicaires Apostoliques de ce Pays-là.

Le Précepte Apoſtolique fut envoyé à M. l'Evêque de *Peking*, pour être communiqué à tous les Miſſionnaires ; ce qui fut executé en l'année 1716. mais comme il reſtoit toûjours du doute, & que les avis étoient différens, les uns croyant permis par Sa Sainteté ce que d'autres croyoient être défendu, ils s'adreſſerent aux Evêques & aux Vicaires Apoſtoliques, ainſi que portoit le précepte, afin qu'ils déterminaſſent en détail ce qu'il falloit ou permettre, ou défendre, & qu'il y eût uniformité de conduite.

Ceux-ci n'oſerent décider, de crainte ou que l'excommunication ne fût encouruë, s'ils uſoient de trop d'indulgence ; ou que la Miſſion ne fût abſolument détruite, s'ils prononçoient avec trop de rigueur. Ils ſe déterminerent à attendre les inſtructions qu'on eſpéroit encore de la part du S. Pere, afin d'agir plus ſûrement ſelon ſes intentions.

Cependant les doutes & les difficultez des Miſſionnaires furent envoyées à Rome ; & Sa Sainteté, après les avoir examinées, prit la réſolution de faire partir pour la Chine un nouveau Légat Apoſtolique, en le chargeant d'une inſtruction qui contenoit les adouciſſemens & les permiſſions, qu'Elle accordoit aux Chrétiens, par rapport aux uſages de leur Pays ; & les précautions qu'on devoit prendre, afin que dans ces uſages, il ne ſe gliſſât rien de contraire à la pureté & à la ſainteté de notre Religion.

Le choix du S. Pere tomba ſur M. Charles Ambroiſe Mezzabarba, qu'il fit Patriarche d'Aléxandrie, & qui arriva à la Chine en l'année 1720. Il ſeroit trop long de décrire ce qui ſe paſſa durant ſa Légation, qui fut prudente & meſurée. Je dirai ſeulement qu'elle fut d'abord un peu traverſée. Dès que Monſeigneur le Légat fut arrivé à *Canton*, on ne manqua pas d'en informer l'Empereur. Le P. Lauréati Jéſuite, agit ſi fortement àuprès du *Tſong tou*, en lui répréſentant que Son Excellence n'avoit que des choſes agréables à dire à l'Empereur, & des préſens à lui faire de la part du Pape, qu'il le fit partir pour *Peking*, ſans en avoir reçû l'ordre de Sa Majeſté.

Mais ce Mandarin fut comme frappé d'un coup de foudre, lorſqu'après le départ du Légat, il reçût un ordre de l'Empereur, qui lui preſcrivoit de ne point permettre à ſon Excellence d'aller à la Cour, qu'elle n'eût déclaré le véritable motif de ſa Légation. Sa Majeſté ayant appris qu'on l'avoit laiſſé partir ſans attendre ſa réponſe, donna ordre d'arrêter ſon Excellence à quelques lieuës de *Peking*, ſans lui permettre d'aller plus avant.

Cet Ordre fut donné à quatre Mandarins, qu'Elle envoya au-devant de M. le Légat, & qui le joignirent en un lieu nommé *Teou li ho*. Ces Mandarins ayant exécuté les Ordres de l'Empereur, ſon Excellence leur répondit que le Pape l'envoyoit pour s'informer de la ſanté de Sa Majeſté, pour la remercier de la protection, dont Elle honoroit les Miſſionnaires, & pour la prier de lui accorder deux grandes faveurs : la premiere, de lui permettre de demeurer à la Chine en qualité de Supérieur des Miſſionnaires ; & la ſeconde, de permettre aux Chinois Chrétiens, de ſe conformer aux déciſions du Pape ſur les cérémonies de l'Empire.

Cette réponſe du Légat ayant été portée à l'Empereur, il fit dire à M. le Légat, que les Décrets du Pape étant incompatibles avec les uſages de ſon Empire, la Religion Chrétienne n'y pouvoit plus ſubſiſter ; qu'ainſi il eût à retourner ſur ſes pas, à ſe rendre inceſſamment à *Canton* avec ſes préſens, & à emmener avec lui tous les Miſſionnaires, à la reſerve de ceux, qui, à cauſe de leur âge & de leurs infirmitez, n'étoient plus en état d'entreprendre un ſi long voyage ; qu'il permettoit à ceux-ci de vivre à la Chine ſelon leurs coûtumes ; mais qu'il ne leur laiſſeroit jamais la liberté de publier leur *Loy*, & de troubler ſon Empire.

Cet Ordre consterna M. le Légat : il eut recours aux larmes & aux prieres. « Infortuné que je suis, s'écria-t-il, je » serai venu de neuf mille lieuës par Or- » dre du Souverain Pontife, & je n'au- » rai pas l'honneur de voir Sa Majesté, » ni de faire passer jusqu'à Elle le Bref » du Pape ? »

Sur cela il pria les Mandarins de porter ce Bref à Sa Majesté, de l'engager à y jetter les yeux, & il leur donna en même-tems un autre papier, qui contenoit les permissions que le Pape accordoit, & qui adoucissoient la rigueur de ses Decrets. » J'espere, ajoûta-t-il, » que ces deux Piéces appaiseront l'es- » prit de Sa Majesté. Je suis Légat du » Pape, il ne m'est pas permis de passer » les Ordres qu'il m'a confiez : ce que » je puis dire, c'est que je me confor- » merai en tout ce que je pourrai, aux » intentions de Sa Majesté, & que je » permettrai tout ce que je pourrai per- » mettre. Si mes pouvoirs ne sont pas » suffisans, j'aurai soin d'en informer sa » Sainteté, & de lui rendre un compte » fidéle de toutes choses. »

Le même jour l'Empereur fut informé de la réponse de M. le Legat, & lui permit enfin de se rendre à *Peking*, où il le reçut avec distinction : il le combla d'honneurs dans plusieurs Audiences qu'il lui donna.

Sans entrer dans le détail de ce qui se passa dans ces Audiences, il parut enfin que l'Empereur n'étoit pas satisfait. Il dit à M. le Légat, qu'il ne l'admettroit plus désormais en sa présence, & qu'il lui donneroit ses Ordres par écrit : de plus, qu'il alloit tirer des Archives du Palais les Actes, & tout ce qui s'est passé entre les Légats du Pape & lui sur les Rits Chinois, depuis *To lo*, c'est à dire, Monseigneur le Cardinal de Tournon, jusqu'au jour présent ; qu'il en feroit composer un Manifeste en trois Langues, pour être envoyé dans tous les Royaumes du Monde ; & que l'Ambassadeur Moscovite, qui étoit actuellement à sa Cour, le répandroit, comme il le lui avoit promis, dans toute l'Europe. « Je ne veux pas juger moi-même » ce différend, ajoûta l'Empereur, je » veux m'en rapporter au jugement que » les Européans en porteront. »

Ensuite l'Eunuque de la présence jettant les yeux sur le Mandarin *Li ping tchong*, & sur le P. Joseph Pereyra Jésuite interprête de son Excellence, leur dit de la part de l'Empereur, que l'un & l'autre méritoient la mort, pour avoir trompé Sa Majesté, & lui avoir rapporté que Monseigneur le Legat n'avoit rien que d'agréable à lui dire.

Ces Ordres jetterent M. le Légat & tous les Missionnaires dans un abattement & dans une consternation qui ne se peuvent exprimer : ils ne sçavoient quel parti prendre. Enfin il se détermina à envoyer un Placet à l'Empereur, par lequel il supplioit Sa Majesté de pardonner aux Européans, & de suspendre la publication de son Manifeste, jusqu'à ce qu'il eût rendu au Pape un compte exact de tout ce que Sa Majesté lui avoit dit, ou lui avoit fait dire par les Mandarins ; sur quoi l'Empereur fit dresser un écrit, qui contenoit en abrégé tout ce que Sa Majesté avoit fait depuis l'arrivée de M. le Legat, & sur-tout les Ordres qu'elle avoit portez.

Tous les Européans furent assemblez pour en faire une traduction Latine, & attester qu'elle étoit fidéle. On nomma deux personnes de la suite de Son Excellence pour porter cet écrit à Rome. Quelques jours après M. le Légat crut qu'il étoit plus à propos qu'il y allât en personne, parce qu'il y avoit à craindre qu'on ne crût pas ses deputez, au lieu qu'infailliblement on ajoûteroit foi à ce qu'il diroit : sa proposition plût fort à l'Empereur, qui l'approuva, & consentit qu'il partit. Le jour du départ fut déterminé : Sa Majesté lui donna son audience de congé de la maniere la plus gracieuse, en lui prenant la main à la maniere Tartare, & ajoûtant à plusieurs autres marques d'amitié ces paroles : « Allez le plus promptement que vous

» pourrez, je vous attends au plus tard » dans trois ans, &c. »

Son Excellence répondit qu'Elle alloit partir incessamment; qu'Elle laisseroit les choses dans l'état où elles étoient, & que le plûtôt qu'il lui seroit possible, Elle reviendroit à la Chine, & auroit l'honneur de se présenter devant Sa Majesté.

Cette promesse de M. le Légat ayant un peu appaisé l'Empereur, il prit congé de Sa Majesté, & il fut conduit à *Canton*, où il ne demeura que quatre ou cinq jours, & de-là à *Macao*, avec tous les honneurs dûs à sa personne & à sa dignité. Il ne s'embarqua néanmoins qu'au commencement de l'année 1722. Mais avant son départ il fit une Ordonnance, qui servit d'instruction à tous les Missionnaires, & par laquelle, sans rien changer aux Décrets précedens, dont il recommandoit l'éxacte observance, il prescrivoit en détail les cérémonies & les usages qui pourroient se permettre; il y ajoûtoit quelques interprétations propres à éclaircir les doutes, & les précautions qui devoient se garder, pour en éloigner tout ce qui seroit capable de blesser la pureté de la Religion; avec défense, sous peine d'excommunication, de traduire en Langue Chinoise ou Tartare ladite Ordonnance, & d'en faire part à d'autres qu'aux Missionnaires.

M. le Légat revint heureusement en Europe. Dans la suite la mort de l'Empereur de la Chine le dispensa de ce long & pénible voyage.

Les Missionnaires, que ce grand Prince avoit constamment protégez, furent infiniment touchez de cette perte. Les peuples qu'il avoit gouvernez si long-tems avec tant de sagesse & de modération, le pleurerent comme leur pere; & ce fut un deüil universel dans tout l'Empire.

Aussi est-il vrai de dire que ce Prince possédoit souverainement l'art de regner, & qu'il réunissoit en lui toutes les qualitez qui font l'honnête homme, & le grand Monarque. Son port, sa taille, les traits de son visage, certain air de majesté temperé de bonté & de douceur, inspiroient d'abord l'amour & le respect pour sa personne, & annonçoient dès la premiere vûë le Maître d'un des plus grands Empires de l'U-nivers.

Les qualitez de son ame le rendoient beaucoup plus respectable. Il avoit un génie vaste, élevé, & d'une pénétration que le déguisement ou la dissimulation ne purent jamais surprendre; une mémoire heureuse & fidelle; une fermeté d'ame à l'épreuve des événemens: un sens droit, & un jugement solide, qui, dans les affaires douteuses, le fixa toûjours au parti le plus sage. Toûjours égal & maître de lui-même, il ne donna jamais à entrevoir ses vûës ni ses desseins; & il eut l'art de se rendre impénétrable aux yeux les plus perçans. Capable de former de grandes entreprises, il ne fut pas moins habile à les conduire & à les terminer.

Loin de se reposer sur des favoris, ou sur des Ministres du gouvernement de ses vastes Etats, il prenoit connoissance de tout, & regloit tout par lui-même.

Avec cette autorité suprême & absoluë, qu'il exerçoit sur des peuples soumis, & presqu'idolâtres de leur Prince, il ne perdit point de vûë l'équité & la justice, n'usant de son autorité que dépendamment des Loix, & dans la distribution des Emplois & des Dignitez, n'ayant presque jamais d'égard qu'à la probité & au mérite.

Tendre envers ses sujets, on le vit souvent dans des calamitez publiques, compatir à leur misere, en se privant de tout divertissement, en remettant à des Provinces entieres le tribut annuel, qui montoit quelquefois à trente ou quarante millions, en ouvrant les Greniers publics, & fournissant libéralement aux besoins d'un grand peuple affligé. Il se regarda toûjours comme le pere de son peuple; & cette idée qu'il se forma presqu'aussi-tôt

qu'aussi-tôt qu'il monta sur le Trône, se rendit affable & populaire : c'est ce qu'on remarquoit, sur-tout lorsqu'il faisoit la visite des Provinces : les Grands de sa Cour étoient surpris de voir avec quelle bonté il permettoit à la plus vile populace de l'approcher, & de lui porter ses plaintes.

Quoique la puissance & les richesses d'un Empereur de la Chine soient presque immenses ; il étoit frugal dans ses repas, & éloigné de tout luxe pour sa personne : mais aussi il devenoit magnifique dans les dépenses de l'Etat, & libéral jusqu'à la prodigalité, lorsqu'il s'agissoit de l'utilité publique, & des besoins de l'*Empire*.

La mollesse, qui regne dans les Cours des Princes Asiatiques, ne fut jamais de son goût. Loin des délices de son Palais, il passoit certain tems de l'année dans les Montagnes de Tartarie : là, presque toûjours à cheval, il s'exerçoit dans ces longues & pénibles chasses, qui endurcissent à la fatigue, sans néanmoins rien relâcher de son application ordinaire aux affaires de l'Etat, tenant ses Conseils sous une tente, & dérobant jusqu'à son sommeil, le tems nécessaire pour écouter ses Ministres, & donner ses Ordres.

Partagé entre tant de soins differens, il trouva encore le loisir de cultiver les Sciences & les beaux Arts : on peut dire même que ce fut sa passion favorite ; & il est vrai-semblable qu'il s'y appliqua autant par politique que par goût, ayant à gouverner une Nation, où ce n'est que par les Lettres qu'on parvient aux honneurs & aux Emplois.

Quelque habile qu'il fût dans tous les genres de Littérature Chinoise, il n'eut pas plûtôt connoissance de nos Sciences & de nos Arts d'Europe, qu'il voulut les étudier & les approfondir : la Géométrie, la Physique, l'Astronomie, la Médecine, l'Anatomie, furent successivement l'objet de son application & la matiere de ses études.

Ce fut cet amour des Sciences, qui donna aux Missionnaires ce libre accès auprès de sa personne, lequel ne s'accorde ni aux Grands de l'Empire, ni même aux Princes de son Sang.

Dans ces fréquens entretiens, où ce grand Prince sembloit oublier la Majesté du Trône, pour se familiariser avec les Missionnaires, le discours tomba souvent sur les Véritez du Christianisme. Instruit de notre sainte Religion, il l'estima, il en goûta la morale & les maximes, il en fit souvent des éloges en présence de toute sa Cour, il en protégea les Ministres par un Edit public, il en permit le libre exercice dans son Empire, il donna même quelque lueur d'espérance qu'il pourroit l'embrasser.

Heureux, si son cœur eût été aussi docile que son esprit fut éclairé ; & s'il eût sçû rompre les liens formez depuis long-tems, ou par la politique, ou par les passions, qui l'ont retenu jusqu'à sa mort dans l'infidélité.

Elle arriva le 20. Décembre de l'année 1722. Il étoit allé au Parc de *Haï tse*, accompagné de ses Tartares, pour y prendre le divertissement de la chasse du Tigre. Le froid le saisit, & se sentant frappé, il ordonna tout-à-coup qu'on retournât à *Tchang tchun yuen*. * Un tel Ordre, auquel on ne devoit pas s'attendre, étonna d'abord toute sa suite : mais on apprit bien-tôt le sujet d'un retour si subit. Son sang s'étoit coagulé, & quelques remedes qu'on lui donnât, on ne put le soulager. Il se vit mourir ; & le jour même qu'il mourut, en présence de *Long co to* son proche parent, & Gouverneur de *Peking*, il fit approcher de son lit tous ses enfans qui étoient dans l'anti-chambre, & leur déclara qu'il nommoit son quatriéme fils pour lui succéder à l'Empire. Il expira sur les huit heures du soir à l'âge de soixante-neuf ans, & la même nuit son corps fut transporté à *Peking*.

* Maison de plaisance de l'Empereur à deux lieuës de *Peking*.

Le lendemain à cinq heures du matin le nouvel Empereur s'aſſit ſur le Trône, & prit le nom de *Yong tching* : il fut reconnu de tous les Princes, de tous les Grands, & des Mandarins qui compoſent les Tribunaux. On donna à chaque Européan une piéce de toile blanche pour porter le deüil, & ils eurent permiſſion de venir frapper de la tête contre terre devant le corps avec les Princes du Sang & les grands Seigneurs de l'Empire.

Yong tching ne fut pas plûtôt ſur le Trône, qu'il reçut des Requêtes d'un grand nombre de Lettrez, qui ſe déchaînoient contre les Prédicateurs de l'Evangile, en les accuſant d'anéantir les Loix fondamentales de l'Empire, & d'en troubler la paix & la tranquillité.

Ces Requêtes, jointes à la prévention où étoit ce Prince, que le feu Empereur ſon pere avoit beaucoup perdu de ſa réputation, par la condeſcendance qu'il avoit euë, de permettre aux Européans de s'établir dans toutes les Provinces, l'indiſpoſerent à un tel point contre le Chriſtianiſme, qu'il n'attendoit qu'une occaſion pour le proſcrire de ſes Etats. Elle ſe préſenta bien-tôt.

Ce fut dans la Province de *Fo kien*, que s'éleverent les premieres étincelles, qui allumerent le feu d'une perſécution générale. La Chrétienté de *Fou ngan hien*, Ville du troiſiéme Ordre de cette Province, étoit gouvernée par deux RR. PP. Dominicains Eſpagnols, venus depuis peu des Philippines. Un Bachelier Chrétien mécontent de l'un des Miſſionnaires, renonça à la Foi : il s'aſſocia pluſieurs autres Bacheliers, & ils allerent enſemble préſenter une Requête au Mandarin du lieu, qui contenoit pluſieurs accuſations.

Les principales étoient, que des Européans qui ſe tenoient cachez, élevoient des Temples aux frais de leurs Diſciples ; que les hommes & les femmes s'y aſſembloient peſle-meſle ; qu'on deſtinoit dès le bas âge de jeunes filles à garder la virginité ; que dans la Secte qu'ils répandoient, (car c'eſt le nom qu'ils donnoient à la Religion Chrétienne) on ne rend point d'honneur aux défunts ; on ne penſe plus ni à ſon pere, ni à ſa mere après leur mort ; on oublie juſqu'à l'origine de ſa famille ; on eſt comme une eau ſans ſource, & un arbre ſans racine ; enfin, qu'on veut métamorphoſer les Chinois en Européans.

Ces plaintes étant rapportées au *Tſong tou*, il donna pluſieurs ordres aux Mandarins du lieu, & dreſſa contre les Européans & la Religion, un Mémorial qu'il envoya à l'Empereur ; enſuite de quoi il publia divers Edits dans les différentes Villes, qui proſcrivirent la Loi Chrétienne. Il en fit encore un de concert avec le Viceroy, qui défendoit à tous les peuples de la Province de la ſuivre, & qui ordonnoit de conduire ſous bonne garde, les Européans à *Macao*, & de changer leurs Egliſes en Ecoles publiques, ou en ſalles pour les Lettrez, ou bien en ſalles des Ancêtres.

Non content d'avoir proſcrit la Religion Chrétienne dans leur *Province*, ils adreſſerent une Requête à l'Empereur, dans laquelle, après avoir rendu compte de leur conduite, & repréſenté dans les termes les plus forts, le danger qu'il y avoit de permettre cette Loi étrangere que prêchoient les Européans ; ils ſupplioient Sa Majeſté, par le zéle qu'Elle avoit pour le bien du peuple, & le repos de l'Empire, de faire ſortir tous les Européans des Provinces, & d'ordonner, ou qu'ils ſoient conduits à la Cour, ou qu'ils ſoient envoyez à *Macao*, & que leurs Temples ſoient employez à d'autres uſages.

L'Empereur envoya auſſi-tôt cette Requête au Tribunal de[illegible] ſa déciſion fut, que les Euro[illegible] ſont à ſa Cour, y ſont utiles p[illegible]alendrier, & y rendent d'autres [illegible] mais que ceux qui ſont dans le[illegible]rovinces, ne ſont de nulle utilité ; qu'au contraire ils élevent des Egliſes, & attirent à leur Loi le peuple ignorant, les hommes & les femmes, &c. que, conformément à ce

que le *Tsong tou* de *Fo kien* propose, il faut laisser à la Cour ceux qui y sont utiles, & faire conduire les autres à *Macao*. L'Empereur reçut cette Délibération du Tribunal le 10. de Janvier, & dès le lendemain il écrivit avec le pinceau rouge, la Sentence suivante.

« Qu'il soit fait ainsi qu'il a été déterminé par le Tribunal des Rits: les Européans sont des Etrangers; il y a bien des années qu'ils demeurent dans les Provinces de l'Empire : maintenant il faut s'en tenir à ce que propose le *Tsong tou* de *Fo kien*. Mais comme il est à craindre que le Peuple ne leur fasse quelque insulte; j'ordonne aux *Tsong tou* & aux Vicerois des Provinces, de leur accorder une demie-année, ou quelques mois; & pour les conduire ou à la Cour, ou à *Macao*, de leur donner un Mandarin qui les accompagne dans les Provinces, qui prenne soin d'eux, & qui les garantisse de toute insulte. Qu'on observe cet ordre avec respect. »

Il n'y a point de mouvemens que le Pere Parrenin, & les autres Missionnaires ne se soient donnez, soit auprès des amis qu'ils avoient au Tribunal des Rits, soit auprès des Princes qui les protégeoient, & qui avoient le plus de crédit sur l'esprit de l'Empereur, pour détourner un coup si fatal à la Religion : tout l'adoucissement qu'ils purent obtenir, c'est que le lieu de l'exil fût changé; & qu'au lieu de les conduire à *Macao*, on leur permit de demeurer à *Canton*; encore ne leur accorda-t'on cette grace, qu'à condition qu'ils ne donneroient aucun sujet de plainte.

Les Gazettes publiques annoncerent bien-tôt la Sentence que l'Empereur venoit de porter contre la Loi Chrétienne; & quoiqu'elle n'ait été envoyée dans les Provinces que le 17. de Février, plusieurs Mandarins se hâterent de l'exécuter.

Tous les Missionnaires sans distinction furent chassez de leurs Eglises, & conduits à *Peking*, ou à *Canton*; encore l'Empereur déclara-t'il dans un Livre qu'il avoit composé pour l'instruction de ses Sujets, qu'il n'en toleroit quelques-uns à la Cour, qu'à cause de l'utilité que l'Empire reçoit de leur habileté dans les Arts & les Sciences.

Plus de trois cens Eglises furent ou détruites, ou converties en usages profanes, ou devinrent des Temples du Démon, les Idoles ayant été substituées à la place du vrai Dieu. Plus de trois cens mille Chrétiens se virent destituez de Pasteurs, & livrez à la rage des Infidéles. Enfin les travaux & les sueurs de tant d'hommes Apostoliques se trouverent presque anéantis, sans qu'on vît aucune lueur d'espérance, qui présentât le moindre adoucissement à tant de maux.

Tel est le triste état d'une Mission, qui étoit auparavant si florissante. On a pris des mesures, pour ne laisser pas tout-à-fait sans secours spirituel, une Chrétienté si nombreuse. Trois Jésuites Chinois, Prêtres, à qui il est plus aisé de se cacher, parcourent les Chrétientez des Provinces, & s'employent avec zéle au salut de leurs compatriotes. Les Missionnaires de la Propagande ont aussi quelques Prêtres Chinois occupez aux mêmes fonctions. Mais qu'est-ce que ce petit nombre d'Ouvriers Evangéliques dans un si vaste Empire?

Pour suppléer à ce défaut, on envoye chaque année dans les Provinces des Catéchistes habiles & bien choisis, qui se répandent dans les diverses Chrétientez, qui y raniment la Foi des Néophytes, qui leur fournissent des Calendriers, des Livres, & des Images de piété; qui examinent si les Catéchistes particuliers remplissent leurs obligations, & qui se présentent même aux Mandarins, & leur offrent des présens, pour gagner leur amitié & leur protection. C'est tout ce qu'on peut faire, pour maintenir la Foi dans l'ame de tant de nouveaux Fidéles, jusqu'à ce qu'il plaise au Seigneur de changer le cœur d'un Prince, qui paroît si aliené des Ministres du vrai Dieu.

DE LA PHILOSOPHIE MORALE DES CHINOIS.

LES Philosophes de la Chine réduisent toute leur Morale à cinq principaux Devoirs ; aux Devoirs des Péres & des Enfans ; du Prince & des Sujets ; du mari & de la femme ; du frere aîné & des cadets ; & enfin des amis entre eux. Presque tous leurs Livres ne traittent que de l'obéissance des enfans envers leurs Parens, & des Disciples à l'égard de leurs Maîtres ; de la fidélité des Sujets envers le Prince, & de la conduite que le Prince doit tenir avec ses Sujets ; de la déférence que la femme doit avoir pour son Mari, de la tendresse qui doit régner parmi les freres, & de l'attachement réciproque & inviolable des Amis.

C'est sur le respect qu'on doit aux Parens & aux Maîtres, que les Chinois ont principalement établi les fondemens de leur Morale & de leur Politique. Ils sont persuadez que, si les Enfans conservent cet esprit de respect, de soûmission, & d'obéissance qu'ils doivent à ceux qui leur ont donné la vie : & que si les Peuples regardent les Souverains comme leurs Peres, toute la Chine ne sera qu'une famille bien réglée, où toutes les parties de l'Etat s'entretiendront dans une paix & dans une union inaltérable.

C'est dans cet esprit, qu'ils solemnisent tous les ans avec tant de cérémonies, le jour de la Naissance de l'Empereur, des Vicerois, des Gouverneurs dans chaque Province, & des parens dans chaque famille. Ni l'âge avancé, ni le haut rang où l'on seroit élevé, ni les mauvais traittemens qu'on auroit reçûs, ne dispensent point un fils du respect, de la complaisance, & de l'amour qu'il doit à ses parens.

Ce sentiment de la Nature est porté par les Chinois au plus haut point de la perfection ; & les Loix donnent aux Peres un pouvoir absolu sur leurs familles ; ils ont même le droit de vendre leurs enfans à des Etrangers, s'ils sont mécontens de leur conduite. Un Pere qui accuse son fils devant le Mandarin de quelque manquement à son égard, n'a pas besoin d'apporter de preuves ; le fils dès-là est coupable, & le Pere a toujous raison. Qui peut mieux le connoître, disent-ils, que celui qui l'a élevé depuis l'âge le plus tendre ?

Il n'en est pas de même du fils ; il seroit regardé comme un Monstre, s'il s'avisoit de se plaindre de son pere, & il y a même une Loi qui défend aux Magistrats d'écouter l'accusation du fils contre le Pere. Que si sa Requête étoit signée du grand pere, alors elle seroit admise ; mais s'il y avoit quelque article faux, le fils court risque de la vie. C'est au fils d'obéir, dit-on, & de prendre patience : de qui souffrira-t'il, s'il ne souffre de son Pere?

Que

Que si un enfant (ce qui n'arrive presque jamais) s'emporte jusqu'à dire des injures à son pere ; ou même si transporté de fureur il vient à le frapper, ou à lui ôter la vie, un pareil crime met toute la Province en allarme : on punit ses proches, & on dépose souvent les Mandarins, dans la persuasion où l'on est, que ce malheureux enfant n'a pû se rendre coupable d'un si horrible attentat, que par degrez ; & qu'on auroit prevenu ce scandale, si ceux qui devoient veiller à sa conduite, eussent puni d'abord les premieres fautes échappées à un si mauvais naturel. Le plus cruel supplice n'est pas capable d'expier un si grand crime : on le condamne à être coupé en mille piéces : on detruit sa Maison ; & l'on dresse un monument, qui inspire de l'horreur d'une action si execrable.

Cette veneration pour les parens, ne finit point avec leur vie ; elle doit se continuer aprés leur mort : on n'épargne aucune dépense pour leurs obséques : on renferme leurs corps dans des cercueils d'un bois precieux : on conserve en quelques Provinces leurs tableaux dans la maison, & en la plûpart des autres, leurs Tablettes : on va pleurer régulierement sur leurs tombeaux : on se prosterne devant leurs corps : on leur offre des viandes, comme s'ils étoient encore en vie, pour marquer que tous les biens de la famille leur appartiennent, & qu'on voudroit qu'ils fussent en état d'en joüir : on honore leurs tableaux, ou leurs tablettes, par des offrandes, comme s'ils étoient encore presens : enfin l'on doit toûjours conserver leur memoire, & donner souvent des témoignages publics de son souvenir, en leur rendant les mêmes honneurs qu'on leur rendoit pendant leur vie, suivant cette grande maxime Chinoise *Se se ju se seng.* Honorez les morts, comme vous les honoreriez s'ils étoient encore vivans.

Le deüil doit durer trois ans ; & durant tout ce tems-là on doit ne s'occuper que de sa juste douleur : quelque Charge que l'on exerce, il faut l'abandonner, & vivre dans la retraitte, à moins que l'Empereur pour des raisons qui interessent le bien public, ne les dispense de cette Loy, en les retirant de leur retraitte, & leur ordonnant de garder le deüil, en faisant l'exercice de leur Charge. Les Empereurs mêmes sont assujettis à un devoir de pieté si indispensable ; & ils sont obligez de donner aux peuples l'exemple de la soumission respectueuse qu'on doit aux parens.

L'esprit d'obeïssance & de soumission, dans lequel les Chinois sont élevez dès l'enfance, influë extrêmement dans le Gouvernement politique, & accoûtume de bonne heure les peuples à avoir pour ceux qui les gouvernent, la plus profonde veneration : ce respect croît à proportion de leur dignité. Les Mandarins prennent le titre de peres du peuple ; & c'est principalement sous cette qualité que le peuple les révere. Quand ils rendent la justice, il ne leur parle qu'à genoux.

S'ils paroissent en public, c'est avec un train & un cortege, qui inspire le respect : ils sont portez dans une chaise magnifique & découverte, si c'est l'Eté, & couverte pendant l'Hyver. Tous les Officiers de leurs Tribunaux les précédent, tenant en main les marques de leur Dignité : le peuple s'arrête, & se range modestement des deux côtez de la ruë, les yeux baissez, & les bras étendus sur les côtez, jusqu'à ce qu'ils soient passez.

Je ne répeterai point ici ce que j'ai dit ailleurs, des honneurs qu'on leur rend, & des cerémonies qu'on observe pour leur rendre ces honneurs : je dirai seulement que la facilité avec laquelle le peuple Chinois se laisse gouverner, que la paix qui regne dans les familles, que le bon ordre & la tranquillité qu'on voit dans les Villes, ont pour principe ce grand respect filial, & cette vénération profonde qu'ils ont pour les Mandarins.

Les autres points de leur morale,

qu'ils regardent comme la ſource d'un Gouvernement tranquille, & qu'on inculque continuellement aux peuples, ſont la déférence qu'une femme doit avoir pour ſon mari; la ſubordination qui doit ſe garder par rapport à l'âge, à la qualité, & au mérite; la modeſtie, la civilité, & la politeſſe, qui doit regner dans le commerce de la vie.

Ces regles de bienſéance dans les geſtes & dans les paroles, dont leurs Livres ſont pleins, ont introduit dans l'air & les manieres Chinoiſes, une diſcretion, une complaiſance, & je ne ſçai quelle circonſpection qui leur fait rendre à chacun les devoirs qu'il a droit d'exiger, & qui les porte à ſe prévenir les uns les autres, & à diſſimuler, ou même à étouffer un reſſentiment.

Rien, ſelon eux, n'eſt plus propre à adoucir les eſprits, & à les humaniſer: au lieu qu'une férocité naturelle, qu'on trouve en certaines Nations, & qui eſt fomentée par une éducation groſſiére, rend les eſprits intraittables, les diſpoſe à la révolte, & jette le trouble & la confuſion dans les Etats.

Ce n'eſt pas ſeulement parmi les perſonnes de diſtinction que regnent ces manieres douces & honnêtes, on les remarque encore dans toutes ſortes d'états: les Artiſans, les Domeſtiques, les Payſans mêmes ſe traittent avec civilité, ſe faiſant des complimens, ſe mettant à genoux les uns devant les autres, lorſqu'ils ſe diſent adieu, & n'omettant rien des uſages que preſcrit la politeſſe Chinoiſe.

Ces principes de la Morale des Chinois, ſont preſque auſſi anciens que leur Monarchie: ils ont été enſeignez par leurs premiers ſages, dans ces Livres ſi reſpectez de tout l'Empire: j'en ai donné le précis, & l'on y a pu voir les maximes qu'ils établiſſent ſur ces différens devoirs.

On me demandera peut-être, ſi, depuis tant de ſiécles, les Chinois ne ſe ſont point démentis de l'ancienne doctrine; & ſi les Philoſophes modernes ſont d'accord avec les premiers Philoſophes de la Nation. J'ai de quoi ſatisfaire à cette queſtion par deux Ouvrages de Morale d'Auteurs Chinois, qui feront voir que dans tous les tems ils ont réglé leurs mœurs & leurs actions ſelon le[redacted] principes. L'un qui eſt plus an[redacted] qui a été traduit par le P. Her[redacted] intitulé: *Recüeil de Maximes,* [redacted] *xions, & d'Exemples en matiere de mœurs.* L'autre a été compoſé tout récemment par un Auteur qui s'eſt acquis une grande réputation. C'eſt le Pere Dentrecolles qui l'a traduit du Chinois.

Si ce Philoſophe paroît ſincere, ſan[redacted] chercher à déguiſer ou à diſſimuler les défauts préſens de ſes compatriotes, il donne aſſez à entendre, que parmi les peuples dont il reprend les vices, il y en a beaucoup qui pratiquent la vertu, ſelon l'idée qu'il s'en eſt formée. Son Ouvrage eſt lû, & extrémement approuvé des Chinois; ce qui marque encore que ſes penſées ne lui ſont pas particulieres, & qu'elles ſont du goût de la Nation.

On verra par cet Ecrit, que les Sages de la Chine ſont populaires dans leur Morale, & qu'ils cherchent moins à augmenter le nombre de leurs Diſciples, qu'à réformer les mœurs: s'ils ne font point briller leur eſprit, comme ont fait les Sages de la Grece & de Rome, on s'apperçoit aiſément qu'ils cherchent à s'accommoder à la portée du peuple: & d'ailleurs il eſt vrai de dire, qu'il n'eſt pas aiſé de rendre da[redacted]duction, les beautez qu'on a[redacted]ans l'Original, dont le ſtile [redacted]oncis, & energique.

Caracteres ou Mœurs des Chinois, par un Philosophe Moderne de la Chine.

L'Auteur Chinois commence son Ouvrage par une espece de Préface, où il suppose comme une chose inconteſtable, que le culte qu'on rend au *Tien*, l'attachement à ſon Prince, l'obéïſſance à ſes parens, le reſpect envers ſes Maîtres, l'union entre le mari & la femme, l'amitié entre les freres, la fidelité des amis, les déférences que doivent avoir les proches & les alliez les uns pour les autres, la bonne intelligence entre les citoyens, ſont des devoirs indiſpenſables de l'homme raiſonnable. Aprés quoi il entre dans le detail de la maniere ſuivante.

Du devoir des Parens & des Enfans.

Les bienfaits qu'un fils reçoit de ſon pere, ſont moins ſenſibles, mais cependant bien plus conſiderables que ceux qu'il reçoit de ſa mere. C'eſt ainſi qu'on s'apperçoit plus aiſément des ſecours que tirent de la terre les plantes & les animaux, qu'elle porte & qu'elle nourrit, que de ceux qui leur viennent du Ciel, dont les influences échauffent la terre, & la rendent féconde.

La tendreſſe d'une mere à l'égard de ſon fils, ſe borne aux ſoins du corps : l'amour d'un pere va plus loin, & tend à former ſon eſprit : ils agiſſent l'un & l'autre à peu prés comme la matiere & la forme dans la compoſition des Etres : le premier de ces deux principes donne la figure & les dehors d'un tel Etre ; le ſecond donne l'eſſence & les proprietez.

Un pere & un fils, qui rempliſſent l'un & l'autre leurs devoirs, ne doivent point avoir de vûës tant ſoit peu intereſſées : ils ne doivent pas même ſonger à s'attirer des éloges, comme s'ils étoient parvenus à une haute vertu. Il n'appartient qu'aux ames baſſes & rampantes, de ſatisfaire à leurs obligations eſſentielles par de pareils motifs. Que vos ſervices ſoient veritablement utiles & agréables à vos parens ; & ne vous contentez point de ſimples apparences : ce ſeroit imiter celui qui ſerviroit de ſplendides repas devant le cercüeil de ſon pere, aprés l'avoir laiſſé mourir, faute de lui avoir fourni les alimens néceſſaires.

Les enfans & les neveux doivent éviter de prendre le ſurnom de leur pere & de leurs ancêtres, auſſi-bien que les ſurnoms des Sages & des Hommes célebres du tems paſſé : ce ſeroit manquer au reſpect qui leur eſt dû.

A quoi ne porte pas l'affection peu reglée des parens ? Combien en voit-on qui perdent leurs enfans, dans la crainte de leur déplaire, ou de les chagriner ? qui leur accordent tout ce qu'ils demandent, & qui leur laiſſent la liberté de faire tout ce qu'ils veulent ? Mais quelles ſont les ſuites de cette liberté funeſte ? Ils s'amolliſſent par le luxe, ils ſe livrent aux mauvaiſes compagnies, ils ne reſpirent que le jeu & le plaiſir ; ſouvent ils deviennent prodigues & diſſipateurs, ou ils ſe ruinent la ſanté par la débauche. Nos Livres anciens & modernes le

disent : c'est l'argent qui perd les enfans ; mais ce sont les parens qui contribuent à leur perte par l'argent qu'ils leur donnent.

Le devoir du pere est de corriger les défauts de ses enfans ; le penchant de la mere est de les excuser : c'est ce que pratiquent les gens les plus grossiers, comme ceux qui se picquent de politesse. Si la mere pousse trop loin sa bonté naturelle, cette indulgence mal placée fera faire bien des fautes à ses filles. Si le pere de son côté ne parle jamais à ses enfans, que d'un ton sévere ; s'il n'ouvre jamais la bouche que pour les reprendre & les blâmer ; il les rend timides jusqu'à n'oser se produire, & dire deux mots de suite : ils conservent toute leur vie cette timidité niaise, & je ne sçai quel air honteux & embarrassé. L'intention peut être bonne, on veut les former de bonne heure à la vertu ; mais on s'y prend mal, & on n'y réüssira pas. Je le répete donc : le caractere de la mere est de compatir ; mais que ce soit sans trop de complaisance. Le caractere du pere est de corriger ; mais que ce soit sans trop de rigueur : voilà le juste milieu.

Quand l'esprit d'un enfant commence à s'ouvrir, c'est alors qu'il faut faire couler doucement dans son ame les enseignemens & les instructions. Il ne faut pas le gronder par caprice, ni le punir pour des fautes légeres ; il faut ménager sa foiblesse, & s'accommoder à la portée de sa raison, qui n'est pas encore développée : songez qu'il est semblable à un bouton de fleur encore tendre, à qui l'on doit donner le loisir d'éclore ; aprés quoi la fleur se montre & s'épanoüit.

Trop d'attention sur la santé des enfans est un autre excés, où tombent plusieurs parens. Un jeune enfant a-t-il la moindre indisposition, on l'accable aussitôt de remedes & de cordiaux ; & l'on ne fait pas reflexion qu'on ruine son temperament, qu'on le rend valétudinaire, & qu'on abrege ses jours.

Dans une famille nombreuse arrive un tems où il faut separer les ménages. Anciennement le celebre *Tchang* a vû dans sa maison ses enfans & ses petits-fils jusqu'à la neuviéme génération, qui vivoient tous ensemble dans la plus parfaite union ; on en parle encore maintenant avec admiration : mais je doute fort qu'il se trouve de notre tems des gens capables, comme le vertueux *Tchang*, d'entretenir la paix domestique par l'exemple de sa douceur & de sa patience.

Quand il arrive que les enfans ont chacun leur famille, il faut bien en venir à une séparation ; mais il ne faut pas la faire ni trop tôt, ni trop tard : elle seroit également dangereuse, si elle étoit trop prompte ou trop tardive : quand on la fait trop tôt, il est à craindre que de jeunes gens sans expérience, ne connoissant pas la fragilité de la bonne fortune, ni les peines de la mauvaise, ne menent une vie oisive, ne deviennent des dissipateurs, & enfin ne se ruinent entierement.

De même si, lorsque cette séparation devient nécessaire, on la renvoye trop loin, on a d'autres inconvéniens à craindre, ausquels il n'est pas aisé de remédier. Car supposons que les enfans & les petits-fils soient naturellement sages, & d'une humeur sociable & accommodante, il se trouvera toûjours dans la maison beaucoup de femmes & de domestiques. Si l'ayeul ou le pere est chargé de fournir à tous les besoins ; de donner les meubles, les utenciles, les vivres, les habits, & les autres choses, dont chacun voudra être pourvû abondamment, le bon Vieillard pourra-t'il suffire à tant de dépenses ? D'ailleurs les uns aimeront à dépenser trop, les autres plus économes s'en appercevront, & en auront du chagrin : quand ils le dissimuleroient, au moins craindront-ils que peu-à-peu la maison ne s'abîme, & qu'ils ne viennent eux-mêmes à manquer du nécessaire : ces inquietudes ne seront pas long-tems à éclater

ter par des murmures, qui mettront la dissension, & détruiront la paix.

Au lieu donc de les laisser vivre en commun, il seroit à propos de donner une certaine somme à chaque famille, selon qu'elle est plus ou moins nombreuse, afin qu'elle ait de quoi s'entretenir à sa fantaisie. C'est une maxime ancienne; un pere qui a des enfans déja grands, doit leur remettre en main une espéce de petit fonds; afin qu'ils sçachent la peine qu'il y a à s'enrichir, & qu'ils apprennent par-là à ménager leur bien, & à vivre d'économie, pour se soûtenir honnêtement dans leur condition. Un pere connoît par-là si son fils sçait conduire sa maison. De même le fils s'instruit par sa propre expérience, de la maniere dont le monde se gouverne, & par quels ressorts les hommes se laissent mouvoir. Cette petite portion de bien, dont on lui laisse le maniement, est un commencement d'émancipation.

On dit communément que, quand une fille naît dans la famille, c'est pour en sortir, & passer bien-tôt dans une autre (a). D'où il arrive qu'on néglige souvent l'éducation des filles: on ne fait pas attention qu'une fille qu'on a laissé manquer d'instruction, fait grand tort à la maison où elle entre, & qu'elle y est l'opprobre de ses parens.

Au reste les devoirs d'une jeune femme mariée sont, de rendre une obéïssance respectueuse à son Beau-pere & à sa Belle-mere; de vivre dans une parfaite union avec ses Belles-sœurs; d'honorer son Mari; d'instruire ses enfans; de compâtir aux peines de ses Esclaves; de préparer la soye, & de la mettre en œuvre; d'être économe, frugale, laborieuse; de supporter patiemment les traverses & les disgraces; de ne point écouter les rapports & les discours; de ne se point mêler des affaires du dehors: voilà ce qu'on doit apprendre à une fille, avant que de la marier.

Mais qu'arrive-t'il de ce défaut d'instruction? Tout leur soin consiste à se coëffer avec grace, à bien appliquer le fard, à donner de l'agrément à leurs habits & à leurs souliers; à placer avec art des aiguilles de tête & des pendans d'oreille; à rafiner sur les mets délicats & les boissons délicieuses: elles ne songent qu'à relever leur beauté par un vain attirail de parures & d'ajustemens: c'est tout ce qu'elles sçavent, & elles ignorent jusqu'aux moindres obligations d'une mere de famille: il faudroit donc leur faire lire de bonne heure des Livres d'histoire propres à les instruire: leur esprit se rempliroit des meilleures maximes, & leur cœur se formeroit sur de grands exemples.

On a sujet d'être tranquille, lorsque la mere nourrit elle-même ses enfans: mais si quelque raison l'obligeoit à prendre une Nourrice, elle doit la choisir d'un caractere sage, modeste, & qui n'ait point certains défauts extérieurs: car un jeune enfant ne manque guéres de prendre l'air & les manieres de sa Nourrice.

Si celle qu'on a choisie, étoit obligée de quitter son propre enfant, pour allaiter le vôtre; elle n'y seroit contrainte que par la pauvreté: ainsi il faut non-seulement lui donner des gages raisonnables; mais il faut encore pourvoir à l'entretien de son fils; c'est le moyen que le cœur de l'un & de l'autre soit content.

De plus il est nécessaire de veiller sur la conduite de ces Nourrices; de ne point souffrir qu'elles portent votre enfant chez les voisins, dans les ruës, & les places fréquentées, ni qu'elles attirent chez vous des Esclaves, ou de vieilles femmes du voisinage: on en voit assez les suites.

Quand il vous naît un fils, & que vous êtes déja avancé en âge, vous ne vous possédez pas de joye: vous choyez cet enfant avec tout le soin imaginable:

(a) Les Loix de la Chine ne permettent pas à une fille d'épouser son parent paternel, & de la même tige masculine, fut-ce dans le dégré le plus éloigné, & cette Loi ne souffre point de dispense.

vous annoncez ſa naiſſance devant le Tableau des Ancêtres : vous jeûnez, vous faites différentes œuvres de charité ; & vous eſperez par ces jeûnes & par ces bonnes œuvres, obtenir une longue vie à ce cher enfant.

C'eſt un uſage univerſellement reçû, de donner de grandes démonſtrations de joie à la naiſſance d'un fils : on cuit, on durcit quantité d'œufs de poule, & de canne : on prépare du ris clair pour ceux qui viennent prendre part à notre joie, & faire des complimens de conjoüiſſance. On envoye enſuite chez eux divers préſens de choſes propres à ſe régaler ; c'eſt ce qui s'appelle le régal du poil follet.

La cérémonie eſt plus grande le troiſiéme jour qu'on lave l'enfant : on prépare des œufs par centaines & par mille ; on les peint de toutes ſortes de couleurs, & on les nomme les œufs du troiſiéme jour : c'eſt alors que les parens & les voiſins viennent en foule à la porte de la maiſon, pour offrir pareillement des œufs, & diverſes ſortes de gâteaux ſucrez.

Parmi les riches, la dépenſe eſt bien plus grande, ſur-tout s'il y a long-tems qu'ils attendent un héritier : on tuë une grande quantité de poules, de canards, &c. On fait un grand feſtin, & l'on n'épargne rien pour donner des marques publiques de réjouiſſance. Mais ne craint-on point que la priere qu'on fait pour obtenir une longue vie à l'enfant nouveau-né, ne ſoit rejetté par les Dieux, à qui on l'adreſſe (a) ? En demandant une longue ſuite d'heureux jours pour ſon fils, il conviendroit de la laiſſer à tant d'animaux qu'on égorge : pour avoir ce fils, on s'eſt abſtenu de rien manger qui eût vie : ſi l'on agiſſoit conſéquemment, il faudroit continuer la même abſtinence, pour obtenir ſa conſervation.

Mais, quoi, dira-t'on ; lorſque des parens & des amis viennent nous féliciter de la naiſſance d'un fils, n'eſt-il pas permis de faire éclater ſa joie ? A la bonne heure : faites-leur un petit régal de fruits, de gâteaux, de vin, & de quelques autres mets ſemblables ; mais ne faites rien de plus.

Un des principaux devoirs d'un fils eſt de perpétuer ſa race, & de laiſſer après lui des deſcendans. Au défaut d'un enfant légitime, on s'en donne un adoptif, qui eſt chargé de ſervir les parens durant leur vie, de les enſevelir après leur mort, & de leur rendre les honneurs ordinaires.

Mais qu'arrive-t'il ? Lorſqu'après avoir adopté cet enfant, il vient à naître un fils véritable ; le fils adoptif a bien-tôt perdu ſon merite : il eſt dans la maiſon ce qu'eſt ſur le corps une tumeur, ou une excreſcence de chair : on ne le regarde plus comme l'appui de la maiſon ; tout ce qu'il dit, ou ce qu'il fait dégoûte : le moindre petit défaut, qu'on lui remarque, eſt déſigné par des noms odieux : on oublie, & ce qui ſe paſſa, quand il fut introduit dans la famille, & les médiateurs, & les amis qu'on employa dans ce choix : ſi l'on compare ce qu'on a été, & ce qu'on eſt à ſon égard, on verra que le ſeul intérêt a produit ce changement : on ne peut ſouffrir que le bien paſſe en des mains étrangéres.

Mais fait-on réfléxion que ce véritable fils, qui eſt né ſi tard, ſera encore bien jeune, lorſque le pere déja caſſé de vieilleſſe, & qui n'eſt plus qu'une ombre fugitive, viendra tout-à-coup à lui manquer ? Alors ſurviendront mille procès entre le fils adoptif & le véritable fils : au milieu de ces différends, les richeſſes qu'on aura laiſſées à un orphelin, ſe conſumeront bien vîte ; & le deſſein qu'on a eu de tout laiſſer à ſon propre fils, lui fera tout perdre. Ne valoit-il pas mieux en uſer avec plus de bonté à ſon égard ? Il fut devenu l'appui & le ſoutien de votre propre fils dans ſon bas âge.

Si vous craignez qu'après votre mort, ce fils adoptif ne conſume tout le bien

(a) Le Philoſophe parle ici ſelon les folles idées du peuple, dont il ſe mocque ailleurs. Ces Divinitez ſont *Cheou*, le Génie du grand âge ; *Lou*, le Génie des Dignitez ; *Fou*, le Génie des Richeſſes.

que vous laisserez, faites entr'eux un partage équitable ; séparez-les d'habitation : cette conduite est conforme à nos Loix. Si vous négligez mes conseils, l'évenement en justifiera la sagesse.

Des cinq devoirs de la vie civile, le plus important, & celui qui tient le premier rang entre tous les autres, c'est l'obéïssance & le respect qu'un fils doit à ses parens. La raison en est bien naturelle : sans mes parens je ne serois point ; je leur dois tout ce que je suis : sans parler de ce qu'une mere a à souffrir de peines & d'incommoditez durant sa grossesse ; du danger continuel où sa vie est exposée durant ses couches ; de quoi est-elle continuellement occupée ? N'est-ce pas du soin de son enfant ? Elle n'a de joie que quand elle le voit rire : s'il pleure, elle accourt aussi-tôt, pour sçavoir ce qui le fait pleurer : s'il est malade, elle est plongée dans la tristesse : s'il paroît sentir du froid, elle s'empresse à le couvrir : s'il a faim, elle lui donne promptement à manger : s'il veut marcher, elle le conduit elle-même par la main : s'il se salit, elle le nettoye, sans que l'odeur la plus insupportable lui soit désagréable, ou lui cause le moindre dégoût : reçoit-elle quelques douceurs ? Elle en fait part à l'instant à ce cher fils ; & elle se croit bien payée de son attention, si elle en peut tirer un leger soûris : enfin rien n'égale les soins d'une mere : aussi dit-on qu'on ne peut pas imaginer de plus grands bienfaits, que ceux dont on est redevable aux parens. Un bon fils doit donc reconnoître une partie de ces bienfaits, en leur rendant toute l'obéïssance & les services, dont il est capable.

Quand il s'agit de bien élever les enfans, l'on ne sçauroit s'y prendre trop tôt ; sur-tout lorsque leur esprit commence à s'ouvrir. Alors s'il se présente quelque chose qui ait vie, ou qui se meuve, ne fût-ce qu'un vil insecte, un arbrisseau, une plante de nulle utilité : avertissez-les de ne leur faire aucun tort : par-là vous cultivez, & vous entretenez en eux ce sentiment de bonté & de douceur, qu'ils ont reçûë de la Nature.

S'il vient à la maison une personne de distinction ou d'un grand âge, un parent, un ami, instruisez vos enfans à leur marquer du respect à leur maniere : c'est ainsi que vous les formez aux bienséances & à la civilité, dont ils ont déja les principes au-dedans d'eux-mêmes : quelquefois une réponse un peu séche, lorsqu'ils parlent ou rient mal-à-propos, sert à les maintenir dans la modestie & la droiture. Pour peu qu'on leur trouve l'esprit broüillon & querelleux, il faut les reprendre d'un air & avec des paroles séveres, mais sans les frapper par aucun mouvement de colere : une conduite si violente aigriroit encore davantage leur naturel, & les rendroit plus boüillans & plus précipitez.

J'ai accoûtumé de dire, si le pere traitte bien son fils, le fils se comportera bien à l'égard de son pere ; mais si le pere n'est pas tel qu'il doit être, le fils ne doit manquer en rien à ses devoirs : il doit être comme un autre *Chun*, dont les cris & les larmes demandoient sans cesse au Ciel des bénédictions pour un pere, qui sembloit ne lui avoir donné la vie que pour le tourmenter.

Des devoirs réciproques des Freres.

APRE'S nos parens, rien ne nous touche de plus près que nos propres freres. Lorſque des freres ſont encore jeunes, c'eſt un plaiſir de voir quelle tendreſſe ils ont les uns pour les autres : ils ne ſçauroient ſe quitter. Si l'aîné eſt déja grand, & que ſon cadet ſoit encore enfant, il en prend toute ſorte de ſoins, il le conduit par la main, il le porte entre ſes bras, il le comble de careſſes & d'amitié.

Mais ces freres ſont-ils devenus hommes faits, ont-ils pris chacun un établiſſement, alors la complaiſance qu'ils ont pour leurs femmes, dont ils écoutent trop aiſément les diſcours, l'intérêt, la jalouſie produiſent de la froideur, des ſoupçons, de la défiance, & diviſent inſenſiblement leurs cœurs. Cependant qu'on ſoit menacé de quelque diſgrace, ou de quelque revers de fortune ; c'eſt alors qu'on s'apperçoit que les autres parens, & les amis les plus dévoüez, ne valent pas après tout un frere le plus indifférent.

Rien ne ſeroit plus loüable, que de voir des freres vivre enſemble : mais c'eſt ce qu'on ne peut guéres eſpérer, lorſqu'ils ſont une fois établis. Leurs familles plus ou moins nombreuſes ; l'amour de l'un pour la dépenſe, & de l'autre pour l'économie ; les différentes liaiſons qu'ils forment, produiſent des inclinations oppoſées, & qu'il n'eſt pas poſſible d'aſſortir.

Il eſt encore bien plus difficile que des belles-ſœurs s'accordent enſemble, principalement ſur le détail du ménage, quand il ſe fait en commun. On pourroit prendre un tempérament : c'eſt que les freres ne ſe ſéparaſſent point d'habitation, mais qu'ils fiſſent ſéparément leur dépenſe. Que ſi, pour éviter toute occaſion de méſintelligence & de tracaſſerie, ils ne peuvent plus habiter le même corps de logis, l'aîné doit toûjours aimer ſes cadets, & les cadets reſpecter leur aîné : cette ſéparation même doit ſervir à reſſerrer davantage les liens étroits du ſang qui les uniſſent : autrement s'il ſurvient du dehors quelque mauvaiſe affaire, toute la famille court riſque d'y ſuccomber.

C'eſt un ancien proverbe : lorſque des freres demeurent enſemble, ils doivent ſe ſupporter ; c'eſt le moyen de vivre avec douceur : s'ils n'ont jamais enſemble de diſputes & de broüilleries, leurs enfans les imiteront ; & ce bel exemple d'union & de concorde paſſera juſqu'à la poſtérité la plus reculée. Cela mérite attention. Ce ſont ordinairement les femmes qui cauſent la ſéparation des familles. Que les maris ſoient en garde contre les ſoupçons & les vains diſcours de leurs femmes ; alors la paix & l'union entre les freres ſera conſtante & durable.

Cette concorde entre les freres & dans leurs familles, eſt une ſource de bonheur : le moyen de l'entretenir, c'eſt de ſçavoir ſouffrir & diſſimuler ; voir bien des choſes, & ſe comporter comme ſi on ne les avoit pas vûës : entendre beaucoup, & faire comme ſi on n'avoit rien entendu : on apprend par-là à ne pas groſſir dans ſon idée des bagatelles, & on s'épargne bien du chagrin, & ſouvent de fâcheux éclats.

Le ſage *Yen tſe* diſoit fort bien : que les freres ſont entr'eux comme les bras & les pieds ; & que la femme eſt à l'égard du mari, comme un habit qu'il s'eſt procuré. Ce Philoſophe a voulu dire, que les freres étant nez de la même mere, ſont une même ſubſtance, un tout, qui ne peut être incommodé dans une partie, que les autres parties ne

ne s'en ressentent. Mais qu'arrive-t-il? L'excès de complaisance qu'un mari a pour sa femme, produit l'indifférence, & ensuite l'aversion pour ses propres freres, & conduit enfin à la séparation.

Cependant les vûës des femmes sont communément bornées; elles se renferment dans les petits soins du ménage; c'est de quoi elles parlent sans cesse: c'est ce qui persuade à un mari, que sa femme est affectionnée à sa maison, & capable de la bien conduire: lui-même entre insensiblement dans les vûës de son épouse, & imite sa trop grande économie. Il ne faut plus après cela qu'un léger interêt pour altérer l'amitié, & détruire l'union qui devroit regner entre les freres.

Certainement il n'y a point de Loy qui ordonne à un pere de laisser à son fils un héritage plus ou moins considérable. Combien même voit-on de peres, qui ne laissent rien à leurs enfans, ou qui ne leur laissent que des dettes à payer? Il faudroit donc que les enfans, pour ne pas se desunir par des raisons d'interêt, se dissent chacun à eux-mêmes: supposons que nos parens ne nous ayent point laissé telle terre, telle maison, ou tel autre bien qui est le sujet de nos contestations: & agissons comme si en effet ils ne nous l'avoient point laissé. Cette réflexion seroit capable de prévenir les différends. C'est une bagatelle, diroit-on, que cette dépense faite mal-à-propos: le point essentiel, c'est de vivre ensemble dans une étroite union.

Une femme de son côté devroit songer que les freres de son mari sont les os des os, & la chair de la chair de son beau-pere & de sa belle-mere; qu'ainsi elle ne sçauroit avoir pour eux trop d'égard & de considération. Quand même il y auroit raison de se plaindre d'une trop grande dissipation, il faudroit garder certains ménagemens, & n'en parler que d'une maniere douce & honnête. Eviter de faire de la peine à ceux qui nous en font, c'est le plus sûr moyen de les faire rentrer en eux-mêmes, & de changer leur humeur.

Des devoirs du Mari & de la Femme.

QUAND on traitte de mariage, ce qu'il faut principalement considerer, c'est si les humeurs du futur époux & de la future épouse sympathisent, s'il y a conformité d'inclination & de tempérament; en un mot s'ils semblent faits l'un pour l'autre. Mais c'est à quoi souvent l'on n'a point d'egard: on n'envisage d'ordinaire que de legeres convenances: tantôt c'est le rang & les Emplois, ou bien d'anciennes liaisons que la proximité entre les deux familles a fait naître: tantôt c'est la societé qu'ils ont contractée ensemble, ou bien le même penchant que les peres ont pour les Belles-Lettres, & pour la Philosophie.

La promesse de mariage une fois concluë par un de ces motifs, ces deux familles se traittent comme alliées, & s'entre-aident mutuellement, avant même que la fille passe chez son prétendu époux. L'union paroît très-étroite: mais combien durera-t-elle de tems après les nôces? Ses parens qui l'accompagnent, voudroient que les festins & les Comédies qu'elles se donnent dans la maison, ne finissent de long-tems: ils différent le plus qu'ils peuvent de s'en retourner chez eux: le long séjour & la depense produisent le dégoût; on en vient à se plaindre des entremetteurs de l'alliance: on murmure sur la dot, sur les presens des fiançailles.

Est-on de retour chez soi, on repasse tous ces sujets de chagrin; on les grossit: si l'on se visite dans la suite, il sem-

ble qu'on porte dans son sein comme un paquet d'épines. Souvent on passe auprès de la maison sans y entrer ; ou si l'on y entre, on paroît avec un air froid & indifférent ; on ne daigne pas même prendre un peu de Thé.

La jeune épouse est la plus à plaindre : elle passe souvent d'une maison opulente dans une famille peu aisée : tous les embarras du ménage roulent sur elle : quelque bonne volonté qu'elle ait, elle ne peut suffire à tant d'occupations : elle s'apperçoit du refroidissement de son mari, elle n'ose s'en plaindre : peu éloignée de la maison de sa mere, elle ne peut ni la voir, ni l'entretenir : enfin elle traîne une vie languissante dans les soûpirs & dans les larmes, sans nulle douceur ni consolation : plus elle a été chérie dans la maison paternelle, plus sa condition lui devient dure.

Le mariage a été établi pour affermir la societé entre les hommes. Les alliances se contractent pour former des liens plus étroits. A présent les pernicieuses maximes qui se sont introduites, réduisent tout à des vûes interessées, qui divisent ceux, qui auparavant étoient très-unis. Ce désordre est presque universel ; mais il regne davantage dans la Ville de *Yang tcheou*.

Je voudrois que ceux qui se marient, fissent de sérieuses attentions à la nature de cette grande action. Un jeune homme ne doit songer qu'à trouver dans une compagne vertueuse, le secours qui lui est nécessaire pour bien gouverner sa maison. Une fille doit se proposer de trouver un appui solide dans un époux sage & fidéle. Voilà le plan d'un parfait mariage, qui seroit infailliblement suivi de la fécondité conjugale.

Un mari ne doit pas trop se fier à sa femme sur le compte qu'elle lui rend de la conduite de ses enfans : elle sera toûjours portée à lui cacher, ou à lui dissimuler leurs mauvaises qualitez : au contraire si c'est une femme qu'il a épousée en secondes nôces, il ne doit pas la croire trop légerement sur les fautes qu'elle voudroit imposer aux enfans du premier lit. On a raison de dire : le principal soin d'un mari, est de rendre sa femme vertueuse.

Quelque sage que vous paroisse votre femme, ne la faites point entrer dans vos affaires du dehors : quelques talens qu'ayent vos esclaves & vos valets, ne leur communiquez rien de ce qui regarde votre personne & votre femme. Gens mariez, c'est ici un article qu'il ne vous est pas permis d'ignorer.

Pour ce qui est de ceux qui marient leurs filles dans des Pays éloignez, ils ne sçauroient prendre assez de précautions. Vous aurez vû par hasard un jeune homme, il vous aura agréé : vous lui aurez trouvé du mérite ; & aussi-tôt vous vous persuadez que vous allez faire un mariage aussi heureux, que le fut autrefois celui d'un *Tchu* & d'une *Tchin*. Vous lui livrez votre fille, vous la faites partir. Croyez-vous que son cœur ait consenti à cet éloignement ?

Quand elle sera rendue dans la maison de son mari, espérez-vous que l'union & la paix y régnera long-tems ? Lorsque viendra le jour de la naissance de ses parens, ou bien une de ces fêtes annuelles de réjoüissances, que toute la parenté se réünit dans la maison paternelle, pour y passer le jour dans la joye & le divertissement ; elle sera désolée de de ne pouvoir s'y trouver avec eux : placée sous un autre Ciel, ses yeux ne sçauroient plus rencontrer ceux de sa mere : jugez quelle est sa peine.

Si au bout de quelques années on lui permet de faire un tour chez ses parens : un mois est à peine écoulé, qu'on l'en retire, sans qu'[redacted]he en combien de tems on lu[redacted]ra une seconde fois cette co[redacted]n. Dans ce triste instant de sép[redacted]on lui arrache l'ame du corps : [redacted]n elle tourne à tout moment la tête vers l'endroit qu'elle quitte, & où elle laisse ses chérs parens : toute sa tendresse se renouvelle,

& lui cause un serrement de cœur, qui ne peut guéres s'exprimer. C'est ainsi que par trop de précipitation un pere a rendu sa fille malheureuse.

Si l'on ne se propose dans le mariage que d'acquérir des richesses ; la grande doctrine du mari & de la femme ne sçauroit subsister : de même si dans les obséques des parens, on n'a pour but que d'attirer des bénédictions sur la famille ; dès-là les devoirs d'un fils à l'égard de son pere sont anéantis. Quand est-ce qu'une femme méprise son mari ? C'est lorsqu'elle est fiere de ce qu'elle a fait sa fortune. Qu'est-ce qui porte un fils à conserver si long-tems le corps de son pere sans l'enterrer ? C'est souvent parce qu'il craint de l'ensevelir dans un lieu qui lui porte malheur. C'est ainsi que le propre intérêt détruit toute vertu.

On en voit néanmoins plusieurs qui sont assez attentifs sur le choix d'un gendre, mais qui ne le sont guéres sur celui d'une belle-fille. Cependant l'un est encore *plus difficile* que l'autre : car on peut aisément démêler quel est le caractere d'un gendre ; celui d'une fille n'est pas si facile à connoître, & c'est cependant une chose importante.

Si celui qui veut épouser une jeune personne, ne s'attache qu'à ce qu'elle apportera ; ou si celui qui veut marier sa fille, ne pense qu'aux présens qu'on fera, ou en argent, ou en bijoux, c'est-à-dire, qu'il n'estime que les richesses, & qu'il n'a nul égard au mérite ; voilà justement ce qui ruine les familles, & ce qui divise & désunit les parens les plus proches.

On devroit faire réflexion qu'une femme bien née est une source assurée de bonheur : on ne devroit envisager dans une épouse que la vertu, & la préférer à la naissance & aux grands biens. C'est une grande acquisition qu'une Demoiselle sage, vigilante, appliquée, chaste, obéissante, qui ne se dément jamais, qui est toûjours égale dans la bonne ou la mauvaise fortune. Quand on en a trouvé une de ce caractere, on peut dire qu'on a un trésor dans sa maison.

La jalousie est un grand malheur pour une famille, quand elle s'empare de l'esprit des femmes, sur tout si elles n'ont point d'enfans. Une femme légitime voyant que son mari grisonne & s'afflige de n'avoir point d'héritier, ne peut souffrir qu'il approche d'une Concubine ou d'une Esclave : elle n'oublie rien pour l'en empêcher. Que si la Concubine, ou l'Esclave devient enceinte, elle est capable d'employer des breuvages & d'autres moyens pour la faire avorter, & tuer l'enfant dans son sein.

C'est pour prévenir ce malheur que le mari est souvent contraint de nourrir hors de la maison sa Concubine. Si elle vient à accoucher d'un fils, cette jalouse change de personnage : elle se contrefait, en donnant des marques d'une joye feinte : elle se sert des termes les plus tendres, pour qu'on la rappelle : mais son dessein est de lui tendre des piéges, & de la faire périr. Si son stratagême ne lui réüssit pas, la rage s'empare de son cœur ; elle crie, elle tempête, elle menace du feu & des accidens les plus sinistres. Un pauvre mari est effrayé, & se rend : il rappelle la mere & l'enfant : bien-tôt la femme jalouse a recours aux plus criantes calomnies, pour accabler cette foible concubine : elle la frappe : elle la roue de coups, jusqu'à ce qu'enfin on l'ait chassée de la maison.

Pour ce qui est de l'enfant, on diroit à ses manieres qu'elle est pleine de tendresse pour lui ; tandis que dans le fonds du cœur elle l'abhorre, & songe peut-être à s'en défaire secretement par le poison. Si elle en vient à bout, la voilà contente ; & elle ne se soucie pas de se voir réduite à n'avoir point d'enfant, qui puisse la servir & la soulager dans sa vieillesse.

Il y a encore une espece de méchante femme : ce sont celles qu'un mari a épousées en secondes nôces, & qui ne peuvent souffrir la bonne réputation de

la défunte à qui elles ont succédé: la rage qu'elles en conçoivent, les portent à perdre les enfans du premier lit; afin que cette premiere femme si estimée, ne soit pas honorée selon la coûtume de l'Empire, & qu'on ne pense plus à elle. C'est-là un excès d'inhumanité, dont quelques femmes sont capables, & dont on a vû plusieurs exemples dans le monde.

Quand il s'agit de prendre une femme, on ne sçauroit donc assez examiner si elle est d'un caractere susceptible de jalousie, sans quoi on s'expose à être malheureux. Si l'on est marié, & qu'on n'ait point d'enfans; il faut bien penser, avant que de prendre une Concubine, si l'on pourra parer aux inconvéniens, qui ont coûtume de s'en ensuivre.

Mais celui qui a des enfans de son mariage, s'il fait reflexion aux suites funestes de la jalousie si naturelle aux femmes, fera sagement d'étouffer ses inclinations, ou pour une Concubine, ou pour une seconde femme; & de vaincre l'attrait au plaisir par l'amour de son repos & de sa conservation.

On distingue les femmes en grandes & petites, c'est-à-dire, en légitimes, & en celles qui ne le sont pas. Mais il n'y a point une pareille distinction entre les enfans. C'est la grande doctrine de l'Empire. Cependant on ne confond point dans l'usage ordinaire les enfans de la femme légitime, & ceux des Concubines: c'est ce qui donne à la vraye femme le rang de superiorité sur ses compagnes.

Anciennement l'Empereur & les Princes de l'Empire prenoient sept épouses; les grands Seigneurs, & les Mandarins en avoient trois; les simples Lettrez & le Peuple n'avoient qu'une femme légitime; les autres, s'ils en avoient au-delà, étoient censées Concubines. On ne manque point, quand on vient à faire mention de sa femme ou de sa Concubine, à prendre un air grave, à mesurer ses mots, à parler en maître de la maison, où chacun tient le rang qui lui convient. On veut faire entendre par-là qu'on n'a pris une Concubine que pour les besoins du ménage, afin qu'elle s'occupe des fonctions les plus basses & les plus pénibles; qu'elle serve avec soin le pere & la mere; qu'elle aime, qu'elle nourrisse, & qu'elle éleve les enfans.

Mais si cette concubine a contribué par ses peines & par ses soins à accroître le bien de la famille; si par son moyen vous êtes devenu riche, & plus respecté, ne convient-il pas qu'elle se sente de cet heureux changement de fortune? Cependant combien en voit-on qui en usent tout autrement, qui renvoïent sans aucun égard une concubine, après en avoir eu des enfans, & en avoir tiré de longs & d'importans services? A les en croire, ils ne songent en la congédiant, qu'à relever davantage leur femme légitime, & à honorer les nœuds du Mariage. Mais ne sçait-on pas que dans les grandes familles, les enfans & les petits-fils qui parviennent aux Dégrez & aux Charges, ce sont ceux de la femme légitime? On a plus de soin de pousser leur fortune. Cependant plusieurs de ceux qu'on a eus des concubines, parviennent aussi, & obtiennent des marques de distinction & de noblesse pour leur mere naturelle: l'éclat & la splendeur de ses enfans rejaillit sur elle, leur élévation l'annoblit.

On voit certains peres de famille se piquer de fermeté & de résolution, qui cependant ne laissent pas de livrer à la discrétion de leurs femmes une pauvre concubine qu'ils ont aimée. Cela est sujet à une infinité d'inconvéniens: les affaires domestiques ne doivent se régler que par les ordres du maître de la maison: il ne convient point qu'une femme se mêle de gouverner, [redacted] un ton absolu.

Nous voyons dan [redacted] oires anciennes, que les filles de [redacted] ariées à des personnes d'un rang [redacted] ur, se comportoient en femme [redacted] es, sans jamais s'enorgueillir de la Noblesse de leur extraction; quels autres exemples doit-

on

on suivre ? Est-ce la conduite des gens du commun ? N'est-ce pas plûtôt celle des Sages & des Grands qu'on doit imiter ? Je voudrois que les jeunes filles missent leur gloire & leur noblesse à être douces & obéissantes : les parens ne peuvent jamais mieux leur marquer leur tendresse, qu'en les formant de bonne heure à la civilité & à la vertu.

Nous n'avons point de Livre des premiers tems, qui parle en termes exprès du Mariage : ce n'est que sous la Dynastie des *Tang*, qu'un nomme *Lu tsai* a écrit sur ce sujet ; mais on l'a redressé sur plus d'un article. Maintenant on en voit plusieurs qui consultent les Astres, & qui s'imaginent y trouver l'union ou la discorde, la bonne ou la mauvaise fortune des personnes qui se marient. Folle imagination, abus très-pernicieux. Ce sont ces vaines observations qui rompent de bons mariages prêts à se conclure, ou qui en font faire de très-mal assortis.

Autre erreur de nos tems. A quoi bon attendre, dit-on, qu'un jeune homme & une jeune fille ayent vingt ans pour les marier ? C'est-là ignorer nos anciens Rits, qui disent que c'est à trente ans qu'on doit marier son fils, & à vingt qu'il faut marier sa fille. Peut-on lire dans nos anciens Livres ces maximes de nos Sages, & suivre des idées nouvelles ?

Autrefois, & ceci est à remarquer, quand on avoit jetté les yeux sur un gendre, on permettoit à la fille de l'entrevoir pour la premiere fois dans la salle des hôtes à travers un petit trou qu'on avoit fait auparavent, placé devant la porte de l'appartement interieur : dans ce choix on ne regardoit pas comme un point capital, d'examiner les huit (*a*) Lettres de bonheur, pour en conclure l'heureux ou malheureux sort des personnes prêtes à s'unir par le lien conjugal : on examinoit si la fille étoit vertueuse, & si le jeune homme avoit de la conduite ; si l'âge, l'humeur, les inclinations convenoient ensemble ; & certainement c'est à quoi on doit uniquement faire attention. On peut ensuite choisir un mois & un jour heureux, pour accomplir le mariage par le Rit ordinaire, en faisant boire l'un & l'autre dans la même coupe : pourquoi vouloir ajoûter des usages populaires, bizarres, & sujets à mille inconvéniens ?

Dès que la ceremonie est finie, c'est l'usage des honnêtes familles, que la jeune épouse se retire dans son appartement, & ne se mêle plus avec le reste de la famille, avec les beaux-freres, ni même avec le beau-pere : cependant il s'est introduit presque de nos jours parmi le peuple une coûtume detestable, que je défie de trouver dans aucun de nos Livres, & qui ne convient qu'à des Barbares nourris & élevez dans les Forêts. On differe de trois jours la séparation de l'appartement, & c'est ce qu'on appelle les trois jours de franchise : & pendant ce tems-là quelles extravagances ne se permet-on pas ? L'épouse est assise sur son lit nuptial. On vient autour d'elle faire cent singeries : l'un lui ôte en badinant ses souliers, & on les cache dans sa manche : l'autre lui enleve le voile qui lui couvre le visage : un troisiéme lui serre la tête, flaire ses cheveux, & s'écrie qu'il en sort un parfum admirable : on en voit qui contrefont les insensez, & qui cherchent à la faire rire par des grimaces & des bouffonneries indécentes : on boit en même tems force rasades : & c'est-là ce qu'on appelle se réjouir & se divertir.

Mais qui sont ceux qui jouent ces indignes farces ? Les plus proches parens, le beau-pere & les oncles, qui oubliant & leur âge & leur rang, franchissent toutes les bornes de la bienséance & de la pudeur. Ce sont de jeunes étourdis, qui ont donné entrée à ces désordres : c'est aux sages Lettrez à en arrêter le cours dans les lieux où ils demeurent ; par-là ils se feront véritablement estimer dans la Secte Litteraire, qui est chargée de réformer les mœurs du peuple.

Lorsqu'on observe exactement les

(*a*) Coutume superstitieuse de ceux qui disent la bonne avanture.

Rits ſur le mariage, on a lieu d'eſperer qu'il ſera heureux, & que les deux perſonnes qui s'uniſſent, feront la joye l'une de l'autre, & parviendront à une extrême vieilleſſe. Parmi les gens mariez, le diſcours tombe ſouvent ſur leur nobleſſe & ſur les richeſſes de leur maiſon. Il ne convient point qu'un mari recherche trop curieuſement quels ont été les parens & les ancêtres de ſa femme, s'ils ont poſſedé des Charges; s'ils ont mené une vie obſcure : ces recherches mettent ordinairement la diſſenſion entre l'époux & les ſœurs du mari.

Celles qui avec tout leur mérite s'apperçoivent qu'on connoît la baſſeſſe de leur extraction, s'imaginent qu'à tout moment on la leur reproche, & qu'on les regarde avec dédain. De-là les dégoûts, les chagrins cuiſans, les ſoupçons cruels qui rongent le cœur, & quelquefois les deſſeins d'une vengeance ſecrette. Le Ver-luiſant tire ſon éclat d'un tas d'herbes pourries où il eſt engendré : les fleurs les plus odoriférantes tirent du fumier leur beauté & leur parfum : la lumiere ſort du ſein des ténébres : la meilleure eau de ſource eſt celle qui ſe puiſe à l'ouverture de la Terre, d'où elle ſort & jaillit.

Le prémier état qui s'eſt trouvé dans le monde, eſt celui du mari & de la femme : ſont venus enſuite le pere & les enfans, puis les freres : après quoi les hommes ſe ſont unis par les liens d'amitié : les ſociétez s'étant formées & multipliées, on a fixé l'état du Prince & des Sujets. Auſſi dit-on que le principal ſoin du Sage a pour objet l'état du mariage : l'union même du Ciel & de la Terre eſt le modele d'une parfaite union conjugale. Nos Livres claſſiques regardent le bon ordre de cet état particulier, comme la ſource du bon ordre en général.

La perfection de l'état du mariage, c'eſt par rapport au mari de vivre dans une étroite union avec ſa compagne, de la traiter toûjours avec honneur, ſans trop ſe familiariſer, de trouver en elle ſa joye & ſon plaiſir, ſans ſe livrer à une trop grande paſſion.

Pour ce qui eſt de la femme, il faut qu'elle ſe diſtingue par une douceur mêlée de gravité, & par une complaiſance reſpectueuſe, qui ne donne point dans la baſſe flatterie. Anciennement quand le mari & la femme s'entretenoient enſemble ſur quelque affaire, ils étoient aſſis vis-à-vis l'un de l'autre, & ils ſe parloient avec le même reſpect, que s'ils euſſent entretenu des hôtes reſpectables, qui fuſſent venus leur rendre viſite : conduite charmante !

Une femme a trois devoirs à remplir : elle doit ſçavoir conduire le ménage, rendre des ſervices aſſidus à ſon beau-pere & à ſa belle-mere, & enfin porter un grand reſpect à ſon mari comme à ſon Maître. Si elle s'acquitte de ces trois devoirs, c'eſt une femme accomplie.

Au regard du mari, ſon vrai caractere doit être la fermeté pour maintenir le bon ordre dans ſa famille : pour cela il doit tenir *le rang de ſupériorité qu'il a*, & être bien maître de lui-même dans l'uſage des plaiſirs les plus permis. De-là naîtra l'union conjugale qui ſera ſuivie de tous les autres avantages du mariage.

Si, ſelon la louable coûtume, c'eſt le pere qui choiſit à ſon fils une épouſe, & la mere qui donne un gendre à ſa fille, ce ſeront là deux garants de la mutuelle concorde des jeunes mariez : ce qui y contribuëra encore beaucoup, ce ſera ſi dès le commencement la nouvelle fiancée n'écoute pas légérement des ſoupçons peu fondez, le repentir viendroit enſuite, mais trop tard.

Pour ce qui eſt des concubines, on voit beaucoup de peres de famille qui ſçavent les maîtriſer : [redacted] n a peu qui ayent l'adreſſe de le [redacted] ur tranquilles dans la maiſon : [redacted] eſt rare que la premiere femme [redacted] dement vertueuſe : les femmes ſont la plûpart ſuſceptibles d'une étrange jalouſie. Ainſi ſi l'on a des enfans d'une femme de me-

rite, il ne convient pas de penser à une concubine.

Que si le mari ayant atteint la quarantiéme année, se voit sans enfans, alors il peut prendre une concubine, les Loix le lui permettent ; parce qu'elles regardent comme un grand malheur de ne point laisser après soi de posterité. Si la femme transportée de jalousie, se gendarme, & se met en fureur au seul nom de concubine, le mari informera les parens de la résolution qu'il a prise, & des raisons qu'il a euës de la prendre : & si leurs exhortations ne produisent rien sur l'esprit de sa femme, & qu'elle continuë de s'opposer aux vûës de son mari, il aura recours au Magistrat ; il citera sa femme à son Tribunal, & là se fera le divorce dans les formes : car enfin il n'est pas obligé de ménager sa femme jusqu'au point de se rendre coupable à l'égard de ses Ancêtres, en ne faisant pas ce qui dépend de lui, pour perpétuer leur posterité.

Du Devoir des Amis.

QUELQUE union qu'il y ait entre des amis, il est difficile qu'ils s'accordent toûjours ensemble : un mot échappé au hazard à votre ami pourra vous déplaire, & blesser votre délicatesse. Quel parti devez vous prendre ? *Celui de dissimuler, & de laisser tomber cette bagatelle. Donnez-vous bien de garde* de répondre durement, ou de faire confidence au premier venu de votre mécontentement : le cœur de votre ami ne manqueroit pas de se refroidir, ou par une réponse désagréable, ou par le rapport indiscret dont on auroit soin de l'informer.

Tandis que les enfans sont renfermez dans le domestique, & avant qu'ils ayent commerce au-dehors, ils ne connoissent que leur pere, leur mere, & leurs freres : ensuite ils commencent à avoir des compagnons d'école, avec qui ils exercent leur esprit, & ausquels ils s'attachent. Lorsqu'ils ont atteint un certain âge, on les marie, & ils ont des rapports nécessaires avec les parens de leur femme : rien de plus aisé que d'en prendre les mœurs & les usages. Si les parens sont gens laborieux, appliquez, œconomes ; un jeune homme se formera sur leurs exemples ; & au contraire s'ils donnent dans le faste, dans la bonne chere, & le plaisir, il les suivra bien-tôt dans leurs égaremens.

Quand on est homme fait, ou l'on s'engage dans le commerce, & l'on s'unit à des associez, ou l'on entre dans le maniement des affaires, & on se lie avec les Officiers ausquels on a rapport. Les liaisons se forment encore avec ceux qui ont été admis ensemble au même grade, ou bien avec les Lettrez qui demeurent dans la même Ville. Ces liaisons produisent insensiblement, & sans qu'on s'en apperçoive, un grand changement dans le caractere & dans les mœurs. Si par cette voie-là le vice s'enracine dans un jeune cœur, il sera bien difficile de l'en arracher. C'est pourquoi on doit être tres-attentif aux amitiez qu'on forme, parce que d'ordinaire elles produisent de grands changemens, ou pour la vertu, ou pour le vice : on en marque les devoirs dans le corps de notre grande doctrine, & l'on y dit avec raison, que le choix des amis est un point de la derniere importance.

Il n'y a rien qu'on doive fuir davantage qu'un esprit de travers & un mauvais cœur : la moindre familiarité avec des gens de ce caractere, est tres-dangereuse. Agissez avec eux comme si vous ne les connoissiez point : c'est le

moyen d'éviter bien des querelles, & de prevenir les mauvaises affaires qu'ils seroient capables de vous susciter.

Fuyez avec le même soin un homme pervers, mais sans qu'il paroisse que vous le fuyez : ce seroit vous faire un dangereux ennemi : recherchez la compagnie d'un sage; mais agissez à son égard sans détours, & avec ouverture de cœur; c'est ainsi qu'il vous sera utile, & que vous vous l'attacherez.

Quand on choisit un ami, on remarque d'abord en lui cent belles qualitez : quand on le fréquente long-tems, on lui trouve mille defauts. Est-ce que dans la suite il se trouve avoir moins de merite qu'il en avoit d'abord ? Non, cet ami n'a pas changé; mais votre cœur s'en est dégoûté, & l'esprit n'en juge plus de même.

Voici une bizarrerie à peu près semblable : durant la vie des personnes qu'on connoît, on ne parle guéres que de leurs défauts ; sont elles mortes ? On ne fait mention que de leur mérite. Est-ce que sur la fin de leur vie leur mérite a comme absorbé leurs défauts ? Point du tout : c'est qu'à leur mort la compassion a disposé autrement votre cœur à leur égard. Celui qui traitteroit des amis vivans avec la même estime & la même affection qu'il sent pour eux, dès qu'ils sont morts, tireroit de grands avantages de l'amitié.

Il n'y a nulle utilité, ou plûtôt il y a bien des inconveniens à lier amitié avec un grand nombre de personnes. Nos anciens Sages ont dit : faites connoissance avec une personne, à la bonne heure : encore ne sera-t-il pas aisé de vous connoître à fonds l'un l'autre. Que si vous vous livrez à la multitude, & que vous vouliez avoir une foule d'amis ; comment pourrez-vous les connoître ? Aussi les témoignages d'estime, d'amitié, & de zele, que ces sortes de personnes se donnent mutuellement, n'ont rien de solide : toutes ces protestations ne sont que sur les lévres ; si dans une bagatelle vous venez à leur déplaire, ils se retirent, & sont les premiers à vous déchirer par les traits de leur langue médisante.

C'est ce qui prouve qu'on ne sçauroit être trop circonspect dans le choix des amis. Mon ami, qui étoit d'une condition pauvre & obscure, se trouve tout-à-coup dans l'abondance & dans la splendeur : je dois sonder la disposition présente de son cœur : il est à craindre que si je viens à le traitter avec ma familiarité ordinaire, il ne me fasse un froid accueil à dessein de m'en éloigner. Au contraire si mon ami, qui étoit riche, tombe dans l'indigence, après ce changement de fortune, je dois lui marquer de plus grands égards que jamais ; sans quoi il me pourroit soupçonner d'une affectation d'indifference, afin de rompre tout commerce avec lui. Il faut donc que j'évite jusqu'aux moindres choses qui pourroient fortifier en son esprit un pareil soupçon.

L'homme sage, qui sçait que les amitiez sont souvent exposées à des ruptures d'éclat, ne s'engage jamais qu'après y avoir long-tems reflechi. La véritable amitié, quand elle se forme, n'a rien que de simple & d'aisé : elle n'a point recours à ces vaines démonstrations, qui sont presque toûjours trompeuses. Que si l'on se trouve obligé de rompre certaines amitiez, il faut le faire sans éclat, & se retirer insensiblement, & à petit bruit. C'est une belle leçon de nos anciens. Les amitiez, di[illegible] qui se forment lentement & sa[illegible] d'appareil, sont ordinairement du[illegible]

Des

Des devoirs des Parens.

PORTER l'indifférence à l'égard de ses parens jusqu'à les méconnoître, c'est l'effet d'un grand orgueil & d'une lâche ingratitude : les proteger lorsqu'ils ont besoin de votre secours, les soulager dans leur misere, c'est l'effet d'une grande vertu. Si vous souffrez vos parens dans de vils Emplois, s'ils en sont réduits à être Domestiques ou Esclaves, la honte n'en retombe-t-elle pas sur vous ? Et de plus, n'êtes-vous pas coupables à l'égard de vos ancêtres, qui sont aussi les leurs ?

Un pauvre parent vient me voir pour me communiquer une affaire ; j'apperçois à son air qu'il est embarrassé, qu'il voudroit bien s'expliquer, mais qu'il n'ose, & qu'il ne peut pas trouver des termes propres à s'énoncer. Il est de mon devoir de penetrer dans sa pensée, de la deviner, s'il est possible, de le mettre sur les voyes, afin qu'il ait moins de peine à se declarer : & si je suis en état de lui accorder le secours qu'il attend de moi, je dois le faire genereusement, & assaisonner mon bienfait des manieres les plus obligeantes.

Quand une extrême misere oblige de pauvres parens à implorer votre assistance, consultez votre cœur & vos forces ; & fallût-il vous incommoder, faites un effort pour les aider ; ne leur dites point : voilà ce que je vous prête ; ce mot de prêter leur feroit sentir l'obligation de rendre, & les affligeroit. Sur-tout ne promettez rien que vous ne deviez tenir.

Les hommes sont faits de telle sorte, qu'il n'est pas possible qu'entre parens & voisins il ne survienne quelque sujet de plainte ou de mecontentement. Comment parer à ces premieres semences de division ? C'est de se supporter les uns les autres, & de se souvenir que si un parent a des défauts incommodes, nous en avons de même qu'il faut bien qu'il nous pardonne. Que si l'on ne peut digérer le moindre chagrin ; si l'on fuit du bruit ; si, fier de sa qualité & de ses richesses, ou de son sçavoir, on pretend l'emporter dans tous les petits demêlez qu'on a, sans jamais vouloir céder, c'est le moyen de perpetuer les procès & les inimitiez.

Il y a diferens degrez de parenté ; & selon ces degrez, il y a diverses marques de respect auquel il n'est pas permis de manquer : cependant combien en trouve-t-on qui n'ont égard qu'à la fortune ? Si dans une compagnie le discours tombe sur un parent qui soit riche & revêtu de quelque dignité, on fait gloire de lui appartenir : mon honorable oncle, dit-on, &c. Au contraire s'il s'agit d'un parent pauvre, méprisé, & couvert de haillons, on en parle avec mépris : mon vil parent, dit-on, &c. On veut ce semble, desavoüer un pauvre parent, parce qu'il est dans la misere : quelle indignité !

Il n'est pas permis, même aux personnes du premier rang, de négliger ce qu'ils doivent à leurs parens, à leurs alliez, à leurs amis, à leurs voisins, & à leurs compatriotes. Les Empereurs & les Princes ne se dispensent pas de ces devoirs ; & en cela ils ressemblent au Ciel, qui répand ses influences jusques dans les lieux les plus vils. Peut-on ne pas suivre l'exemple de nos maîtres ; & est-il permis aux gens du commun de croire que c'est s'avilir, que d'assister indifferemment ceux de leur famille ?

Cependant combien en voit-on qui font bâtir des Temples superbes en l'honneur des Idoles ; ou qui, pour leur plaisir, entretiennent chez eux une troupe

de Comédiens & de Comediennes (a); qui n'épargnent rien pour le jeu & la bonne chere, tandis qu'ils auront regret à la plus legere ſomme, dont un pauvre parent aura beſoin? Quoi donc! ne ſortent-ils pas tous de la même tige? Les richeſſes qui ſe trouvent entre leurs mains, ne les ont-ils pas reçûës de leurs communs ancêtres? Ces ancêtres, en laiſſant leur bien, ont-ils prétendu qu'on en refuſât une petite partie à ceux de leurs deſcendans, qui tomberoient dans l'indigence? Ont-ils pû croire qu'il ſe trouveroit parmi leurs héritiers des ames aſſez dures, pour laiſſer mourir leurs parens de froid, de faim, & de miſere?

Mais faites une autre réflexion, la rouë de la fortune tourne ſans ceſſe: pouvez-vous répondre d'être long-tems heureux? Ces pauvres parens que vous mépriſez, ſeront-ils toujours dans la miſere? Ne peuvent-ils pas s'élever à leur tour, parvenir aux Charges, aux Dignitez? Vos enfans ou vos petits-fils ne peuvent-ils pas après votre mort avoir beſoin de leurs ſecours? Quelle aſſiſtance recevront-ils de ceux pour qui vous aurez eu tant d'indifférence?

J'ai ſouvent remarqué que [redacted] nombreuſes familles, les riches & les pauvres ne ſe réüniſſent pas une ſeule fois pendant l'année. Il n'y a que certaines occaſions, encore ſont-elles rares, où les pauvres parens haſardent une viſite. Quand, par exemple, il meurt quelqu'un de la famille, ils ſe rendent à la maiſon où eſt le deüil, avec des habits aſſez mal en ordre, ou trop longs, ou trop courts: mais comme ils n'ont rien à offrir, on les voit qui ſe préſentent à la porte d'un air embarraſſé, ne ſçachant s'ils doivent entrer, ou s'il eſt plus à propos qu'ils ſe retirent. Enfin ils s'enhardiſſent, ils entrent, mais d'un pas chancelant & peu aſſuré: leur embarras augmente quand ils veulent faire leur compliment en préſence des Domeſtiques, qui les reçoivent d'un air glaçant. Enfin le Maître de la maiſon paroît, mais c'eſt avec des manieres fieres & dédaigneuſes: tout cela ne ſert qu'à éloigner davantage de la maiſon ces malheureux parens, qui y ont été ſi mal reçûs. Ceux qui ſortent d'une même tige, ne devroient-ils pas ſe reſſentir du bonheur qui ſe trouve dans la famille!

Comment on doit régler ſon cœur.

QUAND on a reçû de ſes parens un héritage qui ſuffit pour un entretien honnête, on doit le regarder comme une grande fortune, en profiter, pour s'appliquer à l'étude de la ſageſſe, borner ſes déſirs, ſe contenter de ſa médiocrité, & mépriſer tout ce qui approche du faſte & de l'orgueil. Mais ſe conſumer en ſoins inutiles, ne ſonger qu'à s'enrichir, & être continuellement occupé de ſa fortune, c'eſt courir à ſa perte. Régler ſon cœur, modérer ſes déſirs, voilà quelle doit être l'occupation d'un homme raiſonnable.

Il n'y a perſonne à qui dans le cours de la vie il n'arrive pluſieurs ſujets de chagrin; c'eſt même un avantage: car ſi tout réüſſiſſoit à notre gré, un ſuccès ſi conſtant nous aveugleroit, & nous en deviendrion [redacted] enſibles aux revers de fortune [redacted] vent de près les grandes proſp [redacted] lui que l'uſage du monde a i [redacted] ne perd rien de ſa tranquillité [redacted] au mi-

(a) L'Empereur regnant a défendu ſous de gri-ves peines à tous ſes Officiers de quelque qualité qu'ils ſoient, de nourrir dans [redacted] des Comédiens. Il ne l'a permis qu'aux Princes.

lieu de ces petites disgraces.

Dans l'état d'yvresse, l'ame est comme abrutie; elle ne pense à rien, elle ne se souvient de rien: au sortir de cet état les idées s'éclaircissent, l'esprit devient net, & juge sainement des choses comme auparavant. Il est clair que ces ténebres & cet abrutissement viennent des fumées du vin; & que la clarté & la justesse des idées viennent du fonds du cœur, & de sa nature même. Je dis la même chose d'une autre espece d'yvresse non moins dangereuse: c'est celle des passions qui aveuglent l'esprit, & troublent la raison de ceux qui en sont les esclaves.

Le remede contre cette seconde yvresse, consiste en ces deux mots *Ke ki*, vainquez-vous. Qu'on entende dire du bien de quelqu'un, on en doute: qu'on en entende dire du mal, on le croit. Celui qui s'est accoutumé à parler des défauts d'autrui, ne fait nulle attention à ses vertus. Des gens de ce caractere, si on les examine, sont eux-mêmes pleins de vices, & vuides de vertus.

L'oreille fine & l'œil vif, c'est ce que l'homme a de plus précieux: si je ne m'en sers que pour rechercher & remarquer les défauts des autres, & jamais pour me connoître & m'observer moi-même; c'est comme si je n'employois mon trésor & mes richesses qu'en faveur des Etrangers. Peut-on ne pas gemir sur un tel abus?

Celui qui dans l'état de pauvreté où il se trouve, voit les riches & les heureux du siecle, sans être frappé ni ébloui par la pompe & les dehors brillans de leur fortune, s'il parvient dans la suite aux Charges & aux Dignitez, ne s'énorgueillira pas de sa grandeur. Celui qui au milieu des honneurs & de l'abondance, ne détourne pas ses yeux des personnes qui sont dans l'indigence; s'il vient à décheoir de sa haute fortune, en sera moins frappé, & n'éclatera pas en murmures.

Se vaincre soi-même, c'est le moyen de n'être pas vaincu par les autres. Se maîtriser soi-même, c'est le moyen de n'être pas maîtrisé par d'autres. Lorsque j'ai une bonne pensée, c'est un bon esprit qui me l'inspire. Quand il m'en vient une mauvaise, c'est un esprit malin qui me la suggere. Craignons toute idée mauvaise, quand même nous serions fort éloignez de la mettre en exécution: c'est toûjours une méchante semence qui occupe une bonne terre.

Commencez par retrancher les recherches de l'amour propre: ensuite vous pourrez travailler au bien public: reglez d'abord vos vûes & vos désirs; après quoi il vous sera permis de prêter l'oreille aux discours des hommes.

Il est assez ordinaire de voir des gens qui étant prêts de mourir, s'affligent dans la crainte où ils sont, que leurs enfans ou leurs petits-fils ne tombent un jour dans la pauvreté: & c'est eux-mêmes qui, par leur avarice, par leur cupidité, & par leurs injustices, ont porté des coups mortels à la fortune de leurs enfans: après leur avoir préparé ces malheurs, qui sont le châtiment de leurs désordres, ils s'avisent à la mort de gemir dans l'appréhension qu'ils ne leur arrivent: ils les rendent malheureux, & puis ils pleurent sur leur infortune: quelle étrange bizarrerie de conduite!

Il s'en trouve qui se disent à eux-mêmes: J'examine toutes mes actions, je vois que j'ai toûjours suivi la droite raison, que j'ai pratiqué la vertu, que j'ai imité les actions si vantées de nos premiers Sages, ne seroit-il pas juste que la prospérité & les richesses vinssent fondre dans ma maison? Cependant je remarque qu'elle dépérit tous les jours. D'où ce malheur peut-il venir? Je vous en dirai la vraie raison: c'est que votre cœur n'est pas aussi reglé que vous vous le figurez. Vous devriez vous dire: à la verité je ne fais point d'injustices, mais je suis toujours plein d'estime de moi-même, & de mépris pour les autres: je n'ai point à me reprocher des actions

dures & inhumaines : mais souvent j'ai nourri en secret des désirs de nuire aux autres. Examinez-vous bien, & vous verrez que si vous n'avez pas fait beaucoup de mal, c'est que les moyens vous ont manqué. Si lorsque vous pouvez faire impunément une injustice, vous ne la commettez pas ; si lorsque vous pouvez rendre un mauvais office, vous vous en abstenez ; je dirai alors que vous êtes un sage, dont le cœur est bien réglé, & je vous promettrai sans peine un bonheur solide & durable.

Il y en a qui pratiquent la vertu pour se concilier de l'estime : on en voit qui menant une vie déréglée, sont contens, pourvû qu'ils déguisent leurs vices, & qu'ils sauvent les apparences. La conduite des uns & des autres fait voir que la droiture naturelle à l'homme, reste encore au fonds du cœur : pourquoi la contredire dans la pratique ?

Il ne faut pas se laisser abattre par la mauvaise fortune : quelque accident qu'il arrive, si l'on se possede, on poura trouver une ressource. Dans les conjonctures les plus fâcheuses, prenez du tems, & déliberez. Pour moi j'aime mieux essuyer le reproche d'avoir été lent à agir, que celui d'avoir tout perdu en agissant avec trop de précipitation.

Si je ne songe qu'à me rendre heureux, il est à croire que toutes les peines que je me donnerai, seront fort inutiles. Mais si ayant en vûë mon propre bonheur, je me propose en même tems le bonheur des autres ; j'ai tout lieu d'espérer que je réüssirai.

Il ne tient qu'à moi d'employer les talens que j'ai pour remplir tous mes devoirs : cette seule réflexion doit étouffer en mon cœur les murmures qui s'élevent contre le Ciel, & m'empêcher de rejetter mes fautes sur autrui.

Si je n'épargne point mes soins, je leve les yeux vers le Ciel, sans craindre qu'il me confonde ; je parois au milieu des hommes, sans qu'ils puissent me faire rougir.

De former le dessein de nuire à un autre, c'est ce qui est défendu ; mais être sur ses gardes, pour empêcher que d'autres ne me nuisent, c'est ce qui est permis.

Je lis les Livres pour m'instruire ; je dois donc en les lisant, rentrer en moi-même, & m'appliquer les maximes qui me regardent. Les hommes ne plaignent point leur peine pour réüssir dans ce qu'ils entreprennent : ils veulent que tous leurs ouvrages soient parfaits ; il n'y a que l[redacted] personne, & sur-tout leur cœur, don[redacted] négligent la perfection ; & lorsqu'ils s[redacted] plaudissent d'un succès, on diroit q[redacted] ignorent combien il y a à réformer [redacted] eux-mêmes.

On regarde avec des yeux d'envie [redacted] richesses des autres : avec ces vains de[redacted] on ne les obtient pas. Ne vaudroit-il [redacted] mieux fermer l'entrée à cette injuste [redacted] pidité ? On nourrit dans son cœur la [redacted] lonté de nuire à un ennemi : cette v[redacted] lonté ne lui nuit pas. Ne seroit-il pas pl[redacted] à propos d'y renoncer ? Lorsque la fo[redacted] tune vous fait le plus de caresses, obse[redacted] vez-vous plus que jamais, & bornez v[redacted] desirs. Lorsque vous êtes en humeur [redacted] parler, recueillez-vous un peu, & soyez attentif à vos paroles.

Après ce qu'on doit aux parens, on doit penser à ce qu'on doit à soi-même, sur-tout dans ce qui regarde le soin de perfectionner son cœur ; car c'est ce qu'il y a de plus noble en nous : si ce cœur se tourne à la vertu, les sens, les paroles, les actions, tout sera dans l'ordre : on sera généralement estimé ; on joüira d'un vrai bonheur, qui passera même aux descendans : avantage ine[redacted] de la vertu !

Le vice a des effe[redacted] on-traires, & pour l'hom[redacted] our sa postérité : combien [redacted] ens & nouveaux prouven[redacted] On voit par-là, que le C[redacted] om-mes la récompense ou [redacted] u'ils méritent. Ainsi reg[redacted] un point essentiel le [redacted] nner notre

notre cœur, qui est le fonds de notre nature que nous tenons du Ciel.

Les instructions & la vigilance d'un pere & d'un frere aîné, sont d'un grand secours à un jeune homme, pour le faire entrer, ou le maintenir dans le bon chemin : mais il est bien à craindre que la malignité du siécle ne le corrompe.

Du soin de perfectionner son exérieur.

SALUER civilement une personne, dire un mot d'honnêteté, ceder le pas, faire proprement une réverence ; tout cela à la vérité n'est qu'un devoir de politesse ; mais dans le commerce du monde, c'est par ces marques exterieures qu'on témoigne l'estime, ou le mépris qu'on fait des personnes. Les jeunes gens doivent de bonne heure être instruits de ces usages, & les observer exactement.

Ce seroit se tromper grossiérement que de dire : je néglige ces dehors, & je m'attache au solide. Celui qui dans son domestique & dans sa conduite particuculiere, est maître de ses passions, & reglé dans son exterieur, sçaura se comporter sagement dans une conjoncture délicate. Celui qui mesure la dépense à ses revenus, selon les Loix que le bon sens & l'équité prescrivent, peut être regardé comme un homme riche à millions : sa maison subsistera long-tems.

Quand on est obligé de recevoir un présent, il faut penser à l'obligation qu'on contracte d'user de retour ; & faire voir en même tems qu'on ne craint point la necessité où l'on se met, d'être ensuite reconnoissant.

S'il arrive que quelqu'un ne fasse pas cas de moi, il se peut faire, me dirai-je, que je n'ai rien qui mérite son estime : si j'étois une pierre ou une perle précieuse, & qu'il me regardât comme de la bouë, je me contenterois de le traitter de mauvais connoisseur, sans m'amuser à entrer avec lui en dispute : mais si effectivement, au lieu d'être un diamant, je ne suis qu'une pierre ordinaire ; pourquoi voudrois-je passer pour plus que je ne suis ? Le Sage dans ces sortes de jugemens que l'on porte de son mérite, s'examine & se rend justice.

Trop méditer sur un dessein qu'on a formé, fait qu'on prend mal sa résolution. Trop veiller sur une matiere, empêche de s'attacher à ce qu'il y a d'essentiel. Trop de détours pour arriver plus vîte au terme, égarent, ou détournent du vrai chemin.

Un mouvement de colere, qui vient d'une humeur boüillante & impétueuse, ne fut jamais permis. Que s'il a pour principe la raison & la justice, il ne doit pas être reprimé.

Celui qui s'attendra à recevoir un bienfait d'un autre, doit examiner s'il l'a déja obligé en quelque occasion. Celui qui s'adresse au Ciel, pour en obtenir une grace, doit considérer quelle est sa conduite : c'est en examinant le passé, qu'on peut deviner l'avenir.

Un homme qui n'a ni connoissance, ni liaison au dehors, s'épargne bien des chagrins.

Celui qui pratique sincerement la vertu, & qui met en elle sa confiance, a un gage assûré d'un solide bonheur.

Tel qui veut montrer qu'il a l'esprit plus profond qu'un autre, laisse voir qu'il l'a beaucoup plus superficiel ; il prétend faire sentir la supériorité de son mérite sur celui des autres ; & par-là même il prouve combien il leur est inférieur.

Si vous sçavez vous corriger de vos fautes, vous n'avez rien à craindre de la colere du Ciel. Si vous pouvez être content de votre condition, les Esprits malfaisans n'ont pas le pouvoir de vous inquiéter.

Les Montagnes engendrent les mé-

taux ; & ce sont ces métaux qui ouvrent & déchirent leurs entrailles. L'arbre produit les vers dans son sein ; & ce sont ces vers qui le rongent. L'homme forme mille projets ; & ce sont ces projets qui le dévorent.

Un homme intrigant & artificieux a quelquefois du succès ; mais les plus fâcheux contretems ne lui manquent pas : au lieu qu'un homme franc & sincere, qui parle sans déguisement, qui agit avec droiture, & qui vit sans ambition, ne fait pas à la vérité une grande fortune ; mais aussi il n'a point à craindre de grandes disgraces.

Etouffer une passion, lorsque nous sentons qu'elle nous transporte ; réprimer un mouvement de colere, lorsqu'il est prêt de nous entraîner, c'est le fruit qu'on retire de la vraye sagesse.

Je ne voudrois pas qu'on sçût ce que je veux dire, ne le disons donc pas : je serois fâché qu'on sçût ce que j'ai résolu de faire, ne le faisons donc pas.

N'entretenez pas de vos succès un homme qui vient d'éprouver une disgrace. Recevez le bonheur quand il vient : mais conservez-en le souvenir, afin qu'il serve à adoucir une disgrace qui lui succedera.

Si l'on désire sincerement de faire du progrès dans la vertu, il faut s'appliquer d'abord à la recherche de ses défauts.

Les Loix de la civilité & de la bienséance doivent nous regler, mais non pas nous embarrasser : si elles nous conduisent, nous ferons peu de fautes ; si elles nous gênent, & nous mettent à une espece de torture, c'est signe que nous sommes peu propres à lier un commerce délicat & choisi.

C'est une maxime certaine qu'il faut se conformer aux ordres du Ciel. Que je la propose à un homme grave & âgé, la pratique lui en paroît aisée ; mais que je la propose à un jeune homme, il la trouvera difficile : c'est que la jeunesse espere & ose beaucoup : elle est téméraire & entreprenante : elle voudroit, ce semble, l'emporter sur le Ciel même.

Voici une autre maxime : il faut absolument venir à bout de ce qu'on a entrepris. Que je la propose à un jeune homme ; elle est de son goût, & il y entre sans peine ; au lieu qu'un vieillard en est rebuté ; c'est que le vieillard sent que ses forces & du corps & de l'esprit diminuent chaque jour. Ainsi son langage le plus ordinaire, c'est qu'il faut attendre & suivre en tout les ordres & la disposition du Ciel. Cependant ces deux maximes ne sont point contraires l'une à l'autre. Il y a des occasions, où l'on doit faire tous les efforts dont on est capable, & d'autres où nous n'avons autre chose à faire, qu'à nous soûmettre aux ordres du Ciel.

En toutes choses suivons le goût de la sage Antiquité : si on se laisse une fois aller au goût des choses extraordinaires, on ira plus loin qu'on ne pense.

Celui qui a commencé sa fortune par l'étude des Lettres, la poussera en suivant la même voie. *L'amour des Livres rallentit l'amour du plaisir : & quand cette passion est éteinte, les dépenses sont légeres, & l'on ne se voit pas réduit à emprunter : par-là on s'épargne bien des rebuts : exempt de ces bassesses, on tient son rang, & on se fait considérer.*

Tâchez de conserver pendant quelque tems votre esprit libre des soins terrestres, & vous en connoîtrez la vanité. Gardez le silence, & vous verrez combien un grand parleur est ridicule. Fermez votre porte, & vous sentirez ce que c'est que le tracas des visites. Réprimez en vous la convoitise, & vous sçaurez combien de miséres elle entraîne après elle.

Les riches & les gens de qualité doivent s'étudier à être généreux & libéraux. Les Sçavans & les L[illegible]vent s'appliquer à avoir des m[illegible]anches & sincéres.

On se plaît à dire que le cœur des hommes est difficile à gouverner ; & l'on ne sent pas que le sien propre est encore plus mal-aisé à conduire. On gémit sur ce que

le cœur des hommes n'eſt jamais tranquille, & l'on ne voit pas que le ſien l'eſt encore moins. Appliquez-vous à vous connoître ; enſuite vous pourrez parler des défauts des autres.

Le Sage tremble à la vûë d'un Ciel ſerain ; & lorſqu'il tonne, il n'eſt point effrayé : il craint, quand le chemin où il marche eſt plein & uni, & il ne craindroit pas, s'il avoit à marcher ſur les vents & ſur les flots.

On eſt extrêmement délicat ſur le point d'honneur : on devroit encore être plus éxact à garder les bienſéances. On cherche avec empreſſement de bons remedes contre les maladies : il ſeroit bien mieux de s'appliquer à conſerver la ſanté dont on joüit. On fait des Sociétez pour ſe ſecourir mutuellement, & ſe défendre : la réputation d'homme fidéle & équitable ſeroit une reſſource encore plus ſûre. On ſe donne des airs importans : on ſe fait paſſer pour être riche & accrédité : il ſeroit plus avantageux de paſſer pour un homme droit & ſincere : on veut ſe faire valoir en parlant beaucoup ; on y réüſſiroit davantage par ſa retenuë & par ſon application à ſes plus petits devoirs : on court après l'eſtime des hommes ; on ſeroit plus ſage de la mériter par la droiture de ſon cœur : on donne dans le faſte & la dépenſe ; la qualité de Maître de la ſageſſe feroit plus d'honneur : on ſe glorifie d'avoir de grandes Terres & des Bâtimens ſomptueux ; il ſeroit plus glorieux de répandre par-tout la grande doctrine des mœurs.

Trouver à l'écart un tréſor, dont on reconnoît pourtant le Maître ; rencontrer ſeule une belle femme dans un appartement reculé ; entendre la voix de ſon ennemi mortel tombé dans un foſſé, où il va périr, ſi on ne lui tend la main ; ô que c'eſt-là une admirable pierre de touche ! *Hao y kouai chi kin che.*

C'eſt un dangereux caractere que celui de Fanfaron, qui ſe picque d'une bravoure mal placée. Un Sage ne craint point le danger, & n'eſt point arrêté par aucun obſtacle, lorſque de grands intérêts l'obligent à riſquer ſa vie : mais l'expoſer ſans raiſon, n'eſt-ce pas être inſenſé ? N'en voit-on pas tous les jours qui s'expoſent, pour avoir le plaiſir d'aſſiſter à une Comédie publique ? Combien d'autres menent par la main leurs enfans, ou les portent entre les bras, au riſque d'être étouffez, comme il arrive ſoit aux réjouiſſances des Lanternes, ſoit aux feux d'artifice, ſoit aux combats des Barques à tête de Dragon. Alors la foule accable, renverſe, étouffe. Combien de ſpectateurs ſont culbutez ! Faut-il pour un ſi frivole divertiſſement expoſer ainſi ſa vie ?

Il eſt écrit que nos Anciens évitoient de monter dans les lieux trop élevez, & de marcher auprès des précipices : ce ſont des excès ſemblables qu'ils condamnent par cette expreſſion. Le doux repos eſt le fruit d'une vive application : la défiance eſt la mere de la ſûreté ; & une grande hardieſſe vient ſouvent d'une timide circonſpection.

De l'amour des Lettres.

LA lecture des Livres donne à ceux qui s'y appliquent, un certain air de politeſſe, qui ſe répand ſur tout ce qu'ils font, & ſur tout ce qu'ils diſent. Un homme qui a acquis de l'intelligence dans le maniement des affaires, agit d'une maniere aiſée : ſes avis ou ſes déciſions ſemblent couler de ſource : il reſſemble à ces perſonnes riches, qui ſans vouloir toujours briller, ont certain je ne ſçai quoi dans l'air & les manieres, qui annoblit leur extérieur le plus ſimple.

Quand je lis pour la premiere fois un excellent Livre, c'eſt comme ſi j'avois

acquis de nouveau un bon ami. Lorsque je reprens un Livre que j'ai déja lu, c'est comme si je rencontrois un ancien ami. En lisant un Livre, si l'on trouve quelque endroit difficile à entendre, il faut le marquer pour en demander l'intelligence à des personnes eclairées. Si l'on passe légerement sur ce qu'on n'entend point, sans en faire le cas qu'on devroit, on négligera peut-être la veine d'une riche mine : ou bien si l'on s'avise de marquer à la marge une fausse interprétation, on apprêtera à rire à tous ceux entre les mains desquels tombera votre Livre. C'est de quoi on a plusieurs exemples.

Il faut profiter de tout ce qui arrive dans le monde pour se polir & se perfectionner. Ce n'est pas avec un diamant qu'on donne le lustre à un autre diamant ; on y employe une pierre vile & grossiére : c'est ainsi que je dois tirer avantage des insultes & des mépris qui me viennent d'un méchant homme : sa brutalité doit être pour moi une occasion d'examiner plus à fonds ma conduite, & de corriger jusqu'aux moindres defauts que j'y appercevrai.

Rien de plus difficile que de tenir son cœur dans le recüeillement ; rien de plus aisé que de le laisser dissiper : outre que nous cherchons nous-mêmes la dissipation, bien des gens avec qui nous avons des rapports nécessaires, nous y entraînent en cent façons différentes. Sçavoir précisément jusqu'où le cœur doit se communiquer au dehors, c'est la grande science du sage.

Un pere & une mere ne peuvent souvent porter leurs enfans à l'étude ; il faut, ce semble, les y traîner ; tant ils sont éloignez de toute application. Mais que ces parens viennent à leur manquer ; alors les soins de la maison ne leur laissent plus le loisir d'étudier. Ainsi plus d'esperance de parvenir aux degrez, ni aux Charges. S'ils se trouvent dans la nécessité d'écrire deux lignes un peu poliment, leur pinceau semble leur peser un quintal : il leur faudroit dix ans pour arranger deux ou trois bouts de vers.

C'est sur-tout dans un festin que [illegible] roît leur embarras, si, sur la fin du rep[illegible] l'on vient à faire courir le plat avec [illegible] dez, pour déterminer au hasard le no[illegible]bre de petits vers que chacun doit [illegible] Un ignorant, qui voit le plat arriver [illegible] vant lui, paroît tout interdit & déc[illegible] tenancé ; il ne sçait que répondre : la compagnie se mocque de son embarras ou par un soûris malin, ou par de petits mots qu'on se dit à l'oreille. Pour lui, il ouvre de grands yeux, regarde tout le monde, sans sçavoir ce qui se dit tout bas sur son compte : il se souvient pour lors des anciennes exhortations d'un pere & d'un maître ; mais il n'est plus tems d'y penser. Si on jette les yeux sur les Livres, de même que sur une Comédie qui se jouë, [illegible] vaudroit-il ne les pas lire. Si l'on se repent de ses désordres, comme l'on se repentiroit d'avoir mal poussé une piece au jeu d'Echecs, peut-on esperer de changer son cœur?

Du

Du procédé de l'honnête homme.

LE Laboureur attend la récolte de l'Automne, pour juger si l'année est fertile. De même pour faire l'éloge d'un homme, suivez-le dans toute sa conduite, & voyez si elle ne se dément pas: c'est avec le tems qu'il fera connoître ce qu'il est véritablement au fonds du cœur.

Tel vous comble de caresses, & c'est un fourbe qui cherche à vous tromper; si vous vous y laissez surprendre, vous tomberez dans les piéges qu'il vous tend. Tel autre se mêle de faire tous les accommodemens d'une Ville; ce dehors a je ne sçai quoi de spécieux: mais attachez-vous à pénétrer son caractere, & vous découvrirez que c'est un insigne fripon, qui ne cherche que ses propres intérêts.

Si je suis véritablement vertueux; quand je ne serois qu'un très-pauvre Lettré, ma vertu m'attirera de l'estime, & servira de modéle aux autres. Mais au contraire, si je suis un méchant homme, j'ai beau occuper les premieres Charges, ma conduite sera toûjours censurée, & je deviendrai un objet de mépris pour tous les honnêtes gens.

Lorsqu'il s'agit de concerter avec quelqu'un une entreprise, examinez bien ses talens & sa capacité. Lorsqu'on fréquente les maisons des Grands, si l'on y fait le métier de flateur, il faut avoir recours aux bassesses les plus indignes; si l'on a l'ame noble, fiere, on n'y gagne rien: ne vaut-il pas mieux s'en éloigner doucement, & sans bruit?

Un homme rempli de grandes idées sur les richesses & sur les honneurs, fût-il un sage, ne se défendra pas longtems de la corruption du siécle. Un homme entêté des rêveries qui se débitent par les Sectateurs de *Fo* & de *Tao*, fût-il un bel esprit, ne se préservera pas d'un petit grain de folie, qui le rendra ridicule. Un homme attaché à son sens, fût-il d'un naturel bon & affable, deviendra capable d'une action violente. Un homme qui aime la gloire, fût-il de son fonds modeste & retenu, ne manquera pas de passer pour vain & orgüeilleux. Un sçavant ényvré de sa science, fût-il franc & sincere, se rendra incapable d'entrer dans la moindre affaire.

Quand on a à cœur d'être & de paroître sincere; on nomme chaque chose par son nom, on appelle grand ce qui est grand, & petit ce qui est petit. Si au contraire on trouve du goût à exaggérer & à mentir, on le fait d'abord dans des choses légeres & de nulle conséquence; & peu à peu on se forme l'habitude de ne jamais dire la vérité; après quoi l'on passe pour un menteur de profession.

Quelqu'un m'a confié en dépôt un certain nombre de taëls (*a*); quoiqu'il tarde à les demander, il faut se bien garder d'y toucher, afin de les lui rendre en mêmes especes quand il viendra. C'est-là la grande loy des dépôts. Que si l'on ne se fait point un scrupule de s'en servir; quand même on substitueroit une somme égale, ou même d'un argent plus pur, on se rend coupable, & cette faute doit être punie, sans quoi les dépôts ne seront plus respectez.

Ce que l'on prise infiniment dans le commerce de la vie, c'est un homme dont la bouche & le cœur s'accordent parfaitement. Combien y a-t-il de gens qui font gloire d'être généreux & libéraux! Mais qu'ils se trouvent dans l'occasion, on verra que leur conduite dément ouvertement leur langage.

(*a*) Un Taël est un mot Portugais, qui signifie une once d'argent, qui vaut cent sols de notre Monnoye.

A entendre certaines gens, ils font exemts de toute paſſion pour le ſexe : mais à peine ont-ils achevé de parler, qu'ils vont acheter une Concubine, & même une Eſclave.

Si l'on parle devant un autre des idées ſuperſtitieuſes de quelques-uns ſur la ſituation d'une maiſon ; quelle folie ! s'écrie-t-il, en ſe mocquant ; le logement tourné à l'Orient ou à l'Occident, peut-il contribuer au bonheur d'une famille ? Cependant ce même homme, s'il lui faut creuſer quelques pieds en terre, ou élever la poûtre principale d'un bâtiment, eſt plus ſcrupuleux que perſonne ſur le choix d'un jour heureux.

J'entens dire à un autre : ſi j'avois obtenu mon Grade, & qu'on me mît en Charge, on verroit avec quelle équité je remplirois mes fonctions : j'aurois un tout autre zéle pour le bien public, que certains Mandarins que je ne veux pas nommer. On en voit d'autres, qui ayant emprunté quelque argent, éclatent contre le créancier qui vient demander ce qui lui eſt dû. Ont-ils prêté eux-mêmes à intérêt ; ſi cet intérêt n'eſt pas rendu au terme fixé, ils le font auſſitôt entrer dans le principal, pour groſſir les intérêts. Que de vacarmes pour un mot échappé, dont ils ſe croyent bleſſez, eux qui traittent de bagatelle les plus groſſieres injures dont ils chargent les autres ! Peut-on voir une conduite plus bizarre & plus indigne d'un honnête homme !

Il faut ſe donner de garde d'être entier dans ſes ſentimens : il eſt plus à propos d'accorder quelque choſe au ſentiment des autres : au lieu d'un quarré parfait que j'avois réſolu de faire, je ferai par complaiſance un quarré oblong : par le moyen de cette complaiſance j'exécute à peu près mon projet, & je n'offenſe perſonne.

Celui qui ſouhaitteroit d'avoir une réputation qui fût comme l'or le plus pur, ou comme une pierre de prix, doit ſe réſoudre à recevoir cet éclat du feu des tribulations. Le plus haut point de réputation où l'on puiſſe parvenir, c'eſt lorſqu'on dit d'un homme : ſon ſiécle ne pouvoit ſe paſſer de lui.

De la maniere de gouverner ſa maiſon, & de l'appartement ſéparé des femmes.

NE donnez point d'entrée dans votre maiſon ni aux Bonzeſſes, ni a certaine eſpece de vieilles femmes, qui ſe mêlent de vendre des ornemens de tête, des aiguilles, des pendans d'oreilles, des fleurs artificielles, ou de porter des remedes, ou d'être entremetteuſes de mariage. Leur principale occupation eſt de ramaſſer cent ſortes de nouvelles de toutes les familles qu'elles viſitent, pour en divertir votre femme & vos filles : encore n'eſt-ce pas là le plus grand mal : ce qu'il y a beaucoup plus à craindre, c'eſt qu'elles n'inſpirent la galanterie, & le libertinage, & qu'elles ne ménagent des rapts & des enlevemens : ce ſont-là des peſtes publiques, à qui l'entrée d'une honnête maiſon doit être interdite.

J'en dis autant de ces chanteuſes qu'on introduit quelquefois juſques dans l'intérieur de la maiſon, & qui ne ſont guéres moins dangereuſes. Quant aux ſages-femmes, on ne peut s'en paſſer ; mais il faut les choiſir d'une réputation ſaine : encore ne convient-il pas qu'elles ayent trop d'habitude chez vous.

Quand on voit que dans une maiſon on ſe leve de grand matin, on peut conclure que cette maiſon eſt reglée, &

qu'on n'y fait pas la débauche pendant la nuit: & lorsque cela est ainsi, on peut s'assurer que les Esclaves & les Domestiques ne sont ni libertins, ni fourbes, ni fripons. Au contraire ces maisons, où dés le soir on commence un grand festin, & où, lorsqu'il est grand jour, on est encore au lit; ce sont des maisons où regne le désordre, & qui sont sur le penchant de leur ruine.

N'ayez point chez vous de jeunes Domestiques qui aiment à se parer, qui affectent des airs polis, & qui cherchent à plaire. On concevroit une mauvaise idée de votre sagesse. Pour ce qui est des femmes de vos Esclaves, si elles ont de l'agrément dans leur personne, ne permettez jamais qu'elles entrent dans vos appartemens: gardez-vous même de loüer des nourrices trop bien faites: vous ne les auriez ni vûes, ni entendu parler, & cependant vous ne pourriez dissiper mille soupçons injurieux qu'elles feroient naître.

De grandes joyes sont d'ordinaire suivies de grands chagrins: il n'y a que dans une fortune mediocre qu'on goûte véritablement une joye tranquille & durable. Quand même vous seriez réduit au pur necessaire, vous n'en serez pas moins heureux.

L'emploi d'un pere de famille, c'est d'avoir l'œil à tout: il peut se dire à lui-même: si je suis attentif & vigilant, qui est-ce qui osera chez moi être oisif & paresseux? Si je suis œconome, qui osera être prodigue? Si je n'envisage que le bien commun, qui osera chercher ses propres intérêts? Si je suis franc & sincere, qui osera agir avec duplicité? Non-seulement les Domestiques & les Esclaves, mais encore les enfans & les petits-fils se formeront sur un si beau modéle. Aussi dit-on communément: la perfection de votre cœur, c'est de n'offenser jamais le Ciel: la perfection de votre extérieur, c'est-à-dire, de vos paroles & de vos actions, c'est qu'elles soient si sages & si mesurées, que vos enfans & vos Domestiques puissent les imiter.

Il n'y a presque personne qui ne souhaitte de se voir dans la prospérité, dans les honneurs, & dans l'abondance: mais qu'il y en a peu qui cõnnoissent les devoirs de cette condition: on se trompe si l'on regarde comme une chose aisée de s'y placer & de s'y maintenir. C'est la vertu & la capacité qui nous y élevent: c'est par une suite de belles actions qu'on s'y maintient. Enfin c'est la science & la prudence qui y dirigent notre conduite. Si l'on manque de ces talens, on ne joüira pas long-tems de ses richesses & de ses honneurs: le seul sage sçait les conserver par son application.

Les jeunes garçons & les jeunes filles ne doivent point s'assembler ni s'asseoir dans un même endroit, ni se servir des mêmes meubles, ils ne doivent rien se donner de la main à la main: une belle-sœur ne peut avoir d'entretien avec son beau frere. Si une fille déja mariée rend visite à ses parens, elle ne se mettra point à la même table que ses freres. Ces usages ont été sagement établis, pour séparer entierement les personnes de different sexe; & un chef de famille ne sçauroit être trop exact à les faire observer.

Les jeunes fils de famille ne doivent point châtier eux-mêmes les domestiques & les esclaves qui ont fait quelque faute. Les filles & les femmes de la maison, ne puniront point non plus elles-mêmes leurs servantes ou les concubines: quand elles auront mérité le châtiment, on en doit donner avis au Chef de famille, qui reglera avec bonté la punition, sans pourtant les punir lui-même: il y auroit à craindre que la colere ne le transportât.

Si les Maîtres sont trop rigides, leurs valets les serviront avec moins d'affection. Il faut compâtir à la foiblesse de ces malheureux: les jeunes ont peu de lumieres, & les vieillards peu de force. Pour les bien gouverner, il faut joindre la gravité à la douceur: c'est le moyen de s'en faire aimer & respecter.

Il n'y a point de devoir plus important que celui d'instruire la jeunesse. Quand un jeune homme commence à étudier, ne lui faites pas de longues instructions sur la maniere dont il faut vivre dans le monde : il suffit de l'aider insensiblement par la lecture des Livres à acquérir cette sorte de science : inspirez-lui sur-tout la modestie, & le respect, & ne lui épargnez point les reprimandes & les corrections ; c'est le moyen de détruire en lui l'esprit d'orgueil. Les habits trop magnifiques & les mets délicieux doivent de bonne heure lui être interdits. Ne permettez jamais qu'il ait la moindre liaison avec de jeunes gens mal-élevez, ou enclins à la débauche. Moyennant cette attention votre fils se portera comme naturellement à tout ce qui sera droit & raisonnable.

C'est l'étude qui donne à un jeune homme un certain air de politesse, & je ne sçai quel agrément, qui fait rechercher sa compagnie. Si vous ne lui inspirez pas cet amour de l'etude, & qu'au contraire vous lui permettiez de ne songer qu'à ses plaisirs ; quelle figure fera-t'il, lorsqu'il se trouvera au milieu d'un cercle de gens polis & habiles ? si l'on jette sur lui le moindre regard, il s'imaginera qu'on lui reproche son ignorance. Si le discours tombe sur des matiéres d'érudition, vous le verrez soûrire niaisement, & faire semblant de comprendre ce qui se dit ; mais dans le fonds il souffre autant que s'il étoit assis * sur des aiguilles.

* Expression Chinoise.

On voit des parens qui tiennent leurs enfans tellement attachez aux Livres, qu'ils ne leur laissent rien voir ni entendre de ce qui se passe au dehors. D'où il arrive qu'ils sont aussi neufs que ce jeune homme, qui se trouvant par hazard dans la Place publique, & y voyant un cochon : voilà un rat, dit-il, d'une énorme grandeur. Cet exemple fait voir qu'on peut devenir un sot avec beaucoup d'étude.

Quand l'esprit d'un enfant s'ouvre de plus en plus, & que vous avez pris soin d'exercer sa memoire, en lui faisant apprendre des livres ordinaires ; instruisez-le par degrez des différens devoirs de la vie civile ; & pour mieux faire entrer vos leçons dans son esprit ; servez-vous, ou de comparaisons familieres, ou de quelques vers qui les renferment.

Que les femmes s'assemblent rarement entre elles ; il y aura moins de médisances & plus d'union entre les parens. On lit dans le Livre des Rits, que ce qui se dit dans l'appartement des femmes, ne doit point être entendu au dehors ; & de même, qu'elles ne doivent pas entendre ce qui se dit hors de leur appartement. On ne sçauroit trop admirer l'extrême délicatesse de nos Sages, & quelles précautions ils ont apportées, pour empêcher jusqu'aux plus petites communications entre les personnes de différent sexe.

Cependant on voit aujourd'hui des femmes & des filles aller librement aux Pagodes, & y brûler des parfums, monter dans des Barques couvertes, & se promener sur l'eau : les maris le sçavent, & comment peuvent-ils le permettre ? On en voit d'autres regarder au travers du treillis la comédie qui se jouë dans la salle voisine, où l'on régale la compagnie. On rend ces treillis assez clairs, pour se laisser entrevoir. Il y en a même qui trouvent le moyen de montrer leurs petits souliers, & d'examiner par les fentes du paravent, l'air & les manieres des convives. On les entend babiller, & faire des éclats de rire. L'œil des Comédiens perce le treillis ; le cœur des conviez y vole. Mais ce qu'il y a encore de moins tolérable, c'est que ces Comédies, où il ne s'agit que de représenter quelque belle action d'un sujet fidele, d'un fils obéissant, d'un modele de chasteté & d'équité, ne laissent pas d'être quelquefois mêlées d'intrigues amoureuses & de commerces criminels ; est-il rien de plus dangereux pour les personnes du sexe ; & les conséquences n'en sont-elles pas infiniment à craindre ?

L'éducation des jeunes filles doit être bien différente de celle des jeunes garçons. Il faut que ceux-ci apprennent les Livres anciens & nouveaux, pour se rendre capables de parvenir aux grades & aux dignitez. Mais pour ce qui est des personnes du sexe, les leçons qu'on doit leur donner, se réduisent à la vigilance, à l'œconomie, à l'union, à l'obeïssance, au travail; voilà quelle doit être toute leur science. On ne peut mieux loüer la vertu d'une femme, qu'en disant qu'elle n'est pas sçavante.

Il y a une espece de femmes qui parcourent les maisons, & vont de porte en porte, frappant un petit tambour jusqu'à ce qu'on les arrête: tantôt elles chantent des vers: tantôt elles récitent quelque histoire, qu'elles accompagnent de mines, & de gestes propres à divertir. Leur stile est simple & populaire; & il n'en coûte que quelques deniers pour les payer de leurs peines. Les femmes & les jeunes filles se plaisent infiniment à entendre ces chanteuses: on en voit souvent de différentes familles, qui se rassemblent dans la même maison où elles les appellent. On les laisse d'abord chanter dans la premiere cour hors de la salle: ensuite on les fait entrer. La scene commence par des récits, qui n'enseignent que la vertu. Insensiblement elles tombent sur la galanterie; elles racontent les malheurs de deux personnes qui s'aiment passionnément, sans pouvoir se le témoigner: on les écoute: on est attendri, on soûpire, on pleure même quelquefois. Mais quel est enfin le dénoüement de l'intrigue? Des libertez furtives, & des plaisirs criminels. Quelles impressions funestes ce scandaleux amusement ne fait-il pas sur de jeunes cœurs? Comment l'accorder avec les enseignemens que nos anciens Sages nous ont laissez sur la demeure des personnes du sexe? Ils veulent que leurs oreilles n'entendent jamais de paroles tant soit peu contraires à la pudeur, & qu'aucun objet peu modeste ne se présente à leurs yeux. Voilà ce qui demande toute la vigilance d'un pere de famille.

Dès qu'un jeune garçon a atteint sa douziéme année, l'entrée de l'appartement intérieur doit lui être défendue: de même une jeune fille à cet âge ne doit plus avoir la liberté de sortir de son appartement: qu'on ne dise point, ce sont encore des enfans, il n'y a rien à craindre. On ne se défie point de vieilles domestiques: elles vont & viennent par tout: cependant c'est par leur canal, que des mots secrets pénetrent jusques dans l'intérieur des maisons. De-là quel désordre!

Lorsque dans l'appartement des Dames on n'entend point chanter des lambeaux de comédie, ni contrefaire la voix des Comédiens, c'est signe qu'il y a de l'ordre & de la vertu. Si dans le tems que le mari est retiré avec sa femme, on n'entend point des éclats de rire; c'est une marque qu'ils se traittent avec respect. On ne doit pas souffrir que pendant la nuit, les domestiques errent par la maison sans lumiere. Cette précaution est necessaire, & pare à de grands inconvéniens: le Maître & la Maîtresse sont également intéressez à faire observer cet usage?

Des Maisons de Ville & de Campagne.

ON voit une infinité de gens qui sont tout occupez du soin de donner une bonne situation, & un aspect favorable à la sépulture de leurs Ancêtres, s'imaginant que le bonheur ou le malheur d'une famille depend de cette situation & de cet aspect. Mais lorsqu'il s'agit de leur propre logement, ils ne s'informent point à quelle constellation il répond, ni si le corps de logis est dominé par l'élément du feu, ou par celui de l'eau; s'il doit être plus ou moins exhaussé; si la grande porte doit être sur une telle ligne, ou sur une autre, afin que les richesses ne s'écoulent pas de la maison; que la prospérité y entre, & que l'adversité ne s'y puisse pas glisser; c'est à quoi on ne donne nulle attention. Cependant ce sont ces maisons, où nous prenons notre repos, où nous passons le jour & la nuit, où les enfans naissent, où ils sont nourris & élevez. Nos propres maisons influent bien plus sûrement, & plus directement sur tout ce qui nous regarde, que la sépulture de nos Ancêtres.

On entend souvent parler de sortileges, d'enchantemens, de maléfices, de diableries; & l'on prétend que ce sont les Charpentiers ou les Maçons, qui étant chagrinez sur leur travail, ou bien mal payez, de désespoir jettent des sorts sur les bâtimens qu'ils élevent. J'avoüerai que j'ai été long-tems incrédule sur cet article: ma raison étoit qu'un honnête homme, qui ne voit rien en lui, qui puisse le faire rougir, attend uniquement du Ciel la prospérité & l'adversité. *Ho sou yeou tien.*

Cependant ce que j'ai vû chez une personne de ma connoissance, m'a un peu gueri de ce préjugé: après sa mort ses enfans & ses petits-fils s'acharnerent si fort au jeu, qu'en peu de tems leur bien fut dissipé. Comme on démolissoit une muraille, on y trouva une assiette avec certain nombre de dez, & une main d'homme faite de bois: & j'avois déja oüi dire, que c'étoit ainsi qu'on jettoit les sorts. J'avoüe que cette découverte jointe aux malheurs & à la ruine de cette famille, me rendit un peu plus crédule. D'ailleurs je fais réflexion que dans le Code de nos Loix, il y a des peines imposées à ceux qui se mêlent de sortileges; ce qui suppose qu'il y en a effectivement.

Ainsi donc quand on éleve de grands Bâtimens, qu'on entreprend une affaire importante, il faut bien se garder d'une épargne sordide, qui pourroit donner lieu à la canaille de jetter des sorts & des malédictions. C'est un Proverbe parmi le peuple, que le Diable entend les paroles concertées du pacte fait avec le Magicien; & que la charpente entend ce que le Charpentier prononce dans son indignation. Je sçai bien que de mille évenemens qu'on attribuë à ces maléfices, il ne s'en trouvera guéres qu'un ou deux, où l'opération du Diable soit certaine. Cela doit suffire, pour ne pas s'exposer à ces malheurs.

Des vers peu honnêtes, des piéces de galanterie, des peintures immodestes, en un mot tout ce qui peut sallir l'imagination, ne doit jamais se trouver dans la maison d'un homme qui a de la probité & de la vertu. Car enfin si cela est exposé aux yeux des femmes & des enfans, comment osera-t'on leur prêcher l'honnêteté & la pudeur? Il en est de même que des armes & des remedes violens, qu'on ne laisse point traîner dans une maison, & qu'on a soin d'enfermer sous la clef, de peur que les enfans n'y touchent, & ne se donnent la mort.

Ceux qui ont des biens à la campagne, songent sans cesse à arrondir leurs possessions. Le Proverbe dit que quand vous acheteriez la Chine dans toute son étenduë, vous auriez encore des champs voisins des vôtres. Ainsi à quoi bon tant de soins pour s'agrandir, & faire de nouvelles acquisitions ? Les biens que vous laisserez à votre mort, passeront en d'autres mains : ces grandes acquisitions susciteront peut-être des ennemis à votre famille, qui ne cesseront de la persécuter. Si vous aviez moins accumulé de terres, vos enfans auroient vécu dans une douce médiocrité, & en auroient joüi paisiblement.

Ceux qui acquerent des terres, font voir qu'ils sont fort riches. Ceux qui les vendent, donnent une preuve de la décadence de leur maison : c'est le besoin qui les y force. Ce que je veux dire par-là, c'est que vous ne devez point vous prévaloir du besoin où est celui qui vend sa Terre, pour ne la pas payer ce qu'elle vaut. Il faut qu'un prix honnête le satisfasse. Croyez-vous perdre votre argent, en le donnant de la sorte ? Ce que vous acquerez, ne vaut-il pas ce que vous livrez ? N'est-ce pas comme si l'argent n'étoit pas sorti de vos mains ? Voici le sens de quelques vers, qui ne viennent pas mal-à-propos à ce que je dis. Ces montagnes verdoyantes, ces paysages charmans, ce sont d'autres familles maintenant ruinées, qui les ont possédées ; que ceux qui en joüissent actuellement ne s'en glorifient pas ; d'autres après eux en deviendront encore les maîtres.

On plante beaucoup d'arbres autour des maisons de campagne, soit qu'on s'imagine que ces arbres portent bonheur, soit qu'on n'ait en vûë que d'avoir une enceinte riante. Quand je vois un petit Village environné de bois qui ombragent de tous côtez les campagnes, je juge que les familles qui l'habitent sont à leur aise : mais si j'apperçois de gros arbres abbatus de côté & d'autre, c'est une marque certaine de leur indigence, & de leur pauvreté.

J'en dis autant des sepulchres que vos Ancêtres ont eu soin d'environner de mûriers, & d'arbres à suif. Si on vient à les couper, c'est une marque certaine, ou de l'extrême pauvreté des descendans, ou de leur avarice & de leur mauvais cœur. Comme dans chaque famille il y a des pauvres & des riches, ceux-ci doivent aider les autres, afin de prévenir une semblable faute, qui terniroit à jamais leur réputation.

L'acquisition des Terres est préférable à la grandeur & à la magnificence des Bâtimens. Qu'un logement ait sur le devant un ruisseau ou un étang, & sur le derriére un jardin : que la porte avec ses appartenances fasse le premier corps de logis : qu'en avançant on trouve une cour, & au fond la sale pour recevoir les visites : qu'on entre ensuite dans une troisiéme Cour, où soit l'appartement du Maître de la maison : qu'il suive une quatriéme cour avec les Offices : que chacun de ces corps de logis ait quatre ou cinq chambres de plein-pied ; voilà tout ce qu'il faut pour les personnes les plus riches & les plus qualifiées.

Mais quand vous achetez une terre, ne craignez point de l'acheter à un plus haut prix qu'elle ne vaut, le surplus que vous donnez, est compensé par plus d'un avantage. Premierement, vous assistez celui que la misere force à vendre sa terre : en second lieu vous lui ôtez l'envie de rentrer dans cette terre en vous remboursant, ou de demander en Justice une augmentation de prix. Enfin, si après votre mort, vos enfans viennent à décheoir de leur fortune, ils auront plus de peine à vendre une acquisition, dont on ne leur offrira qu'une partie de ce qu'elle aura coûté : car, comme dit le proverbe, la glace qui est fort épaisse, est plus long-tems à se fondre ; & les tuiles, qui sont épaisses & bien liées, sont plus difficilement emportées par l'orage.

De quelques règles de conduite ausquelles on ne fait pas aßez d'atte[illegible].

IL y a des gens qui n'aiment que les vertus tranquilles, & qui écartent tout ce qui est pénible : pour justifier leur paresse, ils la couvrent du beau prétexte de soumission aux ordres du Ciel. Ignorent-ils que le Ciel leur ayant donné de l'esprit & des talens, il veut qu'ils les mettent en œuvre, & qu'ils le secondent, en faisant tout ce qui dépend de leurs soins & de leur vigilance?

Je blâme également ces désirs inquiets de s'enrichir & de faire fortune. Joüissez paisiblement de la récompense que le Ciel a accordé à votre travail, & ne portez pas plus loin vos vûës. Voici un proverbe assez connu, & dont vous devez vous appliquer le sens : que les voyageurs hâtent le pas, ou qu'ils aillent le train ordinaire, la journée étant fixée, ils n'ont que tant de chemin à faire. De même contentez-vous de la condition conforme aux talens que vous avez reçûs du Ciel.

Le Printems donne des fleurs, & l'Automne des fruits ; c'est-là l'ordre des saisons. De même la science ne s'acquiert que par le travail. Nos lumieres & nos connoissances se multiplient à proportion de nos efforts & de notre application. Une action passagere peut n'être pas remarquée : mais quand une passion est enracinée dans un cœur, il ne faut pas l'observer de bien près pour l'appercevoir.

Combien en voit-on qui ne cherchent rien moins que ce qu'ils paroissent chercher! Ils auroient la passion qui les domine, quand même ils sçauroient ne devoir jamais obtenir ce qu'ils semblent poursuivre avec le plus d'ardeur.

Si un jeune homme va dans les Places, ou dans les lieux où l'on s'assemble en foule, comme, par exemple, au spectacle des Lanternes, ou aux Comédies qui se donnent en public, il faut qu'il soit accompagné d'un ami sage, ou qu'il soit suivi d'un vieux Domestique : encore doit-il être très-attentif sur lui-même, & veiller à la garde de ses yeux, pour ne pas jetter inconsidérement d[illegible] regards, qui seroient remarquez, & fe[illegible]roient naître des soupçons injurieux à sa réputation.

Un homme vain de son prétendu mérite, & qui recherche avec trop d'empressement l'estime des hommes, ne s'attirera que du mépris. Il faut pareillement éviter ces airs empressez, par lesquels on prétend marquer son affection à un ami, & encore plus l'usage des visites trop fréquentes : la familiarité fait naître le mépris : quand on se voit moins souvent, on se porte plus de respect, & les amitiez durent plus long-tems.

Faire du bien, parce qu'on espere d'en recevoir, c'est une conduite qui finit d'ordinaire par des inimitiez. Si vous ne faites une bonne œuvre, que pour en instruire aussi-tôt le public, vous verrez vos défauts les plus se[illegible]iez par la médisance.

Avoir beaucoup d[illegible]égliger l'étude, sans songer à [illegible] utile au public ; être dans une g[illegible]lace, & avoir l'autorité en main, [illegible] soulager les miseres du Peuple, ni laisser aucun monument de son zele pour le bien commun ; c'est contredire les vûës bienfaisantes du Ciel, qui ne vous a élevé que pour l'utilité publique.

Quand on est né dans une fortune médiocre, on ne s'occu[illegible] grands projets : ainsi l'on e[illegible]osition la plus propre à ai[illegible]ude. Quand on est né dans l'écl[illegible]ence, il coûte peu de répandre des bienfaits, &

c'est

c'est le tems de secourir les malheureux. S'il se trouve des gens, qui, jusques dans l'indigence, conservent un désir sincere de secourir les miseres d'autrui, ou qui, au milieu des richesses & des honneurs, s'appliquent serieusement à l'étude de la sagesse, ce sont-là des ames du premier ordre, & qu'on ne sçauroit assez estimer.

On en voit parmi les heureux du siecle qui se plaisent à accorder des graces, mais ils les accompagnent souvent de certains airs de fierté & de hauteur, qui choquent quiconque se voit obligé d'implorer leur protection. D'un autre côté la plûpart de ceux qui se trouvent dans une fortune vile & abjecte, deviennent si timides & si reservez, qu'ils paroissent comme abimez dans leurs disgraces: ils sont inaccessibles & insociables. Double défaut à éviter.

Celui qui n'a pas essuyé de grandes traverses, ne connoît pas les douceurs d'une vie paisible. Celui qui n'a pas eu affaire avec des gens fâcheux & interessez, n'estime pas assez le bonheur de vivre avec des amis fideles & complaisans. Celui qui ne s'est pas trouvé dans certains pas glissans, ignorera avec quelle adresse on doit s'en tirer.

Un homme qui a été éprouvé par des revers de fortune & par la malice de ses ennemis, sans y succomber, sort de ces sortes d'épreuves plein de courage & de confiance. Il lui arrive la même chose qu'à ceux qui mangent du fruit *Kan lan* *, qui fait sentir son amertume & son âpreté, mais qui laisse dans la bouche un goût exquis, & une fraîcheur admirable.

* Espece d'olive.

Si l'occasion se présente de tirer un homme d'un danger, en lui tendant la main, ou de calmer des personnes en colere, ne perdez pas cette occasion de faire du bien: si cependant vous ne cherchez alors que votre interêt, ne croyez pas agir en Sage, un homme du commun en fera autant.

Il dépend de nous de ne point donner lieu à la medisance, mais non pas d'empêcher les medisans de parler. Si je marche la nuit dans les ruës, j'ai beau me répondre que je n'ai nul mauvais dessein sur la maison de personne, les chiens ne laisseront pas d'abboyer contre moi.

Une passion dont on ne se délivre point, ressemble à un papillon qui voltige autour de la lampe, jusqu'à ce que la flamme l'ait brûlé.

Un voyageur prudent & avisé ne fréquente que les grandes routes: il ne cherche point, pour abreger, des sentiers peu battus, lesquels le conduiroient ou à un precipice, ou dans des bois impénétrables, ou dans des gorges de Montagnes qui n'ont point d'issuë: c'est le grand chemin qu'il faut tenir, le terme se trouve au bout.

Ceux qui subtilisent, & dont la finesse supplée à l'habileté, ne réüssissent jamais: l'attachement à un petit interêt cause souvent de grosses pertes. Faisons donc en sorte que notre candeur & notre droiture éclatent dans toutes nos entreprises.

Celui dont les démarches sont droites & sinceres, s'il réüssit, a la consolation de ne s'être pas fatigué en vaines recherches: s'il ne réüssit pas, il a celle de n'avoir rien fait dont il doive se repentir.

Le laboureur qui aspire à une abondante récolte, ne jette point sa semence dans une terre inculte & au milieu des ronces. Si vous parlez en vûë d'obtenir une grace, que vos paroles n'ayent rien que de doux & d'honnête. Si vous donnez des ordres que vous voulez être observez, qu'ils ne soient pas trop séveres: si vous voulez qu'un commerce de presens mutuels continuë entre vous & vos amis, n'en faites pas de trop précieux.

Il arrive souvent que dans les Palais des Grands, le Maître est honnête, civil, & exempt de toute fierté, tandis que les Domestiques ont des airs hautains & dédaigneux. Un sage, jaloux de sa reputation, ne doit aller chez eux que quand la necessité l'y oblige: il vaut mieux

qu'un Grand se plaigne de la rareté de vos visites, que de vous faire sentir qu'il en est fatigué.

Les enfans qui font paroître trop d'esprit, sont semblables à ces arbres, dont les fleurs sont doubles ; elles ne laissent après elles aucun fruit.

Quand la fortune nous devient contraire, retirons-nous tout doucement, & ne croyons pas la rapprocher de nous par les mouvemens extraordinaires que nous nous donnerons. S'obstiner à aller contre vent & marée, c'est presque toûjours s'exposer au naufrage.

La vie est longue pour les uns, & courte pour les autres : qui peut sçavoir quelle sera la durée de la sienne ? Anciennement, lorsqu'un homme avoit à passer une riviere un peu large, il régloit auparavant avec sa femme tout ce qui concernoit sa famille & ses biens. Ce trait renferme une grande leçon, on a voulu nous dire, que dès qu'on est arrivé au moyen âge de la vie, on doit à chaque instant songer à la mort.

Le sage ne dit point : *rien ne presse* de mettre ordre à mes affaires ; en voici une en particulier qui est personnelle, & dont on ne doit pas se décharger sur autrui, c'est le choix de sa sepulture. Ce n'est pas que j'ajoute foy aux fables & aux rêveries du *Fong choui* (a) : les richesses, les honneurs, & tout ce qui arrive aux hommes, est reglé par les ordres du Ciel. Il n'y a point d'autre cause de la félicité, comme il n'y a point de secret de parvenir aux degrez, sans entrer dans la Salle des examens. Ainsi ce n'est point les contes fabuleux du *Fong choui*, qui me touchent : mais enfin en quittant le monde à la mort, j'y laisse mon corps, & il doit m'être cher. Convient-il de laisser à une veuve affligée, ou à un orphelin désolé, le soin de chercher un endroit propre à le conserver ?

Presque tous ceux qui font un long voyage, se fournissent de différentes sortes d'armes, que peut-être ils ne sçavent pas manier. On voit [illegible] du Nord, d'un teint blanc, [illegible] délicats, passer dans les Provinces Méridionales, armez de sabres & de fleches, pour faire parade de bravoure. Ils ne sçavent pas que des gens sans armes, s'ils tombent entre les mains des voleurs, ne perdent que leur argent : comme on ne les craint pas, on n'a garde d'attenter à leur vie : trop de précaution l'expose.

Voyez ces vieux routiers de Marchands, lorsqu'ils sont en voyage, [illegible] affectent de porter des habits simples ; ils n'ont presque point d'argent dans leur bourse : ils ne s'avisent point de faire de grandes journées : ils logent dans les Hôtelleries ordinaires. S'ils voyagent par eau, ils examinent le caractere des Maîtres de Barque, ausquels ils se fient ; ils écartent d'eux les personnes débauchées : ils s'interdisent le jeu, ils sont sobres, sur-tout pour le vin, & réglez pour le sommeil ; aussi est-il rare qu'il leur arrive le moindre accident.

Dès l'enfance jusqu'à la vieillesse, le cœur de l'homme, de quelque condition & de quelque caractere qu'on l'imagine, n'est jamais exempt de crainte : on craint le juste *Tien*, on craint les esprits, on craint un pere & une mere, on craint un maître, on craint les Loix, on craint le Prince, on craint les déreglemens des saisons, on craint des mauvaises affaires ; toute la vie se passe ainsi dans la crainte.

Aimer la propreté & l'arrangement, rien de plus loüable & de plus digne d'un honnête homme : mais porter l'un & l'autre jusqu'à l'excès, c'est une vraye folie. On trouve des gens, qui dans le tems même qui leur survient une affaire importante, prennent froidement un miroir pour s'y considérer, ou se mettent à frotter un vase de parfums, ou bien à secouër doucement la poussiere de leurs habits. Enfin ils feront préceder cent occupations frivoles à l'affaire

(a) Par ce mot les Chinois entendent l'exposition d'une sépulture, ou d'une maison.

dont ils devroient uniquement s'occuper. Ils s'attirent d'ordinaire l'indignation de tous ceux qui sont témoins de leur lenteur. C'est un dérangement pardonnable à des gens d'une vie oisive & désoccupée, mais qui n'est pas supportable dans un homme dévoüé par son emploi à l'utilité publique.

Si lorsque vous êtes prêt d'intenter un procès, vous songiez à tout ce que la partie adverse ne manquera pas de dire à votre deshonneur, vous jetteriez sur le champ au feu tous vos papiers.

Vivre sans s'embarrasser de mille soins inutiles, c'est le moyen d'être heureux; être heureux dans sa condition, c'est le moyen de joüir d'une longue vie. L'un perd par trop d'activité, ce qu'un autre gagne en se possedant lui-même.

Le secret est l'ame des grandes entreprises. Un ancien traçoit la minute d'un projet sur les cendres, afin qu'il ne restât aucun vestige de ce qu'il avoit écrit.

Sur les Discours qui se tiennent en notre présence.

NE vous attachez point aux discours des gens du commun: ils ne sont d'aucune utilité, mais écoutez avec attention les Sages, vous aurez toujours de quoi profiter. Pour ce qui est de nous autres Lettrez, il ne doit rien nous échapper de vain & de frivole. Il faut qu'on ne trouve pas plus à changer à nos entretiens, qu'à ce qui se grave sur le marbre. Que les maximes du peuple passent avec la même vitesse vos oreilles, qu'un oiseau qui fend les airs, & qui ne laisse après lui aucune trace.

Trois sortes de discours qu'il ne faut point entendre, ceux où l'on parle de galanterie & d'attachemens illicites; tels sont ceux d'une femme qui a oublié ce qui fait la gloire de son sexe: ceux où l'on propose un avantage qu'on ne peut obtenir que par une injustice; tels sont les discours du peuple: ceux qui partent d'un cœur double & d'une bouche peu sincere. Tels sont les discours des malhonnêtes gens.

Celui qui d'abord, & presque avant que de m'entendre, est de mon sentiment, & s'empresse à me le témoigner, je dois le regarder comme un homme très-dangereux, & dont la compagnie est à éviter.

Si je me trouve dans un cercle, où il y ait de ces gens qui se plaisent à lancer contre les autres des traits malins & empoisonnez, je dois me tenir sur la réserve, & dans le silence. C'est une instruction muette, qui ne laisse pas d'être éloquente.

Il ne faut qu'entendre parler un homme, pour connoître quelle est sa passion dominante. Celui qui aime le plaisir, n'ouvre la bouche que pour parler des charmes & des agrémens du sexe. Un joueur fait tomber le discours sur les adresses du jeu; un Marchand avide de gain, ne sçait vous entretenir que de son commerce, & du profit qu'il en retire.

Si l'on parle de moi, & que je sente qu'on a raison, je songe à me corriger. Mais si en rentrant en moi-même, je ne vois rien de quoi je puisse rougir, j'écoute la médisance, & n'y fais plus d'attention. Les Anciens ont sagement dit que le moyen d'imposer silence aux médisans, c'est de ne jamais avoir d'éclaircissement avec eux. Plus vous marquerez de vivacité, plus ils auront d'ardeur à soutenir ce qu'ils ont témérairement avancé.

Les personnes riches & les Magistrats ne sçavent faire nulle attention aux rapports de leurs Domestiques & des Huis-

siers de Justice. Ceux qui sont d'une condition médiocre ne doivent pas de même ajoûter foi aux discours de leurs femmes; la pénétration de celles-ci est ordinairement bornée, & les vûës des autres sont communement interessées: ce seroit s'exposer à des démarches dangereuses.

Si j'apprens qu'on trouve à redire à ma conduite, j'examinerai soigneusement toutes mes actions, sans m'inquieter pour sçavoir quel est celui qui me blâme. Les avis donnez sans dessein, & comme par hazard, sont d'ordinaire bien fondez. Les personnes d'un rang distingué, ont des défauts dont elles ne s'apperçoivent pas, & que le même peuple sçait bien remarquer. Le sage Empereur *Chun* alloit secretement écouter ce que ses sujets disoient de lui, & [illegible] toit.

Celui qui donne legerem[illegible] le, est sujet à y manquer. I[illegible] ne pas faire de promesses, que de ne pas tenir celles qu'on a faites.

Je dois être en garde contre ceux qui ayant connu mes penchans & mes aversions, s'avisent de me donner des conseils. Si je les suis, il m'en coûtera ma fortune, & peut-être ma réputation.

On prête aisément l'oreille à la flatterie: songez que tout flatteur a l'ame basse & interessée. On n'écoute pas volontiers une juste réprimande. Sçachez que celui qui ose la faire, est un véritablement honnête homme, qui veut sincerement votre bien: c'est lui qu'il faut écouter.

De l'attention qu'on doit avoir à ses propres Discours.

IL est un caractere de gens hardis jusqu'à la brutalité, qui ne ménagent personne, qui diront en face à un honnête homme ce qu'il y a de plus capable de le chagriner, qui releveront la turpitude des familles, & les desordres les plus cachez des personnes du sexe: ces gens-là font d'ordinaire une fin tragique. Ces langues malignes & piquantes apprendroient à parler avec plus de reserve, si leurs yeux venant à se dessiller, appercevoient les esprits qui sont les témoins, & qui deviendront les vengeurs de ces excès.

Un homme simple, un ignorant, parle avec emphase des Pagodes, & des pratiques introduites par les fausses sectes: il infatue de ses idées tout un Village: laissez-le dire, & contentez-vous de ne le point écouter. Si vous entreprenez de le desabuser, vous n'y gagneriez que des outrages.

Quand un homme est capable de réflexion, & qu'il lui est échappé quelque parole indiscrette, contentez-vous de lui faire sentir que vous ne l'approuvez pas. Cela suffit, afin qu'il rentre en lui-même, qu'il se reproche sa faute, & qu'il s'en corrige. Que s'il est homme à n'en pas rougir lorsqu'il y réflechira, tout ce que vous pourriez lui dire, seroit inutile.

Certaines façons de parler proverbiales ne sont bonnes que dans la bouche du peuple. Des discours fardez & trop étudiez ne sont propres que de ceux qui essayent se rendre agréables par leurs minauderies: l'enflûre des paroles & les grands mots doivent se reserver pour le Théatre. Si un Phil[illegible]nne dans ces défauts, c'en est [illegible]putation.

Un festin, une par[illegible]rtissement n'est ni le tems, ni le[illegible] proposer des questions embarrass[illegible] & subtiles, ni de parler d'érudition[illegible] faire le sçavant. Un homme de ce [illegible]ere se rend insupportable, & se fait éviter de toutes les personnes sensées.

La

[illegible] raillerie est la maladie des gens vains [& sup]erbes, & leur attire infailliblement [quelq]ue mauvaise affaire. De même un [illegible] parleur ne manque presque jamais [illegible] [rep]entir. L'homme sensé parle peu, & [pen]se beaucoup. Le sage *Yen* a très-bien dit, que quand vous auriez toutes les connoissances imaginables, vous n'en devez pas être [illegible] lent à ouvrir la bouche, & à parler.

Cacher les défauts des autres, & pu[blier leurs] vertus, c'est le caractère d'un [illegible] homme, & le moyen de se rendre [aim]able à tout le monde.

[Si] vous êtes dans l'affliction, n'allez [pas fa]tiguer tous ceux que vous voyez du [ré]cit de vos malheurs. Quoique par un air triste & compatissant on semble prendre part à vos peines, le plus souvent l'histoire ennuyeuse que vous en faites, impatiente intérieurement ceux qui vous écoutent : quel avantage trouvez-vous donc à les entretenir de vos disgraces ? En êtes-vous moins malheureux ? Traiter l'ami en ami, & l'ennemi en ennemi, maxime d'un homme sans religion. Il n'y a point de gens de bien au monde, maxime d'un homme sans vertu.

La fierté ne sied à personne ; mais elle révolte & indigne tout le monde, lorsqu'elle se trouve dans un homme qui s'est élevé de la poussiere, & qui dans cette élévation oubliant l'obscurité de sa naissance, ne présente à ceux qui l'abordent, qu'une mine & des manieres hautaines & impérieuses.

Quand vous êtes tenté de parler des défauts d'autrui, il faudroit auparavant jetter un coup d'œil sur votre propre conduite.

Celui qui n'est pas dans les Charges, n'imaginera jamais combien il est difficile de gouverner les peuples : celui qui n'a pas d'enfans, ne sçaura point jusqu'où vont les soins, & la sollicitude d'un pere & d'une mere : jugez du reste par ces deux exemples, & convenez avec moi qu'il ne faut pas parler légérement des devoirs, qu'on n'a pas été dans l'occasion de remplir.

Intimes amis tant qu'on voudra, il ne faut pas pour cela se découvrir tout ce qu'on a dans l'ame, ni reveler les choses les plus secrettes : car enfin l'homme étant aussi inconstant qu'il l'est, l'amitié peut se refroidir, & alors on sera tenté d'abuser contre vous des connoissances qu'on tient de vous. Des amis ne doivent pas non plus dans un moment de chagrin se reprocher des véritez d'une maniere trop séche ; la colere s'appaise ; on réflechit sur ce qu'on a dit, & l'on a de la confusion de s'être échappé de la sorte.

Dans le moment que la colere s'empare d'un homme, qui est prêt de décharger son [illegible] contre celui qui l'a offensé, ne vous opposez pas brusquement à ses saillies : vous ne feriez qu'irriter sa passion ; mais attendez que son feu se soit un peu rallenti, alors insinuez-vous adroitement dans son esprit, prenez-le en particulier, & par des remontrances douces & charitables, aidez-le à se reconnoître, & à réformer lui-même son cœur. C'est ainsi qu'on réüssit à corriger les hommes de leurs défauts.

Celui qui souffre la pauvreté sans murmurer, l'adversité sans se chagriner, les calomnies sans disputer, les importunitez sans s'impatienter, en un mot, un homme qui est le maître de son cœur & de sa langue, c'est ce que j'appelle un homme de mérite, & qui est né pour les plus grandes entreprises.

C'est dans un festin, ou un voyage, qu'il échappe souvent des paroles indiscretes. Quand un mot est une fois parti, un char attelé de quatre chevaux ne l'atteindroit pas : jugez de-là combien l'on doit veiller sur ses paroles.

Sçavoir égayer la conversation sans hazarder certaines plaisanteries, c'est un talent qui a son prix, quoique Confucius ait dit qu'après un entretien libre & enjoué, il n'est pas aisé de prendre un air grave & modeste. Le mal est qu'on passe de l'enjouëment à la plaisanterie, de la plaisanterie à la raillerie, & de la raillerie

à la satyre. Si ces petits jeux d'esprit finissent presque toûjours par des inimitiez, à quoi sont-ils bons?

On se trouve à un festin ou dans une assemblée ; ceux qui y sont avec vous, ne sont ni d'un même rang, ni d'un même caractere. Il y en aura dont les manieres ont quelque chose d'irrégulier, ou qui ont quelque difformité dans le visage & dans la taille. Il s'en trouvera d'autres, qui bien que d'une naissance obscure, se sont élevez aux grands emplois, ou qui ayant été dans la splendeur & l'opulence, sont déchûs de cet état. C'est dans ces occasions qu'il faut être très-réservé à étudier toutes ses paroles, pour ne rien dire qui puisse choquer personne.

Si par quelque reflexion peu mesurée qui vous échappe faute d'attention, vous offensez quelqu'un des présens, outre l'incivilité grossiere où vous tombez, vous vous faites un ennemi irréconciliable. Convient-il de parler d'intégrité devant une personne qui est connue pour avoir rendu sa probité suspecte, ou de droiture devant un homme qui passe pour avoir l'esprit faux & dissimulé?

La raillerie est un vice, que n'évitent gueres ceux qui se picquent de bel esprit, ou bien qui par orgueil & par esprit de domination croyent avoir sur les autres une superiorité de merite. Ces gens-là se broüillent d'ordinai[illegible] leurs meilleurs amis, & jettent l[illegible]ble dans les familles les plus tran[illegible] par l'indiscrétion de leur mauvai[illegible] santerie.

J'ai oüi dire qu'un jeune homm[illegible] acheté une fort belle ceinture : il re[illegible]tre un de ses amis : celui-ci ayant consideré cette nouvelle emplette, croit reconnoître l'ouvrage de sa sœur : il demande d'où il a eu cette ceinture. L'autre qui aimoit à plaisanter : c'est un présent, dit-il, de Mademoiselle votre sœur ; il ne lui en fallut pas davantage pour lui faire naître des soupçons désavantageux à l'honneur de sa sœur : & ne doutant point qu'il n'y eût-là quelque intrigue, à peine fut-il de retour dans sa maison, qu'il éclata en invectives, & s'abandonna à tous les transports de colere que nulle raison ne put appaiser. Sa sœur en conçut tant de chagrin qu'elle en mourut. L'on apprit dans la suite que la ceinture avoit été derobée dans la maison par une vieille femme du voisinage, qui l'avoit venduë à la premiere boutique. Ce seul exemple fait connoître quelles sont les suites funestes d'une mauvaise plaisanterie. Le Proverbe dit : Gardez-vous de débiter des fables en présence d'un homme simple & crédule ; il les prendroit pour des véritez.

Sur les Devoirs de la vie privée.

IL n'y a point de mal à cela *pou ouei kouo*. Ces trois caracteres, combien de fois n'ont-ils pas éteint les lumieres de la raison, dans ceux-là mêmes qui se picquoient de droiture! Il n'y a pas moyen de faire autrement, *mo nai ho* ; ces trois lettres, combien de bréches n'ont-elles pas faites à la réputation des Sages?

Celui qui fier de son rang & de son pouvoir, ou qui étant enflé de sa science, est plein de mépris pour les autres, ressemble fort à un homme, qui placé sur un brillant monceau de glace, s'applaudit de son élevation : lorsqu'il y pense le moins, le Soleil darde ses rayons, la glace se fond, & notre homme si satisfait tombe dans un tas de boüe.

Vous ne songez qu'à vous avancer : mais faites la reflexion suivante. Ne perdrai-je point d'un côté pendant que je veux gagner de l'autre? Creuser à l'Est pour remplir un vuide qui est à l'Oüest, c'est se donner une peine bien inutile.

Vous êtes déchû d'un degré du rang

[redacted] étiez élevé : dites-vous à vo[redacted] eh bien, je vivrai avec moins[redacted]sse & de splendeur ; mais je[redacted]s tranquillement. Etes-vous hors [redacted]as des affaires : travaillez à votre perfection, & reglez vos vûës & vos désirs. Etes-vous en place ? Examinez souvent votre conduite, mais sur-tout observez vos paroles ?

Recevoir un outrage, & le recevoir sans se plaindre, parce qu'on apprébende le pouvoir de celui qui le fait ; ce n'est pas là la vertu de patience : mais souffrir un mépris de celui dont on n'a rien à craindre ; c'est ce que j'appelle être veritablement patient.

Le Ciel a produit les différentes sortes de grains pour la nourriture de l'homme : si l'on en use avec trop de reserve, l'on souffre la faim ; si on n'en prend point du tout, on n'est pas long-tems en vie. Il faut donc user de ces biens : mais est-il permis de les dissiper, comme font la plûpart des riches, qui ne daignent pas veiller sur leurs Domestiques, lesquels en font un prodigieux dégât ? Combien a-t-on vû de ces dissipateurs punis par les plus terribles fleaux, par les inondations, par les incendies, souvent même frappez de la foudre, pour avoir par cette negligence irrité la colere du *Tien ? Tcho ſan tien non.*

Ces grains qu'on dissipe de la sorte, sont durant trois saisons de l'année le fruit des rudes travaux des Laboureurs. Voyez leurs pieds & leurs mains pleines de calus, & jugez de leur fatigue. Qui est celui-là, disoient nos peres, qui pense que tous les grains de ris qu'on lui sert dans un plat, ont été arrosez des sueurs de l'infatigable Laboureur ?

Les cinq parties nobles de l'homme sont au-dedans du corps : on connoît qu'elles sont attaquées par la couleur du visage, & en tâtant le pouls. De même en entrant dans la salle d'une maison, vous jugerez aisément par les dehors de ce qui se passe dans l'intérieur. Si le bon vieillard accourt lui-même pour vous re-

[redacted]voir, c'est signe que ses enfans n'ont [redacted] naturel ni éducation. Voulez-vous [redacted]ger si la maîtresse du logis est laborieuse & œconome ? Voyez de quelle maniere les enfans sont entretenus.

Dans le monde il y a différentes professions qu'on peut embrasser ; il y en a de bonnes, il y en a de dangereuses, & de mauvaises. Si vous choisissiez les premieres, votre cœur se maintiendra dans la vertu : si vous vous engagez dans les deux autres, il se pervertira. Ce premier choix est important pour toute la suite de la vie.

Un projet de plus que l'on forme, c'est une infinité de soins de plus, ausquels on se livre. Un homme qui a fait fortune, se propose de goûter les plaisirs qu'elle lui offre : il songe à bâtir, à avoir des Jardins & des lieux de plaisance, à entendre des concerts, & à mener une vie voluptueuse. Qu'il seroit bien plus heureux, s'il sçavoit se borner !

Est-ce se conduire en homme raisonnable, que de vouloir passer une petite partie de la vie dans des joyes excessives, & le reste de ses jours dans la tristesse & le chagrin ? Ce peu de beaux jours étant une fois écoulez, on ne voit plus ce visage épanoüi comme autrefois : on ne voit qu'une mine refrognée, des sourcils froncez, & un front ridé : on paroît tout-à-coup comme un arbre devenu sec & stérile.

Pourquoi vouloir s'enfoncer dans une forêt de colomnes & de charpente, & s'enfermer dans de vastes enceintes de murailles où il y auroit de quoi s'égarer ? Pourquoi faire venir des Provinces éloignées du marbre, des arbres, & des fleurs extraordinaires, afin d'embellir un lieu, qui est moins pour votre usage, que pour regaler vos amis.

Vous aimez la Musique ; un concert d'instrumens & de voix vous charme. Je ne blâme point que dans un Cabinet, à la vûë d'un beau parterre, ou bien la nuit pendant un beau clair de Lune, vous entendiez une belle voix, ou que

vous récitiez des vers en touchant d'un instrument ; c'est un plaisir honnête : mais faut-il le pousser jusqu'à entretenir chez soi une troupe entiere de Comédiens, de Musiciens, de joüeurs d'instrumens, & se ruiner en ces folles dépenses ? Ces sortes de dissipateurs trouvent la fin de leurs beaux jours long-tems avant la fin de leur vie.

On voit une sorte de gens qui sont follement passionnez pour les antiques, ils ne plaignent point la dépense, pourvû que leur Cabinet soit bien fourni d'inscriptions, de peintures, de cassolettes de bronze, de vases de porcelaine, & de mille autres bijoux qui ayent été travaillez dans les siécles les plus reculez ; c'est-là ce que j'appelle une vraye maladie d'esprit.

Dans cet amas, combien de pieces fausses & contrefaites ; mais je veux qu'elles soient veritables, dites-moi, ces vases de bronze, qu'ont-ils de plus particulier que les modernes ? Ont-ils la vertu de s'échauffer sans charbon, & d'embaumer une chambre, sans qu'on y jette des bois de senteur ? L'argent que vous dépensez à ces vaines curiositez, ne seroit-il pas mieux employé à l'entretien de votre famille ? N'y auroit-il pas cent bonnes œuvres à faire, qui sont préférables à ces amusemens ? Ce mot des anciens est solide. Vous ne faites, dites-vous, de tort à personne ; mais n'en faites-vous pas un grand au public, en tenant caché dans votre Cabinet des choses d'un si grand prix ?

On doit combattre les abus & les fausses maximes. Si cependant un sot s'avise de dogmatiser, pourvû que ses discours n'interessent ni l'honneur ni la justice, je le laisserai dire sans m'amuser à le relever. Mais si l'on attaque les grands devoirs de la vie civile, puis-je alors me taire ? Par exemple, puis-je voir sans indignation un fils de famille faire le jour de sa naissance un fracas prodigieux dans sa maison, mettre tout en rumeur dans un quartier, s'attirer des visites & des complimens de tous côtes, [illegible] repas splendides, des Con[illegible] medies, orner de piéces [illegible] tes & les *salles de sa maison* ? Cet app[illegible] *reil, dit-on, se fait pour attirer le bonheur*, & écarter les malheurs ; on voudroit, ce semble, que cette fête égalât en durée le Ciel ; il ne voit pas que c'est une fête d'un jour : si son cœur conservoit cet amour tendre, qu'un fils doit à ses parens, ne devroit-il pas se ressouvenir, qu'à ce jour-là même, sa mere souffrit de cuisantes douleurs en le mettant au monde ? Est-ce-là un sujet de réjoüissances ? Je blâme fort un pareil abus.

J'ai vû bien des fois certaines gens, qui ayant perdu ou égaré quelque chose, entroient dans une colere si violente, qu'ils brisoient les premiers meubles, qui leur tomboient sous la main. *Si une pareille bizarrerie n'est pas l'effet d'un* esprit troublé, c'est du moins l'action d'un barbare nourri dans les forêts : un honnête homme peut-il se livrer à ces transports ? Quand on sent que le feu monte ainsi à la tête, il faut être doublement sur ses gardes ; & il seroit bon dans ces sortes de saillies, de rappeller à *sa memoire* quelque maxime de nos sages, & de s'y conformer.

Ce qu'un homme avance sur un sujet, est raisonnable, & ce que j'ai pensé, se trouve ne l'être pas, je lui cede : ce que j'ai pensé est juste, & ce qu'il soûtient ne l'est pas, je le supporte.

Celui qui à chaque instant songe qu'il peut mourir, sera au moment de sa mort exemt de crainte & de trouble. Celui qui à chaque moment ne songe qu'à prolonger sa vie, vivra plus malheureux & plus inquiet.

Un homme de ma connoissance vient à mourir ; il faut, selon la coûtume, que j'en témoigne de la douleur ; d'autres suivent mon exemple, & tout le voisinage est en pleurs : pour moi, quand je mourrai, je consens que les autres rient ; car je crois que j'en rirai moi-même,

même, me voyant délivré des miseres de la vie.

Un pauvre qui vit en honnête homme, sans faire de bassesses, ni se laisser abattre par l'indigence, donne une preuve certaine de la grandeur de son ame. Un riche qui fait un bon usage de ses richesses, & qui n'en est pas l'esclave, fait connoître la supériorité de son genie.

Lorsque dans une chambre à côté de la table, je vois beaucoup de Livres, des Cartouches remplis de belles sentences & de leçons de morale, je connois la sagesse & les nobles inclinations de celui qui y loge.

L'envie me prend de sçavoir quel sera mon sort : c'est mon cœur & ses inclinations que je dois consulter : pourquoi aller chercher de ces gens qui tirent l'horoscope, ou qui disent la bonne fortune ? C'est à moi à me la dire, c'est à moi à me la faire.

Conduire sa famille avec un peu de séverité raisonnable, c'est le moyen d'y maintenir la paix. Dissimuler les fautes de ses voisins, c'est le grand secret pour vivre avec eux de bonne intelligence.

Sur la lecture des Livres.

La fin qu'on doit se proposer dans la lecture des Livres, c'est de perfectionner sa raison ; quand l'esprit est éclairé, le cœur a un guide sûr : on est en état de demêler le vrai d'avec le faux, & de faire le discernement du bien & du mal. Si l'on se trouve dans des conjonctures delicates & difficiles, on se porte aisément au parti que la raison approuve : si le succès ne répond pas à nos soins, on ne rougit point du parti qu'on a pris.

Il ne s'agit pas de beaucoup lire : mais d'être reglé dans ses lectures, & de ne les pas interrompre pendant un tems considérable. Il y en a qui travaillent (a) tout un jour avec une extrême application, & qui prennent dix jours de repos. Ce n'est pas le moyen de devenir habile.

En apprenant tous les jours deux cens caracteres, & en retenant leur signification, au bout de six ans on sçauroit tout ce qu'il y a de caracteres dans les cinq Livres, sur lesquels on peut être examiné ; est-ce là la peine de se rebuter du travail ? Autrefois on examinoit les Lettrez sur trente Livres differens.

Les anciens ont dit : on n'ouvre point un Livre, qu'on n'en retire quelque utilité : je dis après eux que tout Livre peut servir à me rendre plus habile ; j'en excepte les Romans, ils me revoltent. Ce sont de dangereuses fictions, dont l'amour est la passion dominante. Les traits les plus deshonnêtes y passent pour des tours d'esprit ; les confidences, les libertez criminelles y sont données pour des manieres aisées & galantes ; les rendez-vous secrets, le crime même y est exposé d'une maniere à inspirer la plus forte passion. Il y auroit du danger pour des gens d'âge & d'une probité à toute épreuve. Que ne doivent donc pas craindre de jeunes gens, dont la raison est encore foible, & dont le cœur est si facile à s'émouvoir ? pourront-ils avaler ce poison sans en recevoir des atteintes mortelles ?

Sçavoir se glisser par une issuë secrette, sauter adroitement un mur ; ce sont des faits qu'on trouve joliment placez, & qui enchantent un jeune cœur. A la verité l'intrigue se dénoüe par le mariage qui se conclut du consentement des parens, & selon les Rits prescrits. Mais

(a) L'expression Chinoise, est un jour chaud comme braise, & dix jours froids comme glace.

parce que dans le corps de l'ouvrage il y a bien des endroits qui choquent les bonnes mœurs, qui renversent les louables coûtumes, qui violent les Loix, & détruisent les devoirs essentiels de l'homme ; la vertu se trouve exposée aux attaques les plus dangereuses.

Mais, dira-t-on, dans ces Histoires Romanesques, l'Auteur ne se propose autre chose que de représenter le vice puni, & la vertu récompensée. Je le veux ; mais le grand nombre des lecteurs remarque-t-il ces châtimens & ces récompenses ? Leur esprit n'est-il pas entraîné ailleurs ? Peut-on croire que l'art employé par l'Auteur pour inspirer l'amour de la vertu, l'emportera sur cette foule de pensées, qui induisent au libertinage ? Afin de [illegible] le sujet de telle sorte, [illegible] [illegible] précéde la leçon de morale, [illegible] précisement qu'un ingénieux [illegible] pour la faire recevoir d'une m[illegible] agréable, il faudroit un sage [illegible] ordre ; & dans notre siecle [illegible] des Sçavans de cette haute [illegible] ?

Ce que je souhaiterois donc, c'est que ceux qui sont chargez de veiller à la reforme des mœurs, employassent leur autorité à supprimer tous ces Livres capables de corrompre la jeunesse, & qu'on ne mît entre ses mains que nos Livres d'Histoire ; ce seroit-là le moyen [illegible] bannir la corruption du siécle, de r[illegible]peller l'ancienne probité, & de ren[illegible] au gouvernement son premier lustre.

De la maniere de se conduire dans l'usage du monde.

S'IL arrive un revers de fortune, il faut tenir son ame dans une assiette aussi calme & aussi tranquille qu'elle étoit auparavant : un Philosophe, qui n'a pas acquis cet art de se posseder, quel avantage a-t-il sur ceux qui n'ont pas étudié ?

Un vieillard sans vertu, un pauvre sans ressource, ce sont-là deux sortes d'hommes, avec qui il ne faut être ni en commerce, ni en différend.

Celui qui se mêle peu des affaires qui ne le regardent pas, s'épargnera bien des inquiétudes : celui qui tient rarement de vains discours, évitera beaucoup de fautes.

Je vois un homme, qui est prêt de faire une mauvaise action, je dois faire mes efforts pour l'en détourner : si j'y manque, ou si je n'agis que foiblement, & qu'il suive son mauvais dessein, je participe au mal qu'il fait.

L'eau trop claire est sans poisson, l'homme trop clair-voyant vit sans societé.

Il n'appartient qu'à un génie élevé de sçavoir tirer du service des ames basses. De même il faut avoir beaucoup de vertu pour vivre avec des gens qui en ont peu.

Quand il s'agit de vertu, je dois jetter les yeux sur ceux qui en ont plus que moi : la confusion que j'en recevrai, m'excitera à les imiter. Quand il s'agit de fortune, je dois considérer ceux qui l'ont moins avantageuse que moi : par-là je serai moins porté à murmurer & à me plaindre de mon sort.

Il ne faut pas se roidir contre ces personnes, qui abusant de leur autorité & de la dépendance où l'on est à leur égard, prennent avec vous [illegible] fiers & impérieux ; ce qu'il y a [illegible] éviter tout rapport ave[illegible] en tenir le plus éloigné [illegible] possible.

Dans la vie, qu[illegible] aucun contre-tems, il fau[illegible] deux fois : combien de tems c[illegible]-t-il ?

Lorsque je renc[illegible] un homme qui vient d'avoir quelque succès, je dois faire paroître de la joye. Si j'en trouve un autre qui n'a pas réüssi dans une en-

treprise, je dois marquer de la tristesse & de la compassion.

N'exigez pas des personnes avancées en âge des honnêtetez qui puissent les fatiguer; ni des gens peu à leur aise, des services où il faille faire de la dépense. Que les défauts d'autrui demeurent dans votre cœur, sans sortir de votre bouche.

Dans toutes les affaires grandes ou petites, la raison doit présider. Cependant lorsque j'ai la raison de mon côté, si j'ai à traitter ou avec des gens grossiers qui ne la discernent point, ou avec des opiniâtres qui ne craignent point de la contredire, ou avec des gens malins, & déterminez à ne la pas suivre, il est de la sagesse de temporiser. S'il s'agit d'un petit intérêt, cédez, & dissimulez.

S'il s'agit d'une chose importante, portez-là aux parens & aux amis de votre partie. Enfin prenez pour arbitres les sages du lieu où vous êtes, & proposez-leur votre différend de bonne foi, & sans user de détours; on sera forcé de se rendre à la raison, & vous demeurerez victorieux.

Que si content d'avoir le bon droit, vous éclatez en reproches, vous voulez l'emporter de hauteur, les gens grossiers ne seront point instruits, les opiniâtres ne se rendront jamais, les fourbes deviendront encore plus rusez, & enfin vous cesserez d'avoir raison: d'une bonne cause vous en aurez fait une mauvaise.

Vouloir l'emporter sur les autres, & avoir le dessus, c'est le génie de l'homme: cependant il ne fut jamais permis de sacrifier la justice à l'intérêt. Souvent un point d'honneur attire des malheurs très-réels. Il est assez ordinaire qu'un homme pour un pied de terre qu'il prétend lui avoir été usurpé, vende plusieurs dixaines d'arpens qu'il consume en frais de procédures.

Un mot qui aura échappé, nous transporte de colere. De-là naissent des inimitiez éternelles, qui remplissent les familles de sang & de carnage. Si on avoit sçû se posséder, si l'on avoit daigné recevoir un éclaircissement, & écouter des amis communs qui proposoient un accommodement; que d'inquiétudes calmées! que de maux évitez!

Si de nombreuses familles veulent vivre paisiblement ensemble, il ne suffit pas qu'elles entretiennent une grande conformité de sentimens & d'inclinations; il faut encore qu'elles évitent la trop grande familiarité, & que chacun y garde le rang que lui donnent son âge & sa condition.

Le Proverbe dit: Traverser un homme dans son commerce, c'est comme si l'on donnoit la mort à ses parens: cette expression, toute forte qu'elle est, se trouve véritable, & convient également à ceux qui traversent un mariage, un contrat de société, & généralement tout achat & toute vente. L'exemple suivant justifiera ce que j'avance.

Un pauvre homme, qui ne sçavoit comment passer la fête du nouvel an, sortit de sa maison vers le soir du dernier jour de l'année, cherchant à vendre une cuvettte de terre, qui étoit tout son bien. Il rencontre sur la Place deux personnes: l'un d'eux lui en offre un prix raisonnable: l'autre l'empêche de conclure le marché. Ce pauvre homme qui croyoit déja tenir son argent, fut si frappé de voir le marché rompu, qu'il fait un faux pas; le vase lui tombe des mains, & se brise; le voilà au désespoir.

A peine eût-il repris ses sens, qu'il court après celui qui avoit fait rompre le marché: il l'atteint à la porte de sa maison, & là il fait grand bruit. En se retirant, il apperçoit dans le voisinage des habits exposez au soleil pour sécher: il les dérobe, les va vendre, & achete de quoi s'égayer un peu lui & sa femme.

Dès ce jour-là il prit goût à ces petits larcins: des petits, il passa à de plus grands, & devint en peu de tems un insigne voleur; enfin il tomba entre les mains de la Justice. Dans son Interrogatoire il accuse com-

me Chef & Receleur de Voleurs celui qui avoit empêché qu'on n'achetât son vase de terre. Comme il persévera dans sa déposition, on saisit celui qu'il avoit désigné ; & ils furent condamnez l'un & l'autre à la mort, sans avoir pû être confrontez qu'une seule fois.

Le voleur étant arrivé au lieu du supplice, & jettant un regard affreux sur son compagnon ; me reconnois-tu, lui dit-il à l'oreille ? je suis celui que tu empêchas telle année de vendre un vase de terre : tu me réduisis pour lors au désespoir, & j'ai appris à voler : comme tu es la cause de mon malheur, il est juste que tu le partages avec moi.

Le commun des hommes donne beaucoup d'attention aux grandes choses, & fort peu aux petites. Cette conduite n'est pas sage, il ne faut rien négliger. Une fourmi, un rat, sont de très-petits insectes : on diroit que l'homme n'en a rien à craindre : cependant tous les Etres qui tirent leur origine des cinq Elémens, sont la plûpart détruits par de si vils animaux. Ne dites donc point, c'est peu de chose. Un homme de rien peut d'une seule parole flétrir la réputation la mieux établie.

C'est dans les malheurs les plus accablans, qu'il faut montrer plus de grandeur d'ame. Quand on se trouve avec des gens fâcheux & importuns, c'est l'occasion d'exercer votre douceur & votre affabilité. Il vous survient une affaire pressante, c'est le tems où vous devez agir avec le moins de précipitation. Vous venez d'être chargé d'une affaire de la derniere conséquence, c'est la conjoncture où il vous convient d'être le plus égal. Enfin vous êtes assiégé de mille soupçons ; c'est la situation où il vous importe davantage de vous dépoüiller de toute prévention.

Le Sage ne réduit personne aux dernieres extrémitez. Je vois un homme en presse : si c'est à mon sujet, & que je veuille bien relâcher de mes droits, il compte avoir reçû de moi un grand bienfait : mais si je le pousse à bout : il devient comme l'oiseau de proie, qui se voyant pris, joue des griffes ; & comme la bête féroce, qui étant acculée vend bien cher sa vie.

De la persévérance dans la pratique du bien.

QUAND il s'agit de construire des Ponts, de rétablir les chemins, d'y bâtir de petits reposoirs pour délasser les Voyageurs ; il faut y contribuer selon ses moyens : le Public qui en profite, ne cesse de bénir ceux à qui il est redevable d'un semblable bienfait.

On ne peut nier qu'on ne soit très-loüable, lorsqu'on travaille pour l'utilité publique. Cependant si l'on s'apperçoit que dans ces sortes d'actions, je n'aie en vûë que de m'attirer des éloges, loin d'obtenir ce que je cherche, je serai en butte à la censure & à la médisance.

Se plaire à raconter des histoires récentes, où l'on voit la vertu recompensée, & le vice puni ; quand on a des recettes propres à guerir sûrement des maladies, en répandre des copies manuscrites, ou des feüilles qu'on a fait imprimer ; c'est par-là qu'on mérite une approbation générale.

La plus noble occupation du Sage, c'est de secourir les malheureux, & de protéger ceux qui sont opprimez : s'il n'en tire point vanité, alors ces actes de vertu lui seront utiles.

Imitons la vertu de nos anciens Sages, ce sont nos modéles : quand ils étoient forcez de rompre avec des amis,

il

il ne leur échappoit jamais d'en dire du mal ; s'ils étoient contraints de répudier leur femme, ils n'en publioient point les défauts ; s'ils quittoient les Charges sous un mauvais Gouvernement, ils prenoient occasion de quelque legere faute qu'ils avoient faite, pour obtenir la permission de se retirer. Ainsi ils detestoient le vice, sans offenser les vicieux, & ils se contentoient par la sagesse de leur conduite, de faire éclater les vertus qu'ils estimoient.

Un grand Seigneur, qui ne pense qu'à arrêter les cris du peuple, & qui ne se soucie point d'en être detesté, fait grand tort à la vertu : s'il obtient ce qu'il prétend, il n'en est redevable qu'à l'abus de l'autorité, dont il est le dépositaire.

Passer les jours entiers dans une molle indolence ; se voir servir un repas splendide sans qu'il appetit ; se trouver fourni de fourrures & de riches habits avant l'hyver ; être environné d'une foule de valets & d'esclaves, attentifs au moindre signe de sa *volonté*, être logé délicieusement ; ne paroitre en public que porté dans une chaise superbe, ou sur de magnifiques barques : en un mot avoir tout ce qui flatte les sens : que manque-t'il à un homme dans ce haut point de fortune ? L'estime du Public.

Dans les calamitez generales, où l'on voit des parens réduits à vendre leurs propres enfans, pour avoir de quoi subsister, faire cuire du ris, & le répandre dans les maisons des pauvres ; fournir abondamment du thé aux passans ; distribuer des habits & des remedes ; fournir des cercueils ; ou si l'on n'est pas assez riche pour entreprendre toutes ces dépenses, engager d'autres personnes charitables à y contribuer ; ce sont-là des vertus qui ne sont point suspectes.

Un homme qui est pauvre, est incapable de faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Mais il n'en est pas de même d'un homme riche ; s'il fait du bien, une infinité de gens s'en ressentent : s'il se livre au vice, à combien de personnes ne nuit-il pas ? Ainsi les richesses entraînent après elles ou de grands biens ou de grands maux : digne sujet d'attention.

Un secours donné à propos dans un besoin extrême, en vaut cent ordinaires.

Un Heros né pour remédier aux maux de son siecle, n'a qu'un cœur pour l'exécution ; mais il sçaura en réünir, & s'en associer dix mille autres.

La vertu qui se borne à jeûner, & à accompagner le jeûne de longues prieres, c'est une vertu de Bonze*, qui n'est utile qu'aux animaux qu'on n'oseroit tuer. Mais la vertu qui consiste à assister les pauvres, à protéger les affligez, c'est une vertu dont le Public tire de grands avantages.

Quand on a été en place ; si on n'a pas détourné de grands maux, & procuré de grands biens, en quoi differe-t'on d'un mauvais Magistrat ?

* Un des préceptes des Bonzes est de ne rien tuer qui ait vie.

De l'idée qu'on doit avoir du Monde.

CE monde eſt comme une vaſte mer : nous ſommes ſemblables à un vaiſſeau qui vogue au milieu des flots agitez : notre habileté à nous conduire, eſt comme la voile de ce vaiſſeau : la ſcience nous ſert de rames : la bonne ou mauvaiſe fortune, ce ſont les vents favorables ou contraires : le jugement, c'eſt le gouvernail. Si malheureuſement il vient à manquer, je deſeſpére du vaiſſeau, il ſera infailliblement naufrage.

Un vaſe fêlé dure encore long-tems. Une petite ſanté dure pluſieurs années. Ce qui manque ſert à conſerver ce qu'on poſſede. Un Emploi où l'on n'eſt pas chargé de beaucoup d'affaires, ſe perd difficilement. Une pauvre maiſon & des champs peu fertiles paſſeront ſans peine du pere aux enfans, & aux petits-fils.

C'eſt du milieu des adverſitez que le mérite ſe produit & éclate. Trop de bonheur eſt ſouvent nuiſible.

Ceux qui ſont plus ſûrement fortune, ce ſont des Sçavans doux & paiſibles. Ceux qui perdent les plus belles occaſions de s'avancer, ce ſont des gens entêtez de leurs idées, & qui n'écoutent perſonne.

Il n'y a perſonne qui ne cherche à ſe rendre heureux. Parviendra-t'on à ce prétendu bonheur par tous les mouvemens qu'on ſe donne? Celui qui ſçait ſe contenter, eſt bien-tôt content. J'attens, dit-on, pour vacquer à cette affaire, que j'aye un peu de tems à moi : & quand l'aurez-vous ce tems? On a du tems pour tout, quand on ſçait le ménager.

Lorſqu'il fait un jour froid & un jour chaud, & que la ſaiſon n'eſt pas encore bien reglée, s'il ſurvient un jour d'été, ne pliez pas vos habits d'hyver. Si vous êtes élevé tout à coup à une haute fortune, ne tournez pas le dos à vos anciens amis.

Un commerce où l'on s'enrichit bien vîte, je ne ſonge point à le faire. Ces poſtes élevez où tant de gens aſpirent, je ne ſouhaitte point de m'y voir placé. D'affreux revers ſuccédent ſouvent aux fortunes ſubites.

Vous voulez faire une œuvre utile, faites en ſorte qu'elle ſoit utile au Public; l'intérêt particulier ſera traverſé. Vous formez un projet qui demande des précautions & des ménagemens, communiquez-le à peu de perſonnes; ſi pluſieurs en ont connoiſſance, il échoüera.

Une haute réputation eſt communément attaquée par la calomnie : les ouvrages les plus exquis de l'art périſſent d'ordinaire par quelque fâcheux accident.

L'indigence & l'obſcurité produiſent la vigilance & l'œconomie : la vigilance & l'œconomie produiſent les richeſſes & les honneurs : les richeſſes & les honneurs produiſent l'orgueil & le luxe; l'orgueil & le luxe produiſent l'impureté & l'oiſiveté : l'impureté & l'oiſiveté produiſent de nouveau l'indigence & l'obſcurité : voilà le cours des révolutions préſentes.

Le malheur de la plûpart des hommes vient de ce qu'ils ſe mêlent de trop d'affaires. On voit un homme dans l'opulence & dans l'éclat, [illegible] oir avec lui des rapports fam[illegible] t-là ſouvent ce qui ruine no[illegible]. Le grand ſecret de mainten[illegible], c'eſt de s'appliquer uniquement à [illegible] qui eſt de ſon devoir. A quoi bon s'embarraſſer de tant de ſoins toûjours inutiles, & ſouvent nuiſibles?

Les heureux du ſiécle exécutent aiſé-

ment ce qu'ils entreprennent ; & même quoiqu'ils faſſent, on le trouve toujours bien fait : l'un d'eux eſt invité à un feſtin, s'il ſe rend trop tôt à ſa maiſon, le Maître du logis ne laiſſe pas de le recevoir avec un viſage épanoui, témoignant lui ſçavoir bon gré de ce qu'il s'eſt ainſi hâté : s'il ſe fait attendre de la compagnie, on le prévient, en diſant que ſes grandes affaires l'ont ſans doute arrêté. Un homme du commun n'eſt pas traitté de même : s'il arrive tant ſoit peu avant le tems, on ne ſe preſſe pas de venir le recevoir : s'il vient tant ſoit peu tard, on rejette ſon excuſe, & on lui reproche d'avoir fait différer le repas ; ainſi eſt fait le Monde.

Vous êtes d'un rang diſtingué, ſongez à vous rendre humain & acceſſible. N'examinez point ſi les viſites qu'on vous rend, ont été précédées de préſens ; qu'on ait rempli ce devoir, ou qu'on y ait manqué, la politeſſe exige que vous receviez tout le monde avec un air affable & honnête.

Si vous êtes invité chez un ami, ne faites pas l'homme important, dérobez-vous, même à vos affaires, afin de vous rendre à l'heure marquée, & que ce ne ſoit pas avec un nombreux cortége de domeſtiques, qui ne ſont bons que pour le faſte.

Dans les viſites de civilité qu'on ſe rend à certains jours de l'année, affectez de prévenir vos parens & vos amis qui ſont peu à leur aiſe. Faites réflexion que ſi ces parens & ces amis refuſent votre invitation, c'eſt ſouvent parce qu'ils ne peuvent pas paroître avec honneur dans une compagnie, faute d'habits décens : c'eſt peut-être pour ne pas gêner les autres qui ſeroient obligez de leur céder le pas à cauſe de leur grand âge. C'eſt encore par la crainte qu'ils ont que le repas ſe prolongeant bien avant dans la nuit, ils ne ſoient embarraſſez pour le retour, n'ayant point de valets qui les reconduiſent avec des lanternes.

Si les préſens qu'ils font au nouvel an, & dans d'autres rencontres, ſont peu conſidérables, faites attention qu'ils s'incommodent encore beaucoup en vous les offrant : les moindres civilitez qu'ils doivent faire, les inquiétent, par le déſir qu'ils ont de s'en bien acquitter. Ainſi ſoyez porté à les excuſer, s'ils manquent à quelque cérémonie.

Pour ce qui eſt des perſonnes d'un rang inférieur, lorſqu'ils ſe trouvent invitez à un repas, & au milieu d'une compagnie illuſtre, ils doivent bien s'obſerver pour ne rien faire contre les régles de la bienſéance : on en voit quelquefois qui mettent la main ſur tout ce qu'il y a de meilleur, qui ne quittent la taſſe qu'avec peine, & après l'avoir vuidée d'un ſeul trait, qui dégoûtent par leur malpropreté, qui en viennent même juſqu'à cacher dans leurs manches des fruits & des confitures : les honnêtes gens ſouffrent étrangement de cette groſſiereté, mais le maître du logis en ſouffre encore davantage.

Parmi les dons du Ciel, il y en a que l'induſtrie & le travail des hommes lui a, *pour ainſi dire*, enlevé. Je m'explique. On a trouvé *le* miroir ardent, par le moyen duquel on produit le feu ; la Pierre *Fang tchu*, qui ramaſſe l'humidité, & donne de l'eau ; la Bouſſole qui marque le Chariot de la partie Méridionale ; l'art de faire le Calendrier pour déterminer les ſaiſons ; la connoiſſance des Eclypſes, enfin pluſieurs autres choſes admirables, qui ſont autant d'inventions de l'eſprit humain. La terre même ne produiroit pas de grains, ſi elle n'étoit labourée au Printems, & ſi en Eté on n'en arrachoit les mauvaiſes herbes. Je veux dire qu'il ne faut pas attendre les bras croiſez ce que fera le Ciel, mais qu'il faut mettre la main à l'œuvre, ſi l'on veut obtenir ce qu'on attend du Ciel.

Le ſage qui réfléchit ſur les continuelles viciſſitudes de la vie, ſe maintient dans la tranquillité, en ſe précautionnant contre tout ce qui pourroit le troubler. C'eſt l'inconſtance & la légereté du

cœur humain qui porte les petits g[illegible]ds, dans le deſſein [illegible] à courir témérairement les plus g[illegible]

De la civilité, & de ses devoirs

LEs civilitez qui ſe pratiquent dans le commerce du monde, ſont à la verité de pures ceremonies ; cependant il n'eſt pas permis à un honnête homme de les ignorer : il faut qu'il ſçache comment on ſe ſalue l'un l'autre, ſoit de loin, ſoit en s'abordant ; quand & de quelle maniere il faut ceder le pas ; de quelle ſorte on fait la plus profonde reverence ; quelles ceremonies ſe doivent obſerver dans un feſtin ; enfin cent autres manieres honnêtes & polies, que l'uſage & la bienſéance preſcrivent. Ceux qui negligent de s'en inſtruire, ſeront fort embarraſſez (a) de leur contenance, lorſqu'ils ſe trouveront dans l'obligation indiſpenſable de les pratiquer.

Nos jeunes gens ont coutume de dire : alors comme alors, on en ſera quitte en faiſant quelques petits mouvemens, comme ſi l'on vouloit faire les civilitez dans les formes : ne voit-on pas ſouvent les Mandarins en uſer ainſi entr'eux ? Ils agiſſent & abregent ces ceremonies ; dans un feſtin, aprés avoir fait un petit ſalut, en remuant & élevant les deux mains jointes, *Y kung*, ils vont prendre leurs places ſans façon. Que dites-vous, jeunes gens ? On voit bien que vous avez peu d'expérience. Ces Mandarins ſçavent parfaitement tous les Rits qui ſe pratiquent, & ils n'y manqueront pas au beſoin, au lieu que vous autres, vous ne vous en diſpenſez, que parce que vous les ignorez. Quand on ne s'eſt pas formé de bonne heure à ces civilitez, il eſt auſſi difficile de s'en tirer avec honneur, que de tranſporter une Montagne d'un lieu à un autre.

C'eſt une coûtume établie de ſe faire des préſens en certains jours, & dans certaines occaſions ; on ne s'en diſpenſe pas, ſi l'on ſçait vivre. Mais je voudrois qu'on offrit des choſes utiles. Aujourd'hui on préſente des poules, du poiſſon, des cochons, des canards, des gâteaux, des confitures & autres choſes propres à manger. Un Mandarin, dont on celebre la naiſſance, voit ce jour-là la cour de ſa maiſon & ſa Cuiſine regorger de ces ſortes de préſens, pourra-t-il en faire la conſommation, ſur-tout dans les brûlantes chaleurs de l'Eté ? Ces mets delicats ſe trouvent gâtez, avant même qu'on les ait tirez des caiſſes vernissées où ils ont été portez. Cependant on s'eſt mis en grands frais pour faire ces préſens : quel eſt l'avantage qu'en retire le Mandarin à qui ils ſont offerts ?

Ma penſée ſeroit donc qu'on donnât moins, mais qu'on fit un bon choix des choſes qu'on donne, & qu'on ne ſe bornât point à ce qui ſe ſert dans un repas. Je voudrois qu'en Eté, par exemple, vous offriſſiez des mouchoirs, des pantoufles propres à tenir les pieds frais, des vaſes de terre ſigillée, où l'eau ſe purifie, des éventails bien choiſis, des petits chevets d[illegible] creux, & percez à jour, des [illegible] jonc extrêmement fines, des [illegible]s pinceaux pour écrire, des piec[illegible]re, quelque belle porcelaine ; & ſ[illegible] voulez, de la gaze, des ſoyeries [illegible]oiles fines & deliées. Si c'eſt un t[illegible]yver, vous pourrez offrir des corbeilles remplies de chandelles rouges, des charges de char-

(a) L'expreſſion Chinoiſe dit : ne ſçavent que faire de leurs pieds & de leurs mains.

bon,

bon, des bas de feutre, un bonnet de peau bien étoffé, des cassolettes d'un bon goût, des garnitures de chaises, des livres, des peintures, d'excellent vin : & si vous souhaitez donner des choses plus précieuses, des pieces de brocard, des bourses de soye, de riches habits fourrez de peaux, tout cela se peut présenter, & épargnera de la dépense à celui qui le reçoit.

On peut aussi se contenter d'envoyer un billet d'honnêteté, avec une liste des différentes choses qu'on veut donner, sans les acheter d'avance, & se réservant à n'acheter que les pieces qu'on aura daigné agréer. Si l'on n'accepte rien, il n'en aura coûté qu'un peu de papier rouge, & il vous en reviendra un honnête remerciment. Si l'on accepte, outre qu'il y aura un retour de politesse, vous n'aurez point fait de frais inutiles. C'est ainsi que s'entretient le commerce d'amitié que l'on se doit les uns aux autres.

J'en vois qui affectent de me donner des marques extraordinaires de respect : je juge que dans le fonds ils me respectent peu. J'en vois d'autres qui me font la cour par de basses flatteries : je juge qu'ils seront les premiers à parler mal de moi en mon absence.

Lorsqu'à la mort de vos parens plusieurs personnes sont venues chez vous faire la cérémonie *Tiao*, vous devez, après les sept premiers jours, aller aussitôt les remercier ; c'est un devoir indispensable pour un fils bien né, & plein de respect pour ses parens.

Il faut donc alors, que vêtu d'un habit grossier, & vous appuyant sur un bâton, vous paroissiez à la porte de chaque maison, & que là vous vous prosterniez & frappiez du front contre terre : il faut de même qu'au nouvel an qui suivra, de grand matin, pour n'être apperçû de personne en un jour si solemnel, vous parcouriez toutes les maisons de ceux qui ont fait chez vous le *Tiao*, & que vous mettiez dans les fentes de la porte votre billet de visite.

Autrefois un Gouverneur de Ville vit tout le Peuple, Grands & petits, venir à son Hôtel faire le *Tiao*, & le consoler de la mort de son pere. Dès que la cérémonie fut finie, ce Mandarin ne pouvant aller dans toutes les maisons, se rendit à pied aux quatre Portes de la Ville, & de là se tournant vers les maisons des particuliers, il fit plusieurs fois les prosternemens accoûtumez. Si une personne de ce rang a crû devoir en user ainsi à l'égard du petit Peuple, oseroit-on manquer à un devoir si nécessaire ?

Parmi les abus introduits dans ce siécle, en voici un contre lequel je ne sçaurois assez me récrier ; on fait des Processions : on porte dans les rues des Idoles ; chaque quartier se dispute la gloire de faire un plus grand fracas. On en voit qui s'habillent à la mode de nos anciens sages. D'autres, pour donner cours au culte des Idoles, s'unissent ensemble, prêchent leur fausse doctrine, & exaltent leur pouvoir. Les jeunes gens, qui n'ont pas encore assez de discernement, sont effrayez de ces discours : la crainte produit dans leurs cœurs le respect pour ces Idoles, & ils ne plaignent point l'argent qu'on leur demande pour la réparation de leurs Temples. Quel désordre !

Autre abus qui concerne les enterremens. Ignore-t-on qu'aussi-tôt que la mort a enlevé un parent ou un ami, il n'a plus de commerce avec nous ? Ce qu'on lui doit après sa mort, ce sont des marques de douleur & d'une tendre affliction : l'on ne peut trop en donner. Mais faire précéder le convoi de gens qui marchent sur des échasses, & d'autres qui portent sur des caisses différentes figures d'hommes : mêler aux funérailles des troupes de Comédiens (a) qui jouent leur rôle en accompagnant le cercueil : croire que ce fracas est nécessaire pour une pompe funebre, n'est-ce pas

(a) Il y a apparence que par Comédiens il entend une troupe de Bonzes.

être dans une erreur tout-à-fait ridic[redacted]

Dans la cérémonie du *Tiao* pour les morts, on ne doit pas être vêtu de peaux, ni porter un grand bonnet : l'habit doit être simple, sans être double, c'est au vêtement que l'on connoît l'estime qu'on fait de celui à qui on rend les derniers devoirs.

C'est par des manieres civiles & honnêtes, qu'on témoigne le respect qu'on porte aux autres : si on a ce respect dans le cœur, il se produira au dehors par les civilitez ordinaires : si l'on néglige ces marques exterieures de consideration, & qu'on les regarde comme de vaines pratiques, le cœur perdra bien-tôt les sentimens respectueux.

[redacted] Les cérémonies (*Ly*) se rédu[redacted] quatre principales, qui sont la cé[redacted] nie de la prise de bo[redacted]ens [redacted] dolescence, les céré[redacted]u ma[redacted] celles des enterrem[redacted]elles [redacted] c'est-à-dire, des pa[redacted]on [redacted] des chandelles qu'o[redacted] des viandes & des fruits qu'on m[redacted]t le cercueil ou sur la sepulture, & des prosternations accoûtumées. Le *Ly* de la prise de bonnet n'est plus en usage, les trois autres sortes de *Ly* sont rapportées au long dans le Livre *Ouen kong kia ly*. Si l'on fait plus qu'il n'est marqué dans ce Cérémonial, cet excès naît de l'orgueil : si l'on fait moins, on se rend coupable d'une incivilité grossiere : *Kin yu man*.

De la modération ou du milieu qu'il faut tenir en toutes choses.

QUE vos vêtemens, vos meubles, votre table soient conformes à l'usage ordinaire des personnes de votre condition. Je ne blâme point qu'on aime à avoir des Livres rares, de belles Peintures, des Inscriptions antiques, ni qu'on se plaise à orner sa maison de pots de fleurs bien propres, & de cuvettes où se nourrissent des poissons dorez : ce que je blâme, c'est de livrer son cœur à ces amusemens, & de faire de grandes dépenses pour se les procurer.

Il y a cinq maladies mortelles des familles, la bonne chere, les bâtimens superbes, les longs procès, les vaines curiositez, l'indolence & la paresse : une de ces cinq maladies suffit pour abîmer une maison.

Un homme qui n'est pas à son aise, & qui veut passer pour riche ; un riche qui par avarice se refuse jusqu'au nécessaire : voilà deux vices bien opposez, mais qui tendent l'un & l'autre à la ruine d'une famille. Toute la différence qu'il y a, c'est que le premier avancera plus vîte cette besogne, & le second un peu plus tard.

On s'imagine qu'un homme riche, qui ne fait nulle dépense, n'a rien à craindre, on se trompe : comme on connoît son opulence, & qu'on attend de lui des secours qu'il n'est pas d'humeur de donner, tout le monde l'abandonne : non-seulement il se voit sans amis, mais il se fait autant d'ennemis, qu'il y a de gens qui sont instruits de ses épargnes sordides : pour peu qu'il donne prise par quelque endroit, on tombera sur lui, & on le perdra infailliblement : ses enfans mêmes, & ses petits-fi[redacted]ectionnez pour un pere si dur[redacted]refuse leurs besoins, se trouver[redacted]là engagez dans quelque mau[redacted]e, qui entraînera la ruine en[redacted] maison.

Celui qui pousse [redacted] œconomie, peut bien faire une bonne maison : mais il ne sçait pas faire le personnage d'honnête homme : celui qui est trop libéral, peut bien faire le personnage d'honnête homme ; mais il ne sçait pas faire une

bonne maison : l'un & l'autre n'est pas ce qu'il doit être.

Un homme qui aime le faste & l'éclat, croit n'en faire jamais assez pour paroître magnifique. S'il s'agit de marier un fils ou une fille, & que les peres de famille soient de ce caractère, on les verra disputer l'un l'autre à qui l'emportera par la magnificence. Ils font des dépenses énormes en choses superflues & de pure ostentation. Ils employent des sommes immenses en bijoux de toutes sortes, en cassettes remplies de perles, en coffres pleins de soyeries, en chaises à porteur chargées d'une infinité d'ornemens, en festins splendides, & en mille autres choses de cette nature. Il ne faut qu'un mariage, pour ruiner les meilleures maisons. Est-ce qu'on n'a pas lû ce qu'a dit un de nos Poëtes ? Dans les mariages de ces sortes de familles, tout le monde s'écrie que ce sont des maisons toutes d'argent : mais attendez encore quelques années ; homme & fortune tout sera bouleversé ; les bijoux & l'argent seront passez dans une autre maison.

Le *Yuen siao*, c'est-à-dire, le quinziéme de la premiere Lune, est le premier des quatre jours solemnels de l'année, où il se fait de grandes réjouissances : mais il me paroît que l'usage autorise de grands abus.

Dans ce renouvellement d'année, on veut que tout soit comme neuf : les portes des maisons brillent d'ornemens qu'on y suspend : il y en a qui y mettent des branches de pêchers ouvragées & benites par les Bonzes de la Secte du *Tao*, s'imaginant que cette benédiction porte bonheur pour le reste de l'année. Les dedans des maisons, & sur-tout les salles jettent le plus bel éclat par les pieces de soie & de toiles peintes dont on les garnit : les cassolettes, les braziers placez en différens endroits, & remplis de parfums & de bois odoriferans, répandent une fumée qui embaume l'air ; de grands vases pleins de fleurs de la saison, récréent la vûë & l'odorat. Les pétards & les boëtes qu'on tire continuellement, font un agréable fracas : tout le monde est en mouvement, on a peine à fendre la presse dans les rues ; une infinité de gens à pied, à cheval, en chaise, en caleche, fourmille de toutes parts ; chacun paroît avec les plus beaux habits, sur-tout, veste, bonnet, bottes, souliers, tout est d'un goût exquis : les repas qui se donnent sont splendides ; cette nuit des Lanternes on parcourt les rues pour voir celles qui emportent le prix : la multitude prodigieuse de Lanternes suspendues de tous côtez, ou que différentes troupes de gens promenent avec pompe par la Ville, font de la nuit le plus beau jour. La dépense ne coûte rien, même à ceux qui sont le moins à leur aise. On diroit que l'argent qu'on employe ce jour-là, est comme une feuille d'arbre qu'on prend dans une forêt, ou comme un grain de bled qu'on tire d'un vaste grenier. Est-ce donc que le jour *Yuen siao* est différent des autres jours de l'année ? Pourquoi ces folles dépenses dont on se ressentira long-tems après ? A ce jour de joye succéderont des jours pleins de tristesse & d'amertume ! N'eût-il pas mieux valu payer ses dettes, & non pas en contracter de nouvelles ? On ne peut pas, dira-t-on, éviter ces dépenses, c'est l'usage, il faut s'y conformer ; je sçai ce qu'on doit aux usages ; mais je sçai aussi qu'il faut proportionner ses dépenses à son pouvoir & à ses forces.

Que la fantaisie ne vous prenne point d'élever de grands bâtimens ; vous comptiez d'abord de ne dépenser qu'une certaine somme. Mais avant que l'édifice soit achevé, vous verrez doubler bien des fois la somme que vous aviez fixée. Quand le corps du bâtiment sera fini, il ne faut pas croire que vous en soyez quitte ; il reste encore à blanchir & à vernisser les dedans, à couvrir le toit de tuiles vernissées, & qui semblent être de bronze fondu, à cuire & à polir de larges briques pour l'ornement ou pour le carrelage, à faire les séparations

des chambres, à poser des degrez de marbre blanc devant les salles, à faire des murailles de brique percées à jour, qui séparent les appartemens du parterre. La depense ira encore bien plus loin si l'on veut peindre les planchers, & enrichir les murailles d'ornemens, & de colomnes d'un bois incorruptible & odoriférant, embellir & fortifier le bois des fenêtres & des portes de bandes de cuivre.

A quoi bon tant de frais ? Croit-on par-là immortaliser son nom ? Je me souviens d'avoir vû dans le *Kiang si* la maison du noble & sçavant *Li pongan*, les colomnes & les poutres qui la soûtenoient, n'étoient pas même rabotées ; le bois étoit encore couvert de son écorce ; les murailles étoient de pierre seche & brute : cependant il étoit visité de tout ce qu'il y avoit de gens distinguez, & l'on ne voyoit personne qui trouvât à redire à son logement. On ne songeoit qu'à écouter ce Sage, que son mérite avoit élevé aux Charges, & qui étoit ennemi de tout faste. Grand exemple de modestie, qu'on ne sçauroit trop imiter.

Le soin d'inspirer la vertu à vos enfans, vous rendra vous & votre famille bien plus recommandables, que ne feroient les plus beaux edifices. C'est une opinion commune & assez mal fondée, que le climat du Nord est beaucoup meilleur que celui des Provinces Meridionales, & que ceux qui l'habitent, y vivent plus long-tems & plus à leur aise. Ce n'est point à la bonté du climat, mais à la sage conduite de ceux qui y vivent, qu'on doit attribuer cette longue & heureuse vie.

Pour vous en convaincre, entrons dans un petit détail. Dans les Provinces du Nord, les Dames les plus riches alaitent elles-mêmes leurs enfans, & ne cherchent point de nourrices sur qui elles se reposent de ce soin : au lieu que dans les Provinces du Midi, il n'y a pas jusqu'aux femmes d'une condition médiocre, qui ne payent bien cher des nourrices étrangeres. Dans les Provinces Septentrionales ceux qui ont des champs, les cultivent eux-mêmes, & c'est l[redacted] bre, ou du moins president[redacted] re : ils n'épargnent ni leur[redacted] leurs soins. Dans les pays[redacted] afferme ses terres, on vit tr[redacted] des revenus qu'elles produ[redacted] tretient les enfans dans une si grande oisiveté, qu'ils ne connoissent pas même une charrue, & qu'ils sçavent à peine distinguer les cinq sortes de grains necessaires à la vie. Dans le Nord les femmes & les filles ne font nulle depense pour le fard, dont elles n'usent presque jamais ; leurs vêtemens sont d'une toile honnête ; leurs ornemens de tête sont très-modestes. Il n'en est pas de même dans les Pays du Midi : le sexe, pour se parer, veut de l'or, des perles, des aiguilles de tête chargées de pierreries. Qu'il y ait dans une maison femmes, filles, belles-filles, & belles-sœurs ; quelles depenses pour ce seul article ! Si dans les Pays du Nord on donne un festin, on ne sert que du co[redacted] mouton, des poules, des can[redacted] légumes, des fruits propres du [redacted] core ces festins ne se donnent [redacted] que rarement, & dans des cas extraordinaires, au lieu que dans les Provinces Meridionales, on regale à tout moment ses amis, & dans ces sortes de festins la maison retentit de la musique & du son des instrumens : on étale aux yeux des conviez cent sortes de meubles précieux, on sert des fruits des quatre saisons & des mets de toutes les Provinces. C'est donc le luxe, & non pas le climat, qui rend les Provinces du Midi inferieures aux Provinces du Nord.

C'est par l'étude qu'un pere s'est élevé, & qu'il a enrichi & annobli sa famille : ses enfans & ses p[redacted] ne songent qu'à jouir de leur fo[redacted] & laissent-là l'étude, & vivent dan[redacted]che oisiveté. C'est par l'applicati[redacted] œconomie, qu'un autre a amass[redacted]ds biens ; le fils ne sçait que les [redacted] & voilà ce qui ruine les plus grandes maisons.

Quand on se trouve dans l'indigence,

on devient œconome, afin de pouvoir parvenir à une meilleure fortune: quand on y est parvenu, que n'a-t-on recours à cette même œconomie pour s'y maintenir?

De quelle maniere il faut se comporter avec des gens de différens caracteres.

QUAND il s'agit de soi-même, si l'on ne découvre point de défauts dans sa conduite, il faut s'examiner avec plus d'attention, & se bien persuader qu'il y en a sans doute qui nous échappent: c'est-là le moyen de croître non-seulement en vertu, mais encore d'éviter beaucoup de fautes. Quand il s'agit des autres, si leurs défauts sont visibles, il faut faire beaucoup plus d'attention aux bonnes qualitez qu'ils ont, c'est-là non-seulement une marque d'un cœur bien fait; mais c'est encore un moyen sûr de prévenir les inimitiez.

Si vous assistez un pauvre, ne vous informez point comment il est tombé dans l'indigence: cette connoissance pourroit vous indigner contre lui, & étouffer ces premiers sentimens de votre compassion. Si vous admirez une bonne œuvre, ne soyez pas curieux de sçavoir par quel motif elle a été faite: il pourroit vous venir des soupçons, qui feroient évanouir l'envie que vous auriez d'en faire une semblable.

Un homme m'a obligation, & il me donne toutes les marques d'un mauvais cœur. Voilà l'occasion de pratiquer la vertu, & quoique mon cœur bien différent du sien souffre avec peine cette ingratitude, la pensée ne me viendra pas même de l'en punir.

Si un malin esprit me tend un piege dont j'ai sçû me garantir, le piege une fois découvert, je ne fais que rire de sa mauvaise volonté, & c'est toute la vengeance que j'en tire.

Si vous êtes dans une haute fortune, & qu'un pauvre parent vienne vous visiter, prenez garde que dans l'entretien qu'il aura avec vous, il n'apperçoive de la fierté ou du mépris. Lorsqu'il vient à prendre congé, ne manquez pas de l'accompagner jusqu'à la rue: c'est-là faire le personnage d'un honnête homme, & le moyen de rendre sa fortune durable.

Quand vous traitez avec des personnes d'un rang beaucoup supérieur, il n'y a pas à craindre que vous leur manquiez de respect: vous devez être seulement sur vos gardes, pour ne point vous avilir. Quand de pauvres gens ont à vous entretenir d'une affaire, il vous est aisé de leur accorder une grace; mais il n'est pas tout-à-fait si facile de remplir à leur égard les devoirs de la civilité: c'est ce qui demande votre attention.

Ne contentez jamais tout-à-fait un désir & une inclination; vous y trouverez plus de goût, & le plaisir sera plus picquant. Quand vous marquez de l'amitié à une personne, ne vous épuisez pas d'abord en démonstrations de bienveillance: laissez-en attendre de nouvelles qui puissent encore plaire.

Quand vous rendez un service, qu'on s'apperçoive que vous vous réservez à en rendre d'autres. Ce premier service sera reçû avec plus d'agrément & de reconnoissance.

Si vous avez affaire à un fourbe, n'opposez à ses artifices que votre droiture & votre bonne foi: la fraude & ses ruses retomberont sur lui-même.

Je ne demeure avec un homme sans vertu, que lorsque je ne puis pas m'en dispenser, alors je lui fais bon visage; mais je n'en veille pas moins à la garde de mon cœur. Pourquoi forcer les autres à se conduire par nos vûes, lorsqu'ils en ont de contraires ausquelles ils sont attachez? tout ce qui est violent ne sçauroit durer.

Si vous êtes modeste, on aura pour vous plus d'égard & de considération. Si vous vantez à tout propos votre mérite, c'est assez pour en faire douter.

Un ami me ch[redacted]e affaire qui le touche, je ne do[redacted]ublier pour y réüssir : si le succès [redacted]nd pas à mes soins, il verra que [redacted]rai pas manqué dans le besoin.

Celui qui se porte à secourir les affligez, & à assister les pauvres à peu-près avec autant de charité qu'il serviroit un malade, sera bien éloigné de ne leur donner que de belles paroles & peu de secours. Ceux mêmes qui se sont rendus malheureux par leur faute, doivent avoir part à nos libéralitez. Pour ce qui est du tems & de la maniere de les faire, je dois avoir soin par rapport à moi que le bienfait ne perde rien de son prix ; & par rapport au prochain, qu'il ait pour lui tout l'avantage qu'il en attend.

On dit communément que quand on se charge d'une affaire pour faire plaisir à un ami, on contracte l'obligation de s'y employer de toutes ses forces. Cette obligation est plus ou moins étroite, à proportion que l'affaire est plus ou moins importante.

Un parent, un ami sur le point de mourir, voit une jeune femme délicate & un petit enfant fondre en pleurs, le prendre par ses habits, comme pour l'arrêter. Dans ces derniers adieux, où les entrailles sont déchirées, & où le cœur se fend de douleur, toute la ressource d'un pauvre moribond, c'est de recourir à celui de ses parens ou de ses amis, en qui il a reconnu un plus grand attachement pour sa personne, & de lui confier le soin de sa famille. La femme, les enfans qui sont autour du lit, se jettent aux pieds de ce parent, & implorent sa protection : le moribond baigne son chevet d'un torrent de larmes : sa langue voudroit parler ; mais ce qu'il auroit à dire est trop affligeant ; il la retient : ses yeux voudroient encore jetter un regard ; mais il coûteroit trop à son cœur : il se l'interdit. Enfin après bien des combats intérieurs, d'une voix entrecoupée de sanglots, il declare à ce parent [redacted] volontez, & lui confie ce qu[redacted] cher. On ne peut être témoi[redacted] reil spectacle, sans en avoi[redacted] percé.

Ce parent commence d'abord à s'acquitter de son emploi de Tuteur avec zele : mais dans la suite il se neglige. S'il fait étudier les enfans, il ne veille pas à leur avancement dans les Lettres : s'il les destine au commerce, il les laisse errer çà & là comme des vagabonds. C'est ainsi qu'il se refroidit de jour en jour : il ne songe point à marier avantageusement ces pauvres pupilles : s'ils viennent à tomber malades, ou à souffrir du froid, de la faim, & des autres incommoditez, son cœur y est insensible : enfin il oublie entiérement & les recommandations de son ami mourant, & les protestations qu'il lui fit, lorsque cet ami expira entre ses bras. Il porte souvent bien plus loin l'inhumanité. Il profite de la qualité de Tuteur, pour inventer mille chicanes qui l'aident à usurper le bien de se[redacted] pupilles. Des gens de ce caractere méri[redacted]tent que la terre les engloutisse tous vivans : son devoir étoit de veiller à l'éducation & à l'établissement de ces pauvres orphelins qui lui avoient été confiez, comme s'ils eussent été ses propres enfans : la plume & la langue ne peuvent exprimer les obligations qu'impose une pareille confiance.

Si votre voisin vient de perdre son pere, & qu'il se prepare à faire ses obséques, ce n'est point le tems de vous régaler : si l'on entendoit alors chanter dans votre maison, [redacted]suaderoit que vous insultez à l[redacted]on.

Il y a des gens qui [redacted]nt réduits à une extrême pauvr[redacted]ent ou par timidité ou par hon[redacted] connoître leur misère. Quand je serois moi-même réduit à vivre du travail de mes mains, je dois, autant qu'il m'est possible, secourir ces pauvres honteux. Au regard de

ceux qui contrefont les pauvres, & qui veulent vivre de ce métier, à la bonne heure, n'en ayez pas de compaſſion : il n'eſt pas juſte que vous vous incommodiez pour entretenir leur fainéantiſe.

Lorſque vous combattez les défauts d'un autre, ne le faites pas d'un air trop ſévere, c'eſt le moyen qu'il ſe rende docile. Lorſque vous l'exhortez à la vertu, ne lui propoſez rien de trop difficile, & vos exhortations lui ſeront utiles.

Quand vous êtes ſur le point d'entreprendre une affaire, examinez-la d'abord par rapport à vous, & enſuite par rapport au prochain ; s'il y a de l'utilité de deux côtez, ou ſi elle vous eſt avantageuſe, ſans être nuiſible à aucun, entreprenez-la. Si de dix parts il y en a neuf à votre profit, & une au déſavantage d'un autre, ne vous hâtez pas de l'entreprendre ; penſez-y encore. Si le bien qui vous en reviendra eſt égal au mal qui en arrivera à un autre, gardez-vous bien de ſuivre votre projet. A combien plus forte raiſon devez-vous y renoncer, ſi vous n'y trouvez un grand avantage qu'en faiſant un tort conſidérable aux autres. Mais ce qui ſeroit la marque d'une grande ame, & qui vous éleveroit au-deſſus du reſte des hommes, c'eſt ſi vous ne craignez point de vous incommoder vous-même, pour rendre les autres heureux.

Si quelqu'un ſe trouve embarraſſé dans une mauvaiſe affaire, ſans perſonne n'a connoiſſance, & que vous travailliez à le tirer de ce mauvais pas ; vous devez être bien determiné à ne jamais parler du ſervice que vous lui aurez rendu. Si un autre eſt dans l'indigence, & que vous ſongiez à le tirer de miſere, il faut en le ſoulageant éviter avec ſoin juſqu'aux moindres ſignes de fierté & d'orgueil.

Il y a deux ſortes d'hommes, qu'il n'eſt pas facile d'approfondir : les uns qui ſont véritablement humbles & modeſtes, qui parlent peu, qui s'obſervent, qui en uſent bien avec tout le monde, qui ne ſe plaignent de rien, qui ſont d'un diſcernement auquel rien n'échappe, qui ont des manieres douces & franches, qui agiſſent uniment & ſans façon, qui ne font pas valoir leurs talens : ce ſont-là des vertus du premier ordre.

Les autres encore plus impénétrables ſont ceux qui ſçavent ſe taire, qui ſe poſſedent, qui ſont artificieux, & auſſi habiles à cacher leurs ruſes, qu'ils ſont hardis à avancer & à ſoutenir un menſonge, dont toutes les démarches ſont autant de myſteres, & dont les paroles ſont comme un glaive à deux trenchans. C'eſt-là le caractere d'un fourbe.

Quelque différence qu'il y ait entre ces deux ſortes d'eſprits, ils ne laiſſent pas d'avoir des traits de reſſemblance : pour ne pas s'y laiſſer ſurprendre, il ne faut pas juger des hommes par les premieres apparences, & par de ſimples dehors : il faut bien les connoître avant que de leur donner ſa confiance. Je donne ſujet à un homme de ſe mettre en colere, & il ne s'y met point : marque certaine ou d'une grande ame qui eſt maîtreſſe de ſes paſſions, ou d'un cœur élevé qui médite une vengeance ſérieuſe.

Ne vous aſſociez point à un homme intéreſſé ou défiant. Il eſt également dangereux d'avoir à vivre avec un fourbe, ou avec un fanfaron : le fourbe qui a les apparences de l'honnête homme, vous trompera par ſes artifices. Le fanfaron qui eſt attaché à ſes idées, cherchera à vous maîtriſer. C'eſt pourquoi il eſt important de bien étudier le caractere des perſonnes avec qui on a à vivre.

Pour bien connoître une perſonne, je m'informe de quelle maniere il en uſe avec ſes proches, avec ſes parens, avec ſes voiſins, à quoi il s'applique, quelle eſt ſa conduite. Alors je puis dire que je le connois. Si j'attends pour en juger qu'il ait eu quelque rapport avec moi, je m'y prends trop tard.

Sur les Ouvrages d'esprit.

C'Est un d[redacted]etier que celui de faire d[redacted]s, des Comedies, des Roman[redacted]Vers, & d'autres Ouvrages d'esprit, où en termes couverts & enigmatiques l'on decrie la réputation des personnes les plus distinguées. Si ces sortes d'ouvrages anonymes vous sont communiquez, gardez-vous bien de faire paroître que vous les ayez vûs. Si l'on s'apperçoit que vous les admirez, si vous en recitez des endroits avec complaisance, votre reputation deviendra suspecte; & peut-être même vous soupçonnera-t'on d'en être l'Auteur.

On ne doit se mêler de Poësie délicate, que lorsqu'on s'est parfaitement établi dans la réputation d'homme sçavant. Des commençans, de jeunes Lettrez, qui ont peu d'experience, ne doivent pas entrer témérairement dans cette brillante carriere. Mon avis seroit, qu'aprés une longue & sérieuse lecture des Livres, on s'appliquât plûtôt à la recherche des secrets de la Nature, à la Politique, & à l'art de bien gouverner les Peuples. C'est-là ce qui fait le vrai mérite, & qui éleve aux premiers emplois.

Je ne sçaurois souffrir certaines expressions répanduës dans quelques Livres, & que ne doivent jamais employer des Auteurs qui se picquent de science & de politesse. J'en citerai quelques exemples qui en feront voir le ridicule.

Si un de ces Auteurs veut marquer qu'il est frappé de quelque bel endroit d'un Livre: je veux, dit-il, graver cela sur mes os & dans mon cœur: s'il loue un service qu'on lui a rendu, il s'écrie: c'est un don qui égale tous les biens que je reçois du Ciel; ou bien [redacted] aux fables: je serai, dit-il, l'oiseau qui rapporta l'anneau d'or à celui qui l'avoit mis en liberté; je rendrai un service pareil à celui des fourmis sauvées du naufrage sur un rameau jetté à propos. Aprés ma mort, diront quelques autres, si mon ame passe dans le corps d'un chien ou d'un cheval, je veux être à votre service, pour reconnoître un si grand bienfait. Je ne blâme pas qu'on se serve de termes, qui marquent de la reconnoissance & de la modestie. Mais est-ce modestie que de donner dans cette extravagance? N'est-ce pas plûtôt une lâche & indécente flatterie?

Dans les Recueils qu'on fait aujourd'hui des Pieces de Vers ou d'autres Ouvrages d'esprit, on n'expose plus au[redacted] yeux des Lecteurs les beaux sentimen[redacted] que nos anciens Sages nous ont transmis[redacted] on n'a en vûë que de divertir & d'amu[redacted]ser agréablement par des traits ingénieux. Quelle est l'utilité de pareils Ouvrages?

Ceux qui composent des Livres de Morale, se proposent de réformer les mœurs, & de porter les hommes à la pratique de la vertu; si nonobstant l'approbation generale de leurs Ouvrages, ils ne voyent pas un aussi prompt changement qu'ils l'espéroient: il ne faut pas qu'ils perdent courage: leurs sages instructions n'en ont pas moins été utiles à remuer les cœurs, & à y faire naître de bonnes résolutions, do[redacted]on verra le fruit en son tems. Cela seul [redacted] consoler un Auteur, pour l'[redacted] travail, & pour l'assûrer qu'il [redacted] perdu ni son tems, ni ses pein[redacted]

Quelques Regles particulieres de conduite.

LA consolation la plus prompte & la plus capable de nous soulager, lorsqu'il nous arrive quelque disgrace, c'est de reflechir sur la situation de tant d'autres, qui sont encore plus malheureux que nous.

Les gens qui ont de la droiture & de la bonne foi ne se défient de personne, & tout le monde se fie à eux. Les gens soupçonneux qui ne se fient à personne, tiennent aussi tous les autres dans la défiance, & c'est là ce qui produit la division, même entre les plus proches parens.

On parle mal de moi; je puis réfuter la médisance; mais ne ferai-je pas plus sagement de supporter le médisant? On me calomnie, je puis empêcher la calomnie de me nuire en la faisant connoitre: mais ne vaut-il pas mieux changer le cœur du calomniateur? Pour y réüssir, il faut beaucoup d'adresse & d'habileté.

Si je viens à avoir un démêlé un peu vif avec quelqu'un, & que la bile s'échauffe de part & d'autre, puis-je dire que la raison est toute de mon côté? Si je songe que j'ai un peu de tort, ma colere se calme, & si je veux bien en faire l'aveu, ce sera le moyen d'adoucir un esprit qui s'aigrit, & qui s'irrite.

Si je me mêle d'une affaire qui interesse un ami, je dois penser à ce que je ferois, s'il s'agissoit de mon interêt propre. Si c'est une affaire qui me regarde personnellement, je dois songer au parti que je prendrois, si c'étoit celle d'un autre. Voilà deux régles sûres pour ne point faire de fausses démarches.

Celui qui n'a jamais été malade, ne sçait pas de quel prix est la santé; il ne l'apprend que quand il lui survient une maladie. Celui qui vit dans sa maison sans nul embarras, ne connoit point son bonheur, il s'en apperçoit quand il lui survient une facheuse affaire.

Supporter les défauts d'autrui, ce n'est pas y condescendre, les désordres du siécle trouveroient un appui dans les gens de bien: nos anciens Sages avoient beaucoup d'affabilité: mais leur complaisance n'étoit pas aveugle, elle n'alloit pas à flatter les vices, mais à gagner les vicieux pour les corriger.

Beaucoup réflechir, & parler peu, c'est le secret de beaucoup apprendre.

Les grands génies sont peu éclairez dans les petites affaires, & les petits genies y sont trés-clair-voyans. La raison est que ceux-ci se défians de leurs lumieres, consultent des gens habiles, au lieu que ceux-là pleins d'eux-mêmes rafinent sur tout, & embrouillent les affaires les plus simples.

Si vous ne negligez point une petite affaire, elle ne deviendra jamais sérieuse: si vous ne vous allarmez point d'une affaire sérieuse, elle pourra devenir peu considerable.

RECUEIL
DE MAXIMES, DE REFLEXIONS, ET D'EXEMPLES EN MATIERE DE MOEURS.

Exemple de douceur & de zele dans un Juge.

LEANG YEN QUANG étant en Charge à *Siang tcheou*, on lui amena un jeune homme, qu'on accusoit de perdre le respect à son pere & à sa mere. Quoiqu'il fût déferé par tous ses freres, *Leang* ne le punit point, il se contenta de le faire conduire dans un endroit du Palais destiné aux honneurs qui se rendent à Confucius. Là on avoit peint deux Tableaux du fameux *Han pe yu*. Le premier représentoit recevant humblement & tranquillement la bastonnade de la main de sa mere. Dans l'autre on avoit peint sa mere comme accablée du poids des années, & le fils pleurant auprès d'elle de compassion & de tendresse. *Tong* (c'est le nom de ce jeune homme) en considérant ces peintures, fut si touché, qu'il en parut hors de lui-même. *Leang* prit ce moment pour lui faire une reprimande, après quoi il le renvoya. *Tong* en profita si bien, qu'il devint un exemple de vertu.

Exemple de Mandarin zélé pour le Peuple.

TSIANG YAO étant Gouverneur de *Yang tcheou*, l'Empereur vint visiter les Provinces du Midi. Le Gouverneur de *Hou ngan* Ville voisine de *Yang tcheou*, fit abattre plusieurs Maisons pour élargir le chemin sur le bord de la Riviere, & le rendre plus commode à ceux qui tiroient sa barque avec des cordes. Il fit aussi faire ces cordes non de chanvre, mais de matieres plus précieuses. Enfin il imposa d'autres taxes à cette occasion, & incommoda fort le peuple de son district.

Quand on vint à parler à *Tsiang* d'en faire autant, ce n'est pas pour se divertir, répondit-il, que l'Empereur vient ici; c'est pour visiter ses Provinces. D'ailleurs le chemin ordinaire [illegible] de reste pour ses tireurs. Pourquoi incommoder le peuple en détruisant les maisons? Je ne veux pas qu'on en abbatte une seule; je me charge de la faute, s'il y en a.

Un peu [illegible] que l'Empereur arriva, on vint signifier à *Tsiang* un ordre qu'on disoit être de l'Empereur. Cet ordre portoit qu'il eût à donner une liste des [illegible] les considérables du lieu. Il n'y a ici, répondit-il, que quatre maisons considérables; sçavoir celle de l'Intendant des

Salines ; celle du Gouverneur de *Yang tcheou*, celle de l'Officier de la Douane, & celle du Magistrat subalterne de *Kiang tou*. Le reste de la Ville, ajouta-t-il, n'est composé que du pauvre peuple ; il n'y a pas de lieu d'en faire une liste.

Quelque tems après vint un autre ordre, suivant lequel il constoit que l'Empereur vouloit choisir quelques Demoiselles des mieux faites de ce pays-là. Je n'en sçache que trois, dit *Tsiang*, dans tout le District de *Yang tcheou*. L'Officier qui portoit l'ordre demandant où elles étoient, ce sont mes filles, répondit-il ; si l'Empereur en veut absolument d'ici, je puis lui livrer ces trois qui m'appartiennent : pour d'autres, je ne le puis. L'Officier s'en retourna sans rien dire ; & la chose en demeura là.

Autre Exemple.

L'Empereur voulant qu'on fît des Armes en quantité, comme arcs, fleches, lances, &c. On publia un Edit par-tout, portant obligation à chaque Ville de fournir certaine quantité de materiaux propres à ces ouvrages. N'y ayant rien de semblable dans tout le district de *Hoai tcheou*, le peuple s'offrit à fournir en colle de poisson l'équivalent de ce que l'Edit portoit, & en fit la proposition à son Gouverneur. Non, dit le Gouverneur, il est notoire que *Hoai tcheou* n'a rien de ce qu'on demande. Donner l'équivalent en denrées du pays, c'est ouvrir la porte à un impôt qui pourroit bien durer toujours. Tout le monde trouva qu'il avoit raison.

Autre Exemple.

Dans le Territoire de *Tang yang*, Ville du troisième Ordre, il y a un Lac nommé *Lien hou*. Dès qu'on en détourne un pouce d'eau, pour le faire baisser d'un pied dans les canaux qui servent à conduire le ris à la Cour ; aussi est-ce un crime capital. Dans une année que la secheresse étoit fort grande, *Hiu* Magistrat de *Tang yang*, demanda qu'il fût permis de détourner l'eau de ce Lac, pour arroser les champs de ris ; & sans attendre la réponse, il le fit toujours par avance. Le Magistrat supérieur dépêcha un de ses gens pour faire des informations, & demander à *Hiu* comment il avoit osé se rendre coupable de cette infraction. Je dois pouvoir prendre sur moi, répondit-il, une faute si utile au peuple. S'il m'en coûte la tête, à la bonne heure. Plus de dix mille *King* * de terres profiterent de ces eaux. L'année dans ce quartier-là fut abondante, & on laissa *Hiu* en repos.

* Nom de mesure.

Attention d'un Mandarin à pourvoir aux besoins du Peuple.

Il plut beaucoup une autre année dans le Territoire de *Pie*, petite Ville du du troisième Ordre. Des eaux en abondance coulant des Montagnes voisines, inonderent les Campagnes, & ayant ravagé la premiere récolte de ris, empêcherent d'en planter d'autres plus tardifs : desorte que le peuple ne voyoit pas comment pouvoir seulement passer ce qui restoit de l'année. Si l'on attend, dit *Sun*, qui étoit alors Magistrat, que toutes ces eaux soient écoulées, à ensemencer les terres, la saison sera trop avancée, aucun grain ne poura lever : que faire donc ? Un expedient lui vint sur le champ. Il fit venir les Riches du Pays, & les engagea à faire les avances de plusieurs mille charges de pois. Il distribua ces pois dans tout le District, les faisant semer dans l'eau même. Ces eaux s'écoulerent peu-à-peu, & avant que la terre fut bien séche, les pois avoient déja poussé. Ce fut une ressource pour le Peuple. Il passa l'année sans beaucoup souffrir.

Exemple d'un Mandarin expeditif & desinteressé.

Tang ayant été fait Magistrat de *Sin tchang*, il n'eût pas été trois mois en Charge, que les Procès devinrent très-

taires, la moitié des Officiers du Tribunal devinrent aſſez inutiles. Sa porte n'étoit point gardée : y entroit librement qui vouloit. Cepen[redacted] perſonne n'oſoit abuſer de cette [redacted]ns les Procès qui lui venoie[redacted] celui qui avoit tort, mais [redacted]nt, ſe contentant de lui bien[redacted] que s'il le retrouvoit en faute, il[redacted]uſeroit autrement. Enfin il expédioit ſi leſtement les affaires, & étoit ſi deſintéreſſé, que les gens de ſon Tribunal n'oſoient & ne pouvoient pas uſer de leurs friponneries ordinaires. Auſſi la plûpart ſe retirerent, & prirent un metier pour pouvoir vivre.

Trop grande ſévérité nuiſible au Gouvernement.

QUAND le Gouvernement n'eſt point exceſſivement ſévere, le peuple alors craint la mort. D'où vient qu'il craint ainſi la mort? C'eſt qu'il trouve du plaiſir à vivre. Tandis que les choſes ſont dans cet état, la crainte peut retenir le peuple dans le devoir. Mais ſi le Gouvernement devient exceſſivement ſévere, le peuple ceſſe bien-tôt de craindre la mort, parce que la vie lui devient à charge. Ainſi un des grands reſſorts du bon Gouvernement devient la ſource des plus grands déſordres.

Epargne en certaines occaſions nuiſible à l'Etat.

SOUS la Dynaſtie *Tang*, *Lieou yen* chargé de faire bâtir des Galeres, aſſigna pour chacune une certaine ſomme d'argent beaucoup au-deſſus de la dépenſe. Quelques gens lui repréſenterent qu'en vain doubloit-on les frais. Voici ce qu'il leur répondit. Dans le Gouvernement d'un grand Empire, il ne convient point d'avoir tant d'œconomie. D'ailleurs quand on entreprend de ſemblables ouvrages, il faut régler la dépenſe de maniere qu'ils ſe puiſſent toujours continuer avec ſuccès, & qu'on en tire l'avantage qu'on s'en promet. Cette Manufacture étant une fois établie, combien de gens, outre ceux qui y travaillent, doivent vivre ſur ces ouvrages[redacted] chacun y trouve ſo[redacted] ſera bien ſervi, & il[redacted] dre que l'entrepriſe [redacted] Il laiſſa donc parler, [redacted] pour la conſtruction de ces Galeres, & mit des Inſpecteurs pour y avoir l'œil. En peu d'années ils furent à leur aiſe; tous y trouvant leur compte, chacun s'y appliqua avec ſoin. Les Ouvriers étant bien payez, les vaiſſeaux ſe bâtiſſoient ſolidement, & ils ſubſiſterent en bon état pendant cinquante ans.

Sous un autre Empereur de la même Dynaſtie, *Tang ou* fut chargé de l'Intendance des Galeres. Il régla au juſte la dépenſe qui ſe devoit faire pour chacune, en ſorte que les Inſpecteurs & les Entrepreneurs ayant de la peine à retirer leurs frais, les Ouvriers étoient à plus forte raiſon mal payez. Les vaiſſeaux ſe bâtiſſoient mal, & l'on s'en ſentit dans les guerres qui s'éleverent en ce tems-là. Tant il eſt vrai qu'en certaines occaſions, c'eſt épargner que de ne pas regarder à la dépenſe, & qu'au contraire on gâte tout, en y regardant de trop près.

Crainte qu'ont les Chinois de mourir ſans poſtérité.

DANS le Territoire de *Tſang ou*, un fils poſthume ayant été inſtruit qu'une famille ennemie de ſon pere l'avoit fait périr, s'en vengea par un homicide, pour lequel il fut pris & traîné en priſon. *Tchu* alors Magiſtrat du lie[redacted] hom-me n'avoit point en[redacted]ant, voyant d'ailleurs qu'il devo[redacted] la vie, pour ne pas laiſſer [redacted]amille, il ordonna qu'on [redacted] de cet homme avec ſa femme [redacted] priſon. Avant la fin de l'année elle [redacted]n fils. Tout le monde loua la bonté du Magiſtrat, qui alla juſqu'à prendre ſoin de procurer à un criminel la conſolation de ne pas mourir ſans poſtérité.

La douceur est quelquefois plus efficace que la force, pour réduire les Rebelles.

DANS le District de certaine Ville, quelques centaines de familles, placées dans des montagnes inaccessibles, avoient secoüé le joug du Gouvernement. Plusieurs Gouverneurs avoient successivement tenté de les réduire par la force; mais toûjours inutilement. *Tsin* ayant été fait Gouverneur de ce Pays-là, s'y prit autrement. Dès qu'il fut entré en Charge, il trouva moyen par voye de douceur, d'engager les Chefs de ces Peuplades à le venir voir. Il les traita bien, & les exhorta, mais sans menaces & sans aigreur. En moins d'un mois toutes ces familles rentrerent doucement dans leur devoir. Depuis ce tems-là, *Tsin* disoit souvent: rien n'est plus facile que de gouverner. Car si, par douceur & par quelques bons traitemens, on peut réduire des Rebelles; si, en s'y prenant comme il faut, on peut faire entendre raison à une multitude de Montagnards grossiers & barbares; que ne pourra-t'on point obtenir par ces mêmes voyes, des Peuples civilisez & mieux instruits? Ils aiment naturellement le repos & l'ordre: ils craignent le trouble & le danger. Quel est celui d'entr'eux qui se résoudra à prendre les armes, s'il a de quoi se vêtir & de quoi vivre? Mais les Tributs qu'exigent les Empereurs, deviennent quelquefois trop à charge: les Officiers qui gouvernent, sont souvent trop interessez. Les pauvres gens réduits au desespoir, s'attroupent & pillent çà & là. Quoique ce soit delà que naissent les grands troubles, cependant leur dessein n'est point d'abord de troubler l'Empire. Ils cherchent à vivre, & c'est tout. Non seulement il seroit trop dur en ces occasions de vouloir les exterminer, mais même on auroit souvent de la peine à le faire: car alors il est fort naturel que les soldats n'ayent pas le courage de frapper.

Devoir d'un Homme en Charge.

UN Magistrat est désinteressé, c'est son devoir: mais il en devient fier & orgueilleux, il a tort. Son désinteressement ne peut justifier sa fierté. Chacun doit veiller sur soi: mais un Magistrat le doit faire avec une attention particuliere. S'il se borne à éviter les fautes grossieres & éclatantes, & s'il ne s'étudie à éviter les plus legeres & les plus secretes, il est indigne du rang qu'il tient.

L'AMOUR du travail & l'application sont necessaires, quand on se mêle du Gouvernement, & cela pour tout le tems qu'on s'en mêle. Celui-là se trompe fort, qui croit que le travail & l'application de quelques années, lui donnent droit d'être moins laborieux & moins appliqué dans la suite. S'il veut se reposer, qu'il se retire.

DANS le Royaume de *Tchin la*, il y a deux tours de pierres. Quand il se trouve en ce Pays-là quelque Procès embarrassant, on met un des Plaideurs dans une de ces tours, & la Partie adverse dans l'autre. Celui qui a le droit de son côté, y est tranquille: au lieu que celui qui a tort, est d'abord saisi d'un grand mal de tête, & sent une chaleur insupportable par tout le corps. Nous n'avons ici rien de semblable. Il n'y a que la pénétration & l'integrité des Magistrats, qui puissent démêler le bon droit d'avec l'injustice. Si donc nos Magistrats manquent de lumieres, ou se laissent corrompre, à qui recourir?

Exemple d'Officiers désinteressez.

CHÉ & SONG étant Collégues dans l'administration des Finances; un jour qu'ils étoient tous deux seuls, aujourd'hui, dit *Ché*, j'ai fait une découverte. En examinant les comptes de telle & de telle Province, j'ai trouvé qu'il y a telle somme au-delà de ce qu'elle doit. *Song* sentit que son Collégue le sondoit, pour

voir s'il en voudroit prendre sa part, & se taire. Mais n'étant pas d'humeur à entrer dans ces vûës ; cet argent est venu pour l'Empere[redacted]l, il doit entrer dans ses coffres. S[redacted]que moins, tant mieux, cela vie[redacted]propos. Examinant sur le champ[redacted] étoit, il donna avis à l'Empere[redacted] ce qu'il y avoit de surplus dans[redacted]revenus de chaque Province, afin qu'on ne pût pas le détourner. Son Collegue n'en fut pas trop aise ; mais il n'osa temoigner sa peine.

Exemple d'un grand Mandarin charitable.

HOANG YEOU visitant une Province dont il étoit Viceroy, vit un jour par hazard une femme à demi vêtuë de méchans haillons, qui menoit un cheval à l'abbreuvoir. Il frémit à cete vûë, baissa la tête, & poussant un grand soûpir ; est-il possible, s'écria-t'il, que les pauvres soldats soient si miserables, tandis que je suis Viceroy ? Quelle honte n'est-ce pas pour moi ? Il fit sur le champ donner par avance à tous les soldats trois mois de paye, & fit des largesses aux plus pauvres. A cette occasion chacun racontoit ce qui avoit touché le Viceroy, ses gémissemens, & ses soûpirs. Plusieurs en le racontant & en l'entendant, en étoient touchez jusqu'aux larmes, & tous se seroient sacrifiez volontiers pour lui.

Exemple d'un Mandarin désinteressé.

LIN HIAO TSE, sous la Dynastie *Song* fut un exemple de désinteressement : il le poussoit jusqu'au scrupule. Un soir qu'il sortit tard de la Salle d'Audience ; un de ses gens, pour le reconduire dans l'interieur (a) de sa maison, prit une des chandelles de la Salle. A peine avoit-on passé la porte de communication, que *Lin* reprenant son domestique : cette chandelle, lui dit-il, est du Tribunal, & ne doit point se consumer à d'autres usages. Reportez-la promptement.

Autre Exemple[redacted]

TONC SU Y éto[redacted] extrême frugalité, &[redacted]une simplicité si grande, qu'il porta pendant dix ans la même robbe qui étoit de toile teinte en noir, & la même paire de bottes. Quand il fut fait Gouverneur de *Tou tcheou*, ses fils s'assemblerent, & lui tinrent ce discours : Nous sçavons, lui dirent-ils, combien vous êtes désinteressé ; nous n'espérons, ni ne souhaittons aucun revenant-bon de votre Charge. Seulement nous faisons réflexion que vous avez de l'âge. Les bois de *Tou tcheou* sont admirables, si vous vouliez bien penser (b) à l'avenir. Le pere, sans répondre rien de précis, parut y avoir consenti. Au bout de quelques années s'étant démis de son Gouvernement, il revint chez lui. Ses fils allerent fort loin au devant de lui, & quelqu'un d'eux lui demanda s'il avoit pensé à l'avenir, comme ils l'en avoient prié ? L'on m'a dit, répondit-il, en soûriant, que le Cyprés vaut mieux que le *Chan* (c) ; qu'en pensez-vous ? C'est donc du Cyprés, dit un des fils, dont vous avez fait provision, mon pere ? Mes enfans, reprit le Vieillard en se mocquant d'eux, je vous en apporte de la graine ; semez-la, si vous voulez.

Zéle d'un Mandarin pour son Peuple.

L'EMPEREUR venant [redacted] les Provinces du Midi, les Offic[redacted] des Villes où Sa Majesté [redacted], firent de grands préparati[redacted], de chariots, de meubles [redacted]out se tiroit sur les habitans[redacted], soit en especes, soit par des [redacted]ons, & des

(a) Le Tribunal & la maison du Magistrat ne sont separez que d'une muraille. La porte de communication est ordinairement fermée, & toûjours gardée par un Domestique. Auprès est un tour à peu-près semblable à celui des Religieuses d'Europe.

(b) Ils lui insinuoient ainsi de se pourvoir de beau bois pour son cercueil. C'est de quoi les Chinois sont curieux.

(c) Nom d'une espece de bois.

taxes en argent. *Tsiang* alors Gouverneur d'*Yang tcheou*, déliberant sur ce qu'il avoit à faire en cette occasion; si je fais, dit-il en lui-même, ce que je vois faire aux autres, il faudra nécessairement vexer le peuple. Si je fais autrement, on ne manquera pas de m'en faire un crime; on dira que je néglige ce qui regarde l'Empereur. N'importe, ajouta-t'il, ce dernier parti est le meilleur: j'en souffrirai seul; au lieu qu'en prenant l'autre, c'est le peuple qui en souffrira. Il se contenta donc de pourvoir avec soin au nécessaire, sans magnificence, ni superflu, veillant cependant à tout lui-même en personne, vêtu de toile, mais ayant néanmoins la ceinture dorée, marque de sa Dignité.

Les Officiers de la Cour n'étant pas contens, il eut à essuyer bien des reproches, mais il les soûtint avec constance & sans émotion. Un jour l'Empereur se divertissant à la pêche, prit une fort belle carpe. A qui vendrai-je, dit-il en riant, un si beau poisson? Les Courtisans qui en vouloient à *Tsiang*, répondirent qu'il n'y avoit que le Gouverneur de *Yang tcheou*, qui pût l'acheter. Qu'on le lui remette, dit l'Empereur. On lui remit, en lui disant que l'Empereur qui l'avoit pris, en attendoit de lui le prix. *Tsiang* s'en va dans sa maison, prend le peu que sa femme avoit d'ornemens d'argent à la tête & sur ses habits, revient aussi-tôt vers l'Empereur, & se prosternant, selon la coûtume. « Grand Empereur, dit-il, ce » poisson vaut de l'argent; je n'en ai pas » d'autre pour le payer, que ce peu d'or» nemens qu'avoit ma femme: je les ap» porte, & m'offre à mourir. » L'Empereur concevant alors ce qu'avoient prétendu les Courtisans: « Pourquoi chagrinez ainsi, leur dit-il, ce pauvre Offi» cier? Qu'on le laisse en paix, & qu'il » s'en retourne. »

Exemple d'un Mandarin désintéressé.

SOU KIONG fut six ans Gouverneur à *Tsin ho*, sans recevoir aucun présent de ceux qu'on lui offrit en diverses occasions selon la coûtume (a). Enfin un homme d'âge & de considération, voyant qu'il refusoit tout ce qui étoit de quelque valeur, lui fit présent de quelques citrouilles de son jardin, & le pressa si fort de les accepter, qu'il ne put pas s'en défendre. Il les reçut donc; mais il les fit ranger sur les poutres d'une salle, où il les laissa sécher sans y toucher. Cependant, comme il n'avoit pas accoûtumé de rien recevoir de personne, dès qu'il eût reçû ces citrouilles, le bruit s'en répandit dans tout le quartier; & à la premiere occasion qui se présenta, chacun s'empressa de lui faire présent de quelques fruits, ou de quelques légumes de son jardin. Plusieurs se joignirent ensemble, chacun faisant porter ce qu'il avoit: mais lorsqu'ils furent entrez dans la salle, ils virent les citrouilles en question bien rangées sur une poutre, & déja toutes fanées, sans qu'il en manquât une seule. Ils se regarderent les uns les autres, & prirent le parti de s'en retourner.

Autre Exemple.

TSAO TCHI TSONG étoit Magistrat d'une Ville du troisiéme Ordre; toutes les fois que son devoir l'obligeoit d'aller à la Capitale de la Province, il montoit une fort petite Barque qui lui (b) appartenoit. Il en tenoit lui-même le gouvernail, & deux de ses gens ramoient. Quand cette barque fut si vieille, qu'elle ne put plus servir, le Gouverneur du Pays son supérieur, fit faire une barque pour la lui donner. Un fameux Lettré, grand dans l'Empire, & ami du Gouverneur,

(a) Les occasions où l'inférieur fait des présens à son supérieur, & un ami à son ami, sont principalement au nouvel an, au jour de sa naissance, au cinquiéme de la cinquiéme Lune, au quinziéme de la premiere Lune, quand il s'est [illegible] ou sa fille, quand il meurt quelqu'un chez lui, quand il part pour un long voyage, &c.

(b) Aujourd'hui c'est une corvée pour les Bateliers de conduire les Mandarins & leurs gens.

passant par-là, mit une inscription de sa main sur cette barque. L'inscription avoit double sens. L'un pouvoit être : quand les planches de cette barque seront aussi minces que la co[redacted]n (a) Livre, il sera tems de [redacted]éparer. C'étoit dire qu'elle [redacted]nne, & loüer celui qui l'avoit [redacted] qui la donnoit. L'autre se[redacted]re : achevez le Livre, on le reliera. C'étoit parler à celui qui devoit recevoir la barque, le loüer & l'exhorter à ne se pas démentir.

A cette inscription près, qui étoit d'une excellente main, la barque étoit simple & sans ornemens. Le Gouverneur l'envoyant à *Tsao*, lui fit dire qu'il l'avoit fait faire telle exprès, pour lui ôter toute raison de la refuser. *Tsao* reçut la barque avec de grands témoignages de l'estime qu'il en faisoit; mais il résolut de ne s'en servir qu'en certains jours solemnels, comme quand il iroit rendre ses devoirs à ses Ancêtres.

Autre Exemple.

Li mien lin étant en Charge, non seulement étoit fort désinteressé lui-même, mais il vouloit aussi que ses gens le fussent. Lorsqu'il quitta sa Charge pour se retirer chez lui, il craignit que quelqu'un de ses domestiques, n'eût pris ou reçû quelque chose à son insçû. Quand tous se furent embarquez, il eut soin de les faire foüiller, & de faire publiquement jetter dans l'eau ce qu'il leur trouva. Canailles, leur dit-il, vous m'exposez à la risée de tout le monde: on dira que j'ai pris par vos mains, n'osant prendre par moi-même.

Autre Exemple.

Nien tsong allant être grand Examinateur dans une Pro[redacted]ontre en chemin d'un d[redacted]on, qui l'arrêta pour deli[redacted] lui des affaires importante[redacted]ger dans une Bonzerie. Un homme très-riche de la Province où *Nien* alloit être Examinateur, étoit aux aguets sur la route, & se trouva là. Il pria le Chef des Bonzes de porter pour lui la parole, & de promettre cinquante *Ouan* (b), si on l'assûroit du Dégré. *Nien* en soûriant, dit au Bonze : faites venir ici cet homme, afin qu'il traitte lui-même avec moi. Le Bonze aussi-tôt l'appelle, croyant que tout alloit bien. Mais d'aussi loin que *Nien* l'apperçut, sans lui donner le tems d'ouvrir la bouche : ignorez-vous, lui crie-t'il d'un ton sévére, qu'étudier dès l'âge de trois ans, & sans relâche, c'est l'unique (c) voie pour parvenir aux Dégrez & aux Charges de l'Empire? Prétendez-vous pareilleux que vous êtes, en ouvrir une autre à force d'argent? Cet homme se retira tout confus, & *Nien* sur le champ prit congé de son ami.

Autre Exemple.

Long king tchong fut en son tems un exemple de désinteressement & de droiture. Quand il fut fait Magistrat de *Hiu tsu*, il ne mena avec soi que son fils & un (d) domestique. L'hyver étant rude, son fils qui étoit sensible au froid, pria son pere de lui procurer du dehors un peu de charbon. [redacted]arde d'y

(a) La couverture des Livres Chinois est une simple feuille de papier blanc, couverte d'une étoffe mince & légere, ou d'une autre feüille de papier peinte en quelque couleur.

(b) Un *Ouan*, c'est dix mille onces d'argent. Cette somme paroît bien grosse : mais enfin je traduits comme il y a.

(c) On obtient quelquefois des Charges, & même des Dégrez par argent; mais lorsque la chose se découvre, le châtiment est très-févére. Il n'y a pas plus de deux ans qu'un grand Examinateur de la Province de *Nan king*, fut coupé par la moitié du corps, pour avoir été [redacted]ir vendu le Dégré de [illegible] [redacted] Le *Tsong tou* & le *Fou yuen*, c'est [redacted] plus grands Mandarins de la Provin[redacted] cassez comme suspects d'être com[redacted]

(d) L'Empereur [redacted] reglé & déterminé [illegible] [redacted] accompagner quand ils sortent. [redacted]ent ainsi qu'un de leurs domestiques [redacted] quand d'ailleurs ils en auroient plus de cent à leur service, ce qui est fort ordinaire à la Chine.

consentir;

consentir ; mais faisant apporter un baton, prenez ce baton, dit-il à son fils ; servez-vous-en pour faire l'exercice, tournez-le en tout sens, & vous aurez bientôt chaud. Sur la fin de l'année qu'en (a) signe de [illegible] on tire des petards, son fils encore jeune vouloit s'en procurer du dehors (b). Son pere l'ayant sçû, l'appella, & lui faisant donner un bout de certain bois creux nommé *Tchou* (c). Si vous aimez le bruit, mon fils, lui dit-il, frappez de ce bois sur cette porte, vous en ferez à-peu-près autant qu'avec des petards.

Honneurs rendus à un Mandarin desinteressé.

HAI CHUOI mourut étant le premier *Yu sse* de la Cour du Midi. Son desintéressement avoit toujours été grand, qu'après avoir passé par beaucoup d'emplois considérables, il étoit aussi pauvre en mourant, que le moindre Lettré du commun. A sa mort *Quang cong [illegible]* alla voir. Il fut également surpris & touché de sa pauvreté. Ne pouvant retenir ses larmes, il se retira, & envoya une bonne somme, pour aider aux frais des funerailles. Les Principaux de la Cour en firent autant, & ce qui fut encore plus honorable pour le défunt, c'est que le peuple à sa mort, ferma pendant plusieurs jours ses Boutiques, pour témoigner sa douleur : & quand la famille en deuil partit avec le cercueil pour le porter, suivant la coutume, à la sepulture de ses Ancêtres, il y avoit le long de la riviere, jusqu'à environ [illegible] lieues, des tapis dressez, & des tables garnies, qu'on lui offroit pour honorer sa mémoire.

Fermeté d'un Mandarin.

TCHIN SIUEN fut en son tems un modéle de desintéressement, & il y joignit toujours une droiture inflexible & une fermeté constante à resister aux abus du siécle. Dans le tems qu'il présidoit aux Lettres dans le *Chan tong*, il passa un *Yu sse* *, qui alloit ailleurs en qualité de Visiteur extraordinaire. Les Officiers du lieu, grands & petits ; du moins tous ceux qui étoient d'un degré inferieur à ce *Yu sse*, venant à lui rendre leurs devoirs, se jetterent à deux genoux. Pour *Tchin* il se contenta de faire une profonde inclination.

Le Visiteur en fut choqué, & lui demanda brusquement quel étoit son Emploi ? J'ai soin des études, dit *Tchin*, sans s'émouvoir. Qu'est-ce que cela, dit le Visiteur en colere, en comparaison d'un *Yu sse* ? Je sçai, Monsieur, la différence qu'il y a de l'un à l'autre, dit gravement *Tchin* ; & je ne prétends point aller de pair avec vous. Mais, en matiere de cerémonies, nous qui sommes à la tête des Lettrez, nous les devons instruire par nos exemples ; & dans les soumissions que nous rendons à nos Superieurs, nous ne pouvons exceder sans consequence.

Le Visiteur vit bien à l'air de *Tchin*, qu'il n'étoit pas homme à céder. Il apperçut d'ailleurs aux environs les Lettrez en troupes : ainsi comme il sentit bien que la violence n'étoit pas de saison, il se radoucit. Prenant donc tout-à-coup un visage ouvert, & un ton moins rude, Maître, dit-il, vous n'avez rien à voir dans les affaires qui m'amenent, ni moi dans celles qui vous

* Nom de dignité.

(a) Ils en tirent un nombre infini à la fin de l'année & au commencement de l'autre en signe de réjouissance. On en tire aussi le premier jour & le quinziéme de chaque Lune, & en divers tems de réjouissance, [illegible].

(b) Toute la famille d'un Mandarin un peu considérable est comme en prison dans sa maison. On n'en laisse sortir aucun [illegible] l'intendant même est un homme de [illegible] [illegible] Domestiques du Mandarin.

(c) Les [illegible] & [illegible] Indes appellent ce bois Bambou. Il y en a beaucoup dans les Provinces Méridionales de la Chine. C'est une espéce de [illegible], mais qui devient très-dur. Les plus gros n'ont guéres qu'un pied Chinois de tour, & sont longs d'environ vingt pieds. Au-dessous de cette mesure il y en a de toute grosseur & de toute longueur. Il est d'un grand usage.

regardent. Ne vous donnez pas desormais la peine de venir chez moi. Sur quoi *Tchin* se retira.

Mandarin[redacted]*é.*

CERTA[redacted] fut si grande dans[redacted]g, que de tous les enfans qui venoie[redacted] monde, on n'en nourrissoit que très-peu. *Gin fang* alors Gouverneur publia sur cela des ordres séveres : & pour remedier à ce mal par toutes les voyes possibles, il fit une exacte recherche des femmes enceintes, & leur fournit de quoi subsister. On compta plus de mille familles qu'il avoit sauvées par ce moyen. Aussi quand à l'arrivée de son successeur, il partit pour aller en Cour, il n'avoit plus que cinq charges de ris : & quand il arriva à la Cour, il n'avoit pas un habit supportable. Un *Tsiang kiun* (a) de ses amis, eut soin de lui en donner.

Peu après *Gin fang* fut fait Gouverneur de *Si ngan*. Il partit pour s'y rendre sans y envoyer (b) des Lettres d'avis. Lorsqu'on s'y attendoit le moins, on le vit venir à pied ; & en marchant vers son Tribunal, il expedia différentes affaires dont on lui parla. Il continua sur ce pied-là tout le tems qu'il fut à *Si ngan*. Il y mourut en Charge, & la derniere parole qu'il dit, fut pour défendre qu'on prît rien des gens du lieu à son occasion. On lui obéit exactement : & comme d'ailleurs il étoit très-pauvre, son cercueil fut du bois le plus commun, & il fut enseveli dans quelques vieux habits qui lui restoient. En récompense il fut pleuré de tout le monde, & on le regrette encore à *Si ngan*.

Parmi le Recueil des Sentences gravées dans la Salle de Li ouen tsie, *on lit ce qui suit :*

VOUS n'êtes pas importun à vos égaux par des demandes trop fréquentes ou hors de propos. Qu'y a-t-il en cela de noble & de grand ? Vous faire valoir par cet [redacted]ment vous vanter d[redacted] de profession.

Ne prendre que [redacted] c'est bien fait. Ma[redacted] que cela mérite le beau nom d'homme désinteressé, vous avez tort : c'est précisement n'être pas voleur.

* Dans le Village dont vous êtes Seigneur, vous êtes fort réservé à exiger des corvées de vos Vassaux. Ne prétendez pas à ce prix-là passer pour un homme vertueux & charitable. Tout ce qu'on vous doit, c'est de reconnoître que vous ne faites pas le petit tyran, comme font tant d'autres.

Pourquoi tant de soins d'amasser des richesses injustes ? Est-ce pour fournir aux folles dépenses d'une femme qu'on aime ? Est-ce pour soutenir le ridicule faste d'une prétendue noblesse ? Est-ce enfin pour avoir de quoi assembler & payer les Bonzes, afin qu'ils demandent pour vous des prosperitez ? Peu importe laquelle de ces trois choses vous ayez en vûe, il sera toujours vrai de dire que c'est employer bien mal vos peines & vos soins.

Ami solide & désinteressé.

TCHAO KANG TSIN fut d'abord élevé à une Charge considérable avec *Ngeou yang tchong*. Ensuite ils furent tous deux faits Ministres. Il arriva que *Ngeou yang* fut accusé de malversation. *Tchao*, contre l'ordinaire des gens de même rang & d'une même profession, fut très-sensible à la disgrace [redacted] collégue. Il n'omit rien pour [redacted] de tout ce qu'on lui imputoit [redacted] jusqu'à s'efforcer à justifier tou[redacted] que *Ngeou yang* avoit donnez, & à le faire si cap-

(a) C'est le plus haut degré de Milice.

(b) La coûtume est d'en envoyer, & cela cause de la dépense aux gens des Tribunaux, dont un détachement va quelquefois 60. ou 80. lieuës au devant du Mandarin.

tion, le tout sans bruit, sans éclat, & à l'insçû même de *Ngeon yang*.

Domestique fidéle, intelligent, & attaché.

TCHAO CHE GIN Lettré de réputation, mais de peu d'experience dans les affaires, n'ayant plus ni frere, ni neveu, perdit un fils qu'il avoit, & mourut peu aprés lui-même dans l'embarras de plusieurs mécomptes, dont il étoit responsable. De sorte qu'il étoit reduit à la derniere pauvreté. Cependant il laissoit trois filles dans un bas âge. Un seul esclave nommé *Yen tse*, pourvut aux besoins de ces trois filles. Il trouva le moyen par son travail & son industrie, de ne les laisser manquer de rien; & il se comporta toûjours à leur égard avec tant de respect & de reserve, que pendant dix ans qu'il en eut soin, jamais il ne les regarda en face.

Quand il vit qu'elles devenoient grandes, il résolut de faire un voyage à la Cour pour y découvrir quelqu'un de la connoissance de feu son Maître, qui lui aidât à marier ces trois filles, conformement à leur condition. A peine fut-il à la Cour, qu'il rencontra heureusement *Li* & *Yé*, l'un Docteur du College Imperial, & l'autre *Chi lang* * dans un des grands Tribunaux. Il les suivit jusqu'à ce qu'ils fussent dans un endroit peu fréquenté. Alors se jettant à leurs pieds, il leur déclara, les larmes aux yeux, le sujet de son voyage.

* Nom d'Office.

Ces deux Seigneurs, surpris & touchez, le consolerent. Nous nous sommes connus feu votre Maître & nous, lui dirent-ils, dès les premieres années de nos études. Nous sommes fâchez d'avoir ignoré ses malheurs, & ravis que vous nous fournissiez une occasion de rendre un petit service à sa famille. Aussi-tôt ils donnerent les ordres necessaires pour faire venir sûrement & commodément ces trois filles. On les maria (a) avantageusement toutes trois, & *Yen tse* se retira fort content de son voiage.

Médecin charitable.

YEN YANG s'étoit rendu par son application très-habile Medecin; mais c'étoit en vûë d'exercer cette profession par charité: & quoiqu'il guerit une infinité de malades, jamais il ne reçut rien d'aucun de ceux qu'il avoit gueris. Non-seulement il ne refusoit ses remedes à personne de ceux qui s'adressoient à lui dans leurs maladies; mais si celui qui venoit le trouver étoit pauvre, outre les remedes, il lui donnoit encore quelque aumône, afin qu'il pût se procurer les petits secours necessaires dans sa maladie.

Riche charitable.

TOU YNG SUN vécut jusqu'à une extrême vieillesse, & fut jusqu'à la fin fort compatissant & fort charitable. Un homme de son voisinage devoit une somme d'argent à *Tou mong hiuen* son fils aîné, qui étoit chargé de l'administration des biens. Ce débiteur n'ayant pas dequoi payer, & ne voyant pas quand il en auroit, pria ce fils aîné d'accepter en payement une maison & un bout de terrain propre à des sepultures, & lui en apporta les Contrats. Le fils aîné s'en défendit: « Mon voisin, lui dit-il, ce » que vous proposez n'est pas juste; je » ne prendrai point vos Contrats; ils » portent plus qu'il ne m'est dû. Si c'est » que vous voulez en effet vendre cette » Maison & ce terrain, en faisant en- » trer en payement ce que vous me de- » vez, je dois vous payer ce qu'il y a » de plus dans l'ancien Contrat. »

Je vous suis obligé, dit le débiteur, de cette bonne volonté. Mais pour y répondre, je vous dirai que cette Maison & ce terrain ne valent que la somme que je vous dois. On a exprimé davantage dans le Contrat; vous sçavez que

(a) C'est bientôt fait en ce Pays-ci, où il ne faut point de dot

quelquefois on a des raisons d'en user ainsi : mais réellement ce que je vous dois est justement la somme que j'en ai payée. Le creancier charm[redacted] bonne foi de son débiteur, &[redacted]t de generosité ; si vous, l[redacted] qui êtes un homme sans étude[redacted]ez si loin la bonne foi & l'équ[redacted]je puis bien, moi qui ai tant lû de Livres, pousser la liberalité jusqu'à ce surplus que votre Contrat exprime. Tenez, le voilà, je vous le donne. Le voisin alors le reçut avec bien des actions de graces.

Quand *Tou* le pere, qui étoit alors absent, fut de retour, ce voisin vint lui rendre compte de la generosité avec laquelle en avoit usé son fils, & lui en témoigner sa reconnoissance. Le vieillard apprenant de ce voisin qu'il avoit vendu sa Maison, témoigna de la surprise & de l'émotion. Comment, dit-il, mon fils a pris votre Maison en payement ? Où logerez-vous ? Monsieur, répondit le voisin, je pense à aller demeurer en tel endroit. Aussi-tôt le vieillard appellant son fils : rendez à cet homme ses Contrats, lui dit-il : qu'on entoure son petit terrain d'une haye ; & veillez à ce que les Domestiques ne chagrinent pas ce voisin, sous prétexte qu'il nous doit.

Autre Exemple.

Sous la Dynastie *Ming*, *Tong pou* Envoyé de la Cour, passa par *Kiang poan*; un *Kiu gin* * du Pays l'envoya saluer par un de ses gens avec un billet ordinaire. *Tong* fit venir le Domestique du *Kiu gin* en sa présence, & lui demanda à quoi s'occupoit son Maître qui menoit une vie si retirée. Monsieur, dit aussi-tôt le Domestique, l'année a été fort mauvaise en ces quartiers : les chemins sont pleins de gens morts de faim. Mon Maître loue chaque jour un certain nombre de gens pour recueillir & inhumer les corps de ces pauvres malheureux. Il a deja procuré la sépulture à plus de mille. *Tong* parut fort touché de ce récit : il ne laissa pas de continuer à interroger le Domestique. Le nombre des morts étant si grand, il fau[redacted] dit-il, comment vo[redacted] il à leur payement [redacted] n'est pas petit. Cela [redacted] le moins du monde [redacted] le Domestique ; il a reglé tant de grains pour les frais de la sépulture de chacun de ces pauvres gens, & le payement se fait par un tel, qui est parent de notre Maître. *Tong* ne poussa pas plus loin ses questions ; mais loüant au Domestique la charité du Maître, il ne laissa pas de lui écrire par ce même Domestique un petit billet d'avis en ces termes : Toute bonne œuvre se doit cacher autant qu'on le peut : du moins ne faut-il pas chercher à la publier. Rien de plus bas que ces charitez, dont la vanité est le motif.

* Degré de Litterature.

Récompense de la fidélité à rendre une chose trouvée.

Du tems de l'Empereur *Yong lo*, un Marchand nommé *Sun yong* étant en voyage, vit sur sa route une bourse suspendue à un pieu. Il l'ouvrit, & y trouva deux grandes aiguilles d'or, telles que les femmes en portent à leurs cheveux. Il s'assit dans cet endroit, attendant que la personne qui les avoit perduës, vint les chercher. A nuit close, vint une esclave toute en pleurs, qui cherchoit les aiguilles de sa Maîtresse qu'elle avoit perduës, & qu'on la soupçonnoit d'avoir volées. Le Marc[redacted]t assûré que ce qu'il avoit tro[redacted]stement ce qu'elle cherchoit, [redacted]. La fille transportée de joye [redacted]nda son nom : il ne le dit poin[redacted]r, ajoûta-t-elle, que puis-je [redacted] vous témoigner ma reconn[redacted]ces mots le Marchand doubl[redacted] rien dire, & gagna, malgré la nuit, un gîte assez loin de-là. Lorsqu'il fut arrivé à *Nan yang*, qui étoit le terme de son voyage, il

il fit en très-peu de tems un gain beaucoup plus considérable qu'il ne pouvoit l'espérer. Il partit pour s'en revenir avec plusieurs autres Marchands. Repassant, mais en barque, à l'endroit même où il avoit trouvé la bourse, & sa barque s'étant rangée le long du rivage, il vit sur le bord de la riviere l'esclave à qui il avoit rendu la bourse. Cette fille venant de laver du linge, le vit aussi, & le reconnut. Elle lui parla pendant quelque tems, étant toûjours sur le rivage, & le Marchand sur sa barque. Après quoi elle se retira. *Sun yong*, que cet entretien avoit arrêté quelque tems, & empêché de suivre les autres barques, trouva qu'il étoit tard pour partir seul, & se résolut de demeurer là le reste du jour. Il s'éleva tout-à-coup une tempête. Tous ceux qui étoient partis, périrent. *Sun yong* qui s'étoit arrêté, ne périt point.

Contre ceux qui abusent de la misère d'autrui.

La pauvreté & les richesses changent souvent de maison. Les biens de ce monde n'ont point de maître bien fixe. Quand on vend ce qu'on en a, c'est communément par necessité. Cependant il n'est que trop ordinaire qu'un homme reduit à cette extrémité, rencontre quelqu'un de ces riches impitoyables, toûjours prêts à s'engraisser des malheurs d'autrui. Ce cruel met aux biens d'un homme, que la nécessité presse, à peu-près le prix qu'il veut. Le contrat passé, c'est beaucoup s'il paye sur le champ la moitié du prix. Il remet le reste du payement à certains termes; & s'il voit quelque chose dont le pauvre vendeur ait grand besoin, il est attentif à le lui donner en payement; mais c'est toûjours à un prix beaucoup au-dessus du prix raisonnable. Ainsi le pauvre vendeur ne touchant rien que par parties, quand il vient compter avec ce riche, il trouve qu'il a plûtôt dépensé le prix de ses biens, qu'il ne l'a touché. Vouloir entrer en composition, & demander de la modération sur le prix de certaines choses, cela est fort inutile. Encore trop heureux, si la nécessité où il s'est trouvé d'acheter les biens de ce pauvre homme, n'est pas pour l'acheteur une raison de rompre avec lui tout commerce, & de le traiter en ennemi. Du moins est-il sûr qu'il s'applaudit de se voir possesseur de ces biens, sans qu'il lui en coûte qu'environ la moitié de ce qu'ils valent. Cela s'appelle avoir de l'industrie & entendre ses affaires. Il ne fait pas attention, l'aveugle qu'il est, à la conduite ordinaire du Ciel, qui se plait à rendre à chacun ce qu'il mérite. Son injuste cruauté ne sera point impunie : il en portera peut-être lui-même la peine, sinon elle tombera sur ses descendans.

Charité désintéressée.

Leou y originaire de *Vou yn*, avoit l'ame fort charitable : il en donna de fréquentes preuves dans sa vie; je n'en raporterai que deux ou trois. *Tchang kiu* allant à la Cour, & conduisant le corps de son pere qui étoit mort en Province, trouva sur la route auprès d'*Ou yn* des glaces en quantité. Le chariot qui portoit le corps de son pere, versa, & fut mit en piéces. Comme il n'avoit point là de connoissance, il envoya chez celui du lieu dont la maison avoit le plus d'apparence, demander un chariot à emprunter, pour continuer son voyage. *Leou y* fut celui à qui on s'adressa. Il donna sur le champ un chariot, sans s'informer quel étoit celui qui le demandoit, & sans vouloir se nommer lui-même au Domestique, qui étoit venu en faire la demande pour son Maître. *Tchang* n'eût pas plûtôt fait les obséques de son pere, qu'il renvoya un Domestique à *Vou yn* conduire le chariot, & remercier celui qui lui avoit aidé si à-propos à s'acquitter de ses devoirs de fils. *Leou* ayant apperçû d'assez loin ce chariot, ferma sa porte. Il ne reçut ni chariot ni remerciement; mais il fit dire au Domestique qu'apparemment il se trom-

poit, & le prenoit pour un autre.

Autre Exemple.

CE même [redacted] nt un jour de *Tchin leou*, do[redacted] de quitter le Gouvernement[redacted] sur sa route un pauvre Lettré qui venoit de mourir assez subitement, & dont le corps étoit sur le bord du chemin. Le Gouvernement qu'avoit *Leou*, bien loin de l'enrichir, n'avoit servi qu'à le rendre plus pauvre, tant il étoit désintéressé & charitable. Se trouvant donc alors sans argent, il quitta ce qu'il avoit de meilleurs habits, pour en revêtir le mort, selon la coûtume; & vendant le cheval qu'il montoit, il monta un bœuf. Il n'eût pas fait deux journées de chemin, qu'il se presenta à lui un pauvre homme prêt à expirer de faim & de misere. Sur le champ il descendit, & fit tuer son bœuf pour secourir ce malheureux. Ses gens lui disant qu'il poussoit trop loin la compassion: vous vous trompez, leur répondit-il; voir son prochain dans la misere, & ne pas le secourir, c'est n'avoir ni cœur ni vertu. Il continua ainsi sa route à pied, & presque sans rien manger.

Présence d'esprit charitable.

UN jour *Ou pan* revenant d'un petit voyage, & prêt d'arriver à sa porte, apperçut un homme qui voloit des chataignes dans son Parc. Il rebrousse aussi-tôt chemin, & prend un détour de demie-lieue. Quand il fut de retour à la maison, le Domestique qui l'avoit accompagné, prit la liberté de lui demander la cause de ce détour. C'est, dit-il, que j'ai apperçû dans mon Parc un homme dans un châtaignier, qui voloit de mes châtaignes: j'ai rebroussé chemin, afin qu'il ne me vît pas. Car s'il m'avoit apperçû, une subite peur auroit pû le faire tomber. Peut-être en tombant se seroit-il grievement blessé. Ce qu'il m'a volé, valoit-il la peine de l'exposer à ce danger?

Maximes de Morale.

SU MA KUAN[redacted] jour avec *Tchao yong*[redacted] ressement, la droit[redacted] trois vertus, qui n[redacted] ensemble dans un [redacted] homme: je les ai vûes cependant toutes trois dans un tel; c'étoit un grand homme. Permettez-moi de vous dire, reprit *Tchao yong*, que la réünion de ces trois vertus n'est pas si rare: ce n'est pas ce qu'il y a de plus difficile; & les avoir possédées toutes trois ensemble, n'est pas, à mon sens, le plus bel endroit de la personne que vous nommez. Avoir un parfait désintéressement sans le moindre orgüeil, une droiture de cœur inflexible, sans cependant choquer personne, beaucoup de force & de bravoure, sans manquer de douceur & de politesse; voilà ce qui est rare & difficile, & c'est ce que nous avons admiré dans le grand homme dont vous faites l'éloge.

Lorsque je vois quelqu'un à qui il est arrivé quelque méchante affaire, & qui n'a pas de quoi s'en relever, ou bien quelqu'autre que l'indigence fait beaucoup souffrir. Quand je n'aurois pas de superflu, je l'assiste, & je crois devoir le secourir suivant mes forces; & cela avec d'autant plus de soin & d'empressement, que cet homme est moins importun, soit par la difficulté de m'approcher pour m'exposer sa misere, soit par pudeur & par reserve. Mais pour ce qui est de ces gueux de profession, qui font trafic d'un bâton & d'une besace, qui vont de Ville en Ville, & de maison en maison, répétant des plaintes & d[redacted]ations étudiées, qui s'applaud[redacted]r bien fait leur personnage, q[redacted] leur donne quelque chose; & [redacted] quand ils n'obtiennent rien, reg[redacted] les gens de travers, & quelquefois éclatent en malédictions & en injures: je les juge indignes de compassion, & je crois qu'on n'en doit faire aucun cas. Car pourquoi un

honnête homme se retranchera-t-il sa dépense, pour fournir aux débauches de ces Charlatans ?

Libéralité d'un Mandarin pour les pauvres.

LO OUEY TE étant en charge à *Nin koué*, alla un soir souper chez un Magistrat supérieur qui l'avoit invité. Celui-ci remarquant sur son visage une joie extraordinaire, en voulut sçavoir la raison. Je vous avouerai franchement, dit *Lo*, que j'ai eu une vraie satisfaction; il s'est présenté à moi une quinzaine de pauvres gens, qu'une année de stérilité a obligé de quitter leur village pour chercher ailleurs de quoi vivre. Je leur ai distribué tout ce que j'avois amassé des épargnes, que j'ai faites depuis que je suis en charge, pour les mettre en état de retourner chez eux, & d'y labourer leur terres; & je l'ai fait avec joye. Mais ce qui m'a causé un plaisir bien plus sensible, c'est que de toute ma famille, & parmi un assez bon nombre de mes parens qui ont été témoins de ma libéralité, il ne s'est trouvé personne qui ait eu la pensée de désaprouver cette action de charité; tous au contraire en ont paru fort contens. Voilà ce qui me cause la joye dont vous vous êtes apperçu.

Exemple de modestie & de pudeur.

Le quartier de *Tai yuen* (a) étant fort peuplé, on cherchoit à ménager le terrain; c'est pourquoi après avoir mis les morts dans un cercueil, on avoit coûtume d'en laisser plusieurs sans les inhumer. *Tun y* s'y étant rendu en qualité de Gouverneur, chargea ses Officiers subalternes de recueillir ceux des cercueils & des cadavres, qui n'étoient pas encore tout-à-fait en poussière; & séparant (b) ceux des hommes de ceux des femmes, il les fit enterrer dans deux grandes fosses distinguées. Il ordonna que dans tous les environs on en usât de la sorte; qu'on comptât combien de mille on mettoit en chaque fosse, & qu'on le marquât sur une pierre, y gravant aussi le jour, le mois, & l'année.

Autre exemple.

Un Lettré nommé *Kin*, à l'âge de 50. ans, n'avoit point encore eu d'enfans. Une année qu'il tenoit école dans un endroit nommé *Kin tan* assez loin de *Tching kiang*, lieu de sa demeure, sa femme acheta une jeune fille du voisinage, pour servir d'une femme du second ordre à son mari. Sur la fin de l'année, tems ordinaire des vacances, le mari revenant à la maison, sa femme dressa une petite collation sur la table d'un appartement intérieur, où elle avoit placé cette jeune fille, qu'elle avoit fort proprement habillée. Ayant appellé son mari; je suis désormais trop âgée, lui dit-elle, pour vous pouvoir donner des enfans. J'ai acheté cette jeune fille, qui est du voisinage & de ma connoissance. Elle est, comme vous voyez, assez bien faite, & a d'autres bonnes qualitez; prenez-la pour être votre femme du second ordre : peut-être empêcherez vous par-là votre famille de s'éteindre.

A ce discours, & plus encore à cette vûë, le mari rougit, & baissa la tête sans dire un seul mot; la femme s'imagina que sa présence rendoit son mari confus. Elle sort & enferme dans la chambre son mari & la jeune fille. Le mari qui voulut sortir aussi, trouvant la porte fermée, sauta par une fenêtre; & allant trouver sa femme, vous avez un bon cœur, lui dit-il, mes ancêtres & moi nous vous sommes fort obligez: mais vous ne sçavez pas que cette fille étant encore petite, je l'ai souvent por-

(a) Capitale de la Province de *Chan si*.
(b) On peut juger par-là combien les Chinois sont aisez à se scandaliser sur les assemblées d'hommes & de femmes.

tée entre mes bras, & lui ai souhaitté à chaque fois un mariage bien assorti. Je suis sur l'âge & assez infirme, je lui ferois tort de la prendre. Rendez-la vite à son pere. On la rendit, & à la fin de l'année Kin eut de sa femme un fils, qui à l'âge de [illegible] ans obtint le dégré de *Sieou tsai* *, l'année suivante, celui de *Kiu gin* **, & qui fut dans la suite un grand & fameux Ministre.

* Bachelier.
** Licentié.

Autre exemple.

Dans la révolte de *Tchang lien tchang*, un jeune étudiant nommé *Ouang y tsin* étant tombé entre les mains des Rebelles, apperçut parmi ceux qu'ils avoient enlevez, la femme d'un autre jeune homme de sa connoissance. Sur le champ il va trouver le chef des Rebelles, & lui dit : Monsieur ; je trouve ici ma sœur ; je viens vous demander en grace qu'elle ne soit point deshonorée : notre rançon ne tardera pas, je vous en reponds. Mais s'il arrive la moindre chose à ma sœur, nous ne pourrons ni elle, ni moi, survivre à cet affront. Il dit ces paroles d'un ton & d'un air qui persuada l'Officier. On le mit avec cette jeune femme dans une chambre qu'on leur donna pour prison. Ils y passerent un mois & davantage, sans qu'il échappât à ce jeune homme, ni une parole, ni un geste, qui ne fût selon toutes les regles de la bienséance.

Médecin charitable.

Kin ko Medecin de *Chan yu* joignoit à une grande habileté un égal desintéressement & une charité peu commune. Qui que ce fût qui l'appellât, pauvre ou riche, il accouroit aussi-tôt, quelque tems qu'il fit : c'étoit alors la coûtume que les Médecins de quelque réputation allassent en chaise, mais il fit toûjours ses visites à pied jusqu'à l'âge de 80. ans. Quand on lui demandoit pourquoi? Je crois, disoit-il, cette dépense mieux employée à soulager les enfans malades de plusieurs pauvres familles. En effet il sauvoit la vie à une infinité d'enfans, & il avoit pour cela un talent rare. Sa charité ne se bornoit cependant pas là. Si quelque pauvre malade avoit besoin de Gin seng, ou de quelque autre remede encore plus [illegible], il le fournissoit à ses frais, le mêloit sans rien dire, dans d'autres drogues communes, & le leur donnoit, sans jamais le leur faire sçavoir. Il sauva de la sorte un fort grand nombre de pauvres gens.

Un jour passant dans la ruë, il vit un homme qui vendoit sa femme, pour avoir de quoi payer à l'Empereur ce qu'il lui devoit. *Kin ko* lui dit de retenir sa femme, & paya sur le champ pour lui. Enfin à l'âge de quatre-vingt-sept ans, étant prêt de mourir, il vit venir comme au-devant de lui une jeune Vierge, dont l'éclat surpassoit celui de l'or & des pierres precieuses ; & toute la maison fut remplie d'une odeur plus agréable que celle des parfums les plus exquis. Depuis ce tems-là sa postérité a été nombreuse.

Exemple de charité.

TCHEOU PI TA tout jeune encore, avoit cependant un emploi à *Chao fing*, Ville de *Tche* * *kiang*. Un Ecrivain de son Tribunal, par une négligence coupable, fut cause que le feu prit à la maison. L'incendie qui se communiqua de maisons en maisons en ayant consumé un bon nombre, l'Ecrivain fut mis en prison, & il ne s'agissoit de rien moins que d'être condamné à la mort. Avant que les procédures fussent finies, & portées aux Tribunaux superieurs, *Tcheou* s'informa de cet Ecrivain même, quelle peine il y avoit pour un homme en Charge, quand il arrivoit que par sa faute, le feu brûloit les maisons du peuple. On le casse sans rémission, dit l'Ecrivain. Sur cela *Tcheou* alla déclarer, quoique faussement, que l'incendie étoit arrivé par sa faute ; & par la perte de son em-

* Nom d'une Province de la Chine.

ploi

ploi, il sauva la vie à l'Ecrivain. Il se retira ensuite chez lui, étudia long-tems avec application, parvint aux plus hauts dégrez des Lettres, & obtint enfin le titre de *Kong* (a).

Sur l'avarice.

CETTE maison riche, mais dont la justice & la charité sont bannies, qu'est-ce autre chose qu'une montagne stérile, qui renferme en son sein de riches métaux, mais fort inutiles, s'ils n'en sortent?

Sur le mauvais usage des talens.

CET homme qui a tant d'esprit & de si beaux talens, & qui ne s'en sert que pour le mal, quel nom peut-on plus justement lui donner, que celui de tyrannique destructeur des œuvres du Ciel?

Compassion pour un Pauvre.

KOU FANG TCHOU s'étant levé une nuit par hasard, vit de sa cour dans son jardin un homme monté sur un arbre où il voloit des fruits. Quel est cet homme-là, dit-il tout haut? le voleur qui l'entendit, saisi de frayeur, tomba de haut en bas, & s'incommoda. *Kou* l'alla joindre aussi-tôt, & reconnut que c'étoit le fils d'un de ses voisins. Je sçai, lui dit-il, en le rassûrant, que vous êtes pauvre: la nécessité fait faire bien des choses. Ce que vous me voliez n'étoit rien. Je suis bien fâché que vous ayez ainsi pris la peur; faites effort pour vous retirer chez vous, demain j'aurai soin de vous procurer quelque secours. En effet il lui donna du grain & quelque argent, mais en grand secret, & sans en rien dire dans la maison. Quand cet homme fut bien guéri de sa chûte, un jour *Kou* assemblant ses fils & ses neveux: mes enfans, leur dit-il, vous avez maintenant raisonnablement de quoi vivre; il faut que chacun de vous s'applique & apprenne à le conserver; cela ne se fait point sans peine: mais c'est une peine qu'il faut prendre, sans quoi on se trouve bien-tôt dans l'indigence, & la misere porte souvent à de grandes bassesses. Je pourrois vous en citer des exemples, sans les aller chercher bien loin; sur quoi il leur raconta l'avanture de son voleur. Chacun demandant qui c'étoit, le Vieillard les en reprit. Pensez, leur ajoûta-t'il, à profiter de la leçon que je vous fais, c'est de quoi il est question. Que serviroit pour votre instruction, que vous connussiez l'homme dont il s'agit.

Misere soulagée.

UN homme du Territoire de *Sin kien* souffrant depuis long-tems les rigueurs d'une affreuse pauvreté, se trouva enfin réduit à trois *fan* (b) d'assez bas argent, sans sçavoir où donner de la tête quand ils seroient depensez; lui & sa femme au désespoir, acheterent pour deux *fan* de ris, & pour un d'arsenic, résolus de mêler l'un avec l'autre, & de mettre par-là fin à leur misere. Le ris étoit presque cuit, & l'arsenic venoit d'y être mêlé, lorsque tout-à-coup un des Surveillans de ce canton entra dans leur maison. Il venoit de loin à jeun, il avoit faim; & pressé d'aller ailleurs, il demandoit vîte un peu de ris. Comme on lui dit qu'il n'y en avoit point, il avança la tête vers le fourneau, & en vit qui étoit prêt d'être servi. Il se plaignit amérement de ce qu'on avoit eu recours au mensonge, pour lui refuser si peu de chose. Alors le Maître du logis remuant doucement la main; je n'ai garde, lui dit-il, de vous donner de ce ris à manger, & il lui en ajoûta la raison fondant en larmes.

A ces paroles le Surveillant prend le bassin, jette promptement le ris dehors, & l'enterre: puis consolant ces pauvres gens, suivez-moi, dit-il au mari, je puis vous donner cinq *Teou* (c) de grain:

(a) Titre d'honneur, comme Duc, Marquis, &c.
(b) Un *Fan* est la centiéme partie d'une once.

(c) Le *Teou* est la dixiéme partie d'un *Tan*: & le *Tan* est de cent livres environ.

vous en aurez pour quelques jours, & vous pourrez pendant ce tems-là trouver quelque ressource pour l'avenir. Ce pauvre homme suit donc le Surveillant; & le remerciant fort de sa charité, apporte les cinq *Teou* de grain dans le sac même où ils étoient.

A son retour il ouvre le sac, & il y trouve outre le grain, cinquante onces de bel argent. Il en fut fort étonné: puis revenant de sa surprise; c'est sans doute, dit-il en lui-même, de l'argent dû à l'Empereur, que cet homme aura ramassé par commission, & oublié par mégarde dans ce sac. S'il étoit redevable de cette somme & de l'argent de l'Empereur, ce seroit pour lui une grosse affaire. Il a eu compassion de moi, je n'ai garde de lui vouloir nuire. Sur quoi il retourne vîte au Surveillant, pour lui rendre cet argent. Moi, dit le Surveillant, je n'ai point eû commission de recueillir l'argent de l'Empereur; je n'ai point mis cet argent dans le sac: d'où l'aurois-je pris, pauvre comme je suis? Il faut que ce soit une faveur du *Ciel*. Le Surveillant eut beau dire que cet argent n'étoit point à lui, l'autre l'ayant trouvé dans le sac avec le grain qui lui avoit été donné, ne vouloit point le retenir. Enfin la conclusion fut qu'ils partageroient par la moitié; ce qui les accommoda l'un & l'autre.

Charité récompensée.

UN Marchand de *Hoei tcheou* passant aux environs de *Kieou kiang*, fit rencontre d'une barque que les voleurs avoient pillée. Il y avoit dans cette barque sept personnes d'une physionomie heureuse. Le Marchand, quoique peu riche, les habilla, & leur ayant donné à chacun quelque argent, il poursuivit sa route, sans s'informer ni de leurs noms, ni d'où ils étoient. L'année suivante, six de ces sept infortunez furent faits *Kiu gin*; & au bout de plusieurs années, l'un d'entre eux, sçavoir *Fang ouan tché* vint en qualité de Visiteur dans le Territoire de *Kia hou*. Le Marchand qui avoit mal réüssi dans son commerce, s'étoit trouvé sans ressource loin de son pays, & s'étoit vendu pour esclave à un [redacted] *hou*. *Fang* mangeant ch[redacted]con-nut parmi les gens [redacted]ble, le Marchand qui l[redacted] autrefois fait la charité. Il l'appelle pour l'examiner de plus près; & s'étant bien assûré que c'étoit lui: vous souvenez-vous, lui di[redacted] de la charité que vous exerçâtes i[redacted] huit ans à l'égard de sept personne[redacted] ne m'en souviens point, répondit [redacted] clave. Quoi? reprit *Fang*, ne vous [redacted] venez-vous pas de sept personnes, qui venoient d'être dépouillées aux environs de *Kieou kiang*, & à qui vous donnâtes de l'argent & des habits? Je m'en souviens bien, moi, ajoûta-t'il, se levant de table, & pliant le genou pour le saluer, j'en étois un, & je reconnois mon bienfaicteur. Il obtint sa liberté, le retint quelque tems auprès de soi, lui donna quelques centaines d'onces d'argent, & lui en procura de ceux avec lesquels il avoit été autrefois volé. Ainsi le Marchand se trouva sur un bon pied, & en état de s'en retourner avec honneur.

Riche attentif aux besoins des pauvres honteux.

OUAN GIN FANG, arriere-petit-fils du fameux *Ouen ngan 5*, étoit un homme puissamment riche en argent & en fonds de terres; jusques-là que ses grands biens lui avoient fait donner le surnom de *Poan feng*, qui signifie *moitié de Province*. Mais autant qu'il étoit riche, autant avoit-il peu d'attache à ses richesses. Il en usoit honnê[redacted]lon sa condition: du re[redacted] grandes largesses, & avoit be[redacted]e compassion pour les pauvres. [redacted]l découvroit dans son quartier [redacted]s familles indigentes, il se faisoit un plaisir de les soulager; & quand ces familles étoient de condition à rougir de leur pauvreté, il prenoit sur soi de l'argent dans une

bourse, & sortant le soir sous quelque prétexte, il prenoit son tems pour faire passer cet argent dans leur maison sans être apperçû. Il soutint ainsi plusieurs honnêtes familles, dont la plûpart ne sçachant pas d'où leur venoit un secours si peu attendu, le regarderent, comme une faveur venue immédiatement du Ciel. Il y en eut d'autres qui jugerent que ces secours leur venoient de la liberalité de *Ouan*, & qui allerent lui en témoigner leur reconnoissance, mais il leur répondit toûjours d'une maniere propre à éloigner de leur idée qu'il fût leur bienfaicteur, & il refusa constamment d'accepter leurs remercîemens.

Autre Exemple.

Un Marchand nommé *Tou lieou ong*, entendit pendant la nuit un voleur qui entroit dans sa maison. Il y a, dit-il de son lit, dix ou douze *Chin* (a) de ris en tel endroit, vous pouvez les prendre à l'aise. Si cependant vous vouliez bien m'en laisser un *Chin*, pour donner demain à dîner à deux enfans que j'ai, vous me ferez plaisir. Le voleur enleva en effet le ris, à un *Chin* près, & rencontrant ensuite le Marchand; j'ai oüi dire qu'on vous a volé, lui dit-il, cela est-il vrai? Point du tout, dit le Marchand. Quoi, dit le voleur, dernierement pendant la nuit, on ne vola point votre ris? Je vous ai déja dit que non, répondit le Marchand. On me l'a cependant bien assûre, répondit le voleur: on m'a même ajouté que vous priâtes celui qui voloit votre ris, de vous en laisser un *Chin*, qu'en est-il? Le Marchand persistant à nier le fait: je sçai ce qui en est, dit le voleur, & c'est moi-même qui vous ai volé, mais je m'en repens: votre vertu me charme, & je veux vous rendre exactement le ris que je vous ai pris cette nuit-là. Le Marchand ne se rendit pas encore, & il persista toûjours à dire qu'on ne l'avoit point volé.

Ami fidele.

Ou ting kia, entre autres belles qualitez, avoit celle d'être bon ami. Il en donna des preuves pendant sa vie. J'en rapporte une. *Lo ki*, avec lequel il avoit lié amitié depuis quelque tems, tomba malade dans un voyage assez éloigné de sa maison. *Ou ting kia* qui en eut avis, partit sur le champ pour l'aller voir. Quand il arriva, tous les gens de *Lo ki* étoient déja morts d'une dysenterie contagieuse, & *Lo ki* étoit attaqué de la même maladie. *Ou ting kia*, sans s'effrayer du danger, servit son ami, comme s'il eût été son Domestique, faisant ses bouillons, accommodant son lit, le portant entre ses bras, enfin lui rendant les services les plus bas, jusqu'à se lever dix ou douze fois chaque nuit pour le soulager, sans jamais donner le moindre signe d'impatience ou de lassitude. Aussi *Lo ki* étant rétabli avoit accoûtumé de dire: avant l'âge de 40. ans, je devois la vie à mes parens; le reste des années que j'ai vécu, c'est à mon ami *Ou* que je les dois.

Maximes de morale.

Celui qui fait du bien à des gens hors d'état d'user de retour, amasse un trésor de vertu, qui pour être caché, n'en est pas moins riche: c'est un bon héritage pour ses enfans.

Quiconque, au contraire, par sa dureté ou son injustice, s'attire les malédictions d'autrui: quand son autorité seroit capable de les empêcher d'éclater; son crime, pour être moins connu, n'en est pas moins réel; ce que je dis, est vrai de tout le monde: mais il semble qu'il l'est encore plus de ceux qui ont l'honneur d'être en charge.

(a) *Chin* est la dixiéme partie du *Tann*, & la centiéme du *Tan*, qui est une mesure de cent livres, selon la balance Chinoise, & cent vingt livres selon l'Européane.

Calomnie soufferte en silence par principe de charité.

LOU PANG, ayant [redacted]é, il remplit si dignement ce[redacted]u'on le fit passer à *Vou tchang* vi[redacted]onsidérable. Il passa par *Yo [redacted]* qui étoit sur sa route, où il venoit de se perdre quelques pièces de bois considérables, qu'une tempête y avoit poussées. Le Gouverneur du lieu ne sçachant pas que ce bois appartenoit à l'Empereur, l'avoit recueilli, & en avoit fait présent à *Fang tchoüi* grand Officier qui venoit de passer par cette Ville: celui qui avoit l'intendance de ces bois, sçut que *Lou pang* avoit passé par *Yo tcheou*, à peu près dans le tems que ces pièces de bois s'étoient perdues: il l'accusa de les avoir recueillies. A quoi *Lou* ne répondit rien, son silence fut pris pour un aveu. Comme il ne s'agissoit de rien moins que d'être destitué de son emploi, bien des gens qui sçavoient ce qu'étoit devenu ce bois, s'offroient à servir de témoins pour sa décharge, & le pressoient d'éclaircir l'affaire. Si j'éclaircis cette affaire, répondit-il, voilà deux ou trois honnêtes gens convaincus de la faute qu'on m'impute: il ne m'en coûte, pour les sauver, que de me taire & perdre ma Charge. J'aime mieux souffrir cette perte que de leur nuire.

Exactitude à réparer le tort fait à autrui.

Tchao koüei avoit à *Yuen tcheou* la charge de fournir les chevaux de poste. Il aimoit à monter à cheval, & souvent il étoit en chemin pendant la nuit. Il arriva un soir que se laissant conduire à son cheval, il passa au travers d'un champ de ris, & y fit quelque dommage; lorsqu'il y eût fait attention, il mit pied à terre, attacha son cheval, & attendit qu'il fût jour pour voir le tort qu'il avoit causé, & dédom[redacted] aussi-tôt le Maître du champ.

Fidélité à rendre une chose trouvée, récompensée par le recouvrement d'un fils perdu.

UN honnête homme de *Mi yun* avoit un fils unique, qu'il aimoit fort. Cet enfant s'étant un jour écarté tant soit peu de la maison, fut enlevé, & son pere eut beau faire des recherches, il n'en put jamais rien apprendre. A quelque tems delà des Marchands faisant voyage pendant les chaleurs, s'arrêterent pour se reposer à la porte de cet homme, où il y avoit un ombrage épais. L'un d'eux oublia de reprendre en partant un sac de toile jaune, qu'il avoit attaché derriere une porte, pour être moins exposé, car tout son argent y étoit renfermé. Quelque tems après le Maître du logis apperçut ce sac, & ne doutant point qu'il n'appartînt à quelqu'un de ces voyageurs qui s'étoient reposez là, il le recueillit soigneusement, at[redacted]tendant qu'on vînt le redemander.

En effet un homme arriva bien-tô[redacted] tout essoufflé, qui criant & se lamentant, vint dire qu'il avoit oublié derriere une porte un sac où étoit tout son argent. Si vous l'avez, ajoûta-t'il au Maître du logis, je partagerai volontiers avec vous la somme qui est dedans. Le Maître ayant pris les précautions nécessaires, pour s'assûrer qu'en effet cet homme étoit celui à qui appartenoit le sac, le lui rendit sans vouloir rien accepter. Marquez-moi du moins, dit l'autre, après bien des actions de graces, en quoi je pourrai vous faire quelque plaisir. Le Maître du logis fut du tems sans répondre. Enfin, pressé tout de nouveau; j'avois un fils, dit-il, qui s'est perdu: je suis vie[redacted]'ai guéres d'espérance d'en a[redacted]utre, si vous qui allez de côté & [redacted] trouvez quelque jeune enfant dont on veüille se défaire, vous m'obligerez de me le procurer. Sur cela ils se quitterent.

Le Marchand, quelques mois après,

trouva

trouva un homme sur sa route qui cherchoit à vendre un enfant, qu'il conduisoit par la main. Ravi d'avoir de quoi faire plaisir à son bienfaicteur, il l'acheta & le mit sur un cheval à demi chargé. Aussitôt qu'il fut arrivé à la porte où il avoit autrefois oublié son sac & son argent, il mit d'abord cet enfant à terre. Pendant qu'il attachoit ses chevaux, l'enfant entra de lui-même dans la maison qu'il reconnoissoit; on l'y reconnut aussi, & son pere ne se possédant pas de joie, fit au Marchand tous les bons traitemens qu'il put.

Pensées Morales.

La vertu est sans contredit le plus précieux de tous les trésors, puisque l'usage qu'on en fait, l'augmente au lieu de le diminuer.

Le cœur est une terre d'une prodigieuse étendue: votre vie ne suffiroit pas, fût-elle de trois cens ans, pour l'ensemencer toute entiere.

Châtiment d'un Valet qui décéle son Maître à une Doüane.

Hien tchu étant fort avancé dans les Charges de la Cour, fut déservi par quelqu'un d'un plus grand crédit, qui le fit passer pour un homme sans habileté dans les affaires: de sorte qu'on l'en éloigna, & on l'envoya présider à certaine Doüane. Il y passa un jour un Letré, qui n'ayant pas énoncé tout ce qu'il devoit payer, fut déféré par un de ses esclaves. Votre Maître a quelque tort, dit le Mandarin à cet esclave: mais après tout, ce qu'il a fait est assez ordinaire: sa faute est une faute commune, & qui ne tire pas à conséquence. Mais un esclave accuser son Maître, c'est bien autre chose, & une telle action ne doit point s'autoriser. Les autres Doüaniers subalternes excusoient l'Esclave, disant qu'on devoit protéger ceux qui déféroient les coupables. *Hien tchu* sans rien répondre, fit conduire cet Esclave à son Tribunal & le régala d'une bonne bastonnade.

Sur l'usage des biens.

Il se trouve des gens, qui pour un plaisir d'un moment, (le Chinois dit d'un clin d'œil) dépensent de grosses sommes, qui seroient bien mieux employées à sauver des centaines de pauvres du froid & de la faim qu'ils souffrent.

D'autres font bâtir à grands frais de vastes maisons, pour loger un assez petit corps: ne vaudroit-il pas mieux secourir plusieurs gens d'étude, réduits à une si grande pauvreté, qu'ils n'ont pas même un endroit où placer leur natte*?

* C'étoit les siéges dans l'antiquité.

Exemple de Charité.

Tchin kong ngan & sa femme, voulant procurer un petit gain à une de leurs parentes fort pauvre, la firent venir un jour travailler de la soie. En passant par l'endroit où elle travailloit, il la vit cacher de la soie pour l'emporter. Il sort au plus vîte, & se reprochant d'avoir apperçû ce larcin: qu'allois-tu faire là, se disoit-il à lui-même! Il falloit passer par un autre endroit: tu as grand tort. Sa femme qui l'entendit se plaindre ainsi de soi-même, fut curieuse d'en sçavoir la raison. Il ne répondit pas d'abord: mais tout occupé de ce qui l'affligeoit, non, disoit-il, non, encore une fois, tu ne devois point passer par là. Enfin sa femme le pressant de dire ce qui le chagrinoit si fort; c'est, répondit-il, que j'ai vû par hazard cette pauvre parente, qui cachoit de la soie pour la voler. Je ne lui en ai rien témoigné; mais elle se sera bien doutée que je l'ai apperçûë, & quoique je sois sorti à l'instant, j'ai entrevû l'embarras où je l'ai mise. J'aurois bien voulu la rassûrer par quelque bonne parole; mais j'ai eu peur d'augmenter sa confusion. Si je n'avois point passé par-là, je lui aurois épargné

cette honte, & à moi le chagrin que cela me cause, d'autant plus que je n'y vois pas de remede. Le remede est fort aisé, reprit sa femme ; ne vous affligez pas davantage. Attendez qu'elle rende compte de son travail ; & quand je vous le ferai voir, elle étant à portée de vous entendre, louez ce travail, & témoignez qu'étant fort à votre gré, vous souhaitrez que je lui donne au-de-là du prix ordinaire. Si vous en usez de la sorte, elle sera guérie de sa honte, & demeurera persuadée que vous n'avez pas apperçû son vol. *Tchin kong ngan* trouva l'expédient fort bon, & se consola de son avanture.

Tendresse d'un fils pour sa mere absente.

PAO MONG SIEN ayant une Charge dans un endroit où il arriva une méchante affaire, fut envoyé par punition avec plusieurs de ses Collegues, pour faire travailler aux digues du fleuve *Hoang*. Sa mere âgée de quatre-vingts ans, demandoit souvent de ses nouvelles ; & pour ne la pas affliger, on lui répondoit toûjours d'une maniere à lui faire concevoir que son fils étoit en Charge. L'inquiétude du fils pour sa mere, ne cédoit en rien à celle qu'avoit la mere pour son fils. A chaque paquet que ses Domestiques lui apportoient, il commençoit par demander au porteur si elle étoit en parfaite santé. Si on lui répondoit qu'elle se portoit bien, il laissoit-là le paquet sans l'ouvrir : bon, disoit-il, me voilà content ; je sçai que ma mere est en bonne santé ; le reste ne vaut pas la peine de me distraire de cette agréable nouvelle.

Femme renvoyée par son mari, pour l'avoir porté à se séparer de ses freres.

DANS une famille nommée *Li*, six freres vivoient tous ensemble : leur petit bien & leur dépense étoient en commun, & il n'y avoit pas d'union plus grande. La femme d'un des cadets prenant un jour son mari en particulier : nous vivons, dit-elle, bien pauvrement : le moyen [illegible] demeurer long-tems dans un si triste é[illegible] J'ai en mon particulier quelque arge[illegible] croyez-moi : faisons bande à part [illegible] *tchong* son mari faisant semblant d'agré[illegible] la proposition : il faut donc, dit-il prépa[illegible] rer un repas, & faire selon la coûtum[illegible] une assemblée de parens, pour délibérer là-dessus. La femme qui ne s'attendoit pas à trouver son mari si facile, fut ravie de voir qu'il ne faisoit point de résistance, & le repas fut bien-tôt prêt. Quand on eût servi, *Li tchong* se mit à genoux au milieu de la salle, & adressant la parole à la femme de son frere aîné, comme à la Maîtresse du logis : Je vous donne avis, lui dit-il, que j'ai une méchante femme : elle tâche de me persuader d'oublier mon sang, & de me séparer de mes freres. Je vous avertis que je la renvoye, cette faute le mérite. La chose s'exécuta, & la femme eut beau prier & pleurer, on la renvoya chez sa mere.

Tendresse & tentative d'un fils pour sa [illegible] âgée & malade.

TCHAO TSE perdit son pere étant encore enfant. Sa mere l'éleva très-bien. Lui de son côté répondit parfaitement aux soins de sa mere, & eut toujours pour elle une tendresse extrême, & tous les égards imaginables. En voici un exemple assez singulier. Une nuit il entendit à sa porte une bande de voleurs prêts à entrer & à piller sa maison. Il sort sans appeller au secours, de peur d'effrayer sa mere, va au-devant des voleurs, & leur adressant doucement la parole, je vous abandonne, leur dit-il, ce qu'il y a dans ma maison d'argent, de grains, & d'habits, même ceux d[illegible]me, & le peu qu'elle a de bijo[illegible] aurai point de regret, pourvû [illegible]us m'accordiez une chose ; c'[illegible] tout se fasse sans aucun bruit, [illegible]e pas effrayer ma bonne mere, qui [illegible] malade & fort âgée. Il dit cela d'un air si tendre, que les voleurs en furent touchés, & se re-

tirèrent. Il rentra pour prendre de quoi leur faire un présent ; mais il ne put les atteindre.

Tendresse et piété d'un fils à l'égard de sa mere morte.

OHANG OUEI YHEN vivoit du tems que les Peuples Occidentaux s'emparerent de l'Empire, & donnerent commencement à la Dynastie nommée *Tsin*. Par attachement pour son Prince qui venoit de perdre l'Empire & la vie, jamais il ne s'assit tourné vers l'Occident, d'où étoit venu le nouvel Empereur, qu'il ne croyoit pas devoir reconnoître. Sa mere étant morte, il passa les trois ans de deuil dans une méchante hutte auprès du tombeau ; & la toute son occupation fut de pleurer tendrement sa mere. Ses Disciples firent dans la suite un Recueil des beaux vers qu'il composa sur ce sujet pendant ces trois ans : ces vers sont pleins des sentimens les plus vifs de regret & de tendresse : on n'y trouve rien autre chose. Au bout des trois ans du deuil il revint à sa maison ordinaire ; mais il n'oublia pas pour cela sa mere. Se souvenant qu'elle craignoit le tonnerre pendant sa vie, & qu'elle vouloit, quand il tonnoit, que son fils ne fût pas loin d'elle ; dès qu'il voyoit venir un orage, il s'en alloit au tombeau : & comme si sa mere avoit pû l'entendre, il disoit doucement, comme pendant qu'elle vivoit : ma mere, je suis ici.

Autre Exemple.

HAI YU vivoit sur la fin de la Dynastie *Ming*. Il étoit en Charge, quand sa mere mourut. Il quitta son emploi selon la coutume (a) pour prendre le deuil. C'est un des hommes qui ait donné de plus éclatantes marques de regret & de douleur à la mort de ses parens ; & il alla beaucoup au-delà des devoirs ordinaires que les les Rits ordonnent. Il pleuroit, & donnoit les autres marques de douleur dans les occasions qui sont prescrites ; mais c'étoit d'une façon singuliere, & cela pendant huit années entieres. Car la stérilité, puis les guerres qui désolerent la Province de *Chan tong* sa Patrie, ne lui permirent pas de faire plûtôt les obséques de sa mere. Pendant tout ce tems-là ce ne fut que pleurs & que regrets aussi vifs le dernier jour que le premier. Il negligea même les précautions les plus ordinaires contre le froid en hyver, & contre la chaleur en été. Une poignée de ris cuit dans beaucoup d'eau sans sel, & sans autre assaisonnement, faisoit chaque jour sa nourriture. La maison qu'il habitoit, & qu'on n'avoit pas reparée, devint ouverte à tous les vents, & ne le mettoit gueres plus à couvert des ardeurs du Soleil. Ses parens voulant y faire travailler : non, dit *Hai yu*, ma grande affaire n'est pas encore en état : il ne faut pas que chez moi on pense à aucune autre. Je suis le plus infortuné des hommes, il ne convient point de réparer une maison pour moi. Les troubles étant enfin cessez, *Tsai hing tsong* devint Gouverneur de ce Pays-là. Ayant été instruit du bel exemple de pieté filiale qu'avoit donné *Hai yu*, il lui fit de grandes largesses, qui le mirent en état de satisfaire sa tendresse dans les obséques & la sépulture de sa mere.

Zele singulier d'un aîné de famille, pour rétablir l'union entre ses freres.

QUATRE freres vivoient en commun fort unis, sans avoir partagé leur bien. Quand ils furent tous mariez, il y eut bien-tôt querelle entre leurs femmes. Chacune portoit son mari à se séparer : & trois de ces quatre freres écoutant les rapports de leurs femmes, commençoient à se brouiller. L'aîné s'en apperçut ; & pensant sérieusement à y

(a) Les Mandarins de Lettres se retirent pour trois ans après quoi on leur donne, s'ils veulent, un Emploi tel que celui qu'ils avoient quitté.

remédier, voici l'expedient dont il s'avisa; un jour que ces trois freres étoient chacun dans leur appartement intérieur avec leurs femmes, il ferma la premiere porte de la maison, puis rentrant dans un sallon, d'où il pouvoit se faire entendre à chacun d'eux; malheureux que tu es, dit-il, en s'apostrophant soi-même, tu étudies depuis tant d'années la doctrine des anciens sages, & tu fais profession de la pratiquer en travaillant à ta propre perfection; mais il faut bien que tu n'y travailles pas comme il faut: car selon la doctrine de nos sages, s'il n'y avoit rien que de regle dans ta personne, il te seroit fort facile de maintenir le bon ordre & l'union dans ta famille: cependant tu vois que la *division* y regne. Oüi, c'est ta faute, malheureux, il ne faut t'en prendre qu'à toi-même, & tu ne sçaurois t'en punir trop sévérement; en se haranguant ainsi, il se donnoit à lui-même de rudes coups; & il continua de la sorte, jusqu'à ce que ses freres & ses belles-sœurs touchez de son zele, & honteux de leur conduite, vinrent lui demander pardon à genoux, le remercier de son zele à les corriger, & lui promettre de vivre dans l'union la plus étroite, comme ils firent en effet depuis.

Respect & soins d'un fils pour son pere & pour sa mere.

Le pere de *Hia yang* étant tombé malade dans le fort d'un hiver très-rude, ce bon fils pendant tout le tems de la maladie qui fut longue, ne se reposa sur personne du soin de servir son pere. Il voulut s'en charger lui-même; & il s'en acquitta avec une si grande exactitude, qu'il avoit toûjours à la main tous les petits meubles nécessaires, soit pour les boüillons, soit pour les autres nécessitez du malade. Le pere étant enfin mort de cette maladie, *Hia yang* lui fit des obséques convenables, & ne manqua jamais depuis de rendre ses devoirs à son pere devant sa tablette, comme quand il étoit vivant & présent, jusques-là qu'il continuoit à lui donner avis de tout ce qu'il entreprenoit. Sa mere habituellement infirme, fut obligée de garder le lit pendant trois ans. Tout ce qu'elle prit de boüillons & de remedes, ce fut son fils qui les lui donna de sa propre main. Tout occupé de la douleur que lui causoit l'état où étoit sa mere, il étoit insensible à tout le reste; & pendant ces trois années il n'entra pas même une seule fois dans la chambre où couchoit sa femme. Une nuit la mere témoigna souhaiter certains fruits secs qu'on nomme *Li*. Malgré la neige qui tomboit, & quoique les barrieres des ruës, & les boutiques fussent fermées, il sortit pour aller acheter ces fruits; & il trouva moyen de parvenir jusqu'aux boutiques où il y en avoit à vendre. Mais tout le monde étant couché, il frappa long-tems, sans que personne répondît. Enfin il se mit à [illegible] & à se lamenter si fort, qu'on [illegible] une boutique, où il acheta ce qu'[illegible] loit. Il avoit un fils qu'il aimo[illegible] Cet enfant ayant déplu à *son onc*[illegible] det de *Hia yang*; l'oncle naturellement colere, le battit si violemment qu'il en mourut. Ce fut pour *Hia yang* une douleur bien sensible. Cependant le soin de ménager sa mere, & la crainte de la chagriner, lui fit resserrer en lui-même toute sa douleur; & il fut assez maître de son ressentiment pour n'en rien laisser paroître au dehors.

Châtiment du ciel differé en considération de la pieté filiale.

Un jeune homme de *Lin tchouen* assez peu reglé dans le reste, conservoit cependant pour sa mere infirme & âgée un très-grand respect. Une nuit il entendit en songe un esprit qui lui disoit: demain sur le midi, tu seras frappé de la foudre, & tu en mourras. Le jeune homme demanda quelque répit à

cause

cause de sa mere qui vivoit encore. Le Ciel l'a ainsi ordonné, répliqua l'esprit; il en faut passer par-là. Sur cet arrêt, le jeune homme pensa aux moyens d'épargner à sa mere tout ce qu'il pourroit de la frayeur que devoit lui causer cet évenement. Il prepara donc de grand matin le repas de sa mere; & le lui ayant servi, il lui témoigna qu'il avoit envie ce jour-là de faire un tour à quelques lieues de-là, où sa sœur étoit mariée, & la pria de le trouver bon. La mere lui refusa son consentement. Il arriva que sur le midi, des nuages épais se formerent, & que le Tonnerre commença à gronder. Ce jeune homme moins allarmé de sa mort, qu'il croyoit prochaine, que de la frayeur qu'en auroit sa mere, sort du logis sous quelque prétexte, tire la porte après soi, & s'en va dans la campagne attendre le châtiment de ses pechez, tel qu'on le lui avoit annoncé en songe. Il en fut quitte pour la peur. L'orage fut en peu de tems dissipé, & il s'en revint auprès de sa mere. Cette nuit-là même, un esprit lui vint dire en songe: votre pieté filiale a touché le Ciel: il vous épargne le châtiment que méritoit votre vie si peu reglée. Soyez plus exact que jamais à tous les devoirs d'un bon fils. Il le fut, & vécut depuis un bon nombre d'années.

Respect & tendresse d'un fils pour sa mere.

TSI KING homme très-riche, après avoir employé inutilement tous les remedes ordinaires pour guérir sa mere qui étoit malade, entendit dire que des malades désesperez avoient quelquefois été guéris, en mangeant de la chair humaine. Aussi-tôt il se coupa un morceau de la cuisse, & le fit accommoder pour le faire manger à sa mere, sans qu'elle sçût ce que c'étoit. On le présenta en effet à la malade; mais elle ne put y goûter, & elle mourut. La douleur que *Tsi king* eut de cette mort, le fit évanouir jusqu'à trois fois. Quand il eut rendu à sa mere les devoirs de la sépulture, il lui prit envie d'avoir son portrait pour l'honorer. Il fit venir un Peintre qui l'avoit connuë: mais malgré cela, ce Peintre ne réussissoit point. *Tsi king* en avoit une vraye douleur, & il passa plusieurs jours en pleurs auprès du tombeau de sa mere. Pendant ce tems-là, le Peintre la vit une nuit en songe. Le matin en ayant encore l'imagination remplie, il prend le pinceau, en fait un portrait très-ressemblant, & vient l'apporter à *Tsi king*. Celui-ci le reçût avec une grande joye, & honora sa mere dans ce portrait, comme quand elle étoit en vie. Le bruit s'étant répandu qu'une troupe de brigands armez, couroient la campagne, & n'étoient pas loin: chacun pensoit à s'enfuir. Moi, dit *Tsi king*, je n'ai garde d'abandonner ainsi le tombeau de mon pere & de ma mere. Il assembla tous ses parens, encouragea tout le quartier à fournir aux dépenses necessaires, pour se préparer à une genereuse défense. Les brigands qui en eurent avis, après avoir pillé d'autres Villages aux environs, se retirerent sans se présenter devant celui-ci. Les Magistrats qui sçurent que *Tsi king* avoit sauvé ce Quartier, voulurent lui en témoigner leur reconnoissance, & récompenser ce service. Non, dit *Tsi king*, je vous remercie: ma vûë a été de conserver le tombeau de mes Ancêtres; la consolation de l'avoir fait, est pour moi une assez bonne récompense.

Exemple de pieté filiale.

SOUS la Dynastie *Song*, un nommé *Li hin* dans l'affliction de voir sa mere devenuë aveugle, entendit dire que quelques personnes en se faisant lécher les yeux, avoient recouvré la vûë. Aussi-tôt il entreprit de rendre ce service à sa mere. Il ne faisoit presque autre chose depuis le matin jusqu'au soir, & il continua toûjours, sans se relâcher le moins du monde, quoiqu'il n'en vît aucun effet.

Enfin au bout de deux ans, sa mere recouvra tout-à-coup la vûë.

Un autre, dont le nom de famille étoit aussi *Li*, & dont le nom propre étoit *Hing kien*, voyant que tout l'art des Chirurgiens n'avoit pû guérir un ulcere qui tenoit son pere au lit, & lui causoit des douleurs tres-vives, il s'avisa de succer lui-même cet ulcere, afin de le nettoyer d'une maniere moins douloureuse pour le malade. Il continua quelque tems. Bien-tôt l'ulcére fut gueri, & les chairs devinrent saines & unies comme auparavant.

Que les gens riches & puissans, ne doivent pas méconnoître leurs parens pauvres.

FAN OUEN TCHING, qui d'une assez basse extraction, étoit devenu puissamment riche & grand dans l'Empire, instruisant un jour ses fils, leur disoit entre autres choses: Mes enfans, notre famille est fort étenduë dans notre Province, & divisée en bien des branches. Nos parens pauvres sont en grand nombre, mais ils n'en sont pas moins nos parens. Croyez-vous que parce qu'ils sont pauvres, nos ancêtres les méconnoissent pour leurs descendans? Non, sans doute, comment donc aurions-nous le cœur de les méconnoître, & la dureté de ne les pas soulager dans leur pauvreté? Mes Ancêtres pendant plusieurs générations ont été vertueux, sans être puissans, ni riches. Je suis le premier de ma famille, qui depuis long-tems soit parvenu aux grandes Charges. Mais ces honneurs & ces biens que je possede, sont bien moins la récompense de mon merite, que celle de leur vertu. Si j'avois donc la dureté d'en joüir moi seul, sans avoir compassion de mes parens qui sont dans l'indigence, comment pourrois-je un un jour soûtenir dans l'autre monde la présence de mes Ancêtres? Et de quel front paroitrois-je dès cette vie dans ces édifices destinez à les honorer?

Avis sur la piété filiale, donnez par un Philosophe à son Disciple.

LE Philosophe *Yang tchin fou* raisonnant sur l'ancien Livre qui traitte de la piété filiale, & sur la maniere d'en profiter, exhorte son Disciple en ces termes. Chaque jour dans le recueillement & dans le silence, fermant même les yeux du corps, s'il est necessaire, pour vous recüeillir plus parfaitement, pensez d'abord en general quel âge vous avez maintenant, & combien il y a d'années que vous êtes sur la terre. Rappellez-vous ensuite toutes les années de votre jeunesse, & de votre enfance. Examinez attentivement quels ont été pendant ces tems-là les soins d'un pere & d'une mere, & quel retour il y a eu de votre part. Ces choses bien pesées, comme elles le méritent, représentez-vous ce premier moment où vous commençâtes à voir le jour, & où en naissant dans les larmes, vous fites souffrir à votre mere une douleur & une inquiétude presq[redacted]
Puis remontant encore plus ha[redacted]mez-vous une vive idée des [redacted]
mois de votre vie, pendant lesquels re[redacted]fermé dans les entrailles de votre mere, vous ne viviez qu'autant qu'elle partageoit avec vous ce qu'elle prenoit de nourriture, & ce qu'elle respiroit d'air. Enfin, si aprés avoir examiné ces différens états en particulier, vous recüeillant tout de nouveau, vous vous les rappellez tout d'une simple vûë, vous sentirez infailliblement tout-à-coup naître en votre cœur des sentimens également doux & tendres. Profitez aussi-tôt de cette disposition, pour vous établir da[redacted]tion ferme d'une pieté constante [redacted] à l'égard de vos parens. Ne v[redacted]posez rien moins que d'égaler en[redacted] le fameux *Tseng tsee*, dont le to[redacted]a tendresse pour son Maître Con[redacted] sont louez depuis tant de siecles.

Exemple de piété filiale.

AU commencement de la Dynastie

Tang, *Lou tao tſong* devenu ſuſpect, & étant accuſé d'une faute, qui alloit à lui faire perdre la tête, obtint de ceux qui le gardoient, la permiſſion d'aller rendre les devoirs du *Tiao* à un de ſes amis qui étoit mort. Il ſçut ſi bien, que ſe dérobant aux Huiſſiers qui l'accompagnoient, il ſe cacha chez *Lou Nan kin* avec qui il étoit lié d'amitié. Celui-ci malgré les recherches & les menaces de la Cour, pour quiconque receleroit les priſonniers fugitifs, ne déféra point ſon ami. Cependant la choſe ſe découvrit. *Lou nan kin* fut mis en priſon, & l'on étoit ſur le point de lui faire ſon Procès, lorſque ſon cadet vint ſe préſenter au Commiſſaire, qu'on avoit chargé de cette affaire. C'eſt moi, Monſieur, dit-il, qui ai caché chez nous le fugitif; c'eſt moi qui dois mourir & non mon aîné. L'aîné ſoûtint au contraire que ſon cadet s'accuſoit fauſſement, & qu'il n'étoit point coupable. Le Commiſſaire homme habile, tourna ſi bien l'un & l'autre, qu'il découvrit la vérité, ſe convainquit qu'en effet le cadet étoit innocent, & l'en fit convenir lui-même. Il eſt vrai, Monſieur, dit alors le cadet tout en pleurs : c'eſt fauſſement que je m'accuſe moi-même ; mais j'ai de fortes raiſons pour le faire. Ma mere eſt morte il y a du tems, & ſon corps n'eſt point encore inhumé : j'ai une ſœur qui eſt nubile, & qui n'eſt point encore promiſe. Mon frere aîné peut mettre ordre à tout cela, & moi je n'en ſuis pas capable ; c'eſt pourquoi je ſouhaitte de mourir en ſa place. Daignez accepter mon témoignage. Le Commiſſaire donna avis de tout à la Cour, & l'Empereur à ſa ſollicitation accorda la grace au coupable.

Autre Exemple.

Sous la dynaſtie *Tang*, *Chin ki tſuen* perdit ſon pere de bonne-heure. Il avoit tant de reſpect & de tendreſſe pour ſa mere que de peur de lui faire la moindre peine, il aimoit mieux ſouffrir des uns & des autres, que d'avoir querelle avec perſonne. Quelques gens de ſa connoiſſance, qui ne pouvoient comprendre d'où lui venoit tant de patience, & qui voyoient avec douleur, que bien des gens en abuſoient, lui répréſenterent que ſa douceur étoit exceſſive, & le faiſoit paſſer pour un homme lâche & timide. On ſe trompe, leur dit-il, je ne ſuis ni lâche ni timide ; mais je ſuis fils & j'ay une mere : je crois devoir éviter de lui donner le moindre chagrin. Un jour qu'il paſſoit une riviere avec ſa mere, il s'éleva un fort gros vent. Au premier roulis de la barque, la pauvre mere tomba dans la riviere & ſe noya. *Ki tſuen* pouſſa un cri lamentable, ſe jetta auſſitôt à l'eau, & quoiqu'il ne ſçût pas nager, prenant ſa mere par le bras, il la tira de l'eau, mais déjà morte ; ce qui ſurprit tout le monde, chacun le croyant noyé lui-même, car cette riviere étoit profonde & fort agitée. *Sie chou fang* Surintendant de deux Provinces, ſe trouva dans le voiſinage, & fut inſtruit de ce fait. Il voulut en conſidération du fils, fournir de quoi faire à la mere des obſeques très-honorables ; & il alla lui-même en perſonne lui faire la cérémonie qu'on appelle *Tſi*.

Autre Exemple.

Tchin tsong étant en charge à la Cour, ſa mere & ſon frere aîné moururent dans leur pays qui étoit fort éloigné. De ſorte qu'il ſe paſſa plus d'un an, avant que *Tchin tſong* en apprit la nouvelle. L'ayant reçûë, il en donna avis à l'Empereur demandant la permiſſion de ſe retirer, ſelon la coûtume, pendant les années de deüil. Sa Majeſté liſant l'endroit où l'on avoit marqué l'année & le jour qu'il avoit perdu ſa mere ; comment, dit elle, quand on eſt loin de ſon pere ou de ſa mere, ne doit-on pas continuellement penſer à eux, & s'informer ſouvent de l'état de leur ſanté ? Si *Tchin tſong* en avoit uſé de la ſorte, auroit-il ignoré la mort

de sa mere? Qu'il se retire, & pour toûjours : jamais il n'aura d'emploi sous mon regne.

SIU TSI, qui vivoit sous la dynastie *Song* fut si sensible à la mort de sa mere, qu'à force de sanglotter, il jetta du sang en quantité par la bouche, & demeura du tems comme mort. Il revint à soi: mais malgré l'épuisement où il se trouvoit, il ne voulut rien boire ni manger pendant sept jours. Ayant fait les obséques de sa mere, il passa les trois ans du deüil dans une méchante cabanne auprès du tombeau. Pendant tout ce tems-là il ne quitta ni jour ni nuit ses habits de deüil, & le peu de sommeil qu'il prenoit par nécessité, c'étoit en appuyant la tête sur un morceau de bois fort dur. Dans les plus grands froids, malgré la neige, se prosternant auprès du tombeau de sa mere, il s'informoit comme pendant sa vie, si elle ne souffroit point du froid. Il avoit les pieds gelez, & les mains pleines de crevasses. Sa cabanne fut bientôt découverte : & quoiqu'il fût exposé aux injures de l'air, il ne sembloit pas même y faire attention. Tous les paysans des environs charmez de sa pieté & de sa constance, le revéroient, comme ils auroient fait un esprit. S'il y avoit entr'eux quelque procès, ou quelques différends, ils l'en faisoient aussitôt le Juge & l'Arbitre : ils étoient si contens de ce qu'il regloit, que jamais après sa décision l'on ne portoit l'affaire plus loin.

Enfin le Gouverneur du lieu l'alla voir, & l'obligea de prendre un appartement dans le *Hio* (a) pour quelque tems. Il le fit par déference ; mais il eut soin d'y faire mettre une table, un lit, & d'autres petits meubles comme pour sa mere. Il ne manquoit point chaque jour dès le grand matin, de faire chauffer de l'eau, comme pour lui donner à laver, selon la coûtume. Puis il apprêtoit & servoit un repas, comme il faisoit, lorsqu'elle étoit vivante. En Hiver, il avoit soin de bassiner le lit qu'il avoit dressé; en Eté l'éventail à la main, il en chassoit les cousins. Enfin son plus grand plaisir étoit de voir venir les tems marquez pour les cérémonies solemnelles ; & dans les intervalles des tems destinez à ces ceremonies, il ne manqua jamais aucun jour d'offrir un repas à sa mere.

Autre Exemple.

HO LUN avoit reçû du Ciel un naturel tendre, & il fut en son tems un exemple de pieté filiale. A la mort de son pere, il porta les choses bien au-delà de ce qui est de pure obligation. Depuis, jusqu'à la derniere année de sa vie, au jour de la mort de son pere, il le pleura aussi tendrement, que s'il n'avoit fait que de le perdre. Un voleur s'étant glissé dans sa maison pendant la nuit, il le vit prendre diverses choses, & le laissa faire sans rien dire. Mais s'appercevant qu'il alloit prendre une poële ; faites-moi la grace, lui dit-il, de me laisser cet utencile, pour apprêter demain matin le repas [illegible] bonne mere. Le voleur tout honteu[illegible] sa la poële & tout le reste, & di[illegible] retirant : ce seroit m'attirer quelque malheur que de voler un si bon fils. On assûre même qu'à cette occasion il conçut une vraie estime pour la vertu, & quitta son premier métier.

L'importance des bonnes Compagnies.

TCHU HOBIONG dit : il vaut beaucoup mieux procurer à vos enfans une belle éducation, que de leur [illegible] de grandes richesses. Ce qu'il y [illegible]portant en ce genre, c'est [illegible]ver les liaisons que font v[illegible]. Si vous connoissez quelque personne qui ait en même tems de la probité & du sçavoir ; tâchez de faire ensorte qu'ils la fréquentent. Le Proverbe dit : Quand on veut donner à quelque chose une couleur éclatante & agréable, on ne la frotte pas

(a) *Hio*, Cette Lettre signifie étude, étudier, lieu destiné aux étudians.

pas à l'encre, mais au plus beau vermillon. Il en est de même dans la morale. A l'école d'un bon Maître, & dans la compagnie d'amis bien choisis, l'on se forme insensiblement au bien, & l'on devient comme eux vertueux & sage.

Vigilance d'une mere sur ses enfans, quoique mariez.

PAO MONG FEN & son frere *Tsa king*, furent deux des grands hommes de leur siécle. Aussi leur mere, qui avoit perdu son mari fort jeune, les avoit-elle élevez avec grand soin, & même avec beaucoup de sévérité. En voici un trait. Ces deux jeunes hommes déja mariez, & chargez des affaires de leur famille, arrêterent un jour à dîner un homme de leur connoissance. La mere, selon sa coûtume, s'informa d'un Domestique affidé, quel étoit cet homme que ses fils avoient invité, & de quoi il les avoit entretenus pendant la table: C'est un tel, dit le Domestique: l'on n'a guéres parlé d'autre chose que d'une fille, qu'on dit être fort bien faite, & ce Monsieur insinuoit à Messieurs vos fils, qu'ils pourroient penser l'un ou l'autre à l'acheter pour concubine. La colere saisit à l'instant cette bonne mere: elle appella ses deux fils, & leur fit une verte réprimande: un tel que vous fréquentez, leur dit-elle, est une langue empoisonnée, qui n'est bon qu'à vous pervertir. Manque-t'on de gens sages & vertueux dans le voisinage? Pourquoi fréquenter des gens comme celui-là? Quels discours vous a-t'il tenus pendant la table? Au lieu de vous entretenir de science & de vertu, vous n'avez parlé que de choses capables de vous corrompre le cœur. Sçachez que je ne suis point d'humeur à souffrir que vous entriez dans un si mauvais chemin, & sans y opposer de toutes mes forces, & aussi-tôt elle se retira, & fut un mois sans dire un seul mot à ses deux fils. Le cadet fut tellement affligé du silence de sa mere, qu'il venoit reguliérement deux fois le jour se prosterner à ses pieds, pour lui demander pardon, & la prier de vouloir bien lui dire une seule parole. L'aîné, quoiqu'un peu moins tendre, fut cependant touché jusqu'à répandre beaucoup de larmes, en conjurant sa mere de lui rendre ses bonnes graces. Le pardon ne leur fut accordé, qu'après qu'ils eurent promis bien des fois de n'avoir plus de commerce avec l'homme en question, ni avec aucun de ses semblables.

Maximes de Morale.

HO YUEN LEANG dit: Pourquoi ceux qui ont déja du bien, ou qui sont dans de grands emplois, travaillent-ils jusqu'à la fin de leur vie à amasser de plus grandes richesses? C'est pour leurs enfans, cela est clair. Mais ils devroient faire attention à cette sentence de nos Anciens, qui parlant des grandes richesses, disent avec beaucoup de verité, que si c'est un homme vertueux & sage qui les posséde, elles lui sont moins utiles, qu'incommodes, parce qu'elles partagent son attention; & que si elles sont entre les mains d'un homme dénué de sagesse & de vertu, elles lui facilitent le vice.

Lou yen tchang fils de *Lou pin suen* venant d'être fait *Kiu gin*, son pere lui fit bâtir une maison à part, & la remplit d'inscriptions de sa propre main. Voici le sens de quelques-unes.

Chercher à faire une maison riche & puissante, c'est un obstacle à bien servir le Prince & l'Etat. Point d'empressement pour les Emplois, sur-tout s'ils sont lucratifs. Point de flatterie pour ceux qui sont en crédit: simplicité, frugalité, tranquillité de cœur, fuite des honneurs, amour de la retraite; quatre importantes leçons, qui comprises en quatre Lettres, font la tradition de ma famille. Je l'ai reçûe de mes Ancêtres, je la transmets à mes enfans, qu'ils s'y conforment, & je suis content.

Dans une Piéce de Poësie, qui a pour titre, *le Siecle instruit*, on lit les maximes suivantes.

Un homme d'âge, qui est en même tems vertueux, quel qu'il soit d'ailleurs, est très-respectable.

Un homme par zele & par attachement vous dit des veritez desagréables; si vous vous fâchez contre lui, vous avez grand tort.

Il y a une espéce de gens qui font profession de ne reconnoître ni pere [a], ni Roi. Evitez d'avoir avec eux aucun rapport.

Il en est d'autres aussi hardis à tromper & à vexer les pauvres, que flatteurs & rampans à l'égard des riches. Gardez-vous bien de les imiter.

Il y a certaines personnes assez réglées dans leurs mœurs, mais du reste, ce sont gens sans discernement, & sans lumiéres: ne les consultez pas dans vos doutes.

Celui qui promet facilement & à la légere, manque souvent de parole. Ne vous fiez point à des gens de ce caractere. Encore moins devez-vous vous reposer d'aucune affaire sur ceux, qui même en votre présence, parlent tantôt d'une façon, tantôt d'une autre.

Non seulement il faut une exacte droiture à l'égard de ceux avec qui nous vivons; mais il n'est pas même permis de chercher à tromper la postérite.

Certaines gens se font une occupation de s'entretenir de tous ceux qu'ils connoissent, & s'arrogent le droit de décider sur leur mérite. Méchant caractere. Evitez-les, s'il se peut: mais il est de la prudence de ne les pas imiter.

Vous sçavez qu'un tel, quand il a bû, n'est pas homme; ne l'invitez jamais à boire.

Ne retenez jamais chez vous un homme équivoque & peu connu.

Un pauvre dans la misere vous a fait quelque dommage; un homme que vous connoissez naturellement prompt, vous a offensé par promptitude; ne traînez ni l'un ni l'autre en Justice, c'est trop de sévérité. Enfin voyez-vous quelqu'un dans l'affliction ou dans la misere? Faites-vous une loi de lui procurer la consola[redacted] secours qui dépend de vous.

[redacted]mmandez aux gens de Le[redacted]nt dans les grands Emplois, de[redacted] chercher à acquerir de riches terres, ni à bâtir de vastes maisons, c'e[redacted] chose assez inutile; ceux qui le font, s[redacted]vent assez qu'ils ont tort, & ne peuv[redacted] s'empêcher d'en rougir. Ceux qu[redacted] quelque vertu n'en font pas ca[redacted] Mais il y a deux avis que je crois bons à donner même aux plus vertueux. Premierement il est à craindre qu'en achetant ce qui est à leur usage, on n'abuse de leur nom, pour acheter au-dessous du juste prix, ou pour payer en argent de bas aloi. En second lieu, il est à craindre que la licence de leurs enfans ne leur attirent des affaires fâcheuses, ou que les friponneries de leurs Domestiques ne lu[redacted] nissent de quoi les couvrir de con[redacted] c'est à eux d'y veiller de près.

Telle famille est maintenant à [redacted] parce qu'elle a été du tems sans y être. Telle autre est maintenant dans l'indigence, pour avoir été ci devant dans une opulence trop grande. Il est donc avantageux de manquer toujours de quelque chose; & quand on a tout à souhait, un fâcheux revers n'est pas loin.

Sur le soin de ne pas négliger ce qu'on appelle petites choses.

Qu'un fils pense à chaque instant à ceux dont il a reçû la vie, c'est assez peu de chose en apparence. Cependant que de deux enfans d'ailleurs également exacts à tous leurs devoirs, l'un pousse la tendresse jusqu'à ce point, qui ne croira que sa piété l'emporte de beaucoup sur l'autre?

Tel est toujours prêt, ainsi que doit

[a] On indique par cette expression les Bonzes de la Secte *Fo*.

l'être un brave Officier, de sacrifier, s'il le faut, sa vie, pour son Prince; c'est assurément un sujet fidéle: mais il sera bien moins estimable, si on le compare à tel autre, qui dans les moindres occasions, comme dans les plus importantes, préfere toujours sans hésiter, les intérêts de son Prince au sien.

Un Magistrat peut être intégre, & recevoir quelques présens; mais s'il se fait une loi de refuser même les moindres, son désintéressement est plus parfait, & son intégrité moins équivoque.

QU'UNE fille ou une femme entende de loin rire un homme; c'est peu de chose en apparence. S'il s'en trouve cependant, qui d'ailleurs exactes à ne se rien permettre de tant soit peu contraire à la pudeur & à la bienséance, poussent la délicatesse & la reserve jusqu'à éviter d'entendre même de loin rire aucun homme; on ne peut pas nier que leur vertu n'en reçoive un nouvel éclat. Il en est à peu près de même de tout le reste; & il est vrai, comme on le dit ordinairement, que les plus grandes choses ont souvent des commencemens fort petits.

IL n'est pas moins vrai que ce qui est petit en apparence, est cependant ce qui donne le dernier lustre aux choses les plus relevées. Comment ose-t-on après cela faire peu de cas de ce qu'on appelle petites choses? On le doit d'autant moins, qu'on ne le fait guéres impunément, & sans de fâcheuses suites. Une étincelle peut causer un incendie, & il ne faut qu'une fourmiliere, pour faire tomber en ruine un rempart.

Instructions d'un Pere de Famille à sa postérité.

TCHAN SUN KIU fut en son tems le modéle des Peres de famille. Aussi dans tout son quartier recüeilloit-on avec avidité les instructions qu'il faisoit à ses enfans, selon les occasions qui se présentoient. Chacun se faisoit un devoir de les retenir, & un plaisir de les répéter. En voici un petit échantillon. Je recommande à mes descendans, disoit-il, que quelque nombre qu'ils ayent d'enfans, ils ne négligent pas l'instruction d'un seul. S'il leur naît grand nombre de filles, qu'ils les nourrissent & les élevent toutes avec soin. Lorsqu'ils choisiront des femmes à leurs fils, ou qu'ils promettront leurs filles, qu'ils cherchent à s'allier à des gens de bien, & non pas à s'appuyer de gens nobles & riches. Quand ils marieront une fille, qu'ils la fournissent d'habits propres, & d'une cassette garnie des petits meubles convenables: mais point de luxe & de superflu. Quand ils auront chez eux quelque malade, au lieu d'appeller les Bonzes, pour réciter leurs priéres, qu'ils appellent un bon Medecin, & qu'ils fournissent l'argent necessaire pour les remedes. Si quelqu'un meurt, il faut faire à tems la cérémonie *Tsi*, selon que le prescrivent les Rits, mais il ne faut se servir ni de *Ho chang* (a), ni de *Tao sse* (b). Car comme il est raisonnable de ne pas omettre les anciens Rits; aussi ne doit-on pas adopter ces nouveautez.

FANG KING PE étant en charge à *Tsin [illegible]*, une femme du menu peuple accusa son fils de lui manquer de respect. *Fang*, avant que de juger l'affaire, fit part à sa mere de l'accusation qu'il avoit admise, & témoigna être disposé à punir séverement le coupable. Il ne faut pas, mon fils, dit la mere; ce petit peuple est peu instruit, c'est manque d'instruction qu'il commet ces sortes de fautes. Instruisez d'abord ce jeune homme; & s'il retombe, usez de séverité; après quoi, elle ordonna qu'on fit venir manger avec elle cette femme qui avoit accusé son fils, & que le jeune homme accusé demeurât debout au bas de la salle. Cela se fit ainsi pendant plusieurs jours; & *Fang* tout ce tems-là servit (c).

(a) Bonzes de la Secte *Fo*.
(b) Bonzes de la Secte *Tao*.
(c) Il y en a qui étant grands Mandarins servent eux-mêmes tous les jours leur pére ou leur mere à table.

lui-même sa mere à table avec le plus grand respect. Ce jeune homme, honteux de sa conduite passée, témoigna qu'il comprenoit le sens de cette instruction muette, & qu'il se repentoit de sa faute; non, dit la mere du Magistrat, il n'a encore que de la honte, le repentir ne lui a pas encore penetré le cœur. Cela se continua donc pendant dix jours, au bout desquels ce jeune homme frappant la terre du front en actions de graces, & sa mere fondant en larmes, demanderent à se retirer. *Fang* y consentit, & ce jeune homme dans la suite fut un exemple d'obeïssance & de respect pour sa mere.

Exemple de séverité en fait de discipline militaire.

LEOU GIN TCHEN commandant dans des tems suspects un corps de troupes à *Chou tcheou*, y tomba malade de fatigue. Un jeune fils qu'il avoit, se laissant entraîner par quelques autres, prit ce tems-là pour passer la nuit au-delà du fleuve *Hoai*, contre l'ordonnance publiée, qui portoit peine de mort pour quiconque oseroit le faire. Une sentinelle donna avis de cette infraction; le Commandant, sans hésiter, condamna son fils au supplice que marquoient les ordonnances. Comme le pere & le fils étoient aimez, tous les Officiers demandoient grace, & trouvant le pere inflexible, ils crurent pouvoir le toucher par le moyen de sa femme. Ils s'addresserent donc à elle, & lui exposant le danger où étoit son fils, ce qu'ils croyoient qu'on lui avoit caché, ils la presserent de demander sa grace. J'aime mon fils tendrement, répondit-elle : le voir mourir si jeune & dans les supplices, c'est ce qui me perce le cœur. Mais d'un autre côté si on l'épargne, la famille des *Leou* aura manqué de fidélité & d'exactitude dans le service de son Prince. Non, je ne puis m'opposer à l'exécution de la Sentence. Le jeune homme fut en effet coupé par la moitié du corps, comme le portoit la loi. Après quoi son pere & sa mere recüeillant son corps, lui donnerent publiquement toutes les marques possibles de leur tendresse. Spectacle qui tira les larmes des yeux à ceux là-mêmes, qui n'avoient point été touchez de la mort du fils.

Fruits d'une bonne éducation.

NGEOU YANG SIEOU n'avoit pas encore trois ans quand il perdit son pere. La jeune veuve sa mere, dès qu'il eût atteint l'âge de 4. ans, prit un si grand soin de l'instruire, que dans les plus grands froids de l'Hiver, elle passoit une partie de la nuit à former des caracteres sur des cendres froides (a), pour les lui apprendre. Elle lui repétoit sans cesse, qu'il eût à se souvenir dans la suite, que son pere qu'il avoit à peine [redacted] étoit un homme désinteressé [redacted] faisant. J'aurois peine à t'expri[redacted] ajoûtoit-elle, jusqu'où il po[redacted] respect, l'obeïssance, & la tendresse pour son pere & sa mere. Je rougissois souvent de le seconder si mal dans ses attentions respectueuses. Aussi quand je me vis mariée avec lui, je ne doutai point que je ne dûsse avoir un bon fils d'un homme qui étoit si bon fils lui-même. Long-tems après le terme prescrit pour le deüil, il regrettoit si fort son pere & sa mere, que la seule vûe d'un repas bien servi le faisoit souvent fondre en larmes; sa douleur étoit, disoit-il de n'avoir pas traitté ses parens pendant leur vie, comme il l'auroit souhaitté. Mais sur-tout il répandoit des larmes en abondance toutes les fois qu'aux tems reglez la ceremonie *Tsi* revenoit, & cela jusqu'à la derniere année de sa vie.

(a) C'est pour marquer que sa pauvreté ne lui permettoit pas d'avoir bon feu. Cette expression est d'un usage commun. Un homme peut dire par modestie, parlant de sa maison, *Han kia*, la froide maison, c'est-à-dire, maison pauvre, ou peu riche.

S'il étoit si tendre pour ses parens, il étoit aussi plein de douceur & de bonté pour les autres, & même pour les coupables. Etant en Charge, il ne lisoit jamais les Piéces d'un Procès criminel, qu'il ne dît en soupirant : je voudrois bien sauver la vie à cet homme-là. Il faut cependant qu'il meure suivant les Loix, & je suis obligé de le condamner, cela est triste. Un jour que j'étois auprès de lui, le tenant entre mes bras, il me dit en me regardant : je sens bien que ma vie ne sera pas longue ; je doute fort que je voye ce cher fils dans un âge mûr. Ayez soin, ajouta-t-il, de l'instruire en ma place, & comme de ma part.

Ngeou yang sieou animé par les discours de sa mere, étudia avec ardeur, parvint bien-tôt au degré de *Licentié*, puis à celui de *Docteur*. Sa mere en eut une joye sensible, mais elle ne laissoit pas de l'avertir que l'ambition, le faste & la cupidité ne devoient pas être le fruit de ses études. [illegible] profita si bien de ses avis, qu'il devint dans la suite un sage Ministre. Le Prince qu'il servoit, donna à sa mere, en considération du fils, un titre (a) très-honorable après sa mort.

Autre exemple.

Li pang yen, homme d'esprit, mais pauvre, ayant appris qu'en certain endroit on ouvroit des mines d'argent, y alla chercher fortune (b). Comme il avoit de l'industrie, il y gagna d'assez grosses sommes, & il sçut si bien les faire valoir, qu'en peu d'années il devint très-riche. Ce succès lui donna du courage, & sentant du mérite, il se servit de son bien, pour s'ouvrir le chemin aux grands Emplois, & il devint enfin Ministre d'Etat. Sa mere qui vivoit encore, craignant que son fils ne s'oubliât dans ce haut degré de fortune, lui rappelloit sans cesse le souvenir de ce qu'il avoit été. *Li pang yen* prenoit ses avis en très-bonne part : mais les fils un peu moins dociles, témoignerent à leur grand-mere, qu'ils s'ennuyoient de lui entendre si souvent répéter la même chose, à la honte de la famille. Je vous trouve bien délicats, leur dit-elle, lequel est le plus honteux ou qu'un Ministre d'Etat ait autrefois travaillé aux Mines, ou bien qu'un homme qui a travaillé aux Mines, soit parvenu à être Ministre d'Etat ? N'est-ce pas la même chose ? Pourquoi donc rougir de l'un, n'ayant pas rougi de l'autre ?

Avis aux Chefs de Famille.

TOUTE Maison bien reglée doit avoir pour maxime de fermer exactement la porte, & de ne jamais donner la moindre entrée à certaines femmes intrigantes, qui parcourent les maisons chantant de côté & d'autre, disant la bonne avanture, ou récitant des prieres : qui ont mille tours & mille adresses, pour sonder le cœur des femmes & des filles d'une maison, & corrompre les plus innocentes. Il en est peu qui soient assez éclairées ou assez fermes, pour ne se pas laisser enfin séduire. La division dans les familles, les inimitiez entre les voisins, sont les suites ordinaires des discours de ces sortes de femmes ; & il n'est pas même rare qu'elles soient d'intelligence avec des voleurs, pour leur fournir les moyens de faire un mauvais coup, ou bien avec des galans, pour porter les billets de part & d'autre, & favoriser les rendez-vous. On n'y sçauroit trop prendre garde.

Autre avis aux Peres de Famille.

Ne souffrir point de jalousie entre la premiere femme, & les femmes du second ordre. Ne mettre point de différence entre les enfans qui viennent de celle-ci ou de celle-là : ne point favoriser par trop d'indul-

(a) Comme qui diroit Duchesse ou Marquise de tel endroit.

(b) Li est le nom de famille, pang yen est le nom personnel & distinctif de cet homme. Il en est de même des autres noms.

gence la licence des Esclaves. Eviter tout luxe, & tout excès dans les nôces. Veiller à cultiver les terres, & à entretenir des mûriers. Recevoir toûjours bien les hôtes ; s'acquitter avec tout le soin possible des cérémonies *Tsi* dans les occasions ordinaires & aux tems reglez. Voilà, disoit *Tchmouen kong*, ce qui entretient une famille dans l'union, dans le crédit, dans une honnête abondance, & même dans l'honneur & dans l'éclat.

Exemples d'attachement à son Prince.

DANS la revolte de *Tchu tsu* contre l'Empereur *Te tsong*, *Kao tchong ti* Général de l'Armée de l'Empereur, & *Li ge yue* qui commandoit les Rebelles, en étant venus aux mains, les revoltez qui eurent en cette occasion quelque avantage, laissant sur le champ de bataille le corps de *Kao tchong ti*, lui couperent la tête, & l'emporterent. L'Empereur *Te tsong* fit recueillir le corps, & pleurant sur ce cadavre, il y fit ajuster une fausse tête, & lui fit des obséques magnifiques. *Tchu tsu* de son côté pleurant sur la tête qu'on lui porta, y fit ajoûter des nattes en forme de corps, & la fit inhumer avec honneur. Tant il est vrai qu'un brave & fidele sujet se fait regretter non-seulement du Prince qu'il a bien servi ; mais même de ceux qui étant ses Ennemis & ceux de l'Etat, trouvent leur avantage en sa mort.

Tchu tsu, après avoir ainsi rendu à *Kao tchong ti* les derniers devoirs, fit porter le corps de son propre Général *Li ge yue* à *Tchang ngan* d'où il étoit, & lui ordonna aussi des obséques honorables. Mais la mere de *Li ge yue*, bien loin de pleurer son fils, témoigna au contraire beaucoup d'indignation : malheureux, lui disoit-elle, tout mort qu'il étoit, quel mal t'avoit fait l'Etat & ton Prince pour te revolter de la sorte : Tu as peri, tu le meritois ; n'attends pas que je te pleure : tout mon regret est que tu n'ayes pas peri plûtôt. Tant il est vrai qu'un sujet rebelle non-seulement attire sur lui les vengeances du Ciel, mais devient pour ses plus proches un objet de haine & d'indignation.

Une mere égorge son fils rebelle au Prince.

SOUS la Dynastie *Tang*, *Kou hoai nguen* esclave entreprenant, se mit à la tête d'un parti formé contre l'Empereur. Un jour sa mere lui reprochant son crime : malheureux que tu es, lui dit-elle, malgré toutes mes remontrances tu te révoltes donc contre ton Prince, dont tu n'as reçû que des bienfaits ? En prononçant ces paroles, elle prit un couteau qui se trouva là, le lui enfonça dans le sein, & en même tems s'écria : c'est à mon Prince & à l'Etat que j'immole ce scelérat.

Un fils combat pour son Prince contre son pere, Chef des Rebelles.

SOUS un autre Regne *Li hoai* [illegible] faisant son parti contre l'Empereur [illegible] gnant, son fils *Li kiu* quitta aussi [illegible] son pere, & s'en allant trouver l'E[illegible]pereur : Prince, lui dit-il, mon p[illegible] malgré moi, forme un parti contr[illegible] vous : je veux par ma fidelité reparer, au[illegible]tant qu'il est en moi, l'infamie de sa revolte. Si vous agréez mes services, j'espere de faire échouer ses desseins. Il marcha en effet par ordre du Prince à la tête d'un corps de troupes contre l'armée des Rebelles. Il les défit entierement, dans un combat, mais il y perdit la vie.

Ces deux exemples ont fait une espece de Proverbe, suivant lequel, pour exprimer que les enfans ne ressemblent pas toûjours à ceux qui leur ont donné la vie, on a coûtume de dire : *Hoai nguen* avoit une sage mere, & *Hoai quang*, un sage fils.

Sur les jeunes gens.

UN ancien comptoit trois metamorphoses de jeunes gens libertins. D'abord,

disoit-il, d'hommes qu'ils étoient, ils deviennent *Hoang* (sauterelles qui ravagent les campagnes.) Il indiquoit par-là qu'ils mangent d'avance ce qu'ils ont de bien en terres. Ensuite, continuoit-il, ils deviennent *Yu* (ver qui ronge les livres & les habits.) Il indiquoit par-là qu'ils mangent leurs livres & leurs habits, après les avoir vendus. Enfin, ajoutoit-il, ils deviennent *Tsu* (ver qui ronge la chair humaine.) Il indiquoit par-là qu'ils vendent leurs esclaves, & en mangent bien-tôt ce qu'ils en ont tiré. On a changé le langage de cet Ancien en un autre qui revient au même. Un homme libertin & débauché, commence, dit-on, par devenir *Kiun yu* (insecte qui mange la terre) c'est-à-dire, qu'il vend ses champs, & dissipe l'argent qu'il en a reçu. Il devient ensuite *Pe y* (fourmi blanche qui ronge le bois,) il ruine ses maisons & les meubles. En troisiéme lieu il devient *Ly* (poisson qui mange ses semblables) c'est-à-dire, qu'il vend jusqu'à ses enfans, pour fournir à ses dépenses. Après ces trois métamorphoses, il s'en fait ordinairement quelqu'autre, tantôt il devient Loup, tantôt Tigre, tantôt *Kiun* (a), tantôt *Po king*.

[illegible]

Sur ses vieux jours, exempt des grands Emplois, passoit ordinairement le Printems & l'Eté à sa Terre de la Campagne, & l'Hyver en Ville, ne s'occupant qu'à philosopher & à instruire un assez bon nombre de Disciples, que sa réputation lui attiroit. Au reste, il n'étoit point de ces Maîtres austeres, & d'une gravité trop gênante.

Après avoir fait quelque instruction à ses Disciples, il les menoit à la promenade, interrogeant tantôt l'un, tantôt l'autre, sur la matiere qu'il avoit traitée : & si quelqu'un se trouvoit ne l'avoir pas bien pénétrée, & n'en pouvoir rendre compte, il en étoit quitte pour une douce réprimande, & quelques mots d'exhortation. Il y avoit tous les jours une espece de répétition, qui se faisoit avec un peu plus d'appareil que les conférences ordinaires, & qui se terminoit par un petit repas qu'il prenoit avec ses Disciples (repas au reste fort frugal, consistant en un coup de vin, un plat de ris, un plat de viande pour chacun, & rien davantage.)

Un jour étant allé avec quelques-uns de ses Disciples faire un tour à la Montagne, où étoit la sépulture de ses Ancêtres, il entra dans une Bonzerie qui se trouvoit sur son chemin. Là, cinq ou six Vieillards du voisinage vinrent lui rendre leurs respects, & lui faire leur petit présent. Il consistoit en un peu de ris assez grossier dans un plat de terre, & un simple bouillon d'herbes dans un pot des plus communs. Le Philosophe goûta ce présent comme il auroit fait un *Tsi* du premier ordre. Le présent fait & agréé, un de ces Vieillards prenant la parole : « Monsieur, lui dit-il, nous avons oüi parler des fréquentes conférences que vous tenez en ville avec vos Disciples : nous ne sommes pas à portée d'en profiter. Aujourd'hui que nous avons le bonheur de vous voir ici, daignez nous donner quelque instruction par écrit.

Aussitôt le Philosophe prend le pinceau, & leur donne l'explication d'un Chapitre de l'ancien livre, qui traite de la piété filiale. Le Chapitre qu'il expliqua, fut celui qui regarde les gens du commun ; un des Vieillards recevant cet écrit, & le parcourant : Monsieur, dit-il, je suis ravi que vous ayez choisi ce texte pour nous instruire. Cela me donne occasion de vous faire une question. Nous avons remarqué que dans le livre de la piété filiale, il n'y a aucun Chapitre, depuis le premier qui regarde l'Empereur, jusqu'à celui que vous expliquez, qui ne finisse par une citation du livre des Odes : d'où vient que ce Chapitre

(a) Kiun est un animal réel ou fabuleux, qu'on dit qui mange sa mere.

(b) Animal réel ou fabuleux, qui, dit-on, mange son pere.

ci où l'on ait omis cette citation. Daignez nous en dire la raison.

Le Philosophe surpris d'une question qu'il n'attendoit pas, fut un moment sans rien dire : puis les saluant avec respect, de ma vie, leur avoüa-t'il, je n'avois fait cette réflexion ; je vous en suis obligé, il faut y penser pour vous répondre. Les Vieillards se retirerent en soûriant, & répandirent dans tout le Quartier, qu'ils avoient réduit le fameux *Su ma* à ne pouvoir répondre. Cela revint jusqu'à lui, & il en fut mortifié.

Pensées Morales.

Avoir compassion de ceux qui sont dans l'affliction, c'est le moyen de n'y pas tomber vous-même. Les yeux du *Chang ti*, qui sont pleins de miséricorde, auroient peine à vous y voir.

Point de cupidité, point d'injustice, ceder plûtôt un peu du sien, c'est le moyen de faire à tems une bonne récolte. C'est d'un homme de ce caractere que nos anciens avoient coûtume de dire qu'il ne pouvoit manquer de faire une bonne fin, & de mourir dans la joie.

Tchang hong yang dit : on m'attribuë une mauvaise intention ; si je ne l'ai point en effet, que m'importe ? On me soupçonne de quelque mauvaise action : si je n'en suis point en effet coupable, quelle raison aurois-je de m'en inquieter ? Un feu, quelque violent qu'il puisse être, se dissipe bientôt, quand il n'a point d'aliment.

Reconnoissance d'une bête féroce envers son bienfacteur.

Kuo ouen s'étant retiré dans des Montagnes désertes, pour y vivre en solitude ; il se présenta à lui durant plusieurs jours de suite une bête d'une apparence féroce & cruelle, qui sans cependant lui faire aucun mal, se tenoit devant lui la gueule béante pendant un tems assez considérable ; puis se retiroit. Enfin *Kuo ouen* s'enhardit, & regardant d'assez près dans la gueule de cet animal, il y apperçut un os, qui s'y étoit engagé d'une maniere à l'incommoder, s'il vouloit manger. Il eut le courage de mettre la main dans sa gueule toute ouverte & d'en dégager cet os. L'animal aussitôt se retira ; & il revint le lendemain chargé d'un Cerf entier, qu'il mit aux pieds de son bienfacteur, comme pour lui témoigner sa reconnoissance.

Le Prince qui entendit parler de cette avanture, fit venir le Solitaire à la Cour, malgré qu'il en eût. Chacun l'y regardoit avec respect ; mais lui se déroboit, autant qu'il pouvoit aux yeux des hommes ; & quand il ne le pouvoit pas, il demeuroit dans le silence, comme s'il eût été seul. Un jour qu'on s'y attendoit le moins, il demanda permission de se retirer, & il fit de si fortes instances que le Prince y consentit. Il s'alla placer dans une vallée solitaire, du territoire de *Long ngan*, où il se fit une cabanne de roseaux. A peine étoit-elle achevée, que la révolte de *Sou fun* éclata. Tout le pays fut ravagé excepté le territoire de *Long ngan*, ce qui donna au Solitaire la réputation de Prophete.

Pensées Morales.

S'exposer de bonne grace à un danger, qu'il n'est pas permis d'éviter, c'est le meilleur moyen de n'y périr.

Former suivant sa passion & sa fantaisie des desseins pour vivre heureux, ce n'est pas le moyen de l'être.

Instructions d'un Phil[redacted] un jeune homme destiné a[redacted] emplois.

Hou pang h[redacted] étant venu à *Sin tchuen*, pria le fameux *Li ou fou* de vouloir bien lui donner quelques instructions par écrit. Voici celles qu'il lui donna.

1. Quand on connoît la volonté du *Tien* (Ciel) & celle du Prince, il faut s'y tenir quoiqu'il en coûte.

2. Le sage est le seul qui puisse soûtenir avec constance de grandes adversitez, cela est vrai: mais il est également vrai que quiconque s'y laisse abbattre, n'est pas véritablement sage.

3. Quelque réputation de probité qu'on ait acquis, & même quelque vertu qu'on ait, on ne doit point se croire arrivé à la perfection. Il faut s'efforcer sans cesse de faire quelques pas de plus dans le même chemin de la vertu.

4. Un peuple s'oublie de l'obéïssance & du respect qu'il doit au Prince ou à ses Officiers: le meilleur moyen de le ramener à son devoir, c'est de pourvoir à ce qui lui manquoit, quand le trouble a commencé.

5. Qui ne détruit pas le malheureux *Moi*, ne sera jamais capable de rien de grand.

6. Quand le Ciel prépare à quelqu'un de grands emplois, communément il le fait passer par de très-rudes épreuves.

7. Ce qui est trop dur & trop roide, casse aisément, si l'on n'a soin de le temperer par quelque chose de plus flexible.

8. En fait de sagesse & de vertu, le principal & l'essentiel, c'est que le cœur soit bien placé. Composer, disputer, & discourir sont des accessoires.

Gravité affable.

Tchung ming tao dans son particulier, étoit sérieux, grave, & taciturne. Vous eussiez dit, à le voir assis tout le jour, que c'étoit une statue, & non pas un homme: ses paroles & ses actions dans son domestique se sentoient aussi de sa gravité, & il y étoit regardé comme un homme extrémement sévére. Lui venoit-il compagnie? Il étoit tout autre. Rien de plus affable & de plus honnête: aussi étoit-il aimé de tout le monde, & il n'eut jamais de part aux divisions ni aux cabales de son tems.

Orgueilleux humilié.

Han tchi kouë étant Gouverneur d'*Y tcheou*, *Tchu yen* vint y être second Officier. Ce dernier ayant été le premier de la volée dans une promotion aux degrez, il en étoit fortement fier, & ne se nommoit jamais que par le titre de *Tchoang yuen hou* (a). Son supérieur étoit choqué de cet orgueil pédantesque. Un jour l'entendant encore se nommer ainsi à plusieurs reprises, enfin il perdit patience, & lui dit d'un ton sec: n'êtes-vous pas Officier d'*Y tcheou*? C'étoit lui dire qu'il s'indiquât selon la coûtume par le nom de son emploi. Il comprit fort bien cet avis, & se corrigea; mais il eut toute sa vie une secrette aversion pour *Han tchi kouë*.

Reprimande faite àpropos.

Ma kiuen, *Tchoang yuen* d'une autre promotion, étant venu pour être second Officier à *Tsin tcheou*, y prenoit aussi le train de s'appeller toujours *Tchoang yuen*. Un premier Officier du lieu lui dit un jour, mais d'une maniere agréable & polie: Monsieur, vous avez été *Tchoang yuen*, on le sçait; moins vous le direz, plus on vous en estimera. Il convenoit de vous désigner ainsi tout le tems qu'ont duré les Ceremonies de la promotion. Aujourd'hui vous êtes Officier de cette Ville; croyez-moi, ne rougissez point de vous désigner comme les autres par le nom de votre Office.

Ma kiuen fut un peu honteux: il reçut cependant l'avis, & en témoigna sa reconnoissance.

(a) C'est ainsi qu'on nomme le premier Docteur d'une promotion.

Maniere de reprendre ſans choquer.

VOILA deux reprimandes toutes ſemblables priſes bien diverſement. D'où vint cette différence ? C'eſt qu'il y avoit de l'aigreur dans l'une, & qu'il n'y en eut point dans l'autre. Auſſi le Philoſophe *Tchin* dit-il fort bien : quand vous reprenez quelqu'un, n'employez que la raiſon pour lui faire ſentir ſa faute : il la reconnoîtra ſans peine. Si vous y mêlez de l'aigreur & de la colere, ou vous ne réüſſirez point, ou ce ne ſera pas ſans inconvénient.

Inſtruction morale tirée de la conſtruction de deux caractéres Chinois.

DANS la compoſition des Lettres *Tou* & *Tſi*, qui ſignifient jalouſie, envie, on fait entrer la Lettre *Niu* qui ſignifie femme ; d'où vient cela, demandoit un Diſciple à ſon Maître ? C'eſt qu'en effet répondit le Maître, les femmes ſont communément ſujettes à ce vice : mais c'eſt auſſi pour faire entendre aux hommes que ce vice eſt indigne d'eux, & que d'y être ſujet, c'eſt ſe dégrader & devenir femme.

Ingratitude punie.

VERS les commencemens de la Dynaſtie *Tang*, *Yao tſong* étant déja dans les Charges, prit en affection un Ecrivain nommé *Hou tchi kou*, en qui il trouva du mérite. Il lui procura des Emplois, & le pouſſa de telle ſorte, que dans la ſuite ils ſe trouverent Miniſtres d'Etat tous deux enſemble. *Yao tſong* en eut de la peine, & il trouva moyen d'éloigner ce Collegue, en lui procurant une Commiſſion fort honorable, mais au loin.

Hou tchi kou qui ſentit que *Yao tſong* ſouffroit avec chagrin la préſence d'un tel Collégue, lui en voulut [illegible] du mal. Dans le Pays [illegible] en qualité de Commiſſaire, il trouva deux des fils de *Yao tſong* qui étoient en Charge. Comme ils ſçavoient les obligations que *Hou tchi kou* avoit à leur pere, ils ſe firent médiateurs en bien des affaires, & importunerent aſſez librement le Commiſſaire. Celui-ci ſaiſit cette occaſion de ſe venger de *Yao tſong*. Il donna avis à l'Empereur fort en détail de ce qu'il avoit trouvé de défectueux dans les fils de ce Miniſtre.

Quelques jours après, l'Empereur demanda à *Yao tſong*, comme par maniere d'entretien, ſi ſes fils avoient du [illegible] pour les affaires, quel Emploi ils av[illegible] actuellement, & comment ils s'e[illegible] quitoient. *Yao tchong* comprenant [illegible] bord d'où venoient ces queſtions de l'Empereur & où elles tendoient. « Prince, répondit-il, j'ai trois fils : deux » ſont en Charge à *Tong tou* (la Cour » Orientale.) Ils ne ſont pas fort reſervez ; ils auront apparemment [illegible] » *Hou tchi kou*, ci-devant Commiſſaire en » ces Quartiers-là. On ne m'en a cependant encore rien dit, & je ne ſçai ce qui » en eſt.

L'Empereur ſur ces derniers mots ſoupçonna *Yao tſong* de diſſimuler la vérité, & de vouloir couvrir les fautes de ſes enfans. *Yao tſong* s'étant exactement informé de toute choſe, alla de lui-même dire à l'Empereur que ſon ſoupçon s'étoit trouvé véritable, ſuivant les informations qu'il en avoit faites. Comment cela, demanda l'Empereur, pour le faire parler ? « Prince, dit *Yao tſong*, ſans rien » déguiſer, c'eſt que *Hou tchi kou* n'étant » autrefois qu'un ſimple Ecrivain, je lui » procurai des Emplois, [illegible] connoître ſon mérite. Mes fils ont eu la bêtiſe » de compter que *Hou tchi kou* m'ayant » ces obligations, leur accorderoit facilement tout ce qu'il pourroit ; & ſur » cela ils ont eu la hardieſſe de l'importuner pour bien des gens, & quelquefois pour d'aſſez méchantes affaires.

Ainſi l'Empereur conçut que *Yao tſong* ne cherchoit point à déguiſer la faute de ſes enfans : & comme les choſes dont

Hoai tchi kou les avoit chargez, n'étoient pas dans le fonds fort considérables, sa Majesté trouva fort mauvais que *Hoai tchi kou* eût pris cette occasion de faire de la peine à un homme auquel il étoit si redevable. » Cela n'est pas d'un honnête homme, dit l'Empereur ; je veux le casser. Pardonnez-lui, je vous en conjure, dit *Yao tsong* ; que je ne sois point cause de sa disgrace ; outre qu'elle me feroit de la peine, si V. M. punissoit si sévérement une faute qui me regarde ; je craindrois qu'on ne prît de-là occasion d'attribuer à V. M. une partialité indigne d'elle. » L'Empereur se rendit après bien des instances, & promit de ne pas casser absolument *Hoai tchi kou*, mais il fut abaissé de quelques dégrez.

Maxime.

La Nature dicte à tous les hommes, que dans toutes leurs entreprises, il ne leur est pas permis de compter absolument sur telle ou telle chose ; mais qu'ils doivent suivre ce qui est sensé & sans inquiétude en abandonner au Ciel le succès.

Autre Maxime appuyée d'un Exemple.

Les hommes doivent s'aider les uns les autres selon leur pouvoir & leurs talens. Chacun y gagne. Un jour des voleurs pillerent un Village, & y mirent tout à feu & à sang. Il n'y resta que deux hommes, à qui les voleurs négligerent d'ôter la vie, & qu'ils ne daignerent pas emmener captifs. L'un des deux étoit aveugle, & l'autre paralytique. L'aveugle chargea sur son dos le paralytique, qui de-lui servant de guide à l'aveugle, ils gagnerent tous deux un autre Village, où ils trouverent le moyen de subsister. Ce seul exemple fait assez voir la vérité qu'on a avancée.

Maximes & Réflexions Morales.

En user bien avec tout le monde. Traiter même chacun avec indulgence & charité, c'est mon devoir. Supposons que je n'y manque point, je n'ai pas pour cela le droit de prétendre qu'on m'en ait obligation. On dit du mal de moi, on me calomnie ; quel mal dans le fonds cela me fait-il ? Aucun, si je veux : ce n'est donc pas une raison suffisante de haïr ceux qui me traitent de la sorte, & de chercher à m'en venger. N'avoir pas droit de prétendre qu'on m'ait obligation d'un service, & cependant en exiger du retour, c'est comme retracter le bien que j'ai fait, & en perdre le mérite. N'avoir pas de raison de haïr une personne, & cependant vouloir en tirer vengeance, c'est l'irriter, & lui donner occasion de me traiter encore plus mal dans la suite.

Inconstance de l'esprit humain.

Une entreprise vous réüssit, vous voilà gai : le succès ne répond pas à vos desirs, vous voilà dans l'impatience, ou dans l'abbatement. Un homme vous agrée, vous en usez bien avec lui : un autre ne vous revient pas, vous le traitez mal. Quel étrange renversement ! C'est à vous de tourner toutes les affaires à votre avantage, & de refondre, pour ainsi parler, les hommes mêmes. Cependant c'est vous qui vous mettez dans le creuset, & qui vous laissez tourner & refondre à chaque moment. Un bon Fondeur, dit le Proverbe, réüssit sur toutes sortes de métaux ; & un habile Lapidaire sçait mettre en œuvre les pierres les plus brutes.

Contre la Médisance.

Vous apprenez qu'on dit du mal de vous, dit le Philosophe *Tchao kang tsie*, point de colere. Vous apprenez qu'on vous loüe, point de joie. On dit du mal d'autrui en votre présence, gardez-vous bien de l'autoriser. On en dit du bien, dites-en, si vous en sçavez ; du moins soyez ravi qu'on en dise. Conformément à ce qu'on lit dans certaine Ode : quand j'entends dire du mal d'autrui,

cela me cause la même douleur, que me causeroient des épines aiguës qui me perceroient le cœur. Quand j'entends dire du bien d'autrui, cela me fait autant de plaisir, que l'odeur la plus exquise des fleurs les plus agréables.

Qu'il faut modérer ses desirs.

OUANG KIEN FONG dit: un homme paralytique ou boiteux, estime fort l'avantage de pouvoir marcher, & semble ne souhaiter autre chose. Un autre qui peut marcher librement, mais qui a un voyage à faire, fait cas d'une voiture douce & commode, & cherche à se la procurer. Il en est de même de tout le reste : rien ne contente pleinement le cœur de l'homme ; il desire toujours quelque chose. Le sage modere ses desirs ; il s'accommode avec prudence aux occasions où il se trouve, & aux personnes avec lesquelles il faut qu'il traite ; s'il se trouve dans une affaire très-pressante, où il s'agit d'un grand interêt, il se contente de gagner du tems ; s'il ne peut pas faire autre chose, il sçait se tirer avec succès des affaires qui sont ordinaires ; il s'estime heureux dans d'autres plus considerables & plus difficiles, d'en sortir à peu de frais ; pour s'aider à soûtenir, sans se laisser abbattre, les évenemens fâcheux de la vie, il les regarde comme autant d'éclairs, ou comme de legers nuages, & des pluies d'Automne. Enfin il sçait agir, ou se tenir en repos, user de condescendance ou de fermeté, selon les diverses occurences.

Condescendance souvent nécessaire.

IL y a certaines affaires, où un homme qu'on presse se perd, & paroit coupable, au lieu qu'il les débrouilleroit, s'il avoit du tems, & prouveroit son innocence. Le presser en ces occasions, c'est cruauté. De même en matiere de vice, il y a des gens sur lesquels on ne gagne rien par les instances les plus pressantes, & qu'on corrige peu à peu en usant de condescendance. Presser en ces occasions, ce n'est pas avoir du zèle.

Comment il faut se comporter avec les méchans.

S'ACCOMMODER des gens de bien, mais ne pouvoir vivre avec les méchans, c'est être bien neuf en matiere de conduite. Les serpens, les scorpions, les bêtes feroces sont en grand nombre s[redacted] Terre. Tout dangereux que sont ce[redacted] maux, le *Tsao vue* (a) les y sou[redacted] comme s'il ne pouvoit pas les en b[redacted] *nir. Usez-en à peu près de même avec les méchans, empêchez qu'ils ne vous* nuisent, mais du reste traittez-les bien. Peut-être que peu à peu ces bons traitemens leur ouvriront les yeux sur leurs propres vices. Au contraire, si vous ne pouvez un seul moment les souffrir, vous ne verrez que de mauvais effets de cette séverité outrée.

VOUS chargez un homme d'injures outrageantes : la perte de son argent lui seroit beaucoup moins sensible. Vous conservez contre un autre une haine irréconciliable ; une medisance passagere seroit moins coupable. Cependant si vous aviez publié de ce dernier quelque chose fâcheuse & secrete ; si vous ravissiez au premier son bien de force, quel jugement feroit-on de vous, & qu'en pourriez-vous penser vous-même ?

Maniere de bien vivre avec tout le monde.

COMME il n'est point d'homme sans défaut, il n'en est point aussi qui n'ait quelque bonne qualité. Le moyen de pouvoir bien vivre avec tout le monde, c'est de fermer les yeux sur les défauts d'autrui, & de regarder chacun par son bon endroit.

Moyen de vivre content.

UN homme en ce monde ne peut sans

(a) *Tsao* signifie produire, faire, créer : *vue* veut dire, être, chose, substance.

témérité

témérité se promettre de réüssir à son gré en tout ce qu'il entreprend, encore moins de réüssir au gré de tout le monde, & d'éviter absolument qu'on ne trouve à redire à sa conduite. Ce qu'il faut se proposer, c'est de n'avoir rien à se reprocher, & du reste être content, le succès fût-il médiocre.

Vivacité blâmable.

PLUS on se presse pour debrouiller une pièce de fil, plus on la brouille. Il en est de-même à peu près dans les affaires. Trop de feu & d'empressement souvent y nuit, il faut de la modération & du sang froid.

Sage défiance.

AVOIR une droiture parfaite, sans artifice, & sans détour, c'est une chose très-louable : mais ne pouvoir s'imaginer qu'il y ait des hommes faits autrement, & se fier à quiconque sans précaution, c'est trop de crédulité. Un tel se donne pour incapable de tromper : examinez prudemment ce qui en est, sans compter trop sur sa parole ; car eût-il tout l'artifice de certains Esprits malins qui résident quelquefois dans les Montagnes, il tiendroit toujours le même langage.

Point de vraye vertu sans modestie.

LE desinteressement est une vertu directement opposée à ce qu'on appelle cupidité : c'est un mépris sincère des biens de la fortune. Si vous êtes véritablement désintéressé, contentez-vous de l'être ; ne faites point parade d'un si beau nom, pour attirer sur vous les yeux des hommes ; autrement ce n'est pas réellement mépriser l'argent & les autres biens, c'est seulement leur préférer l'estime des hommes. L'humilité est une vertu, qui fait qu'on aime à déferer en tout aux autres. Vous cherchez à passer pour humble, c'est dès-lors cesser de l'être ; c'est prendre une voye détournée d'obliger, pour ainsi dire, tout le monde à avoir pour vous de la déférence.

Choses légéres ausquelles il est bon de ne pas faire attention.

TOUT pere de famille est obligé de veiller à la conservation de ses biens : mais ce soin doit être modéré, & il faut sçavoir souffrir patiemment, ou dissimuler à propos lorsqu'on nous fait quelque injustice. Feu mon pere, dit *Tsu hou*, allant un jour se promener dans son parc, me mena avec lui. Rencontrant son Jardinier : je m'apperçois qu'on me vole, lui dit-il, quel remede peut-on y apporter ? Monsieur, répondit le Jardinier, je ne vois rien de meilleur à faire, que de compter d'avoir cela de moins, & de l'abandonner à ceux qui le volent. Cette réponse charma mon pere. Se tournant aussitôt vers moi : mon fils, me dit-il, entendez-vous la leçon de ce Jardinier, elle est admirable ; tout homme qui a du bien, la doit suivre.

Que c'est sagesse de céder quelquefois de son droit.

DANS les affaires de ce monde celui qui les veut traitter avec succès, doit commencer par se résoudre interieurement à céder volontiers quelque chose de son droit, s'il le faut. Et quand la négociation est avancée, il ne faut pas tellement tenir à tout le reste, qu'on rompe tout, plûtôt que de rien céder au-delà. Voilà le moyen de conclure une affaire avec succès & avec satisfaction. Ceux qui se piquant d'une fermeté outrée, mourroient plûtôt que de se relâcher sur la moindre chose, s'en repentent presque toujours. Donner à propos plus que je ne dois, ou exiger moins qu'il ne m'est dû, c'est grandeur d'ame ; s'il y a de la honte, elle est pour

celui qui reçoit plus qu'il ne lui est dû, ou qui me doit plus qu'il ne me donne.

Caractere d'esprit intraittable.

ON n'est point embarrassé comment traitter un honnête homme : l'embarras est comment traitter certaines ames basses. Cet embarras croît bien davantage, quand ces sortes de gens ont de l'habileté, du sçavoir faire, ou quelqu'autre talent semblable. Et c'est bien pis, quand il se trouve qu'on leur a quelque obligation, on ne sçait alors comment s'y prendre.

Peinture du monde & de la vie humaine.

UN jour vivement frappé d'un éclair, & dans la frayeur que me causa un coup de Tonnerre, helas ! m'écriai-je en soûpirant, qu'est-ce que cette fragile vie ? Il y a quarante ans que je suis au monde ; en repassant sur tout ce tems, je n'y trouve que vuide & que néant. Il me semble que c'est un songe, pendant lequel je me suis trouvé en mille états differens, & j'ai eu dix mille idées, qui se sont toutes évanouies comme une fumée légere.

Je ne vois de grand & de réel en ce monde qu'une vaste mer & un grand fleuve. C'est la mer de nos douleurs & de nos miséres : mer infiniment étendue, & dont on ne voit point les rivages. C'est le fleuve de nos desirs, fleuve dont on ne peut trouver le fond. L'homme y est comme une méchante barque, qui battuë des flots, fait eau de toutes parts.

Pour changer de Metaphore, ce monde est un feu d'une nature singuliere, fût-on de fer ou de bronze, on ne peut resister long-tems à un feu de cette nature, il faut succomber & mourir. Pourquoi donc ne pas se préparer à la mort ? Pourquoi s'occuper du soin d'acquerir des terres, de bâtir des palais, de se pousser dans les charges, ou de se faire un grand nom ? Vivre long-tems ou vivre peu, dans la pauvreté ou dans l'opulence, dans l'honneur ou dans le mepris, sont toutes choses qui dépendent non de nous, mais du Ciel. Tournez donc désormais de quel côté vous voudrez : mais de quelque côté que vous tourniez, ne pensez qu'à acquerir l'imm[redacted] talité (*a*).

Reflexions Morales.

DE simple & d'ignorant deveni[redacted] vant & éclairé, c'est une chose à [redacted] avis, assez aisée, disoit un jour *Yechelin* : mais par la voye de l'étude & de la science revenir à la modestie d'un homme ignorant & simple : c'est ce qui est très-difficile.

LES biens & les plaisirs du monde nous troublent le cœur & le corps. Même en les goûtant nous sentons comme un regret de nous y laisser entraîner : aussi nous lassent-ils, quand ils durent, jusqu'à nous causer du dégoût. Un homme, qui depuis long-tems est dans les Charges, soupire après la retraitte. Celui qui a bien bû, veut dormir. Il n'y a que l'étude de la vraie sagesse, qu'on aime d'autant plus qu'on y fait plus de progrès.

Vous êtes dans le repos & dans la retraitte, n'en veillez pas moins sur vous-même, & ne dites point mal-à-propos : qu'ai-je à craindre ? Cette sécurité même est dangereuse.

LES mets les plus agréables ne sont pas toûjours les plus salutaires ; & l'on goûte rarement de g[redacted]ts, qui ne soient bien-tôt suivi[redacted]ue amertume.

SÇAVOIR le gue[redacted] maladie, c'est quelque chose ; [redacted] sçavoir s'en préserver, c'est encor[redacted]

(*a*) Le Chinois dit *Tso ko sui sien*, devenir un immortel qui s'envole. Il y a, dit-on, des gens à la Chine qui cherchent l'immortalité du corps par la Médecine ou la Magie. Est-ce de cette immortalité qu'on parle ici ? Chacun en jugera ce qu'il lui plaira. L'on se contente de traduire.

Eloge de la frugalité.

CEUX de nos Empereurs qui ont vêcu le plus long-tems, sont (a) *Han vou ti*, qui a vêcu soixante & dix ans, *Leang vou ti*, & *Song kao tsong*, qui en ont vêcû plus de quatre-vingt. Aussi *Han vou ti* avoit pour maxime, qu'une grande temperance étoit la plus excellente Medecine. *Leang vou ti* disoit de soi-même, qu'il avoit couché pendant trente ans dans un appartement séparé de celui des femmes. Pour *Song kao tsong*, outre qu'il étoit né avec une complexion robuste, il fut toûjours très-moderé dans l'usage des plaisirs, & maître de ses passions.

Sur le même sujet.

LI EBNG TSI, quoique capable des plus grands Emplois, n'y voulut point entrer. Il se retira sur le Mont *Ki tcheou*, pour étudier la doctrine des Philosophes *Lao* & *Tchuang*. Bien des années après sa retraite, *Ouang tsiou tchang*, *Lin tchong*, & quelques autres l'allerent voir, & lui demanderent le secret de conserver la vie & la santé. Qu'est-ce que notre corps, répondit-il, sinon du sang & des esprits? Cette pretenduë pierre merveilleuse, dont on parle, ne sçauroit être au bout du compte qu'une composition de plantes, de pierres, & de metaux. Comment croire que cette composition puisse maintenir ou remettre toûjours le sang & les esprits dans la vigueur & dans l'ordre? Vivre toûjours frugalement, hors du tracas, dans le repos, & sur-tout dans un grand dégagement de cœur & d'esprit: voilà la grande médecine, & cette merveilleuse pierre, dont les vertus sont si rares.

Que c'est dans soi-même qu'on trouve son repos & son bonheur.

CERTAINES gens se plaignent, dit le Philosophe *Ki*, de ne pouvoir trouver un lieu de repos. Ils ont tort, ils n'en manquent pas. Mais de quoi ils devroient gémir, c'est d'avoir un cœur si ennemi du repos qu'il cherche.

D'autres se plaignent de n'avoir pas assez de bien. Ils devroient plûtôt se plaindre à leur propre cœur, de ce qu'il n'est pas content des choses qui suffisent.

Que faut-il à l'homme, par exemple, en matiere d'habits? De quoi se couvrir avec bienséance, & se défendre des injures de l'air. Cependant tel qui porte une fourrure de plus de mille écus, n'en est pas encore content. Il ne fait pas réflexion que la caille, à bien moins de frais, est tout aussi chaudement que lui.

Que faut-il à l'homme en fait de nourriture? Quelques alimens convenables en quantité suffisante suivant la capacité de l'estomac. Cependant tel à qui l'on sert tous les jours quantité de mets exquis dans des vases de grand prix, n'est pas content. Il ne s'en prendroit qu'à lui-même, s'il vouloit faire attention, que tel autre qui mange sur une natte, & boit dans une moitié de calebasse, après un repas modique, est plus content que lui.

Que faut-il à l'homme pour se loger? De quoi se mettre à couvert des vents, des pluies, & des autres incommoditez de chaque saison. Cependant tel dans une maison vaste, superbement exhaussée, & dont il a fait à grands frais lambrisser toutes les murailles, ne se trouve pas encore bien logé. Il sçauroit à qui s'en prendre, s'il vouloit voir qu'en son voisinage, tel autre est content d'une maison si pauvre & si simple, que la porte en est suspenduë sur deux bouts de corde qui lui tiennent lieu de gonds.

Non, ce n'est qu'à soi-même, que l'homme doit s'en prendre, s'il n'est pas content: c'est qu'il occupe follement son esprit de mille vaines pensées, & abandonne encore plus lâchement son cœur à tous ses mouvemens. Il cherche dans l'espace d'une vie aussi courte qu'est la

(a) *Han*, *Leang*, *Song*, sont noms de Dynastie.

sienne, à satisfaire des desirs insatiables. Le moyen qu'il soit content! Un mois passe; un autre vient; l'année finit, puis recommence. Cet homme persevere dans un si funeste aveuglement. Qu'y a-t'il de plus deplorable!

Se tirer le sang des veines pour en teindre son habit, ce seroit, dit *Ouang tchang yu*, un insigne trait de folie. En est-ce un moindre, ajoûte-t-il, d'étouffer la raison & l'equité naturelle que l'on a reçûe du Ciel, pour réüssir dans quelque affaire? Non sans doute: d'autant plus qu'il arrive pour l'ordinaire, qu'on n'obtient point par cette voye ce qu'on prétendoit, que souvent le succés est funeste ou imaginaire, & que la perte est toûjours reelle. Que s'il y a en effet quelques occasions, où l'on ne puisse obtenir ce qu'on prétend que par cette voie, ne vaut-il pas mieux souffrir toute autre perte, que de sacrifier à ses passions les lumieres de sa raison?

Quel est le pays ou le lieu quel'on ne puisse pas trouver agreable, si l'on veut? Un petit parterre de fleurs peut me tenir lieu de la fameuse Vallée d'or. (a) Un petit ruisseau est pour moi la fontaine des jeunes Peschers. Le gazouillement des oiseaux me vaut tous les instrumens de musique; & je prefere le coloris de certains nuages aux plus belles peintures du monde.

Fragilité de la vie.

Tsin hoang ti se flattoit d'un regne de dix mille ans. *Sin mang* poussant plus loin ses esperances, fit faire son Calendrier pour trente-six mille. *Ming ti* de la Dynastie *Song* se promit seulement trois cens ans de regne. Je ne mets cependant point de différence entre ces trois Princes. Ils étoient également insensez; un jour, ensuite un autre jour, disoit le premier Empereur des *Han*; comment compter sur un grand nombre d'années? Je n'ésperois, m'en promettre dix. C'est parler en sage Prince.

Que la vertu doit être éprouvée.

Les Montagnes & les Plaines, quelque bon qu'en soit le Terroir, ne portent point la belle fleur nommée *Lien*. Elle croit au contraire facilement dans des endroits bas & peu cultivez. Il en est ainsi de la vertu. C'est dans les épreuves, qu'elle fleurit.

La vie de l'homme est un voya[redacted] faut faire ce chemin tel qu'il puisse[redacted] Il est rare qu'on le trouve égal; [redacted] bord il est dangereux, étroit, & dif[redacted] il y a lieu d'esperer que sur la fin i[redacted] spacieux, sûr, & uni.

Bonheur d'une fortune médiocre.

Il en est à peu prés de la vie des hommes, comme des fleurs d'un Parterre. Communément les fleurs les plus belles sont aussi les plus délicates; & certaines qui s'ouvrent avant les autres, tombent & se fannent bien plûtôt. Aussi les personnes intelligentes, & qui ont une vraie prudence, préferent une condition honnête & mediocre, au brillant éclat de certains Emplois.

Sur le même sujet.

Parmi les Poësies de *Tan tchao lin*, il y a une chanson qui dit: Grands du monde, ne vous mocquez point de ce pauvre paysan, qui n'a pour mettre son vin, que des vases grossiers de simple terre, & qui se verse lui-même à boire, pendant que vous bûvez dans des vases d'or & d'argent, & que vous êtes servi par des Valets en grand nombre. Aprés avoir bien bû chacun à votre maniére, si vous vous trouvez tous deux yvres, vous vous endormirez sans façon auprés de lui sous un arbre. Le Poëte donne à entendre que c'est la même chose de boire dans des vases simples & de peu de prix,

(a) On ne sçait ce que c'est que cette Vallée d'or, & cette fontaine des jeunes Peschers.

ou

ou dans des coupes d'or & d'argent. Nous pouvons ajoûter, suivant cette pensée, que dormir dans un lit de bois commun & sur des nattes, ou bien dans un lit de bois précieux, & sur un chevet de broderie enrichi de diamans de prix; c'est toujours dormir. Avoir une porte vernissée (a) en rouge & des paravents de couleur jaune (b), ou bien une porte simple, & des paravents de nattes serrées: c'est à peu près la même chose. Pauvre, riche, noble, roturier, l'élévation ou la bassesse, l'éclat ou l'obscurité; tout cela est assez indifférent, & se peut regarder du même œil.

Sur le dénuement que cause la mort.

Eussiez-vous dix mille arpens de terres, quand la mort arrive, ils cessent aussi-tôt d'être en votre disposition. Eussiez-vous nombre de fils & de petits-fils, aucun d'entr'eux ne peut mourir en votre place. Ils peuvent bien dresser devant votre Tablette grande abondance de plats bien garnis; mais vous n'en sçauriez venir goûter: & votre maison regorgeât-elle d'argent, & d'autres richesses, vous ne pouvez en rien emporter.

Folie de l'avarice.

Certain Bonze riche & avare avoit fait amas de plusieurs bijoux, qu'il gardoit avec grand soin. Un autre Bonze plus ancien le pria de les lui montrer. Après les avoir vus quelque tems: je vous remercie de vos bijoux, dit-il à celui qui les lui montroit. Pourquoi me remercier de mes bijoux, reprit l'autre, je ne vous les donne pas. J'ai eu le plaisir de les voir, dit l'ancien Bonze, c'est aussi tout le profit que vous en tirez, & vous n'avez par-dessus moi que la peine & le soin de les garder; cette différence est peu de chose, & je ne vous l'envie point.

Incertitude de la mort.

Un jour certain Bonze inférieur vint apporter à ce même ancien Bonze dont j'ai parlé, un repas tout préparé, & le pria de vouloir bien venir le lendemain en prendre un autre à sa Bonzerie. L'ancien Bonze reçut le repas qu'on lui avoit apporté; pour l'invitation, il ne l'admit point: l'autre pressant & représentant que c'étoit une chose ordinaire, même entre les Bonzes, de s'inviter les uns les autres. Fort bien, reprit le Maître Bonze; mais c'est pour demain que vous m'invitez. Que sçai-je s'il y aura un demain pour moi?

Dans certain quartier de la Lune, quand cet Astre se couchant, le Ciel rentre dans les ténèbres; il y est prêt de recevoir une bien plus vive lumière par le lever du Soleil. Cette mort est comme un passage à la vie. Il en est à peu près ainsi de l'homme vertueux & vraiment sage: ses lumières n'en sont que plus vives & plus éclatantes après une obscurité passagère. Au contraire il y a certaines lampes, qui luisent avec plus d'éclat, au moment qu'elles vont s'éteindre. C'est une vie qui mène à la mort. Il en est à peu près ainsi du commun des hommes, qu'une lueur passagère conduit enfin à l'aveuglement. Cette doctrine est renfermée dans l'ancien Livre Canonique, qui expose une vicissitude continuelle de générations & de conversions. Ainsi dans les tems de paix & de prospérité, penser prudemment aux tems de troubles & de disgraces, c'est, à mon avis, sçavoir étudier ce Livre, & profiter de ce qu'il contient. Demeurer modeste & humble dans la plus éminente dignité, & ne se permettre pas le moindre excès dans la plus grande abondance, c'est, à mon sens, avoir pénétré ce fameux Livre, & en exprimer la doctrine en sa personne.

Quand d'une condition basse, on parvient à un haut degré de fortune, il ne faut ni oublier les bienfaits qu'on a reçus, ni se souvenir des injures.

Sse ma quen étant Ministre, & en crédit, procura un Emploi considérable

(a) Distinction de Titre, ou Ministre d'Etat.

(b) C'est la couleur de l'Empereur & de ses gens.

à *Leou yuen tching*. Celui-ci étant allé voir son bienfaicteur, pour lui témoigner sa reconnoissance : sçavez-vous, lui demanda *Su ma ouen*, ce qui m'a principalement porté à m'employer ainsi pour vous. Monsieur, répondit *Leou yuen tching*, c'est apparemment notre ancienne connoissance ; je n'en vois pas d'autre raison. Ce n'est point cela, dit *Su ma ouen* ; c'est qu'ayant reçû de vous de fréquentes lettres, tout le tems que j'ai passé chez moi sans emploi, je n'en ai pas reçû une seule depuis que je suis entré dans les Charges. Voilà ce qui m'a porté principalement à vous produire & à vous avancer.

Instructions appuyées d'exemples.

PARMI les instructions que *Li ouen tsié* avoit fait graver dans la salle où il recevoit & traitoit ses amis, on lit ce qui suit : bonheur, malheur, perte, profit, sont choses qu'on ne voit goutte en ce monde, par la raison que l'avenir est à notre égard une nuit obscure.

Le Philosophe *Lié* rapporte à ce propos l'exemple de certain *Sai*, qui pour avoir perdu son cheval, fit une grosse fortune, & le Philosophe *Tchuang*, sur le même sujet : rappellez-vous, dit-il, l'histoire de *Li ki* *. D'abord elle fondit en pleurs, & se lamenta, se voyant livrée aux *Tsin*. Bien-tôt elle essuya ses pleurs, & retracta ses lamentations, se voyant par-là devenue Reine. Qui penetrera bien ceci, dans quelque état qu'il se trouve, ne s'abandonnera jamais ni à la joie ni à la tristesse.

* Nom d'une femme.

Mépris des biens de fortune.

SI le riche a quelque avantage sur le pauvre, il consiste en bien peu de chose. Dans ce qui est de quelque importance, la condition de l'un & de l'autre est assez égale. Par exemple, s'il y a quelque chose de facheux dans ce monde, c'est de vieillir, de tomber malade, de mourir : à tout cela que font les richesses ? bien loin qu'elles soient un remede efficace contre la vieillesse, la maladie, ou la mort, elles ne font assez souvent que les hâter de venir.

Sur le même sujet.

CEUX qui sur le retour de l'âge se trouvent dans l'opulence & dans l'ho[redacted] neur, ont auparavant passé par les [redacted] vaux & les épreuves, & l'on ne voit p[redacted] que personne, qui s'étant trouvé dans l'abondance & dans l'honneur dès sa jeunesse, vieillisse sans revers & sans disgrace. Tel ayant obtenu les dégrez fort jeune, est d'abord entré par cette voye dans les Charges. Bientôt il a eu quelque affaire facheuse, ou bien il s'est trouvé pauvre, chargé d'une grosse famille, & manquant peut-être du necessaire. Il est vrai que certains profitant du merite, & des travaux de leurs peres, se trouvent avancez de fort bonne heure, & possedent en même tems de grandes richesses ; mais il est rare après tout que leur posterité soit nombreuse ; ils vivent ordinairement très-peu. C'est ainsi que le *Tsao vue tche* (a) dans sa conduite ordinaire nous éleve & nous abaisse alternativement. Il n'y a point d'exemple d'une prosperité constante & longue, au lieu qu'on trouvera cent exemples du contraire. Cependant encore aujourd'hui, que d'empressemens, que de soins, que de projets, pour tâcher de parvenir aux honneurs & à l'opulence, par une autre voie que par le travail & la souffrance : Il n'est pas jusqu'aux derniers momens de la vie, qu'on employe à rêver par quel artifice on pourroit pousser ou enrichir les enfans. C'est le comble de l'aveuglement.

(a) Celui qui a fait, ou celui qui fait les choses. *Tsao vue* peut signifier faire les choses, produire les choses. Il peut aussi signifier celui qui produit les choses. C'est selon l'endroit & la suite. Mais quand il y a cette troisième lettre *tche*, c'est toujours celui qui produit les choses.

Sur le même sujet.

Ce qu'il faut à l'homme pour se nourrir & se vêtir pendant la vie, se réduit à peu de chose. Tout ce qu'il amasse au-delà, c'est pour autrui. Tel qui a une grande charge, des femmes du second ordre, & des Esclaves en quantité, s'en lasse enfin; & dans ce moment il comprend qu'il faudra bientôt que sa charge passe à un autre. Que dis-je sa charge? Au vivre & au vêtement près, tout ce qu'il a amassé de plus, c'est pour autrui: & cependant s'il l'a injustement acquis, c'est lui qui en portera la peine. Les livres de *Foe* disent: vos œuvres seules vous suivront; vous n'emporterez rien du reste. Que cette parole est belle!

Comparaison d'un pauvre & d'un riche pendant la vie & à la mort.

TCHAO [illegible] dit: j'ai toujours donné volontiers l'aumône aux pauvres, & j'ai souvent pris plaisir à les voir & à les entendre. Lorsqu'un moment avant que de demander l'aumône, ils crient pour émouvoir la compassion: au milieu de ces cris, quoique lamentables, je leur vois communément un regard ferme & un visage de gens maîtres d'eux-mêmes, & qui se possèdent: s'il arrive qu'un Domestique les rebute, ils passent, mais d'un pas ferme, qui n'a rien de timide ni de bas. Cela m'a fait souvent dire, ce que je ne puis répéter sans grand plaisir: ces gueux sont peut-être, après tout, les gens du monde qui conservent le mieux un certain air de constance & de noble fierté, dont l'Antiquité faisoit tant d'estime. Ce gueux sans suite & sans embarras, ne pense uniquement qu'à sa vie: encore n'y pense-t-il que médiocrement. Voyez de quel air il demande & reçoit dans cette vie un peu de riz froid, ou quelques restes de bouillon, sans rougir ni s'embarrasser de son indigence; il a le visage serein & la contenance assurée. Sa maison est le monde entier. Pour ce qui est du froid & du chaud, & des autres changemens des saisons, il les regarde comme autant de Voyageurs qu'il rencontre sur son chemin, & qui faisant une route contraire à celle qu'il tient, s'éloignent à chaque moment.

Que les gens riches sont différens! Considérez cet homme qui a de si gros revenus: voyez comme il se gêne en public & pendant le jour: mais examinez-le dans son domestique, où l'inquiétude & la crainte l'obligent de se retirer au plus tard à nuit close. Entendez-le gémir, soupirer, faire des vœux. Voyez comme il baisse la tête & hausse les épaules. On lit sur son visage les craintes, les inquiétudes, & les chagrins de son esprit. A votre avis, lequel des deux, ou du pauvre ou de ce riche a le plus de cet air de constance & de noble fierté, dont j'ai parlé?

Ce sera bien pis, quand ce riche & puissant Ministre cité par *Yen vang* *, & dépouillé dans un moment de tout ce qu'il a, sera obligé de partir avec ce gueux, les mains vuides comme lui, pour aller paroître devant ce Juge. Le gueux alors partira gayement sans remords & sans regret, ne perdant rien par la mort. Le riche au contraire ne pourra retenir ses larmes. La mort sera pour lui pleine d'horreurs, tant par la crainte du jugement qu'il doit subir, que par le regret de perdre ce qu'il est obligé d'abandonner. Car il n'emportera rien de plus que le gueux, avec qui nous le mettons en parallèle. Il avoit une femme bien faite & qu'il aimoit fort: il faut qu'il la quitte, sans pouvoir emporter seulement un de ses cheveux; & peut-être avec le chagrin d'appercevoir, que cette femme pense plutôt à prendre un nouveau mari, qu'à regretter celui qu'elle perd. Il avoit une maison bien bâtie; il faut la laisser, sans en pouvoir emporter

* Le Pluton ou le Minos des Bonzes.

la moindre tuile, & peut-être avec le chagrin de voir qu'un fils libertin la va bientôt vendre pour fournir à ses débauches. Enfin, si parmi ceux qui le verront dépouillé de tout par la mort, il y en a qui viennent lui offrir quelques monnoies de papiers, il y en aura encore plus qui penseront à se venger sur ses enfans, de ce qu'ils auront eu à souffrir de sa fierté ou de ses injustices.

Faisant reflexion sur ce que je viens de rapporter d'après *Tchao ting chi*, & pensant aux moyens de bien mourir : je demande avec étonnement : pourquoi ne les prend-t-on pas d'où il faudroit ? Pourquoi recourir à ce qu'en disent de fausses sectes ? Nos Philosophes *Kong* & *Mong* ont dit sur cela tout ce qu'il faut. Personne n'y fait attention.

Vains projets d'un Empereur.

TSIN possedoit en même-tems six Royaumes. Ne pouvoit on pas dire, voilà un homme riche, puissant, heureux ? Il se mit en tête de bâtir un vaste Palais. Il fatigua pour cela tous ses voisins : il lui en coûta à lui-même beaucoup de soins. Enfin il vint à bout de son entreprise. Il commençoit à s'en applaudir, & se flattoit que sa posterité jouiroit éternellement dans ce Palais, du fruit de ses peines. Il meurt; & son corps à peine froid est aussitôt mis dehors. Un autre qui ne lui étoit rien, devient maître de ce Palais & de tout l'Empire. S'il y a, comme l'on dit, des esprits folets sur le mont *Li* où ce Prince est inhumé, ils n'auront pû se tenir de rire, de voir où ont abouti dans un moment, tant de soins, tant de projets, & tant d'esperances.

Vie que menoit l'Empereur Yng tsong; *racontée par lui-même.*

L'EMPEREUR *Yng tsong* s'entretenant un jour avec *Lihien* : voici, lui disoit-il, la vie que je mene. Je commence la journée par donner audience aux Grands de ma Cour & à mes Ministres. Après avoir reçû leurs hommages, je vais rendre les miens à ma mere. Ensuite je pense aux affaires de mon Etat ; & quand j'ai expedié ce qui se présente, je prends mon repas, sans m'embarrasser trop de l'heure, & sans faire beaucoup de choix entre les mets qu'on me sert. J'en use à peu près de même pour les habits : je ne suis point curieux d'en porter de beaux & de riches : les plus simples me sont bons [redacted] quand j'en ai porté de toile, je n'a[redacted] vû que pour cela on m'ait moins re[redacted] nu pour Empereur.

Contre le Luxe.

AUJOURD'HUI quiconque est fils d'un homme riche & dans les Charges, veut aussi-tôt faire belle figure & grosse dépense. C'est un abus. *Si ces jeunes gens sçavoient se moderer, aller vêtus de simple toile*, vivre de ris ou d'autres légumes, s'appliquer uniquement à l'étude ; & pour faire plus de progrès, s'associer quelque étudiant pauvre, mais de bon esprit, ils gagneroient à cela doublement. Car outre qu'ils épargneroient bien de folles dépenses, ils se pousseroient & plus sûrement & plus vîte. Je voudrois encore qu'[redacted] reglez, ils s'appliquassent de m[redacted]gler leurs femmes ; que bien lo[redacted]etenir leur luxe, en leur fourniss[redacted]oi acheter des perles & d'autres b[redacted]erflus, ils ne leur permissent pas même d'avoir des lits ou des habits brodez, & qu'ils tâchâssent de les engager à travailler dans leur menage, comme font les femmes du commun. Bien loin que cette modestie fût honteuse au mari ou à la femme, elle leur feroit dans la suite un véritable honneur.

Au contraire, ceux qui ne sçavent pas se contenter du necessaire, & qui lâchant la bride à leurs appetits, donnent dans le luxe & la bonne chere, franchissent bientôt les bornes que la raison, la bienséance,

& les

& les Loix prescrivent ; & en s'abrutissant l'esprit, se ruinent en même tems le corps. Ils deviennent par cette voie un objet de risée à leurs voisins & à leurs propres esclaves. A plus forte raison, qu'est-ce que pensera de ces gens-là la sublime Intelligence du Ciel & de la Terre ? Qu'est-ce que pensera l'Intelligence [illegible] des Esprits ? que penseront leurs propres parens, leurs propres peres ? Mépris, aversion, c'est à quoi ils doivent s'attendre. Aussi voit-on assez souvent fondre sur eux des malheurs extraordinaires.

Sur le même sujet.

Un jour l'Empereur [illegible] (a) venant de donner audience, & passant par une porte, la manche de sa veste se gâta. Il quitte aussi-tôt cette veste, la fait nettoyer, & la reprend, n'en ayant pas d'autre à changer. Son Valet de chambre ayant pris de là occasion de louer son Maître, je pourrois assurément, reprit le Prince, si je voulois, avoir quantité d'habits, & en changer dix fois le jour ; je suis assez riche pour cela. Mais j'ai continuellement dans l'esprit cette maxime, qu'il ne faut point abuser de ses biens, ni les dépenser inutilement. C'est pourquoi je n'ai point d'habits superflus. L'Empereur mon pere vit un jour l'Impératrice ma mere raccommoder elle-même un vieil habit. Aussi-tôt il fit paroître sa joie. Une femme, lui dit-il, dans l'abondance de toutes choses, élevée au plus haut degré d'honneur ; enfin une Impératrice être aussi laborieuse, rien n'est plus beau. Voilà un bel exemple pour nos descendans. C'est sur cette instruction de feu mon pere, que je regle ma conduite à cet égard.

Avis aux Peres de Famille.

Dans un petit Traité du travail & de l'œconomie, on lit ce qui suit. Tout homme naît avec une certaine inclination pour les honneurs & les richesses. Cependant, bien loin que tous les hommes deviennent riches, il y en a un assez grand nombre qui sont pauvres jusqu'à manquer du nécessaire. Aussi n'est-il pas fort aisé de faire une maison riche. Autant que cela est difficile, autant est-il facile de la ruiner. Cela est très-vrai. Mais après tout il est vrai aussi que la pauvreté & l'indigence qui réduisent certaines gens à de fâcheuses, & souvent à de honteuses extrémitez, est ordinairement le fruit d'une paresse criminelle. Quiconque aime tant soit peu le travail & s'épargne, peut se passer aisément d'autrui. Bannissez d'une famille ce luxe introduit par la coutume, & qui n'en est pas plus louable. Que les hommes s'appliquent à labourer & à ensemencer les terres, on n'y manquera pas de grains pour vivre. Que les femmes de leur côté s'appliquent à filer & à de semblables ouvrages, on y aura de quoi se vêtir.

Voilà à quoi il faut veiller, Peres de famille ; mais veillez-y de bonne heure. Ne dites point : mes enfans sont encore jeunes, il faut attendre qu'ils deviennent grands. Le tems passe avec une rapidité incroyable. Bien-tôt il faudra marier ce fils, puis cette fille ; le pere & la mere deviendront vieux & infirmes : des dépenses plus pressantes se succéderont les unes aux autres. Le moyen alors d'y fournir, si l'on n'y a pourvû de bonne heure. Pensez-y donc serieusement ; point de paresse.

Luxe puni dans un Empereur.

Sous le Regne de *Hiuen tsong*, la coutume s'étoit établie que tous les grands offriroient des repas au Prince. On lui en envoyoit même de loin par terre & par eau. Il y avoit un grand Officier chargé particulierement de ce qui regardoit ces sortes de présens, & l'on avoit réglé jusqu'où devoit monter la dépense de ces repas. Chaque plat revenoit à une

(a) Un des derniers de la Dynastie Ming, qui a précédé les Tartares.

si grosse somme, que le bien de dix familles d'une médiocre condition y eût à peine pû suffire. *Ven ti* un des Empereurs de la Dynastie *Han*, voulut autrefois faire une terrasse. Dans le devis qui lui fut fait de la dépense que demandoit cet Ouvrage, il trouva qu'elle monteroit aussi haut que le bien de dix familles. Aussi-tôt il se désista, ne voulant pas faire tant de dépense pour un Ouvrage peu necessaire. Que dire, helas! de *Hiuen tsong*, pour qui l'on dépensoit autant dans un seul plat! Aussi perdit-il bien-tôt l'Empire. Il fut obligé de s'enfuir ; & dans sa fuite arrivant à *Kien hiang* après midi, sans avoir rien pris de ce jour-là, il se trouva fort heureux d'y trouver quelques petits pains assez méchans, que *Yang koue tchong* acheta pour lui présenter. Le peuple du lieu donna pour ceux qui étoient à la suite du Prince, du ris grossier mêlé de pois & de bled. Chacun se jetta dessus, & les petits-fils de *Hiuen tsong* avec encore plus d'avidité que les autres, le prenoient à pleines mains. Cette troupe fugitive & affamée ayant bientôt consumé ce peu de ris, ils commencerent à se regarder en pleurant. Helas! disoient-ils, les larmes aux yeux, où sont ces repas qu'on nous présentoit à si grands frais il n'y a qu'un jour?

Si le luxe & les folles dépenses sont ainsi punis dans les Empereurs, à plus forte raison le seront-ils dans les hommes du commun.

Maxime.

Vous voulez avant que d'être vieux, joüir des douceurs (a) de la vieillesse ; vous aurez peine à devenir vieux. Vous vivez en grand Seigneur, avant que de l'être ; vous ne le deviendrez jamais.

Réflexions sur le Luxe & l'Indolence.

Feu mon pere, dit *Nan*, porta dix ans un même habit, le faisant toûjours raccommoder, tandis qu'il fut possible de le faire. Quoiqu'avancé dans les Charges, il se versoit lui-même à boire, & en versoit aux hôtes qui lui venoient. Que nos Lettrez d'aujourd'hui sont differens! Ceux même qui de la plus la plus basse naissance sont parvenus aux honneurs, ne sont pas plûtôt entrez dans les Charges, qu'ils font un étrange abus des biens du Ciel. Rien de plus brillant que leurs habits, même dans leur domestique & aux jours les plus ordinaires ; à plus forte raison, quand il faut paroître en cérémonie, rien d'assez beau & d'assez riche. Ce luxe enfin va si loin, qu'il y a du rafinement jusques dans leurs peignes (b) & leurs chaussons. Ils se font servir dans les moindres choses par des esclaves, encore les veulent-ils jeunes & bien tournez. Enfin l'on diroit qu'ils ignorent de quel usage sont les mains ; car ils ne s'en servent point. Vivre ainsi dans le luxe, & dans l'indolence, est-ce le moyen de s'avancer & de se faire un grand nom? Il s'en faut bien. C'est le moyen d'abreger même sa vie.

Louable épargne.

Que ce mot *Kien* est un beau mot! qu'il renferme d'avantages! en épargnant à propos, on se peut aisément passer d'autrui ; on affoiblit la cupidité, ce sont déja de grands pas vers la vertu. L'amour de l'épargne, s'il est bien reglé, fait mener une vie frugale, & à proportion qu'on diminue les besoins du corps, on est plus en état de nourrir l'esprit. Plus on sçait se contenter de peu, plus il est facile de vivre dans ce désinteressement, qu'on estime tant, & qui est si rare. Enfin plus on se retranche au commencement, plus on réserve pour la suite, & bientôt l'on se trouve dans l'abondance.

(a) C'est-à-dire, boire, manger, se reposer sans s'embarrasser de rien ; les enfans étant chargez de procurer à leurs parens vieux toutes les douceurs possibles.

(b) Sous les Tartares les hommes ont la tête presque entierement rasée. Cela n'étoit pas sous la Dynastie précédente : ils se coëffoient en cheveux.

Sur le luxe & l'abus qu'on fait des richesses.

CHAQUE jour dans l'Empire le nombre des bouches augmente. Par exemple dans ma famille, du *Tchun*, depuis un peu moins de trois cens ans, pour un homme qui en étoit seul alors, j'en compte bien aujourd'hui mille, en y comprenant les femmes. Cependant la terre ne s'aggrandit pas, & ne produit pas plus qu'auparavant. Le moyen que les biens suffisent, & qu'il n'y ait pas bien des gens pauvres, sur-tout l'abus de ces biens se faisant qui augmente de siecle en siecle! Autrefois on se contentoit de maisons fort simples: aujourd'hui on y voit de la sculpture & beaucoup d'autres ornemens. Autrefois on se contentoit d'habits communs & modestes: aujourd'hui on en veut de beaux & de riches. Autrefois dans un repas qu'on donnoit, le nombre des plats ne passoit pas le nombre de cinq: aujourd'hui on les multiplie à l'infini. Le bien qu'un homme possedoit autrefois seul, se trouve aujourd'hui partagé entre mille; cependant chacun de ces mille voudroit le porter plus haut que n'a jamais fait cet homme seul. Le moyen de fournir à ces dépenses, les biens s'en ressentent-ils? Aussi voit-on chaque jour tant de gens tomber dans une extrême pauvreté, & le nombre des voleurs devenir plus grand.

Sur le même sujet.

LE luxe est ce qui allume & nourrit la cupidité. Donnez-moi un homme qui content d'un petit enclos de cinq arpens & d'une maison de paille, s'y occupe à lire les livres de nos sages, où il s'entretient de la vertu, dont tous les divertissemens se bornent à prendre le frais en tems de la clarté de la lune, & dont tout le soin est de conserver dans son cœur l'amour de la sagesse & de l'innocence. Pour tout cela peu de bien suffit, qu'a-t-il besoin d'être riche? Aussi cet homme peu sensible à tout ce que le monde goûte, ne donne-t-il pas la moindre prise à ce qu'on appelle cupidité.

Sur le même sujet.

QU'IL en coûte pour la nourriture de l'homme! on laboure, on seme, on plante, on arrose: le grain étant mûr, il faut le couper, le recueillir, & le battre. Il faut ensuite ou le piler ou le moudre, le laver, & enfin le cuire. Que de travail pour un repas! Si ce repas se mettoit d'un côté dans la balance, & qu'on put examiner, pour lui opposer de l'autre, ce qu'il a coûté de sueurs, qui l'emporteroit des deux?

Exemple d'un Mandarin ennemi du luxe.

Hai jouï ayant été fait *Yong tsai* (a) chacun le vint féliciter avec des présens. Non seulement il refusa tout ce qui étoit de prix, comme soieries & choses semblables; mais il témoigna même desapprouver ceux qui se servirent du plus beau papier pour leurs billets de visite. Il trouvoit en cela du luxe, dont il étoit fort ennemi. Un honnête Lettré nommé *Tsao* vint aussi féliciter le nouveau *Yong tsai*. Mais tout son présent fut trente deniers de cuivre, qu'il tira de sa manche pour les lui offrir. Cela est bien, dit *Tsao*, ce présent m'est très-agréable. Il le reçut, & au bout de quelques jours, il rapporta à la chaumiere de *Tsao*, en l'invitant à manger. Le repas consista en quatre assiettes, un plat de petits pains fort communs, & à chacun quelques coups de vin.

Autre Exemple.

LI HOUEI YEN fut toujours ennemi du faste, même étant *Ministre* d'Etat. Sa modestie étoit si grande,

(a) Ancien nom d'une Charge assez considérable.

qu'entre son train & celui des Lettrez du commun, il n'y avoit point de différence. Un jour, quelque Officier qui ne le connoissoit pas, le rencontrant en son chemin, le brusqua mal à propos, & lui fit insulte. Depuis ce tems-là, *Li* avoit soin de se cacher, dès qu'il appercevoit cet homme au Palais; si cet Officier, disoit-il, venoit à me reconnoître, il auroit de la confusion. Epargnons-lui cette peine.

Patience & modération à souffrir les injures.

OUANG LAN PIEN & *Sie vou pien* ayant procès ensemble, celui-ci homme violent alla trouver sa partie, & l'accabla d'injures. *Ouang lan* s'étant levé pour le recevoir, baissa modestement les yeux, écouta tout sans rien repondre, & demeura froid comme un marbre. L'autre las de crier, se retira. Il étoit déja bien loin, lorsque *Ouang* sans lever les yeux, demanda aux Officiers de son Tribunal, si *Sie* s'en étoit allé. On lui repondit qu'oüi. Aussitôt il reprit sa place, & l'occupation qu'il avoit interrompue.

Fruit de la patience.

TCHU CIN KOUEI dit : cet homme qui dans les rues fait toûjours place aux plus pressez : qu'y a-t'il perdu ? Quelques centaines de pas, & rien davantage. Cet autre qui n'a jamais pû se résoudre à disputer des limites de ses terres avec ses voisins ; qu'y a-t-il pareillement perdu ? Quelques pieds de terre, cela en vaut-il la peine ? Ecoûtez le commun proverbe : La patience peut l'emporter sur la plus méchante étoile. Que je trouve cela bien dit !

Conduite qu'on doit tenir avec les langues medisantes.

TCHIN HAO eut toute sa vie beaucoup d'horreur pour la médisance. Bien loin de publier lui-même les fautes ou les défauts d'autrui ; quand on le faisoit en sa présence, il les écoutoit froidement & sans rien dire. Le medisant n'avoit pas plutôt cessé de parler, que *Tchin* prenant la parole, réfutoit de point en point, s'il le pouvoit, tout ce qu'on venoit de dire. Du moins ne manquoit-il point de le faire en general, comme n'étant fondé que sur des bruits peu certains, ou sur le rapport de gens suspects : & pour empêcher autant qu'il pouvoit qu'on [redacted] crût ces bruits, s'il sçavoit quelque cho[redacted] se d'avantageux à celui sur qui tomboi[redacted] la medisance, il le faisoit valoir de son[redacted] mieux.

Réponse d'un Officier de guerre à ceux qui vouloient l'aigrir contre son Prince.

KOUO TSU Y étant grand Officier de guerre, & dans un poste fort important, dressa un Mémoire pour la Cour, demandant certaines graces, & proposant quelques réformes. Ce Mémoire ayant été sans effet, tous les amis de *Kouo* & les Officiers de ses troupes furent choquez. Ils lui témoignerent en murmurant leur surprise & leur chagrin, de ce que la Cour n'avoit pas pour lui les mêmes égards que pour ses prédecesseurs, gens qui ne le valoient pas. Il est vrai, dit-il, qu'on accordoit facilement à mes prédecesseurs ce qu'ils demandoient, c'est qu'on ne comptoit pas trop sur eux ; ils avoient besoin d'être menagez. Pour moi on me refuse sans ménagement, c'est que mon Prince est bien sûr de ma fidelité. Il me fait honneur, & me rend justice. Cela mérite des conjouissances, & non pas des plaintes ou des murmures.

Avis d'un Philos[redacted] Censeur des d'[redacted].

CHEN KAN le[redacted]me naturellement prompt & sévère, [redacted] reprenoit sans cesse & avec aigreur, tout ce qu'il voyoit de peu reglé dans les autres. *Ouang yang ming* l'ayant remarqué, lui dit un jour cette

cette leçon. Faire de fréquens recours sur soi-même, c'est le vrai chemin de la sagesse : quand on y aspire sincérement, il ne convient point de tant s'occuper à reprendre autrui; l'on n'en a ni le tems ni le loisir, lorsque bien attentif à soi-même, on voit qu'on a beaucoup à corriger & encore plus à acquérir. D'ailleurs, reprendre un homme sans vertu, trop librement & trop fréquemment, c'est l'irriter & rendre par-là son amendement plus difficile. *Siang*, tout incorrigible qu'il paroissoit, fut cependant converti par *Chun*. Comment cela? C'est que *Chun* en usa toujours avec *Siang*, comme s'il n'avoit pas remarqué ses fautes. Voilà quel fut le secret de *Chun* pour faire une conversion si difficile.

Réflexions.

VOYEZ-VOUS ces Montagnes hautes & escarpées, il n'y croît rien : ou s'il y naît quelques herbes, elles sont bien mal nourries, & bien-tôt séchées. Au contraire, dans ces vallons, & même sur ces collines à douce pente & à divers contours, que de beaux bois! que de belles plantes! Voyez-vous ces torrens & ces ravines, on n'y trouve point de poisson : au lieu que dans ces eaux lentes & profondes, on en trouve en quantité. Appliquez cela aux hommes : vous trouverez que ceux qui sont trop fiers, trop roides, & trop prompts, ne réüssissent que rarement; & que ceux d'un caractere opposé, employant à propos ce qu'ils ont de force, viennent le plus souvent à bout de leurs entreprises. Voilà comme un bon Philosophe doit sçavoir profiter de tout. La simple vûë d'un paysage, infructueuse pour tout autre, est pour lui une leçon fort utile.

VOULEZ-VOUS sçavoir combien nuit dans les affaires le trop de promptitude ou d'impatience? Regardez avec attention débrouiller une corde bien embarrassée : vous le comprendrez sans peine.

Exemple de désintéressement.

DANS le territoire de *Hiong ling*, un homme homme nommé *Tchong li mou*, fit défricher & ensemencer vingt arpens de terre, avec l'agrément du Magistrat qui étoit de sa connoissance. Quand le ris fut prêt à cueillir, un homme originaire du lieu le vint trouver, pour lui dire que ces terres lui appartenoient, & par conséquent le grain qu'elles portoient. Je les ai labourées, dit *Tchong li mou*, parce qu'elles étoient en friche, & qu'elles passoient pour n'avoir pas de maître. Si elles sont à vous, prenez-les : je ne prétends point soutenir un procès. L'autre le trouvant facile au-delà de ses espérances, en profita & fit la recolte, sans que *Tchong li mou* s'y opposât. Le Magistrat du lieu en fut averti, & fit saisir l'homme pour le punir comme usurpateur. *Tchong li mou* en fut affligé, & vint demander grace pour lui. Vous êtes louable, dit le Magistrat, d'interceder pour cet homme. Mais moi je suis chargé de faire justice, je veux la faire, & punir ce malheureux, comme il le mérite. Monsieur, reprit *Tchong li mou*, je ne suis pas originaire de ce lieu, vous le sçavez : l'honneur de votre connoissance & de votre protection m'y a fait venir, & j'y suis depuis quelques années avec agrément. Mais si vous voulez punir si séverement cet homme à mon occasion, pour un peu de grain ou quelques champs, je ne puis me résoudre à rester ici, je me retire dans un desert. En disant ces paroles, il se dépouilla de ce qu'il avoit d'ornemens, & se retira. Le Magistrat se leva, courut après lui; & pour ne le pas chagriner, il élargit le coupable. Celui-ci frappé de la vertu de *Tchong li mou*, se repentit de son injustice : & la premiere recolte qu'il fit du ris quoique abondante, il la fit porter à *Tchong li mou* en assez grande quantité pour le dédommager. *Tchong li mou* ferma la porte, & ne voulut point le recevoir.

L'autre ne voulant pas non plus le remporter, il fut laissé sur le bord du grand chemin, & personne n'eut le courage de s'en emparer.

Exemple de modération.

TCHANG TCHOUANG Y qui fut depuis Ministre d'Etat, n'étant encore que Président à la Cour du Midi, (*Nan king*) il y avoit un jeune étourdi du lieu, qui s'enyvroit souvent, jusqu'à insulter dans le vin le premier qu'il rencontroit sur son passage. Quelques gens qui lui en vouloient, le voyant yvre : tu fais bien le brave, lui dirent-ils, si tu l'es véritablement, voilà *Tchang* qui vient, va lui tirer un des pendans de son bonnet. Si tu n'oses pas le faire, nous te regarderons comme un lâche, malgré toutes tes bravades. L'yvrogne se picqua d'honneur ; & passant auprès de *Tchang*, lui enleva brusquement un des pendans du bonnet. *Tchang* passant son chemin sans rien dire, fit signe à ses gens de dissimuler. Quand l'yvresse fut passée, le jeune homme sentit sa faute, & en fut au désespoir. Il reprit cependant courage. Le lendemain *Tchang* devant sortir, il s'alla prosterner sur son chemin, mettant sur sa tête le pendant qu'il avoit arraché le jour précédent. *Tchang* sort en ceremonie, n'ayant à son bonnet qu'un pendant : ayant apperçû de loin ce jeune homme ainsi prosterné par terre, il en demanda la raison. On lui dit ce que c'étoit : prenez, dit-il à un de ses domestiques, ce pendant qu'il m'ôta hier. Du reste il ne dit, ni ne fit rien à ce jeune homme qui l'avoit insulté.

Maximes pour le tems des adversitez.

IL vous survient quelque traverse, examinez ce qui vous l'attire, autant que cet examen peut servir à la soutenir comme il faut. Si vous ne pouvez la supporter avec joye, que ce soit du moins sans trouble & avec patience. Vous rencontrez des obstacles & des embarras : ce sont autant d'occasions de vous purifier & d'avancer. Oui, vous vinssent-ils du démon, il est toûjours en votre pouvoir d'en tirer cet avantage. La patience dans les adversitez n'est pas seulement une marque de courage, c'est encore un exercice très-propre à faire acquerir promptement ce qu'on appelle grandeur d'ame.

Exemple de modération.

HO VOU & TAI CHIN étoient ennemis. *Tai chin* eut occasion de décrier *Ho vou* en Cour, & il ne la manqua pas. *Ho vou* le sçut, mais sans s'en plaindre à personne, & sans jamais chercher à lui rendre la pareille. Il arriva qu'un fils de *Tai chin* ayant quitté son pays, fut pris avec une troupe de voleurs, dont *Ho vou* fut nommé le Juge. *Tai chin* qui en eut avis, regardoit deja son fils comme jugé à mort, lorsqu'on lui vint dire que *Ho vou* l'avoit élargi. Ce trait de generosité inspira à *Tai chin* une extrême confusion de sa lâcheté. Il estima toûjours depuis *Ho vou*, & se reconcilia de bonne foi avec lui.

Autre Exemple à peu près semblable.

FANG KING PE après avoir eu des démêlez avec *Leou kien hou*, & en avoir même reçû d'assez mauvais traitemens, fut nommé Gouverneur de *Tsin ho* pays natal de *Leou kien hou*. Les fils de celui-ci bien instruits des démêlez qu'avoit eu leur pere avec le nouveau Gouverneur, penserent à s'aller vîte établir ailleurs pour se soustraire à son ressen[redacted] Mais *Fang* n'eut pas plûtôt appr[redacted]traite, qu'il fit chercher où ils e[redacted]s pressa de revenir dans leur [redacted], & leur procura même les [redacted]es avantages qui purent dépendre de lui. C'est ainsi, disoit-il, qu'en doivent user les gens d'honneur. Ce seroit une honte pour eux d'imiter le commun des hom-

mes. Il faut que dans toute leur conduite ils ayent soin de s'élever au-dessus des idées vulgaires.

Autre Exemple.

SOU [illegible] Ministre d'Etat ayant été spécialement chargé de certaine affaire, un *Yu (a) sse* sur des fondemens frivoles, voulut le rendre suspect. *Sou* l'apprenant, monte à cheval, & va demander la permission de se retirer. Ses amis lui représenterent qu'en pouvant facilement éclaircir cette affaire, il ne devoit pas quitter ainsi la partie. Il est vrai, dit *Sou*, je puis démontrer la fausseté de ce qu'on m'impute. Mais je ne puis pas m'y résoudre. Il ne suffit pas, pour un bon Ministre, qu'il soit exempt de fautes, il doit encore être sans reproche, & hors d'atteinte du plus léger soupçon. Un tel me soupçonne, fût-il le seul, je conclus que ma vertu ne répond pas à mon rang. *Ouen gin* qui regnoit alors, fit ce qu'il put pour le retenir : mais ce fut inutilement.

Sage réponse d'un Philosophe.

QUE faire quand quelqu'un nous maltraite de paroles, demanda-t-on un jour à *[illegible]* : Je distingue, répondit-il, si vous êtes égal ou supérieur à celui qui vous traite ainsi, regardez-le, quel qu'il soit, comme ne faisant qu'un avec vous. Dès-lors disparoîtra l'idée d'insulte, & par conséquent la colere. Que si vous êtes inférieur, vous pouvez encore prendre une autre voie qui n'est pas mauvaise, & vous dire à vous-même, [illegible] qui suis-je en comparaison de lui ? Vouloir le traiter comme il me traite, ce seroit m'égaler à lui, & sortir de ma condition; cela n'est pas raisonnable. Si cette considération ne suffit pas pour calmer entiérement les mouvemens de la colere, elle vous aidera du moins à les modérer.

Réponse d'un grand Officier de Guerre à un défi que lui portoit un homme sans nom.

SOUS le Regne de *Yuen yeou*, il sortit de l'armée des Occidentaux un je ne sçai qui, sans nom, lequel vint assez fierement porter un défi à *Tchong ssien*, grand & fameux Officier de guerre. On ne met point en parallele, dit *Tchong ssien*, un char & une charette, & l'on ne voit point une Aigle se battre contre une Pie. Un homme qui est en place, ne doit pas se commettre avec un homme sans nom : s'il le faisoit, il seroit peut-être du dessous : mais quand il seroit assuré de la victoire, il lui seroit plus honteux d'être entré dans un tel combat, qu'il ne lui seroit glorieux d'en être sorti vainqueur. Tout le monde applaudit à cette réponse; & celui-là même qui avoit porté le défi, ne put s'empêcher de l'approuver.

Attention à [illegible] sacrifice.

TCHING Y & *Ouang ouen* étoient Collegues à la Cour. Leur Charge étoit de présider tous deux aux Cérémonies du Palais. Il arrivoit quelquefois que *Tching* tardoit à se rendre dans la salle. *Ouang* bien loin de l'attendre, se pressoit de faire donner le signal, & de faire commencer les cérémonies avant que son Collegue fut arrivé. Un jour *Tching* vint le premier, on l'avertit que tout le monde étoit assemblé, & on lui demanda s'il ne vouloit pas que le signal se donnât, & qu'on commençât les cérémonies. Non, dit-il, attendons un peu. Comme il ne manquoit que son Collegue, chacun vit bien que c'étoit pour lui qu'il faisoit attendre. J'ai eu tort, dit *Ouang*, quand il le sçut : je devois ci-devant en user de la même maniere, *Tching* m'apprend à vivre.

Autre Exemple.

YE TCHOU [illegible] petit Officier d'un

(a) Docteur attaché [illegible] & à la Personne de l'Empereur.

Tribunal inférieur, étoit monté par degrez aux premiers Emplois. L'Empereur *Suen ti* l'envoya avec *Hiong kai* visiter quelques Provinces. Un jour qu'il se trouva manquer quelque chose dans le logis qu'on leur avoit preparé, *Hiong* fit cruellement fustiger les petits Officiers des Tribunaux, & les chargea de mille injures. Comme il ne finissoit point, *Ye* prit la parole, & s'adressant à ces petits Officiers : Camarades, leur dit-il avec bonté, il faut veiller avec soin à ce qui est de votre Emploi ; encore est-il difficile, dans la condition où vous êtes, d'éviter les coups & les injures. Aussi-tôt *Hiong* se tût, & fut honteux de n'avoir pas fait attention à ce qu'avoit été son Collegue.

Exemple de modération.

TCHANG KING étant Président du grand Tribunal des crimes, il lui survint un soir tout-à-coup une affaire pressante, dont il falloit faire le lendemain son rapport à l'Empereur. Il fit venir un Ecrivain, se mit à son Bureau, & dressa les écritures necessaires, ce qui le mena jusqu'après minuit. Ces écritures prêtes, comme il pensoit à prendre un peu de repos, l'Ecrivain heurta par hazard une chandelle, & la renversa. Le feu prit aux papiers, en brûla une partie, & le suif gâta le reste. L'Ecrivain se jette à genoux, se croyant perdu. C'est un malheur, dit doucement *Tchang* ; levez-vous, & recommençons.

Autre Exemple.

TCHEOU CHOU YE' passant en chaise dans une rue, un jeune étourdi le montrant au doigt : ce Lettré, dit-il à ses camarades, est, dit-on, la bonté même. Je veux voir ce qui en est ; mettons-le à l'épreuve. Aussi-tôt il l'appelle par son nom, comme il auroit fait un de ses égaux, & d'une maniere insultante. *Tcheou* ne fit pas semblant d'entendre ; mais quand il fut de retour chez soi, il y fit venir cet étourdi. Jeune homme, dit-il en riant, prenez garde à ne vous pas émanciper ainsi. Votre faute d'aujourd'hui est tombée sur moi : bien vous en prend. Elle pourroit tomber sur quelque autre, qui ne vous en quitteroit pas pour une exhortation si courte & si douce.

Réfléxion.

UN homme d'une vertu parfaite croit que tous les autres sont vertueux. Un homme d'une vertu moins parfaite, juge tantôt bien, tantôt mal d'autrui. Pour ce qui est d'un homme vicieux, il croit fort facilement que chacun l'est comme lui. Un homme a l'estomac bon, dit *Yuen tchong lang* ; il s'accommode des mets les plus ordinaires, & les trouve bons. Un autre a l'estomac ruiné : rien ne l'accommode, lui donnât-on les mets les plus exquis & de l'or potable : il en est incommodé, il s'en dégoûte.

Réfléxions instructives d'un Mandarin, sur une petite avanture.

LI NGAN CHEN Premier Président d'un grand Tribunal étant en voyage, rencontra sur sa route une vieille femme qui étoit montée sur un âne. Comme elle avoit le visage découvert, & qu'elle étoit vêtue negligemment, les gens de *Li* la prirent d'abord pour un homme, & lui crierent d'un peu loin de se ranger de côté. La Vieille s'en offensa. Qui êtes-vous, dit-elle d'un ton fort aigre & fort haut, pour crier ainsi après moi ? Sçachez que j'ai demeuré cinquante ans à la Cour, & que j'en ai vû bien d'autres. Non, je ne suis [redacted] à craindre cette [redacted] Mandarins.

Quand *Li* fut de [redacted] se divertit de cette avanture [redacted] contant à ses Collegues ; mais en se divertissant, il ne laissa pas d'en tirer une réfléxion fort instructive. Un Villageois, dit-il, peu accoûtumé à venir en Ville, s'il voit

paroitre

paroître un bonnet (a) de gaze, prend aussi-tôt l'épouvante. Cela vient uniquement de ce qu'il n'a pas coûtume de rien voir de semblable : ses yeux sont pour ainsi dire, trop étroits pour ces objets, qu'il n'a jamais vûs : preuve de cela, c'est que cette Vieille accoûtumée à voir les grands & leur train, s'est si bien élargi la vûe, qu'un Président est à ses yeux comme une fourmi.

Belle leçon pour ceux qui s'appliquent à l'étude de la sagesse & de la vertu. Il faut avant toutes choses travailler à aggrandir, pour ainsi parler, l'esprit & le cœur. C'est un axiome en Medecine, qu'il ne faut pas entreprendre par les remedes d'évacuer entierement les humeurs peccantes, ou pour d'alterer celles qui sont [illegible], & d'affoiblir trop le malade. De dix parties d'humeur morbifiques, en évacuer [illegible] par la force des remedes, c'est assez : la nature fera doucement le reste. Il en faut user à peu prés ainsi dans le Gouvernement de l'Etat, & le reglement des familles.

Exemple de moderation & de prudence.

Pong su yong deja *Kiu gin*, mais encore pauvre, se trouva un jour dans une hôtellerie avec plusieurs autres *Kiu gin* de sa connoissance. On leur vit quelques jettons (b) d'or (c'étoit presque tout son bien) on les emprunta pour joüer. Un étranger qui se trouvoit de la partie, fit couler adroitement dans sa manche un de ces jettons : *Pong* le remarqua, mais sans en rien dire. Les autres qui n'en virent rien, furent fort surpris, quand leur partie étant achevée, & voulant rendre les jettons, ils en trouverent un qui manquoit. Chacun se remuoit pour le chercher, & *Pong* comptant les jettons [illegible] nombre y est, leur dit-il, voyez en repos, il n'en manque point.

Quelque tems aprés chacun pensant à sortir, on se salua selon la coûtume. Celui qui avoit fait le vol, s'étant trouvé subitement obligé à faire une reverence, le jetton tomba de sa manche. Ainsi le vol & le voleur furent connus de tout le monde. On sçut que *Pong* l'avoit vû faire, & chacun l'estima d'avoir ainsi dissimulé une perte, qui pour lui n'étoit pas petite.

Devoir de la vie civile.

Il ne faut pas en ce monde être excessivement difficile, & ne pouvoir rien souffrir que d'excellent. Si quelquefois l'on voit des *Ki lin* (a) & des *Fong hoang* (b) sur la terre, il y naît encore bien plus de Tigres, de Serpens, & de Scorpions. Tel est le mélange qui se trouve dans l'univers. C'est de même à proportion dans le corps humain. Le pur & l'impur y sont mêlez ; & ce mélange est si necessaire, que si quelqu'un entreprenoit de ne souffrir jamais rien que de bien pur, par exemple, dans son estomac ou dans ses intestins, cet homme assûrément ne pourroit pas vivre. Il en est ainsi dans la vie civile. Il y a des gens de bien des sortes : il faut pouvoir vivre avec tout le monde.

Exemple d'un jeune Prince qui a de la compassion même pour de vils insectes.

Tchin y tchouen étant chargé de l'instruction du jeune Empereur *Tche tsong* les Eunuques lui rapporterent que ce Prince chaque matin, aprés s'être rincé la bouche, soufloit de l'eau de tous côtez dans sa chambre pour éloigner les fourmis. A quelques jours de là, *Tchin*, aprés une leçon donnée au Prince, lui demanda si ce qu'on lui avoit dit étoit veritable, & supposé que le fait fût vrai,

(a) C'est-à-dire [illegible]. Sous les Dynasties précedentes ils portoient de ces bonnets.

(b) Il n'y a point [illegible] monnoye d'or ni d'argent. Cette [illegible] quelquefois des jettons.

(a) Animal à quatre pieds fort estimé, peut-être purement fabuleux.

(b) Oiseau peut-être aussi purement fabuleux. Les Européans traduisent quelquefois ce nom par Aigle, [illegible] passé en Europe pour le Roi des Volatiles.

quel motif il avoit d'en user ainsi ? Oui, le fait est vrai, répondit le Prince ; & c'est par compassion pour ces petits animaux, que j'en use de la sorte : je crains de les écraser. Cela est bon, dit *Tchin*, soyez le même à l'égard de tous vos sujets. C'est la leçon la plus importante qu'on puisse donner à ceux qui regnent.

Maxime pour le gouvernement.

LOU SUEN KONG dit : entre les maximes du bon Gouvernement, celle-ci est une des principales ; bonté d'abord, ensuite justice. On veut exprimer par-là, qu'un Prince doit aimer à faire du bien, & ne punir qu'à regret. C'est sur cette importante maxime, qu'est fondée cette ancienne & loüable coutume, suivant laquelle les Arrêts du Prince portant condamnation des criminels, vont dans les Provinces assez lentement : au lieu que quand il s'agit d'un arrêt portant amnistie, les journées du courier sont de cinq cens lys *.

* Cinquante lieuës de Paris.

Exemple de compassion pour le peuple donné par un Prince.

GIN TSONG n'étant encore que Prince heritier, vit un jour, en voyageant, nombre d'hommes & de femmes qui ramassoient avec empressement les graines des herbes les plus sauvages. Il s'arrêta, & demanda ce qu'ils vouloient faire de ces graines. Les manger, répondirent-ils : l'année a été mauvaise, nous n'avons pas autre chose. Le Prince vivement touché, descend de cheval, entre dans quelques maisons, & les trouve la plupart vuides. Le peu qu'il y trouva de gens, avoient de méchans habits tout en pieces. Chez quelques-uns le fourneau étoit ruiné, & le bassin renversé, n'étant presque plus d'aucun usage. Est-il possible, dit le Prince en jettant un grand soupir, est-il possible que la misere du peuple soit si grande, sans que l'Empereur en soit instruit ? Il fit sur le champ d'abondantes aumônes ; & faisant appeller les vieillards du lieu, après s'être informé avec bonté de leur âge, de leurs infirmitez, & de leurs besoins, il leur distribua des mets de sa table.

Sur ces entrefaites arriva *Ché* Tresorier Géneral de la Province de *Chan tong*, qui venoit par honneur au devant du Prince. Comment, lui dit le Prince en le voyant, vous autres qui êtes les pasteurs des peuples, n'êtes-vous donc point touchez de leurs miseres ? J'y suis sensible, dit *Ché*, j'ai rendu compte à la Cour des endroits où la recolte a manqué, & j'ai prié Sa Majesté de leur relâcher les *droits* d'Automne. Vraiment, dit le Prince, ce pauvre peuple est bien en état de payer des droits ! L'Empereur les en exemptera, cela est certain : mais en attendant, ouvrez les Greniers publics, & sauvez la vie à ces pauvres infortunez. *Ché* proposa de distribuer trois *Teou* de grains par tête. Donnez-en six, dit le Prince, & ne craignez point de vuider les *Greniers* publics. Je me charge de tout moi-même auprès de l'Empereur mon pere. Je l'instruirai de l'état des choses.

Contre les méchantes langues.

IL y a certaines gens qui se sentant quelque esprit, ont la démangeaison de parler sur tout : encore si ce n'étoit que d'une maniere indifférente. Mais le plus souvent leurs discours aboutissent à blâmer les autres, pour se faire valoir eux-mêmes. Leur bouche est une espéce de monument à de[redacted] dont l'une vous présente le[redacted]oge, & l'autre les défauts d'[redacted]ur langue est comme une dag[redacted] fourreau, en mouvement &[redacted]blesser. Aussi chacun étant [redacted] de gens. Il faut avouer cependant que pour l'ordinaire ils se nuisent plus qu'aux autres. Car parlant sans réserve aux premiers venus, ils sont très-souvent trahis. Ceux-mêmes qu'ils avoient obligé d'ailleurs,

deviennent par-là leurs ennemis. Enfin ils s'attirent mille affaires ; & ils ont bien-tôt perdu tout ce qu'ils peuvent avoir à perdre.

Réflexion sur la colere.

Au côté droit de la chaise de *Tsin bien*, on lisoit cette inscription. Dans la colere ou l'émotion, ne répondez à aucune lettre. Quand vous avez fait partir mal à propos des paroles, ausquelles le pinceau a donné figure dans vos lettres, le remede n'est pas aisé. Un coup de langue, disoit le Philosophe *Sun tsé*, est souvent plus dangereux qu'un coup de lance : que sera-ce d'un coup de plume ?

Sur les mauvaises langues.

Il est un caractere de gens qui ne peuvent souffrir qu'on loue personne, & dont la malignité s'irrite contre les plus gens de bien, dès qu'ils entendent qu'on les loue. Parle-t-on avantageusement de quelqu'un dans une conversation ? Dormissent-ils auparavant, aussi-tôt ils se réveillent. Ils commencent par rendre suspect tout le bien qu'on vient de dire. S'ils sentent qu'ils y ayent tant soit peu réussi, ils poussent leur pointe, & usent de mille artifices, pour faire concevoir de ces personnes une idée toute contraire : & quand ils peuvent venir à bout de surprendre la crédulité de ceux qui écoutent, & de faire rougir les autres d'avoir pensé & parlé de cette personne d'une maniere avantageuse, c'est alors qu'ils sont contents d'eux-mêmes, & qu'ils s'applaudissent intérieurement de leur esprit. Il en faut pour cela, j'en conviens ; mais c'est bien mal l'employer.

Sur les grands parleurs.

Quels sont ordinairement les grands parleurs ? Des demi-sçavans, des flatteurs, ou des étourdis. Les gens d'une grande capacité, d'une droiture à l'épreuve, & d'une sagesse profonde, parlent ordinairement fort peu. Jusques-là que le Philosophe *Tsém* ne fait pas difficulté de dire, que plus on avance en vertu, moins on parle.

Le *Tan* * vit d'air & de rosée. Peut-on vivre à moins de frais, & se contenter plus aisément ? Malgré cette espece d'indépendance, il devient la proie des *Tang lang* * ; & son cri en est la cause. Apprenez delà, gens de Lettres, que le desintéressement & la frugalité dont vous vous piquez, ne doit pas vous inspirer trop de liberté dans vos paroles.

* Nom d'un Insecte.

* Autres Insectes.

Discrétion & réserve dans les paroles.

Il faut toujours veiller avec soin sur vos paroles ; mais c'est sur-tout dans un transport de joie, lorsque vous vous trouvez avec un homme qui est de votre goût, ou dans une conversation dont la matiere vous agrée, qu'il faut être extrêmement sur vos gardes.

Vous n'avez rien eu jusqu'ici à démêler avec un tel : quand il vous échappera de lui dire en face quelque parole désobligeante, s'il est honnête homme, il la dissimule. Un éclat contraire est votre ennemi ; il vous en veut, & croit vrai ou faux que vous lui en voulez. S'il vous échappe, même en son absence, quelque mot qui lui revienne, comptez qu'il le percera au vif, & qu'il se l'imprimera * très-profondément.

* Le Chinois dit dans les os.

Utilité des bons exemples.

Porter au bien par de bons discours ceux avec lesquels nous vivons, faire passer ces exhortations aux siecles futurs dans de bons Livres, cela est bon ; mais il n'y a rien de tel, à mon avis, que de donner bon exemple. Les bons discours & les bons livres sont des remedes qui ont leur prix, & qui font honneur à celui qui les employe pour guérir les

hommes de leurs vices ; mais il me semble après-tout que le bon exemple va plus droit au mal, & qu'il est plus efficace. Du moins ne doit-on pas le négliger, pour s'en tenir aux deux autres.

Contre l'intempérance de langue.

ON aime à entendre le *Fong hoang* ; son chant est, dit-on, beau & de bon augure. Cependant s'il chante tout le jour, il n'a plus rien d'agréable. Le hurlement du Tigre est affreux ; mais s'il hurle tout un jour, on s'y accoûtume ; il n'effraye plus. Quelques importans que soient vos discours, qu'ils ne soient ni trop fréquens, ni trop longs.

Qu'il faut se proposer les grands Hommes pour modéle.

TCHANG TSE fit mettre en son Cabinet les portraits de Confucius, de *Yen tse*, & de plusieurs autres fameux Lettrez. Soir & matin il passoit certain tems à les regarder avec attention, & il en tiroit, disoit-il, cet avantage, qu'il en étoit plus retenu. Oüi, disoit souvent *Tchang tse* lui-même, quand paroissant devant les portraits de ces grands hommes, je me sens coupable de quelque faute, je n'en suis pas moins honteux, que si j'en recevois publiquement une punition flétrissante.

Conduite de l'homme sage.

CE que peut l'homme en ce monde, est bien peu de chose, & les succès qu'il peut se promettre, sont bien bornez. Quel est celui qui ait jamais eû l'approbation de tout le monde, & de qui l'on n'ait jamais dit du mal ? Aussi n'est-ce pas à quoi doit aspirer un homme sage : Ce qu'il se doit proposer, c'est de tout faire le mieux qu'il peut, pour n'avoir rien à se reprocher : & quand, malgré son application, il lui échapperoit quelque faute, il ne doit pas s'en troubler. Ecoutons les plus sages & les plus vertueux de nos Anciens. Ayez peu à vous repentir, nous disent-ils ; c'est-à-dire, faites peu de fautes. Ils sçavoient, ces grands hommes, qu'on ne peut les éviter toutes. Cette vérité bien pénétrée, jette dans le cœur une grande paix.

Le véritable bonheur.

L'INNOCENCE dans le cœur, & la santé dans le corps, sont les deux principaux biens de la vie. L'une fait le bonheur de l'esprit, & le bonheur du corps dépend de l'autre. Le reste en ce monde me touche peu. Mais après la mort dans l'autre vie quel est ce séjour des morts ? *Des traditions y ont mis du feu. Pour moi*, je crois pouvoir l'appeller un lieu d'exil. Quoiqu'il en soit, quand certain de mes amis me dit avec inquiétude, qu'il ne sçait comment tout ira dans cette nouvelle demeure ; je lui réponds, sans hésiter, que tout ira bien pour ceux qui dans la premiere auront rempli tous leurs devoirs ; mais que ceux qui auront fait tort aux autres, & peut-être à leurs propres freres, y auront à souffrir des peines qu'ils ne pourront soûtenir, & qu'ils n'en seront pas quittes, pour avoir avant leur mort renoncé aux grandeurs du monde, comme quelques-uns le font, & s'être retirez dans la solitude.

Maximes.

ON vous propose une occasion de vous élever, ou de faire un gain ; ne demandez point quel est le degré d'honneur qu'on vous présente, ni si le gain est considérable. Comm[redacted]miner si la chose est légitime[redacted]

VOUS entend[redacted]e vertu ou blâmer un vice ; n[redacted]oint si c'est de vous ou de quel[redacted]u'on veut parler. Tenez votre[redacted]équilibre, & jugez d'abord de[redacted] dit ; sans y prendre part. Ayez soin ensuite de vous l'appliquer.

UN homme en votre présence, expose son

son opinion sur quelque point de Litterature. Ne commencez pas par examiner si cette opinion s'accommode avec la vôtre. Ecoutez comme si vous n'aviez encore pris aucun sentiment sur le point dont il s'agit. Retenez bien ces maximes; elles sont importantes & de grand usage.

Dans un appartement sûr & secret avoir à sa discrétion une beauté peu commune, & cependant se conserver pur; trouver dans un desert une grosse somme sans vouloir se l'approprier; se trouver surpris & assailli par un adversaire redoutable, sans s'épouvanter & sans se troubler; au premier avis du danger que court un ennemi mortel, s'empresser pour le secourir: ce sont autant d'excellentes pierres de touche.

Autres Maximes.

Il arrive que par occasion ou par necessité, vous avez depuis peu quelque rapport avec un méchant homme. Point de complaisance pour lui aux dépens de votre devoir. La nouveauté de ce commerce n'est pas une excuse legitime. Depuis long-tems vous avez lié avec un autre qui est un homme de probité. N'en soyez pas plus hardi à vous permettre la moindre chose qui soit pour lui une raison de vous mépriser. Toute ancienne qu'est votre liaison, elle ne vous autorise point à blesser les bienséances.

Sur les prejugez, les erreurs & les desordres du monde.

Helas! dit *Ton ouei tchin*, le monde est plein de faux prejugez, d'erreurs ridicules, & d'affreux desordres. Voyons-en quelques exemples. On sert le soir à quelqu'un de la chair d'un singe, il se persuade que c'est de la chair de chien: dans cette pensée, il la trouve bonne. Le lendemain il vient à sçavoir que c'est d'un singe qu'il a mangé; aussi-tôt vient le vomissement.

Qu'un homme ait soif, & que dans l'obscurité on lui donne à boire dans un crâne sec: il boit à longs traits & sans repugnance: s'il s'apperçoit le lendemain, que c'est dans ce crâne qu'il a bû, il sent aussi-tôt de grandes nauzées.

Un fils a de grands défauts, mais son pere l'aime: aussi-tôt tous ces défauts disparoissent aux yeux du pere: il croit voir dans ce fils de la tendresse, du respect, & de l'obéïssance: il n'y apperçoit rien autre chose. S'il arrive par hasard que ce pere prenne de l'aversion pour ce fils, il ne voit plus en lui ce qu'il y voyoit: il n'a plus les yeux ouverts que sur ses défauts: ce fils cependant est toûjours le même.

Un homme est bien fait & nous revient: vous diriez qu'il laisse après lui par-tout où il passe une bonne odeur: on aime à le suivre & à se trouver où il a accoûtumé d'aller: ne le vit-on qu'en passant, on se le rappelle ensuite avec plaisir. Un autre est mal tourné & d'une figure desagréable; vous diriez qu'il infecte tout par sa présence: on n'aime point à se trouver où il est, à s'asseoir où il s'est assis, à coucher où il a couché: il n'y a pas jusqu'à la vaisselle qu'on lui aura vû servir une fois, dont on a de l'aversion. Que fait à tout cela, je vous prie, la bonne ou mauvaise mine?

Les hommes, & plus communément encore les femmes, se picquent d'avoir la peau blanche; jusques-là qu'on en vient à se farder: & par une bizarrerie assez ridicule, on craint si fort d'avoir les cheveux blancs & la barbe blanche, qu'on se gêne à les teindre en noir.

Un Officier considérable est venu chez moi; j'en tire aussi-tôt vanité. Sur quoi fondé? Quelt-il demeuré chez moi de sa dignité? au contraire, si je suis grand Officier, je rougis d'admettre les petits en ma présence: d'où vient cela? Mon Emploi n'est-il pas toûjours le même? Que me laissent-ils du leur?

L'oiseau *Ho* & l'oiseau *Hou* se ressemblent fort: les met-on en broderie? L'on

trouve l'un beau & l'autre ridicule. Un plat de légumes est présenté par un homme riche, ç'en est assez pour le trouver bon : s'il venoit de chez un pauvre, il ne vaudroit rien. Purs préjugez ! L'ordure est toûjours ordure.

Cependant quand une passion vous possede, vous n'êtes point rebuté de ce qui vous feroit horreur en un autre tems : & tel qui est très-sensible à la piqûre d'un moucheron, ne craint ni le fer ni le feu, quand l'intérêt ou la volupté l'enyvrent. Quel aveuglement !

Il vous naît un fils & une fille ; vous êtes pere de l'un comme de l'autre : vous aimez ce fils comme vous-même, & vous vous souciez peu de la fille : quelle injustice !

Voyez certains amis de débauche, ils se traittent en freres ; tout est commun entr'eux. Au contraire voyez certains freres lorsqu'ils entrent en partage ; ils se disputent jusqu'à la moindre bagatelle ; ils se traittent en ennemis, & très-souvent ils le deviennent. Quel étrange renversement !

Tel homme dans une boutade poussera la douceur & la compassion, jusqu'à se faire une peine extrême de voir mourir ou souffrir un petit oiseau : & dans une autre boutade, ce même homme ira jusqu'à battre cruellement, & quelquefois même à tuer froidement ses propres enfans.

Enfin aime-t-on quelqu'un ? on l'approuve & on le loüe, quelque indigne qu'il soit d'être loüé. Ce ne sont que vœux, que prieres, & que bons souhaits pour lui. A-t-on de la jalousie ou de la haine ? Tout mérite disparoît dans celui qu'on hait. Ce ne sont contre lui qu'injures & qu'imprécations : le tout avec autant de liberté, que si l'on avoit en main le pouvoir de tout faire, & de tout changer à sa fantaisie.

Dirons-nous en voyant ces désordres, que l'homme qui en est capable, a perdu le beau miroir de la raison, qui lui representoit ses devoirs ? Non, il ne l'a point perdu. En s'impatientant & murmurant dans la souffrance, il voit l'inutilité de son impatience & de ses murmures. Il continuë cependant de s'impatienter & de murmurer.

En goûtant les plaisirs du siécle, il en voit le déreglement : il les goûte cependant & s'y abandonne. C'est qu'il n'a pas la force de tenir contre la violence de la douleur, ni contre l'attrait du plaisir. C'est la même chose dans tout le reste.

Aussi l'homme ne travaille-t-il à rien moins qu'à devenir le maître de ses passions. Les jours se passent en mille vains projets, dont son esprit s'occupe même pendant la nuit : & cela *jusqu'à ce que* par une maladie, ou par quelque *accident* imprevû, la respiration lui étant coupée, & n'y ayant plus de lendemain pour lui, les vains projets qu'il formoit pour l'avenir, s'évanoüissent en un instant.

Je le dis donc, & l'experience ne le fait que trop sentir : le monde est plein de préjugez, d'erreurs, & de désordres. Je n'en ai montré qu'un échantillon : je souhaitte que quelque autre plus *habile* que moi traitte à fonds un sujet de cette importance.

Inconséquences de conduite.

Du grand nombre d'hommes qui meurent chaque jour, à peine y en a-t-il un sur dix mille, à qui le poison cause la mort. Cependant tout poison est en horreur. Au contraire l'oisiveté, les délices, & la volupté font périr des gens sans nombre, & personne ne les redoute.

Maximes.

Ce qu'on admire aujourd'hui le plus dans un homme qui est en charge, & ce qu'on recommande sur toutes choses à ceux qu'on y met, c'est le désinteressement. De-là vient peut-être qu'un Magistrat désinteressé, est le plus souvent plein de lui-même, regarde les autres avec dedain, & prend certains airs de

fierté à l'égard de ceux mêmes qui sont au-dessus de lui. Cependant à juger sainement des choses, un Magistrat désintéressé dans l'exercice de sa Charge, n'est pas plus estimable qu'une femme fidelle à son mari. Si une femme fiere de sa fidélité conjugale, se croyoit par-là en droit de perdre le respect à son beau-pere & à sa belle-mere, de maltraitter ses belles-sœurs, & de maîtriser même son mari, qu'en diroit-on?

Autres Maximes.

RECEVOIR beaucoup d'un méchant homme, c'est une faute: le servir par reconnoissance dans ses passions, ç'en seroit une plus grande.

Il faut éviter avec grand soin d'offenser un honnête homme, & de meriter sa colere. Si par malheur on l'a méritée, il faut lui faire satisfaction de bonne grace. Chercher à s'en dispenser, c'est une seconde faute.

Quand ce que vous voulez dire, est de nature à pouvoir être dit au Ciel (*Tien*) alors parlez. Autrement n'ouvrez pas la bouche. Un mouvement naît en votre cœur? S'il tend à perfectionner votre nature, il faut le suivre: sinon, etouffez-le dans sa naissance.

Soit qu'on me blâme, soit qu'on me loüe, dit *Yeou si chan*, je trouve moyen d'en profiter pour ma perfection. Je regarde ceux qui loüent, comme des gens qui me montrent le chemin que je dois tenir: & j'écoute ceux qui me blâment, comme des gens qui m'avertissent des dangers que j'ai à courir.

Dans l'action & le tracas des affaires, il faut éviter avec grand soin d'abandonner son cœur au trouble & à l'inquiétude. Mais dans le repos & l'inaction, il n'est pas moins dangereux de laisser du vuide dans son cœur.

Vous voulez passer un bras de mer sur un outre; quel soin ne prenez-vous pas, pour qu'il n'y ait pas même un trou d'aiguille? C'est ainsi qu'il faut veiller sur votre cœur & sur vos actions.

Celui qui fait une bonne action, ne doit jamais s'en vanter. S'il en fait parade, elle est perduë. Ce mot est de *Fan tchun siang*, & je le trouve très-bien dit.

Instruction d'un Ministre d'Etat.

CHIN autrefois Ministre d'Etat, fit graver l'instruction suivante.

Un grand secret pour se bien porter, est de moderer ses passions; la volupté & le trop de soins y sont presque également nuisibles. Point d'yvresse, point de colere; vous éviterez les querelles, & vous pourrez facilement conserver vos biens. C'est par le travail qu'on s'avance. C'est en épargnant honnêtement & à propos, qu'on devient riche. On gagne ordinairement à céder: du moins on evite les malheurs, qu'un homme trop fier & trop roide a coûtume de s'attirer. Décocher des fléches dans l'obscurité, c'est une imprudence extrême. Il y a des occasions où il est dangereux de faire paroitre trop d'esprit. C'est en s'adonnant serieusement à la vertu, qu'on nourrit, pour ainsi dire, & qu'on perfectionne sa nature. Si vous jeûnez avec un cœur plein d'artifice, je regarde vos jeûnes comme fort inutiles. Fuiez les Procès & les Tribunaux. Vivez en bonne intelligence avec vos voisins. Content de votre condition, ne vous exposez pas à tomber dans l'opprobre & dans le mépris, par des tentatives qui soient au-dessus de vos forces. Enfin gardez votre langue avec grand soin. Tous ces avis sont importans, pour vivre heureux & sans disgraces.

Réflexions.

UN Marchand qui passe les Mers, en danger de perir par la tempête, jette à l'eau ses marchandises, pour alléger son vaisseau, & sauver sa vie. C'est qu'il sçait que la vie est préférable aux autres biens, qui sont inutiles à un homme mort. Un

Bucheron piqué au doigt par un serpent venimeux, coupe ce doigt sur le champ, pour sauver le reste du corps. L'un & l'autre agit sagement. Ce qui me surprend, c'est que l'homme, qui dans ces avantures subites & pressantes, agit sur des maximes si saines, & prend si bien son parti, le prenne souvent si mal, & semble les oublier dans sa conduite ordinaire.

En compagnie gardez votre langue; étant seul, gardez votre cœur. Ce sont deux mots pleins d'un grand sens. Aussi le fameux *Kong yang* les avoit-ils écrits sur son paravent.

Je lis pour la premiere fois un Livre: j'y prens le même plaisir qu'à faire de nouveau un bon ami. Et c'est pour moi revoir un ancien ami, que de revenir à lire un Livre que j'ai déja lû.

Un diamant n'est pas sans défaut: on le préfere cependant à une simple pierre qui n'en a point. C'est ainsi qu'il en faut user dans le choix des personnes qu'on met en place.

Une Servante aime à rapporter; sa Maîtresse aime à entendre ses rapports; ce sont deux grands maux dans une famille. Pour achever de tout perdre, il ne faut plus qu'un mari crédule.

Vous êtes maintenant dans les grandes Charges, rappellez-vous ces premiers tems où vous n'étiez que simple Lettré, & jettez la vûë par avance sur l'avenir, lorsque vous ne serez plus en place. En vous rappellant le passé, vous sçaurez vous passer de peu; & la prévoyance de l'avenir vous inspirera une honnête épargne.

Parmi les Inscriptions que *Li ouen tsié* avoit dans sa salle, on lit ce qui suit.

Cette année, se disoit-il un jour à lui-même, j'ai cinquante-six ans accomplis. Je fais réflexion que peu de gens vont au-delà de soixante-dix. Je n'ai donc plus guéres à espérer qu'environ dix ans de vie. De ce tems qui peut me rester à vivre, les incommoditez de la vieillesse, contre lesquelles la nature cherche à se défendre, en emporteront une partie. Il m'en reste donc bien peu que je puisse employer à faire du bien: comment oserois-je de ce peu en dérober encore pour le mal?

Contre l'entêtement dans ses idées.

Venti Empereur de la Dynastie *Han* ne faisant attention qu'à l'ardeur & à la violence qui est naturelle au feu, traita de conte & de reverie, ce qu'on disoit dans certains Livres d'une toile incombustible, que le feu nettoyoit sans la consumer. Il s'entêta si fort de son idée, que pour réfuter l'opinion commune, il fit un Ecrit qu'il intitula Critique Historique; & cette Piéce fut gravée par son ordre sur une pierre à la porte du premier College de l'Empire. Quelque tems après des gens venus d'Occident, offrirent entr'autres choses à l'Empereur quelques piéces de cette toile. On la mit au feu pour en faire l'épreuve. *Ven ti* convaincu qu'il avoit erré lui-même, en prétendant combattre une erreur, fit supprimer son écrit. Le bruit s'en répandit dans l'Empire, & bien des gens rirent aux dépens du Prince, qui avoit fait mal-à-propos l'incrédule, & l'esprit fort.

C'est ainsi qu'encore aujourd'hui certaines gens qui ne jugent des choses que par leurs yeux, ne croyent rien que ce qu'ils ont vû, & décident témérairement pour ou contre sur ce qu'ils n'ont pas vû, ou ce qu'ils ne peuvent voir. Ecoutez certains Lettrez de ces âges postérieurs: ils vous diront assez hardiment, qu'il n'y a ni esprits, ni enfer, ni bonheur après la mort. Ils écriront même sur cela, comme pour désabuser le [illegible] Il en est de ce qu'ils disent, [illegible] la Critique historique de *V*[illegible] cette différence que l'erreur [illegible]ttrez vulgaires & demi sçavan[illegible] plus grossiére & plus dangereus[illegible]

De l'étude.

La plûpart des plaisirs du siécle, comme

comme boire, folâtrer, joüer, ne ſont que de frivoles amuſemens : & ils ont de plus cette *incommodité*, qu'ils nous rendent dépendans d'autrui, & qu'on ne peut les bien goûter ſeul. Pour une ſeule partie de dames, il faut du moins être deux. Il n'en eſt pas de même de l'étude : je puis étudier ſeul les années entieres. Et quel plaiſir n'eſt-ce pas de pouvoir, ſans ſortir de mon Cabinet, voir ce qu'il y a de curieux dans tout l'univers, & rendre viſite aux anciens Sages, fuſſent-ils morts depuis mille ans ? L'avantage qu'on tire de l'étude eſt encore plus grand que le plaiſir qu'on y goûte.

Quand on s'y applique ſerieuſement, & comme il faut, l'ame y trouve une nourriture délicieuſe & ſolide : & ceux-mêmes qui étudient d'une maniere moins ſerieuſe & moins reglée, ne laiſſent pas de tirer de leur étude bien des connoiſſances & des lumieres. Non, il n'y a rien de plus agréable que d'étudier. Le commun des hommes ne le comprend pas. Cependant il eſt très-vrai : point de plaiſir comparable.

Sur le commerce des grands.

UN homme de lettres a des relations avec certain homme riche, qui eſt tout occupé de ſes richeſſes, & du ſoin de les augmenter : il le prévient, & le va voir. Rien de plus froid que cette viſite. L'homme de lettres eſt à peine entré, que rebuté d'un tel accueil, il voudroit être dehors : cependant il faut s'aſſeoir. Il le fait donc ; & pour mettre ſon homme en humeur, il parle le premier de finances, & du gain qui ſe peut faire ſur telle ou telle choſe. Mais comme cette complaiſance lui coûte, il ne parle & n'écoute qu'à contre-cœur. Auſſi la converſation tombe d'abord. Qu'arrive-t-il de-là ? C'eſt que cet homme de lettres, s'il a du cœur, & s'il n'attend rien de ce riche, quelque relation qu'ils ayent enſemble, ne l'ira voir que bien rarement. Il ſuivra du moins à ſon égard cette maxime, d'ailleurs ſi ſage, ſuivant laquelle chacun doit dire : j'aime mieux que l'on ſe fâche de me voir trop rarement, que de me rendre importun par de trop fréquentes viſites.

Sur la bienſéance.

KAI KIU YUEN étant en charge, voulut acheter quelques étoffes. Il les fit venir à ſon tribunal, & les ayant fait étaler dans ſa ſalle, au lieu de ſe retirer, & de marquer ſeulement celles qu'il vouloit, il ſe mit à les meſurer, & à marchander du prix lui-même. Ceux de ſes domeſtiques qui le virent, en donnerent avis aux autres : nous nous imaginions, ſe dirent-ils, que nous étions au ſervice d'un grand Magiſtrat : ce n'eſt qu'un marchand d'étoffes que nous ſervons. Sur cela chacun plie bagage, & demande ſon congé, ſans qu'on pût retenir un ſeul de ceux qui n'étoient pas eſclaves.

Sur le ſoin d'éviter les moindres fautes.

OUANG KONG TING Miniſtre d'Etat, ſe trouvant un jour en compagnie avec *Tchang kong y* fameux *Han lin**, qu'il connoiſſoit déja de réputation, voulut l'entretenir en particulier, pour profiter de ſes lumieres. Lui ayant donc demandé quelque inſtruction, ſelon que le preſcrit la civilité Chinoiſe. Hier, dit *Tchang* prenant la parole, après une ondée je ſortis en Ville pour quelque affaire. Je remarquai qu'un de mes Porteurs qui avoit des ſouliers neufs, craignoit fort de les gâter, & que regardant avec une attention extrême où il mettoit le pied, il meſuroit tous ſes pas. Il en uſa de la ſorte aſſez long-tems. Mais enfin en certain endroit, où il y avoit plus de boue qu'ailleurs, il arriva malgré ſes ſoins, qu'il n'en pût garantir ſes ſouliers : & quand il les vit une fois gâtez, il ne les ménagea plus : il marcha indifféremment par tout, comme ceux qui n'avoient que de vieux ſouliers. Il en eſt de même à peu

* Docteur du College Impérial.

près dans la Morale, ajouta aussi-tôt *Tchang*, quelle précaution ne faut-il pas apporter pour éviter les moindres fautes? *Ouang* le remercia de cette instruction, qu'il n'oublia de sa vie.

Réflexions.

UNE aiguille, dans la doublûre de l'habit le plus moëleux, peut, lorsqu'on y pense le moins, causer une douleur vive, & faire même une playe dangereuse. C'est ainsi qu'une douceur apparente cache quelquefois beaucoup de malice & de dureté.

Le miel le plus agréable ne se peut manger sans précaution sur la fine pointe d'un coûteau. C'est ainsi que des amitiez les plus douces, & des amours les plus tendres, on voit quelquefois sortir les inimitiez les plus mortelles. Quiconque est sage, y doit prendre garde.

Que pensez-vous des advertitez, me demanda un jour quelqu'un? Chacun s'en plaint. Pour moi, répondis-je, je regarde les advertitez comme un remede admirable. Une seule prise de ce remede peut guérir bien des maladies, & procurer de la santé à celui qui l'employe pour le reste de sa vie. Oüi, ce remede seul a guéri dans tous les siécles une infinité de gens, & s'il n'a pas été si utile à *Leou* qu'à tant d'autres, quoiqu'il en ait pris une bonne dose, c'est qu'il lui est venu trop tard.

Quelqu'un dit en lui-même : attendons quand j'aurai du superflu, je soulagerai les pauvres. J'ose prononcer que cet homme ne les soulagera jamais.

Un autre dit : il faut attendre que j'aye un peu plus de loisir, alors je m'appliquerai sérieusement à l'étude de la sagesse. Pour moi, je serai trompé, si cet homme s'y met jamais.

Oui, l'Antiquité nous a laissé pour tous les évenemens & pour tous les états des Instructions & des modeles. Ainsi la lecture est très-utile. Mais il faudroit faire comme *Tchin*. Ce grand homme pesant avec attention tout ce qu'il lisoit : Voici, se disoit-il, une bonne regle de conduite pour telle & telle occasion. Voici un beau modele de telle vertu qui est propre de mon rang. Voici un excellent remede contre tel défaut, dont je ne suis pas tout-à-fait exempt. Ce qu'on a lû de la sorte, revient au besoin sans beaucoup de travail.

L'Empereur *Tai tsong* s'entretenant un jour avec ses Ministres : je goûte fort, leur disoit-il, cette comparaison populaire, suivant laquelle on dit que la vie de l'homme est une fiévre, dans laquelle les grands frissons sont suivis d'ardeurs égales. En effet, que sont nos années? Ne sont-ce pas comme autant de jours, que le froid & le chaud partagent? A mesure que ces jours s'écoulent, l'homme s'affoiblit & devient vieux : quelle perte n'est-ce pas de laisser couler tant d'années & de les rendre inutiles?

Voyez ce bœuf & cet agneau qu'on mene à la boucherie : à chaque pas qu'ils font l'un & l'autre, ils s'approchent de leur fin. Il en est ainsi de l'homme en ce monde : chaque moment de sa vie est un pas qu'il fait vers la mort. Comment n'y faisons-nous pas attention?

L'Empereur demanda un jour à *Chou hiang*, lequel est le plus durable, ce qui est dur, ou ce qui est mol? Prince, dit *Chou hiang*, j'ai quatre vingts ans; j'ai perdu plusieurs de mes dents; je n'ai rien perdu de ma langue.

L'orgueil ou le desir de dominer & le l'emporter, n'est pas plûtôt conçû dans le cœur, qu'il y fait une ouverture, par où, quelque petite qu'elle paroisse, tous les vices y peuvent entrer. L'humilité au contraire, ou la d[redacted]our autrui, est comme une mer [redacted], aussi calme qu'elle est vaste. Po[redacted]e plus dangereuse à l'homme [redacted] propre grandeur. Le détachement au contraire est un excellent bouclier.

Quand on vogue sur la mer, si le vent est grand, quoique favorable, on ne met pas toutes les voiles; & seulement

c'est [illegible]. C'est ainsi qu'il en faut user dans toutes les joies du monde, sur-tout avec des amis que vous venez reconnoitre [illegible] faire, ne [illegible] pas sans reserve.

La [illegible] plaisir, la joie, la tristesse n'ont [illegible] demeure fixe & constante [illegible] elles ne [illegible] toujours [illegible]. Tel ne se tenoit pas de joie, quand il fut fait *Sieou tsai* (a), qui ayant depuis passé par tous les autres degrez, & se trouvant Président d'un grand Tribunal, meurt de chagrin de ne parvenir plus haut.

Ce qu'on appelle bonheur ou malheur, [illegible] pour [illegible] mal, [illegible] on [illegible] à coup [illegible] les distinguer. [illegible] que son cheval [illegible] tout [illegible] cela même [illegible]. [illegible] en troupeaux [illegible] un gros gain [illegible] la ruine.

Vous êtes dans un état qui vous paroît insupportable : vous [illegible] que peine & que douleur. Vous aspirez à cet autre, & vous vous y promettez de la *satisfaction*, de la *joie*, & du *plaisir*. Peut-être en sentirez-vous un peu dans ce changement, s'il se fait. Mais le changement étant fait, le plaisir cesse, & ce nouvel état [illegible] point ce que vous vous [illegible], vous y retrouverez [illegible] chagrins, & peut-être de plus sensibles. Aussi-tôt le désir vous prend [illegible] un changement tout nouveau [illegible] vous vous lassez d'être plus content. C'est en vérité l'entendre mal (b).

Mais puisque je vous [illegible] peu capable de pénétrer dans les grands principes, écoutez du moins, pour en profiter, cet Apologue vulgaire. Je suis monté sur un méchant [illegible], & je vois devant moi quelqu'un qui est monté sur un bon cheval : je me plains, & je suis affligé. Je tourne la tête, je vois derrière moi grand nombre de gens à pied chargez de fardeaux [illegible] plaintes cessent, & je me console.

Le Tyran *Tchéou* plonge jour & nuit dans les plaisirs, oublia dans l'espace d'une semaine, où il en étoit du Calendrier. Questionnant sur cela un de ses gens, ni lui ni aucun autre ne purent le lui dire. Il ordonna qu'on consultât *Ki tse* (c) celui-ci ayant eu avis de l'ordre donné, dit à son confident ce qui [illegible] le désordre étant si grand, qu'on ne sçait [illegible] à quel jour on vit, l'Empire est perdu, il n'y a plus de remede, & ce seroit me perdre moi-même, que de paroître sçavoir ce que tout l'Empire ignore. Quand on viendra me consulter, répondez que je suis yvre.

La dent de l'Elephant, qui est l'yvoire, est justement ce qui fait qu'on chasse & [illegible] cet animal. La perle est cause qu'on ouvre les huîtres, & que les huîtres périssent. On tend des filets à l'oiseau *Tsou*, c'est à cause de la beauté de ses ailes. Le talent qu'a le perroquet de pouvoir parler, est ce qui l'enchaîne & le met en cage. Si on recherche les tortues, c'est principalement pour leurs écailles. On laisseroit en repos l'animal *Che* (d), s'il ne donnoit pas le musc. Il n'est pas jusqu'aux ouvrages de l'art, qui se détruisent assez souvent parce qu'ils ont de meilleur. Ainsi le son use une cloche. Ainsi se consume un flambeau, en répandant sa lumiere. Helas ! que souvent la même chose arrive aux hommes : quiconque est sage, doit y penser, & prendre garde que ses talens ne soient cause de sa perte.

Il est des navigateurs téméraires, qui voyant le vent favorable, sans faire attention ni à sa violence, ni au changement qui peut venir, mettent toutes les voiles. Si tout-à-coup le vent change, le vaisseau a plutôt peri, qu'ils n'ont pû virer de bord, ou carguer les

(a) C'est le nom [illegible] Bachelier [illegible] de Noblesse.

(b) Allusion à deux [illegible].

(c) C'est le nom d'un Prince du Sang, dont le [illegible] la sagesse & la vertu.

(d) Le Musc animal.

voiles. Aprenez de-là, gens du siécle, à ne vous pas engager tellement dans aucune affaire, quelque avantageuse qu'elle paroisse, que vous ne laissiez, pour ainsi dire, assez de terrain autour de vous, pour pouvoir, en cas d'accident, reculer, ou tourner à l'aise.

Cet homme riche & puissant est-il bien malade ? Occupé de sa maladie, il est assez froid sur tout le reste. Comme il sent qu'il est incapable de joüir des grands biens qu'il a, il en fait actuellement moins de cas que de la santé qui lui manque. Que ne refrenez-vous donc, grands & riches, votre ambition & votre cupidité, en vous rappellant sans cesse, lorsque vous etes en santé, les pensées que vous auriez si vous etiez bien malades.

Plus un homme fait d'efforts, pour que son sentiment l'emporte dans un Conseil, plus je me défie de ses lumieres : les gens d'une sagesse profonde n'ont point cet empressement. Un tel aime la dispute ; c'est tout au plus un demi-sçavant : un homme véritablement docte, dispute & parle ordinairement fort peu. Entendez-vous cet autre parler au tiers & au quart ? Ce ne sont que flatteries : je conclus presque à coup sûr, que c'est l'interêt qui le fait parler. Un homme desinteressé est plus simple dans ses discours, lors-même qu'il croit devoir donner des loüanges. Enfin voyez-vous cet autre avec quel soin il affecte en toutes choses ce qu'il y a de moins usité. Comptez que c'est un petit génie. Tout homme sage & habile hait la singularité.

Instructions Morales.

OUANG SIEOU TCHI après avoir été une année en charge, demanda la permission de se retirer. Vous vous portez bien, lui dit quelqu'un, & il n'y a qu'un an que vous êtes ici. D'ailleurs ce pays & cet emploi est assez bon ; vos prédécesseurs s'en sont bien trouvez. Pourquoi donc vous tant presser à le quitter ? Je me presserois moins, répondit-il, si le pays & l'emploi étoient moins bons. Du train que je vois les choses aller, si j'étois ici du tems, il me viendroit de grandes richesses : rien n'est plus capable d'aveugler l'hommes & c'est pour cela qu'assez [illegible] les grands biens sont suivis de grands malheurs. Le peu de terres que m'ont laissé mes Ancêtres, me suffit, je m'y retire. Il se retira en effet ; & chacun disoit : voilà le premier homme que j'aye vû apprehender de devenir riche.

Un pere & un fils s'accusant l'un l'autre à *Ouang yang ming*. Celui-ci ne leur dit que quelques paroles, & aussi-tôt le pere & le fils fondirent en larmes, & se reconcilierent. *Tchu ming tchi*, qui vit cela d'un peu loin, accourant à *Ouang yang ming* : Maître, lui dit-il, peut-on sçavoir le peu de paroles que vous avez dites à ces gens-là, & dont ils ont été si promptement & si vivement touchez ? Je leur ai dit, répondit *Ouang yang ming*, que *Chun* étoit un très-méchant fils, & *Kou seou* un très-bon pere. *Tchu ming tchi* paroissant surpris de cette contre-vérité, vous avez tort, lui dit *Ouang yang ming*, de ne pas comprendre ce que ces deux hommes ont compris. Ma pensée étoit de leur faire entendre que *Chun* avoit été le modele d'un bon fils, parce qu'il ne croyoit jamais fa[redacted]ssez à ce qu'il devoit à son pe[redacted] au contraire *Kou seou* se pers[redacted]uffisament qu'il étoit plein de [redacted]que son fils *Chun*, étoit devenu à son égard un pere cruel & barbare. Ce pere & ce fils, qui étoient venus se plaindre à moi l'un de l'autre, comprenant [illegible] bien ma pensée, sont aussi-tôt rentrez en eux-mêmes : chacun d'eux [redacted] qu'il avoit tort, l'un d'imiter [redacted]'autre, de n'imiter pas *Chun*.

Réflexions.

UNE haute fortune sans reproche, & une réputation à toute épreuve, sont choses

choses rares ; & dont le *Tsao voe tche* (a) est comme avare. S'il vous en favorise, il ne faut pas en être prodigue. Eclaircissez donc à la bonne heure les faux soupçons & les medisances qu'on pourra semer pour vous nuire. Mais que la peine de les dissiper ne vous le fasse pas craindre : & quand vous apprenez qu'il s'en répand, ayez-en plûtôt de la joie que de la tristesse.

Un jour on demandoit en compagnie, pourquoi & comment un tel en si peu de tems étoit devenu si riche ? C'est, dit quelqu'un, que le *Chang ti* (b) en use à son égard comme avec un Créancier trop importun. Il lui rend interêts & capital. Mais presser de la sorte ce n'est pas l'entendre : car le capital remboursé, les interêts cessent. On dit que ce fut *Ming hing tse* qui répondit de la sorte ; & certes la parabole est digne de lui.

Mauvaise maniere de fléchir un Prince irrité.

VOUS voulez fléchir un homme, & sur-tout un Prince offensé. Commencez, si vous m'en croyez, par faire une espece de diversion. Prenez cet homme offensé par quelque endroit qui le flatte : le plaisir qu'il y prendra, le détournant de ce qui l'irrite, diminuera sa colere. Vous pouvez par cette voie tout vous promettre : mais si vous entreprenez de lui justifier directement celui qu'il tient pour coupable, ou l'action qui l'a choqué ; c'est, comme dit le Proverbe, jetter de l'huile sur le feu, c'est l'irriter encore davantage.

Sous la Dynastie *Han*, un grand Officier de guerre nommé *Tien fuen*, fut accusé d'une faute à l'égard de l'Empereur régnant. Le Prince le condamna lui & toute sa famille à arroser des Jardins le reste de leur vie. *Pao yn* Grand de l'Empire, & fort en credit, dressa en faveur de *Tien fuen* une assez longue Supplique, & la présenta à l'Empereur qui étoit alors *Vou ti*. Le merite & les services de *Tien fuen* y étoient mis en un beau jour ; après quoi l'on y diminuoit sa faute, en disant que des envieux l'avoient fort envenimée. Malgré le crédit du Suppliant, la Supplique n'eut point d'effet.

KAI KOAN YAO, un des plus puissans hommes de son tems, parla mal de l'Empereur, & en fit des plaintes. *Suen ti* l'ayant appris, s'en offensa, & témoigna le vouloir perdre. Aussi-tôt *Tching tchang* prend le pinceau, & dresse une Remontrance : Prince, disoit-il entr'autres choses, *Koang yao* est un homme dont le mérite & la puissance peuvent embarrasser Votre Majesté, si le chagrin étoit capable de lui en faire venir l'envie. S'il ne prend pas ce mauvais parti, & que V. M. refuse de lui rendre sa bienveillance ; je le connois, il a trop de cœur, pour survivre à sa disgrace. Il est de votre interêt & de votre honneur d'user de quelque indulgence à son égard. Que n'a-t'il un autre *Kin fu* (c) ou un autre *Kin tchang* qui parle pour lui ! Cette Remontrance, au lieu d'appaiser *Suen ti*, ne fit qu'augmenter sa colere. *Koang yao* qui en eut avis, se coupa la gorge.

Sou tong po étant en prison pour quelque faute, *Tchang ngan tao* qui l'aimoit & l'estimoit fort ; fit un écrit pour sa défense. Mais comme il étoit éloigné, il l'envoya à son fils *Tchang chu*, le chargeant de le faire passer à Sa Majesté. Cet écrit ne contenoit guéres autre chose, qu'un bel éloge de *Sou tong po*, qu'on y donnoit pour le plus grand homme de l'Empire, & le plus habile en tout genre. *Tchang chu* ayant reçû & lû cet écrit, fut embarrassé, & prit enfin le parti de le supprimer. *Sou tong po* peu après sortit d'affaire, & cet écrit lui fut montré. Il frémit en le lisant, & en devint tout pâle ; puis revenant de ce trouble : j'étois perdu, s'écria-t'il, si l'écrit de *Tchang ngan tao*

(a) *Tsao* signifie produire, faire, créer. *Voe* veut dire être, chose, substance.

(b) *Chang* signifie Suprême. *Ti* Empereur.

(c) Ces deux hommes avoient autrefois fléchi un Prince en faveur de gens coupables.

avoit passé : son fils m'a sauvé en le supprimant.

Quand donc vous intercedez pour quelqu'un, n'imitez pas ces exemples. Voyons-en de gens qui ayent mieux réüssi, pour s'y être pris d'une autre maniere.

Moyen de fléchir la colere d'un Prince.

L'Empereur *Mou tsong* sortant un jour, un Officier nommé *Tchoui fa* s'emporta, je ne sçai pourquoi, jusqu'à frapper un des Gardes qui accompagnoient Sa Majesté. Il fut aussi-tôt saisi & mis en prison. *Lipai*, *Tchang tchong*, *Fang lun*, tous Grands de l'Empire, & aimez du Prince, s'employerent pour faire élargir *Tchoui fa*. Chacun d'eux dressa pour cela une longue Requête. L'Empereur les ayant lûes, n'y eut point d'égard. Le mauvais succès des autres n'empêcha pas *Li pong ki* de faire aussi une tentative en faveur du même coupable, & voici comme il s'y prit.

Dans une Audience qu'il eut du Prince, après avoir fait son rapport des affaires dont il s'agissoit : Prince, dit-il, si j'osois, je vous dirois un mot d'une autre affaire. L'Empereur le trouvant bon : *Tchoui fa*, continua-t'il, est en prison il y a du tems : il le mérite, & au-delà, pour l'insolence qu'il a euë de vous manquer de respect. Mais il a une bonne mere âgée de quatre-vingts ans. La faute & la prison du fils, ont tellement affligé la mere, qu'elle en est tombée malade. Depuis que V. M. est sur le Trône, Elle a fréquemment recommandé le soin des parens : Elle fait de la piété filiale le grand ressort de son Gouvernement. Ainsi, vous ferez, ce me semble, une action bien digne de vous, si, en faveur de la mere, vous vouliez bien pardonner au fils.

Le Prince écouta *Li pong ki* sans l'interrompre : puis lui adressant la parole ; jusqu'ici bien des gens, dit-il, ont intercedé pour *Tchoui fa*, & j'ai reçû sur cela diverses Requêtes. Mais dans toutes on exaggéroit fort le malheur de *Tchoui fa*, sans dire un mot de sa faute. Il sembloit, à entendre ces intercesseurs, qu'il fût plus malheureux que coupable : aussi n'ont-ils rien gagné sur moi. Vous en usez vous tout autrement [illegible] commencez par avoüer que sa faute est grande ; c'est quelque chose. D'ailleurs je suis sensible à l'affliction de la mere, qui est si âgée : personne avant vous ne m'en a parlé. Allez ; je pardonne à *Tchoui fa*.

Autre Exemple.

L'Empereur *Ouen heou* conquit le pays nommé *Tchong chan* : au lieu d'en gratifier un frere qu'il avoit, il en gratifia un de ses fils. Chacun le désapprouva intérieurement. *Yo hoang* fut moins réservé que les autres : il lui échappa sur le champ de dire que l'Empereur manquoit de la vertu *Gin* *. L'Empereur en fut vivement choqué, & défendit à *Yo hoang* de paroître à la Cour. Mais un ami de *Yo hoang* prenant adroitement la parole : Prince, dit-il, *Yo hoang* a tort. Mais souffrez que je vous prie de remarquer que rien ne détruit plus ce qu'il a dit, que la liberté qu'il a prise de le dire. Quand le Prince manque de bonté (*Gin*) on ne voit pas dans un Courtisan tant de franchise. Ainsi l[redacted]*hoang*, telle qu'elle est, vou[redacted]r. Ce tour plut à *Ouen heou* [redacted]mis à *Yo hoang* de demeure[redacted]

Hélas ! s'écrie sur tout cela l'Historien Chinois, *Oü tsen* avoit bien raison de dire, qu'un bon moyen d'appaiser un homme en colere, c'est d'entrer un peu dans ses sentimens ; [redacted] s'y opposer directement, c'est l'i[redacted] faits que je viens de rapporter [redacted] autant de preuves.

* Ce bonté, charité, &c.

Fermeté dans un Ambassadeur.

Yen yng étant encore assez jeune, & d'ailleurs d'une taille fort petite,

fut envoyé par son Prince le Roi de *Tsi*, Ambassadeur à la Cour de *Tsou*. Quand il fut question d'avoir audience, on le voulut faire entrer par une petite porte. *Yen yng* s'arrêtant tout court : moi, dit-il, passer pa[illegible]i j'étois Ambassadeur dans un Ro[illegible] de chiens, encore passe : mais étant Ambassadeur à la Cour de *Tsou*, je ne puis pas m'y rendre, & l'on ne devroit pas me le proposer. Ayant tenu ferme, on lui ouvrit la grande porte. Mais le Roi de *Tsou* en fut picqué, & lui voulut faire sentir son indignation. Quoi, Seigneur, lui demanda-t-il, le Royaume de *Tsi* n'a-t-il pas un seul homme qu'on ait pu choisir pour Ambassadeur ? *Yen yng* choqué de cet accüeil, & d'un discours si méprisant, y fit une réponse à peu près semblable. *Tsi* ne manque pas de sages, repartit-il ; mais c'est aux sages Rois qu'on les envoye. Pour moi, je sçai mieux que personne, que je n'ai ni mérite, ni vertu ; mais c'est justement pour cela qu'on m'a député vers vous.

Le Roi se souvint alors qu'un homme originaire de *Tsi* établi à *Tsou*, étoit en prison pour avoir volé ; voulant faire affront à l'Ambassadeur, & cherchant à le démonter, il fait amener cet homme tout enchaîné ; & fait lire tout haut son procès : puis regardant *Yen yng* de côté : les gens de *Tsi*, lui dit-il d'un ton mocqueur, ne sont-ils pas de maîtres voleurs ?

L'arbre *Kiu*, reprit *Yen yng* sans se perdre, croît ordinairement au Midi du Fleuve *Kiang*. Tandis qu'il y est, il ne change point de nature, il conserve sa beauté : si on le transporte au Nord, aussi-tôt il dégénere, & cela si nombiement, que c'est tout un autre arbre, auquel on donne aussi un autre nom. Il se nomme *Tchi*, vous le sçavez ; & vous n'ignorez pas aussi que si ces deux arbres ont encore quelque ressemblance par les feüilles, leurs fruits sont d'un goût tout différent. D'où vient cette différence ? C'est sans doute du terroir. L'application est facile à faire.

Le Roi trouvant tant de fermeté dans *Yen yng*, & tant de vivacité dans ses réponses, conçut pour lui de l'estime, & lui dit en riant : je suis vaincu ; & depuis il le traitta fort bien.

TSIEN YUEN étant devenu Magistrat de *Sin ting*, trouva que le feu prenoit souvent dans la Ville & aux environs ; ce qui causoit beaucoup de dommage, & une frayeur continuelle aux habitans. Il s'informa doucement d'où cela pouvoit venir. Tout ce qu'il put découvrir, fut que certain homme du lieu passoit pour avoir le secret de préserver du feu ceux qu'il vouloit, & que bien des gens avoient recours à lui pour ce bon office. *Tsien* s'étant assûré du fait : point de feu plus dangereux, dit-il, qu'un homme qui fait profession de commander au feu à sa fantaisie. Il fit aussi-tôt prendre ce Charlatan : il se trouva coupable de plus d'un crime. La tête lui fut coupée. Depuis ce tems-là les incendies furent aussi rares à *Sin ting*, que par tout ailleurs.

Sur le désintéressement

CHI TSO & son cadet *Chi yeou* ayant à partager le bien de leur pere, se brouillerent si fort ensemble, qu'en vain leurs parens s'employerent pour faire un partage au gré des deux freres : il y avoit dans leur voisinage un honnête homme nommé *Nien fong*, estimé par bien des endroits ; mais sur-tout connu pour bon fils & pour bon ami. Un jour *Chi yeou* le rencontrant, lui dit le différend qu'il avoit avec son frere, & lui exposa ses raisons. *Nien fong*, sans le laisser achever, commença à gémir & à se lamenter, de voir deux freres en procès. Puis adressant la parole à *Chi yeou* : j'avois un aîné, lui dit-il, bien plus déraisonnable encore, & bien plus inflexible que le vôtre. Mon pere étant mort, il s'appropria presque tout son bien : je le laissai faire, & pris patience : bien loin de m'en re-

pentir, je m'en suis très-bien trouvé. Je vous conseille, ajoûta-t-il les larmes aux yeux, & même je vous conjure d'en faire autant; ne disputez point avec un frere.

Ce discours toucha *Chi yeou* : résolu d'imiter *Nien fong* : venez avec moi, lui dit-il, allons de ce pas trouver mon frere. Ils y vont; & l'abordant avec respect & soûmission, *Chi yeou* les larmes aux yeux, témoigna se repentir d'avoir tenu tête à son frere, lui en demanda pardon, & déclara qu'il lui cédoit tout ce qu'il voudroit. L'aîné *Chi tso* fut si attendri de ce spectacle, qu'il ne put aussi retenir ses larmes. Toute la dispute fut alors à qui céderoit davantage. Ces deux freres eurent toute leur vie une amitié singuliere, & une vive reconnoissance pour *Nien fong*. Il y a encore aujourd'hui beaucoup d'union entre leurs familles, qui sont nombreuses & considérables.

Industrie d'un Mandarin contre les véxations d'un Envoyé de la Cour.

Le Magistrat de *Tan tou*, nommé *Yang tsin*, eut avis qu'il devoit bien-tôt passer un Envoyé de la Cour. Il apprit en même-tems, que sur la route cet Envoyé avoit fait mille véxations, jusqu'à faire lier & retenir sur sa Barque divers Magistrats pour les rançonner. Afin d'éviter une semblable avanie, il s'avisa d'un stratagême. Il choisit deux de ses gens qui étoient fort bons plongeurs. Il les fit habiller en vieillards, & les instruisit à en faire la contenance. Il les fait embarquer en cet équipage, & les envoye les premiers au devant de l'Envoyé. Celui-ci, d'aussi loin qu'il apperçut leur petite Barque : canailles, leur cria-t-il d'un ton menaçant à son ordinaire, qui vous a rendus si hardis que de venir seuls à ma rencontre? Où est votre Maître? Vîte, qu'on me garotte ces deux coquins. A ces mots, ces deux hommes bien instruits, se jetterent dans l'eau & disparurent. *Yang*, quelque tems après vint en personne recevoir l'Envoyé suivant la coûtume. Pardon, Monsieur, lui dit-il, si j'ai peut-être un peu tardé : on m'a arrêté en chemin pour une affaire. [illegible]gissoit d'un procès verbal, où le [illegible] énonce que deux hommes ont pris [illegible]pouvante de vos menaces, se sont jettez à l'eau, & se sont noyez. Vous sçavez mieux que moi quelle est la sévérité du Prince qui regne, quand il s'agit de la vie des hommes : & vous n'ignorez pas non plus ce que c'est pour nous d'avoir à appaiser un Peuple irrité. L'Envoyé fut intimidé. Il n'exigea rien de *Yang* : il le traitta même honnêtement; & de peur de quelque autre accident semblable à celui qu'il croyoit réel, il fut plus sage & plus retenu dans la suite.

Stratagême de guerre heureux.

Ouen ping étant Gouverneur de *Kiang hia*, de grandes & de longues pluyes firent écrouler en plusieurs endroits les murs de la Ville, & pourrir[illegible] plusieurs barrieres. La nouvelle vint [illegible] même-tems que *Sun kuen* fameux bandit étoit fort proche avec une armée. *Ouen* sentant fort bien l'impossibilité de se fortifier en si peu de tems, ne se donna aucun mouvement. [illegible]na dans sa chambre, & il eut [illegible] faire répandre à l'arrivée de *Su*[illegible] que depuis tant de jours le Gouverneur n'avoit point paru dans la Ville, ni admis personne en sa présence. Une conduite si peu ordinaire donna des soupçons à *Sun kuen*. S'en ouvrant à ceux de sa suite, *Ouen ping*, leur dit-il, passe pour un homme brave, vigilant [illegible]e au Prince. C'est pour cela mêm[illegible] l'a fait Gouverneur de cette V[illegible]pendant nous voici arrivez, & il n'a fait aucun mouvement; les murailles mêmes ont plusieurs bréches; cela n'est pas naturel. Ou il y a là-dessous quelque piége qu'on nous tend, ou bien *Ouen ping* est assûré qu'une

qu'une armée vient à son secours. Sur cela *Sun kuen* se retira, & marcha d'un autre côté.

Prudence éclairée d'un Mandarin.

CERTAIN Doüanier de *Ho yun hien*, s'enrichissoit hardiment aux dépens de l'Empereur & du Public. Tout le monde le sçavoit ; mais on n'osoit le déférer. Car c'étoit un homme robuste & de taille avantageuse; & il avoit eu soin de se faire passer pour terrible, disant lui-même assez souvent, qu'il lui coûteroit peu de tuer un homme. Il n'y avoit pas jusqu'aux Magistrats qui ne craignissent de l'irriter. *Tchin tsong tao* qui s'est rendu depuis si célebre, fut fait Magistrat de ce lieu-là. Aussi-tôt le Doüanier en fut allarmé. Faisant cependant bonne contenance, il alla voir *Tchin*; & prévoyant les accusations qu'on feroit de lui, Seigneur, lui dit-il, il y a ici quelques gens qui osent dire que je vole l'Empereur: vous pouvez, si vous voulez, revoir mes comptes : mais ce que je vous demande avec instance, c'est de rechercher & de punir ceux qui répandent ces faux bruits. Je ne fais pas cette recherche, parce que si j'en découvrois quelqu'un, il lui en pourroit coûter la vie; car je vous avouerai franchement que je suis un peu violent de mon naturel, & que dans un premier transport il me coûteroit peu de tuer un homme. Est-il possible, reprit *Tchin*, sans s'émouvoir & en soûriant ; Est-il possible qu'il y ait des gens si soupçonneux & si médisans ! Quoi ! vous qui recevez les appointemens de l'Empereur, vous seriez capable de le voler ? Quelle apparence ! D'ailleurs s'il en étoit quelque chose, tout occupé du soin d'éviter la mort que vous sçauriez mériter vous-même, vous ne parleriez pas comme vous faites, de vengeance & de massacre. Le Doüanier conçut fort bien à quel homme il avoit affaire. Il se pressa de remplacer ce qu'il avoit pris des deniers publics, & fut sur ses gardes dans la suite. Quand il quitta son Emploi, ses comptes se trouverent nets.

Avantage d'une correction paternelle.

HOU NGAN KOUE dans sa jeunesse étoit fier, orgueilleux, léger, enfin si difficile à gouverner, que son pere fut obligé de l'enfermer dans une chambre. Il s'y trouva quelques centaines de buches. Ce jeune homme n'ayant pas autre chose sur quoi décharger son feu, fit en peu de tems de toutes ces buches autant de figures d'homme. Son pere l'ayant sçû, fit porter dans la même chambre une Bibliothéque entiere : on dit qu'il y avoit bien dix mille Volumes. *Hou ngan koué* les parcourut tous ; & il a été depuis un des habiles hommes de son siécle.

Flatterie punie.

HONG VOU (a), dans le commencement de son regne, haïssoit les longs Mémoriaux. Il en trouva un jour quelques-uns de plus de dix mille lettres. Il fut choqué de cette longueur, & témoigna vouloir punir ceux qui en étoient les auteurs. Il ne manqua pas de gens parmi les Ministres, qui entrant dans ses sentimens, l'y confirmerent, en lui disant : ce Mémorial en effet est peu respectueux. Cet autre est rempli de médisances, Votre Majesté a raison d'en vouloir punir les auteurs. *Song lien* entra un moment après. L'Empereur lui témoignant aussi son chagrin contre ces longs Memoriaux : Prince, dit-il, ceux qui vous ont présenté ces Mémoriaux, l'ont fait pour s'acquitter des obligations de leurs Charges : & je suis persuadé qu'il n'y en a point, qui n'ait eu en vûe de vous être utile. Ensuite parcourant ceux qu'on avoit le plus blâ-

(a) C'est le Fondateur de la Dynastie *Ming*. Il avoit été valet de Bonze.

mé, il en marqua les plus importans articles. Alors l'Empereur trouvant qu'en effet *Song lien* avoit raison ; il fit rappeller ces Ministres flatteurs, qui venoient de le quitter : & les reprenant sévérement, comment, leur dit-il, lâches Ministres ; quand vous me voyez en colere, au lieu de m'appaiser avec prudence, ou de me remontrer avec courage, vous jettez de l'huile sur le feu, & vous contribuez à m'irriter. Si *Song lien* en avoit usé comme vous, j'allois me faire un grand tort, en punissant mal-à-propos des gens zélez pour mon service, & pour le bien de l'Etat.

Exemple d'un fils docile aux avis de son pere.

SEOU PAO avoit un pere qui lui recommandoit sans cesse d'avoir le vin en horreur. Il lui arriva après la mort de son pere, de s'enyvrer quelquefois par compagnie : mais aussi-tôt rentrant en lui-même, malheureux que je suis, se disoit-il, je suis obligé comme Magistrat de retenir les autres dans le devoir : comment puis-je espérer d'en venir à bout, oubliant, comme je fais, les instructions de feu mon pere ? Après s'être fait ce reproche, il s'en alloit au tombeau de ses ancêtres, & se punissoit de trente coups qu'il se donnoit.

Réfléxions.

CET homme, en repassant sur-tout le passé, se rend à soi-même ce témoignage qu'il n'y a rien à redire. Qu'il est à plaindre ! jamais il n'avancera dans la vertu ; il mourra avec ses défauts.

Voyez-vous ce papillon qui revient sans cesse à la chandelle, jusqu'à ce qu'enfin il s'y brûle. Voluptueux, voilà votre image.

Conserver sans cesse le souvenir de ses erreurs, & le repentir de ses fautes, c'est un excellent moyen d'avancer dans la vertu.

Ami solide.

LIU TAI étant en crédit, reconnut du mérite en *Siu yuen*, & sur-tout beaucoup de franchise & de droiture. Il le produisit, & le poussa de maniere qu'il parvint au rang de *Yu [illegible]*. S'il arrivoit à *Liu tai* de faire quelque faute, *Siu yuen* l'en reprenoit sans déguisement : & s'il se trouvoit avec quelques autres qui fussent instruits des fautes de *Liu tai*, & qui en parlassent ; *Siu yuen* le blâmoit tout le premier, quand en effet il avoit tort. Quelqu'un le redit à *Liu tai*, croyant par-là les brouiller ensemble. Il n'y a rien en cela qui me surprenne, ni qui m'offense, dit *Liu tai* : je connois *Siu yuen* il y a long tems, & c'est par cet endroit qu'il me plaît le plus.

Quelque tems après *Siu yuen* mourut ; *Liu tai* en parut inconsolable. Hélas ! disoit-il en le regrettant, que ce cher ami m'étoit utile ! Maintenant que je l'ai perdu, qui m'avertira de mes défauts ?

Droiture reconnuë & récompensée.

Au commencement du regne de *Hiuen tsong*, un Grand du Royaume puissamment riche, entreprit de se faire des créatures. Il voulut [illegible] gagner les Officiers qui étoient [illegible] à la Cour, & qui approchoient le plus du Prince : il distribua pour cela de très-grosses sommes ; & il n'y eut guéres que *Song king*, dont le désintéressement étoit connu, qui n'eût point de part à ses largesses. La chose s'étant éventée, l'Empereur parut vouloir punir tous ceux qui avoient touché [illegible] présent. *Song king* se fit leur in[illegible], & obtint du Prince qu'il [illegible] grace. Vous êtes un brave homme, lui dit obligeamment l'Empereur : votre vertu est digne des anciens tems : vous êtes le seul que les largesses d'un tel n'ont pû tenter. *Song king* refusant modeste-

tement cet éloge : pardon, grand Prince, répondit-il, vos loüanges tombent à faux : un tel ne m'a rien offert ; ainsi je n'ai point eu le mérite de refuser. Ce trait de droiture & de modestie plut infiniment à l'Empereur, & lui donna pour *Song king* encore plus d'estime qu'il n'en avoit.

Sage Conseil donné à un Empereur.

Le Gouvernement de l'Empereur *Suen ti*, étant tyrannique en certains points, *Lo kiun*, qui étoit en place, lui donna sans ménagement des avis en pleine Audience. L'Empereur en fut si choqué, qu'il étoit comme résolu de lui faire couper la tête. *Yuen nien* que le Prince aimoit, & qui souhaitoit fort sauver *Lo kiun*, demanda une Audience secrette. L'ayant obtenuë ; Prince, lui dit-il, le bruit court que Votre Majesté veut faire couper la tête à *Lo kiun*. Si la mort étoit pour lui une peine, je n'oserois m'y opposer. Mais je prie Votre Majesté de faire attention, que *Lo kiun* en faisant ce qu'il a fait, a compté qu'il lui en coûteroit la vie. Il s'est proposé de devenir ainsi fameux dans les siécles à venir. Par conséquent le faire mourir, c'est justement donner dans ses vûës. Pensez-y, je vous en conjure. Pour moi, si j'en étois crû, on le puniroit par l'exil. Il seroit ainsi frustré de ses espérances ; & cette conduite auroit un air de modération, qui vous feroit encore honneur. L'Empereur suivit ce conseil. Ainsi *Lo kiun* évita la mort.

Beau caractere.

Kin kou entr'autres bonnes qualitez, avoit celle d'excuser toûjours, autant qu'il pouvoit, les défauts d'autrui. S'il voyoit quelqu'un faire une faute ; cet homme est excusable, disoit-il à ses amis : car si nous autres qui faisons une profession particuliere de vertu, à qui toutes sortes de moyens en facilitent la pratique, qui nous y exhortons sans cesse les uns les autres ; si, dis-je, nous autres, nous ne sommes pas exemts de fautes : qu'y a-t'il de surprenant que cet homme en fasse, lui à qui peut-être tout cela manque ?

Que la vertu se fait respecter des plus méchans.

Kotsong hien commandant les Troupes à *Tsong vou ssé*, sçut qu'un homme riche de *Hu tcheou* avoit de belles pierreries. Voulant les avoir, & ne voyant pas comment s'y prendre, il choisit deux des plus determinez d'entre les Soldats, & les chargea d'entrer pendant la nuit chez cet homme, de le tuer lui & sa femme, & d'enlever les pierreries. La nuit venuë, ces Soldats trouverent moyen de se cacher dans l'enclos, avant que la barriere en fût fermée : & lorsque cet homme & sa femme furent retirez dans leur appartement interieur, les Soldats regardant par une fente, virent que l'un & l'autre se traittoient avec autant de bienséance & de respect, que s'ils avoient reçû quelque hôte de conséquence. Ils furent si surpris & si charmez de cette conduite, que se retirant un peu pour déliberer : croyez-moi, dit l'un d'eux, ne touchons point à ces deux personnes ; ce sont des gens pleins de vertu : si nous venions à les tuer, nous ne pourrions manquer tôt ou tard d'en porter la peine. Vous avez raison, dit l'autre ; mais *Ko* veut les pierreries. Avertissons-les d'ici, reprit l'autre, qu'ils lui fassent présent au plûtôt de leurs pierreries. Ils concevront de quoi il s'agit ; ils le feront, il sera content. Ils contrefont donc leur voix, & donnent cet avis en peu de mots : puis sautant les murailles, ils se retirerent.

Piété filiale.

Un nommé *Fang kuang* étant en prison, pour avoir tué, à ce qu'on assûroit, le meurtrier de son pere ; sa mere qui étoit fort vieille, vint à mourir. *Fang*

kuang parut si touché de cette mort, & sur-tout sentit si vivement l'impossibilité où il étoit de lui rendre les derniers devoirs, que *Tchong* alors Magistrat le laissa sortir sur sa parole, pour aller enterrer sa mere. Tous les gens du Tribunal lui représenterent que c'étoit une chose inoüie, & qu'il étoit dangereux d'en user de la sorte. *Tchong* les laissa dire, & se chargea volontiers de ce qui en arriveroit. *Fang kuang* n'eût pas plûtôt inhumé sa mere, qu'il vint se remettre en prison. Son affaire ayant été examinée, on ne trouva pas suffisamment de quoi le condamner à mort.

Superstition ridicule.

Un tel a perdu son pere : à quoi il devroit penser, c'est à l'inhumer au tems reglé par les Rits : c'est cependant le moindre de ses soins. A quoi il pense le plus, c'est à trouver pour la sépulture un terrain, une année, un mois, un jour, qu'on lui dise porter bonheur. Il fonde sur cela l'espérance de conserver sa santé, de devenir riche, & d'avoir une nombreuse postérité. Quel abus ! On en use encore à peu près ainsi dans diverses circonstances. Par exemple, s'il s'agit de bâtir, d'acquérir, ou d'habiter une maison ; les uns consultent vainement les Astres, ou bien les *Koua* de *Fo hi* ; d'autres, la Tortuë, ou l'herbe *Chi* ; d'autres, une vaine combinaison de vingt-deux caracteres, qui servent à distinguer les années d'un Cycle séxagénaire. Ignorent-ils, les aveugles qu'ils sont, que l'avenir est incertain, & qu'il n'y a point de regle sûre, pour juger s'il sera heureux ou non.

Dans le choix que fait un fils d'un terrain pour la sépulture de son pere, voici ce qu'il peut & doit observer. Que ce terrain ne soit pas en danger de devenir chemin dans la suite ; qu'il n'y ait point d'apparence qu'on y bâtisse jamais de Ville, ou qu'on y creuse un Canal pour l'écoulement des eaux ; qu'il ne soit point trop à la bienséance d'une famille puissante, qui puisse être tentée de l'usurper ; qu'il soit tel enfin, que jamais les bœufs ne le puissent labourer. Si de plus on recherche vainement quel terrain peut porter bonheur, quel jour est heureux ou malheureux ; c'est cacher sous les dehors trompeurs d'un respect mal entendu, des vûës de propre intérêt ; ce n'est rien moins qu'être bon fils.

Folie de certains usages superstitieux.

Il se trouve des gens qui sont sottement entêtez de ce qu'un Charlatan appelle une situation heureuse, & qui dans l'espérance de la trouver, different très-long-tems d'inhumer leur pere. Ils usent quelquefois de violence pour usurper le terrain d'autrui, & vont jusqu'à déterrer les morts d'une autre famille. D'autres un peu moins hardis, mais également injustes, usent de mille artifices, pour s'approprier un terrain qu'ils n'osent usurper de force. De là que d'inimitiez, que de chicanes ! Que de procès qui durent souvent jusqu'à la mort des Parties, ou du moins jusqu'à ce qu'elles soient ruinées ! Tel a perdu tout son bien pour le prétendu bonheur d'un terrain qu'il n'a pû avoir jusqu'ici, & qu'il pourra encore moins avoir dans la suite. Qu'espéroit-il de ce terrain, s'il l'avoit eû ? Une prospérité imaginaire, qui [illegible] du moins tardé à venir, si jamais [illegible] nuë : & cette folle espérance l'a[illegible] une misere très-réelle. Peut-on [illegible] plus loin l'ignorance & l'aveuglement ?

Yang tchin tchai étoit un homme fort éloigné de cette erreur, qui attribuë du bonheur ou du malheur [illegible]lle ou à telle situation de lieu. V[illegible] l avoit coûtume de dire sur c[illegible] : *Kuo pou* passa de son tems [illegible] homme des plus habiles dans [illegible] du choix des terrains pour la [illegible] Qui doutera qu'il n'ait usé de son art, & employé toute son habileté prétenduë, à choisir pour la sépulture de son pere, un terrain des plus heureux, dont il pût se

promettre

promettre beaucoup de prospérité pour sa personne pendant sa vie, & une longue prospérité pour l'avenir ? Cependant il est mort dans les supplices, & sa famille est déja éteinte. Après cette expérience qu'il a faite en sa personne de la vanité de son art, on ne laisse pas de lire les Livres qu'il a laissez sur cette matiere, & d'ajoûter foi à ses préceptes. Sotte & ridicule erreur !

Le même *Yang tchin tchai* disoit encore : ceux qui font aujourd'hui métier de connoître les terrains heureux pour les sépultures, mettent en ce rang toute montagne, qui a la figure du bonnet qu'on nomme *Sie* : & ils prononcent sans hésiter, que quand un homme y est inhumé, ses descendans, à coup sûr, porteront de ces bonnets, c'est-à-dire, seront grands Officiers. Ignorent-ils, ces Charlatans, ou croyent-ils que tout le monde ignore, que sous la Dynastie *Tang*, ces sortes de bonnets se portoient par les *Kiugin* (a) ; & que ce fut sous la Dynastie *Song*, que les Officiers de la Cour commencerent à en user ? C'est une chose très-constante : & la cause de cet usage fut que la Cour des *Song* étoit placée dans un terrain sec & poudreux. Les Officiers de la Cour incommodez par la poussiere, chercherent à s'en défendre par ces bonnets. Je demande donc à ces Charlatans, si telle montagne qui a eu de tout tems cette figure, portoit bonheur pour être *Kiu gin*, quand les *Kiu gin* portoient de semblables bonnets. Je ne vois pas qu'ils le disent : mais quand ils le prétendroient, je demanderois encore d'où vient que cette montagne, qui est toujours demeurée la même, procure aujourd'hui des Emplois plus élevez, qu'elle ne faisoit autrefois ?

Faut-il choisir un terrain pour bâtir une Maison, ou bien pour creuser une sépulture ? S'agit-il de mariage, de commerce, de voyage ? On consulte aussi-tôt des Charlatans sur le rumb de vent & le choix du jour ; le tout, dans la vûë d'éviter ce qu'on appelle accidens funestes, & par le desir de réüssir. Voilà comme en usent les gens du siecle, & autant qu'ils sont empressez pour cela, autant négligent-ils le bonheur primitif & principal qui dépend d'eux. Quand le cœur va bien, dit *Tsu hou*, tout va bien. L'Antiquité n'appella jamais gens heureux, que les gens de bien.

Bonne foi récompensée.

UN jeune homme nommé *Leou*, qui avoit bien de la peine à vivre, tant il étoit pauvre, entrant un jour dans la salle d'un Bain (b) public, y trouva un sac d'argent que quelqu'un y avoit perdu. *Leou*, après s'être lavé, fit semblant d'être incommodé, & se coucha dans cette salle. Il y passa toute la nuit, attendant que celui qui avoit perdu le sac, vînt en demander des nouvelles. Le lendemain de grand matin, un homme entre tout essoufflé, & dit en se lamentant : il y a huit ans que je cours de tous côtez, faisant mon petit commerce : tout ce que j'ai pû gagner, se réduisoit à quatre-vingt-cinq pieces d'argent : je les portois dans un sac : mes compagnons de voyage m'engagerent hier à venir ici. Après m'être lavé comme les autres, je partis de compagnie au clair de la Lune : ce n'est qu'à trois lieuës d'ici que je me suis apperçû que je n'avois plus mon sac. Aussi-tôt le jeune homme *Leou* se leve : consolez-vous, dit-il à cet homme, je vous attendois ici ; voilà votre sac & votre argent. Le Marchand s'en alla transporté de joie. Pour ce qui est du jeune *Leou*, il fut sifflé de bien des gens. Pourquoi ne pas profiter, lui disoit-on, d'une si heureuse rencontre, pour te mettre à ton aise à l'avenir ? Malgré ma pauvreté, répondit *Leou* ; je n'ai jamais fait le moin-

(a) Second dégré d'honneur.

(b) Ce n'est qu'une maison dont le Maître tient toujours de l'eau chaude prête, pour en donner à qui veut se laver le corps en Eté. On en est quitte pour quelques deniers de cuivre.

dre tort à personne. Je suis convaincu en général, que celui qui s'approprie le bien d'autrui, en est puni tôt ou tard, d'une maniere ou d'une autre. Comment à plus forte raison aurois-je le courage de m'approprier en un moment tout ce qu'un pauvre Marchand a gagné avec tant de peine? Peu après le jeune *Leou* vit en songe un Esprit-homme, qui lui dit: Vous serez récompensé de votre équité: vous vous releverez de votre pauvreté: vous vivrez dans l'honneur, & vos descendans encore plus. Il eut un fils qui étudia, & qui fut fait *Kiu gin* assez jeune. Son pere eut la consolation de le voir en Charge, & vingt-trois de ses descendans ont tenu depuis la même route.

Malheur des possessions injustes.

DANS certaine Piéce de Poësie, qui a pour titre *le Siecle instruit*, on lit entre autres choses ce qui suit. Hélas! combien de gens aujourd'hui, sous une figure humaine, cachent un cœur plein de venin comme des serpens! Qui est celui d'entr'eux qui fasse attention que les yeux du Ciel, plus prompts que le mouvement d'une rouë, regardent de tous côtez, & qu'on ne peut leur échapper? Ce que tel vola il y a quelques mois à son voisin du côté de l'Orient, passe aujourd'hui de chez lui à un autre voisin du côté du Nord. En vain quelqu'un se flatteroit-il de pouvoir par ses artifices faire fortune aux dépens d'autrui: cette prétenduë fortune n'est pas plus durable, que ces fleurs qu'on voit s'ouvrir le matin & tomber le soir. Tout bien mal acquis, dit-on encore, est entre les mains de celui qui l'acquiert, comme seroit un flocon de neige.

Charité récompensée.

DANS une année de grande stérilité, *Li kong kien*, homme à son aise, prêta aux pauvres gens de son voisinage plus de mille charges de grain. L'année suivante ayant été presque aussi stérile que la précedente, on ne fut pas en état de lui rendre ce qu'il avoit prêté; il assembla tous ses débiteurs, & brûla publiquement leurs obligations. La troisiéme année fut très-abondante; & chacun, malgré son obligation brûlée, s'empressa de lui apporter autant de grains qu'il en avoit emprunté; mais *Li kong kien* ne voulut rien recevoir. Une autre année que la stérilité fut encore plus grande, chaque jour il faisoit cuire une quantité de ris qu'il distribuoit aux pauvres, & il en assistoit le plus qu'il pouvoit. Il en sauva un très-grand nombre, & il contribua, *selon ses forces*, à procurer la sépulture à ceux que la misere fit mourir. Il lui apparut une nuit en songe un homme vêtu de violet, qui lui dit: le *Chang ti* connoît vos bonnes œuvres les plus secrettes. Elles ne seront point sans récompense; & votre postérité s'en sentira. Il vécut jusqu'à l'âge de cent ans, & ses descendans ont été dans l'abondance & dans l'éclat.

Que le crime est puni tôt ou tard.

QUELQU'UN d'un endroit obscur & caché, décoche une fléche sur un autre: le moyen de la parer? Quelqu'un emprunte l'épée d'un homme, & l'en perce aussi-tôt qu'il est [redacted] c'est une chose aussi facile q[redacted]mi-nelle. Cependant celui [redacted] ainsi, s'en applaudit comme d[redacted]up, & se sçait bon gré de cette maligne adresse qu'il appelle habileté. Mais je lui réponds que sa prétendue habileté ne peut parer à celle du *Tsao voë**. J'ai décoché une fléche contre quelqu'u[redacted]hette, & dans le secret, afin q[redacted]pût l'éviter. Le *Tsao voë* m'en [redacted]hera une, qui pour être tirée en [redacted]ur, & à la vûe de tout le monde, n'en sera pas moins inévitable. J'ai eu l'adresse & la malice d'emprunter l'épée d'un autre pour l'en percer sans peine & sans danger; le *Tsao voë* me le revaudra, en me perçant

* Auteur de tous les Etres.

de la sienne propre, avec encore bien plus de facilité & sans effort. C'est ainsi que la malice des méchans, qu'ils appellent industrie, & sçavoir faire, retombe à la fin sur eux.

Le *Tien* punit quelquefois les méchans aussi-tôt aprés leur crime, & par le même endroit qu'ils ont péché. Mais cela n'arrive pas toujours. Il n'est pas rare qu'il les punisse par des peines d'un autre genre, & qu'il differe à les punir : il est arrivé plus d'une fois que ces méchans long-tems aprés leur premier crime, venant à en commetrre quelqu'autre, quoique moins grand que le premier, ont vû fondre sur eux les derniers malheurs. C'est que le Ciel équitable & éclairé, ne se trompe point dans ses comptes, & que rien ne peut lui échapper.

DE LA CONNOISSANCE
DES CHINOIS
DANS LES AUTRES SCIENCES.

LORSQU'ON jette les yeux sur le grand nombre de Bibliotheques qui se trouvent à la Chine, toutes magnifiquement bâties, également ornées, & enrichies d'une quantité prodigieuse de Livres ; quand on considere la multitude étonnante de leurs Docteurs, & des Colleges établis dans toutes les Villes de l'Empire, leurs Observatoires, & l'attention qu'ils apportent à observer ; quand on faitd'ailleurs reflexion que l'étude est l'unique voye pour parvenir aux Dignitez, & qu'on n'est élevé qu'à proportion qu'on s'est rendu habile ; que depuis plus de quatre mille ans, il n'y a selon les Loix de l'Empire, que les gens de Lettres qui gouvernent les Villes & les Provinces, & qui soient placez dans tous les Emplois des Tribunaux & de la Cour ; on seroit tenté de croire, que de presque toutes les Nations du monde, la Nation Chinoise est la plus spirituelle & la plus sçavante.

Cependant pour peu qu'on la fréquente, on est bien-tôt détrompé. Il est vrai, & l'on ne peut s'empêcher d'avoüer que les Chinois ont beaucoup d'esprit : mais est-ce de cet esprit qui invente, qui pénetre, qui creuse, & qui approfondit ? Ils ont fait des découvertes dans toutes les Sciences ; & ils n'en ont perfectionné aucune de celles que nous nommons spéculatives, & qui demandent de la subtilité & de la pénétration.

Je ne voudrois pas [redacted] accuser le fonds de leur [redacted] moins assûrer qu'ils man[redacted]res, & de cette sagacité [redacted] les matieres, puisqu'on les voit réussir en d'autres choses qui demandent autant de génie & de pénétration que nos Sciences spéculatives. Mais deux principaux obstacles s'opposent au progrès qu'ils auroient p[redacted] dans ces sortes de Sciences : c'e[redacted]u'il n'y a rien au dedans, ni au[redacted] de l'Empire, qui pique & entretienne l'émulation : c'est en second lieu, que ceux qui pourroient s'y distinguer, n'ont point de récompense à attendre.

La grande & la seule voye qui conduit

duit aux richesses, aux honneurs, & aux Emplois, c'est l'étude des *King*, de l'histoire, des Loix, & de la morale ; c'est d'apprendre à faire ce qu'ils appellent le *Ouen tchang*, c'est-à-dire, à écrire poliment, en termes choisis & propres du sujet qu'on traitte. En tenant cette route on parvient à être Docteur. Dès-là qu'on a obtenu ce grade, on est dans un honneur & un crédit que les commoditez de la vie suivent de près, parce qu'alors on est sûr d'avoir bien-tôt un gouvernement. Ceux mêmes qui en attendant ce poste, retournent dans leurs Provinces, y sont fort considerez du Mandarin du lieu ; ils mettent leur famille à couvert de toute vexation, & ils y joüissent de plusieurs privileges.

Mais comme il n'y a rien de semblable à esperer pour ceux qui s'appliqueroient aux Sciences speculatives, & que cette étude n'est pas la route qui conduise aux honneurs & à la fortune, il n'est pas surprenant que ces sortes de Sciences plus abstraites, soient negligées des Chinois.

De la Logique des Chinois.

La Logique, où l'on a si fort raffiné en Europe, est chez les Chinois dénuée de tous préceptes. Ils n'ont inventé nulle de ces regles qui perfectionnent le raisonnement, & qui apprennent à définir, à diviser, & à tirer des conséquences ; ils ne suivent que la lumiere naturelle de la raison. C'est par elle seule, & sans aucun secours de l'Art, qu'ils comparent ensemble plusieurs idées, & qu'ils tirent des consequences assez justes.

De leur Rhétorique.

Leur Rhétorique est de même toute naturelle. Ils connoissent peu de régles propres à orner & à embellir un discours. Ils en ont cependant, mais l'imitation leur tient presque toujours lieu de préceptes. Ils se contentent de lire des piéces d'éloquence, d'y remarquer les traits les plus capables de frapper les esprits, & de faire l'impression qu'ils souhaittent ; & c'est sur ces modeles qu'ils se forment dans la composition de leurs discours.

Au reste leur éloquence ne consiste point dans un certain arrangement de periodes, mais dans des expressions vives, dans de nobles métaphores, dans des comparaisons hardies, & principalement dans des maximes & des sentences tirées des anciens Sages, & qui exprimées d'un stile vif, concis, & mysterieux renferment beaucoup de sens & differentes pensées en très-peu de paroles.

De leur Musique.

A les entendre, ce sont eux qui ont inventé la Musique, & ils se vantent de l'avoir portée autrefois à la derniere perfection. S'ils disent vrai, il faut qu'elle ait bien dégeneré ; car elle est maintenant si imparfaite, qu'à peine en mérite-t-elle le nom, ainsi qu'on en peut juger par quelques-uns de leurs airs que j'ai fait noter pour en donner quelque idée.

Il est vrai que dans les premiers tems elle étoit dans une grande estime, & leur sage par excellence Confucius s'efforçoit d'en introduire les préceptes dans toutes les Provinces, dont on lui confioit le gouvernement. Les Chinois mêmes d'aujourd'hui regrettent fort ces anciens Livres qui traittoient de la Musique, & qu'ils ont malheureusement perdus.

Du reste la Musique n'est guéres maintenant en usage que dans les Comédies, dans certaines fêtes, aux nôces, & dans d'autres pareilles occasions. Les Bonzes l'employent aux obseques : mais en chantant ils ne haussent & ne baissent jamais leur voix d'un demi ton, mais seulement d'une tierce, d'une quinte, ou d'une octave ; & cette harmonie char-

me les oreilles Chinoises. Aussi la beauté de leurs Concerts ne dépend-t-elle point de la varieté des tons, ni de la différence des parties. Ils chantent tous le même air, comme il se pratique dans toute l'Asie.

La Musique Européane ne leur déplait pas, pourvû qu'ils n'entendent chanter qu'une seule voix accompagnée de quelques instrumens. Mais ce qu'il y a de merveilleux dans cette Musique, je veux dire, ce contraste de voix différentes, de sons graves, & de sons aigus, de dieses, de fugues, de syncopes, n'est nullement de leur goût, & il leur semble une confusion désagréable.

Ils n'ont point comme nous des Notes de Musique, ni aucun signe qui marque la diversité des tons, les élevations ou les abaissemens de la voix, & toutes ces variations qui font l'harmonie. Ils ont néanmoins quelques caractéres qui font connoître les divers tons.

Les airs qu'ils chantent ou qu'ils joüent sur leurs instrumens, ils ne les sçavent gueres que par routine, & à force de les entendre chanter. Néanmoins de tems en tems ils en font de nouveaux, & feu l'Empereur *Cang hi* en composoit lui-même. Ces airs bien joüez sur leurs instrumens, ou chantez par une belle voix, ont de quoi plaire même aux oreilles Européanes.

La facilité avec laquelle par le moyen des Notes nous retenons un air dès la premiere fois qu'on l'a entendu, surprit extrêmement le feu Empereur *Cang hi*. En l'année 1679. il fit venir au Palais le Pere Grimaldi & le Pere Pereira, pour toucher une Orgue & un Clavessin qu'ils lui avoient présentez autrefois. Il goûta nos airs d'Europe, & parut y prendre plaisir. Ensuite il ordonna à ses Musiciens de joüer un air de la Chine sur un de leurs instrumens, & il le joüa lui-même avec beaucoup de grace.

Le Pere Pereira prit les Tablettes, & y nota l'air tout entier pendant que les Musiciens le chantoient. Quand ils eurent fini, le Pere le répéta sans manquer à un seul ton, & comme s'il se fût long-tems exercé à l'apprendre. L'Empereur eut de la peine à le croire, tant il parut surpris. Il donna de grandes loüanges à la justesse, à la beauté, & à la facilité de la Musique d'Europe. Il admira sur-tout que ce Pere eût appris en si peu de tems un air, qui lui avoit tant coûté à lui & à ses Musiciens ; & que par le secours de quelques caractéres il se le fût rendu si sensible, qu'il lui étoit impossible de l'oublier.

Pour s'en mieux convaincre, il en fit encore plusieurs fois l'épreuve. Il chanta plusieurs airs differens, que le Pere notoit à mesure, & qu'il répétoit incontinent après dans la derniere justesse. Il faut l'avoüer, s'écria l'Empereur, la Musique d'Europe est incomparable ; & ce Pere (parlant du Pere Pereira) n'a pas son semblable dans tout l'Empire. Ce Prince établit dans la suite une Académie de Musique, où il fit entrer tous ceux qui étoient les plus habiles en ce genre, & en donna le soin à son troisiéme fils, homme de Lettres, & qui avoit beaucoup lû. On commença par examiner tous les Auteurs qui avoient écrit sur ce sujet, on fit faire tous les instrumens à l'imitation des anciens, & sur les mesures assignées. Les défauts de ces instrumens parure[illegible] les corrigea sur les régles p[illegible] après quoi on fit un Livre e[illegible]es, qui a pour titre, *la vraye Doctrine du Ly lu écrite par ordre de l'Empereur*. A ces quatre Tomes on en ajouta un cinquiéme des élémens de la Musique Européane, fait par le Pere Pereira.

Les Chinois on[illegible]te huit sortes d'instrumens de M[illegible] qu'ils croyent avoir le plus de [illegible] à la voix humaine. Les uns so[illegible] métal, comme sont nos cloches [illegible]s sont faits de pierre, & un entr'autres qui ressemble en quelque chose à nos trompettes.

Il y en a de peaux comme nos tambours, & on en compte de diverses sor-

AIRS CHINOIS

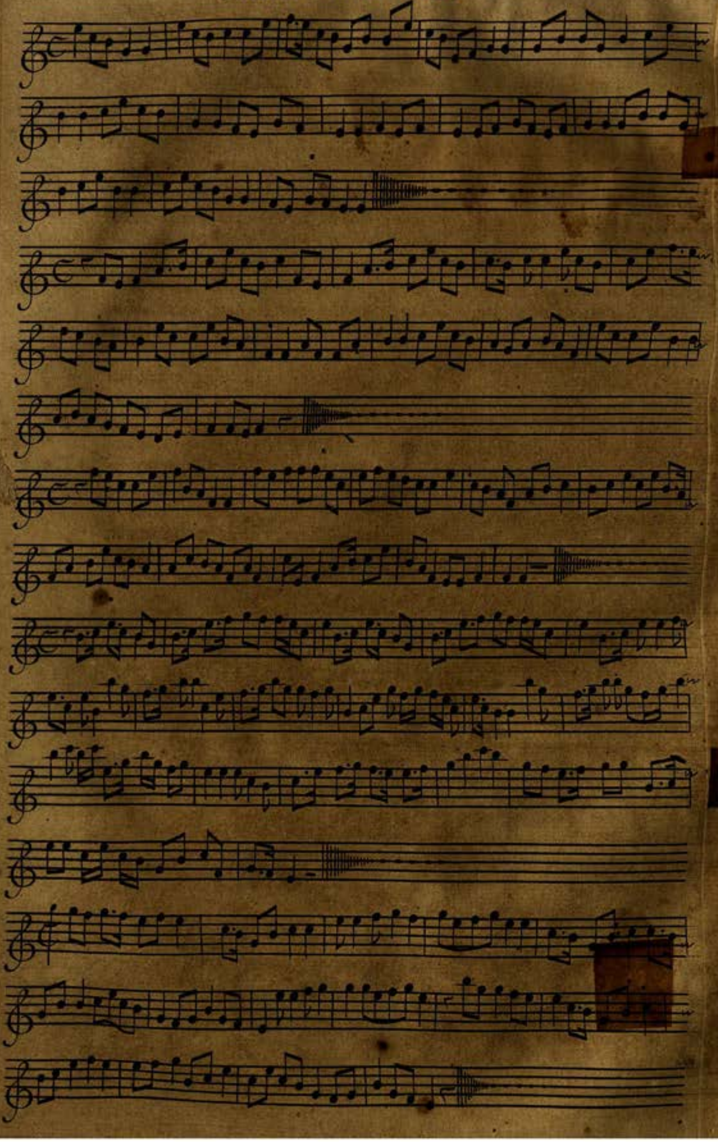

res, dont quelques-uns ſont ſi grands & ſi peſans, qu'il faut les appuyer ſur une piéce de bois, afin de pouvoir en joüer. Ils ont auſſi des inſtrumens à cordes; mais les cordes ſont de ſoye, & rarement de boyau. Telles ſont leurs Vielles dont joüent les aveugles, & leurs Violons, qui n'ont les uns & les autres que 3. cordes que l'on touche avec un archet.

Un autre inſtrument à ſept cordes eſt fort eſtimé, & n'eſt pas déſagréable, quand il eſt touché par une main habile. Ils ſe ſervent encore d'autres inſtrumens, qui ne ſont faits que de bois. Ce ſont des tables aſſez larges qu'ils frappent les unes contre les autres. Les Bonzes ont un petit ais qu'ils touchent avec aſſez d'art & en cadence.

Enfin ils ont des inſtrumens à vent, comme ſont des Flûtes de deux ou trois ſortes, un autre composé de pluſieurs tuyaux qui a quelque rapport à notre Orgue, mais qui en eſt fort petit, & ſe porte à la main. Il rend un ſon aſſez agréable.

De leur Arithmétique.

Ils ſont plus verſez dans l'Arithmétique, & l'on trouve dans leurs Livres les quatre principales Régles, qui apprennent à ajoûter, à ſouſtraire, à multiplier, & à diviſer. Mais ce n'eſt point par le calcul qu'ils pratiquent ces Régles, & ils n'ont rien de ſemblable à nos chiffres compoſez de neuf figures & du zéro.

Ils ſe ſervent pour compter d'un inſtrument nommé *Souan pan*, qui eſt compoſé d'une petite planche traverſée de haut en bas de dix à douze petites verges parallèles avec une ſéparation vers le milieu. Chacune de ces verges enfile des petites boules coulantes d'os ou d'yvoire. Les deux qui ſont en haut ſe prennent chacune pour cinq unitez, & les cinq qui ſont en bas pour des unitez.

En aſſemblant ces boules, ou en les retirant les unes des autres, ils comptent à peu près comme nous faiſons avec des jettons, mais avec une facilité & une promptitude ſi grande, qu'ils ſuivent ſans peine un homme, quelque vîte qu'il liſe un Livre de Compte. Nos Européans avec le ſecours de leurs chiffres, ne ſçauroient atteindre à la rapidité avec laquelle les Chinois ſupputent les ſommes les plus conſidérables.

SOUAN PAN, ou Inſtrument dont les Chinois ſe ſervent pour compter.

De leur Géométrie.

POUR ce qui est de leur Géométrie, elle est assez superficielle. Ils n'ont que très-peu de connoissance, & de la Géométrie théorique qui démontre la vérité des propositions qu'on appelle Théorêmes, & de la pratique qui apprend la maniere de les appliquer à quelque usage particulier par la résolution des Problêmes. S'ils se mêlent de soudre quelques Problémes, c'est plûtôt par induction, que par aucun principe qui les dirige. Ils ne manquent cependant ni d'habileté, ni d'exactitude à mesurer leurs terres, & à en marquer les bornes & l'étenduë. La méthode dont ils usent pour arpenter, est facile & très-sûre.

Des autres Parties des Mathématiques.

LES autres parties de Mathématique, si l'on en excepte l'Astronomie dont je parlerai bien-tôt, ont été entierement inconnuës aux Chinois. Ce n'est que depuis un peu plus d'un siecle, & depuis l'entrée des premiers Missionnaires Jésuites dans leur Empire, qu'ils se sont apperçûs de leur ignorance.

Cette Nation naturellement orgüeilleuse, se regardoit comme la plus sçavante du monde, & elle joüissoit en paix de cette réputation, parce qu'elle ne connoissoit aucune autre Nation qui ne fût moins éclairée qu'elle. Elle fut détrompée par l'habileté des Missionnaires qui parurent à la Cour. L'idée que ces Missionnaires donnerent de leur capacité, servit beaucoup à accréditer leur ministere, & à faire estimer la Religion qu'ils prêchoient.

Le feu Empereur *Cang hi*, dont la passion favorite étoit d'acquerir tous les jours de nouvelles connoissances, ne se lassoit pas de les voir & de les entendre. Les Jésuites de leur côté voyant combien la protection de ce grand Prince étoit nécessaire au progrès de l'Evangile, n'oublierent rien pour picquer sa curiosité, & contenter le goût naturel qu'il avoit pour les Sciences.

Ils lui donnerent d'abord la connoissance de l'Optique, en lui présentant un demi-cylindre d'une grandeur raisonnable, & qui étoit d'un bois fort léger. On avoit mis au milieu de son axe un verre convexe, que l'on tournoit vers les objets pour faire entrer au dedans de ce Tube les images qui s'y peignoient au naturel.

L'Empereur, à qui ce spectacle étoit nouveau, y prit beaucoup de plaisir. Il souhaitta qu'on lui fît dans son jardin de *Peking* une machine semblable, *par* laquelle, sans être apperçû, il pût voir tout ce qui se passeroit dans les ruës & les places voisines.

On prépara pour cela un verre *objectif* du plus grand diametre ; & l'on fit dans la plus épaisse muraille du jardin une grande fenêtre en pyramide, dont la base donnoit dans le jardin & la pointe vers la place. A cette pointe on plaça l'œil de verre vis-à-vis du lieu où il y a le plus grand concours de peuple. A la base on fit un assez grand cabinet fermé de tous côtez, & fort obscur.

Ce fut-là que l'Empereur vint avec les Reines, pour considérer les vives images de tout ce qui se passoit dans la place ; & cette vûë lui plut extrêmement ; mais elle charma sur-tout les Princesses qui ne pouvoient joüir autrement de ce spectacle, la coûtume de la Chine ne leur permettant pas de sortir du Palais.

Le P. Grimaldi donna un autre spectacle des merveilles de l'Optique dans le jardin des Jésuites de *Peking*, qui étonna fort tous les Grands de l'Empire. Il fit sur les quatre murailles quatre figures humaines, chacune de la longueur de la muraille qui étoit de cinquante pieds. Comme il avoit parfaitement gardé les régles de l'Optique, on n'y voyoit de front que des Montagnes, des Forêts, des Chasses, & autres choses de cette nature. Mais d'un certain point on y appercevoit la figure d'un homme bien fait & bien proportionné.

L'Empereur honora la Maison des Jésuites

suites de sa présence, & considéra ces figures fort long-tems & avec admiration. Les grands & les principaux Mandarins qui y venoient en foule, étoient dans la même surprise. Mais ce qui les frappoit davantage, c'étoit de voir des figures si regulieres & si exactes sur des murailles tres-irrégulieres & entre-coupées de plusieurs portes & de fenêtres.

Il seroit trop long de rapporter toutes les figures tracées confusément, & que l'on voyoit distinctement d'un certain point, ou que l'on redressoit avec des miroirs coniques, cylindriques, pyramidaux, & tant d'autres prodiges de l'Optique que le P. *Grimaldi* présentoit aux plus beaux esprits de la Chine, & qui attiroient également leur surprise & leur admiration.

En matiere de Catoptrique, on présenta à l'Empereur toutes sortes de verres & de lunettes pour le Ciel, pour la Terre, pour les grandes distances, pour les petites, pour grossir, diminuer, multiplier, réunir les objets.

Entre autres choses on lui donna premierement un Tube fait en prisme à huit faces, qui étant mis parallele à l'horison, représentoit sur ces huit faces huit scenes différentes, & si vives, qu'on les eût pris pour les objets mêmes; ce qui étant joint à la varieté de la peinture, arrêta long-tems les yeux de l'Empereur.

Secondement, on lui présenta un autre Tube, où se trouvoit un verre polygone, qui par ses différentes faces ramassoit en une seule image plusieurs parties de différens objets; en sorte qu'au lieu d'un Paysage, des Bois, des Troupeaux, & de cent autres choses représentées par le Tableau, on voyoit distinctement un visage humain, un homme entier, & quelque autre figure fort exacte.

Troisiémement, Enfin on lui fit voir un Tube qui renfermoit une lampe allumée, dont la lumiere sortoit par un petit trou d'un tuyau, au bout duquel étoit un verre de lunette, en y coulant successivement plusieurs petits verres peints de diverses figures. Ces mêmes figures se représentoient sur la muraille opposée, d'une petitesse & d'une grandeur prodigieuse, selon que la muraille étoit proche ou éloignée. Ce spectacle pendant la nuit ou dans un lieu fort obscur, causoit autant de frayeur à ceux qui ignoroient l'artifice, qu'il faisoit de plaisir à ceux qui en étoient instruits. C'est aussi ce qui lui a fait donner le nom de Lanterne Magique.

On n'oublia pas la Perspective. Le P. Bruglio donna à l'Empereur trois Tableaux, où les regles en étoient parfaitement gardées. Il en exposa trois copies dans le Jardin des Jésuites de *Peking*. Les Mandarins, qui de toutes les parties de l'Empire se rendoient dans cette grande Ville, venoient les voir par curiosité, & en étoient également frappez. Ils ne pouvoient concevoir comment sur une toile fort unie on pouvoit représenter des Salles, des Galeries, des Portiques, des Chemins, & des Allées à perte de vûë, & tout cela si naturellement, que du premier coup d'œil on y étoit trompé.

La Statique eut son tour. On offrit à l'Empereur une machine, qui n'avoit pour principales pieces que trois rouës dentées, & une main de fer. Avec cette machine un enfant élevoit sans peine plusieurs milliers de livres, & tenoit lui seul contre vingt hommes des plus robustes.

Par rapport à l'Hydrostatique, on fit faire pour l'Empereur des Pompes, des Canaux, des Syphons, des Rouës, & plusieurs autres machines propres à élever l'eau au-dessus de sa source, & entr'autres une machine qu'on employa à enlever l'eau d'une Riviere appellée les dix mille Sources, & à la faire décharger dans des terres du Domaine de Sa Majesté, ainsi qu'Elle l'avoit souhaittée.

Le P. Grimaldi fit aussi présent à l'Empereur d'une Machine Hydraulique, dont l'invention étoit assez nouvelle. On y voyoit un Jet d'eau continuel, une Horloge fort juste, les Mouvemens des Cieux, & un reveil-matin également juste;

Les Machines Pneumatiques ne picquérent pas moins la curiosité de l'Empereur. On fit faire d'un bois léger un chariot à quatre roues de la longueur de deux pieds. Au milieu l'on mit un vase d'airain plein de braise, & au-dessus un Eolipile, dont le vent donnoit par un petit canal dans une petite roue à ailes semblables à celles des Moulins à vent. Cette petite roue en faisoit tourner une seconde avec un essieu, & par leur moyen faisoit marcher le chariot deux heures entiéres. De peur que le terrain ne lui manquât, on le faisoit marcher en rond en cette maniere.

A l'essieu des deux dernieres roues, on attacha un timon, & à l'extrémité de ce timon un second essieu qui alloit percer le centre d'une autre roue un peu plus grande que celles du chariot, & selon que cette roue étoit plus ou moins éloignée du chariot, elle décrivoit un plus grand ou un plus petit cercle.

On appliqua aussi ce principe de mouvement à un petit navire porté sur quatre roues. L'Eolipile étoit caché au milieu du navire : & le vent sortant par deux autres petits canaux, enfloit ses petites voiles, & les faisoit tourner en rond fort long-tems. L'artifice en étoit caché, & l'on entendoit seulement un bruit semblable à celui du vent, ou à celui que l'eau fait autour d'un vaisseau.

J'ai déja parlé d'une Orgue qui avoit été présentée à l'Empereur, comme elle étoit très-petite & défectueuse en beaucoup de choses, le P. Pereira en fit faire une plus grande, qu'il plaça dans l'Eglise des Jésuites de *Peking*.

La nouveauté & l'harmonie de cet Instrument, charma les Chinois. Mais ce qui les étonna davantage, c'est que cette Orgue joüoit d'elle-même des airs d'Europe & de la Chine, & faisoit même quelquefois un fort agréable mélange des deux Musiques.

On sçait, & je l'ai dit ailleurs, que ce qui donna au P. Ricci une entrée favorable à la Cour de l'Empereur, ce fut une Horloge & une Montre sonnante, dont il lui fit présent. Ce Prince en fut si charmé, qu'il fit bâtir exprès une Tour magnifique pour placer l'Horloge ; & comme la Reine sa mere avoit envie de la Montre, parce qu'elle sonnoit, l'Empereur qui ne vouloit point s'en défaire, eut recours à une industrie. Il eut soin qu'on la lui montrât sans monter la sonnerie, afin que ne la trouvant pas à son gré, elle la lui renvoyât ; ce qu'elle fit en effet.

On ne manqua pas de satisfaire dans la suite le goût de l'Empereur. On fit venir d'Europe quantité de ces sortes d'ouvrages. Les Princes Chrétiens remplis de zéle pour la conversion d'un si grand Empire, aiderent les Missionnaires de leurs libéralitez, & les Cabinets de l'Empereur furent bientôt remplis de toutes sortes d'horloges, dont la plûpart étoient d'une invention rare, & d'un travail extraordinaire.

Le P. Pereira qui avoit un talent singulier pour la Musique, fit placer une grande & magnifique Horloge au haut de l'Eglise des Jésuites. Il avoit fait faire quantité de petites cloches, suivant les proportions de l'harmonie, & les avoit placées dans une Tour destinée à cet usage. Chaque marteau étoit attaché à un fil de fer qui le faisoit lever & tomber sur la cloche en même tems. Au dedans de la Tour il avoit mis un gr[illegible] bour, sur lequel des airs de [illegible] étoient notez avec de petit[illegible] Immédiatement avant l'heure [illegible] bour se trouvoit dégagé de quelques dents de roue qui le tenoient arrêté & suspendu. Il suivoit aussi-tôt le mouvement d'un grand poids pendu à sa circonférence. Il attra[illegible]s pointes le fil de fer de chaq[illegible] Chaque cloche sonnoit à so[illegible] suivant les regles, & l'on enten[illegible]ctement un des plus beaux airs du pays, lequel étoit suivi de l'air, que la grosse cloche marquoit d'un son plus fort.

Ce spectacle fut également nouveau pour la Cour & pour la Ville : les Grands

& les petits y accoururent. L'Eglise toute grande qu'elle est, ne pouvoit contenir la foule prodigieuse de peuples qui alloient & venoient sans cesse : ils se succédoient continuellement les uns aux autres, & quoique la plûpart fussent infidéles, on avoit la consolation de les voir se prosterner respectueusement devant une image du Sauveur, & lui adresser humblement leurs prieres.

Il ne paroissoit aucun de ces Phénoménes extraordinaires du Ciel, tels que sont les Parelies, les Iris, les Couronnes du Soleil & de la Lune, que l'Empereur n'appellât aussi-tôt les Missionnaires dans son *Palais*, pour lui en expliquer les causes. On fit plusieurs Livres sur ces merveilles de la nature ; & pour confirmer ces explications d'une maniere plus sensible, on fit construire une machine, dont l'artifice représentoit ce que la nature faisoit voir dans le Ciel.

C'étoit un Tambour bien fermé par déhors, & blanchi au-dedans. La surface intérieure représentoit la surface du Ciel : la lumiere du Soleil y entroit par une petite ouverture, & passant au travers d'un Prisme de verre à trois faces, alloit tomber sur un petit cylindre fort poli : de cet essieu elle réjaillissoit sur la concavité du tambour, y peignoit parfaitement toutes les couleurs de l'Iris, & marquoit en même tems le parallele que le Soleil parcouroit ce jour-là.

La même lumiere du Soleil réfléchie d'une petite partie de l'essieu, après l'avoir applatie, faisoit voir sur le Ciel artificiel l'image du Soleil ou le Parélie. Par d'autres réfractions & réfléxions on faisoit voir les couronnes du Soleil & de la Lune, & tous les autres Phénoménes des couleurs célestes, selon que l'on inclinoit plus ou moins le verre triangulaire vers l'essieu cylindrique.

On offrit pareillement à l'Empereur des Thermometres, pour lui faire connoître les divers dégrez de la chaleur ou de la froideur de l'air. On y ajoûta un Hygrometre fort exact, pour lui faire voir les différens dégrez d'humidité & de sécheresse. C'étoit un tambour d'un assez grand diametre suspendu à une corde de boyau assez gros, & d'une longueur raisonnable, & parallele à l'Horison. Au moindre changement d'humidité & de sécheresse ce nerf se resserre ou se relâche, & fait tourner le tambour tantôt à droite, tantôt à gauche, & bande ou lâche à droite ou à gauche sur la circonférence du tambour un fil fort délié qui tire une petite pendule, laquelle marque les différens dégrez d'humidité d'un côté, & de l'autre les dégrez de sécheresse.

Toutes ces différentes inventions de l'esprit humain, jusqu'alors inconnuës aux Chinois, rabattirent un peu leur fierté naturelle, & leur apprirent à ne pas avoir tant de mépris pour les Etrangers. Ils changerent même d'idée à l'égard des Européans, qu'ils commençoient à regarder comme leurs maîtres.

De leur Astronomie.

Il n'y avoit que sur l'Astronomie qu'ils se croyoient toûjours les premiers hommes du monde. Il faut convenir qu'il n'y a point de Nation qui s'y soit si constamment appliqué. Les Chinois ont observé dans tous les tems ; & leurs observations Astronomiques sont aussi anciennes que leur Empire. Ils ont toûjours entretenu des gens, qui remarquoient jour & nuit tout ce qui arrivoit dans le Ciel, & c'est ce qui a fait de tout tems une des principales occupations des gens de Lettres.

Leur attention à examiner le cours des Astres, est une preuve qu'ils ont beaucoup retenu des manieres de ces premiers Hébreux, dont il est aisé de juger qu'ils sont immédiatement descendus, & qu'ils ont peuplé la Chine peu après le tems du Déluge.

Leur attention à observer, étoit regardée comme une chose si importante, que les Loix punissoient même de mort la négligence de ceux à qui l'Etat avoit

confié cet Emploi. C'est ce qu'on voit dans un de leurs plus anciens Livres intitulé le *Chu king*. *Yu* Général des Troupes de *Tchong kang* parle ainsi.

« Il faut vous rapporter les belles instructions que nous a faites le grand » *Yu* . . . . Suivant ces instructions les » anciens Princes qui ont donné la pre- » miere forme à cet Empire, n'ont eu » un si heureux succès, que parce qu'ils » étoient attentifs aux volontez du Ciel, » & qu'ils s'y conformoient dans leur » conduite, les Ministres qu'ils avoient » auprès d'eux n'ayant d'autres vûës que » celles de la vertu. Nous voyons au- » jourd'hui *Hi* & *Ho* plongez dans le » vin & la débauche, [illegible] » cas de nos bonnes coûtu[illegible] » blier entiérement de le[illegible] Le » premier jour de la Lu[illegible] étoit » en même-tems l'Equino[illegible] Autom- » ne sur les huit heures du matin, il y » a eu une Eclypse du Soleil hors la » Constellation *Fang* *; & *Hi* & *Ho* font » semblant de n'en rien sçavoir. Nos an- » ciens Empereurs punissoient sévere- » rement, ceux qui étant chargez d'e- » xaminer les mouvemens célestes, ne » les avoient pas exactement prévûs. Il » est écrit dans les Loix qu'ils nous ont » laissez, que si le tems de quelque évé- » nement céleste n'est pas bien marqué » dans le Calendrier, ou qu'on ne l'ait » pas prévû, l'une & l'autre négligence » doit être punie de mort ».

* Le Scorpion.

Il est aisé de voir qu'il faut que ces Princes, qu'il appelle Anciens, ayent vêcu long-tems avant *Yao* & *Chun*, dont il étoit contemporain. Si ces anciens Empereurs avoient porté des Loix si rigides contre les Mathématiciens négligens, il falloit que l'Empire fût déja sur un bon pied. Cette Eclypse a été vérifiée par plusieurs Mathématiciens Jésuites, & elle est telle qu'elle n'a pû paroître que dans les Pays Orientaux, & nullement en Europe, ni en Asie hors de la Chine.

L'exactitude avec laquelle Confucius a rapporté les Eclypses dans son Livre qui a pour titre *Tchun tsiou*, fait regretter ce qui s'est perdu en ce genre dans les commencemens de l'ancienne Histoire de cette Nation, & fait connoître combien les Chinois ont toûjours eu à cœur de tenir compte de ce qui pouvoit assûrer la postérité de la certitude des tems qui les avoient précédez.

De trente-six Eclypses du Soleil que Confucius rapporte, il n'y en a que quatre, dont deux sont fausses, & deux sont douteuses : toutes les autres sont sûres : elles ont été souvent vérifiées par les Astronômes Chinois sous les Dynasties des *Han*, des *Tang*, & des *Yuen*.

Plusieurs Européans ne voulant s'en fier qu'à eux-mêmes, s'en sont assûrez par leurs propres calculs. Le Pere Adam Schaal a calculé & vérifié l'Eclypse de *Tchong kang*, arrivé 2155. ans avant Jesus-Christ, & en a supputé plusieurs du *Tchun tsiou*, dont il fit imprimer le calcul en Chinois.

Les Peres Kegler & Slavisek Jésuites Allemands, ont aussi vérifié cette Eclypse & plusieurs autres. Le Pere Gaubil les a toutes examinées, & à quatre près, le calcul les a donné très-réelles au tems & au jour marqué par les Chinois, de quelque Table Astronomique qu'il se soit servi.

L'observation de l'Eclypse [illegible] de l'an 2155. avant Jesus-C[illegible] trouve dans le *Chu king*, comm[illegible] marque le Pere Gaubil, & c[illegible] fûrent unanimement les Interpret[illegible] puis plus de cent ans avant Jesus-Christ, dont l'Astronomie cite cette Eclypse. Elle est dans le texte de l'Histoire Chinoise la plus ancienne [illegible] ait.

L'Eclypse de 776. [illegible] avant Jesus-Christ, est dans le te[illegible] *Chi king*, dans l'Astronomie des [illegible], & dans le texte de l'Histoire.

Les observations du *Tchun tsiou* sont dans ce Livre & dans les Commentaires faits par des Auteurs fort près du tems de Confucius. La plûpart de ces

Eclypses

Eclypses sont encore dans le texte de l'Histoire Chinoise.

Les Eclypses du *Chu king*, du *Chi king*, & du *Tchun tsieou* sont calculées dans les Astronomies des Dynasties *Tang* & *Yuen*, Astronomies faites sûrement du tems de ces Dynasties.

Pour toutes les autres observations, elles sont tirées des textes de l'histoire faite du tems même des Dynasties, sous lesquelles sont rapportées les observations. Elles sont encore dans les Astronomies faites du tems de ces Dynasties, & tout cela est dans la grande Histoire Chinoise, dite *Nien y ssé*.

Je me suis assuré des termes de l'Astronomie Chinoise, poursuit le Pere Gaubil. J'ai sçû certainement les formes de l'année, & j'ai connu sûrement les Cycles d'années & de jours des Chinois. J'ai trouvé quantité d'observations correspondantes à celles d'Europe & d'Asie. J'ai vérifié par le calcul beaucoup d'observations, & j'ai vû que c'étoient des observations, & non des calculs faits après coup, au moins pour la plûpart. Que faut-il davantage pour vérifier une époque; & qu'ont fait de plus ceux qui ont employé les Eclypses rapportées par Hérodote, Thucidide, Plutarque, Dion, &c.

A ces témoignages, qui prouvent l'ancienneté de l'Astronomie Chinoise, je joindrai les remarques du Pere Gaubil, qui en a fait une étude particuliere, & qui, depuis qu'il est à la Chine, n'a rien voulu ignorer de l'habileté des anciens Chinois en fait d'Astronomie. Voici comme il s'en explique dans deux Lettres adressées au Pere Souciet, & qu'on trouve dans le nouveau Volume d'Observations Mathématiques Astronomiques, &c. que ce Pere donna au public en l'année 1729.

On a l'état du Ciel Chinois, dit le Pere Gaubil, fait plus de 120. ans avant Jesus-Christ. On y voit le nombre & l'étenduë de leurs Constellations, & à quelles Etoiles ils faisoient alors répondre les Solstices & les Equinoxes, & cela par observation. On y voit la déclinaison des Etoiles, la distance des Tropiques, & des deux Pôles.

Les Chinois ont connu le mouvement d'Occident en Orient pour le Soleil & la Lune, les Planetes, & même les Etoiles; quoique pour celles-ci, ils n'ayent déterminé leur mouvement que 400. ans après Jesus-Christ. Ils ont assez bien connu le mois Solaire, & le mois Lunaire. Ils ont donné à Saturne, à Jupiter, à Mars, à Venus, & à Mercure des révolutions assez approchantes des nôtres. Ils n'ont jamais été au fait des Régles des rétrogradations & stations; & comme en Europe, de même parmi les Chinois, les uns ont fait tourner les Cieux & les Planetes autour de la Terre, & les autres ont tout fait tourner autour du Soleil. Ceux-ci sont en petit nombre; & même dans les calculs rapportez, on ne voit point de vestiges de ce systême: ce n'est que dans les Ecrits de quelques particuliers.

Je ne suis point encore assez au fait, ajoûte le Pere Gaubil, de la méthode que suivoient les Chinois pour calculer les éclypses. Mais je sçai qu'ils exprimoient en nombre la qualité des éclypses, les termes éclyptiques, la visibilité, &c. Ces nombres sont écrits plus de cent ans avant Jesus-Christ. On a de ce tems-là des résultats assez bons d'éclypses; mais ces nombres sont obscurs, & peu de Chinois aujourd'hui sont au fait là-dessus.

Le Pere Kegler Président du Tribunal des Mathématiques a une vieille Carte Chinoise d'étoiles faite bien longtems avant que les Jésuites missent le pied à la Chine. Les Chinois y ont marqué le lieu des étoiles qu'on ne voit qu'avec des Lunettes, & elles sont marquées assez juste dans l'endroit où on les voit avec les Lunettes, ayant égard au mouvement propre des étoiles.

Depuis la Dynastie des *Han*, qui regnoit avant Jesus-Christ, on voit des

Traittez d'Astronomie : & par la lecture de ces Livres, on juge que les Chinois ont assez bien connu depuis plus de deux mille ans la quantité de l'année Solaire de trois cens soixante-cinq jours à près de six heures ; qu'ils ont connu de même le mouvement diurne du Soleil & de la Lune ; qu'ils ont sçû observer les hauteurs Meridiennes du Soleil par l'ombre des Gnomons ; & qu'ils calculoient passablement ces ombres pour en déduire la hauteur du Pole & la déclinaison du Soleil ; qu'ils ont sçû assez bien l'ascension droite des Etoiles, & le tems où elles passoient par le Meridien ; comment les mêmes Etoiles dans la même année se levent ou se couchent avec le Soleil ; & comment elles passent au Méridien, tantôt au lever & tantôt au coucher du Soleil ; qu'ils ont donné des noms aux Etoiles ; & qu'ils ont partagé le Ciel en Constellations différentes ; qu'ils y rapportoient le lieu des Planetes ; qu'ils distinguoient les Etoiles, & qu'ils avoient des Signes pour les distinguer. Enfin, conclut le Pere Gaubil, la lecture de l'Histoire Chinoise démontre qu'on a toûjours eu à la Chine la connoissance de beaucoup de choses d'Astronomie.

Il y a plus de quatre mille ans, si l'on en croit leur Histoire, qu'ils ont établi une espece de Cycle Solaire ou de revolution pour la supputation de leurs Annales, comme les Grecs avoient leurs Olympiades. Ce Cycle est de soixante ans, & il est parmi eux comme une espéce de siecle pour l'ordre de leur Histoire.

Le Pere Nicolas Trigault, qui entra à la Chine en l'année 1619. & qui lût plus de cent Volumes de leurs Annales, assûre que les Observations célestes des Chinois ont commencé peu de tems après le Déluge, & qu'ils ont fait ces observations, non pas selon les heures & les minutes, comme nous faisons, mais par des dégrez entiers ; qu'ils ont observé grand nombre d'Eclypses avec l'heure, le jour, le mois, & l'année en laquelle elles sont arrivées, mais non pas avec la durée ni avec la quantité de l'obscuration ; qu'enfin ils ont beaucoup plus remarqué de Cometes & de nouvelles étoiles, que nos Astronômes Européans n'en ont observé. Toutes ces observations tant d'Eclypses que de Cometes & de Conjonctions, ne servent pas peu à assûrer leur Chronologie.

Leur année est composée de trois cens soixante-cinq jours, & un peu moins de six heures, & sur l'époque reglée du *Solstice d'Hyver*, qui étoit le point fixe *de leurs observations*, comme *le premier dégré du signe du Belier est le nôtre*, comptans de cent en cent dégrez, ils calculoient les mouvemens des Planettes, & ajustoient toutes choses avec des tables d'équations. Il y en a qui conjecturent qu'ils les ont reçûës des Arabes, qui entrerent avec les Tartares dans la Chine. Ils avoient bien long-tems auparavant la science des Nombres, sous lesquelles ils voiloient les secrets de leur politique, qui ne s'enseignoient qu'aux Princes. Ils avoient déja depuis long-tems un grand Observatoire sur une haute Montagne auprès de *Nan king* avec des edifices & des instrumens propres à observer. Tous ces instrumens étoient de bronze jetté, & si bien faits pour la varieté de leurs ornemens, que le Pere Matthieu Ricci, qui les vit l'an 1599, avoue qu'il n'en a point vû de si beaux en nul endroit de l'Europe. Il y avoit plus de 250. ans qu'ils étoient exposez à toutes les injures de l'air, sans avoir reçû le moindre dommage.

Entre ces instrumens étoit un grand Globe, avec tous les Cercles Paralleles & les Meridiens gravez & distinguez par degrez. Il étoit si grand que trois hommes n'auroient pû l'embrasser. Il étoit élevé sur un grand Cube de bronze, & ce Cube s'ouvroit d'un côté pour faire entrer au dedans un homme qui pût tourner ce Globe, selon qu'il étoit ne-

cessaire, & au gré des Observateurs. Il n'y avoit sur ce globe, ni figures d'étoiles, ni figures de terre ou de *pays*. Ainsi il servoit également pour les observations du Ciel & de la Terre.

Il y avoit en second lieu une Sphére de deux brasses de diametre avec son horison, & à la place des cercles étoient des *anneaux* doubles, dont les travers représentoient les cercles ordinaires de la Sphére, & tous étoient divisez en trois cens soixante-cinq dégrez, & chaque degré en autant de minutes. Au milieu du Globe de la Terre étoit une espece de canon d'arquebuse percé, qui se tournoit de tous côtez au gré des Observateurs, pour regarder les étoiles, & pour en marquer le lieu sur les degrez que marquoit la situation de ce canon.

Le troisiéme instrument étoit un Cadran élevé de quatre ou cinq brasses sur une grande table de pierre tournée directement au Nord avec un petit canal pour s'assûrer par le moyen de l'eau, si la pierre étoit à plein sur l'horison, & le stile à angles droits : l'un & l'autre étoient divisez par degrez, pour observer par le moyen de l'ombre les vrais points des Solstices & de l'Equinoxe.

La plus grande des Machines étoit composée de trois ou quatre Astrolabes joints l'un à l'autre avec leur Alidade & leurs Pinnules, pour observer. L'un incliné au Midi représentoit l'Equinoxial. L'autre qui le croisoit, représentoit le Méridien. Celui-ci étoit mobile pour le conduire où l'on vouloit aussi-bien qu'un troisiéme qui servoit de vertical, selon qu'on le vouloit tourner. Leurs degrez étoient distinguez par de petits boutons, afin qu'on les pût compter, & même observer pendant l'obscurité.

Les usages de ces instrumens & de chacune de leurs parties, étoient marquez en caractéres Chinois avec les noms de leurs Constellations, qui sont au nombre de vingt-huit, comme je le dirai dans la suite, & qui répondent à nos douze Signes. Ils sembloient avoir été faits pour l'élévation de trente-six dégrez.

Il y avoit à *Peking* des Instrumens tout-à-fait semblables, & qui étoient apparemment formez de la même main. Ils étoient placez dans un Observatoire peu considérable par sa situation, par sa figure, & par le bâtiment.

Quand on étoit entré dans une cour d'une médiocre situation, on voyoit un petit corps de logis servant de logement à ceux ausquels on avoit confié la garde de l'Observatoire. A droite en entrant on montoit par un escalier fort étroit sur une Tour quarrée semblable à celles dont on fortifioit autrefois les murailles des Villes. Elle étoit attachée en dedans aux murs de *Peking*, & élevée seulement au-dessus du rempart de dix à douze pieds. C'étoit sur la plate-forme de cette Tour que les Astronomes Chinois avoient placé leurs machines, lesquelles en occupoient tout l'espace.

Le P. Verbiest les ayant jugées inutiles pour les observations astronomiques, persuada à l'Empereur de les faire retirer, pour en placer d'autres de sa façon. Les machines sont encore dans une salle qui joint la Tour, ensevelies dans la poussiére & dans l'oubli. « Nous ne les » vîmes, dit le Pere le Comte, qu'au » travers d'une fenêtre grillée. Elles nous » parurent fort grandes & bien fondues, » d'une forme approchante de nos an- » neaux Astronomiques. C'est tout ce » que nous pûmes découvrir. On avoit » néanmoins jetté dans une cour écartée » un Globe Céleste de bronze de trois » pieds ou environ de diametre. Nous le » vîmes de plus près. La figure étoit un » peu ovale, les divisions peu exactes, » & tout l'ouvrage assez grossier.

» On a pratiqué tout auprès un Gno- » mon dans une salle basse (continue le » P. le Comte.) La fente par où passe le » rayon du Soleil, élevée environ de » huit pieds, est horisontale & formée de » deux portions de cuivre soûtenues en » l'air, qui peuvent en tournant s'appro-

» cher ou s'éloigner l'une de l'autre, pour » agrandir ou retrécir l'ouverture.

» Plus bas est une table garnie de » bronze, dans le milieu, & sur la lon- » gueur de laquelle on a tracé une ligne » méridienne de quinze pieds, divisée par » des lignes transversales, qui ne sont ni » finies ni fort exactes. Tout autour de » la table on a creusé de petits canaux » pour recevoir l'eau qui sert à la mettre » de niveau. C'est en matiere d'ouvrage » Chinois ce que j'ai vû de moins mau- » vais, & qui pourroit être de quelque » usage entre les mains d'un bon Obser- » vateur ».

Dans la Ville de *Teng fong* Ville du troisiéme Ordre de la Province de *Ho nan*, que les Chinois ont crû ét[redacted] monde, parce qu'elle est au [redacted]r Empire, on voit encore u[redacted] haut de laquelle on assûre qu[redacted] le plus habile Mathématici[redacted]ent eû les Chinois plus de 1200. ans avant la naissance de Ptolomée, faisoit ses observations, passant les nuits entieres à considérer le lever, les mouvemens, & les figures des Constellations.

Il se servoit pour ses Observations d'une grande table de bronze couchée horisontalement, sur laquelle s'élevoit une longue plate bande du même métal en forme de stile, l'une & l'autre distinguées par dégrez, pour observer les projections de l'ombre quelques jours avant le Solstice, & quelques jours aprés, afin d'en remarquer le point précis, & la rétrogradation du Soleil qui étoit la seule époque de leurs Observations, ainsi que je l'ai remarqué.

L'attachement & l'application qu'ont toûjours eû les Chinois aux Observations Célestes, leur a fait ériger un Tribunal d'Astronomie, qui est un des plus considérables de l'Empire, & qui dépend du Tribunal des Rits, auquel il est subordonné.

De quarante-cinq en quarante-cinq jours ce Tribunal est obligé de présenter à l'Empereur une figure céleste où soit marquée la disposition du Ciel, & les changemens qui doivent se faire dans l'air selon les variations des saisons, avec les prédictions des maladies, sécheresses, disette de vivres, & les jours ausquels il y aura vent, pluie, grêle, tonnerre, neiges & autres choses semblables, à peu prés comme nos Astrologues les marquent dans les Almanachs.

Outre ces Observations le principal soin de ce Tribunal est de calculer les Eclypses, & d'avertir l'Empereur par une Requête, du jour, de l'heure, & de la partie du Ciel, ausquels l'eclypse arrivera, combien elle durera, de combien de doigts elle sera.

Ce compte doit se rendre à l'Empereur quelques mois avant que l'eclypse arrive : & comme la Chine est divisée en quinze Provinces fort étenduës, il faut calculer ces éclypses suivant la longitude & la latitude de chaque premiere Ville de toutes ces Provinces, & en envoyer le type par tout l'Empire, parce qu'il faut rendre raison de tout à une Nation trés-curieuse, & également attentive à ces Phénoménes.

Le Tribunal des Rits & les *Colao* gardent ces Observations & ces prédictions, & ont le soin de les envoyer dans toutes les Provinces & toutes les Villes de l'Empire, pour y être observées à la ma- niere de *Peking* où est la C[redacted] ceremonies qui s'y observ[redacted]

Quelques jours avant qu[redacted] ve arriver, le Tribunal d[redacted] cher en gros caracteres dans un lieu public le jour, l'heure, & la minute à laquelle commencera l'éclypse, en quel lieu du Ciel elle se verra, combien elle durera, quand l'Astre comm[redacted] à s'obscurcir, combien de tems[redacted]obscurci, & quand il sortira de l[redacted]te.

Il fait aussi avert[redacted]Mandarins de tous les Ordres, afin[redacted]s se trouvent selon la coûtume avec les habits & les marques de leur dignité dans la Cour du Tribunal de l'Astronomie, pour attendre le moment auquel l'éclypse doit commencer.

commencer. Ils ont tous de grandes tables où l'éclypse est figurée, & ils s'occupent à considérer ces tables, & à raisonner ensemble sur les éclypses.

Au moment qu'ils s'apperçoivent que le Soleil ou la Lune commence à s'obscurcir, ils se jettent tous à genoux, & frappent la terre du front. En même tems on entend un bruit épouvantable de tambours & de timbales par toute la Ville, suivant la ridicule persuasion où étoient autrefois les Chinois, que par ce bruit ils secouroient le Soleil ou la Lune, & empêchoient que le Dragon céleste ne dévorât des Astres si nécessaires.

Quoique les Sçavans & les gens de qualité soient parfaitement détrompez de cette ancienne erreur, & qu'ils soient bien persuadez que ces éclypses sont des effets purement naturels, ils ne laissent pas de continuer leur ancienne cérémonie, tant ils sont attachez à leurs usages. Ces cérémonies se pratiquent de la même maniere dans tous les lieux de l'Empire.

Tandis que les Mandarins sont ainsi prosternez, il y en a d'autres à l'Observatoire, qui examinent attentivement le commencement, le milieu, & la fin de l'éclypse, & qui comparent leurs Observations avec les figures qu'on leur a données. Ils portent ensuite ces Observations signées & scellées de leur Sceau, pour être présentées à l'Empereur, lequel de son côté observe l'éclypse dans son Palais avec la même attention. Les mêmes cérémonies se pratiquent dans tout l'Empire.

Le principal Ouvrage de ce Tribunal est le Calendrier qui se distribue chaque année dans tout l'Empire. Il n'y a point de Livre dans le monde dont il se fasse tant de copies, ni que l'on publie avec tant de solemnité. Il y a toujours à la tête un Edit de l'Empereur, par lequel il est défendu sous peine de la vie de se servir d'un Calendrier different, ou d'entreprendre d'en publier quelque autre, ou d'y rien altérer sous quelque prétexte que ce soit. Il faut nécessairement qu'il se tire plusieurs millions d'exemplaires, parce qu'il n'y a personne à la Chine, qui ne veüille avoir ce Livre, pour se regler pendant le cours de l'année.

Trois Tribunaux sont établis à *Peking*, pour dresser autant de Calendriers qui doivent être présentez à l'Empereur. L'un de ces Tribunaux est auprès de l'Observatoire. Le second où l'on explique la théorie des Astres, & les moyens de calculer, est une espéce d'Ecole publique pour les Mathématiques. Enfin le troisiéme qui est assez près du Palais de l'Empereur, est celui où se traitent toutes les affaires qui regardent l'Astronomie, & où s'expédient tous les actes qui concernent cette Science.

Comme il y a trois Tribunaux pour les Mathématiques, il y a aussi trois Classes de Mathématiciens ; & même autrefois des Astrologues Mahometans en composoient une quatriéme qui ne subsiste plus.

C'est la premiere de ces Classes qui est chargé de dresser le Calendrier, de calculer les éclypses du Soleil & de la Lune, & de faire toutes les autres supputations Astronomiques.

On tire au jour tous les ans trois sortes de Calendriers en Langue Tartare & en Langue Chinoise. Le plus petit des trois, qui est le Calendrier commun, distingue l'année par des mois Lunaires, avec l'ordre des jours de chaque mois, l'heure & les minutes du lever & du coucher du Soleil pour chaque jour, la durée des jours & des nuits, selon les diverses élévations des Poles de chaque Province, l'heure & les minutes des conjonctions & des oppositions du Soleil & de la Lune ; c'est-à-dire, les nouvelles & les pleines Lunes, les premiers & les derniers Quartiers que les Astronomes nomment les quadratures de cet Astre, l'heure & les minutes de l'entrée du Soleil dans chaque signe, & chaque demi signe du Zodiaque. Car les Chinois, ainsi que je l'ai dit, & que je l'expliquerai plus bas, distinguent autre-

ment que nous les Conſtellations, & font vingt-huit ſignes du Zodiaque, auſquels ils donnent autant de noms differens.

Le ſecond Calendrier eſt celui des mouvemens des Planetes, qui ſont obſervez exactement pour chaque jour, de la maniere dont ils doivent paroître dans le Ciel. C'eſt un Livre ſemblable aux Ephemérides d'Argolus, qui marquent tous les jours le lieu du Ciel où ſe trouve chaque Planete, avec un calcul exact des heures & des minutes de leur progrès. Ils y ajoûtent pour chaque Planete la diſtance qu'elle a avec la premiere étoile de la Conſtellation la plus prochaine des vingt-huit qui diſtinguent parmi eux tout le Ciel, & ils marquent les dégrez & les minutes de cette diſtance. Ils mettent auſſi le jour, l'heure & les minutes auſquelles chaque Planete entre dans chaque ſigne; mais on n'y marque point d'autres aſpects que les ſeules conjonctions.

Le troiſiéme Calendrier qui ſe preſente ſeulement à l'Empereur & manuſcrit, contient toutes les conjonctions de la Lune avec les autres Planetes, & ſes approches des Etoiles fixes dans l'étenduë d'un degré de latitude avec leurs juſtes diſtances, ce qui demande une grande exactitude dans les calculs & les ſupputations.

C'eſt pourquoi tous les jours & toutes les nuits de l'année, il y a cinq Mathématiciens ſur la Tour qui obſervent continuellement le Ciel. L'un conſidere attentivement ce qui ſe paſſe du côté du Zenith: l'autre a les yeux tournez du côté de l'Orient; le troiſiéme vers l'Occident, le quatriéme au Midi, & le dernier au Septentrion, afin d'être exactement inſtruits de ce qui ſe paſſe aux quatre parties du monde. Ils en doivent tenir un compte exact qu'ils préſentent tous les jours aux Préſidens du Tribunal des Mathematiques, & par eux à l'Empereur. Leurs obſervations ſont marquées par des écrits & des figures, avec le nom & le ſeing de ceux qui les ont faites, & de l'heure à laquelle ils les ont faites.

L'année des *Chinois* commence par la conjonction du *Soleil* avec la Lune, ou par la nouvelle Lune *la plus* proche du quinziéme dégré d'Aquarius, qui eſt ſelon nous un ſigne où le *Soleil* entre vers la fin de Janvier, & y demeure preſque tout le mois de Fevrier. Ils font de ce point-là le commencement de leur Printems. Le quinziéme dégré du Taureau eſt le point qui détermine pour eux le commencement de l'Eté; le quinziéme du Lion, celui de l'Automne; & le quinziéme du *Scorpion* celui de l'Hyver.

Ils ont douze mois Lunaires entre leſquels il y en a de petits qui ne ſont que de vingt-neuf jours, & de grands qui ſont de trente. Tous les cinq ans ils ont des intercalaires pour ajuſter les Lunaiſons avec le cours du Soleil. Ils diviſent comme nous les ſemaines ſelon l'ordre des Planetes, à chacune deſquelles ils aſſignent quatre Conſtellations, une par jour, tellement qu'après les vingt-huit qui ſe ſuccédent de ſept en ſept, ils retournent à la premiere.

Leur jour commence comme le nôtre à minuit, & s'étend juſqu'à un autre minuit; mais ils ne le diviſent qu'en douze heures égales, dont chacune fait deux des nôtres. Ils ne les comptent pas comme nous par des nombres, mais par des noms & des figures particulieres.

Ils diviſent encore le jour naturel en cent parties, & chacune de ces parties en cent minutes; enſorte que ſon étenduë eſt de dix mille minutes qu'ils obſervent d'autant plus exactement, qu'ils ſont pour la plûpart dans cette perſuaſion ridicule qu'en tous tems il y a des momens heureux & malheureux, ſelon la poſition du Ciel & les divers aſpects des Planetes. Selon eux l'heure de minuit eſt heureuſe, parce que, diſent-ils, c'eſt l'heure à laquelle le monde fut créé. Ils croyent de même qu'à la ſecon-

de, la Terre fut produite ; & l'homme formé à la troisiéme.

Cette sorte de Charlatans qui ne cherchent qu'à tromper par le secours de l'Astrologie judiciaire, & qui prédisent les évenemens par la situation des Planetes, & par leurs différens aspects, ne laissent pas de s'accréditer auprès des esprits foibles & superstitieux. Ils font la distinction des heures qui sont propres à chaque chose, à peu près comme le Calendrier de nos Bergers, où l'on marque par des figures quand il faut se faire saigner, prendre médecine, tondre les Brebis, couper les cheveux, faire voyage, couper les bois, semer, planter, &c. Ils marquent les tems propres à demander des graces à l'Empereur, à honorer les morts, à faire des sacrifices, à se marier, à entreprendre des voyages, à bâtir des maisons, à inviter ses amis, & tout ce qui peut regarder les affaires publiques & particulieres : ce que plusieurs observent si scrupuleusement, qu'ils n'oseroient rien faire contre l'ordre du Calendrier, qu'ils consultent comme leur oracle.

Voici à peu près la maniere dont ils dressent leurs pronostics. Ils prennent dix caracteres qu'ils attribuent à l'année, & dont chacun signifie un des cinq Elemens ; car ils en reconnoissent tout autant, ainsi que je le dis ailleurs. Ils les combinent en soixante diverses manieres avec les noms des douze heures du jour. Puis ils considerent les vingt-huit Constellations, qui ont chacune une Planete dominante : & sur les proprietez de l'Element, de la Constellation, & de la Planete mêlez ensemble, ils forment leurs conjectures sur le bon ou mauvais succès des évenemens. Ils ont des volumes entiers de ces bagatelles.

Quand on voulut charger les Missionnaires du Calendrier, ils s'en excuserent : l'Empereur parut surpris : Hé quoi! leur dit-il : vous m'avez dit souvent que c'étoit la charité envers le prochain qui vous avoit conduit à la Chine : ce que je vous demande est très-important au bien public : quelle raison pouvez-vous avoir de ne pas accepter ce travail ? Les Peres répondirent qu'ils craignoient qu'on ne leur attribuât les superstitions ridicules qui s'ajoûtent au Calendrier. Ce n'est pas là ce que je souhaitte, répliqua l'Empereur ; cela ne vous regardera point, & je n'ajoûte pas plus de foi que vous à ces imaginations ridicules. Ce que je vous demande, c'est ce qui concerne le Calendrier, & qui n'a de rapport qu'à l'Astronomie.

Alors les Peres se rendirent aux volontez de l'Empereur ; mais ils firent une déclaration publique, par laquelle ils protesterent que non seulement ils n'avoient nulle part à ces folies, mais qu'ils les condamnoient absolument, le succès des actions des hommes ne dependant nullement de l'influence des Astres, mais de la sagesse avec laquelle ils se conduisent. Le feu Empereur *Cang hi*, qui avoit trop d'esprit & de sens pour donner dans de semblables extravagances, comme il l'avoit témoigné lui-même, approuva fort qu'ils s'expliquassent de la sorte.

Ce Calendrier dont je viens de parler, doit se donner à l'Empereur pour l'année suivante, le premier jour du second mois de l'année. Quand l'Empereur l'a vû & approuvé, les petits Officiers du Tribunal appliquent sur chaque jour les superstitions dont j'ai parlé plus haut. Dans la suite par ordre de l'Empereur, on le distribue aux Princes, aux Seigneurs, aux grands Officiers de *Peking*, & on l'envoye dans chaque Province au Viceroy, qui le remet au Trésorier Général de la même Province. Celui-ci le fait imprimer, le distribue à tous les Gouverneurs particuliers, & conserve les Planches dans son Tribunal.

A la tête de ce Calendrier imprimé en forme de Livre, est en couleur rouge le grand Sceau du Tribunal de l'Astronomie avec l'Edit de l'Empereur, qui défend sous peine de la vie, d'en suivre ou d'en publier un autre.

La distribution de ce Calendrier se

fait tous les ans avec beaucoup de cérémonie. Ce jour-là tous les Mandarins de la Ville de *Peking* se rendent de grand matin au Palais. D'un autre côté les Mandarins du Tribunal Astronomique avec les habits de leur dignité, & les marques de leurs Offices, conformes à leurs dégrez, se rendent au lieu ordinaire de leurs Assemblées pour accompagner les Calendriers.

Sur une grande machine dorée qui s'éleve en quarré en divers étages, & se termine en pyramide, on place les Calendriers qui doivent être présentez à l'Empereur, à l'Imperatrice, & aux Reines. Ils sont en grand papier couverts de satin jaune qui est la cou[illegible] l'Empereur, & enveloppez pro[illegible] dans des sacs de drap d'or. Cett[illegible] est portée par quarante Valet[illegible] vêtus de jaune.

On porte ensuite dix o[illegible] autres machines plus petites dorées & fermées de courtines rouges, sur lesquelles on met les Calendriers qui doivent être présentez aux Princes du Sang. Ils sont reliez de satin rouge, & dans des sacs tissus de soye & d'argent.

Suivent immédiatement après plusieurs tables couvertes de tapis rouges, sur lesquelles sont placez les Calendriers des Grands, des Généraux d'Armée, & des autres Officiers de la Couronne, tous scellez du Sceau du Tribunal Astronomique, & couverts de drap jaune. Chaque table porte le nom du Mandarin, ou du Tribunal, à qui les Calendriers appartiennent.

Les porteurs qui se déchargent de leurs fardeaux à la derniere porte de la grande Salle, & qui les arrangent avec les tables des deux côtez du passage, qu'ils appellent Imperial, ne laissent au milieu que la machine qui porte les Calendriers Impériaux.

Enfin les Mandarins de l'Académie Astronomique prennent les Calendriers de l'Empereur & des Reines, & les portent sur deux tables couvertes de brocard jaune qui sont à l'entrée de la Salle Impériale. Là ils se mettent à genoux, & après s'être prosternez trois fois jusqu'à terre, ils livrent les Calendriers aux Intendans du Palais. Ceux-ci marchant chacun à leur rang, vont les présenter à l'Empereur, puis les Eunuques les portent à l'Imperatrice & aux Reines.

Cependant les Mandarins Astronomiques retournent à la grande Salle, où sont les Mandarins de tous les Ordres, ausquels ils distribuent les autres Calendriers de cette maniere.

Premierement, tous les Princes envoyent chacun leur premier Officier au passage Imperial, où ils reçoivent à genoux le Calendrier de leurs Maitres, & ceux des Mandarins qui sont à leur suite : ce qui monte du moins à douze ou treize cens Calendriers pour la Cour de chaque Prince.

Paroissent ensuite les autres Seigneurs, les Généraux d'Armée, les Mandarins de tous les Tribunaux, lesquels reçoivent à genoux le Calendrier de la main des Mandarins Astronomiques.

Quand la distribution en est faite, chacun d'eux va reprendre son rang dans la Salle, & se tournant du côté le plus intérieur du Palais, au premier signal qui se donne, ils se jettent tous à genoux, & se courbent trois fois jusqu'à terre. Après trois génufle[illegible] neuf profondes inclinations de [illegible] connoissance de la grace q[illegible] de recevoir de l'Empereur, ils [illegible] tournent dans leur Hôtel.

A l'exemple de la Cour les Gouverneurs & les Mandarins des Provinces reçoivent le Calendrier de la même maniere dans la Capitale, chacun selon son rang. Pour ce qui est du Peuple, il n'y a point de maison si [illegible] qui n'achete chaque année [illegible] ; & c'est pour cela qu'on en [illegible] dans chaque Province vingt [illegible] trente mille par an.

Au reste, c'est un ouvrage si respecté des Chinois & de leurs voisins, & si

important

important dans l'Etat, que pour se déclarer sujet & tributaire du Prince, il suffit de recevoir son Calendrier; & que de le refuser, c'est lever l'etendart de la révolte.

Une marque sensible de la vénération qu'ont ces Peuples pour leur Calendrier & pour leur Astronomie, c'est que *Yang quang sien*, le plus grand ennemi du nom Chrétien, dans un Livre plein de calomnies qu'il publia pour décrier la Religion & l'Astronomie Européane, répete à chaque page, qu'il est indigne de la Majesté de l'Empire, d'assujettir leur Calendrier à la reforme de quelques Astronomes Européans; car c'est, disoit-il, comme si un vaste & florissant Etat s'abaissoit jusqu'à recevoir la loi d'une petite Nation étrangere.

Nous avons déja dit que les Astronomes Chinois partageoient le Ciel en vingt-huit Constellations. Ils y comprennent toutes les etoiles fixes, tant celles qui composent le Zodiaque, que celles qui sont à ses côtez. Voici le nom de ces Constellations.

1. *Kio.*	10. *Niou.*	19. *Pi.*
2. *Kang.*	11. *Hio.*	20. *Tsuy.*
3. *Ti.*	12. *Guey.*	21. *Tsan.*
4. *Fang.*	13. *Che.*	22. *Cing.*
5. *Sin.*	14. *Pie.*	23. *Quey.*
6. *Vi.*	15. *Quey.*	24. *Lieou.*
7. *Ki.*	16. *Leou.*	25. *Sing.*
8. *Teou.*	17. *Guey.*	26. *Chang.*
9. *Lieou.*	18. *Mao.*	27. *Yi.*
		28. *Chin.*

Ce fut *Yu* Empereur de la Famille *Han* qui partagea ainsi le Ciel en vingt-huit Constellations, pour distinguer les diverses mansions de la Lune: car quoique les Chinois ayent distingué comme nous le cours du Soleil en trois cens soixante-cinq degrez & quinze minutes, dont nous composons notre année, ils le sont plus réglez par les Lunaisons, que par le cours du Soleil.

Les espaces qu'ils donnent à leurs Constellations, sont inégaux dans le nombre de leurs degrez: mais toutes ensemble font un cercle de trois cens soixante degrez. Sur ces principes on leur a fait des Cadrans, où le stile marque par son ombre toutes les révolutions célestes, & à quelle heure & à quel quart du jour & de la nuit chaque Constellation passe par le Méridien de *Peking*.

La maniere qu'ils ont introduite de commencer leur année par la nouvelle Lune la plus proche du mois de Février, fait que le signe des Poissons est pour eux le premier signe, le Bélier le second, & ainsi des autres: & parce qu'il n'y a que douze signes pour faire les douze mois Solaires, & que les Lunaisons ne quadrent pas toujours avec ces signes, ils ont des Lunaisons intercalaires, ausquelles ils donnent le même signe qu'avoit la précédente, pour recommencer après l'ordre des mois selon les signes qui leur sont attribuez. Par ce moyen ils ont des mois qui suivent l'ordre des signes, d'autres qui ont quelques jours hors des signes, d'autres ausquels il en manque quelques-uns.

Cette maniere de supputer & d'intercaler leur fait des années de treize mois qui retournent de tems en tems. Ce fut ce qui donna occasion au rétablissement des Missionnaires Jésuites dans la Chine, & qui mit fin à la rude persecution qu'ils souffroient par les intrigues d'un Astronome Arabe, & d'un Mandarin Chinois ennemi de la Religion Chrétienne.

Comme les Tables des Astronomes

Chinois étoient imparfaites, & qu'après une certaine suite d'années, on étoit obligé d'y faire des corrections, qu'il s'étoit glissé d'ailleurs des fautes énormes dans le Calendrier dressé par les Astronomes, qui avoient remplacé le Pere Adam Schaal, on eut recours aux Européans, sur-tout au Pere Ferdinand Verbiest. Ils étoient alors chargez de neuf chaînes, & gardez très-étroitement dans les prisons publiques de la Ville. Feu l'Empereur *Cang hi*, qui étoit encore jeune, envoya quatre grands Mandarins qui étoient *Colao* *, pour demander aux Missionnaires s'ils reconnoissoient quelques fautes dans le Calendrier Chinois, tant de la présente année que de la suivante. Ces deux Calendriers avoient été faits sur les anciennes Tables Astronomiques de la Chine.

* Ministres de l'Empire

Le Pere Verbiest répondit que les Calendriers étoient remplis de fautes, & que nommément on y donnoit treize mois à l'année suivante, qui étoit la huitiéme de l'Empereur *Cang hi*. Les Mandarins instruits d'une erreur si grossiére, & de plusieurs autres fautes qu'on leur fit remarquer, allerent incontinent en rendre compte à l'Empereur, qui donna ordre que les Missionnaires se rendissent le lendemain matin au Palais.

Le lendemain à l'heure marquée le P. Buglio, le P. Magalhaens, & le P. Verbiest furent conduits dans une grande Salle du Palais, où tous les Mandarins du Tribunal Astronomique les attendoient. Ce fut en leur présence que le Pere Verbiest découvrit les erreurs du Calendrier.

Le jeune Empereur, qui ne les avoit jamais vû, les fit entrer dans son appartement avec tous les Mandarins du Tribunal Astronomique. Il fit placer le P. Verbiest vis-à-vis de sa Personne; & le regardant d'un air serein: sçavez-vous, lui dit-il, le moyen de faire voir d'une maniere sensible, si le Calendrier s'accorde ou ne s'accorde pas avec le Ciel?

Le Pere répondit que c'étoit une chose aisée à démontrer; que les instrumens Astronomiques qui étoient dans l'Observatoire, étoient faits pour cet usage, afin que ceux qui sont occupez du gouvernement de l'Etat, & qui n'ont pas le loisir de s'appliquer à l'Astronomie, puissent en un instant vérifier les calculs, & voir s'ils s'accordent avec le Ciel. Si Votre Majesté le souhaite, poursuivit le Pere, qu'on mette dans la cour ses cours un stile, une colonne, & une table de la grandeur qu'on voudra, je suis prêt de calculer présentement la longueur de l'ombre que ce stile fera à l'heure déterminée par *Votre Majesté. Par la grandeur de l'ombre il sera aisé de conclure la hauteur du Soleil, & de sa hauteur, le lieu où il est du Zodiaque.* De-là on jugera si le lieu du Soleil est bien marqué dans le Calendrier pour chaque jour.

L'expedient plut à l'Empereur. Il demanda aux Mandarins s'ils sçavoient cette maniere de supputer, & de prédire la longueur de l'ombre. Le Mahometan répondit hardiment qu'il la connoissoit, & que c'étoit une régle sûre pour distinguer le vrai d'avec le faux. Puis il ajoûta qu'on devoit bien se donner de garde de se servir à la Chine des Européans & de leurs sciences, qui deviendroient fatales à l'Empire; & il prit de-là occasion d'invectiver contre la Religion Chrétienne.

L'Empereur changeant de visage, lui dit: » Je vous ai commandé d'oublier » le passé, & de ne songer qu'à donner » une bonne Astronomie. Osez-vous » vous emporter de la sorte en ma pré» sence? Vous-même ne m'avez-vous » pas présenté plusieurs Requêtes, afin » de chercher par tout l'Empire des As» tronomes habiles? Il y a quatre ans » qu'on les cherche, & qu'on ne les trou» ve pas: & voilà Ferdinand Verbiest » qui entend parfaitement l'Astrono» mie, & qui étoit tout porté dans cette » Cour, vous ne m'en avez pas dit un » seul mot. Vous ne faites que trop voir

» que vous êtes un homme passionné, » & que vous n'agissez pas de bonne » foi. » Ces paroles piquerent extrêmement les deux Gouverneurs de l'Empire, protecteurs des Astronomes Chinois.

Enfin l'Empereur reprenant un visage serein, fit au Pere Verbiest diverses questions qui concernoient l'*Astronomie*, & il chargea les *Colao* & les Mandarins qui étoient à ses côtés, de lui déterminer un Stile pour supputer l'ombre.

Comme ces *Colao* y travailloient dans le Palais même, l'Astronome Mahometan avoua franchement qu'il ne sçavoit pas cette maniere de calculer l'ombre. Ils en avertirent aussi-tôt l'Empereur.

Ce Prince fut si offensé de l'imprudence de l'Astronome, qu'il eut dessein de le faire punir sur le champ : mais ayant fait reflexion qu'il valoit mieux differer jusqu'à ce que le Ciel eût découvert son imposture en présence de ses protecteurs, il ordonna que le *Pere* feroit seul son calcul ce jour-là même, & que le lendemain les *Colao* & les Mandarins iroient à l'Observatoire, pour voir précisément à Midi la longueur de l'ombre au Stile qu'on auroit preparé.

Il y avoit dans l'*Observatoire de Peking* une Colomne de bronze de figure quarrée, haute de huit pieds géometriques & de trois pouces. Elle étoit élevée sur une table de même matiere longue de dix-huit pieds, large de deux, & épaisse d'un pouce. Cette table étoit divisée en dix-sept pieds depuis le bas de la Colomne, & chaque pied en dix parties qu'on appelle pouces, & chaque pouce en dix autres petites parties qu'on nomme minutes. Le tout étoit environné d'un petit canal large & profond d'un demi doigt, creusé dans le bronze le long des bords. On remplit ce canal d'eau pour mettre par ce moyen la table dans une situation horisontale. Cette machine servoit autrefois à examiner les ombres Meridiennes. Mais la Colomne s'étoit notablement inclinée par la suite des tems, & ne faisoit plus un angle droit avec la table.

Le stile ayant été déterminé de huit pieds quatre doigts & neuf minutes, le Pere attacha sur la Colomne une planche bien unie, & parallele à l'horison précisément à la hauteur déterminée, & par le moyen d'une Perpendiculaire tirée du haut de cette planche jusqu'à la table, il marqua le point, duquel il falloit prendre le commencement de l'ombre. Le Soleil étoit alors vers le Solstice d'Hyver, & faisoit les ombres plus longues qu'en tout autre tems de l'année.

Après avoir fait son calcul selon les regles de la Trigonometrie, il trouva que l'ombre du Stile devoit être le lendemain à Midi de seize pieds & six minutes & demie. Il traça une ligne transversale sur la table de bronze, pour marquer que l'ombre viendroit jusques-là, & qu'elle ne seroit ni plus longue ni plus courte. Tous les Mandarins se rendirent le lendemain à l'Observatoire par ordre de l'Empereur ; & quand il fut Midi, l'ombre toucha justement la ligne que le Pere avoit tracée sur la table, dont ils parurent extrêmement surpris.

L'Empereur prit beaucoup de plaisir au recit qu'on lui fit de cette premiere observation, & ordonna que le Pere en recommenceroit une autre le lendemain à midi dans la grande cour du Palais. Les *Colao* avertirent aussi-tôt le Pere Verbiest ; & prenant une regle de cuivre longue d'un pied géometrique qu'il avoit alors entre les mains, ils déterminerent deux pieds deux pouces pour la longueur du stile.

Quand il fut de retour à la maison, il fit son calcul ; après quoi il prepara un ais bien poli avec un autre qui portoit dessus à plomb, & qui devoit servir de stile. Le premier ais étoit divisé en pieds & en pouces, & avoit trois vis, par le moyen desquelles il étoit facile de lui donner une situation horisontale. Il alla le jour suivant au Palais avec cette machine qu'il plaça dans la grande cour, &

qu'il ajusta directement au Méridien, après avoir marqué par une ligne droite tirée sur l'ais horisontal l'extrémité de l'Ombre, qui selon la supputation devoit être de quatre pieds trois pouces quatre minutes & demie.

Les *Colao* & les autres Mandarins nommez pour assister à l'Observation, *se ren*dirent dans le même lieu un peu avant midi. Ils formerent un cercle autour du stile, & comme l'ombre leur paroissoit fort longue, parce qu'elle ne portoit pas encore sur l'ais horisontal, mais à côté de la machine sur la terre ; on voyoit les *Colao* qui se parloient à l'oreille, & qui rioient ensemble, dans la persuasion où ils étoient que le Pere s'étoit trompé.

Mais un moment avant midi *que* l'ombre gagna l'ais horisontal, elle se raccourcit tout-à-coup, & parut presque sur la ligne qui étoit marquée. A l'heure de midi elle tomba precisément sur la ligne. Le Mandarin Tartare témoignant plus que tous les autres son étonnement, s'écria : le grand Maître que nous avons ici ! Les autres Mandarins ne dirent mot, mais dès ce moment là ils conçûrent contre le Pere une jalousie qui a toûjours continué depuis.

On informa l'Empereur du succès de l'Observation, & on lui présenta même la machine, qu'il reçut favorablement. Elle étoit de l'invention du P. Magalhaens qui l'avoit travaillé durant la nuit avec une extrême justesse.

L'Empereur, pour ne pas décider trop favorablement sur une affaire qui passoit dans l'esprit des Chinois pour être tres-delicate, voulut que le Pere fit le jour suivant une troisiéme Observation dans la Tour Astronomique, & ordonna qu'on lui assignat un nouveau stile. Il retourna donc à l'Observatoire, où il fit attacher comme la premiere fois une longue regle bien polie sur la colomne de bronze à la hauteur donnée, qui étoit de huit pieds cinq minutes & cinq secondes. Il tira aussi une ligne transversale sur la table de cuivre, pour marquer le terme de l'ombre, qui, selon la supputation qu'il avoit faite, devoit être de quinze *pieds huit* pouces & trois minutes.

Les *Colao* & les Mandarins qui avoient assisté aux premieres Observations, furent aussi présens à celle-ci. A l'heure du midi l'ombre du stile arriva justement à la ligne que le Pere avoit tracée, & ses ennemis même, qui assistoient à tout par ordre de l'Empereur, ne purent s'empêcher de lui rendre justice, & de louer la méthode Européane.

L'Astronome Mahométan dont j'ai parlé, n'avoit pour toute connoissance du Ciel, que de vieilles *tables* Arabes qu'il avoit reçûës de ses ancêtres, & dont il suivoit un peu l'usage. Cependant il travailloit depuis plus d'un an par ordre des Régens de l'Empire à la correction du Calendrier Chinois, qu'on sçavoit assez n'être pas d'accord avec les Phénoménes celestes.

Il avoit déja fait à sa façon & présenté à l'Empereur en deux volumes ceux de l'année qui alloit commencer. Le premier volume contenoit les mois Lunaires, les jours & les heures des nouvelles & pleines Lunes de chaque mois, & les deux Quadratures, le tems auquel le Soleil se trouvoit au commencement & au milieu de chaque Signe, selon l'ancienne méthode de la Chine. On voyoit dans le second volume le lieu des sept Planetes qu'il avoit calculé pour tous les jours de l'année, à peu près comme nous le voyons dans les Ephémerides d'Argolus & des autres Astronomes d'Europe.

L'Empereur ayant été persuadé par les trois observations de l'ombre, que les calculs du P. Verbiest s'accordoient avec le Ciel, lui ordonna d'examiner ces deux Livres de l'Astronome Mahométan.

Il n'étoit pas difficile de trouver grand nombre de fautes dans ce nouveau Calendrier. Car outre que les choses y étoient mal arrangées & plus mal calculées, il s'y trouvoit des contradictions visibles. C'étoit un mélange de Chinois & d'Arabe,

d'Arabe, de sorte qu'on pouvoit aussi bien le nommer un Calendrier Arabe que le Calendrier Chinois.

Le P. Verbiest fit un petit Recueïl où il marquoit à chaque mois les erreurs les plus grossieres du Mahométan dans le cours des sept Planetes, & il les mit toutes au bas de sa Requête qui fut présentée à l'Empereur. Sa Majesté convoqua aussi-tôt l'Assemblée generale des Regulos ses parens, des Mandarins de la premiere Classe, des principaux Officiers de tous les Ordres & de tous les Tribunaux de l'Empire, & leur envoya la Requête du Pere, pour deliberer entr'eux sur les résolutions qu'il falloit prendre. On n'avoit jamais vû d'Assemblée si considérable, ni si solemnellement convoquée pour de simples affaires Astronomiques, & l'on eût dit qu'il s'agissoit de la conservation & du salut de tout l'Empire.

L'Empereur n'étoit pas encore sorti de minorité : mais sans rien témoigner au dehors il nourrissoit depuis long-tems une aversion secrette pour les Gouverneurs que son pere lui avoit donnez. Ayant remarqué qu'ils avoient condamné l'Astronomie d'Europe, & qu'ils protegeoient les Astronomes Chinois, il saisit cette occasion de casser & d'annuller tous les actes qu'ils avoient faits. C'est pourquoi quelques-uns de ceux en qui il avoit le plus de confiance, lui conseillerent secrettement de rendre cette Assemblée la plus auguste & la plus solemnelle qu'il seroit possible.

On y lut publiquement la Requête du P. Verbiest, sur laquelle les Seigneurs, & les principaux Membres du Conseil prononcerent unanimement, que la correction d'un Calendrier étant une affaire importante, & l'Astronomie une science difficile, dont peu de gens sont capables, il falloit examiner en public & par les Instrumens de l'Observatoire, les fautes énoncées dans sa Requête.

Cet Arrêt du Conseil fut confirmé par l'Empereur, qui nomma outre les *Colao* & les Mandarins, tous les Présidens des grands Tribunaux, & vingt Mandarins de la premiere Classe, pour assister aux observations du Soleil & des Planetes qui devoient se faire à l'Observatoire.

Le Suprême Tribunal des Rits, auquel celui de l'Astronomie est subordonné, fit venir le P. Verbiest & l'Astronome Mahométan, & leur donna ordre de regler de bonne heure les Observations qu'il falloit faire, & de les mettre par écrit avec la maniere d'observer.

Le Pere avoit déja calculé le lieu du Soleil, de la Lune, & des autres Planetes qui paroissoient durant la nuit, marquant jusqu'aux dégrez & aux minutes du Zodiaque où nos Tables d'Europe les mettoient en de certains jours, pour lesquels celles du Mahométan se trompoient davantage. Ses Supputations furent présentées aux Mandarins de ce Tribunal, qui régla que l'un & l'autre iroient à l'Observatoire, & que chacun prenant un des Instrumens que l'on y voit, & le dressant vers le Soleil, cacheteroit & signeroit de sa main le dégré & les minutes, où il jugeoit que chaque Planete devoit être.

La premiere Observation se fit donc le jour auquel le Soleil entre dans le quinziéme dégré du Verseau. Un grand quart de Nonante que le Pere avoit disposé dans le Méridien, montroit avec son Alidade la hauteur Méridienne que le Soleil devoit avoir ce jour-là, & la minute du Zodiaque qu'il devoit occuper à l'heure de Midi.

Il y avoit déja dix-huit jours qu'il avoit affermi l'Alidade dans cette situation, & qu'il y avoit posé son cachet. Quand le jour & l'heure furent venus, le rayon du Soleil s'insinuant par une des pinnules, n'étoit nullement éloigné de l'autre. Un Sextant de six pieds de rayon qu'il avoit encore placé dix-huit jours auparavant à la hauteur de l'Equateur, montroit la déclinaison du Soleil avec tant d'éxactitude, qu'on n'y pouvoit trouver le moindre défaut.

Quinze jours après, le Pere eut le bonheur de réüssir de la même maniere, en observant avec les mêmes Instrumens l'entrée du Soleil dans le signe des Poissons. Cette Observation lui étoit nécessaire pour décider la celébre question s'il falloit ôter ou non le mois intercalaire du Calendrier Chinois. La hauteur Méridienne du Soleil & la déclinaison qu'il avoit ce jour-là, démontrerent clairement qu'il le falloit.

Quant au lieu des autres Planetes, comme il étoit nécessaire d'observer pendant la nuit, pour réfuter ce que le Mahométan en avoit écrit dans son Calendrier, il crut qu'il ne le pourroit faire plus clairement & d'une maniere plus sensible, qu'en proposant d'observer leurs distances des Etoiles fixes. Il avoit déja supputé ces distances, & plusieurs jours auparavant, en présence de quelques Mandarins, il avoit marqué sur une Carte du Ciel dont il devoit se servir, la distance où ces mêmes Etoiles se trouveroient à l'heure que l'Empereur avoit déterminé. Il fit porter à l'Observatoire son quart de Nonante, son demi-cercle, ses Cartes, & tous les autres Instrumens qu'il crut propres pour cette observation.

Le jour marqué étant venu, on vit la Cour partagée dans l'attente de ce que le Pere avoit promis. Sur le soir les *Colao*, les Mandarins, les Mathématiciens des trois Tribunaux, tant Chinois que Tartares, accoururent de tous les Quartiers de la Ville, ceux-ci accompagnez d'un grand cortége de gens à cheval, & ceux-là dans leurs chaises portez sur les épaules de leurs valets.

Ayant vû clairement que de tout ce que le Pere avoit proposé, il n'y avoit pas une seule chose qui ne fût conforme à ce qu'il avoit prédit & supposé, ils furent convaincus par leurs propres yeux, que les Calendriers tant Chinois, qu'Arabes, que le Mathématicien Mahométan avoit présentez à l'Empereur, étoient remplis de fautes, & ils allerent aussi-tôt en informer Sa Majesté.

L'Empereur ayant appris combien les Observations du P. Verbiest avoient été justes & exactes, ordonna que l'affaire seroit examinée dans son Conseil. Les deux Astronomes dont on blâmoit le Calendrier, sçavoir *Yang quang sien*, & *Uming huen*, se trouverent contre leur coûtume à l'Assemblée, & par leurs brigues, en partagerent les suffrages.

Les Mandarins qui étoient à la tête du Conseil, souffroient impatiemment que l'Astronomie Chinoise fût proscrite, & que celle d'Europe eût le dessus. Ils soûtenoient qu'il étoit de la Majesté de l'Empire de ne rien changer à une Science, dont toutes les Nations avoient tiré jusqu'ici leurs Loix, leur Politique, & la sagesse de leur Gouvernement; qu'il valoit mieux conserver l'ancienne Astronomie qu'ils tenoient de leurs Peres, quoiqu'un peu défectueuse, que d'en introduire une autre qui étoit étrangere. Ils donnoient aux deux Astronomes la gloire de combattre pour leur Patrie, & les regardoient comme les zélez défenseurs de la grandeur de leurs Ancêtres.

Les principaux Mandarins Tartares étoient d'un sentiment tout opposé, & s'attachoient au sentiment de l'Empereur, qui favorisoit le P. Verbiest. On disputa de part & d'autre avec beaucoup de véhémence. Enfin *Yang quang sien* enflé de la protection des Ministres d'Etat dont il s'étoit assûré, éleva la voix; & s'adressant aux Tartares: « Si vous vous » livrez à l'opinion de Ferdinand, leur » dit-il, en recevant l'Astronomie qu'il » vous apporte, assûrez-vous que l'Empire des Tartares ne durera pas long- » tems à la Chine ».

Un discours si téméraire fut reçû avec indignation des Mandarins Tartares, qui le rapporterent aussi-tôt à l'Empereur. Sa Majesté ordonna à l'instant qu'on chargeât *Yang quang sien* de chaînes, & qu'on le renfermât dans les prisons publiques.

Au même tems le P. Verbiest reçut

ordre de réformer le Calendrier, & l'Astronomie de tout l'Empire, & on lui donna la direction du *Tribunal* des Mathématiques. On voulut l'honorer de plusieurs autres titres, mais il les refusa constamment par quatre Placets qu'il présenta à l'Empereur.

Dès que le Pere Verbiest se vit Directeur du Tribunal Astronomique, il présenta un Placet à l'Empereur, où il lui fit connoître la nécessité de retrancher du Calendrier de l'année courante la Lune intercalaire qui y avoit été introduite, & qui étoit contraire au cours du Soleil : & comme les Astronomes Chinois avoient omis pour cette année la treiziéme Lune, il fit voir que c'étoit une erreur inoüie, & que même selon leur calcul, la Lune intercalaire appartenoit à l'année suivante. Son Placet fut renvoyé au Conseil Privé.

Les Membres de ce Conseil regarderent comme une chose bien triste, qu'il fallût ôter un mois entier du Calendrier qui avoit été reçû si solemnellement. Comme ils n'osoient ni ne pouvoient contredire le Pere Verbiest, ils prirent le parti de lui députer le premier Président du Conseil.

Le Mandarin abordant le Pere avec un air honnête, prenez garde, lui dit-il, à ce que vous faites. Vous allez nous couvrir de honte chez les Nations voisines, qui suivent & respectent le Calendrier Chinois, lorsqu'elles apprendront qu'on s'est trompé si grossierement, qu'il ait fallu retrancher un mois entier de l'année courante. Ne pourriez-vous pas dissimuler, ou trouver quelque moyen de sauver notre reputation ? Vous nous rendriez un grand service. Le Pere lui répondit, qu'il n'avoit pas le pouvoir d'ajuster le Ciel à leur Calendrier, & que c'étoit une nécessité indispensable de retrancher ce mois.

Aussi-tôt on publia un Edit par tout l'Empire, qui portoit que, suivant la supputation Astronomique du Pere Verbiest, il falloit necessairement ôter de l'année courante le mois intercalaire, & défense fut faite de le compter à l'avenir. Cet Edit embarrassa fort ceux qui n'étoient pas au fait de l'Astronomie. Ils ne pouvoient comprendre ce qu'étoit devenu ce mois qu'on avoit retranché ; & ils se demandoient en quel lieu on l'avoit mis en réserve.

Après avoir ainsi fixé l'année Chinoise, & réglé le cours des Astres, le Pere s'appliqua à rétablir ce qu'il avoit trouvé de défectueux dans les autres choses qui concernent le Tribunal des Mathématiques. Il songea principalement à enrichir l'Observatoire de nouveaux instrumens propres aux opérations Astronomiques. Il les fit travailler avec un grand soin, & quelque admirables qu'ils parussent, les Chinois, toûjours amateurs de l'antiquité, n'auroient pû se resoudre à s'en servir préférablement aux anciens, s'ils n'y avoient été forcez par un ordre exprès de l'Empereur.

Ces instrumens sont grands, bien fondus, ornez par tout de figures de Dragons, & bien disposez pour l'usage qu'on en doit faire. Si la finesse des divisions répondoit au reste de l'ouvrage, & qu'au lieu de Pinules on y appliquât des Lunettes, selon la méthode de l'Académie Royale, rien en cette matiere ne pourroit leur être comparé.

On ne sera pas fâché de voir la description de toutes ces machines dont on se sert encore aujourd'hui dans l'Observatoire de *Peking*. Les voici telles que nous les a données le Pere le Comte, qui les a examinées avec beaucoup d'attention.

La premiere machine est une Sphére Armillaire Zodiacale de six pieds de diamettre. Cette Sphére porte sur quatre têtes de Dragon, dont les corps aprés divers replis, s'arrêtent aux extrémitez de deux poûtres d'airain mises en croix afin de soûtenir tout le poids de la machine. Ces Dragons, qu'on a choisis parmi les autres animaux, parce qu'ils composent les armes de l'Empereur,

sont représentez selon l'idée que les Chinois s'en forment, enveloppez de nuages, couverts au-dessus des cornes d'une longue chevelure, portant une barbe touffuë sous la machoire inférieure, les yeux allumez, les dents longues & aiguës, la gueule béante, & vomissant toûjours un torrent de flammes. Quatre Lionceaux de même matiere sont chargez des extrêmitez des poûtres, dont les têtes se haussent ou se baissent selon l'usage qu'on en veut faire par le moyen des vis qui y sont engagées. Les cercles sont divisez sur leur surface extérieure & intérieure en 360. dégrez; chaque dégré en soixante minutes par les Lignes transversales; & les minutes de dix en dix secondes par le moyen des Pinnules qu'on y applique.

La seconde machine est une Sphére équinoxiale de six pieds de diametre. Cette Sphere est soûtenuë par un Dragon qui la porte sur son dos courbé en arc, dont les quatre griffes qui s'étendent en quatre endroits opposez, saisissent les extrêmitez du piedestal, formé comme le précédent par deux poûtres croisées à angles droits, & terminées par quatre petits Lions qui servent à le mettre de niveau. Le dessein en est grand & bien exécuté.

La troisiéme machine est un Horison Azimutal de six pieds de diametre. Cet instrument qui sert à prendre les Azimuts, n'est composé que d'un large cercle posé de niveau dans toute sa surface. La double Alidade qui en fait le diametre, court tout le Limbe, selon les dégrez de l'horison qu'on y veut marquer, & emporte avec soi un triangle filaire, dont le sommet passe dans la tête d'un arbre élevé perpendiculairement sur le centre du même horison. Quatre Dragons repliez courbent leur tête sous le Limbe inférieur de ce grand Cercle pour l'affermir. Deux autres entortillez autour de deux petites colomnes s'élevent en l'air chacun de son côté presque en demi cercle jusqu'à l'arbre du milieu, où ils s'attachent inébranlablement, afin de rendre le triangle tout-à-fait immobile.

La quatriéme machine est un grand Quart de Cercle de six pieds de rayon. Cette portion de Cercle est divisée de dix en dix secondes. Le plomb qui marque sa situation verticale, pese une livre, & pend du centre par le moyen d'un fil de cuivre très-délicat. L'Alidade en est mobile, & coule aisément sur le Limbe. Un Dragon replié & entouré de nuages, va de toutes parts saisir les *bandes* de l'instrument, de peur qu'elles *ne sortent de leur plan commun. Tout le corps* du Quart de Cercle *est en l'air, traversé par le centre d'un arbre immobile*, autour duquel il tourne vers les parties du Ciel qu'on veut observer; parce que sa pesanteur pourroit causer quelque trémoussement, ou le faire sortir de sa situation verticale; deux arbres s'élevent par les côtez, affermis en bas de deux Dragons, & liez à l'arbre du milieu par des nuages qui semblent descendre de l'air. Tout l'ouvrage est solide & bien entendu.

La cinquiéme machine est un Sextant, dont le rayon est de huit pieds.

Cette figure représente la sixiéme partie d'un grand Cercle porté sur un arbre, dont la base forme une espece de large bassin vuidé, qui est affermi par des Dragons, & traversé dans le milieu d'une colomne de bronze, sur l'extrêmité de laquelle on a engagé une machine propre à faciliter par ses rouës le mouvement de l'instrument. C'est sur cette machine que porte par son milieu une petite poûtre de cuivre, qui représente un des rayons du Sextant, & qui le tient immobilement attaché. Sa partie supérieure est terminée par un gros cylindre; c'est le centre autour duquel tourne l'Alidade: l'inférieure s'étend environ d'une coudée au-delà du Limbe, pour donner prise au mouffle qui sert à l'élever ou à l'abaisser, selon l'usage qu'on en veut faire. Ces grandes & lourdes machines sont

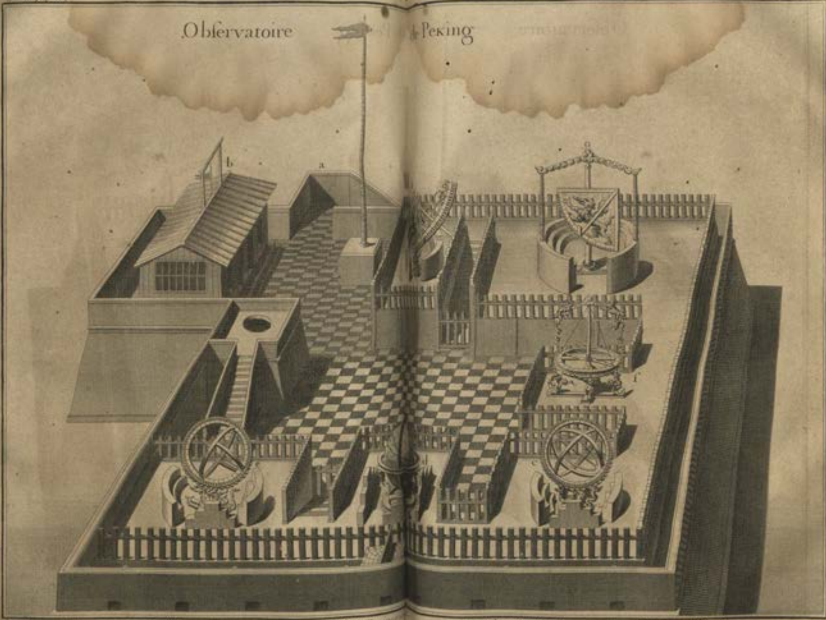

a. Degré pour monter a l'observatoire.
b. Salle ou se retirent les observans.
c. Sphere Equino[illegible]
d. Globe Celeste
e. Sphere Zodiacale.
f. Horizon azimut.
g. Quart de Cercle.
h. Sextant.

ſont ordinairement difficiles à mouvoir, & ſervent plûtôt d'ornemens ſur les plattes-formes des Obſervatoires, que d'inſtrumens pour les Obſervateurs.

Enfin la ſixiéme machine eſt un Globe Céleſte de ſix pieds de diametre. Voici, à mon ſens, ce qu'il y a de plus beau & de mieux exécuté parmi les inſtrumens dont je parle. Le corps du Globe eſt de fonte, très-rond, & parfaitement uni, les étoiles bien formées & placées ſelon leur diſpoſition naturelle, & tous les cercles d'une largeur & d'une épaiſſeur proportionnée. Au reſte il eſt ſi bien ſuſpendu, que la moindre impreſſion le détermine au mouvement circulaire, & qu'un enfant le peut mettre à toute ſorte d'élévation, quoiqu'il peſe plus de deux mille livres. Une large baſe d'airain formée en cercle, & vuidée en canal dans tout ſon contour, porte ſur quatre points également diſtans quatre Dragons informes, dont la chevelure hériſſée ſoûtient en l'air un Horiſon magnifique par ſa largeur, par la multitude de ſes ornemens, & par la délicateſſe de l'ouvrage. Le Méridien qui ſoûtient l'Axe du Globe, eſt appuyé ſur des nuages qui ſortent du centre de la baſe, entre leſquels il coule par le moyen de quelques roues cachées; de ſorte qu'il emporte avec lui tout le Ciel, pour lui donner l'élévation qu'il demande. Outre cela l'Horiſon, les Dragons, & les poûtres de bronze, qui ſe croiſent dans le centre du baſſin, ſe meuvent comme on veut, ſans faire changer de ſituation à la baſe qui demeure toûjours immobile: ce qui donne la facilité de placer l'Horiſon de niveau, & de lui faire couper le Globe precisément par le milieu. Je ne pouvois aſſez admirer que des gens éloignez de nous de ſix mille lieuës, euſſent pû faire un ouvrage de cette force; & j'avouë que ſi tous les cercles qui ſont chargez de diviſions, avoient été retouchez par nos ouvriers, on ne ſçauroit rien déſirer en cette matiere de plus parfait. Au reſte toutes ces machines ſont environnées de dégrez de marbre taillé en amphithéâtre pour la commodité de l'Obſervateur, parce qu'elles ont la plûpart plus de dix pieds d'élévation.

DU GOÛT DES CHINOIS POUR LA POESIE, POUR L'HISTOIRE, ET POUR LES PIECES DE THEATRE.

POUR bien connoître en quoi consiste la beauté de la Poësie Chinoise, il faudroit posseder leur Langue; & comme la chose n'est pas aisée, aussi ne peut-on guéres en donner qu'une idée fort superficielle.

Les Piéces de Vers que les Chinois composent, sont à peu près semblables aux Sonnets, aux Rondeaux, aux Madrigaux, & aux Chansons qui sont en usage parmi les Poëtes d'Europe. Leurs vers se mesurent par le nombre des caractéres qui sont autant de mots monosyllabes: ils font des Vers les uns plus grands, & les autres plus petits; c'est-à-dire, de plus ou de moins de mots qu'ils entrelassent, & qui plaisent par la varieté de la cadence & de l'harmonie.

Le rapport que les vers doivent avoir les uns aux autres, consiste, & dans la rime, & dans la signification des mots, qui ont entr'eux une varieté de tons agréable à l'oreille. Ils ont une autre espéce de Poësie, qui ne consiste point dans la rime, mais dans une espéce d'antithese pour les pensées; ensorte que si la premiere pensée est sur le Printems, la seconde sera sur l'Automne; ou si celle-là est sur le feu, celle-ci sera sur l'eau. Cette maniere de composer a son art & ses difficultez.

Leurs Poëtes ont de l'enthousiasme: leurs expressions sont souvent allégoriques, & ils sçavent employer à propos les figures qui rendent le stile plus animé & plus pathétique.

Pour ce qui est de l'Histoire, il n'y a guéres de peuples qui ayent été aussi soigneux que les Chinois d'écrire & de conserver les Annales de leur Empire. Ces Livres si respectez, dont nous avons donné le précis, renferment tout ce qui s'est passé de considérable sous les premiers Empereurs qui ont gouverné la Chine.

On y voit les Ordonnances & toute l'Histoire de l'Empereur *Yao*; avec tous les soins qu'il se donna pour établir dans l'Etat une forme de Gouvernement. On y lit les Réglemens que firent *Chun* & *Yu* ses successeurs, pour perfectionner les mœurs, & affermir la tranquillité publique; les Usages & les Coûtumes des petits Rois qui gouvernoient les Provinces sous la dépendance de l'Empereur, leurs vertus, leurs vices, leurs maximes dans le Gouvernement, les guerres qu'ils se sont faites les uns les autres, les grands hommes qui ont fleuri de leur tems, & tous les autres événemens qui méritent d'être transmis aux siécles futurs.

On a eu le même soin de laisser à la postérité l'histoire des Regnes qui les ont suivis. Mais ce qu'il y a de particulier aux Chinois, c'est l'attention qu'ils apportent, & les précautions qu'ils prennent pour prévenir le peu de sincérité que la flatterie des Ecrivains passionnez pourroient y introduire.

Une de ces précautions consiste dans le choix qu'on fait d'un certain nombre de Docteurs désintéressez, qui sont chargez d'observer toutes les paroles & toutes les actions de l'Empereur. Chacun d'eux en particulier, & sans en faire part aux autres, les écrit sur une feüille volante, à mesure qu'il en est instruit, & jette cette feüille dans un Bureau par une ouverture qu'on a pratiquée à ce dessein.

On y raconte avec une extrême naïveté tout ce qu'il a dit & fait de bien & de mal. Par exemple, tel jour l'Empereur oublia sa Dignité; il ne fut pas maître de lui-même, & se livra à la colere. Tel autre jour il n'écouta que son ressentiment & sa passion, en punissant injustement un tel Officier, ou en cassant mal à propos un Arrêt du Tribunal. Ou bien à telle année, à tel jour l'Empereur donna telle marque de l'affection paternelle qu'il a pour ses Sujets; il entreprit la guerre pour la défense de son peuple, & pour l'honneur de l'Empire: au milieu des applaudissemens de sa Cour, qui le félicita de telle action utile au bien de l'Empire, il parut avec un air modeste, & humble, comme s'il eût été insensible à des loüanges si justes.

Le Bureau où l'on dépose toutes ces feüilles, ne s'ouvre jamais durant la vie du Prince, ni tandis que sa famille est sur le Trône. Quand la Couronne passe dans une autre Maison, on ramasse tous ces Mémoires particuliers; on les confronte les uns avec les autres, pour en demêler la verité; & c'est sur ces Mémoires qu'on compose l'histoire de l'Empereur.

Un autre usage des Chinois ne contribuë pas peu à enrichir l'histoire de leur Nation. Chaque Ville imprime ce qui arrive de singulier dans son District. Cette histoire particuliere comprend la situation, l'étenduë, les limites, & la nature des Pays avec les endroits les plus remarquables, les mœurs de ses habitans, les personnes qui s'y sont distinguées par les Armes & par les Lettres, ou celles qui ont été d'une probité au-dessus du commun. Les femmes même y ont leur place: celles par exemple, qui par attachement pour leur mari défunt, ont gardé la viduité.

A la verité il y en a quelquefois qui obtiennent du Gouverneur par des présens l'honneur d'être cité dans ces Annales; mais il faut toûjours qu'elles ayent eû réellement un mérite connu. Pour éviter les inconvéniens qui auroient pû s'introduire, les Mandarins de chaque Ville s'assemblent environ tous les quarante ans, pour voir & examiner ces Livres, dont ils retranchent tout ce qu'ils jugent à propos.

On rapporte encore dans cette Histoire les évenemens extraordinaires, les prodiges qui arrivent, les monstres qui naissent en certains tems: ce qui arriva par exemple à *Fou tcheou*, où une femme accoucha d'un serpent qui la tétoit. De même ce qui se vit à *King te ching*, où une truie mit bas un petit éléphant avec sa trompe bien formée, quoiqu'il n'y ait point d'éléphant dans le Pays. Ces faits se rapportent dans les Annales de ces deux Villes, & ainsi des autres, où l'on trouve ce qui est necessaire pour écrire une histoire sûre & exacte.

Les Auteurs Chinois ne s'appliquent pas seulement à écrire l'Histoire universelle de leur Empire; en suivant leur génie, ils ont encore le talent de composer différentes petites histoires propres à amuser d'une maniere agréable & utile.

Ces histoires sont à peu-près semblables à nos Romans, qui ont été si fort à la mode dans ces derniers siécles; avec cette différence néanmoins, que nos Romans ne sont la plûpart que des avantures galantes, ou des fictions ingénieuses propres à divertir les Lecteurs: mais lesquelles, au même tems qu'elles divertissent par l'enchaînement des passions ménagées avec art, deviennent très-dangereuses, sur-tout entre les mains de la jeunesse; au lieu que les petites histoires Chinoises sont d'ordinaire très-instruc-

tives, qu'elles renferment des maximes très-propres à réformer les mœurs, & qu'elles portent presque toûjours à la pratique de quelque vertu.

Ces histoires sont souvent entremêlées de quatre ou cinq vers pour égayer la narration. Je vais en rapporter ici trois ou quatre, qui ont été traduites du Chinois par le Pere Dentrecolles : la lecture qu'on en fera, donnera bien mieux à connoître le goût des Chinois pour ces sortes d'Ouvrages, que tout ce que je pourrois dire.

HISTOIRE.

L'exemple suivant fait voir qu'en pratiquant la vertu, on illustre sa famille.

SUIVENT QUATRE VERS, DONT VOICI LE SENS.

Le bien & le mal qui éclatent,
Attirent un bonheur ou un malheur sensible ;
C'est-là ce qui détourne du vice,
C'est-là ce qui anime à la vertu.

UNE Famille d'une condition médiocre habitoit à *Vou si*, Ville dépendante de la Cité de *Tchang tcheou* dans la Province de *Kiang nan*. Trois freres composoient cette Famille : l'aîné s'appelloit *Liu* le Diamant ; le cadet, *Liu* le Trésor ; & le troisiéme, *Liu* la Perle. Celui-ci n'étoit pas encore mûr pour le mariage ; les deux autres étoient mariez. La femme du premier s'appelloit *Ouang*, & celle du cadet se nommoit *Yang*. Elles avoient l'une & l'autre toutes les graces qui donnent de l'agrément aux femmes.

Liu le Trésor n'avoit de passion que pour le jeu & le vin : l'on ne voyoit en lui nulle inclination vers le bien : sa femme étoit du même caractere, & n'étoit nullement portée à la vertu, bien différente en cela de *Ouang* sa belle-sœur, qui étoit un exemple de modestie & de regularité. Ainsi quoique ces deux femmes vécussent ensemble d'assez bonne intelligence, leurs cœurs n'étoient que foiblement unis.

Ouang eut un fils surnommé *Hieul*, c'est-à-dire, *fils de la Réjoüissance*. Ce jeune enfant n'avoit encore que six ans, lorsqu'un jour s'étant arrêté dans la ruë avec d'autres enfans du voisinage, pour voir passer une Procession solemnelle, il disparut dans la foule, & le soir il ne revint pas à la maison.

Cette perte désola le pere & la mere. Ils firent afficher par tout des billets ; il n'y eut point de ruës où l'on ne fit des enquêtes. Mais toutes les perquisitions furent inutiles : on ne put apprendre aucune nouvelle de ce cher fils. *Liu* son pere étoit inconsolable ; & dans

l'accablement

l'accablement de tristesse où il étoit. Il songea à s'éloigner de sa maison, où tout lui rappelloit sans cesse le souvenir de son cher *Hi eul*. Il emprunta d'un de ses amis une somme pour faire un petit commerce du côté & d'autre aux environs de la Ville, se flattant que dans ces courses & fréquentes excursions, il trouveroit enfin le trésor qu'il avoit perdu.

Comme il n'étoit occupé que de son fils, il s'embarrassoit peu des avantages qu'il retiroit de son commerce. Il le continua néanmoins durant cinq ans sans s'éloigner trop de sa maison, où il revenoit chaque année passer l'Automne : enfin ne trouvant point son fils après tant d'années, & le croyant perdu sans ressource, voyant d'ailleurs que sa femme *Wang* ne lui donnoit point d'autre enfant, il pensa à se distraire d'une idée si chagrinante : & comme il avoit amassé un petit fonds, il prit le dessein d'aller négocier dans une autre Province.

Il s'associa en chemin un riche Marchand, lequel ayant reconnu ses talens & son habileté dans le négoce, lui fit un parti très-avantageux. Le désir de s'enrichir le délivra de ses inquiétudes.

A peine furent-ils arrivez l'un & l'autre dans la Province de *Chan si*, que tout réussit à leur gré. Le débit de leurs marchandises fut prompt, & le gain considérable. Le payement qui fut retardé à cause de deux années de sécheresse & de famine, dont le Pays étoit affligé, & une assez longue maladie, dont *Lu* fut attaqué, l'arrêterent trois ans dans la Province : ayant recouvré la santé & son argent, il part pour s'en retourner dans son Pays.

S'étant arrêté durant le voyage près d'un endroit appellé *Tchin lieou* pour s'y délasser de ses fatigues, il apperçoit une ceinture de toile bleue en forme de petit sac long & étroit, tel qu'on en porte autour du corps sous les habits, & où l'on renferme de l'argent : en le soulevant il sentit un poids considérable : il se retire aussi-tôt à l'écart, ouvre le sac, & y trouva environ deux cens taëls.

A la vûe de ce trésor il fit les réflexions suivantes : c'est ma bonne fortune qui me met cette somme entre les mains : je pourrois la retenir, & l'employer à mes usages, sans craindre aucun fâcheux retour. Cependant celui qui l'a perdue, au moment qu'il s'en appercevra, sera dans de terribles transes, & reviendra au plus vîte la chercher. Ne dit-on pas que nos anciens, quand ils trouvoient ainsi de l'argent, n'osoient presque y toucher, & ne le ramassoient que pour le rendre à son premier maître. Cette action de justice me paroît belle, & je veux l'imiter, d'autant plus que j'ai de l'âge, & que je n'ai point d'héritier. Que ferois-je d'un argent qui me seroit venu par ces voyes indirectes ?

A l'instant retournant sur ses pas, il va se placer près de l'endroit où il avoit trouvé la somme, & là il attend tout le jour qu'on vienne la chercher. Comme personne ne parut, il continua le lendemain sa route.

Après cinq jours de marche étant arrivé sur le soir à *Nan sou tcheou*, il se loge dans une Auberge, où se trouvoient plusieurs autres Marchands. Dans la conversation le discours étant tombé sur les avantures du Commerce, un de la compagnie dit, il n'y a que cinq jours que passant le *Tchin lieou*, je perdis deux cens taëls que j'avois dans ma ceinture intérieure : j'avois ôté cette ceinture, & je l'avois mis auprès de moi, tandis que je prenois un peu de repos, lorsque tout-à-coup vint à passer un Mandarin avec tout son cortege : je m'éloigne de son chemin, de crainte d'insulte, & j'oublie de reprendre mon argent. Ce ne fut qu'à la couchée, qu'en quittant mes habits, je m'apperçus de la perte que j'avois faite. Je vis bien que le lieu où j'avois perdu mon argent, étant aussi fréquenté qu'il est, ce seroit en vain que je retarderois mon voyage de quel-

ques journées, pour aller chercher ce que je ne trouverois certainement pas.

Chacun le plaignit. *Lin* lui demanda aussi-tôt son nom & le lieu de sa demeure. Votre serviteur, lui répondit le Marchand, s'appelle *Tchin*, & demeure à *Yang tcheou*, où il a sa Boutique, & un assez bon Magasin. Mais oserois-je à mon tour vous demander à qui j'ai l'honneur de parler? *Lin* se nomma, & dit qu'il étoit habitant de la Ville de *Vou si*, le chemin le plus droit pour m'y rendre, ajoûta-t-il me conduit à *Yang tcheou*: si vous l'agréez, j'aurai le plaisir de vous accompagner jusques dans votre maison.

Tchin répondit comme il devoit à cette politesse. Très-volontiers, lui dit-il, nous irons de compagnie: je m'estime très-heureux d'en trouver une si agréable. Le jour suivant ils partent ensemble de grand matin. Le voyage ne fut pas long, & ils se rendirent bien-tôt à *Yang tcheou*.

Après les civilitez ordinaires, *Tchin* invita son compagnon de voyage à entrer dans sa maison, & y lui servit une petite colation. Alors *Lin* fit tomber la conversation sur l'argent perdu à *Tchin hien*. De quelle couleur, dit-il, étoit la ceinture où vous aviez serré votre argent, & comment étoit-elle faite? Elle étoit de toile bleue, répondit *Tchin*. Ce qui la rendoit bien reconnoissable, c'est qu'à un bout la lettre *Tchin*, qui est mon nom, y étoit tracée en broderie de soye blanche.

Cet éclaircissement ne laissoit plus aucun doute. Aussi *Lin* s'écria-t-il d'un air épanoui: si je vous ai fait ces questions, c'est que passant par *Tchin hien*, j'y ai trouvé une ceinture telle que vous venez de la dépeindre, & la voici en même tems. Voyez, dit-il, si c'est la vôtre? C'est elle-même, dit *Tchin*. Sur quoi *Lin* la tenant encore entre les mains, la remit avec respect à son véritable maître.

Tchin plein de reconnoissance, le pressa fort d'accepter la moitié de la somme dont il lui faisoit présent: mais les instances furent inutiles; [redacted] rien recevoir. Quelles [redacted] vous ai-je pas, reprit *Tch*[redacted] une fidélité & une gén[redacted] Il fait servir aussi-tôt un [redacted] en s'invitant l'un l'autre à boire avec les plus grandes démonstrations d'amitié.

Tchin disoit en lui-m[redacted] vera aujourd'hui un homme [redacted] probité de *Lin*? Des gens de c[redacted] sont bien rares. Mais quoi! [redacted] de lui un si grand bienfait, [redacted] trois pas le moyen de le reconnoître? J'ai une fille qui a douze ans: il faut qu'une alliance m'unisse avec un si honnête homme. Mais a-t-il un fils? C'est ce que j'ignore. Cher ami, lui dit-il, quel âge a présentement votre fils?

A cette demande les larmes coulèrent des yeux de *Lin*. Hélas! répondit-il, je n'avois qu'un fils qui m'étoit infiniment cher, & il y a sept ans que ce jeune enfant étant sorti du logis pour voir passer une Procession, disparut, sans qu'il m'ait été possible d'en avoir depuis ce tems-là aucune nouvelle. Pour surcroît de malheur ma femme ne m'a plus donné d'enfans.

A ce récit *Tchin* parut un moment rêveur, ensuite prenant la parole; mon frère & mon bienfaiteur, dit-il, quel âge avoit ce cher enfant lorsque vous le perdîtes? Il avoit six ans, répondit *Lin*. Quel étoit son surnom, ajoûta *Tchin*? Comment étoit-il fait? Nous l'appellions *Hi eul*, répliqua *Lin*. Il avoit échappé aux dangers de la petite vérole; on n'en voyoit nulle trace sur son visage. Son teint étoit blanc & fleuri.

Ce détail causa une grande joye à *Tchin*, & il ne put s'empêcher de la faire paroître dans ses yeux & dans tout son air. Il appella sur le champ un de ses Domestiques, auquel il dit quelques mots à l'oreille. Celui-ci ayant fait signe qu'il alloit exécuter les ordres de son Maître, entra dans l'intérieur de la maison.

Lin attentif à l'enchaînement de ces

questions, & à l'épanouissement qui avoit paru sur le visage de son hôte, forma des soupçons dont il s'occupoit, lorsqu'il vit tout-à-coup entrer un jeune Domestique qui avoit environ treize ans. Il étoit vêtu d'un habit long & d'un surtout modeste, mais propre ; sa taille, son air, son ris & son maintien, son visage dont les traits étoient réguliers, & où l'on voyoit de beaux sourcils noirs, qui surmontoient deux yeux vifs & perçans, frappèrent d'abord le cœur & les yeux de *Lu*.

Dès que le jeune enfant eut l'étranger assis à table, il se tourna vers lui, lui fit une profonde révérence, & dit quelques mots de civilité ; ensuite s'approchant de *Tchin*, & se tenant modestement vis-à-vis de lui : Mon Père, dit-il, d'un air doux & agréable, vous avez appellé *Hi eul*, que vous plaît-il m'ordonner ? Je vous le dirai tout-à-l'heure, reprit *Tchin* ; en attendant tenez-vous à côté de moi.

Le nom de *Hi eul* que se donnoit le jeune enfant, fit naître de nouveaux soupçons dans l'esprit de *Lu*. Une impression secrette saisit son cœur, lequel par d'admirables *ressorts* de la nature lui retraça à l'instant l'image de son fils, la taille, son visage, son air, & ses manières. Il voit justement dans celui qu'il considere. Il n'y a que le nom de père donné à *Tchin*, qui déconcerte les conjectures. Il n'osoit pas hazarder de demander à *Tchin* si c'étoit véritablement son fils, peut-être l'étoit-il en effet, car il n'est pas impossible que deux enfans ayent reçu le même nom, & se ressemblent.

Lu tout occupé de ces réflexions ne songeoit guères à la bonne chère qu'on lui faisoit. On lisoit sur son visage l'étrange perplexité où il se trouvoit. Je ne sçai quoi l'attiroit invinciblement vers ce jeune enfant ; il tenoit les yeux sans cesse attachés sur lui, & ne pouvoit les en détourner, malgré son hôte ; mais que la timidité & la modestie de son âge, regardoit fixement [illegible]

la nature lui découvroit en ce moment que c'étoit son père.

Enfin *Lu* n'étant plus le maître de retenir plus long-tems les agitations de son cœur, rompit tout-à-coup le silence, & demanda à *Tchin* si c'étoit là véritablement son fils. Ce n'est point de moi, répondit *Tchin*, qu'il a reçu la vie, quoique je le regarde comme mon propre fils. Il y a *sept* ans qu'un homme qui passoit par cette Ville, menant cet enfant par la main, s'adressa par hazard à moi, & me pria de l'assister dans son besoin extrême. Ma femme, dit-il, est morte, & ne m'a laissé que cet enfant. Le mauvais état de mes affaires m'a obligé de quitter pour un tems mon pays, & de me retirer à *Hoai ngan* chez un de mes parens, de qui j'espère une somme d'argent qui aidera à me rétablir. Je n'ai pas de quoi continuer mon voyage jusqu'à cette Ville ; auriez-vous la charité de m'avancer trois taëls ? Je vous les rendrai fidèlement à mon retour, & pour gage de ma parole, je laisse ici en dépôt ce que j'ai au monde de plus cher, c'est-à-dire, mon fils unique. Je ne serai pas plûtôt à *Hoai ngan*, que je reviendrai retirer ce cher enfant.

Cette confidence me toucha, & je lui mis en main la somme qu'il me demandoit pour lui. En me quittant il fondoit en larmes, témoignant qu'il se séparoit de son fils avec un extrême regret. Ce qui me surprit, c'est que l'enfant ne parut nullement ému de cette séparation : mais ne voyant point revenir son prétendu père, j'eus des soupçons dont je voulus m'éclaircir. J'appellai l'enfant ; & par les différentes questions que je lui fis, j'appris qu'il étoit né dans la Ville de *Vu si*, qu'un jour voyant passer une Procession dans la rue, il s'étoit un peu trop écarté, & qu'il avoit été trompé & enlevé par un inconnu. Il me dit aussi le nom de son père & de sa mère : or ce nom de famille est le vôtre. Je compris aussi-tôt que ce pauvre enfant avoit été enlevé & vendu par quelque fripon. J'en eus com-

passion, & il sçut entierement gagner mon cœur : je le traitai dès-lors comme mon propre fils. Bien des fois j'ai eû la pensée de faire un voyage exprès jusqu'à *Kou si*, pour m'informer de sa famille. Mais il m'est toûjours survenu quelque affaire qui m'a fait differer un voyage auquel je n'avois pas tout-à-fait renoncé. Heureusement il n'y a que quelques momens que par occasion vous m'avez parlé de ce fils. Certains mots jettez au hasard ont reveillé mes idées. Sur le rapport merveilleux de ce que je sçavois avec ce que vous me disiez, j'ai fait venir l'enfant, pour voir si vous le reconnoitriez.

A ces mots *Hi eul* se mit à pleurer de joye, & ses larmes en firent aussi-tôt couler d'abondantes des [illegible] indice assez singulier, di[illegible] montre: il a un petit an-[illegible] une marque noire, qui [illegible] vû de sa mere, lorsqu'[illegible] *Hi eul* aussi-tôt releve [illegible] de chausse, & montre [illegible] noire la marque dont [illegible] voyant, se jette au [illegible] brasse, l'éleve entre [illegible] s'écriant il, mon cher fils, quel bonheur pour ton vrai pere de te retrouver après une si longue absence?

L'HISTORIEN FAIT ICI UNE PAUSE, EN INSERANT QUATRE VERS, QUI DISENT.

Pêcher une aiguille au fond de l'eau, c'est merveille.

Mais perdre un tresor qu'on tenoit entre ses mains, & le recouvrer ensuite, c'est une autre merveille bien plus grande.

O! le charmant festin, où se fait une si douce reconnoissance!

Peut-être craignent-ils encore tous deux que ce ne soit qu'en songe qu'ils se tiennent embrassez.

Dans ces doux momens on conçoit assez à quels transports de joie le pere & le fils se livrerent. Après mille tendres embrassades, *Lin* s'arrachant des bras de son fils, alla se jetter aux pieds de *Tchin* : quelles obligations ne vous ai-je pas, lui dit-il, d'avoir reçû chez vous & élevé avec tant de bonté cette chere portion de moi-même? Sans vous, aurions-nous jamais été réunis?

Mon aimable bienfaiteur, répondit *Tchin*, en le relevant, c'est l'acte genereux de vertu que vous avez pratiqué en me rendant les deux cens taëls, qui a touché le Ciel. C'est le Ciel qui vous a conduit chez moi, où vous avez retrouvé ce que vous aviez perdu, & que vous cherchiez vainement depuis tant d'années. A présent que je sçai que ce joli enfant vous appartient, mon regret est de ne lui avoir pas fait plus d'amitié. Prosternez-vous, mon fils, dit *Lin*, & remerciez votre insigne bienfaiteur.

Tchin se mettoit en posture de rendre des révérences pour celles qu'on venoit de lui faire. Mais *Lin*, confus de cet excès de civilité, s'approcha aussi-tôt, & l'empêcha même de se pancher. Ces cérémonies étant achevées, on s'assit de nouveau, & *Tchin* fit placer le petit *Hi eul* sur un siege à côté de *Lin* son pere.

Pour lors *Tchin* prenant la parole : mon frere, dit-il à *Lin* (car c'est le nom que je dois vous donner maintenant ;) j'ai une fille âgée de douze ans ; mon dessein est de la donner en mariage à votre fils, & de nous unir plus étroitement par cette alliance. Cette proposition se faisoit d'un air si sincere & si passionné que *Lin* ne crut pas devoir se servir des excuses ordinai-

ces

res que la civilité prescrit. Il passa par-dessus, & donna sur le champ son consentement.

Comme il étoit tard, on se separa. *Hi eul* alla se reposer dans la même chambre que son pere. On peut juger tout ce qu'ils se dirent de consolant & de tendre durant la nuit. Le lendemain *Lu* songeoit à prendre congé de son hôte; mais il ne put résister aux empressemens avec lesquels on le retint. *Tchin* avoit fait préparer un second festin, où il n'épargna rien pour bien régaler le futur beau-pere de sa fille, & son nouveau gendre, & se consoler par-là de leur départ. On y but à longs traits, & l'on se livra à la joye.

Sur la fin du repas *Tchin* tira un paquet de vingt taels, & regardant *Lu* : Mon aimable gendre, dit-il, durant le tems qu'il a demeuré chez moi, aura sans doute eu quelque chose à souffrir contre mon intention & à mon insçû. Voici un petit présent que je lui fais, jusqu'à ce que je puisse lui donner des témoignages plus réels de ma tendre affection : je ne veux pas au reste qu'il me refuse.

Quoi, reprit *Lu*, lorsque je contracte une alliance qui m'est si honorable, & que je devrois, selon la coutume, faire moi-même les présens de mariage pour mon fils, dont je ne suis dispensé pour le présent que parce que je suis voyageur, vous me comblez de vos dons : c'en est trop, je ne puis les accepter, ce feroit me couvrir de confusion.

Hé! qui pense, dit *Tchin*, à vous offrir si peu de chose? C'est à mon gendre, & non au beau-pere de ma famille que je prétends faire ce petit présent. En un mot le refus, si vous y persistez, sera pour moi une marque certaine que mon alliance ne vous est pas agréable.

Lu vit bien qu'il falloit absolument se rendre, & que la résistance seroit inutile, il accepta civilement le présent, & ayant fait lever son fils de table, il lui ordonna d'aller faire une profonde révérence à *Tchin*. Ce que je vous donne, dit *Tchin*, en le relevant, n'est qu'une bagatelle, & ne mérite point de remercimens. *Hi eul* alla ensuite dans l'intérieur de la maison, pour remercier sa belle-mere. Tout le jour se passa en festins & en divertissemens. Il n'y eut que la nuit qui les separa.

Lu étant retiré dans sa chambre, se livra tout entier aux réflexions que faisoit naître cet évenement. Il faut avoüer, s'écria-t-il, qu'en rendant les deux cens taels que j'ai trouvez, j'ai fait une action bien agréable au Ciel, puisque j'en suis récompensé par le bonheur de retrouver mon fils, & de contracter une si honorable alliance. C'est bonheur sur bonheur : c'est comme si on mettoit des fleurs d'or sur une belle piece de soye. Comment puis-je reconnoître tant de faveurs? Voilà vingt taels que mon allié *Tchin* vient de donner. Puis-je mieux faire que de les employer à la subsistance de quelques vertueux Bonzes? C'est-là les jetter en une terre de benedictions.

Le lendemain après avoir bien déjeûné, le pere & le fils préparent leur bagage, & prennent congé de leur Hôte. Ils se rendent au Port, & y louent une Barque. A peine eurent-ils fait une demie lieuë, qu'ils approcherent d'un endroit de la riviere, d'où s'élevoit un bruit confus, & où l'eau agitée paroissoit bouillonner. C'étoit une Barque chargée de passagers, qui couloit à fond. On entendoit crier ces pauvres infortunez : *au secours, sauvez nous*. Les gens du rivage voisin allarmez de ce naufrage, crioient de leurs côtez à plusieurs petites Barques qui se trouvoient-là, d'accourir au plus vîte, & de secourir ces malheureux qui disputoient leur vie contre les flots. Mais ces Bateliers, gens durs & interessez, demandoient qu'on leur assurât une bonne récompense, sans quoi il n'y avoit nul secours à espérer.

Pendant ce débat arrive la Barque de *Lu* : lorsqu'il eut appris de quoi il s'agissoit, il se dit à lui-même : sauver la vie à un homme, c'est une œuvre plus sainte & plus méritoire, que d'orner des

Temples, & d'entretenir des Bonzes. Consacrons les vingt taëls à cette bonne œuvre : secourons ces pauvres gens qui se noyent. Aussi-tôt il déclare qu'il donnera vingt taëls à ceux qui recevront dans leurs Barques ces hommes à demi-noyez.

A cette proposition tous les Batteliers couvrent en un moment la riviere. Quelques-uns mêmes des spectateurs placez sur le rivage, & qui sçavoient nager, se jettent avec précipitation dans l'eau, & en un moment tous generalement furent sauvez du naufrage. *Liu* s'applaudissant de ce succès livra aussi-tôt l'argent qu'il avoit promis.

Ces pauvres gens tirez de l'eau & des portes de la mort, vinrent rendre graces à leur libérateur. Un de la troupe ayant consideré *Liu*, s'écria tout-à-coup : hé, quoi ! c'est vous, mon frere aîné ; par quel bonheur vous trouvai-je ici ? *Liu yu* s'étant tourné, reconnut son troisiéme frere *Liu tchin* : alors transporté de joye, & tout hors de lui-même, joignant les mains : ô merveille ! dit-il, le Ciel m'a conduit ici à point nommé pour sauver la vie à mon frere. Aussi-tôt il lui tend la main, il l'embrasse, le fait passer sur sa Barque, l'aide à se dépouiller de ses habits tout trempez, & lui en donne d'autres.

Liu tchin après avoir repris ses esprits, s'acquitta des devoirs que la civilité prescrit à un cadet pour son aîné ; & celui-ci ayant répondu à son honnêteté, appelle *Hi eul*, qui étoit dans une des chambres de la Barque, afin de venir saluer son oncle : pour lors il lui raconta toutes ses avantures qui jetterent *Liu tchin* dans un étonnement, dont il ne pouvoit revenir. Mais enfin apprenez-moi, lui dit *Liu yu*, ce qui peut vous amener en ce Pays-ci.

Il n'est pas possible, répon[illegible] de dire en deux mots la cause [illegible] voyage. Depuis trois ans que [illegible] quitté la maison, on nous [illegible] porter la triste nouvelle [illegible] mort de maladie dans [illegible] *Chan si*. Mon second frere [illegible] de la famille en votre [illegible] perquisitions, & il assura [illegible] étoit véritable. Ce fut un coup de foudre pour ma belle-sœur ; elle fut inconsolable, & prit aussi-tôt le grand deuil. Pour moi, je lui disois sans cesse que cette nouvelle n'étoit point sûre : & que je n'en croyois rien.

Peu de jours après, mon second frere pressa ma belle-sœur de songer à un nouveau mariage. Elle a toûjours rejetté bien loin une pareille proposition. Enfin elle m'a engagé à faire le voyage du *Chan si*, pour m'informer sur les lieux de ce qui vous regarde : & lorsque j'y songe le moins, prêt de périr dans les eaux, je rencontre mon cher frere : il me sauve la vie : protection du Ciel vraiment admirable ! Mon, mon frere, croiez-moi, il n'y a point de tems à perdre, hâtez-vous de vous rendre à la maison pour calmer ma belle-sœur. La persécution est trop violente : le moindre délai peut causer des malheurs irremediables.

Liu yu consterné de ce récit, fait venir le maître de la Barque : & quoiqu'il fût fort tard, il lui ordonna de mettre à la voile, & de marcher pendant toute la nuit.

ICI SONT PLACEZ POUR SECONDE PAUSE DEUX VERS, DONT VOICI LE SENS.

Le cœur empressé vole au terme comme un trait ;

La Barque court sur l'eau plus vîte encore que la navette sur le métier d'un Tisserand qui veut finir son ouvrage.

Pendant que toutes ces avantures arrivoient à *Liu yu*, *Ouang* sa femme étoit dans la désolation. Mille raisons la portoient à ne pas croire que son mari fût mort. Mais *Liu pao*, qui par cette mort prétendue devenoit le chef de la maison, l'en assura si positivement, qu'enfin elle se laissa persuader, & prit des habits de deuil.

Liu pao avoit un mauvais cœur, & étoit capable des actions les plus indignes. Je n'en doute plus, dit-il, mon frére aîné est mort, & je suis le maître. Ma belle-sœur est jeune & bien faite : ses parens sont éloignez, & elle ne peut implorer leur secours : il faut que je la force à se remarier, & au plûtôt ; il m'en reviendra de l'argent.

Aussi-tôt il communique son dessein à *Yang* sa femme, & lui ordonne de mettre en œuvre une habile entremetteuse de mariages. Mais *Ouang* rejetta bien-loin une pareille proposition. Elle jura qu'elle vouloit demeurer veuve, & honorer par sa viduité la mémoire de son mari. Son beau-frére *Liu tchin* l'affermissoit dans sa résolution. Ainsi tous les artifices qu'on employa n'eurent aucun succès. Et comme il lui venoit de tems en tems dans l'esprit, qu'il n'étoit pas sûr que son mari fût mort : Il faut, dit-elle, m'en éclaircir ; les nouvelles qui viennent sont souvent fausses. C'est dans le lieu même qu'on peut avoir des connoissances certaines. A la vérité il s'agit d'un voyage de près de cent lieues. N'importe, je connois le bon cœur de *Liu tchin* mon beau-frére, il voudra bien, pour me tirer de peine, se transporter dans la Province de *Chan si*, & s'informer si effectivement j'ai eu le malheur de perdre mon mari ; du moins il m'en apportera les précieux restes.

Liu tchin fut prié de faire ce voyage, & partit. Son éloignement rendit *Liu pao* plus ardent dans ses poursuites. D'ailleurs s'étant acharné au jeu durant quelques jours, & y ayant été malheureux, il ne sçavoit plus où trouver de l'argent pour avoir sa revanche. Dans l'embarras où il se trouvoit, il rencontra un Marchand du *Kiang si* qui venoit de perdre sa femme, & qui en cherchoit une autre. *Liu pao* saisit l'occasion, & lui proposa sa belle-sœur. Le Marchand accepte la proposition, prenant neanmoins la précaution de s'informer secrettement, si celle qu'on lui proposoit étoit jeune & bien faite. Aussi-tôt qu'il en fut assûré, il ne perdit point de tems, & livra trente taëls pour conclure l'affaire.

Liu pao ayant reçû cette somme, je dois vous avertir, dit-il au Marchand, que ma belle-sœur est fiere, hautaine, & extrémement formaliste : elle fera bien des difficultez, quand il s'agira de quitter la maison, & vous aurez beaucoup de peine à l'y résoudre. Voici donc ce que vous devez faire. Ce soir à l'entrée de la nuit, ayez une chaise ornée selon la coûtume & de bons porteurs ; venez à petit bruit, & présentez-vous à notre porte. La Demoiselle qui paroîtra avec une coëffure de deuil, c'est ma belle-sœur, ne lui dites mot, & n'écoutez

point ce qu'elle voudroit vous dire : mais saisissez-la tout-à-coup par le milieu du corps, jettez-la dans la chaise, conduisez-la au plûtôt sur votre Barque, & mettez à la voile. Cet expedient plût fort au Marchand, & l'execution lui parut aisée.

Cependant *Liu pao* retourne à la maison : & afin que sa belle-sœur ne pressentît rien du projet qu'il avoit formé, il sçut se contrefaire en sa présence : mais dès qu'elle se fut retirée, il fit confidence à sa femme de son dessein, & en designant sa belle-sœur d'un geste méprisant : il faut, dit-il, que cette marchandise à deux pieds sorte cette nuit de notre maison, c'est de quoi je me mets peu en peine. Je ne veux pas néanmoins me trouver à cette scene ; ainsi je vais sortir pour quelques momens : mais il est bon que tu sçaches que vers l'entrée de la nuit des gens bien accompagnez viendront à notre porte, & l'enleveront dans une chaise bien fermée.

Il alloit poursuivre, lorsqu'il fut tout-à-coup arrêté par le bruit qu'il entendit. C'étoit sa belle-sœur qui passoit près de la fenêtre de la chambre. Alors *Liu pao* se hâta de sortir par une autre porte ; & la précipitation avec laquelle il se retira, ne lui permit pas d'ajoûter la circonstance de la coeffure de deüil. Ce fut sans doute par une providence toute particuliere du Ciel, que cette circonstance fut omise.

Ouang s'apperçut aisément que le bruit qu'elle avoit fait près de la fenêtre, avoit obligé *Liu pao* à rompre brusquement la conversation. Son ton de voix marquoit assez qu'il avoit encore quelque chose de plus à dire : mais elle en avoit assez entendu ; car ayant reconnu à son air, lorsqu'il entra dans la maison, qu'il avoit quelque secret à communiquer à sa femme, elle avoit fait semblant de se retirer ; & prêtant secretement l'oreille à la fenêtre, elle avoit oüi distinctement ces mots : *On l'enlevera, on la mettra dans une chaise.*

Ces paroles fortifierent étrangement ses soupçons. Elle entre dans la chambre ; & s'approchant de *Y*[illegible] déclara d'abord ses inquiétud[illegible] sœur, lui dit-elle, vous vo[illegible] ve infortunée, qui vous est [illegible] nœuds les plus étroits d'un[illegible] fut toujours très-sincere. C[illegible] ancienne amitié que je vo[illegible] m'avouer franchement si [illegible] frere persiste encore dans [illegible] sein, de me forcer à un [illegible] tourneroit à ma confusion.

A ce récit *Yang* parut d'abord interdite, & rougit : puis prenant une contenance plus assurée, à quoi pensez-vous, ma sœur, lui dit-elle, & quelles imaginations vous mettez-vous dans l'esprit ? S'il étoit question de vous remarier, croyez-vous qu'on y fût fort embarrassé ? Hé ! à quoi bon se jetter soi-même à l'eau, avant que la Barque soit prête à faire naufrage ?

Dès que la Dame *Ouang* eût entendu ce proverbe tiré de la Barque, elle comprit encore mieux le sens de l'entretien secret de son beau-frere. Aussi-tôt elle éclata en plaintes & en soupirs, & se livrant à toute sa douleur, elle se renferme dans sa chambre, où elle pleure, elle gémit, elle se lamente : Que je suis malheureuse ! s'écrie-t-elle, je ne sçai ce qu'est devenu mon mari. *Liu tchin*, mon beau-frere & mon ami, sur qui je pouvois compter, est en voyage. Mon pere, ma mere, mes parens sont éloignez de ce Pays. Si cette affaire se précipite, comment pourrai-je leur en donner avis ? Je n'ai aucun secours à attendre de nos voisins. *Liu pao* s'est rendu redoutable à tout le quartier, & l'on sçait qu'il est capable des plus grandes noirceurs. Infortunée que je suis ! je ne sçaurois échapper à ses pieges : si je n'y tombe pas aujourd'hui, ce sera demain, ou dans fort peu de tems. Tout bien consideré, finissons cette trop pénible vie ; mourons une bonne fois, cela vaut mieux que de souffrir mille & mille morts :

&

& qu'est-ce que ma vie ? sinon une mort continuelle ?

Elle prit ainsi sa résolution ; mais elle en différa l'exécution jusqu'au soir. Aussi-tôt que le Ciel disparut de l'Horison, & qu'une nuit obscure prit sa place ; elle se retire dans sa chambre, & s'y enferme, puis prenant une corde, elle l'attache à la poûtre par un bout, & à l'autre bout elle fait un nœud coulant : elle approche un banc, monte dessus, ajuste modestement ses habits par le bas autour des pieds : ensuite elle s'écrie ; » Suprême *Tien*, vengez-moi. » Après ces mots, & quelques soûpirs qui lui échapperent, elle jette sa coëffure, & passe la tête & le col dans le nœud coulant. Enfin du pied elle renverse le banc, & demeure suspenduë en l'air.

C'en étoit fait, ce semble, de cette malheureuse Dame. Il arriva néanmoins que la corde dont elle s'étoit servie, quoique grosse & de chanvre, se rompit tout-à-coup. Elle tombe à terre à demie-morte : sa chûte, & la violence dont elle s'agitoit, firent un grand bruit.

La Dame *Yang* accourut à ce bruit ; & trouvant la porte bien barricadée, elle se douta que c'étoit-là un stratagême d'un esprit à demi troublé. Elle saisit aussi-tôt une barre, & enfonce la porte. Comme la nuit étoit très-obscure, en entrant dans la chambre, elle s'embarrassa les pieds dans les habits de la Dame *Ouang*, & tombe à la renverse. Cette chûte fit sauter sa coëffure bien loin ; & l'effroi dont elle fut saisie, lui causa un évanoüissement de quelques momens. Aussi-tôt qu'elle eût repris ses sens, elle se leve, va chercher une lampe, & revient dans la chambre, où elle trouve la Dame *Ouang* étenduë par terre sans mouvement, & presque sans respiration, la bouche chargée d'écumes, & le col extrêmement serré par la corde. Elle lâche au plûtôt le nœud coulant.

Au moment qu'elle vouloit lui procurer d'autres services, elle entend frapper doucement à la porte de la maison. Elle ne douta point que ce ne fut le Marchand de *Kiang si*, qui venoit chercher l'épouse qu'il avoit achetée. Elle court vite pour le recevoir & l'introduire dans la chambre, afin qu'il fût témoin de ce qui venoit d'arriver. Son empressement & la juste délicatesse qu'elle eut de ne pas se montrer sans coëffure, lui fit ramasser celle qui se trouva à ses pieds, & qui étoit la coëffure de deüil de la Dame *Ouang*.

C'étoit en effet le Marchand de *Kiang si* qui venoit enlever la Dame qu'on lui avoit promise. Il avoit une chaise de Nôces ornée de banderolles de soie, de festons, de fleurs, & de plusieurs belles lanternes. Elle étoit environnée de domestiques, qui portoient des torches allumées, & d'une troupe de joüeurs de flutes & de hautbois. Tout ce cortége s'étoit rangée dans la ruë, sans joüer des instrumens, & sans faire de bruit. Le Marchand s'en étoit détaché, & avoit frappé doucement à la porte : mais l'ayant trouvée entr'ouverte, il étoit entré dans la maison avec quelques-uns de ceux qui tenoient les flambeaux pour l'éclairer.

Dès que la Dame *Yang* parut, le Marchand qui lui vit une coëffure de deüil, qui étoit le signal qu'on lui avoit donné, & étant d'ailleurs charmé de son air & des traits de son visage, se jetta sur elle, comme un Epervier affamé fond sur un petit oiseau. Les gens de sa suite accourent, enlevent la Dame, & l'enferment dans la chaise, qui étoit toute prête à la recevoir. Elle eut beau crier : « On se trompe, ce n'est pas moi qu'on cherche ». Le bruit des fanfares se fit aussi-tôt entendre, & étouffa sa voix ; tandis que les porteurs de chaise voloient plûtot qu'ils ne marchoient, pour la transporter dans la barque.

TROISIE'ME PAUSE, OU ON LIT LES QUATRE VERS SUIVANS.

Une troupe de Joueurs d'instrumens avance en triomphe vers la Barque d'un Etranger.

La méprise d'une coëffe de deüil produit un mariage.

Quand l'Epouse en présence du nouvel Epoux éleve la voix [illegible] n'est pas contre le Ciel:

C'est contre son vrai mari qu'elle s'échauffe, & qu'elle crie.

Pendant ce tems-là la Dame *Ouang*, qui avoit été soulagée par les soins de sa belle-sœur, étoit revenuë à elle-même, & avoit recouvré la connoissance. Le grand fracas qu'elle entendit à la porte de la maison, renouvella ses allarmes, & lui causa de mortelles inquietudes. Mais comme elle s'apperçut que le bruit des fanfares, & cette confusion de voix & d'instrumens, qui s'étoit elevée tout-à-coup, s'éloignoit d'un moment à l'autre, elle se rassûra; & après environ un demi-quart-d'heure elle s'enhardit, & va voir de quoi il s'agissoit.

Après avoir appellé sa belle-sœur deux & trois fois, & toûjours inutilement, elle comprit que le Marchand s'étoit mépris, & avoit emmené celle qu'il ne cherchoit pas: mais elle apprehenda quelque fâcheux retour, lorsque *Liu pao* seroit instruit de la méprise. Ainsi elle s'enferma dans sa chambre; où elle ramasse les aiguilles de tête, les pendans d'oreilles, & la coëffure noire qui étoit à terre. Elle songea ensuite à prendre un peu de repos; mais il ne lui fut pas possible de fermer l'œil durant toute la nuit.

A la pointe du jour elle se leve, se lave le visage: & comme elle cherchoit sa coëffure de deüil pour la prendre, elle entend du bruit qu'on faisoit à la porte de la maison: on y frappoit rudement, & on crioit, ouvrez donc. C'étoit justement *Liu pao*, dont elle reconnut la voix. Son parti fut bien-tôt pris: elle le laissa frapper sans répondre. Il jura, il tempêta, il cria jusqu'à s'enroüer. Enfin la Dame *Ouang* s'approcha de la porte, & se tenant derriere sans l'ouvrir: qui est-ce qui frappe, dit-elle, & qui fait tant de bruit? *Liu pao* qui distingua fort bien la voix de sa belle-sœur, fut aussi-tôt saisi de la plus étrange frayeur, sur-tout voyant qu'elle refusoit d'ouvrir. Il eut recours à un expedient qui lui réüssit: Belle sœur, dit-il, bonne & heureuse nouvelle! *Liu tchin* mon frere cadet est de retour, & notre frere aîné joüit d'une santé parfaite. Ouvre vîte.

A ces mots du retour de *Liu tchin* la Dame *Ouang* court prendre la coëffure noire qu'avoit laissée la Dame *Yang*: puis elle ouvre avec empressement: mais en vain cherche-t'elle des yeux son cher *Liu tchin*. Elle n'apperçoit que le seul *Liu pao*. Celui-ci entra d'abord dans sa chambre: mais n'y voyant pas sa femme, & remarquant d'ailleurs une coëffure noire sur la tête de sa belle-sœur, ses soupçons se renouvellerent d'une étrange sorte. Enfin il éclatte: Hé! où est donc votre belle-sœur, dit-il? Vous devez le sçavoir mieux que moi, répondit la Dame *Ouang*, puisque c'est vous qui avez ménagé cette belle intrigue. Mais dites-moi, répliqua *Liu pao*, pourquoi ne portez-vous plus la coëffure blanche? Avez-vous quitté le deüil? La Dame *Ouang* eut la complaisance de lui raconter l'histoire de ce qui étoit arrivé pendant son absence.

A peine eut-elle fini de parler, que *Liu pao* se frappe rudement la poitrine, & s'agite en desespéré: mais peu à peu reprenant ses esprits: j'ai encore une ressource dans mon malheur, dit-il en lui-même. Vendons cette belle-sœur; de l'argent qui me viendra, j'acheterai une autre femme, & personne ne sçaura que j'ai été assez malheureux pour vendre la mienne. Il avoit joué toute la nuit précédente, & avoit perdu les trente taëls qu'il avoit reçûs du Marchand de *Kiang si*, qui étoit déja bien loin avec sa nouvelle epouse.

Il se préparoit à sortir de la maison, pour aller négocier cette affaire, lorsqu'il apperçut à la porte quatre ou cinq personnes qui se pressoient d'y entrer. C'étoit son frere aîné *Liu yu*, son frere cadet *Liu tchin*, son neveu *Hi eul*, & deux Domestiques qui portoient le bagage. *Liu pao* consterné à cette vûë, & n'ayant pas le front de soûtenir leur présence, s'évade au plus vîte par la porte de derriere, & disparoît comme un éclair.

La Dame *Ouang* transportée de joye, vint recevoir son cher mari. Mais quel surcroît d'allégresse, quand elle apperçut son fils, qu'à peine reconnoissoit-elle, tant il étoit devenu grand & bien-fait! Hé! par quelle bonne fortune, dit-elle, avez-vous ramené ce cher fils que je croyois perdu?

Liu yu lui fit le détail de toutes ses avantures; & la Dame *Ouang* à son tour lui raconta fort au long toutes les indignitez que lui avoit fait souffrir *Liu pao*, & les extrémitez ausquelles il l'avoit réduite.

Alors *Liu yu* après avoir donné à sa femme les justes éloges que méritoit sa fidélité, si par une passion aveugle pour les richesses, s'écria-t'il, j'avois retenu les deux cens taëls que je trouvai par hasard, comment aurois-je pû retrouver notre cher enfant? Si l'avarice m'avoit empêché d'employer ces vingt taëls à sauver ceux qui faisoient naufrage, mon cher frere périssoit dans les eaux, & je ne l'aurois jamais vû. Si par une avanture inespérée, je n'avois pas rencontré cet aimable frere, aurois-je pû découvrir à tems le trouble & le désordre qui regnoit dans ma maison? Sans cela, ma chere femme, nous ne nous serions jamais vûs réünis: notre famille se seroit démembrée, & auroit été plongée dans l'affliction. Tout ceci est l'effet d'une Providence particuliere du Ciel, qui a conduit ces divers événemens. Quant à mon autre frere, ce frere dénaturé, qui sans le sçavoir, a vendu sa propre femme, il s'est justement attiré le malheur qui l'accable. L'auguste *Tien* traitte les gens selon qu'ils le méritent, qu'ils ne croyent pas échapper à sa justice.

Apprenons de là combien il est avantageux de pratiquer la vertu; c'est ce qui rend une maison de jour en jour plus florissante.

Dans la suite du tems *Hi eul* alla chercher son épouse la fille de *Tchin*. Le mariage se conclut, & fut très-heureux. Ils eurent plusieurs enfans, & virent une foule de petits-fils, dont plusieurs s'avancerent par la voye des Lettres, & parvinrent aux premieres Charges. Ainsi cette famille fut illustrée.

QUATRE VERS FONT LA CONCLUSION DE L'HISTOIRE. EN VOICI LE SENS:

L'action vertueuse, par laquelle on rend l'argent qu'on avoit trouvé,

Fait retrouver un fils qu'on croyoit ne jamais voir.

Le détestable dessein de vendre une belle-sœur, est cause qu'on perd sa propre femme.

La conduite du Ciel est tout-à-fait admirable; il distingue parfaitement les bons des méchans: on ne lui en impose pas.

DEUX TRAITS D'HISTOIRE.

Ou plûtôt deux ſortes de jugemens; l'un où le crime étant d'abord abſous, le Ciel, au moment qu'il triomphe, le confond, & le punit avec éclat; l'autre, où l'innocence accablée, & prête à ſuccomber, vient tout à coup à être reconnuë, & vengée par une protection particuliere du Ciel.

L'OUVRAGE DE'BUTE PAR LES QUATRE VERS SUIVANS.

Celui qui devoile & qui pénetre ce qu'il y a de plus caché;

Celui devant qui le mal eſt toûjours mal, & le bien eſt toûjours bien, c'eſt le Ciel.

En voulant nuire à autrui, c'eſt à ſoi-même qu'on nuit.

Les ruſes les mieux concertées, ſe découvrent à la fin.

PRÉFACE.

On dit communément : quiconque ôte la vie à un autre, doit la perdre : c'eſt une loi univerſellement reçûë, & qui eſt néceſſaire à la ſocieté. C'eſt pour cela qu'il eſt ſi difficile de faire paſſer l'innocent pour coupable, & le coupable pour innocent. Etes-vous innocent? Celui qui veut vous perdre, peut bien éblouïr & corrompre les Juges les plus éclairez. Le juſte *Tien* ſemble peut-être d'abord conniver aux traits de la calomnie : mais il ne permet pas que vous y ſuccombiez. L'injuſtice ſe reconnoît enfin, & eſt confonduë.

Au contraire un ſcélérat juſtement accuſé, & qui crie à la calomnie, ſoûtient quelquefois la queſtion la plus rigoureuſe ſans rien avoüer, & force les accuſateurs à ſe déſiſter de leurs pourſuites. Mais enfin vient un jour, où le myſtere d'iniquité ſe révele, & où l'artifice ſe manifeſte.

Un criminel ſurvivra quelque tems, ſi l'on veut, à ſon crime. L'innocent ſera condamné à languir dans un cachot; il ſe verra preſque ſous le glaive. Eſt-ce que cet ancien Seigneur qui eſt là-haut ſur nos têtes, n'a pas des yeux? Faites attention à ces belles paroles que nous tenons de nos Peres, & qu'ils ont exprimées dans quatre vers, dont voici la traduction.

Le Ciel eſt ſouverainement èclairé, on ne ſçauroit le tromper:

Il ne commence pas à ſçavoir les choſes d'ici-bas, lorſqu'il éclate & qu'il fait voir qu'il les ſçait.

La vertu & le vice ne demeurent jamais, l'une ſans récompenſe, & l'autre ſans châtiment.

Il n'eſt queſtion que du tems : tôt ou tard il viendra.

Les

Les plaintes que les gens opprimez poussent durant la vie, ou après la mort, vont au Ciel, & demandent vengeance. La vérité est quelquefois si embroüillée, que les Mandarins ne peuvent la découvrir. Mais l'auguste Ciel examine tout, & voit tout très-clairement. L'artifice & la fourberie fussent-elles multipliées à l'infini, il les fait servir, pour amener l'occasion favorable, où éclatent ses justes & immuables Arrêts.

Aussi l'on dit communément dans le monde : les méchans sont craints, le Ciel ne l'est pas : les gens de bien sont trompez ; le Ciel ne l'est pas. On dit encore : le filet où le Ciel tient tous les hommes renfermez, est vaste & spacieux : il fait comme s'il ne les voyoit pas. Cependant nul moyen d'en échapper.

Depuis qu'il y a un Gouvernement, combien de Magistrats intègres, ou de Juges éclairez ont paru sur la scène ! Ignoroient-ils, que le Ciel prend intérêt & veille à la vie des hommes ? Mais les passions font joüer des ressorts imperceptibles. Cent faits les plus incroyables ne laissent pas d'être vrais, & cent autres les plus imposans n'en sont pas pour cela moins supposez.

Il suit de-là que les Procès en matiere criminelle, même les plus justes, doivent être examinez avec une scrupuleuse attention, & à plusieurs reprises. Après quoi un Juge peut ne pas craindre que ceux qu'il a condamnez, crient à l'injustice, & demandent vengeance contre lui.

Aujourd'hui dans les Tribunaux, les Grands & les subalternes sont dominez par la cupidité. Ils ne cherchent qu'à s'enrichir. Il n'y a gueres que les riches & les gens distinguez qui puissent les satisfaire. De-là il arrive que la Justice avec son équitable balance ne se trouve plus chez nous, & qu'elle a été jettée dans la grande Mer Orientale.

Je sçai fort bien qu'on peut & qu'on doit, sans de longues procédures, châtier des méchancetez notoires, qui demandent une briève justice. Je conviens même que pour les affaires de moindre conséquence, & dont on connoît les divers ressorts, il est bon de les terminer au plûtôt, & de les accommoder. Mais je ne juge pas qu'un homicide puisse jamais être pardonné, & finir par voye d'accommodement ; l'équité, la droite raison s'y opposent. Si l'accusé, qui a trempé ses mains dans le sang d'un autre, n'est pas puni de mort, les mânes de celui qui a été tué & qui demandent justice, ne seront point en repos.

Quant aux dépositions de ces malheureux, qui dans un interrogatoire nomment des innocens pour complices de leurs crimes, c'est ce qu'on ne sçauroit trop examiner. On doit confronter les dépositions d'un jour avec celles d'un autre, & les éplucher avec une extrême application.

Il arrive d'ordinaire, que ces scélérats appliquez à une violente torture, & sur le point d'être condamnez aux derniers supplices, s'accrochent à tout ce qu'ils peuvent. Ils feignent de vouloir tout avoüer : la calomnie ne leur coûte rien : ils accusent un innocent, sans se soucier beaucoup de perdre, non-seulement un homme, mais encore une famille entiere : ils ne songent qu'à se soulager eux-mêmes ; & pour y réüssir, tout leur est bon.

Un Juge ne doit-il pas pénétrer le fonds de leur ame, faire peu de cas de semblables accusations, & en sauvant ceux qu'on veut opprimer, se faire à lui-même un trésor de mérites, dont ses enfans & ses neveux recüeilleront un jour mille bénédictions.

J'ai eu en vûë dans ce préambule d'instruire & le Peuple, & ceux qui ont part au Gouvernement. Il est constant que la plus petite plante, le plus vil arbrisseau tient du Ciel suprême ce qu'il a reçu de vie. Combien plus doit-on dire, qu'il est l'Auteur de celle de tous

les hommes, dont il eſt le premier pere.

Ainſi le principal devoir d'un Mandarin, c'eſt d'avoir des entrailles paternelles pour la conſervation de ceux qui ſont confiez à ſes ſoins. Il doit employer les voyes de douceur & de ſéverité pour maintenir la tranquillité, & prévenir le déſordre, & dans toute ſa conduite ne rien faire d'indigne du beau nom de pere & de mere du Peuple. Par-là il gagnera entiérement ſon affection [illegible] affection éclatera par des [illegible] éternelle reconnoiſſance. Ma[illegible] l'auguſte Ciel recompenſe[illegible] & le protegera d'une fa[illegible]

HISTOIRE

Sous la Dynaſtie des *Ming* (a) un homme riche de la Ville de *Sou tcheou* nommé *Ouang kia*, etoit depuis long-tems l'ennemi déclaré d'un certain *Li y*. Il avoit cherché cent fois l'occaſion de le perdre, ſans avoir pû la trouver. Un jour qu'il faiſoit un vent terrible, & qu'il pleuvoit à verſe, il part vers la troiſiéme veille de la nuit, reſolu de l'aſſaſſiner dans ſa maiſon.

Ce ſoir-là *Li y*, après avoir ſoupé tranquillement, s'étoit couché, & dormoit d'un profond ſomme avec ſa femme, lorſqu'une troupe de dix brigands enfonce ſa porte. Ce bruit le reveille : il voit ces ſcélérats le viſage barboüillé de rouge & de noir, entrer tumultuairement dans ſa chambre.

A cette vûë la Dame *Tſiang* ſa femme toute effrayée ſe gliſſe dans la ruelle, & enſuite ſous le lit, où elle ſe cache : à demi morte de frayeur, elle apperçoit qu'un de la troupe, qui avoit une grande barbe, & une large face ſaiſit *Li y* par les cheveux, lui abat la tête d'un coup de ſabre : après quoi toute la troupe, ſans toucher à quoique ce ſoit de la maiſon, ſort dans le moment & diſparoit.

La Dame *Tſiang*, qui avoit vû tout ce qui s'étoit paſſé, étant revenuë de ſon extrême frayeur, ſort de deſſous le lit, & s'habille à la hâte : puis ſe tournant vers le corps & la tête coupée de ſon mari, elle ſe lamente, & pouſſe les plus hauts cris. Les voiſins accourent en foule pour voir de quoi il s'agit. Un ſi triſte ſpectacle les conſterne. Ils s'efforcent neanmoins de conſoler la pauvre Dame toute eplorée : mais elle ſe refuſoit à toute conſolation.

Vous voyez, leur dit-elle, mon mari égorgé ; ne cherchez pas bien loin l'aſſaſſin ; c'eſt *Ouang kia*. Quelle preuve en avez-vous, repliquerent les voiſins ? Quelle preuve, ajoûta-t'elle ? J'etois caché ſous le lit, j'ai conſidéré le meurtrier. C'eſt *Ouang kia* lui-même, cet ennemi juré de mon mari : j'ai remarqué ſa grande barbe & ſa large face : tout barboüillé qu'il étoit, je l'ai bien reconnu. De ſimples voleurs ſeroient-ils ſortis de la maiſon, ſans en rien emporter ? Oüi, c'eſt *Ouang kia*, qui eſt le meurtrier de mon mari, j'en ſuis ſûre. Aidez-moi, je vous en conjure ; aidez-moi à tirer vengeance de ce ſcélerat, & daignez m'accompagner chez le Mandarin, pour demander juſtice, & rendre témoignage de ce que vous avez vû.

Ils lui répondirent qu'ils étoient inſtruits de l'inimitié qui étoit entre *Ouang kia* & ſon mari, & qu'ils en rendroient volontiers témoignage dans le Tribunal ; que d'ailleurs c'etoit pour eux un devoir,

(a) C'eſt ſous cette Dynaſtie que vivoit l'Auteur de cette Hiſtoire.

indispensable d'avertir le Mandarin, lorsque dans le quartier il s'étoit fait un vol ou un meurtre ; ainsi, que dès le lendemain elle n'avoit qu'à préparer une accusation, & qu'ils l'accompagneroient, lorsqu'elle iroit la présenter : après quoi ils se retirerent.

Quand ils furent partis, la Dame *Tsiang* ferme sa porte, & passe le reste de la nuit dans les gémissemens & les sanglots.

A la pointe du jour elle pria ses voisins de lui faire venir un homme qui dressât & composât l'accusation qu'elle vouloit faire. Aussi-tôt qu'elle fut écrite, elle se met en chemin, & va droit à l'Audience du Mandarin. C'étoit justement l'heure où il tenoit son Audience, & où il rendoit justice. La Dame l'ayant apperçû, hâte le pas, & se prosternant au bas du degré de l'estrade, elle crie d'une voix lamentable, *au meurtre, à l'assassinat.*

Le Mandarin lui voyant en main une accusation, s'informe de ce que c'étoit ; & ayant appris qu'il s'agissoit d'un meurtre fait par des voleurs ou par des assassins, il admet l'accusation, & promet de rendre justice. Les gens du quartier s'avancerent au même tems, & présenterent leur Requête, pour l'avertir du désordre arrivé dans leur voisinage.

A l'instant le Mandarin dépêche des Officiers de Justice, pour faire la visite du corps mort, & en dresser un Procès verbal. Puis il ordonne aux Archers d'arrêter au plûtôt celui qu'on assûroit être l'assassin. *Ouang kia* demeuroit tranquille dans sa maison, & paroissoit ne point craindre, dans la fausse confiance où il étoit, que s'étant barbouillé le visage, il étoit impossible qu'on l'eût reconnu. Il s'applaudissoit de son industrie, lorsque tout-à-coup il se vit environné d'une troupe d'Archers, qui venoient d'entrer brusquement dans sa maison. Qu'on s'imagine voir un homme qui se bouche les oreilles, pour n'être pas effrayé des éclats du tonnerre, & que la foudre frappe au même instant. Tel étoit *Ouang kia.*

Aussi-tôt on se saisit de lui ; on le charge de fers ; & on le conduit à l'Audience. C'est donc toi, malheureux, dit le Mandarin, qui est l'assassin de *Li y.* Moi, Seigneur, répondit le scélérat, si pendant la nuit *Li y* a été tué par des voleurs, suis-je responsable de sa mort ? Pour lors le Mandarin se tournant vers la Dame *Tsiang* : Eh bien, lui dit-il, comment prouvez-vous qu'il est l'auteur de ce meurtre ?

Seigneur, répondit-elle, lorsque le coup se fit, j'étois cachée auprès du lit, & de-là j'ai vû le malheureux donner le coup de la mort à mon mari : je le reconnus bien. Mais, répliqua le Mandarin ; c'étoit la nuit que le coup s'est fait : comment dans l'obscurité avez-vous pû le reconnoître ?

Ah ! Seigneur, dit-elle, non seulement je remarquai sa taille & son air ; mais j'ai encore un indice bien certain : De simples voleurs se seroient-ils retirez avec tant de précipitation, sans rien enlever de la maison ? Une action si noire & si barbare, est l'effet d'une ancienne inimitié, qui n'a été que trop publique ; & mon mari n'avoit point d'autre ennemi que *Ouang kia.*

Pour lors le Mandarin fit approcher les voisins, & leur demanda s'il y avoit effectivement une inimitié ancienne entre *Ouang kia* & *Li y* ? Oüi, Seigneur, répondirent-ils, elle étoit connuë de tout le quartier. Il n'est pas moins vrai que le meurtre a été fait, sans qu'on ait rien emporté de la maison.

Pour lors le Mandarin haussant la voix, & prenant le ton de Maître ; qu'on donne à l'heure même une rude question à *Ouang kia.* Ce malheureux qui étoit riche, & qui avoit toûjours vêcû à son aise, frémit de tout lui-même au seul mot de question, & déclara qu'il alloit tout avoüer. Il est vrai, dit-il, que j'avois pour *Li y* une haine mortelle ; c'est ce qui m'a porté à me déguiser en voleur, pour n'être pas connu, & à l'assassiner.

dans sa propre maison. Le Mandarin ayant reçû sa déposition, le fit conduire dans le cachot des criminels condamnez à mort.

Ouang kia se voyant dans la prison, rêvoit continuellement aux expédiens qu'il pourroit prendre, pour se tirer de cette mauvaise affaire, & pour rendre inutile le fâcheux aveu qui lui étoit échappé. Plus il rêvoit, & moins il y trouvoit d'espérance. Enfin une fois qu'il s'étoit fort tourmenté l'esprit : comment se peut-il faire, dit-il en lui-même, que je n'aye pas plûtôt pensé au vieux *Seou*, cet Ecrivain si versé dans les ruses les plus subtiles : j'ai été autrefois en liaison avec lui ; c'est un habile homme, & d'un esprit fertile en ces sortes d'inventions : il a des expédiens pour tout, & rien ne l'arrête.

Lorsqu'il s'entretenoit de ces pensées, il apperçoit *Ouang siao eul* son fils, qui venoit le voir : aussi-tôt il lui fait part de son projet, & lui donne ses ordres. Surtout, lui ajoûta-t'il, si *Seou* vous donne quelque espérance, n'épargnez point l'argent, & songez qu'il s'agit de la vie de votre pere. *Siao eul* promit de tout risquer dans une affaire si importante.

A l'instant il court chez *Seou*, & l'ayant heureusement rencontré, il lui expose l'affaire de son pere, & le conjure de chercher quelque moyen de le sauver. Sauver votre pere, répondit ce vieux Routier, c'est une chose bien difficile ; il a contre lui sa propre déposition. Le Mandarin nouvellement arrivé dans la Province, est jaloux de sa gloire : il a reçû lui-même la déposition, & a prononcé la Sentence. Vous auriez beau en appeller à un Tribunal Supérieur ; elle est entre les mains du premier Juge. Croyez-vous qu'il veüille jamais avoüer que ses procédures ont été défectueuses. Ecoutez : sans tant de discussions, donnez-moi un, deux, trois, quatre cens taels, & laissez-moi faire ; je vais aller à la Cour (à *Nan king*), & j'y trouverai quelque occasion d'y faire un coup de mon métier ; je l'ai déja dans la tête, & le cœur me dit que je réüssirai.

Comment prétendez-vous do[illegible] vous y prendre, dit *Siao eul* ? Poin[illegible] curiosité, répliqua *Seou* ; liv[illegible] lement la somme que je [illegible] vous verrez de quoi je [illegible] *eul* retourne promptem[illegible] pese l'argent, l'apporte [illegible] de hâter son voyage.

Consolez-vous, [illegible] veur de ces piéces blanches [illegible] d'affaire, quelque mauvai[illegible] que je ne puisse ajuster : soyez tranquille, & reposez-vous sur moi. *Siao eul* prit congé de lui, & le remercia de son zéle.

Dès le lendemain *Seou* partit pour *Nan king*, & y arriva en peu de jours. Il alla aussi-tôt au Tribunal Suprême, où toutes les causes criminelles de l'Empire sont portées. Là il s'informe adroitement de l'état présent de ce Tribunal, du nom, du crédit, & du génie des Officiers Subalternes.

Il apprit qu'un nommé *Sin kung*, de la Province de *Tche kiang* y étoit *Lan-tchung* (c'est une espéce d'Avocat) que c'étoit un homme habile à manier les affaires, & d'un accès facile. Il l'aborda avec une Lettre de recommandation, qu'il accompagna d'un fort joli présent.

Sin kung le reçut avec politesse, & ayant remarqué que *Seou* étoit un beau parleur, il l'invita à venir souvent le voir. *Seou* n'eut garde d'y manquer, & il n'oublia rien pour s'insinuer peu à peu dans son amitié, & pour gagner ses bonnes graces : mais il ne s'étoit encore présenté nulle occasion favorable à son dessein.

Un jour qu'il y pensoit le moins, il apprit qu'une troupe d'Archers venoit de conduire au Tribunal plus de vingt Corsaires, qui devoient être condamnez irrémissiblement à avoir la tête tranchée. Il sçut en même tems que parmi ces voleurs il y en avoit deux qui étoient de *Sou tcheou*. A cette nouvelle remuant doucement la tête : j'ai, dit-il, ce que je cherche

che, & me voilà en train de réüssir dans mon projet.

Le lendemain il prépare un grand repas, & envoye à *Siu kung* un billet d'invitation. Celui-ci monte aussi-tôt en chaise, & se rend à la maison de *Seou*. Grande amitié de part & d'autre. *Seou* introduit son hôte dans son logis avec un air épanoui, & lui donne la place honorable. Durant le repas ils s'entretinrent agréablement de différens sujets, & burent jusques bien avant dans la nuit. Enfin *Seou* ayant fait retirer les Domestiques, & se trouvant seul avec son convive, tire un paquet de cent taëls, & le lui présente.

Siu kung effrayé de cette offre, dans la crainte qu'on ne lui tendît quelque piége, demanda pour quelle raison il lui faisoit un présent si considérable? J'ai un proche parent appellé *Ouang*, répondit *Seou*, qu'on a accusé faussement d'un crime, pour lequel il est détenu en prison dans sa Ville. Il implore humblement votre protection, & vous prie de le tirer du péril où il se trouve. Pourrois-je, répliqua *Siu kung*, vous refuser un service qui dépendroit de moi? Mais l'affaire dont vous me parlez, n'est pas de mon district : comment puis-je m'en mêler?

Rien de plus aisé, reprit *Seou*, daignez m'écouter un moment. Toute la preuve qu'on apporte pour perdre mon parent, & pour lui attribuer le meurtre de *Li y*, c'est qu'il étoit son ennemi déclaré. Comme on n'a pû découvrir le véritable assassin, on a soupçonné mon parent, & sans autre formalité on l'a renfermé dans un cachot. Or je sçai qu'hier on conduisit à votre Tribunal plus de vingt Corsaires, parmi lesquels il y en a deux qui sont de la Ville de *Sou tcheou*, où le meurtre a été commis. Il n'est question que d'engager ces deux voleurs d'ajoûter l'assassinat de *Li y* aux autres crimes qu'ils avoüeront dans leurs dépositions : ils n'en seront pas moins condamnez à avoir la tête coupée ; & un pareil aveu n'augmentera en rien la rigueur de leur supplice. Cet aveu justifiera mon parent, & il vous sera à jamais redevable de la vie que vous lui aurez renduë.

Siu kung goûta cet expédient, & promit de le faire réüssir. Aussi-tôt il prend le paquet d'argent ; & après avoir appellé ses domestiques, & fait ses remercîemens du festin qu'on venoit de lui donner, il monte en chaise, & s'en retourne dans sa maison.

Seou ne s'endormit pas durant ce temslà : il s'informa sous main quels étoient les parens des deux voleurs de *Sou tcheou* : & en ayant découvert quelques-uns, il leur fit confidence de son dessein, en leur faisant les plus belles promesses, s'ils pouvoient engager ces deux voleurs à faire un aveu qui ne leur seroit d'aucun préjudice : & pour les convaincre qu'il ne leur donnoit pas de vaines paroles, il leur fit présent par avance de cent taëls.

Cette libéralité produisit son effet ; & les deux voleurs consentirent à ce qu'on voulut. Ainsi, lorsqu'on les fit venir pour être examinez & jugez en dernier ressort, *Siu kung*, qui étoit chargé de cette commission, les voyant à ses pieds, commença l'interrogatoire de cette sorte : Combien avez-vous tué de personnes? Les deux voleurs répondirent, en tel tems, en tel lieu nous avons tué tels & tels. Dans tel mois, & à tel jour, nous allâmes pendant la nuit dans la maison d'un certain *Li y*, & nous l'égorgeâmes.

Siu kung ayant reçu ces dépositions, fit reconduire les voleurs en prison. Ensuite il dressa un Procès verbal, où leurs réponses étoient exactement détaillées, & il conclut par prononcer leur sentence. *Seou* va aussi-tôt trouver les Greffiers, & leur fait faire au nom du Tribunal une copie bien légalisée de ce Jugement : après quoi ayant pris congé de *Siu kung*, il vole à *Sou tcheou*, va droit à l'Hôtel du Mandarin, qui donnoit alors son Audience, & lui remet le paquet.

Le Mandarin l'ouvre ; & ayant lû que l'auteur du meurtre d'un certain *Li y* a été pris & reconnu, il s'écria d'abord : comment cela se peut-il faire, puisque *Ouang kia* a nettement confessé ce crime. Comme il ordonnoit qu'on fit comparoître le prisonnier, pour être interrogé de nouveau, *Ouang siao eul* entre dans le Parquet, criant à haute voix : on a calomnié mon pere, on veut l'opprimer.

Cet assemblage de circonstances étonna le Mandarin ; & déposant sur le champ tous ses doutes, il ordonna qu'on remît *Ouang kia* en liberté, ce qui s'exécuta à l'instant.

La Dame *Tsiang* ayant appris la nouvelle de ce prompt élargissement, comprit bien qu'elle n'avoit plus de démarches à faire, & que ses poursuites seroient inutiles. Après tout, dit-elle, comme c'est pendant la nuit que le meurtre s'est fait, il n'est pas impossible que je me sois trompée. Ainsi elle abandonna cette affaire, & ne songea pas à la pousser davantage.

On peut juger quelle é[illegible] de *Ouang kia*. Il retourna d[illegible] son comme en triomphe [illegible] acclamations de ses parens [illegible] Sa démarche étoit fiere [illegible] mais comme il étoit prê[illegible], il fut tout-à-coup frappé d'une bouffée de vent froid, & cria de toutes ses forces, *Je suis perdu. J'apperçois* Li y : *il me menace, il se jette sur moi* ; & en proférant ces dernieres paroles, il tombe à la renverse sans connoissance, & expire en un instant. Exemple terrible & effrayant ! grande leçon : on ne sçauroit tromper le *Tien*.

AUTRE TRAIT D'HISTOIRE

On vient de voir comment le coupable a passé pour innocent. L'exemple suivant montrera comment l'innocent est traitté en coupable. Dans cette seconde Histoire, la ruse & l'artifice d'un méchant homme attire à un pauvre Lettré un terrible enchaînement de malheurs ; & certes sans la providence du *Tien*, qui fit enfin briller la vérité, l'innocent perdoit la vie.

CE QUI SUIT EST EXPRIMÉ EN QUATRE VERS.

Grande & incontestable doctrine.
La vertu récompensée, le vice puni,
C'est ce qui fait éclater l'équité du Ciel.
En voulant nuire à autrui, on se nuit à soi-même.

J'ai trouvé que dans la Dynastie présente des *Ming* dans la petite Ville *Yung kia* du district de *Ouen tcheou* dans la Province de *Tche kiang*, il y avoit un Lettré appellé *Ouang* surnommé *Kié*, & dont le titre honorable étoit *Ouen hao*. Il avoit épousé une Dame nommée *Lieou*, qui seule possedoit toute son affection : il en eut une fille, qui n'avoit encore que deux ans au tems dont je vais par-

ler. Ainsi toute la famille se réduisoit à eux trois, & à quelques Esclaves ou Domestiques.

Bien qu'il ne fût pas riche, il ne laissoit pas de vivre honorablement. L'étude faisoit toute son occupation. Il n'étoit pas encore gradué, mais il aspiroit à cet honneur; & pour y parvenir, il vivoit dans la retraitte; & toûjours occupé de ses Livres, il ne se délassoit de son travail que par quelques visites qu'il rendoit à un petit nombre d'amis, avec qui il étoit en commerce d'Ouvrages d'esprit.

Quant à la Dame *Lieou*, c'étoit un modele de vertu : elle étoit fort spirituelle, attentive, œconome, & laborieuse. Deux personnes d'un caractere si aimable vivoient ensemble dans une grande union, & avec beaucoup de douceur. Une après-dînée vers la fin du Printems que le Ciel étoit parfaitement beau, deux ou trois de ses amis vinrent le tirer de son étude, pour aller faire un tour de promenade hors de la Ville.

CE QUI SUIT EST EXPRIMÉ EN SIX VERS.

Les jours sombres & pluvieux qui avoient precedé, donnoient un nouvel éclat
au Soleil qui ne s'étoit pas montré depuis plusieurs jours ;
Cent sortes d'oiseaux differens animoient & diversifioient les bocages.
Une infinité de papillons voltigeans sur les têtes fleuries des pêchers agitez par
les doux Zéphirs, formoient une brillante parure.
Les fleurs attachées aux branches, sans estre encore fanées, tapissoient par tout
les jardins.
Enfin toute la jeunesse de la Ville repanduë dans la campagne, faisoit un
spectacle charmant.
Chacun étoit dans la joye, & s'y livroit au milieu des festins.

Ouang entraîné par les douces impressions du Printems, ne songea aussi qu'à se divertir : lui & sa compagnie se regalerent, & bûrent plusieurs rasades. Enfin ils se séparerent.

Ouang arrivant dans sa maison, trouve à sa porte deux de ses Domestiques, qui s'échauffoient extrêmement contre un homme de dehors. Celui-ci étoit de la Ville de *Hou tcheou*, & s'appelloit *Liu*. Il avoit en main un panier plein de gingembre qu'il vendoit. Les Domestiques prétendoient qu'il se faisoit payer trop cher la quantité qu'ils en avoient pris. Le Marchand de son côté croioit qu'on lui faisoit tort, si on lui retranchoit le moindre denier. *Ouang* ayant appris le sujet de leur querelle, se tourne vers le Marchand. Tu es bien payé, lui dit-il, retire-toi, & ne fais point tant de bruit à ma porte.

Le Marchand, homme simple & sincere, repliqua aussi-tôt avec sa franchise ordinaire : il ne nous est pas possible à nous autres petits Marchands de supporter la moindre perte ; cela est bien mal à vous, qui devez avoir l'ame grande & genereuse, de chicaner ainsi avec de pauvres gens.

Ouang, qui avoit un peu de vin dans la tête, entre à ces mots dans une étrange colere. Coquin que tu es, lui dit-il, oses-tu bien me parler avec si peu de respect ? Sur quoi, sans faire reflexion que c'étoit un homme fort âgé, il le pousse rudement, & le jette à la renverse. La chûte fut violente, & le pauvre malheureux resta sans sentiment ni connoissance.

CE QUI SUIT EST EXPRIME' EN DEUX VERS.

L'homme disparoît ici-bas comme la Lune, qui vers le matin se précipite en un moment derriere la Montagne.

La vie est comme une lampe, qui, lorsque l'huile vient à manquer, [illegible] la troisiéme veille.

Après tout on ne doit jamais se mettre en colere, encore moins contre des gens qui vivent de leur petit commerce. Un ou deux deniers de plus ne valent pas la peine de chicaner. Il est cependant très-ordinaire de voir des Domestiques se prévaloir du rang & du credit de leur Maître, user de violence, maltraitter le Peuple, & par-là deshonorer leurs Maîtres, ou leur susciter de mauvaises affaires. Aussi voit-on que ceux qui ont de la conduite, donnent chez eux des ordres si séveres, qu'ils préviennent de semblables inconvéniens.

Il est certain que *Ouang* auroit dû se modérer: il commit en cela une grosse faute: mais aussi en fut-il bien puni, comme on le verra dans la suite. Dans le moment qu'il vit cet Etranger tombé à ses pieds sans mouvement & presque sans vie, il fut saisi d'une extrême frayeur, qui dissipa bien-tôt les fumées du vin. Il se met en mouvement, il crie au secours: on vient en hâte, & l'on transporte cet homme demi-mort dans la Salle voisine. Comme il ne donnoit point encore de signe de vie, on lui fait avaler du thé bien chaud, & peu après il revint de son évanoüissement.

Alors *Ouang* lui ayant fait d'humbles excuses, lui fit boire plusieurs coups d'excellent vin, & lui servit à manger pour rétablir ses forces: après quoi il lui fit présent d'une piéce de taffetas, dont il pouvoit tirer quelque argent.

Ce bon traittement fit sur le champ passer ce pauvre homme de l'indignation à la joye, & il la témoigna par mille actions de graces; après quoi il prit congé, & se rendit sur le bord de la riviere, qu'il devoit passer avant qu'il fût tout-à-fait nuit.

Si *Ouang* avoit pû pré[illegible] auroit retenu cet Etran[illegible] nourri dans sa maison, [illegible]pendant deux mois. Ce tr[illegible]lité l'eût préservé des travers[illegible] allons voir fondre sur lui. S[illegible]ous fait une bonne leçon, q[illegible]née dans ce proverbe. *On lance des deux mains un filet de fil d'or, & l'on amene cent malheurs.*

Ouang ne l'eut pas plûtôt vû parti, qu'il entre dans l'intérieur de sa maison, & s'applaudit avec sa femme de s'être si bien tiré d'un si mauvais pas.

Comme il étoit nuit, la Dame *Lieou* appelle ses Esclaves, & leur ordonne de servir incessamment le souper. Elle commence par faire avaler à son mari un bon coup de vin chaud, pour le remettre de sa frayeur. Il avoit déja repris ses esprits, & son cœur se tranquillisoit, lorsqu'il entend tout-à-coup frapper à la porte.

Une nouvelle frayeur le saisit. Il prend vîte la lampe, & va voir de quoi il s'agit. Il trouve un nommé *Tcheou se*, qui étoit le Chef de la Barque, sur laquelle on passe la riviere. Il avoit en main la piéce de taffetas & le panier du Marchand.

Aussi-tôt qu'il apperçut *Ouang*, il lui dit d'un air effaré: quelle terrible affaire vous êtes-vous attirée? Vous êtes un homme perdu. Quoi! un Lettré comme vous tuer un pauvre Marchand! Ce fut un coup de foudre pour le malheureux *Ouang*. Que voulez-vous encore dire, reprit-il en tremblant? Est-ce, repliqua *Tcheou se*, que vous ne m'avez pas compris? Ne reconnoissez-vous pas ce taffetas & ce panier? Eh! oüi, ajoûta-t-il: un vendeur de gingembre qui est de

Hou

Hou tcheou eſt venu chez moi : cette piéce de taffetas il l'a reçûë de moi aujourd'hui ; c'eſt dans ce panier qu'il portoit ſa marchandiſe. Comment eſt-ce que ces choſes ſe trouvent entre vos mains ?

Il faiſoit déja nuit , dit *Tcheou ſe* , lorſqu'un homme de *Hou tcheou* , appellé *Liu*, me demanda à paſſer la riviere ſur ma barque. A peine y eut-il mis le pied, qu'il fut ſurpris d'un mal violent de poitrine , qui le réduiſit à l'extrêmité : alors m'avertiſſant que c'étoit l'effet des coups que vous lui aviez donnez , il me remit la piece de taffetas & le panier. Cela ſervira de preuve , pourſuivit-il , lorſque , comme je vous en conjure , vous ſuivrez cette affaire en Juſtice. C'eſt pourquoi allez au plûtôt à *Hou tcheou*, pour informer mes parens , & les prier de me venger , en demandant la mort de celui qui me l'a procurée. En finiſſant ces mots , il expira. Son corps eſt encore ſur la barque que j'ai conduite près de votre porte , qui eſt à l'entrée de la Riviere. Vous pouvez vous en inſtruire par vous-même , afin d'aviſer aux meſures que vous avez à prendre pour votre ſûreté.

A ce recit, *Ouang* fut tellement effrayé, qu'il ne pût proférer une ſeule parole. Son cœur étoit agité comme celui d'un jeune *Fan* ſerré de près , qui va heurter çà & là , ſans trouver d'iſſuë pour s'échapper.

Enfin revenant un peu à lui-même , & diſſimulant l'embarras où il étoit ; ce que vous me racontez , lui dit-il hardiment , ne ſçauroit être. Néanmoins il ordonna ſecretement à un Domeſtique de viſiter la barque , & de bien examiner ſi la choſe étoit véritable. Celui-ci revint au plus vîte , & aſſûra que le corps mort y étoit effectivement.

Ouang étoit un homme d'un eſprit irréſolu , & dont les vûës étoient bornées. Il rentre dans ſa maiſon tout hors de lui-même , & racontant à ſa femme ce qu'il venoit d'apprendre : c'en eſt fait de moi, s'écria-t'il , je ſuis un homme perdu ; l'orage eſt prêt à crever ſur ma tête ; je ne ſçache qu'un remede à mon malheur ; c'eſt de gagner ce Batelier , afin qu'à la faveur des ténébres il jette quelque part ce cadavre. Il n'y a que ce moyen de me tirer d'intrigue.

Sur cela il prend un paquet de pluſieurs morceaux d'argent , qui faiſoient environ vingt taëls, & vient rejoindre avec précipitation le Batelier. Mon Maître , lui dit-il, je compte que vous me garderez le ſecret : je vais vous parler confidemment. Il eſt vrai que je me ſuis attiré cette mauvaiſe affaire ; mais certainement il y a eu plus d'imprudence que de malice. Nous ſommes l'un & l'autre de *Ouen tcheou* : je me flatte que vous aurez pour moi le cœur d'un bon Concitoyen. Voudriez-vous me perdre pour l'amour d'un Etranger ? Quel avantage vous en reviendroit-il ? Ne vaut-il pas mieux aſſoupir cette affaire ? Ma reconnoiſſance ſera proportionnée à votre bienfait. Prenez donc le cadavre , & jettez-le en quelque endroit écarté : l'obſcurité de la nuit favoriſe notre deſſein , & il n'y a perſonne qui puiſſe en avoir la moindre connoiſſance.

Quel endroit puis-je choiſir , reprit le Batelier ? Si demain par haſard quelqu'un vient à découvrir le myſtere , & qu'on faſſe des recherches en Juſtice , on me regardera comme complice du meurtre , & pour vous avoir rendu ſervice , je ſerai également intrigué dans une affaire ſi fâcheuſe.

Vous ſçavez bien , dit *Ouang* , que la ſépulture de mon pere eſt ici proche , & que cet endroit n'eſt point fréquenté. D'ailleurs la nuit eſt très-obſcure , & il n'eſt point à craindre que vous trouviez une ſeule ame en chemin. Prenez donc la peine d'y tranſporter le cadavre ſur votre barque.

Cette vûë eſt aſſez bonne , reprit le Batelier , mais comment reconnoîtrez-vous ce ſervice ? Alors *Ouang* tire le paquet d'argent , & le lui donne. Celui-ci ſentant au poids que la ſomme étoit peu conſidérable : quoi ! dit-il d'un air dédai-

gneux, il s'agit d'un homme tué, & vous prétendez en être quitte avec une somme si modique? C'est ma bonne fortune qui a conduit cet homme sur ma barque. Le Ciel a voulu me fournir une occasion de changer ma condition dans une meilleure, & vous me donnez si peu? Cette affaire me doit au moins valoir cent taels.

Ouang qui souhaittoit avec passion se tirer au plûtôt d'intrigue, n'osa le contredire. Il témoigna par un signe de tête qu'il acceptoit la condition, & aussi-tôt il rentre dans sa maison, il ramasse à la hâte quelques piéces d'argent qui lui restoient, il y joint des habits, les ornemens de tête de sa femme, & autres choses semblables, & revient promptement offrir le tout à *Tcheou se*, en lui disant que ce qu'il lui donnoit, montoit environ à soixante taels; que c'étoit tout ce que sa pauvreté lui permettoit de faire, & qu'il le prioit de s'en contenter.

Effectivement *Tcheou se* parut se radoucir. Je ne veux point, dit-il, me prevaloir de votre malheur : mais comme vous êtes un homme de Lettres, j'espere que dans la suite vous aurez des égards pour moi.

Ouang commença dès ce moment à respirer. Devenu plus tranquille, il fit servir la colation au Batelier, pendant laquelle il ordonna à deux de ses esclaves de préparer des pesles & des hoyaux. Un des deux s'appelloit *Hou* : c'étoit un vrai brutal : aussi lui avoit-on donné le surnom de *Hou* le Tigre. La troupe s'embarqua aussi-tôt, & dès qu'on fut arrivé vis-à-vis de la sépulture, on y choisit un endroit où la terre étoit molle & aisée à foüir. Ils firent une fosse, & y enterrerent le cadavre. Après quoi ils se rembarquerent, & retournerent promptement à la maison.

Ce travail les occupa presque toute la nuit, & ils ne parurent qu'au lever de l'aurore. Le dejeûner étoit prêt pour le Batelier, après lequel il prit congé. *Ouang* ayant fait retirer ses valets, & se trouvant seul, passa dans son appartement pour se consoler avec sa femme. Est-il possible, s'écria-t'il, qu'un homme de ma profession & d'une si ancienne famille, se voye réduit à recevoir la Loi d'un misérable, auquel je ne daignerois pas parler en toute autre conjoncture? A ces mots il versa un torrent de larmes.

Sa femme s'efforça de modérer sa douleur : pourquoi vous attristez-vous ainsi? C'est-là une suite inevitable de votre destinée; il étoit reglé que vous vous trouveriez un jour dans cet embarras, & qu'il vous en couteroit la somme que vous avez payée. Au lieu de murmurer comme vous faites, benissez le Ciel de ce qu'il vous a protegé dans ce malheur. Ne songez plus qu'à prendre un peu de repos, vous en avez besoin après les fatigues & les agitations où vous avez été pendant toute la nuit. *Ouang* suivit ce conseil, & il se mit au lit.

Pour ce qui est du Batelier, il vendit sa barque, & de l'argent que le Lettré lui avoit donné, il ouvrit boutique, & s'adonna au commerce.

J'interromps ici le fil de mon histoire pour faire une reflexion. Il faut que ce Lettré eût bien peu de conduite : car enfin en prenant le parti de fermer la bouche au Batelier à force d'argent, ne devoit-il pas faire mettre dans la barque bon nombre de fagots bien secs, pour brûler le cadavre ? Il n'en seroit resté aucun vestige, & il eût été à couvert de toutes recherches : au lieu que se contentant de le faire enterrer, il s'est comporté de même que ceux qui ne font que couper les mauvaises herbes d'un champ, & qui laissent la racine. Ces herbes croissent de nouveau au Printems, & causent le même dommage. Un Laboureur habile les arrache jusqu'à la racine : étant ainsi déracinées, la premiere gelée blanche qui survient, les pourrit, & il n'y a plus à y revenir.

Ce qu'on dit est bien vrai, que les malheurs viennent en poste, & se succedent

les uns aux autres. La fille de *Ouang* dont j'ai parlé, commençoit sa troisiéme année, lorsqu'elle fut attaquée d'une petite vérole très-maligne. On fit force prieres pour cette fille unique : on consulta les sorts, on fit venir d'habiles Médecins; tout cela inutilement. Le pere & la mere passerent les jours entiers dans les pleurs, à côté du lit de la malade. Enfin ils apprirent qu'il y avoit dans la Ville un nommé Siu, Médecin très-expérimenté pour ces sortes de maladies, & qui avoit sauvé un grand nombre d'enfans, dont la vie étoit déséspérée. *Ouang* lui écrit aussitôt une Lettre très-pressante, qu'il confie à *Hou* le Tigre son esclave, en lui recommandant toute la diligence possible. Il compta toutes les heures du jour, sans que le Médecin parut. Cependant la malade empiroit à chaque instant : elle traina jusqu'à la troisiéme veille, que la respiration étant devenue plus difficile, elle rendit le dernier soupir au milieu des larmes & des gemissemens de ses parens desolez.

Ce ne fut que le lendemain à midi, que *Hou* le Tigre fut de retour à la maison. Sa réponse fut que le Médecin étoit absent, & qu'il l'avoit attendu inutilement tout le jour. A ce recit les douleurs du pere affligé se renouvellerent. C'étoit là, dit-il, la destinée de ma chere fille : je n'ai pû avoir le bonheur de lui procurer le secours d'un si habile Médecin, & en disant ces mots, il fondoit en pleurs.

A quelques jours de-là on découvrit par le moyen des Domestiques, que l'esclave, au lieu de faire sa commission, s'étoit arrêté à boire dans un cabaret, qu'il s'y étoit enyvré, & que les fumées du vin étant dissipées, il avoit concerté le mensonge, qu'il avoit eu l'effronterie de raconter à son retour.

A cette nouvelle *Ouang* transporté de colere, appelle les autres esclaves. Vîte, leur dit-il, prenez ce coquin-là, étendez-le par terre, & déchargez-lui cinquante coups de baton bien appliquez & de toutes vos forces. Après l'exécution, dont il fut témoin, il se retire dans son appartement le cœur serré de douleur.

L'Esclave se levant à peine tout meurtri des coups qu'il venoit de recevoir, se traina, comme il put, dans sa chambre. Là, plein de rage, & se débattant comme un forcené : Maître barbare, s'écria-t-il, ta brutalité te coûtera cher, tu n'échapperas pas à ma vengeance. Puis après avoir rêvé un moment : je n'irai pas bien-loin pour en chercher l'occasion, je l'ai à la main, & je ne la manquerai pas : dès que mes playes seront guéries, tu verras de quoi je suis capable, & tu apprendras, comme dit le proverbe, « si c'est le sceau suspendu par la corde, » qui est tombé dans le puits, ou si c'est » l'eau du puits qui est tombé dans le » sceau. »

Ouang cependant étoit inconsolable, & ne s'occupoit que de sa douleur. Enfin ses parens & ses amis l'inviterent de tous côtez à venir les voir, & peu à peu ils essuyerent ses larmes, & dissiperent sa tristesse.

Quelques jours après être retourné chez lui; comme il se promenoit dans la galerie de la Salle, il voit entrer une troupe d'Archers qui viennent droit à lui, & lui jettent une corde au col. Hé! quoi, s'écria *Ouang* tout consterné, ne sçavez-vous pas que je suis Lettré, & de famille de Lettrez. Traitte-t-on de cette maniere indigne un homme de mon rang? Et pour quel sujet encore?

Les Archers lui répondirent d'un air insultant : Oui, vous êtes un joli Lettré. Le Mandarin vous apprendra s'il convient à un Lettré d'assommer les gens. En même tems ils le trainerent au Tribunal où ce Magistrat donnoit son Audience. A peine l'eût-on fait mettre à genoux, qu'il apperçut à quelque distance son Esclave, qui étoit devenu son accusateur, & qui faisoit paroître sur son visage, épanoüi la joye secrette qu'il avoit de l'humiliation & de l'embarras où se trouvoit son Maître. Il comprit d'abord que le perfide n'avoit intenté

cette accusation que pour se venger du châtiment dont il l'avoit fait punir.

Le Mandarin commença ainsi son interrogatoire. Vous êtes accusé, lui dit-il, d'avoir tué un Marchand de la Ville de *Hou tcheou* : que répondez-vous à cette accusation? Ah! Seigneur, répondit *Ouang*, vous qui tenez ici bas à notre égard la place du juste Ciel, n'écoutez point les calomnies de ce misérable. Faites reflexion qu'un Lettré de profession, foible & timide comme je suis, ne peut pas être soupçonné de s'être battu, & d'avoir tué personne. Mon accusateur est un de mes Esclaves, que j'ai surpris en faute, & que j'ai fait châtier assez rudement, selon le droit que j'ai comme son Maître. Ce malheureux a formé le dessein de me perdre. Mais j'espere de vos lumieres & de votre équité, que vous n'écouterez point un malheureux au préjudice de son Maître, & que vous dévoilerez aisément le secret de ses noires intrigues.

Hou le Tigre après avoir frappé du front contre terre : Seigneur, je vous conjure, dit-il, vous qui faites visiblement la fonction du Ciel, de n'avoir point d'égard à ce que vient de dire ce Lettré, qui a un talent rare de se contrefaire. Qu'un Esclave fasse des fautes, & qu'il en soit puni, rien n'est plus ordinaire; & l'on n'en voit point qui pousse le ressentiment jusqu'à intenter une accusation capitale. Mais il est aisé de vous en éclaircir. Les ossemens de celui qu'il a tué sont actuellement dans sa sépulture; donnez ordre qu'on les déterre : si on les trouve, on verra que j'ai dit vrai : si on ne les y trouve pas, je suis un calomniateur, & je consens qu'on me punisse selon toute la rigueur des Loix.

Ce fut en effet le parti que prit le Mandarin. Des Huissiers par son ordre se transporterent sur les lieux conduits par l'Esclave, qui marqua précisément l'endroit où l'on trouveroit le cadavre : on le déterra; ce n'étoit plus qu'un squelette, qui fut porté sur un brancard à l'Audience. Le Mandarin se levant de son siege, & considérant le cadavre, le crime est averé, dit-il. *Ouang* alloit être appliqué à la question, lorsqu'il supplia qu'on voulût bien l'écoûter un moment.

Ce squelette, dit-il, dont les chairs sont desséchées & pourries, fait assez voir que ce n'est pas un homme tué tout récemment. Si donc j'ai été coupable de ce meurtre, pourquoi mon accusateur a-t-il attendu jusqu'à ce jour à me déférer? N'est-il pas plus naturel de penser que *Hou* le Tygre est allé chercher je ne sçai où ce squelette pour hasarder cette calomnie, & m'écraser, s'il pouvoit, comme d'un coup de foudre?

La réponse est assez bonne, dit le Mandarin. Mais *Hou* le Tygre repliqua aussi-tôt : il est vrai, c'est ici le corps d'un homme tué il y a un an. L'attachement d'un Esclave pour son Maître le retient, & il lui coûte infiniment de faire le personnage d'accusateur. J'avoue que j'ai eu de la connivence, ne pouvant me résoudre à faire de la peine à un Maître que j'affectionnois. J'espérois qu'avec le tems il corrigeroit son naturel boüillant & emporté : mais comme il devenoit de jour en jour plus brutal, j'ai apprehendé qu'il ne fit encore quelque mauvais coup qui m'entraînât avec lui dans le précipice : c'est ce qui me fait prendre le parti de le déférer enfin au Tribunal, quoique j'eusse dû le faire plûtôt. Mais si l'on a encore quelque difficulté sur ma déposition, qu'on fasse venir les voisins, & qu'on les interroge. Il n'y a aucun d'eux qui ne déclare que l'année derniere à tel mois & tel jour *Ouang* a effectivement tué un homme. C'est-là une voye sûre pour découvrir qui de nous deux a dit la vérité.

Il a raison, dit le Mandarin : qu'on fasse venir au plûtôt les voisins de *Ouang*. Ils arriverent, & aussi-tôt on leur demanda ce qu'ils sçavoient du meurtre en question.

question. Il est vrai, répondirent-ils, que l'an passé à tel mois & à tel jour, *Ouang* battit violemment un Marchand de gingembre; on le crut mort pendant quelque tems; mais enfin on le fit revenir, & nous ne sçavons pas ce qui lui est arrivé dans la suite. A ce témoignage des voisins, *Ouang* pâlit d'une maniere sensible, & ne fit plus que se confondre, & se couper dans ses réponses.

Il n'y a plus de nouvelles questions à faire, dit le Mandarin; vous êtes convaincu de ce meurtre, mais vous ne l'avouerez jamais, si l'on n'employe les voyes de rigueur. Il commanda en même-tems qu'on lui donna la bastonnade.

Aussi-tôt deux des Estafiers du Tribunal poussant un grand cri pour marquer leur promptitude à obéir, saisissent le Lettré, l'étendent par terre, & lui déchargent de toutes leurs forces vingt coups de bâton. C'en étoit déja trop pour un Lettré d'une complexion foible & délicate. Dans la crainte d'être encore plus cruellement traité, il n'hésita pas à avouer tout ce qu'on voulut.

Le Mandarin ayant écrit la déposition. Quoiqu'il ne soit plus douteux, dit-il, que tu mérites la mort; cependant comme on ne voit point de parens du mort qui vienne demander justice, rien ne presse d'en venir à l'exécution. Attendons qu'il vienne quelqu'un qui reconnoisse le mort pour son parent: alors je déterminerai le genre de supplice dont tu dois être puni.

Ouang fut donc conduit dans un cachot, & le squelette enterré derechef dans l'endroit d'où il avoit été tiré, avec défense de le brûler, afin qu'il pût être représenté & livré aux parens lorsqu'ils viendroient à paroître.

L'Audience finie, le Mandarin rentra dans son Hôtel. *Hou* le Tigre se retira bien content du succès qu'avoit eu son accusation, & applaudissant de la bastonnade qu'il avoit vû donner à son Maître. D'autres Esclaves de *Ouang* qui avoient été envoyez à l'Audience par la Dame son épouse, lui rapporterent tout ce qui s'y étoit passé.

A cette nouvelle elle tomba évanouïe, & elle demeura long-tems dans cet état, comme si les trois ames l'eussent abandonnée: puis étant un peu revenue à elle-même, elle fit retentir tout le quartier de cris & de lamentations, qui furent suivis d'une nouvelle pâmoison, encore plus violente. Enfin au moyen du prompt secours que lui donnerent ses suivantes, elle reprit insensiblement connoissance. Mon cher mari, s'écria-t-elle, elle ne put proférer d'autres paroles. Les cris & les sanglots recommencerent, & durerent plus de deux heures.

Ces grands accès de douleur étant passez, elle amasse quelque argent, & change d'habit: puis elle ordonne à une de ses Esclaves de la suivre, & à une autre de marcher devant elle. Elle traverse ainsi la Ville, & va se présenter à la porte de la prison publique. Dès que le mari & la femme s'apperçurent, ils parurent interdits, jusqu'à ne pouvoir se parler.

Enfin *Ouang* reprit ses esprits, & d'une voix entrecoupée de sanglots: « Ma chere » épouse, dit-il, c'est *Hou* le Tigre, cet » Esclave dénaturé qui m'a précipité dans » cet abîme de malheurs. » La Dame *Lieou* éclata sur l'heure en imprécations contre ce malheureux: puis elle tire l'argent qu'elle avoit apporté, & le remit à son mari. « Voici, dit-elle, de quoi » distribuer au Geolier & à vos Gardes, » afin qu'ils vous traitent avec douceur. » La nuit les obligea de se séparer.

La Dame *Lieou* se retira accablée de tristesse, & le cœur pénétré de la plus vive douleur. *Ouang* ne manqua pas de faire ses libéralitez au Geolier & aux Gardes, & par-là il fut exempt des coups de fouet & de bâtons, qui pleuvent d'ordinaire sur les prisonniers. Mais il avoit infiniment à souffrir de la compagnie d'une foule de scélérats, au milieu desquels il se trouvoit, & de l'inquietude

où il étoit de finir ses jours par une mort honteuse & cruelle.

Il y avoit déja six mois qu'il traînoit sa triste vie dans l'obscurité d'un cachot, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie violente. L'art des Médecins, & tous les remedes qu'on lui donna, n'eurent aucun effet, & il se vit réduit à l'extrémité. Le jour même qu'on désespéroit de sa vie, un Domestique vint lui apporter quelque secours. Aussi-tôt que *Ouang* l'apperçut : « Retournes-t-en au » plus vîte, lui dit-il, & va dire à ta Maî- » tresse que le mal me presse, & qu'el- » le se hâte de me venir voir, si elle veut » que je l'embrasse pour la derniere fois. »

L'Esclave n'eut pas plûtôt averti sa Maîtresse, qu'elle sort tout éperduë, & se rend à la prison, où, à la vûë du triste état de son mari, elle versa un torrent de larmes. Alors *Ouang* reprenant ses forces : ah ! ma chere épouse, faut-il que ton infortuné mari se soit attiré cette suite affreuse de malheurs, & ait couvert de confusion une si sage & si vertueuse femme : Mon mal augmente à chaque moment. Chere & incomparable compagne, puisque j'ai la consolation de vous voir, je meurs content. Ce que je demande, c'est qu'on ne laisse pas impuni la noire trahison de mon perfide Esclave. Jusques dans l'autre monde j'en demanderai vengeance.

La Dame *Lieou* retenant ses pleurs, pour ne point contrister son mari : cessez, lui dit-elle, de pareils discours, & ne songez qu'à vous tranquilliser, & à prendre les remedes propres à rétablir votre santé. Jusqu'ici il ne s'est trouvé personne qui poussé l'affaire pour laquelle vous languissez dans cette prison : & je suis résoluë de vendre généralement nos Terres, nos Maisons, & tout ce que j'ai, afin de vous en délivrer, & & que nous puissions vivre encore longtems ensemble. Au regard de votre Esclave infidele, la justice du Ciel sçaura bien le punir : immanquablement vous serez vengé, n'en ayez point d'inquiétude.

Quand je vois, répondit *Ouang*, une femme si attentive à me secourir, je regarde comme un don précieux les jours que le Ciel me prolonge. Il alloit continuer, lorsqu'on obligea la Dame de sortir, à cause de la nuit qui approchoit.

Ce fut alors qu'éclata la douleur qu'elle avoit retenuë dans son sein. Elle arriva dans sa maison fondant en pleurs, & se retira dans son appartement, où elle ne s'occupoit que de sa douleur & de la triste situation de son mari. Pendant ce tems-là les Domestiques étoient dans la Salle basse sur le devant de la maison, où ils tâchoient de dissiper leur mélancolie, lorsque tout-à-coup ils virent entrer un homme avancé en âge qui apportoit des présens, & qui leur demanda si leur Maître étoit à la maison.

Lorsqu'ils eurent considéré de près cet Etranger, tous se mirent à crier, les morts reviennent, & chacun d'eux prit la fuite. Ils avoient reconnu le vendeur de gingembre, ce Marchand de *Hou tcheou*, nommé *Liu*. Lui, voyant ainsi fuir tous ces Domestiques effrayez, en saisit un par le bras : Etes-vous fol, lui dit-il ? Je viens rendre visite à votre Maître, & vous me prenez pour un esprit qui revient.

La Dame *Lieou* ayant entendu le bruit qu'on venoit de faire, sort promptement pour voir de quoi il s'agissoit. Le bon vieillard s'avance, & la saluë d'une maniere fort civile. Madame, lui dit-il, vous n'avez pas sans doute oublié le Vieillard de *Hou tcheou* qui vendoit du gingembre, appellé *Liu*. C'est moi-même, & je conserve toûjours le souvenir du repas que me donna votre mari, & du présent qu'il me fit d'une piece de taffetas blanc. Au sortir de votre maison, je retournai à *Hou tcheou*. Il y a un an & demi que mon petit commerce me retient en divers endroits. Je suis venu faire un tour dans votre noble Ville, & j'ai apporté quelques bagatelles de mon Pays, que je prens la liberté de vous offrir. Je ne comprends pas ce qui a pû porter vos gens à me

prendre ridiculement pour un esprit revenu de l'autre monde. Un des Domestiques qui étoit à un coin de la salle, se mit aussi-tôt à crier : Madame, gardez-vous bien de l'écouter, certainement il sçait que vous travaillez à tirer notre Maître de prison, & il est venu sous un corps fantastique pour embrouiller son affaire, & achever de le perdre.

La Dame *Lieou* fit taire ce Valet, & adressant la parole à l'étranger : A ce que je vois, lui dit-elle, & à la maniere dont vous me parlez, je suis persuadée que vous n'êtes point un revenant : mais sçachez que mon mari a bien souffert, & qu'il souffre beaucoup à votre sujet.

Le bon homme *Lu* consterné de cette réponse : He ! comment est-il possible que contre mon gré j'aye pû faire le moindre tort à un si honnête homme. Alors la Dame *Lieou* lui exposa en détail tout ce qu'avoit fait le Batelier *Tcheou fe*. Il a conduit, lui dit-elle, sur sa barque un corps mort jusqu'auprès de la porte de notre maison : il a produit le panier & la piece de taffetas que nous vous donnâmes, ce que, disoit-il, vous lui aviez laissé en mourant, pour servir de preuve que mon mari vous avoit tué. Ce fut-là, comme vous jugez bien, un coup de foudre pour nous. A force d'argent nous gagnâmes ce Batelier, afin qu'il cachât ce meurtre, & qu'il allât transporter le mort, & à l'enterrer. Un an après *Hou* le Tigre est allé déferer son Maître au Tribunal. La question à laquelle on a appliqué mon mari, l'a contraint de tout avouer ; en conséquence de quoi on l'a jetté dans un cachot, où il languit depuis six mois.

A ce recit *Lu* se frappant rudement la poitrine : Ah ! Madame, s'écria-t'il, j'ai le cœur saisi de la plus vive douleur. Se peut-il trouver sous le Ciel un homme capable d'une action si noire ? Quand je vous eut quitté l'année derniere, j'allai droit à la barque pour passer la riviere. Le Batelier voyant la piece de taffetas blanc que je tenois, demanda de qui je l'avois reçûë, moi qui n'avois garde de pénétrer son mauvais dessein, je lui avoüai ingénuement qu'ayant été frappé par votre mari, j'avois perdu pendant quelque tems la connoissance ; qu'ensuite il m'avoit régalé, & m'avoit fait présent de cette piece de taffetas ; il me pria de la lui vendre, ce que je fis. Il demanda pareillement mon panier de bambou, & je le lui abandonnai pour le payement de mon passage sur la barque. Auroit-on pû s'imaginer qu'il ne tiroit tout cela de moi, que pour tramer la plus horrible méchanceté.

Mon bon ami, reprit la Dame *Lieou*, à l'heure que je vous parle, si vous n'étiez pas venu, je n'aurois pas pû m'assûrer que l'accusation faite contre mon mari fût une calomnie. Mais où a-t-on pû prendre ce corps mort, qu'on disoit être le vôtre ?

Lu ayant rêvé un moment ; je suis au fait, dit-il ; lorsque j'étois sur la barque, & que je racontois mon histoire au Batelier, je vis un corps mort flotter sur le bord de la riviere, & aborder au rivage ; je remarquai que l'eau lui sortoit de la bouche & des yeux, & je ne doutai point que ce ne fût un cadavre sans vie. Auroit-on pû croire que ce Batelier eût pû former un dessein si diabolique ? C'est un monstre qui fait horreur. Mais, Madame, il n'y a point de tems à perdre ; recevez, je vous prie, ce petit présent, & de ce pas allons ensemble à l'Audience du Mandarin : je le convaincrai de la calomnie, & c'est ce qu'il est important de faire au plûtôt. La Dame *Lieou* reçut le présent, & fit servir à dîner au bon Vieillard *Lu*.

Pendant ce tems-là elle dressa elle-même la Requête ; car étant d'une famille de Lettrez, elle écrivoit avec élegance : après quoi ayant fait venir une chaise à porteurs, elle part accompagnée de quelques esclaves, & suivie du bon Vieillard, elle se rend à l'Hôtel du Mandarin.

Aussi-tôt que ce Magistrat parut sur son siege, l'un & l'autre s'écrierent : l'innocent est opprimé par la calomnie, &

en même tems la Dame présenta sa Requête. Le Mandarin l'ayant lûë, la fit approcher, & lui fit diverses questions. Elle expliqua fort en détail tout ce qui avoit causé la disgrace de son mari, & elle finit par dire que ce jour-là même le vendeur de gingembre étant heureusement arrivé dans la Ville, elle venoit d'être convaincuë de l'affreuse calomnie dont elle demandoit justice dans sa Requête.

Le Mandarin l'ayant écouté attentivement, fit approcher *Lia* à son tour, pour être interrogé. Celui-ci raconta le commencement & la fin de la dispute où il avoit reçû quelques coups. Il expliqua de quelle maniere il avoit été engagé à vendre la piéce de taffetas, & satisfit entiérement par ses réponses à toutes les questions qui lui furent faites.

Mais réplica le Mandarin, n'auriez-vous pas été gagné à force d'argent par cette femme, pour venir rendre ici ce témoignage? *Lia* frappant du front contre terre, répondit aussi-tôt: une pareille feinte n'est pas pratiquable; je suis un Marchand de *Hou tcheou* qui fais mon commerce dans cette Ville depuis plusieurs années; j'y suis connu d'un grand nombre de personnes, comment pourrois-je en imposer? Si ce qu'on a feint de ma mort étoit vrai, est-ce que me sentant prêt à mourir, je n'aurois pas chargé le Batelier d'avertir quelqu'un de ma connoissance de me venir voir, pour lui donner la commission de demander justice? Etoit-il naturel que je donnasse ce soin à un inconnu? Mais si j'étois effectivement mort, est-ce que je n'ai point à *Hou tcheou* de proche parent, qui me voyant si long-tems absent, auroit pris sûrement le parti de venir ici s'informer de mes nouvelles? Et si j'avoîs été tué, comme on le dit, auroit-il manqué à porter son accusation à votre Tribunal? Comment donc est-il arrivé que durant une année entiere, personne n'ait paru, & qu'au lieu d'un de mes parens, ce soit un Esclave qui se porte pour accusateur de son Maître? Ce n'est que d'aujourd'hui que je suis de retour en cette Ville; ainsi je n'ai pû être instruit plûtôt d'une calomnie si noire. Au reste, quoique je n'aye contribué en rien au malheur de cet infortuné Lettré, néanmoins, comme c'est à mon occasion qu'il souffre, il ne m'a pas été possible de voir opprimer son innocence, & c'est-là l'unique motif qui m'a conduit à vos pieds. *Ordonnez*, je vous prie, qu'on fasse des perquisitions sur ce qui me regarde, rien n'est plus aisé.

Puisque vous êtes connu ici de bien des gens, reprit le Mandarin, nommez-m'en quelqu'un que je puisse interroger. *Lia* en indiqua jusqu'à dix. Le Mandarin prit le nom de chacun d'eux; mais il se fixa aux quatre derniers, qu'il envoya chercher.

Quand ils entrerent dans la salle d'Audience, on remarqua que, dès qu'ils apperçûrent le Vieillard *Lia*, ils se dirent l'un à l'autre: He! Voila notre ancien ami *Lia* de la Ville de *Hou tcheou*; il n'est donc pas mort, comme on le publioit. Le Mandarin les fit approcher de plus près, pour mieux le reconnoître. Nous auroit-on fasciné les yeux, ajoûterent-ils? Non, c'est lui-même. C'est ce vendeur de gingembre, qu'on disoit avoir été tué par le Lettré *Ouang*.

Le Mandarin commença à démêler la vérité, & se détermina à prendre juridiquement leur déposition. Après quoi il leur ordonna de se retirer, en leur enjoignant sous des peines séveres, de ne point parler au-dehors de ce qu'ils venoient de voir. Ils promirent d'obéir, & sortirent de l'Audience.

Le Mandarin donna ordre aussi-tôt à quelques-uns de ses Officiers, de s'informer secretement où demeuroit le Batelier *Tcheou ssé*, & de l'amuser par de belles espérances, afin de l'engager adroitement à se rendre au Tribunal, sans qu'il pût lui venir le moindre soupçon de l'affaire dont il s'agissoit. Quant à *Hou* le Tigre, qui avoit intenté l'accusation calomnieuse, comme il avoit une caution,

il

il étoit aisé à trouver. L'ordre portoit qu'on les amenât l'un l'autre à l'Audience de l'après-midi. Les Officiers répondirent par un cri qui marquoit leur prompte obéïssance, & ils se partagerent sur le champ dans les différens quartiers de la Ville.

Cependant la Dame *Lieou* qui avoit ordre de se trouver avec le vieux *Liu* à la même Audience, se rendit à la prison, où elle informa son mari de tout ce qui venoit d'arriver. Cette nouvelle transporta de joye. On eût dit qu'on venoit de lui répandre sur la tête l'essence la plus spiritueuse, ou que la plus douce rosée étoit tombée dans son cœur. A ce moment il ne sentit plus de mal.

Je n'étois courroucé, dit-il, que contre un vil Esclave, je le regardois comme un monstre, & je ne croyois pas qu'il pût se trouver un homme plus méchant. Mais la méchanceté du Batelier est encore plus noire. Peut-on pousser la scélératesse à un tel excès? Si ce bon Vieillard n'étoit venu lui-même, je n'aurois jamais bien sçû que je mourois pour un crime tellement supposé. A la fin la vérité se manifeste.

CE QUI SUIT EST EXPRIMÉ EN DEUX VERS.

Le Cormoran couvert de neige, paroît noir, lorsque le faisant lever, il la secouë.
Le Perroquet caché dans un Saule touffu, se fait remarquer, dés qu'il commence à bégayer.

La Dame *Lieou* ne manqua pas de se trouver à l'Audience avec le vieux *Liu*, qu'elle avoit bien regalé dans sa maison. On y avoit conduit adroitement *Tcheou se*, lequel, après avoir renoncé à sa Barque, avoit ouvert Boutique, & étoit devenu Marchand de toiles. Les Officiers du Tribunal lui avoient persuadé que leur Maître vouloit faire une bonne emplette: aussi entra-t'il dans la salle d'Audience d'un air fort satisfait. Cependant la justice du Ciel étoit sur le point d'éclater.

Lors donc qu'il s'y attendoit le moins, qu'il tournoit çà & là la tête avec je ne sçai quel air de confiance, il apperçoit le vieux *Liu*. A l'instant, par un mouvement d'esprits, qu'il ne lui fut pas libre d'arrêter, ses deux oreilles devinrent rouges comme du sang. Le vieux *Liu* de son côté l'appelle à haute voix. Hé bien! notre Maître de barque, lui dit-il, comment vous êtes-vous porté depuis le jour que je vous vendis la piéce de taffetas blanc & le panier de bambou? Le commerce a-t'il été heureux?

A ces questions *Tcheou se* baissoit la tête, & ne répondoit rien: mais son visage parut tout-à-coup comme un pied d'arbre qui séche à l'heure même. On introduisit en même-tems *Hou* le Tigre. Ce malheureux, après avoir trahi son Maître, n'étoit plus retourné à la maison de *Ouang*. Il logeoit ailleurs, comme s'il eût cessé d'être Esclave. Il étoit venu ce jour-là à l'Audience se désennuyer, & voir ce qui s'y passeroit. Les Officiers du Tribunal l'ayant rencontré fort à propos près de l'Hôtel du Mandarin; nous te cherchons, lui dirent-ils, c'est aujourd'hui que ton Maître doit être jugé; des parens de celui qu'il a tué pressent l'affaire, & l'on n'attend plus que toi qui as été son délateur, pour le condamner au supplice que mérite son crime.

Hou le Tigre ne se possédant pas de joye, suit les Officiers, & va se mettre à genoux au pied du Tribunal. Dés que le Mandarin l'apperçut: connois-tu cet homme-là, lui dit-il en montrant du doigt le vieux *Liu*? *Hou* le Tigre, après l'avoir un peu envisagé, fut tout-à-coup

interdit, & si troublé, qu'il ne put dire une seule parole.

Le Mandarin voyant l'embarras & le trouble de ces deux scélérats, refléchit pendant un moment: puis désignant de la main *Hou* le Tigre, Chien d'Esclave, lui dit-il, qu'est-ce donc que ton Maître t'avoit fait pour comploter sa ruine avec ce Batelier, & inventer une si noire calomnie?

Rien n'est plus vrai, repliqua l'Esclave. Mon Maître a tué un homme; ce n'est point un fait que j'aye supposé. Quoi! dit le Mandarin, il s'opinatre à soûtenir ce mensonge. Qu'on prenne ce scélérat, & qu'on l'applique à une rude question jusqu'à ce qu'il avoue son crime. *Hou* le Tigre, au milieu de la torture, crioit de toutes ses forces: Ah! Seigneur, si vous me reprochez d'avoir conçu dans le cœur une haine mortelle contre mon Maître, & de m'être fait son accusateur, je conviens que je suis coupable: mais dût-on me tuer, on ne me fera jamais avoüer que j'aie comploté avec qui que ce soit, pour inventer ce qu'on appelle calomnie. Oüi, mon Maître un tel jour ayant eu dispute avec *Liu*, le frappa rudement, ensorte qu'il tomba évanoüi; à l'instant il lui fit avaler je ne sçai quelle liqueur, qui le fit revenir: puis il lui servit à manger, & lui fit présent d'une piéce de taffetas blanc. *Liu* alla de-là à la Riviere pour la passer. Cette nuit-là même vers la seconde veille le Batelier *Tcheou se* conduisit sur sa Barque jusqu'à notre porte un corps mort; & pour marquer que c'étoit celui de *Liu*, il montra la piéce de taffetas blanc & le panier de bambou. Il n'y eut aucun des Domestiques qui ne crût la chose véritable. L'argent & les bijoux que mon Maître donna au Batelier, lui fermerent la bouche, & il promit de cacher cette mort. Je fus un de ceux qui aidai à enterrer le cadavre. Dans la suite mon Maître m'ayant fort maltraitté, je formai le dessein de me venger, & je l'accusai à votre Tribunal. Au regard de cet homme mort je jure que je n'en ai aucune connoissance; & même si je n'avois pas vû aujourd'hui ici le vieux *Liu*, je ne me serois jamais imaginé qu'on calomniât mon Maître, en le faisant l'auteur de cette mort. De dire maintenant quel est ce cadavre, & d'où il vient, c'est ce que j'ignore. Il n'y a que ce Batelier qui puisse en rendre compte.

Cette déposition ayant été reçûë du Mandarin, il fit approcher *Tcheou se*, afin d'être interrogé à son tour. Celui-ci prenoit divers détours pour déguiser son crime. Mais *Liu* qui étoit présent, découvroit aussi-tôt sa fourberie. Le Mandarin le fit mettre à la question, qui tira promptement son aveu.

Je déclare, dit-il, que l'année derniere à tel mois & à tel jour, *Liu* étant venu me demander le passage sur sa Barque, tenoit à la main une piece de taffetas blanc. Je lui demandai par hasard, qui lui avoit fait ce présent. Il me raconta toute son histoire. Au même tems il parut sur le rivage un corps mort, que le courant y avoit jetté. Il me vint dans l'esprit de m'en servir, pour tromper *Ouang*. C'est ce qui me fit acheter la piece de taffetas & le panier de bambou. *Liu* étant débarqué, je tirai de l'eau le cadavre: je le mis dans ma Barque, & le conduisis à la porte de *Ouang*. Contre toute apparence il crut ce que je lui rapportai de la mort de *Liu*, & il me donna une bonne somme pour ne le pas divulguer. J'allai avec quelques-uns de ses Domestiques enterrer le cadavre, qu'il s'imaginoit sur ma parole être le corps du vieux *Liu*. Il n'y a rien que de vrai dans l'aveu que je fais, & je consens à tout souffrir, s'il y a la moindre particularité qui soit fausse.

Tout cela, dit le Mandarin, s'accorde avec ce que je sçai déja. Il n'y a qu'un article obscur, & où je ne vois pas clair. Est-il possible qu'à point nommé il se trouvât sur le rivage un corps mort? De plus, est-il croyable que ce corps fût ref-

ſemblant à celui du vieux *Liu* ? Sans doute, c'eſt un homme que tu as tué ailleurs, & ton deſſein a été de faire paſſer *Ouang* pour l'auteur de ce meurtre.

Ah ! Seigneur, s'écria *Tchcou ſe*, ſi j'avois ſongé à tuer quelqu'un, n'aurois-je pas tué *Liu* plûtôt que tout autre, lorſque dans l'obſcurité de la nuit il paſſoit ſeul ſur ma Barque ? Ce que je vous ai dit eſt véritable : ayant vû un cadavre flotter ſur l'eau, je crus qu'il me ſeroit aiſé de m'en ſervir pour tromper *Ouang* ; & c'eſt ce qui me fit achêter de *Liu*, & le taffetas, & le panier. Ce qui me perſuada que je pourrois y réuſſir, c'eſt que je connoiſſois *Ouang* pour un homme ſimple & crédule ; que je ſçavois d'ailleurs qu'il n'avoit vû *Liu* que cette fois-là ; encore étoit-ce pendant la nuit, & à la faveur d'une lampe. J'étois muni de la piéce de taffetas blanc & du panier de bambou, ce qui devoit lui rappeller auſſi-tôt l'idée du vendeur de gingembre. Voilà ce qui me fit croire que ma ruſe pouvoit réuſſir, & qu'il donneroit dans le piége que je lui tendois. Quant au corps mort, je jure que je ne ſçai qui il eſt. Je me doute que c'eſt un homme à qui le pied a manqué, & qui étant tombé dans la riviere, s'eſt noyé. Mais je n'oſe rien aſſûrer ſur cela de poſitif.

Pour lors le vieux *Liu* ſe mettant à genoux. Pour moi, dit-il, j'aſſûrerai bien qu'au moment que je paſſois la riviere ſur ſa Barque, il parut un corps mort qui flottoit ſur l'eau. Son témoignage eſt très-véritable. Le Mandarin reçut, & mit par écrit & en ordre ces dépoſitions.

Tchcou ſe fondant en larmes, s'écria auſſi-tôt : ayez pitié, Seigneur, de ce pauvre malheureux qui eſt à vos pieds : je n'avois d'autre vûë que d'eſcroquer par cet artifice de l'argent à ce Lettré, & non pas de nuire à ſa perſonne. Ainſi modérez le châtiment, je vous en conjure.

Le Mandarin élevant la voix : Quoi, ſcélérat que tu es, tu oſes demander grace, après que ta paſſion pour le bien d'autrui, vient de mettre un homme à deux doigts de ſa ruine. Ce tour-là n'eſt pas ton coup d'eſſai. Il y a de l'apparence que tu en as déja fait périr bien d'autres par de ſemblables artifices. Je dois délivrer ma Ville d'une ſi dangereuſe peſte.

Pour ce qui eſt de *Hou* le Tigre, c'eſt un Eſclave dénaturé, lequel oubliant les bienfaits qu'il a reçû de ſon Maître, a conjuré ſa perte. Il mérite d'être ſévérement puni. En même-tems il ordonne aux exécuteurs de Juſtice de prendre ces deux fripons, & de les étendre par terre ; de donner à *Hou* le Tigre quarante coups de bâton, & de frapper *Tchcou ſe* juſqu'à ce qu'il expire ſous les coups.

On ne ſçavoit pas que *Hou* le Tigre ſortoit de maladie, & qu'ainſi il n'étoit guéres en état de ſupporter ce châtiment. Mais la juſtice du Ciel ne vouloit plus ſouffrir cet Eſclave infidéle. Il expira ſur le pavé de l'Audience avant qu'on eût achevé de lui donner les quarante coups. *Tchcou ſe* ne mourut ſous le bâton qu'après en avoir reçû ſoixante-dix.

Après cette expédition, le Mandarin fit tirer *Ouang* de priſon, & en pleine Audience, il le déclara innocent, & lui rendit la liberté. De plus il ordonna que toutes les piéces de toile qui étoient dans la Boutique de *Tchcou ſe*, & qui avoient été achetées de l'argent de *Ouang*, lui ſeroient livrées. Ce fonds de Boutique montoit bien à cent taels.

Selon le cours de la Juſtice, dit le Mandarin, tout cela devroit être confiſqué : mais comme *Ouang* eſt un Lettré qui a beaucoup ſouffert, j'ai compaſſion du pitoyable état où il a été réduit ; que tout ce qui ſe trouvera chez le voleur, retourne à celui qui a été volé. Ce fut un trait de bonté de la part du Mandarin.

On alla aussi, selon ses ordres, déterrer le corps mort, & l'on remarqua qu'il avoit encore les ongles des mains remplies de sable, ce qui prouvoit qu'étant tombé dans la riviere près du bord, il s'étoit noyé, en tâchant de grimper sur le rivage. Comme aucun de ses parens ne le reclamoit, le Mandarin ordonna aux Officiers de l'ensevelir dans la sépulture publique des pauvres.

Ouang, sa femme, & le vieux *Liu*, après avoir remercié humblement le Mandarin, se retirerent dans leur maison, où ils firent à ce bon vieillard, qui s'étoit si fort employé à détruire la calomnie, toutes les caresses, & toutes les amitiez qu'on peut attendre de la plus sincere reconnoissance.

Depuis ce tems-là, *Ouang* apprit à modérer sa vivacité naturelle, & à dompter son humeur impétueuse. S'il rencontroit un pauvre, qui lui demandât quelque secours, ou quelque service, il le recevoit avec un air affable, & il tâchoit de le soulager. Enfin il prit la résolution de travailler tout de bon, afin de parvenir aux Emplois, & de faire oublier l'humiliation où il s'étoit trouvé. Il étoit sans cesse sur les Livres, & n'avoit nul rapport au dehors. Il vécut de la sorte durant dix ans; après quoi il fut élevé au dégré de Docteur.

On a raison de dire que les Magistrats & les Officiers de Justice sont dans l'obligation de ne pas regarder la vie d'un homme, comme celle d'une vile plante; & qu'ils sont bien coupables, quand ils apportent aussi peu d'application à l'examen d'un Procès, que s'ils assistoient aux débats d'une troupe d'enfans qui se divertissent. Ils ne doivent rien précipiter. Par exemple, dans la cause de *Ouang*, le point capital étoit de penetrer les menées secrettes, & les artifices du Batelier. Si le vendeur de gingembre ne fût pas heureusement venu à la Ville de *Ouen tcheou*; & si par trop de précipitation on n'eût pas attendu son arrivée, le Domestique qui accusoit son Maître, n'auroit pas eu l'avoir calomnié; la femme ne se seroit pas imaginé que son mari fût innocent du meurtre dont on l'accusoit: l'accusé lui-même auroit ignoré qu'il étoit injustement opprimé. A combien plus forte raison le Juge l'auroit-il ignoré? Comment deviner des choses cachées avec tant de soin? Comment les débroüiller? Que les Magistrats bien-faisans, & qui, comme ils le doivent, ont des entrailles de pere pour le peuple, apprennent par ce trait d'histoire, de quelle maniere ils doivent se conduire, & les défauts qu'ils ont à éviter.

AUTRE HISTOIRE

Tchoang tse, *aprés les bisarres obseques de sa femme, s'adonne entierement à sa chere Philosophie, & devient célébre dans la Secte de* Tao.

PREFACE DE L'AUTEUR.

LES richesses & les avantages qui les suivent, sont comme un agréable songe de quelques momens. Les honneurs & la réputation, c'est un nuage brillant, mais qui est bien-tôt dissipé. L'affection de ceux-là mêmes que la chair & le sang nous unissent, n'est le plus souvent qu'une vaine apparence. Les amitiez les plus tendres se changent quelquefois en de cruelles inimitiez.

Gardons-

Gardons-nous d'aimer à porter un collier, parce qu'il eſt d'or ; & des chaînes, parce qu'elles ſont de pierreries. Que nos déſirs ſoient raiſonnables ; mais ſur-tout qu'ils ſoient moderez. Dégageons-nous de l'attachement aux créatures ; c'eſt-là en quelque maniere nous tirer d'un tas de pouſſiere. Regardons comme un point capital, de nous conſerver dans un état de liberté & de joye, qui ne dépende de perſonne.

CE QUI SUIT EST EXPRIMÉ EN QUATRE VERS CHINOIS LIBRES.

En ſe garantiſſant de toute paſſion violente, on mene une vie douce & agréable, loin des inquietudes qui nuiſent à la ſanté.

Ce n'eſt pas qu'on veüille blâmer l'amour naturel qui lie un pere avec ſon fils, ou qui unit des freres enſemble.

Ils ſont les uns aux autres, ce que ſont les branches d'un arbre avec le tronc.

Cet amour doit durer autant que ce rapport mutuel.

Les Sectes de *Tao* & de *Fo*, quoique très-différentes de la Secte Litteraire, s'accordent avec elles ſur ces grands devoirs, & n'ont jamais penſé à les combattre, ou à les affoiblir. Il eſt pourtant vrai que l'amour des peres pour les enfans, ne doit pas jetter dans des inquietudes exceſſives, quand il s'agit de procurer leur établiſſement : auſſi dit-on communement : *La fortune des enfans doit être leur propre ouvrage.*

Pour ce qui eſt du mari & de la femme, ils ſont unis très-étroitement, & par des liens infiniment reſpectables : mais enfin ou le divorce, ou la mort rompent ſouvent cette union. C'eſt ce que nous apprend le proverbe, qui dit : « L'époux & l'épouſe ſont comme les oiſeaux de la campagne : le ſoir les réunit dans un même bocage, & le matin les ſépare. » Il faut pourtant l'avouer : il y a bien moins à craindre l'excès dans l'amour paternel que dans l'amitié conjugale. Celle-ci s'entretient & s'accroît en ſecret dans des tête-à-tête, & par de grands épanchemens de cœur. Ainſi il n'eſt pas rare qu'une jeune femme ſe rende maîtreſſe de l'eſprit d'un mari, & de-là naiſſent les refroidiſſemens d'un fils envers ſon pere. Ce ſont de ces défauts groſſiers, dont les gens de mérite ſçavent bien ſe défendre.

A ce ſujet je vais raconter un trait de la vie du fameux *Tchouang tſe*. Mais je proteſte d'abord, que ce que je dirai, ne tend point à affoiblir l'union & la paix qui doit régner entre les gens mariez. Je prétends ſeulement faire voir qu'on doit être attentif à diſtinguer le vrai & le faux mérite pour régler ſon affection : & comme il eſt très-dangereux de donner dans un amour qui aveugle, il eſt de même très-important, pour aſſûrer ſon repos, de ſe tenir dans une juſte moderation. A parler en général, celui qui travaille ſans relâche à dompter ſes paſſions, s'en rendra enfin le maître : la ſageſſe ſera ſon partage, & une vie douce & tranquille ſera le fruit de ſon travail.

Nos anciens voulant moraliſer ſur la maniere dont le Laboureur cultive ſon champ, ſe ſont exprimez ainſi dans les vers ſuivans.

Il transplante le ris en herbes dans une terre nouvellement défrichée.

Et peu de tems après, une eau pure y ayant été introduite, il voit dans ce champ verdoyant & mondé l'image d'un beau Ciel azuré.

Notre cœur est ce champ; il a sa parure & ses richesses, lorsque les passions y sont pures & reglées.

Le moyen sûr d'atteindre à l'état de perfection, & une marque qu'on y tend, c'est de ne pas présumer de soi-même, & de ne pas se vanter qu'on y soit arrivé.

Venons à notre Histoire.

Sur la fin de la Dynastie des *Tcheou*, parut à la Chine un fameux Philosophe appellé *Tchouang tse*. Il nâquit à *Mong*, Ville du Royaume *Song* (a). Il eut un petit Mandarinat, & il se fit Disciple d'un Sage trés-célébre en ce tems-là, & Auteur de la Secte du *Tao*. Son nom étoit *Ly*, & son surnom *Eul*. Mais comme il étoit venu au monde avec des cheveux blancs, il fut appellé *Lao tse*, c'est-à-dire, l'enfant vieillard.

Toutes les fois que *Tchouang tse* dormoit, son sommeil étoit interrompu par un songe. Il s'imaginoit être un gros papillon voltigeant çà & là, ou dans un verger, ou dans une prairie. L'impression de ce songe étoit si forte, que même à son réveil il croyoit avoir des aîles attachées aux épaules, & qu'il étoit prêt de voler. Il ne sçavoit que penser d'un rêve si fréquent & si extraordinaire.

Un jour profitant d'un moment de loisir, aprés un discours de son Maître *Lao tse* sur l'*Y king* (b), il lui proposa le songe qui se formoit si souvent dans son imagination, & lui en demanda l'explication.

La voici, répondit cet homme admirable, qui n'ignoroit rien des merveilles de la Nature. La cause de ce songe opiniâtre se doit chercher dans les tems qui ont précédé celui où vous vivez. Sçachez qu'au tems que le Cahos se débrouilla, & que cet Univers fut formé, vous étiez un beau papillon blanc. Les eaux furent la premiere production du Ciel: la seconde, ce furent les arbres & les plantes dont la terre fut parée, car tout fleurit & brilla à l'instant. Ce beau papillon blanc erroit à son gré, & alloit flairer les fleurs les plus exquises. Il sçut même tirer du Soleil & de la Lune des agrémens infinis: il se procura enfin une force qui le rendit immortel. Ses aîles étoient grandes & presque arrondies: son vol étoit rapide.

Un jour qu'il prenoit ses ébats, il s'attacha à des fleurs du jardin de plaisance de la grande Reine, où il avoit trouvé le secret de s'insinuer, & gâta quelques boutons à peine entr'ouverts. L'oiseau mystérieux à qui on avoit confié la garde de ce jardin, donna au papillon un coup de bec, dont il mourut.

Il laissa donc sans vie son corps de papillon; mais l'ame qui étoit immortelle, ne se dissipa point; elle a passé en d'autres corps, & aujourd'hui elle se trouve dans celui de *Tchouang tse*. C'est-là ce qui met en vous de si heureuses dispositions à devenir un grand Philosophe capable de s'élever, d'acquerir l'art que j'enseigne, de se purifier par un entier détachement, & de s'établir dans la parfaite connoissance d'esprit & de cœur.

Dès-lors *Lao tse* découvrit à son Disciple les plus profonds mystéres de sa doctrine, & le Disciple se sentit tout-à-coup devenir un autre homme; & suivant de-

(a) C'est la Province de *Chan tong*.

(b) Livre Canonique de la Chine.

formais sa premiere origine, il eut véritablement l'inclination du papillon, qui est de voltiger continuellement sans se fixer à aucun objet, quelque charmant qu'il lui parut: c'est-à-dire, que *Tchouang tse* commença à mieux découvrir le vuide de tout ce qui occupe & enchante les hommes. La fortune la plus brillante ne fut plus capable de le tenter. Son cœur devint insensible aux plus grands avantages: il les trouva aussi peu solides que la vapeur déliée, dont se forme un même nuage, qui est le jouet des vents: & aussi peu stables que l'eau d'un ruisseau, dont le cours est extrêmement rapide. Enfin son ame ne tenoit plus à rien.

Laotse voyant que son Disciple étoit tout-à-fait revenu des amusemens du siecle, & goûtoit la verité, l'introduisit dans les Mysteres du *Tao te king*, car les cinq mille mots dont ce Livre est composé sont tous mysterieux. Il n'eut plus rien de réservé pour un tel Disciple.

Tchouang tse de son côté se donna tout entier à cette étude: il lisoit sans cesse, il méditoit, il mettoit en pratique la doctrine de son Maître; & à force de sonder son intérieur, de le purifier, de le rafiner, pour ainsi dire, il comprit parfaitement la différence qui se trouvoit entre ce qu'il y avoit en lui de visible & d'imperceptible; entre le corps qui se corrompt, & l'esprit, qui en quittant cette demeure, acquiert une nouvelle vie par une espece de transformation admirable.

Tchouang tse frappé de ces lumieres, renonça à la Charge qu'il possedoit. Il prit même congé de *Laotse*, & se mit à voyager dans l'espérance d'acquerir de belles connoissances, & de faire de nouvelles découvertes.

Cependant quelque ardeur qu'il eût pour le dégagement & le repos du cœur, il ne renonça pas aux plaisirs de l'union conjugale. Il se maria successivement jusqu'à trois fois. Sa premiere femme lui fut promptement enlevée par une maladie; il répudia la seconde pour une infidélité dans laquelle il l'avoit surprise. La troisiéme sera le sujet de cette histoire.

Elle s'appelloit *Tien*, & descendoit des Rois de *Tsi* (a). *Tchouang tse* s'étoit fait beaucoup estimer dans ce Royaume, & un des Principaux de cette famille nommée *Tien* épris de son mérite, lui donna sa fille en mariage.

Cette nouvelle épouse l'emportoit de beaucoup sur les deux autres qu'il avoit eues. Elle étoit bien faite, d'un teint blanc & fleuri, & d'un caractere d'esprit, qui joignoit une douceur aimable à une vivacité surprenante. Aussi quoique ce Philosophe ne fût pas naturellement passionné, il aima tendrement cette derniere épouse.

Cependant le Roi de *Tsou* (b) étant informé de la haute réputation de *Tchouang tse*, prit le dessein de l'attirer dans ses Etats: il lui députa des Officiers de sa Cour avec de riches présens en or & en soyeries, pour l'inviter à entrer dans son Conseil en qualité de premier Ministre.

Tchouang tse loin de se laisser éblouir à ces offres, répondit en soûpirant par cet Apologue: une genisse destinée aux Sacrifices, & nourrie depuis long-tems avec delicatesse, marchoit en pompe, chargée de tous les ornemens dont on pare les victimes. Au milieu de cette espece de triomphe, elle apperçut sur sa route des bœufs attelez, qui suoient sous la charuë. Cette vûë redoubla sa fierté. Mais, après avoir été introduite dans le Temple, lorsqu'elle vit le couteau levé & prêt à l'immoler, elle eût bien voulu être à la place de ceux dont elle méprisoit le malheureux sort. Ses souhaits furent inutiles; il lui en coûta la vie. Ce fut ainsi que *Tchouang tse* refusa honnêtement & les présens & les offres du Roi.

Peu après il se retira avec sa femme

(a) Le Royaume Tsi est à présent la Province de *Chan si*.

(b) C'est la Province de *Hou quang*.

dans le Royaume *Song*, qui étoit sa Terre natale. Il choisit pour sa demeure l'agréable Montagne *Nan hoa* dans le district de *Tsao tcheou*, afin d'y passer sa vie en Philosophe, & d'y goûter loin du bruit & du tumulte les innocens plaisirs de la campagne.

Un jour qu'il promenoit ses rêveries au bas de la Montagne, il se trouva insensiblement proche des Sepultures de l'habitation voisine. Cette multitude de tombeaux le frappa. Helas ! s'écria-t-il en gémissant, les voilà donc tous égaux ; il n'y a plus de rang ni de distinction. L'homme le plus ignorant & le plus stupide est confondu avec le sage : un sepulcre est enfin la demeure éternelle de tous les hommes : quand on a une fois pris sa place dans le séjour des morts, il n'y a plus de retour à la vie.

Après s'être occupé pendant quelque tems de ces tristes reflexions, il avança le long de cette sepulture. Il se trouva, sans y penser, près d'un Tombeau nouvellement construit. La petite éminence faite de terre battue, n'étoit pas encore entiérement séche. Tout auprès étoit assise une jeune Demoiselle qu'il n'avoit pas apperçûe d'abord. Elle étoit en grand deüil, c'est-à-dire, qu'elle étoit vêtue d'un long habit blanc de grosse serpilliere sans coûture. Elle étoit placée un peu à côté du sepulcre, tenant à la main un éventail blanc, dont elle éventoit sans cesse l'extrémité supérieure du tombeau.

Tchouang tse surpris de cette avanture : Oserois-je, lui dit-il, vous demander de qui est ce Tombeau, & pourquoi vous vous donnez tant de peine à l'éventer ? Sans doute qu'il y a en cela quelque mystere que j'ignore ? La Demoiselle, sans se lever, comme la civilité sembloit l'exiger, & continuant toûjours à remuer l'éventail, dit quelques mots entre ses dents, & répandit des larmes, ce qui faisoit voir que la honte plûtôt que sa timidité naturelle l'empêchoit de s'expliquer.

Enfin elle lui fit cette réponse : vous voyez une veuve au pied du tombeau de son mari : la mort me l'a malheureusement ravi : celui dont les os reposent sous cette tombe, m'a été bien cher durant sa vie : il m'aimoit avec une égale tendresse : même en expirant, il ne pouvoit me quitter. Voici quelles furent ses dernieres paroles : ma chere épouse, me dit-il, si dans la suite tu songeois à un nouveau mariage, je te conjure d'attendre que l'extrémité de mon tombeau, qui doit être d'une terre mouillée & battue, soit entierement desséchée. Je te permets alors de te remarier. Or j'ai fait reflexion que la surface de cette terre nouvellement amoncelée, ne sécheroit pas aisément : c'est pourquoi vous me voyez occupée à l'éventer continuellement, afin de dissiper l'humidité.

A un aveu si naïf, le Philosophe eut bien de la peine à s'empêcher de rire. Il se posséda neanmoins : il se disoit en lui-même : voilà une femme bien pressée : comment ose-t-elle se vanter d'avoir aimé son mari, & d'en avoir été aimée ? Qu'eût-elle donc fait, s'ils se fussent haïs ? Puis, lui adressant la parole : vous souhaitez donc, lui dit-il, que le dessus de ce tombeau soit bien-tôt sec ? Mais étant aussi delicate que vous êtes, vous serez bien-tôt lasse, & les forces vous manqueront : agréez que je vous aide. Aussi-tôt la Demoiselle se leva, & faisant une profonde réverence, elle accepta l'offre, & lui présenta un éventail tout semblable au sien.

Alors *Tchouang tse*, qui avoit l'art d'évoquer les esprits, les appella à son secours. Il donna quelques coups d'éventail sur le tombeau, & bien-tôt toute l'humidité disparut. La Demoiselle, après avoir remercié son bienfaiteur avec un visage gai & riant, tira d'entre ses cheveux une aiguille de tête d'argent, & la lui présenta avec l'éventail dont elle s'étoit servie, le priant d'accepter ce petit présent comme une marque de sa reconnoissance. *Tchouang tse* refusa l'aiguille

de

de tête, & retint l'éventail : après quoi la Demoiselle se retira fort satisfaite : sa joye éclatoit à sa contenance & à sa démarche.

Pour ce qui est de *Tchouang tse*, il demeura tout interdit ; & s'abandonnant aux réflexions, qui naissoient d'une pareille avanture, il retourna dans sa maison. Assis dans sa Salle, où il se croyoit seul, il considéra pendant quelque tems l'éventail qu'on venoit de lui donner : puis jettant un grand soûpir, il dit les vers suivans.

Ne diroit-on pas que deux personnes ne s'unissent ensemble que par un reste de haine conservée dès la vie (a) précedente,

Et qu'elles se cherchent dans le mariage, afin de se maltraitter le plus long-tems qu'elles peuvent ?

C'est donc ainsi, à ce que je vois, qu'on est indignement oublié après sa mort par la personne qu'on avoit le plus chéri.

Qu'il faut être insensé pour aimer durant sa vie tant de cœurs volages !

La Dame *Tien* étoit derriere son mari, sans en être apperçûe. Après avoir oüi ce qu'il venoit de dire, elle s'avança tant soit peu ; & se faisant voir, peut-on sçavoir, lui dit-elle, ce qui vous fait soûpirer, & d'où vient cet éventail que vous tenez à la main ? *Tchouang tse* lui raconta l'histoire de la jeune veuve, & tout ce qui s'étoit passé au tombeau de son mari, où il l'avoit trouvée.

A peine eut-il achevé son récit, que la Dame *Tien*, le visage allumé d'indignation & de colere, & comme si elle eût cherché des yeux cette jeune veuve, la chargea de mille malédictions, l'appella l'opprobre du genre humain, & la honte de son sexe. Puis regardant *Tchouang tse*, je l'ai dit, & il est vrai, c'est-là un monstre d'insensibilité. Se peut-il trouver nulle part un si mauvais cœur ?

Tchouang tse, sans trop l'écouter, & suivant les divers mouvemens qui l'agitoient, dit les quatre vers suivans.

Tandis qu'un mari est en vie, quelle est la femme qui ne le flatte & ne le loüe ?

Est-il mort ? La voilà prête à prendre l'Eventail, pour faire au plûtôt secher le tombeau.

La peinture représente bien l'exterieur d'un animal ; mais elle ne montre pas ce qu'il est au-dedans.

On voit le visage d'une personne ; mais on ne voit pas le cœur.

A ce discours-là *Tien* entra dans une grande colere. Les hommes, s'écria-t-elle, sont tous égaux quant à leur nature. C'est la vertu ou le vice qui met entre eux de la distinction. Comment avez-vous la hardiesse de parler de la sorte en ma

(a) Il parle selon l'opinion de ceux qui croyent la Métempsycose.

présence ? De condamner toutes les femmes, & de confondre injustement celles qui ont de la probité, avec des malheureuses qui ne méritent pas de vivre ? N'avez-vous pas honte de porter des jugemens si injustes, & ne craignez-vous pas d'en être puni ?

A quoi bon tant de déclamations, repliqua le Philosophe ? Avoüez-le de bonne foi, si je venois à mourir maintenant, restant comme vous êtes, à la fleur de votre âge, avec la beauté & l'enjouement que vous avez, seriez-vous d'humeur à laisser couler trois, & même cinq années, sans penser à un nouveau mariage, ainsi que le grand Rit l'ordonne ?

Ne dit-on pas, répondit la Dame : un Grand qui est fidéle à son Prince, renonce à tout emploi aprés la mort de son légitime Maître. Une vertueuse veuve ne pense jamais à un second mari. A-t-on jamais vû des Dames de mon sang, qui, aprés avoir été mariées, ayent passé d'une famille à une autre, & qui ayent quitté le lit de leurs nôces, aprés avoir perdu leur époux ? Si pour mon malheur vous me réduisiez à l'état de veuve, sçachez que je serois incapable d'une telle action, qui seroit la honte de notre sexe, & que de secondes nôces ne me tenteroient pas ; je ne dis point avant le terme de trois ou de cinq ans, mais durant toute la vie. Oüi, cette pensée ne me viendroit pas même en songe. C'est-là ma résolution, & rien ne pourroit m'ébranler.

De semblables promesses, reprit *Tchouang tse*, se font aisément, mais elles ne se gardent pas de même. Ces paroles mirent encore la Dame de mauvaise humeur, & elle éclata en paroles peu respectueuses. Sçachez, dit-elle, qu'une femme a souvent l'ame plus noble & plus constante dans son affection conjugale, que ne l'a un homme de votre caractere. Ne disoit-on pas que vous êtes un parfait modéle de fidelité ? Votre premiere femme meurt, peu aprés vous en prenez une seconde ; celle-ci, vous la répudiez : je suis enfin la troisiéme. Vous jugez des autres par vous-même, & c'est pour cela que vous en jugez mal. Pour ce qui est de nous autres femmes mariées à des Philosophes, qui faisons profession comme eux d'une vertu austere, il nous est bien moins permis de nous remarier : si nous le faisions, nous deviendrions un objet de risée. Mais encore à quoi bon ce langage, & quel plaisir prenez-vous à me chagriner ? Vous vous portez bien ; & pourquoi chercher à me déplaire, en faisant la désagréable supposition que vous êtes mort, & que......

Alors, sans rien dire davantage, elle se jette sur l'évantail que son mari tenoit à la main : elle le lui arrache, & de dépit elle le met en pieces. Calmez-vous, dit *Tchouang tse*, votre vivacité me fait plaisir, & je suis ravi que vous preniez feu sur un pareil sujet. La Dame se calma en effet, & on parla d'autre chose.

A quelques jours de-là *Tchouang tse* tomba dangereusement malade, & bientôt il fut à l'extrémité. La Dame son épouse ne quittoit pas le chevet du lit fondant en pleurs, poussant de continuels sanglots. A ce que je vois, dit *Tchouang tse*, je n'échapperai pas de cette maladie : ce soir ou demain matin, il faudra vous dire un éternel adieu : quel dommage que vous ayez mis en pieces l'évantail que j'avois apporté ! il vous auroit servi à éventer & faire secher la couche de chaux & de terre, dont mon tombeau sera enduit.

Eh ! de grace, Monsieur, s'écria la Dame, en l'état où vous êtes, ne vous mettez pas dans la tête des soupçons si chagrinans pour vous, & si injurieux pour moi. J'ai étudié nos Livres, je sçai nos Rits : mon cœur vous a été une fois donné, il ne sera jamais à d'autre, je vous le jure ; & si vous doutez de ma sincerité, je consens, & je demande de mourir avant vous, afin que vous soyez bien persuadé de mon fidele attachement.

Cela suffit, reprit *Tchouang tse*; je suis rassuré sur la constance de vos sentimens à mon égard. Hélas! je sens que j'expire, & mes yeux se ferment à jamais pour vous. Après ces paroles il demeura sans respiration, & sans le moindre signe de vie.

Alors la Dame éplorée, & jettant les plus hauts cris, embrassa le corps de son mari, & le tint long-tems serré entre ses bras. Après quoi elle l'habille & le place proprement dans un cercueil. Elle prend ensuite le grand deüil. Nuit & jour elle fait retentir tous les environs de ses plaintes & de ses gémissemens, & donne les démonstrations de la plus vive douleur. Elle la portoit à un tel excès, qu'on eût dit qu'elle étoit à demi-folle: elle ne vouloit prendre ni nourriture ni sommeil.

Les habitans de l'un & l'autre côté de la Montagne, vinrent rendre les derniers devoirs au défunt qu'ils sçavoient être un sage du premier Ordre. Lorsque la foule commençoit à se re[redacted] arriver un jeune Bachelier [redacted] d'un teint brillant: rien de p[redacted] que sa parure. Il avoit un ha[redacted] violet, & un bonnet de Lettr[redacted] pre, une ceinture brodée, & des sou[redacted] liers tout-à-fait mignons, un vieux Domestique le suivoit. Ce Seigneur fit sçavoir qu'il descendoit de *Tsou* (a). Il y a quelques années, dit-il, que j'avois declaré au Philosophe *Tchouang tse*, que j'étois dans la résolution de me faire son Disciple: je venois pour ce dessein, & j'apprens à mon arrivée qu'il est mort: quel dommage, quelle perte!

Aussi-tôt il quitte son habit de couleur, & se fait apporter un habit de deüil: ensuite s'étant rendu près du cercueil, il frappa quatre fois de la tête contre terre, & s'écria d'une voix entrecoupée de sanglots: « Sage & sçavant » *Tchouang*! votre Disciple est malheu- » reux, puisqu'il n'a pû vous trouver en » vie, & profiter à loisir de vos leçons: » je veux au moins vous marquer mon » attachement & ma reconnoissance, en » restant ici en deüil pendant l'espace » de cent jours. » Après ces dernieres paroles il se prosterna encore quatre fois, arrosant la terre de ses larmes.

Ensuite il demanda à voir la Dame pour lui faire son compliment: elle s'excusa deux ou trois fois de paroître. *Ouang sun* (c'est le nom de ce jeune Seigneur) representa que, selon les anciens Rits, les femmes pouvoient se laisser voir, lorsque les intimes amis de leur mari lui rendoient visite. J'ai encore, ajoûta-t-il, plus de raison de joüir de ce privilege, puisque je devois loger chez le sçavant *Tchouang tse* en qualité de son Disciple.

A ces instances la Dame se laisse fléchir: elle sort de l'interieur de sa maison, & d'un pas lent elle s'avance dans la Salle pour recevoir les complimens de condoléance: ils se firent en peu de mots, & en termes generaux.

Dès que la Dame vit les belles manieres, l'esprit & les agrémens de ce jeune Seigneur, elle en fut charmée, & elle sentit au fond de l'ame les mouvemens d'une passion naissante, qu'elle ne démêloit pas bien elle-même, mais qui lui firent souhaiter qu'il ne s'éloignât pas si-tôt.

Ouang sun la prévint en disant: puisque j'ai eu le malheur de perdre mon Maître, dont la mémoire me sera toûjours chere, j'ai envie de chercher ici près un petit logement, où je resterai les cent jours de deüil, puis j'assisterai aux funerailles. Je serois bien aise aussi de lire durant ce tems-là les Ouvrages de cet illustre Philosophe: ils me tiendront lieu des leçons dont je suis privé.

Ce sera un honneur pour notre maison, répondit la Dame; je n'y vois d'ailleurs aucun inconvénient: sur quoi elle prépara un petit repas, & le fit servir. Pendant le repas elle ramassa sur un bandege bien propre les compositions de *Tchouang tse*: elle y joignit le Livre *Tao*

(a) Le Royaume de *Tsou* est maintenant la Province de *Hou quang*.

te présent du fameux *Lao tse*, & elle vint offrir le tout à *Ouang sun*, qui le reçut avec sa politesse naturelle.

A côté de la salle du mort où étoit le cercueil, il y avoit sur une des ailes, deux chambres qui regardoient cette salle toute ouverte par-devant : elles furent destinées au logement du jeune Seigneur. La jeune veuve venoit fréquemment dans cette salle pour pleurer sur le cercueil de son mari : puis en se retirant, elle disoit quelques mots d'honnêteté à *Ouang sun*, qui se présentoit pour la saluer. Dans ces fréquentes entrevûës, bien des œillades échappoient, qui trahissoient les cœurs de l'un & de l'autre.

Ouang sun étoit déja à demi pris, & la jeune veuve l'étoit tout-à-fait; ce qui lui faisoit plaisir, c'est qu'ils se trouvoient placez à la campagne, & dans une maison peu fréquentée, où les manquemens aux Rits du deüil ne pouvoient guéres éclater. Mais comme il coûte toûjours à une femme de faire les premieres démarches, elle s'avisa d'un expedient. Elle fit venir secretement le vieux domestique du jeune Seigneur. Elle lui fit d'abord boire quelques coups de bon vin : elle le flata & l'amadoüa : ensuite elle vint insensiblement jusqu'à lui demander si son Maître étoit marié? Pas encore, répondit-il. Eh! continua-t'elle, quelles qualitez voudroit-il trouver dans une personne, pour en faire son épouse?

Le Valet, que le vin avoit rendu gai, répliqua aussi-tôt : je lui ai oüi dire que s'il en trouvoit une qui vous ressemblât, il seroit au comble de ses desirs. Cette femme sans pudeur repartit incontinent : Ne mens-tu point? M'assures-tu qu'il ait parlé de la sorte? Un vieillard comme moi, répondit-il, seroit-il capable de mentir, & auroit-il le front d'en imposer à une personne de votre mérite? Hé bien! poursuivit-elle : tu es très-propre à ménager mon mariage avec ton Maître : tu ne perdras pas ta peine : parles-lui de moi, & si tu vois que je lui agrée, assures-le que je regarderois comme un grand bonheur d'être à lui.

Il n'est pas besoin de le sonder sur cet article, dit le Valet, puisqu'il m'a avoüé franchement qu'un pareil mariage seroit tout-à-fait de son goût. Mais, ajoûtoit-il, cela n'est pas possible, parce que je suis Disciple du défunt : on en gloseroit dans le monde.

Bagatelle que cet empêchement, reprit la veuve passionnée : Ton Maître n'a point été réellement Disciple de *Tchouang tse* : il n'avoit fait que promettre de le devenir ; ce n'est pas l'avoir été. D'ailleurs étant à la campagne & à l'écart qui songeroit à parler de notre mariage? Va, quand il surviendroit quelque autre empêchement, tu es assez habile pour le lever, & je reconnoîtrai libéralement tes services. Elle lui versa en même tems plusieurs coups d'excellent vin, pour le mettre en bonne humeur.

Il promit donc d'agir, & comme il s'en alloit, elle le rappella. Ecoutes, dit-elle, si ce Seigneur accepte mes offres, viens au plûtôt m'en apporter la nouvelle à quelque heure du jour & de la nuit que ce soit, je t'attendrai avec impatience.

Depuis qu'elle l'eût quitté, elle fut d'une inquiétude extraordinaire : elle alla bien des fois dans la salle sous divers prétextes : mais au fonds, c'étoit pour approcher un peu de la chambre du jeune Seigneur. A la faveur des ténébres elle écoutoit à la fenêtre de la chambre, se flattant qu'on y parloit de l'affaire qu'elle avoit si fort à cœur.

Pour lors passant assez près du cercueil, elle entendit quelque bruit; elle tressaillit de peur. Hé! quoi, dit-elle, toute émuë, seroit-ce que le défunt donneroit quelque signe de vie? Elle rentre au plûtôt dans sa chambre, & prenant la lampe, elle vient voir ce qui avoit causé ce bruit. Elle trouve le vieux domestique étendu sur la table posée devant le cercueil pour y brûler des parfums, & y placer des offrandes à certaines heures. Il étoit là à cuver le vin que la Dame lui avoit fait boire.

boire. Toute autre femme auroit éclaté à une pareille irrévérence à l'égard du mort. Celle-ci n'osa se plaindre, ni même éveiller cet yvrogne. Elle va donc se coucher : mais il ne lui fut pas possible de dormir.

Le lendemain elle rencontra ce valet, qui la regardoit froidement, sans songer même à lui rendre réponse de sa commission. Ce froid, & ce silence la desolerent. Elle l'appella, & l'ayant introduit dans sa chambre, eh bien ; dit-elle, comment va l'affaire dont je t'ai chargé? Il n'y a rien à faire, répondit-il séchement. Eh ! pourquoi donc, reprit cette femme effrontée ? Sans doute tu n'auras pas retenu ce que je t'ai prie de dire de ma part, ou tu n'as pas sçû le faire valoir. Je n'ai rien oublié, poursuivit le Domestique : mon Maître a été même ébranlé : il trouve l'offre avantageuse, & est satisfait de ce que vous avez [redacted] nique sur l'obstacle qu'il trouvoit [redacted] dans sa qualité de Disciple de [redacted] Ainsi cette considération ne [redacted] ais, m'a-t-il dit, il y a trois autres [redacted] in-surmontables, & j'aurois [redacted] les déclarer à cette jeune veuve [redacted]

Voyons un peu, reprit la Dam[redacted], quels sont ces trois obstacles. Les voici, poursuivit le valet domestique, tels que mon Maître me les a rapportez : 1°. Le cercueil du mort étant exposé encore dans la salle, c'est une scène bien lugubre : comment pourroit-on s'y réjouir & célébrer des nôces ? 2°. L'illustre *Tchouang* ayant si fort aimé sa femme, & elle ayant témoigné pour lui une si tendre affection fondée sur sa vertu & sa grande capacité, j'ai lieu de craindre que le cœur de cette Dame ne reste toûjours attaché à son premier mari, sur-tout lorsqu'elle trouvera en moi si peu de mérite. 3°. Enfin, je n'ai pas ici mon équipage : je n'ai ni meubles, ni argent : où prendre des présens de nôces, & de quoi faire des repas ? Dans le lieu où nous sommes, je ne trouverois personne à qui emprunter. Voilà, Madame, ce qui l'arrête.

Ces trois obstacles, répondit cette femme passionnée, vont être levez à l'instant, & il ne faut pas beaucoup y rêver. Quant au premier article, cette machine lugubre, que renferme-t'elle ? Un corps inanimé, un cadavre infect, dont il n'y a rien à espérer, & qu'on ne doit pas craindre. J'ai dans un coin de mon terrain une vieille masure ; quelques Paysans du voisinage que je ferai venir, y transporteront cette machine, sans qu'elle paroisse ici davantage. Voilà déja un obstacle de levé.

Quant au second article. Ah ! vraiment sçai mon mari étoit bien ce qu'il paroissoit être, un homme d'une rare vertu & d'une grande capacité. Avant que de m'épouser, il avoit déja répudié sa seconde femme, c'étoit un beau ménage, comme tu vois. Sur le bruit de sa réputation qui étoit assez mal fondée, le dernier Roi de *Tsou* lui envoya de riches présens, & voulut le faire son premier Ministre. Lui qui sentoit son incapacité très-réelle, & qui vit qu'elle éclateroit dans un pareil emploi, prit la fuite, & vint se cacher dans ce lieu solitaire. Il n'y a qu'un mois que se promenant seul au bas de la Montagne, il rencontra une jeune veuve occupée à faire sécher à coups d'éventail l'extrémité supérieure du tombeau de son mari, parce qu'elle ne devoit se remarier que quand il seroit sec. *Tchouang* l'accosta, la cajola, lui ôta des mains l'éventail, & se mit à en jouer pour lui plaire, en séchant au plus vite le tombeau. Ensuite il voulut retenir cet éventail, comme un gage de son amitié, & l'apporta ici : mais je le lui arrachai des mains & le mis en pièces. Etant sur le point de mourir, il remit cette histoire sur le tapis, ce qui nous brouilla encore ensemble. Quels bienfaits ai-je reçû de lui, & quelle amitié m'a-t'il tant témoignée ? Ton Maître est jeune ; il aime l'étude ; il se fera immanquablement un nom dans la Littérature. Sa naissance le rend déja illustre ; il est comme moi du sang des Rois. Voilà entre nous un rap-

port admirable de conditions. C'est le Ciel qui l'a conduit ici pour nous unir. Telle est notre destinée.

Il ne reste plus que le troisiéme empêchement. Pour ce qui regarde les bijoux & le repas des nôces, c'est moi qui y pourvoirai. Crois-tu que j'aye été assez simple pour ne pas me faire un petit trésor de mes épargnes? Tiens, voilà déja vingt taels: va les offrir à ton Maître; c'est pour avoir des habits neufs; pars au plus vîte, & informe-le bien de tout ce que je viens de te dire. S'il donne son consentement, je vais tout préparer pour célébrer ce soir même la fête de notre mariage.

Le Valet reçut les vingt taels, & alla rapporter tout l'entretien à *Ouang sun*, qui enfin donna le consentement si fort souhaitté. Dès que la *Dame* eût appris cette agréable nouvelle, elle fit éclater sa joie en cent manieres. Elle quitte aussi-tôt ses habits de deüil, elle se pare, s'ajuste, se farde, tandis que par ses ordres on transporte le cercueil dans la vieille masure. La salle fut à l'instant nettoyée & ornée pour la cérémonie de l'entrevûë & des nôces. En même tems on préparoit le festin, afin que rien ne manquât à la réjouïssance.

Sur le soir on parfuma d'odeurs exquises le lit des nouveaux mariez: la salle fut éclairée d'un grand nombre de belles lanternes garnies de flambeaux. Sur la table du fond étoit le grand Cierge nuptial. Lorsque tout fut prêt, *Ouang sun* parut avec un habit & un ornement de tête, qui relevoient beaucoup la beauté de ses traits & de sa taille. La Dame vint aussitôt le joindre couverte d'une longue robbe de soye, enrichie d'une broderie très-fine: ils se placerent l'un à côté de l'autre, vis-à-vis le flambeau nuptial. C'étoit un assemblage charmant. Ainsi rapprochez ils se donnoient mutuellement de l'éclat l'un à l'autre, à peu-près comme des pierreries & des perles rehaussent la beauté d'un drap d'or, & en paroissent plus belles.

Après avoir fait les révérences accoûtumées dans une pareille cérémonie, & s'être souhaité toutes sortes de prospéritez dans leur mariage, ils se prirent par la main, & passerent dans l'appartement intérieur: là ils pratiquerent le grand Rit, de boire tour à tour l'un après l'autre dans la coupe d'alliance. Après quoi ils se mirent à table.

Le festin étant fini, & lorsqu'ils étoient sur le point de se coucher, il prit tout-à-coup au jeune époux d'horribles convulsions: son visage parut tout défiguré, ses sourcils se froncent & s'élevent, sa bouche fut d'affreuses contorsions: il ne peut plus faire un pas; & voulant monter sur le lit, il tombe par terre. Là étendu tout de son long, il se frappe la poitrine des deux mains, criant de toutes les forces qu'il a un mal de cœur qui le tue.

La Dame éperduëment amoureuse de son nouvel époux, sans penser ni au lieu où elle est, ni à l'état où elle se trouve, crie au secours, & se jette à corps perdu sur *Ouang sun*. Elle l'embrasse, elle lui frotte la poitrine où étoit la violence de la douleur: elle lui demande quelle est la nature de son mal: *Ouang sun* souffroit trop pour répondre. On eût dit qu'il étoit prêt d'expirer.

Son vieux Domestique accourant au bruit, le prend entre ses bras, & l'agite. Mon cher *Ouang sun*, s'écria la Dame, a-t-il déja éprouvé de semblables accidens? Cette maladie l'a déja pris plusieurs fois, répondit le valet; il n'y a guéres d'année qu'il n'en soit attaqué. Un seul remede est capable de le sauver. Dis-moi vîte, s'écria la nouvelle épouse, quel est ce remede? Le Medecin de la Famille Royale, continua le valet, a trouvé un secret, qui est infaillible. Il faut prendre de la cervelle d'un homme nouvellement mort, & la lui faire avaler dans du vin chaud: aussi-tôt les convulsions cessent, & il est sur pied. La premiere fois que ce mal le prit, le Roy son parent ordonna

qu'on fit mourir un prisonnier qui méritoit la mort, & qu'on prit de sa cervelle : il fut guéri à l'instant. Mais helas ! où en trouver maintenant ?

Mais, reprit la Dame, est-ce que la cervelle d'un homme qui meurt de sa mort naturelle, n'auroit pas un bon effet ? Notre Médecin, reprit le vieux Domestique, nous avertit qu'au besoin on pouvoit absolument se servir de la cervelle d'un mort, pourvû qu'il n'y eût pas trop long-tems qu'il eût expiré, parce que la cervelle n'étant pas encore dessechée, conserve sa vertu.

Hé ! s'écria la Dame, il n'y a qu'à ouvrir le cercueil de mon mari, & y prendre un remede si salutaire. J'y avois bien pensé, repliqua le valet, je n'osois vous le proposer, & je craignois que cette seule pensée ne vous fit horreur. Bon, répondit elle, *Ouang sun* n'est-il pas à présent mon mari [illegible] de mon sang pour le g[illegible] que j'y aurois regret [illegible] pect pour un vil cadav[illegible]

Sur le champ elle laisse [illegible] tre les bras du vieux Dom[illegible] elle prend d'une main la hache destinée à fendre le bois de chauffage, & la lampe de l'autre ; elle court avec précipitation vers la maison où étoit le cercueil : elle retrousse ses longues manches, empoigne la hache des deux mains, la hausse, & de toutes ses forces en décharge un grand coup sur le couvercle du cercueil, & le fend en deux.

La force d'une femme n'auroit pas été suffisante pour un cercueil ordinaire. Mais *Tchouang tse*, par un excès de précaution & d'amour pour la vie, avoit ordonné que les planches de son cercueil fussent très-minces, sur ce qu'il avoit oui dire que des morts étoient revenus en certains accidens qu'on croyoit être mortels.

Ainsi du premier coup la planche fut fendue : quelques autres coups acheverent d'enlever le couvercle. Comme ce mouvement extraordinaire l'avoit essouf-flée, elle s'arrêta un moment pour prendre haleine. Au même instant elle entend pousser un grand soupir ; & jettant les yeux sur le cercueil, elle voit que son premier mari se remue, & se met à son séant.

On peut juger quelle fut la surprise de la Dame *Tien*. La frayeur subite dont elle fut saisie, lui fit pousser un grand cri ; ses genoux se déroboient sous elle ; & dans le trouble où elle se trouve, la hache lui tombe des mains sans qu'elle s'en apperçoive.

Ma chere épouse, lui dit *Tchouang*, aidez-moi un peu à me lever. Dès qu'il fut sorti du cercueil, il prend la lampe, & s'avance vers l'appartement. La Dame le suivoit, mais d'un pas chancelant & faisant à grosses gouttes, parce qu'elle y avoit laissé le jeune *Ouang sun* & son valet, & que ce devoit être le premier objet qui se présenteroit à la vûe de son mari.

Lorsqu'ils entrerent dans la chambre, tout y paroit orné & brillant : mais heureusement *Ouang sun* & le valet ne s'y trouverent pas. Elle se rassura un peu, & songea aux moyens de plâtrer une si mauvaise affaire : ainsi jettant un regard tendre sur *Tchouang tse* ; votre petite Esclave, *lui dit-elle*, depuis le moment de votre mort, étoit occupée jour & nuit de votre cher souvenir : enfin ayant entendu un bruit assez distinct qui venoit du cercueil, & me ressouvenant des histoires qu'on rapporte de certains morts qui sont retournez à la vie, je me suis flatée que vous pourriez bien être de ce nombre : j'ai donc couru au plus vîte, & j'ai ouvert le cercueil. Béni soit le Ciel, mon espérance n'a pas été trompée : quel bonheur pour moi de retrouver un mari si cher, dont je pleurois continuellement la perte !

Je vous suis obligé, dit *Tchouang tse*, d'un si grand attachement pour moi. J'ai pourtant une petite question à vous faire : pourquoi n'êtes-vous pas en deüil ? Comment vous vois-je vêtue d'un habit de brocard brodé ?

La réponse fut bientôt prête : j'allois, dit-elle, ouvrir le cercueil avec un secret pressentiment de mon bonheur : la joye dont je devois être comblée, ne demandoit pas un vêtement lugubre, & il n'étoit pas convenable de vous recevoir plein de vie dans des habits de deüil : c'est ce qui m'a fait prendre mes habits de nôces.

A la bonne heure, dit *Tchouang tse*, passons cet article. Pourquoi mon cercueil se trouve-t-il dans cette masure, & non dans la Salle, où naturellement il devoit être ? Cette question embarrassa la Dame, & elle ne put y répondre.

Tchouang tse jettant les yeux sur les plats, sur les tasses, & sur tous les autres signes de réjouissance, les considéra attentivement : & puis, sans s'expliquer, il demanda du vin chaud pour boire : il en avala plusieurs coups, sans dire un seul mot, tandis que la Dame étoit fort intriguée. Après quoi il prend du papier & le pinceau, & il écrivit les vers suivans.

Epouse infidelle, est-ce ainsi que tu réponds à ma tendresse ?

Si je consentois à vivre avec toi, comme un bon mari doit faire avec sa femme,

N'aurois-je pas à craindre que tu ne vinsses une seconde fois briser mon cercueil à coups de hache ?

Cette méchante femme ayant lû ces vers, changea tout-à-coup de couleur, & dans la confusion dont elle étoit couverte, elle n'osa ouvrir la bouche. *Tchouang tse* continua d'écrire quatre autres vers, dont voici le sens.

Qu'ai-je gagné par tant de témoignages de la plus tendre amitié ?

Un inconnu n'a eu qu'à paroître, j'ai été aussi-tôt oublié.

On est venu m'assaillir dans le cercueil à grands coups de hache :

C'est-là un empressement bien plus grand, que celui de sécher le tombeau avec l'Eventail.

Après quoi *Tchouang tse* dit à la Dame : Regarde ces deux hommes qui sont derriere toi, & il les montroit du doigt. Elle se tourne, & apperçoit *Ouang sun* & son vieux Domestique, qui étoient prêts d'entrer dans la maison. Ce fut pour elle un nouveau sujet de frayeur. Ayant tourné une seconde fois la tête, elle s'apperçut qu'ils avoient disparu.

Enfin cette malheureuse au desespoir de voir ses intrigues découvertes, & ne pouvant plus survivre à sa honte, se retire à l'écart. Là elle dénoue sa ceinture de soye, & se pend à une poutre. Fin déplorable, où conduit d'ordinaire une passion honteuse à laquelle on se livre ! Celle-ci pour le coup est sérieusement morte sans aucune espérance de retour à la vie.

Tchouang tse l'ayant trouvée en cet état, la détache, & sans autre façon, va raccommoder un peu le cercueil brisé, où il enferme le cadavre. Ensuite prenant un [illegible], en frappant sur les pots, sur les plats, & sur les autres meubles qui avoient servi au festin des nôces, il entonna la chanson suivante, appuyé sur un côté du cercueil.

Cette Chanson est en vers libres, il y en a de petits qui ne sont que de quatre caracteres. *Hi hi* est le refrein, à peu près de même que *Lanturlu* dans un Vaudeville. On ne le met ici que dans le premier Couplet.

Grande masse sans ame! Hi hi, *durant ta vie nous avons été unis ensemble,*
Mais fus-je jamais bien ton mari? Hi hi, *& te dois-je regarder comme ma femme?*

Le pur hasard nous réunit, je ne sçais comment: ma malheureuse destinée nous plaça sous le même toit,
Le terme est enfin expiré, j'en suis quitte.

Si nous fumes unis, nous voilà éternellement separez;
Ingrate & infidelle.

Dès que tu me crus mort, ton cœur volage passa à un autre:
Il fit voir ce qu'il étoit, avoit-il été auparavant un moment à moi?

Il n'y a que quelq[redacted]*ne nageant dans la joye, tu te donnois un nouvel Epoux*
Serois-tu morte, pour aller joindre cet Epoux dans le séjour des Ombres?

Les plaisantes funerailles dont tu m'honnorois!
Tu me régalois d'un grand coup de hache.

C'en sont ici de vrayes funerailles;
C'est pour te consoler qu'est faite cette Chanson avec sa simphonie.

Le sifflement de la hache se fit entendre à mes oreilles,
Et il me réveilla du sommeil de la mort.

Les accens de ma voix dans ce Concert
Ont dû aller jusqu'à toi.

Je creve de dépit & de joye: mettons en pièces ces pots & ces plats de terre, ridicules instrumens de ma symphonie:
La fête de tes obséques est finie. O qui t'auroit bien connuë! Tu dois à présent me connoître.

Tchouang tse aiant achevé de chanter, se mit à rêver un moment, & fit ces quatre vers.

Te voilà morte, il n'y a plus qu'à t'enterrer.

Quand tu me crus mort, tu disois, je me remarierai.

Si je m'étois trouvé véritablement mort, la belle fête qui alloit suivre!

Que de plaisanteries tu aurois fait cette nuit-là sur mon cercueil!

Après quoi *Tchouang tse* fit de grands éclats de rire ; & donnant à droite & à gauche sur les utenciles, il brisa tout. Il fit plus : il mit le feu à la maison, qui n'étoit couverte que de chaume. Ainsi tout fut bien-tôt réduit en cendre : & ce fut-là le bûcher de la malheureuse *Tien*, dont il ne resta plus de vestiges. On ne sauva de l'incendie que les Livres *Tao te*. Ce furent des voisins qui les recüeillirent, & qui les conserverent.

Après cela *Tchouang tse* se remit à voyager, bien résolu de ne jamais se remarier. Dans ses voyages il rencontra son Maître *Lao tse*, à qui il s'attacha le reste de sa vie, qu'il passa agréablement avec lui.

A l'Histoire précédente, on a ajouté quatre vers, qui disent ce qui suit.

Le fameux Ou *dans un transport de jalousie tuë sa femme, c'est brutalité.*

L'illustre Siun *meurt presque de douleur à la mort de sa femme, c'est folie.*

Le Philosophe Tchouang *qui s'égaye par le carillon des pots & des verres,*

& qui prend le parti de la liberté & de la joye,

Voilà mon Maître en cas d'un évenement semblable au sien.

TCHAO CHI CO[redacted]ELL.

OU

LE PETIT ORPHELIN

DE LA [redacted]ON DE TCHAO

TRAGE[redacted]E CHINOISE.

AVERTISSEMENT.

APRE'S ce que j'ai dit ailleurs que la Comédie accompagne presque toujours les repas de cérémonie que se donnent les Mandarins Chinois, & les personnes aisées, & qu'elle fait partie de ces sortes de Fêtes, on s'attend sans doute de voir quelqu'une de ces Comédies, qui fasse juger du goût qu'ils ont pour le Théâtre. Heureusement je suis en état de contenter sur cela la curiosité.

Il m'est tombé entre les mains une Tragédie Chinoise, éxactement traduite par le P. de Prémare. Il ne faut pas y chercher les trois unitez du tems, du lieu, & de l'action, ni les autres régles que nous observons pour donner de la régularité & de l'agrément à ces sortes d'Ouvrages. Il n'y a pas plus d'un siécle que la Poësie Dramatique a [redacted] France au point de perfection où elle est maintenant, & l'on sça [redacted] dans des tems plus reculez, elle étoit très-informe & très-grossiére [redacted]

Ainsi l'on ne doit pas [redacted] si ces régles qui nous sont propres, ont été inconnuës aux Chinois, [redacted] toûjours vécu comme dans un Monde séparé du reste de l'Univers. [redacted] pour but dans leurs Piéces de Théâtre, que de plaire à leurs Compatriotes, de les toucher, de leur inspirer l'amour de la vertu & l'horreur du vice. S'ils y réüssissent, cela doit, ce semble, leur suffire: il me suffit à moi-même de faire connoître leur goût dans ce genre d'Ouvrage, quelque éloigné qu'il soit du nôtre.

Cette Tragédie est tirée du Livre intitulé *Yuen Gin Pe Tchong*. C'est un Recuëil des cent meilleures Piéces de Théâtre qui ayent été composées sous la Dynastie des *Yuen*. Ce Livre contient quarante volumes, distribuez en quatre *Tao*.

Cette Piéce est intitulée *Tchaochi cou ell*, c'est-à-dire, *le petit Orphelin de la Maison de Tchao*: elle est la quatre-vingt-cinquiéme de ce Recuëil, & se trouve au commencement du trente-cinquiéme Volume.

Les Chinois, dit le P. de Premare, ne distinguent point comme nous, entre Tragédies & Comédies. On a intitulé celle-ci Tragédie, parce qu'elle a pa-

ru assez tragique ; ces sortes d'Ouvrages ne différent des petits Romans Chinois, qu'en ce qu'on y introduit des Personnages qui se parlent sur un Théâtre, au lieu que dans un Roman, c'est un Auteur qui raconte leurs discours & leurs avantures.

Dans les Livres imprimez on ne met que rarement le nom du Personnage qui parle dans la Piéce ; ce Personnage, comme on verra, commence toûjours par s'annoncer lui-même aux Spectateurs, & par leur apprendre son nom, & le rôle qu'il joüe dans la Piéce.

Une troupe de Comédiens est composée de huit ou neuf Acteurs, qui ont chacun leurs caractéres & leurs rôles affectez, à peu-près comme dans les Troupes de Comédiens Italiens, & dans celles des Farceurs qui courent les Provinces.

Le même Comédien sert souvent à réprésenter plusieurs rôles différens ; car comme les Chinois mettent tout en action & en dialogues, cela multiplieroit trop le nombre des Acteurs. Dans la Tragédie suivante, il n'y a que cinq Acteurs, quoiqu'il y ait au moins dix ou douze Personnages qui parlent, en comptant les Gardes & les Soldats.

Il est vrai que l'Acteur, comme je l'ai déja dit, commence toûjours à s'annoncer en entrant sur le Théâtre ; mais le Spectateur qui voit le même visage à deux Personnages très-différens, doit éprouver quelque embarras ; un masque remedieroit à cet inconvénient, mais les masques ne servent guéres que dans les Ballets, & ne se donnent qu'aux Scélérats & aux Chefs de Voleurs.

Les Tragédies Chinoises sont entremêlées de chansons dans lesquelles on interrompt assez souvent le chant, pour reciter une ou deux phrases du ton de la déclamation ordinaire ; nous sommes choquez de ce qu'un Acteur au milieu d'un dialogue se met tout d'un coup à chanter, mais on doit faire attention que, parmi les Chinois, le chant est fait pour exprimer quelque grand mouvement de l'ame, comme la joye, la douleur, la colere, le désespoir ; par exemple, un homme qui est indigné contre un scélérat, chante ; un autre qui s'anime à la vengeance, chante ; un autre qui est prêt de se donner la mort, chante.

Il y a des Piéces dont les chansons sont difficiles à entendre, sur-tout aux Européans, parce qu'elles sont remplies d'allusions à des choses qui nous sont inconnuës, & de figures dans le langage, dont nous avons peine à

nous appercevoir ; car les Chinois ont leur Poësie, comme nous avons la [redacted]

[redacted]mbre des *airs* de ces Chansons qui entrent dans les Tragédies Chi- [redacted] st assez borné, & dans l'impression on désigne cet air à la tête de chaque chanson. Ces Chansons sont imprimées en gros caracteres, pour les distinguer de ce qui se récite.

Les Tragédies Chinoises sont divisées en plusieurs parties que l'on pourroit nommer Actes. La premiere se nomme *Sie tse*, & ressemble assez à un Prologue ou Introduction. Les Actes se nomment *Tché* ; & si l'on veut, on peut diviser ces *Tché* en Scénes, par les entrées & les sorties des Personnages.

[redacted]

ACTEURS.

TOU NGAN COU, Premier Miniſtre de la Guerre.

TCHAO TUN, Miniſtre d'Etat, Perſonnage muet.

TCHAO SO, Fils de TCHAO TUN, & Gendre du Roy.

La Fille du Roy, Femme de TCHAO SO.

TCHING YNG, Médecin.

HAN KOUE', Mandarin d'Armes.

CONG LUN, ancien Miniſtre, retiré à la Campagne.

TCHING POEI, jeune Seigneur, qui paſſe pour le fils du Médecin, qui eſt adopté par TOU NGAN COU.

OUEI FONG, Grand Officier du Roy.

Il y a huit Perſonnages, quoiqu'il n'y ait que cinq Comédiens.

TCHAO CHI COU ELL,

OU

LE PETIT ORPHELIN

DE LA MAISON DE TCHAO.

TRAGEDIE CHINOISE.

SI [redacted] TSEE,

OU [redacted] LOGUE.

SCENE PREMIERE.

TOU NGAN COU, *seul.*

L'HOMME ne songe point à faire du mal au Tigre, mais le Tigre ne pense qu'à faire du mal à l'Homme. Si on ne se contente à tems, on s'en repent. Je suis *Tou ngan cou*, premier Ministre de la *Guerre* dans le Royaume de *Tsin*. Le Roy *Ling cong* mon Maître avoit deux hommes, ausquels il se fioit sans réserve; l'un pour gouverner le Peuple, c'est *Tchao tun*, l'autre pour gouverner l'Armée, c'est moi; nos Charges nous ont rendus ennemis: j'ai toûjours eu envie de perdre *Tchao*, mais je ne pouvois en venir à bout. *Tchao so* fils de *Tun* avoit épousé la fille du Roy, j'avois donné ordre à un assassin de prendre un poignard, d'escalader la muraille du Palais de *Tchao tun*, & de le tuer. Ce malheureux en voulant exécuter mes ordres, se brisa la tête contre un arbre, & se tua. Un jour *Tchao tun* sortit pour aller animer les Laboureurs au travail, il trouva sous un

mûrier un homme à demi-mort de faim, il le fit boire & manger tant qu'il voulut, & lui sauva la vie. Dans ce tems-là un Roy d'Occident offrit un grand Chien qui avoit nom *Chin ngao.* Le Roy me le donna, & je formai le dessein de m'en servir pour faire mourir mon rival: j'enfermai le Chien dans une chambre à l'écart, je défendis qu'on lui donnât à manger pendant quatre ou cinq jours. J'avois préparé dans le fond de mon Jardin un homme de paille, habillé comme *Tchao*, & de sa grandeur : ayant mis dans son ventre des entrailles de mouton, je prends mon Chien, je lui fais voir les entrailles, je le lâche, il eut bien-tôt mis en pièces l'homme de paille, & dévoré la chair qu'il y trouva. Je le renferme dans sa prison, je le fais jeûner, & je le ramene au même endroit; si-tôt qu'il apperçût l'homme de paille, il se mit à abboyer; je le lâche, il déchire le phantôme, & mange les entrailles comme la premiere fois : cet exercice dura cent jours : au bout de ce tems-là je vais à la Cour, & je dis publiquement au Roy : Prince, il y a ici un traître qui a de mauvais desseins contre votre vie. Le Roy demanda avec empressement quel étoit le traître? je répondis, le Chien que Votre Majesté m'a donné, le connoît : le Roy montra une grande joye; jadis, dit-il, on vit sous les regnes de *Yao* & de *Chun* un Mouton, qui avoit aussi l'instinct de découvrir les criminels, serois-je assez heureux pour voir sous mon regne quelque chose de semblable; où est ce Chien merveilleux? Je l'amenai au Roy; dans ce moment *Tchao tun* étoit à côté du Roy avec ses habits ordinaires: si-tôt que *Chin ngao* le vit, il se mit à abboyer: le Roy me dit de le lâcher, en disant; *Tchao tun ne* seroit-il pas le traître? Je le déliai, il poursuivit *Tchao tun* qui fuyoit de tous côtez dans la Salle Royale; par malheur mon Chien déplut à un Mandarin de guerre qui le tua. *Tchao tun* sortit du Palais, & vouloit monter sur son chariot à quatre chevaux, j'en avois fait ôter deux, & casser une des rouës pour qu'il ne pût s'en servir; mais il se trouva-là un brave, qui de son épaule soûtint le chariot, & de sa main frappoit les chevaux, il s'ouvrit un passage entre les Montagnes, & sauva la vie à *Tchao tun*; quel étoit ce brave? Celui-là même que *Tchao tun* avoit retiré des portes du trépas. Pour moi étant demeuré auprès du Roy, je lui dis ce que j'allois faire pour son service, & sur le champ je fis massacrer toute la famille & les Domestiques de *Tchao tun*, au nombre de trois cens personnes; il ne reste que *Tchao so* avec la Princesse son épouse; il est le gendre du Roy; il n'est pas à propos de le faire mourir en public: persuadé cependant que pour empêcher qu'une plante ne repousse, il faut en arracher jusqu'à la plus petite racine; j'ai supposé un Ordre du Roy, & j'ai envoyé de sa part à *Tchao so* trois choses, une corde, du vin empoisonné, & un poignard, ne lui laissant que la liberté du choix, mes ordres seront promptement exécutez, & j'en attends la réponse. . . . . *Il sort.*

SCENE II

TCHAO SO, LA PRINCESSE *sa femme.*

TCHAO SO.

[redacted] suis *Tchao so*, j'ai un tel Mandarinat, qui eût pensé que *Tou ngan cou*, [redacted] poussé par la jalousie, qui divise toûjours les Mandarins d'Armes & les Man- [redacted] de Lettres, tromperoit le Roy, & le porteroit à faire mourir toute notre maison au nombre de trois cens personnes. Princesse, écoûtez les dernieres paroles de votre époux, je sçais que vous êtes enceinte, si vous mettez au monde une fille, je n'ai rien à vous dire ; mais si c'est un garçon, je lui donne un nom avant sa naissance, & je veux qu'il s'appelle l'Orphelin de *Tchao* ; elevez-le avec soin, pour qu'il venge un jour ses parens.

LA PRINCESSE.

Ah ! vous m'accablez de douleur.

UN ENVOYE' *du Roy entre, & dit.*

J'apporte de la part du Roy une corde, du poison, un poignard, & j'ai ordre de remettre ces présens à son [redacted] peut choisir de ces trois choses celle qu'il voudra, & après sa mo[redacted]ermer la Princesse sa femme, & faire une prison de son Palais, l'o[redacted]u'il ne faut pas différer d'un moment ; me voici arrivé (*en appercevant* [redacted] *dit*) *Tchao so*, à genoux, écoûtez l'Ordre du Roy, *il lit* : parce que [redacted] est criminelle de leze-Majesté, on a fait executer tous ceux qui la composoient, il ne reste plus que vous ; mais faisant réflexion que vous êtes mon Gendre, je ne veux pas vous faire mourir en public ; voila trois présens que je vous envoye, choisissez-en un. (*L'Envoyé continue, & dit*) L'Ordre porte de plus, qu'on tienne votre femme enfermée dans ce Palais, on lui défend d'en sortir, & l'on veut que le nom de *Tchao* soit entierement éteint ; l'Ordre du Roy ne se différe point, *Tchao so*, obeissez, ôtez-vous promptement la vie.

TCHAO SO.

Ah ! Princesse, que faire dans ce malheur ? (*Il chante en déplorant son sort.*)

LA PRINCESSE.

O Ciel ! prenez pitié de nous, on a fait massacrer toute notre maison ; ces infortunez sont demeurez sans sépulture.

TCHAO SO, *en chantant.*

Je n'aurai point de sépulture non plus qu'eux, Princesse, retenez bien ce que je vous ai recommandé.

LA PRINCESSE.

Je ne l'oublierai jamais.

TCHAO SO, *il rappelle à la Princesse, en chantant, les derniers avis qu'il lui avoit donnez, & se tue avec le poignard.*

LA PRINCESSE.

Ah ! mon époux vous me faites mourir de douleur.

L'ENVOYÉ.

Tchao so s'est coupé la gorge, & n'est plus, sa femme est en prison chez elle, il faut que j'aille rendre compte de ma commission. (*Il récite ensuite quelques vers.*)

FIN DU PROLOGUE.

PREMIERE PARTIE.

SCENE PREMIERE.

TOU NGAN COU. *Suite de ses Gens.*

JE crains que si la femme de *Tchao so*, mettoit au monde un fils, ce fils devenu grand, ne fût pour moi un redoutable ennemi; c'est pourquoi je la retiens dans son Palais comme en prison. Il est tantôt nuit, comment mon Envoyé peut-il tant tarder, je ne le vois point revenir.

UN SOLDAT *vient dire pour nouvelle.*

La Princesse est accouchée d'un fils, qui s'appelle l'Orphelin de la Maison de *Tchao.*

TOU NGAN COU.

Cela est-il bien vrai! Quoi? cet avorton s'appelle l'Orphelin de la Maison de *Tchao*? Laissons passer un mois, je serai toujours assez à tems pour me defaire d'un petit Orphelin: qu'on porte mon ordre à *Han koué*, qu'il aille garder l'entrée du Palais, où demeure la femme de *Tchao so*, qu'il examine bien sur-tout ce qui en sortira, si quelqu'un est assez hardi pour cacher cet enfant de *Tchao*, je le ferai mourir lui & toute sa race, qu'on affiche cet ordre par tout, & qu'on en avertisse les Mandarins Inferieurs: si quelqu'un alloit contre cet ordre, il seroit coupable du même crime.

SCENE II.

LA PRINCESSE *tenant son fils entre ses bras.*

IL me semble que les maux de tous les hommes sont renfermez dans mon cœur; je suis la fille du Roi de *Tsin*. Le traitre de *Tou ngan cou* a fait perir toute ma famille. Il ne me reste plus que ce pauvre Orphelin que je porte entre mes bras: il me souvient que son Pere mon epoux etant sur le point de mourir, me laissa comme par testament les paroles que voici: Ma Princesse, dit-il, si vous avez un fils, nommez-le l'Orphelin de la Maison de *Tchao*, & ayez-en grand soin, afin que quand il sera en âge, il venge sa famille. O Ciel! Le moyen de faire sortir mon fils hors de cette prison; il me vient une pensée: Je n'ai plus au-

jourd'hui aucun parent ; il ne me reſte au monde que *Tching yng*, il étoit de la maiſon de mon mari, & ſon nom ne s'eſt point trouvé par bonheur ſur le rôle ; attendons qu'il vienne, je lui confierai mon ſecret.

SCENE III.

TCHING YNG *avec ſon coffre de remedes.*

JE m'appelle *Tching yng*, je ſuis Medecin de ma profeſſion, je ſuis au ſervice du Gendre du Roy, il avoit des bontez pour moi qu'il n'avoit point pour les autres : mais hélas ! ce voleur de *Tou ngan cou* a fait perir toute la maiſon de *Tchao*. Heureuſement mon nom ne s'eſt point trouvé ſur le rôle, la Princeſſe eſt maintenant en priſon chez elle, c'eſt moi qui lui porte chaque jour à manger, je ſçais qu'elle a nommé ſon fils l'Orphelin de la Maiſon de *Tchao*, & qu'elle veut l'élever, dans l'eſpérance qu'il vengera un jour la mort de ſon Pere, & de toute ſa Maiſon ; mais je crains bien qu'il ne puiſſe échapper des griffes du cruel *Tou ngan cou*. On dit que la pauvre Princeſſe m'appelle, c'eſt apparemment pour que je lui donne quelqu'un des remedes qu'on prend après les couches. Il faut que je me hâte, me voici à la porte : il n'eſt pas beſoin d'avertir, je n'ai qu'à entrer tout droit.

SCENE IV.

TCHING YNG. LA PRINCESSE.

TCHING YNG.

MADAME, vous m'avez fait appeller, que ſouhaitez-vous de moi ?

LA PRINCESSE.

Hélas ! Que notre Maiſon a été détruite d'une façon cruelle ! *Tching yng*, je vous ai fait appeller : en voici la raiſon. J'ai accouché d'un fils : ſon Pere étant prêt de mourir, lui donna le nom d'Orphelin de *Tchao*. *Tching yng*, vous étiez au nombre de nos gens ; nous vous avons toujours bien traitté ; n'y auroit-il pas moyen de faire ſortir d'ici mon fils, afin qu'un jour il venge ſa famille ?

TCHING YNG.

Madame, je vois bien que vous ne ſçavez pas encore tout. Le traître de *Tou ngan cou* a ſçû que vous étiez accouchée d'un fils, & il a fait afficher à toutes les portes, que ſi quelqu'un oſe cacher ce petit Orphelin, on le fera mourir lui & toute ſa famille : après cela le moyen de le cacher, & de le faire ſortir de ce Palais ?

LA PRINCESSE.

Tching yng : on dit ordinairement que lorſqu'on a beſoin d'un prompt ſecours, on penſe à ſes parens ; & que quand on eſt en danger, on s'appuye ſur ſes anciens amis : ſi vous ſauvez mon fils, notre Maiſon aura en lui un héritier.

(*elle ſe met à genoux.*) *Tching yng*, ayez compaſſion de moi, les trois cens perſonnes que *Tou ngan cou* a fait maſſacrer, ſont renfermez dans cet Orphelin.

TCHING YNG.

Madame, levez-vous, je vous en conjure ; ſi je cache mon petit Maître, & que le traître vienne à le ſçavoir, il vous demandera où eſt votre fils, vous lui direz, je l'ai donné à *Tching yng* ; moi & toute ma famille, nous en mourrons, encore paſſe ; mais votre fils n'en périra pas moins.

LA PRINCESSE.

[illegible] C'en eſt fait ; allez-vous en, *Tching yng*, ne vous épouvantez point ; écoutez-[illegible], & voyez mes larmes : ſon Pere eſt mort ſous le couteau ; (*Elle prend ſa* [illegible]) c'en eſt fait, ſa mere va le ſuivre & mourir.

TCHING YNG.

Je ne croyois pas que la Princeſſe dût s'étrangler comme elle vient de faire : je n'oſe m'arrêter ici un moment ; ouvrons vîte mon coffre à remedes, mettons dedans le petit Prince, & le couvrons de quelques paquets d'herbes medecinales. O Ciel ! prenez pitié de nous, toute la Maiſon de *Tchao* a péri par le glaive : il ne reſte que ce pauvre Orphelin : ſi je puis le ſauver, j'aurai un grand bonheur, & j'acquerrerai bien du mérite ; mais ſi je ſuis découvert, nous en mourrons moi & tous les miens. O, *Tching yng*, penſe un peu en toi-même : ſi tu veux ſauver cet Orphelin, il faut le tirer des mains de *Tou ngan cou*. Eſperer cela, c'eſt eſpérer de ſortir des filets du Ciel & de la Terre.

SCENE V.

HAN KOUE, *Suite de Soldats.*

JE ſuis *Han koue*, Géneral ſous *Tou ngan cou*, il m'a ordonné de garder le Palais de la veuve de *Tchao ſo* ; pourquoi le garder ? Parce que cette Princeſſe a eu un fils. Or il craint qu'on n'enleve cet enfant : il veut que je faſſe bonne garde, ſi quelqu'un l'enleve, il perdra la tête, lui & toute ſa famille. Quoi donc, *Tou ngan cou*, ſera-t-il dit que tu feras mourir à ta volonté les meilleurs Sujets du Roi, & tous ceux qui ont le plus de mérite ? (*Il chante.*)

Les deux Maiſons de *Tou* & de *Tchao* ont une haine qui n'eſt pas pour s'éteindre ſi-tôt. (*Il chante.*)

O *Tou ngan cou* que tu es haïſſable ! (*Il chante encore, & menace* Ngan cou *des châtimens du Ciel.*) J'ordonne qu'on ait ſoin de veiller, & ſi quelqu'un veut ſortir du Palais, qu'on m'en avertiſſe.

SOLDATS.

Nous ſommes au fait.

SCENE VI.

TCHING YNG, HAN KOUE, SOLDATS.

QU'ON me saisisse cet homme qui porte un coffre de Medecin ; qui es-tu ?

TCHING YNG.

Je suis un pauvre Médecin nommé *Tching yng.*

HAN KOUE.

D'où viens-tu ? Où vas-tu ?

TCHING YNG.

Je viens de chez la Princesse ; j'étois allé lui porter un remede.

HAN KOUE.

Quelle médecine lui as-tu fait prendre.

TCHING YNG.

Celle qu'on donne aux femmes accouchées.

HAN KOUE.

Qu'y a-t'il dans ce coffre que tu portes ?

TCHING YNG.

Il est plein de divers remedes.

HAN KOUE.

Quels remedes ?

TCHING YNG.

Les remedes ordinaires.

HAN KOUE.

N'y a-t'il point quelqu'autre chose ?

TCHING YNG.

Non, il n'y a rien que cela.

HAN KOUE.

Si cela est ainsi, passe ton chemin, va-t'en (*il s'en va, Han koue le rappelle,*) *Tching yng*, *Tching yng*, reviens, dis-moi ce qu'il y a dans ton coffre ?

TCHING YNG.

Des remedes.

HAN KOUE.

N'y a-t'il rien que cela ?

TCHING YNG.

Rien du tout.

HAN KOUE.

HAN KOUE.

Vas-t'en donc (*il s'en va, Han koué le rappelle, il revient.*) Il y a certainement là-dedans quelque chose de caché, quand je te dis, va-t'en, tu voles, & quand je te dis, reviens, tu as mille peines à faire un pas; ô *Tching yng*, dis-moi, crois-tu que je ne te connois pas? (*il chante*) tu es de la maison de *Tchao*, je suis soûmis à *Tou ngan cou*, il faut nécessairement que tu emportes ce jeune *Kilin*, qui n'a pas encore un mois. O *Tching yng*, vois-tu ce que je dis: (*il chante*) comment [illegible]rois-tu sortir de cet antre du Tigre? Ne suis-je pas le second Général après [illegible]gan cou? Te laisserois-je aller ainsi sans te rien demander? O *Tching yng*, [illegible]ai que tu as de très-grandes obligations à la famille de *Tchao*.

TCHING YNG.

Je l'avoue, je les connois, & je veux y répondre.

HAN KOUE'. (*Il chante*)

Tu dis que tu veux répondre aux bienfaits que tu as reçûs; mais je crains que tu ne puisses te sauver: (*Il fait retirer ses Gens*) Retirez-vous; si je vous appelle, venez; si je ne vous appelle pas, ne venez point.

SOLDATS.

Nous sommes au fait.

HAN KOUE'. (*ouvre le coffre.*)

O, *Tching yng*, tu disois qu'il n'y avoit ici que des remedes, voici pourtant un petit homme: (*Tching yng est tout éperdu; il se jette à genoux*: Han koué *chante sur l'enfant qu'il voit.*)

TCHING YNG.

Seigneur, ne vous mettez pas en colere; souffrez que je vous dise la chose comme elle est: *Tchao tun* étoit un des plus fidéles sujets du Roy, *Tou ngan cou* en fut jaloux; il voulut le faire dévorer par un chien. *Tchao tun* s'échappa, & sortit du Palais: son chariot ne pouvoit aller. Le brave *Ling tché* se souvint du bienfait de *Tchao tun*, & l'emporta dans les Montagnes: on ne sçait ce qu'il est devenu. Le Roi crut les calomnies de *Tou ngan cou*. Le fils de *Tchao tun* eut ordre de se tuer: la Princesse fut renfermée dans le Palais, elle eut un fils qu'elle nomma l'Orphelin; la Mere & l'Enfant étoient sans secours; la Princesse m'a confié son fils; je vous ai trouvé, Seigneur, & j'ai espéré que vous ne me blâmeriez pas, quoi: voudriez-vous arracher ce pauvre petit rejetton, & éteindre sans ressource sa famille.

HAN KOUE'.

Tching yng, Tu vois bien que si je portois cet enfant à son ennemi, il n'y a point de richesses & d'honneurs que je n'obtinsse; mais *Han koué* a trop de droiture pour commettre une telle action: (*il chante*) Si *Tou ngan cou* venoit à voir cet enfant.... O *Tching yng*, envelopez bien ce cher Orphelin; si *Tou ngan cou* me demande où il est, je répondrai pour vous.

TCHING YNG.

Que je vous suis obligé, Seigneur, (*il enveloppe l'enfant, & s'en va, il revient, & se met à genoux*).

HAN KOUE'.

Tching yng, quand je vous ai dit de vous en aller, ce n'étoit pas pour vous tromper; allez-vous en bien vîte.

TCHING YNG.

Seigneur, mille obligations. (*Il s'en va, & revient encore*)

HAN KOUE'.

Tching yng, pourquoi revenir tant de fois, (*il chante*) tu crains que je ne te trompe, O *Tching yng*! si tu n'a pas le courage d'exposer ta vie, qui t'oblige de sauver l'Orphelin malgré toi? Apprens qu'un fidele Sujet ne craint point de mourir, & que qui craint la mort, n'est pas un Sujet fidéle.

TCHING YNG.

Seigneur, si je sors de ce Palais, on fera courir après moi, & je serai pris, & ce pauvre Orphelin en mourra; c'en est fait, qu'on m'arrête: allez, Seigneur, recevoir votre recompense; tout ce que je souhaitte, c'est de mourir avec l'Orphelin de la Maison de *Tchao*.

HAN KOUE'.

Tching yng, vous pourriez aisément vous sauver avec l'Orphelin; mais vous n'avez point de confiance. (*Il chante pour exprimer ses derniers sentimens, & se tuë*).

TCHING YNG.

Que vois-je hélas! *Han koué* vient de se tuer lui-même: si quelqu'un des Soldats de la garde en donnoit avis à *Tou ngan cou*, que deviendrions-nous moi & l'enfant? Fuyons, fuyons au plûtôt: avançons sans rien craindre vers le Village de *Tai ping*; & là nous prendrons des mesures.

SECONDE PARTIE.

SCENE PREMIERE.

TOU NGANCOU, *suite de Soldats.*

POUR réüssir dans une affaire, il ne faut point trop s'empresser. Quand j'appris que la Princesse avoit un fils nommé l'Orphelin de *Tchao*, j'envoyai *Han koué* garder toutes les avenuës du Palais, & j'ai publié un Ordre, que si quelqu'un cachoit ou enlevoit l'Orphelin, on le feroit mourir lui & toute sa maison : est-ce que ce misérable avorton peut s'envoler au-dessus du Ciel ? Je n'en ai aucune nouvelle, cela m'inquiéte, qu'on aille voir là-dehors.

UN SOLDAT.

Monseigneur, il y a de très-mauvaises nouvelles.

TOU NGAN COU.

D'où viennent-elles ?

LE SOLDAT.

La Princesse s'est étranglée avec sa ceinture, & *Han koué* s'est tué d'un coup de poignard.

TOU NGAN COU.

Han koué s'est donné la mort ? Sûrement l'Orphelin a été enlevé, quelles nouvelles ! Que faire ? . . . . Le seul remede que j'y trouve, le voici, il faut feindre un Ordre du Roy, & commander à tout le Royaume que tous les enfans qui sont nez au-dessous d'une demie année, soient apportez dans mon Palais, je les percerai tous de trois coups de poignard. L'Orphelin sera sans doute du nombre, & je serai sûr de m'en être défait. Allons qu'on m'obéisse, & qu'on aille afficher cet Ordre, que tous ceux qui auront un fils au-dessous de six mois, ayent à me l'apporter dans mon Palais, si quelqu'un ose y manquer, on le fera mourir lui & toute sa famille. Je perdrai tous les enfans du Royaume de *Tsin*, l'Orphelin mourra, & n'aura point de sépulture, quand il seroit d'or & de pierreries, il n'éviteroit pas le trenchant de mon épée.

SCENE II.

CONG LUN, *seul.*

JE suis le vieux *Cong lun*, j'ai été un des grands Officiers du Roy *Ling kong*, mais voyant que j'étois âgé, & que *Tou ngan cou* prenoit toute l'autorité en main, j'ai quitté mes Charges, & me suis retiré dans ce Village, où je vis tranquille. (*Il chante pour mieux exprimer la haine qu'il porte à* Tou ngan cou.)

SCENE III.

TCHING YNG, *avec son coffre sur le dos.*

TCHING YNG, qu'as-tu tant à craindre? Mon petit Maître, que vous m'êtes précieux! *Tou ngan cou* que je te hais! bien que j'aye emporté ce petit mourant jusques hors des murs, j'ai appris que *Tou ngan cou* a sçû sa fuite, & qu'il a ordonné qu'on lui apporte tous les enfans nez depuis une demie année, & alors sans s'informer si c'est l'Orphelin ou si ce ne l'est pas, il les démembrera tous, & les coupera par morceaux. Où pourrois-je donc cacher celui-ci? Voici le Village de *Tai ping*, qui sert de retraitte à *Kong lun*; ce vieillard est un des anciens amis de *Tchao tun*, il a quitté la Cour, & il vit tranquillement dans cette retraitte, c'est un homme droit & sincere, c'est-là que je cacherai mon trésor; allons le voir sur le champ. Mettons mon coffre sous ce berceau de Bananiers; mon cher petit Maître, attendez-moi ici un moment, si-tôt que j'aurai vû *Kong lun*, je reviens à vous (*Il dit à un valet de* Kong lun) vous, avertissez que *Tching yng* demande à voir votre Maître, (*le valet dit*, Tching yng *est à la porte*) *Kong lun* dit, qu'on le prie d'entrer.

LE VALET.

Monsieur vous prie d'entrer.

SCENE IV.

KONG LUN, TCHING YNG.

KONG LUN.

TCHING YNG, quelle affaire vous amene ici?

TCHING YNG.

Voyant que vous vous étiez sauvé dans cette retraitte, je suis venu pour avoir l'honneur de vous voir.

KONG LUN.

KONG LUN.

Depuis que je me suis retiré de la Cour, tous les grands Officiers du Roy se portent-ils bien?

TCHING YNG.

Ce n'est plus comme quand vous étiez en place, *Tou ngan cou* est le maître, & tout a bien changé.

KONG LUN.

[illegible] faut tous ensemble en avertir le Roy.

TCHING YNG.

[illegible]gneur, vous sçavez qu'il y a toûjours eû de ces scélérats; sous les regnes de [illegible] de *Tchan* n'y avoit-il pas quatre mechans hommes?

KONG LUN.

Il chante, & sur la fin il dit ce qui est arrivé à Tchao tun.

TCHING YNG.

Seigneur, le Ciel a de bons yeux, la Maison de *Tchao* n'est pas sans héritier.

KONG LUN.

Toute la Maison au nombre de trois cens personnes a péri, son fils gendre du Roy s'est poignardé. La Princesse sa bru s'est étranglée; où est cet heritier dont vous parlez?

TCHING YNG.

Seigneur, puisque vous sçavez si bien tout ce qui s'est passé, je n'en parlerai point, mais je vous dirai ce que vous ne sçavez peut-être pas, que la Princesse étant en prison dans son Palais, a mis au monde un fils qu'elle a nommé l'Orphelin de la Maison de *Tchao*; ne voilà-t-il pas ce petit heritier dont je parlois? Tout ce que je crains, c'est que *Tou ngan cou* ne vienne à le sçavoir, & à le faire prendre, car s'il tombe une fois entre ses mains, il le fera mourir cruellement, & la Maison de *Tchao* sera reellement sans héritier.

KONG LUN.

Y a-t-il quelqu'un qui ait sauvé ce pauvre petit Orphelin? Où est-il?

TCHING YNG.

Seigneur, vous faites paroître tant de compassion pour toute cette famille, que je ne puis vous rien cacher. La Princesse avant sa mort me confia son fils, & me recommanda d'en avoir soin, jusqu'à ce qu'étant devenu grand, il puisse se venger de l'ennemi de sa Maison: comme je sortois du Palais avec ce précieux dépôt, je trouvai à la porte *Han koue*, il me laissa sortir, & se tua en ma présence: je m'enfuis avec le petit Orphelin, & je n'ai point trouvé de plus sûre retraite que de l'apporter chez vous: Je sçais, Seigneur, que vous étiez intime ami de *Tchao tun*, je ne doute point que vous n'ayez pitié de son pauvre petit-fils, & que vous ne lui sauviez la vie.

KONG LUN.

Où avez-vous laissé ce cher enfant?

TCHING YNG.

Là-dehors sous des Bananiers.

KONG LUN.

Ne l'épouvantez point, allez le prendre, & me l'apportez.

TCHING YNG.

Béni soit le Ciel & la Terre, le petit Prince étoit encore endormi.

KONG LUN, *chante sur les maux de cet Orphelin.*

Tching yng dit que tout l'appui de la Famille de *Thao* est dans cet enfant; *il chante*, & moi je dis qu'il est cause de tous les malheurs de sa Maison.

TCHING YNG.

Seigneur, vous ne sçavez pas que *Tou ngan cou* voyant que l'Orphelin lui étoit échappé, veut faire mourir tous les enfans à peu près de son âge; je songe à cacher chez vous l'Enfant, par ce moyen je m'acquitte de toutes les obligations que j'ai à son pere & à sa mere; & je sauve la vie à tous les petits innocens du Royaume: Je suis dans ma quarante-cinquiéme année, j'ai un fils de l'âge de notre très-cher Orphelin, je le ferai passer pour le petit *Tchao*, vous irez en donner avis à *Tou ngan cou*, & vous m'accuserez d'avoir caché chez moi l'Orphelin qu'il fait chercher. Nous mourrons, moi & mon fils, & vous, vous éleverez l'héritier de votre ami jusqu'à ce qu'il soit en état de venger ses parens; que dites-vous de ce dessein? Ne le trouvez-vous pas de votre goût?

KONG LUN.

Quel âge dites-vous que vous avez?

TCHING YNG.

Quarante-cinq ans.

KONG LUN.

Il faut pour le moins vingt ans, pour que cet Orphelin puisse venger sa Famille. Vous aurez alors soixante-cinq ans, & moi j'en aurai quatre-vingt-dix, comment à cet âge-là pourrois-je l'aider? O, *Tching yng*, puisque vous voulez bien sacrifier votre fils, apportez-le moi ici, & allez m'accuser à *Tou ngan cou*, en lui disant que je cache chez moi l'Orphelin qu'il veut avoir; *Tou ngan cou* viendra avec des troupes entourer ce Village; je mourrai avec votre fils, & vous éleverez l'Orphelin de *Tchao*, jusqu'à ce qu'il puisse venger toute sa Maison. Ce dessein est encore plus sûr que le vôtre; qu'en dites-vous?

TCHING YNG.

Je le trouve aussi bon, mais il vous couteroit trop cher; donnons plûtôt les habits du petit *Tchao* à mon fils; allez me deférer au Tyran, & moi & mon fils nous mourrons ensemble.

KONG LUN.

Ce que j'ai dit est une chose résoluë : ne songez pas à vous y opposer (*il chante*) encore vingt ans, & nous sommes vengez. Serois-je assez heureux pour vivre jusques-là ?

TCHING YNG.

Seigneur, vous avez encore de la force.

KONG LUN, *en chantant.*

[illegible] suis plus ce que j'ai été, mais je ferai ce que je pourrai, *Tching yng*, [illegible] mon conseil.

TCHING YNG.

Vous étiez tranquile chez vous, & moi sans sçavoir ce que je faisois, je suis venu vous apporter ce malheur, j'en suis fort fâché.

KONG LUN.

Que me dites-vous ? Un homme de soixante-dix ans comme moi doit s'attendre à mourir bien-tôt ; différer un jour ou deux à partir, ce n'est pas la peine. *Il chante.*

TCHING YNG.

Seigneur, c'est vous qui avez engagé l'affaire, n'allez pas vous en dédire, tenez bien votre parole.

KONG LUN.

De quoi servent des paroles sur lesquelles on ne peut compter ?

TCHING YNG.

Si vous sauvez l'Orphelin, vous obtiendrez une gloire immortelle (*Kong lun chante*) mais, Seigneur, il y a encore un point ; si *Tou ngan cou* vous fait arrêter, le moyen que vous souteniez les interrogatoires, & que vous enduriez les tortures ; vous me nommerez ; nous sommes sûrs d'être mis à mort mon fils & moi ; j'ai seulement regret de voir que l'héritier de *Tchao* n'en meurt pas moins, & que c'est moi qui vous ai mêlé dans cette méchante affaire.

KONG LUN.

Je sçais que ces deux Maisons sont irréconciliables ; quand *Tou ngan cou* m'aura fait saisir, il me dira mille injures ; vieux coquin, vieux scélérat, quand tu as sçû mes ordres, tu as caché mon ennemi exprès pour me tenir tête ; *Tching yng* ne craignez rien, quoiqu'il arrive, je ne me dédirai jamais ; allez vous-en prendre soin de l'Orphelin : pour un vieillard comme moi, qu'il meure, c'est peu de chose. *Il chante pour s'exciter, & s'en va.*

TCHING YNG.

Les choses étant en cet état, il n'y a pas de tems à perdre, allons vite prendre mon fils, & le mettons dans ce Village, c'est avec joye que je mets mon fils à la place de l'Orphelin, c'est de mon côté une espece de justice, mais c'est une perte que celle du genereux Kong lun.

TROISIEME PARTIE

SCENE PREMIERE

TOU NGAN COU, *& sa suite.*

LE petit *Tchao* m'échapperoit-il ? J'ai fait afficher un ordre, que si dans trois jours il ne paroît point, tous les enfans au-dessous de six mois soient mis à mort : qu'on aille à la porte du Palais regarder de tous côtez, & si on découvre quelqu'un qui vienne accuser, qu'on m'en donne avis aussi-tôt.

SCENE II

TCHING YNG, TOU NGAN COU, SOLDAT.

TCHING YNG *à part.*

HIER, je portai mon propre enfant chez *Kong lun*, & aujourd'hui je viens l'accuser à *Tou ngan cou.*

Qu'on aille donner avis que j'ai des nouvelles de l'Orphelin *Tchao.*

UN SOLDAT.

Attendez un moment, je vous prie, je cours annoncer votre venuë.

Seigneur (*à Tou ngan cou,*) il y a un homme qui dit que le petit *Tchao* est trouvé. *Tou ngan cou,* où est cet homme ? (*Le Soldat à la porte du Palais.*) Soldats, entrez.

TOU NGAN COU.

Qu'on le fasse entrer.

SCENE

SCENE III.

TOU NGAN COU, TCHING YNG, SOLDATS.

TOU NGAN COU.

OU es-tu ?

TCHING YNG.

Je ſuis un pauvre Medecin, je m'appelle *Tching yng*.

TOU NGAN COU.

Où dis-tu que tu as vû l'Orphelin *Tchao* ?

TCHING YNG.

Dans le Village *Lu lin tai ping*, & c'eſt le vieux *Kong ſun* qui le tient caché chez lui.

TOU NGAN COU.

Comment as-tu pû ſçavoir cela ?

TCHING YNG.

Kong ſun eſt de ma connoiſſance, j'étois allé chez lui, & je vis par hazard dans ſa chambre où il couche un enfant ſur un riche tapis, je dis alors en moi-même, *Kong ſun* a plus de ſoixante-dix ans, il n'a ni fils, ni fille, d'où eſt venu celui-ci ? Je lui découvris ma penſée, cet enfant, lui dis-je, ne ſeroit-il point l'Orphelin qu'on cherche tant ? Je pris garde que le vieillard changea de couleur, & qu'il ne put rien répondre ; voilà d'où j'ai conclu, Seigneur, que l'enfant dont vous êtes en peine, eſt chez le vieux *Kong ſun*.

TOU NGAN COU.

Va, coquin ; crois-tu pouvoir m'en faire accroire ? Tu n'as eû juſqu'ici aucune haine contre le bon homme *Kong ſun* ; pour quelles raiſons viens-tu l'accuſer d'un ſi grand crime ? Eſt-ce par affection pour moi ? Si tu me dis la vérité, ne crains rien ; mais ſi tu mens, tu es un homme mort.

TCHING YNG.

Retenez, Seigneur, votre colere pour un moment, & daignez écouter ma réponſe ; il eſt vrai que je n'ai aucune inimitié avec *Kong ſun*, mais quand j'ai ſçû que vous ordonniez qu'on vous apportât tous les petits enfans du Royaume pour les faire mourir, alors dans la vûë de ſauver d'une part la vie à tant d'innocens, & d'une autre part me voyant à l'âge de quarante-cinq ans, & ayant eu depuis un mois un fils, il auroit fallu vous l'offrir, Seigneur, & je ſerois demeuré ſans héritier ; mais l'Orphelin de *Tchao* étant une fois découvert, les enfans de tout le Royaume ne ſont point égorgez, & mon petit héritier n'a rien à craindre ; voilà pourquoi je me ſuis réſolu d'accuſer le vieillard *Kong ſun*.

TOU NGAN COU *éclate de rire.*

Je vois que tu as raison, le vieux *Kong* étoit intime ami de *Tchao tun*, il ne faut pas s'étonner qu'il ait voulu sauver l'Orphelin. Qu'on me choisisse dès ce moment des Soldats, je veux aller avec *Tching yng* au Village *Tai ping*, je le ferai investir, & je me saisirai du vieux *Kong lun*.

SCENE IV.

KONG LUN.

JE consultai hier avec *Tching yng* pour sauver le petit *Tchao*: *Tching yng* est allé aujourd'hui m'accuser au cruel *Tou ngan cou*: bien-tôt je verrai arriver ici le scélérat; (*il chante*) quelle poussière s'élève! quelle troupe de Soldats vois-je arriver! C'est sans doute le voleur, il faut me résoudre à mourir.

SCENE V.

TOU NGAN COU, TCHING YNG, KONG LUN, SOLDATS.

TOU NGAN COU.

NOus voici arrivés au Village de *Tai ping*, qu'on me l'entoure de toutes parts: *Tching yng*, quelle est la Maison de *Kong lun*?

TCHING YNG.

C'est celle-là.

TOU NGAN COU.

Qu'on m'amene ce vieux coquin ici dehors: O *Kong lun*, connois-tu ton crime?

KONG LUN.

Moi, je n'ai point de crime que je sçache.

TOU NGAN COU.

Je sçais, misérable, que tu étois lié d'amitié avec *Tchao tun*; mais comment as-tu été assez hardi, pour cacher le reste de cette famille?

KONG LUN.

Quand j'aurois le cœur d'un Tigre, je ne l'entreprendrois pas.

TOU NGAN COU.

S'il ne sent les coups, il n'avouëra rien, qu'on prenne un bon bâton, & qu'on frappe sur lui comme il faut.

KONG LUN. (*chante tandis qu'on le bat, & puis il dit.*)

Qui est témoin du crime dont on m'accuse?

TOU NGAN COU.

C'est *Tching yng* qui t'a le premier accusé?

KONG LUN (*chante.*)

Ce Tching yng est une très-méchante langue: (*puis il dit à Tou ngan cou*) n'es-tu pas content d'avoir fait mourir plus de trois cens personnes? Veux-tu encore égorger un pauvre enfant qui reste seul? (*il continue à chanter.*)

TOU NGAN COU.

Coquin de vieillard! en quel endroit as-tu caché l'Orphelin? dis-le moi promptement, pour t'épargner bien des supplices.

KONG LUN.

Où est-ce que j'ai caché un Orphelin? qui me l'a vû cacher?

TOU NGAN COU.

Tu ne déclares pas encore tout, qu'on me le batte de nouveau; (*on le bat*) il faut que ce vieux scélérat soit ladre, il ne sent rien, il ne déclare rien. *Tching yng*, c'est toi qui l'as accusé, prends-moi un bâton, & lui en décharge cent coups.

TCHING YNG.

Seigneur, je suis un pauvre Médecin, & je n'ai point appris à manier le bâton.

TOU NGAN COU.

Ah! Tu ne sçais pas manier le bâton, tu crains qu'il ne dise que tu es son complice.

TCHING YNG.

Seigneur, je m'en vais le battre: (*il prend un bâton.*)

TOU NGAN COU.

Tching yng, tu as choisi un bâton si petit, qu'il semble que tu crains de lui faire mal; sûrement tu crains qu'il ne parle.

TCHING YNG.

Il faut en prendre un plus gros.

TOU NGAN COU.

Arrêtes, tu ne prenois d'abord qu'une baguette, présentement tu prends une barre, en deux coups tu l'aurois assommé, & il mourroit ainsi sans rien avouer.

TCHING YNG.

Vous me dites de prendre un bâton; j'en prends un petit; j'en prends un autre, vous dites qu'il est trop gros: comment donc faut-il faire?

TOU NGAN COU.

Prends-en un de moyenne taille, & donne sur ce Coquin-ci, de maniere qu'il le sente : misérable vieillard, sçais-tu que c'est *Tching yng* qui te frappe.

TCHING YNG.

Avouë tout. (*il le bat par trois fois.*)

KONG LUN.

Je suis roüé de coups, ces derniers sont les plus rudes ; qui me les a donnez ?

TOU NGAN COU.

C'est *Tching yng*.

KONG LUN.

Quoi ! *Tching yng* me frapperoit ainsi ?

TCHING YNG.

Seigneur, n'écoutez pas ce Vieillard, il ne sçait ce qu'il dit.

KONG LUN.

(*Il chante.*) Qui m'a si cruellement battu ? O *Tching yng*, que t'ai-je fait ? Suis-je donc ton ennemi, pour me traiter de la sorte ?

TCHING YNG.

Depêche-toi d'avouer tout.

KONG LUN.

Je m'en vais tout avouer. (*Il chante.*)

TCHING YNG.

Avouë donc vite, si tu ne veux mourir sous les coups.

KONG LUN.

Le voici, le voici, (*il chante*) nous déliberâmes tous deux ensemble sur le moyen de sauver l'Orphelin.

TOU NGAN COU.

C'est assez dire qu'il a un complice. (O, vieux misérable, tu dis : nous étions deux ; l'*un*, c'est toi ; qui est l'autre ? Si tu dis la vérité, je te donne la vie.

KONG LUN.

Tu veux que je te le dise, je vais te contenter ; (*il chante*) son nom est venu sur le bout de ma langue, mais je l'ai fait rentrer.

TOU NGAN COU.

Tching yng, ceci ne te regarderoit-il point ?

TCHING YNG *dit à Kong lun.*

Hola ! vieux fou, ne vas pas calomnier l'innocent.

KONG LUN

KONG LUN

O *Tching yng*, qu'as tu à craindre ?(*Il chante.*)

TOU NGAN COU.

Tu en as nommé deux, pourquoi n'en dis-tu mot ?

KONG LUN. (*Il chante.*)

C'est que tu m'as tellement fait battre, que j'en suis devenu comme fou.

TOU NGAN COU.

[illegible] ne parles, je vais réellement te faire assommer.

UN SOLDAT.

Monseigneur, bonnes nouvelles, en cherchant dans une cave de la Maison, on a trouvé l'Orphelin.

TOU NGAN COU *éclatte de rire.*

Qu'on m'apporte ici ce misérable avorton, pour que je le voye, & que j'aye le plaisir de le mettre moi-même en piéces : & bien vieux scélerat, tu disois que tu n'avois point caché le petit *Tchao*, qu'est-ce donc que je tiens ?

KONG LUN

(*Il chante*) reproche au Tyran tous ses crimes, & dit que son barbare cœur ne sera point content qu'il n'ait répandu le sang d'un Orphelin de quelques jours.

TOU NGAN COU.

La vûë de cet enfant excite ma colere (*Kong lun chante*) Le Tyran dit, je prends ce poignard, un coup, deux coups, trois coups: *Tching yng est saisi de douleur*) je prends ce maudit rejetton, & je lui enfonce par trois fois le poignard dans le cœur : me voilà au comble de mes désirs. (*Kong lun chante, & exprime ses regrets, Tching yng cache ses larmes.*)

KONG LUN.

Hola, *Tou ngan cou*, le plus scélerat de tous les hommes, prends garde à toi; sçaches, impie, qu'il y a sur ta tête un Ciel qui voit tous tes crimes, & qui ne te les pardonnera jamais; pour moi, je n'ai nul regret à la vie, je vais me laisser tomber sur ces degrez de pierre, c'est le genre de mort que je choisis.

UN SOLDAT.

Le vieux *Kong lun* vient de se tuer.

TOU NGAN COU (*Il fait des éclats de rire.*)

Puisqu'il est mort, qu'on ne m'en parle plus. (*Il continuë à rire*) parlant à *Tching yng* : vous m'avez très-bien servi dans toute cette affaire : sans vous je n'aurois peut-être pas pû tuer mon ennemi.

TCHING YNG.

Seigneur, je vous ai déja dit que je n'avois aucune inimitié particuliere avec les *Tchao*, & que ce que j'ai fait, ç'a été pour sauver la vie à tous les petits innocens du Royaume, & pour ne perdre pas mon propre fils.

TOU NGAN COU.

Vous êtes mon homme de confiance; venez demeurer dans mon Palais, vous y serez traitté honorablement, vous y éleverez votre fils: quand il sera un peu plus grand, vous lui apprendrez les Lettres, & vous me le donnerez pour que je lui apprenne la Guerre: j'ai bien-tôt cinquante ans, je suis sans héritier, j'adopte votre fils, & j'ai dessein de lui remettre ma Charge, dès qu'il sera en âge de la posséder, qu'en dites-vous?

TCHING YNG.

Je vous en fais, Seigneur, un million de remerciemens. je n'étois pas digne de tant d'honneur.

TOU NGAN COU.

La faveur où étoit *Tchao tun* m'avoit mis de mauvaise humeur, présentement toute cette Maison est éteinte, & je n'ai plus rien à appréhender.

QUATRIEME PARTIE.

SCENE PREMIERE.

TOU NGAN COU.

IL y a environ vingt ans que je fis mourir de ma propre main l'Orphelin de *Tchao*, & que j'adoptai le fils de *Tching yng*; je l'ai fait nommer *Tou tching*, je lui ai fait faire tous les exercices, je lui ai appris les dix-huit manieres de se battre, & il sçait si bien son métier, qu'il ne cede qu'à moi seul; il se fait grand, dans peu je songe à me défaire du Roy, & à monter sur son Trône, pour lors je donnerai à mon fils la grande Charge que je remplis, & tous mes vœux seront enfin accomplis; il est maintenant à s'exercer dans le Camp; quand il sera de retour, nous en délibererons.

SCENE II.

TCHING YNG, *avec un rouleau à la main.*

LE tems passe bien vite; il y a vingt ans que *Tou ngan cou* adopta celui qu'il croyoit être mon fils, il en a pris un soin extrême; le jeune homme a répondu parfaitement à ses soins, le vieillard l'aime à la folie; mais il y a un point très-important que mon prétendu fils ignore encore: me voici dans ma soixante-cinquiéme année; si j'allois mourir, qui pourroit lui reveler ce secret? C'est la seule chose qui m'inquiéte. J'ai peint toute cette Histoire dans ce rouleau de papier, si mon fils (soy disant) m'en demande l'explication, je la lui donnerai d'un bout à l'autre; je suis sûr que dès qu'il sçaura ce qu'il est, il vengera la mort de son pere & de sa mere; je m'en vais tout triste dans ma Bibliotheque, & j'attendrai là qu'il vienne me voir.

SCENE III.

TCHING POEI, *qui passe pour le fils de* Tching yng, *& qui est le fils adoptif de* Tou ngan cou.

JE suis *Tching poei*, mon pere de ce côté-ci, c'est *Tching yng*; mon pere de ce côté-là, c'est *Tou ngan cou*. Le matin je m'exerce aux armes, & le soir aux Lettres, je reviens du Camp, & je vais voir mon pere de ce côté-ci (*il chante en jeune homme qui est content de son sort.*)

SCENE IV.

TCHING YNG, *seul.*

OUVRONS un peu ce rouleau. Hélas! combien de braves gens sont morts pour la famille de *Tchao*; il m'en a coûté mon fils, tout cela se voit dans ces peintures.

SCENE V.

TCHING POEI, *suite.*

QU'ON prenne mon cheval; où est mon pere?

UN SOLDAT.

Il est dans la Bibliothéque avec un Livre à la main.

TCHING YNG.

Qu'on l'avertisse que je suis ici.

LE SOLDAT.

Tching poei est de retour.

TCHING YNG.

Qu'on le fasse entrer.

LE SOLDAT.

Entrez.

SCENE VI.

TCHING POEI, TCHING YNG.

TCHING POEI.

MON pere, votre fils revient du Camp.

TCHING YNG.

Mon fils, allez manger.

TCHING POEI.

Mon pere, toutes les fois que je sors, & que je reviens vous voir, vous êtes toûjours ravi de me voir de retour; aujourd'hui, je vous trouve tout triste ; les larmes coulent de vos yeux, je ne sçais d'où cela vient, quelqu'un vous a-t-il offensé ? nommés-le à votre fils.

TCHING YNG.

Je prétens bien vous dire le sujet de mes larmes, votre pere & votre mere ne sont pas les maîtres ; allez manger (*quand il s'en va, il dit*) ah ! je n'en puis plus (*puis il chante & soupire*) son fils l'entend, & revient, il dit (*moitié chantant*) mon pere, quelqu'un vous a-t-il offensé ? j'en suis en peine ; si personne ne vous a choqué, d'où vient que vous êtes si triste, & que vous ne me parlez pas comme à l'ordinaire ?

TCHING YNG.

Mon fils, demeurez ici à étudier, je m'en vais dans l'appartement de derriere, je n'y demeurerai pas long-tems (*il laisse comme par oubli son rouleau.*)

SCENE VII.

TCHING POEI, *seul.*

MON pere a oublié ce rouleau de papier, seroit-ce quelques dépêches ? Ouvrons, & voyons. Oh ! ce sont des peintures. Voici qui est extraordinaire : cet habillé de rouge excite un gros chien contre cet habillé de noir, & celui-là qui tue le chien, & cet autre qui soûtient un chariot dont on a ôté une rouë ; en voici un qui se casse la tête contre un arbre de canelle, que veut dire tout cela ? Il n'y a aucun nom écrit, je n'y comprens rien (*il chante*) voyons le reste, ce Général d'Armée a devant lui une corde, du vin empoisonné, & un poignard ; il prend le poignard, & s'en coupe la gorge, pourquoi se tuer ainsi soi-même ? Mais que veut dire ce Médecin avec un coffre à remedes ? Et cette Dame qui se met à genoux devant lui, & veut lui donner un enfant qu'elle porte, pourquoi s'étrangle-t-elle avec sa ceinture ? (*il chante à plusieurs reprises*)

cette Maison souffre beaucoup, que ne puis-je tuer un si méchant homme ! Je n'y conçois rien ; attendons mon pere, il m'expliquera tout cela.

SCENE VIII.

TCHING YNG, TCHING POEI.

TCHING YNG.

MON fils, il y a long-tems que je vous écoute.

TCHING POEI.

Mon pere, je vous prie de m'expliquer les peintures de ce rouleau.

TCHING YNG.

Vous voulez, mon fils, que je vous les explique ? vous ne sçavez pas que vous y avez bonne part.

TCHING POEI.

Expliquez-moi tout cela le plus clairement qu'il sera possible.

TCHING YNG.

Voulez-vous sçavoir toute cette histoire, elle est un peu longue ; autrefois cet habillé de rouge & cet habillé de noir furent Sujets du même Roy, & Mandarins en même tems, l'un l'étoit de Lettres, & l'autre d'Armes, c'est ce qui les rendit ennemis, il y avoit deja du tems qu'ils étoient mal ensemble, quand l'habillé de rouge dit en lui-même, celui qui commence est le plus fort, celui qui tarde trop a toûjours du dessous ; il fit partir secrettement un assassin nommé *Tsou mi*, & lui ordonna de sauter par-dessus les murs du Palais de l'habillé de noir, & de l'assassiner : mais l'habillé de noir, grand Ministre d'Etat avoit coûtume toutes les nuits de sortir dans sa cour, & faisoit-là sa priere au Maître du Ciel & de la Terre pour la prospérité du Royaume, sans songer seulement à sa maison particuliere ; l'assassin qui le vit & qui l'ouit, dit en lui-même : si je tue un si bon Mandarin, j'irai directement contre le Ciel ; je ne le ferai certainement pas. Si je m'en retourne à celui qui m'a envoyé, je suis mort, voilà qui est résolu. Il avoit sur lui un poignard caché ; mais en voyant un si vertueux Mandarin, il se repentit ; il ouvrit les yeux à la lumiere, & se brisa la tête contre un arbre de canelle.

TCHING POEI.

Celui que je vois se tuer contre cet arbre est donc *Tsou mi* ?

TCHING YNG.

Oüi, mon fils, c'est lui ; l'habillé de noir au commencement du Printemps sortit de la Ville pour aller exciter les Laboureurs au travail, il rencontra sous un mûrier un grand corps couché sur le dos & la bouche ouverte ; le bon Man-

darin lui en demanda la cause; ce Géant répondit, je m'appelle *Ling tché*, il me faut une mesure de ris à chaque repas, cela peut suffire pour dix hommes; mon Maître ne pouvant me nourrir, m'a chassé de chez lui, si je veux prendre de ces mûres pour manger, il dit que je le vole; je me couche donc sur le dos la bouche ouverte, les mûres qui tombent dedans, je les avale; mais pour celles qui tombent à côté, j'aimerois mieux mourir de faim, que de les manger, & me faire dire que je suis un voleur: l'habillé de noir dit, voilà un homme de probité & de résolution; il lui fit donner du vin & du ris tant qu'il en voulut, & quand il fut bien soû, il s'en alla sans rien dire; l'habille de noir ne s'en offensa point, à peine y prit-il garde.

TCHING POEI.

Ce trait seul fait voir sa vertu; cet homme à demi-mort de faim sous ce mûrier s'appelle donc *Ling tché*?

TCHING YNG.

Mon fils, souvenez-vous bien de tout ceci; un jour certain Royaume d'Occident offrit en tribut un *Chin ngao*, c'est-à-dire, un Chien de quatre pieds. Le Roy de *Tsin* donna ce Chien à l'habillé de rouge, celui-ci ayant juré la perte de l'habillé de noir, fit faire dans son Jardin intérieur un homme de paille, & l'habilla de la même maniere que l'habillé de noir s'habilloit; il fit mettre dans le ventre de ce phantôme de la chair & des entrailles de mouton; il fit jeûner six ou sept jours *Chin ngao*, après quoi il mena son Chien dans le Jardin, lui fit entrevoir la chair, & le lâcha; le Chien mangea tout. Au bout de cent jours que dura ce manége, il alla dire au Roy qu'il y avoit à la Cour un traître qui attentoit sur la vie de Sa Majesté. Où est-il, dit le Roy? L'habillé de rouge répondit: *Chin ngao* peut le découvrir; il amene le Chien dans la Salle Royale, l'habillé de noir étoit auprès du Roy. *Chin ngao* crut que c'étoit son homme de paille & courut sur lui, l'habillé de noir s'enfuit, *Ngao* court après; mais ayant heurté un grand Mandarin nommé *Ti mi ming*, il en fut mis à mort.

TCHING POEI.

Ce vilain Dogue se nomme donc *Ngao*, & ce brave Mandarin qui le tua, se nomme *Ti mi ming*?

TCHING YNG.

Vous dites bien; l'habillé de noir s'étant échappé du Palais, vouloit monter dans son chariot à quatre chevaux; mais il ne sçavoit pas que l'habillé de rouge en avoit fait disparoître deux, & de plus démonter une roue, ainsi le chariot étoit inutile; il passa dans ce moment un homme grand & fort, qui appuyant la roue de son épaule, frappoit d'une main les chevaux, & quoiqu'on lui vît les entrailles, s'étant déchiré tout en chemin, il l'emporta bien loin hors des murs. Qui pensez-vous qu'étoit ce brave? Ce *Ling tché* même que l'habillé de noir avoit trouvé sous le mûrier.

TCHING POEI.

Je ne l'ai pas oublié; c'est ce *Ling tché* à qui l'habillé de noir sauva la vie.

TCHING YNG.

C'est lui-même.

TCHING POEI.

Mon pere, cet habillé de rouge, est un grand coquin & un insigne scélérat; comment s'appelle-t'il?

TCHING YNG.

Mon fils, j'ai oublié son nom.

TCHING POEI.

Et l'habillé de noir?

TCHING YNG.

Pour celui-là c'est *Tchao tun*, Ministre d'Etat; il vous touche de près, mon fils.

TCHING POEI.

J'ai bien oüi dire qu'il y avoit eû un Ministre d'Etat nommé *Tchao tun*; mais je n'y ai pas fait attention.

TCHING YNG.

Mon fils, je vous dis ceci en secret; conservez-le bien dans votre mémoire.

THING POEI.

Il y a encore dans ce rouleau d'autres tableaux que je vous prie de m'expliquer.

TCHING YNG.

L'habillé de rouge trompa le Roi, & fit massacrer toute la Maison de *Tchao tun*, au nombre de plus de trois cens personnes; il ne restoit à *Tchao tun* qu'un fils nommé *Tchao so*, qui étoit gendre du Roi. L'habillé de rouge contrefit un Ordre du Roy, & lui envoya un cordeau, du poison, & un poignard, afin qu'il eût à choisir l'un des trois, & à se faire mourir. La Princesse sa femme étoit enceinte; *Tchao* lui déclara sa derniere volonté, & lui dit: si après ma mort vous accouchez d'un fils, vous le nommerez l'Orphelin de la Maison de *Tchao*: il vengera notre famille; en disant cela, il prit le poignard, & s'en coupa la gorge. L'habillé de rouge fit du Palais de la Princesse une rude prison; c'est dans cette prison qu'elle mit au monde un fils; si-tôt que l'habillé de rouge le sçût, il envoya le Général *Han koué* garder la prison, & empêcher qu'on ne fit évader l'Enfant. La Princesse avoit un Sujet fidele qui étoit Médecin, & qui s'appelloit *Tching yng*.

TCHING POEI.

Ne seroit-ce pas vous, mon Pere?

TCHING YNG.

Combien y a-t'il de gens dans le monde qui portent le même nom? La Princesse lui confia son petit Orphelin, & s'étrangla avec sa ceinture. Ce *Tching yng* enveloppa l'enfant, le mit dans son coffre à remedes, & vint à la porte pour sortir, il trouva *Han koué* qui découvrit l'Orphelin; mais *Tching yng* lui parla en secret, & *Han koué* prit un couteau dont il se coupa la gorge.

TCHING POEI.

Ce Général qui donne si genereusement sa vie pour la Maison de *Tchao*, c'est un brave; je me souviendrai bien qu'il se nomme *Han koué*.

TCHING YNG.

T C H I N G Y N G.

Oüi, oüi, c'est *Han koué*. Voici bien pis : l'habillé de rouge apprit bien-tôt ces nouvelles, & ordonna qu'on eût à lui apporter tous les enfans qui seroient nez dans le Royaume au-dessous de six mois : il avoit dessein de les massacrer tous, & par ce moyen de se défaire de l'Orphelin de *Tchao*.

T C H I N G P O E I. (*en colere.*)

Y a-t'il au monde un plus méchant homme que celui-là ?

T C H I N G Y N G.

Sans doute, c'est un insigne scélérat : ce *Tching yng* avoit eu un fils depuis environ un mois ; il lui donna les habits de l'Orphelin, & le porta au Village de *Tai ping*, chez le vieux *Kong lun*.

T C H I N G P O E I.

Quel est ce *Kong lun* ?

T C H I N G Y N G.

C'est un des grands amis de *Tchao tun* : ce Médecin lui dit : Seigneur, prenez ce pauvre petit Orphelin, & allez avertir l'habillé de rouge que j'ai caché celui qu'il cherche ; nous mourrons ensemble moi & mon fils, & vous aurez soin du petit *Tchao*, jusqu'à ce qu'il soit en âge de venger sa Maison. *Kong lun* lui répondit, je suis vieux ; mais si vous avez le courage de sacrifier votre propre fils, apportez-le moi revêtu des habits de l'Orphelin *Tchao*, & allez m'accuser à l'habillé de rouge ; votre fils & moi nous mourrons ensemble, & vous cacherez bien l'Orphelin, jusqu'à ce qu'il soit en état de venger sa famille.

T C H I N G P O E I.

Comment ce *Tching yng* eut-il le courage de livrer son propre enfant ?

T C H I N G Y N G

Vous êtes en danger de perdre la vie, quelle difficulté de livrer celle d'un enfant ? Ce *Tching yng* prit donc son fils, & le porta chez *Kong lun* ; il alla ensuite trouver l'habillé de rouge, & accuser *Kong lun* ; après qu'on eut fait endurer mille tourmens à ce bon vieillard, on découvrit enfin l'enfant qu'on cherchoit, & le barbare habillé de rouge le mit en morceaux de sa propre main, & *Kong lun* se cassa le cou sur les dégrez du Palais. Il y a maintenant vingt années que tout cela est arrivé, & l'Orphelin de la Maison de *Tchao* doit avoir présentement vingt ans ; il ne songe pas à venger son Pere & sa Mere : à quoi songe-t'il donc ? Il est bien fait de sa personne, il est haut de plus de cinq pieds, il sçait les Lettres, & est très-habile dans le métier des Armes. Son Grand- Pere avec son chariot, qu'est-il devenu ? Toute sa Maison a été impitoyablement massacrée, sa mere s'est étranglée, son pere s'est coupé la gorge, & jusqu'ici il ne s'est pas encore vengé : c'est bien à tort qu'il passe dans le monde pour un homme de cœur.

T C H I N G P O E I

Mon Pere, il y a un tems infini que vous me parlez : il me semble que je rêve, & je ne comprens rien à ce que vous me dites.

TCHING YNG.

Puiſque vous n'êtes pas encore au fait, il faut vous parler clairement. Le cruel habillé de rouge, c'eſt *Tou ngan cou*; *Tchao tun*, c'eſt votre grand-pere; *Tchao ſo*, c'eſt votre Pere; la Princeſſe, c'eſt votre Mere; je ſuis le vieux Medecin *Tching yng*, & vous êtes l'orphelin de la Maiſon de *Tchao*.

TCHING POEI.

Quoi, je ſuis l'Orphelin de la Maiſon de *Tchao*! Ah! vous me faites mourir de douleur & de colere, (*il tombe évanoui.*)

TCHING YNG.

Mon jeune Maître, revenez à vous.

TCHING POEI.

Helas! vous me faites mourir (*il chante.*) Si vous ne m'aviez pas dit tout cela, d'où aurois-je pû l'apprendre? Mon Pere, ſeyez-vous dans ce fauteüil, & ſouffrez que je vous ſaluë. (*il le ſaluë.*)

TCHING YNG.

J'ai relevé aujourd'hui la Maiſon de *Tchao*; mais hélas! j'ai perdu la mienne: j'ai arraché la ſeule racine qui lui reſtoit. (*Il pleure.*)

TCHING POEI (*chante.*)

Oüi, je le jure, je me vengerai du traître *Tou ngan cou*.

TCHING YNG.

Ne faites pas un ſi grand vacarme, de crainte que *Tou ngan cou* ne vous entende.

TCHING POEI.

J'y mourrai, ou il périra le Traître: (*il chante*) mon Pere, ne vous inquietez point, dès demain après que j'aurai vû le Roi & tous les Grands, j'irai moi-même tuer ce voleur. (*Il chante en diſant la maniere dont il veut l'attaquer & le tuer.*)

TCHING YNG.

Demain mon jeune Maître doit ſe ſaiſir du traître *Tou ngan cou*, il faut que je le ſuive, pour l'aider en cas de beſoin.

CINQUIEME PARTIE.

SCENE PREMIERE.

OUEI FONG, *Grand Officier du Roy.*

JE suis *Ouei fong* un des plus grands Mandarins de *Tsin.* Sous ce Regne-ci *Tou ngan cou* s'est emparé de tout le pouvoir, & a détruit la famille de *Tchao tun*; mais dans le Palais de *Tchao so* il s'est trouvé un certain *Tching yng*, qui a sçû cacher l'Orphelin de cette Maison, il y a de cela vingt ans. Il changea le nom du petit Prince, & l'appella *Tching poei.* C'est à *Tching poei* que le Roi a ordonné d'arrêter *Tou ngan cou*, afin de venger ses parens. L'ordre est conçu en ces termes. La puissance de *Tou ngan cou* est devenuë trop grande; je crains qu'il n'aille encore plus loin. J'ordonne à *Tching poei* de s'en saisir secrettement, & d'éteindre sa Maison, sans en épargner aucun. Quand il se sera acquitté de cet ordre, je lui donnerai une récompense. Je n'ose pas retarder cet ordre; il faut que je le signifie moi-même à *Tching poei.*

SCENE II.

TCHING POEI.

J'AI ordre du Roi de prendre *Tou ngan cou*, & de venger sur lui la mort de mon Pere & de mon Grand-pere. Ce scélérat fait bien l'orgueilleux: (*Il chante*) Je veux m'arrêter ici, c'est par où il doit passer en revenant chez lui.

SCENE III.

TOU NGAN COU, TCHING POEI.

TOU NGAN COU.

AUJOURD'HUI j'ai été tout le jour dans le Palais destiné à ma Charge, je reviens maintenant dans ma maison particuliere. Hola, qu'on se mette en bon ordre, & qu'on marche lentement.

TCHING POEI.

Que vois-je! N'est-ce pas ce vieux scélérat? (*Il décrit en chantant la pompe avec laquelle il marche.*)

TOU NGAN COU.

Tou tching, mon fils, que viens-tu faire?

TCHING POEI.

Vieux scélérat, je ne suis ni *Tou tching*, ni ton fils. Je suis l'Orphelin de la Maison de *Tchao*. Il y a vingt ans que tu fis massacrer toute ma famille, je vais te prendre & te lier, & venger sur toi mon Pere & ma Mere que tu as fait mourir.

TOU NGAN COU.

Tou tching, qui t'a mis en tête de si belles choses?

TCHING POEI.

C'est *Tching yng*, qui m'a fait connoître ce que je suis.

TOU NGAN COU.

J'ai là un fils bien ingrat, mais pour moi je n'ai rien à me reprocher.

TCHING POEI.

Hola! vieux scélérat, où prétends-tu aller? (*Il chante, & comme il veut le saisir* Tching yng *accourt.*)

SCENE IV.

TCHING YNG.

JE craignois qu'il n'arrivât quelque chose à mon jeune Maître, & je suis venu après lui pour l'aider. Bénis soient le Ciel & la Terre, il s'est saisi de *Tou ngan cou.*

TCHING POEI.

TCHING POEI.

Qu'on me garde ce scélérat lié & garotté. Je vais avertir le Roy.

SCENE V.

OUEI FONG.

J'AI appris que *Tching poei* s'étoit saisi de *Tou ngan cou*. Qu'on aille voir s'il vient, & si-tôt qu'il viendra, qu'on m'en avertisse.

SCENE VI.

TCHING POEI, TCHING YNG, OUEI FONG.

TCHING POEI.

MON pere, allons tous deux ensemble voir le Roy, (*il apperçoit* Ouei fong) Seigneur, ayez pitié de notre famille, j'ai pris & lié *Tou ngan cou*.

OUEI FONG.

Qu'on le fasse paroître. Eh bien traître, qui faisois perir les meilleurs sujets du Roy, te voilà entre les mains de *Tching poei*. Qu'as-tu à dire?

TOU NGAN COU.

C'est pour le Roy que je me suis perdu; mais dans l'état où sont les choses, tout ce que je demande, c'est qu'on me fasse mourir promptement.

TCHING POEI.

Seigneur, prenez ma cause en main.

OUEI FONG.

O, *Tou ngan cou*, tu veux mourir promptement, & moi je veux que ta mort soit lente; qu'on me prenne ce scélerat, & qu'on me l'étende sur l'âne de bois, qu'on le coupe peu à peu en trois mille morceaux, & quand il n'aura plus ni peau ni chair, qu'on lui coupe la tête; mais sur-tout qu'on ait bien soin qu'il ne meure que lentement. (Tching poei *dit les mêmes choses en chantant.*)

TCHING YNG.

Mon jeune Maître, vous voilà vengé, voilà votre Famille relevée, mais la mienne est sans aucun appui.

TCHING POEI *chante, & dit tout ce qu'il fera pour* Tching yng.

TCHING YNG.

Qu'ai-je donc fait qui mérite la centiéme partie des faveurs que me promet

mon jeune Seigneur? (*Il chante, & exalte tant de bienfaits.*)

OUEI FONG.

Tching yng, *Tching poei*, mettez-vous tous deux à genoux pour entendre l'Ordre du Roy.

Tou ngan cou a fait mourir injustement plusieurs de mes bons Sujets; il a brouillé mon Etat de toutes les manieres. Il a fait massacrer toute la Maison de *Tchao tun*, qui étoit innocente. Ce ne sont pas-là des crimes que le Ciel oublie. Par bonheur l'Orphelin de cette Maison s'est acquis beaucoup de gloire; il a fait couper la tête au traître *Tou ngan cou*, je veux qu'il s'appelle désormais *Tchao vou*; que son grand pere & son pere soient mis au nombre des Grands du Royaume; que *Han koué* soit fait Généralissime. Je donne à *Tching yng* une belle & grande Terre en propre; qu'on éleve au vieux *Kong sun* un magnifique Tombeau; que tout le Royaume se renouvelle, & exalte sans cesse la vertu du Roy. (Tching poei *chante, & remercie le Roy, en répétant l'un après l'autre tous les bienfaits qu'on vient de recevoir de sa part.*)

DE LA MEDECINE DES CHINOIS.

ON ne peut pas dire que la Médecine ait été negligée par les Chinois. Ils ont une infinité de Livres d'anciens Auteurs qui en traitent, & ils s'y sont appliquez dès la naissance de leur Empire.

Mais comme ils avoient peu de connoissance de la Physique, que nullement versez dans l'Anatomie, ils ne connoissoient gueres l'usage des parties du Corps humain, ni par conséquent les causes des maladies, & que leur science ne rouloit que sur un système peu sûr de la structure du Corps humain; il n'est pas surprenant qu'ils n'ayent point fait le même progrès dans cette Science, que l'ont fait nos Médecins d'Europe.

Cependant l'étude de la Médecine ne laisse pas d'être considérable parmi ces Peuples, non-seulement à cause de l'utilité qu'on en retire pour la conservation de la vie, & le rétablissement de la santé; mais encore parcequ'ils sont persuadez que c'est une connoissance qui a une liaison très-étroite avec celle des mouvemens du Ciel. Il y avoit autrefois des Ecoles Impériales de Médecine. Les Médecins qui sont maintenant les plus estimez, sont ceux qui ont reçu de pere en fils les connoissances qu'ils ont.

Les Chinois mettent deux principes naturels de la vie, la chaleur vitale & l'humide radical, dont les esprits & le sang sont les vehicules. Ils donnent le nom d'*Yang* à la chaleur vitale, & celui d'*Yn* à l'humide radical: & comme c'est de ces deux noms unis ensemble, qu'ils ont fait celui de l'Homme, qui se dit *Gin* en leur langue, c'est aussi des traits ou figures de ces deux mots jointes ensemble, qu'ils forment le caractere ou la figure du nom de l'Homme, & ils disent d'une maniere symbolique, que comme la division & la séparation de ces deux traits détruisent la figure du nom de l'Homme, la division de ces deux principes détruit pareillement la vie de l'Homme.

Les deux principes de vie se trouvent selon eux, dans toutes les parties principales du corps, dans tous les membres, & dans les intestins pour en faire la vie & la vigueur.

Ils font aussi trois divisions du corps: l'une est la partie droite, & l'autre la gauche. Chacune de ces parties a un œil, un bras, une main, une épaule, une jambe, & un pied.

La seconde division se fait d'un autre sens en trois parties, qui sont la haute, la moyenne, la basse.

La haute se prend depuis le dessus de la tête jusqu'à la poitrine: la moyenne s'étend depuis la poitrine jusqu'au nombril, & la derniere, du nombril jusqu'à la plante des pieds.

A ces deux distinctions ils en ajoûtent une troisiéme, du corps en membres & intestins.

Les six membres principaux où réside l'humide radical, sont trois à gauche; sçavoir le Cœur, le Foye, & l'un des Reins : trois à droite; les Poûmons, la Ratte, & l'autre Rein, qu'ils appellent la porte de la vie.

Les Intestins ou les entrailles dans lesquelles ils mettent la chaleur vitale, sont aussi au nombre de six : trois à gauche; les petits Intestins, ou le Péricarde, la Bourse du fiel, & les Ureteres : trois à droite; sçavoir les grands Intestins, l'Estomach, & la troisiéme partie du Corps.

Ils reconnoissent aussi certains rapports mutuels des membres aux Intestins. Ainsi du côté gauche ils veulent que les petits Intestins ayent un grand rapport avec le Cœur, la Bourse du fiel avec le Foye, & les Ureteres avec les Reins : du côté droit les grands Intestins avec les Poûmons, l'Estomach avec la Ratte, & la troisiéme partie du Corps avec la Porte de la vie, ou le Rein droit.

Ce sont ces parties du corps, qui sont selon eux les siéges naturels de la chaleur vitale, & de l'humide radical; & c'est de chacun de ces endroits qu'ils passent dans les autres parties du corps, par le moyen des esprits & du sang, dont il paroît qu'ils ont connu la circulation dès le premier établissement de leur Médecine, environ quatre cens ans après le Déluge.

Ils supposent d'ailleurs que le corps est, par le moyen des Nerfs, des Muscles, des Veines, & des Arteres, comme une espéce de Luth, ou d'instrument harmonique, dont les parties rendent divers sons, ou plûtôt ont une certaine espéce de tempérament qui leur est propre, à raison de leur figure, de leur situation, & de leurs divers usages, & que c'est par le moyen des Pouls differens qui sont comme les sons divers & les diverses touches de ces instrumens, que l'on peut juger infailliblement de leur disposition; de même qu'une corde plus ou moins tendue touchée en un lieu ou en un autre, d'une maniere ou plus forte, ou plus foible, rend des sons differens, & fait connoître si elle est trop tendue ou trop lâche.

Après avoir établi ces douze sources de vie dans le corps de l'Homme, ils ont cherché dans le corps des indices exterieurs, qui puissent faire connoître les dispositions intérieures de ces douze parties, & ils ont cru les avoir trouvées dans la Tête, laquelle est le siége de tous les sens qui font les opérations animales; & se figurant des rapports nécessaires de ces sens avec les sources de la vie, ils ont cru que la Langue se rapportoit au Cœur, Les Narines aux Poûmons, la Bouche à la Ratte, les Oreilles aux Reins, & les Yeux au Foye; & ils pensent pouvoir tirer de la couleur du visage, des Yeux, des Narines, & des Oreilles, du son de la voix, & des saveurs que la Langue sent ou desire, des conjectures certaines de l'état du tempérament du corps & de la vie, ou de la mort d'un malade.

J'ai dit qu'ils font le Cœur, le Foye, la Ratte, les Poûmons, & les deux Reins le siége de l'humide radical, & les six Intestins le siége de la chaleur vitale. Il faut expliquer maintenant la maniere dont ils pensent que cet humide radical, & cette chaleur vitale se communiquent aux autres parties du corps. Ils établissent douze voyes ou douze canaux, par lesquels ils se répandent.

Il y a un canal, disent-ils, par lequel l'humide radical va du Cœur aux Mains, & ils nomment ce canal *Cheou chao yn king*.

C'est par les mêmes routes que les Intestins, qui sont unis au Cœur, envoyent la chaleur vitale, & cette voiture de chaleur se nomme *Cheou tai yang king*. Ces deux origines unies ensemble font une des sources de la vie.

Le Foye envoye l'humide radical aux Pieds, & le canal par où il passe,

se

se nomme *So kiue yn king*; & c'eſt la bourſe du fiel qui y fait couler la chaleur vitale par un chemin qui ſe nomme *So chiao yang king*.

Les reins envoyent auſſi l'humide radical par une autre route, & les ureteres la chaleur vitale. Ces canaux entretiennent le commerce de la vie dans le côté gauche du corps.

Dans le côté droit les poulmons envoyent l'humide radical aux mains par une route qui ſe nomme *Cheu tai yn king*; & les grands inteſtins, la chaleur vitale par le canal *Cheng yang ming king*.

De la ratte l'humide radical va aux pieds, & de l'eſtomach la chaleur vitale, l'un par *So yang ming king*, & l'autre par *So tai yn king*.

De la porte de la vie, l'humide radical va aux mains par *Cheu kiue yn king*, & la chaleur vitale de la troiſiéme partie du cops aux pieds, par *Cheu chao yang king*.

C'eſt ainſi que ſelon la doctrine des Chinois, la vie & la vigueur ſe diſtribuent par tout le corps : & pour être ſçavant Médecin parmi eux, il faut bien connoître ces ſix ſources de vie, qui procedent de ces douze origines, en bien ſçavoir les routes & les chemins, & les altérations dont elles peuvent être capables.

Après cette connoiſſance de la conſtruction du corps de l'homme, laquelle eſt ſelon l'ancienne Anatomie des Chinois, & qui, comme l'on voit, n'eſt pas trop exacte : ils veulent que l'on paſſe à la connoiſſance des corps extérieurs, qui peuvent altérer le corps de l'homme.

Ces corps ſont ſelon eux, les élemens qu'ils réduiſent au nombre de cinq ; la Terre, les Métaux, l'Eau, l'Air, & le Feu. C'eſt de tous ces elemens que le corps humain eſt compoſé, & tellement diſpoſé, qu'il y a des parties dans leſquelles un élement domine plus que les autres.

C'eſt le feu qui domine ſur le cœur & & ſur les premiers inteſtins qui ſont attenans : & le Midi eſt la partie du Ciel, qui regarde principalement ces parties, parce que c'eſt là le ſiége de la chaleur ; c'eſt en Eté qu'ils obſervent les affections du cœur.

Le foye appartient à l'élément de l'air, de même que la bourſe du fiel : & l'un & l'autre a rapport avec le Levant, qui eſt le lieu d'où naiſſent les vents & la végetation, & c'eſt au Printems qu'il faut obſerver les diſpoſitions de ces deux parties.

Les reins & les ureteres appartiennent à l'eau, & ont rapport au Septentrion ; d'où vient que l'Hyver eſt le tems le plus propre à obſerver leurs indications.

Ce ſont les métaux qui dominent ſur les poulmons, & ſur les grands inteſtins, auſſi-bien que le Couchant & l'Automne, qui eſt le tems de leurs indications.

Enfin la ratte & l'eſtomach tiennent de la nature de la terre : ils regardent le milieu du Ciel entre les quatre points cardinaux, & c'eſt le troiſiéme mois de chacune des ſaiſons, qui eſt le tems de leurs indications particulieres.

La porte de la vie & la troiſiéme partie du corps, ſont ſoûmis au feu, & à l'eau, & reçoivent les impreſſions du cœur & des reins qu'ils communiquent aux autres parties.

Ils raiſonnent à peu près comme nous ſur les accords & les oppoſitions de ces élemens avec le corps de l'homme, ce qui en fait les maladies & les altérations.

C'eſt par la différence de pouls qu'ils prétendent découvrir infailliblement toutes les diſpoſitions de chacune des parties du corps : & voici leurs principes.

C'eſt le mouvement, diſent-ils, qui fait le pouls, & ce mouvement eſt cauſé par le flux & le reflux du ſang & des eſprits, qui ſont portez à toutes les parties du corps par ces douze routes dont nous avons parlé.

Tout ce qui meut pousse quelque corps mobile, ajoûtent-ils, & tout ce qui est mû, ou céde, ou résiste : ainsi comme le sang & les esprits sont dans un mouvement continuel qui pousse & presse les vaisseaux dans lesquels ils sont portez, il faut nécessairement qu'il y ait des battemens de pouls.

C'est la science & la parfaite connoissance de ces battemens & de ces percussions qui peut faire connoître la disposition du corps, & les affections qu'ils reçoivent des élémens. C'est par ces battemens que l'on peut connoître la nature du sang & des esprits, les défauts & les excès qui s'y peuvent trouver ; & c'est l'adresse des habiles Médecins, de les regler, & de les réduire à leur juste tempérament.

Dans tout le mouvement il y a deux choses à observer ; le lieu où il se fait & sa durée : c'est ce qui a obligé les Médecins Chinois de marquer les lieux du corps où l'on peut examiner le pouls, & le tems de ses battemens.

L'usage de la saignée est très-rare parmi eux, quoiqu'on ne peut pas nier qu'ils n'en ayent eû connoissance. Ce n'est que par les Médecins de *Macao* qu'ils ont connu l'usage du lavement. Ils ne blâment pas ce remede ; mais parce qu'il leur est venu d'Europe, ils l'appellent le remede des Barbares.

Toute leur science consiste dans la connoissance du pouls, & dans l'usage des simples qu'ils ont en quantité, & qui, selon eux, ont des vertus singulieres, pour guérir les diverses maladies.

Ils prétendent connoître par les seuls battemens du pouls quelle est la source du mal, & en quelle partie du corps il réside. En effet, ceux qui sont habiles, découvrent ou prédisent assez juste tous les symptômes d'une maladie ; & c'est-là principalement ce qui a rendu les Médecins Chinois si célébres dans le monde.

Quand ils sont appellez chez un malade, ils appuyent d'abord son bras sur un oreiller. Ils appliquent ensuite les quatre doigts le long de l'artere, tantôt mollement, tantôt avec force. Ils sont un tems très-considérable à examiner les battemens, & à en démêler les différences, quelque imperceptibles qu'elles soient, & selon le mouvement moins fréquent ou plus vîte, plus plein ou plus foible, plus uniforme ou moins régulier qu'ils observent avec la plus grande attention, ils découvrent la source du mal, de sorte que sans interroger le malade, ils lui disent en quelle partie du corps il sent de la douleur, ou à la tête, ou à l'estomach, ou au bas ventre, & si c'est le foye ou la ratte qui soit attaquée : ils lui annoncent quand la tête sera plus libre, quand il recouvrera l'appetit, quand l'incommodité cessera.

Je parle des Médecins habiles, & non pas de plusieurs autres qui n'exercent la Médecine que pour avoir de quoi vivre, & qui n'ont ni étude ni expérience. Mais il est certain, & l'on ne peut en douter après tous les témoignages que l'on en a, que les Médecins de la Chine ont acquis en cette matiere des connoissances qui ont quelque chose d'extraordinaire & de surprenant.

Parmi plusieurs exemples qu'on pourroit citer, je n'en rapporterai qu'un seul. Un Missionnaire tomba dangereusement malade dans les prisons de *Nanking*. Les Chrétiens qui se voyoient prêts de perdre leur Pasteur, engagerent un Médecin de réputation à venir le visiter. Il se rendit à leurs instances, quoiqu'avec un peu de peine. Il vint dans la prison : après avoir bien considéré le malade, & lui avoir tâté le pouls avec les ceremonies ordinaires, il composa à l'instant trois medecines, qu'il lui ordonna de prendre ; l'une au matin, l'autre à une heure après midi, & la troisiéme sur le soir.

Le malade se trouva plus mal la nuit suivante ; il perdit la parole, & on le crut mort : mais dès le grand matin il se fit un si grand changement, que le Mé-

decin lui ayant encore tâté le pouls, assûra qu'il étoit gueri, & qu'il n'avoit qu'à garder un certain regime durant sa convalescence ; & en effet il fut rétabli par ce moyen dans une santé parfaite.

Il y a des Medecins, qui lorsqu'ils visitent les malades, font porter ou dans leur chaise, ou par un Domestique qui les suit, une Armoire à plusieurs layettes, dont chacune est partagée en plus de quarante petits compartimens bien garnis de racines & de simples, qui se donnent selon les maladies, & qui sont ou sudorifiques, ou bien qui servent à purifier le sang & les humeurs, à fortifier l'estomach, à dissiper les vapeurs, à resserrer le ventre, ou à disposer peu à peu à l'evacuation.

Il y en a d'autres qui ne portent point d'armoire, mais qui donnent la recette, & qui laissent aux malades la liberté ou de les prendre chez eux, ou de les acheter chez les Droguistes, qu'on trouve dans presque toutes les Villes, & qui ont de grandes Boutiques fournies d'excellens remedes & très-précieux. Quelques-uns croiroient se dégrader en fournissant des remedes, & ceux-là d'ordinaire font payer leurs visites bien plus cher que les autres.

On voit aussi une espéce de Charlatans, qui vont ramasser quantité de recettes, & qui après avoir examiné la maladie, répondent de vous guérir, & conviennent d'un prix qu'on ne leur donne qu'en cas de guérison.

Mais ce qui fait la fortune de beaucoup de Médecins, c'est de guérir quel[illegible]es Mandarins distinguez, ou quel[illegible]es personnes riches ; car outre ce qui [illegible]t est donné pour chaque visite, ils [illegible]oivent des gratifications très-consi[illegible]bles.

Les Médecins Chinois après avoir mis en usage leurs decoctions de simples, & rendu la santé, comptent beaucoup sur leurs Cordiaux pour extirper le mal jusqu'à sa racine ; ils en ont de toutes les sortes, qui ne sont composées la plûpart que des herbes, des feüilles, des racines, des fruits, & de semences séches.

Ils ont quantité de simples qui se débitent dans toutes les Villes de l'Empire. Une Province emprunte de l'autre ce qu'elle n'a pas. Il y a des Foires, où l'on ne vend que des remedes, & des Boutiques qui ne sont garnies que de simples, dont il est aisé de se pourvoir.

Les Médecins Chinois permettent l'eau aux malades ; mais ils veulent qu'elle soit cuite. A l'égard d'autre nourriture, ils l'interdisent d'ordinaire ; ou si le malade est pressé de la faim, ils ne lui en laissent prendre que très-légerement. La raison qu'ils en apportent, c'est que les corps étant indisposez, l'Estomach n'est gueres propre à faire ses fonctions, & que la digestion qui se fait en cet état, est toûjours pernicieuse.

Du reste l'honoraire qu'ils exigent pour leurs visites & pour leurs remedes, est très-modéré. Après une premiere visite, ils ne retournent point chez le malade, à moins qu'on ne les y appelle : par-là on est en liberté de choisir un autre Médecin ; ce qui arrive assez souvent, quand on n'est pas content des remedes que le premier a donnez.

Comme ce qu'il y a de singulier dans la Médecine Chinoise, est l'habileté des Médecins à juger des maladies par les battemens du Pouls, & à connoître l'utilité des simples, dont ils composent leurs remedes, on sera sans doute bien aise d'apprendre des Chinois mêmes, en quoi consiste leur secret sur le Pouls, & quel usage ils font de leurs simples.

C'est ce qu'on verra premierement, par un Traitté qu'a fait sur le Pouls un ancien Auteur Chinois ; en second lieu, par l'Extrait que je vais donner de l'Herbier Chinois ; en troisiéme lieu, par diverses recettes que les Médecins employent pour les différentes maladies.

Tous les Chinois reconnoissent pour Auteur du Traitté sur le Pouls, le nommé *Ouang chou ho*, qui vivoit sous la Dy-

naſtie *Tſin*, c'eſt-à-dire, quelques centaines d'années avant l'Ere Chrétienne. Le Pere Hervieu ancien Miſſionnaire de la Chine, qui a pris la peine de le traduire en notre Langue, croit que c'eſt plûtôt une Compilation qu'un Traité fait par un ſeul & même Auteur.

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que la Chine n'a peut-être rien de plus ancien & de meilleur en ce genre. On a omis quelques endroits du texte, ou parce qu'ils ne contiennent rien qui ne ſoit ailleurs exprimé plus nettement, ou parce que, pour être entendus en Europe, ils demanderoient de longues explications, également inutiles & ennuyeuſes.

SECRET DU POULS, TRADUIT DU CHINOIS.

PREMIERE PARTIE.

TEXTE.

POUR connoître les maladies, & juger ſi elles ſont mortelles ou non, on ne peut rien faire de mieux que d'examiner le Pouls.

Dans les maladies du Cœur, c'eſt le Pouls du carpe de la main gauche qu'il faut conſulter.

Dans les maladies du Foye, c'eſt auſſi la main gauche qu'il faut prendre; mais il faut examiner le Pouls préciſément à la jointure du carpe, avec l'Os qu'on nomme *Cubitus*.

Dans les maladies de l'Eſtomach, examinez le Pouls du carpe de la main droite, & dans les maladies du Poûmon, examinez à la même main le Pouls de la jointure.

Dans les maladies des Reins, il faut examiner le Pouls immédiatement plus haut que la jointure, à l'extrêmité du *Cubitus*; à la main droite, pour le Rein droit; à la main gauche, pour le Rein gauche.

COMMENTAIRE.

LE Rein droit s'appelle autrement *Ming men*, porte de la vie.

NOTES.

LES Médecins Chinois ſuppoſent communément, & diſent ſouvent que le Rein droit eſt le Reſervoir Séminal, & que c'eſt la raiſon pourquoi on l'a nommé Porte de la vie. J'en ai lû un, qui explique autrement l'origine de ce nom, & qui prétend que c'eſt principalement au Rein droit que doit s'attribuer le changement du ſang en ſemence.

TEXTE.

RIEN n'eſt plus aiſé que cette diſtinction des différens endroits où il faut târer le Pouls dans les maladies de ces cinq différentes parties nobles. Mais l'examen

l'examen du Pouls ne laisse pas d'être par bien des endroits fort difficile. Le mouvement continuel de circulation, où sont jour & nuit le capitaine & son escorte, est à la vérité déterminé à un certain nombre de tours: mais il ne laisse pas d'y avoir dans le Pouls mille différences, suivant la différence du sexe, de l'âge, de la stature, & des saisons.

COMMENTAIRE.

LE Capitaine, c'est le sang (*Hiué.*) Son escorte sont les esprits (*Ki.*) Le sang coule dans les vaisseaux & les esprits en dehors. Ils sont dans un mouvement perpétuel de circulation, & doivent faire dans l'espace d'un jour & d'une nuit cinquante tours. C'est le nombre déterminé dont parle le texte.

NOTES

DANS l'espace d'une respiration, c'est-à-dire, d'une expiration, & d'une inspiration, le Pouls bat communément quatre fois, & le sang & les esprits font six pouces de chemin. Comme dans douze heures Chinoises, qui font un jour & une nuit, on compte en tout treize mille cinq cens respirations, le chemin d'un jour sera de huit cens dix *Tchang* (c'est une mesure qui a dix *Tché*, ou pieds de chacun dix pouces.) Or le plus long chemin du sang & des esprits dans le corps humain, n'est que de seize *Tchang* deux pieds. Par conséquent le sang fait en un jour & une nuit cinquante fois ce tour. On a tiré ceci des Chinois, mais non pas de l'endroit du Livre qu'on traduit.

Quand on traduit *Mouvement continuel de circulation*, on n'aide point à la lettre: les expressions Chinoises le disent. Delà il paroît naturel de conclure que la circulation du sang découverte si récemment en Europe, a été connue des Chinois, du moins depuis deux mille ans. Je suis cependant fort éloigné d'oser garantir cette conclusion. Je ne trouve point que les Médecins Chinois dans leurs Livres distinguent nettement les artéres & les veines, ni le chemin que fait le sang pour s'éloigner du cœur, & y revenir.

Ils ont des Lettres que les Européans, en traduisant des Dictionnaires, ont fait répondre à nos mots, Arteres, Veines, Nerfs. Mais soit que je lise les Médecins Chinois, soit que j'interroge ceux qui vivent, je ne trouve point que sous ces mots ils renferment juste les idées que nous avons aujourd'hui, & il faut dire que si la Chine a eu autrefois ces connoissances, comme certaines expressions portent à le penser, elle les a perdues il y a du tems.

En traduisant le Commentaire Chinois, j'ai mis: *Son escorte sont les esprits.* J'ai cru que des divers sens qu'a la lettre *Ki*, aucun ne convenoit mieux à cet endroit. J'avertis cependant que cette lettre peut encore signifier, *air*, *vapeur*, *humeur*, *matiere*, &c.

TEXTE.

CHAQUE saison de l'année a son Pouls propre.

Dans la premiere & seconde Lune, tems du regne du bois, le Pouls du Foye, qui répond au bois, est *Hien*, c'est-à-dire, à un mouvement de trémulations longues, tel à peu près qu'est celui des cordes de l'instrument nommé *Tceng* *.

* Il a treize cordes.

Dans la quatriéme & cinquiéme Lune le Pouls du Cœur, qui répond au feu, est comme regorgeant *Hong*.

Quant à l'Estomach, qui répond à la terre, son Pouls à la fin de chaque saison (à la troisiéme, sixiéme, neuviéme & douziéme Lune,) doit avoir une lenteur moderée *Ouan*. A la septiéme & huitiéme Lune, qui est le regne du métal, le Pouls du Poûmon, qui y répond, est délié, *Sié*; superficiel, *feou*; court, *toan*; & aigre, *jæ*.

A la dixiéme & onziéme Lune, c'eſt le regne de l'eau. Le Pouls des Reins qui y répond, eſt profond, *Tchin*, & delié, *Sie*.

Voilà la ſituation ordinaire du Pouls par rapport aux différentes ſaiſons dans un ſujet ſain. Si le Pouls que nous venons d'aſſigner à chacune de ces cinq parties nobles par rapport aux différentes ſaiſons de l'année, ſe trouve changé en ſon contraire, la vie eſt dès-lors en danger.

COMMENTAIRE.

C'eſt-à-dire, ſi le Pouls du Cœur ſe trouve profond & délié *Tchin* & *Sié*, celui du Foye court & aigre *toan* & *ſæ*. Celui des Reins lent, *ouan*; celui des Poûmons regorgeant, *hong*, & celui de l'Eſtomach long & tremblant, *tchang* & *hien*.

TEXTE.

Si l'altération eſt telle, que l'enfant ſoit ſoûtenu par ſa mere, le mal n'eſt pas grand.

COMMENTAIRE.

Par exemple, ſi le pouls du Cœur eſt lent *ouan*, celui de l'eſtomach enflé & regorgeant *hong*; celui des poûmons profond, *tchin*.

TEXTE.

Mais ſi la mere charge l'enfant, la maladie ſera longue.

COMMENTAIRE.

Par exemple ſi les reins communiquent leur mal au foye, ou ſi le foye communique ſon mal au cœur.

NOTES.

Le Commentateur paroît ici s'exprimer peu exactement : mais on le traduit comme il eſt.

TEXTE.

Enfin, quand le mari & la femme ne ſe tiennent pas dans l'ordre, il y a auſſi des régles pour juger ſi le mal eſt mortel ou non.

COMMENTAIRE.

Par exemple, que le cœur ait le Pouls du poûmon, c'eſt le mari qui a le Pouls de la femme.

TEXTE.

Dans le Printems avoir le Pouls du poûmon, cela eſt mortel. Pour le Pouls du cœur, paſſe ; car le cœur eſt le fils du foye, qui a les reins pour mere, & l'eſtomach pour épouſe.

COMMENTAIRE.

Le bois, le feu, la terre, le métal, l'eau. Voilà l'ordre de la génération de ces cinq élémens : la terre, le bois, l'eau, le feu, le métal. Dans cet ordre ils ſe détruiſent. Des cinq *Tſang* où parties nobles ci-deſſus marquées, le poûmon répond au métal. Le métal détruit le bois. Ainſi dans le Printems, qui répond au bois, avoir le Pouls du poûmon, cela eſt mortel.

TEXTE,

Au Printems avoir le Pouls de l'eſtomach, en Hyver le Pouls du cœur, en Eté celui du Poûmon ; en Automne, celui du foye, tout cela eſt fort mauvais.

Voilà ce qui regarde les différens Pouls propres des différentes ſaiſons, eû égard à l'ordre de génération ou d'oppoſition des cinq élémens.

COMMENTAIRE.

Il eſt dit dans un endroit de ce Li-

vre, que quand au Printems on a le Pouls de la fin des quatre Saisons, autrement dit le Pouls de l'estomach, qui répond à la terre, la maladie communément n'est pas dangereuse, & se guérit assez souvent sans remedes.

Ici l'on dit qu'au Printems avoir le Pouls de l'estomach, cela est mortel; Comment ces deux choses s'accordent-elles? Le voici. Par exemple, quand dans le Printems le Pouls du foye est en même tems lent & trémuleux *Ouan* & *Hien*, quoiqu'il ait la lenteur *Ouan* propre du Pouls de l'estomach; s'il conserve la trémulation qui lui est propre, l'altération n'est pas grande; mais s'il venoit à perdre la trémulation, & qu'il n'eût plus que la lenteur propre du Pouls de l'estomach qui répond à la terre, le mal alors seroit dangereux.

La terre, quand elle domine engendre le métal. Or le métal détruit le bois qui répond au foye & au Printems. Voilà la solution de la difficulté proposée, & le sens de l'endroit, où le Texte dit: quand le mari & la femme ne se tiennent pas dans l'ordre, &c. Appliquez cela aux Pouls propres des autres.

VOICI UNE TABLE DES CINQ ELEMENS DONT ON PARLE.

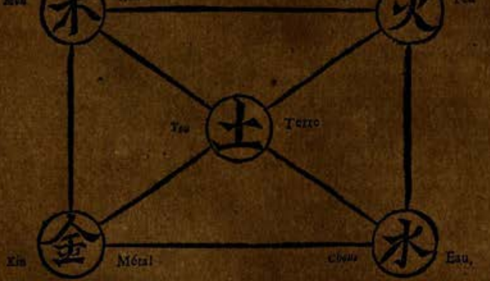

NOTES.

S'AGIT-IL des Saisons de l'année? Les Chinois font repondre le Printems, du moins les deux premiers mois au bois; les deux premiers mois de l'Eté au feu; ceux de l'Automne au métal, & ceux de l'Hyver à l'eau. A la terre qui est au milieu comme tenant un peu de tout, ils font répondre le dernier mois de chaque Saison.

S'agit-il des parties nobles du corps humain? Les Médecins font aussi l'application à cette Table, & font repondre le foye au bois, le cœur au feu, le poûmon au métal, les reins à l'eau, & l'estomach à la terre, y trouvant une analogie telle quelle.

S'agit-il des cinq Planettes? *Saturne*, s'appelle l'Etoile, ou la Planette de la Terre. *Jupiter*, la Planette du Bois; *Mars*, la Planette du Feu. *Venus*, la Planette du Métal, & *Mercure*, la Planette de l'Eau.

Est-ce ces cinq Elémens qui ont donné les noms aux cinq Planettes? Est-ce sur le nombre des Planettes qu'on a déterminé ces cinq Elémens? C'est ce que je ne puis dire.

TEXTE.

IL faut bien prendre garde à ne pas

confondre différentes eſpéces de Pouls, qui ont entre eux quelque reſſemblance. Par exemple, le Pouls que nous appellons *Hien*, & celui que nous nommons *Kin*; le Pouls *Sæ*, & le Pouls *Ouei*; le Pouls *Feou*, & le Pouls *Kong*; le Pouls *Hong*, & le Pouls *Ché* ont entre eux quelque rapport. Cependant leurs indications ſont très-différentes, & ſouvent contraires. Le Pouls nommé *Tchin* & le Pouls nommé *Fou* vont au même but par divers chemins. Pour ce qui eſt des deux Pouls *Siu* & *Yo*, ils ont aſſez de rapport, même en leurs indications.

N O T E S.

L'EXPLICATION de ces divers noms viendra dans la ſuite du Texte, & plus d'une fois. Cependant comme la bonne methode demande qu'on explique d'abord tous les termes qu'on employe pour ſuppléer au défaut du Compilateur, je vais expliquer ces eſpéces de Pouls dont on vient de parler.

Le Pouls s'appelle *Hien*, quand il a un mouvement de trémulation longue à peu près comme celui des cordes de l'inſtrument *Tſeng*.

Le Pouls s'appelle *Kin*, quand il a un mouvement de trémulation courte & ſerrée, comme celui des cordes de l'Inſtrument nommé *Kin*.

Le Pouls ſe nomme *Sæ* aigre ou âpre, quand la ſenſation qu'il fait ſous le doigt, a du rapport au mouvement d'un couteau, qui racle un Bambou.

Le Pouls ſe nomme *Ouei* petit, quand il eſt en effet petit à peu près comme un fil de ſoye.

Le Pouls ſe nomme *Feou* ſuperficiel, ſurnageant, quand en poſant ſimplement le doigt ſans peſer, il eſt ſenſible, & qu'il diſparoît lorſqu'on appuye.

Le Pouls eſt *Kong*, quand on le ſent ſous le doigt, tel à peu près qu'un trou de flûte, laiſſant une eſpéce de vuide au milieu des deux extrémitez ſenſibles.

Hong ſignifie regorgeant, & *Ché* ſignifie plein. *Tchin* ſignifie enfoncé, profond, *Fou* fuyant en bas & ſe cachant. *Siu*, c'eſt quand il fait ſur le doigt à peu près la ſenſation qu'y feroit une goutte d'eau. *Yo*, c'eſt foible.

T E X T E.

Il faut donc s'appliquer à bien connoître les proprietez des *Pouls*, ſçavoir en tirer à propos des concluſions; après quoi, moyennant une ſuffiſante connoiſſance des drogues, on peut ſe mêler de Médecine.

Le Pouls du Carpe eſt-il *Kié* prompt? A coup ſûr il y a mal de tête; s'il eſt *Hien* trémuleux long, c'eſt cardialgie (a); s'il eſt *Kin*, trémuleux court, c'eſt colique; s'il eſt *Ouan* lent moderément, la peau eſt comme endormie; s'il eſt *Ouei* petit, la poitrine a ſouffert du froid; s'il eſt *Sou* très-précipité, il y a du feu à l'orifice de l'eſtomach; s'il eſt *Hoa* gliſſant, le ſang abonde; s'il eſt *Sæ* aigre, les eſprits manquent. Quand il eſt *Hong* regorgeant, la poitrine & les côtez ſont comme trop pleins, & le malade y ſent oppreſſion. Enfin, quand le Pouls du Carpe eſt *Thcin* profond, enfoncé, on ſent de la douleur au dos.

Quand préciſément à la jointure du Carpe avec le *Cubitus*, le Pouls ſe trouve *Feou* ſuperficiel, & *Ouan* moderément lent, il y a dégoût, perte d'appétit.

S'il eſt *Kin* trémuleux court, il y a oppreſſion & plenitude de matieres flatueuſes, ce qui eſt difficile à bien guérir.

Si ce Pouls eſt *Yo* foible, & *Sou* précipité, il y a du feu dans l'eſtomach.

S'il eſt trémuleux long *Hien*, & *Hoa* gliſſant, l'eſtomach a ſouffert du froid.

S'il eſt *Ouei* petit, le cœur eſt comme oppreſſé de plénitude.

S'il eſt *Tchin*, profond, enfoncé, on ſent peſanteur & douleur ſourde à la région du Diaphragme, & cela vient de

(a) Douleur qui ſe ſent vers l'orifice ſupérieur de l'eſtomach, avec palpitation de cœur, envie de vomir, &c.

plénitude,

plénitude, au lieu que si ce Pouls est *Siu* mol & comme moüillé, quoiqu'il y ait enflûre dans les parties inférieures, comme depuis les reins jusqu'aux pieds, cela vient d'inanition & d'épuisement. Il faut au plûtôt songer à dissiper ces humeurs aqueuses.

Enfin si ce Pouls de la jointure est *Fou*, fuyant en bas, & se cachant, il y a embarras à l'orifice de l'estomach, il ne faut à cela qu'une purgation.

Quant au Pouls de l'extrémité du *Cubitus*, s'il est *Hoa* glissant, & que ce soit une femme, il est clair que ses mois ne sont pas reglez ; si c'est un homme, les digestions se font imparfaitement dans les dernieres voyes.

S'il est *Fou*, fuyant en bas, les digestions se font imparfaitement dans les premieres voyes.

S'il est *Ouei* petit, il y a violente colique.

S'il est *Yo* foible & *Ouan* moderément lent, il y a excès de feu dans le ventricule, & embarras à l'orifice de l'estomach.

S'il est *Tchi* paresseux, très-lent, le *Tsiao* ou foyer inférieur, & l'estomach ont souffert du froid ; il y a nausée & quelquefois vomissement.

S'il est *Sæ* aigre, il y a tension au ventre & quelquefois au *Scrotum*.

S'il est tantôt *Hien*, trémuleux long, tantôt *Kin* trémuleux court, la douleur est dans le ventre même.

S'il est *Tchin* profond, le mal est aux reins.

Enfin, s'il est *Siu* mol, & comme moüillé, *fou* précipité, *feou* superficiel, ou bien *Kong* vuide au milieu, comme un tronc de flûte, les urines sont rouges & âcres. Examinant ainsi tout avec exactitude, il est difficile que rien échappe.

NOTES.

Les Chinois distinguent dans le corps, ou dans ce que nous appellons tronc, trois *Tsiao*, ou comme trois foyers de la chaleur naturelle. Le Commentaire en parlera dans la suite.

Le Texte exposant en cet endroit les divers Pouls qui se peuvent trouver soit au Carpe, soit à la jointure du Carpe avec le *Cubitus*, soit à l'extrémité du *Cubitus*, & spécifiant leurs indications, ne fait point la distinction qu'il fait en d'autres endroits entre la main gauche & la main droite ; mais seulement la distinction des trois différens endroits où le Pouls se tâte à chaque main.

Il faut supposer que, suivant son idée, la distinction de droite ou de gauche, qui est importante en tant d'autres occasions, ne fait rien par rapport aux indications ci-dessus marquées.

TEXTE.

Quand on tâte le pouls d'une femme à l'extrémité du *Cubitus*, & qu'on l'y trouve continuëment *hoa* glissant, on peut assûrer qu'elle est grosse.

Si c'est à cet endroit de la main droite que vous tâtez le pouls, & que vous l'y trouviez en même tems *hong* regorgeant, elle est grosse d'une fille.

Si c'est à la main gauche que cela se trouve, elle est grosse d'un garçon.

Si le pouls se trouve en même tems, tel aux deux bras, la femme est grosse de deux enfans. Qui sçait user de cette méthode, ne s'y trompe point.

Pour connoître si un malade relevera de sa maladie, il faut examiner avec grand soin le mouvement & les morules du pouls.

Si dans son mouvement il est dur & coupant, & en même tems fort vîte, comme si ces battemens étoient autant de coups d'une fléche ou d'une pierre reïterez avec promptitude ; s'il est au contraire tout-à-fait lâche, à peu près comme une corde qui se file : s'il est piquotant comme le bec d'un oiseau, & que tout-à-coup ce mouvement s'interrompe : s'il est rare & semblable à ces gouttes d'eau, qui tombent quelquefois par quelque fente : de sorte qu'il semble

pendant du tems n'être plus ; puis il recommence : s'il est embarrassé à peu près comme une grenoüille en certaines herbes ; en sorte qu'il semble ne pouvoir ni avancer ni reculer : s'il est fretillant comme un poisson qui se plonge à chaque moment, puis remonte quelquefois assez lentement pour qu'on le croye tenir par la queuë, & cependant il s'échappe. Hélas ! le meilleur de tous ces pouls ne vaut rien : le Médecin eût-il la Pierre Philosophale, tel malade ne relevera pas de sa maladie, il faut se résoudre à mourir.

Mais il y a certaines maladies où le malade sans avoir les pouls que nous venons de marquer, a l'entendement troublé, perd la parole, ou n'a plus qu'un filet de voix. Quelquefois même on ne peut plus découvrir aucun mouvement du pouls au carpe ni à la jointure. Si cependant à l'extrêmité du *Cubitus* le pouls est encore sensible : si les battemens & ses morules ont à peu près la même étenduë, & que ce mouvement soit continu pendant du tems sans changement irrégulier, quoique le malade paroisse aux abois, il n'en mourra pas ; du moins un bon Médecin peut le sauver. C'est le sens d'un ancien texte qui dit : l'arbre est sans feüilles ; mais sa racine vit encore.

Maniere de tâter le Pouls.

A gauche, le Cœur, les Intestins grêles, le Foye, le Fiel, le Rein gauche. A droite, le Poûmon, les Intestins gros, l'Orifice de l'Estomach & le Ventricule, le Rein droit.

COMMENTAIRE.

Le Pouls du carpe de la main gauche indique ce qui regarde le cœur & les intestins grêles ; le pouls de la jointure du même côté indique ce qui regarde le foye & le fiel : le pouls de l'extrêmité du *Cubitus* du même côté indique ce qui regarde le rein gauche & la vessie. Car si le texte n'a pas exprimé la vessie, c'est que cela n'accommodoit pas le vers.

NOTES.

J'avertis que non-seulement cet endroit, mais presque tout le Livre est en vers. Ce n'est proprement qu'un Recüeil mal digéré de Chansons en vers Techniques.

TEXTE.

A droite (au Carpe) le Poûmon, les Intestins gros : (à la jointure) l'Orifice de l'Estomach & le Ventricule : (à l'extrêmité du *Cubitus*) le Rein droit.

COMMENTAIRE.

Il faut ajoûter au Rein droit les trois *Tsiao* ou foyers, si le texte l'a omis, c'est que cela n'accommodoit pas le vers.

NOTES.

On verra ci-après ce que c'est que les trois *Tsiao*.

TEXTE.

Suivez cela en examinant les maladies, même des femmes. A cela près que dans les femmes le pouls du *Cubitus* en sa situation naturelle & saine, est le contraire de celui des hommes.

COMMENTAIRE.

Il est fort dans les femmes, & foible dans les hommes : s'il se trouve autrement, c'est maladie.

TEXTE.

Il faut de l'attention & de l'exactitude à examiner & à suivre chacun de ces pouls. Il faut que le Médecin soit lui-même tranquille & sain. Pour la situation de sa main, elle dépend de la

ſituation où eſt celle du malade. Si celui-ci a la main tellement poſée que le dos paroiſſe, & non le dedans, il faut que le Médecin renverſe la ſienne.

De ces trois pouls, réſultent neuf *heou*. Il faut être ſtilé à les bien diſtinguer ſous les doigts, & à s'imprimer en même tems chacun dans l'eſprit auſſi diſtinctement qu'un cachet.

COMMENTAIRE.

Le carpe, la jointure, l'extrêmité du *Cubitus*, trois endroits où le pouls ſe tâte, y appliquant les trois plus longs doigts. Voilà ce qu'on appelle les trois *Pou*.

Dans chacun de ces endroits, le pouls eſt ou très-ſuperficiel, ou très-enfoncé, ou entre deux, trois fois trois font neuf. Voilà ce que le texte appelle ici les neuf *heou*.

TEXTE.

La fonction des gros inteſtins & des poûmons, tend à faire marcher, conduire, & évacuer. La fonction du cœur & des inteſtins grêles, tend à recevoir, contenir, & améliorer.

COMMENTAIRE.

Les gros inteſtins pouſſent & évacuent les matieres groſſiéres & impures. Pour le poûmon, il ne pouſſe ni n'évacuë; mais comme les gros inteſtins ſont de ſon reſſort, & lui ſont comme ſoûmis, c'eſt pour cela que le texte les joint enſemble.

NOTES.

Il eſt vrai, comme dit ici le Commentaire, que, ſuivant la Médecine Chinoiſe, le poûmon & les inteſtins gros ſympathiſent, auſſi-bien que le cœur & les inteſtins grêles. Mais je trouve que le Commentaire a tort de dire tout crûment que ce rapport ou cette ſubordination eſt l'unique raiſon pourquoi le texte fait ici mention du poûmon, quoiqu'il ne pouſſe, ni n'évacuë. Le poûmon ne tend-t-il pas à faire marcher le ſang, & à évacuer les phlégmes & autres matieres?

Le Commentaire eſt encore moins ſupportable ſur ce qu'il dit du cœur & des inteſtins grêles. Le texte peut avoir ce ſens; ſçavoir que la fonction des inteſtins grêles eſt de recevoir les alimens pour les digérer & les tourner en chile; la fonction du cœur de recevoir ce chile, de le perfectionner, & d'en former le ſang.

TEXTE.

La fonction de l'orifice de l'eſtomach & du ventricule, qui ſont contigus l'un à l'autre, eſt de s'aider mutuellement à l'adminiſtration des cinq grains (c'eſt-à-dire des alimens.) La fonction des reins & de la veſſie eſt de filtrer, & d'évacuer les matieres liquides.

Pour ce qu'on appelle les trois *Tſiao* ou les trois Foyers, ce ne ſont point des Viſcéres ſenſibles & diſtincts. On aſſigne leur ſituation par rapport aux autres parties auſquelles ils répondent.

COMMENTAIRE.

On diſtingue trois *Tſiao*; le ſupérieur, celui du milieu, l'inférieur.

Le ſupérieur eſt à la région du cœur: ſon principal effet eſt de retenir & de reſſerrer: ſans lui le cœur, le poûmon gouverneroient-ils le ſang & les eſprits? Ou bien gouverneroient-ils le ſang & l'air? Car le caractere ſouffre ces deux ſens.

Celui du milieu eſt à la région du *Sternum*. Il ne retient, ni ne pouſſe; ſon effet eſt de cuire. Sans lui, comment l'eſtomach pourroit-il digerer les alimens?

L'inférieur eſt à la region du nombril, un pouce plus bas. Son effet eſt de ſéparer & pouſſer: ſans lui comment le

foye & les reins pourroient-ils filtrer & séparer les liqueurs comme ils font ?

TEXTE.

Le foye & le fiel servent tous deux aux filtrations des humeurs. Ils ont beaucoup de communication avec les yeux qui dépendent considérablement de ces viscéres. Un homme éclairé, qui aura bien pénétré la situation naturelle, la juste température, & le rapport des cinq parties nobles, aura beaucoup de facilité à connoître les maladies.

Il y a un os qui s'éleve à la jointure du bras avec le poignet : c'est-là qu'il faut tâter le pouls qu'on appelle de la porte, ou de la jointure : devant cette jointure est ce qu'on nomme l'emboûchure d'un pouce, *Tsun keou* (le carpe.) Derriere la même jointure est ce qu'on appelle le *Cubitus Tché*. Le carpe est censé *Yang*, le *Cubitus Yn* en langage de Médecine.

En tâtant le pouls à ces trois endroits, il faut de l'attention & de l'exactitude à bien placer les doigts justement où il faut, sur le vaisseau.

NOTES.

Tché signifie l'os qui va depuis le poignet jusqu'au coude. Cette même lettre en ce même mot signifie aussi un pied ou une coudée. C'est que l'un étoit la mesure de l'autre.

Le carpe s'appelle *Tsun keou*, qui signifie emboûchure, ou passage d'un pouce d'étenduë, parce qu'il a la dixiéme partie du *Cubitus*, & qu'on appelle un pouce la dixiéme partie d'un pied ou d'une coudée. Ceci est tiré des Chinois mêmes.

Yang & *Yn* sont deux termes applicables & appliquez par les Chinois dans presque toute distinction de deux choses, dont l'une cede à l'autre par quelque endroit ; par exemple, en perfection, en rang, &c.

TEXTE.

Si vous découvrez à l'*Yang* (au pouls du carpe) ce qu'on appelle *Hien* (un mouvement de trémulation longue, comme dans les cordes de l'instrument *Tseng*) soyez assûré qu'il y a douleur de tête.

Si vous trouvez ce même mouvement à l'*Yn* (au pouls de l'extrémité du *Cubitus*,) il y a douleur de ventre.

Si l'*Yang* est précipité, il y a envie de vômir, & douleur de tête.

Si l'*Yn* alors est fort petit & fort délié, il y a un mouvement d'entrailles & diarrée.

Si l'*Yang* est plein, vous remarquerez le visage rouge & bouffi.

Si l'*Yn* en même tems est petit & délié, il y aura de ces sueurs malignes, qu'on dit venir à la dérobée, & commencement de phtysie.

Quand l'*Yang* est plein, fort & glissant, il y a de l'embarras à la Langue.

Si l'*Yn* est alors précipité, il y a du feu dans l'estomach, & l'haleine sent mauvais.

Quand vous trouvez l'*Yang* petit, superficiel, & foible, le cœur manque de chaleur.

Si en même tems l'*Yn* est glissant, les alimens se digerent mal, l'estomach est incommodé.

Devant & derriere la jointure par cette simple distinction d'*Yn* & d'*Yang*, chercher ainsi les différentes indications du pouls, c'est une assez bonne méthode.

NOTES.

Le Commentaire donne à ces trois lignes un sens différent de celui que porte la traduction. Il prétend qu'il faut considérer ensemble le devant & le derriere de la jointure indiquez par *Yang* & *Yn*, & voir si cet *Yang* & cet *Yn* sont tous deux *Yang*, ou tous deux *Yn* : & il entend par ce second *Yang* un pouls superficiel

ſuperficiel haut ; & par ce ſecond *Yn*, un pouls enfoncé profond ; ſi les deux ſont *yang* : c'eſt-à-dire, ſi au carpe ou à l'extrêmité du *Cubitus* le pouls eſt élevé ſuperficiel, la ſource du mal eſt dans ce qu'on appelle *piao*, l'extérieur, la peau, les chairs, &c. ſi aucontraire les deux ſont *yn*, c'eſt-à-dire, ſi au carpe & à l'extrêmité du *Cubitus* le pouls eſt enfoncé, profond, le mal eſt dans ce qu'on appelle *li*, (dans les cinq parties nobles, &c.)

Si ce que dit ce Commentateur eſt vrai ou non, je n'en ſçais rien. Mais le texte ici n'a point ces deux ſortes d'*yn* & d'*yang* compliquez : il n'y eſt parlé ni de *piao*, ni de *li*, ni de ſuperficiel, ni de profond ; & ces lignes m'ont paru n'être qu'une concluſion generale de ce qui précede. C'eſt pour cela que j'ai omis le mot *ainſi*, auquel mot près j'ai traduit le texte comme il eſt.

TEXTE.

QUAND le pouls eſt naturel, & que la ſanté eſt parfaite, dans l'eſpace d'une reſpiration, qui contient l'inſpiration & l'expiration, il a quatre battemens : un battement de plus n'indique rien de mal : mais s'il en manque un, c'eſt défaut de chaleur naturelle ; & s'il en manque deux, cela eſt mauvais.

Si dans le même eſpace il y a ſix battemens, la chaleur excede : s'il y en a ſept, l'excès eſt conſidérable : & s'il y en a juſqu'à huit, le danger eſt fort grand : s'il y en a davantage, le malade expire.

Si dans l'eſpace d'une reſpiration le pouls ne bat qu'une fois, la maladie eſt dès-lors conſidérable & dangereuſe. Mais c'eſt bien pis, quand il ne bat qu'une fois dans l'eſpace de deux reſpirations, la mort eſt prochaine.

Trop de battemens vient d'excès de chaleur ; & trop peu vient d'excès de froid. C'eſt une tradition conſtante de tout tems. Les divers dégrez en ſont marquez dans le Livre des quatre-vingt-une difficultez.

Au Printems la trémulation longue *hien*; en Eté regorgement, *hong*; en Automne molleſſe de poil ou de plume ; en Hyver dureté de pierre. Il faut encore ſubdiviſer ces ſaiſons en *Tſie ki*.

COMMENTAIRE.

PAR la lettre *tſie*, l'on entend ici les ſubdiviſions qu'on fait des quatre ſaiſons. Chaque ſaiſon a ſix *tſie*. Par la lettre *ki* l'on entend les différentes températures de l'air.

TEXTE.

UN mouvement doux & un peu lent, à peu près comme celui des branches d'un beau ſaule, qu'un petit zéphire agite au Printems. Voilà ce qui eſt propre du pouls qu'on appelle de l'eſtomach, qui répond à la fin de chaque ſaiſon. Toutes ſubtiles que ſont ces diſtinctions, le Médecin applique non-ſeulement les appercevra, mais viendra enfin à bout de n'en oublier aucune.

Expoſition des pouls nommez les ſept Piao.

NOTES.

(C'eſt-à-dire, les ſept externes,) parce qu'ils ſont en effet plus externes ou plus ſenſibles que les autres, dont on parlera ci-après.

TEXTE.

Feou, c'eſt quand poſant ſimplement le doigt, ſans appuyer on ſent le pouls, & qu'il fait à peu près la ſenſation que feroit une feuille d'oignonnet.

NOTES.

Je l'appelle en François ſuperficiel.

TEXTE.

Kong, c'eſt quand on y diſtingue comme deux extrémitez, & comme un vuide au milieu.

NOTES.

COMME ſi on poſoit le doigt ſur un trou de flûte ; cette comparaiſon eſt tirée des Chinois.

TEXTE.

Hou, c'eſt comme quand on touche, ou qu'on remuë des perles. Elles vont & viennent aſſez vîte, étant polies & gliſſantes.

NOTES.

C'EST ce que j'appelle en François pouls gliſſant.

TEXTE.

Ché, c'eſt comme une proprieté du *Feou* ſuperficiel, & comme ſi la feüille d'oignonnet étoit ſolide & pleine en dedans.

NOTES.

J'APPELLE en François ce pouls plein.

TEXTE.

Hien, c'eſt comme les cordes du *Tçeng*.

NOTES.

J'APPELLE ce pouls trémuleux long.

TEXTE.

Kin, c'eſt comme les cordes de l'inſtrument *Kin*.

NOTES.

JE l'appelle trémuleux court.

TEXTE.

Hong, c'eſt quand le pouls s'éleve le plus, & que les battemens en ſont forts.

NOTES.

Je l'appelle regorgeant : la lettre Chinoiſe a ce ſens.

TEXTE.

VOILA les ſept *piao* qui ſont *yang*, & comme le bon côté d'une étoffe par rapport aux huit ſuivans nommez *li*, qui en ſont comme le revers, & par conſequent *yn*.

Expoſition des pouls nommez les huit Li.

NOTES.

C'eſt-à-dire, les internes, parce qu'ils ſont en effet plus internes & moins ſenſibles que les ſept qu'on a expoſez ci-deſſus.

TEXTE.

Tchin, c'eſt quand pour trouver le pouls, il faut appuyer ferme.

NOTES.

JE l'appelle profond, ou enfoncé.

TEXTE.

Ouei, c'eſt quand ſous le doigt on le ſent petit comme un fil.

NOTES.

JE l'appelle petit.

TEXTE.

Ouan, c'eſt quand il eſt d'une lenteur moderée.

Se, c'eſt quand les battemens font une impreſſion qui a du rapport à celle d'un coûteau qui racle un bambou.

NOTES.

Je l'appelle aigre. La lettre Chinoise signifie proprement âpre.

TEXTE.

Tchi, c'est quand il vient très-lentement, & comme en cachette.

NOTES.

Je l'appelle paresseux ou tardif.

TEXTE.

Fou, c'est quand il fuit, pour ainsi dire en bas, & qu'il est comme caché sous les os : en sorte qu'il faut peser fortement pour le découvrir, & qu'alors il est encore bien peu marqué.

NOTE.

Je l'appelle fuyant en bas. La lettre Chinoise signifie se baisser.

TEXTE.

Siu, c'est quand il fait la sensation que feroit une goutte d'eau qu'on toucheroit.

NOTE.

Je l'appelle mol & comme fluide.

TEXTE.

Yo, c'est quand en appuyant mediocrement on le sent, mais d'une maniere qui est peu marquée, & qui fait à peu près la sensation d'une étoffe usée qu'on toucheroit, & qu'appuyant un peu plus ferme, on ne le sent plus.

Exposition des Pouls dit les neuf Tao, *ou les neuf manières.*

Tchang, c'est quand on le sent comme un bâton, ou le manche d'une lance.

NOTE.

Je l'appelle long ; c'est le sens de la Lettre.

TEXTE.

Toan, c'est quand on le sent comme un point presque indivisible.

NOTE.

Je l'appelle court, c'est le sens de la Lettre.

TEXTE.

Hiu, c'est toutes les fois que posant simplement & legerement le doigt, on ne découvre point le Pouls.

NOTE.

La Lettre *Hiu* signifie vuide ; je le nomme ainsi.

TEXTE.

Tsou, c'est quand on le sent serré, & passant avec peine, sur-tout au Carpe.

Kié, c'est quand étant d'ailleurs un peu lent, on trouve qu'il semble comme s'arrêter quelquefois.

NOTE.

Je le nomme embarrassé.

TEXTE.

Tai, c'est quand on trouve que tout-à-coup il s'arrête, & a de la peine à revenir.

NOTE.

Ailleurs on explique différemment ce *Tai*.

TEXTE.

Sié, c'est quand il est très-fin, très-

délié, & se sent comme un simple cheveu.

NOTE.

Je le nomme délié.

TEXTE.

Tong, c'est quand la sensation qu'il fait, a rapport à celle que font des pierres qu'on touche dans l'eau.

NOTE.

Je le nomme mobile; c'est la signification de la Lettre *Tong*.

TEXTE.

Ké, c'est quand on le sent comme on sentiroit la peau d'un Tambour ferme & unie.

NOTE.

Ailleurs ce Pouls s'appelle dur, & je le nomme ainsi.

TEXTE.

Il faut bien distinguer ces neuf façons, & ce n'est pas chose fort aisée.

NOTE.

On m'a assûré qu'aujourd'hui presque aucun Médecin Chinois n'examine ces neuf manieres. Ils se bornent aux sept Pouls nommez *Piao*, & aux huit nommez *Li*; encore y en a-t'il beaucoup qui y renoncent, se contentant de juger comme ils peuvent, de la maladie par l'élevation ou la profondeur du Pouls & par sa lenteur ou sa vitesse.

Dans la suite de ce Livre, on revient à l'explication de tous ces Pouls, & on donne à quelques-uns un autre nom qu'ils n'ont pas ici, & une explication différente pour les termes, quoiqu'à peu près la même pour le sens. Ces differences & ces redites peuvent seulement faire juger que ce Livre n'est point d'une seule main, mais une pure compilation.

Indications de ces divers Pouls.

Le superficiel *feou* indique ventositez. Le *kong* qui a deux extrémitez sensibles & comme un vuide au milieu, indique défaut de sang.

NOTE.

Le Texte n'exprime point si c'est défaut ou trop de sang. C'est d'après le Commentaire que je le détermine en traduisant.

TEXTE.

Le glissant *hoa* indique abondance de phlegmes.

Le plein *che* indique chaleur.

Le trémuleux long (*hien*) lassitude.

Le trémuleux court (*kin*) douleur aiguë.

Le regorgeant (*hong*) trop de chaud.

Le petit (*Ouei*) trop de froid; l'un & l'autre indique obstruction dans le bas ventre.

Le profond (*tchin*) indique douleur qui vient d'air intercepté, ou bien qui vient de l'interruption du cours des esprits. Le Chinois souffre ces deux sens.

Le Pouls lent (*ouan*) quand il ne le doit pas être, indique espéce de rhumatisme sur la poitrine.

Le Pouls aigre (*se*) indique stérilité ou disposition à cela, tant dans les hommes que dans les femmes.

Le paresseux (*tchi*) marque défaut de chaleur interne.

Le fuyant en bas, (*fou*), indique obstruction considérable, qui ferme, pour ainsi dire, les passages au sang.

Le mol ou fluide (*Sui*) indique sueurs spontanées, & disposition à la phtisie. Le foible (*yo*) marque un grand épuisement & des douleurs sourdes comme dans les os.

Le long (*tchang*) indique que les esprits

pritsfont en bonne quantité & en bon ordre.

Le court (*toan*) indique qu'ils manquent, ou font troublez.

Quand le Pouls eft délié comme un cheveu, c'eft figne que les efprits manquent.

Quand il eft (*tai*) changeant, ils font en défordre.

Le Pouls embarraffé, ferré, & comme à l'étroit (*tfou*) indique chaleur exceffive.

Le Pouls étant vuide (*hu*,) fuivent ordinairement de grandes pertes de fang. Il eft accompagné de vaines frayeurs & de mouvemens convulfifs.

Le précipité *fou*, (on ne l'a point mis ci-devant dans les neuf manieres) indique des inquiétudes d'un autre genre, & delire; dès-lors la maladie eft confidérable & dangereufe.

Le Pouls dur (*kié*) indique perte de femence dans les hommes, & perte de fang dans les femmes.

NOTE.

On omet dans ces indications le Pouls embarraffé (*kié*), & le mobile, (*tong*;) je ne fçai pourquoi.

COMMENTAIRE.

Quand un malade a le Pouls long, (*tchang*,) fur-tout, s'il eft en même tems un peu lent, la maladie eft communément facile à guerir; au contraire dans prefque toutes les maladies le Pouls court (*toan*) indique du danger; & de la difficulté à bien guerir.

TEXTE.

La reffemblance & différence des divers Pouls.

Le Pouls fuperficiel (*feou*) reffemble au Pouls nommé (*kong*) à cela près que celui-ci eft comme vuide par le milieu, celui-là non. Le fuperficiel (*feou*) a auffi de la reffemblance avec le regorgeant (*hong*.) Ils different par le plus ou le moins de force; le regorgeant en a beaucoup, le fuperficiel affez peu. Le fuperficiel (*feou*) a quelque efpéce de rapport même avec le Pouls vuide (*hiu*,) en ce que l'un & l'autre font fur le doigt une fenfation légere; mais cela vient de caufes bien différentes, c'eft manque de force dans le Pouls vuide, au lieu que dans le fuperficiel, cela vient de ce qu'on n'appuye pas, le Pouls étant effentiellement tel, qu'en pofant le doigt fans preffer, on le fent, & qu'il difparoît, fi l'on le preffe.

Le Pouls gliffant (*hoa*) & le mobile (*tong*) ont un rapport tel à peu près qu'en ont des perles qu'on remuë dans un vafe, & des pierres qu'on remuë dans l'eau. L'un eft plus diftinct que l'autre. Le gliffant (*hoa*) à auffi du rapport avec le précipité (*fou*); mais le precipité *fou* a plus de battemens dans le même efpace d'une refpiration.

Le plein (*ché*) reffemble affez au dur (*kié*) mais le dur ne change point, foit qu'on appuye plus ou moins : au lieu que le plein devient plus fort & plus long, fi l'on appuye le doigt plus ferme.

Le tremuleux long (*hien*) & le trémuleux court ont du rapport. Celui-ci exprime le caractere effentiel de trémulation qui leur eft commun : celui-là exprime fon état de plus grande force.

Le regorgeant (*hong*), & le grand ou fort (*ta*) fe reffemblent entiérement; mais le regorgeant (*hong*,) quoiqu'on appuye ferme, conferve toûjours fa force, qui n'arrive pas toutes les fois que le Pouls eft fort (*ta*.)

Le petit (*ouei*,) & l'aigre (*fe*) ont quelque rapport, mais l'aigre eft plus court & plus pareffeux que le petit : (*fié*) le délié ou le fin, eft proprement le petit (*ouei*) devenu fin comme un petit poil ou duvet.

Le profond (*tchin*,) & le fuyant (*fou*) ont grand rapport. Le dernier dit plus de profondeur, ou plus de difficulté à découvrir.

Le lent (*ouan*) & le pareffeux (*tchi*) different feulement en ce que le premier

a une lenteur modérée en comparaison de l'autre. Le paresseux (*tchi*) & l'aigre (*sæ*,) ont de la ressemblance : mais le paresseux (*tchi*) dans l'espace d'une respiration, n'a que trois battemens : au lieu que l'aigre (*sæ*) a aussi le quatriéme, quoiqu'un peu embarrassé.

Le foible (*yo*) & le mollasse (*siu*) se ressemblent fort. Ce dernier est mince, mol, & comme moüillé. Le premier n'a que que ce qu'il faut pour être encore senti sous le doigt.

Les trois Pouls ci-dessus nommez *Kié*, *Tsou*, *Tai*, l'embroüillé, le serré, le changeant dans la ressemblance qu'ils ont, ont aussi leur différence. La voici. Le premier a une juste lenteur, au lieu que le second est précipité. Le second a des motules peu reglées ; celles du troisiéme le sont. Le Pouls éparpillé (*san*) ressemble au Pouls nommé (*ta*) le grand. La différence est que le premier est plus lâche, plus lent, & tout au dehors ; au lieu que le second a même en dedans quelque consistence.

N O T E.

L'Exposition des Pouls qui est ci-dessus, n'a point les Pouls nommez (*san*) l'éparpillé. Il me paroît clair que ces Chansons sont de différens Auteurs.

T E X T E.

Sept avis au Médecin qui doit tâter le Pouls.

1°. Il faut qu'il soit dans une disposition d'esprit tranquille.

2°. Qu'il ait toute l'application possible, éloignant jusqu'à la moindre distraction.

3°. Que quant au corps il soit aussi dans un état de tranquillité, ensorte qu'il sente sa respiration libre & reglée.

4°. Qu'ensuite posant doucement les doigts, & touchant legerement la peau aux endroits susdits, il examine ce qui regarde les six *Fou*.

5°. Cela fait ; qu'il appuye davantage, pressant médiocrement les chairs sous les doigts pour examiner comment va ce Pouls qu'on appelle le Pouls de l'estomach, dont la situation, dit le Commentaire, doit répondre à la température modérée des quatre Saisons.

6°. Qu'il appuye ensuite assez fort, pour sentir les os, & qu'il examine ce qui regarde les cinq *Tsang*.

7°. Qu'il examine la vitesse & la lenteur du pouls, & si le nombre de ses battemens est plus ou moins grand qu'il ne doit être dans l'espace d'une respiration.

N O T E.

Les cinq *Tsang* sont le cœur, le foye, l'orifice de l'estomach, les poûmons, les reins. Les six *Fou* sont les intestins grêles, la vésicule du fiel, le ventricule, les gros intestins, la vessie, & ce qu'on appelle les trois *Tsiao*, les trois foyers, ou les trois étuves.

T E X T E.

Sept sortes de Pouls qui indiquent danger de mort.

Quand sous les doigts on sent le pouls boüillonnant sans regle, comme l'eau sur un grand feu : si c'est le matin qu'on tâte le pouls, on peut assûrer que le malade mourra le soir ; c'est-à-dire, que le malade a fort peu de tems à vivre.

La mort n'est guéres moins prochaine, si l'on sent le pouls comme un poisson, dont la tête est arrêtée, & ne peut se mouvoir, mais dont la queuë fretille fort & sans grande régle, la cause du mal est dans les reins.

Quand le Pouls, après avoir battu précipitamment, change tout-à-coup, & devient tardif & fort paresseux à revenir, il y a aussi danger de mort, mais il est un peu moins pressant.

Si le Pouls par la dureté de ses battemens ressemble en quelque sorte à une

balle de pierre ou de terre séche, poussée par une Arbalête, les poûmons & l'estomach manquent d'esprits, & ce n'est pas un épuisement passager; il vient de longue main.

De même si le pouls vient comme ces gouttes d'eau qui tombent dans les maisons par quelque fente, ou par quelque petit trou qui se trouve au toît, & que dans son retour il s'éparpille & se brouille à peu près comme les cordons d'une corde qui s'éfile, les os sont desséchez jusqu'à la moëlle.

De même si le mouvement du Pouls à l'extrémité du *Cubitus*, aux deux bras, ressemble à l'allûre d'une grenoüille embarrassée dans les herbes, ou à celle d'un crapaud, la mort en tous ces cas est certaine.

Si le mouvement du Pouls ressemble aux picotemens précipitez du bec d'un oiseau, il y a défaut d'esprits dans l'estomach, & l'on doit conclure que le cœur fait mal ses fonctions, & que le sang n'est pas bien conditionné.

COMMENTAIRE.

Les Pouls qui indiquent danger de mort ne se bornent pas à sept. Il y en a bien davantage : je vais les indiquer pour une plus ample instruction de ceux qui s'appliquent à ces matieres.

Le premier de ces Pouls s'appelle *Fou foe*, boüillon de marmitte, ou bien *yong siuen*, source boüillante. C'est quand le Pouls semble toûjours sortir au dehors, à peu près comme les bouteilles qui s'élevent sur une liqueur boüillante. Quand le Pouls d'un malade est dans cet état, il ne passera pas le jour; il est inutile de lui donner des remedes.

Le second s'appelle *Feou ho*, union ou continuité de flots. C'est quand le battement postérieur empiette, pour ainsi dire, sur celui qui a précédé ; à peu près comme quand un flot gagne sur un autre, avant que le premier soit applani.

Le troisiéme s'appelle *tan che*, pierre, ou bale d'Arbalête; c'est quand le Pouls sortant comme d'entre les os, vient donner ferme & sec contre les doigts.

Le quatriéme s'appelle *Tchio tso*, picotement d'oiseau. C'est quand le Pouls vient frapper trois ou cinq fois d'une maniere dure & aiguë contre les doigts, puis cesse du tems, & revient de la même maniere, à peu près comme un oiseau qui mange du grain.

Le cinquiéme s'appelle *vou leou*, fente par où l'eau dégoûte dans une maison; c'est quand après avoir cessé du tems, le Pouls donne un battement foible, comme une petite goutte qui se glisse par une fente. Ce Pouls & le précédent indiquent que l'estomach, le cœur, & les poûmons sont très-mal affectez.

Le sixiéme s'appelle *kiai so*, corde qui se défile. C'est quand le Pouls éparpillant, se broüille de telle sorte, qu'on ne le sent point revenir à aucun mouvement reglé. Alors les cinq *Tsang* sont mal affectez.

Le septiéme s'appelle *Yu tsiang*, frétillement de poisson; c'est quand les battemens du Pouls étant la plûpart superficiels, il s'y en mêle de profonds ; on le sent, puis on ne le sent plus, on ne sçait ce qu'il devient ; les reins ne font plus leurs fonctions.

Le huitiéme s'appelle *Hia yeou*, allûre de crapaud; c'est lorsque tâtant le Pouls doucement, on ne le sent point pendant du tems, parce qu'il est profond, (*tchin*) & tout-à-coup on sent venir un battement superficiel (*feou*,) mais foible, qui cesse aussi-tôt, & après un tems considérable revient de même. L'estomach & son orifice sont très-mal affectez.

Le neuviéme s'appelle *Yen tao*, & quelquefois *Siun tao*, coups de couteaux qui se suivent. C'est quand le Pouls étant fin & delié comme un fil de soye, a cependant des battemens durs & coupans, comme seroient des coups de la pointe d'un couteau ou d'une aiguille.

Le dixiéme s'appelle *Tchouen teou*, pois

roulans ; c'eſt quand les battemens ſont aſſez forts, très-courts, durs & aigres ; les eſprits des (*San yuen*) trois principes, manquent abſolument.

NOTE.

Je n'ai point encore vû dans aucun Livre ce qu'il faut entendre par ces trois principes *San yuen*.

SUITE DU COMMENTAIRE.

Le onziéme s'appelle *San yé*, feuilles éparpillées ; c'eſt quand le mouvement du Pouls imite les feüilles qui tombent des arbres par intervalles non reglez.

Le douziéme s'appelle *Ouei tou*, terre qu'on y jette ; c'eſt quand on trouve dans le mouvement du Pouls de la dureté & du vuide en même tems. (*Ouei tou*) eſt un ſecond nom du Pouls nommé *ké* expliqué ailleurs.

Le treiziéme s'appelle *Hiuen yong* profond & dangereux apoſtume, c'eſt quand en tâtant le Pouls, l'on ſent ſous les doigts comme les élancemens d'une apoſtume qui a peine à meurir.

Le quatorziéme s'appelle *Yn yuen*, comme une pillule bien ronde. C'eſt quand le Pouls eſt ſi gliſſant, que ſi les doigts ne portent bien droit deſſus, il s'échappe.

Le quinziéme s'appelle *Yu kiong* comme un pilon ; c'eſt quand les battemens ſont en même tems très-élevez & très-pleins.

Le ſeiziéme s'appelle *Ju tchoui*, comme l'haleine d'un homme qui ſouffle ; c'eſt quand le Pouls paroît comme toûjours ſortir au dehors, & ne jamais rentrer.

Le dix-ſeptiéme s'appelle *Pié lie*, roulade de tonnerre ; c'eſt lorſque le Pouls étant d'abord aſſez tranquille, tout-à-coup viennent quelques battemens précipitez ; puis le Pouls diſparoît à peu près comme un leger orage qui ſe diſſipe.

Il y a encore le Pouls nommé *Y* débordant. C'eſt quand au carpe le ſang au lieu d'aller ſon chemin, ſemble s'en détourner, & monter ſur ce qu'on appelle *Yu tſi*, qui eſt l'extrémité par laquelle le premier & plus gros os du poûce tient au Carpe.

Enfin il y a le pouls *fou* retournant. C'eſt quand le ſang, au lieu de paſſer à ſon ordinaire avec liberté par la jointure du *Carpe* & du *Cubitus*, retournant, pour ainſi dire, en arriere, rend le pouls gliſſant (*hoa*) & (*hong*) à l'extrémité du *Cubitus*. Ce pouls ſe nomme auſſi quelquefois en Chinois *Koan ke*, grille au paſſage, ſans doute pour exprimer le paſſage embarraſſé.

INSTRUCTION POUR TATER LE POULS.

TEXTE.

Celui qui doit tâter le pouls étant lui-même dans une ſituation de corps & d'eſprit tranquille, prend la main gauche du malade, ſi c'eſt un homme ; la droite, ſi c'eſt une femme.

NOTE.

J'ai vû pluſieurs Médecins tâter les pouls des hommes aux deux bras.

TEXTE.

Il commence par placer le doigt du milieu exactement ſur la jointure du carpe avec le *Cubitus*, puis les deux doigts ſes voiſins chacun de ſon côté. Il faut d'abord appuyer peu, puis un peu plus ; enfin beaucoup, & s'aſſûrer bien que les doigts ſont ajuſtez comme il faut, après quoi il peut proceder à l'éxamen du pouls dans les trois endroits marquez, mettant pour principe, que quand le pouls eſt reglé, il a dans le tems d'une inſpiration & d'une expiration quatre battemens, ou tout au plus cinq.

Il faut auſſi ſe bien rappeller quelle doit

doit être la situation naturelle & saine des pouls capitaux ; sçavoir, du pouls de la saison, du pouls dit de l'Estomach, & du pouls propre de chacun des cinq *Tsang* & des six *Fou*, pour passer à l'examen du pouls de maladie.

Dans tout le Printems les trois pouls de chaque bras tiennent naturellement du (*Hien*) trémuleux long. Dans l'Eté ils tiennent du (*hong*) regorgeant. Tout le tems de l'Automne ils tiennent du (*Feou*) superficiel, & tout l'Hyver ils tiennent du (*tchin*) profond.

Quant au pouls de la fin de toutes les saisons, dit communément le pouls de l'Estomach, c'est un pouls d'une lenteur égale & médiocre, & qui se fait sentir quand on appuye médiocrement.

Pour les pouls naturels & sains propres de chacun des *Tsang*, & de chacun des *Fou*, les voici : celui du Cœur (*feou*, *ta*, *san*,) superficiel, fort, & s'éparpillant; celui des Poûmons, (*feou*, *se*, *toan*,) superficiel, aigre, & court ; celui du Foye, (*hien*, *tchang*, *ho*) trémuleux long, mais assez égal ; celui de l'Estomach (*ouan*, *ta*, *tun*,) médiocrement lent, fort, & ferme : celui des Reins, (*tchin*, *juen*, *hoa*,) enfoncé, mol, & glissant. Voilà les propriétez naturelles de ces pouls.

Quand on les trouve ainsi, & dans un juste tempérament, c'est santé. S'il y a en chacun du trop, ou bien du trop peu, c'est maladie.

Quand on trouve qu'il y a du trop, & que le pouls bat avec violence & plénitude, la maladie est dans les dehors. Quand on trouve du trop peu, & que le pouls devient petit, (*ouei*,) & comme vuide, (*hiu*,) le mal est au dedans.

NOTE.

Ni le Texte, ni le Commentaire ne déterminent ce qu'il faut entendre ici par les dehors & les dedans. Je l'ai indiqué ci-devant, & cela reviendra dans la suite.

TEXTE.

QUAND le sujet a le carpe long, il n'est pas besoin d'y mettre le doigt à plusieurs reprises : mais il faut le faire à bien des reprises très-près l'une de l'autre, quand c'est un sujet dont le carpe est court.

A chaque fois qu'on met le doigt, il y a encore trois manieres à distinguer : car ou l'on touche simplement d'une maniere très-légere, ou l'on appuye d'une maniere forte, ou bien l'on garde un milieu. En toutes ces circonstances, examinez comment le Pouls se comporte, afin de découvrir où est le siége de la maladie.

Il faut de plus examiner dans le Pouls ce qui s'appelle monter, descendre, venir, se retirer, battre, cesser. Par rapport au Pouls aller de l'extrêmité du *Cubitus* au carpe, s'appelle monter ; du carpe au *Cubitus*, s'appelle descendre. Dans le premier, l'*Yn* produit l'*Yang*, & dans le second, l'*Yang* produit l'*Yn*.

NOTE.

JE traduis mot à mot ; mais j'avouë que je n'entends pas bien cet endroit.

TEXTE.

SORTIR comme d'entre les os & les chairs jusqu'à la peau, cela s'appelle venir : de la peau se renfoncer comme entre les os & les chairs, c'est ce qu'on appelle se retirer. Enfin se faire sentir, s'appelle battre ; ne se point faire sentir, s'appelle cesser.

Il faut encore avoir égard à ce qu'on appelle *piao*, le dehors, ce qui est sensible, & *li*, le dedans, ce qui est moins sensible ; à ce qu'on appelle *hiu* inanition, & *ché* réplétion.

Ce qu'on appelle *piao* le dehors, ou ce qu'il y a de plus sensible est *yang*, par rapport à ce qu'on nomme *li* le de-

dans, ou ce qui est moins sensible, tels sont les six *feou*; par exemple à l'égard des cinq *tsang*.

Toute altération & tout déréglement qui réside dans les vaisseaux & dans les chairs sans avoir affecté le ventricule un des six *fou*, ni les *tsang*, se réduit aussi à ce qu'on appelle *piao*, mal externe & plus apparent, & plus sensible.

Mais les déréglemens d'esprits causez par les sept passions, qui sont comme concentrez dans le cœur & dans le ventre, sans se pouvoir surmonter & s'appaiser, aussi bien que tous les maux causez par la quantité ou la qualité des alimens qui sejournent dans les *fou* & les *tsang*, sans se bien évacuer par les voyes ordinaires, tout cela se réduit à ce qu'on appelle *li*, l'intérieur, ce qu'il y a de moins apparent & de moins sensible.

Ce qu'on appelle (*hiu*) inanition: c'est quand les esprits vitaux & primigéniaux étant comme totalement dissipez, il n'y a presque plus de force.

Ce qu'on appelle (*ché*), réplétion, ce n'est pas vigueur & abondance d'esprits vitaux & primigéniaux; bien loin de là; c'est au contraire abondance d'humeurs peccantes qui l'emporte sur ces esprits.

Ainsi dans ce qu'on appelle (*hiu*) inanition, il faut tendre à reparer les esprits, & dans ce qu'on nomme (*ché*) réplétion, on tend à évacuer ce qui péche & met le desordre.

Il faut de l'Epikie en tâtant le Pouls. On donne pour régle d'appuyer peu dans l'examen de ce qui regarde les six *fou*; d'appuyer beaucoup plus dans l'examen de ce qui regarde les cinq *tsang*. Suivant cette régle prise en rigueur, les Pouls *yang* ont tous rapport aux cinq *tsang*.

NOTE.

PAR *yang* l'on entend ici extérieurs, superficiels, sensibles; & par *yn*, profonds, cachez, moins sensibles.

TEXTE.

MAIS en ceci, comme en presque tout le reste, il y a souvent dans l'*yn* un peu de l'*yang*, & dans l'*yang* un peu de l'*yn*. Il y a des Pouls *feou* superficiels, hauts, sensibles, qui ont rapport aux *tsang*, & il y en a de *tchin* profonds, cachez, moins sensibles, qui ont du rapport aux *fou*. C'est pourquoi il faut user de critique & d'Epikie.

Pronostics par le Pouls en diverses maladies.

DANS les maladies malignes & contagieuses chaudes, quand le malade sent une secheresse ardente, accompagnée d'inquiétude & de mouvemens forts, mais déreglez. Si le pouls est (*feou ta*) superficiel & fort, c'est bon signe, le malade en peut rechapper.

S'il arrive qu'il tienne des discours extravagans, qu'il y ait diarrée, & que le pouls soit (*hiu siao*) vuide, & petit, cela est mortel.

Dans les enflures de ventre le pouls (*feou ta*) superficiel, fort, est bon. Le (*hiu siao*), vuide, petit, est mortel.

Dans les fiévres malignes, soit qu'elles procédent de chaud, ou de froid, le pouls (*hong ta*) regorgeant & fort, est bon. Le (*Tchin sié*) profond & délié, est mortel.

Dans la maladie *siao ko*, soif & faim déréglée, le Pouls (*sou ta*), précipité & fort, est bon. Le (*hiu siao*) vuide & petit, est mortel.

Dans les hémorragies de nez, le Pouls (*Tchin sié*,) profond & délié, est bon. Le (*feou ta*) superficiel & fort, est mortel.

Dans la courte haleine, le Pouls (*feou hoa*) superficiel & glissant, est bon. Le (*toan sæ*,) court & aigre, est mortel.

Dans les diarrées & dysenteries le Pouls (*ouei*) petit, est bon. Le (*feou hong*) superficiel & regorgeant, est mortel.

Dans les hydropisies aqueuses, le Pouls (*feou hong*,) superficiel & regor-

geant est bon : le (*tchin sié*) profond & délié, est mortel.

Dans les cardialgies, le pouls (*tchin sié*) profond & délié, est bon. Le (*feou ta*) superficiel & fort, est mortel.

Dans les enflures superficielles (Peut-être entend-t-on celles que cause l'air ou les vents intercutaires) le Pouls (*feou tsin*) superficiel & net, est bon. Le (*ouei sié*) petit & délié, est mortel.

Dans les crachemens de sang, le Pouls (*tchin yo*) profond & foible, est bon. Le (*ché ta*) plein & fort, est mauvais.

Si le vomissement est de sang, le Pouls (*tchin sié*) profond & délié, est bon. Le (*feou, hong, che ta*,) superficiel, regorgeant, plein, fort, est mauvais.

Dans la toux, le Pouls (*feou siu*,) superficiel & mollasse, est bon. Le (*tchin fou*) profond & fuyant en bas, est mauvais.

Dans une femme nouvellement accouchée, le Pouls (*ouan hoa*) médiocrement lent & glissant, est bon. Le (*ta, kien, sou*) fort trémuleux, précipité, est mortel.

Dans les réplétions internes, le Pouls (*hong ché*) regorgeant, plein, est bon. Le (*tchin sié*) enfoncé & délié, est mauvais.

Dans les diarrées ou flux opiniâtres le Pouls (*ouei sié*,) petit & délié, est bon. Le (*feou hong*) superficiel & regorgeant, est mortel.

Dans les sueurs démesurées, le Pouls (*hiu siao*) vuide & petit, est bon. Le (*kien tsou, ki*,) trémuleux, serré, prompt, est mauvais.

Dans les intempéries chaudes après l'enfantement, le Pouls (*ouan hoa*,) médiocrement lent & glissant, est bon. Le (*kien ki*) trémuleux & vîte, est mortel.

Dans les épuisemens internes, le Pouls (*tchin sié*) profond & délié, est bon. Le regorgeant & fort (*hong ta*,) est mauvais.

Dans les épuisemens qui sont en même tems internes & externes, le Pouls (*ché, hoa*,) plein & glissant, est bon. Le (*tchin sié*) profond & délié, est mauvais.

Dans la maladie nommée Ho loan.

(C'EST une violente colique, qui ressemble fort à ce qu'on appelle aux Indes Orientales *Mordechin*.) Le Pouls (*feou hong*) superficiel & regorgeant, est bon. Le (*sie ouan*) délié & lent, est mortel.

Dans les playes causées par le fer, le Pouls (*ouei sié*) petit & délié, est bon. Le (*Tsou ki*) serré & vîte, est mortel.

Dans la phtisie le Pouls (*feou hoa*) superficiel & glissant, est bon. Le (*tsou ta*) serré & fort, est mortel.

Dans l'apopléxie subite le Pouls (*Kin sié*) trémuleux court & délié, est bon. Le (*feou ta*) superficiel & fort, est mortel.

Dans les obstructions considérables des intestins, le Pouls (*hoa ta*) glissant & fort, est bon. Le Pouls (*sæ sie*) aigre & délié, est mauvais.

Juger par l'examen des trois Pouls de chaque bras, si la maladie vient de (*hiu*,) inanition, épuisement, ou défaut d'esprits & de sang; ou bien si elle vient de (*ché*,) plénitude d'humeurs peccantes, & si elle réside en ce qu'on appelle *piao* le dessus, les dehors (la peau, les vaisseaux, les chairs,) ou bien en ce qu'on appelle *li* le dessous, l'intérieur, (les parties nobles, &c.)

Dans cet examen, l'on n'employe ici que la distinction des deux sortes de Pouls, *feou* & *tchin* superficiel & profond. Le premier répondra à ce qu'on appelle *piao*; le second à ce qu'on nomme *li*. On fera présider le le Pouls du carpe à la région du Cœur & des Poûmons, comme supérieur; le Pouls de la jointure à la région du Foye & de l'Estomach; le Pouls de l'extrêmité du *Cubitus* à la région des Reins, des Intestins, tant gros que grêles, &c.

Suivant cette Méthode on expose d'abord ce qui est de la dépendance du Pouls du Carpe du bras gauche.

Quand la maladie vient de *Hiu*. (On a expliqué ce mot ci-dessus dans le Titre), & qu'elle réside en ce qu'on appelle *Piao* les dehors; le Pouls du Carpe au bras gauche est superficiel (*feou*), mais sans force; la peau n'a point sa consistence naturelle; on sue sans sujet, l'on craint fort le vent & l'air, on est très-sensible au froid.

Au contraire, si le mal vient de (*Ché*,) mauvaise réplétion dans ce qu'on nomme *Piao* les dehors, le Pouls du carpe de la gauche est aussi (*feou*) superficiel externe; mais en même tems fort. On sent des douleurs de tête & de la chaleur dans tout le corps, & quelquefois la bouche est seche.

Quand le mal vient d'inanition (*hiu*,) & réside en ce qu'on appelle *li* les dedans, le Pouls du Carpe de la gauche est (*tchin yo*) profond & foible; il y a craintes, frayeurs, terreurs paniques, perte de mémoire, trouble d'esprit, insomnie. On n'aime point à entendre parler.

Si au contraire le mal vient de (*ché*) mauvaise réplétion, & réside en ce qu'on nomme *Li* les dedans, le même Pouls du Carpe de la gauche, est aussi (*tchin*) profond; mais il a de la force. Alors il y a inquiétude, & agitation, chagrin qui fait qu'on est facile à irriter, chaleur interne, manie, paroles extravagantes, horreur de ce qui est chaud, soif.

Suivant la même méthode on expose ce qui a rapport au Pouls de la jointure du poignet gauche.

Quand le mal vient d'inanition (*hiu*) & réside en ce qu'on appelle *Piao* les dehors, le Pouls à la jointure gauche est (*feou*) superficiel, mais foible; les yeux deviennent alors chassieux, & la vûë trouble.

Si le mal vient de (*ché*) mauvaise réplétion, & réside en ce qu'on appelle *Piao* les dehors, ce Pouls est aussi (*feou*) superficiel, mais il a de la vigueur. On sent de la douleur à la région des côtes, le ventre s'enfle, les yeux se bouffissent, & font mal.

Quand le mal vient d'inanition (*Hiu*,) & réside en ce qu'on nomme *Li* les dedans, ce Pouls (de la jointure gauche) est (*tchin*) profond & sans force; on est peureux & soupçonneux, on devient jaune.

Si le mal vient de (*ché*) mauvaise réplétion, & réside en ce qu'on appelle *li* les dedans, ce même Pouls est encore profond, mais il a de la force. Tels gens ont abondance d'humeurs grasses ou visqueuses, sont sujets à se mettre en colere, & à des resserremens de nerfs, à des douleurs dans les aînes, & dans le *Scrotum*.

Suivant la même méthode on expose ce qui a rapport au Pouls de l'extrémité du *Cubitus* gauche.

Quand le mal vient d'inanition (*hiu*) & réside dans ce qu'on appelle *Piao* les dehors, le Pouls de l'extrémité du *Cubitus* gauche est (*feou*) superficiel, mais sans force. Il y a sueurs furtives & malignes, surdité d'oreilles, pesanteur douloureuse à la vessie, contraction extraordinaire du conduit par où passe l'urine.

Si le mal vient de (*Ché*,) mauvaise réplétion, & réside en ce qu'on appelle *Piao* les dehors, ce même Pouls est encore superficiel, mais en même tems il a de la force. Alors il y a d'ysurie, douleur à l'uretre; les urines sont rouges & chargées.

Quand le mal vient d'inanition (*Hiu*,) & réside en ce qu'on nomme *Li* les dedans, ce même Pouls du *Cubitus* gauche est (*tchin*) profond & sans force: les reins manquent d'esprits, le froid domine; il y a goutte, ou rhumatismes douloureux, sur-tout à la région des reins & aux genoux, douleur au *Scrotum*.

NOTE.

On ne met point ici le cas du mal provenant de (*Ché*) réplétion & résident en ce qu'on nomme *Li* les dedans. Je crois que

que dans la copie sur laquelle on a imprimé ce Livre, l'Ecrivain aura omis une ligne.

T E X T E.

Suivant la même méthode on expose ce qui a rapport au Pouls du Carpe droit.

Quand le mal vient d'inanition (*Hiu*) & réside en ce qu'on appelle (*Piao*) les dehors, le Pouls du Carpe droit est (*feou*) superficiel, mais sans force. On a des sueurs spontanées; on craint le froid & le vent, le dos sur-tout est sensible au froid, la peau demange, fréquentes roupies tombent du nez.

Si le mal vient de (*ché*) mauvaise réplétion, & réside en ce qu'on appelle *Piao* les dehors, ce même Pouls du Carpe droit est encore superficiel (*feou*,) mais il a de la force. On sent grande chaleur dans tout le corps, il y a douleur de tête; elle est toute entreprise, tout semble tourner.

Quand le mal vient d'inanition (*hiu*,) & réside en ce qu'on nomme *li* les dedans, le pouls du Carpe droit est (*tchin*) profond & sans force.

Si le mal vient de (*Ché*,) réplétion, & & réside en ce qu'on nomme *Li* les dedans, le même Pouls du Carpe droit est aussi (*tchin*) profond, mais il a de la force. Les humeurs peccantes abondent dans les viscéres : il y a fréquentes toux, quantité de flegmes qu'on ne peut cracher, courte haleine, oppression.

Suivant la même méthode on expose ce qui a rapport au Pouls de la jointure du poignet droit.

Quand le mal vient d'inanition (*hiu*,) & qu'il réside en ce qu'on appelle *Piao* les dehors, le Pouls de la jointure du poignet droit est (*feou*) superficiel, mais sans force. On ne peut remuer ni bras ni jambes : il y a lassitude spontanée & assoupissement. Quelquefois le visage & les yeux se bouffissent.

Si le mal vient de (*Ché*) mauvaise réplétion, & qu'il réside en ce qu'on appelle *piao* les dehors, ce même Pouls est encore (*feou*) superficiel, mais il a de la force. Le ventre se bouffit, grande oppression à la poitrine & au diaghragme.

Quand le mal vient d'inanition (*hiu*,) & réside en ce qu'on appelle *li* les dedans, le Pouls de la jointure du poignet droit est (*tchin*) profond & sans force : il y a épuisement aux reins; ils font mal leurs fonctions, ils filtrent peu d'urine : on sent à la region des reins tantôt comme un poids énorme, tantôt une douleur aiguë; on ne peut se tourner.

Si le mal vient de (*Ché*) mauvaise réplétion, & réside en ce qu'on nomme *li* les dedans, ce même Pouls est encore profond, mais il a de la force. On a souffert du froid; il y a de la douleur au *Scrotum*, qui se fait aussi sentir aux reins. Quelquefois lienterie.

N O T E.

Il paroît qu'il manque ici quelque chose; car on ne parle point de ce qui a rapport au Pouls de l'extrémité du *Cubitus* droit.

Les Pouls des sept affections.

Dans la joie le Pouls est d'une lenteur modérée, (*ouan*.) Dans la compassion il est (*toan*) court. Dans la tristesse il est (*se*) aigre. Dans l'inquiétude reveuse, il est embroüillé (*kié*.) Dans la crainte il est (*tchin*) profond. Dans la frayeur subite, il est agité. Dans la colere il est serré & précipité.

Différence de Pouls suivant le Sexe.

Dans l'homme le Pouls du Carpe doit toûjours être plus vigoureux que celui du *Cubitus*. Si le contraire arrive, c'est contre l'ordre, & cela indique un defaut dans les reins.

Dans la femme au contraire le Pouls du *Cubitus* doit toûjours être plus vigoureux que celui du Carpe. : si le contraire

arrive, c'est contre l'ordre, & cela indique un défaut dans le *Tsiao*, foyer supérieur.

Différence du Pouls suivant l'âge.

DANS un vieillard le Pouls est naturellement assez lent & assez foible. S'il arrive le contraire, c'est maladie. Dans la fleur de l'âge le Pouls est naturellement ferme & plein ; s'il arrive le contraire, c'est maladie. Cependant il y a sur cela deux observations à faire.

1°. Il se trouve des vieillards, dont le Pouls est fort & assez vîte ; mais en même tems ferme & non sautillant. C'est un Pouls naturel qui indique le tempérament robuste qu'ils ont reçû du Ciel. Aussi ce Pouls s'appelle-t'il Pouls de longue vie. Mais quand dans un vieillard le Pouls se trouve fort, vîte, mais en même tems sautillant & comme inquiet ; tout ce qui reste de force à cet homme, est au dehors ; il n'en a plus au dedans ; il n'ira pas loin.

2°. Un homme dans la fleur de l'âge se trouve quelquefois avoir un Pouls assez lent & assez délié, mais d'une maniere douce & égale, & assez uniforme aux trois différens endroits où l'on a coûtume de le tâter. Cela n'est pas fort mauvais, c'est un Pouls naturel & propre de gens élevez délicatement ; c'est un Pouls pur, mais délicat. Que si dans la fleur de l'âge, le Pouls est tellement fin & délié, qu'il se dresse, pour ainsi dire, & se roidisse par intervalles : s'il n'est pas le même au Carpe qu'à l'extrémité du *Cubitus*, mais fort différent, ce Pouls est mortel.

Il faut avoir égard au tempérament, & à la stature.

TASTANT le Pouls, on doit avoir égard à la stature, à la corpulence, & au naturel lent ou prompt du sujet. Si le pouls y répond, il est bon, sinon il est mauvais.

NOTE.

LE Texte ni le Commentaire ne marquent point ici en quoi consiste cette correspondance.

TEXTE.

Il faut combiner la couleur du Malade avec son Pouls.

SI la couleur du malade ne quadre pas avec son Pouls, c'est un mauvais signe. Si elle quadre, il est bon. Mais il y a cette remarque à faire, que si c'est la couleur qui en son genre l'emporte sur le Pouls qui lui est opposé, si le malade en meurt, ce sera bien-tôt ; au lieu que si c'est le Pouls qui en son genre, l'emporte sur la couleur qui lui est opposée, si le malade en meurt, ce sera après avoir encore traîné du tems.

Que si le malade en réchappe, il y a encore cette observation à faire, sçavoir, que si c'est le Pouls qui change & s'accommode à la couleur, la guérison sera prompte. Au contraire elle sera lente, si le Pouls demeurant le même, la couleur change, & lui devient convenable. Mais quand une fois l'un & l'autre quadrent bien, il n'y a plus de danger.

Lorsqu'on connoît dans quelle partie noble est le mal, on peut juger par le pouls du malade quand il mourra.

Quand la maladie est dans le foye, communément le pouls est trémuleux ; que si ces trémulations sont dures, fortes, & promptes comme autant de coups réiterez d'une lame affilée à l'endroit marqué pour le pouls du foye, le malade en ce cas n'a qu'un jour de vie. Il mourra le lendemain entre trois & sept heures du soir.

NOTE.

CET endroit est la jointure du *Cubitus* avec le carpe du bras gauche. Voyez l'endroit où l'on a indiqué les Pouls propres de chaque Viscére.

TEXTE.

Dans les maladies du cœur, communément le Pouls qui est propre de ce Viscére, est regorgeant. Si vous y trouvez en même tems les sautillemens de la peau d'un tambour qu'on bat, sçachant d'ailleurs que la maladie est dans le cœur, vous pouvez compter que le malade mourra le lendemain entre neuf heures du soir, & une heure après minuit.

Quand le mal est dans l'Estomach, communément le Pouls propre de ce Viscére est foible. Si de plus vous y trouvez que son mouvement soit semblable à celui d'une eau qui tombe goutte à goutte par quelque fente, ou s'il est sans le moindre sautillement, mollasse comme un filet d'eau, le malade mourra le lendemain entre une heure & cinq du matin.

Quand le mal est dans les Poûmons, le Pouls propre de ce Viscére communément se trouve aigre. Que si vous y trouvez entremêlé certain mouvement léger & court, tel qu'est celui des plumes ou du poil des animaux, quand le vent souffle dessus, le malade mourra le lendemain entre neuf heures du matin & une heure après midi.

Quand le mal est dans les reins, communément le Pouls propre de ce viscére est dur. Si vous trouvez de plus, que son mouvement imite celui du bec d'un oiseau qui picotte, le malade mourra le lendemain entre neuf & onze heures du matin, ou bien entre une heure & trois après midi, ou bien entre sept & neuf du soir, ou entre une heure & trois du matin.

S'il se trouve des malades, qui, dans les cas exposez, passent les termes indiquez, ce sont gens dont l'estomach est naturellement bon, & qui peuvent manger jusqu'à la fin.

On rejette un aphorisme qui dit : Quelqu'une des cinq parties nobles étant destituée d'esprits au bout de quatre ans, l'on meurt.

Un ancien Livre dit : Si le Pouls, dans quelque sujet après quarante battemens de suite, en manque un, c'est qu'une des parties nobles, nommées *Tsang*, est destituée d'esprits, la mort s'ensuivra quatre ans après, quand le Printems fera pousser les plantes.

Ceux, qui depuis ont traitté du Pouls, disent tous : Quand le Pouls a cinquante battemens continus sans s'arrêter, le sujet est en parfaite santé, & d'une bonne constitution. Si après cinquante battemens il en manque un, une des parties nobles est destituée d'esprits, la mort s'ensuivra cinq ans après. Si après trente battemens il en manque un, la mort s'ensuivra trois ans après. Hélas ! s'il faut croire les Livres en certaines choses, on en trouve bien d'autres peu croyables.

Si le Foye ne fait plus ses fonctions, il faut mourir dans huit jours : si c'est le cœur, on ne peut vivre au plus qu'un jour : si c'est le Poûmon, on peut aller jusqu'à trois jours ; jusqu'à cinq, si c'est l'Estomach. Si ce sont les Reins, on ne passe pas quatre. On lit ceci dans les Livres, en quoi il paroît qu'on les peut croire.

Mais pour ce qu'on y lit, qu'une des parties nobles nommées *Tsang* étant destituée d'esprits, la mort ne s'ensuit que quatre ans après au Printems ; cela n'est point du tout croyable. Des Médecins vulgaires, & peu intelligens, s'attachant aux Livres sans discernement, s'aveuglent eux-mêmes, & trompent le public. Je ne vois rien de plus méprisable.

NOTES.

Je ne sçai de qui est ce morceau de Critique, il est mis en Texte comme le reste, & par conséquent attribué à *Ouang chou ho*, qu'on fait Auteur de ce Livre. Le Critique dit fort sagement qu'il ne faut pas sans discernement s'attacher à tout ce qu'on trouve dans les Livres même anciens, & estimez : sça-

voir, s'il a raison d'adopter ce qu'il adopte, c'est ce que je n'examine pas ici.

Je veux seulement remarquer que sa réfutation de l'aphorisme qu'il rejette, suppose que l'Auteur de l'ancien Livre a prétendu qu'on pourroit vivre quatre ans, quoiqu'une des parties nobles nommée *Tsang* fût totalement destituée d'esprits. C'est le prendre bien à la rigueur de la lettre. Il pourroit s'expliquer plus bénignement, de sorte que l'Auteur prétendroit seulement que ce battement, qui manque au bout de quarante, indiqueroit qu'une des parties nobles appellées *Tsang*, est mal constituée, & n'admet presque point d'esprits: de sorte qu'allant presque toûjours de mal en pis, la mort au bout de quelques années s'ensuivroit. Mais déterminer ce terme à quatre ans juste, & au Printems, c'est trop deviner. Notre Critique ne s'attache point à cette circonstance. C'est que lui-même il devine d'une maniere aussi déterminée, quoique pour des tems moins éloignez, comme on a vû dans l'article précédent.

TEXTE.

Il est des occcasions, où, eu égard à la cause & à la nature de la maladie, il faut dans la cure s'éloigner des régles ordinaires données par rapport au Pouls.

Quand le Pouls est (*feou*) superficiel externe, facile à sentir, en posant simplement le doigt, on prescrit communément de faire suer. Cependant il est des occasions, dans lesquelles, quoique le malade ait le Pouls tel, il convient de procurer évacuation par les selles.

Tchong king en donne un exemple. Quoique le Pouls soit superficiel & haut, dit-il, si le malade sent oppression à la région du Cœur, & chaleur à quelqu'une des parties nobles nommées *Tsang*, procurez évacuation par bas, ne le faites pas suer.

Il y a plusieurs autres cas semblables; & c'est une erreur considérable de suivre toûjours les régles ordinaires données par rapport au Pouls, sans avoir égard à la cause & à la nature de certaines maladies particulieres.

Il est aussi des occasions, où, eu égard à la situation du Pouls, il faut s'éloigner des régles ordinaires données par rapport aux maladies.

Quand la maladie est dans les dehors, la régle ordinaire est de faire suer. Mais quelquefois, eu égard au Pouls, il faut s'éloigner de cette régle. Par exemple, dit *Tchong king*, dans une douleur de tête avec chaleur, si vous trouvez que le Pouls soit profond contre ce qu'il a coûtume d'être, & que la douleur soit seulement à la tête, non par tout le corps il faut pourvoir au dedans: il ne faut point faire suer, mais donner la potion appellée *su nhi*, eu égard à ce qu'indique le Pouls profond.

De même dans les maladies internes la régle ordinaire est de purger. Cependant quand dans une chaleur interne, qui survient après midi, vous trouvez le Pouls (*feou*) superficiel, & en même tems (*hiu*) comme vuide; ne purgez point; faites suer, & usez pour cela de la décoction des sommitez de l'arbre *Kouei*.

De même quand la poitrine est embarrassée, communément on use de certaine potion, qui, en faisant aller par bas, dégage la poitrine, &, qui pour cela s'appelle Pectorale. Cependant si la poitrine étant embarrassée, vous trouvez le Pouls superficiel & haut, ne purgez point, cela est mortel.

De même dans certaines douleurs répanduës par tout le corps, on se sert communément d'une potion où entrent le *Ma hoang* & les sommitez de l'arbre *Kouei*, & qui par le moyen des sueurs dissipe ordinairement ces douleurs. Cependant si dans ces douleurs vous trouvez au Pouls de l'extrêmité du *Cubitus* une lenteur considérable, gardez-vous de faire suer. Suivez l'indication du Pouls; travaillez à rétablir les esprits & le sang qui manquent.

Observation

Observation importante pour bien pronostiquer dans les fiévres malignes de l'Hyver.

TCHONG KING dit : le Pouls superficiel, le mobile, le fort, le précipité, le glissant, sont *Yang* *.

NOTE.

* Indiquent chaleur, ou excéssive, ou du moins suffisante.

TEXTE.

Le Pouls profond, l'aigre, le trémuleux, le foible sont *Yn* *.

NOTE.

* Indiquent froid, ou du moins défaut de chaleur.

TEXTE.

Si la cause du mal est *yn*, & que le Pouls soit *yang*, pourvû qu'on traitte bien le malade, il n'en mourra pas. Si la cause du mal est *yang*, & le Pouls *yn*, il en mourra.

Voilà la plus importante observation pour bien pronostiquer dans les fiévres malignes de l'Hyver. Qui a bien pénétré ce peu de mots, sçait plus de la moitié des trois cens quatre-vingt-dix-sept manieres que quelques-uns donnent pour cela.

Le Pouls des Femmes.

Les femmes ont communément le Pouls assez plein à l'extrêmité du *Cubitus*, mais plus fort au bras droit qu'au bras gauche. Que si vous leur trouvez le Pouls des Reins, c'est celui de l'extrêmité du *Cubitus*, petit, aigre (*oueï sæ*), & cependant superficiel (*feou*,) ou bien le Pouls du Foye, (c'est le Pouls de la jointure du poignet gauche,) aigre, précipité ; il y a obstruction, les mois ne sont pas réglez.

De même quand le Pouls à l'extrêmité du *Cubitus* est glissant & interrompu, ou bien petit & lent, les ordinaires ne sont pas réglez, ils ne viennent qu'une fois dans l'espace de trois mois.

Quand une femme, qui d'ailleurs se porte bien, a le Pouls régulierement superficiel ou profond, selon qu'il doit être aux trois différens endroits, où l'on a coûtume de le tâter ; en ce cas si les Ordinaires cessent, c'est qu'elle est grosse. On en aura une nouvelle marque si son Pouls à l'extrêmité du *Cubitus* est haut & plus vigoureux qu'à l'ordinaire.

Que si à l'extrêmité du *Cubitus* gauche, son Pouls se trouve regorgeant & haut, ou regorgeant & plein ; c'est d'un fils qu'elle est enceinte. Si à l'extrêmité du *Cubitus* droit, son pouls se trouve regorgeant & haut, ou bien glissant, c'est d'une fille qu'elle est enceinte.

D'autres donnent une autre régle. Quand une femme est d'un temperament foible & délicat, si, quoiqu'on presse fort le doigt sur le Pouls du *Cubitus*, on le sent toûjours continuer ses battemens, en ce cas si elle n'a pas ses Ordinaires, c'est qu'elle est grosse ; dites la même chose d'une femme, à qui les mois cessent, & dont les six Pouls sont dans leur situation naturelle, la femme d'ailleurs fût-elle infirme.

C'est le sens de ce que dit l'ancien Livre du Pouls ; que quand le Pouls est superficiel ou profond, selon qu'il doit être aux trois différens endroits de chaque bras, & qu'en pressant le doigt, on le sent continuer de battre, la femme est grosse ; & il n'est pas besoin, pour en juger, d'avoir recours aux differences de Pouls regorgeant, glissant, &c.

Dans les premiers mois de la grossesse, le Pouls du carpe est souvent petit, celui du *Cubitus* vîte. Si en pressant le

doigt dessus, il semble s'éparpiller, la grossesse est de trois mois : si, quoiqu'on le presse, il ne s'éparpille point, mais demeure en sa consistence, la grossesse est de cinq mois.

Quand les mois cessent à une femme qui a conçû, si alors son Pouls est trémuleux, long, son fruit ne viendra pas à maturité; il s'ensuivra une fausse-couche.

Quand au septiéme ou huitiéme mois de la grossesse le Pouls se trouve plein, dur, & fort, c'est bon signe. S'il est profond & delié, la femme aura de la peine à accoucher, & mourra de ses couches.

L'ancien Livre du Pouls dit : Quand la femme enceinte, qui d'ailleurs est en bonne santé, a le Pouls profond, mais plein au bras gauche, elle est grosse d'un garçon. Quand elle a le Pouls superficiel & haut au bras droit, c'est d'une fille. Si le Pouls est profond, mais plein aux deux bras, elle est grosse de deux garçons. Si le Pouls est superficiel & haut aux deux bras, c'est de deux filles. L'ancien Livre du Pouls en demeure là.

Quelques modernes ont prescrit des régles pour connoître si la femme est grosse de trois garçons ou de trois filles, ou bien d'un garçon & d'une fille. Je veux que suivant leur régle, ou rencontre quelquefois, c'est hasard. Pour moi je ne donne point dans de semblables forfanteries.

NOTE.

Ouang chou ho, qui vivoit sous *Tsin chi hoang*, ce fameux brûleur de Livres, fait ici mention de divers Traittez sur le Pouls qu'il distingue dès ce tems-là en anciens & modernes. Aujourd'hui *Ouang chou ho* est lui-même le plus ancien Auteur qu'on ait sur cette matiere.

Si une femme a communément à l'extrêmité du *Cubitus* le Pouls petit, foible, & aigre, le bas-ventre ordinairement froid, & est sujette à de violens frissons, quelque jeune qu'elle soit, elle peut compter qu'elle n'aura point de fils, & si elle a déja de l'âge, elle n'aura plus ni fils ni fille.

SECRET DU POULS, TRADUIT DU CHINOIS.

SECONDE PARTIE.

DU POULS DU COEUR.

DANS l'examen du Pouls, par rapport au Cœur, il faut une grande attention & un discernement juste. Si le Cœur est attaqué, & que le mal vienne de (*ché*) mauvaise réplétion d'humeurs peccantes, le malade a des rêves pleins de monstrueuses & d'effrayantes figures. Si le mal vient d'inanition (*hiu*) le malade rêve fumée, feu, lumiere, & choses semblables.

Quand le Pouls est vîte aux trois endroits où l'on a coûtume de le tâter, (c'est du seul bras gauche dont il s'agit ici) le feu est grand dans le cœur; en ce cas-là communément il vient de petits ulcéres sur la langue, & des crevasses aux lévres: le malade dit des folies, voit des esprits, & boiroit cent coups sans interruption, si on le lui permettoit

Quand le Pouls du cœur est (*kong*) quand on le sent à peu près comme un trou de flûte ayant deux extrêmitez plus sensibles, & comme un vuide au milieu, il y a perte de sang, ou par le vomissement, ou par les urines, & quelquefois successivement par ces deux voyes.

Quand le Pouls du carpe de la main gauche, dit autrement le Pouls du cœur étant ainsi (*kong*), reflue, pour ainsi dire, sur la jointure; il y a douleur dans tout le corps: elle semble pénétrer même les os. Le cœur sent une ardeur desséchante, qui cause une grande inquiétude. La tête, & sur-tout le visage est en feu.

Quand le Pouls du cœur est haut & plein, c'est encore feu. Le feu retenu & comme embarrassé produit le vent. Ce sont ces vapeurs desséchantes qui causent la douleur & l'inquiétude, & qui communiquent au visage la couleur propre du cœur.

Quand le Pouls du cœur est petit, il y a défaut de chaleur, & une espéce d'épuisemens; le malade alors est sujet à des terreurs paniques, & à des alternatives de chaud & de frisson. Si ce Pouls est précipité, il y a douleurs d'entrailles, & suppression d'urine.

Que s'il est en même tems plein & haut, & de plus glissant, il y a frayeur, embarras de langue, & difficulté à parler. S'il n'est que glissant, ce n'est que simple chaleur, qui n'a rien de fort morbifique. Mais s'il est aigre, il manque au cœur beaucoup de la force qui lui convient; alors on se fait une peine de parler.

Si le Pouls du cœur est profond & serré, c'est une humeur froide qui l'attaque; ce qui cause la cardialgie. Mais

si ce Pouls est trémuleux, il s'ensuit palpitation & faim déréglée.

Quand le malade a le visage en feu, le cœur inquiet, qu'il aime à rire, qu'il y a chaleur excessive dans le dedans des mains, & grande sécheresse dans la bouche ; le Pouls convenable à cet état, c'est un Pouls serré & plein, qui tienne du vîte. Si au contraire il est profond & mollasse, la maladie est bien difficile à guérir.

DU POULS DU FOYE.

NOTE.

LE Pouls propre du Foye est le Pouls de la jointure du poignet gauche, comme on a vû au commencement.

TEXTE.

LE Pouls du Foye dans sa situation ordinaire & de santé, est trémuleux, long. Quand il est superficiel & court, le Foye souffre altération, & l'on est alors sujet à des mouvemens de colere.

Quand le Pouls du Foye est (*ché*) plein, on rêve montagnes, arbres, forêts. Quand il est (*hiu*) vuide on rêve herbes, & buissons.

Le mal qu'on appelle (*fei ki*,) vient d'obstruction dans le Foye. C'est une tumeur sensible située sous les Côtes.

COMMENTAIRE.

CETTE tumeur vient communément en Eté. C'est originairement du poûmon que vient le mal; mais le foye ne se pouvant défaire de l'humeur qu'il reçoit vitiée, elle s'amasse, & forme une tumeur. Delà suit souvent une toux fâcheuse, & une fiévre quarte de longue durée.

TEXTE.

QUAND le pouls se trouve (*hien*) trémuleux long aux trois endroits du bras gauche où on le tâte, le foye est hors de son état naturel, & pêche par excès. Alors communément on sent de la douleur aux yeux, & il en tombe de grosses larmes par intervalles. On est de mauvaise humeur, facile à irriter, & fort sujet à criailler par emportement.

Si le pouls du foye étant mol, tient tant soit peu de (*hien*,) la trémulation longue, cela ne dit rien de mauvais: s'il tient de (*king*,) la trémulation courte, il y a de l'altération dans le foye, mais non pas considérable.

Si le pouls du foye étant (*feou ta*,) superficiel & fort, se trouve en même tems plein (*ché*,) l'altération du foye est considérable. Alors ordinairement les yeux sont rouges; on y sent de la douleur, on ne voit pas clair, & l'on s'imagine qu'il y a quelque objet étranger qui couvre la vûë.

Quand le pouls du foye se trouve (*kong*,) comme vuide au milieu, ayant deux extrémitez sensibles, ainsi que le trou d'une flûte, la vûë devient trouble: l'on jette quelquefois du sang par la bouche : les bras & les jambes perdent le mouvement.

Si le pouls du foye se trouve (*sæ*) aigre, il y a épuisement dans ce viscere, & dissolution de sang ; alors communément les côtez s'enflent, & le gonflement se fait sentir jusqu'aux aisselles.

Si le pouls du foye se trouve (*hoa*) glissant, le foye est trop chaud, & cette chaleur se communique à la tête, particulierement aux yeux.

L'indication est toute autre quand ce pouls est ou (*kin*) trémuleux court, ou (*ché*) plein, ou (*hien*) trémuleux long, ou (*tching*) profond. Alors il y a obstruction & tumeur à craindre.

Quand ce pouls est (*ouei*) petit, (*yo*) foible, (*feou*) superficiel, (*san*) comme éparpillé ; ou les esprits manquent, ou ils n'ont pas leur cours libre. Alors la vûë souffre : on voit, comme l'on dit, des étoiles: on a peine à rien regarder exactement.

Quand ce pouls se trouve superficiel au dernier dégré, tout le corps se trouve abbatu, & il y a danger de paralysie.

Enfin dans les maladies du foye communément le visage devient bleuâtre : on souffre aux jointures : on a le regard colere : on ferme souvent les yeux ; on voudroit ne voir personne.

Alors si le pouls du foye est vîte, & a des trémulations longues, il y a encore quelque espérance de guérison. Que si changeant il devient superficiel, & en même tems court & aigre, le mal alors est incurable.

Du Pouls de l'estomach Pi.

QUAND l'estomach est sain, le pouls propre de ce viscére est d'une lenteur modérée *ouan* : (c'est le pouls du Carpe de la main droite.)

NOTE.

LES Chinois distinguent l'orifice de l'estomach & le ventricule. Ils appellent le premier (*pi*) & le second (*ouei* :) il n'y a rien à dire à cela : mais ils font du premier un de leurs cinq *Tsang*, & du second un de leurs six *fou*.

Cela paroît contre la raison ; du moins si l'on s'en tient à l'interprétation de quelques Modernes qui commentent le premier caractere par un autre qui signifie retenir, renfermer ; & le second caractere par un autre, qui selon ces mêmes Interprêtes, signifie porte, passage : car il est clair que le ventricule retient plus les alimens que l'orifice supérieur de l'estomach.

Ainsi, suivant cette interprétation, la raison demanderoit qu'on mit parmi les cinq *tsang* le ventricule, & qu'on mît son orifice parmi les six *fou*. Quoiqu'il en soit, les Médecins dans la pratique & dans l'usage de parler, joignent toûjours ou presque toûjours le *pi* & l'*ouei*.

TEXTE.

SI le mouvement du pouls de l'estomach, (c'est celui du Carpe droit) ressemble au mouvement d'une liqueur avallée sans interruption, l'estomach a perdu sa constitution saine & naturelle.

Cela peut venir de deux causes différentes ; ou de plénitude, & alors on rêve musique & divertissemens ; ou d'inanition, & alors on rêve repas.

L'estomach craint fort l'humidité : Quand il en souffre, on entend du mouvement dans ce viscere & dans les intestins, & il s'ensuit quelqu'un des cinq flux.

COMMENTAIRE.

LES cinq flux sont le flux du ventricule, le flux de l'orifice de l'estomach, le flux des intestins gros, le flux des intestins grêles, le flux nommé (*ta kia*.) Dans le premier, les alimens ne se digérent pas. Dans le second, il y a gonflement ou enflûre de ventre, en conséquence de laquelle on rend par la bouche les alimens pris. Dans le troisiéme, il y a mouvement & douleur d'entrailles, & les selles sont de couleur blanche. Dans le quatriéme il y a aussi douleur d'entrailles, mais peu violente : on rend du sang, & quelquefois du pus avec les urines. Dans le cinquiéme, on se sent pressé d'aller à la selle ; mais on y va plusieurs fois inutilement.

NOTES.

CE dernier est ce qu'on appelle ténesme en Europe. Ce Commentateur l'appelle (*ta kia*,) nom dont je ne vois pas l'origine. Les Médecins communément aujourd'hui l'appellent (*gé tchang*,) nom qui indique qu'ils attribuent ce mal à trop de chaleur aux intestins.

TEXTE.

L'ESTOMACH est sujet à un mal

qu'on nomme (*pi ki.*) Communément il commence en hyver. C'eſt un dépôt qui forme une tumeur. Ce mal, s'il dure, eſt ſuivi de la jauniſſe & d'un abbattement univerſel par tout le corps.

COMMENTAIRE.

CETTE tumeur répond au creux de l'eſtomach, & s'y manifeſte quelquefois de la grandeur d'une petite aſſiette renverſée.

NOTE.

IL y a de petites aſſiettes à la Chine, qui n'ont pas trois poûces de diametre.

TEXTE.

SI la lenteur modérée qui convient au pouls du Carpe droit, propre de l'eſtomach, ſe trouve ſemblable en même tems à la jointure & à l'extrémité du *Cubitus* du même bras droit, l'eſtomach ſouffre excès de chaleur. La bouche alors devient de mauvaiſe odeur; on ſent des nauſées fâcheuſes, ſans cependant jamais vomir. Les gencives ſe rongent, les dents ſe décharnent, le poil ſe riſſole; on ſent de fréquentes alternatives de chaud & de froid, & les forces vont toûjours en diminuant.

Si le pouls propre de l'eſtomach eſt (*ché*) plein, & en même tems (*feou*) ſuperficiel, l'eſtomach digere mal: communément la bouche eſt ſéche: on a beau boire & manger, on ne laiſſe pas d'être foible & comme épuiſé.

Que ſi ce pouls n'eſt que (*ché*) plein, c'eſt trop de chaleur dans l'eſtomach; il en vient des vapeurs groſſiéres qui rendent la bouche puante.

Si ce pouls eſt (*ſæ*) aigre, on a beau manger, cela ne profite point; on n'en a pas plus d'enbonpoint.

Si ce pouls eſt (*kin*) trémuleux court, on ſent des douleurs d'eſtomach & des rétréciſſemens douloureux aux jointures. On a des nauſées continuelles; l'on voudroit vomir, on ne le peut.

Si ce pouls eſt (*hien*) trémuleux long, c'eſt la chaleur exceſſive du foye qui rend imparfaites les digeſtions dans l'eſtomach, & qui le gâte.

Si ce pouls eſt extraordinairement plein, on ſent intérieurement des douleurs & des inquiétudes violentes, comme ſi l'on étoit poſſédé du démon. Ne recourez pas pour cela aux ſortileges ni aux figures qu'on dit les lever.

COMMENTAIRE.

ETEIGNEZ par évacuation le feu trop grand qui eſt au cœur, le mal ceſſera de lui-même.

TEXTE.

DANS certaines maladies de l'eſtomach, qui ſont aſſez ſouvent accompagnées de douleurs aux jointures, ou le viſage devient jaunâtre, le corps peſant, il y a indigeſtion & flux. Tout fâcheux qu'eſt cet état, ſi le pouls ſe trouve (*tchin*) profond, (*ouan*) modérément lent, (*ſié*) délié, fin, (*ouei*) petit, il y a eſpérance de guériſon: mais s'il ſe trouve (*kin*) trémuleux court, & (*ta*) fort, la mort eſt certaine.

Du Pouls du Poûmon.

COMME les inteſtins grêles ſympathiſent avec le cœur, de même les gros ſympathiſent avec le poûmon. Le nez ſe ſent auſſi facilement de l'altération de ce viſcére. Trop parler & boire trop de vin, ſont contraires au poûmon. Trop parler cauſe ſouvent la toux: elle s'enſuit auſſi de trop boire, & de plus le viſage devient bourſoufflé, & même quelquefois il y vient des gales.

Il y a une maladie du poûmon qu'on appelle (*Sié puen.*) Elle commence au Printems, & ſe fait communément ſentir vers l'aiſſelle droite.

COMMENTAIRE.

C'EST un dépôt qui forme une tumeur à l'endroit que le Texte indique. Cette tumeur se sent quelquefois grosse comme un petit gobelet renversé.

NOTE.

CEUX dont on se sert à la Chine pour du vin, sont très-petits.

COMMENTAIRE.

L'ORIGINE de ce mal est un sang venu du cœur mal conditionné. Le Poûmon fait effort pour s'en dégager, soit en le poussant au Foye, soit en le renvoyant au Cœur. Mais si le poûmon se trouvant plus foible que ces deux viscéres ne peut s'en défaire, il y survient obstruction & dépôt. Si la nature ou les remédes ne le dissipent bien-tôt, il survient une fiévre mêlée alternativement de chaleur & de frisson, qui sera suivie d'un ulcére au poûmon.

TEXTE.

QUAND le poûmon est sain, le pouls propre de ce viscére (c'est celui de la jointure au bras droit) est (*feou sa toan*,) superficiel, aigre, court. Quand il se trouve (*ta*, *hong*, *hien*,) fort, regorgeant, trémuleux long, le poûmon n'est pas dans sa parfaite santé. Si c'est par (*ché*) mauvaise réplétion qu'il péche, on rêve armes, soldats, gardes, sentinelles. Si c'est par inanition, on rêve terres marécageuses, & chemins difficiles.

Si aux trois endroits du bras droit, où l'on a coûtume de tâter le pouls, il se trouve (*feou*) superficiel, le poûmon a souffert & souffre de l'air ou du vent. Il s'ensuit distillations d'eaux par le nez, puis des crachats épais, & enfin mêlez de pus. Alors le malade craint fort le froid, & s'accommode mieux du chaud. Il sent une douleur superficielle presque par tout le corps, mais sur-tout une tension séche au front, & une pesanteur douloureuse aux yeux, dont il coule des larmes par intervalle.

Quand le pouls propre du poûmon se trouve en même tems (*feou*) & (*ché*) superficiel & plein, le gosier se séche, & quelquefois s'enflamme. On est constipé, & les selles sont âcres: le nez communément perd l'odorat.

Que si ce pouls se trouve en même tems (*ché*) & (*hoa*) plein & glissant, la peau & le poil se flétrissent, les yeux sont larmoyans, les crachats visqueux, le gosier-sec & disposé à s'enflammer. Tout cela augmente en Automne, si l'on n'y met ordre dès l'Eté. A cette fin la saignée convient.

NOTES.

LE texte dit *y* convient (*pien*) une pierre coupante: & le commentaire étendant un peu le texte dit: en tel cas il faut dès l'Eté user de la pierre coupante pour évacuer ce que le cœur a de trop, c'est-à-dire, ce qu'il y a d'excès de feu; car suivant ce qu'on a dit ailleurs, le cœur parmi les cinq *tsang* répond au feu parmi les cinq Elémens.

De ce seul endroit, il est clair que la saignée est connuë aux Chinois depuis long-tems, comme un moyen de prévenir les fâcheuses suites d'un excès de feu. On en use actuellement à la Chine fort fréquemment pour les chevaux & les ânes.

Pour ce qui est des hommes, il n'est pas aussi fort rare qu'on en use, mais c'est communément d'une maniere qui ne peut avoir grand effet, tant l'ouverture est petite, & tant est petite la quantité du sang qu'on tire: le plus souvent cela ne va pas à un tiers de palette, & quelquefois il y en a encore moins: aussi faut-il avoüer que la frugalité des Chinois & la légereté de leur nourritu-

re rend ce remede moins néceſſaire qu'en Europe.

Il y a cependant des occaſions où les Chinois le regardent comme preſque unique, & en même tems infaillible. Un homme eſt quelquefois ſaiſi d'une eſpéce de néphrétique, qui lui cauſe des douleurs inſupportables. Il jette d'abord les hauts cris; mais bien-tôt la voix lui eſt coupée par la violence du mal : les yeux lui tournent : le viſage devient livide : toutes les extrêmitez ſont froides, & le malade eſt aux abois.

Les Chinois communément attribuent ce mal à du gravier, ſans qu'aucun diſe où il réſide. Un Chrétien âgé de vingt-cinq ans fut un ſoir ſaiſi de ce mal. On ne put venir m'avertir du danger où il étoit, parce que ſa maiſon eſt dans le Fauxbourg, & les portes de la Ville étoient fermées. Chacun dit, voyant le malade, que ſon mal étoit du gravier, & qu'il falloit appeller un tel pour le ſaigner. Ce tel au reſte n'eſt ni Médecin ni Chirurgien. On l'appelle cependant : il vient : il lie le bras du malade au-deſſus du coude, lave & frotte le bras au-deſſous de la ligature : puis avec une lancette faite ſur le champ d'un morceau de porcelaine caſſée, il ouvre la veine où nous l'ouvrons communément ; ſçavoir, à l'endroit où le bras ſe plie. Le ſang rejaillit fort haut : on lâche la ligature, & on laiſſa le ſang couler & s'arrêter de lui-même : on ne banda pas même la playe. On m'a dit qu'au lieu de bander l'ouverture qu'a fait la lancette, on y applique ordinairement un grain de ſel : le malade ſe trouva guéri, & le lendemain ſur le ſoir il vint à l'Egliſe.

Je fus curieux de voir l'endroit où on l'avoit ſaigné : je trouvai que c'étoit comme j'ai dit, où nous le faiſons communément. L'ouverture étoit déja preſque entierement fermée ; auſſi avoit-elle été très-petite. Le Chrétien m'aſſûra cependant qu'il en étoit ſorti du ſang de quoi remplir deux des gobelets, dont on uſe pour boire le Thé.

TEXTE.

Si le Pouls propre du Poûmon étant profond, (*tchin*) trémuleux court, (*kin*) tient en même tems du gliſſant, (*hoa*) infailliblement il y a toux.

COMMENTAIRE.

Cette toux vient de froid.

TEXTE.

Si ce Pouls étant petit (*ouei*), ſuperficiel (*feou*) eſt en même tems comme éparpillé (*ſan*) alors tout va bien dans le Poûmon : il eſt dans ſon état naturel & de ſanté.

NOTE.

Le Commentaire exprime le caractere de ce Pouls mêlé des trois exprimez dans le Texte, par la comparaiſon du mouvement qui ſe fait ſur un monceau de plumes, quand il ſouffle un petit vent.

TEXTE.

Mais ſi le Pouls propre du Poûmon eſt en même tems ſuperficiel (*feou*), & regorgeant (*hong*,) la poitrine eſt oppreſſée de quelque fluxion qui s'y eſt jettée, & il y a en même tems mouvement dans les gros Inteſtins.

Si ce Pouls eſt trémuleux long, (*hien*) le froid a cauſé des ventoſitez dans la poitrine ; cela eſt communément accompagné de conſtipation.

Si ce Pouls ſe trouve (*kong*) comme vuide par le milieu, tel qu'un trou de flûte ſur lequel on mettroit le doigt, il y a hémorragie & diſſipation d'eſprits.

Si ce Pouls ſe trouve profond (*tchin*) délié (*ſié*) & tient du gliſſant (*hoa*), les

les os se cuisent, pour ainsi dire, au bain de vapeur. La peau & le poil deviennent âpres : il y a chaud & frisson qui se succedent.

Enfin quand un homme attaqué du poûmon crache le sang, ou saigne du nez, tousse violemment par intervalles, est triste & se lamente ; si le pouls en tel cas se trouve superficiel, & tant soit peu aigre, encore est-ce moins mauvais signe : le mal n'est pas tout-à-fait incurable : mais s'il se trouve regorgeant, fort, & tenant du dur, il n'y a plus de remede.

Du Pouls des Reins.

Si le Pouls propre des Reins se trouve en Hyver être profond & glissant, c'est son état naturel.

NOTE.

C'est le Pouls de l'extrêmité du *Cubitus* au bras droit pour le rein droit, au bras gauche pour le rein gauche. Ici le Texte parle des deux confusément.

TEXTE.

Si ce Pouls est superficiel & lent, les reins souffrent, & la cause du mal est dans l'estomach.

Il arrive que par froid on crache sans cesse & abondamment : cela fait dérivation de l'humidité nécessaire aux reins ; d'où il s'ensuit une sécheresse inquiétante.

Il y a une maladie appellée *puen tun*, (espéce de tumeur ou d'enflure) qui se fait sentir à la région du Nombril. C'est obstruction qui cause un dépôt. Cela aboutit communément à une paralysie de tout le corps.

Quand les reins sont hors de leur état naturel : si c'est par réplétion, on sent une pesanteur à la région des Lombes, sur-tout la nuit quand on est couché. Si c'est par épuisement ou foiblesse, il arrive en dormant, que l'urine échappe.

Si aux trois endroits où l'on a coûtume de tâter le pouls, on le trouve paresseux (*tchi*,) les reins souffrent du froid ; on sent ardeur & âpreté sur la peau. Les cheveux & le poil se desséchent. Le malade en dormant croit souvent tomber dans l'eau ; & lors même qu'il est éveillé, on le voit rêveur, inquiet, & triste.

Si le pouls propre des reins se trouve éparpillé (*san*), ou bien l'on urine trop souvent & trop copieusement, ou bien il y a perte de semence. On sent de la douleur, soit à la région des Lombes, soit aux genoux. Il survient même quelquefois de ces sueurs subites & furtives, qui n'ont point de cause apparente. Enfin le pouls susdit est d'autant plus mauvais, qu'il n'indique exactement aucun de ces maux en particulier.

Si le pouls propre des reins est plein & glissant, il y a infailliblement dysurie : les urines sont rougeâtres & très-chaudes.

Si ce pouls se trouve aigre (*se*), il y a gonorrée fâcheuse ; le malade est sujet à mille extravagans songes : sur-tout il croit souvent marcher au travers des eaux. De plus il survient assez souvent enflure au *Scrotum*, & au Testicule droit.

Si ce pouls se trouve en même tems plein & fort, il y a ardeur à la Vessie, d'où s'ensuit suppression d'urine, ou du moins difficulté d'uriner.

Si ce pouls est en même tems glissant & trémuleux, long, ou bien profond, & trémuleux court, en ces deux cas il y a douleur aux lombes & aux pieds qui deviennent enflez. Mais dans ces deux cas la cause de la douleur n'est pas tout-à-fait la même.

Commentaire.

Dans le premier cas la douleur est causée par des vents humides, mais

chauds. Dans le second cas, par des vents froids.

TEXTE.

QUAND le pouls propre des reins se trouve superficiel, & trémuleux court, l'altération qui est dans les reins se fait sentir aux oreilles; elles deviennent sourdes.

Quand les reins sont tellement attaquez, que le visage en devient livide, & que le froid saisit les jambes & les pieds, le mal est très-dangereux; cependant si le pouls se trouve alors être profond, glissant, & tient en même tems du trémuleux long, le mal n'est pas incurable; mais si le pouls se trouve alors lent & fort, il y a bien peu d'espérance.

Observations générales sur le Pouls, à quelque bras, & à quelque endroit qu'on le tâte.

1°. A QUELQUE bras, & à quelque endroit qu'on tâte le pouls, il faut faire attention à la Saison.

2°. Le pouls d'une personne en santé, a du moins quarante-cinq battemens consécutifs sans interruption considérable.

3°. Quand sous les doigts on sent le pouls trémuleux long, ou précipité, ou regorgeant, ou trémuleux court, on peut juger en général qu'il y a excès de chaleur & ventositez.

4°. Quand subitement & comme à la dérobée le pouls devient profond & délié, la cause du mal est le froid, & il attaque les esprits.

5°. Quand on trouve que le pouls imite le mouvement d'une eau qui tombe goutte à goutte par quelque fente, ou bien le mouvement du bec d'un oiseau qui picote quelque chose, il faut juger le mal incurable.

Observations sur le Pouls du Carpe gauche., Pouls qui est propre du cœur.

1°. SI après quarante-cinq battemens convenables, il change ou cesse, mais peu de tems, ce n'est pas chose fort dangereuse.

2°. Quand après trente-un battemens il se plonge, pour ainsi parler, & tarde notablement à revenir comme auparavant: si c'est au Printems que cela se trouve, le malade mourra l'été suivant. J'en dis autant à proportion des autres Saisons.

Observations sur le pouls de la jointure du poignet gauche, pouls qui est propre du foye.

1°. SI l'on y trouve cinquante battemens convenables, ou du moins quarante-cinq sans interruption notable, le foye est sain.

2°. Si après vingt-six battemens convenables, il se plonge & devient profond, sans cependant tarder à revenir tel qu'il doit être, c'est chaleur excessive & ventositez dans le foye.

3°. Si après vingt-neuf battemens convenables, il devient aigre (*se*) & paroît se vouloir cacher, le foye est très-mal affecté; il y a obstruction notable; les jointures des membres s'en sentent, cela va communément de mal en pis, jusqu'à la mort qui s'ensuit.

4°. Si après dix-neuf battemens convenables, il se plonge, se releve, puis se replonge, le foye est entiérement gâté, il ne fait plus ses fonctions; tout remede humain est inutile.

Observations sur le Pouls de l'extrémité du Cubitus *gauche, Pouls qui est propre du Rein gauche.*

1°. S'IL a sans interruption du moins

quarante-cinq battemens convenables, le rein eſt ſain.

2°. Si on le ſent ſous le doigt précipité, ou trémuleux long, le rein ſouffre de chaleur & de vents.

3°. S'il devient tout-à-coup très-lent, le mal eſt très-dangereux, & demande un prompt ſecours, communément il vient de froid; il faut pour le bien guérir beaucoup de ſoin & de dépenſe.

4°. Si après vingt-cinq battemens convenables il ſe plonge, les reins ſont gâtez, & ne font plus leur fonction. Toute l'habileté du Médecin ne ſçauroit ſauver le malade, & le plus qu'on puiſſe eſpérer, c'eſt un délai, encore ne peut-il être long.

Obſervations ſur le Pouls du Carpe droit, Pouls qui eſt propre du Poûmon.

1°. Si l'on y trouve au moins quarante-cinq battemens convenables ſans interruption, le poûmon eſt ſain.

2°. Si ce pouls ſe trouve très-précipité, le poûmon a ſouffert de l'air extérieur.

3°. Que ſi en continuant à compter les battemens & à obſerver le pouls, vous trouvez qu'après vingt-ſept battemens il devienne conſidérablement lent, le poûmon n'a plus le dégré de chaleur néceſſaire. Ne dites pas, c'eſt peu de choſe, remédiez-y promptement. Sans cela un matin vous trouverez que le pouls ſe plongera & replongera; que le malade abattu ne pourra quitter le lit. Vous verrez alors que le poûmon ne fait plus ſes fonctions, & vous vous repentirez d'avoir dit d'abord que ce n'étoit rien.

4°. Que ſi après douze autres battemens le pouls diſparoît encore, ou change notablement, bien-tôt le malade ſera tourmenté d'une toux fâcheuſe, accompagnée ou ſuivie de crachats mêlez de pus. Les forces lui manqueront, ſes cheveux ſe heriſſeront, & le fameux *Tſin pien tſi* reſſuſcitât-il pour le traitter, il ne le pourroit faire avec ſuccès.

Obſervations ſur le pouls de la jointure du Poignet droit, Pouls qui eſt propre de l'Eſtomach.

1°. Si l'on y trouve au moins quarante-cinq battemens convenables ſans interruption, l'eſtomach eſt ſain.

2°. Si ce pouls devient très-précipité, l'excès de chaleur dans l'eſtomach trouble la digeſtion des alimens.

3°. Cependant plus communément ce viſcere ſouffre par défaut de chaleur convenable, ce que vous indiquera le pouls par une extrême lenteur.

Que ſi dans cet état, comme c'eſt aſſez l'ordinaire, il y a nauſées & vomiſſemens, le malade n'a plus guéres qu'environ dix jours de vie.

Obſervations ſur le pouls de l'extrémité du Cubitus *droit, Pouls qui eſt propre du Rein droit.*

1°. Si l'on y trouve quarante-cinq battemens convenables ſans interruption, ce viſcere eſt ſain.

2°. Si après dix-neuf battemens convenables, il ſe plonge, puis ſe replonge, c'eſt un grand pronoſtic de mort; de cent il n'en réchappera pas un.

3°. Si l'on ſent ce pouls fort, précipité, & tenant du trémuleux, ce ſont des ventoſitez qui attaquent ce viſcere. Il y a encore du remede.

4°. Si après ſept battemens convenables, le pouls ſe plonge, puis ſe replonge, ſans ſe relever que long-tems après, le malade n'a plus que peu d'heures à vivre.

OBSERVATIONS SUR LES SEPT POULS DITS *PIAO*, C'EST-A-DIRE, EXTERNES ET PLUS SENSIBLES EN COMPARAISON DES AUTRES.

Sur le Pouls dit (Feou) *superficiel, surnageant, & ses différentes indications.*

1°. LE pouls dit (*Feou*) superficiel, est celui, lequel quand on appuye ferme le doigt, ne se sent pas, ou que très-peu, & qui au contraire est fort sensible quand on n'appuye que légérement.

2°. En général quand on trouve le pouls (*Feou*) superficiel hors des tems & des endroits qui lui sont propres, suivant ce qui a été dit ailleurs, il y a ou toux, ou difficulté de respirer, ou sueurs froides, ou lassitude & pesanteur au dos, ou inquiétude dans le sommeil, ou bien ces différens symptômes se compliquent.

3°. Quand pressant le doigt on trouve que le pouls devient très-peu sensible, & que soûtenant tout-à-coup le doigt pour n'appuyer que legerement, le pouls devient très-sensible, & que réïtérant cela deux fois, on trouve à la seconde comme à la premiere que le pouls est superficiel & très-sensible dès qu'on n'appuye que légerement; en ce cas le sang est trop chaud, & cependant les parties nobles (ou toutes ou quelques-unes,) n'ont pas le dégré de chaleur qui leur convient, & souffrent du froid. A quoi doit alors tendre la cure? C'est à rétablir les esprits, moyennant quoi ce chaud & ce froid se répartiront, & se réduiront à une juste température.

4°. Quand le pouls se trouve (*feou*) superficiel au Carpe droit & au Carpe gauche, l'air extérieur a saisi le malade; il y a douleur & chaleur de tête.

5°. Si c'est aux jointures du poignet que ce pouls se trouve, l'estomach est comme épuisé; il survient enflure, ou du moins tension au ventre.

6°. Si c'est à l'extrémité des *Cubitus* que ce pouls se trouve, le vent ou l'air a offensé le poûmon. Il s'ensuit secheresse ou âpreté aux gros intestins, & conséquemment constipation.

Sur le Pouls dit (Kong) *& ses indications.*

1°. Le second des pouls, dits *Piao*, est celui qu'on appelle *Kong*. Il est tel quand sous le doigt on le sent, comme on sentiroit un trou de flûte, laissant un vuide entre deux extrêmitez; ce pouls se trouvant hors des tems & des endroits qui lui sont propres, indique communément tension des intestins grêles, perpétuelle nécessité d'uriner, sans le pouvoir faire que goutte à goutte, & avec douleur. Moyennant quelques potions & quelques pillules convenables, ces accidens cessent.

2°. Si ce pouls se trouve au carpe, il y a obstruction, embarras, & peut-être dépôt dans la poitrine, le sang n'y a pas son cours libre.

3°. Si ce pouls se trouve aux jointures du poignet, il indique abcès dans les intestins.

4°. S'il se trouve à l'extrêmité du *Cubitus*, c'est épuisement aux reins; il sort par la voye des urines un sang âcre, ou même un pus fort épais.

Sur le Pouls dit (Hoa) *glissant, & ses indications.*

1°. Quand aux endroits où le pouls se tâte ordinairement, on le sent sous le doigt à peu près comme une perle, & qu'en appuyant un peu plus ferme, il s'enfonce sans avancer ni reculer, cette espéce de pouls se nomme (*hoa*) glissant. Quand on le trouve aux trois endroits où l'on a coûtume de tâter le pouls à chaque bras, les reins sont altérez, il y a tension aux intestins grêles, abattement dans tout le corps, alterna-

tive

tive de chaud & de frisson ; les urines sont âcres & rougeâtres : le tout vient de trop de chaleur. La cure doit tendre à l'abattre : si l'on y réüssit, ces accidens cessent.

2°. Quand ce pouls se trouve seulement à l'un ou à l'autre carpe, il indique nausées fréquentes.

3°. Quand il se trouve à l'une ou à l'autre jointure, le ventricule refroidi, ne digére point.

4°. Quand il se trouve à l'extrêmité des *Cubitus*, le ventre à la région du nombril est froid comme glace, & dans cet état dans lequel, suivant ce que dit le Commentaire, on est altéré, on ne boit point, qu'on n'entende grouiller dans le ventre.

Sur le Pouls dit (Ché) *plein, & ses indications.*

1°. Le quatriéme des pouls, dit *Piao* externes, est celui qu'on appelle *ché* plein. Il différe du nommé *feou* superficiel, en ce que même en appuyant ferme on le trouve encore bien sensible, quoiqu'il le soit davantage, quand on n'appuie que légerement.

2°. Si ce pouls se trouve tel aux trois endroits où l'on a coûtume de le tâter à chaque bras : il indique chaleur interne excessive, qui cause épuisement dans l'estomach ou dans son orifice, & qui fait que le ventricule ne se nourrit point lui-même, & que le malade, quoiqu'il mange assez, sent cependant lassitude & abattement continuel. Il faut en ce cas user de remedes bénins, qui ne soient ni chauds, ni aussi fort froids, mais d'une nature tempérée.

3°. Quand ce pouls se trouve aux carpes à contre-tems, il y a excès de chaleur dans la poitrine.

4°. Si c'est aux jointures du poignet qu'il se trouve, il y a douleur aux hypocondres, le second des trois *tsiao* ou foyers, est en désordre.

5°. S'il se trouve à l'extrêmité des *Cubitus*, & qu'il se sente sous le doigt comme une corde, il indique enflure de ventre & dysurie.

Sur le Pouls dit (Hien) *de trémulation longue, & ses indications.*

1°. Le cinquiéme des pouls, dits *Piao* externes, se nomme (*hien*) trémuleux long. Il a cela de commun avec le nommé (*feou*) superficiel, que quand on appuie le doigt ferme, il devient assez peu sensible, au lieu que quand on n'appuie que légerement, il est sensible de reste : mais il differe du *feou* purement superficiel, en ce qu'on y remarque à chaque instant une espece d'inégalité ou de trémulation, telle à peu près que dans les cordes de l'instrument nommé *tseng*.

2°. Si aux trois endroits où l'on tâte le pouls à chaque bras, il se trouve tel, il indique sueurs spontanées, abattement, & menace de phtisie, les mains & les pieds s'engourdissent, & souffrent de la douleur, la peau & le poil se séchent. Il faut en ce cas là que la cure tende à soûtenir la chaleur naturelle au *tan tien* (c'est, dit le Commentaire, trois pouces au-dessous du nombril.)

3°. Si ce pouls se trouve aux carpes, il y a douleur aiguë à la région de la poitrine. Si c'est aux jointures que ce pouls se trouve, le froid a saisi le ventricule, & la chaleur naturelle du plus bas des *tsiao*, foyers, est comme étouffée par des eaux qui croupissent à la région du bas-ventre.

Sur le Pouls (Kin) *trémuleux court, & ses indications.*

1°. Le sixiéme des pouls, dits *Piao* externes, se nomme *kin* : il tient un peu du pouls *hien*, dont on vient de parler, & du (*hong*) regorgeant, dont on parlera ci-après. Il a cependant cela de propre, qu'en appuyant le doigt ferme, on le trouve encore sensible de

reste ; & en n'appuyant que légerement, on y trouve accéleration considérable.

2°. Quand à tous les endroits où l'on a coûtume de tâter le pouls il se trouve tel, il y a vapeurs malignes, émuës par un feu interne, la manie est prochaine : si elle n'a pas encore paru, elle se déclarera bien-tôt par des paroles extravagantes, des menacès insensées, des chants & des mouvemens irréguliers ; & si l'on ne rencontre un habile Médecin, point de guerison.

3°. Si ce pouls se trouve seulement aux carpes, il y a douleur de tête.

4°. S'il se trouve seulement aux jointures, la douleur se sent, & croît peu à peu à la région du *Thorax*.

5°. Si ce pouls se trouve à l'extrêmité du *Cubitus*, la douleur est au bas-ventre, & si violente, qu'on y porte la main sans cesse.

Sur le Pouls Hong, *regorgeant, & ses indications.*

1°. Le septiéme & dernier des pouls, dits *Piao* externes & plus sensibles se nomme *hong* regorgeant. Son caractere est que même en appuyant ferme, on le trouve toûjours très-sensible, plus sensible cependant quand on n'appuie que legerement.

2°. Quand aux trois endroits ordinaires de chaque bras le pouls est tel, il indique douleur de tête, chaleur superficielle par tout le corps, aridité des gros intestins, constipation, soif, douleur inquiette par tout le corps.

3°. Si c'est au milieu de l'Eté que le pouls se trouve tel, l'excès de chaleur qu'il indique, est peu à craindre, elle se tempérera de soi-même. Mais si c'est au milieu de l'Automne ou en Hyver, le mal demande du remede. Il faut d'abord faire suer, puis tendre à rendre le ventre libre, l'excès de chaleur cessera.

4°. Si ce pouls se trouve seulement aux carpes, l'excès de chaleur est en haut depuis la tête jusqu'à la poitrine.

5°. Si ce pouls se trouve seulement aux jointures, le ventricule se sent chargé, il y a nausée & vomissement.

6°. Si ce pouls se trouve seulement à l'extrêmité des *Cubitus*, le feu est aux intestins grêles, qui le communiquent aux reins ; les urines sont âcres & rougeâtres, il y a douleur sourde aux jambes.

OBSERVATIONS SUR LES HUIT POULS NOMMEZ *LI*, PLUS INTERNES ET MOINS SENSIBLES.

Sur le Pouls dit (Ouei) *petit, & ses indications.*

1°. CE Pouls est le premier des huit nommez *Li*. Son caractere consiste en ce qu'appuyant médiocrement, on découvre son battement, mais bien petit : puis revenant à appuyer une seconde fois tant soit peu plus, on le sent encore, mais si petit, que tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il n'est pas tout-à-fait imperceptible.

2°. S'il se trouve tel aux trois endroits ordinaires de chaque bras, il indique un grand épuisement d'esprits ; & quand il est long-tems tel, il survient perte de semence, le visage devient livide, & à la longue les os se dessèchent.

3°. Si ce pouls se trouve seulement aux carpes, l'humeur maligne attaque la tête ou la poitrine.

4°. S'il se trouve seulement aux jointures, c'est le Cœur qui est attaqué.

5°. S'il se trouve seulement à l'extrêmité des *Cubitus*, l'humeur maligne a son siège dans le bas-ventre, on sent une espèce de frisson par tout le corps, & quand on boit, le ventre grouille.

Sur le Pouls (Tchin) *plongé, profond, & ses indications*

1°. Le fecond des huits pouls nommez *Li*, eft celui qu'on nomme (*tchin*) enfoncé, profond. Son caractere confifte en ce qu'appuyant fortement on le découvre, mais lent & lâche, comme un morceau d'étoffe ufée & demi pourrie; & fi l'on n'appuie pas fortement, on ne le découvre point du tout.

2°. Si le pouls eft tel aux trois endroits ordinaires où on le tâte à chaque bras, il indique enflure ou oppreffion à la région des aiffelles, & froid aux extrêmitez du corps, c'eft épuifement dans les parties nobles, la chaleur naturelle des trois *Tfiao*, étuves, ou des trois foyers, ne fe repartiffant pas comme il faut, ce qui caufe des obftructions.

3°. Quand ce pouls fe trouve feulement aux carpes, la poitrine eft chargée de flegmes.

4°. Si c'eft feulement aux jointures que ce pouls fe trouve, il y a oppreffion & douleur vive depuis la poitrine jufqu'au nombril, grande difficulté de refpirer, ou efpéce d'étouffement.

5°. Si ce pouls fe trouve feulement à l'extrémité des *Cubitus*, il y a pefanteur aux lombes & aux jambes. L'urine devient fort épaiffe & blancheâtre par intervalles.

Sur le Pouls (Ouan) *modérement lent, & fes indications.*

1°. Le troifiéme des pouls nommez (*Li*) plus internes, moins fenfibles, eft celui qu'on nomme (*ouan*) modérement lent. Il ne différe guéres que du plus au moins d'un autre pouls nommé *tchi* tardif, pareffeux, dont on parlera ci-aprés. Le pouls lent à contre-tems indique en general abattement d'efprit & de corps accompagné d'inquietude, ce qui vient de ce que le mouvement des efprits n'eft pas bien libre.

2°. Quand le pouls fe trouve tel aux trois endroits ordinaires de chaque bras, les reins fouffrent; il y a humeur viciée, & vapeur maligne, qui fe fait fentir jufqu'à la tête, & fpécialement aux oreilles, qui alors bourdonnent fort. Faites ouverture avec l'éguille derriere la tête vis-à-vis l'extrémité baffe du cerveau : réiterez par trois fois, les douleurs s'appaiferont.

3°. Si ce pouls fe trouve aux Carpes, il y a douleur aux articles.

4°. S'il fe trouve feulement aux jointures, on a peine à fe tenir droit, la douleur fait courber le corps.

5°. S'il fe trouve feulement à l'extrémité des *Cubitus*, & qu'en même tems qu'il eft (*ouan*) lent, il tienne auffi du (*ouei*) petit; il y a obftruction caufée par des humeurs froides. La nuit le fommeil eft inquiet, on fe croit fuivi par des phantômes.

Sur le Pouls (Sæ) *aigre, & fes indications.*

1°. Ce pouls eft le quatriéme des huit nommez (*li*) moins externes & moins fenfibles. Il faut appuyer pour le fentir, & fon mouvement a du rapport à celui d'une lame de couteau qui racle un bambou. (C'eft le nom que les Européans donnent ici à une efpece de rofeau qui devient très-dur.) Si ce pouls fe trouve à contre-tems, (le Commentaire dit que le trouver en Automne, c'eft fon tems,) fi c'eft à un homme, il indique du *Virus*; fi c'eft à une femme, & qu'elle foit enceinte, fon fruit fe fentira du mal, & le portera peut-être tout entier. Si la femme n'eft point enceinte, & qu'elle ait ce pouls, il indique corruption qui infecte la maffe du fang.

2°. Si ce pouls fe trouve feulement aux carpes, le ventricule a peu de vigueur.

3°. Si c'eft aux jointures que ce pouls fe trouve, le fang eft gâté, & peu propre à la nutrition des parties nobles.

4°. Si c'eft feulement à l'extrémité des *Cubitus*, on fent un froid malfain dans

tout le corps, & de fréquens mouvemens dans le bas-ventre.

Sur le Pouls (Tchi) *tardif, pareſſeux, & ſes indications.*

1°. Ce pouls eſt le cinquiéme des huit *Li* plus internes & moins ſenſibles. Outre qu'il faut appuyer ferme pour le trouver, ſon caractere eſt une grande lenteur en ſon mouvement ; enſorte que dans l'eſpace d'une inſpiration & d'une expiration, il n'y a que trois battemens. Il indique en général épuiſement dans les reins.

2°. Si ce pouls ſe trouve tenir du ſuivant nommé (*fou*) fuyant en bas, le mal eſt difficile à guérir. Que ſi cela ſe rencontre en Eté, c'eſt encore pis, le mal eſt comme incurable.

3°. Si ce pouls ſe trouve aux carpes, le cœur ſouffre du froid.

4°. Si c'eſt aux jointures du poignet que ce pouls ſe trouve, il y a douleur de ventre, la boiſſon paſſe avec peine.

5°. Si c'eſt à l'extrémité du *Cubitus*, il y a froid & péſanteur aux lombes & aux pieds ; on a beau les bien couvrir, on ne peut les échauffer.

Sur le Pouls (Fou) *fuyant en bas, & ſes indications.*

1°. Ce pouls eſt le ſixiéme des huit nommez *Li*, plus internes & moins ſenſibles. C'eſt lors qu'appuyant ferme les doigts pour tâter le pouls, il fuit & ſe cache en bas devenant inſenſible pour un inſtant : puis appuyant de nouveau les doigts, & encore plus ferme, on le retrouve ſans le perdre, mais bas & profond. S'il ſe trouve aux trois endroits ordinaires, il indique poiſon occulte & malignité cachée. Le corps eſt alors tout abattu, les extrémitez ſont froides ; il y a douleur interne, & un venin ſecret trouble la température du ſang & des eſprits. En quelque ſaiſon que cela ſe trouve, faites promptement ſuer, c'eſt par où doit commencer la cure.

2°. Si ce pouls ſe trouve ſeulement aux carpes, il y a obſtruction dans la poitrine.

3°. Si c'eſt ſeulement aux jointures du poignet que ce pouls ſe trouve, l'obſtruction eſt aux inteſtins ; les yeux s'en ſentent, on les ouvre & ferme ſans ceſſe.

COMMENTAIRE.

Si c'eſt à la jointure du poignet gauche, cela eſt vrai. Si c'eſt à celle du poignet droit, c'eſt le ventricule qui eſt mal affecté, & il ſurvient des hemorroïdes.

TEXTE.

4°. Si c'eſt ſeulement à l'extrémité des *Cubitus* que ce pouls ſe trouve, on ne digere point : aſſis ou couché, l'on eſt inquiet. De plus il y a flux de ventre.

Sur le Pouls (Siu) *moüillé, ou bien liquide, fluide, & ſes indications.*

1°. Le ſeptiéme des huit pouls *Li* plus internes & moins ſenſibles, s'appelle (*Siu*) moüillé ou liquide ; c'eſt quand on le ſent tel à peu prés qu'une eau qu'on preſſeroit ſous le doigt. Il eſt communément accompagné de chaleur inquiette, de douleur de tête violente, de grands bourdonnemens d'oreilles, & d'un froid externe aux parties ſecrettes. Tous ces fâcheux accidens viennent de choſes encore plus fâcheuſes. Le cerveau & la moëlle du dos ſont deſſéchez, & pareillement le réſervoir ſeminal. Une fermentation maligne cuit, pour ainſi *dire*, les os au bain de vapeur. Bien-tôt les cinq *Tſang* ſe ſentent du mal, & la mort eſt infaillible.

2°. Si ce pouls ſe trouve ſeulement aux carpes, on eſt ſujet à ſuer aux pieds.

3°. S'il ſe trouve ſeulement aux jointures des poignets, les eſprits manquent, il y a ſtérilité ou grande diſpoſition à cela.

4°. S'il ſe trouve ſeulement à l'extrémité

mité des *Cubitus*, & qu'il y soit en même tems délié comme un cheveu, on sent par tout le corps un froid malin : les chairs & les os semblent se séparer, & ne plus se soûtenir mutuellement.

Sur le Pouls (Yo foible, & de ses indications.

1°. Ce pouls est le huitiéme & le dernier des huit nommez *Li*. On compare la sensation qu'il fait sous le doigt à celle que fait un morceau de vieux coton, & de plus il a cela de commun avec quelques autres, qu'après l'avoir découvert, si l'on appuye encore un peu plus ferme, on ne le sent plus. De plus, son mouvement est lent & communément embarrassé.

2°. S'il se trouve tel aux trois endroits où le pouls se tâte, ce sont ventositez malignes & excessives. Si cela se trouve dans un jeune homme, le mal est mortel : si c'est dans un homme d'âge, il se peut guérir.

3°. Si ce pouls se trouve seulement aux Carpes, il y a épuisement.

4°. Si c'est seulement aux jointures du poignet, il y a difficulté de respirer.

5°. Si c'est seulement à l'extrémité des *Cubitus*, le sang est gâté. Il y a engourdissement & douleur d'abord interne, & qui gagne bien-tôt au dehors, (le malade en meurt, dit le Commentaire.)

OBSERVATIONS SUR LES NEUF POULS DITS *TAO*, ET LEURS INDICATIONS.

NOTE.

La Lettre *Tao* signifie entre autres choses, façon, maniere, chemin, &c. Peut-être examine-t'on ici neuf manieres ou neuf proprietez qui se peuvent trouver indifféremment tantôt aux pouls nommez *Piao* externes & plus sensibles, tantôt aux pouls nommez *Li* plus internes & moins sensibles.

TEXTE.

Le premier de ces neuf Pouls est celui qu'on nomme (*Tchang*) long. C'est lorsque les trois doigts étant placez sur les trois endroits ordinaires, on sent comme un seul pouls continu & allongé, le pouls de l'extrémité du *Cubitus* passant plus loin que sa place ordinaire, & celui de la jointure en faisant autant. Ce pouls en général indique chaleur trop grande, & inquiétude tant pendant le sommeil, qu'en d'autres tems. Le poison ou la malignité de ce feu se fait sentir aux parties nobles, & vient de l'intempérie des trois (*Tsiao*) foyers ou étuves. Il faut dissiper cette intempérie chaude par les sueurs.

Le second est le pouls nommé (*Toan*) court. C'est quand chacun des trois pouls par exemple, celui de l'extrémité du *Cubitus*, & ainsi des autres, ne remplit pas exactement sa place ordinaire. Il indique épuisement, d'où suivent malins frissons, humeurs froides dans le ventre, qui empêchent la chaleur naturelle de se partager comme il faut, & la retiennent comme prisonniere, d'où suivent des digestions fort imparfaites. Il faut tendre à évacuer ces humeurs.

Le troisiéme est le pouls nommé (*hiu*) vuide ou épuisé. C'est lorsque sous les doigts, soit qu'on appuye ferme, ou qu'on touche légerement ; on sent le pouls insuffisant, & comme vuide ou épuisé. Il indique grande foiblesse, frayeurs, défaillances, disposition à l'épilepsie, surtout s'il se trouve aux enfans. En quelque personne qu'il se trouve, s'il est tel aux trois endroits ordinaires, le sang ne peut acquérir la perfection qui lui convient pour la nourriture des parties intérieures & les plus essentielles du corps, lesquelles manquant ainsi d'un aliment convenable, il s'y fait des fermentations malignes & inquiétantes. La cure doit

tendre à rétablir, s'il se peut, ou du moins à soûtenir la chaleur naturelle aux trois (*tsiao*) foyers ou étuves.

Le quatriéme est le pouls nommé (*tsou*) serré, pressé. C'est quand sous les trois doigts, soit qu'on appuye peu ou beaucoup, on trouve le pouls très-précipité, mais comme s'arrêtant au Carpe, de telle maniere que dans sa précipitation il cesse une fois tout-à-coup de battre, puis recommence. Ce pouls est d'un fâcheux pronostic : s'il se change bien-tôt en mieux, le malade pourra revenir de sa maladie, mais s'il continuë en cet état, la mort est proche : du moins n'y a-t'il point de remede humain : il n'y a que le Ciel qui lui puisse sauver la vie.

Le cinquiéme est le pouls nommé (*kié*) embroüillé, embarrassé. C'est quand le pouls se sentant sous les doigts d'une lenteur médiocre, il manque tout-à-coup un battement, puis revient avec une espéce d'impétuosité peu reglée, comme s'il n'avoit pû continuer, sans s'arrêter, pour ainsi dire, afin de prendre haleine, & se debarrasser. Il indique obstruction à la région de l'estomach, d'où il s'ensuit pésanteur & engourdissement dans tous les membres, & assez souvent violente colique. Le mal vient d'excès de chaleur aux trois *tsiao*, étuves. Corrigez doucement cette intempérie, le mal cessera.

Le sixiéme se nomme (*Tai*) qui signifie succession, changement de génération, substitution, &c. C'est quand ayant senti sous les doigts le pouls se mouvoir assez irréguliерement, on le sent tout-à-coup s'élever, & comme rétrograder, au lieu de continuer sa route. En ce cas-là le visage devient livide & abattu; on ne peut parler, c'est épuisement total des esprits vitaux : un vent malin les a entiérement dissipez : (l'ame, ajoûte le Commentaire, n'a plus où loger.)

Le septiéme s'appelle (*Lao*) dur. C'est lorsque ne le pouvant sentir en tâtant légérement, appuyant ensuite davantage, on le découvre, mais si peu régulier, si peu marqué, qu'il semble tenir tantôt du profond & du fuyant, tantôt du plein & du long, tantôt du petit, mais trémuleux, conservant cependant toûjours certaine tension ou dureté, qui est son propre caractere.

NOTE.

AILLEURS on le nomme *Ké*, & on compare la sensation qu'il fait sous les doigts à celle qu'y fait la peau d'un tambour, sur laquelle on appuye.

TEXTE.

IL indique plénitude interne & resserrée par l'impression fâcheuse d'un froid étranger sur les parties externes qui étoient trop épuisées pour y résister. Delà douleurs internes comme dans les os. Bien-tôt après la peau change de couleur, survient difficulté de respirer; enfin oppression continuelle de poitrine, causée par le combat du feu interne & de l'eau qui est au-dessous. Laissez-là tous les remedes. Demandez au Ciel la guérison, ou bien n'en espérez rien.

Le huitiéme est le pouls nommé (*tong*) mobile, non pas qu'il ait grand mouvement, mais parce qu'il fait une sensation sous les doigts à peu près semblable à celle que feroient des pierres lissées & polies qu'on toucheroit dans l'eau. On ne découvre ce pouls que quand on appuye ferme. Alors il résiste un peu au doigt, & quand on revient à le tâter deux ou trois fois, on le sent battre, sans le sentir passer, comme s'il étoit fixe au même lieu. Il indique un corps foible & épuisé. Il s'ensuit flux & perte de sang de longue durée, sur-tout aux femmes; & si le malade ne rencontre un fort habile Médecin, il tombe en Phtisie, & meurt bien-tôt.

Le neuviéme est le pouls (*Sié*) fin, délié. C'est quand sous les doigts on le sent comme un simple cheveu très-fin & en même tems tenant du (*ouei*) petit, peu

fort, qui est un des huit Pouls nommez *Li* qu'on a exposez ci-dessus.

Ce pouls fin & délié indique réfroidissement accidentel du cerveau & de la moëlle du dos. Le corps est foible, les jambes sont comme endormies. Il survient quelquefois perte considérable de semence. Le visage change de couleur & maigrit, les cheveux & le poil séchent. Quand ce mal n'a commencé que sur la fin de l'hyver, il arrive quelquefois qu'au Printems suivant il se guérit sans remedes.

SECRET DU POULS, TRADUIT DU CHINOIS.

TROISIE'ME PARTIE.

CE qui regarde le cœur, le foye, & le rein gauche, s'éxamine au pouls du Carpe, de la jointure, & de l'extrémité du *Cubitus* du bras gauche. Aux mêmes endroits du bras droit, suivant le même ordre, on examine ce qui regarde les poûmons, l'estomach, & le rein droit, autrement dit porte de la vie.

Voici quelle est la correspondance des cinq *Tsang* & des six *Fou*. Le cœur qui est le premier des cinq *Tsang* & les intestins grêles un des six *Fou* ont ensemble correspondance. Il en est de même du foye, un des cinq *Tsang*, à l'égard de la vésicule du foye un des six *Fou*. De même de l'estomach (*pi*) un des cinq *Tsang*, & du ventricule *ouei* un des six *Fou* avec lequel il est comme continu. De même du rein gauche à l'égard de la vessie, du rein droit, à l'égard de ce qu'on nomme les trois *tsiao*, foyers ou étuves, & du poûmon à l'égard des gros intestins.

On tâte le pouls à trois endroits de chaque bras: à chacun de ces endroits le pouls se peut distinguer en pouls superficiel ou élevé, pouls profond, & pouls mitoyen, ce qui donne pour chaque bras neuf combinaisons différentes. Au reste le pouls mitoyen est celui sur lequel il faut regler son jugement par rapport aux autres.

Celui qui tâte le pouls, doit avoir lui-même le corps & l'esprit dans une situation tranquille. Il faut de plus qu'il ait actuellement beaucoup d'attention, sans admettre d'autres pensées, & que même le mouvement de systole & de diastole soient en lui dans une juste température. Alors appliquant doucement les doigts sur la peau sans presser, il examinera ce qui regarde les six *Fou*. Ensuite appuyant un peu davantage, ensorte qu'il ne touche pas simplement la peau comme auparavant, mais qu'il sente sous les doigts les chairs, il examinera s'il trouve ou non aux pouls qu'il tâte une juste modération; puis appuyant ferme les doigts jusqu'à sentir les os du bras, il examinera les pouls des cinq *Tsang*. Enfin il examinera si le pouls cesse de battre ou non; s'il est vîte ou lent, & combien il bat de fois dans l'espace d'une inspiration & d'une expiration.

Quand on trouve au pouls cinquante battemens sans qu'il s'arrête, c'est santé: s'il s'arrête avant que d'avoir

battu cinquante fois, c'est maladie. Et l'on juge du mal plus ou moins pressant par le nombre des battemens, après lesquels le pouls s'arrête.

Si au bout de quarante battemens le pouls s'arrête, un des cinq *tsang* est gâté. Ceux dans qui cela se trouve, rarement passent quatre ans. Si c'est après trente battemens que le pouls s'arrête, on ne passe guéres trois ans. Si le pouls s'arrête au bout de vingt battemens, on n'a guéres que deux ans à vivre. Que si l'on trouve qu'il s'arrête encore plûtôt, c'est encore pis, & c'est signe d'un mal très-pressant.

Dans ce mal, tout pressant qu'il est, il y a du plus & du moins. Par exemple, si après deux battemens le pouls s'arrête, le malade ordinairement meurt au bout de trois ou quatre jours. Si le pouls s'arrête après trois battemens, le malade peut vivre encore six ou sept jours ; & si c'est au bout de quatre battemens que le pouls s'arrête, le malade ordinairement ne passe pas huit jours. Ainsi du reste à proportion.

On fonde encore des pronostics sur l'opposition du pouls avec l'état présent de celui auquel on le tâte : par exemple, un homme ne sent point de mal, & même paroît robuste, on lui trouve un pouls de malade (*feou*, *kin*, *se*) superficiel, trémuleux court, aigre, dit le Commentaire, il marche vers le tombeau. (Dans quelque tems, dit le Commentaire, il tombera malade, & probablement en mourra.)

De même si tâtant le pouls à un homme, qui est actuellement maladif, vous lui trouvez le pouls d'un homme robuste, (fort & regorgeant, dit le Commentaire,) c'est un homme mort.

Il convient donc de sçavoir que les gens gras ont communément le pouls profond & un peu embarrassé ; les maigres au contraire l'ont superficiel & long. Aux gens de petite stature il est serré & comme pressé : au contraire il est un peu lâche aux gens de grande stature ; voilà l'ordinaire, & quand on trouve le contraire, cela ne vaut rien.

De la Maladie nommée Chang han.

NOTE.

Chang signifie blesser, nuire. *Han* signifie froid. Comme qui diroit froid malin & dangereux. Cette maladie est fort fréquente à la Chine. C'est une fiévre maligne, à laquelle on donne ce nom de *Chang han* en Hyver, & qu'on nomme autrement dans les autres saisons de l'année.

TEXTE.

Dans cette maladie, malgré le nom qu'elle porte, on doit, en tâtant le pouls, & en jugeant de ses indications, suivre la même régle que dans les maladies qui viennent de chaud. Ainsi lorsque dans la maladie nommée *Chang han*, le pouls d'abord superficiel (*feou*) & trémuleux court (*kin*) devient peu à peu fort (*ta*), & regorgeant (*hong*), & qu'il se fait sentir tel aux trois endroits ordinaires où on le tâte, c'est bon signe. La malignité semble vouloir se dissiper, & il y a lieu d'espérer que se dissipant en effet, le malade au bout de sept jours se trouvera hors de danger.

Que si au contraire on trouve le pouls petit (*ouei*,) lent (*man* *,) & cependant par fois sautillant (*teng* *) : puis comme s'enfuyant & se cachant en bas (*fou*,) le malade est en grand danger. En ce cas-là il faut s'informer exactement du jour & de l'heure que la maladie a commencé, afin de juger de son progrès, en examinant avec un soin particulier les changemens qui arriveront au pouls, soit par rapport à sa forte élévation ou à sa petitesse, soit par rapport à la lenteur ou vitesse de son mouvement.

NOTE.

NOTE.

* Ces deux expressions Chinoises ne sont qu'en cet endroit de ce Livre. Par-tout ailleurs l'on employe l'expression *ouan*, *ou tchi*, pour exprimer la lenteur du pouls.

TEXTE.

Généralement parlant dans la maladie *Chang han*, comme dans celles qui viennent de chaleur, le pouls doit être élevé, & regorgeant : & quand il se trouve petit, délié, & comme imperceptible, les remedes humains sont inutiles.

Quand après la sueur qu'il faut procurer dès le commencement de la maladie, le pouls se tranquillise, & que la fievre cesse, tout va bien. Mais si même après la sueur le feu & l'inquiétude continuent, si le pouls est aussi peu reglé qu'auparavant, point de guérison à espérer.

Il y a des maladies, (fiévres malignes) causées par un poison, ou malin ferment chaud ; il y en a qui sont causées par un poison de nature froide. En voici les différens dianostics & pronostics. Dans celles qui sont causées par un poison chaud, le malade paroît robuste : il a des mouvemens inquiets, violens, & convulsifs : le visage lui devient rouge ; il lui sort des marques rougeâtres ; il y a délire, pendant lequel il dit mille extravagances, & croit quelquefois voir des esprits. Ces accidens sont accompagnez assez souvent d'une diarrée continuelle, & quelquefois d'une sueur par tout le corps. Le malade ouvre de tems en tems la bouche d'une maniere extraordinaire ; on diroit qu'il va expirer. (Le Chinois dit que la vie veut s'envoler.) Tout dangereux qu'est cet état, n'abandonnez pas le malade : usez de remedes bénins, qui du moins ne puissent pas nuire. S'il passe le septiéme jour, il en reviendra peu à peu.

Quand le poison est de nature froide, il y a pesanteur par tout le corps, le dos est roide : le malade sent aux yeux, & dans le bas-ventre des douleurs insupportables, les lévres deviennent bleuâtres. Le cœur se sent saisi du malin poison, & ne peut s'en défendre : les extrémitez du corps deviennent froides : il y a nausée, diarrée, râlement. Le pouls communement est profond & délié. Dans cette dangereuse extrémité, tout ce qu'on peut faire de mieux, c'est de travailler promptement à soutenir la chaleur naturelle à trois pouces au-dessous du nombril. Si le malade passe six jours sans mourir, il est sauvé.

Pronostics de diverses maladies par le Pouls.

Dans l'enflure de ventre, si le pouls est élevé & fort, le mal se dissipe : s'il est épuisé & petit, le danger est grand ; & la cure, pour être heureuse, demande beaucoup de capacité & d'attention.

Dans les dysenteries un pouls petit est bon : un fort & regorgeant est très-mauvais.

Dans les délires & les manies, un pouls plein & fort, est bon. Que s'il se trouve profond & délié aux trois endroits où on le tâte, c'est très-mauvais signe ; & je n'ai point encore oüi-dire qu'aucun Medecin ait guéri un pareil malade.

Dans la maladie nommée (*Siao ko*,) (soif continuelle,) le pouls vîte & fort, est bon : s'il est petit & comme vuide, la maladie est considérable, on aura peine à la bien guérir.

Dans l'hydropisie aqueuse, quand le pouls est fort & élevé, si l'on ne guérit pas entierement, du moins on n'en meurt pas si-tôt : mais si le pouls est petit & peu sensible, il faut prendre courage, la mort n'est pas éloignée.

Après les accidens de la maladie nommée *Kio loan* *. Si le pouls est petit &

très-lent, les esprits manquent, le malade est abattu à ne pouvoir ni ne vouloir presque dire un mot. En ce cas le mal est bien difficile à guérir. Au contraire, si le pouls est haut & regorgeant, la cure est facile; c'est une expérience de tous les tems.

COMMENTAIRE.

LA maladie *Kio loan* est un dérangement & un combat du chaud & du froid dans les intestins, & dans l'estomach; dérangement causé, ou par quelque déréglement dans le boire & le manger, tel qu'est la débauche de vin, l'excès des choses crûës & froides, ou bien par un froid pris en dormant à terre, en s'exposant trop au grand vent, &c.

Quand les accidens de ce mal commencent par un mal de cœur, le vomissement suit bien-tôt. Quand la douleur se fait d'abord sentir dans les intestins, suit aussi-tôt la diarrée: & comme quelquefois le mal de cœur & de ventre commencent ensemble, aussi alors s'ensuit le dévoyement par haut & par bas. Dans le tems de ces accidens & de ces douleurs violentes, le pouls est fort déreglé, très-changeant, & communément néanmoins tenant du fuyant en bas nommé *Feou*.

Les accidens les plus violens étant cessez, si le pouls se trouve fort & regorgeant, le mal se peut aisément guérir. Mais si le pouls est tardif, petit, délié, la maladie est très-dangereuse, & bien difficile à guérir.

TEXTE.

DANS les pertes de sang, soit par le nez, soit par la bouche, un pouls profond & délié est bon. Un pouls haut, trémuleux fort, marque que le danger est grand: s'il tient outre cela du dur, le malade en meurt, dit un Commentaire.

Dans les cardialgies & coliques, un pouls profond & délié est bon. Un pouls haut, trémuleux, fort, & long, est mortel.

COMMENTAIRE.

SUR cela un Commentaire dit que les cardialgies ou coliques peuvent venir de causes fort différentes. La régle qu'on vient de donner, n'est pas infaillible.

TEXTE.

IL y a diverses espéces d'Epilepsie. En général dans ce genre de maladie, le pouls supeficiel & lent, est celui qui convient. Un pouls serré, plein, fort, & précipité, est de fort mauvais augure; sur-tout si l'epilepsie est de cette espéce, qui fait que le malade malgré lui serre fortement les dents, & ferme la bouche. Car quand ce dernier symptôme se trouve compliqué avec le pouls que nous venons de dire, les trois ames sont orphelines, la mort est prochaine.

Il y a des épileptiques à qui ce symptôme n'arrive point, mais qui au contraire ouvrent fort la bouche, & poussent leur haleine, comme une vapeur épaisse & grossiére, ausquels le visage devient rouge, comme si l'on y avoit mis du vermillon. Ceux-ci, quoique difficiles à guérir, peuvent encore durer quelque tems.

*Pour ceux à qui les cheveux se dressent, & la bouche écume, qui ne peuvent avaler aucun remede, qui sont tristes, mornes, inquiets, à qui le gosier râle, & imite par ses râlemens le cri d'une poule d'eau, qui ont des mouvemens violens & convulsifs; ces malades sont incurables; sur-tout si outre les précédens symptômes, vous remarquez qu'ils ayent le visage bleuâtre, l'orbe des yeux retréci, & la prunelle élargie; & s'il leur arrive certaine sueur, qui s'attachant aux poils du corps herissez, y forme une espéce de perle tenace, & non coulante. Encore est-ce pis, si ces sueurs se trouvent huileuses. Il ne faut point perdre sa peine à traiter de tels malades.

Dans certaine maladie causée par abondance & plénitude interne d'humeurs malignes, le ventre s'enfle : il y a tension & douleur. On sent à la région de l'estomach, dureté, roideur, sécheresse accompagnée de vomissement ou de nausée. En même tems on sent aux mains & aux pieds une chaleur maligne & inquiétante.

Si l'on trouve en ce cas le pouls profond & délié, c'est fort mauvais signe, communément on en meurt, sur-tout quand alors les selles & les urines sont âpres.

Dans certaines autres maladies causées par abondance & plénitude externe d'humeurs, & par une chaleur interne, il arrive ordinairement des vomissemens, cela n'est que bon. Mais s'il y a en même tems diarrée fort liquide, le mal dès-lors est fort grand ; & si le malade n'en meurt pas, il aura du moins beaucoup de peine à se retablir parfaitement. Que si avec le vomissement & la diarrée compliquez, vous lui trouvez un pouls fort & regorgeant, ne travaillez point à le guérir : vous y perdriez votre peine.

Dans certaine hydropisie, qui est une enflure superficielle, causée par une humeur ou vapeur montante, qui rend communément la respiration difficile, le pouls superficiel & glissant, est le pouls convenable. S'il devient tout-à-coup petit & délié, le mal est mortel. Vous y employeriez en vain tout votre art, le malade n'en réchappera pas.

Dans certaine maladie où le malade a une toux seche, rend du sang par la voye des urines, est sec & fort maigre : si vous trouvez le pouls fort, pensez-y avant que d'entreprendre un tel malade, il est bien difficile à guérir.

Dans le crachement de sang, un pouls profond & foible est bon. Si vous le trouvez plein & fort, cela est mortel.

Dans l'oppression de poitrine causée par quelque intempérie que ce soit, le pouls glissant (*hoa*) est bon. Si au contraire il est aigre (*se*) point de guérison.

Dans la maladie nommée *tchong ngo* * où il y a enflure de ventre subite ; le pouls trémuleux court (*kin*), & délié (*sié*), est bon. Le superficiel & fort, (*feou ta*) est très-mauvais.

COMMENTAIRE.

* SUIVANT le Livre qui a pour titre, *les Sources des Maladies*, c'est quand un homme, soit de son tempérament, soit par un mauvais regime & des excès, étant fort foible, & par-là fort susceptible des impressions étrangeres, est frappé de quelque maligne impression qui lui fait subitement enfler le ventre, lui cause des douleurs violentes, & le réduit comme aux abois.

TEXTE.

DANS les blessures où il s'est perdu beaucoup de sang, un pouls délié & comme vuide, est bon. Le plein, fort, vîte, est mauvais.

Quand à l'extrémité du *Cubitus* & au Carpe, le pouls est tellement trémuleux, court (*kin*) & (vîte) *sou*, que ses battemens de plus ressemblent aux picotemens d'une aiguille de tête, & que le malade vomit & revômit par intervalles, le mal vient de certains vers nommez *kou*, & demande un prompt remede. Employez vîte les plus efficaces, dit une version : la vie est en grand danger. Une autre version dit : si le pouls est tellement vîte (*sou*) qu'il soit en même tems mol, on peut encore faire vivre du tems le malade.

COMMENTAIRE.

LE Livre qui a pour titre *la Source des Maladies*, dit : dans la composition de la Lettre qui se lit *Kou*, il y a trois *tchong*, c'est-à-dire, trois vers qui sont dans un même vase *min* où ils se font la guerre, & s'entremangent. Celui qui reste vain-

quent des autres, est très-dangereux, & ronge les viscéres de l'homme. Ceux qui en sont attaquez, ont de fréquentes cardialgies ; il leur semble qu'on leur mord le cœur : souvent le visage leur devient bleuâtre, & les yeux jaunes, & il leur arrive divers autres accidens de cette nature, extraordinaires, & sans regle. Communément cet animal attaque d'abord le médiastin, d'où s'ensuivent crachemens ou vomissemens de sang ; & si l'on n'y apporte remede, il ronge les viscéres dits *tsang* & *fou*, & cause la mort.

TEXTE.

DANS les attaques du poison, le pouls fort & regorgeant, est bon. S'il se trouve délié & petit, le danger est grand, sur-tout s'il survient vomissement de sang ; car il est difficile de l'arrêter parfaitement, & communément la mort s'ensuit.

COMMENTAIRE.

DANS les autres vomissemens de sang, le pouls profond & délié est bon. Il n'y a que dans ceux que le poison cause, où le fort & regorgeant est censé le bon.

TEXTE.

ENFIN, généralement parlant, pour juger & prononcer plus sûrement si un malade mourra de sa maladie ou non, rien de mieux que de consulter le pouls du *Tai tchong* : s'il se trouve avoir du mouvement & de la vigueur, le malade en réchappera. Si dans cet endroit-là le pouls est languissant & s'arrête, le malade en meúrt.

COMMENTAIRE.

C'EST à un poûce & demi loin de l'articulation du gros doigt du pied.

NOTE.

AUJOURD'HUI les Médecins Chinois ne vont point consulter le pouls à cet endroit-là, non pas même aux hommes.

Pronostics tirez de l'inspection du Malade.

SI le malade a le coin intérieur des yeux jaune, c'est bon signe ; communément il guérit. L'estomach est bon, dit un Commentaire.

Si les yeux lui ayant grossi tout-à-coup, retombent, pour ainsi dire, c'est un homme mort, les cinq *tsang* sont gâtez, dit le Commentaire.

Quand on remarque une couleur noire se répandre sur les yeux, les oreilles, & le nez du malade, la maladie est bien difficile à guérir : & si cette couleur gagne jusqu'à la bouche, de dix malades à qui cela arrive, à peine en peut-on sauver trois. Le ventricule est accablé par la trop grande humidité des reins, dit le Commentaire.

Quand le visage est jaune, les yeux violets ou noirâtres, que le malade remue les bras d'une maniére inquiete & sans regle, un vent malin a saisi le ventricule, & cause dans tout le corps une fermentation mortelle, l'estomach, dit le Commentaire, est accablé par le foye.

Si le visage étant noir, les yeux sont blancs, le rein droit, dit la porte de la vie, est absolument gâté ; le malade n'a pas plus de huit jours à vivre.

Quand on remarque qu'à un malade le visage devient subitement violet, & peu à peu devient plus noir, il est rare qu'il en guérisse. Le foye & les reins, dit le Commentaire, ne font plus leurs fonctions.

Quand le visage devient rouge, les yeux blancs, & qu'il y a eu en même tems difficulté de respirer dans l'espace de dix jours, le sort du malade sera décidé. S'il passe au-delà, il en guérira. C'est, dit le Commentaire, le poûmon qui souffre de la trop grande chaleur du cœur.

Quand les yeux intérieurement deviennent ou jaunes, ou noirs, ou blancs,

&

& que cela gagne jusqu'au nez, & à la bouche, c'est mauvais signe. (L'estomach, dit le Commentaire, souffre de l'intempérie humide du foye.)

Quand le visage devenant violet, la bouche devient jaune, communément dans un demi jour le malade meurt: & si quelques autres circonstances indiquent un terme moins court, du moins ne passe-t'il pas deux jours.

Quand les yeux deviennent troubles, que les dents se cassent & se noircissent, ou que le visage devenant d'un blanc pâle, les yeux deviennent noirs, ce sont tous mauvais signes. (Le premier, dit le Commentaire, marque le foye & le cœur attaquez. Le second marque l'estomach gâté: le troisiéme, le poûmon attaqué, le quatriéme, les reins gâtez.)

Quand le malade ouvre la bouche comme certains poissons, & ne peut la refermer; qu'il y a expiration forte, & presque point d'inspiration, c'est un homme mort. (Suivant le Commentaire, le cœur & les poûmons sont encore en bon état; mais le foye, & les reins ne font plus leurs fonctions.)

Quand le malade a le dos roide & sans mouvement, les yeux fixes & comme immobiles, regardant seulement vers un endroit, que les lévres sont séches, & comme brûlées, le visage enflé, bleuâtre, ou noir, le mal est bien dangereux; à peine en guérira-t'il. Si de plus il y a délire, mouvemens inquiets & convulsifs, suivis de la perte de la parole, & accompagné de certaine odeur cadavereuse, c'est un homme désesperé.

Quand le malade sent par tout le corps comme une réplétion totale, & que le dos lui devient violet, il ne passera pas trois jours. (L'estomach, dit le Commentaire, est accablé par l'intemperie du foye.)

Quand les pieds & les jambes manquent sous un homme, que les genoux lui enflent extraordinairement, le mal est très-dangereux, communément l'on en meurt dans l'espace de dix jours.

Quand les jointures des membres perdent leur mouvement, & deviennent roides, le mal est mortel.

Quand les lignes de dedans les mains se trouvent effacées, le malade a peu à vivre.

Les lévres noirâtres, le froid aux dents; une autre version dit, froid par tout le corps, perte involontaire d'urine, horreur de toute nourriture, ce sont tous mauvais signes. S'ils se rencontrent, en même tems, en quatre jours, le malade est mort.

Quand les ongles du malade tant aux pieds qu'aux mains, deviennent violettes, puis noires, mauvais signe. Si cela dure pendant huit jours, communément le malade meurt: du moins sa maladie est bien difficile à guerir. (C'est le foye qui est gâté, dit le Commentaire.)

Quand il survient à un malade pesanteur aux lombes, douleur au dos, inquiétude par tout le corps, le mal est dans les os, il n'a plus que cinq jours à vivre.

Quand il survient à un malade pesanteur par tout le corps, des urines rouges, & que ces symptômes perséverent, le mal regne dans toutes les chairs, dans six jours le malade meurt.

Quand les ongles des mains & des pieds deviennent noirâtres, que le malade est impatient, & dit des injures à tout venant, que les jointures perdent leur mouvement, le malade aura peine à passer neuf jours. Mais si de plus ses cheveux se hérissent & deviennent comme du chanvre, il n'a qu'un demi jour de vie. (Suivant le Commentaire les intestins grêles sont gâtez.) Enfin le malade cherche ses habits en tâtonnant, & parle de mort, elle est en effet fort proche.

Dianoſtics & Pronoſtics des Maladies des cinq Tſang *, indépendamment du Pouls.*

DU FOYE.

LE viſage enflé, des clous ou puſtules noires, la langue recourbée & violette, abbatement par tout le corps, & ſur-tout aux bras & aux jambes, obſcurciſſement notable de la vûë ; des larmes ſans ceſſe & ſans raiſon. Tout cela indique un foye gâté. Le malade meurt au huitiéme jour.

Douleur à la région des aiſſelles, les yeux rouges, fréquente colere, vertiges, ſurdité, tout cela indique un foye qui ſouffre de réplétion : (abondance d'humeurs, dit le Commentaire.) Il faut décharger ce viſcére en évacuant, & la cure pourra réüſſir.

Embarras dans les jointures & à la région des aiſſelles, vûë devenuë trouble, ongles deſſéchez, craintes, & gémiſſemens ſans grande cauſe, tout cela indique un foye qui ſouffre d'inanition. Il faut tendre à le fortifier, ſi l'on veut réüſſir dans la cure.

DU CŒUR.

LE viſage devenu jaune, mais d'un jaune foncé & mêlé de noir, roideur aux épaules, regard fixe vers un endroit, mains enflées, ligne des mains effacées, paroles extravagantes, diſcours ſans ſuite ; tout cela indique le cœur preſſé, & comme étouffé de chaleur. Le malade à peine paſſera le jour.

Quand le malade ſent engourdiſſement & douleur au dos ; que malgré cela il rit ſans raiſon, qu'il ſent de tems en tems une ſechereſſe extraordinaire à la langue, tout cela indique une mauvaiſe réplétion, dont le cœur ſouffre : il faut évacuer. Le Medecin doit prendre garde à ne s'y pas tromper, attribuant mal-à-propos le mal à épuiſement.

Mais ſi le malade eſt triſte & dolent, facile à effrayer, pâle : s'il ſent de la roideur à la racine de la langue, & de la douleur depuis les lombes juſqu'au dos, c'eſt d'épuiſement que vient le mal. Il faut des cordiaux & des confortatifs.

DE L'ESTOMACH.

QUAND les pieds d'un malade enflent, & le ventre auſſi à la région du nombril, quand le malade a en même tems le viſage jaune & bourſoufflé, qu'il lâche ſous lui ſans trop s'en appercevoir, qu'il a la peau de tout le corps âpre, & les lévres comme renverſées, tout cela indique un eſtomach entierement ruiné, le malade ne paſſera pas douze jours.

Quand il y a enflure de ventre jointe à conſtipation, paralyſie aux pieds, peſanteur par tout le corps, que le malade mange bien, mais n'en eſt pas moins abatu ; tout cela indique un eſtomach qui péche par mauvaiſe plénitude, il faut évacuer.

Mais quand à l'enflure du ventre ſurvient un mouvement d'entrailles, vomiſſement, indigeſtion continuée, diarrée. C'eſt foibleſſe d'eſtomach : il faut travailler à le fortifier.

DU POÛMON.

QUAND il y a grande expiration par la bouche, & point, ou peu d'inſpiration, que les lévres ſont comme renverſées qu'il n'y paroît plus de lignes, qu'elles deviennent noires & ſemblables à une méche à demi-brûlée, que la peau, le poil, & les ongles ſe deſſechent : tout cela indique un Poûmon entierement gâté. Le malade n'a qu'à prendre ſon routier, dans trois jours il faut partir.

Quand il y a douleur aux épaules, au dos, aux cuiſſes, toux, difficulté de

respirer, & ventositez remontantes. C'est de mauvaise plénitude que le Poûmon souffre, il faut travailler à le décharger, mais il y faut travailler promptement, tout délai est dangereux.

Quand il y a foible respiration, petite voix, toux par intervalle, & crachats mêlez de sang, grande foiblesse & accablement, il faut soûtenir & fortifier avant que d'user d'autres remedes.

Des Reins.

Quand le visage du malade devient noir, qu'il y a douleur de dents, que la vûe lui devient fort trouble, qu'il a des sueurs fréquentes & abondantes, qu'il sent un tiraillement aux Lombes, qu'il a toûjours la peau comme moüillée, & que cependant les cheveux lui séchent, les Reins sont absolument gâtez. Quatre jours mettent le malade au tombeau.

Quand il y a certain gonflement de ventre, pesanteur par tout le corps, sueur extraordinaire en mangeant, ou immediatement après. Quand le malade est fort sensible au moindre vent, que le visage & les yeux deviennent noirs & livides, qu'on n'aime point à parler, & que quand on parle, c'est d'une maniere languissante. Cela indique que les Reins sont accablez d'une méchante plénitude. Déchargez-les.

Quand on sent grand froid à la région des hypocondres, & douleur le long du dos, qu'il y a d'abord bourdonnement d'oreilles, puis espece de surdité, que les urines sont fort changeantes, soit pour la quantité, soit pour la qualité. Fortifiez les Reins; ils en ont besoin.

Des Femmes enceintes.

Quand le pouls du carpe est petit, (*ouei*) celui de la jointure glissant, (*hoa*) celui de l'extrémité du *Cubitus* vîte, (*sou*) & que cela dure ainsi du tems d'une maniere assez reguliere, & sans autre changement, si ce n'est qu'on y découvre par intervalle quelques battemens semblables aux picottemens d'un oiseau qui mange; la femme est enceinte, quoique la grossesse ne paroisse point encore.

Quand en appuyant très-légerement les doigts, on trouve le pouls glissant & vîte, & qu'appuyant plus fortement, on le trouve petit, il y a grossesse de trois mois.

Quand on trouve le pouls simplement vîte, qu'il ne se relâche & ne s'éparpille point, la grossesse est de cinq mois; si le pouls se trouve tel à la main gauche, la femme est grosse d'un garçon. Si c'est à la main droite, la femme est grosse d'une fille. Ceci se dit du pouls du carpe, & cette distinction de main gauche & de main droite se doit aussi appliquer au pouls de la jointure glissant, dont on a parlé.

Pour celui de l'extrémité du *Cubitus*, il suffit de prendre garde s'il n'y a point d'interruption dans ses battemens. Cette circonstance, jointe à ce qu'on a dit des pouls du carpe & de la jointure, indique grossesse.

Un autre exemplaire de ce Livre dit, au quatriéme mois de la grossesse, voulez-vous sçavoir si c'est d'un fils ou d'une fille que la femme est grosse? Vous le pouvez connoître en deux manieres.

1°. Si le pouls est vîte à la main gauche, (il ne distingue point si c'est au carpe ou ailleurs, ou si c'est aux trois endroits) la femme est enceinte d'un fils. Si le pouls est vîte à la main droite, c'est d'une fille.

2°. Si à la main gauche le pouls est profond mais plein, la femme est enceinte d'un fils; si à la main droite le pouls est superficiel & fort, c'est d'une fille. Si aux deux mains le pouls est profond, mais plein, ce sont deux garçons.

Quand une femme grosse est à terme, si vous lui trouvez le pouls que quelques-uns nomment égaré (*Li king* *) &

que la femme sente de la douleur au ventre & aux reins en même tems, elle accouche dans un demi-jour.

COMMENTAIRE.

C'EST, dit un Commentaire, quand il bat trois fois dans l'espace d'une inspiration. Un autre dit: c'est quand il ne bat qu'une fois dans l'espace d'une inspiration, & prétend que cela arrive quand le pouls est en même tems profond, délié, & glissant.

TEXTE.

QUAND la femme en couche sent dans le corps une pesanteur extraordinaire, qu'elle a tantôt frisson, tantôt chaleur, que le dessous de sa langue est chaud, le dessus froid, l'enfant est mort, ou va mourir, & la mere meurt aussi sans accoucher.

Quand la femme en couche a le visage rouge & la langue violette, ordinairement elle accouche d'un enfant mort, sans en mourir: mais quand elle a la bouche & les lévres violettes, & que la bouche écume, elle meurt, & son fruit aussi.

Quand elle a le visage violet, mais la langue rouge, & qu'il lui sort par la bouche beaucoup d'écume, l'enfant vient vivant, & la mere meurt.

Quand à une femme nouvellement accouchée le pouls se trouve médiocrement lent & glissant, il est bon. S'il se trouve plein, fort, trémuleux, serré, la mort est proche.

De même si le pouls se trouve petit & profond, il est bon; s'il est dur & ferme, c'est mauvais signe.

De même quand vous lui trouvez le pouls du carpe fort vite, tout en feu, & sans régle, elle en meurt. S'il est délié & profond, de maniere qu'en appuyant les doigts jusqu'à sentir les os, ce pouls ne laisse pas d'être sensible, elle n'en mourra pas.

EXTRAIT
DU PEN TSAO CANG MOU,
C'EST-A-DIRE,
DE L'HERBIER CHINOIS
OU
HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE,
POUR L'USAGE DE LA MEDECINE.

CET Ouvrage a été commencé & composé par un Docteur de la Famille ou Dynastie des *Ming*, appellé *Li chi tchin*. Mais la mort ayant frappé cet Auteur, avant qu'il y eût mis la derniere main, son fils, après l'avoir revû & augmenté, présenta à ce sujet une Requête à l'Empereur *Van lie*, la vingt-quatriéme année de son régne, & sur cette Requête l'Empereur donna ordre au Tribunal du *Li pou*, ou des Rites, de publier cet Ouvrage, lequel a été réimprimé de nouveau à la vingt-deuxiéme année du régne de [illegible] Empereur *Cang hi*.

PREFACE.

Où l'on rend raison de la division générale de tout l'Ouvrage.

CETTE Histoire comprend en tout cinquante-deux Livres. Les deux premiers Livres traitent de toutes les espéces d'Herbiers, qui ont été composez depuis l'Empereur *Chin nong* (a), jusqu'au tems auquel vivoit *Li chi tchin*, & de tous les Auteurs qu'il cite. Ils contiennent [illegible] fragmens des Ouvrages de l'Empereur *Chin nong*, & de l'Empereur *Hoang ti* (b), c'est-à-dire, des Livres Classiques de la Médecine.

Le troisiéme & quatriéme Livre sont des indications ou répertoires des divers remedes, qui sont propres pour toutes sortes de maladies.

(a) Premier Fondateur de la Médecine Chinoise.

(b) Celui qui a rédigé la Médecine dans un corps de doctrine.

Le cinquiéme, sixiéme & septiéme traitent de trois Elemens, à sçavoir de l'Eau, dont on distingue de quarante trois sortes; du Feu, dont on distingue onze sortes; & de la Terre, dont on distingue cinquante-cinq sortes.

Le huitiéme, neuviéme, dixiéme, & onziéme traitent du Metal, & des sortes du Metal, de vingt-huit sortes; & des Pierres qui sont distinguées en trois genres; le premier genre, qui est des pierres précieuses, quatorze sortes: le second genre, est des pierres ordinaires, soixante-onze sortes: le troisiéme genre, est des fossilles ou minéraux, vingt sortes: outre cela vingt-sept sortes d'autres qui approchent des précédentes.

Le douziéme & les suivans, jusqu'au vingt-huitiéme traitent des Plantes qui sont distinguées sous onze genres differens; sçavoir, le premier genre, est des Plantes des Montagnes, soixante-dix sortes.

Le second genre, est des Plantes odoriferantes, cinquante-six sortes.

Le troisiéme genre, est des Plantes des plaines campagnes, cent vingt-six sortes.

Le quatriéme genre, est des Plantes venimeuses, quarante-sept sortes.

Le cinquiéme genre, est des Plantes rampantes, ou qui ont besoin d'appui, soixante-treize sortes, & vingt-neuf sortes d'autres qui approchent des especes précédentes.

Le sixiéme genre, est des Plantes aquatiques, vingt-deux sortes.

Le septiéme genre, est des Plantes qui croissent sur les pierres, [illegible] sortes.

Le huitiéme genre, est des Plantes de la nature de la mousse, [illegible] sortes; plus, des Plantes d'especes inconnues, neuf sortes, qui ne sont plus d'usage dans la Médecine, & cent cinquante-[illegible] sortes qui en sont retirées, quoiqu'elles soient connues, & ayent chacune son nom particulier, &c.

Le neuviéme genre, est des Plantes, dont les graines fournissent la nourriture, comme le bled, le riz, le millet, les pois, les féves, &c. quarante [illegible] sortes.

Le dixiéme genre, est des Plantes, dont les graines servent à faire le vin, [illegible] vingt-[illegible] sortes.

Le onziéme genre, est des Plantes legumineuses [illegible]

[illegible]

Le troisiéme genre, est des Arbustes, cinquante sortes.

Le quatriéme, est de ceux qui ont besoin d'appui [illegible], douze sortes.

Le cinquiéme, de ceux qui [illegible] en [illegible], quatre sortes.

Le sixiéme, est d'especes mêlées, [illegible] sortes.

Le trente-huitiéme Livre traite des vieux habits & vieux meubles, [illegible] dans la Medecine; des habits ou étoffes, vingt-cinq sortes; [illegible] meubles, cinquante-quatre sortes.

Le quarantiéme Livre & les suivans, jusqu'au quarante-sixiéme, contiennent les Insectes, sous quatre genres differens.

Le premier genre, est des Insectes [illegible] par la voye de [illegible], quarante-cinq sortes.

Le second genre, est de ceux qui s'engendrent de la pourriture du bois, &c. [illegible] sortes.

Le troisiéme genre, est de ceux qui s'engendrent d'[illegible], vingt-[illegible] sortes.

Le quatriéme, est des Insectes [illegible], dont on distingue [illegible] [illegible]: sous la premiere, qui est comme le Dragon, & autres [illegible], [illegible]; sous la seconde, qui est des Especes de [illegible] sortes; sous la troisiéme, qui [illegible] [illegible], [illegible] huit sortes; sous la quatriéme, qui est des Poissons [illegible], [illegible] trente sortes; sous la cinquiéme, qui est de ceux qui sont munis de cuirasses; sont comme les Tortues, Cancres, Crabes, &c. dix-sept sortes; sont comme les Huitres, les Moules & autres Coquillages, vingt-neuf sortes.

Les quarante-septiéme, quarante-huitiéme, & quarante-neuviéme Livres traitent des Oiseaux sous quatre genres differens.

Le premier genre est des Oiseaux Aquatiques, [illegible] sortes.

Le second genre est des Oiseaux Domestiques, & du Gibier; vingt-deux sortes.

Le troisiéme genre est des Oiseaux Champêtres; dix-sept sortes. Le quatriéme est des Oiseaux de Montagnes; [illegible] sortes.

Les cinquantiéme & cinquante-uniéme Livres traitent des Animaux sous quatre genres differens.

Le premier genre est des Animaux Domestiques, vingt-huit sortes.

Le second genre est des Animaux sauvages, trente-huit sortes.

Le troisiéme genre est du Rat & d'autres animaux semblables, douze sortes.

Le quatriéme genre est des Animaux [illegible], comme le Singe, &c. [illegible] sortes.

Le cinquante-deuxiéme Livre traite du Corps Humain, & de toutes les differentes parties qui servent à la Medecine [illegible], [illegible]-cinq sortes.

AVERTISSEMENT

Le premier [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] fut nommé [illegible] [illegible] Chinois, est celui de l'Empereur [illegible] [illegible], [illegible] divisé en trois Livres, & [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Plantes [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] une fois [illegible] [illegible] [illegible] Le second l'est [illegible] qui parut sous le nom de [illegible].

Depuis [illegible] [illegible] il s'en parut plusieurs, suivis en differens tems, [illegible] [illegible] famille des [illegible], & [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] beaucoup plus amples.

Mais parce que ces sortes d'Ouvrages, en se multipliant, sont devenus [illegible],

& pleins de fautes, & qu'on n'y trouvoit pas l'ordre & l'arrangement necessaire. L'Archevêque, poussé du desir de servir le public, a composé celui-ci, où il a fait entrer tout ce qu'il a trouvé de bon dans les précedens, & y a ajouté outre cela beaucoup du sien.

Mais afin d'y mettre quelque ordre, pour en rendre l'usage facile, il a rangé toutes les sortes de Plantes dont il traite, [illegible] en [illegible], ou genres superieurs, qu'il divise en suivante especes ou genres subalternes : puis toutes les sortes de Plantes qui sont contenues sous chacun de ces genres subalternes, il les distribue en trois Ordres, suivant la force & la vertu de chacune.

Et parceque le feu & l'eau sont les deux premiers Elémens, & comme les deux premiers principes de toutes les autres productions, cet Ouvrage commence par ces deux Elemens.

En second lieu, il traite de la Terre, parceque la Terre est comme la mere de toutes choses.

En troisiéme lieu, des metaux & des pierres que la terre engendre dans son sein, & qui en sont comme les parties.

En quatriéme lieu, des plantes, des grains, des legumes, des fruits & des arbres qu'elle produit hors de son sein.

En cinquiéme lieu, des vases, habits ou utenciles, dont la matiere est tirée des especes précedentes.

En sixiéme lieu, des insectes, des poissons, & autres especes qui sont couverts d'écailles ou d'épines, [illegible] des oiseaux & des animaux quadrupedes.

En dernier lieu, du corps de l'homme, de sorte que cet ordre commence par ce qu'il y a de plus vil & de plus commun dans la nature, & finit par ce qu'il y a de [illegible] & de plus excellent.

[illegible]

PEN TSAO TI Y KIUEN.

PREMIER LIVRE DE L'HERBIER CHINOIS

PREMIER PARAGRAPHE.

*De l'origine de l'*Herbier*, ou* Pen tsao*, & de tous les Herbiers anciens & modernes, qui ont paru jusqu'à présent.*

C'EST une Tradition fort ancienne qu'il y a eu un *Herbier* divisé en trois Livres, & intitulé *Pen tsao king san kiuen*, dont on prétend que l'Empereur *Chin nong* a été l'Auteur : mais on ne sçait personne qui ait vû cet Ouvrage.

Si l'on s'en rapporte à ce que dit *Hoai nan tsée*, ancien Auteur, l'Empereur *Chin nong*, en faisant par le goût l'épreuve de toutes sortes de Plantes & Herbes Medecinales, dans un seul jour en connut soixante-dix sortes qui avoient une qualité venimeuse. Et c'est de-là que la Medecine-pratique a pris son origine.

Anciennement avant l'invention des Lettres, cette science passoit d'une génération à l'autre par la tradition & par les enseignemens faits de vive voix, & on lui donnoit le nom de *Pen tsao*. Mais depuis les régnes des deux familles des *Han* le nombre des Medecins s'étant fort multiplié, & les recettes anciennes ayant été jointes aux modernes, on a commencé de voir dans les formes des Livres de recettes, sous le titre de *Pen tsao*.

Dans un Livre ou Chronique, qui a pour titre, *Ti vang ki che ki*, il est dit que l'Empereur *Hoang ti* ordonna à *Ki pé cao* d'examiner les saveurs des Plantes & des Arbres, & d'en faire un *Pen tsao king*, ou Canon Herbaliste, & de déterminer les recettes pour guérir toutes sortes de maladies : ce qui fait voir que le nom de *Pen tsao* a commencé à être en vogue dès le tems de l'Empereur *Hoang ti*.

Au reste le *Pen tsao* de *Chin nong* contient six espèces de choses médecinales; sçavoir, des pierres précieuses, des pierres ordinaires, des Plantes, des arbres & des animaux. Mais parce qu'entre elles le plus grand est du genre des Plantes; c'est pour cela que tout l'Ouvrage en tire son nom, & qu'on l'appelle *Pen tsao*, c'est-à-dire, l'origine ou la racine des Plantes.

En y comprenant le *Pen tsao* de *Chin nong*, & celui de *Li ché tchin*, on en compte jusqu'à trente-neuf différens, qui ont paru en différens tems, & sous différens Empereurs.

Li ché tchin dit que le *Pen tsao* de *Chin nong* comprend dans trois ordres différens trois cens soixante-cinq sortes de remedes, nombre qui répond à celui des degrez du Ciel, & que *Leang tao hong king* y en ayant ajouté une fois autant, composa son *Pen tsao*, qui en contient sept cens trente sortes en sept Livres, & qui fut nommé *Ming y pié lou pen tsao*, parce que les trois cens soixante-cinq sortes qu'il ajouta à celles de *Chin nong*, sont tirées des plus fameux Médecins qu'il y ait eu depuis le regne des *Han*, & que pour distinguer les unes des autres, il marqua les premiers avec des caractéres noirs, & les derniers avec des caractéres rouges. 2.

Regne des Han.

3. Avant le *Ming y pie lou pen tsao*, il en avoit paru un autre sous ce titre : *Tsai yo lou* ; c'est-à-dire, *Traité des Herbes & Remedes*, en deux Livres, composé par *Tong kiun*, vassal de l'Empereur *Hoang ti*.

4. Sous le regne des *Han* parut le *Livre cong y a tom*, qui est une espece de *Pen tsao* en deux volumes, fait par *Lui cong*.

5. Le *Pen tsao* qui a pour titre : *Li che yo lou*, parut sous le même regne en trois Livres, qui n'étoient autre chose que les trois Livres du *Pen tsao* de *Chin nong*, raccommodés par *Li tang chi*.

6. Celui-ci fut suivi du *Pen tsao* intitulé *Ou che pen tsao*, composé sous le même regne des *Han* par un Auteur nommé *Ou* ; il n'y a qu'un seul Livre.

7. Le dernier *Pen tsao* du regne des *Han*, est intitulé : *Lui cong pao tchi lun*. Il traite de la nature des Remedes, & de la maniere de les préparer. Il contient trois Livres : *Lui cong* est le nom de l'Auteur.

Regne des Tang.

8. L'Empereur *Tang*, Chef de la famille Imperiale de ce nom, employa vingt-deux personnes des plus habiles de l'Empire, pour faire un nouveau *Pen tsao*, qui pour cette raison fut appellé *Tang pen tsao*, ou *Tang [illegible] pen tsao*. Il contient cinquante-trois Livres, & cet fut suivant le *Pen tsao* de *Leang tao [illegible]*.

Après le *Tang pen tsao*, parut un autre Livre avec ce titre : *[illegible]*, en deux Livres, dont l'Auteur s'appelloit *Tchang tchin kiuen*.

En après celui-ci on vit un nouvel *Herbier* qui portoit ce titre : *[illegible] pen tsao*, en quatre livres.

9. Enfin *[illegible]* composa son Ouvrage qui contient trente Livres, sous le titre *[illegible]*.

10. Bien-tôt après on vit un autre *Pen tsao* avec ce titre : *[illegible] pen tsao*, en treize Livres, par un certain *Mong tsao*.

11. Celui-ci fut suivi d'un autre intitulé *Pen tsao [illegible]* en dix Livres, compilé par *Tchin tsang ki*.

12. Sous le regne de la même famille, *Li [illegible]* fit un *Pen tsao* particulier des Plantes & autres choses de la mer, qu'il comprit en sept Livres, & donna ce titre à son Ouvrage : *Hai yo pen tsao*.

Le treiziéme *Pen tsao* s'appelle *Sse [illegible] pen tsao* ; il contient cinq Livres. Son Auteur est *[illegible]*, du regne des *Tang*. 13.

Le quatorziéme est intitulé : *Chan [illegible] pen tsao*. Il contient cinq Livres. L'Auteur s'appelle *Yang [illegible]* ; il vivoit sous la Dynastie des *Tang*. 14.

Le quinziéme s'appelle *[illegible]*. Il contient deux Livres. Son Auteur étoit *Li [illegible]*, du regne des *Tang*. 15.

Le seiziéme est le *Pen tsao [illegible]*. Il ne contient qu'un Livre, & sans nom d'Auteur. 16.

Le dix-septiéme est le *[illegible] pen tsao*, dont *Tchin [illegible]* est l'Auteur. Il contient dix Livres. 17.

Le dix-huitiéme a pour titre : *Chan [illegible] tsao*. Les Docteurs appellés *[illegible]* en sont les Auteurs. Il contient vingt Livres. Cet Ouvrage, & les douze précedens sont tous du regne des *Tang*. 18.

Regne des Song.

Le dix-neuviéme fut intitulé *Kai pao pen tsao*, du nom du premier Empereur de la famille des *Song*, par ordre duquel neuf des plus habiles de son Empire composerent cet Ouvrage qui [illegible] de Plantes & [illegible] expliquées dans le *Pen tsao* de [illegible], en contenoit [illegible] trois nouvelles, ajoutées de nouveau, ensorte que celles-ci paroissent avec des caracteres noirs, & celles-là sous des caracteres blancs. 19.

Le vingtiéme s'appelle *Kia [illegible] pen tsao*, composé par les Mandarins du Tribunal du *[illegible]*, lequel qui a soin de la dépense qui se fait dans la Maison Imperiale. Cet Ouvrage contient vingt Livres. 20.

Le vingt-uniéme est intitulé *[illegible] pen tsao*. Il contient vingt-un Livres, où on voit toutes les figures des herbes, des plantes, & [illegible] médecinales. L'Empereur *[illegible]* avoit envoyé ordre dans toutes les Provinces qu'on les dessinât [illegible], & qu'on les portât à la Cour. 21.

Le vingt-deuxiéme est appellé *[illegible]* 22.

luei pen tsao. L'Auteur qui s'appelle *Tang chin [illegible]*, ayant ramassé tous les *Pen tsao* des siecles precedens, en composa le sien, puis le présenta à l'Empereur *Hoei tsong*, qui en changea le titre, & le fit appeller *Ta [illegible] pen tsao*.

23. Le vingt-troisiéme porte ce titre *Pen tsao [illegible]*. Son Auteur se nomme *[illegible] tching*.

24. Le vingt-quatriéme est le *Ge hoa tchu kia pen tsao*. Il contient vingt Livres. *Ge hoa* est le nom de l'Auteur.

25. Le vingt-cinquiéme est intitulé *Pen tsao yuen y* en trois Livres. L'Auteur se nomme *Kiun tsong ché*.

26. Le vingt-sixiéme s'appelle *[illegible] tchu pien*. Un Livre en tout; *[illegible]* est le nom de l'Auteur, ou bien *Tsing yuen [illegible]*. Cet Ouvrage & les precedens sont tous du Regne des *Song*.

27. Le vingt-septiéme est appellé *Yong yo fa siang*, en un seul Livre. L'Auteur qui vivoit du tems de la Famille des *Yuen*, s'appelle *Li [illegible]*, ou bien *Hai tong kong*.

28. Le vingt-huitiéme est le *Tang ye pen tsao*, en deux Livres. L'Auteur se nomme *Hang hao cou*.

29. Le vingt-neuviéme porte le titre *[illegible] yong pen tsao*. Il contient huit Livres. Le nom de l'Auteur est *Ou [illegible]*.

30. Le trentiéme se nomme *Pen tsao [illegible]*. Il a été fait par un nommé *[illegible]*.

31. Le trente-uniéme a pour titre *Pen tsao yuen y pou y*. Son Auteur est *Tchu tching [illegible]*, qui s'appelle aussi *Tan ki*. Cet Ouvrage & les quatre precedens ont été faits sous le regne des *Yuen*.

32. Le trente-deuxiéme est le *Pen tsao [illegible] hoei*, en deux Livres. L'Auteur est *Su yen [illegible]*, sous le regne de l'Empereur *Hong vou*, fondateur de la Dynastie *[illegible]*.

33. Le trente-troisiéme s'appelle *Kiou hoang pen tsao*, en quatre Livres. Il a été fait par un Prince nommé *Tcheou [illegible]*, lequel [illegible] du Peuple affligé par les [illegible] publiques, & sur tout par la [illegible] de la terre, composa cet Ouvrage, qui contient quatre cens quarante sortes d'herbes ou d'arbres, dont il prit connoissance, avec le secours des Villageois & des Laboureurs, qui n'ayant rien à manger, alloient chercher dans les Montagnes parmi les arbres & les herbes sauvages, de quoi sustenter leur misérable vie, & en apportoient tous les jours plusieurs sortes de nouvelles. Cet Ouvrage est aussi du tems de l'Empereur *Hong vou*.

Le trente-quatriéme est intitulé : *King [illegible] yu [illegible]*. Il a été composé par un Prince nommé *[illegible]*, du regne de l'Empereur *Siuen te*. Il contient deux Livres. 34.

Le trente-cinquiéme est le *Pen tsao si yao*. Il a été composé par *Vang [illegible]* sous le regne de l'Empereur *Hong tchi*. Il contient huit Livres. 35.

Le trente-sixiéme est le *Tché ou pen tsao*. L'Auteur est *Vang li*, du regne de *Tching te*. Il contient deux Livres. 36.

Le trente-septiéme est le *Tché kien pen tsao*. Ces deux ouvrages traitent des alimens medicamenteux, & des alimens convenables à chaque maladie. L'Auteur s'appelle *Ning yuen* : il vivoit sous l'Empereur *Kia tsing*. 37.

Le trente-huitiéme est le *Pen tsao hoei pien*. L'Auteur *Vang ki*, il vivoit du regne de l'Empereur *Kia tsing*. L'Ouvrage contient vingt Livres. 38.

Le trente-neuviéme est intitulé : *Pen tsao mong [illegible]*. Il contient douze Livres. L'Auteur est *Tchin kia [illegible]*, du regne de *Kia tsing*, Empereur. 39.

Le quarantiéme est le *Pen tsao cang mou*. Cet Ouvrage a été commencé sous le regne & par l'ordre de l'Empereur *Kia tsing*, par le Docteur *Li che tchin*, lorsqu'il étoit *Tchi hien*; c'est-à-dire, Gouverneur d'une Ville du troisiéme Ordre, & achevé sous l'Empereur *Van lie*. L'Auteur a composé cet Ouvrage de tout ce qu'il y avoit de meilleur dans tous les *Herbiers* & autres Livres de Medecine, anciens & modernes, & y a ajouté trois cens soixante & quatorze recettes. Dans 40.

tout l'Ouvrage on en compte en tout jusqu'à huit mille cent soixante.

Après suit un *Index* de toutes les espéces de Plantes & autres choses médecinales, dont il est traité dans chacun de tous ces *Pen tsao*, & du nombre & des espéces que *Li che tchin* a tirées de chacun, pour composer celui-ci.

EXTRAIT

DU PEN TSAO DE L'EMPEREUR CHIN NONG.

TEXTE.

IL y a cent vingt sortes de drogues ou remedes du premier ordre, qui dans la medecine tiennent le rang, & font comme la fonction du Souverain. Ces remedes sont de la nature des alimens & par leur suc nourrissant, servent à l'entretien de la vie, ressemblant en cela au Ciel.

Comme ces remedes n'ont aucune qualité venéneuse ou maligne, quelque quantité que vous en preniez, & quelque long-tems que vous en usiez, ils ne font jamais de mal. En un mot, si vous voulez avoir le corps dispos & leger, entretenir les esprits dans une juste égalité, & conserver votre embonpoint, même dans la vieillesse, usez des remedes contenus dans le premier Livre.

Il y a aussi cent vingt sortes de drogues ou remedes du second ordre, qui dans la Medecine sont comme la fonction de Ministres ou d'Officiers domestiques. Ces remedes donnent au corps une disposition qui rend l'homme plus capable des fonctions propres de sa nature, dont ils tiennent en quelque façon.

Entre ces remedes il y en a qui ont une qualité maligne, & il y en a qui sont entiérement innocens ou incapables de nuire : c'est pourquoi il faut apporter un grand soin à connoître leurs vertus & leurs usages. En un mot, si vous voulez diminuer la violence des maladies, & rétablir les forces débilitées, servez-vous des remedes contenus dans le second Livre.

Pour les drogues ou remedes du troisiéme ordre, il y en a cent vingt-cinq sortes, qui dans la Médecine font comme la fonction d'Officiers du dehors, & servent particulierement à guerir les maladies : ils tiennent de la nature de la Terre, & ont tous beaucoup de malignité, ou quelque qualité venimeuse. Il ne faut pas en user long-tems de suite. En un mot, si vous voulez chasser hors du corps un froid, une chaleur étrangere, un mauvais air, ou quelque malignité qui [illegible] dans les esprits, lever quelque obstruction, ou dissiper quelques amas d'humeurs, & guerir les maladies, ayez recours aux remedes du troisiéme Livre.

Parmi les remedes, il y en a qui tiennent lieu de *Kiun*, ou Souverain; il y en a qui tiennent lieu de *Tchin*, ou Ministres du dedans; & il y en a qui tiennent lieu de *Tso chi*, ou d'Officiers du dehors. Et la bonté d'une medecine vient de la juste proportion & du tempérament de ces diverses sortes de remedes. Le *Kiun* ou Souverain doit être unique. Il faut deux *Tchin* ou Ministres du dedans; trois *Tso*, ou Officiers généraux du dehors, & cinq *Chi*, ou Officiers subalternes. Un *Kiun*, trois *Tchin*, & neuf *Tso chi*, est aussi une juste proportion.

Entre les remedes, il y en a qui tiennent de la nature d'*Yn*, il y en a aussi qui tiennent de la nature d'*Yang*, & c'est à quoi il faut avoir un grand égard, quand on les joint les uns aux autres. Certains remedes ont entre eux des relations ou rapports semblables à ceux qui se trouvent entre la mere & l'enfant, entre le frere aîné & le cadet.

Les choses qui sont employées dans les remedes, sont de diverses sortes. Si vous parlez de celles qui sont tirées des végetaux; ce sont la racine, la tige, la fleur, le fruit, les feüilles, &c. Si vous parlez de celles qui sont douées de sentiment, ce sont la peau, les os, & la chair.

COMMENTAIRE.

Le Médecin *Yuen sou* dit: Dans tout le genre des choses médecinales, qui ont leur racine en terre, cette moitié, qui est hors de terre, & qui s'éleve en haut, est formée par le feu & les esprits, qui montent dans le corps de la plante, & les rameaux d'où naissent les feüilles, s'appellent *Ken*, ou branches: & cette moitié qui est dans la terre, est formée par le suc & les esprits, qui descendent dans le corps de la plante, & ses branches qui pénetrent en terre, s'appelle *Chao*, ou rameaux.

A l'égard des malades, dont la maladie réside dans le *Chang tsiao*, ou *Tchong tsiao*, c'est-à-dire, dans la cavité supérieure ou moyenne du corps, il faut se servir du *Ken* ou branche, c'est-à-dire, des parties supérieures de la Plante: & à l'égard de ceux dont la maladie réside dans la cavité inférieure, ou *Hia tsiao*, qui est le bas-ventre, il faut se servir des *Chao*, ou rameaux des racines: c'est-à-dire, des parties inférieures de la Plante. Le *Ken*, ou les branches de la Plante montent en haut, & les *Chao*, ou rameaux descendent en bas.

La moitié supérieure du corps de l'homme tient d'*Yang*, & de la nature du Ciel: ainsi les remedes convenables pour cette partie du corps, c'est la tête, ou les sommitez des Plantes, le corps de la Plante, c'est-à-dire, le tronc, est pour les maladies du *Tchong tsiao*, ou cavité moyenne, qui est le haut-ventre. La moitié inférieure du corps de l'homme tient d'*Yn*, & de la nature de la terre, & conséquemment les *Chao*, ou racines des Plantes sont propres pour les maladies qui résident en bas.

TEXTE.

On distingue sept sortes de remedes. Il y en a de simples, c'est-à-dire, qui ne se joignent avec aucun autre; & il y en a de composez. Parmi les composez il y en a qui ne sçauroient se passer les uns des autres, & qui demandent d'être toûjours joints ensemble: il y en a qui s'entr'aident réciproquement: il y en a qui s'appréhendent les uns les autres: il y en a qui ont antipathie entre eux: il y en a d'opposez & de contraires: enfin il y en a qui se tuent, ou se mortifient mutuellement.

Il faut une grande attention dans l'assemblage ou emploi de toutes ces sortes de remedes. Vous ferez bien de vous servir des remedes qui ne peuvent se passer les uns des autres, & de ceux qui s'aident réciproquement: mais donnez-vous de garde de vous servir de ceux qui ont antipathie entre eux, & qui sont contraires. Vous pouvez user de ceux qui ont quelque qualité maligne ou venéneuse, pourvû que vous y joigniez ceux qui ont la vertu de subjuger cette malignité: mais pour ceux qui ont antipathie entre eux, & qui se tuent mutuellement, ne les joignez jamais ensemble.

COMMENTAIRE.

Pao ching dit: Dans le *Pen tsao* de *Chin nong*, il est traité de trois cens soixante-cinq sortes de remedes, ou choses medecinales, parmi lesquelles il y en a soixante-onze sortes, qui sont simples, & ne souffrent le mélange d'aucune autre: il y en a douze sortes de celles qui ne sçauroient se passer les unes des autres: il y en a quatre-vingt-dix sortes de celles qui s'entr'aident mutuellement, soixante-dix-huit sortes de celles qui se craignent réciproquement, soixante sortes de celles qui ont antipathie entre elles: dix-huit sortes de celles qui sont contraires & opposées: trente-six sortes de celles qui se tuent;

& qui se mortifient les unes les autres.

Le che tchong dit : Il y a des remedes de sept sortes ou qualitez differentes.

La premiere sorte qui est des Simples, c'est-à-dire, de ceux qui se prennent seuls, & sans admettre aucune composition.

La seconde sorte est de ceux qui ne sçauroient se passer les uns des autres, & qu'il faut toujours joindre ensemble : tels sont le *Gin seng*, la reglisse, le *Hoang ki*, le *Tchi mou* * & leurs semblables.

* Sortes de racines.

La troisiéme sorte est de ceux qui s'entr'aident, ou se servent les uns les autres.

La quatriéme sorte est de ceux qui ont une antipathie réciproque, & qui rendent réciproquement inutiles leurs vertus.

La cinquiéme sorte est de ceux qui se craignent ou qui se nuisent mutuellement.

La sixiéme sorte est de ceux qui sont contraires ou incompatibles.

La septiéme sorte est de ceux qui se tuent, ou se détruisent réciproquement.

Dans les anciennes recettes on employoit assez communement la quatriéme & sixiéme sorte : la seconde & troisiéme sorte sont employées dans les recettes des Empereurs : la cinquiéme & la septiéme sorte sont employées dans les recettes des Princes ; & la quatriéme & sixiéme sorte sont employées dans les recettes des Tyrans, ou Princes violens.

TEXTE.

On distingue les drogues ou choses medecinales par cinq saveurs : & ainsi il y en a d'aigres, de salées, de douces, d'ameres, & d'un goût fort (*sapore gravi*.) On les distingue aussi par les quatre qualitez de l'air, suivant quoi il y en a d'une qualité froide ou chaude, tempe-rée & fraiche.

COMMENTAIRE.

Tsong chi distingue les drogues par rap-port aux esprits, c'est-à-dire, aux plus corps [illegible] qui [illegible], & sont les [illegible] des odeurs, & les divise en deux [illegible] ; à sçavoir de celles qui ont bonne odeur, & de celles qui en ont une mauvaise.

TEXTE.

On les distingue encore en deux autres espéces generales ; sçavoir en celles qui ont une qualité [illegible] mali-gne, & celles qui [illegible] contraire qualité.

COMMENTAIRE.

Le Medecin [illegible] dit : il y a des maladies [illegible] & de nouvelles : il y a de grandes [illegible] & de petites. Selon la nature ou la qualité des maladies, il faut user de remedes innocens, ou de ceux qui ont une qualité maligne. Quand pour guerir les maladies, on employe des remedes qui ont une grande mali-gnité, si la maladie avoit dix degrez de grieveté, ces remedes en pourront di-minuer six degrez ; les remedes qui ont une malignité mediocre, en diminue-ront sept degrez ; & ceux qui n'ont que fort peu de malignité, en diminueront huit degrez. Quand on employe des re-medes qui n'ont aucune qualité maligne, de dix degrez de maladie, ils en empor-teront neuf.

Pour ce qui est des espéces qui sont purement du genre des alimens, tels que sont les grains, la chair des ani-maux, les fruits, les herbes, & les legu-mes, pourvû qu'on n'y fasse aucun ex-cès, il ne faut pas craindre d'en recevoir aucun préjudice.

Le même Auteur [illegible] qu'à l'é-gard des maladies [illegible] qui peu-vent résulter des [illegible], lesquels ont quelque qualité [illegible] ou maligne, on peut employer une dose plus [illegible] à l'égard de ceux qui ont peine [illegible] ter, il faut que la dose soit petite.

T E X T E.

Il y a des tems propres pour cueillir & pour préparer les choses médecinales. Il y en a qu'il faut faire sécher au Soleil, [redacted] & il y en a qu'il faut faire sécher à [redacted]

[redacted]OMMENTAIRE.

Hong king dit : le tems de cueillir les choses qui entrent dans la composition des remedes, est le commencement de l'année. Et c'est depuis le commencement du regne de *Han*, que cette coutume s'est établie. La raison pourquoi la plûpart des racines médecinales se cueillent dans la seconde ou huitième Lune ; c'est qu'au commencement du Printems la séve montant en grande abondance, est dans la racine, & ne faisant alors que commencer à faire bourgeonner les plantes, elle ne s'est pas encore distribuée ni consumée, comme elle fait ensuite, dans la production des branches & des feuilles. Quant au tems de l'Automne, les feuilles & les branches venant à se dessécher, alors le suc qu'la sève contient en bas, retourne vers son origine.

Au reste, si on cueilloit les racines au Printems, il faut ordinairement le faire le matin ; & si c'est en Automne, il faut que ce soit le soir, pour la même raison.

Pour ce qui est du tems auquel il faut cueillir les fleurs, les fruits, les feuilles, & les tiges ou troncs des plantes, il n'en faut point observer d'autre que celui de leur parfaite maturité.

Tao yn mao dit : que les anciens Médecins suivant cet endroit du Texte de *Chin nong*, qui regarde la maniere de cueillir, de préparer, & de sécher les drogues & les choses médecinables, & les employant suivant la méthode prescrite, de dix malades qu'ils traitoient, ils en guérissoient huit ou neuf.

Mais les Médecins d'à-présent, ignorant le tems de cueillir & de ramasser les drogues, aussi-bien que la nature du terroir où elles croissent, & ne sçachant si elles sont vieilles ou nouvelles, pleines de suc ou vuides, de dix malades, ausquels ils donnent des remedes, ils n'en sçauroient mettre la moitié sur pied.

Ma tchi dit : il y a beaucoup de gens qui abusent de cette pratique de faire sécher à l'ombre une partie des choses médecinales : car, par exemple, si on prend des cornes tendres de Cerf, qui ne font que de pousser, & qu'on les fasse sécher à l'ombre, elles se pourrissent ; & si on les fait sécher au feu, on réussit.

Au reste, les racines des arbres & des herbes qui auront été cueillies avant la neuviéme Lune, doivent être séchées au Soleil : & celles qui auront été cueillies après ce tems-là, doivent être séchées à l'ombre.

Li che tchin dit : Comme les mêmes plantes sont différentes entre elles à cause de la diversité du terroir ou des climats du Nord & du Sud ; & de la diversité des tems, ou *Tsi ki*, suivant lesquels elles croissent, & par rapport à leurs racines & à leurs tiges : aussi le tems & la maniere de les cueillir, & de les préparer, doivent être différens : ce qui est conforme au sentiment de *Cong tchi yu* qu'il cite en cet endroit.

A ce sujet on rapporte un proverbe qui est en vogue dans le marché *Kiu mou*, dont le sens est assez véritable, sçavoir, que ceux qui achetent les drogues & les remedes, doivent avoir deux yeux ; qu'un suffit à ceux qui les mettent en usage, c'est-à-dire, aux Médecins ; & qu'aucun n'est nécessaire à ceux qui les prennent de la main du Médecin.

T E X T E.

A l'égard des drogues & des remedes, il y a maniere de connoître la qualité du terroir ou du sol qui les porte ;

de discerner les véritables des fausses, & les nouvelles des vieilles.

COMMENTAIRE.

Hong king dit : Toutes sortes de drogues ou de choses medecinales ont un sol particulier où elles croissent.

Tsong ché dit : Quand vous voulez user des drogues, ayez égard à la nature du terroir, d'où elles viennent : & vous pourrez en faire un bon usage.

Cao, en parlant des drogues vieilles & nouvelles, en rapporte de six sortes, qui doivent être vieilles pour avoir un bon effet dans la Medecine ; & dit ensuite que toutes les autres doivent être fraîches & nouvelles, suivant le sentiment de *Hong king* : mais il en ajoûte quelques autres, parmi lesquelles est le *Tai hoang*, ou la Rhubarbe, qu'il prétend être meilleure, & avoir beaucoup plus de force, étant vieille que fraîche.

TEXTE.

Les drogues & les choses medecinales, selon que leur nature est différente, doivent être preparées en différentes manieres. C'est pourquoi il y en a dont on fait des pillules, & il y en a qu'on broye seulement, & qu'on réduit en farine ou en poudre. On en fait cuire dans l'eau certaines sortes, & d'autres on les fait infuser dans le vin. Il y en a aussi qu'on fait frire dans l'huile ou dans la graisse, tel qu'est le *sain de Cochon*. Certaines espèces peuvent être preparées en plusieurs de ces manieres : & quelques-unes ne doivent jamais se donner preparées avec du vin ou d'autre potion. En un mot, pour ne point errer en cette matiere, il faut avoir égard à la nature de chaque espèce.

COMMENTAIRE.

Hong king dit : suivant la diversité des maladies, il faut donner les remedes, ou en pillules, ou en poudre, ou en potion à maniere de bouillon, ou avec un [illegible] de vin, ou en électuaire, c'est-à-dire, preparées de miel, ou frits avec de la graisse.

Hiu [illegible] dit : selon les maladies, il y en a qu'on guérit avec les remedes en potion, d'autres se guérissent avec les pillules ; quelques-unes avec des poudres, les unes par le moyen des purgatifs, d'autres avec les sudorifiques, certaines avec le secours des [illegible].

Les remedes en potion ou breuvage sont propres à laver les intestins, à rendre le mouvement du sang libre, & à mettre [illegible] dans un juste tempérament. Les pillules servent à chasser les vents & le froid étrangers hors du corps, [illegible] les obstructions, & à porter le suc alimentaire dans toutes les parties du corps.

Les remedes réduits en poudre chassent hors du corps la malignité, les vents, du froid, du chaud, & de l'humidité, & dissipent les [illegible], rendent le ventre libre, [illegible] l'estomach.

Dans les maladies qu'il faut purger, si l'on néglige de le faire, cette négligence cause [illegible] au ventre & des intestins, & [illegible] vers la region du cœur.

Dans celles où il faut employer les sudorifiques, si on ne fait pas suer le malade, tous les pores de la peau se bouchent, le malade devient chagrin, le mouvement des esprits est interrompu, & le malade meurt.

Quand il faut user des [illegible], & qu'on néglige de le faire, cette négligence fait entrer la [illegible], rend la [illegible], empêche les alimens de passer dans toutes les parties du corps, & cause à la fin la mort.

Cao dit : les remedes en potion ou breuvage sont pour guérir les grandes maladies. Les remedes en poudre sont pour guérir les maladies [illegible]. Les pillules

pillules sont pour guerir les maladies lentes, & qui sont longues & déja formées.

Les remedes préparez par la mastication étoient anciennement en vogue ; c'est-à-dire, avant qu'on eût trouvé la [redacted] fabriquer des instrumens de [redacted] les hacher, & les inciser. Alors [redacted] avec les dents les espéces dont on vouloit user : on envelopoit le tout, & on le donnoit au malade. Cette sorte de préparation étoit pour faciliter le mouvement des humeurs de bas en haut, & pour les distribuer plus aisément dans toutes les entrailles.

Toutes les fois qu'on veut guérir une grande maladie, il faut faire bouillir les espéces qu'on veut employer dans le vin, pour en chasser l'humidité : il faut y ajouter du gingembre vert, pour réchauffer ce qu'il peut y avoir d'espéces dissipées, plus de grosses espéces, pour dissiper les vents & le froid ; plus, du blanc d'oignon, pour dissiper les phlegmes de la poitrine.

Quand on voit que les remedes ne penetrent pas jusqu'aux entrailles, mais qu'ils dissipent seulement les amas d'humeurs qui peuvent être dans l'estomach, dans les veines, & autres endroits des entrailles, il faut les reduire en poudre fine, & les mêler avec le miel. Quand ils sont [illegible] peu [illegible] les remedes en poudre se délayent facilement avec l'eau chaude ; mais quand ils sont d'une nature de saveur plus fine, il faut les faire bouillir & les donner [illegible] avec le sediment.

Pour dissiper les amas de phlegmes de la poitrine & du ventre, on employe les pilules ; mais il faut qu'elles soient petites, rondes, & polies : elles doivent être de mediocre grosseur pour le bas-ventre, & très-petites pour la poitrine. Afin que qu'elles descendent toutes entieres dans l'estomach, & qu'elles n'en sortent pas le dehors, il faut les enduire à l'exterieur de cellui & pour faire qu'elles agissent prompte-

ment, il faut les donner avec du vin ou avec du vinaigre.

Yuen sou dit : Quand le siége de la maladie est à la tête, au visage, ou à la peau ; il faut cuire dans le vin les espéces dont vous voulez user ; s'il est entre le nombril & la gorge, il faut les laver seulement avec le vin ; mais si la maladie reside dans le bas-ventre, il faut employer les espéces toutes crûes ; celles neanmoins qui sont d'une qualité froide, doivent être cuites dans le vin, puis séchées, pour empêcher qu'elles ne fassent mal.

TEXTE.

Si vous entreprenez de traiter quelque maladie, il faut premierement examiner sa cause avec tous les symptômes qui ont précédé, & qui suivent. Et si vous trouvez qu'aucun des cinq viscéres, ni aucun endroit des entrailles n'est épuisé, qu'il n'y ait point de déreglement dans le pouls, que l'humide radical, ou la vigueur naturelle n'est point dissipée : par le moyen des remedes vous remettrez le malade sur pied. Quand une fois la maladie est formée, des malades que vous traiterez, n'esperez pas d'en guerir plus de la moitié. Mais lorsque le mal est extrême, il est très-difficile d'y apporter remede.

COMMENTAIRE.

Hong king dit : A moins qu'un Médecin, quelque habile d'ailleurs qu'il puisse être, ne fasse attention à la voix & à la couleur ; comment pensez-vous qu'il puisse, par le seul pouls, connoître si le sujet qu'il observe est malade ou non ?

Li chi tchin dit : Dans le premier âge les anciens préparoient des remedes, mais ils n'en usoient point, leur santé étant parfaite. Dans le moyen âge, la vigueur avec la vertu ayant diminué, lorsqu'il survenoit quelque incommodité, de dix mille personnes qui prenoient

des remedes, il n'y en avoit pas un qui ne recouvrât sa premiere santé. Mais ce qui est du temps present, on employe les remedes qui ont des qualitez venimeuses & malignes, pour attaquer le mal, quand il est retranché au dedans; & les pierres de Canarge, les pointes, & les meches, pour chasser le mal, quand il est dans le dehors: & avec tout cela neantmoins, on a bien de la peine à en retirer quelque avantage, &c.

Cham yu y dit: Il y a six sortes de maladies qu'on ne sçauroit guerir. La premiere sorte, est des presomptueux ou superbes, qui ne veulent point avoir égard à la raison. La seconde sorte, est des avares, qui ont plus de soin de leurs biens, que de leur propre corps. La troisiéme sorte, est des *indigens*, à qui les vêtemens & la nourriture manquent. La quatriéme sorte, est de ceux en qui *Yn* & *Yang* sont dérèglez. La cinquiéme sorte, est de ceux, qui, à cause de leur extréme foiblesse & maigreur, sont incapables de toutes sortes de remedes. Et la sixiéme sorte, est de ceux qui ajoûtent beaucoup de foi aux Charlatans & aux Imposteurs, & n'en ajoûtent aucune aux Medecins.

Yong chi dit: Il y a six défauts ausquels on tombe assez communément dans la Medecine. Le premier est un défaut d'examen, & de [illegible] les causes des maladies. Le second est un défaut de confiance au Medecin de la part du malade. Le troisiéme est un défaut d'attention au temps. Le quatriéme est un défaut de prudence dans le choix d'un bon Medecin. Le cinquiéme est un défaut de discernement pour connoître la maladie [illegible]. Le sixiéme [illegible] dans [illegible].

Il y a [illegible] [illegible]

Toutes les fois qu'on [illegible] les maladies, il [illegible] & au [illegible] qu'à ses forces, [illegible] de ses os, & [illegible] & [illegible]

[illegible]

n'en faut prendre que la grosseur d'un [illegible] pour appaiser [illegible], conformément à ce qu'enseigne un autre endroit du Texte [illegible].

Si vous usez d'un remede qui soit simple, faites-en [illegible] potion, & qui ait une qualité venimeuse, il n'en faut prendre [illegible] qu'une pilule de la grosseur [illegible] de [illegible].

Si vous usez d'un remede composé de deux especes, dont aucune n'ait que [illegible] venimeuse, [illegible] pilules de la grosseur d'un grain de [illegible].

Si vous usez d'un remede composé de trois especes [illegible] venimeuse, [illegible] pilules de la grosseur d'un pois [illegible].

Si vous usez d'un remede composé de quatre especes [illegible] qualité venimeuse [illegible] pilules de la grosseur [illegible].

Si vous usez d'un remede composé de cinq especes [illegible] pilules de la grosseur [illegible].

[illegible]

cher opiniâtrement à suivre cette règle à la lettre en toutes occasions ; mais il la faut [illegible], selon que les différentes circonstances le requerront.

TEXTE

[illegible] les maladies qui viennent [illegible] froide avec les remedes chauds ; & celles qui viennent d'une cause chaude, avec les remedes froids. [illegible] où les alimens ne se digèrent pas [illegible] l'usage de purgatifs & de vomitifs [illegible] malignes & enflures du ventre, [illegible] des vers ou d'autres insectes, se guérissent avec les remedes qui ont quelque qualité venimeuse. Les [illegible], les abcès, [illegible] tumeurs se guérissent avec les remedes propres des [illegible].

[illegible] les malades [illegible] par les vents & l'humidité, [illegible] humeurs [illegible] avec des remedes [illegible] & [illegible]. [illegible] remede doit [illegible] le malade pour [illegible].

COMMENTAIRE.

[illegible] Quoique les remedes, [illegible], soient simples, [illegible]. Mais il faut [illegible] attention à la vertu & propriete [illegible].

[illegible] Il y a des remedes, [illegible], c'est-à-dire, [illegible], & d'autres [illegible]. Il y en a [illegible], & il y en a qui le [illegible] plus ou du moins, [illegible] malades à supporter les [illegible] moins grande, &c.

Dans les maladies qui viennent [illegible] chaque [illegible] celle qui [illegible], il faut [illegible].

de fraicheur, il faut éloigner le froid, & dans celles qui viennent de chaleur immoderée, il faut éloigner cette chaleur.

Dans les maladies qui sont de la poitrine, & au-dessus du diaphragme, il faut prendre les remedes après avoir mangé. Dans celles qui résident au-dessous du cœur & de l'estomach, il faut prendre les remedes avant que d'avoir mangé. Pour celles qui résident dans les quatre vaisseaux des membres, il faut prendre les remedes à jeun, & le matin; & dans celles qui ont leur siége dans les os & dans la moëlle, il faut prendre les remedes après une forte refection, & sur le soir.

Hoang king dit : Entre les remedes, il y en a qu'on prend dans du vinaigre, il y en a qu'on prend dans de l'eau, ou dans du bouillon de riz. Les uns se prennent infusés à froid, & les autres veulent être pris chauds. Ces sortes de remedes qui se prennent par maniere de breuvage, ou se prennent seulement une fois, ou se réiterent plusieurs fois. Les remedes qu'on donne par maniere de breuvage, quand on les fait bouillir, se prennent ou après avoir long-tems bouilli, ou après un seul bouillon. En un mot, chaque sorte de remede a sa préparation particuliere.

Cao ki dit : Telle est la pratique invariable des Anciens à donner [illegible] maniere des remedes. Lorsque la maladie résidoit en la partie supérieure, ils réiteroient plusieurs fois la prise, mais la dose en quantité étoit petite à chaque fois. Lorsque la maladie avoit son siége dans la région inférieure, ils réiteroient aussi plusieurs fois la prise, mais la dose en quantité étoit plus grande. Les petites prises sont propres pour humecter peu à peu la région supérieure, & les grandes prises servent à humecter & rétablir les parties inférieures.

Au reste, toutes les fois qu'on rencontre des grandes doses [illegible] qui purgent, [illegible] prise. Dans la dose [illegible] par rapport à la disposition du malade, à ses forces, à la grandeur de la maladie, [illegible] il faut diminuer ou augmenter la [illegible] les prises [illegible] & ne pas s'attacher opiniâtrement à une regle.

[illegible]

Les principales maladies qui sont causées [illegible] par le froid. Il peut [illegible] chaud [illegible] deux [illegible] regles, & de comprendre [illegible] fievres [illegible] tes, [illegible] la quarte. Outre [illegible] maladies, [illegible] les mains & [illegible]. Il y a [illegible] l'épilepsie, la phrénésie, [illegible]. Les [illegible], &c.

[illegible]

Hoam king dit : [illegible] les maladies qui [illegible] les remedes, [illegible] celles qui sont [illegible] qui ont [illegible] symptomes [illegible].

EXTRAIT

[illegible]EN TSAO DE LEANG TAO HONG KING

INTITULÉ MING Y PIE LOU.

PREMIER PARAGRAPHE.

De la Préparation des Remedes.

TEXTE.

POUR la préparation des drogues, ou remedes [illegible] en pilules & en poudre, il faut d'abord couper [illegible] [illegible]

Il y a certaines [illegible] [illegible] auparavant.

[illegible]

[illegible] préparer, ou le [illegible] de différentes sortes de pierres.

TEXTE.

POUR réduire les drogues [illegible] en pilules ou en poudre, il faut [illegible] d'une étoffe claire appellée [illegible]. Après quoi il faut [illegible] dans le mortier ce qui aura passé par le tamis ; & donner encore quelques centaines de coups de pilon ; jusqu'à ce que la poudre soit impalpable & uniforme.

Il y a certaines espèces qui étant [illegible] [illegible]

[illegible]

Pour les remedes liquides appellés [illegible] [illegible]

teou ou mesure d'[illegible], qu'il faut reduire en la faisant bouillir à quatre *cing*.

Que si c'est un remede, ou vomitif, ou purgatif, il faut pour sa préparation prendre un peu moins d'eau [illegible], & davantage de suc des drogues.

Pour les remedes échauffans, ou potions cordiales, il faut prendre un peu davantage d'eau chaude, & un peu moins de suc des drogues.

En un mot, il ne faut en prendre ni trop ni trop peu de l'une & de l'autre. Il faut couler le tout à travers un linge de toile neuve, que deux hommes pressent avec deux pieces de bois. Ensuite il faut faire reposer la décoction, pour en tirer les *feces* qui sont au fond, puis la garder dans un vaisseau bien bouché.

Toute sorte de remede, quand il est chaud, ne veut pas être mis dans des utensiles de fer. Quand ils sont destinés à être pris par la bouche, il les faut faire aux petits bouillons; quand on les prend chauds, ils sont aisés à avaler; mais quand ils sont froids, ils fatiguent l'estomach.

COMMENTAIRE.

Tchen ché dit: Dans les remedes liquides, quand on emploie de l'eau, il faut qu'il soit chaud.

Li che tchin dit: ce qui est rapporté dans le Texte est selon la méthode ancienne. A présent, dans les remedes liquides, sur une once de drogues, on met deux tasses d'eau, augmentant ou diminuant cette quantité à proportion qu'on augmente ou diminue la dose des drogues.

Selon une petite dose de drogues vous mettez [illegible], cela ne suffit pas pour en tirer la vertu: & au contraire, si sur une petite dose de drogues, vous mettez beaucoup d'eau, c'est gâter la vertu des drogues.

Generalement parlant pour tous les remedes qui se préparent sur le feu, il ne faut point d'utensiles de cuivre & de fer; il faut [illegible] pour [illegible] se servir d'[illegible], & pour laver les drogues [illegible] de terre.

Les vaisseaux où on [illegible] doit être bien bouché [illegible] coction [illegible] longueur [illegible] coction des remedes, il faut bien moderer les degrés du feu, en sorte qu'il ne pêche [illegible] par excès. [illegible] prendre le feu de charbon, & celui de [illegible]. L'eau [illegible] même [illegible] ne [illegible] pas.

Dans les remedes liquides qu'on [illegible] au feu, il [illegible] aussi [illegible] bouillir [illegible] feu, & le [illegible] un peu [illegible] plus [illegible].

Les remedes qu'on donne dans les maladies [illegible], qui [illegible] doivent être [illegible] & [illegible] au malade. On [illegible] dans les [illegible] qu'il faut rafraichir [illegible] dans l'eau fraiche, avant que de le donner au malade.

SAISONS [illegible].

Le [illegible] dit: Les [illegible] sont [illegible] la [illegible] l'[illegible] la [illegible] des [illegible] dans [illegible] entre les [illegible] & de [illegible].

Le [illegible] il y a [illegible], & il y en a [illegible] des maladies [illegible] remedes [illegible] prochaines se [illegible]

par les *Ki fang*, ou recettes impaires, & celles qui sont éloignées par les *Nyèou fang*, ou recettes paires. Les recettes impaires *Ki fang* ne s'employent point pour provoquer les sueurs, & les *Nyèou fang* ne servent point dans les purgations.

[illegible] veut rétablir les forces de [illegible] supérieure du corps, & guérir [illegible] maladie qui y a son siège, on [illegible] les *Hoang fang* ou recettes lentes; & quand on veut rétablir la région inférieure, & chasser les maladies qui y résident, il faut employer les *Ki fang*, ou recettes promptes.

TEXTE.

Pour les maladies prochaines, servez-vous au premier lieu des *Nyèou fang*, ou recettes paires, & au second lieu des *Ki fang*, ou recettes impaires, en observant que les doses soient petites. Au contraire, pour guérir les maladies éloignées, servez-vous d'abord des *Ki fang*, ou recettes impaires, puis des *Nyèou fang*, ou recettes paires; mais que les doses soient grandes. Les remèdes à grandes doses doivent être peu fréquens, & au contraire, ceux dont les doses sont petites, doivent être souvent réitérés : les plus fréquens ne doivent pas être réitérés plus de neuf fois, & les moins fréquens ne doivent pas se prendre plus d'une fois. Si par les *Ki fang*, ou recettes impaires, on ne réussit pas pour chasser la maladie, employez-y les *Nyèou fang*, ou recettes paires; & quand les *Nyèou fang*, ou recettes paires ne suffisent pas, secourez-les de quelque espèce des simples ou remèdes, qui, pour leurs qualités froides ou chaudes, tiédes ou tempérées, sont plus disposés à la maladie présente.

COMMENTAIRE.

On entend par maladies prochaines celles qui ont leur siège en dedans, & par maladies éloignées celles qui ont leur siège en dehors.

Vang ping prétend que les premières sont celles qui ont leur siège dans une partie voisine, comme le Poûmon ou le Cœur, & que les secondes sont celles qui ont leur siège dans quelque partie éloignée, comme sont le Foye, ou les Reins.

Le même *Vang ping* dit : Entre les viscères, les uns ont leur situation en haut, & les autres en bas. Entre les entrailles, les unes sont éloignées, & les autres sont prochaines. Les symptômes ou indications des maladies sont ou intérieurs ou externes. Les remèdes ont des doses fortes ou foibles. Les recettes, qui sont ou éloignées ou remèdes simples, s'appellent *Ki fang*; & celles qui sont de drogues ou remèdes composés, s'appellent *Nyèou fang*. Le Cœur & le Poûmon sont censés proches, le Foye & les Reins sont éloignés, la Ratte & l'Estomach tiennent le milieu, &c.

Les *Ki fang*, ou recettes impaires ont le nombre de leur poids ou mesure impair, & les *Nyèou fang* l'ont pair. Quand vous traitez des maladies qui ont leur siège dans quelque partie voisine, employez-y les *Nyèou fang*, & réitérez-les plusieurs fois; & quand vous en traitez qui résident dans une partie éloignée, employez-y les *Ki fang* ou recettes impaires; mais celles-ci ne doivent pas être souvent réitérées.

Si la maladie a son siège dans le Poûmon, réitérez la prise du remède jusqu'à neuf fois : si c'est dans le Cœur, réitérez la prise sept fois : si c'est dans la Ratte, contentez-vous de cinq : si c'est dans le Foye, ne passez pas trois fois; & si c'est dans les Reins, une fois suffit. Et c'est la règle ordinaire qu'il faut garder généralement parlant.

Dans l'usage des remèdes, les petites doses sont préférées aux grandes : les drogues qui n'ont aucune qualité maligne, sont préférables à celles qui ont quelque qualité venimeuse; & les petites recettes aux grandes, &c.

Vang ki ajoute : Si la maladie est voi-

naturelle (ou causée par quelque qualité vicieuse de l'air exterieur) il faut pour la guerir, se servir des remedes qui tendent à rétablir, ou à entretenir l'habitude du corps dans sa droiture: & si la maladie est naturelle, & procede de quelque cause interne, il faut, pour la traiter, user de remedes auxiliaires, ou, qui par leurs qualitez chaude ou froide, ont le plus de rapport à la maladie, c'est-à-dire, que quand la chaleur s'est concentrée dans la region basse, à cause d'un froid étranger qui occupe la region superieure, alors les remedes dont il faut user, doivent être principalement composez d'especes, qui soient d'une qualité froide, on y doit aussi ajouter quelques-unes d'une qualité chaude: & ainsi la chaleur concentrée au-dessous du Diaphragme se dissipant par le moyen des especes d'une qualité froide, qui font la base du remede, le froid qui occupe la region superieure, se dissipera aussi par le moyen des especes ajoutées, qui sont d'une qualité chaude.

Que si au contraire la maladie est causée par un froid concentré en bas, & par une chaleur étrangere, qui occupe la partie haute, & l'empêche de se dissiper: alors la base des remedes doit être d'especes qui soient d'une qualité chaude, ausquelles on joindra neanmoins pour auxiliaires quelques especes qui soient d'une qualité froide: & ainsi le froid concentré en bas au-dessous du Diaphragme, venant à se dissiper par le moyen des especes d'une qualité chaude, qui sont le principal du remede, la chaleur qui occupe la region haute, sera aussi dissipée par le moyen des especes auxiliaires, qui sont d'une qualité froide. Et c'est-là en quoi consiste le secret admirable de la Medecine, qui employe tantôt le froid, pour servir comme de vehicule au chaud, & tantôt le chaud pour servir de vehicule au froid, & pour chasser & rétablir l'un par l'autre. Il faut raisonner de même à proportion de la qualité fraiche, & de la qualité temperée.

Vanfou dit: L'alteration des humeurs étant l'effet des maladies, la guerison des maladies depend des recettes: la determination des recettes depend de la volonté du [illegible]. Il y a sept sortes de recettes. La premiere est le *Ta fang*, ou grande recette. La seconde est le *Siao fang*, ou petite recette. La troisiéme est le *Hoang fang*, ou recette lente. La quatriéme est le *Ki fang*, ou recette prompte. La cinquiéme est le *Ki fang*, ou recette impaire. La sixiéme est le *Ngheou fang*, ou recette paire. La septiéme est le *Fou fang*, recette auxiliaire, ou doublement paire.

Dans la composition des recettes, on a égard aux qualitez & aux saveurs des especes. Les quatre qualitez, sçavoir, le chaud, le froid, le frais & le temperé, tirent leur origine du Ciel: & les six saveurs, sçavoir, l'acide, l'amer, la saveur forte (*[illegible]*) le salé, le doux, & le fade, tirent leur origine de la Terre.

Les plus grossieres qualitez qui ont connu du corps, sont les saveurs: & celles qui sont plus subtiles, & n'ont rien de corporel, sont proprement les cinq qualitez: les qualitez viennent d'*Yang*, & les saveurs viennent d'*Yn*. Or, parmi les saveurs, celles qui ont la proprieté de dissiper & de pousser au-dehors par les sueurs, & par la transpiration, telles que sont la saveur forte & la douce, sont les saveurs d'*Yang*: & celles qui ont la proprieté d'évacuer, ou de faire sortir par haut (par exemple les vomitifs), ou de chasser en bas par les selles (par exemple les purgatifs) telles que sont l'acide & l'amer, sont les saveurs d'*Yn*: le salé doit être mis dans le même rang, car il a les mêmes vertus. Pour le fade, qui a une vertu aperitive & expulsive, c'est une saveur d'*Yang*.

Or, dans l'usage des remedes, il faut avoir égard aux symptômes & indications des viscéres & du reste des entrailles, suivant la disposition desquels on determine, quand il faut employer les

remedes

remedes aſtringens ou diſſipans, les remedes prompts ou lents, les remedes humectans ou deſſéchans, les remedes affoibliſſans ou fortifians ſelon les ſaveurs & qualitez d'un chacun : ce qui a donné occaſion aux ſept ſortes de recettes qui ſont en uſage, &c.

1. Ta fang, ou grande recette. Le Médecin *Ki pé* dit : le *Ta fang*, où la grande recette eſt compoſée de douze eſpeces de drogues ou remedes, dont une eſt de l'ordre du *Kiun* ou ſouverain (c'eſt-à-dire, du premier ordre :) deux ſont de l'ordre des *Tchin*, ou miniſtres (c'eſt-à-dire, du ſecond ordre :) & neuf ſont de l'ordre des *Tſo*, ou officiers ſubalternes, (c'eſt-à-dire, du troiſiéme ordre.)

Le *Tchong fang*, ou recette moyenne, eſt compoſée de neuf eſpeces, dont il y en a une du premier ordre, trois du ſecond ordre, & cinq du troiſiéme.

Le *Siao fang*, ou petite recette, eſt compoſée ſeulement de trois eſpeces, dont une eſt du premier ordre, & les deux autres ſont du ſecond.

Tchong tching dit : Il y a deux ſortes de *Ta fang*, ou grandes recettes. La premiere eſt celle qui eſt compoſée de treize eſpéces, dont une eſt du premier ordre, trois du ſecond, & neuf du troiſiéme. Dans les maladies où l'on remarque des indications ou ſymptômes differens, & où conſéquemment la cauſe du mal n'eſt pas unique ; il ne faut pas ordinairement employer les recettes où il n'y a qu'une ou deux eſpeces de drogues.

La ſeconde ſorte de *Ta fang*, ou grande recette, eſt celle où la doſe eſt forte, & dont la priſe ne ſe réitere pas : & cette ſorte de recette eſt propre pour guerir les maladies qui ont leur ſiége dans le Foye, dans les Reins, c'eſt-à-dire, dans les parties les plus éloignées, & dans la région inférieure, &c.

2. Siao fang, ou petite recette. *Tſong tching* dit : Le *Siao fang*, ou petite recette eſt de deux ſortes. La premiere ſorte eſt celle qui eſt compoſée de trois eſpéces de drogues, dont une eſt du premier ordre, & les deux autres du ſecond ordre. Dans les maladies où il n'y a point complication de divers ſymptômes, & où conſéquemment la cauſe du mal eſt unique, on peut employer les recettes compoſées d'une ou de deux eſpéces.

La ſeconde ſorte du *Siao fang*, ou petite recette, eſt celle dont la doſe eſt petite, & dont la priſe doit être ſouvent réiterée. Cette recette convient aux maladies, qui ont leur ſiége dans le Cœur, dans le Poûmon, & dans la région ſuperieure du corps ; & il y faut procéder peu-à-peu, & fort lentement.

Ouan ſou dit : La ſituation du Foye & des Reins eſt éloignée. Ainſi, pour guérir les maladies qui ont leur ſiége dans ces viſceres, au lieu d'employer des remedes, dont la priſe ſe réitere ſouvent ; la vertu de ces ſortes de remedes étant lente, & ne pouvant penetrer que fort tard juſqu'à la région inférieure ; il faut uſer de ceux dont la doſe eſt forte, & qui ne ſe réiterent pas ſi ſouvent ; car ils operent plus promptement, & pénetrent plus vîte juſqu'en bas.

Au contraire, le Cœur & le Poûmon ayant une ſituation voiſine, pour guerir les maladies qui réſident dans ces viſceres, au lieu d'uſer des recettes qui ſe réiterent ſouvent, & dont la vertu étant prompte, & tendant en bas, ne peut ſe porter en haut : il faut employer celles qui ſe prennent en petite quantité, & ſe réiterent ſouvent ; car elles ont la vertu de diſſiper & d'operer en haut. Ce qui revient à cet aphoriſme de *Ouang ping*. « Dans les maladies du Poûmon, réiterez la priſe juſqu'à neuf fois : dans celles du Cœur, ſept fois ; dans celles de la Ratte, cinq fois ; dans celles du Foye, trois fois ; & dans celles des Reins, contentez-vous d'une fois ».

Le Médecin *Ki pé* dit : Si vous voulez reſtaurer & fortifier la région ſuperieure, ou chaſſer quelque maladie qui y reſide, uſez du *Hoang fang*, ou recette lente. Mais ſi vous voulez reſtaurer & 3. *Hoang fang*, ou recette lente.

fortifier la région intérieure, ou expulser quelque maladie qui y a son siége, usez du *Kii fang*, ou recette prompte.

Le *Kii fang*, ou recette prompte, est celle dont les drogues, qui la composent, ont des qualitez & saveurs énergiques; & le *Hoang fang* est celle dont les espéces qui entrent dans sa composition, ont des qualitez & saveurs foibles. Il faut user de ces diverses sortes de remedes, suivant que la maladie est voisine ou éloignée, &c.

Vang ping discourant sur ce sujet dit: Si la maladie a son siége dans les Reins, les esprits du Cœur sont défectueux: ainsi il faut user du *Kii fang*, ou recette prompte, & ne pas fatiguer long-tems le Cœur par la réitération des remedes: les remedes propres aux maladies des Reins, abatant les forces du Cœur, & le rendant plus foible à proportion de ce qu'on en prend davantage.

Van sou dit à ce sujet: les Sages ou Maîtres de la Medecine, en usant des remedes pour rendre la santé à la région supérieure, ont grand égard à ne pas exciter le désordre dans la région inférieure; en voulant guérir la region inférieure, ils prennent bien garde de ne pas troubler la supérieure: & en cherchant à rétablir la région mitoyenne, ils sont fort attentifs à ne pas brouiller ni la haute ni la basse. *Tsong tching* distingue cinq sortes de *Hoang fang*, ou recettes lentes, &c.

4. *Kii fang*, ou recette prompte.

Vang sou dit: Les drogues, dont les saveurs ont de la force, tiennent d'*Yn*; & celles dont les saveurs sont foibles, tiennent d'*Yang*, issu d'*Yn*. C'est pourquoi les premieres sont propres à purger, & les secondes sont propres à désopiler.

Les drogues dont les qualitez ont de la force, tiennent d'*Yang*; & celles dont les qualitez sont foibles, tiennent d'*Yn*, issu d'*Yang*. C'est pourquoi celles-là sont propres à dissiper la chaleur, & celles-ci à faire suer.

Hao cou dit: Le *Hoang fang*, ou recette lente, sert à guérir les maladies, dont la cause est interne, & elle porte le remede à la racine: & le *Kii fang*, ou recette prompte, sert à guérir les maladies qui procedent de causes externes, & elle porte le remede au-dehors. Le dehors & le dedans, & les maladies où les sueurs & les purgations sont necessaires, ont leurs recettes lentes & promptes. *Tsong tching* distingue quatre sortes de *Kii fang*.

Vang ping dit: le *Kii fang* est une recette simple, ou sans composition.

5. *Ki fang*, ou recette impaire.

Tsong tching dit: Il y a deux sortes de *Ki fang*. La premiere est celle qui est d'une seule espéce: cette recette est propre à guerir les maladies qui ont leur siége dans quelque partie voisine, comme la région supérieure du corps. La seconde est celle dont le nombre des drogues qui la composent, est un des nombres impairs, ou propres d'*Yang*; sçavoir, un, trois, cinq, sept ou neuf: & cette sorte de *Ki fang* s'employe, & se donne lorsqu'il est besoin de purgatifs, & non pas lorsque les sueurs sont necessaires.

6. *Ngheou fang*, ou recette paire.

Tsong tching dit: Il y a trois sortes de *Ngheou fang*, ou recette paire. La premiere est composée de deux espéces de drogues. La seconde est composée de deux recettes anciennes. Ces deux sortes de *Ngheou fang* sont propres pour les maladies qui ont leur siége dans la région inferieure du corps, & dans quelque partie éloignée. Et la troisiéme sorte de *Ngheou fang*, est celle dont le nombre des drogues qui la composent, est quelqu'un des nombres propres d'*Yn* & pairs; sçavoir, deux, quatre, six, huit, & dix: & cette sorte de *Nghcou fang* est propre pour exciter les sueurs, & non pour purger.

Vang tai pou dit: Dans les remedes sudorifiques, si on n'employe pas les *Nghcou fang*, ou recettes paires, la vertu du remede n'a pas la force de pousser au-dehors: & dans les purgatifs si on n'employe pas le *Ki fang*, ou recettes impaires,

la qualité maligne, qui eſt dans ces ſortes de remedes opere avec trop de force : la raiſon de ceci eſt que la purgation eſt facile, c'eſt pourquoi la recette ſimple, dont la force eſt foible, ſuffit : mais les ſueurs ſont ordinairement difficiles à exciter ; c'eſt pourquoi les recettes qu'on y employe, doivent être compoſées, & avoir de la force.

Ki pe dit : Quand on ne peut venir à bout de guerir une maladie par les *Ki fang*, ou recettes impaires, il faut avoir recours aux *Ngheou fang*, ou recettes paires, & cette methode s'appelle *Tchong fang*, ou recette double.

7. [illegible] fang ou recettes doubles.

Hao ou dit : Si vous ne pouvez guerir quelque maladie par le moyen du *Ki fang*, ou recette impaire, uſez du *Ngheou fang* ou recette paire ; & ſi avec le *Ngheou fang*, vous n'en ſçauriez venir à bout, employez-y le *Ki fang*, & cette maniere de traiter les maladies s'appelle *fou*, ou double. Ce qui revient à cet aphoriſme, qui porte qu'en certaines maladies où on a employé dix remedes reſtaurans ou corroboratifs, & un ſeul purgatif ſans aucun amendement, il faut employer pluſieurs purgatifs, & ſeulement un reſtaurant. Outre cela, par exemple, dans une maladdie cauſée par un froid étranger ; ſi le pouls eſt ſemblable à celui qui accompagne les maladies cauſées par les vents ; ou au contraire dans une maladie cauſée par les vents, ſi le pouls eſt comme celui qui ſe trouve dans les maladies cauſées par un froid étranger ; en ſorte que le pouls ne réponde pas à la maladie du ſujet, il faut traiter le malade ſelon la methode du *Fou fang*, ou recette double.

Tſong ching dit : il y a trois ſortes de *Fou fang*, ou recettes doubles. La premiere eſt compoſée de deux, de trois, ou de pluſieurs recettes. La ſeconde eſt compoſée d'une recette déterminée & de quelques autres eſpeces qu'on y ajoûte. La troiſiéme eſt celle où les eſpeces qui entrent dans ſa compoſition, ſont en égale quantité.

RECUEIL
DE DIFFÉRENTES RECETTES,
EMPLOYÉES PAR LES MÉDECINS CHINOIS,
POUR LA GUÉRISON DE DIVERSES MALADIES.

DU GIN SENG, PLANTE DU PREMIER ORDRE dans la Médecine Chinoise, de sa nature, de ses qualitez, & des différentes Recettes qui apprennent l'usage qu'on en fait.

LE Livre intitulé, *Pie lo*, dit : Le *Gin seng* croît dans les Montagnes de *Chang tang*, & dans le *Leao tong*. On en arrache la racine durant les premiers dix jours du second, quatriéme, & huitiéme mois. On la met sécher au soleil, sans l'exposer au vent. La racine a la figure d'un homme, & elle est spiritueuse.

Pou dit : Il croît aussi à *Han chan*. Dans le troisiéme mois il pousse des feüilles qui sont petites, & terminées en pointe. Les branches en sont noires, & la tige couverte de poil. On cüeille la racine au troisiéme & au neuviéme mois. Cette racine a des mains, des pieds, un visage, & des yeux comme un homme ; elle abonde en esprits.

Hong king dit : *Chang tang* est au Sud-Oüest d'*Ytcheou*. Celui qui en vient aujourd'hui est long, & de couleur jaune. Il ressemble au simple appellé *Fang fong*. Il est plein de suc solide & doux. Celui qu'on estime le plus préférablement, est celui de *Pé tsi*. Il est menu, ferme, & blanc, il n'a pas le goût si fort que celui de *Chang tang*.

On donne le second rang dans l'usage à celui de la Corée, & à celui de *Leao tong*. Sa racine est grande, mais vuide de suc, & molle : elle n'est pas comparable à celle de *Pé tsi*, non plus qu'à celle de *Chang tang*. Ce simple ne pousse qu'une tige qui s'éleve à plomb. Les feüilles sont ou quatre à quatre, ou cinq à cinq. La fleur est de couleur violette.

Les habitans de la Corée, dans l'éloge qu'ils ont fait du *Gin seng*, disent : Les branches qui naissent de ma tige, sont au nombre de trois, & mes feüilles sont cinq à cinq. Je tourne le dos au Midi, & je regarde le Nord. Celui qui veut me trouver, qu'il cherche le *Kia chu*. Le *Kia chu* & le *Gin seng* se recherchent. Ce *Kia* ressemble à *Lou tong* (a). Il croît

(a) *Lou tong* est une espéce de Sycomore.

fort

fort haut, & jette une grande ombre. Dans ces sortes d'endroits le *Gin seng* croît en abondance. Il y a beaucoup d'art à cueillir le *Gin seng* & à le préparer. On en trouve présentement dans les Montagnes [illegible] de la Province de *Kiang* [illegible], mais il n'est pas d'usage.

Song dit : Le *Gin seng* dont on se sert vient presque tout de la Corée & de *Pe tsi*. Celui qui croît sur les Montagnes *Tse kan* dans le Territoire de *Lou ngan fou*, & sur les Montagnes de *Tse touen*, se nomme *Tse touen seng*, ou le *seng* de *Tse touen*.

Sun dit : Le *Gin seng* que le Royaume de *Sin lo* paye de tribut, a des pieds & des mains, & ressemble à un homme. Il a plus d'un pied de long : on le garde pressé entre des planches du bois de l'arbre appellé *Cha mou*, qui est une espèce de sapin, liées & enveloppées avec de la soye rouge. Le *Gin seng* de *Chan tchouen* a la racine petite & courte : il ne vaut rien pour l'usage.

Song dit : Tout le Territoire de *Chan si* qui est à l'Orient de la rivière Jaune, & le Mont *Tai chan*, produisent du *Gin seng*. Celui qu'on apporte des parties de *Chan si*, & du *Ho nan*, qui sont au Nord de la rivière Jaune, aussi bien que de *Fe kien*, sous le nom de *Gin seng* de *Sin lo*, ne vaut pas celui de *Chan tang*. Il commence à pousser au Printemps. Il s'en trouve beaucoup dans les parties septentrionales des grandes chaînes de Montagnes. Il naît proche du *Kiang*, & dans les lieux marécageux.

Quand il commence à croître, & qu'il n'a guères encore que trois ou quatre pouces de haut, il pousse une branche avec cinq feuilles ; au bout de quatre ou cinq ans il en pousse une seconde avec un pareil nombre de feuilles : cependant il n'a point encore de tige ni de fleurs. Après dix ans accomplis, il pousse une troisième branche, & après une longue suite d'années, il en pousse une quatrième : chacune a ses cinq feuilles. Alors il commence à [illegible] une tige du milieu, qu'on appelle ordinairement *Pe tché tien*, c'est-à-dire, Pilon de cent pieds.

Durant le troisième & le quatrième mois il porte de petites fleurs de la grandeur d'un grain de millet, dont les filamens ressemblent à de la soye : elles sont de couleur violette, tirant sur le blanc. Elles portent de la semence après l'Automne au nombre de six ou sept grains, de la grosseur du *ta teou*, espèce de pois ou de fèves. Cette semence est d'abord verte, & devient rouge, à mesure qu'elle mûrit ; lorsqu'elle est tout-à-fait mûre, elle se détache, & tombe d'elle-même, & la Plante se reproduit.

La racine a la figure de l'homme, & est spiritueuse. La tige & les feuilles du *Gin seng* qui croît dans le Mont *Tai chan*, sont de couleur violette : la racine est de couleur blanche. De plus dans le Territoire qui est entre les Fleuves *Hoai* & *Kiang*, il naît une autre espèce de *Gin seng*, dont la tige, quand elle commence à pousser, est haute d'un ou de deux pieds. Elle porte des feuilles de la figure de petites cuillieres à thé, mais plus petites & semblables à celle du *Ki ken*, (nom de Plante.) Dans un même endroit il croît cinq ou sept de ces Plantes à la fois. La racine ressemble à celle du *Ki ken*, mais elle est plus molle, & la saveur en est plus douce & plus agréable. Dans l'Automne elle porte des fleurs d'une couleur violette, tirant sur le verd. On bêche la racine au Printemps ; & dans l'Automne les gens du Pays la mêlent avec d'autres racines, & la vendent.

Pour connoître le véritable *Gin seng* de *Chang tang*, on fait l'expérience suivante. Deux personnes faisant voyage de compagnie, l'un marche avec du *Gin seng* dans la bouche, tandis que l'autre marche la bouche vuide. Au bout d'une demie lieue, celui qui a du *Gin seng* dans la bouche, ne se sent point la respiration embarrassée, & l'autre au contraire est las & tout hors d'haleine. C'est-là une marque certaine de la bonté du *Gin seng*.

Tsong tcin dit : Le *Gin seng* de *Chang tang* a la racine longue & déliée : elle entre quelquefois plus d'un pied avant en terre, & elle se partage souvent en dix branches : il se vend au poids de l'argent (a). Il est un peu difficile à trouver : quand les gens du Pays ont découvert l'endroit où il y en a, & qu'ils en ont ramassé une quantité suffisante, ils le mettent entre de petites planches, qu'ils enveloppent dans du taffetas.

Kou meou dit : Le *Gin seng* de *Tsee tcou* ressemble à l'homme : il est de couleur violette & un peu plat. Celui de *Pe tsi* est ferme, blanc, & parfaitement rond : on le nomme *Yang tsiao seng*, Corne de Bélier. Celui du *Leao tong* est jaune, plein de suc, long & délié : il a des fibres en forme de barbe ; on le nomme ordinairement *Hoang seng*, ou *Gin seng* jaune : il est meilleur que les autres.

Le *Gin seng* de la Corée tire un peu sur le violet, & n'est pas ferme. Celui de *Sin lo* est d'un jaune d'étain, il n'a pas grand goût : sa figure a de la ressemblance avec celle de l'homme, & il est fort spiritueux. Celui de cette espèce, qui a la figure d'un pied de poule, a une vertu extraordinaire.

Che tcin dit : L'ancien Pays de *Chang tang*, est ce qu'on appelle aujourd'hui *Lou tcheou*. Le Peuple regarde le *Gin seng* comme le fléau du Pays où il croît, parce que sans doute ce qu'on en ramassoit, étoit pour l'Empereur. C'est pourquoi il a cessé de le cultiver.

Celui dont on use maintenant, vient de *Leao tong*, de la Corée, de *Pe tsi*, & de *Sin lo*, qui sont sous la dépendance de *Tchao sien*, ou *Kao li*, c'est-à-dire la Corée. De celui que les Peuples viennent vendre à la Chine, on peut tirer de la graine & la semer vers la dixième Lune, avec les mêmes façons qu'on a coutume de faire quand on seme des herbes potagères.

Celui qui se cueille durant l'Automne & durant l'Hyver, est ferme & plein de suc. Celui au contraire qui est cueilli durant le Printemps & l'Esté, est mollasse & vuide. Cette [illegible]

[illegible]

(a) Cela étoit vrai autrefois, mais maintenant il [illegible]

[illegible] Aussi [illegible] infuser le Gin seng dans l'eau [illegible] & le [illegible] il a [illegible] force, & ne peut être d'aucun usage: c'est pourquoi il faut [illegible] de peur d'y être trompé.

[illegible] dans le College des Medecins de la Cour, nous a laissé un Traité du Gin seng divisé en deux Volumes, où il décrit dans un grand détail toutes les particularitez du Gin seng. [illegible]

Maniere de preparer le Gin seng.

[illegible]

il faut le secher au feu sur une feuille de papier, ou bien le mettre trempé dans une [illegible] puis [illegible] & après l'avoir fait chauffer, on en use.

Le *Gin seng* ne doit pas être gardé dans des vaisseaux de fer, ni être préparé avec des instrumens de même metal. J'en ai vû couper néanmoins assez souvent sans toutes ces précautions, & avec le couteau.

La saveur & les qualitez de la racine de Gin seng.

La racine en est douce, & sans être pourtant rafraichissante. Elle n'a point de qualité nuisible.

[illegible]

Meon dit : Le *Gin seng* pris avec le *Hoang ki* & la reglisse, est un remede doux. Comme cette composition est temperée, elle appaise les ardeurs de la fiévre : elle fait exhaler les vapeurs chaudes & humides : elle restaure l'humide radical. C'est aussi un excellent remede pour traiter ceux qui ont des clouds & des apostumes.

Tchin ken dit : Le *Li lou*, (sorte d'herbe) a une grande opposition avec le *Gin seng*. Il ne faut que joindre la dixiéme partie d'une once de celui-là à une once de celui-ci, pour lui ôter toute sa vertu.

Les vertus, les propriétez, & les effets de la Racine de Gin seng.

Il fortifie les parties nobles : il entretient l'embonpoint : il fixe les esprits animaux : il arrête les palpitations causées par des frayeurs subites. Il chasse les vapeurs malignes : il éclaircit la vûë : il ouvre & dilate le cœur : il fortifie le jugement. Quand on le prend de suite durant long-tems, il rend le corps léger & dispos, & prolonge la vie. Ceci est de l'Auteur même, c'est-à-dire, de *Chi tchin*.

Il échauffe l'estomach & les intestins refroidis : il guérit les douleurs & les enflûres de ventre : il remedie aux maux de cœur, aux obstructions de la poitrine, & au dévoyement qui sort, soit par les selles, soit par les vomissemens. Il rétablit l'orifice superieur de l'estomach : il empêche l'hydropisie : il leve les obstructions des vaisseaux : il résout les callositez qui se forment au-dedans des intestins : il penetre dans le sang & dans les veines, & il étanche la soif. Ceci est tiré de divers Auteurs.

Il est excellent pour guérir toutes sortes de maladies qui affoiblissent & exténuent le corps, de même que les épuisemens causez par des travaux excessifs de corps ou d'esprit. Il arrête les vomissemens & les maux de cœur. Il fortifie les parties nobles, & generalement tous les viscéres. Il dissout le phlegme de l'estomach : il guérit la foiblesse des poulmons. Il est bon contre les [illegible] des saisons froides, quand elles sont accompagnées de vomissemens : contre les défaillances, contre le [illegible] interrompu & troublé par des soupirs & des phantômes. Il faut continuer long-tems les prises. Ceci est un [illegible] *kiuen*.

Il aide à la digestion, & [illegible] l'appétit : il tempere l'[illegible] du ventricule : il rétablit les esprits vitaux & animaux. C'est un contre-poison contre le venin que les plantes & les métaux. Ceci est de [illegible].

Il fortifie les [illegible] : il remedie à la respiration foible & précipitée, à l'asthme & à [illegible] haleine. Il dissipe les chaleurs [illegible] des poulmons, & [illegible]. Il appaise la soif, & produit [illegible] dans le sang. Il [illegible] toutes sortes de maladies de l'un & de l'autre sexe, quand elles proviennent de défaut d'esprits & de sang. Il guérit les fiévres accompagnées de [illegible]. Il est bon contre les vertiges & les éblouissemens, contre les [illegible], contre le dérangement d'estomach & les vomissemens, contre les fiévres intermittentes, contre [illegible] & les ténesmes invéterez, contre les épuisemens de force & [illegible], contre les vents & chaleurs [illegible], contre les crachemens [illegible] de sang, contre le flux de sang, & contre toutes sortes de maladies de femmes [illegible] qu'après la grossesse.

RECETTES.

Il y a en neuf anciennes & soixante-huit nouvelles.

Extrait de Gin seng.

Prenez dix onces de *Gin seng*, coupez-les en petites tranches menues, lais-

fuser dans vingt porcelaines médiocres d'eau de fontaine ou de riviere, jusqu'à ce qu'il en soit penetré, & versez le tout dans un vase d'argent ou de pierre ; faites-le bouillir à un feu lent de bois de noyer ou de meurier, jusqu'à consomption de la moitié de l'eau. Puis ayant tiré ce qui reste de suc, versez sur le marc dix porcelaines médiocres d'eau, jusqu'à ce qu'elles soient reduites à cinq. Prenez ce suc, & ajoûtez cinq tasses d'eau aux dix porcelaines que vous avez auparavant tirées. Faites les bouillir à petit feu, jusqu'à ce qu'il se forme un Electuaire, que vous serrerez dans un vase. Servez-vous de cet Electuaire, en délayant une dose convenable dans un bouillon propre à la maladie qui surviendra.

Tsai [illegible] dit. Un homme tout-à-fait affoibli par la débauche, étoit tombé dans une maladie incurable : par le moyen de bouillons faits avec du gingembre verd, & de l'écorce d'un fruit appellé *Cou ju* *, où je fis délayer de l'Electuaire de *Gin seng* ; je le guéris parfaitement. [illegible]

Tchingchang étoit attaqué d'une espece de tenesme que lui avoit causé un excès de débauche. Il tomba tout-à-coup en syncope, & perdit le sentiment. Il avoit les mains extraordinairement roides, & les yeux fermés ; il sortoit de son corps une sueur abondante. Les phlegmes faisoient dans sa gorge le même bruit que fait une scie en mouvement. Il ne retenoit plus son urine. Il avoit le pouls élevé, & tout-à-fait déréglé. Tous ces symptômes marquoient évidemment un épuisement presque total de l'humide radical. Je lui preparai promptement de cet Electuaire de *Gin seng* ; je lui appliquai dix-huit boutons de feu d'une espece d'armoise, sur le reservoir qui est dans l'abdomen directement au-dessous du nombril, & que l'on nomme la mer des esprits. La main gauche recouvra aussi-tôt le mouvement. Après avoir appliqué deux autres boutons, les lévres & la bouche commencerent à se remuer un peu. Je lui fis prendre aussi-tôt une porcelaine médiocre d'Electuaire de *Gin seng*. Vers minuit je lui en fis prendre trois autres, après quoi les yeux commencerent à se mouvoir. Il n'en eut pas pris trois livres que la parole lui revint, & il demanda un bouillon de riz cuit dans l'eau en forme de bouillie. Après en avoir pris cinq livres, le tenesme s'arrêta ; & après en avoir pris dix livres, il se trouva parfaitement guéri. Si on l'eût traitté comme on traitte ceux qui sont tombez en apoplexie, c'étoit un homme mort.

Une personne avoit un abcès derriere le dos ; après avoir pris le remede appellé *Nen* [illegible] *che fan*, l'abcès creva, & jetta quantité de pus ; ce qui fut suivi de grands vomissemens & de la fievre. Les six pouls (*a*) des deux mains étoient profonds, roides & forts. Ces symptômes sont mauvais dans ces sortes de conjonctures. Je lui fis prendre aussi-tôt de l'Electuaire de *Gin seng* délayé dans l'eau qui distille du bambou, quand il est fraîchement coupé. On dépensa jusqu'à seize livres de *Gin seng*, & on coupa plus de cent pieds de bambou. Après cela il se trouva bien.

Dix jours après un vent furieux s'étant élevé, l'abcès se forma une seconde fois, & se remplit de matiere. Il paroissoit au milieu une ligne rouge, qui passant par-dessous les omoplates, alloit aboutir aux côtes droites. J'ordonnai sur le champ qu'on fit de l'Electuaire de *Gin seng*, & qu'on lui en fit prendre dans des bouillons de *Ceng* [illegible], & de peau d'écorce d'orange, & qu'on mit dans ces bouillons de l'eau de bambou, & du jus de gingembre. Après avoir bu trois livres pesant de cette drogue, l'abcès s'ou-

(*a*) Quand [illegible] touchent le pouls, ils le font aux deux mains l'une après l'autre. Ils appliquent trois [redacted] à la racine du Pouce [redacted] poignet : [illegible] doigt [redacted] répond à chaque doigt a un nom particulier ; ce qui fait trois pouls à chaque main, & six en tout. Ils prétendent que chacun de ces pouls marque la disposition de celles des parties vitales qui lui répondent.

* [illegible]

vrir, & le malade ayant ensuite été bien traitté, il guérit.

Que si après que les abcès se sont ouverts, le malade se sent épuisé de sang & d'esprits, s'il vomit, & ne peut rien prendre : si enfin il a divers autres symptomes peu favorables, il faut prendre du *Gin seng*, du *Hoang ki*, du *Tang couei* & du *Pe tchu* en égale quantité, & ayant fait cuire le tout jusqu'à la consistence d'Electuaire, en faire prendre au malade. Ce remede est excellent.

Bouillon stomachal.

Sang dit : Pour guérir l'oppression de poitrine, les obstructions d'estomach & les pleurésies, on se sert du bouillon suivant. On prend du *Gin seng*, du *Pe tchu* (racine d'herbe), du gingembre sec, & de la réglisse, le poids de trois onces de chaque sorte, qu'il faut faire bouillir dans huit grandes porcelaines, ou il y ait huit mesures d'eau, jusqu'à ce que le tout soit réduit à trois mesures. On en donne une mesure à chaque prise, & trois prises par jour, augmentant ou diminuant la dose, suivant les symptomes qui surviendront.

Depuis les Dynasties des *Tsin* & des *Song* jusqu'à celle de *Tang*, il ne se trouve aucun Medecin de réputation qui ne se soit servi constamment de ce remede dans toutes les maladies qui affectent le ventre & le cœur, [illegible] des bouillons de ces quatre espèces, & tantot une espèce de pilules liées avec du miel, & quelquefois les reduisant en farine. Il produit des effets [illegible] en chacune de ces manieres.

Bouillon des quatre Sages.

Ce Bouillon est bon pour ceux qui ont l'estomach foible, & qui ont de la peine à boire & à manger.

Il est excellent pour toutes les maladies qui viennent d'inanition & d'épuisemens d'esprits. On prend une drachme de *Gin seng*, deux dragmes de *Pe tchu*, (racine d'herbe) une drachme de *Fou lin* blanc, cinq gros de réglisse séchée au feu, trois tranches de gingembre verd, une [illegible] & deux tasses d'eau qu'on fait bouillir [illegible] diminution de la moitié. Il faut prendre ce remede [illegible] à jeun, augmentant ou diminuant la dose, suivant la griéveté de la maladie.

Pour ouvrir l'appetit, & dissoudre les Phlegmes.

Quand on a perdu l'appetit, [illegible] est également pour les personnes avancées en âge & pour les enfans, prenez deux onces de *Gin seng* séché au feu, que vous ferez [illegible] dans du jus de gingembre [illegible] (racine d'herbe) [illegible] prenez en le poids d'une bonne once, que vous réduirez en poudre; puis prenant de la [illegible] farine, vous y mettrez cette poudre, & vous en ferez des pilules de la grosseur [illegible], que vous ferez prendre au malade [illegible] bouillon de gingembre, au nombre de [illegible] à la fois après le repas, [illegible].

Contre la foiblesse & [illegible] de l'estomach.

Quand vous ne vous sentez point d'appetit, prenez une [illegible] de gingembre [illegible] exprimez-en le jus [illegible] & quatre onces de poudre de *Gin seng*, faites cuire le tout dans un [illegible] d'argent jusqu'à consistence d'Electuaire. Prenez-en la grosseur d'une [illegible] dans de l'eau chaude, [illegible], & le faites prendre au malade.

Pour [illegible], & pour [illegible].

[illegible] les choses qu'on a [illegible] vomissement, il se trouve

des phlegmes mêlez, prenez le poids d'une once de *Gin seng* & deux tasses d'eau : mettez le tout ensemble sur le feu, & les laissez jusqu'à consomption de la moitié : jettez-y ensuite une petite tasse d'eau de bambou & trois cuillerées de jus de Gingembre verd : donnez-le à boire au malade long-tems après qu'il a mangé, & qu'il [illegible] en prendre que le mal n'accroît. Ce remede a plus d'effet sur les vieillards, que sur les autres.

RECETTE

Pour les Estomachs refroidis qui ne retiennent aucune nourriture.

Quand un malade ne peut digerer les viandes, il faut prendre du *Gin seng*, des pignons de [illegible], du bois de senteur nommé [illegible], deux drachmes & demie de chacun, cinq drachmes de peau d'écorce d'orange, & trois tranches de Gingembre verd. Faites bouillir le tout en trois tasses d'eau, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une, & faites-la boire toute chaude au malade.

RECETTE

Pour les évanouissemens causez par un refroidissement d'Estomach.

Quand une personne tombe en défaillance incontinent après l'avoir pris, & qu'elle se trouve extrêmement abattue, sans force, & comme à demi-morte, il faut prendre trois onces du meilleur *Gin seng*, l'écraser à coups de marteau, le mettre dans une grande écuelle d'eau qu'on fera bouillir jusqu'à ce qu'elle soit réduite à deux petites tasses, & les donner toutes chaudes à boire au malade deux fois le jour. Prenez ensuite du suc de Gingembre, mettez-le dans du riz [illegible], y un blanc d'œuf avec du blanc de *Chou* (espéce de [illegible]) & faites-en un mets liquide, que vous lui donnerez à boire.

Un [illegible], Mandarin du Tribunal des Armes, est Auteur de cette recette. Etant allé par ordre de la Cour dans le *Honan*, il se trouva attaqué pendant plus de deux mois de cette maladie, sans recevoir aucun soulagement de tous les remedes qu'on lui donna ; ce qui lui fit imaginer cette recette, par le moyen de laquelle il fut aussi-tôt guéri : & environ dix jours après étant retourné à la Cour, il la communiqua aux Médecins les plus célébres.

Pour le dégoûtement d'Estomach.

Prenez deux onces de *Gin seng*. Vous les ferez bouillir dans une tasse & demie d'eau, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une tasse. Mêlez-y un blanc d'œuf ; remettez-la sur le feu, puis faites-la prendre toute chaude. Il y en a qui ajoutent le clou de girofle.

Pour les envies de vomir.

Prenez demie once de *Gin seng*, autant du cœur de l'arbre qui porte la Canelle. Il y a de la Canelle à la Chine dans la Province d'*Yun nan* ; mais elle est extraordinairement grosse, & apparemment l'arbre est d'une espéce différente de celui de la Canelle. Du moins à en juger par l'écorce, cela doit être ainsi. Faites bouillir le [illegible] dans deux médiocres porcelaines d'eau, & donnez-le à boire au malade.

Pour le dévoyement par haut & par bas.

Quand le dévoyement est opiniâtre, prenez deux onces de *Gin seng*, trois onces de peau d'écorce d'orange, une once de Gingembre verd. Faites cuire le tout dans six mesures d'eau, & faites-en trois prises.

Pour l'épuisement des forces, & pour la courte haleine.

Quand le malade sue, & que la

sueur rentre : quand il a les respirations courtes, & qu'il sent des éblouissemens & des tournoyemens de tête ; il faut prendre une demie once de *Gin seng*, une once de *Fou ling* préparé. Divisez le tout en quatre parts : à chaque part ajoûtez dix tranches de Gingembre verd avec deux tasses d'eau vive, jusqu'à diminution de moitié que vous donnerez au malade, long-tems après qu'il aura mangé.

Pour l'Asthme des Femmes accouchées.

Cela vient lorsque le sang remonte vers la poitrine, & entre dans le sein des Poumons. Cette maladie est dangereuse ; prenez une once de *Gin seng* pulverisé, deux onces de *Sou mou*, (bois de Bresil.) Versez dessus deux grandes tasses d'eau ; & faites bouillir le tout jusqu'à diminution de moitié. Ajoûtez-y encore du *Gin seng* reduit en poudre, & faites le prendre à la malade. Ce remede opere sur le champ.

Pour une Femme après l'accouchement, lorsqu'elle sent que le sang est dans l'agitation.

Prenez une once de *Gin seng*, une demie once de *Tse sou* (nom d'herbe,) trois petites tasses d'urine d'enfant, de vin, & d'eau. Faites bouillir le tout, & donnez-le à boire à la malade.

Pour toutes les sortes d'accidens qui suivent les couches.

Quand les nouvelles accouchées ont la fievre & suent beaucoup, il faut prendre du *Gin seng* & du *Tang couei*, (nom d'herbe,) en égale quantité, & les pulveriser. Ensuite vous couperez un rein de Cochon en petites tranches, dont vous aurez auparavant ôté la Membrane, & vous le ferez cuire dans trois écuelles d'eau, avec une bonne cuillerée de riz appellé *Nuo mi*, & deux têtes de ciboules. Quand le riz sera cuit, vous en tirerez une cuillerée [illegible] de jus que vous mêlerez avec les [illegible] susdites, & vous les ferez bouillir jusqu'à ce qu'il [illegible] pas [illegible] une partie. Ce [illegible] doit prendre [illegible] à jeun.

Pour les Femmes, qui [illegible] l'enfant mort, ou de grandes [illegible] de sang.

On a [illegible] les femmes [illegible] beaucoup de sang [illegible] du Chameau dépouillé de la [illegible] de *Tse* [illegible] dans la [illegible] en poudre [illegible] de la [illegible] beaucoup [illegible] peu [illegible]

Pour les Femmes lorsque [illegible] sont [illegible] de [illegible] pieds de l'enfant sortent [illegible]

Prenez une drachme [illegible] & autant d'encens [illegible] qu'on appelle *Tou* [illegible] une once [illegible] puis délayez le avec un [illegible] & donnez Gingembre verd [illegible] cuillerée, & donnez [illegible] boire à la personne malade [illegible] l'enfant seront [illegible] toujours [illegible] remede opere sur le champ.

Contre la melancolie & l'oppression de Cœur.

Prenez une demie once de *Gin seng* pulverisé, & la [illegible] de [illegible] avec de [illegible] donnez-en [illegible] tasse deux fois [illegible] il n'en aura plus du [illegible] il aura les yeux [illegible] Les os seront [illegible] moelle, la peau & les chairs

pleines

Pour arrêter la toux & dissoudre les phlegmes.

Prenez deux onces [illegible]

[illegible]

[illegible]

branches de cette plante [illegible] quinze jours [illegible] l'épaisseur [illegible] [illegible] & ma[illegible] [illegible] son cours vers [illegible] [illegible] du [illegible] [illegible] suivant le [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Pour [illegible]

[illegible] dans un blanc d'œuf : il en faut [illegible] trois ou quatre prises par jour, & une once à chaque prise.

Pour l'Hydropisie.

[illegible] pour l'Hydropisie [illegible]

[illegible]

Pour les [illegible] qui [illegible]

[illegible]

Pour le [illegible] qui [illegible] du fond.

[illegible]

Vous ferez cuire le tout dans deux tasses d'eau, jusqu'à diminution de trois parts sur dix. Vous ferez prendre cette potion toute chaude & à jeun au malade. Six prises suffiront pour le guérir.

Pour un vieillard, attaqué de Tenesme & épuisé.

Quand avec cette incommodité le malade ne peut ni boire ni manger, prenez de la poudre [illegible]

Pour les Fievres malignes.

C[illegible]

Prenez une [illegible]

[illegible]

Pour [illegible]

[illegible]

Pour [illegible]

[illegible]

Pour [illegible]

[illegible]

mains lui devinrent livides, ce qui venoit de ce que le sang qui croupissoit dans l'estomach, commençoit à circuler. Ensuite on prit du bouillon, dans lequel on mit du bois [illegible], des pepins de pêches, du *[illegible]*, de la vieille peau d'écorce d'orange pour assaisonner la poudre de *Gin feng*. Après en avoir pris durant quelques jours, le malade se trouva guéri.

Pour les Apostumes causées par le vin,
(le poison du vin.)

Il y avoit une femme qui aimoit excessivement le vin. Il lui vint une apostume à la poitrine avec un pouls fort vîte. On se servit de *Gin feng* & de rhubarbe, l'un & l'autre mis à sec dans le poëlon, après avoir été trempez dans le vin, de chacun une égale quantité. On pulvérisa ensuite le tout, on lui fit prendre une drachme de cette poudre dans du bouillon de gingembre. Elle transpira incontinent, [illegible] & fut guérie.

Pour les Morsures de Chien.

Quand la playe est enflée, & cause de la douleur, prenez du *Gin feng*, & mettez-le sur des [illegible] de bois de murier, & brulez-le, en sorte qu'il ne se réduise pas en cendre. Couvrez-le ensuite avec une porcelaine, [illegible] peu de tems après pulvérisez-le, jettez-en sur la playe, & le malade guérira à l'instant.

Quand les entrailles sortent par le côté.

Faites rentrer les entrailles au plutôt, les pressant avec les mains frottées d'huile. Mêlez du bouillon de *Gin feng* avec [illegible] de *Kouan*, (nom de plante) lavez-en [illegible] offensée. Faites manger au malade [illegible] cuit à l'eau ou consistence de [illegible], ou l'on aura [illegible] de mouton. [illegible] jours.

Remarques.

Les noms des maladies sont difficiles à bien entendre en Chinois: peut-être se sera-t'on trompé en nommant quelques-unes de ces maladies. On n'a traduit ces recettes mot à mot, que pour donner une idée de la maniere dont pensent les Chinois, & dont ils composent leurs remedes.

Aujourd'hui le *Gin feng* paye de gros droits à l'Empereur. L'on assure même qu'il y va de la vie de frauder ces droits. Le *Gin feng* vient à *Peking* de plusieurs endroits, comme du *Leao tong*, de la Corée, & de la Tartarie Septentrionale. Il en vient aussi du Japon: mais je crois qu'il n'est pas si estimé. A présent le bon *Gin feng* est très-cher; on l'achete au moins sept fois son poids d'argent, & il y en a à *Peking* qui se vend même huit poids d'argent, & quelquefois plus. Voici comme on le prépare. On le coupe en petites tranches avec un couteau: ensuite on le fait cuire dans un peu d'eau sans autre façon: le pot doit être de terre, & couvert. Les personnes riches ont un vase d'argent fait exprès. On donne le bouillon à prendre au malade. On ne jette pas le marc, mais on remet encore un peu d'eau dessus, & on le fait cuire de nouveau, pour achever d'en tirer le suc de la racine.

La dose ordinaire est un mas, ou la dixiéme partie d'une once.

Quand on veut faire entrer le *Gin feng* dans les remedes, on ne fait ordinairement qu'y verser le bouillon: la dose n'est point réglée: elle passe pour la quantité ordinairement jusqu'à une drachme & demie. J'en ai vû prendre jusqu'à trois drachmes: mais il faut pour cela être extrêmement épuisé. On en donne quelquefois jusqu'à cinq drachmes & plus: mais c'est dans des occasions périlleuses, comme seroit l'apoplexie, encore faut-il avoir égard à l'âge, à la constitution, &c.

Un Missionnaire demeurant dans la Province de *Chan si*, s'informa d'un Ma-

decin du Pays s'il y avoit encore du *Gin seng*; il répondit qu'il y en avoit, mais qu'il étoit sauvage & de nul usage dans la Médecine; qu'il étoit même défendu sévérement d'en arracher.

La Livre Chinoise pése dix-neuf onces quatre drachmes de nos onces, quelques grains moins. L'once est la seiziéme partie de la livre; la drachme, la dixiéme partie de l'once; le grain, la dixiéme partie de la drachme, & ainsi toujours en diminuant, à proportion de dix. Par tout où l'on trouvera ces termes de drachmes, onces, on les doit réduire aux nôtres, suivant la régle que j'ai marquée.

Les Chinois nomment la livre, *Kin*; l'once, *Leang*; la drachme, *Tsien*; la dixiéme partie de la drachme *Fen*. Ces termes de poids sont communs à l'argent & à l'or, parce que dans le trafic on se sert de trébuchet pour les peser.

Il y a un grand nombre d'Herbiers Chinois. Le dernier qui en été fait, & dont ces [illegible] ont été tirées, est intitulé, *Pen [illegible]*, Herbier [illegible] treillé [illegible] & [illegible], c'est-à-dire, que comme le filet à une [illegible] & des mailles, de même cet Herbier a des titres généraux, sous lesquels sont rangées les matieres qui [illegible], comme les mailles sont [illegible] & attachées à la maîtresse corde.

L'on remarquera en passant qu'il n'y a point de Nation au monde qui soit plus féconde en titres bizarres de Livres, que la Nation Chinoise. Les noms qu'ils donnent [illegible], & à plusieurs autres choses, [illegible] de cette bizarrerie. Ce n'est pas que souvent ces noms ne renferment un bon sens.

DU THÉ.

Autre Plante qui est d'usage pour la Médecine.

LA feuille que nous nommons *Thé*, de même que dans la Province de *Fo kien*, s'appelle *Tcha* dans toutes les autres Provinces. Les Européans ont donné à cette feuille le nom de *Thé*, parce que les premiers Marchands d'Europe, qui passérent par la Chine dans leur voyage du Japon, abordérent à la Province de *Fo kien*, où ils en eurent les premieres connoissances.

Les Chinois ont donné différens noms à cette Plante en différens tems. Ils l'ont appellé *Cou tou*, *[illegible]*, *Che*, *[illegible]*, &c. *Song* dit: Le *Tcha* qu'on cueille dans la premiere saison, s'appelle *Tcha*. Celui qu'on cueille vers l'arriere-saison, se nomme *Ming*.

Explication de divers Auteurs.

Chin nong dans le *Chu king* dit: Le *Tcha* croît dans le [illegible] *[illegible]*, & dans [illegible], sur le bord des chemins: les plus rudes hyvers ne le font point mourir: on en ramasse les feuilles le troisiéme jour de la troisiéme Lune, & on les fait sécher.

Ling dit: Le *Tcha* croît dans le *[illegible]* [illegible]: on le voit dans les Vallons humides.

On lit dans le Livre de [illegible]: La Plante qui porte le *Tcha*, [illegible] des feuilles en hyver, on les [illegible], & en faire des bouillons.

Song dit: Aujourd'hui on trouve l'arbrisseau qui porte le *Tcha* dans les Provinces de *Fo kien*, de *[illegible] kiang*, de *Kiang si*, de [illegible], dans le Pays de *Hoai nan*, & dans les Montagnes. Il porte des feuilles vers le milieu du Printems: elles sont fort tendres, alors on les met au bain de vapeur, & on en

tire une eau amere : puis on les fait sécher, on les réduit en poudre, & on boit de la sorte le *Thé*. Cela ne s'accorde pas avec la maniere des Anciens.

Lou yu dans son Traitté sur le *Thé* dit : Le *Thé* qui croît vers le Midi, est le meilleur. L'arbre qui porte cette feuille est haut d'un à deux pieds : il y en a de plus de vingt à trente pieds dans les Provinces de *Chan si*, de *Chen tchuen* & *tchuen*, &c. Il y en a dont deux hommes ne sçauroient embrasser le tronc : alors on les coupe comme inutiles. Il porte une fleur semblable à celle du jasmin, mais elle a six feuilles en haut, & six feuilles en bas. Il porte un petit fruit de la forme & de la grosseur d'une petite pomme, qui pour le goût, a quelque chose du clou de girofle. Il a la racine comme celle du Pêcher : le meilleur croît dans les endroits pierreux : le moins bon croît dans des terres jaunes. On le seme comme on fait les concombres, ou les citrouilles. Trois ans après on peut en cueillir les feuilles.

Le meilleur *Thé* se cueille dans le haut des arbres qui sont le plus exposez au Soleil, & tire un peu sur le violet. Celui qui est tout verd, lui est inférieur. Le *Thé*, dont les feuilles sont longues & grandes, est le meilleur. Au contraire celui qui les a courtes & petites, est le moins bon. Celui dont les feuilles sont recoquillées, est le plus excellent ; & celui qui a les feuilles étendues, est le pire.

Les feuilles du *Thé* à la deuxiéme, troisiéme, & quatriéme Lune, ont quatre à cinq pouces de long, quand il est planté dans un lieu pierreux. Pour cueillir ces feuilles à propos, il faut choisir le tems du matin, lorsqu'elles sont chargées de rosée avant le lever du Soleil. Les feuilles du *Thé* sortent du milieu [illegible] à l'extrémité de trois, quatre, ou cinq rameaux. Dès qu'elles sont cueillies, il faut mettre au bain de vapeur, [illegible] sécher. Il y en a de mille & de dix mille sortes, qui ont autant de noms différens, &c.

Le véritable *Thé* est d'une qualité froide. Il n'y a que celui qui croît dans le *Mong chan* (a), qui est une Montagne dans le Territoire de *Ya tcheou*, lequel soit médiocrement chaud, & qui soit d'usage dans la Medecine.

L'Auteur d'un Traitté sur le *Thé*, nommé *Mao ven si*, dit : La Montagne de *Mong chan* a cinq pointes, où il y a toujours des arbres du *Thé*. La pointe du milieu s'appelle *Chang tsing fong*, sur laquelle il y avoit autrefois un Bonze, incommodé depuis long-tems d'une maladie qui procedoit d'une cause froide. Ce Bonze rencontra un jour un vieillard qui lui dit : Pour cueillir le *Thé* de la pointe du milieu de la Montagne *Mong chan*, choisissez le tems de l'Equinoxe du Printems, sçavoir, quelques jours avant ou après au tems du premier tonnerre qu'il se fera entendre. Alors employez le plus de monde qu'il se pourra pour cueillir trois jours de suite tout le *Thé* qui se trouvera.

Si vous prenez une once de ce *Thé*-là, infusez-le dans de l'eau bouillante tirée de la même Montagne, cela suffira pour guérir toutes sortes de maladies invéterées. Avec deux onces vous pourrez vous garantir des maladies nouvelles. Avec trois onces vous [illegible] fortifierez [illegible] les os, & toute l'habitude du corps ; & si vous en prenez jusqu'à quatre onces, vous deviendrez un véritable *Ti sien*, c'est-à-dire, un habitant éternel de la terre.

Ce Bonze ayant suivi le conseil que lui donna le vieillard, ramassa quelques onces de ce *Thé* ; et avant que de l'avoir tout consumé, il se trouva parfaitement guéri de sa maladie. Depuis ce tems-là on va continuellement cueillir les feuilles de *Thé* sur les quatre autres pointes de ladite Montagne.

Mais pour la cinquiéme pointe, parce qu'elle est toute couverte de bois épais,

(a [illegible] *Ya tcheou* [illegible] *Tching tchuen* [illegible]

& de broussailles, & ordinairement de nuages & de brouillards, qu'il y a d'ailleurs quantité d'oiseaux & de bêtes féroces, on n'ose l'y aller cueillir, c'est ce qui le rend à présent extrêmement cher. Cette sorte de *Thé* l'emporte sur celui de tous les autres endroits pour la Médecine.

Aujourd'hui *Tsai siang* parlant à fond du *Thé* de *Fo kien*, dit qu'il n'y a que celui-là qu'on appelle *La tcha*, *Thé* de cire. On porte tous les ans de ce *Thé* à l'Empereur: on le met dans des formes, & on en fait des pains, en le faisant sécher au Soleil: plus il prend de chaleur, plus il est excellent.

Toute autre sorte de *Thé* ou est en feuilles, & pour cela s'appelle *Ya tcha*; ou est en poudre, & on le nomme pour cette raison *Mou tcha*. Ces deux espèces, quand on les serre, si on les montre au feu, s'endurcissent, & ne peuvent se conserver long-tems: leur couleur & leur goût se perdent. Il n'y a que le *Thé* en feuilles de *Fong tchuen*, qui approche un peu, tant pour sa nature, que pour son goût, du *Thé* de *Fo kien*.

A présent dans quelques endroits, comme sont *Pao tcheou*, *Ho pe*, *King si*, on broye le *Thé*, & on le réduit en poudre, & par superchérie on l'appelle aussi *La tcha*.

Long che dit: Ce qu'on appelloit autrefois *Cou tcha*, est le même *Tcha*, ou *Thé*, que celui d'aujourd'hui. Cet Ecrivain parle de quatre différens Auteurs, qui ont fait chacun un Traité fort ample sur le *Thé*.

Il y a une sorte de *Thé*, qui est composé de feuilles tendres, de la longueur d'un pouce & davantage, qui passe pour le *Thé* du premier ordre. La bonté de ce *Thé* vient uniquement de la nature de l'eau & du terroir.

Chi tchin dit: Il y a du *Thé* sauvage, ou qui croît de lui-même. Il y en a qui croît après avoir été semé. Pour semer le *Thé*, on prend sa graine, qui est de la grosseur du bout du doigt parfaitement ronde & noire. Le dedans étant mis dans la bouche, paroît d'abord avoir une saveur douce, & ensuite amère, & prend beaucoup à la gorge.

Les gens de la Province [illegible] font de l'huile de graine de *Thé*, & s'en servent pour assaisonner leurs mets. On la sème à la deuxième lune: on en met six, sept, ou huit graines ensemble dans un endroit, & il ne croît quelquefois qu'un ou deux arbrisseaux. La raison de cela est que la plupart de ces graines sont toutes vuides.

Cet arbrisseau, dans quelques endroits ne peut guères souffrir le soleil ni l'eau. On arrose la terre où cet arbrisseau est planté avec des chapelets d'eau, s'il est planté le long des Rivières ou des Canaux.

Le *Thé* qu'on cueille environ quinze jours après l'Equinoxe, est le plus excellent; le médiocre est celui qu'on cueille environ quinze jours après celui-ci. Enfin le moins bon & le plus grossier, est celui qui se cueille plus tard que ce tems-là, & on l'appelle pour cela *Lao ming*, c'est-à-dire, vieux *Thé*.

Dans un long Traité du *Thé*, intitulé, *Tcha pou*, on trouve décrite fort au long la manière de le cueillir, de le faire passer par le bain de vapeur, de le chauffer, & de le préparer pour le boire.

La coutume de payer à l'Empereur tous les ans le tribut du *Thé*, a commencé du tems de la Monarchie des *Tang*, sous le regne de *Te tsong*, & a duré depuis ce tems-là, jusqu'au regne présent: parce que le Peuple en use ordinairement, & en fait commerce avec les Marchands étrangers des Pays Occidentaux.

Les espèces de *Thé*, dont les Sages ou Philosophes anciens font mention, sont particulièrement celles qui étoient en plus grand usage pendant la Monarchie des *Tang*: elles étoient en nombre presque infini, & distinguées par différens noms. [illegible] dans un Livre de [illegible] *m kin* [illegible], où cet Auteur traite de chaque

espèce

espéce de *Thé* appellée *Cou tcha*. Dans tous les endroits de *Yeou yang*, d'*Ou tchang*, de *Lu kiang*, de *Tsin ling*, il y a de bon *Thé* appellé *Min*. Les choses dont l'homme peut boire, sont 1°. Le *Min* (sorte de *Thé*) [illegible] le bourgeon du *Tien men tong* (nom de Plante). 3°. Les feuilles du *P*[illegible] (nom d'arbre), les autres espéces étant froides, sont malfaisantes.

Outre cela il y a une espéce de *Thé* qui vient de *Pa tong hien*, lequel on fait sécher de telle sorte, qu'il vient tout recoquillé. L'usage de cette sorte de *Thé* empêche les gens de dormir.

Beaucoup de gens font aussi bouillir les feuilles du *Tan* (nom d'arbre) & celles d'une espéce de Prunier, qui porte de grosses prunes noires, & en boivent l'eau comme celle du *Thé* : mais cette boisson a une qualité froide & malfaisante.

Ses qualitez.

Cette feuille a un goût amer & doux : elle a un léger dégré de froideur, & n'a aucune qualité maligne.

Tsang ki dit : Il faut boire le *Thé* chaud : quand on le boit froid, il produit des phlégmes.

Hou ko dit : Si on boit le *Thé* avec le *Fi*, (nom d'arbre semblable au Cyprès) il appesantit le corps.

Li tong pi dit : Quand après avoir bu du vin, on est alteré, & que pour étancher sa soif on boit du *Thé*, l'eau prend son cours vers les Reins, & on sent une froideur & une douleur aux Reins, aux Pieds, & à la Vessie. Cela peut causer souvent quelque hydropisie, ou toute sorte de paralysie.

Quoiqu'il en soit, quand on veut boire du *Thé*, il faut le boire chaud, en petite quantité : sur-tout il faut se donner de garde d'en boire à jeun, & quand on a l'estomach vuide.

Che tchin dit : Quand on fait prendre à quelqu'un le [illegible] *fen*, le *Tou fou ling*, (nom de plantes,) il ne faut pas lui faire boire du *Thé*.

Ses effets.

La feuille du *Thé* est bonne pour les tumeurs ou apostumes qui viennent à la tête, pour les maladies de la Vessie. Elle dissipe la chaleur causée p[illegible] phlégmes ou les inflammations d[illegible] trine. Elle appaise la soif. Elle di[illegible] l'envie de dormir. Elle dilate & r[illegible] le cœur. Ceci est tiré des Livres de [illegible] *nong*.

Elle ouvre les obstructions. Elle aide à la digestion. Elle est fort bonne quand on y ajoute de la graine de *Tchu yu*, de l'oignon, & du gingembre. Ceci est tiré de *Sou cong*.

Elle est bonne contre les échauffaisons & chaleurs d'entrailles. Elle est amie des intestins, si l'on en croit *Tsang ki*.

Elle purifie le cerveau, elle éclaircit les yeux. Elle est bonne contre les vents qu'on a dans le corps. Elle guerit la létargie, &c. C'est *Hao cou* qui le dit.

Elle guérit les fiévres chaudes : en la faisant bouillir dans du vinaigre, & la donnant à boire au malade, elle guerit le cours de ventre, le tenesme, & on en voit de grands effets. Ces recettes sont tirées de *Tchin tsang*.

En faisant rôtir cette feuille, puis bouillir, on la donne à boire, & elle guérit la galle, qui vient d'une chaleur maligne, & le tenesme, tant celui où les excrémens sont teints de sang, que celui où ils sont mêlez de matiere blanche. En la faisant bouillir avec du blanc d'oignon, avec de la racine de *Con cong*, (nom de plante) & en prenant l'eau par la bouche, elle guérit les douleurs de tête. *Ou lsui* a donné ces recettes.

Faisant bouillir cette feuille en quantité, elle fait sortir les vents qui sont dans le corps, & cracher les phlégmes qui sont attachez en dedans. Cette recette est de *Che tchin*.

Recette pour les épuisemens d'esprits & douleurs de tête.

PRENEZ du meilleur *Thé* en poudre, & faites-en un électuaire épais : serrez-le dans une tasse de terre, & renversez-la. Prenez quarante grains de *Pe tcou* : brûlez-les à deux fois sous la tasse renversée, & faites sécher à leur fumée & à leur chaleur l'électuaire de *Thé* contenu dans la tasse, puis réduisez-le comme en pâte. Il en faut mettre à chaque prise la grosseur d'une noisette, à laquelle joignant d'autre *Thé* en poudre, vous ferez bouillir l'un & l'autre, puis le donnerez au malade après le repas.

Recette pour le Li tsi, *ou tenesme, qui procede de chaleur, ou les excrémens sont teints de sang.*

Meng tsen dit : Le tenesme qui procede de chaud ou de froid, se guérit avec le *Thé* preparé en cette maniere. Il faut prendre une livre de bon *Thé*, le faire sécher au feu, puis le mettre en poudre. On en fait bouillir beaucoup dans une ou deux tasses d'eau, & on le donne ainsi à boire au malade.

Autre Recette appellée Tong tchi.

PRENEZ de cette espèce de *Thé* qu'on appelle *La tcha* : si les excrémens du malade sont teints de rouge, il faut faire bouillir le *Thé* dans de l'eau de miel, & le donner au malade. Si les excrémens sont mêlez de matiere blanche, il faut le faire cuire avec du suc du gingembre verd broyé avec la peau dans une quantité d'eau convenable. Au bout de deux ou trois prises le malade se trouvera guéri.

Autre Recette excellente, appellée King yen.

PRENEZ de cette espèce de *Thé* appellé *La tcha*, le poids de deux taëls ou onces, sept condorins de *Tang tsen* : (le condorin a le poids d'un sol Chinois :) plus, plein une écaille d'huitre de l'huile de [illegible]. Donnez le tout ensemble à prendre au malade. Dans un instant il sentira une douleur de ventre, [illegible] selle abondante, & la maladie cessera.

Autre Recette.

PRENEZ du *Thé* appellé *La tcha*, broyé en poudre, dont vous ferez de petites pillules avec la chair d'un pruneau blanc, si le Tenesme vient d'une cause chaude, &c. on les fait prendre avec de l'eau où a bouilli de la reglisse. Si le Tenesme vient d'une cause froide, on les fait prendre dans de l'eau, où on a fait bouillir des pruneaux noirs. On donne une centaine de pillules à chaque prise.

Autre Recette.

PRENEZ du *Thé* de [illegible] faites-le bouillir dans du vinaigre ; donnez-le à boire au malade, & aussi-tôt il sera guéri.

Recette pour les Pertes de sang par le Fondement.

Si la maladie a été causée pour avoir pris quelque vent malin, ou pour avoir pris par la bouche des choses crûës & froides, ou pour avoir mangé des viandes [illegible], ou que pour avoir excedé au boire & au manger, les intestins ayent été échauffez, & l'estomach incommodé, de sorte qu'il s'y soit formé une humeur aigre, qui l'empêche de [illegible] les alimens, & que par-là le malade soit attaqué d'une fâcheuse perte de sang pur, & qu'il sente en même tems de la douleur au nombril, & une continuelle envie d'aller à la selle ; ou bien enfin que la maladie procede de quelque excès de vin, il arrive au malade une perte de sang subite de quelque maniere que ce soit, on peut guerir cette maladie par le

moyen de la recette suivante.

Prenez demie livre de *Thé* fin réduit en poudre avec cinq grains de *Pe yo tsien* (graine d'arbre) que vous ferez rôtir au feu. A chaque prise donnez-en deux dixiémes au malade avec de l'eau de ris deux fois par jour.

Recette pour les douleurs de cœur inveterées.

Ceux qui ont cette incommodité depuis dix ou quinze ans, n'ont qu'à faire boüillir du *Thé* de *Hou quang* avec d'excellent vinaigre, mêlant bien l'un avec l'autre, & le faire prendre au malade, c'est un bon remede.

Recette pour les Femmes aprés l'enfantement, quand elles n'évacuent point par bas.

Dans un boüillon d'oignons, il faut mettre une centaine de pillules de *Thé Ya tcha* réduit en poudre. La Rubarbe est un remede violent. Dans ces sortes de maladies, quand on employe des remedes violens, de cent malades, il n'y en a pas un qui s'en trouve bien.

Recette pour les douleurs de Reins, accompagnez d'une difficulté de se tourner.

Dans cinq petites tasses de *Thé*, mettez-y deux petites tasses de vinaigre ; & faites boire cette liqueur au malade.

Recette contre toutes sortes de Poisons.

Prenez du *Thé* fin nommé *Ya tcha*, & de l'alun en égale quanti : broyez-les ensemble, & faites-les avaler avec de l'eau froide.

Recette pour les démangeaisons de la petite Verole.

Il faut brûler du *Thé* dans la chambre à toute heure, & y conserver la fumée.

Recette contre les Phlegmes qui s'attachent à la gorge.

Prenez du *Thé* en bourgeons, de *Tchvise* (espéce d'amande) une once de chaque sorte : faites-les boüillir ensemble, & donnez-en une grande tasse à boire au malade. Ce remede aide à mettre dehors les phlegmes inveterez.

Recette contre les maux de cœur, & envie de vomir.

Prenez un dixiéme d'once de *Thé* en poudre, & faite-les boüillir dans de l'eau. Mêlez-y un dixiéme de gingembre en poudre, & donnez-le au malade ; aussi-tôt il se trouvera guéri.

Recette pour la suppression des mois.

Prenez une grande tasse de *Thé* avec un peu de sucre candi. Exposez-la une nuit à la rosée, puis donnez-la à boire à la malade. Les femmes enceintes doivent se donner de garde d'user de cette recette, crainte d'accident.

Recette pour la Toux enroüée.

Quand le malade ne peut dormir, prenez une once de bon *Thé* en poudre ; mettez une once de *Pe kang tsan* que vous réduirez aussi en poudre. Mettez-les ensemble dans une petite tasse d'eau chaude. Quand le malade est prêt à dormir, versez dans ce breuvage encore un peu d'eau chaude, & donnez-le lui à boire.

DE LA GRAINE DE THÉ.

Ses Qualitez.

ELLE est douce au goût : elle est d'une qualité froide, elle a quelque malignité. Elle a la vertu de guérir la toux, & l'asthme. Elle fait sortir les phlegmes : étant broyée, on s'en sert pour laver les habits, elle en ôte l'huile & les autres taches. Ceci est tiré de *Chë tchin.*

Recette pour l'Asthme, lorsqu'il incommode la respiration.

QUAND le malade tousse, prenez du *Thé* & du *Pe ho* en égale quantité ; réduisez-les en poudre, faites-en de petites pilles, & donnez-en dix-sept à chaque prise avec de l'eau récemment puisée.

Recette pour l'Asthme, lorsque les narines sont bouchées.

PRENEZ (a) un peu d'eau où on a lavé de cette espéce de riz qu'on appelle *No mi.* Broyez dedans la graine de *Thé.* Distillez cette eau goutte à goutte dans les narines, & avertissez le malade de la faire entrer par l'aspiration, en retenant son haleine : ensuite faites-lui prendre avec les dents un tube de bambou, & vous verrez dans un instant les phlegmes lui sortir de la bouche comme des filets ; & après deux ou trois prises semblables, la source de la maladie sera dissipée.

Recette pour les Bourdonnemens de Tête.

PRENEZ des fourmis blanches séchées de la plus grande espéce avec de la graine de *Thé*, réduisez-les en poudre, & soufflez-les dans les narines. Ce reméde a un bon effet.

DE L'ÉLÉPHANT.

CHI TCHIN dit : On trouve des Eléphants dans les Royaumes de *Tong king* & de la Cochinchine, dans les Provinces de *Quang si* & d'*Yun nan.* On voit des troupeaux d'Eléphants sauvages dans les Pays Occidentaux. Leurs Rois les montent après les avoir fait harnacher magnifiquement.

Il y en a de deux couleurs ; sçavoir de gris cendré, & de blancs : leur corps est lourd & massif ; ils sont extrêmement laids ; ils ont des yeux de cochon, leurs quatre pieds ressemblent à autant de colomnes : quand ils dorment, ils plient les jambes de devant, les appuyant à terre : ils ne peuvent baisser la tête, ni tourner le col : ils ont les oreilles retirées en arrière, & serrées.

Leur trompe est aussi longue que les jambes de devant, & descend jusqu'à terre. Elle est creuse & profonde ; elle peut s'ouvrir & se fermer : il y a de petites caroncules en forme de pinces qui ramassent à terre les moindres choses, une éguille, par exemple, & un grain de moutarde. Ils se servent de cette trompe pour boire, & pour manger, en la repliant, & la portant à la bouche.

(a) Cette recette est commune aux enfans & aux personnes plus âgées.

Toute

Toute la force de cet Animal est réünie dans sa trompe : s'il est blessé dans cette partie, il faut qu'il meure. Derriere l'oreille il a un trou couvert d'une peau, qui n'est pas plus épaisse que la peau d'un tambour : sa mort est pareillement certaine, si on le pique en cet endroit.

Des deux coins de sa bouche il sort deux grandes dents entre lesquelles sa trompe est placée : le mâle a ces dents de six à sept pieds de longueur : elles n'ont guéres plus d'un pied dans la femelle. Il mange de l'herbe, des pois, des cannes de sucre, & boit du vin. Il craint la fumée, le feu, le lyon, & une espéce de serpent nommé *Pa*.

Les Peuples Méridionaux vivent des Elephans : ils se servent de roües & de machines pour les y faire tomber, ou bien ils entourent sur leur chemin une espéce de piége, nommée chaussure d'Elephant, qui les saisit par les pieds. Si l'on veut les prendre vifs, on se sert de femelles, pour les attirer dans le piége qu'on leur dresse.

Quand durant quelque tems on a nourri & apprivoisé l'Elephant, il de-
[redacted] docile, & obéit à son conducteur
[redacted] gouverne avec un croc de fer, par
[redacted] yen duquel il le fait avancer ou re-
[redacted] droite ou à gauche, &
[redacted] manque jamais de ce qu'on
lui ordonne.

De la Chair d'Elephant.

Ses qualitez, & ses effets.

La chair de l'Elephant est douce, fade, & temperée, sans aucune qualité nuisible. Quand on l'a brulée, & qu'on a mêlé les cendres avec de l'huile, on en frotte la tête aux teigneux, & on les guérit.

Si on la fait cuire sans assaisonnement, lorsqu'elle est [illegible], & qu'on en prenne le bouillon, il guérit la dyssenterie. Lorsqu'après l'avoir brulée & réduite en cendres, on la prend dans quelque liqueur, elle arrête le flux d'urine : elle contracte alors les qualitez du feu, & de diaphoretique elle devient astringente.

Du Fiel de l'Elephant.

Maniere de le préparer, ses qualitez, & ses effets.

[illegible] toutes les fois qu'on [illegible] l'employer, il faut prendre garde [illegible] ne soit pas mêlé. Le fiel d'Elephant, quand il est desseché, est rayé, & [illegible] chez comme le bambou verd : il est uni, gras, & brillant. Lorsqu'on veut le faire entrer dans quelque composition, il faut auparavant le réduire en poudre fine, en le pilant dans le mortier, pour le mêler ensuite avec les autres drogues.

Il est amer, froid, & tant soit peu nuisible.

Il éclaircit la vûë, il guérit l'hydropisie tympanite des enfans, les tumeurs & les enflûres où il y a de la matiere : pour cela il faut le faire dissoudre dans l'eau, & en frotter les parties mal affectées.

Si l'on en enferme une certaine quantité dans du coton, qu'on l'applique sur les gencives, & qu'ensuite on se rince la bouche tous les matins, il ôte la mauvaise haleine, en peu de mois on se trouvera délivré de cette incommodité.

Pour guérir les tayes qui ressemblent à un croissant renversé, ou à une fleur de Jujubier, prenez une demie once de fiel d'Elephant, sept fiels de carpes, la dixiéme partie d'une drachme de fiel doux, une demie once de fiel de bœuf, la dixiéme partie d'une drachme de musc, une once de poudre de *Che kiue ming*, (c'est une espéce d'écaille d'huitres) de tous ces ingrédiens que vous mêlerez avec de la bouillie, faites des pillules de la grosseur d'un pois : la prise est de dix pillules que vous mettrez dans du thé, & que vous prendrez deux fois chaque jour.

Des Yeux d'Elephant.

Leurs effets.

Quand on les mêle avec du lait de femme, & qu'on fait tomber la liqueur goutte à goutte dans les yeux, c'est un remede souverain contre la maladie des yeux.

De la Peau d'Elephant.

Ses effets.

Che tchin dit : La chair d'Elephant est [illegible] & douce, les blessures qu'il le reçoit d'une hache, ou de quelqu'arme que ce soit, se referment en moins d'un jour : c'est pourquoi on se sert de la cendre de sa peau pour guerir les playes qui ont de la peine à se refermer.

C'est un remede souverain pour l'hydropisie tympanite des enfans. Il faut pour cela la réduire en cendres, & l'ayant mêlée avec de l'huile, on frotte la partie mal affectée.

Des Os d'Elephant.

Leurs effets.

C'est un antidote contre les poisons. Un petit os, qui est en travers au-devant de la poitrine de cet animal, étant réduit en cendres, & pris dans du vin, rend le corps plus leger, l'aide à se soutenir sur l'eau, & à mieux nager.

Prenez quatre onces d'Os d'Elephant rôti à sec dans un poëlon, une once de *Ye tcou kouo*, (c'est une espece de Cardamine,) rôti sur la braise ; & autant d'écorce de *Tchu* rôtie à sec dans le poëlon, avec deux onces de [illegible], & une demie once de gingembre sec & rôti ; pulvérisez le tout, [illegible] trois dragmes pour chaque prise dans un demi [illegible] que vous ferez cuire jusqu'à la consomption de la cinquiéme partie ; prenez-en chaque jour et bouillon chaud avant le repas : c'est un remede qui guerit les [illegible] épuisement de l'estomac & de la rate, les indigestions, [illegible] vomissemens [illegible], la dysenterie, les flueurs de femme [illegible] & la repletion.

De l'Yvoire.

[illegible] celui [illegible] qu'on l'a [illegible] en [illegible] co- [illegible] espece.

Ses qualités & ses effets.

L'Yvoire [illegible], quand elle est [illegible] d'enflure & de [illegible], fait sortir de l'Yvoire [illegible] la liqueur.

Pour [illegible] de l'Yvoire [illegible] des dents de [illegible] l'Elephant [illegible] quelques [illegible].

DU CHAMEAU

LES Chameaux sauvages & domestiques, naissent dans les lieux qui confinent avec la Chine du costé du Septentrion, & qui sont à l'Occident du fleuve jaune. On employe indifferemment dans la Medecine la graisse qui se trouve dans l'une & l'autre des bosses qu'il a sur le dos. Neanmoins les Chameaux sauvages ne se trouvent que dans les Pays qui sont au Nord-ouest de la Chine.

[illegible] dit : Le Chameau ressemble assez au Cheval par le corps ; il ressemble par la teste au Mouton ; il a le col long, & les oreilles pendantes ; il a trois articulations aux jambes, & deux bosses de chair sur le dos, qui forment comme une espece de selle. Il rumine, il souffre sans peine le froid, & craint extrémement la grande chaleur ; dès [illegible] au Solstice d'Esté il mue entierement, [illegible] sans qu'il lui reste aucun poil. [illegible] porter jusqu'à mille livres Chinoises, & faire deux à trois cens [illegible] jour. Son instinct naturel lui fait [illegible] les veines d'eau cachées dans la terre, & le vent qui est prest de s'élever. Sa sensibilité pour l'eau [illegible] le Chameau [illegible], on découvre les lieux qui [illegible]. Il s'éleve aussi ordinairement durant l'Esté des vents chauds, qui [illegible] ceux qui voyagent [illegible] Chameaux [illegible], & [illegible] dans le sable, c'est une marque [illegible] que ce vent est sur le point de [illegible]. Il dort sans que son ventre touche [illegible]. Ceux qui [illegible] dans l'espace [illegible] pour le jour, après qu'ils se sont [illegible] jambes pliées, se nomment [illegible] Chameaux [illegible], & ce sont [illegible] qui peuvent faire les plus longs voyages. Il y en a qu'on nomme *Fong kio* [illegible], ou Chameaux [illegible] pieds de vent, à cause de leur [illegible] vitesse ; ils peuvent faire mille [illegible] jour.

DE LA GRAISSE DU CHAMEAU.

ON [illegible] la graisse qui se trouve dans les bosses, on la nomme *Huile des bosses* ; celle des Chameaux sauvages est la meilleure pour la composition des remedes.

Ses qualitez, & *ses effets.*

ELLE est douce, temperée, & n'a point de qualité nuisible. Elle guerit l'engourdissement des membres, les ulceres, les apostumes, les chairs mortes, les retrecissemens de peau & de nerfs. Il faut pour cela la faire rôtir au feu, & en frotter la partie malade, afin que la chaleur serve de vehicule aux esprits pour les faire penetrer dans les chairs.

On en peut faire de petits pains, en la mélant avec de la farine de ris, & aprés les avoir fait cuire, les manger, pour se guerir des hemorroïdes. Son effet specifique est pour l'inanition, la phthisie, les vents, [illegible] amas de matieres endurcies [illegible] à former [illegible]. Il faudra la prendre assaisonnée avec de l'eau-de-vie.

Pour l'engourdissement universel de tous les membres, prenez une livre de graisse de Chameau sauvage bien purifiée, mêlez-la avec quatre onces de beurre. Il en faut prendre trois fois le jour ; chaque prise sera depuis une demi-cuillerée jusqu'à une cuillerée entiere.

De la Chair de Chameau.
Ses effets.

Elle chasse les vents, elle rend la liberté de la respiration, elle fortifie les nerfs, elle [illegible] elle guérit les [illegible] & les [illegible]

Du Lait de Chameau.
Ses effets.

Il rétablit la [illegible] augmente les [illegible] les nerfs.

Du Poil de Chameau.
Ses effets.

[illegible]

... & les Hémorroïdes [illegible] Il [illegible] brûler, & on [illegible] vue. La [illegible]

[illegible]

DU HAI MA ou CHEVAL DE MER.

Il s'appelle aussi [illegible] du genre des [illegible] rapport à [illegible] on l'a nommé [illegible]

Explication de [illegible]

[illegible] Le [illegible] trouve dans la Mer [illegible] figure d'un Cheval [illegible] cercle longitude [illegible] comme tous les écrevisses. [illegible] dans [illegible] Les [illegible] qui aussi.

Le [illegible] sans [illegible] une [illegible] pour lui [illegible] Les [illegible] fort [illegible] les [illegible] avec la même facilité qu'une [illegible] dont [illegible] est [illegible]

[illegible]

[illegible] dans l'enfantement. –

[illegible] *Pi ys* [illegible] l'*Yang*, produit des chevaux d'eau. *Chun* [illegible] une sorte d'a[illegible] qui est mouchetée de points [illegible], & qui forme une espece de pilules [illegible] *pao sien ouan*, qui avoit [illegible] communiqué à ceux qui les prenoient, la faculté de demeurer long-temps sous l'eau : mais aujourd'hui il n'y a personne qui sçache préparer cette sorte de pilules.

Ses qualités, & ses effets.

Le Hai ma a une saveur douce [illegible] une qualité legerement chaude sans venin. Voici ses effets. Lorsqu'une femme a de la peine à accoucher, en portant cet insecte sur elle, elle est sûre de très bons effets. Quand l'heure de l'enfantement approche, il faut le faire brûler, le reduire en poudre, en donner à boire à la malade, & lui en mettre [illegible] dans la main, [illegible] soulagée. [illegible] les [illegible] pour [illegible] échauffe [illegible] les glandes nobles. Il est [illegible] guérir [illegible] Sur-tout il est bon [illegible] appellée *Hiao-yuen*. C'est [illegible] qui prend le premier [illegible] le quatre [illegible] chaque Lune : [illegible] y [illegible] depuis leur enfance, jusqu'à une grande vieillesse.

RECETTE.

Bouillon de Hai ma.

Ce [illegible] est bon pour guérir la maladie [illegible] de [illegible] mée *Hiao-yuen*. Quand elle est invétérée, il faut prendre une couple de *Hai ma*, un mâle & une femelle, une once de *Mou hiang* (nom de bois odoriférant,) de la Rhubarbe torrefiée, du *Pe kien niou*, deux dixiémes de chaque sorte, quarante-neuf grains de *Pa teou*, (nom de féve sauvage) ; plus deux onces de *Tsing pi* : mettre le tout infuser dans de l'urine d'enfant, jusqu'à ce qu'il s'amollisse, & que le *Pa teou* devienne de couleur [illegible]. Après quoi il faut le mettre encore quelques jours tremper dans de l'urine, puis l'en tirer, ensuite prendre du son de froment, le faire frire à sec dans une poële, jusqu'à ce qu'il devienne jaune, [illegible] la peau du *Pa teou*, [illegible] le dedans ; joindre cette peau avec [illegible] especes que j'ai nommées, & les broyer toutes en poudre. On donnera à chaque prise deux dixiémes d'onces de cette poudre dans une tasse d'eau, après l'avoir fait bouillir quatre ou cinq bouillons, lorsque le malade est prêt de dormir.

Poudre de Hai ma contre le venin.

Cette Poudre est excellente pour guérir les clouds & les tumeurs ou ulcères qui viennent sur le dos. Prenez une couple de *Hai ma*, faites-les sécher au feu, jusqu'à ce qu'ils deviennent jaunes ; plus du [illegible], (espece de [illegible]) de la terre jaune [illegible] plus du *Tchu cha*, (minéral) du vif argent, un mas de chaque sorte ; plus trois mas de *Hiong hoang* ; un peu de cervelle de Dragon, avec un peu de Musc : broyez bien tout cela en poudre, jusqu'à ce qu'on ne distingue plus aucune petite boule de vif argent. Appliquez-en tant soit peu sur chaque cloud ou ulcere, une fois par jour, & le venin sortira infailliblement.

DU CHE HIAI,

OU

CANCRE PÉTRIFIÉ.

DESCRIPTION TIRÉE [illegible]

TOUCHE ou Che hiai, ou Cancre Pétrifié, se trouve dans la Mer Méridionale de la Chine. On dit [illegible] que c'est une espèce [illegible] de Cancres, qui en [illegible] grand nombre [illegible] pétrifiés par le moyen de la boue, qui [illegible] vage, & qui pénétrant [illegible] leur corps, s'y arrête & s'y durcit peu-à-peu, & en forme une pierre. [illegible]

[illegible]

[illegible] C'est un contre-poison [illegible]. Il est bon [illegible] contre une sorte de vers venimeux, appellés [illegible] dans le corps. On s'en sert avec succès dans les [illegible]. Il aide à enfanter [illegible]. Il contribue [illegible] à la circulation du sang. On le broye dans de l'eau chaude, & l'on le donne ainsi à prendre [illegible] Médecin *Te mao* qui a donné ces remarques.

On le broye [illegible] & on en frotte les [illegible] extraordinaires. On le broye dans de l'eau chaude, & l'on le donne ainsi à prendre au malade, & c'est comme un antidote contre le poison ou venin des métaux & des minéraux. Ces recettes ont *Sin fang* pour Auteur.

Recette pour la [illegible] [illegible].

Il faut broyer le [illegible] & en frotter la partie incommodée avec une plume.

DU MUSC.

[illegible]

H[illegible]. Quand [illegible] du Musc [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

Ses Vertus & ses Usages.

Il chasse [illegible]. Il fait sortir [illegible] qui le [illegible] de quelques maladies [illegible] pour les fièvres [illegible] Quand [illegible] il chasse la malignité [illegible] de l'Auteur.

[illegible]

[illegible]

DE QUELQUES AUT[illegible]OG[illegible]

EMPLOYÉES DANS LA MED[illegible]

DU [illegible]

D[illegible]

C[illegible]

[illegible]

[illegible]

DU SAN TSI

[illegible]

sur les coteaux, sont regardées comme les meilleures. Celles qui sont légères, d'une couleur brune sur le jaune, & qui croissent sur le haut des Rochers, n'ont presque aucune vertu. Ces petites racines pulvérisées au poids d'une drachme, guérissent sûrement le flux & les hémorragies. [illegible]

[illegible]

DE LA RHUBARBE.

[illegible]

[illegible]

crûe & en substance. Elle déchire les boyaux, disent-ils: cela veut dire qu'elle cause des tranchées: & comme les Chinois aiment mieux d'ordinaire ne pas [illegible], que d'être [illegible] avec de grandes [illegible], ils prennent plus volontiers la Rhubarbe en décoction, avec quelques autres simples, qu'ils allient selon les régles de leur art. Que s'il est nécessaire qu'ils la prennent en substance, ils la préparent auparavant de la maniere que je vais dire.

Ils prennent une quantité de morceaux de Rhubarbe, [illegible] en [illegible], & les font tremper un jour & une nuit dans du vin de ris ou [illegible], s'ils en avoient, [illegible] jusqu'à ce qu'ils soient bien amollis, & qu'on les puisse couper en rouelles assez minces. Après quoi ils posent sur un fourneau de briques une espèce de chaudière, dont l'ouverture est de deux pieds de diametre, & va en se rétrécissant jusqu'au fond en forme de calotte. Ils la remplissent d'eau, couvrent la chaudière d'un tamis renversé, qui est fait de petits filets d'écorce de bambou, & qui s'unisse avec l'ouverture de la chaudière. [illegible] fond du tamis, ils posent les rouelles [illegible] Rhubarbe, & couvrent le tout [illegible] un fond de tamis de bois, sur lequel ils jettent encore un feutre, afin que la fumée de l'eau chaude ne puisse sortir. Ils allument enfin leur fourneau, & font bouillir l'eau. La fumée qui s'éleve par le tamis, pénétre les rouelles de Rhubarbe, & les décharge de leur âcreté. Enfin cette fumée se résolvant comme dans l'Alembic, retombe dans la chaudiére bouillante, & jaunit l'eau que les Chinois gardent pour les maladies cuticulaires. Ces rouelles doivent demeurer au moins huit heures dans cette circulation de fumée, après quoi on les tire pour les faire sécher au soleil: on recommence deux fois la même opération, & pour lors la Rhubarbe est preparée, & est de couleur noire. On peut la piler & en faire des pillules purgatives. Cinq ou six drachmes au moins font une prise, qui purge lentement & sans tranchées. L'urine ce jour-là est plus abondante, & de couleur rougeâtre: ce qui marque, disent les Chinois, une fausse chaleur qui se dissipe par cette voye. Ceux qui ont de la répugnance à avaler tant de pillules, prennent la même quantité de rouelles séchées, & les font bouillir dans un petit vase de terre ou d'argent, avec neuf onces d'eau jusqu'à la réduction de trois onces qu'ils avalent tiédes: quelquefois ils y mêlent des simples.

M. Pomet dans *son Histoire*, assûre que l'endroit par où l'on enfile la Rhubarbe, étant donné en poudre le matin à jeun au poids d'un gros, dans un verre d'eau rose ou de plantin, est un remede infaillible pour le cours de ventre. Un autre *Droguiste* moins célèbre a imprimé la même chose. Mais un Medecin Chinois dit que la Rhubarbe commence toujours à se corrompre par ce trou, que la poudre qui s'y trouve n'est de nul usage, & qu'on a grand soin de la jetter pour ne se servir que de l'intérieur le [illegible], qui est pesant, & bien marbré.

DU TANG COUE.

CETTE Racine est très-aromatique ; & mérite une attention particuliere. Les Medecins Chinois, qui s'en servent, n'en reconnoissent pas tous les usages, parce qu'ils ne sçavent pas en faire l'analyse. Ils l'appellent *Tang coue* : elle est toûjours humide, parce qu'elle est huileuse.

Sa vertu, disent-ils, est de nourrir le sang, d'aider à la circulation, de fortifier, &c. Il est aisé d'en avoir en quantité, & à bon marché ; on peut même la transporter sans craindre qu'elle se corrompe, pourvû qu'on prenne les mêmes précautions que les Chinois, qui de la Province de Se tchuen la transportent dans les autres Provinces. Les racines entieres, qu'on garde dans les grands magasins, c'est ce que les petits Marchands qui ont des boutiques particulieres, s'en fournissent : ils coupent cette racine de même que toutes les autres en morceaux très-minces, qu'ils vendent en détail. C'est pourquoi si des Marchands d'Europe vouloient acheter de ces drogues Chinoises à *Canton*, ils ne les doivent prendre que dans les grands magasins, & non pas dans les boutiques, où les racines ne se vendent que coupées en petits tronçons.

DU NGO KIAO.

Sa Description, & comment il se prépare.

LA Province de *Chan tong* a plusieurs Métropoles, dont l'une se nomme *Yen tcheou fou*. Il y a dans son District une Ville du troisiéme Ordre, appellée *Ngo hien*. Près de cette Ville est un puits naturel, ou un trou en forme de puits, de soixante-dix pieds de profondeur, qui communique, à ce que disent les Chinois, avec un Lac, ou avec quelque grand réservoir d'eau soûterraine. L'eau qu'on en tire, est très-claire, & plus pesante que l'eau commune. Si on la mêle avec de l'eau trouble, elle l'éclaircit d'abord en précipitant les saletez au fonds du vase, de même que l'alun éclaircit les eaux bourbeuses. C'est de l'eau de ce puits qu'on se sert pour faire le *Ngo kiao*, qui n'est autre chose qu'une colle de peau d'âne noir.

On prend la peau de cet animal tué tout récemment, on la fait tremper cinq jours de suite dans l'eau tirée de ce puits, après quoi on la retire pour la racler, & la nettoyer en dedans & en dehors : on la coupe ensuite en petits morceaux, & on la fait bouillir à petit feu dans l'eau de ce même puits, jusqu'à ce que ces morceaux soient réduits en colle, qu'on passe toute chaude par une toile, pour en rejetter les parties les plus grossieres, qui n'ont pû être fondues : puis on en dissipe l'humidité, & chacun lui donne la forme qui lui plaît. Les Chinois la jettent en moule avec des caracteres, des cachets, & des enseignes de leurs boutiques.

Ses Vertus.

LES Chinois attribuent beaucoup de vertus à ce remede ; ils assûrent qu'il dissout les phlegmes, qu'il est [illegible] à

poitrine ; qu'il facilite le mouvement des lobes du poûmon ; qu'il arrête l'oppression, & rend la respiration plus libre à ceux qui ont l'haleine courte, qu'il rétablit le sang, & tient les boyaux en état [illegible] leurs fonctions, qu'il affermit l'en[illegible] dans le sein de sa mere ; qu'il dis[illegible] les vents & la chaleur ; qu'il arrête [illegible] flux de sang, & provoque l'urine, &c.

Ce qu'il y a de plus certain, est que cette drogue prise à jeun, est bonne pour les maladies du poûmon ; l'expérience l'a confirmé plusieurs fois. Ce remede est lent, & il faut le continuer long-tems. Il se prend en décoction avec des simples ; quelquefois aussi en poudre, mais plus rarement.

DE LA CIRE BLANCHE,

FAITE PAR DES INSECTES, ET NOMMEE Tchang pe la, *c'est-à-dire, Cire blanche d'Insectes.*

KI dit : La Cire blanche dont il s'agit ici, n'est pas la même que la cire blanche des Abeilles. Ce sont de petits insectes qui la forment. Ces insectes sucent le suc de l'espéce d'arbres nommée *Tong tçin*, & à la longue ils le changent en une sorte de graisse blanche, qu'ils attachent aux branches de l'arbre.

Il y en a qui disent que c'est la fiente de ces insectes, qui s'attachant à l'arbre, forme cette Cire, mais ils se trompent. On la tire en raclant les branches dans la saison de l'Automne ; on la fait fondre sur le feu, & l'ayant passée, on la verse dans l'eau froide où elle se fige, & se forme en pains. Quand on l'a rompue, on voit dans les morceaux brisez, des veines comme dans la pierre blanche ou congelation nommée *Pe che cao* ; elle est polie & brillante ; on la mêle avec de l'huile, & on en fait des chandelles. Elle est beaucoup superieure à celles que font les Abeilles.

Ouan tchin dit : Ce n'est que sous la Dynastie des *Yuen* qu'on a commencé à connoître la cire formée par des insectes. L'usage en est devenu fort commun, soit dans la Medecine, soit pour faire des bougies. Il s'en trouve dans les Provinces de *Se tchuen*, [illegible], de *Hou kouang*, de *Fo kien*, de [illegible], de *Kiang nan*, & généralement dans tous les quartiers du Sud-Est. Celle qu'on ramasse dans les Provinces de *Se tchuen* & d'*Yun nan*, & dans les Territoires de *Heng tcheou*, & de *Yong tcheou* est la meilleure.

L'arbre qui porte cette cire, a les branches & les feuilles semblables à celles du *Tong tçin*. Il conserve sa verdure durant toutes les saisons ; il pousse des fleurs blanches en bouquets durant la cinquiéme Lune ; il porte des fruits en bayes, gros comme le fruit du *Kin* rampant.

Quand ils ne sont pas mûrs, ils sont de couleur verte, & ils deviennent noirâtres, lorsqu'ils mûrissent, au lieu que le fruit du *Tong tçin* est rouge. Les insectes qui s'y attachent sont fort petits. Quand le Soleil parcourt les quinze derniers degrez des Gemeaux, ils se répandent en grimpant sur les branches de l'arbre ; ils en tirent le suc, & jettent par la bouche une certaine bave, qui s'attachant aux branches encore tendres, se changent en une graisse blanche, laquelle se durcit, & prend la forme de cire. On diroit que c'est de la gelée blanche que le froid a durcie.

Quand le Soleil parcourt les quinze premiers degrez du Signe de la Vierge, on fait la récolte de la Cire ; on l'enle-

vant de dessus les branches. Si l'on différe à la cueillir, que le Soleil ait entiérement parcouru ce Signe, il est difficile de la détacher, même en la raclant.

Ces insectes sont blancs quand ils sont jeunes, & c'est alors qu'ils font leur Cire. Quands ils deviennent vieux, ils sont d'un châtain qui tire sur le noir. C'est alors que formant de petits pelotons, ils s'attachent aux branches de l'arbre. Ces pelotons sont au commencement de la grosseur d'un grain de mil : vers l'entrée du Printems ils commencent à grossir, & à s'étendre. Ils sont attachez aux branches de l'arbre en forme de grappes, & à les voir, on diroit que l'arbre est chargé de fruits. Quand ils sont sur le point de mettre bas leurs œufs, ils font leur nid de même que les chenilles. Chacun de ces nids ou pelotons contient plusieurs centaines de petits œufs blancs.

Dans le tems que le Soleil parcourt la seconde moitié du Taureau, on les cueille, & les ayant enveloppez dans des feuilles de *Yo* (espece de simple à larges feuilles) on les suspend à différens arbres, après que le Soleil est sorti du Signe des Gemeaux. Ces pelotons s'ouvrent, & les œufs produisent des insectes, qui sortant les uns après les autres des feuilles dont ils sont enveloppez, montent sur l'arbre où ils font ensuite leur Cire.

On doit avoir soin d'entretenir le dessous de l'arbre toûjours propre, & de le garentir des fourmis qui mangent ces insectes. On sçait deux autres arbres ausquels on peut attacher les insectes, & qui porteront également de la Cire ; l'un qui se nomme *[illegible]*, & l'autre qui est une espece d'arbre aquatique, dont les feuilles ressemblent assez à celles du Tilleul.

Qualitez & effets de cette Cire.

ELLE est d'une nature qui n'est ni froide ni chaude, & qui n'a aucune qualité nuisible. Elle fait croître les chairs, elle arrête le sang, elle appaise les douleurs, elle rétablit les forces, elle unit les nerfs, & rejoint les os, prise en poudre dont on forme des pillules, elle fait mourir les vers qui causent la phtisie.

Tchu bou dit : La Cire blanche est sous la domination du métal : ses [illegible] corroborent, fortifient, & sont propres à ramasser & à resserrer. C'est une drogue absolument necessaire aux Chirurgiens : elle a des effets admirables, quand on la fait entrer avec de la peau de *Ho hoang* dans la composition de l'onguent, qui fait renaître & croître les chairs.

DES OU POEY TSE.

Drogue Chinoise.

CETTE drogue n'est pas tout-à-fait inconnue en Europe : elle est tombée entre les mains d'un célebre Academicien * sous la qualité d'une drogue que les Chinois employent dans les teintures. Après l'avoir examinée en très-habile Physicien, il lui a paru qu'elle avoit beaucoup de conformité avec ces excrescences qui naissent sur les feuilles des ormes, appellées ordinairement Vessies d'Ormes ; il la trouva très-acerbe au goût, & d'une astriction si forte, qu'elle est en cela préférable à toutes les autres especes de galles, dont se servent les teinturiers. C'est pourquoi il regarde cette drogue comme un des puissans astringens qui soient dans le genre vegetal, ainsi qu'il conjecture, ce qui est effectivement

* M. Geoffroy.

[illegible] vers, qu'elle pourroit avoir quelque usage dans la Medecine.

Il est vrai que la figure des *Ou poey tse* est inégale & irreguliere, comme celle des Vessies d'Ormes; qu'ils sont couverts au-dehors d'un duvet [illegible] qui les [illegible] au toucher; qu'ils sont [illegible] au-dedans d'une poussiere blanche [illegible], semblable à celle qui se trouve dans les Vessies d'Ormes; que parmi cette poussiere on remarque de petits insectes dessechez, & qu'on n'y découvre aucun vestige d'ouverture par où ils eussent pû s'échapper; que ces especes de Vessies ou de pelotons se durcissent en se dessechant, & que leur substance, qui est une membrane [illegible], est transparente & cassante.

Cependant, nonobstant ces rapports avec les Vessies d'Ormes, ils ne sont pas regardez à la Chine comme une excroissence ou une production de l'arbre *Yen fou tse*, où on les trouve: on y est persuadé que ce sont de petits vers habitans de cet arbre, qui produisent de la cire, qui se construisent ces petits logemens, pour y avoir une retraite dans leur vieillesse, de même que les vers à soye forment les cocons où ils se logent: c'est-à-dire, que, de leur chaleur [illegible] les sucs [illegible] de l'arbre, ils le [illegible] sur les feuilles & sur les branches une [illegible], où ils puissent operer en repos leur metamorphose, ou au moins y pondre sûrement leurs œufs, qui sont cette poussiere dont les *Ou poey tse* se trouvent remplis.

Aussi l'Herbier Chinois les compare-t-il au nid de certains petits oiseaux, dont la figure est toutefois informe: & c'est pour cela qu'on les appelle *Tchong [illegible]*. Il assure de plus que ce sont les [illegible] petits domiciles que se [illegible] ces [illegible] le tems de la [illegible] approche [illegible], *Tchong [illegible]*, ou le [illegible]. [illegible] vers à cire [illegible] substance, cette petite [illegible] qu'ils produisent sur la cire [illegible] est commun à l'une & à l'autre operation. Ainsi il paroît que les *Ou poey tse* sont comme une espece de cocons, où ces vers, après avoir produit leur cire sur l'arbre, s'y renferment pour y pondre leurs œufs.

Il se trouve de ces *Ou poey tse* qui sont gros comme le poing, mais ce n'est pas l'ordinaire: cela peut venir de ce qu'un vers extrémement robuste, ou associé à un autre, comme il arrive quelquefois aux vers à soye, s'est renfermé dans le même domicile.

Le Livre Chinois dit que l'*Ou poey tse* est d'abord petit, que peu à peu il se gonfle, il croît, & prend de la consistence; qu'il devient quelquefois gros comme le poing; que les moindres sont de la grosseur d'une châtaigne; que la plupart ont une figure ronde & oblongue, que néanmoins il est rare qu'ils se ressemblent dans la figure extérieure; que d'abord ils sont d'un verd obscur, de la couleur fort douce du vers qui l'a produit; que dans la suite il devient un peu jaune; qu'alors cette coque, bien qu'assez ferme, est pourtant très-cassante; qu'elle est creuse & vuide en-dedans, ne contenant qu'un vers ou de petits vers: car le caractere Chinois a l'une & l'autre signification.

Les gens de la campagne ont soin de cueillir les *Ou poey tse* avant les premieres gelées: ils les font passer au bain-marie, c'est-à-dire, qu'ils les exposent à la fumée de l'eau qui bout sous un tamis d'osier, où ils sont couverts. Cette operation fait mourir le vers. Sans cette précaution, il ne manqueroit pas de percer son fragile logement, qui éclateroit [illegible], & le détruiroit aisément. Ce secret une perte d'autant que cette drogue est propre à la teinture, elle est d'un grand usage dans la Medecine.

On ne voit pas néanmoins que les Teinturiers de *Peking* s'en servent pour teindre les toiles de coton, les étoffes de laine, les feutres, les *Tchouang tse*, qui est une espece [illegible], lorsqu'ils craignent que les *Ou poey tse* ne rendroient pas la

teinture assez forte : ils employent l'Indigo, qui est excellent à la Chine ; & pour le noir, ils se servent du *Siang ouan tse*, c'est le fruit d'un arbre nommé *Siang*, qui leur tient lieu de noix de galle. Il a la forme & la grosseur d'une chataigne, il en a même à peu près la couleur, avec une double écorce, & il y a quelque apparence que c'est ce que nous appellons la *Chataigne Caravane*.

L'arbre *Siang*, qui est d'abord chargé de chatons, produit ensuite son fruit : c'est uniquement [illegible] ou les deux godets qui le renferment, qu'on employe à la teinture. Quoique ce fruit soit fort âpre, les cochons s'en nourrissent. Des Montagnards de la Chine rapportent qu'après l'avoir dépouillé dans l'eau chaude de sa peau intérieure, & l'avoir fait bouillir dans une seconde eau avec du vinaigre, ils en mangent volontiers.

Comme on assure qu'aux environs de Constantinople la *Chataigne Chevaline* est bonne aux Chevaux poussifs, il se pourroit faire que ce fruit seroit un bon remede pour préserver les Montagnards qui travaillent aux Mines de charbon de pierre, de l'asthme ou de la difficulté de respirer, que ce travail continuel leur procureroit.

Quoiqu'il en soit, cet arbre est aussi haut & aussi gros que nos Chataigniers : il croît aisément dans le Nord du *Pe tche li*, & dans la Province de *Tche kiang*, & il y a à croire qu'il viendroit aussi facilement dans les Contrées septentrionales & froides de l'Europe.

Je reviens aux *Ouvriers* : on les employe à *Peking* pour [illegible] un noir [illegible], & qu'on fait lustrer. Dans les Provinces du *Kiang nan* & de *Tche kiang*, d'où viennent les grandes & belles pieces de satin, [illegible] pour la teinture [illegible] qu'on les travaille sur le métier.

Des Lettrés Chinois [illegible] pour noircir leur barbe lorsqu'elle devient blanche : ils ont souvent [illegible] de cacher leur âge, ou

pour obtenir de l'emploi, ou pour se maintenir dans celui qu'ils ont.

Les jeunes Etudians, pour se divertir, les employent quelquefois à former des caracteres magiques. Ils trempent un pinceau dans l'eau où l'on a fait bouillir [illegible], & ils tracent des caracteres sur du papier blanc. Lorsque [illegible] aucune lettre. [illegible] l'eau un peu épaissie par [illegible] cette écriture, & les caracteres deviennent très-lisibles. De même [illegible] avec de l'eau [illegible] les caracteres paroissent très-noirs.

[illegible]

Ils en plongent une piece [illegible]

[illegible]

D'abord ils [illegible] Vitriol, qu'ils nomment *Hé fan*, [illegible]

[illegible] *Ou pey tse*, [illegible] *Siang ouan tse*, [illegible]

Après [illegible] d'un grand temps [illegible]

l'infusion bouillante des *Ou poey tse* & des *Siang coan tse* : le damas y change de couleur, & devient [illegible] fait noir : alors on le retire, on le tord, & on le laisse sécher. On le baigne ensuite une fois dans l'eau de Vitriol, qu'on a conservée [illegible], & aprés l'avoir laissé [illegible], on l'exposé à l'air. Puis on le [illegible] un bain des deux autres drogues, où le damas prend dans ce bouillon, & devient beaucoup plus noir : alors on jette dessus une grande [illegible] d'eau de Vitriol : il faut avoir soin que la piece de damas s'imbibe également par tout.

Enfin on [illegible] une [illegible] des *Ou poey tse* & *Siang coan tse*, qu'on fait encore bouillir, on y enfonce le damas de tous les côtés, mais sans y jetter de l'eau de Vitriol. Seulement dans la cuve, où l'on a mis [illegible] certaine quantité de la teinture des drogues, on jette le poids de trois onces de [illegible] de petits pois verds, nommez [illegible] qu'on mêle bien ensemble, en empêchant que l'eau ne s'épaississe. On y plonge la piece de damas, avec attention qu'elle en soit également pénétrée. Quand on l'a retirée, on la tord, & on la laisse sécher. On lui donne sa perfection, en passant par dessus, d'une maniere [illegible], le carreau chaud dont se servent les Tailleurs.

Mais ce qui mérite le plus d'attention, & ce qui fait bien voir [illegible] les *Ou poey tse*, c'est que cette drogue contient beaucoup de vertus médecinales, & qu'on l'employe utilement pour la guérison des maladies, tant internes, qu'externes.

Selon le Livre Chinois, les *Ou poey tse* sont propres à restraindre les évacuations excessives qui se font par les diarrées, par les dysenteries, par les pertes de sang des hemorroïdes, aprés de larges blessures, par le crachement de sang, ou par les seignemens de nez.

Ils sont spécifiques pour appaiser les inflammations, pour guérir les ulcéres malins & chancreux, pour servir de préservatif contre les [illegible]. Ce sont des remédes non seulement astringens & incrassans, mais encore rafraichissans, fortifians, attenuatifs, incisifs, qui dissolvent les humeurs crasses & glutineuses, afin qu'elles se dissipent par elles-mêmes, ou qu'elles se jettent au dehors.

Enfin on les employe utilement pour l'hydropisie, la phtisie, l'épilepsie, les catarres, les maux de cœur, les fluxions sur les yeux & les oreilles, &c.

On les prend ou en poudre, ou en bolus, ou en décoction. Comme dans les recettes que donnent les Chinois, ils font entrer avec les *Ou poey tse* plusieurs autres drogues dont les noms sont inconnus en Europe, je me contenterai d'en rapporter quelques-unes des plus simples.

DIFFÉRENTES RECETTES,

OU L'ON EMPLOYE LES OU POEY TSE.

Pour les Sueurs trop fréquentes.

SOit que ces sueurs viennent le [illegible], il suffit [illegible] qu'elles [illegible] durant la nuit, & qu'elles [illegible], ce qui annonce des sueurs [illegible] des *Ou poey tse*, & les ayant réduits en poudre, liez-les avec la salive en forme de pâte : appliquez cette pâte au creux du nombril, & qu'elle y demeure toute la nuit, les sueurs cesseront.

On assûre pareillement que ce topique appliqué de la même maniere, arrête les cris importuns & continuels des petits enfans durant la nuit.

Pour les maux de cœur, & les douleurs de Bas-ventre.

REDUISEZ les *Ou poey tse* en une poudre très-fine : la prise doit être du poids d'une drachme ; mais auparavant mêlez cette poudre dans une cuillere de fer, que vous chaufferez sur le feu, jusqu'à ce qu'il s'en éleve une fumée noire, alors versez doucement dans la cuillere une tasse de bon vin : avalez le tout, & à l'instant le mal finira.

Pour appaiser la soif importune, & la faim canine.

PRENEZ trois fois par jour une bonne cuillerée de poudre d'*Ou poey tse*, que vous mêlerez dans de l'eau, afin de l'avaler plus aisément.

Pour le fréquent Vomissement des petits Enfans.

VOUS prendrez des *Ou poey tse*, partie tels qu'ils sortent de la Boutique, & partie que vous aurez fait chauffer. Vous y ajouterez plein le creux de la main de réglisse : vous envelopperez le tout dans du papier un peu mouillé ou humecté, que vous ferez rôtir sur des cendres chaudes ; après quoi vous le réduirez en poudre, & vous le ferez avaler avec de l'eau où le ris a bouilli avant sa parfaite cuisson. On regarde ce remede comme très-efficace.

Pour le Flux de Ventre causé par la chaleur.

SI durant cette incommodité l'on ne rend que des eaux, la poudre des *Ou poey tse* liée avec du ris cuit, dont on forme des pilules de la grosseur d'un bon pois, est un très-bon remede. Chaque prise sera de vingt pilules dans une décoction de feuilles de Némuphar.

Pour la Dysenterie, ou le Tenesme.

SI cette maladie vient de chaleur, joignez à une once d'*Ou poey tse* cinq drachmes d'alun brulé, jusqu'à ce qu'il se noircisse : ce mélange se réduira en une poudre très-fine, & en y mêlant quelque liqueur, on en fera des pilules grosses comme des grains de poivre. Il en faut cinquante pour la prise qu'on avalera dans de l'eau de la premiere & legere cuisson du ris.

Si le tenesme est invétéré & opiniâtre, prenez une once d'*Ou poey tse* à demi cruds & à demi rôtis, dont vous ferez des pilules de la grosseur d'un grain de poivre. Trente composeront la prise. Si les matieres que vous rendez sont mêlées de sang, avalez cette pilule avec de l'eau-de-vie. Si ce sont des glaires blanches, le véhicule sera de vin & d'eau. [illegible] me ainsi, parce qu'il est [illegible] le malade ne rend que des glaires, [illegible] mele [illegible] avec de l'eau [illegible].

Il y a une autre maniere d'appliquer ce remede, lorsque le tenesme est [illegible], c'est de rissoler les *Ou poey tse* avec un peu de vinaigre, & ayant réitéré cette opération jusqu'à sept fois, on les réduit en poudre qu'on boit avec de l'eau de ris. Si le malade, soit qu'il soit vieux, soit qu'il soit jeune, [illegible] des humeurs [illegible], il suffiroit lui donner une drachme de la poudre de *Ou poey tse* dans une [illegible].

Pour les Hémorroïdes.

ON bassine l'endroit avec une décoction où l'on a fait bouillir les *Ou poey tse* ; on peut aussi y faire des fumigations en brulant cette drogue.

Dans la chute [illegible] l'écoulement, jettez un morceau [illegible] sur de [illegible] mée de *Ou poey tse* en poudre : [illegible] le [illegible] une petite feuille [illegible]

vous

vous en laverez avec succès la partie malade.

Il y en a qui ayant fait bouillir dans de l'eau une demie livre de *Ou poey tse* jusqu'à la reduire en pâte, versent le tout dans un vase sur lequel on tient [illegible] le malade, & tant que la mixtion [illegible], on remet doucement le boyau [illegible] sa place.

Pour les Apostumes qui viennent aux Oreilles.

S'il y a tumeur & douleur, délayez de la poudre de *Ou poey tse* avec de l'eau froide, & appliquez sur l'apostume cette mixtion humide, qu'on y [illegible], & qu'on renouvelle, lorsqu'elle devient seche.

S'il sort du pus de l'oreille, il faut y souffler de la même poudre pour desse-cher l'humeur, & en tarir la source. Un autre moyen est de faire rompre les *Ou poey tse*, afin de les rendre plus secs du poids d'une once, d'y joindre des [illegible] [illegible] du poids de [illegible] drachmes, le tout pulvérisé sert à des injections dans l'oreille qui est sujette à suppurer.

Pour le [illegible] Saignement de Nez.

Il faut souffler, ou jetter dans les narines de la poudre de *Ou poey tse*, [illegible] [illegible] plus fin, si le [illegible] [illegible] [illegible] de boire [illegible] cette poudre avec une égale quantité de coton brûlé, le véhicule sera de l'eau tiede.

Pour la douleur des Dents.

Si la douleur est vive, [illegible] y [illegible] [illegible], faites cuire une once de *Ou poey tse*: appliquez-en une demie drachme [illegible] vous serez de la dou-leur, vous [illegible] l'instant une bave ou salive [illegible] la douleur cessera ou diminuera [illegible].

Pour les Apostumes malignes qui viennent au Gosier.

Il vient quelquefois au gosier une apostume comme chancreuse: la langue s'enfle, & il y a danger que le passage ne se ferme, ce qui cause de cuisantes dou-leurs. Alors prenez de la poudre de *Ou poey tse*, joignez-y des vers à soye morts [illegible] avant que de commencer leurs [illegible], & qu'on aura conservez secs: pulvérisez les & mêlez-y de la poudre de [illegible], le tout parties égales; enfin, prenez de la pulpe [illegible] du fruit des [illegible], c'est à peu près ce que nous appellons *prima sedis*, [illegible] des pillules: elles se roulent dans la bouche, & y fondent, l'apostume s'ouvre, & l'on est guéri.

Pour les Chancres qui viennent dans la bouche des Enfans.

Meslez de l'alun à des *Ou poey tse* calcinez, réduisez le tout en poudre, & mettez cette poudre sur l'endroit ma-lade.

Pour toutes sortes de Tumeurs malignes.

Les *Ou poey tse* rissolez, jusqu'à ce qu'ils prennent une couleur violette ti-rant sur le noir, & [illegible] avec du [illegible], sont très-salutaires.

Pour les Dartres.

Après avoir tiré des *Ou poey tse* la [illegible] qu'ils contiennent, ce qui ne se fait que pour ce seul remede, on les cuit avec de l'alun, parties égales, & après les avoir réduites en poudre, on en frotte les dartres. Si elles sont tout-à-fait seches, on délaye les poudres avec de l'huile. L'huile de noix seroit meilleure que l'huile de la Chine. Ensuite on ap-plique cette mixtion sur le mal.

Pour les Apostumes & les Ulcères.

Il faut réduire les *Ou poey tse* en poudre avec de la cire, & du marc qui se trouve au fond des vases, où l'on met du vinaigre, & couvrir l'ulcère de cet onguent.

Pour les Playes faites par le fer.

Il y en a dans lesquelles il n'est pas aisé d'arrêter le sang : la poudre des *Ou poey tse* peut y être appliquée avec succès. Si la transpiration étoit gênée, on ajoûtera à une prise de cette poudre du poids de deux drachmes, un peu plus ou moins de celle d'une drogue nommée *Long kos*, c'est-à-dire, os de Dragon.

Pour la Toux violente, sur-tout des Personnes âgées, & la Phtysie accompagnée de Toux, mais sans crachement de sang.

Prenez des *Ou poey tse* une ou plusieurs livres, comme vous le jugerez à propos : brisez les morceaux gros comme des fèves, & mettez-les dans un mortier. D'une autre part, faites cuire du riz appellé *Nomi* : c'est une espèce de riz, dont le grain est long, très-blanc, luisant, & gluant. Il y en a aussi, de semblable en Italie. Faites cuire ce riz en forme de bouillie [illegible] que du bouillon. Quand elle est chaude, versez-la doucement sur les *Ou poey tse*, de telle sorte qu'elle les surmonte de la hauteur d'un pouce : [illegible] mortier à l'écart [illegible]. Après dix ou douze jours, [illegible] sur la surface de la liqueur une pellicule [illegible] qui la couvre entièrement, & si les *Ou poey tse* en sont bien pénétrez & [illegible] : sans quoi vous attendrez encore quelques jours. Quand vous les trouverez au point de perfection, broyez-les jusqu'à [illegible] une espèce de pâte, & exposez-la [illegible] au Soleil. Quand la surface sera de nouveau couverte d'une pellicule, broyez encore le tout, & remettez-le au Soleil. Cette opération [illegible] la matière prenne [illegible] consistance [illegible] sur le point de sécher. [illegible] chacune du poids d'un [illegible]. [illegible] ces pilules [illegible] au Soleil, [illegible], & conservez-les avec soin.

Lorsque vous serez tourmenté de la toux sèche, prenez avant que de vous coucher une de ces pilules, que vous laisserez fondre dans la bouche. Vous éprouverez que son goût [illegible] une vertu singulière pour [illegible] une humeur propre à adoucir les phlegmes, à arrêter la toux, [illegible] la respiration [illegible]. [illegible] les poulmons [illegible].

Ce remède [illegible] pas de [illegible]

TABLETTES MEDECINALES.

OU DOMINENT LES OU POEI TSE.

Ces Tablettes sont d'un grand usage à la Chine, & l'on en fait beaucoup de cas. En certain tems de l'année l'Empereur en fait présent aux Grands de sa Cour, & quelquefois même aux Européans de *Peking*, quand il veut leur donner des marques de distinction. On en vend chez les Droguistes; mais comme le degré de leur bonté dépend des grands soins & de l'attention qu'on y apporte, celles qui se font dans le Palais par ordre de l'Empereur, sont préferées à toutes les autres.

Ces Tablettes se nomment *Tse kin ting*, *clous de couleur violette*. Elles sont regardées, comme on regarde en Europe les Confections d'Hyacinthe & d'Alkermes. Les Medecins Chinois assurent qu'elles sont d'un usage salutaire à une infinité de maux, mais sur tout aux [illegible], & qu'on devroit s'en fournir dans toutes les maisons, & sur-tout quand on entreprend un long voyage.

La composition de ces Tablettes consiste 1°. En deux onces de *Ou poey tse*. 2°. En deux onces de *Chan tse kou*, dont on a ôté la peau, en les grillant. 3°. En une once de *Hong ya ta ki*, après qu'on a ôté tout petit grain où l'on trouve ce qu'il y a de [illegible]. 4°. En une once & demie de *Tsien kin tse*, qu'on ôte aussi à cette écorce ce qu'elle a de superflu à l'extérieur. 5°. En trois drachmes de Musc.

Il faudroit avoir des montres de toutes ces drogues, afin de pouvoir les faire connoître. Tout ce que j'en puis dire, c'est que le *Chan tse kou*, le *Hong ya ta ki* sont des drogues laxatives, mais dont la force est temperée par le *Ou poey tse* qui y domine. Le *Hong ya ta ki* est l'écorce d'une plante ou arbrisseau, qui a la vertu de dissiper les méchantes humeurs.

Aprés avoir réduit séparement toutes ces drogues en une poudre trés fine, on les mêle ensemble, & on les réduit en pastilles ou trochisques avec de l'eau où l'on a fait bouillir pendant quelque tems du *Nuo mi* (ou riz) jusqu'à en faire une pâte trés-claire.

Le point essentiel est de ne point épargner sa peine, & de battre trés-longtemps cette espece de pâte, qui est d'abord trés déliée, aprés quoi on en forme des trochisques de la forme qu'on veut; mais communément on la fait de la figure d'un long & gros cloud sans tête. Chaque Tablette doit être du poids d'une drachme. On les fait bien sécher à l'ombre, afin qu'elles soient plus de garde.

En général ces trochisques sont propres à réjouir le cœur, & à rétablir le temperament, lorsqu'il y fait quelque dérangement. Il ne faut que monder de la pellicule, la mâcher, & en avaler un bon morceau.

Mais pour dire quelque chose de plus particulier de ses differens usages, ces trochisques, à ce qu'assurent les Medecins Chinois, sont trés-bons contre le venin, contre l'air contagieux, & lorsque par accident on a mangé ou bû quelque chose de venimeux ou de malfaisant: alors broyez entierement un de ces clouds dans de l'eau fraîche, & avalez-le ou une partie, infailliblement, ou il suivra un soulevement qui n'aura rien de fâcheux ni de violent, ou vous ferez quelques selles legeres, & vous vous trouverez guéri.

Quand il survient des apostumes ou des clouds venimeux, dès qu'ils paroif-

fent, appliquez dessus une pastille broyée, & dissoute dans du vin. Dans les maux de cœur on use de la même pastille dans du vin. Si l'on est attaqué d'apoplexie, il faut pareillement prendre une de ces pastilles dans du vin chaud.

Dans les fiévres ardentes & malignes, dans les enflures & inflammations de gosier, avalez la pastille dans de l'eau où vous aurez fait bouillir du *[illegible]*, c'est-à-dire, du pouliot. C'est aussi dans la décoction du [illegible] qu'on prend le même mochifque, lorsqu'on a des diarrées, des vomissemens, & qu'on est attaqué de la dysenterie.

Si par dépit pour un homme s'est étran-glé, ce qui arrive assez souvent à la Chine, mais pas [illegible] s'il est [illegible], pourvû qu'on lui sente un peu de chaleur à la région du cœur, on le [illegible] en lui faisant avaler une pastille dans de l'eau froide. Il faut [illegible] [illegible] dissoute dans de [illegible], lorsqu'il [illegible] [illegible].

Pour les [illegible] [illegible] un [illegible] prévenir un peu [illegible] une pastille dans du vin, [illegible] quel-[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Dans l'hydropisie, [illegible] [illegible] mochifque dans du [illegible] [illegible] [illegible] du [illegible].

DE LOU KIEOU MOU

Ou Arbre qui porte le Suif.

On le nomme encore *Ya kieou*, ou *Che kieou*, parce que les Corneilles aiment fort ce fruit : c'est ce qui a fait entrer dans son nom le caractère *Ya*, qui signifie Corneille. L'autre caractère *Kieou*, qui entre aussi dans la composition de son nom, signifie mortier propre à broyer le ris pour en séparer l'écorce, parce que quand l'arbre est vieux, sa racine se pourrit, se creuse par-dessous, & se creuse en forme de mortier.

Cong dit : Cet arbre naît dans les plaines qui sont situées au pied des Montagnes du côté du Midi, & dont le terroir est humide : il est fort haut, ses feuilles ressemblent à celles de l'abricotier : il se couvre de petites fleurs d'un jaune pâle & blanchâtre durant la cinquiéme Lune. Le fruit tire sur le noir

[illegible] [illegible] à teindre en noir, [illegible] son fruit, qu'on [illegible] La lumiére qu'il [illegible] [illegible].

Tcheng dit [illegible] à celles d'un petit [illegible] les sont un peu [illegible] qui est [illegible] dans le [illegible] [illegible] est verd [illegible] [illegible] fuite il [illegible] [illegible] trois grains.

On trouvé une [illegible] de ces arbres dans les [illegible] [illegible], on les plante dans [illegible] [illegible]. On en plante [illegible] la Province de *[illegible]*. Les [illegible] cueillent le fruit, [illegible] cuire, ils en [illegible] [illegible] font des chandelles.

*Qualités & effets de la Racine d'*Ou kieou mou.

ELLE est amere & rafraichissante de sa nature, sans aucune qualité nuisible : il faut la faire cuire à un feu lent, jusqu'à ce qu'elle soit séchée, & un peu roussie. La peau blanche ou l'écorce de la racine est propre à guérir le flux excessif de l'urine, de même que les callosités ou [illegible] qui se forment dans les intestins.

Che tchin dit à ce propos de la racine d'*Ou kieou*, elle précipite & s'écoule en même tems : elle est également diaphoretique & diuretique. Un villageois, qui d'ailleurs avoit de la force & de la vigueur, se trouva [illegible] la tumeur, & en ayant tiré une de ces racines, il la broya jusqu'à ce qu'elle fût réduite en pâte : il la fit cuire ensuite dans de l'eau, & ayant pris une portion de ce bouillon, qui lui procura plusieurs selles, il fut guéri.

On se sert utilement de la même racine pour se guérir de plusieurs maux.

1°. Pour la rétention d'urine, faites bouillir de cette racine dans l'eau, & prenez-en le bouillon.

2°. Pour la constipation, prenez environ un pouce en quarré d'un morceau de cette racine, que vous ferez broyer, & ensuite cuire dans de l'eau, dont vous boirez la moitié d'une petite tasse.

3°. Pour la rétention d'urine & la constipation jointes ensemble. C'est un mal qui enleve son homme en deux ou trois jours. Prenez de la peau blanche d'une des racines de l'*Ou kieou* qui regardent le Sud-Est, faites-la sécher, pulvérisez-la ensuite, & prenez deux drachmes de cette poudre dans de l'eau chaude. Il faut auparavant faire un bouillon avec deux onces de *Mau siau* (espece de salpêtre) & y mêler cette poudre, c'est un puissant vomitif.

4°. Pour les enflures flatueuses causées par des vapeurs humides. Quand l'urine est brulante & fort difficilement, prenez de l'écorce d'*Ou kieou*, & du bois d'arecquier, environ deux onces que vous pulvériserez ; prenez-en deux drachmes à chaque fois dans de l'eau où on a lavé le riz.

5°. Pour les galles que les enfans apportent du ventre de leur mere, ou qui leur viennent incontinent après leur naissance. Quand ils en ont la tête pleine, prenez de la racine d'un *Ou kieou* qui soit planté sur le bord de l'eau, broyez-la, & mêlez-la ensuite avec du souffre brûlé ; puis mêlez le tout avec de l'huile crue, & frottez-en le mal.

DE L'HUILE DOU KIEOU

Ses qualitez & ses effets.

ELLE est douce, froide, & n'a point de qualité nuisible. Quand on en frotte la tête, elle fait changer de couleur aux cheveux blancs, & les rend noirs. Si l'on en prend une mesure, elle fait uriner, & guérit les hydrocelles. On s'en sert utilement pour frotter toutes sortes d'enflures & de tumeurs qui renferment de la matière. On peut le faire aussi du bouillon fait avec des fruits grillez du même arbre.

Pour la galle, dont la peau est mince & aisée à crever, prenez deux onces de cette huile, & deux dragmes d'argent vif, avec une dragme de camphre broyez le tout ensemble, & faites-y [illegible] de la filasse, jusqu'à ce qu'il ne s'y élève plus de taches [illegible] & frottez [illegible] les galles [illegible] appliquant [illegible] onguent.

[illegible] des petits enfans, [illegible] de vents [illegible] de cette huile [illegible] On [illegible] les [illegible] de l'huile.

REMEDE CHINOIS.

Pour la Dyssenterie.

CE remède fut communiqué au P. Parrenin par un Mandarin du premier Ordre, à condition qu'il ne le publieroit pas à la Chine, parce qu'il vouloit le laisser à sa famille. C'est assez l'ordinaire que les Chinois, même les grands Seigneurs, qui ont des Recettes particulières, les regardent comme des secrets de famille, dont ils ne font part qu'à leurs fils. La mort qui surprit ce Mandarin ne lui laissa pas le temps de communiquer ce secret à sa famille.

Lorsqu'il m'en donna la Recette, dit le P. Parrenin, je n'y eus pas d'abord beaucoup de confiance, parce que la préparation m'en parut longue & embarrassée de conditions, qui ne sembloient propres qu'à rendre le secret plus mystérieux & plus difficile. Cependant [illegible] l'expérience, je le donnai la Recette au Frère Rhodes Médecin & Apoticaire, & après lui au Frère Rousset [illegible] & l'autre m'ont assuré que de [illegible] malades ils en guérissoient plus de quatre-vingt; qu'il n'est pas violent comme l'Ypecacuana, [illegible] dyssenteries [illegible] tée, qu'il est aisé à prendre [illegible] donne en petite dose.

J'en ai donné moi-même à des riches & à des pauvres, continue le P. Parrenin, & presque tous ont été guéris. Deux de nos Missionnaires après avoir tenté inutilement plusieurs remèdes des Chinois & Européans, furent guéris par celui-ci. Voici de quelle [illegible]

que il est composé, & quelle en est la préparation.

La premiere drogue se nomme *Mao sha tsang tchu*; elle est composée, comme on voit, de quatre caracteres : les deux premiers *Mao chan*, signifient le lieu d'où on la tire : c'est une Montagne dans la Province de *Kiang si*. Cette drogue doit être [illegible] un jour & une nuit dans l'eau, mais qu'on l'on a lavée [illegible] pour la faire cuire : On y ajoûte une [illegible] de terre jaune un peu gluante, le tout ayant été bien cuit & trempé pendant vingt-quatre heures, on retire la drogue qu'on fait sécher à l'ombre ; quand elle est séche, on en fait tomber la terre qui s'y étoit attachée, ou la secouant ou la frottant entre les mains.

Les autres drogues qui suivent, n'ont pas besoin de préparation. Il est difficile de faire connoître des racines séches & étrangeres, dont on ne voit ni la tige, ni les feuilles, ni les fleurs, ni le fruit. Je n'ai pû les avoir, parce qu'aucune de ces racines ne se trouvent dans les Provinces voisines de *Peking*. Ainsi je ne puis dire certainement quel nom Européan il faudroit leur donner : je ne pourrai que mes conjectures.

La seconde drogue me paroît un espece de [illegible] ou d'Yeble.

La troisiéme est une racine longue, odoriférante, quand elle est récente, & qu'on tire de la Province de *Se tchuen* : je ne sçais à quoi la comparer. Les Chinois disent qu'elle dissipe les humeurs, & les évacue par la transpiration.

La quatriéme, qui est la Rhubarbe, est assez connue.

La cinquiéme, nommée *Tsao ou*, est une espece d'aconit.

Les Chinois n'ignorent pas que cette racine est venimeuse ; mais le mélange des autres drogues en amollissent le venin, & la rendent salutaire. Ils s'en servent assez souvent dans la composition des remedes, mais en si petite quantité, qu'elle ne peut nuire ; & dans la recette dont il est ici question, il y en entre si peu pour une prise, qu'il n'y a rien à craindre de son venin, qui trouve un bon correctif dans ce mélange.

Enfin on y fait entrer cinquante noyaux d'abricots, dont il faut ôter la partie dure, la pellicule, & la petite pointe ou le germe, en un mot, les monder & les piler dans un mortier de pierre, en exprimer l'huile qu'on rejette pour ne se servir que du marc qui se mêle avec les autres drogues, qu'il faut piler toutes ensemble, & les reduire en une fine poussiere, ou en faire des pillules si l'on veut ; ou bien l'on conserve cette poussiere dans un vase bien fermé.

La prise pour les adultes est depuis vingt à vingt-quatre grains : on en donne jusqu'à trente ou trente-six grains aux plus robustes : elle ne doit être que de dix grains pour les enfans. A l'égard du véhicule, les Chinois disent qu'il faut avoir égard à la couleur des matieres : si elles sont rouges mêlées de sang, le remede doit se prendre dans du bouillon de *Teng tsao*, si elles sont blanches, dans de la décoction de gingembre ; si elles sont de couleur naturelle, dans de l'eau de ris. Si le malade est dégoûté, & a de la répugnance à manger, il faut lui faire avaler le remede dans du bouillon fait d'un os de jambon qui ne soit pas rance. Il n'importe à quelle heure du jour on prenne ce remede. Je crois que ces sortes de véhicules ne servent de rien, ou de bien peu de choses. Je ne l'ai jamais ordonné que dans de l'eau de ris, & il a eu presque toujours son effet dès la premiere prise.

Il seroit inutile de rapporter un plus grand nombre de ces sortes de Recettes du Medecin Chinois, dont j'ai donné un petit Extrait, fournissoit lui seul de quoi en remplir plusieurs Volumes ; mais de quel usage pourroient-elles être

en Europe, où les noms des racines & des simples, dont les Medecins Chinois composent leurs remedes, sont tout-à-fait inconnus.

Mon dessein n'étant d'ailleurs que de faire connoître de quelle maniere les Chinois traitent la Medecine, à laquelle il paroît qu'ils se sont appliquez dès la naissance de leur Empire, j'ai crû devoir me borner à un certain nombre de remedes, dans la composition desquels ils font entrer leurs racines, leurs plantes, leurs simples, leurs arbres, leurs animaux, & même leurs insectes, & d'en rapporter quelques-uns de chaque sorte. Comme ce sont les Chinois eux-mêmes qui nous en instruisent, on sera plus en état de juger de la capacité de leurs Medecins.

Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'avec leurs remedes, ils ne sont pas moins habiles à guerir leurs malades, que les Medecins d'Europe; mais ce qu'ils ont certainement de singulier, c'est l'art de connoître les diverses maladies par le simple tact du pouls; ils ne peuvent sans doute avoir acquis cette connoissance, qui est très-importante pour une application sûre des remedes, que par une longue expérience, & par un exercice encore plus long de patience, auquel le phlegme Chinois a moins de peine à s'assujettir que la vivacité Européane.

Je finis cet article de la Medecine Chinoise par l'extrait d'un Ouvrage qu'a traduit le P. Dentrecolles, dont l'Auteur ne paroît pas trop favorable aux Medecins de sa Nation. Après avoir long-tems étudié les meilleurs Livres de Medecine, pour se procurer le soulagement qu'il cherchoit, il prétend avoir trouvé le secret de se passer du secours des Medecins & de leurs remedes. Ce secret consiste dans un régime qu'il s'est fait à lui-même, par le moyen duquel il assure qu'il s'est guéri de deux ou trois maladies mortelles, & qu'il est parvenu à une longue vieillesse exempte de toute infirmité. Il propose à ses concitoyens un régime qui lui a été si salutaire, en les exhortant de le pratiquer, & d'apprendre par-là à être à eux-mêmes leur propre Medecin.

Par l'Extrait que je donne de cet Ouvrage, on connoîtra de plus en plus le goût des Chinois, & leur maniere de penser dans les matieres qu'ils traitent. Il parut la trentiéme année du regne du feu Empereur Cang hi. L'Auteur l'intitula *Tchang seng*. C'est sous ce nom que les Docteurs d'une fausse Secte de la Chine, se vantent d'enseigner le secret de se rendre immortel. On a vû plusieurs Empereurs qui ont été assez dupes pour se laisser infatuer d'une idée si chimérique.

Ce même titre pourroit donner d'abord une mauvaise opinion du dessein de notre Auteur; mais dès le commencement de son Ouvrage, il a soin d'écarter un soupçon si injurieux à un sage Chinois.

Il déclare donc que dans la nécessité inévitable où l'on est de mourir un jour, il n'a songé qu'à donner des moyens aisés de ne pas hâter le moment de la mort par indiscrétion ou par négligence, ou du moins de ne pas l'accélérer par sa fougue à [illegible], & traverser [illegible], qu'elle pourra [illegible] pour une mort continuelle.

Ainsi *Tchang seng* dans son sens legitime & naturel, ne signifie autre chose que l'art de se procurer une vie saine & longue.

Il ne faut pas croire néanmoins qu'il se soit étudié à recueillir dans son ouvrage tout ce que la Médecine Chinoise a de plus profond & de plus recherché. Il avoue qu'il a beaucoup [illegible]; il ne prétend pas faire parade de ses lectures, ni donner idée de son érudition.

Il propose simplement les moyens que la lecture, ses réflexions, & sa propre experience lui ont appris pour rétablir sa santé qui étoit fort altérée, & pour parvenir comme il a fait, à une vieillesse robuste & exempte de toute infirmité.

Son

Son zele pour la conſervation de ſes concitoyens, l'engage à leur faire part d'un régime qu'il a ſi utilement obſervé, & qui eſt à la portée de tout le monde : il prétend qu'en le ſuivant, ſans avoir recours à tant de médicamens qui révoltent la nature, & qui ſouvent altérent le tempérament, chacun peut aiſément devenir ſon Médecin à ſoi-même.

On aime à s'inſtruire ſur une matiére ſi intéreſſante ; rien n'eſt plus naturel à l'homme que l'amour de la vie ; & le ſoin modéré de ſe la conſerver, ne peut être que loüable. Il ne nous eſt pas plus permis de nous expoſer témérairement au danger de la perdre, qu'à un ſoldat de quitter le poſte où il a été placé. Il n'y a que quand il s'agit de procurer la gloire de Dieu ou le bien de l'Etat, qu'il eſt glorieux de la ſacrifier, & ce ſacrifice paſſe pour héroïque, parce qu'il coûte infiniment à la nature.

L'Auteur même de la Nature a fortement imprimé cette inclination dans ſon ouvrage : car ce n'eſt pas uniquement par le ſecours trop lent des réflexions & du raiſonnement, mais bien plus par un ſentiment vif & prompt de douleur ou de plaiſir, qu'il a voulu que nous puſſions diſcerner ce qui eſt convenable ou contraire à la conſtitution de nos corps, & c'eſt par un arrangement digne de ſa ſageſſe infinie, que les nerfs les plus fins des trois ſens, ſçavoir, de l'odorat, du goût, & de la vûë, partent d'un même endroit du cerveau, & concourent enſemble à former le ſentiment exquis, qui produit un diſcernement ſi ſalutaire.

Au reſte, on ſera ſans doute ſurpris de ce que notre Medecin Chinois, tout infidéle qu'il eſt, compte encore moins ſur la vertu des remedes, & ſur l'attention à obſerver le régime qu'il preſcrit, que ſur le ſecours du Ciel. Il veut qu'on ſe l'attire par la pratique de la vertu, & par le ſoin continuel de regler les mouvemens & les affections de ſon cœur. Ce ſont, comme on le verra, les premieres inſtructions qu'il donne à ceux qui veulent conſerver leur ſanté, & prolonger le cours de leurs années.

TCHANG SENG,

OU

L'ART DE SE PROCURER UNE VIE SAINE ET LONGUE.

QUOIQUE le *Tien* ait compté nos jours, & qu'il en ſoit le maître, on peut pourtant dire en un bon ſens, qu'il les a laiſſez en notre diſpoſition : car le Souverain *Tien* ne fait point de diſtinction des perſonnes : il n'y a que la vertu qui le touche, & celui qui la pratique, a au-dedans de ſoi-même un témoignage certain de ſon amitié.

Il faut donc que ceux qui cherchent à prolonger leur vie, s'étudient d'abord à ſe rendre vertueux. Le ſoin réglé du corps, ſoûtenu de l'exercice continuel de la vertu, rendra le tempérament fort & robuſte, d'où il réſultera une vie longue & heureuſe. Qu'il me ſoit permis de rapporter ici ce qui m'eſt arrivé à moi-même.

L'aveugle tendreſſe d'une mere qui n'oſoit me contredire dans mon enfance, & qui accordoit tout à mes appetits, ruina entiérement ma complexion, & m'accabla d'infirmitez. Mon pere qui avoit déja perdu mes deux aînez, & qui dans un âge avancé n'avoit plus que moi d'enfant, étoit inconſolable. Il avoit

eu recours aux plus habiles Medecins ; mais leurs remedes n'avoient fait qu'aigrir mon mal.

Comme on désespéroit de ma guérison, mon pere se dit à lui-même : il ne me reste plus qu'un moyen de conserver mon fils, c'est de faire des œuvres charitables qui touchent le cœur de *Tien*. Dès-lors il se mit à retablir des ponts, à réparer les chemins, à faire distribuer des habits aux pauvres, & du thé aux passans, à envoyer des vivres aux prisonniers ; de sorte qu'en une année il fit de grandes dépenses en de semblables aumônes.

Ce ne fut pas inutilement : on s'apperçut que sans user d'aucun remede, je reprenois peu à peu un air de santé : l'appetit & les forces me revinrent, & mon pere me trouva en état de vacquer à l'etude. Il me donna un Maître habile, & d'un caractere plein de douceur, pour ménager ma délicatesse. L'application à la lecture me causa à la longue une rechûte très-dangereuse, dont j'eus beaucoup de peine à me tirer.

Alors mon pere me fit une Bibliotheque choisie de plus de cent volumes de Medecine, & m'ordonna de me borner à l'etude de cette science : elle vous servira, me dit-il, & vous rendra utile aux autres. Je lus ces longs traitez, mais loin d'y apprendre à rétablir mes forces, je sentois qu'elles diminuoient de jour en jour.

Ainsi je renonçai à la Medecine, je songeai sincérement à pratiquer la vertu, je consultai des gens habiles, je feuilletai même certains Livres propres à mon dessein, & joignant mes reflexions à ce que j'avois appris, je me suis fait un regime de vie qui m'a parfaitement réussi; car au lieu qu'auparavant j'etois d'une foiblesse & d'une maigreur extrême ; en peu d'années je repris de l'embonpoint, & à mon âge j'ai le teint frais, le corps robuste & exempt de toute incommodité, & je me vois le Chef d'une nombreuse famille qui joüit d'une santé parfaite.

Au reste parmi cette foule de maximes qui m'ont été communiquées de vive voix, ou que j'ai trouvées dans les Livres, j'en ai rejetté qui n'etoient pas assez bien fondées : j'en ai eclairci d'autres qui étoient peu intelligibles, & de tout cela je me suis formé un plan de vie qui m'a établi dans l'heureux etat où je me trouve.

Quelques bornées que soient mes connoissances, je crois qu'on me sçaura gré de les avoir renduës publiques, parce qu'elles peuvent servir à se préserver des infirmitez si ordinaires dans la vie, & à se procurer, comme j'ai fait, une agréable vieillesse, sans que l'oüie, la vûe, ni les autres sens se soient affoiblis par le grand âge.

Ces maximes peuvent se réduire à quatre articles qui consistent à regler, 1°. Le cœur & ses affections. 2°. L'usage des alimens. 3°. Les actions de la journée. 4°. Le repos de la nuit.

ARTICLE PREMIER.

Regler son Cœur & ses Affections.

Le cœur est dans l'homme ce que les racines sont à l'arbre, & la source au ruisseau : il préside à tout, & dès qu'on a sçû le regler, les facultez de l'ame & les cinq sens sont pareillement dans l'ordre : c'est pourquoi notre premier soin doit être de veiller sur les desirs & sur les affections de notre cœur : & pour y réussir.

I.

Ne vous occupez que de pensées qui vous portent à la vertu. Les principaux devoirs de la societé se rapportent à la fidelité qu'on doit au Prince, à l'obéissance envers les parens, à la moderation & à l'equité. C'est sur la pratique de ces vertus, que chacun, lorsqu'il est de retour chez soi à la fin du jour, doit s'examiner serieusement.

Mais ne vous bornez pas à la seule

étude de votre propre perfection; efforcez-vous encore de rendre votre vertu bien-faisante, & utile. C'est pourquoi vous vient-il une pensée? Allez-vous prononcer une parole? Meditez-vous quelque projet? Réfléchissez-y auparavant, & demandez-vous à vous-même: ce que je pense, ce que je veux dire ou faire, est-il utile ou nuisible aux autres? S'il est utile, parlez, ou agissez, sans que les difficultez vous rebutent. S'il est nuisible, ne vous permettez jamais ni ces vûës, ni ces entretiens, ni ces entreprises.

Je dis plus: pour eviter même jusqu'aux fautes de surprise, veillez à tout moment sur votre cœur, rentrez souvent en vous-même; ne vous pardonnez aucune faute. Ce n'est qu'en faisant des efforts, surtout dans les commencemens, qu'on avance dans la vertu.

Un homme qui a cette attention & cette vigilance sur lui-même, dût-il, selon le cours des choses humaines, être exposé à diverses infortunes, éprouvera les effets d'une protéction secrette, qui par des voyes inconnuës le préservera de tout malheur.

II.

CONSERVEZ la paix dans votre cœur. Quand un homme n'a le cœur rempli que de vûës agréables, & propres à entretenir l'union dans la Société civile, ses sentimens éclattent au dehors sur son visage; la joye & la sérenité intérieure qui l'accompagnent, brillent dans tout son exterieur, & il n'y a personne qui ne s'apperçoive des vrayes & solides douceurs qu'il goûte au fonds de l'ame.

C'est ce que les Anciens ont voulu nous faire entendre par ces *termes figurez*: un Ciel serein, un beau Soleil, un doux zéphir, des nuages charmans inspirent l'allegresse aux hommes, & même aux oiseaux. Au contraire un tems sombre, un vent furieux, une grosse pluie, un violent tonnerre, & de continuels éclairs effrayent jusqu'aux oiseaux qui vont se cacher dans le bois le plus épais.

Je viens donc à dire que le Sage doit toûjours paroître avec un visage qui respire la paix, & la tranquillité dont il joüit au dedans de lui-même.

Vérité constante: Les passions violentes, telles que sont la haine, la colere, la tristesse, déchirent le cœur de celui qui en est possédé. Cependant il n'est pas aisé de vivre dans le commerce du monde, sans avoir de tems en tems des sujets de contradiction & de chagrin.

Ce qu'il faut faire, c'est de prendre de sages mesures, pour se mettre en garde contre ces ennemis de notre repos. Suis-je menacé d'une affaire affligeante? Je vais tranquillement au-devant de l'orage, & je tâche de le conjurer. Y suis-je engagé malgré moi? Je travaille à le surmonter sans rien perdre de ma liberté d'esprit ordinaire.

Ai-je mal pris mon parti? Je ne m'opiniâtre point à justifier mes démarches. Si pour me tirer d'un mauvais pas, on me donne des conseils inutiles, loin de les suivre, je ne daigne pas les écouter. Si dans une affaire il arrive un contre-tems que je n'aye pû prévenir, je fais en sorte de m'y ajuster: Est-il passé? Je n'y pense plus. Lorsqu'ayant agi selon ses lumieres, on sçait s'abandonner pour le reste aux ordres du Ciel, rien n'est capable de troubler la joye du cœur.

Au contraire si dans le mauvais succès d'une affaire témérairement entreprise, on s'aheurte à la faire réüssir, si on roule dans sa tête mille projets inutiles, si on se livre aux mouvemens impétueux de la colere, il s'allume dans les visceres un feu qui les consume, les poûmons en sont comme brûlez; le sang & les humeurs s'altérent & fermentent contre nature; les phlegmes viciez inondent les parties internes; l'habitude du corps ainsi dérangée, il séche à vûë d'œil.

Quand même ces fameux Médecins *Lou* & *Lien* reviendroient au monde, ils ne pourroient, ni avec toute leur science, ni avec le secours des végetaux & des minéraux réparer l'humide radical déja

ruiné. C'eſt ce qui a fait dire que ſi les excès de la débauche font de grands ravages dans un corps, les chagrins & les peines d'eſprit en font encore davantage.

Je remarque en particulier trois grands maux, que cauſent dans le corps le chagrin & la colere.

1°. Le foye en eſt bleſſé, & par-là les principes actifs du ſang, ſource des eſprits vitaux, ne ſe dégagent point, & reſtent confondus enſemble. D'ailleurs le foye qui ſouffre, fait ſouffrir la pleure, ne fut-ce que par conſentement, ce qui dégénere en un gonflement & en une enflûre univerſelle.

2°. Les poûmons ſont endommagez, d'où il arrive que le ſang & l'air inſpiré faiſant effort pour paſſer malgré les obſtacles qu'ils trouvent, il ſe fait une irritation; dont il réſulte un crachement de ſang, qui aboutit enfin à la pthiſie formée.

3°. L'eſtomach eſt gâté, & par conſéquent la lymphe de ſes glandes, ou le levain propre à faire la coction des alimens s'épaiſſit, & n'ayant plus ſa fluidité naturelle, il perd ſa vertu, ce qui ôte l'appétit, & réduit enfin à l'impoſſibilité de prendre aucune nourriture: l'œſophage eſt attaqué d'une eſpéce de paralyſie, qui l'empêche de ſaiſir & de pouſſer les alimens vers l'orifice du ventricule, lequel ſe révolte & ſe ſouleve à leurs moindres approches.

Tels ſont les funeſtes effets des paſſions violentes, dont un cœur eſt habituellement poſſédé. Quel ſecours peut-il eſperer, & de qui peut-il ſe plaindre que de lui-même?

III.

REFLECHISSEZ ſouvent ſur le bonheur de votre état. On eſt heureux, quand on ſçait connoître ſon bonheur. Cependant combien en voit-on qui n'ont pas le cœur content au milieu même des plus grandes proſperitez? Ils ſont malheureux, parce qu'ils veulent l'être: l'Empire eſt en paix; l'année eſt abondante. Voilà un grand bonheur que le *Tien* nous a libéralement départi. Si je mene chez moi une vie douce & tranquille, qu'ai-je à ſouhaiter davantage?

Pour mieux ſentir mon bonheur, je penſe ſouvent que je vis à mon aiſe dans ma maiſon, tandis que tant de voyageurs ont à ſouffrir les incommoditez du vent, de la pouſſiere, de la pluie; ou naviguent ſur des rivieres & ſur des lacs au fort d'un orage qui éleve des montagnes d'eau prêtes à les engloutir à chaque inſtant; tandis que tant de malades attachez à un lit, reſſentent les plus cuiſantes douleurs, ſans trouver dans les remedes aucun ſoulagement à leurs maux; tandis que tant d'infortunez ſoutiennent d'injuſtes procès, ou languiſſent dans une priſon où ils éprouvent l'abandon, la faim, la ſoif, le froid, & tant d'autres miſeres inſeparables de leur captivité; tandis que tant de familles ſont dans le deuil par la mort de leurs proches, ou dans la déſolation par un incendie, ou par quelque autre évenement ſemblable, & que tant d'autres cherchent à finir leurs peines en terminant leur malheureuſe vie par une mort violente.

Quand je me compare à ces infortunez, & que je me vois exempt des maux dont ils ſont environnez, puis-je n'être pas content de mon ſort?

Celui qui n'a point eſſuyé de traverſes, ne conçoit guéres quel eſt le prix d'une vie paiſible & tranquille. Celles que j'ai éprouvées, me ſont maintenant d'un grand ſecours: car outre les deux grandes maladies dont j'ai parlé, & qui m'ont conduit par bien des douleurs aux portes de la mort, je me ſuis vû prêt à faire naufrage, & ce n'eſt qu'avec beaucoup de peine que j'échapai à ce danger. Quand il m'arrive quelque contre-tems, je ſuis tranquille, en me diſant à moi-même: y a-t-il rien qui puiſſe ſe comparer à l'une des trois épreuves par où j'ai paſſé?

Qu'on ait recours au même remede dans les afflictions, & l'on apprendra par

sa propre experience qu'il ne tient qu'à nous avec un peu de resolution de profiter de la portion du bonheur que le *Tien* nous distribue. Au contraire, celui qui ne sçait pas borner ses desirs, eût-il acquis les richesses & la gloire d'un Empereur, il croira toujours qu'il lui manque quelque chose.

Songeons que nos forces sont bornées, & donnons des bornes à notre cupidité ; prenons les choses comme elles viennent, & donnons-nous bien de garde de nous livrer jour & nuit à des soins & à des inquiétudes, qui déroberoient les plus précieux momens de la vie.

Le celebre *Yen* mon compatriote, avoit une belle maxime : Si votre fortune, disoit-il, devient meilleure, pensez moins à ce que vous n'avez pas, qu'à ce que vous avez ; autrement vous desirerez toujours, & vous ne verrez jamais vos desirs satisfaits. Si vous venez à déchoir de votre premiere condition, dites-vous à vous-même : ce qui me reste me suffit ; on peut me ravir mes biens, mais on ne me ravira jamais la tranquilité de mon cœur, qui est le plus grand de tous les biens.

Avec de pareils sentimens, malgré la décadence de votre fortune, vous êtes plus riche que vous ne pensez. C'est ce que signifie cette ancienne parabole. Je vois marcher devant moi un Cavalier bien monté, pendant que je suis sur un âne. Ah ! me dis-je à moi-même, que mon sort est different du sien ! Mais en tournant la tête, j'apperçois un Villageois de bonne mine, qui pousse une lourde brouette : O ! dis-je alors ; si je n'égale pas celui qui me devance, au moins je l'emporte de beaucoup sur celui qui me suit.

J'ai trouvé que cette parabole pouvoit me servir en certains momens ; je l'ai transferée sur un cartouche, & je l'ai exposé dans mon étude, afin de m'en rappeller le souvenir.

[illegible]

Lorsque vous jouissez d'une bonne santé, connoissez-en le prix, & étudiez-vous à la conserver. Les maladies & les infirmitez sont le partage de l'homme, & il est difficile qu'il en soit tout-à-fait exempt. Il y en a de legeres, qui par leur varieté & leur continuité, rendent la vie amere. Il y en a de plus grandes, qui sont accompagnées de frayeurs & d'allarmes. Tous les tems de la vie sont sujets à ces miseres. L'enfance est, pour ainsi dire, condamnée aux cris & aux gemissemens. L'âge viril & la vieillesse sont exposez à de longues absences d'une famille, à des revers de fortune, & à des maladies fâcheuses.

On en voit d'autres qui sont bien plus à plaindre : ce sont ceux qui sont nez, ou qui sont devenus sourds, aveugles, muets, demi paralitiques, estropiez, & perclus de tous leurs membres. J'ai déja dit ce que j'ai eu à souffrir de differentes maladies compliquées ensemble ; je m'en suis délivré, & je jouis maintenant d'une santé forte & vigoureuse ; j'ai l'ouïe fine, la vûe claire, l'appetit bon, l'humeur gaye. On peut comme moi acquérir une santé robuste ; mais quand on l'a une fois obtenue, il faut sçavoir la conserver.

Un des meilleurs moyens est de résister à cette pente naturelle qu'on a pour les plaisirs des sens, & d'user avec beaucoup de moderation de ceux même qui sont permis. Un vieillard qui se sent aussi vif & aussi ardent pour le plaisir, que s'il étoit dans la vigueur de l'âge, doit apprendre à se moderer par les reflexions suivantes.

Après la cinquantiéme année l'homme est sur son déclin ; le sang commence à s'affoiblir : les esprits manquent, & la languissante vieillesse n'est pas éloignée. Quand on se promettroit cent années de vie, est-ce-là un si long terme ? Et ne seroit-on pas bien-tôt au bout de cette carriere ? Cependant voit-on beaucoup de vieillards qui arrivent jusqu'à cent ans ?

Notre vie est si courte ; evitons avec

sont tous les excès qui l'abrégent. Ne s'apperçoit-on pas que la fin approche, lorsqu'en [illegible], les yeux sont sujets à des éblouissemens, lorsque les pieds chancellent en marchant, lorsqu'après le repas la nourriture fatigue l'estomach, lorsqu'après avoir parlé quelque tems de suite, on se sent essouflé? Tout ceci n'avertit-il pas qu'on n'est plus jeune, & qu'il faut renoncer à des plaisirs, lesquels consumeroient bien-tôt un foible reste de santé, qu'il est si important de ménager pour conserver la vie?

La lampe, dit le Proverbe, s'éteint dès que l'huile est consumée. On peut y en ajouter d'autre à mesure que la flamme la dissipe: mais si le suc radical du corps est une fois perdu, a-t-on des moyens de réparer cette perte? c'est ce qui demande de sérieuses réflexions.

ARTICLE SECOND.

Régler l'usage des Alimens.

C'EST une nécessité à l'homme de boire & de manger, afin de fournir au corps la nourriture qui l'entretient. Si elle est bien réglée, elle maintient l'estomach dans la situation qui lui convient. C'est dans l'estomach que se fait la coction & la digestion des alimens, qui est la première source du sang, des esprits vitaux, des sucs & des humeurs, qui se répandent dans les divers membres, pour les conserver dans leur vigueur naturelle. Ainsi ceux qui sont attentifs à leur santé, doivent l'être extrêmement à observer certaines règles touchant le boire & le manger.

I.

Que ce soit la faim & la soif que vous sentez qui règlent votre nourriture, & donnez-vous bien de garde d'apprendre avec excès [illegible] des efforts violens, & fatigue l'estomach. Le chyle vient pour former la masse du sang, [illegible], & peu propre à entretenir [illegible].

De même, ne pensez à boire que quand vous avez soif: appaisez la faim sans excès: le trop de boisson endommage le sang & le ventricule [illegible], en précipitant [illegible] d'un [illegible]. Le vin [illegible], cause [illegible] dans le [illegible] goutte [illegible].

III.

DE LA BOUCHE [illegible] on respire par le nez l'air du Ciel, & par la bouche on se nourrit des sucs de la terre, & l'on en reçoit les exhalaisons. Il est important de ne jamais sortir de la maison à jeun.

Cette précaution devient plus nécessaire [illegible] populaires, [illegible] le matin [illegible] il est bon de prendre [illegible] contre la [illegible] contre les [illegible], & les vapeurs malignes des brouillards [illegible] l'Automne [illegible] comme un grand [illegible] contre [illegible] & les [illegible].

Ce sont là [illegible] que [illegible] dans le grand [illegible] que [illegible] un peu de [illegible] disposition [illegible]. Au défaut [illegible] un peu de [illegible].

III.

PRENEZ un bon repas vers le milieu du jour. Faites-vous servir à dîner les viandes les plus simples, elles sont plus saines & plus nourrissantes. Ne laissez guéres approcher de votre table certains ragoûts qu'on a inventez, que pour réveiller ou pour chatoüiller l'appetit.

Les saveurs de haut goût sont de cinq sortes, & chacune, si l'on en fait un fréquent usage, a des qualitez nuisibles à la santé. Les alimens trop salez incommodent le cœur; ceux qui sont trop aigres, sont contraires à l'estomach; ceux qui sont trop amers, endommagent les poumons; ceux qui sont trop piquans, préjudicient au foie par leur acreté; enfin ceux qui sont trop doux, nuisent aux reins.

Mais ce que l'on doit le plus éviter en apprêtant les alimens, c'est l'excès du sel. Le sel retarde le mouvement du sang, & rend la respiration difficile. L'eau salée jettée dans le sang d'un animal qu'on vient d'égorger, le fige aussitôt & le coagule. Aussi voit-on que ceux qui se nourrissent ordinairement de viandes salées, ont le teint pâle, le pouls embarrassé, & sont pleins d'humeurs impures & viciées.

Accoûtumez-vous donc aux alimens les plus simples; ils vous préserveront d'une infinité de maladies, & vous maintiendront dans une santé parfaite. Mais ayez soin qu'ils soient toûjours chauds lorsque vous les prenez: ne mangez jamais de viandes froides, sur tout quand elles sont mêlées de graisse. Cette nourriture [illegible] dans le ventricule y produiroit des crudités, qui causeroient des tranchées, la diarée, & autres incommoditez semblables.

IV.

En prenant vos repas, mangez lentement & mâchez bien vos morceaux.

1°. Cette mastication lente brise les alimens, les imbibe de salive, & les met en un état de mollesse & de premiere dissolution, qui les prépare à la fermentation de l'estomach.

2°. La digestion ainsi commencée sous les dents & par le secours de la salive, se perfectionne aisément par le levain du ventricule.

3°. On se préserve de bien des accidens qui arrivent à ceux qui mangent avec précipitation, tels que sont la toux, le hoquet, & le Y e, c'est-à-dire, une irritation de l'œsophage qui est quelquefois mortelle.

Quoi de plus dégoûtant & en même tems de plus risible, que de voir un homme prendre sa réfection de même que le tygre se jette sur sa proye, se hâter de manger, se remplissant sans cesse la bouche de nouveaux morceaux pris à droit & à gauche, comme si on les lui disputoit, ou qu'il craignoit qu'on ne les lui enlevât?

V.

Ne contentez pas tellement votre appetit, qu'en sortant de table vous soyez pleinement rassasié; l'abondance de la nourriture tourmente l'estomach & nuit à la digestion. Quand même vous auriez un estomach robuste & qui digere aisément, n'exigez point toute sa vigueur, laissez-lui quelques degrez de force en réserve.

Je m'explique par une comparaison. Un homme peut lever & porter un poids de cent livres: si on ne le charge que de quatre-vingt, il n'en est pas beaucoup fatigué. Rendez le fardeau beaucoup plus pesant, & forcez-le à le recevoir sur ses épaules, les nerfs trop tendus en souffriront, les os ne le pourront soutenir, & après quelques pas on le verra chanceler & tomber à la renverse.

L'application est aisée à faire. Quand on s'est accoûtumé à une vie sobre, l'usage des alimens est beaucoup plus pro-

[illegible] C'est sur-tout lorsqu'on a souffert long-tems de la faim & de la soif qu'il faut sçavoir se modérer. Vouloir satisfaire entierement à ce que l'un & l'autre demandent, c'est s'exposer à une maladie certaine, parce que les esprits animaux & vitaux ne pourroient suffire à leurs fonctions.

V I.

Soupez de bonne heure & sobrement. Il vaut mieux multiplier les repas si l'on en a besoin. La coutume est qu'en Eté à la cinquiéme & sixiéme Lune où les jours sont plus grands, on fasse quatre repas, l'un à son lever de grand matin, un second à onze heures, un troisiéme au déclin du Soleil, & un quatriéme lorsqu'on va se coucher. Dans les autres Saisons trois repas suffisent.

Je voudrois qu'on fixâ peu près la quantité de ris & des autres alimens qu'on doit prendre à chaque repas, conformément à son tempérament & à son genre de vie, & qu'on s'en tint à cette régle, [illegible] faisant une loy de ne la transgresser jamais, même en certaines occasions où les mets flattent davantage le goût, & donnent envie d'en prendre plus qu'à l'ordinaire. Mais [illegible] nécessaire, c'est [illegible] fort leger.

Généralement parlant [illegible] d'alimens qui [illegible] tels que sont ceux dont la substance est gluante & visqueuse. Abstenez-vous des viandes à demi crues ou chargées de graisse, de celles qui sont apprêtées en espéce de daubes ou [illegible], des ragoûts trop épicez qui portent le feu dans les entrailles, des grains nouveaux qu'on aime à manger dans leur primeur, & qui ne sont salutaires que quand ils ont acquis leur parfaite maturité par la fermentation [illegible], & par l'évaporation de certains sels volatils trop abondans [illegible]. Cet avis regarde principalement les vieillards, & ceux qui ont l'estomach foible.

V I I.

Ayez soin que les [illegible] appretés, soient [illegible] [illegible] sous la dent, l'estomach [illegible] peine à les digerer [illegible] pleine de nerfs, ou [illegible] indigeste.

Quand on est dans la [illegible] vigueur de l'âge, que [illegible] & que l'estomach est [illegible] être moins incommodé [illegible] nourriture. Mais [illegible] foible, ou [illegible]

[illegible]

V I I I.

[illegible]

[illegible] so

se promener un peu de temps après le repas : ce mouvement modéré facilite la digestion.

Gardez-vous aussi de prendre votre repas aussitôt après un violent accès de colère. La colère cause une effervescence dans la bile [illegible] exprimée des glandes salivaires, la salive chargée d'un levain malin descend dans l'estomach, infecte le chyle, & corrompt la masse du sang.

I X.

Commencez votre repas par boire un peu de thé, il sert à humecter le gosier & l'estomach, & il prévient d'autres facheuses la chaleur de l'humide radical [illegible] de même par une tasse de thé pour vous rincer la bouche & les dents ; c'est le moyen de les affermir & de les conserver jusqu'à la vieillesse.

Je ne conseille pas de boire beaucoup ni de thé, ni d'autre liqueur. L'estomach ne veut point être trop humecté ; un peu de fraîcheur & de chaleur le met dans l'état le plus convenable à ses fonctions.

J'avouerai ingénuement que le thé n'est pas de mon goût, & que lorsque je suis obligé d'en boire, je sens que mon [illegible] ne s'y est jamais fait [illegible] dans mon jeune âge a pu contribuer à cette antipathie [illegible] je ne distingue pas même le thé excellent du [illegible] c'est ce qui m'attire [illegible] des plaisanteries [illegible] je sais que [illegible] le thé [illegible] mon goût de son [illegible] délicatesse, & je me [illegible] bon [illegible] être insensible.

Mais, dira-t'on communément, celui qui n'aime pas le thé, c'est [illegible] pour le vin. (a) J'en bois, il est vrai, mais je n'en prends jamais plus de quatre ou cinq petites tasses. Si j'allois au-delà, j'aurois aussitôt la respiration embarrassée, [illegible] brouillée [illegible] ges, l'estomac [illegible], & [illegible]

mais je me trouverois dans la situation d'un homme qui est menacé d'une maladie prochaine.

Le vin pris sobrement, réjouit la nature abbatue, reveille les esprits, & rend à la masse du sang & au poulx leur vivacité naturelle. Mais s'il est pris avec excès, il produit des ferments venteux, il cause des obstructions dans les reins, & corrompt l'estomach.

Rien ne me paroît ni plus honteux, ni plus indigne d'hommes raisonnables, que de disputer ensemble dans un festin à qui boira le plus de rasades, & à qui aura plutôt vuidé sa tasse. Pour moi quand je régale mes amis, je les invite volontiers à boire deux ou trois coups pour les mettre en belle humeur : mais j'en demeure là, sans les presser davantage, persuadé que de ces sortes de violences [illegible] leur santé.

Voilà quelles sont mes maximes pour le tems du repas : elles sont utiles, & si on les pratique, je suis sûr qu'on s'en trouvera bien.

ARTICLE TROISIÉME.

Réglez les actions de la journée.

Dans les actions ordinaires de la vie, on est assez attentif aux choses considérables qui donnent une atteinte visible à la santé : mais il y en a beaucoup de petites, qu'on regarde comme des minuties, & auxquelles on ne daigne pas faire attention. Ce sont cependant ces minuties [illegible], qui préservent de plusieurs incommodités, & la négligence [illegible] cet article, abrège quelquefois le cours des années, que le Ciel vouloit nous accorder.

A parler en général, la vie de l'homme dépend du mouvement régulier des esprits. Il y en a de deux sortes : Les esprits vitaux qui [illegible]. Les esprits animaux qui [illegible]

(a) Les Chinois [illegible]

[illegible]

& un troisième ordre d'esprits, bien plus nobles, plus dégagés de la matiere, & c'est auquel le nom d'esprit convient beaucoup mieux, c'est ce que le nomme Chin.

C'est des esprits vitaux que participent les esprits animaux, & de ceux-ci ce troisième ordre d'esprits destinez aux operations intellectuelles. Si les esprits vitaux viennent à manquer, il faut necessairement que les esprits animaux manquent aussi, & cette seconde espece d'esprits étant épuisée, la troisième ne peut subsister, & il faut que l'homme perisse.

Il est donc important de ne pas dissiper vainement ces trois principes de la vie humaine, ou par l'usage immoderé des plaisirs sensuels, ou par de violens efforts, ou par une application d'esprit trop forte & trop continuë.

REMARQUE.

Ce que dit ici l'Auteur Chinois s'accorde assez avec le Langage d'un Auteur moderne. Voici ses paroles qui y serviront d'éclaircissement.

Tous les ressorts du corps humain, dit-il, seroient inutiles & sans action, si Dieu n'avoit produit & destiné les esprits vitaux, pour les faire agir & leur imprimer le mouvement [illegible] les esprits animaux, pour [illegible] les sens interieurs & exterieurs [illegible] s'il [illegible] pour [illegible] general de la vie vegetante [illegible] qui s'appelle [illegible] esprit vital quand il a été échauffé [illegible] corps.

Les esprits animaux sont bien plus excellens que les esprits vitaux, puisqu'ils sont les instrumens d'une vie plus noble.

1°. Les parties qui composent l'esprit animal, sont bien plus tenuës & plus subtiles que celles qui composent l'esprit vital.

2°. Les parties de l'esprit animal [illegible] sont [illegible] séparément les unes [illegible] comme les parties qui composent [illegible] vital & [illegible] par-

ties de l'esprit vital sont [illegible] les unes sur les autres [illegible] C'est ce que les Chinois [illegible]

3°. Les parties de l'esprit [illegible]

[illegible]

des[illegible] d'un [illegible] sur le délicat, [illegible] vers le [illegible] de la vigueur.

Quand vous [illegible] de la [illegible] ne mangez pas beaucoup d'abord, & sur-tout [illegible] plus d'alimens [illegible] [illegible] [illegible] de la partie [illegible].

Pour [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pas des heures [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le sang [illegible] [illegible].

Dans les [illegible] [illegible] [illegible] grandes chaleurs [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les maladies [illegible].

[illegible]

[illegible]

sont à la longue une inflammation [illegible].

VII.

De toutes les passions qui nous agitent, la colère est celle qui fait le plus de ravages: de même de toutes les affections malignes de l'air, c'est le vent qui est le plus dangereux, sur-tout le vent coulis qui est froid & perçant, & qui frappe comme à la dérobée. Il s'insinue dans le corps, il pénètre les nerfs & les artères, & cause souvent les douleurs cruelles de la goutte, la paralysie, & d'autres maladies également fâcheuses.

C'est pourquoi l'ancien Proverbe nous avertit d'éviter un coup de vent, avec autant de soin, que nous éviterions un trait de flèche. Ainsi soit au sortir d'un bain chaud, soit à la fin d'un rude travail, lorsque le corps est en sueur, donnez-vous bien de garde de quitter une partie de vos habits, & de vous mettre à un vent [illegible] léger [illegible] [illegible] [illegible]. L'air froid bouche les pores, & alors il se fait un amas de mauvaises humeurs, qui feroient sorties par cette voye, ou en forme de sueur sensible, ou par le moyen d'une insensible transpiration. C'est sur-tout aux pieds, au dos, & au ventre qu'il se faut garder du froid.

C'est pourquoi dans l'Eté même où [illegible] d'habits fort légers, il est à propos de couvrir le bas ventre d'une [illegible], pour le préserver [illegible] qu'un froid imprévu y causeroit. [illegible] que quand on a été incommodé [illegible] un mal par des sudorifiques, [illegible] le mal [illegible] [illegible] qu'en absorbant [illegible] le sang, dont ils arrêtent la fermentation, [illegible] quantité de parties [illegible] avec les [illegible].

[illegible]

A [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de Mars & de Juin.

si les pluyes, comme il arrive dans quelques Provinces Meridionales, durent long-tems & sans interruption, il faut remedier à la grande humidité des maisons, en y brûlant des herbes odoriférantes, ou des matières bien séches, & qui fassent un feu clair.

Quand on reste long-tems assis, ou couché dans un lieu humide, on s'expose à être attaqué de paralysie, ou du moins d'un cours de ventre très-opiniâtre.

Dans les grandes chaleurs où l'on sue beaucoup, changez souvent de linge; mais n'en prenez point qu'on ait exposé tout récemment au soleil, pour le sécher.

V.

QUAND on a exprimé le suc des cannes, ne brûlez point sous vos yeux le bois & le marc qui restent : ce feu a la vertu maligne d'obscurcir la vûë : on s'expose au même inconvénient, quand on se sert à la lampe de la graisse de poisson, au lieu de l'huile ordinaire.

Le musc & les fleurs des pêches sauvages renferment des insectes imperceptibles : ne les approchez point du nez pour les flairer, de crainte que ces petits vers ne pénétrent jusqu'au cerveau. L'air est rempli de semences imperceptibles de divers petits insectes qui entrent dans nos corps par la respiration, mais ne peuvent pas y éclore, [illegible] propre [illegible] au lieu que les vers qui déposent leurs petits oeufs dans le calice des fleurs, pourroient être attirés par le nez avec le [illegible] propre à les faire éclore.

VI.

DURANT les trois mois du Printems que la nature travaille de concert, [illegible]

S'il y a alors certains jours où la chaleur [illegible] vos habits d'hyver, [illegible] vous vêtirez [illegible] déterminer [illegible] un froid [illegible] assez [illegible]

VII.

C'EST un [illegible] le corps une grande [illegible] sont affoiblis, l'humide radical [illegible] & l'on va [illegible] sueur [illegible] un [illegible] dans [illegible]

Si après [illegible]

VIII.

[illegible] l'Hyver, [illegible] plus lieu [illegible] les vaisseaux [illegible]

Il est d'une importance [illegible] les [illegible]

chauds

couvrez-vous d'habits propres à vous échauffer, sans néanmoins vous charger de fourrures trop pesantes, ni vous tenir continuellement auprès du feu, ce qui causeroit [illegible] une fermentation ne humeurs [illegible] capable de donner la fievre. Sur-tout ceignez-vous les reins d'une double ceinture large de quatre à cinq pouces : la chaleur qu'elle conserve aux reins, soûtient le reste du corps.

IX.

Dans les voyages, soit par terre ou en barque, comme il y est [illegible] de fatigue dès le matin [illegible] assurez-vous d'avaler de pillules de *Tchong*, & aussi-tôt après vous aurez avalé le poids de trois ou quatre drachmes de ces pillules dans une tasse d'eau chaude ; (on a donné à ces pillules le nom de *Tchong*, parce que le *Tchong* domine sur cinq autres ingrediens dont elles sont composées.) Au défaut des pillules, vous pouvez prendre du seul *Tchong*.

Si voyageant par terre vous traversez des montagnes embrasées des ardeurs du Soleil, quelque soif que vous ayez, gardez-vous de boire de l'eau des fontaines, ou des ruisseaux, sur lesquels le Soleil darde ses rayons : outre qu'elle a alors des qualitez malfaisantes, elle est toujours chargée des semences d'une infinité d'insectes.

Si c'est dans le fort de l'hyver que vous voyagez, & que la rigueur du froid vous ait gelé les pieds, à votre arrivée dans la maison, faites-vous apporter de l'eau un peu tiede, & frottez-en vos pieds avec la main, en les frottant doucement pour les amollir, & peu à peu [illegible] la chaleur naturelle. Après cette premiere [illegible] vous ne risquez nullement [illegible] de verser de l'eau plus chaude, & d'en baigner cette partie [illegible] vous plongeriez tout d'un coup [illegible] dans de l'eau bouillante, le sang [illegible] dans les veines & les arteres en seroit coagulé, & vous courriez risque d'être incommodé le reste du voyage. De même quand on revient de quelque voyage [illegible] & transi de froid, il n'est pas à propos de boire d'abord des liqueurs chaudes : il faut qu'une demie heure de repos précede la boisson.

REMARQUES.

Le *Tchong* dont on vient de parler, n'est autre chose que la racine de la grande consoude : la bonne se trouve dans la Province de *Honan* vers la Ville de *Hoai king*, ce qui lui a fait donner le nom de *Hoai king ti hoang*. Ces racines, quand elles sont séches, sont grosses comme le pouce, & beaucoup plus longues.

Cette racine a d'excellentes proprietez : on lui en attribue beaucoup en Europe, & encore plus à la Chine. Un Médecin Chinois qui est Chrétien, assure que les gens riches attentifs à leur santé, prennent tous les matins des pillules de *Tchong*, de même qu'en Europe on en voit plusieurs qui prennent du caffé, ou du chocolat.

Les uns coupent cette racine en petites tranches, pour la prendre en décoction, ou cuite au bain-marie. D'autres la pilent, la mettent en bol, & l'avalent avec de l'eau chaude. Le plus souvent on y ajoûte d'autres ingrediens, qui sont des aromates, des cordiaux, des diuretiques, de legers sudorifiques, & de petits amers, pour relever & étendre à plus de [illegible] la vertu du *Tchong* qui domine toujours dans ces pillules.

Parmi ces ingrediens le *Fou lin* tient le premier rang. Il ne faut pas confondre cette racine avec le *Tou fou lin*, qui est la racine d'Esquine ou *China*. Le *Tou fou lin* est très-commun à la Chine, & se donne presque pour rien, au lieu que le *Fou lin* y est très-estimé, & se vend très-cher.

Le goût de la racine [illegible] ses qualitez sont temperées [illegible] rien de malfaisant, [illegible] correctif, c'est un bon remède pour les

incommoditez du foye & de la poitrine, pour l'hydropisie, & l'asthme: ce qu'elle a de chaud de sa nature, sert à dissoudre les phlegmes qui embarrassent la bouche, & le gosier, & à dissiper les flatuositez qui se trouvent dans l'estomach, & dans les côtez.

De plus, elle calme les douleurs du cœur, & les troubles violens qui s'élevent dans l'ame par un excès de tristesse ou de crainte: elle soulage la grande sechresse de la bouche & de la langue: elle a la double vertu de remedier au flux immoderé, & à la retention d'urine: elle arrête les vomissemens dereglez, & les convulsions des enfans, & en fortifiant les reins, elle dispose les femmes enceintes à d'heureuses couches. On avertit de ne point user de vinaigre, ni de mets acides, tout le temps qu'on prend ce remede.

On demandera peut-être quel est l'arbrisseau qui naît de la racine *Fou lin*, de quelle figure sont ses feuilles, ses fleurs & son fruit. L'Herbier Chinois qui ne manque pas d'entrer dans ce détail, en parlant des Plantes, ne donne au *Fou lin* ni tige, ni feuilles, ni fleurs: c'est ce qui fait conjecturer qu'il doit être mis au rang des truffes.

Le bon *Fou lin* se trouve dans la Province de *Chen si*: on en a trouvé dans la suite de meilleur dans la Province d'*Yun nan*, & l'on n'employe que celui-ci à la Cour, où il se vend un taël la livre. Un Marchand, dit le P. Dentrecolles, m'a apporté une de ces racines longue d'un pied, plus grosse à proportion, & de la largeur de l'ouverture de la main, qui pesoit trois livres: je crois que l'écorce rougeâtre, qui couvre la substance blanche, en augmente considérablement le poids.

Le *Fou lin* croît aussi dans la Province de *Tche kiang*, & l'on en fait usage dans les Provinces Meridionales où il est à bon compte: mais il n'est pas comparable à celui de la Province d'*Yun nan*. Un Medecin Chinois en apporte la raison: c'est que le *Fou lin* de la Province de *Tche kiang*, étant d'une nature [illegible], a moins de corps & de [illegible] que celui de la Province d'*Yun nan*, & ne [illegible] resister à l'air [illegible] au contraire le *Fou lin* des Provinces d'*Yun nan* & de *Chen si* [illegible], [illegible] pâtes, & a beaucoup [illegible].

Cette difference [illegible] ainsi que le remarque un Auteur [illegible], vient de ce que les Pins [illegible] font ceux des Provinces [illegible] *nan*, sont d'une [illegible] ve, que ne le sont [illegible] ou ceux qui croissent [illegible] de la terre.

Mais, dira-t-on, à quel propos parler ici de [illegible] & elle appuye [illegible] sur la nature du *Fou lin*. L'Herbier Chinois [illegible], 1°. Qu'on trouve le *Fou lin* dans la terre, sur les montagnes, [illegible] lieux [illegible] des [illegible] *Pins* ont été coupez. 2°. Que c'est de la substance la plus [illegible] de ces Pins, & répandue dans la terre qu'il est formé, & qu'il [illegible].

Lorsque [illegible] Pin de puissantes [illegible] de la même [illegible] des truffes qui ne tiennent à la terre par aucune racine sensible. Peut-être le *Fou lin* est-il [illegible] de *Fungus* des grosses [illegible] des Pins qu'on a [illegible] dans le [illegible] terrain cachée, se [illegible] & [illegible] substance qui [illegible] moins [illegible] moins spongieuse, à proportion de la graisse [illegible] Pin. [illegible] de ses mains, [illegible] en de racines [illegible] à celles du Pin, [illegible] lentement. Que [illegible] attache aux racines des [illegible], on pourroit [illegible] une espece de [illegible] même que le [illegible] un guy qui ne [illegible] libre, quoiqu'il [illegible] sont là ses changemens

ce Pere, qu'il détermineroit peut-être à rechercher en Europe le *Fou-lin* dans les Montagnes, où depuis long-tems on aura coupé de vieux Pins.

Le même Medecin, ajoute le Pere Dentrecolles, m'ayant assûré qu'on plante le *Fou-lin* & qu'on le cultive, je crus d'abord m'être trompé dans mes conjectures, en le mettant au rang des truffes : mais quand il m'eut ajoûté qu'il ne croyoit pas, qu'ayant été ainsi planté, il eût une tige & des feuilles, je revins à mon premier sentiment : car ayant lû dans le Dictionnaire de l'Académie, qu'il y a des endroits où l'on replante les petites truffes pour les faire grossir, & qu'étant replantées elles ne jettent ni tige, ni branches, ni feuilles, il m'a paru qu'il en pouvoit être de même du *Fou-lin* qu'on replante & qu'on cultive.

Il y a deux observations à faire, que je ne dois pas omettre. La premiere, c'est que le *Fou-lin*, quand on veut en user, se prépare en ôtant la peau qui est inutile, & en donnant deux ou trois bouillons à la substance intérieure. La seconde, c'est que, selon l'herbier Chinois, si l'on veut découvrir le bon *Fou-lin* dont la substance est solide & compacte, tel qu'est celui qui vient de la Province de [illegible], il faut le chercher en terre dans la distance d'une brasse aux environs des gros Pins, & creuser jusqu'à six ou sept pieds pour le trouver. On prétend que de l'endroit où il est renfermé, il s'éleve une vapeur, telle que les connoisseurs distinguent fort bien. Le bon *Fou-lin* a cela de particulier, qu'il reste en terre bien des années sans que les vers l'endommagent, & plus il y reste, meilleur il croit, [illegible]

ARTICLE QUATRIEME.

Regle pour le repos de la nuit.

J'ENTRE dans un détail de choses qui paroîtront peu importantes, & qu'on traitera peut-être de minuties ; mais l'expérience m'a appris que ces choses là même, toutes légeres qu'elles paroissent, ne sont point à négliger, puisqu'en les observant elles contribuent à la conservation de la santé.

I.

COMME il reste le soir dans la bouche & entre les dents une crasse maligne des alimens qu'on a pris pendant le jour, ou des vapeurs impures qui s'élevent des entrailles, il faut, avant que de vous coucher, vous bien rincer la bouche avec de l'eau ou du thé tiede, & vous frotter les dents avec une brosse douce & pliable, pour vous assûrer de leur propreté. Vous sentirez alors dans la bouche & sur la langue une agréable fraîcheur.

Cette pratique paroîtra un peu gênante, mais ce ne sera que dans les premiers jours que vous vous appercevrez de cette gêne. Au bout de quelques jours vous y trouverez du plaisir, & si par oubli ou autrement vous veniez à y manquer, vous ne seriez pas content.

II.

LE milieu de la plante des pieds est comme l'issue & l'ouverture des sources abondantes des esprits répandus dans tout le corps. Les veines & les arteres qui y aboutissent, ressemblent aux embouchures des Rivieres qu'il faut tenir ouvertes, lorsqu'elles regorgent & refoulent. Les vapeurs fuligineuses du sang s'échappent par la transpiration insensible, & comme les humeurs vicieuses surchargent fort ces parties, il faut leur ouvrir une voye qui facilite cette transpiration.

C'est pourquoi voici une pratique sûre : quand vous êtes deshabillé & près de vous mettre au lit, prenez le pied d'une main, & de l'autre frottez-en la plante avec force & le plus long-tems qu'il vous sera possible ; ne discontinuez que lorsque vous y sentirez une grande

chaleur. Alors remuez séparément chaque doigt du pied jusqu'à vous lasser. C'est un moyen efficace de conserver & de réparer les esprits vitaux & animaux.

R E M A R Q U E.

Ce qu'on conseille ici, je l'ai vû pratiquer, dit le Pere Dentrecolles, à un Gentilhomme Anglois sur son Vaisseau où j'étois. Il avoit accoûtumé tous les soirs de se faire frotter la plante des pieds par un de ses Domestiques: c'étoit vraisemblablement une leçon de la Médecine Angloise, qui s'accorde en cela avec la maxime de notre Auteur. Les Médecins Européans ordonnent qu'on applique à la plante des pieds des cataplâmes pour arrêter l'ardeur d'une fiévre accompagnée de transport au cerveau, & pour appaiser les douleurs aiguës de la colique: ce qui fait croire que la pratique recommandée par l'Auteur Chinois, peut être utile à ceux qui voudront s'y assujettir.

I I I.

Avant que de vous coucher, ne vous entretenez point de choses qui frappent l'imagination, & qui y laissent des traces capables de troubler votre sommeil, tels que sont des apparitions d'esprits, des enchantemens monstrueux, des tours subtils de filoux, ou des histoires tragiques. Vous dormiriez d'un sommeil inquiet, qui interromproit l'élaboration des esprits, & arrêteroit la transpiration si necessaire à la santé.

I V.

Aussitost qu'on s'est mis au lit, il faut endormir le cœur: je veux dire qu'il faut le tranquilliser, & rejetter toute pensée qui pourroit arrêter le sommeil.

Couchez-vous ou sur le côté gauche ou sur le côté droit; pliez un peu les genoux, & endormez-vous dans cette situation: elle empêche les esprits vitaux & animaux de se dissiper, & entretient le cœur en bon état.

A chaque fois que vous vous reveillez, étendez-vous dans le lit: c'est le moyen de rendre le cours des esprits & la circulation du sang plus libre.

En dormant ne prenez point la figure d'un homme mort, dit Confucius, c'est-à-dire, ne vous couchez point sur le dos, & ne tenez point les mains appuyées sur la poitrine & sur le cœur. Vous n'aurez point de ces songes, lorsque vous vous imaginerez que quelque mauvais esprit malin vous opprime, & vous tient comme engourdi, en sorte que vous ne puissiez vous aider, ni en vous écriant, ni en changeant de posture.

V.

Quand une fois vous êtes au lit, gardez-y le silence, & abstenez-vous de tout entretien. Des cinq parties internes le poûmon est la plus délicate: il est placé au-dessus des autres, & sert à la respiration & à la formation de la voix. Quand on est couché dans la posture convenable, les poûmons penchent & inclinent sur le côté. Si alors vous vous mettez à discourir, vous forcez les poûmons à se soutenir en partie, & en le soulevant sur les autres, il secoue les autres parties internes.

Une comparaison servira à me faire entendre. La parole qui part du poûmon, est comme le son qui vient de la cloche: si elle n'est pas suspendue, vous l'endommagerez en la frappant pour la faire résonner. On rapporte que Confucius s'étoit fait une loy de ne plus parler dès qu'il étoit couché: c'étoit sans doute pour la raison que je viens d'apporter.

R E M A R Q U E.

Cet Auteur raisonne selon les foibles notions qu'il a de l'anatomie. On voit bien qu'il ne connoit guéres la structure du poûmon, la séparation de ses lobes, &

& ſa facilité à prendre différentes figures. Il ignore de même les fonctions du diaphragme, qui eſt l'inſtrument actif de la reſpiration, puiſque c'eſt la contraction de ſes Muſcles qui fait entrer l'air dans les Poumons, d'où il eſt rejetté par leur relâchement. Voudroit-il rendre muets ceux que de longues maladies de ſimple langueur, ou une extrême vieilleſſe tient attaché au lit des années entieres? Il cherche trop de myſtere dans le ſilence que gardoit Confucius durant la nuit: il eſt vrai-ſemblable qu'il ceſſoit alors de s'entretenir avec ſes Diſciples, parce qu'il avoit aſſez diſcouru pendant la journée, & qu'il avoit beſoin de repos.

V I.

DURANT le ſommeil ne tenez point la tête & le viſage ſous la couverture: la reſpiration en ſeroit moins pure & moins libre. Accoûtumez-vous à dormir la bouche fermée: rien ne contribue davantage à conſerver l'humide radical, qui s'évapore & ſe perd, lorſque la bouche demeure ouverte. Le moindre inconvénient qui en puiſſe arriver, c'eſt de perdre les dents de bonne heure: l'air en entrant & ſortant continuellement, les heurte, & peu à peu les ébranle. D'ailleurs on s'expoſe à y recevoir des corpuſcules groſſiers, ou des influences malignes, qui paſſant par la bouche, s'inſinuent dans le corps, infectent le ſang, & deviennent la ſource de pluſieurs maladies.

V I I.

NE dormez point ſur des peaux de Tygres ou de Léopards: ſi les poils de ces animaux vous entroient tant ſoit peu dans la chair, vous éprouveriez combien ils ſont venimeux.

Ne dormez point non plus à l'air, à la roſée, ſur des pierres froides, ou dans un lieu humide, ni même ſur des lits ou ſur des chaiſes vernïſſées: cette indiſcretion cauſeroit des paralyſies, des dartres, & des maladies froides.

Il eſt même dangereux de ſe repoſer ſur des chaiſes ou ſur des pierres fort échauffées par le Soleil: une chaleur maligne s'inſinueroit dans le corps, fixeroit les humeurs en quelque endroit, & y cauſeroit un abcès.

Voilà un précis des leçons que donne le Medecin Chinois pour ſe conſerver la ſanté, & prolonger ſes jours juſqu'à une extrême vieilleſſe.

On ſera ſans doute ſurpris que les Chinois, étant ſi peu verſez dans la ſcience de l'Anatomie, qui eſt la partie la plus importante de la Medecine, pour découvrir les cauſes des maladies, on leur voye faire neanmoins des raiſonnemens qui ſemblent ſuppoſer cette connoiſſance. Ils ſuppléent à ce qui leur manque de ce côté-là par leur expérience, & par leur habileté à conclure des battemens du Pouls quelle eſt la diſpoſition interne des Viſcéres, afin de les rétablir dans leur état naturel par des remedes proportionnez. Et dans le fonds on ne voit pas mourir un plus grand nombre des malades qu'ils traittent, qu'il n'en meurt entre les mains des plus habiles Médecins d'Europe.

Du reſte l'expérience perſonnelle d'un Médecin, qui a ſçu rétablir ſa ſanté ruinée dès l'enfance, doit, ce ſemble, accréditer les moyens dont il s'eſt ſervi. Je doute neanmoins que les régles qu'il preſcrit, ſoient auſſi goûtées en Europe, qu'elles le ſont à la Chine.

Fin du troiſiéme Volume.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Comme cet Ouvrage est à deux colonnes, ce qui se trouve à la seconde colonne est marqué par col. 2. *ce qui a rapport aux additions est distingué par* * ; *& aux notes par* n.

A.

ABATTEMENS qui suivent les couches ; recettes pour les guérir, 468

Abcès derriere le dos, guéri par l'electuaire de *Gin feng*, 465. *col.* 2.

Abus de la misere d'autrui, 197

Accouchement, recette pour une femme après l'accouchement, lorsqu'elle sent que le sang est dans l'agitation, 468. Recette pour le hâter & le faciliter, 459. Autre recette plus précieuse que l'or quand le fruit est mort dans le ventre de la mere, & qu'elle ne peut s'en délivrer, 489. *col.* 2.

Actes publics dressez par ordre de l'Empereur *Cang hi*, pour réhabiliter la mémoire du Pere Adam, le rétablir dans ses Charges & titres d'honneurs, & annoblir ses ancêtres, 92

Actions de la journée, utilité de les régler, 517. *col.* 2. *& p.* 518.

Adversitez, comment il faut les supporter, 138

Agathe, Dame Chinoise, sollicite son mari à demander le Baptême, le reçoit avec sa famille, 79

Alcanisse (le Pere) Provicaire de M. l'Evêque de Basilée, 97. *col.* 2.

Alexandre VII. (le Pape) adresse un Bref à l'Impératrice Helene *Tcming*, 84. *& suiv.*

Alimens, comment il faut en régler l'usage pour conserver la santé, 514. *& suiv.*

Almeyda (le Pere Antoine) vient partager à la Chine les travaux du Pere Ricci, 91. *col.* 2.

Amavan, oncle & tuteur de l'Empereur *Chun tchi*, conserve ce jeune Prince sur le Trône de son pere, 81. *col.* 2.

Ambassadeur, sa fermeté dans les fonctions de son ministere, 234 & 235

Ame, ce qu'elle est selon le systême de quelques Chinois, 54

Ami, circonspection qu'on doit avoir dans le choix qu'on en fait, 144. *col.* 2.

Amida, Idole ainsi nommée par les Japonois, * 20. *col.* 2.

Année Chinoise : son commencement, 278. *col.* 2. est quelquefois de treize mois, 281

Apostumes causées par le vin ; recette pour les guérir, 473

Apostumes qui viennent aux oreilles ; recette pour les guérir, 501

Apostumes malignes qui viennent au gosier ; recette pour les guérir, 501. *col.* 2.

Apostumes, recette pour les guérir, 502

Appetit ; recette pour l'ouvrir, 466. *col.* 2. Qu'il ne faut point le contenter, 515. *col.* 2.

Arithmétique, qu'elle est celle des Chinois, 167. *col.* 2.

Arpenter les terres, la maniere dont les Chinois se servent pour mesurer les leurs, est facile & très-sûre, 168

Arrêt du Tribunal suprême en faveur des Missionnaires, présenté à l'Empereur *Cang hi* pour le confirmer, 112. *col.* 2. *& suiv.*

Artillerie, quand connue & mise en usage à la Chine, 94

Asthme des femmes accouchées ; recette pour le guérir, 468

Asthme avec toux seche accompagnée de crachement de sang & d'un pous foible ; recette pour le guérir, 470

Asthme qui incommode la respiration ; re-

mede pour cette maladie; autre remede lorsque les narines sont bouchées, 480
Astrologie judiciaire, diverses manieres superstitieuses dont les Charlatans se servent pour tromper les Peuples ignorans par le secours de cette science, 279
Astronome (un) Mahométan représente à l'Empereur *Canghi* qu'il ne falloit pas se servir des Européans ni de leurs sciences, qui deviendroient fatales à l'Empire; invective contre la Religion Chrétienne, 282. *col.* 2. Réponse que lui fait cet Empereur, qui reconnoit son ignorance sur l'Astronomie, 283
Astronomie, ce qui a donné lieu à l'établissement de son Tribunal, 276. Voyez *Tribunal* de l'Astronomie.
Attachement à son Prince, exemple d'un, 218. & *col.* 2.
Attention (l') qu'on doit avoir à ses propres discours, 164
Attention d'un Mandarin à pourvoir aux besoins du Peuple, 187
Avanture, voyez *Bonne avanture.*
Avare (l') comparé à une montagne stérile, 201
Avarice, folie de l'homme avare, 229
Aveuglement causé par le vin; recette pour le guérir, 471. *col.* 2.
Avis d'un pere de famille à sa postérité, 215. aux chefs de famille, 217. *col.* 2. & *suiv.* & 233
Avis d'un Philosophe à un censeur des défauts d'autrui, 236. *col.* 2.
Avis donnez avec sagesse, 229. *col.* 2. 240
Avis au Médecin qui doit tâter le pous d'un malade, 398
Aumônes, ce que font les Bonzes pour s'en procurer, 24

B.

BASILE (le Seigneur) Intendant Général des Postes & de la Navigation, seconde sa mere *Candide* dans ses pieux desseins, & contribue à l'élévation de plusieurs Eglises, 70
Bas-ventre; recette pour guérir ses douleurs, 500
Battement du pous; jugemens que l'on peut porter touchant le nombre de coups qu'il bat sans s'arrêter, 418
Bêtes feroces, reconnoissance d'une envers son bienfaiteur, 210
Biens, usage qu'il en faut faire, 205. *col.* 2.
Bienséance, réflexions morales sur cette bonne qualité, 249. *col.* 2.
Blessures qu'on a laissé exposées à l'air; recette pour les guérir, 488. *col.* 2.
Bonheur, quel est le véritable, 244. *col.* 1.
Bonne avanture, maniere de la dire chez les Chinois, 40. Voyez *Suan ming.*
Bonzes, ou *Lamas*, ou *Talapoins*, Disciples de *Fo* ou *Foe*, publient cinq mille Volumes en faveur de leur maitre, 20. Leur doctrine & leur maniere de vivre, 23. leur portrait, 23. *col.* 2. Ce qu'ils font pour attraper de l'argent, 24. Comment ils tiennent leurs assemblées, 25. Calomnies qu'ils publient contre les Prédicateurs de l'Evangile, 27. Nonobstant l'apparente pieté qu'ils affectent, on sçait que la plupart d'eux sont perdus de débauche, 27. *col.* 2. Ruses dont ces malheureux se servent pour séduire & deshonorer les filles & les femmes, 52. & *col.* 2. Leur maniere de vivre, 54. *col.* 2. opposent un monument à celui qui est si glorieux à la Religion Chrétienne, 67. Effrayés des progrès du Christianisme à la Chine, ils tâchent d'en arrêter le cours, 68
Bonzesses, leur maniere de vivre, 54. *col.* 2.
Bouillon stomachal, dans quelles maladies employé par le Médecin *Song*, comment il le préparoit, 466
Bouillon des quatre Sages, de quoi composé; dans quelles maladies employé, 466. & *col.* 2.
Bouillon de Hai ma, remede souverain pour guérir la maladie *Hiao quai*; sa composition, 485. & *col.* 2
Bourdonnement de tête; recette pour le guérir, 480
Boym (le Pere Michel) Polonois; pourquoi député à Rome, 83. *col.* 2.
Brancati (le Pere) fait bâtir un grand nombre d'Eglises, de Chapelles, & d'Oratoires par les libéralitez & les soins de la Dame *Candide*, 77. *col.* 2.
Breviaire de l'Eglise de *Malabar*, ce qu'on y lit qui prouve que l'Evangile a été annoncé aux Chinois, 65. & *col.* 1.
Breuvage de l'immortalité recherché par l'Empereur *Tsin chi hoang ti*, 16. *col.* 2.
Broglio (le Pere) fait présent à l'Empereur de trois tableaux, où les régles de la perspective sont bien observées, 289. *col.* 2.
Buglio (le Pere) & le Pere de Magalhaens baptisent une infinité de petits enfans qu'on alloit égorger, 85. *col.* 2. & *p.* 86. sont arrêtés par les Tartares, conduits dans les prisons de *Peking*, réception que leur fait l'Empereur, 87

C.

CADRANS, où le style marque par son ombre toutes les révolutions célestes, & à quelle heure & à quel quart du jour & de la nuit chaque Constellation passe par le Méridien de *Peking*, 281
Cai pe, Médecin, qualités qu'il attribue

au cancre pétrifié, 487

Calendrier (le) comment publié & par qui composé, 177. *col.* 2. Quand & comment il se présente à l'Empereur, à l'Impératrice & aux Reines, 179. *col.* 2. & 180. Comment il se distribuë ensuite aux Princes & aux Officiers de la Cour, 180. De quelle conséquence il est de recevoir le Calendrier ou de le refuser, 281

Calomnie soufferte en silence par principe de charité, 204

Cancre, sa description, 406. Voyez *Y ngan.*

Cancre pétrifié, qualités qu'on lui attribuë, 487. Voyez *Che liuai.*

Candide, fille d'un Mandarin converti ; retire son mari des ténèbres de l'idolâtrie ; & lui fait recevoir le Baptême ; son éloge, 77. *col.* 2. fait imprimer plusieurs Livres de pieté à ses dépens ; achete une vaste maison pour y retirer & faire élever dans la Religion Chrétienne les enfans exposez, 78. se sert des aveugles qui gagnoient leur vie à dire la bonne avanture, pour publier les veritez Chrétiennes ; reçoit de l'Empereur une coëffure très-riche, & est honorée du titre de femme vertueuse ; reçoit les derniers Sacremens des mains du Pere Laurifice & meurt, 78. *col.* 2

Cange ou *Ris*, utilité de son usage, 514. *col.* 2

Cang hi Empereur, déclare par un Edit ce qu'il entend par *Chang ti*, 53. *col.* 2. Inscriptions qu'il donne aux Peres Jésuites de *Peking* pour la nouvelle Eglise, 54. contribuë à la construction de cet édifice ; monte sur le Trône à la mort de son pere ; chasse les Bonzes de la Cour, 89. *col.* 1. Devenu majeur, il rappelle les Missionnaires qu'on avoit chassez ; charge le Pere Verbiest de redresser le Calendrier, 91. *col.* 2. Ce qu'il fait publier en faveur de ceux qui avoient été maltraittez pendant sa minorité, 92. Pourquoi il protegeoit le Christianisme & les Missionnaires, 93. Eloge qu'il fait du Pere Verbiest à sa mort, & honneurs qu'il lui fait rendre, 99. admet à son audience les nouveaux Missionnaires Jésuites arrivez de France ; retient à son service les Peres Gerbillon & Bouvet, 101. étudie l'Arithmetique, les Elemens d'Euclide & de la Geométrie, 102. compose un Livre de Geométrie, 173. Réponse qu'il fait faire aux Missionnaires, 107. donne ordre au Tribunal des Rits, d'examiner le Mémoire des Missionnaires, 110. *col.* 1. écrit aux Colao, ou Ministres de l'Empire, & aux Mandarins Tartares, 112. reconnoit publiquement qu'il est redevable de la vie aux Peres Gerbillon & Bouvet, 115. leur fait présent d'une grande maison & d'un emplacement pour y bâtir une Eglise, & contribuë en partie à la construction de ce bâtiment, 115. *col.* 2. donne audience à M. de Tournon, Légat du Pape ; le fait conduire à *Macao*, 121. refuse audience à M. Charles Ambroise Mezzabarba Légat du Pape, 122. conditions auxquelles il la lui accorde, 123. Satisfait de ce Prélat il lui donne son audience de congé, sa mort, 124. Son éloge, 124. *col.* 2. & *suiv.* Ce Prince composoit des airs en Musique ; ne pouvoit comprendre avec quelle facilité par le moyen des notes, les Européans retenoient un air dès la premiere fois qu'ils l'entendoient, 266. établit une Académie de Musique, 266. *col.* 2. s'entretenoit souvent avec les Missionnaires sur les Mathématiques & l'Optique ; ces Peres lui ayant présenté un demi cylindre d'une grandeur raisonnable, ils lui firent voir les merveilles de cette science, 268. *col.* 2. va visiter la maison des Jésuites de *Peking*, accompagné des Seigneurs de la Cour, & ne peut cesser d'admirer les prodiges qu'il y vit, 269. appelloit les Missionnaires à la Cour pour lui expliquer les causes des Phenomenes extraordinaires qui paroissoient dans le Ciel, 171. fait tirer des Prisons publiques les Peres Buglio, Magalhaens, & Verbiest, qui y étoient chargez de chaînes, 182. les consulte sur les erreurs du Calendrier & sur les moyens de le corriger, 182. *col.* 2. fait examiner les deux Livres de l'Astronomie Mahometan par le Pere Verbiest, 184. *col.* 2. ordonne aux Tribunaux suprêmes d'examiner la Requête du Pere Verbiest, 185. fait publier un Edit par tout l'Empire, qui portoit, que suivant la supputation Astronomique du Pere Verbiest, il falloit ôter de l'année courante le mois intercalaire, 286. & 287. *col.* 2.

Cang kien, ce qu'on lit du *Chang ti* dans ce Livre, 7. *col.* 1. & *suiv.*

Canon du Patriarche Théodose, ce qu'on y lit, qui prouve que l'Evangile a été anciennement annoncé à la Chine, 65. *col.* 2.

Cao, dans quelles maladies il se servoit des remedes en potions ou breuvages ; de ceux en poudre ; de ceux en pillules, 448. *col.* 2.

Caractere d'esprit immuttable, 226

Caracteres, comment il faut se comporter avec des gens de differens caracteres, 181

Cardialgie ; quelle est cette maladie, 388

Cardialgies ou *Coliques*, les pronostics par le pouls, 430

Cartes du Ciel & de la Terre, quand elles ont paru pour la premiere fois, 43

Castaneo (le pere) Missionnaire Jésuite, part pour *Peking*, 73. a la liberté de continuer les

ſes fonctions, 80. *col.* 2

Catechiſtes habiles, ſe répandent en cachette dans les Chrétientez des Provinces pour y ranimer la foi des Néophytes; leur diſtribuent des Calendriers, des Livres de dévotion, & des Images, 117. *col.* 2

Catechumenes, proteſtations que le Pere Ricci leur ordonne de faire, 75. & *col.* 2

Catoptrique. Divers préſens que les Peres Jéſuites font à l'Empereur *Cang hi*, qui regardent cette ſcience; deſcription de ces curioſitez, 169

Cenſeurs de l'Empire, repréſentent à l'Empereur que l'Egliſe des Jéſuites eſt trop élevée; réponſe qu'ils reçoivent de ce Prince, 116. *col* 2

Chair très-indigeſte, 513. *col* 2

Chair de chameau; ſon uſage dans la Médecine, 484

Cha ka, à qui les Japonois donnent ce nom, 19. *col* 2

Chameaux; de deux ſortes; lieux où ils naiſſent; leur inſtinct naturel; leur utilité dans les voyages; deſcription qu'en fait *Chi tchin*, 483. & *col.* 2

Cha mou, quel eſt cet arbre, 461

Chancres qui viennent dans la bouche des enfans; recette pour les guérir, 501. *col.* 2

Chang hai, Ville de la Province de *Kiang nan*, 76. *col.* 2

Chang han, quelle eſt cette maladie, 428. *col.* 2

Chang keng, Docteur de la ſecte des Lettrez; maximes & principes dont il remplit ſes Commentaires ſur l'*Y king*, 37. *col.* 2

Chang tang ou *Lou tcheou*; pourquoi les Habitans de ce pays ont ceſſé de cultiver le *Gin ſeng*, 462

Chang ti, ſignification de ce mot, 2. *col.* 2. Sacrifices que firent à cet Etre ſuprême les premiers Empereurs *Fohi*, *Chin nong* & *Hoang ti*, & quels tems étoient deſtinez à ces cérémonies, 6. & *col.* 2

Chao chang yn king, canal qui va du cœur aux mains, ſelon les Médecins Chinois, 380

Charité exercée fort à propos à l'égard d'un homme prêt à s'empoiſonner, 101. *col.* 2. & *ſuiv.* amplement récompenſée à l'égard d'un Marchand de *Hoei tcheou*, 102. & 262. Exemple de la charité déſintereſſée, 105. & *ſuiv.*

Charlatans, qui font profeſſion de reconnoître les montagnes & les collines d'un augure heureux, comment récompenſez, 41. *col.* 2

Charlatans, Médecins qui ramaſſent quantité de recettes, & ayant examiné la maladie, répondent de la guérir, & conviennent d'un prix qu'on ne leur donne qu'en cas de guériſon, 183

Charmot, (M.) Député à Rome, attaque vivement les Jéſuites, 119. Ce que ſes adverſaires leur imputent, 120

Chataigne, *Chevaline.* Voyez *Siang*

Châtiment du Ciel différé à cauſe de la pieté filiale, 208. *col.* 2. & *ſuiv.*

Chaumont. (Le Chevalier de) Ambaſſadeur du Roy à Siam, conduit les Mathématiciens Jéſuites que le Roy envoyoit à la Chine, 96. *col.* 2

Ché, (le poûs) ſa ſignification, 388. *col.* 2

Ché chin, ſignification de ce titre, 59. *col.* 2. *n.*

Ché hiai ou *Cancre petrifié*, lieu où il ſe trouve; ce qu'en diſent les Auteurs, 486. Ses qualitez & ſes effets, 486. *col.* 2

Ché kia ou *Cha ka*, à qui les Chinois ont donné ce nom, 19. *col.* 2

Cheng yang ming king, canal par où les grands inteſtins envoyent la chaleur vitale aux mains, 381

Cheou, ſignification de ce mot, ſelon la Philoſophie Chinoiſe, 134. *n.*

Ché tchin, ce qu'il dit du cancre & du lieu où l'on en trouve, 466. Quand il défend de boire du *thé*, 477. Propriétez qu'il attribue au *thé*, 480

Ché tchin, Vertus qu'il attribuë au muſc, 488

Cheval d'eau, ou *Hai ma*, ſa deſcription, 484. *col.* 2

Cheu chao yang king, route qui porte la chaleur vitale aux pieds, 381

Cheu kiue yn king, chemin qui conduit l'humide radical aux mains, 381

Cheu tai yang king, canal par où les inteſtins envoyent au cœur la chaleur vitale, 380

Cheu tai yn king, route par où les poûmons envoyent l'humide radical aux mains, 381

Che yu chan, montagne; pourquoi ainſi appellée, 486. *col.* 2

Chile vitié, ſon effet dans le ſang, 514

Chin; quelle eſt cette meſure, 203

Chin; Miniſtre d'Etat; inſtructions qu'il fit graver, 247

Chin, eſprits auſquels les Chinois donnent ce nom, 518. *col.* 2

Chin ma, ce que c'eſt, 463. *col.* 2

Chinois; (les) uſage que faiſoient de l'Aſtronomie les anciens Chinois, 3. Attributs qu'ils donnent au *chang ti*, 5. ont reconnu de tout tems un Etre ſuprême, à qui ils ont offert des ſacrifices; leur doctrine ſur l'immortalité de l'ame, 13. *col* 2. Ce qu'ils entendent par le Ciel, 32. *col.* 2. Leur ignorance de la nature fait qu'ils attribuent à quelque mauvais génie les effets les plus communs, 39. *col.* 2. Sur quoi ils établiſſent principalement les fondemens de leur morale & de leur politique, 118. Pourquoi ils célébrent avec tant de cérémonie

la naiſſance des Empereurs, des Vicerois & des Gouverneurs des Provinces, 128. *col.* 2. L'eſprit d'obéïſſance & de ſoûmiſſion dans lequel ils ſont élevez, les accoûtume de bonne heure à révérer les Magiſtrats, 129. *col.* 1. ſont fort polis & honnêtes, 130. craignent de mourir ſans poſtérité, 188. *col.* 2. Quoiqu'ils ayent fait des découvertes dans toutes les ſciences, ils n'en ont perfectionné aucune de celles qu'on nomme *ſpéculatives*; ne manquent pas cependant d'eſprit & de ſagacité, 264. *col.* 2. Ce qui s'oppoſe aux progrès qu'ils pourroient y faire, 264. *col.* 2 & *p.* 265. ne ſuivent que la lumiere naturelle de la raiſon; n'ont inventé aucune des régles de la Logique qui perfectionnent le raiſonnement; leur Rhétorique eſt de même toute naturelle; connoiſſent peu de régles propres à orner & embellir un diſcours; ſe croyent inventeurs de la Muſique, 265. Leur éloquence ne conſiſte que dans des expreſſions vives, dans de nobles métaphores, & dans des comparaiſons hardies, 265. *col.* 2. Quelle eſt leur Muſique, 266. ont inventé pluſieurs inſtrumens de Muſique, qu'ils croyent avoir plus de rapport à la voix humaine, 266. *col.* 2. plus verſez dans l'Arithmétique; régles qu'on en trouve dans leurs Livres; inſtrument dont ils ſe ſervent pour compter; rapidité avec laquelle ils ſupputent les ſommes les plus conſidérables, 267. *col* 2. n'ont que très-peu de connoiſſance de la Géométrie; leur habileté & exactitude à meſurer leurs terres, & à en marquer les bornes: excepté l'Aſtronomie, ils ignorent les autres parties de Mathématiques; depuis l'entrée des premiers Miſſionnaires dans l'Empire, ils ont commencé à s'appercevoir de leur ignorance, 268. ont à préſent bien rabattu de leur fierté naturelle; ſe croyent les premiers Aſtronomes du monde; de tout tems fort attentifs à examiner le cours des Aſtres, 271. *col.* 2 puniſſoient de mort la négligence de ceux qui étoient chargez de cet emploi, 272. Ce qu'ils font quand les Eclypſes arrivent, 277. diſtinguent autrement que nous les Conſtellations, 278. Quel eſt leur goût pour la Poëſie, pour l'Hiſtoire, & pour les Piéces de Théâtre, 290. Ce qui les a rendus ſi célébres dans la Médecine, 382. Leur connoiſſance ſur la circulation du ſang, 385. *col.* 2

CHIN NONG, Empereur; ſa piété envers le *Chang ti*, 6. & *col.* 2. Traitté des Herbes qu'on lui attribuë, 441. Extrait de ſon Livre intitulé, *Pen tſao*, 444

Chi tchin, vertus, proprietez, & effets qu'il attribuë à la racine du *Gin ſeng*, 464. Ce qu'il dit ſur la peau d'Eléphant, 482. de l'arbre appellé *Ya kicou*, 504. Qualitez & effets qu'il attribuë à la racine de cet arbre, 505.

Chi tchin, deſcription de cet animal, 483.

Chi tchin yu, ce qu'il dit du *Hai ma*, 484 *col.* 2.

Cho gin, ſignification de ce titre honorable, 78. *col.* 2

Choſes légeres qu'il ne faut pas négliger, 114. Celles auſquelles il eſt bon de ne pas faire attention, 225. *col.* 2.

Choui ma, deſcription de ce poiſſon, 484 *col.* 2.

Chriſtianiſme (le) proſcrit premierement dans la Province de *Fo kien*, enſuite dans tout l'Empire, 126

Chu king, Livre Canonique des anciens Chinois, ce qu'on y lit de *Tien*, ou premier Etre, l'objet dû culte public, des vœux ſolemnels qu'on lui fait dans les calamitez publiques, de ſes menaces, & de ſes vengeances, 3. *col.* 2. Ce qu'on y trouve écrit des Empereurs *Tcheou* & *Kié*, & autres, & quels étoient leurs ſentimens touchant *Tien*, 4. & *col.* 2. Ce qui y eſt dit ſur les Empereurs *Siuen vang*, *Chun*, & *Tching tang*, ce qui y eſt rapporté de trois Princes du Sang qui s'étoient révoltés; de *Kang vang*, 11. *col.* 2. des ſentimens de confiance & de gratitude de *Tchao vang* envers le *Chang ti*, 11. *col.* 2. de l'apparition qu'eut l'Empereur *Kao tſong*, 14

CHUN, Empereur, ce qui en eſt dit dans les Livres Claſſiques, 5. choiſi par l'Empereur *Yao* pour monter ſur le Trône au préjudice de ſon fils, 8. Ce qu'en dit le Livre *Li ki*, 8. *col.* 1. & *ſuiv.*

CHUN TCHI (*Empereur*) ſuccede à ſon pere *Tſong te*; entre triomphant dans *Peking*, 81. *col.* 2. tranquille poſſeſſeur de l'Empire; reçoit le Pere Adam Schaal avec honneur; lui donne la direction du Tribunal des Mathématiques, 86. favoriſe les Miſſionnaires à ſa conſidération, & leur permet de bâtir des Egliſes à *Peking*, & de rétablir celles qui avoient été ruinées dans les Provinces, 86. *col.* 2. reçoit favorablement les Peres Buglio & Magalhaens & leur offre un logement dans l'enceinte de ſon Palais; fait expédier des Patentes au Peres Martini & autres Miſſionnaires pour entrer dans l'Empire, 87. Sa mort, 88. déclare ſon ſecond fils Empereur, 88. *col.* 1.

Chun yu y, quelles ſont les maladies ſelon lui qu'on ne ſçauroit guérir, 450

Ciel fluide, ſa figure, 46

Circulation du ſang découverte récemment en Europe, connuë des Chinois il y a pluſieurs ſiécles, 385. Voyez *Chinois.*

Cire blanche, Inſectes qui la font; lieux où on les trouve; ſa deſcription, 495. Ses

qualitez & ses effets dans la Médecine, 496
Civilité (de la) & de ses devoirs, 176
Clouds précieux de couleur violette. Voyez *Tablettes* médecinales.
Cœur, comment on doit le régler, 146. dans ses maladies, consultez le poûs du carpe de la main, 384. de son poûs 411. Diagnostics & prognostics de ses maladies, 434. Recette pour guérir ses douleurs invéterées, 467. 479. Ce qu'il est dans l'homme; ses fonctions, 510. *col.* 2.
Colao, à qui l'on donne ce nom; leur nombre, 9. *n.*
Colbert (M. de) Ministre d'Etat, déclare au Pere Fontaney & aux autres Missionnaires les intentions du Roy Louis XIV. 96
Colere (la) s'étant emparée d'un homme qui est prêt de décharger son cœur sur celui qui l'a offensé, il ne faut pas s'y opposer brusquement, 165. *col.* 2. Réflexions sur cette passion. 142. *col.* 2. & *p.* 143. Comment on fléchit celle des Grands, 264. Son effet, 517
Coliques, voyez *Cardialgies*.
Commentateurs, ont réveillé le goût pour les anciens Livres, 32. *col.* 2. tombent dans l'Athéïsme, 33
Compagnies, de quelle importance il est de hanter les bonnes, 121. *col.* 2. & *suiv.*
Comparaison d'un riche & d'un pauvre pendant la vie & à la mort, 131. & *suiv.* Autre qui prouve qu'il ne faut pas contenter son appétit, 515. *col.* 2. Application de cette comparaison, 515. *col.* 2. & *p.* 516.
Comte, (le Pere le) avanture qu'il a euë, 21. *col.* 2. & *suiv.* Histoire qu'il rapporte & qui fait voir jusqu'où va la crainte & l'effroi que les chimeres publiées par les Disciples de *Fo* ou *Foë*, jettent dans l'esprit crédule & superstitieux des Chinois, 21. *col.* 2. & *p.* 22. Autre trait qu'il rapporte sur le même sujet, 22. *col.* 2. & *p.* 23. Ce qu'il rapporte sur les Bonzes, 22. *col.* 1. & sur la pénitence surprenante d'un Bonze, 24. & *col.* 2. Ce qu'il dit de l'Observatoire de *Peking* & de ses Machines, 275. *col.* 2. & *suiv.* 287. & *suiv.*
Condescendance (la) est souvent nécessaire, 224
Conduite de l'homme sage, 144
Conduite (regles de) ausquelles on ne fait pas assez d'attention, 160
Confucius, ce qu'il dit de l'Empereur *Vou vang*, 10. *col.* 2. des Etres naturels, 10. *col.* 2. & *p.* 11. Apparition qu'il raconte à ses Disciples, 13. *col.* 2. & *p.* 14. Comment il fit revivre l'ancienne discipline, 15. *col.* 2. Durée que lui donne un Philosophe, 47. *n.* va rendre visite à *Lao kiun*, & confére avec lui, 49. Quelle a été son exactitude à rapporter dans son Livre les Eclypses & ce qui pouvoit assurer la postérité de l'ancienneté de la Monarchie, 172. *col.* 2. Avis qu'il donne sur la maniere de dormir; loy qu'il s'étoit faite, 524. *col.* 2.
Cong, son sentiment sur le *Gin seng*, 461. Ce qu'il dit sur l'arbre qui porte le suif, 504.
Congrégation du saint Office (la sacrée) fait assurer les Missionnaires Jésuites, du contentement qu'elle a de leur conduite à la Chine, 104. *col.* 2. donne un Decret approuvé par Alexandre VII. touchant les cerémonies Chinoises, 118
Congrégations différentes établies dans la Province de *Kiang nan*, 77. *col.* 2.
Conjuration contre les Jésuites, par qui & pourquoi formée, 80. & *suiv.*
Conseil sage donné à un Empereur en colere, 259
Consolation dans les disgraces, la plus prompte & la plus capable de nous soulager, 385
Constellations, leur division & leurs noms, 281
Contestations survenuës entre les Missionnaires; ce qui y donna lieu, 103. plus préjudiciables à la Foy que les persécutions, 117 En quoi elles consistoient, 117. *col.* 2. & *suiv.*
Cordiaux, de quoi composez, 383. *col.* 2.
Corée, Royaume où croît le *Gin seng*, éloge qu'en font les habitans, 460. *col.* 2.
Corps humain, comment regardé & traitté par les Bonzes & autres idolâtres, 52. Quelles sont ses divisions selon les Médecins Chinois, 379. *col.* 2. est selon eux une espéce de Luth ou d'instrument harmonique, dont les parties rendent divers sons, 380
Correction paternelle, quels en sont les avantages, 257. *col.* 2
Couai, à quoi les Chinois donnent ce nom, 40
Couplet (le Pere) très-versé dans la science des Livres Chinois, 30
Courte haleine, recette pour cette incommodité, 467. *col.* 2.
Cou tou, vers venimeux qui viennent dans le corps; son contrepoison, 487
Crachement de sang, ses pronostics par le Poûs, 431
Crime (le) est puni tôt ou tard, 262. *col.* 2.
Croix (la figure †) son pouvoir ou sa vertu selon une ancienne tradition des Chinois, 65. *col.* 2.

D.

DAMES Chinoises Chrétiennes de la Cour de l'Empereur *Yung lie* au nombre de cinquante, envoyent leur obéis-

fance filiale au Pape Alexandre VII. 83
Dartres, recette pour les guérir, 501. *col.* 2.
Decret d'Alexandre VII. qui rétablit la paix & la tranquillité parmi les Missionnaires, 118
Défiance, sage, 225
Délire, ses pronostics par le poûs, 419. *col.* 2.
Démon, son pouvoir dans les Pays où le Christianisme n'est point établi, 60. *n.*
Dent d'Eléphant, voyez *Yvoire*.
Dentrecolles (le Pere) le soin qu'il a pris de traduire quelques Livres Chinois, 292. 302. & 303. 522. *col.* 1. & *p.* 523
Désintéressement (exemple d'un grand) 238. Autre exemple sur le même sujet, 255. & 256
Désordres, réflexions sur ceux du monde, 245. *col.* 2. & *suiv.*
Deüil, sa durée chez les Chinois, & comment il se passe, 129
Devins, prodiges qu'ils font paroître par le ministere des Démons, 18. *col.* 2.
Devoirs des parens & des enfans, 131. & *suiv.* & 145
— réciproques des freres, 134
— des maris & des femmes, 137
— des amis, 143
— des parens, 145
— de la vie privée, 166
— d'un homme en charge 189. *col.* 2.
— de la vie civile, 241. *col.* 2.
Dévoyement par bas & par haut d'estomach, recette pour le guérir, 467. *col.* 2.
Diagnostics & Prognostics des maladies des cinq *Tsang* indépendamment du poûs, 434
— & prognostics des femmes enceintes; quand elles le sont de trois mois; de cinq, 435
— quand c'est d'une fille ou d'un garçon; quand de deux enfans, 435. *col.* 2.
— quand elles sont prêtes d'accoucher, 436
— quand l'enfant est mort dans leur sein, & sont en danger, 436
— quand elles accouchent d'un enfant mort sans en mourir, 436. *col.* 2.
— quand l'enfant vient vivant & que la mere meurt, 436. *col.* 2.
Digestion, recette pour l'aider, 471. *col.* 2.
Disciples de *Fo* ou *Foë*, ce qu'ils disent de sa naissance, de ses pere & mere, 19. de ses femmes, 19. *col.* 2. Fables ridicules qu'ils répandirent après sa mort, 20. Détail de leurs dogmes, 51. & *suiv.* Dégoûtés de la vie présente, ils cherchent les moyens de s'en procurer une meilleure, 51. Quels sont ces moyens, 52. croyent leurs crimes effacés & leurs personnes à couvert des poursuites de la Justice, pourvû qu'ils brulent pendant la nuit un peu d'encens devant leur Idole, 53
Discours, quels sont ceux qu'on ne doit pas entendre, 163
Discours, ou Préface d'un Auteur Chinois sur l'histoire qu'il rapporte d'un innocent qui passe pour coupable, & d'un coupable qui passe pour innocent, 304
Discrétion & réserve requise dans les paroles, 243. *col.* 2.
Dissipation d'esprits, auquel tems il s'en fait une grande, 510. *col.* 2.
Doctrine du Dieu *Fo*; ce qu'elle enseigne; comment divisée; & pourquoi, 21
Domestique fidéle, intelligent & attaché, 195. *col.* 2.
Dominicains (les RR. PP.) entrent dans la Chine, 82
Douceur (la) est quelquefois plus efficace que la force pour réduire des rebelles, 189
Drogue (chaque) demande un sol particulier, 448
Drogues ou Remedes, sont de plusieurs ordres; quelles sont les qualitez des drogues du premier ordre, & comment il en faut user, 444. Quelles sont celles du bas ordre, & comment il faut en user 444. *col.* 2. Quelles sont celles qui doivent être employées fraîches, & celles qui doivent être employées séches, 448. Comment on peut connoître la qualité du sol & du terroir qui les produit, & discerner les véritables des fausses, & les nouvelles des anciennes, 448. *col.* 2.
Droguistes (les) se trouvent dans presque toutes les Villes de l'Empire, où ils ont de très-belles Boutiques fournies des plus excellens remedes, 383
Droiture reconnuë & récompensée, 258. *col.* 2.
Dysenterie, ses pronostics par le poûs, 419. *col.* 2. Recette pour guérir cette maladie, 500. *col.* 2. Autres remedes pour cette maladie, 506
Dysurie, remede pour guérir cette maladie, 481

E.

ECCLESIASTIQUES (les) trouvent de grandes difficultez à faire des établissemens à la Chine, 104
Eclypses (les) rapportées par les anciens Astronomes Chinois, sont vérifiées par les Missionnaires, 272. *col.* 2. & *suiv.*
Ecrits publics contre les Missionnaires Jésuites à la Chine, 120
Education (fruits d'une bonne) 116. *col.* 2. & 117
Eglises (nombre considérable d') que les Missionnaires font bâtir dans la Province de *Kiang nan*,

Kiang nan, 77. *col.* 2. Description de celle des Peres Jésuites de *Peking*, 115. *col.* 2. *& suiv.* & des cérémonies de sa bénédiction, 116. Toutes ces Eglises sont ou détruites par ordre de l'Empereur *Yong tching* ou converties en usages profanes, ou deviennent les Temples du Démon, les Idoles ayant été substituées au culte du vrai Dieu, 117. *col.* 2.

Electuaire du *Gin seng*; ses différentes recettes, 464. *& suiv.*

Elémens (les) selon les Médecins Chinois, sont au nombre de cinq, & composent le corps humain, 381. Parties du corps sur lesquels ces Elémens dominent, 381. *col.* 2.

Eléphans, pourquoi honorez dans les Indes, 19. *col.* 2. sont de deux couleurs; lieux où ils se trouvent, 480. Description de ces animaux, 480. *col.* 2. *& suiv.* En quoi consiste leur force; quelles sont les parties de leur corps qu'on ne peut picquer sans leur causer la mort; leur nourriture; ce qu'ils craignent; comment on les prend; comment on les conduit & on les rend dociles, 481. Qualitez & effets de leur chair, 481. *col.* 2. A quel usage leurs yeux, 482. Usage de leurs dents dans la Médecine, 482. *col.* 2.

Eloquence, en quoi consiste celle des Chinois, 265. *col.* 2.

Empereurs (les) Chinois labourent tous les ans au Printems quelques sillons de terre, origine de cette cérémonie, usage que l'on fait du grain qui en provient, 5. Quelles sont leurs obligations, & quelles doivent être leurs qualitez, 5. *col.* 2. Quel étoit leur respect & leur culte pour *Chang ti*, 6. Sacrifices que les premiers Empereurs lui faisoient, 6. *& col.* 1. Comment ils le regardoient, & pouvoir qu'ils lui attribuoient, 10. 11. *& suiv.* Plusieurs d'entr'eux ont favorisé les Chrétiens, bâti des Temples au vrai Dieu, & fait des présens considérables aux Missionnaires, 68. *& col.* 2

Enchantemens, effets surprenans de ceux des *Tao ssée*, 18

Enfant vieillard, voyez *Lao tse*.

Enfans, ce qui produit ordinairement leur refroidissement à l'égard de leurs parens, 325. Recette pour guérir les petits enfans sujets aux frayeurs subites, & à pleurer à toute heure; quand ils ont une soif opiniâtre, 488. *col.* 2.

Enflure de gorge; recette pour la guérir, 487. *col.* 2.

Enflure du ventre; ses pronostics par le poûs, 419. *col.* 2.

Entrailles qui sortent par le côté; recette pour guérir cette maladie, 473

Envies de vômir; recette pour guérir cette incommodité, 467. 479. *col.* 2. 488. *col.* 2.

Epargne (l') en certaines occasions nuisible au Gouvernement, 188. souvent très-louable, 234

Epoux & Epouses, pourquoi comparez aux oiseaux par le proverbe Chinois, 325

Epilepsie, ses pronostics par le poûs, 430

Equinoxes (les) tems destinez aux Sacrifices, 6

Erreurs, réflexions sur celles du monde, & ses préjugez, 245. *col.* 2. *& suiv.*

Esprit du Ciel, ce que le Philosophe *Tchin* entend par ce terme, 60. *n.*

Esprit humain, son inconstance, 213. *col.* 2.

Esprits animaux, d'où ils naissent, 518. Comment plus excellens que les *Esprits vitaux*, 518. *& col.* 2.

Esprits subalternes, comment honorez, 3

Esprits inconnus jusqu'alors, introduits à la Chine, & invoquez par ceux de la Secte de *Tao ssée*, 18

Esprits tutélaires distinguez en plusieurs classes, & révérez sous différentes qualitez, 59. *col.* 2.

Esprits vitaux, recette pour guerir leur épuisement, 478. De combien de sortes, 517. *col.* 1. Quels ils sont, 517. *col.* 2. *& p.* 518. Ce qu'il faut qu'il arrive lorsqu'ils viennent à manquer; pourquoi produits, 518. Ce qui peut les conserver & les réparer, 524

Etre Suprême, ou *Chang ti*, quelle a été depuis la fondation de la Monarchie la doctrine des Livres Classiques sur le culte qui lui étoit dû, 10. *col.* 2. *& suiv.*

Estomach, dans ses maladies il faut examiner le poûs du carpe de la main droite, 384. Quel est son poûs nommé *Pi*, 413. Ses diagnostics & pronostics, 434. Recette pour guerir la foiblesse & son épuisement, 466. *col.* 1.

Estomachs affoiblis, refroidis, qui ne retiennent aucune nourriture; recette pour les rétablir, 467. refroidis à force de manger du fruit; recette pour les guérir, 488. *col.* 2. *& suiv.*

European (chaque) reçoit une piéce de toile blanche pour porter le deuil de l'Empereur *Cang hi*, 126

Examinateur (un) de la Province de *Nan king*, pourquoi coupé en deux, 191. *&* 192. *col.* 1.

Examiner les huit lettres de bonheur, coutume superstitieuse de ceux qui disent la bonne avanture, 141. *n.*

Exemple d'un Mandarin expéditif & désintéressé, 167. *col.* 1.

— de douceur & de zéle dans un Juge, 186. Autres exemples sur le même sujet, 187

— d'Officiers désintéressez, 189. *col.* 2.

— de la charité d'un grand Mandarin, 190

Exemple d'un Mandarin désintéressé, 190. Autres sur le même sujet, 191. *col.* 2. 192. *col.* 1.
— de modestie & de pudeur, 199. *col.* 1. & *suiv.*
— de charité, 200
— d'un Mandarin ennemi du luxe, 135. & 136
— de modération & de prudence, 241
— d'un jeune Prince qui a de la compassion, même pour de vils Insectes, 241. *col.* 2.
— d'un fils docile aux avis de son pere, 258
Exemples, utilité des bons, 244
Expression la plus touchante dont se servent les Chinois pour obtenir quelque grace, 111
Expressions ridicules & extravagantes de quelques Chinois pour marquer leur reconnoissance, 184
Extérieur, on doit se donner beaucoup de soin pour le perfectionner, 149

F.

FABLES, il ne faut pas en débiter en présence d'un homme simple, 166. *col.* 2.
Faim canine, recette pour l'appaiser, 500
Fan, ce que c'est, 201. *n.*
Fang, signification de ce mot, 47. *n.*
Fang king pe suit le conseil de sa mere dans le châtiment qu'il ordonne contre un enfant qui manquoit de respect pour sa mere, 215. *col.* 2.
Fan ven tching, contre la coûtume des riches & des hommes puissans, fait du bien à ses pauvres parents, 210
Faure (le Pere) prouve l'existence d'un Dieu dans une dispute qu'il eut en présence de trois cens Lettrez, 37. & *col.* 1.
Fautes, réflexions sur le soin d'éviter les moindres, 249. *col.* 2.
Femme mariée; quelles sont ses devoirs, 142. *col.* 2. 153. & 156
Femme, comment on peut connoître en tâtant son pouls si elle est grosse d'une fille; si elle est grosse d'un garçon, 185. *col.* 2. si elle est grosse de deux enfans, 385. *col.* 2. & 410. Comment on peut connoître qu'une femme n'aura pas d'enfant, 410. *col.* 2. Recette pour soulager celles qui après l'enfantement ont de grandes pertes de sang; quand elles enfantent leur fruit de travers, ou quand les pieds de l'enfant sortent les premiers, 468. *col.* 2. Autre recette quand après l'enfantement elles n'évacuent pas par le bas, 479
Femmes & *Filles* (les) sont fort attachées aux Idoles, 39. se laissent facilement séduire par les Bonzes & les *Tao sseé* sous une dévotion apparente, 51. *col.* 2.
Feou, quel est le mouvement de ce poûs, 388. ce qu'il marque, 388. *col.* 2.
Fermeté dans un Ambassadeur, 255
Fernandez (le Pere Antoine) Missionnaire, sa science dans les Livres Syriaques, 66. *col.* 1.
Fêtes de la reconnoissance envers le *Tien*, ce qu'on appelle ainsi, 6
Feu, quel est celui dont il faut se servir dans la coction des remedes, & quel est le dégré de chaleur qu'il faut donner, 454. *col.* 2.
Fidélité à rendre une chose trouvée, récompensée, 196. & 204. *col.* 2. & *suiv.*
Fiel de l'Eléphant, maniere de le préparer; ses qualitez, & ses divers effets dans la Médecine, 481. *col.* 2
Fiente de Chameau, quel est son usage dans la Médecine, 484. *col.* 2.
Fierté (la) ne sied à personne; elle révolte & indigne tout le monde, 165
Fievres malignes pendant l'Hyver; observations importantes pour bien pronostiquer dans ces sortes de maladies. Recette excellente pour les guérir; pourquoi cette recette est appellée *To ming san*, 472
Fievres qui viennent d'inanition, recette pour les guérir, 469. *col.* 1.
Fiévres intermittentes, qui dégénerent en continues; recette pour les guérir, 471. *col.* 1.
Figure du Ciel fluide & pur & de la terre fixe & ferme 46
Fille (une) ne peut épouser aucun de ses parens paternels, quelque éloigné qu'en soit le degré, 133. *n.*
Filles, soin qu'on doit prendre de leur éducation, 157
Fils (le) ne peut porter d'accusation contre son pere, 118. *col.* 2. Ses principaux devoirs, 129. & 131. Un fils combat pour son Prince contre son pere, Chef des Rebelles, 118. *col.* 2.
Fils de la mer, voyez *Yang tse kiang*.
Fils adoptif, ses principaux devoirs, 134. *col.* 2. & *suiv.*
Flaterie punie, 157. *col.* 2.
Flux de ventre causé par la chaleur; recette pour le guérir, 500
Fo ou *Foë*, Idole; quand apportée à la Chine, 2. *col.* 2. & 19. & par qui; sa naissance; ses pere & mere, 19. Ses femmes; prodiges qu'il opéroit par le ministere des Démons, du grand nombre de ses Sectateurs, 19. *col.* 2. Dernieres instructions qu'il fait à ses Disciples, 20. En quoi consiste sa doctrine extérieure & intérieure, 27. *col.* 2. & *suiv.* Détail que fait *Tchin* Philosophe de l'Idole

Fo, 49. *n.* Abrégé de ſon hiſtoire, 50. Voyez *Tao.*

Fo hi Fondateur de la Monarchie Chinoiſe, cru contemporain de *Phaleg*; ſacrifioit deux fois par an à *Chang ti.* Il n'y a rien de certain ſur le tems de ſa vie, 6. *n.*

Foi, moyens dont ſe ſervent les Miſſionnaires pour la conſerver à la Chine malgré les Edits qui l'ont proſcrite, 127. *col.* 2.

Fontaney (le Pere) fait la deſcription des cérémonies que les Bonzes pratiquent à l'honneur de leurs Idoles, 26

Forces épuiſées, recette pour les rétablir, 467. *col.* 1.

Foires où l'on ne vend que des ſimples & autres remedes, 383. *col.* 2.

Folie de certains uſages ſuperſtitieux, 160. *col.* 1.

Fong choui, maniere de connoître l'heureuſe ou la mauvaiſe ſituation d'une maiſon, 40. *col.* 2. Ce que les Chinois entendent par ce mot, 41. *n.* Eſtime que les Chinois en font, 41. *col.* 1.

Fong hoang, ſignification de ce nom, 56. *n.* & *p.* 57

Fortune médiocre, quel eſt ſon bonheur, 228. *col.* 2.

Fortune (la) mépris qu'on doit faire de ſes biens, 230. & *col.* 1. Celle des enfans doit être leur propre ouvrage; proverbe Chinois, 325

Fo tſe, ſa paſſion pour la vie; combien il vécut, 51

Fou, ſignification de ce mot ſelon la Philoſophie Chinoiſe, 134. *col.* 1. *n.*

Fou, (le poûs) ce qu'il dénote; remede qu'il faut y apporter, 388

Fou fang, compoſition de ce remede; de pluſieurs ſortes, 459. *col.* 1.

Fou ling, ce que c'eſt, 463. *col.* 521. *col.* 2. Ses qualitez, 521. *col.* 2. Quelles incommoditez ce remede guérit, 521. *col.* 2. & *p.* 522. Ce qui naît de ſa racine, où il ſe trouve; combien il ſe vend; Province où l'on en fait uſage, 522. Différence entre celui de *Yun nan* & celui de *Tché kiang*, 522. & *col.* 1. D'où vient la différence de ſa tiſſure; comment il ſe forme & croît, 522. *col.* 1. Obſervations à faire ſur le *Fou ling*, 523

Foye, dans ſes maladies examinez le poûs de la main gauche, préciſément à la jointure du carpe, avec l'Os nommé *Cubitus*, 384. De ſon poûs, 412. Dianoſtics & pronoſtics des maladies qui l'attaquent, 434

Fragilité de la vie, 228

Franchiſes de trois jours; ce que c'eſt; quelles ſont les extravagances qui ſe font alors, 140. *col.* 2.

Franciſcains (les RR. PP.) entrent dans la Chine 82

Freres, quels ſont leurs devoirs réciproques, 156

Frugalité, ſon éloge, 117. *col.* 2.

G.

GAUBIL (le Pere) ce qu'il dit de l'Aſtronomie Chinoiſe qu'il a étudiée à fond, 273

Gazette (la) publique annonce la Sentence que l'Empereur *Yang tching* venoit de prononcer contre le Chriſtianiſme, 127

Ge hou, qualitez qu'il attribuë au muſc; uſage qu'il dit qu'on en fait dans la Médecine, 488

Genies; (mauvais) comment à la Chine on les appaiſe, 39. *col.* 2

Geoffroi (M.) de l'Académie des Sciences, fait la deſcription de la drogue Chinoiſe, nommée *Ou poei tſe*; qualitez qu'il lui attribuë, 496 & *ſuiv.*

Geometrie (la) des Chinois eſt fort ſuperficielle, 268

Gerbillon (le Pere) Miſſionnaire Jéſuite eſt retenu à la Cour de l'Empereur *Cang hi*, 101. ménage un Traité de paix entre les Chinois & les Moſcovites, 101 *col.* 2. ſollicite en faveur des Chrétiens perſécutez, 105. *col.* 2. célebre la Meſſe à l'ouverture de l'Egliſe des Peres Jéſuites de *Peking* nouvellement bâtie, 117. donne à l'Empereur *Cang hi* la connoiſſance de l'Optique; lui donne des ſpectacles des merveilles de cette ſcience, qui étonnent tous les Grands de l'Empire, 268. *col.* 2. En matiere de catoptrique, il préſente à Sa Majeſté toutes ſortes de verres & de lunettes, 269

Gherardini Peintre Italien, a peint le platfond de l'Egliſe des Jéſuites de *Peking*, 116

Gin, ſignification de ce mot, 379. *col.* 2

Gin fang, Mandarin; ſa charité pendant une année ſtérile; ſon déſintereſſement, 194

Gin ſeng, lieux où il croît; ſes diverſes deſcriptions, 460. & *col.* 2. Maniere de le cueillir & de le préparer, 461. Comment on connoît le véritable, 461 *col.* 1. Ses différentes qualitez ſelon le tems auquel il a été cueilli, 461. *col.* 2. ne doit pas être gardé dans des vaiſſeaux de fer, ni même préparé avec des inſtrumens de ce métal; ſaveur & qualitez de ſa racine; joint avec le *Chin ma* & pris par la bouche; ſes effets; pris avec le *Fou ling*, 463. *col.* 1. pris avec le *Hoang ki* & la regliſſe, 464

Gin tſong, Prince héritier, donne un grand exemple de compaſſion pour les peuples, 242. & *ſuiv.*

Gorge, recette pour guérir les douleurs, 487. *col.* 2

Gouverneur de Ville, honneurs que les peuples lui rendent lorsqu'il a exercé sa Charge avec approbation quand il se retire dans une autre Province, 103. *col.* 1. Celui qu'on lui rend le jour de sa naissance, 104. Autre cérémonie qui se pratique en pareille occasion, 104. *col.* 2
Graisse de chameau, son usage dans la Médecine, 483. *col.* 1
Grands, refléxions morales sur leur commerce, 149
Grands parleurs, refléxions sur ces personnes, 243. *col.* 2
Gravelle, recette pour la guérir, 471
Gravité affable, 221
Grimaldi (le Pere) Jésuite Italien, va en Moscovie par ordre de l'Empereur, 102. fait la cérémonie de benir l'Eglise des Peres Jésuites de *Peking*, assisté des Missionnaires de différentes Nations, 116. *& suiv.* fait un discours fort touchant à la fin de la Messe, & la fête se termine par le Baptême d'une multitude de Catéchumenes, 117. donne un spectacle des merveilles de l'Optique dans le Jardin des Jésuites de *Peking*, qui étonne tous les Grands de l'Empire; quelle étoit cette merveille, 268. fait présent à l'Empereur d'une machine hydraulique; merveilles de cette machine, 269. *col.* 2

H.

HAI CHOUI, premier *Yu ssée* de la Cour du Midi; quel fut son désintéressement, & comment récompensé, 193
Hai ma, poisson du genre des écrevisses, sa description, 484
Hai ma ou *cheval de mer*, pourquoi ainsi nommé; ce qu'en disent plusieurs Auteurs, 484. *& suiv.* ses qualitez & ses effets, 485
Hai yu, quelle fut sa tendresse & sa pieté pour sa mere morte, 207
Hang tcheou, (le Viceroi de) persécute cruellement le Christianisme, 105. *& suiv.*
Hao cou, Médecin, dans quelles maladies il usoit du *Houang fang*, & du *Kii fang*. 458. *col.* 2. *&* 459
Hao ti; quelles sont les maladies, selon lui qui se guérissent avec les remedes en potion; celles avec les pillules; celles avec les poudres; celles par le moyen des purgations; celles par les vomitifs, & celles avec le secours des sudorifiques, 448. *col.* 2
He kang fang, à qui les Chinois donnent ce nom, 58
Helene Taming (l'Impératrice) écrit au Pape Alexandre VII. contenu de cette Lettre, 83. *& suiv.*
He lon kiang, grand fleuve, signification de ce nom, 101
Hemorragies ou *Pertes de sang*, recette pour les guérir, 470. *col.* 2
Hemorragies des gencives; recette pour les guérir, 471
Hemorroïdes, recette pour les guérir, 500. *col.* 2. *& suiv.*
Hemorroïdes enflées, & qui ne fluent point, recette pour les guérir, 489. *col.* 2
Hou tsie, fils de l'Impératrice *Yuen kiang*; tige d'une glorieuse & célébre posterité, 7. *col.* 2
Herbier, son origine, & de tous les anciens & modernes qui ont paru jusqu'à présent, 441
Hervieu (le Pere) ancien Missionnaire, sa Traduction du Traitté d'*Ouang che pou* sur le pouls, 384
Heures, leur division chez les Chinois, 278. *col.* 2
Hiao quai, sorte de maladie; remede souverain pour guerir cette maladie, 485. *& col.* 2
Hiao, ce qu'il dit du devoir du Médecin & de son habileté. 449. *col.* 2. Selon lui, parmi les remedes dont on se sert aujourd'hui, il n'y a que deux sortes de remedes simples, qui ayent une qualité veneneuse, 450. *col.* 2. Son sentiment sur le *Gin seng*, qui croît à *Chang tang*, & sur celui de *Pe tsi*, 460. *col.* 2. ce qu'il dit des qualitez du musc & de l'emploi qu'on en doit faire, 487. *col.* 2
HIAO VANG, Empereur, sa passion pour les chevaux, 12
Hiao tsao tong cheng, description de cette plante, ses vertus, 490. *& suiv.*
Hia yang, son respect & ses soins pour son pere & sa mere, 208
Hien, pouls qui a un mouvement de trémulation longue, 388. Ce qu'il dénote, 388. *col.* 2
Hien tchu, Président d'une Doüane, fait punir un Valet, qui avoit décelé son Maître, 205
Hing pou, signification de ce nom, 91
Histoire canonique de la Chine, Empereur par lequel elle commence, 6. *v.*
Histoire Chinoise, ce qu'elle dit de la Religion Chrétienne, 66
Histoire Chinoise; sur quels Memoires elle est compilée, 291. *& col.* 2
Histoire d'un ami solide & désinteressé, 194
— d'un Médecin charitable, 195. *col.* 2
— d'un riche charitable, 195. *col.* 2
— sur le même sujet, 196
— d'une jeune veuve qui séchoit le tombeau de

de son mari, 328. Morale en vers sur ce sujet, 329. de *Ouang sun*, 334. Morale en vers sur cette Histoire, 336

Hiu, gagné par sa femme *Candide* à la Religion, est baptisé deux ans avant sa mort, 77. *col.* 2

Hiu, Magistrat de *Tang yang*, montre son zèle pour le peuple au peril de sa vie, 187. *col.* 2

Hiuen ou, Divinité Chinoise; ses fonctions, 58. *col.* 2

HIUEN TSONG, Empereur, honneur qu'il rend à *Lao kiun*, auteur de la secte des *Tao ssée*, 17. *col.* 2. Pourquoi obligé de s'enfuir honteusement dans les montagnes de la Province de *Sé tchuen*, 54

Hiu ki, ce que c'est, 45. Son action, 45. & *col.* 2

Houi; (le poûs) ce qu'il signifie, 388. *col.* 2

Hoei tchi hou, Ministre d'Etat est puni de son ingratitude, 222. & *suiv.*

Hoai king, Ville, où se trouve la bonne racine de *Ti hoang*, 521. *col.* 2

HOAI TSONG ou TSONG THING, monte sur le Trône; favorise le Pere Schaal, 82. est assiegé dans sa Capitale & réduit à se donner la mort, 82. *col.* 2

Hoang fang, ou *Recettes lentes*, quand il faut en user, 457. *col.* 2

Hoang ki, plante, son effet pris avec le *Gin seng*, 464

Ho chang, à qui les Chinois donnent ce nom, 19. *col.* 2

HOEI HANG, Empereur, nom qu'il donne aux *Tao ssée*, 118. Pourquoi réduit en esclavage, 54

HOANG TI, Empereur, quelle fut sa pieté envers *Chang ti*, 6. *col.* 2. Ce qui le détermina à choisir son fils pour successeur, 7. a le premier donné aux Empereurs les ornemens dont ils se parent, 57. a redigé la Médecine dans un Corps de science, 437

Ho loan, pronostics dans cette maladie, 403. *col.* 2

Ho lun; effets de sa pieté filiale, 202. *col.* 2

Homme; procedé de l'honnête homme, 153. L'homme convaincu de son prétendu mérite, ne s'attire que du mépris, 160. *col.* 2. Celui qui n'a pas essuyé de grandes traverses ne connoît pas les douceurs d'une vie tranquille, 161. Celui qui est fier de son rang & de son pouvoir est comparé à un homme assis sur un brillant monceau de glace que le Soleil fond, 166. *col.* 2. Son partage, 513. *col.* 2

Hong (le poûs); ce qu'il dénote, 388. *col.* 2

Hong king; quel est, selon lui, le tems de cueillir les choses qui entrent dans la composition des remedes, 427. Selon lui, il faut préparer les remedes selon la diversité des maladies, 448

Hong vou, Fondateur de la Dynastie *Ming*, punit la flatterie de quelques-uns de ses Ministres, 254. *col.* 2

Horoscopes (tireurs d'); ce qu'ils débitent sur les huit Lettres qui composent l'an, le mois, le jour, & l'heure de la naissance, 40

Hou ho, ce qu'il conseille sur la boisson du thé, 477

Hou li tsing, ce que les femmes idolâtres appellent ainsi, 51. *n.*

Huile d'Ou kieou, ses qualitez, & ses effets surprenans; 506

Hydropisie, qui est une enflure superficielle, causée par une humeur ou vapeur nonnaîte, qui rend la respiration difficile; ses pronostics par le poûs, 431. Recette pour la guérir, 471. *col.* 2

Hydropisie aqueuse; ses pronostics par le poûs, 429. *col.* 2

Hygrometere présenté à l'Empereur *Cang hi* par les Missionnaires, 270. Sa description, 271. *col.* 2

I.

JACQUES (Don) gouverne l'Eglise des Montagnes de Malabar en qualité de Métropolitain de l'Inde & de la Chine, 65. *col.* 2

Idolâtrie, quand & par qui introduite à la Chine, 14. *col.* 2

Jésuites (les Peres), calomnies grossieres qu'on publie en Europe contre ces Peres, 104. *col.* 2. attaquez de tous côtez, 110. refutent avec moderation les injures & les calomnies de leurs ennemis, 120. L'apologie de leur conduite passe pour un refus de soûmission aux Decrets du Pape, 121. Déclaration que leur Général présente au Pape, 121. *col.* 2

Jeunesse; comment il faut lui donner les premieres instructions, 156

Jeûneurs, quel est leur Chef & leurs assemblées; comment ils observent leur jeûne, 26. *col.* 2. Pourquoi ils n'ont pas grande peine à garder cette abstinence; 27

Ignorance, en quoi consiste celle de la Nation Chinoise, 39. *col.* 2. Ce qui contribuë à l'entretenir, 40

Inaction, en quel tems nuisible à la santé, 510

Incommodités, comment il faut traiter celles qui sont causées par les vents & l'humidité, c'est-à-dire, par quelques humeurs froides, 451. *col.* 2. Recette pour guérir les incommodités invétérées de la respiration, 469. *col.* 2.

Indolence, réflexions sur ce défaut, 234

Innocent XI. envoye un Bref au P. Verbiest, 95. *& suiv.*
Insectes, comment ils se produisent, 44. *n.* Recette pour détruire ceux qui causent les douleurs des dents, 489. *col.* 2.
Instruction morale tirée de la construction de deux caracteres Chinois, 122
Instructions appuyées d'exemples, 130
Instructions morales, 252
Instrument de Musique, quels sont ceux que les Chinois ont inventez ; leur description, 266. *col.* 2. *& suiv.*
Intemperance, maxime sur celle de la Langue, 244
Intestins, ou Entrailles dans lesquels les Chinois mettent la chaleur vitale, sont au nombre de six, 380
Intorcetta (le Pere) Missionnaire Jésuite, est cité à divers Tribunaux ; confesse publiquement le nom de Jesus-Christ, 105
Iogbi, à qui les Indiens donnent ce nom, 19. *col.* 2.
Jours, leur division chez les Chinois, 278. *col.* 2.
Juifs (les) sont en fort petit nombre dans la Chine, 64. *col.* 2.

K.

KANG, signification de cette lettre, 48. *col.* 2.
KANG VANG, Empereur, avoit tant de religion pour *Chang ti*, qu'on disoit qu'il n'y avoit point d'autre Empereur à la Chine que cet Etre suprême, 11. *col.* 2.
KAO, fils & successeur de l'Empereur *Tai tsong*, favorise le Christianisme, & fait bâtir des Temples au vrai Dieu, 68
KAO TSONG, Empereur, ayant fait d'instantes prieres au *Tien* pour obtenir un *Colao* éclairé, *Chang ti* lui fait voir en songe celui qui lui étoit destiné, 14. embrasse la doctrine de *Fo*, & remet le gouvernement de l'Empire à son fils adoptif, 28. *col.* 2. Vision qu'il eut, 56. *col.* 1.
Kegler (le Pere) Président du Tribunal des Mathématiques ; ce qu'il rapporte de l'Astronomie Chinoise, 273. *col.* 2.
Ki, ce que c'est, 17. *col.* 2. 517. *col.* 2. 518. Differentes significations qu'on peut donner à ce mot, 385. *col.* 2.
Kia chu, quel est cet arbre ; sa description, 461
Kia meou, distinctions differentes qu'il fait du *Gin seng* de *Tsser tsuen*, de celui de *Pe tsi* ; de celui de *Leao tong* ; de celui de *Corée* : de celui de *Sin lo* ; description qu'il en fait, 462
Kia mou, marché ; quel est le proverbe commun de ce marché, 447. *col.* 2.
Kiang si, 173. voyez *sa description au premier Tome.*
Kiao, quel est cet oiseau, 219
Kie, Tyran, pourquoi détrôné, 9
Kie, ce que dénote ce pous, 588. *col.* 2.
Kien tchang (le Gouverneur de) parti qu'il prit en faisant bâtir son Palais pour se défendre de l'Eglise des Jésuites, & en rompre les influences, 41
Kien tie, troisiéme femme de l'Empereur *Ti ko* ; fils qu'elle eut, 7. *col.* 1.
Ki fang, ou *Recettes lentes* ; quand il faut les employer, 455. 458. *col.* 1.
Ki ho, Missionnaire, honoré de l'Empereur, 68. *col.* 2.
Kii fang, dans quelles maladies employé, 458. *col.* 1.
Ki lie, fils de l'Empereur *Ti ko* & de la Reine *Kien tie*, 7. *col.* 1.
Kin, Lettré, comment récompensé de sa modestie & de sa pudeur, 199. *col.* 1.
Kin, pous qui a un mouvement de trémulation courte & serrée, 588. Ce qu'il dénote, 588. *col.* 2.
King, quels sont ces Livres, 13
King (le Roi des) fuyant après une défaite passe l'*Yang se*, profonde riviere, ses chevaux n'ayant de l'eau que jusqu'aux sangles, 62. *col.* 2. *& p.* 63
King, Oiseau réel ou fabuleux, 219
KING VANG, Empereur, est averti par un de ses Ministres de la ruine prochaine du Royaume de *Tsao*, & de la fin tragique qui devoit terminer ses jours, 14
King *hien*, remede souverain pour guérir le tenesme, 418
Kin ko, Médecin de *Chan yu* ; comment récompensé de sa grande charité, 200. *& col.* 2.
Kin kou, ses belles qualitez & son beau caractere, 259
Kin teu, seconde femme de l'Empereur *Ti ko* ; fils qu'elle eut, 7. *col.* 2.
Kio luan, maladie ; ses pronostics & ses remedes, 429. *col.* 2.
Ki pe tao, Médecin ; ce qu'il dit des maladies anciennes & nouvelles ; des remedes qu'on y doit employer, 446. *col.* 1. Son sentiment sur les maladies prochaines & éloignées, & des differens remedes dont il faut user dans certaines maladies, 454. *& suiv.* Remedes dont il usoit pour restaurer ou fortifier la région supérieure, 457. *col.* 2. & la région inférieure, 458. Ce qu'il faut faire, selon ce Médecin, lorsqu'on ne peut guérir une maladie par le *Ki fang*, ou *Recettes* impaires, 459
Ki tse, nom d'un Prince du Sang, sage & vertueux, 251
Kiu (Thomas) Viceroi de la Province de *Quang si*, & Luc *Tchin* Généralissime des

troupes Chinoifes, tous deux Chrétiens, défont & mettent en fuite les Tartares, 82. *col.* 1.
Kiu gin, dégré de Littérature, 196
Kaang fang, ou *Recettes lentes*, quand il faut s'en fervir, 455
Koffler (le Pere André) Jéfuite, adminiftre le Baptême à l'Impératrice mere, & à la premiere femme de l'Empereur *Yung lie*, & à fon fils aîné, 83
Kong, quel eft ce titre d'honneur, 201
Kong, quand donne-t-on ce nom au poûs, 388
KONG VANG, Empereur, ce qui en eft dit dans le *Chi king*, 12
Kouang, pere de *Lao tfe*; ce qu'il étoit, 49
Kouan yun tchang, témoigne par les monumens écrits de fa main, qu'il connoiffoit Jefus-Chrift, 65 *col.* 2. & *p.* 66
Kiu fang tcheou, comment il en agit avec un de fes voifins qui le voloit, 201. & *col.* 2.
Kou hoai nguen s'étant révolté contre l'Empereur, eft égorgé par fa mere à caufe de fa rébellion, 218
Kou oven, nom d'un folitaire qui s'étoit retiré dans des Montagnes défertes; pourquoi mandé à la Cour, & réputé Prophéte; fon hiftoire, 220. & *fuiv.*
Kozo tfu y, Officier de guerre; fa fage réponfe à ceux qui vouloient l'aigrir contre fon Prince, 236. *col* 2.

L.

LAIT de Chameau, quels font fes effets dans la Médecine, 484. *col.* 2.
Lamas, à qui les Tartares donnent ce nom, 19. *col.* 2.
Langues, réflexions fur les mauvaifes, 242. *col.* 2. & 243
Lanterne magique, ce qui a donné lieu à ce nom, 169. *col.* 2.
Lao kiun, Auteur de la Secte des *Tao ffée*, 16. 48. Sa naiffance extraordinaire; fes Livres; fa morale, 16. Honneurs que lui firent les Empereurs fes fectateurs, 17. *col.* 2.
Lao tfe, inftructions qu'il faifoit à fes Difciples, 48. Eftime qu'il faifoit du *Yeou*, ou de ce qui eft mol, 48. *col.* 2. Précis de fon hiftoire; furnom que donne le Peuple à fon fils, 49
Lao tfe, ou l'enfant vieillard, pourquoi ainfi nommé, 326. découvre à fon Difciple les plus profonds myfteres de fa doctrine, 326. *col.* 2.
Larcins (les petits) conduifent ordinairement à de plus confidérables, 171
Laffitude, recette pour la faire ceffer, 487. *col.* 2.
Lavement, fon ufage n'a été connu des Médecins Chinois que par le moyen des Médecins de *Macao*, 382
Laurifice (le Pere) adminiftre les derniers Sacremens à la veuve *Candide*, 78. *col.* 2.
LEANG OU TI, Empereur; pourquoi réduit à mourir de faim à *Tai tching*, 54
Leang tao hung king, extrait de fon *Pen tfao*, 453
Leang yen quang, Juge de *Siang tcheou*, donne un grand exemple de douceur & de zéle, 186
Lecture, quelle eft la fin qu'on doit fe propofer en lifant, 169
Leou, pauvre homme; comment récompenfé de fa bonne foi, 261. *col.* 2.
Leou gin tchin, Commandant d'un corps de troupes à *Cheou tcheou*, donne un exemple de févérité en fait de difcipline militaire à l'égard de fon fils, 216
Leou y, originaire de *Vou yu* donne des marques d'une charité défintereffée, 197. & *fuiv.*
Les cinq Volumes, quels font ces Livres, & ce qu'ils difent de l'origine de la Monarchie, 2. & de la Religion des anciens Chinois, 2. *col.* 2.
Lettre écrite au Pape au nom du Supérieur & Directeur du Séminaire des Miffions étrangeres de Paris, fon contenu, 119
Lettres, l'amour qu'on doit avoir pour les Lettres, 151
Lettrez, plaintes continuelles qu'ils font fur la corruption du fiecle & l'oubli des anciens monumens, 33. doivent être partagez en deux Sectes, 37. *col.* 2. Il y en a qui fe forment un fyftême de toutes fortes de Sectes, 38. *col.* 2. Déclament contre les fauffes divinitez, 39. Préfentent *des Requêtes remplies de calomnies* au nouvel Empereur contre les prédicateurs de l'Evangile, 126
Li, ce que c'eft, 31. & *col.* 2. 38. 47. *col.* 2.
Li, célebre Mandarin, fait une proteftation publique qu'il embraffe la Foi de Jefus-Chrift, 75. *col.* 2. & *p.* 76
Li, expofition des poûs ainfi nommez, 394
Libertins, comparaifons qu'on fait des jeunes gens qui s'adonnent au libertinage, 219
Li chao kiun, Docteur de la Secte des *Tao ffée*, 17
Li ché tchin inventeur de la Medecine Chinoife, 437. Ce qu'il dit de la diverfité des Plantes médécinales, des différens climats

qui les produisent, & des saisons propres pour les cueillir, 447. des remedes & de leur vertu, 450. des drogues & des remedes tirez des arbres & des plantes, & surtout de ceux qui servent à reparer les forces, 453. Combien, selon lui, il faut mettre d'eau avec une once de drogue, 454
Lieou mong, Général d'Armée; on lui éleve des Temples, 35. *col.* 2
Lieou tao tché, foudre de guerre, 63
Li hin, sa pieté filiale à l'égard de sa mere aveugle, 209. *col.* 2
Li hoen y tchi, voyez *Maladie.*
Li ki, ce que ce Livre appelle les Fêtes de la reconnoissance envers le *Tien*, 61
Li kong kien, comment récompensé de sa charité, 262
Li ling fi, ce qu'il dit du thé qu'on boit, quand après avoir bû du vin on est alteré, 477
Li kio combat pour son Prince contre son pere, Chef des rebelles, 518. *col.* 1
Li lou, plante contraire au *Gin seng*, 463. *col.* 1. 464. Sa préparation, 464
Li ngan chen, premier Président d'un grand Tribunal, fait des reflexions instructives sur une petite avanture qui lui étoit arrivée, 240. & 241
Lieuen tse, Philosophe, ce qu'on lit parmi les inscriptions de sa salle, 148
Li pou, ce que c'est, 106. *col.* 2
Li tchi ou *Tenesme*, voyez *Tenesme.*
Li tchong renvoye sa femme pour l'avoir porté à se séparer de ses freres, 206
Li ting sei, pourquoi ce Médecin défend d'approcher le musc du nez, 487
Liu, Philosophe, sa sage réponse, 239
Liu, Habitant de *Kouei*; son histoire, 292. & *suiv.* Morale de cette histoire en vers Chinois, 299. 302. 303
LI VANG, Empereur, ce qui l'a fait détester, 12. & *col.* 2. obligé de prendre la fuite; 11. *col.* 1
Livres Chinois, comment ils se relient, 59. *n.* Livres dont on usoit du tems de Confucius & de *Meng tse*, 59
Liu tai; quelle fut son amitié pour *Siu yuen*, 258. *col.* 1
Li y, assassin; son histoire, 306
Li yen, comment, selon lui, le *Gin seng* croit & doit être préparé, 463
Logique; quelle est celle des Chinois, 265
Lo han, signification de ce mot, 57. *col.* 2
Longobardi (le Pere) gouverne l'Eglise de *Chao tcheou*, 73. est gardé à vûe, 80. *col.* 2
Lou, signification selon la Philosophie Chinoise, 134. *col.* 2. *n.*
Lo oang ie, Mandarin de *Nin koué*; sa liberalité pour les pauvres, 199
Lou in, ce que c'est, 23
Louis XIV. envoye des Mathématiciens dans tous les Ports de l'Ocean & de la Méditerranée, en Angleterre, en Danemarck, en Afrique, & aux Isles de l'Amérique pour y faire des observations, 96. Son zele pour la Foi, 114. Pâtes médicinales qu'il faisoit distribuer, 114. *col.* 2
Louis XV. son zele pour l'établissement de la Foi, 114. & *col.* 2
Lou pang, Mandarin, d'une grande probité, Gouverneur de *Tchang te*, aime mieux se taire & souffrir la perte de sa Charge, que de perdre deux ou trois honnêtes gens, 104
Loui tsou, femme de l'Empereur *Hoang ti*, nourrissoit elle-même des vers à soye, & employoit leur soye aux Ornemens destinez aux sacrifices, 6. *col.* 2
Lou tcheou, voyez *Chang tang.*
Lou tong, quel est cet arbre, 460
Louvois (M. de) demande aux Superieurs des Jésuites des Mathématiciens de cet Ordre pour aller faire des observations, 196
Luxe puni dans un Empereur, 233. *col.* 1. discours sur son abus, 233. & 235. Reflexions sur le luxe, 234

M.

MACAO; fondation de cette Ville, 69. *col.* 2
Machine, dont l'artifice représentoit tout ce que la nature faisoit voir dans le Ciel, 271
Machine hydraulique; sa description, 269. *col.* 2
Machine pneumatique; sa description, 270
Magistrats (les) ne doivent pas faire attention aux rapports de leurs Domestiques, 163. *col.* 2
Ma fa, signification de ce nom, 86. *col.* 2
Magalhaens (le Pere de), voyez *Buglio.*
Maigrot (M.) Vicaire Apostolique dans la Province de *Fo kien*, fait publier un Mandement, & députe M. Charmot à Rome, 119
Mahometans; comment ils se sont établis & multipliez à la Chine, 64
Maison, maniere de bien gouverner sa maison; quelles sont les personnes auxquelles on doit interdire le gouvernement de la maison, 154. Quelles sont les marques d'une maison bien reglée, 154. *col.* 2
Maisons, précautions que les Chinois prennent en les bâtissant, 40. *col.* 2
Maisons de Ville & de campagne, 157
Malade, comment on peut connoître s'il reviendra de sa maladie, 389. *col.* 2. & *suiv.* Ce qu'il pronostique quand il ouvre la bouche, comme certains poissons, & ne peut

ouvre la bouche comme certains poissons, & ne peut la fermer ; qu'il y a expiration forte, & presque plus d'inspiration, 433. Quand le malade a le cou roide & sans mouvement, les yeux fixes & comme immobiles, regardant seulement vers un endroit ; que les lévres sont seches & comme brûlées, le visage enflé, bleuâtre, ou noir ; si le malade sent par tout le corps comme une réplétion totale, & que le dos lui devienne violet, 433. Quand les pieds & les jambes manquent sous un homme, & que les genoux lui enflent extraordinairement, quand les jointures des membres perdent leur mouvement, & deviennent roides, quand les lignes de dedans les mains se trouvent effacées, quand il a les lévres noirâtres ; le froid aux dents, perte involontaire d'urine, horreur de toute nourriture ; quand les ongles du malade, tant aux pieds qu'aux mains, deviennent violets, puis noirs ; quand il est impatient & dit des injures à tout venant ; que les jointures perdent leur mouvement, 433. Quand il survient pesanteur aux lombes, douleur au dos, inquiétude par tout le corps, quand la pesanteur s'étend par tout le corps ; quand ses urines sont rouges, 438. col. 2.

Maladie où le malade a une toux séche, rend du sang par la voye des urines, est sec & fort maigre ; ses pronostics par le pous, 431

Maladie, que les Chinois appellent *La hoan y tchi*, & les Portugais *Pesadelo* : recette pour la guérir, 469

Maladies mortelles quelles elles sont, 468

Maladies, comment on peut les connoître & juger si elles sont mortelles, 384. Celles causées par le poison, sont de deux sortes ; quels sont les diagnostics & les pronostics dans les maladies causées par un poison chaud ; remedes dont il faut user, 429. Quels sont les diagnostics & pronostics dans les maladies causées par un poison froid ; ce qu'il faut observer, 429. *colomne* 2. Pronostics par le pous de celles causées par abondance & plénitude interne d'humeurs malignes, & de celles causées par abondance & plénitude externe d'humeurs, & par une chaleur interne, 437. Comment il faut traiter celles qui viennent d'une cause froide, & d'une cause chaude, 456. causées par des vents, où l'on perd toute connoissance ; des petits enfans dont les excrémens sont clairs comme de l'eau ; recettes pour guérir ces maladies, 488. *col.* 2.

Maladies éloignées, remedes qu'il faut employer dans ces maladies, 455

Maladies prochaines ; de quels remedes il faut user pour les expulser, 455

Mal cadus des enfans quand ils s'agitent en étendant & retirant leurs bras & les jambes ; recette pour le guérir, 471. *col.* 1.

Ma lin, ce que c'est, 463. *col.* 2.

Mandarin zelé pour le bien public, 187

Mandarin, quelles sont leurs Divinitez, 39. Honneurs rendus à un Mandarin désintéressé, 193. Histoire de la fermeté d'un de ces Officiers, 193. *col.* 2. Charité & désintéressement d'un, 194. Industrie d'un contre les vexations d'un Envoyé de la Cour, 156

Mandarins Tartares & Chinois ; leur contestation au sujet du Calendrier, 286. *col.* 2. sont au désespoir d'être obligez de retrancher un mois de l'année courante, 287

Maniere (mauvaise) de fléchir un Prince irrité, 253. *& suiv.*

Maniere de bien vivre avec tout le monde, 214. *col.* 2.

Mantcheoux, conquérans de la plus grande partie de la *Chine*, exterminez par les Tartares Occidentaux, 62. *col.* 1. *n.*

Mao ven si, ce qu'il rapporte de la Montagne *Mong chan*, fameuse pour le Thé, 475. *col.* 1.

Martinez (le Pere) Missionnaire Jésuite, expire sous la bastonnade, 81

Martini (le Pere) Missionnaire Jésuite, arrive à *Macao* avec plusieurs Missionnaires, 87. part pour Rome, 117. *col.* 2.

Mastication, voyez *Remedes*. Effets de la mastication lente, 515. *col.* 1.

Ma tchi, ce qu'il dit de ceux qui font sécher à l'ombre les choses medecinales, 447

Mathématiciens (les) pourquoi ils observent nuit & jour le Ciel, 278

Maux de cœur, recette pour les guérir, 479. *col.* 1. 488. *col.* 2. 500

Maximes pour le tems des adversitez, 238

Maximes pour le bon gouvernement, 141

Maximes de morale, 198. 203. *col.* 1. 213. *col.* 1. *& suiv.* 223. *& col.* 2. 234. 244. *col.* 1. 245. 246. 247

Méchans, comment on doit se comporter avec eux, 214. *col.* 1.

Medecin, ce qu'il faut faire pour être sçavant Medecin parmi les Chinois, 380. Ce qu'ils doivent faire avant que d'entreprendre de traiter quelque maladie, 449. Ce qu'ils doivent observer soigneusement dans les maladies, 450. & lorsqu'ils employent des remedes qui ont quelque qualité maligne ou venimeuse, 450. *col.* 2.

Medecine, pourquoi son étude si recommandable parmi les Chinois, 373. n'a point été négligée parmi cette Nation, 379. En quoi consiste sa science, & son usage chez

cette nation, 382. & 383. *col.* 2. En quoi consiste sa bonté, 444 *col.* 2.

Medecins Chinois, habileté d'un dans la guérison d'un Missionnaire 381. *col.* 2. & *suiv.* Ce qu'ils disent sur *Gin*, qui signifie homme, 378. *col.* 2. n'ont aucune connoissance de la Physique ni de l'Anatomie, & par consequent ne connoissent l'usage des parties du corps humain, ni les causes des maladies, quels sont ceux qui sont les plus estimez parmi les Chinois; pourquoi ils n'ont pas fait le même progrès dans cette science que nos Medecins d'Europe, 379. Admettent deux principes naturels de la vie, 379. *col.* 2. ont cherché dans le corps des indices exterieurs qui puissent faire connoître les dispositions interieures de ses parties: quelles sont leurs opinions sur l'humide radical & la chaleur vitale, 38[illegible]. C'est par la difference du pous qu'ils prétendent découvrir les dispositions de chacune des parties du corps, 381. *col.* 2. Raisonnemens qu'ils font sur les battemens du pous; prétendent connoître par les seuls battemens du pous la source du mal, & en quelle partie il réside, 382. Ce qu'ils font étant appellez chez un malade, 382. *col.* 2. & 383. ont acquis des connoissances dans cette science qui ont quelque chose de surprenant, 382. *col.* 2. Plusieurs d'entr'eux ne fournissent point de remedes, mais se font bien payer de leurs visites; ce qui fait la fortune de beaucoup, après avoir mis en usage leurs décoctions de simples, & rendu la santé, ils employent les cordiaux pour extirper le mal jusqu'à sa racine, 385. permettent l'eau cuite aux malades, mais interdisent d'autres nourritures: se contentent d'un honoraire modique pour leurs remedes & leurs visites, 385. *col.* 2. distinguent trois foyers de la chaleur naturelle, 389. doivent être sains & tranquilles pour tâter le pous, 390. *col.* 2. Leur maniere de tâter le pous, 465. *suiv.*

Medisance, conseils contre la medisance, 423 & *suiv.*

Medisans, quel est le moyen de leur fermer la bouche, 163. *col.* 2. Conduite qu'il faut tenir avec eux, 456. & *col.* 2.

Melancolie, & l'oppression de cœur, recette pour la guérir, 488. *col.* 2.

Membres, les principaux du corps humain, selon les Medecins Chinois, 380

Ming sin, vertus qu'il attribue au *ma[illegible]*, 488

Ming [illegible], ce qu'il dit du *Chang ti*, 56. [illegible]

Meres (les) doivent nourrir leurs enfans, devoirs de celles qui ne les nourrissent point, 135. *col.* 2. Peines & soins qu'elles se donnent pour leurs enfans, 159

Metempsycose (la créance de la) par qui introduite dans l'Empire, 2. 49. & Quel a été le but de ses Sectaires, 51. Effets que produit cette erreur dans ceux qui en sont infatuez, 52

Mezzabarba (Charles Ambroise) Patriarche d'Alexandrie, & Légat du saint Siege à la Chine, arrive à [illegible] 112. Comment reçu de l'Empereur, [illegible] *col.* 2. & *suiv.* fait une Ordonnance pour servir d'instruction aux Missionnaires, part pour retourner en Europe, 114

Ming men, ce que c'est, [illegible] *col.* 2.

Ming ti, Empereur, Secte qu'il introduisit à la Chine, 59

Ming y pie ton, extrait de ce Livre, 472

Ministres des Idoles, stratagême dont ils se servent quand ils insinuent quelqu'un à leurs mysteres, 54

Misere soulagée & prisée, 262. *col.* 2.

Missionnaires, les [illegible] de l'Empereur *Cang hi* [illegible] du [illegible] *Chang ti*; reponse [illegible] 13. sont exilez, 81. rappellez, 81. [illegible] & chassez de nouveau, 90. rappellez, 91. présentent un Placet à l'Empereur, 108. 109. & *suiv.* Réponse qu'ils en reçoivent, 110. Quelle fut leur désolation en apprenant que l'Empereur avoit signé l'Arrest, qui proscrivoit la Religion Chrétienne de la Chine, 111. ont recours au Prince *Sy fan*, qui s'employe fortement en leur faveur, 112. font prendre du *Quinquina* à des malades attaquez qu'ils guérissent, & en font présent à l'Empereur pour la fiévre, qui s'en trouve parfaitement bien, 113. Leurs disputes au sujet des quelques ceremonies, 117. & *suiv.* Mouvemens qu'ils se donnent pour arrêter l'execution de l'Arrest prononcé contre la Religion Chrétienne, 112. sont chassez indifferemment de leurs Eglises & conduits à *Peking* ou à *Canton*, 257. *col.* 2. Leur capacité dans les sciences de l'Europe sert beaucoup à accrediter leur ministere, & à faire estimer la Religion Chrétienne, 269. Font à l'Empereur dont il présent d'une machine Pneumatique, 370. Sont chargez de composer le Calendrier Chinois, 378. *col.* 2. Ce qui donne lieu à leur rétablissement, & fait cesser la persécution contre la Religion Chrétienne, 281. *col.* 2. & *suiv.*

Missions, quel [illegible] état à la mort de l'Empereur [illegible], & quel il est à présent: [illegible] les Missionnaires [illegible] [illegible] la Foy dans une Mission [illegible] si florissante, 117. *col.* 2

Mo[illegible], quels sont ceux qu'il faut [illegible]-

poser, 244
Modération, du milieu qu'il faut tenir en toutes choses, 178. La garder dans les desirs, est un traicté [illegible], 224. Exemple d'une grande modération, 238. Autres exemples, [illegible]. *col.* 2. 239 & 240
Mo heou lo, fils de *Fo* ou *Foe*, 19. *col.* 2.
Mois, leur division chez les Chinois, 278. *col.* 2.
Monde, idée qu'on en doit avoir, 174
Mong chan, Montagne de la Province de *Chan tong*; sa description, 475. *col.*
Monument autentique qui prouve que vers le septiéme siécle un Patriarche des Indes avoit envoyé des Missionnaires à la Chine, 66. Quand & comment découvert, 66. *col.* 2. Ce que contient le discours gravé sur ce monument, 67. & *col.* 2. & p. 68. & *suiv.*
Mo kia yé, Disciple chéri de *Fo* ou *Foe*; ce qui lui est ordonné par ce dernier, 20. *col.* 1.
Morale en vers Chinois sur un trait d'histoire rapporté par le Pere Dentrecolles, 304. sur l'histoire de *Tchouang tse*, 325. 326. 329. 336. 337. 338. sur le mariage, 338
Morale des anciens en vers Chinois sur la maniere dont le Laboureur cultive son champ, 327
Moralez (le Pere) Missionnaire Dominicain, député à Rome au sujet des Missions, 127. *col.* 2.
Mort, l'espérance de l'éviter attire un grand nombre de Mandarins à la Secte des *Tao ssée*, & sur-tout des femmes, 26. *col.* 2. Dénuement qu'elle cause, 229. Son incertitude, 229. *col.* 2.
Morsures de chiens, recette pour les guérir, 473
Morsures de rats, recette pour les guérir, 485. *col.* 2.
MO VANG, Empereur, son respect pour le *Chang ti*, 11
Mo ye, mere de *Fo* ou *Foe*, 19. Réve qu'elle eut lorsqu'elle conçut, 19. & *col.* 2.
Muse, sa préparation, sa saveur, 487. Sa vertu & ses usages dans la Médecine, 487. *col.* 2.
Musique, quelle est celle des Chinois; n'est guéres en usage que dans les Comedies, dans certaines fêtes, aux noces & autres pareilles occasions, 265. *col.* 2. En quoi elle consiste, 266

N.

NAISSANCE d'un fils, comment célebrée par les Chinois, 133. *col.* [illegible]
Nan hiong, Ville de la Chine; son considérable, 72. *Voyez ce qui en est dit au premier Tome.*
Nan tcheou yue tchi, ou Livre qui traite des choses rares; ce qu'il dit des effets du *Hiai ma* dans la Médecine, 484
Nation Chinoise, quoiqu'elle ait toûjours eu beaucoup de vénération pour ses Empereurs, & autres grands Ministres, elle s'est contentée de marquer leurs noms dans des Tablettes, & n'a rendu son culte qu'à l'Etre Supréme, 15. *col.* 2. Naturellement orgueilleuse, elle se croit la plus sçavante du monde; comment désabusée, 268
Nations (comment des) entieres sont devenues idolâtres, 15
Nazo, femme de *Fo*, & mere de *Mo heou lo*, 19. *col.* 2.
Nature, ce qui aide à la former, 46. *col.* 2. Quelles sont ses opérations selon la Philosophie de quelques Chinois, 48
Navarrette (le Pere) Missionnaire Dominicain à la Chine, se range à l'avis commun sur quelques cérémonies Chinoises qu'il abandonne, revenu en Europe, 128. *col.* 2. rend témoignage de l'habileté des Jésuites dans la Langue Chinoise, 119
Négociant riche de *Nan hiong*, s'attache au Pere Ricci Missionnaire Jésuite, est baptisé, & devient l'Apôtre de son Pays, 72
Néophytes Chinois, exposez à de rudes épreuves par la malignité des Bonzes qui leur suscitent plusieurs persécutions, 79. *col.* 2. Envoyent le Pere Michel Boym Missionnaire Polonois à Rome, 183. *col.* 2.
Nghean fang, ou *Recette paisé*, de plusieurs sortes, sa composition, 458. *col.* 2.
Ngo kiao, espéce de colle; sa description, comment elle se prépare, 494. *col.* 2. Ses vertus dans la Médecine, 495
Nien fong; moyens qu'il trouva pour accorder deux freres qui étoient en procès, 255. & 256
Ning po, Port sur la mer Orientale de la Chine, vis-à-vis du Japon, 97
Noé, ses descendans sont crus Fondateurs de la Monarchie Chinoise, ce qu'ils enseignerent à leurs enfans, 2
Nonce (Monseigneur le) en France, témoigne au Pere Fontaney la satisfaction que la sacrée Congrégation avoit de la conduite des Peres Jésuites à la Chine, 104. Lettre qu'il lui adresse par ordre de la sacrée Congrégation pour les remercier des services importans qu'ils rendoient à la Religion, 104. *col.* 2.
Nourrices, quels sont leurs devoirs; quelles doivent être leurs manieres, leurs qualitez & leur caractére, 135. *col.* 2.
Nouveautez étrangeres, ce que les Chinois entendent par ces termes, 105

Nuit, comment les Chinois la diviſent, 470. *a.* Comment il en faut régler le repos, 523

O

OBSERVATIONS génerales ſur le poûs, à quelque bras, & à quelque endroit qu'on le tâte, 418
— ſur le poûs du carpe gauche, qui eſt propre du cœur, 418
— ſur le poûs de la jointure du poignet gauche, poûs qui eſt propre du foye, 418. *col.* 2
— ſur le poûs de l'extrêmité du *Cubitus* gauche, poûs qui eſt propre du rein gauche, 418
— ſur le poûs du carpe droit, poûs qui eſt propre du poûmon, 419
— ſur le poûs de la jointure du poignet droit, poûs qui eſt propre de l'eſtomach, 419
— ſur le poûs de l'extrêmité du *Cubitus* droit, poûs qui eſt propre du rein droit, 419. *col.* 2.
— ſur les ſept poûs, dits *Piáo*, c'eſt-à-dire, externes, & plus ſenſibles en comparaiſon des autres, 420
— ſur le poûs, dit *Feou*, ſuperficiel, ſurnageant, & ſes différentes indications, 420
— ſur le poûs dit *Kong*, & ſes indications, 420. *col.* 2
— ſur le poûs dit *Hoa*, gliſſant, & ſes indications, 420. *col.* 2
— ſur le poûs dit *Ché*, plein, & ſes indications, 421
— ſur le poûs dit *Hien* de trémulation longue, & ſes indications, 421. *col.* 2
— ſur le poûs *Kin*, trémuleux court, & ſes indications, 421. *col.* 2
— ſur le poûs *Hong*, regorgeant, & ſes indications, 421. *col.* 2
— ſur les huit poûs nommez *Li*, plus internes & moins ſenſibles, 422
— ſur le poûs dit *Ouei*, petit, & ſes indications, 422
— ſur le poûs *Tchin*, plongé, profond, & ſes indications, 423
— ſur le poûs *Ouan*, modérément lent, & ſes indications, 423
— ſur le poûs *Se*, aigre, & ſes indications, 423. *col.* 2
— ſur le poûs *Tchi*, tardif, pareſſeux, & ſes indications, 424
— ſur le poûs *Fou*, fuyant en bas, & ſes indications, 424
— ſur le poûs *Sie*, mouillé, ou bien liquide, fluide, & ſes indications, 424. *col.* 2.
— ſur le poûs *Yo*, foible, & ſes indications, 425
Obſervations ſur les neuf poûs, dits *Tao* & leurs indications, 425
— ſur le poûs *Tchang long*, ſon indication, ſon remede, 425
— ſur le poûs *Toan*, court, ſon indication, ſon remede, 425. *col.* 2
— ſur le poûs [illegible], vuide ou épuiſé, ſon indication, 425 [illegible] ſon remede, 426
— ſur le poûs [illegible], ſerré, preſſé, ſon indication, ſon [illegible] 426
— ſur le poûs *Kie*, [illegible] embarraſſé, ſon indication, ſon remede, 426
— ſur le poûs *Tai*, [illegible] changement de [illegible] & ſon indication, ſon remede, 426
— ſur le poûs *Lao*, dur, ſon indication, cette maladie eſt incurable, 426. *col.* 2
— ſur le poûs *Tong*, mobile, ſon indication; cette maladie demande un habile Médecin, 426. *col.* 2
— ſur le poûs *Lie*, [illegible], ſon indication, 426. *col.* 2. Comment il ſe guérit, 425. *col.* 2
Obſervatoire près de *Nan king*, deſcription de ce bâtiment, [illegible] & des inſtrumens propres à obſerver, 274. *col.* 2. & *ſuiv.*
Obſervatoire de *Peking*, deſcription qu'en donne le Pere le Comte, & des diverſes machines à l'uſage de ce laboratoire, 187. *col.* 2. & *ſuiv.*
Ou vou kong, vieillard âgé de quatre-vingt-quinze ans; occaſion de l'Ode qu'il faiſoit chanter tous les jours à la porte intérieure de ſon Palais, 12
Oeufs qui ſe donnent le troiſiéme jour de la naiſſance d'un enfant, [illegible] les Chinois, comment [illegible], 134
Ole [illegible] Pere de Tartre, quand il arriva à la Chine, la loi eſt [illegible] publié en ſa faveur 68
O mi to fo, invocation des Sectaires de *Fo*; quelles ſont ſes vertus, 20. *vol.* 3. 23. *col.* 2. 25
Oppreſſion de cœur, voyez *Mélancolie.*
Oppreſſion de poitrine, cauſée par quelque intempérie que ce ſoit; ce qu'on en peut juger par le poûs, 431
Organiſation humaine, 222. *col.* 2
Organes de l'eſtomach, quelles ſont ſes fonctions, 393. *col.* 2
[illegible] (le petit), voyez [illegible].
Os d'éléphant, [illegible] dans la Médecine, 482
Ou, [illegible], 46
Ouan, ce que c'eſt, 192. *a.*
Ouan, ce que [illegible] poûs, 387. *col.* 2
Ouang [illegible] échappé par argent le châtiment qu'il méritoit, n'évite pas la Juſtice divine; ſon hiſtoire, 106. & *ſuiv.*
Ouang [illegible]; ſon hiſtoire, [illegible] ſon [illegible] que le

le vice est puni & la vertu récompensée, 310 & suiv. Morale en vers Chinois de cette histoire, 310. 311. 312. 321
Ouang chou ho, Auteur d'un Traité sur le pouls, 383. *col.* 2
Ouan gin fang, homme très-riche & très-attentif aux besoins des pauvres honteux, 202. *col.* 2. Moyens dont il usoit pour soulager leurs misères, 203
Ouang [illegible], sa patience & sa modération à souffrir les injures, 236
Ouang ping, son aphorisme sur les maladies du poumon, du cœur, de la rate, du foye, des reins, 457. *col.* 1
Ouan [illegible] Médecin; de quels remedes il usoit pour guérir les maladies du foye & des reins, du cœur, & du poumon, 457
Ouang y [illegible], jeune étudiant, tombe entre les mains des rebelles, sauve l'honneur de la femme d'un de ses amis, qui avoit aussi été enlevée par les revoltez, 200
Ouei; quand est-ce que le pouls est ainsi nommé, 388. Ce qu'il dénote, 388. *col.* 2
Ouen tien hiang massacré sous la Dynastie des *Yuen*, 60. *col.* 1
Ou kieou mou, arbre qui porte ce fruit, lieux où il croît, sa description, 504. Qualitez & effets de sa racine, 505
Ou king, signification de ce nom, 37. *col.* 2
Ou pan, ce qu'il fit à un voleur qui voloit dans son Parc, 198
Ou poei tse, description de cette drogue; qualitez qu'on lui attribue, 496 & *suiv.* 503. & *suiv.* Son usage dans la Teinture, 497 & *suiv.*
Ou san guey, Commandant d'un corps de Troupes, appelle les Tartares à son secours, 81 *col.* 2. Provinces dont il se rend maître, 95. & *suiv.* ne peut être forcé dans ses retranchemens, 95 *col.* 2
Ou ting kia, jusqu'où il a poussé la fidelle amitié, [illegible] *col.* 2
Ouvrages d'esprit, ce qu'il faut observer en les composant ou en les lisant, 89

P

PA COUA ou TA COUA, voyez *Sort.*
Pagode, à qui les Indiens donnent ce nom; 19. *col.* 2
Palpitations de cœur, accompagnées de sueurs; recette pour les guérir, 489
Pan Achillée, Eunuque Chrétien, parvient à la dignité de *Colao*, & favorise la Religion Chrétienne, 83
Pao ching; ce qu'il dit du *Pen tsao* de *Chin nong*, 443. *col.* 2
Pao mong [illegible], quelle étoit sa tendresse pour sa mere absente, 206
Pao po tse, ce qu'il conte du *Choui ma* & des pillules appellées *Choui [illegible]*, 485. Pourquoi il conseille à ceux qui marchent dans les montagues de prendre du musc sur eux, 488
Pao yue, Reine, fils qu'elle obtient par ses ferventes prieres, 55. *col.* 1
Pape (le) fait publier un précepte Apostolique, qui ordonne de se servir du mot de *Tien tchu*, pour exprimer le vrai Dieu, 121. *col.* 2. envoye ce précepte Apostolique à M. l'Evêque de *Peking*, fait partir un nouveau Legat pour la Chine, 122
Parabole ancienne, rapportée par le célèbre *Tsu*, 513
Parrenin (le Pere) & les autres Missionnaires se donnent de grands mouvemens pour détourner le coup fatal qui alloit frapper la Religion Chrétienne, 142. reçoit d'un Mandarin Chinois la recette d'un remede pour la Dysenterie, 506
Parricide, comment puni, 129
Parties du corps humain, quelles sont celles qui selon les Médecins Chinois, sont les sieges naturels de la chaleur vitale, & de l'humide radical, 380
Pasio (le Pere) un des premiers Missionnaires de la Chine, 70. Son projet déconcerté, il prend le parti d'aller cultiver les Eglises du Japon, 70. *col.* 2
Passions; celui qui travaille à les dompter, en sera à la fin le maître, 325
Patience, quels en sont les fruits, 236. marque de courage dans l'adversité, 238. *col.* 1
Pa tsee, maniere de dire la bonne avanture, 49
Peau d'élephant; quels sont ses effets dans la Medecine selon *Che tchin*, 482
Peinture du monde & de la vie humaine, 216
Pélerinage; quels ils sont, & comment ils se font, 23. & 53.
Penitence; quelle est celle que font les Bonzes, 34
Pensées morales, 105. & *suiv.*
Pen tsao, extrait de ce Livre de l'Empereur *Chin nong*, 444
Pen tsao de Leang tao hong king, intitulé, *Ming y pie lou*, extrait de ce Livre, 441
Pen tsao king fou, Herbier attribué à l'Empereur *Chin nong*, 441. contenu de ce Livre, & signification de ce nom, 441. *col.* 2
Peres, (les) ont le pouvoir de vendre leurs enfans à des étrangers, s'ils en sont mécontens, 128. *col.* 2. leur amour pour leurs enfans ne doit pas les jetter dans des inquiétudes excessives quand il s'agit de les établir, 325

Pereira, Chinois, accompagne le Pere Ricci dans son voyage à *Peking*, 71. *col.* 2

Pereira (le Pere) répond au discours que le beau-pere de l'Empereur avoit fait dans la cérémonie des funerailles du Pere Verbiest, 100. *col.* 2. note un air de Musique en présence de l'Empereur, tandis que les Musiciens le chantoient, & le repete aussi-tôt sans manquer à un seul ton, 168. *col.* 2. fait faire une orgue qui joue d'elle-même, & la fait placer dans l'Eglise des Jésuites de *Peking*, 17[illegible] & mettre une horloge avec son carillon au haut de cette Eglise, 171. *col.* 2

Persecution cruelle, excitée contre les Missionnaires par un Mandarin de *Nan king*, 82 *col.* 2

Perseverance dans la pratique du bien, 172

Perspective, tableaux peints selon les régles de cet art, qui, exposez dans le jardin des Jésuites de *Peking*, surprennent tous ceux qui les voyent, 269 *col.* 1

Pertes de sang, soit par le nez soit par la bouche; les pronostics par le pouls, 435. Recette pour guerir celles qui arrivent par la voye des urines, 471. Recette pour guerir celle par le fondement, 478. *col.* 2. & *suiv.*

Pesadele, voyez *Maladie*.

Petite verole, recette pour appaiser les démangeaisons qu'elle cause, 479. *col.* 2

Philosophes Chinois (quelques) ont peu de solidité dans l'exposition de leur systême, sur l'origine & l'état du monde, 41. *col.* 2. Leurs raisonnemens sur la création du monde sont ridicules & se détruisent par eux-mêmes, 44. *n.* reduisent leur morale à cinq principaux devoirs, 128. Instruction d'un à un jeune homme destiné aux grands emplois, 210 *col.* 2

Phlegmes; comment il faut les dissiper ou évacuer la pituite du bas ventre, 449. Recette pour détacher ceux qui s'attachent à la gorge, 473 *col.* 2

Phtisie, accompagnée de vomissement de sang; recette pour la guérir, 470. Recette pour guerir celle qui est accompagnée de toux, mais sans crachement de sang, 501

Pie lo, Livre de Médecine; ce qu'il dit du *Gin seng*, plante du premier ordre; où il croît, & du tems de le cueillir; sa figure, 460

Pierre, (maladie de la) recette pour la guérir, 471

Pieté filiale, (exemple de la) de deux fréres, 210. Autres exemples, 210. 231. & *col.* 2. 259. *col.* 2

Pillules; comment elles doivent être pour le haut ventre, & comment pour la poitrine; comment on doit les faire pour qu'elles descendent toutes entieres dans l'estomach, & qu'elles mettent plus de tems à se délayer; comment, pour qu'elles se fondent promptement, 449

Pinge, comment il préparoit & conservoit le *Gin seng*, 463

Plante des pieds, que son milieu est l'issue & l'ouverture des sources abondantes des esprits répandus dans le corps, & à quoi il ressemble, 521 *col.* 2

Pneumatiques (machines), voyez *Machines* & *Mathematiques*.

Poei [illegible], célebre *Lettré*, [illegible] disciple de *Confucius*, attaque la Doctrine de [illegible], 28

Poil de chameau; [illegible] dans la Médecine, 484

Poison; les pronostics par le pouls, 4[illegible]. Recette pour guerir ceux qui en [illegible], 479

Poissons qu'on trouve dans une montagne en cassant des pierres où ils sont enfermez, leur usage dans la Médecine, 486 *col.* 2

Politique; en quoi consistoit celle des anciens Chinois, 3

Portugais (les) abordent à *Canton* où ils trouvent des vestiges du Christianisme, 65 *col.* 1. Plus habiles que les Chinois à servir l'Artillerie, sont mandez au secours des Chinois, 81 *col.* 2

Possessions, les injustes sont le plus souvent malheureuses, 162

Potions cordiales, comment il les faut préparer, 454

Pou; description qu'il fait du *Gin seng* & du lieu où il croît, 460. qualitez qu'il attribue à cette plante, 461 *col.* 2

Poudre de *Hoeiiu*, remede excellent contre le venin, 485 *col.* 2

Poumon, ce qu'il fait aux hommes dans les maladies, 384. de son pouls, 403. *col.* 2. Diagnostics & pronostics de ses maladies, 434. *col.* 2. Recette pour réparer son épuisement causé par le coeur blessé, 469 *col.* 2

Pouls; differens endroits où il faut le tâter dans les diverses maladies des cinq parties nobles, 384 *col.* 2. Combien de fois il bat dans une respiration, 385. Explication de ses differens noms, 388. Maniere de le tâter, 390. Endroits où il faut le tâter, 381. Combien il a de battemens dans une respiration quand la santé est parfaite, & quand la mort est prochaine, 391. Indications des divers pouls, 392. [illegible] il y en a sept sortes qui indiquent le danger de mort, 398. Autres [illegible] indiquent naturellement le danger de mort, 399. Instructions pour tâter le pouls, 400 *col.* 2. Jugemens qu'on doit porter en le tâtant, 41[illegible]. Pouls de l'extrémité du cubitus, ce qu'il marque quand il est seul dans une famille

dans un homme, quand il est *fou*, quand il est *ouei*; s'il est *yo* & *ouang*; s'il est *tchi*; s'il est *sa*; s'il est tantôt *hien* & tantôt *kin*; s'il est *tchin*; s'il est *fin*, *fou*, *feou*, ou bien *kong*, 389

Précaution de ne sortir jamais de sa maison à jeun, quand elle devient plus nécessaire, 514. *col.* 2.

Précepte Apostolique publié par le Pape; ce qu'il contient, 121. *col.* 2. est envoyé à M. l'Evêque de *Peking*, 122

Présages; réflexions sur ceux des hommes, 245. *col.* 2

Présence d'esprit charitable, 198

Préservatif excellent contre le mauvais air, 514. *col.* 2

Princes Chrétiens remplis de zéle pour la propagation de la Foi dans l'Empire de la Chine; aident les Missionnaires de leurs libéralitez, 270. *col.* 2

Procedé de l'honnête homme, 153

Pronostics qui marquent que la mort est prochaine, 388. *col.* 2

Pronostics dans la maladie nommée *He louan*, 403. *col.* 1

Pronostics par le pous en diverses maladies, 402. *col.* 1. 429. *col.* 1

Pronostics tirez de l'inspection du malade, 434. *col.* 2

Pronostics qu'on peut tirer par le pous dans les blessures, où l'on a perdu beaucoup de sang, 431. *col.* 1

Protestation que les Catéchumenes Chinois devoient faire; modéle d'une, 75. *col.* 2. & *p.* 76

Proverbes Chinois, 387. 514. 517. 519. *col.* 2.

Provinces; quelle est la difference entre celles du Nord & celles du Midi, 180

Puny, fable plaisante à son sujet, 58. *col.* 2

Purgatif, comment il faut préparer ce remede, 454

Pythagore, inventeur du dogme des deux principes, 58. *col.* 2. *n.*

Q.

QUANG VOU, ce qui en est rapporté dans le Livre du Philosophe *Tchin*, 63

Quinquina, remede inconnu à la Chine, est mis en usage par les Missionnaires qui en font des épreuves publiques, avec succès, 445

R.

RACINES des arbres & des feuilles: comment doivent-elles être cueillies & séchées, 447. *col.* 1

Raillerie (la) est la maladie des gens vains & superbes, 165

Rapports mutuels que les membres du corps humain ont avec les intestins, selon les Médecins Chinois, 380

Ratte; recette pour guérir les maux de la ratte des enfans, causez par des vers, 472. *col.* 2

Recette faite, voyez *Nyhcou fang*.

Recettes lentes, voyez *Ki fang* & *Koang fang*.

Recettes; de combien de sortes il y en a, & ce qu'il faut observer dans leur composition, 456

Récompense de la fidélité à rendre une chose trouvée, 196. *col.* 1

Reconnoissance d'une bête féroce envers son bienfaiteur, 220

Réflexions morales, 216. *col.* 2. 237. 240. *col.* 1. 247. *col.* 2. & *suiv.* 250. 251. 252. 253. 258

Regal du foul faifet; ce que c'est, 134

Regles particulieres de la conduite humaine, 385

Reins (les) & la vessie; leurs fonctions, 391. *col.* 2. Ce qu'il faut examiner dans leurs maladies, 384. Quel est leur pous, 417. Dianostics & pronostics des maladies qui les attaquent, 435. Recette pour guérir leurs douleurs, accompagnées d'une difficulté de se tourner, 479

Religieux Dominicains entrent à la Chine pour y prêcher l'Evangile, 82

Religieux Franciscains vont aussi partager les travaux Apostoliques à la Chine, avec les autres Missionnaires, 82

Remedes; sont de plusieurs sortes, 444. Ceux préparez par la mastication, autrefois en vogue: comment il faut les préparer pour guérir une grande maladie; quand on veut qu'ils ne penetrent pas jusqu'aux vaisseaux, mais qu'ils dissipent seulement les amas d'humeurs de l'estomach, des visceres, & autres endroits des entrailles, 449. comment il faut préparer ceux qu'on prend en pillules ou en poudre & ceux qui sont de nature humide, 453. à quoi il faut avoir égard dans la préparation des remedes, 456. *col.* 2

Renaudot (M. l'Abbé) & M. Thevenot, ont trouvé des manuscrits qui prouvent l'entrée très-ancienne de Prélats & de Prêtres dans la Chine, 67

Repas, quand il faut éviter de le prendre; comment il le faut commencer & finir, 517

Repos; où l'homme doit le chercher, 127

Réprimande faite à propos, 121. *col.* 2. & sans choquer, 122

Respirations, combien les Chinois en comptent dans un jour, 386. Recette pour guérir des incommoditez inveterées, 469.

Restaurans, comment il faut préparer ces remedes, 454

Rhetorique, quelle est celle des Chinois, & en quoi elle consiste, 165

Rhubarbe (la) selon quelques Medecins; est meilleure, & a plus de force étant vieille que fraiche, 598. Lieux où elle croît, description de cette Plante, ses usages, 493. & suiv.

Ricci (le Pere) un des premiers Missionnaires Jésuites de la Chine, 70. fait une Carte Géographique de la Chine; compose un Catechisme; s'attire l'estime des honnêtes gens de *Chao king*, 71. reçoit ordre du Viceroi de cette Province de sortir de l'Empire, 71. col. 2. est rappellé, s'établit à *Chao tcheou*, & y fonde une nouvelle Eglise, 72. Fait naufrage en allant à *Nan king*; retourne à *Nan tchang*; y est joint par les Peres *Catanco* & *Longobardi*, 72. part pour *Peking* accompagné du Pere *Catanco* & du Frere Sebastien *Fernandez*, & du Chinois nommé *Pettyva*, 73. col. 2. Sa réception à *Nan king*; y achete une Maison infestée de malins esprits, & y rétablit la tranquillité, 74. est emprisonné à *Lin tsin tcheou* par l'Administrateur de la Douane, est mis en liberté, & se rend à la Cour avec les présens destinez pour l'Empereur, 74. col. 2. s'établit à *Peking*, y prêche l'Evangile, 75. oblige les Catechumenes à détester leur vie passée, & à protester qu'ils embrassent sincerement la Foy avant que de leur administrer le Baptême, 75. & suiv. essuie plusieurs orages que lui suscitent les Idolâtres & les Bonzes, qu'il appaise par le crédit & l'autorité de ses amis, 79. col. 2. fait voir le ridicule de la comparaison que les ennemis des Jésuites leur attribuent, 80. Sa mort, 81. Ce qui avoit favorisé son entrée à la Cour de l'Empereur, 170. avoit fait présent à l'Empereur d'une Horloge & d'une Montre sonnante, 170. col. 2.

Richesses, discours sur l'abus qu'on en fait, 135. col. 2.

Rit, voyez *Gange*.

Rits (le Tribunal des) a beaucoup contribué à maintenir à la Chine le culte des premiers tems, & à conserver l'idée d'un premier & Souverain Etre, 13. érige un Mausolée à l'honneur du Pere Verbiest, 100. col. 2. de tout tems ennemi de toute Loy étrangere, 102. col. 2. examine le Mémoire des Missionnaires, & s'oppose à l'exercice de la Religion Chrétienne, 110. col. 2. Voyez *Tribunal des Rits*.

Rocha (le Pere Jean de) meurt à *Hang tcheou*; honneur que rend à sa memoire le Pere *Ricci*, 97

Roger (le Pere) se rend à *Chao king*; obtient la permission du Viceroi de s'y établir, est obligé de quitter son établissement, est rappellé, 71. col. 2. retourne à *Macao*, est envoyé à Rome, 71. col. 2.

S

SACRIFICE, à qui appartient d'en offrir, & quelle en doit être la vertu & l'humilité de celui qui en offre à *Chang ti*, [illegible] col. 2

Sai, le poids le nomme ainsi quand l'inclination qu'il fait sous le doigt a du rapport au mouvement d'un oiseau, [illegible] qu'il marque alors, [illegible]

Sages Chinois, quelle est leur difference avec les Sages du Paganisme, [illegible]. Ce seroit leur faire tort que de les accuser d'irreligion pour n'avoir pas eu une connoissance aussi distincte de la Divinité que celle qu'on a eu depuis dans le monde Chrétien, 13. col. 2. Sont fort populaires dans leur morale, & ne font point briller leur esprit comme les Sages de la Grece & de Rome, [illegible] col. 2.

Sagesse, cede quelquefois de son droit, en est une marque, [illegible] col. 2.

Saignée, son usage est très-rare parmi les Chinois, 592

Sang de cerf, [illegible], recette pour le guérir, 471. 591

Saison change à son point propre, 585. col. 2. Quel est celui de la premiere, seconde, troisiéme, quatriéme, cinquiéme, sixiéme, septiéme, huitiéme, neuviéme, dixiéme Lune, 585. col. 2. onziéme & douziéme Lune, 586

Saisons, leur division chez les Chinois, 278. col. 2.

Sang (le) coule dans les vaisseaux, & est dans un perpetuel mouvement de circulation, 585. Effet de sa plénitude, 550. col. 2.

Sauts, moyens de le conserver, 513

San tsi, lieux où cette Plante croît, sa description, ses usages, 495. & 496. & suiv.

Saules, de cinq sortes, leur usage [illegible] nuisible, 123

Schaal (le Pere Adam) arrive à la Cour de *Chun tchi*, est fait Directeur du Tribunal des Mathematiques, réforme le Calendrier, 88. est chéri par l'Empereur, qui lui fait présent de [illegible] l'honneur du nom de [illegible], est fait Président du [illegible], sauve la Ville de *Macao* de [illegible], appaise divers les [illegible] que les Bonzes excitent contre [illegible], 88. 89. & suiv. Pourquoi chargé

chargé de chaînes & jetté en prison, 89. *col.* 2. Est condamné à mort, 90. Ce qui arrive à la lecture de la sentence; On reconnoît son innocence, & il est mis en liberté, meurt peu après accablé des souffrances de la prison, 91. *col.* 2

Sciences spéculatives, pourquoi négligées à la Chine, 165

Secte de quelques Lettrez de ces derniers temps, leurs opinions ridicules & extravagantes, 29. *& suiv.*

Sectes, combien il y en a dans l'Empire, & quelles sont les principales, 1. Ce que leurs Disciples promettent, 1. *col.* 2

Sel, son excès dans les alimens doit être évité; son effet, 515

Semedo (le Pere Alvarez) Auteur de la traduction de l'Inscription trouvée à *Si ngan fou*, 60. *col.* 2.

Séminaire (le) des Missions étrangeres établi à Paris, envoye des Prêtres à la Chine, 118. *col.* 2

Sentences gravées dans la Salle de *Ki ncai tse*; ce qu'on y lit, 153

Sepultures, les Chinois sont plus occupez de donner une bonne situation ou un aspect favorable à leurs sépultures, qu'à leurs maisons, 258. Précautions qu'on peut prendre dans le choix d'un lieu propre à cet usage, 260. Pratiques superstitieuses dont les Chinois usent pour trouver une situation heureuse pour bâtir une sépulture, 261. *col.* 2

Sévérité trop grande, nuisible au Gouvernement, 188

Siang, arbre que nous appellons *Chataignes Chevalines*, sa description, 408

Siang chan hien, territoire où l'on trouve des poissons de pierre semblables aux autres, 480. *col.* 1

Siao fang (le) ou petite recette, de combien d'especes composée, 457. A quelles maladies elle convient, [illegible]

Siao ko, maladies, ses pronostics particuliers, 419. *col.* 2

Sieule [illegible], ce qu'on lit dans cette Piece de Poesie, 161

Sien gin, ce que c'est, signification de ce mot, 17. *& col.* 2

Sieou tsai, quelle est cette dignité, 351 *n.*

Simples (les) sont fort communs, & se trouvent dans chaque Ville de l'Empire, 483

Sing li ta tsiuen, Livre Chinois, composé par ordre de l'Empereur *Yong lo*, signification de ce titre, 29. *col.* 2

Sing [illegible], son sentiment sur la maniere de choisir, de préparer, & de laisser les drogues & les plantes médecinales, 347

Siu, ce que [illegible], 388. *col.* 2. Remede à cette maladie, 289

Siu, Mandarin de distinction; est baptisé à *Nan king*, & devient l'Apôtre de son Pays, 76. *& suiv.* Appuye la Religion de son autorité dans les Provinces, & procure aux Missionnaires la protection & l'amitié des premiers Officiers; prend le deuil à la mort du Pere Jean de Rocha, & le fait prendre à toute sa Famille; reçoit respectueusement la Lettre du Cardinal Bellarmin, 77. Avis qu'il donne à l'Empereur, 81. *col.* 2. meurt, 82

SIUEN VANG, Empereur, regardoit comme des dons du *Tien* tous les Ministres qui ont bien servi l'Etat; ayant negligé la cérémonie de labourer la terre, s'attribue toutes les calamitez publiques qui arriverent, 4

Siu [illegible], quelle fut sa pieté filiale à l'égard de sa mere, 111. *col.* 2

Sobrieté, où elle est le plus nécessaire, 516

So chao yang king, chemin par où la bouïle du fiel fait couler la chaleur vitale, 381

Soif importune; recette pour l'appaiser, 500

Société, quels sont les principaux devoirs, & à quoi ils se rapportent, 315. *col.* 1. *& suiv.*

Soldats Tartares, compris sous huit Bannieres de différentes couleurs, 99. *n.*

Solstices, jours destinez aux Sacrifices; comment ils s'observoient, 6

So kiue yn king, canal par où le foye envoye l'humide radical aux pieds, 380

Sommeil, quand doit être pris après le souper, 516. *col.* 1

Song, Médecin, quel est son sentiment touchant les differentes sortes de *Gin seng*, & des lieux qui le produisent; de leur vertu & de leur valeur, 461. Description qu'il en fait, 461. *& suiv.* Ce qu'il dit du Cancre, 466

Song king, Ministre de *Hiuen tsong*, est loué & récompensé de cet Empereur à cause de sa droiture, 258. *colonne* 2. *& suiv.*

Song kin, Médecin, sa maniere de conserver le *Gin seng*, 463. Ce qu'il dit du *Ki hia*, poisson du genre des Ecrevisses, 484. du *Hai ma*, ou *Cheval d'eau*, 484. *col.* 2

So [illegible], premier Ministre, & l'un des Régens de l'Empire, cruel persécuteur des Chrétiens; meurt, 91

Sotti (le Pere François) Portugais, est chargé du gouvernement de l'Eglise de *Nan tchang*, 75. *col.* 2

Soie, en Chinois [illegible]; maniere de le tirer à la Chine, pourquoi on le tire ordinairement, 40. *col.* 1

Sortileges, enchantemens, maléfices, diableries, ce qu'on en doit penser, 138. Comment les sorts se jettent, 138. *col.* 1

So ȥan (le Prince) Commissaire Chinois pour régler les Limites des Empires Chinois & Moscovites, 101. *col.* 2. Ecrit au Viceroi de *Hang tcheou* en faveur des Chrétiens, 105. *col.* 2. Se trouve à l'Assemblée des Mandarins du *Li pou*, & prend la défense des Missionnaires & de la Religion, 113. Obtient un Arrêt favorable en leur faveur, & le fait confirmer par l'Empereur *Cang hi*, 112. *col.* 2

So tai yu kang, chemin qui conduit la chaleur vitale aux pieds, 381

So tsong, Empereur, son zèle pour la Religion, 68. *col.* 2. & *p.* 69

Sou, ce que dénote ce pouls, 388. *col.* 1

Souan ming, manière de dire la bonne avanture, 40

Souan pan, instrument dont se servent les Chinois pour compter: figure de cette Machine, & manière de s'en servir, 267

Sou ca ma, l'un des Regens du Royaume, & de ceux qui persécutoient les Chrétiens, est accusé & condamné à mort, 91

Sou kong, Gouverneur de *Tsin ho*, refusoit tous les présens qu'on lui offroit, 401. *col.* 2

Su long, quelles sont les merveilleuses qualités qu'il attribue au *Hou ma*, 485

Sou fong, quelles sont les maladies dans lesquelles il employoit le Cautère potentiel pour les guérir, 487 *col.* 2

Sou tao tong, Président d'une des six Cours Souveraines: quel étoit son remède pour guérir les fièvres malignes, 473

So yang ming king, chemin par où l'humide radical va aux pieds, 381

Sse fou, signification de ce nom: à qui il est donné: comment les Disciples de *Fo* parviennent à cette Charge: ce qui se passe à leur Assemblée, leur manière de vivre, 26. *col.* 2. Avantages qu'on tire de cette Charge: ce qu'ils font pour s'attacher leurs Disciples, extravagances qu'ils débitent, 27

Statique (machine de) avec laquelle on fait lever facilement plusieurs milliers, 269 *col.* 2

Stratagème de guerre heureux, 396. *col.* 2

Suen vang, Prince très-religieux, voyant l'Empire désolé par la sécheresse, s'en plaint amèrement à *Chang ti*, & demande que sa colère tombe sur lui, & non sur le Peuple, 13

Sueurs trop fréquentes: remèdes pour les guérir, 499. *col.* 2

Su ma kouang, entretiens qu'il a avec *Tcheou yong* sur la morale, 198

Su mo ouen, sçavant, réduit au silence, [illegible]. Réponse qu'il fait aux remerciements d'un de ses amis à qui il avoit rendu service, 180

Sun, Magistrat du Territoire de [illegible], pouvoir avec [illegible], 183. *col.* 2

Sun, Médecin, son Traité de [illegible] *fong* du Royaume de [illegible] de *Chan* [illegible] description [illegible], 182

Superstitions ridicules des Chinois dans le choix des lieux [illegible] sépultures, [illegible]

Su pao, description [illegible] appellé [illegible]

Suppression de mois; [illegible] quer, [illegible]

T

TABLE des [illegible], 189

[illegible] usage dans la Médecine, [illegible]

[illegible] au Pape Innocent XI, 103

Tan, [illegible] signification, 153 [illegible]

Ta kang, [illegible] composition, 457

Ta ho chang, à qui les Chinois donnent ce nom, [illegible]

[illegible] Corée [illegible], [illegible]

[illegible]

[illegible] Fils du Ciel [illegible] l'Etat du monde, [illegible]

[illegible] Empereur [illegible]

[illegible] l'Edit [illegible] de la Religion Chrétienne, [illegible]

[illegible] les Chinois [illegible]

[illegible]

[illegible] Médecin [illegible], 387

[illegible] *col.* 2

[illegible] drogues [illegible] qui sont [illegible]

[illegible] *Voyez* [illegible]

Tang, Magiſtrat de *Sin tchang*, expedioit les Procès avec un grand déſintereſſement, 188

Tang, comment il faut préparer ce remede, doſe d'eau qu'il y faut mettre, 453. *col.* 1

Tang tour, [illegible] aromatique ; ſa vertu, 494

Tan hi, Medecin Chinois, guérit un homme d'une maladie incurable par le moyen de l'Electuaire du *Gin ſeng*, 465

Tao & Fo, leurs Sectes, quoique differentes de la Secte Literaire, en quoi elles s'accordent, 325

Tao, expoſition de ces neuf poids, 395

Tao ſſee (Secte des) par qui enſeignée, & accréditée à la Chine, 15. *col.* 1. Signification de ce nom, 16. Leur morale aſſez ſemblable à celle des Epicuriens, 16. Ce qu'ils ſe propoſoient ; ayoient recours à la magie, 16. *col.* 2. ſont honorez du titre de *Tien ſſee*, 17. *col.* 2. & même du nom de [illegible] par l'Empereur *Hoei tſong*, 17. Multitude d'eſprits qu'ils introduiſirent dans l'Empire ; nom qu'ils donnerent à ces eſprits, 18

Tang, quel eſt cet inſtrument, 381. *col.* 1

Tao te, quel eſt ce Livre, où il fut compilé, 49

TCHANG HIEN CHUNG, Empereur Tartare, leve trois armées conſiderables contre l'Empereur Chinois, 58. Provinces qu'il parcourt, ſa conduite, 57. *col.* 2. Prêt à livrer bataille, il eſt percé d'une fleche, 86

Tchang, quelle eſt cette meſure, 384

Tchang coué, nom que les Chinois donnoient à leur Empire, ſa ſignification, 48. *n.*

Tchang pe la, voyez Cire blanche.

Tchang ſeng, Livre Chinois qui traite de la Medecine, [illegible] intitulé, 556. *col.* 2. & *ſuiv.* Hiſtoire que l'Auteur de ce Livre fait de ce qui lui eſt arrivé, 559. Maximes qu'il donne pour ſe procurer une vie ſaine & longue, [illegible]

Tchang ſeng [illegible], ſignification de ce mot, [illegible]

Tchang tchai, à qui les Chinois donnent ce nom, [illegible] *col.* 2.

Tchang [illegible], Medecin Chinois, converti à la Religion Chrêtienne, étant condamné à recevoir la baſtonnade, ſon fils lui offre de la recevoir pour lui ; ſa réponſe à cette offre ; ſa patience pendant cette douloureuſe exécution ; s'offre en ſacrifice au Seigneur, 378

Tchao [illegible], inſtructions qu'il fait à ſes enfans, 115

Tchao [illegible], [illegible] chez les Chinois ; ce qu'il dit ſur la ſucceſſion des Empereurs *Tchang* [illegible], *Chun*, *Yu*, *Tching* [illegible], *Tchin* [illegible] à l'Empire, 10. *col.* 2.

Tchao chi cou eul, ou le petit Orphelin de la Maiſon de *Tchao*, Tragédie Chinoiſe, 345

Tchao kang [illegible], Mandarin, ami ſolide & déſintereſſé, 194. *col.* 2.

Tchao tong, Colao de l'Empire ; ce qu'il fait pour conſerver la vie à l'héritier du Trône, 12. *col.* 2.

Tchao kouei, ſon exactitude à réparer le tort fait à autrui, 204

Tchao ſſé, quelle fut ſa tendreſſe pour ſa mere âgée, & malade, 206. *col.* 2

Tche, ſa ſignification, 392

Tche kiang, nom d'une Province de la Chine, 102. *col.* 2.

Tchin, ſignification de ce poids, 384. & *col.* 1. & *ſuiv.*

TCHEOU, Empereur, ce qui en eſt dit dans le *Chu king*, 4

Tcheou, le Tyran ; ayant banni les Sages de la Cour, eſt détrôné, 10

Tcheou kong, frere de l'Empereur *Vou vang*, donne des marques de ſa pieté à l'égard du *Chang ti*, [illegible] ancien Mathematicien habile ; Tour où il faiſoit ſes Obſervations, & quels étoient ſes inſtrumens de Mathematiques, 296

Tcheou [illegible], Mandarin à *Chao ſing*, comment récompenſé de la charité qu'il avoit exercée à l'égard d'un Ecrivain de ſon Tribunal, 200. *col.* 2. & *ſuiv.*

Tche tſai, ce qu'il dit de la racine du *Gin ſeng*, 463. *col.* 1.

Tcho [illegible], Officier du College des Medecins de la Cour, Auteur d'un Traité du *Gin ſeng*, 463

Tchu, Philoſophe moderne, explique ſon ſentiment ſur l'origine & l'état du monde, 42. par qui traduit, 42. *col.* 2. Son ſentiment ſur la production des Inſectes, 43. [illegible] ſur le *Tai ki*, 44. & [illegible] Réflexions ſur ſon ſyſtême, 52. *n.* Contradiction dans laquelle il tombe ſur l'apparition à *Kao tſong*, 56. *col.* 2. *n.*

Tchu, Magiſtrat de *Tſing* [illegible], pourquoi il permet à un criminel d'avoir ſa femme en priſon, 188. *col.* 2

Tchin (Jacques) Generaliſſime des Troupes Chinoiſes, voyez *Kin* (Thomas.)

Tchu [illegible], attaqué d'une eſpece de réſtime, maladie cauſée par un excès de débauche, eſt parfaitement guéri par l'Electuaire de *Gin ſeng*, 465

Tchung hoang, à qui les Chinois donnent ce nom, 57. Signification de ce nom, 55. *col.* 2. *n.*

TCHING TANG, ce qui eſt dit de cet Empereur dans le *Chu king*, 5. comment il s'eſt appliqué, [illegible] il prie le Ciel pour le *Chang ti*, 5. *col.* 2. Priere qu'il fait au Souverain Maître de l'Univers.

ayant inutilement offert des facrifices à *Chang ti*, dans une grande ftérilité, s'offre lui-même comme une victime d'expiation, 9. *col.* 2

Tching tfe, Interpréte des Livres canoniques publie fes ouvrages fous le regne de la famille des *Song*, 19

TCHING VANG, Empereur, quel étoit fon refpect pour le Souverain Maître de l'Univers, 11. ce qui l'obligea de rappeller fon oncle à la Cour, que la jaloufie de fes Courtifans en avoit éxilé: confulte *Chang ti* avant que d'entreprendre la guerre, 11. *col.* 2

Tching kiuen, proprietez qu'il donne à la racine de *Gin feng*, 469. *col.* 2. Quelles font les qualitez du mufc felon ce Médecin, 487

Tchin ming tao, Mandarin de *Ho yun hien*, fait paroître une grande prudence dans l'adminiftration de fa Charge, 257

Tchin fuen, Mandarin, fa fermeté, 153. *col.* 2

TCHING TSONG, Empereur, fe laiffe ridiculement furprendre par les fourberies & preftiges des *Tao ffe*, 17. *col.* 2

Tchin vou kouei, caractere de cet homme célebre par fa profonde érudition, 41. *col.* 2

Tchi tfai, comment il faut, felon lui, employer le vin dans les remedes, 454

Tchong fang (le) ou recette moyenne, de quelles efpeces compofée, 457

Tchong ngo, quelle eft cette maladie, fes prognoftics par le pous, 451. *col.* 2

Tchong fuen, grand Officier de Guerre, fa réponfe à un défi que lui portoit un homme fans nom, 215. *col.* 2

Tchong tching, Medecin, fon fentiment fur le *Ta fang* ou grandes recettes, fur le *Siao fang*, ou petite recette, 457

Tchouang tfe, après les bifarres obféques de fa femme, s'adonne entierement à la Philofophie, & devient célebre dans la fecte de *Tao*, 324. Sa Préface, fon Livre fur les richeffes & les honneurs, 324. & 325. Pourquoi il voit toutes les nuits qu'il étoit un gros papillon, explication de ce rêve, 316. Sa réponfe aux Officiers du Roy de *Tfou*, 317. *col.* 1. Chanfon compofée fur les funerailles de fa femme, 335

Tchu, furnommé *Tien pao* (la veuve de) trouve un Livre de magie, dont elle fe fert pour faire des prodiges étonnans, 61. *col.* 2. & *fuiv.*

TCHUEN HIO, Empereur, extermine les enchanteurs qui avoient dérangé le culte rendu au *Chang ti*, 7. & *col.* 2. établit des Mandarins pour préfider aux facrifices, regle le choix des victimes, & les couleurs propres aux quatre faifons deftinées aux facrifices, 7. *col.* 2

Tchu hoei, ce que fignifie ce nom, 7. 10

Tchu hi, habile Interpréte, honoré du nom de Prince des Lettres, 19. *col.* 1

Tchung lieou, efforts honteux fous ce nom, 59. *col.* 2. fignification de ce nom, 59. *col.* 2

Tchung ming tao, quelle étoit fa gravité dans fon particulier & fon affabilité en compagnie, 261

Tchun tfieou, ce que contient ce livre canonique, [illegible] *col.* 2

Teigne, remede pour guérir cette maladie, 401

Temps propre à cueillir les feuilles, les fleurs & à arracher les racines des [illegible] medecinales, 447

Tendreffe & piété d'un fils à l'égard de fa mere morte, 107

Tenefme, qui procéde du froid, recette pour le guérir, 412. *col.* 1

Tenefme, qui procede du chaleur, recette pour le guérir, 478. *col.* 1

Teng fong, Ville du troifiéme Ordre de la Province de *Honan*, pourquoi crue être le milieu du monde, 276

Teou & Tan, quels font ces poifons, 103. [illegible]

Terre fixe & ferme, fa figure felon un Philofophe moderne, 46

Terres, leur acquifition eft préjudiciable à la grandeur & à la magnificence des Chinois, 109

Tête (la) eft le fiége de tous les fous, qui font les opérations animales, 180. *col.* 2. Recette pour guérir les douleurs, 478. Autre recette pour guérir les douleurs, foit qu'on les fente au milieu, foit qu'on les fente aux côtez, [illegible] *ment de tête*.

Thé, plante medecinale, pourquoi ainfi nommée par les Européans, differens noms que les Chinois lui donnent, 474. Sentimens de divers Auteurs fur les qualitez du thé, & des lieux où on le cueille, 474. *col.* 2. Du temps auquel il faut le cueillir, 475. Ses effets, 475. *col.* 2. Son ufage doit être moderé, 912

Theodofe, Patriarche; voyez *Canes*

Thermometres que les Miffionnaires offrent à l'Empereur, [illegible]

Thevenot (M.) voyez *Renaudot*

Thomas (faint) fes Difciples [illegible] de Malabar, ont prêché le Chriftianifme dans l'Empire, 65

Thomas (le Pere) chargé par l'Empereur de compofer des Traitez d'Arithmétique, 103

Ti, fignification [illegible] 17

Tien, fignification [illegible] les Chinois donnent à [illegible] Ce que c'eft fuivant les Interprétes, 2. *col.* 2. & *p.* 3. Culte que les Chinois lui rendent, 3. & *fuiv.* Quand ce

ce mot se prend pour *Chang ti*, 14. *n.*
Tien ki succede à l'Empereur *Wen ti*, 82. *col.* 1. meurt, 82
Tien pao, voyez *Tchu.*
Tien sse, quel est ce titre, 17. *col.* 2
Tien tchu, signification de ce nom, 60. *col.* 2. *n.*
Ti hoang, quelle est cette racine; ses proprietez, comment se préparent les pilules ainsi nommées, 521. *col.* 2
Ti ko élevé à l'Empire par les suffrages des ordres de l'Etat; son culte envers le *Chang ti*; raison du successeur qu'il se donna, 7. *col.* 2
Ti ti, à qui l'on donne ce nom, 59. *col.* 2
Toming san, remede immanquable pour guérir les fiévres malignes dans toutes sortes de personnes; pourquoi ainsi appellé, 412
Tong tsin, arbre où l'on ramasse la cire blanche, & d'où les insectes qui la font tirent le suc; sa description, 495
Tong tchi; recette excellente pour guérir le tenesme qui procede de chaleur, 478
Tou fou lin, quelle est cette racine, très-commune à la Chine, 521. *col.* 2
Tou leou ong, Marchand; sa contestation avec un voleur qui lui avoit enlevé son ris, 203
Tournon (M. de) envoyé à la Chine en qualité de Patriarche des Indes & de Légat Apostolique, 120. *col.* 2. meurt du scorbut, 121
Tou ti, à qui les Chinois donnent ce nom, 28. *col.* 2. 59. & *col.* 2. Signification de ce nom, 59. *col.* 2. *n.*
Toux, recette pour l'arrêter, 470
Toux invétérée; recette pour la guérir, 479. *col.* 2
Toux violente, sur-tout des personnes âgées; recette pour la guérir, 502
Tou yng fan, riche charitable, 223. *col.* 2
Tragédie du petit Orphelin; avertissement sur cette piece, 341. Prologue de cette Tragedie, 345
Trésors des Bonzes pour l'autre monde, en quoi ils consistent, 25
Tribunal d'Astronomie (le) doit présenter de quarante-cinq en quarante-cinq jours l'état du Ciel & les changemens de l'air, 176. doit aussi calculer les Eclypses & avertir S. M. de leur grandeur & de leur durée, 176. *col.* 2
Tribunal des Rits, fait afficher dans un lieu public le jour, l'heure & la minute à laquelle l'Eclypse commencera; fait aussi avertir les Mandarins de se trouver dans la Cour de leur Tribunal, pour y attendre le moment de l'Eclypse, 176. *col.* 2. Ordonne au Pere Verbiest & à l'Astronome Mahométan de régler leurs observations & de les rédiger par écrit, 285. *col.* 2. Rend compte à Sa Majesté de la justesse & de l'exactitude des observations du Pere Verbiest, & au contraire des erreurs dont le Calendrier du Mathematicien Chinois étoit rempli, 186
Tribut sur le Thé, quand on a commencé à le payer à l'Empereur, 470. *col.* 2
Trigault (le Pere Nicolas), quel est son sentiment sur l'Astronomie Chinoise, & son ancienneté, 274. & *col.* 1
Trône; quels devoient être ceux qu'on élevoit sur le Trône lorsque l'Empire étoit électif, 7
Tsang, dianostics & pronostics de ses maladies, 434
Tsang ki, description qu'il fait du *Hai ma*, 484. Ce qu'il assure de ses qualitez & de ses effets surprenans, 485
Tsang ki, pourquoi il recommande de boire le thé chaud, 477
Tsee, tradition constante sur la ruine de ce Roy, 14. & *col.* 2
Tse, ce que c'est, 46
Tse tseng, ce que c'est, 53. *col.* 2. *n.*
Tsi (le Royaume de), à présent la Province de *Chan si*, 327. *n.*
Tsiang kiun, quelle est cette Charge, 194
Tsiang, Gouverneur de *Yang tcheou*, fait voir quel étoit son zéle pour son peuple, 192. *col.* 2. & *suiv.*
Tsiao yao, Mandarin de *Yang tcheou*, témoigne son zéle pour le peuple, 186. *col.* 2
Tsiao (les); ses distinctions & ses fonctions, 391
Tsin yuen, Magistrat de *Sin ting*, trouve le secret d'empêcher les incendies, 255
Tsi king; jusqu'où il pousse sa tendresse pour sa mere, 209
Tsin chi hoang ti, Empereur, ennemi juré des Lettres & des Sçavans; breuvages qu'il fait chercher, 16. *col.* 2. & *p.* 17
Tsin, Gouverneur; réduit par la douceur des rebelles, ce que son prédécesseur n'avoit pû faire par les armes, 189
Tsin, Empereur, ses vains projets, 232
Tsing, ce que les Chinois appellent ainsi, 40. 49. *col.* 2. 517. *col.* 1. 518. *col.* 2
Tsong chi; comment il distingue les drogues, 446. *col.* 1. Quels sont, selon lui, les défauts où les Médecins tombent communément, 450. Ce qu'il dit de l'arbre nommé *Ta kieou*, 504. *col.* 1
Tsong ching; division qu'il fait du *Fou fang*; ses diverses compositions, 459. *col.* 2
Tsong tche, description qu'il fait du Cheval Marin, 484. *col.* 1
Tsong tchin; son sentiment sur le *Kie fang* & le *Ki fang*, & dans quelles maladies il l'employoit; sur le *Ngheou fang*, & ses

qualitez, 458. *col.* 2

TSONG TCHING; Empereur, voyez HOAI TSONG.

Tsong tsi; quelle est son opinion sur la vertu & la valeur du *Gin seng* de *Chang tang*; description qu'il donne de cette plante; comment les gens du pays la conservent, 461

Tson ki; ce qu'il dit de l'arbre qui porte le suif, 504. *col.* 2

Tsou est la Province de *Hou quang*, 327. *col.* 2. *n.*

Tson keou; sa signification, 392. Recette pour guérir cette incommodité, 487. *col.* 2

Tumeur de la gorge; recette pour guérir cette incommodité, 487. *col.* 2

Tumeurs malignes; recette pour les guérir, 500. *col.* 2

Tun y; Gouverneur de *Tai yuen*, donne un grand exemple de modestie & de pudeur, 199. & *col.* 2

V.

VAISSEAUX; quels doivent être ceux où l'on garde les remedes, 451. *col.* 2

Valet chatié, pour avoir décelé son Maître, 205

Valignan (le Pere Alexandre) Supérieur Général des Missions, résident à *Macao*, ne se rebute pas du peu de succès de ses différentes entreprises, 69. *col.* 2. Choix qu'il fait de Missionnaires pour la Chine, 70

Vang ping Médecin; quelles sont, selon lui, les maladies prochaines & les maladies éloignées, 455. *col.* 5

Vang son, Médecin; ce qu'il dit des maladies & de leur guérison, 456. *col.* 2. Comment, selon lui, les sages ou les maîtres de la Médecine guérissoient les maladies de la region superieure, & comment ils traitoient celles de la region inférieure, & celles de la region mitoyenne, 458

Vang tai pou; pourquoi, selon lui, il faut employer le *Ngheou fang* dans les remedes sudorifiques, & le *Ki fang* dans les purgatifs, 452. *col.* 2. & *suiv.*

VEN VANG, Empereur; pourquoi élevé sur le Trône malgré lui, 10

Vent le plus dangereux, 519. *col.* 2

Verbiest (le Pere Ferdinand) destiné pour la Province de *Chan si*, est appellé à la Cour pour soulager le Pere Adam Schaal, 87. Est maltraité & chassé avec les Missionnaires, 90. Est rappellé & fait Président du Tribunal des Mathématiques, & reforme le Calendrier, 91. *col.* 2. Présente un Memoire à l'Empereur contenant les injustices qu'on avoit faites à la Religion & aux Missionnaires, 92. Apprend à l'Empereur les élemens d'Euclide, lui donne des leçons de Philosophie, & en même tems des instructions Chrétiennes, 92. *col.* 2. Ecrit en Europe pour inviter ses Confreres à venir partager ses travaux Apostoliques, 93. Reçoit un Bref d'Innocent XI. 94. *col.* 2. Sa mort, 94. Son éloge, 98. & *suiv.* Description de ses funerailles, 99. Son éloge fait par le beau-pere de l'Empereur, 100. Ce qu'il a dit de l'Observatoire de *Peking*, & de ses instrumens de Mathématiques, 171. *col.* 2. Est tiré des prisons où il avoit été enfermé, & présenté à l'Empereur *Cang hi*, 381. Fait en présence de ce Prince & de ses Ministres plusieurs experiences qui réussissent, 383. & *suiv.* Chargé par Sa Majesté d'examiner les Livres d'un Astronome Mahometan, 384. A fait un petit Recueil, où il marque les erreurs les plus grossieres du Mahometan, 385. qui sont examinées par les Tribunaux suprêmes, 385. *col.* 1. & *suiv.* Fait Directeur du Tribunal Astronomique, il a ordre de l'Empereur de reformer le Calendrier, 387. A enrichi l'Observatoire de nouveaux instrumens propres aux operations Astronomiques, 387. *col.* 2

Vertu (la) rend l'homme estimable, & non pas les dignitez & les richesses, 157. Celle qui se borne à jeûner, & à accompagner le jeûne de longues prieres, est une vertu de Bonzes, 273. *col.* 2. Il n'en est point de veritable sans modestie, 225. Donnée à l'épreuve, 228. *col.* 2. Se fait respecter des plus méchans, 259. *col.* 2

Viandes plus saines & plus nourrissantes; effet de celles qui sont froides, 515. celles dont on doit s'abstenir au souper, 516

Victimes, quelles sont celles que les *Tao sse* immoloient à l'esprit de tenebres, 18

Vie humaine, sa fragilité, 228. D'où elle dépend, 517. *col.* 2

Vie; en quoi consistent ses principes selon les Médecins Chinois, 379. *col.* 2. Ce que doivent faire ceux qui cherchent à prolonger leur vie, 509

Vie sédentaire; en quel tems nuisible à la santé, 520

Vieillard attaqué de rhûme & [illegible]; recette pour le guérir, 472

Vigilance d'une mere sur ses enfans, quoique mariez, 213

Vin; comment il doit être employé dans les remedes, 454. Son effet dans la fermentation, 514. *col.* 2

Vinaigre; quel est celui des Chinois, 4[illegible] [illegible]

Visage d'un malade; pronostics qu'on en

peut tirer ; quand le viſage eſt jaune, les yeux violets & noirâtres ; quand le viſage étant noir les yeux ſont blancs ; quand il devient ſubitement violet, quand le viſage devient rouge & les yeux blancs, 432. *col.* 2. quand le viſage devenant violet, la bouche devient jaune, 433
Vivacité (la) eſt blamable, 225
Voleur, diſciple de *Fo*, ſe perſuade de pouvoir voler impunément, 53
Vomiſſement de ſang, les pronoſtics par le poûs, 432
Vomitif, comment il faut préparer ce remede, 454
VOU TI, Empereur, ſe livre entierement à l'étude des Livres magiques de la ſecte des *Tao ſſee* : ayant perdu une des Reines qu'il aimoit éperdûment, un de ces impoſteurs par la force de ſes enchantemens, fait paroître à ſes yeux la Reine morte : déplore trop tard ſa fauſſe crédulité, 17
Utenciles de cuivre & de fer ne doivent pas être employés pour les remedes qui ſe préparent ſur le feu, 254
Uſage du monde, maniere de s'y conduire, 170
Utilité de la maiſon, Livre ainſi intitulé, ce qu'il enſeigne, 51. *col.* 2

X

XAVIER (ſaint François) ce qu'il penſoit de l'Idole *Fo* ou *Foë*, 15. part de Goa pour la Chine ; ce qu'il fit pour pénetrer dans cet Empire ; ſa mort, 69. & *col.* 2. Ses funérailles, 69. *col.* 2

Y.

YA KIEOU, deſcription de cet arbre, 504. *col.* 1.
Yang, quelles ſont ces parties ; comment elles agiſſent, 45. 46. *col.* 1
Yang & *Yng*, noms que les Médecins Chinois donnent à la chaleur vitale & à l'humide radical, 379. Maladies qu'ils dénotent, 592. *col.* 2
Yang quang ſien, Lettré ; ſon caractere, préſente aux Régens un Livre & une Requête remplis de blaſphêmes contre la Religion, & de calomnies contre les Miſſionnaires, 88. *col.* 1. & ſur-tout contre le Pere Adam Schaal, 89. & *col.* 2. Sa fourberie eſt découverte, 90. *col.* 2. eſt degradé & condamné à mort, meurt miſérablement, 91
Yang quang ſien, Aſtronome ; pourquoi mis en priſon, 286. *col.* 1
Yang tchin fou donne des avis à ſon Diſciple ſur la pieté filiale, 210. *col.* 2.
Yang tſe kiang, ou *Fils de la mer*, grand Fleuve de la Chine, 73. *Voyez ce qui en eſt dit au premier Tome.*
YAO, Empereur ; ne trouvant pas ſes enfans propres pour le Gouvernement de l'Empire, nomme un ſimple particulier pour lui ſucceder, 7
Yao couai, à quoi les Chinois donnent ce nom 40
Yao mo, Divinité Chinoiſe ; ſes fonctions, 58. *col.* 2
Yen, belle maxime ſur la fortune qu'il enſeignoit, 513
Yen kiang hien, Ville du Territoire de *Fong ſiang fou*, 480. *col.* 1
Yen vang, le Platon, ou le Minos des Bonzes, 131
Yen ſou, quelles ſont ſelon lui les vertus de la racine de *Gin ſeng*, 463. *col.* 1
Yen tſe, Domeſtique fidéle & intelligent, prend ſoin de la famille de ſon Maître après ſa mort, 195
Yen vang ; ſignification de ce nom, 15. 57. Quelle eſt cette Divinité des Chinois, 47. *n.* Ses fonctions, ſuivant le Philoſophe *Tchin*, 58. & *col.* 2. 59 & *n.*
Yen yang, Médecin charitable, 195. *col.* 2.
Yen yng, Ambaſſadeur du Roy *Tſi* à la Cour du Roy *Tſou* ; quelle fut ſa fermeté dans les fonctions de ſon miniſtere, 154. & 155
Yeou, ce que c'eſt, 48. *col.* 1
YE VANG, Empereur ; ce qui en eſt dit dans le *Chi king*, 12
Yeux, pronoſtics qu'on peut tirer de ceux d'un malade, quand le coin en eſt jaune, ſi les yeux ayant groſſi, ils retombent ; quand on remarque une couleur noirâtre ſe répandre ſur les yeux, les oreilles & le nez, 431. *col.* 2. quand ils deviennent interieurement ou jaunes, ou noirs, ou blancs, & que cela gagne juſqu'aux nez & à la bouche, 432. & *ſuiv.* quand les yeux deviennent troubles, que les dents ſe caſſent & ſe noirciſſent, ou que le viſage devenant d'un blanc pâle, les yeux deviennent noirs, 433
Yeux d'Eléphant, comment il faut s'en ſervir pour guérir la maladie des Yeux, 482
Y king, ancien Livre Chinois ; ce qu'il enſeigne, 30
Yn, quelles ſont ces parties ; comment elles agiſſent, 45-46. *col.* 2.
Yn, Général des Troupes Chinoiſes ; ce qu'il rapporte de l'Aſtronomie, 272
Y ngan, Livre ainſi intitulé ; ce qu'on y lit des Cancres & de leur vertu dans la Médecine, 486. *col.* 2
YNG TSONG, Empereur ; comment il paſſoit ſa vie, 231. *col.* 2
Yu yang, qualitez de ces drogues, 458
Yo, ſignification de ce poûs, 388. *col.* 2

Yo hoang ti, Divinité Chinoise, 47. 55. *col.* 2
YONG LO, Empereur, fait travailler à un corps de doctrine, 29. *col.* 2
YONG TCHING, succede à son pere *Cang hi* Empereur, 35. 126. Idée qu'il a du *Tien*; occasion de l'Edit qu'il fait publier sur le *Tien*, 35. Instruction qu'il donne à son Peuple, dans laquelle il s'explique plus clairement sur le *Tien*, ce qui donne occasion à cette instruction 35. *col.* 2. & *p.* 56. Signe l'Arrêt que le Tribunal des Rits avoit prononcé contre le Christianisme, 127
Yo sing, Livre qui traite de la nature des remedes; ce qu'on y lit du musc, 488
Y tong chi, Livre ainsi intitulé; ce qu'on y lit, 486. *col.* 2
Y touan, à quoi les Chinois donnent ce nom, 59
Y tse, signification de ce nom, 513. *col.* 2
YU, Empereur de la Famille *Hia*, uniquement occupé au culte de *Chang ti*, 9. partage le Ciel en vingt-huit Constellations, 28
Y VANG, Empereur, ce qui en est dit dans le *Chi king*, 12
Yuen (le dernier Prince de la Race des) fuyant avec précipitation devant l'ennemi, ne trouvant point de barque pour passer une grande riviere, il vit tout-à-coup en l'air un grand pont de métal, sur lequel il passa cette riviere, 63
Yuen (l'Impératrice) accompagnant l'Empereur à un sacrifice, demande des enfans au *Chang ti* avec tant de ferveur, qu'elle conçut presque en même-tems, 7. *col.* 2
Yuen nien, favori de l'Empereur *Suen ti*, sauve la vie au premier Ministre par les sages conseils qu'il donna à ce Prince, 259
Yuen sou, quel est son sentiment sur les choses médecinales qui ont leur racine en terre, 445. Sur les maladies, sur leur résidence & sur les remedes qu'il faut y apporter, 449
YU KING, Empereur, avoue que sans le secours du *Tien*, il n'auroit jamais pu porter les Sciences au plus haut point de perfection pendant son long regne, 8
Yvoire, ou *Dent d'Eléphant*: quel est le meilleur; son usage & ses effets dans la Médecine, 482 *col.* 1
YUNG LIE, est proclamé Empereur; fixe sa Cour à *Chao king*, 83
Yu ssei, nom de dignité, 193. *col.* 2
Yu ssei Docteur attaché à la Cour & à la personne de l'Empereur, 239
Yu tchung tsiao, sa mort, 60. *col.* 2

Z

ZELE singulier d'un aîné de famille pour rétablir l'union entre les freres, 107. *col.* 2. & *suiv.*

Fin de la Table des Matieres.

EXPLICATION DES MOTS CHINOIS QUI SE TROUVENT DANS LES TROIS PREMIERS VOLUMES.

C

CAN, eſtrade de briques ſur laquelle ſe met un fourneau.
Cang ho, Patente au moyen de laquelle on eſt défrayé dans les voyages.
Cha, étoffe de ſoye, comme gaze, &c.
Cha mou, Arbre qu'on employe aux bâtimens.
Chang chu, Préſident de Cour Souveraine.
Chang ti, ſuprême Empereur.
Chang tſiao, ou *Tchong tſiao*, la cavité mitoyenne du corps, ou le haut ventre.
Cha ſeng, racine vuide de ſuc & d'un goût fade.
Chan, Montagne.
Chan yo, eſpece de racine.
Che chin, eſprits tutélaires des campagnes.
Che kiue min, eſpece d'écailles d'huitre.
Che lang, nom d'Office.
Cheou ſiang, nom de celui qui eſt Chef du Conſeil de l'Empereur.
Che pei, monument en l'honneur d'une perſonne illuſtre.
Che yu, Aloſes.
Chin, nom de meſure, c'eſt la dixiéme partie du *Teou*, qui eſt la dixiéme partie du *Tan*, & le *Tan* eſt une meſure de cent livres ſelon la balance Chinoiſe, & de cent vingt livres ſelon la balance Européane.
Chin, eſprit, ſpirituel, excellent, & impénétrable.
Chin tſao, eſpece de perſil.
Ching, excellent, parfait, très-ſage.
Chi king, Livre Canonique du premier Ordre.
Choui, eau.
Cho gin, femme vertueuſe.
Chu king, Livre Canonique du premier Ordre.
Colao, Miniſtre d'Etat.
Con cong, nom de Plante.
Cong quan, Hôtellerie publique, où on loge les Officiers dépêchez de la Cour.
Cong, Salon iſolé.
Cong pou, ſixiéme Tribunal Souverain des Ouvrages publics.
Cong heou, nom de dignité.
Cong, ou *Kong*, titre d'honneur, comme Duc, Marquis, &c.
Co tao yu ſe, Cenſeur public de l'Empire.
Conſanta, Général d'une Banniere Tartare.
Cou tou, vers venimeux qui viennent dans le corps.
Cou pi, Orange.
Co hiang, bois de ſenteur.

F

FAN, Alun.
Fan, centiéme partie d'une once.
Fa se, nom de Tribunal.
Fen se, Plante medecinale.
Fi, arbre semblable au Cyprès.
Fo, bonheur.
Fo, ou *Foë*, Idole.
Fong hoang, Oiseau fabuleux.
Fong tiao, papier qui se colle sur les ballots, où est le nom & la dignité de celui à qui il appartient.
Fong choui, le vent & l'eau, quelques Chinois entendent par-là l'heureuse, ou la funeste situation d'une maison ou d'une sepulture.
Fong kio to, Chameau qu'on nomme à pied de vent, à cause de sa vitesse.
Fou, Ville du premier Ordre.
Fou lin, plante médecinale, Esquine.
Fou min, qui rend heureux les Peuples.
Fou tchn, grand Officier envoyé de la Cour pour présider aux examens.
Fou yuen, Viceroy.

G

GE', le Soleil.
Gin, homme.
Gin, bonté, charité.
Gin, mesure de quatre-vingts pieds.
Gin hiung, homme-ours.
Gin seng, plante d'un grand prix, & dont on fait grand cas.
Gin sin, le cœur de l'homme.

H

HAI, mer.
Haima, Cheval marin, du genre des Ecrevisses.
Hai pien, grand vocabulaire de la Chine.
Hai tsing, bel Oiseau de la Chine.
Hai tao, Officier, dont l'emploi est de visiter les Côtes de la mer.
Han lin, Docteur de l'Académie des Gens de Lettres de l'Empereur, Docteur du premier Ordre.
He long kiang, Riviere du Dragon noir, c'est ainsi que les Chinois nomment ce grand Fleuve qui traverse la Tartarie.
Heou, nom de dignité, immédiatement après celle de *Vang*.
Hiang, odeur.
Hiang tchang tse, Daim, ou Chevreüil odoriferant, dont on tire le musc.
Hiao quai, maladie lunaire.
Hiao, respect.
Hiao tsiao, le bas-ventre.
Hiao tsao tong tchong, Plante médecinale.
Hiao king, Livre Canonique du second Ordre.
Hiao ouen, sorte de composition pour la cérémonie des défunts, espece d'Oraison funébre.
Hien, Ville du troisiéme Ordre.
Hin, subtil, imperceptible, vuide.
Hin sin, sans préjugé.
Hing pou, cinquiéme Tribunal Souverain des crimes.
Hing hoang, souffre mâle.
Hio tao, *Hio yuen*, Officier qui préside aux examens des Etudians de chaque Province.
Hio, Etude, étudier, lieu destiné aux Etudians.
Hio koan, petit Mandarin des Letrez.
Hiong, méchant, cruel.
Hiung hoang, pierre molle & médecinale.
Ho, Fleuve.
Ho, feu.
Hoa tsiao, espece de poivre.
Hoang, jaune.
Hoang lin, Tombeau Royal.
Ho tao, Officier qui a le soin des Rivieres.
Hoang yu, Poisson jaune d'une grosseur extraordinaire, & d'un bon goût.
Hoa che, pierre glutineuse dont on fait une sorte de porcelaine.

Hou pei, Peintre de porcelaine.

Ho hiang, Plante medecinale aromatique.

Hoang tching, premiere enceinte du Palais de l'Empereur.

Hoang ho, Fleuve jaune.

Hoang, Sauterelles.

Hoa ye, nom de plante.

Hoang ki, nom d'herbe.

Hoang tai tsée, fils de l'Empereur, désigné successeur à l'Empire.

Hoë chen, bonnes actions.

Ho chang, Docteur de la Secte de *Fo*, c'est ce qu'on appelle Bonze.

Ho ché tchouen, Barque des provisions qui suit celle du Mandarin dans ses voyages.

Hoe kuo, mauvaises actions.

Heou feou, premiere Classe des Mandarins de guerre de l'arriere-garde.

Hou Lac.

Hou lou, & *Hiong nou*, noms de mépris donnez par les Chinois aux Tartares.

Hou pou, cinquiéme Tribunal Souverain, qui a la Sur-Intendance des Finances.

Hou teou, espece de pois, ou féves.

I

IONG TCHING FOU, Tribunal suprême de la guerre.

K

KAN SUNG, Plante qui entre dans différentes compositions de parfums.

Kao lin, terre qui se met en œuvre pour faire la porcelaine.

Keou, porte, ouverture, gorge de Montagnes.

Keou ki, nom de Plante.

Kiang, Fleuve, nom du plus grand Fleuve de la Chine.

Kiang san ki, Mandarin abaissé de trois degrez.

Kiang tchu, Marsouin de riviere.

Kia san kie, Mandarin élevé de trois degrez.

Kia tse, Cycle de soixante ans, calcul des années par cycle.

Kiai yuen, le premier de ceux qui obtiennent le dégré de Licentie.

Kien tcheou, sorte d'étoffe faite de soye, produite par des vers sauvages.

Kieou yn, sorte d'Insecte qui mange la terre.

Ki keng, racine ferme & d'un goût amer.

Kélin, animal fabuleux.

Kin, métal.

Kin, Instrument de musique estimé à la Chine.

King, Cour, Siége de l'Empereur.

King, doctrine sublime, solide, inebranlable; c'est ainsi que s'appellent les cinq Livres Canoniques du premier Ordre.

King, Instrument de musique, c'est une plaque platte & mince, qu'on frappe avec un maillet de bois.

King, nom de mesure en arpentage.

Kin se, sorte d'herbe nommée Soye dorée.

King tien kien, Tribunal des Mathématiques.

King tchai ta gin, Grand Seigneur envoyé de la Cour.

Kin ki, Poule d'or.

Kin kiai, nom de plante.

Kin yu, Poisson d'or.

Kiu mi, ainsi se nommoient autrefois certains Officiers qui composoient un Conseil pour les affaires de la guerre.

Kiun, c'étoit autrefois une mesure de trente livres.

Kiu gin, Licentié.

Kiun vang, nom de dignité, Prince du second Ordre.

Koan, Juges, Magistrats, Officiers de guerre, &c. c'est ce que nous appellons Mandarins.

Ko teng, plante sarmenteuse.

Kou tchi, papier fait de l'écorce de l'arbre nommé *Kou tchu*.

Kou tchu, arbre afſez ſemblable aux figuiers d'Europe.

Koué, Empire.

L

LAO FANG SE, Taffetas ſimples, mais ſerrez & unis.

La moé, arbre aſſez ſemblable au Laurier d'Europe.

Lan tchung, eſpece d'Avocat.

Lao tou, terre forte.

Lao ye, Monſieur, *ta Lao ye*, Monſeigneur.

Leang tao, Officier qui a l'Intendance des vivres qui ſe levent comme tribut.

Leang tao, Officier général pour le tribut du ris.

Leang tchouen, Barques deſtinées à porter le tribut.

Leang, les Portugais l'appellent *Tael*, once d'argent.

Leao, azur.

Leou li, ouvrage de verre.

Leou pou, ou *Lou pou*, les ſix Cours Souveraines de *Peking*.

Li, l'attachement aux Rits.

Lié, illuſtre.

Lien hoa, fleur ſemblable à celle du Nénuphar.

Lij pou, premier Tribunal Souverain, qui a Juriſdiction ſur tous les Mandarins.

Li ki, Livre Canonique.

Li lou, ſorte d'herbe médecinale.

Li pou, troiſiéme Tribunal Souverain des Rits.

Lin tſe, taffetas à fleurs, & ſatinez.

Li tchi, fruit de la Chine.

Long yen, fruit de la Chine.

Lo ngan tcha, eſpece de Thé.

Long y tchouen Barques deſtinées à porter les étoffes de ſoye, les brocards, &c. à *Peking*.

Lo ouen tchi, papier fait du parchemin des cocons à ſoye.

Lou in, Paſſe-port que donne les Bonzes pour l'autre vie.

Lou ki, Soldats Chinois de la Banniere verte.

Lou tong, eſpece de ſicomore.

Lu hoen y tchi, eſpece de lethargie nommée par les Portugais *Peſadelo*.

Lun yu, Livre Claſſique ou Canonique du ſecond Ordre.

Ly, Stade, dix font une lieue.

Ly tan, morceau de papier rouge, où l'on écrit le nom de celui qui fait un préſent, & le nombre de choſes qu'il donne.

M

MA LIN, nom de plante.

Ma lou, Cheval-Cerf.

Man ſiao, eſpece de ſalpêtre.

Mao tcha, Thé Impérial.

Mei tze, fruit aigre, ſemblable aux abricots ſauvages.

Mei, ſœur cadette.

Meireintchain, grand Officier Tartare, Lieutenant Général d'Armée.

Me meng tong, eſpece de ſcorſonere.

Men, paſſage étroit.

Miao ſe, nom de Peuples.

Ming, ordre, commandement, volonté ſupérieure; *ou* intelligence claire, pénétration.

Min to, Chameau capable de faire les plus longs voyages.

Mi hiang, muſc fort menu & fort délié.

Mou, mere.

Mou, bois.

Mou hiang, bois odoriférant.

Mou tſai, Paſteur & Gouverneur des Peuples, nom qu'on donne aux Mandarins.

N

NAN, midi.

Nan kiao, Fauxbourg du Midi.

Nan mou, ſorte de Cedre, bois très-eſtimé à la Chine.

Nieou hoang, pierre jaune qui s'engendre dans le ventre des vaches.

Nien y ſſe, grande Hiſtoire Chinoiſe.

Niu,

Niu, femme.

No mi, eſpece de ris dont on fait le vin à la Chine.

Nou, eſclave.

Nui yuen, Tribunal du dedans du Palais de l'Empereur.

Nu kin, inſtrument de muſique.

Ngan tcha ſſeë, Lieutenant Criminel.

Ngan tcha ſſeë, Tribunal Criminel dans une Ville Capitale.

O

O KIAO, eſpece de colle.

O mi to fo, paroles myſtérieuſes, qui font toutes les prieres des dévots de *Fo*, & auſquelles ils ne comprennent rien.

Ou, midi.

Ou, cinq.

Ouan, dix mille.

Ouei, Tribunal de quelques Villes.

Ouei, Citadelle ou Forttereſſe.

Ouei tcheou pei, Officier de guerre.

Ou fou, les cinq Claſſes, ou troupes des Mandarins de guerre.

Ou tong chu, bois fort eſtimé, qui reſſemble au ſicomore.

Ou kieou mou, arbre dont on tire le ſuif.

Ou mien, porcelaine de couleur plombée.

Ou poei tſe, drogue Chinoiſe, d'uſage pour la teinture & pour la médecine.

P

PA, Chef des Princes tributaires.

Pa, eſpece de ſerpent.

Pao, Forttereſſe, Citadelle, Place frontiere.

Pan tſeë, groſſe canne fenduë & à demie platte, dont on donne la baſtonnade.

Pao ta, Tours fort élevées dans les Villes.

Pao teou, enveloppe de tête, coëffure de femmes âgées.

Pa tſeë, les huit lettres qui compoſent l'an, le mois, le jour, & l'heure d'un chacun.

Pang yuen, ſecond Docteur d'une promotion.

Pai leou, ou *Pai fang*, Arc de triomphe.

Pé, Septentrion.

Pei lé, nom de dignité, Prince du troiſiéme Ordre.

Pei tſe, nom de dignité.

Pe la chu, arbre où l'on prend une eſpece de cire.

Pe tçi, ſorte de fruit.

Pe tſai, herbe potagere excellente, & d'un grand uſage.

Pe tun tſe, eſpece de pierre blanche & très-fine, dont on ſe ſert pour faire la porcelaine.

Pe tchu, racine d'herbe.

Pe fou, ou *Pe kieou*, grand Oncle, nom que les anciens Empereurs donnoient aux Grands, ainſi que nos Rois diſent aux gens d'un certain rang, mon Couſin.

Pen hia, ſorte d'herbe.

Pen tſao, Herbier Chinois.

Pe tong, cuivre blanc.

Pe y, Fourmi blanche qui ronge le bois, les meubles, &c.

Ping pi tao, Inſpecteur des Troupes.

Ping pou, quatriéme Tribunal des armes ou de la milice.

Poei, petits coquillages qui ſervent de petite monnoye nommée *Coris* à Bengale.

Pou, Tribunal.

Pou, Fortereſſe, ou Citadelle.

Pou, monnoye ancienne.

Pouan cong, Salle Royale, Palais qui ſert aux Aſſemblées des Sçavans.

Pou eul tcha, eſpece de Thé.

Poutching ſſee, Tréſorier Général des Provinces.

Po hi, nom d'herbe.

Po ho, pouliot.

Q

QUAN KIAO, Chaiſe à la Mandarine.

Quang lan, fruit de la Chine.

Quoe hio, College dé l'Empire ou s'assemblent les Lettrez dans chaque Ville.

S

SAN TSI, plante médecinale.

Sang chu ou *Ti sang*, espece de mûrier.

San tseë king, Livre qui contient en abregé ce qu'un enfant doit apprendre.

Se lien tchi, papier fait de l'arbrisseau qui porte le coton.

Se tse, fruit de la Chine.

Siao hio, ce qu'on apprend d'abord aux enfans qui étudient, comme qui diroit, basses Classes.

Siao teou, espece de pois.

Siao, petit.

Siao gin, canaille, petites gens.

Siao hio, Ecole des enfans; Livre canonique du second Ordre.

Siang cong, Secretaire d'un Mandarin, & nom honorable de Lettré.

Sie puen, maladie de poûmons.

Sien sseë, Docteur de l'Empire.

Sieou tsai, Bachelier.

Si fan, nom de peuples.

Si, Occident.

Si sin, nom de plante.

Sing, la nature, ou la raison naturelle.

Sin, croire, se fier, bonne foi, confiance.

Sin sin, espece de Singe.

Song lo tcha, espece de thé verd.

So, Citadelle ou Forteresse.

Sou ho, plante dont on tire une espece d'huile.

Souan ming, c'est ce que les Chinois appellent supputer sa destinée, ou dire la bonne avanture.

Sou mou, bois de Bresil.

Sou mi, mil.

Sseë pao, les quatre choses précieuses; ils nomment ainsi le papier, les pinceaux, l'encre, & le petit marbre pour la broyer.

Sseë chu, les quatre Livres qui contiennent la Doctrine de Confucius.

Sseë fou, nom qui se donne aux Maîtres de Métier & au Superieur des Bonzes.

T

TA, Tour.

Ta gin, Grand Seigneur.

Ta hio, grand College.

Ta ching tien, Salle de sagesse ou de perfection, où s'assemblent les Sçavans dans chaque Ville.

Ta hio, hautes sciences, Livre canonique de second Ordre.

Ta teou, gros pois ou féves.

Ta fou, grande Charge de l'Empire.

Ta ché, grand pardon & amnistie que donne l'Empereur.

Tai tsou, nom commun aux Conquerans qui sont lés premiers auteurs d'une Dynastie.

Tan, mesure d'environ cent livres.

Tan, insecte qui vit d'air & de rosée.

Tan, nom d'arbre.

Tan hoa, troisiéme Docteur d'une promotion.

Tang lang, insecte qui mange les cigales.

Tang couei, nom d'herbe.

Tang, Corps de Garde qu'on tient sur les routes d'eau.

Tao yé, Gouverneur de deux ou trois Villes du premier Ordre.

Tao, nom de Secte.

Tao li, Officier dans le Tribunal Criminel d'une Ville Capitale.

Tao, monnoye ancienne.

Tao sseë, nom de Secte.

Tao chang, grand Bonze, ou Superieur de Bonzes.

Tcha, Thé.

Tchang ko tse chu, arbre aux fruits longs, ou arbre de casse.

Tcha, espece d'écluse.

Tchai, Forteresse, ou Place d'armes.

Tchan, poste, la distance d'un lieu à un autre qui fait une poste.

Tcha hoa, arbre qui porte des fleurs.

Tchang tse, chevreüil.

Tchang tchai, ſorte de Bonzes qu'on appelle les Jeûneurs.
Tchang, meſure qui a dix *tché* ou pieds de chacun dix pouces.
Tçeng, Inſtrument de Muſique qui a treize cordes.
Tchang pe la, cire blanche d'inſectes.
Tchao ting, la Cour & la ſalle du Palais de l'Empereur. On donne ce nom à l'Empereur.
Tcheou, Ville du ſecond Ordre.
Tcheou tſe, ſorte de taffetas particulier.
Tchi fou, ou *fou tſun*, Gouverneur d'une Ville du premier Ordre.
Tchi tcheou, Gouverneur d'une Ville du ſecond Ordre.
Tchi hien, ou *hien tſun*, Gouverneur d'une Ville du troiſiéme Ordre.
Tchi, gouverner, Gouverneur.
Tchin, Forterelle, ou Place d'armes.
Tching, nom qu'on donne aux grandes Bourgades.
Tching hoang, eſprits tutelaires des Villes.
Tching tchu cao, Grand Officier envoyé de la Cour pour préſider à l'examen des Licentiez.
Tchi, la prudence.
Tchi tſe, eſpece d'amande.
Tching, ſincere, droit; ſincerité, droiture.
Tço ye, révérence qu'on fait aux parens & aux perſonnes âgées.
Tché, habile, intelligent.
Tchong, le juſte milieu.
Tchong yong, Livre canonique du ſecond Ordre.
Tchu heou, Princes feudataires.
Tchuang yuen, premier Docteur d'une promotion.
Tchong fou, Mandarins de Guerre de l'avant-garde du corps de bataille.
Tchu cha, mineral, vermillon.
Tchu cao, Mandarin qui préſide à l'examen qu'on doit ſubir pour être Licentié.
Tchung lieou, eſprits tutélaires des maiſons.
Tchung tſiou, Livre canonique du ſecond Ordre.
Tchouen, Barque ou ſomme Chinoiſe.
Tchouen chan kiai, eſpece d'hériſſon écaillé.
Tſong, Chef de famille.
Tchuen, torrent.
Tie li mou, bois de fer, ainſi appellé à cauſe de ſa durée.
Teou, dixiéme partie d'un *Tan*.
Teou che, nom de féve.
Teou pan hiang, muſc en grain & le plus précieux.
Ti hoang, racine médecinale.
Ti, Empereur.
Ti ſien, Habitant éternel de la terre.
Tiao kien, ſorte de vers qui font de la ſoye.
Tien ou *Tien hoa*, ſimple propre à la teinture.
Tien, Ciel, ou le Seigneur du Ciel.
Tien tſan, tablettes de marbre de diverſes couleurs.
Tien tſe, fils du Ciel, nom qu'on donne aux Empereurs.
Tien tchu tang, Egliſe du Seigneur du Ciel.
Tien tchu, Seigneur du Ciel.
Tien tſee men ſeng, les Diſciples du fils du Ciel; nom qu'on donne aux trois Docteurs d'une promotion, dont les compoſitions ont été trouvées les meilleures.
Tien hia, le deſſous du Ciel; terme dont les Chinois déſignent leur Empire.
Ting, grande ſalle ouverte, deſtinée à recevoir les viſites.
Tiao, nom d'une cérémonie funebre.
Tie tſee, billet de préſens ou de viſites.
Tchou tſe, bambou, eſpece de roſeaux ou de cannes.
Te, vertueux en général, vertu.
Tong chu, arbre dont on tire de l'huile.
Tong hoa fong, oiſeau rare.
Tong tſien, monnoye de cuivre.
Tong yeou, eſpece d'huile qu'on tire de l'arbre *Tong chu*.
Tong ſeng, étudiant ſans aucun dégré, mais nommé pour les examens, ou Lettré de même Licence.
Tong kong, Palais Oriental; ce nom ſe donne au Prince héritier qui loge dans ce Palais.
Tſao ou, eſpece d'arcenil.
Tſao, produire, faire, créer.

Tſe tan, bois de roſe.
Tſe lay tong, cuivre rouge.
Tſe tſong, & *Yen pe*, arbre qui tient du génievre & du cyprès.
Tſe ni, racine qui a peu de ſuc.
Tſe ſou, nom d'herbe.
Tſe, minuit.
Tſe tang, ſalle commune où l'on honore les défunts de la même famille.
Tſeë, fils.
Tſi, vernis.
Tſi ſeng, vin qu'on préſente au Criminel avant que de lui lire ſa Sentence.
Tſi chu, arbre du vernis.
Tſiang kiun, Général des Tartares.
Tſien fou, Mandarins de Guerre de l'avant-garde.
Tſien, monnoye, dixiéme partie d'une once d'argent.
Tſin ſſeë, Docteur.
Tſin vang, nom de dignité, Prince du premier Ordre.
Tſing tſing, mot de compliment, qui ſignifie tout ce qu'on veut.
Tſin ſſeë, Docteur dans les Lettres, ou dans la Guerre.
Tſiu, eſpece de vers qui rongent la chair humaine.
Tſong tou, grand Officier, dont la juriſdiction s'étend ſur deux Provinces.
Tſong ping, Commandant Général de Milice.
Tſong ho, Intendant Général des Rivieres.
Tſong, eſpece de petite orgue.
Tſo fou, Claſſe des Mandarins de Guerre de l'aîle gauche.
Tſo tchouen, Barques deſtinées à tranſporter les Mandarins dans leurs voyages.
Tſoui ki, porcelaine marbrée & coupée de veines.
Tſouen kien, eſpece de vers qui font de la ſoye.
Tong, Orient.
Touan tſe, ſatin.
Touan che, pierre propre à préparer l'encre.
Toui tſe, Proſe meſurée, ſans rime, qu'on fait compoſer aux Etudians.
Tou ti, Diſciple.
Tou ti, Eſprits tutélaires des Villages.
Tou, terre.
Tun tien tao, Officier qui veille à la réparation des chemins.

V

VAN FO, terme de civilité, par lequel on ſouhaite toute ſorte de bonheur.
Vang, Roy.
Ven tchang, ou *Ouen tchang*, compoſition aſſez ſemblable aux amplifications que font les Ecoliers en Europe.
Voë, être, choſe, ſubſtance.
Vou y tcha, eſpece de Thé qu'on appelle en Europe Thé bouy.

Y

Y, la juſtice.
Y, Poſte, ou lieu où l'on change les chevaux de poſte.
Y king, Livre canonique du premier Ordre.
Y ma, Bureau où l'on entretient les chevaux de Poſte.
Y tchouen tao, Officier qui veille à l'entretien des Poſtes, des Barques, &c.
Y touan, fauſſe Secte, ou erreur en fait de doctrine.
Ya, corneille.
Ya men, Tribunal ou Palais des Mandarins.
Yang tçiou, ſorte de breuvage de ris.
Yang tſe kiang, le plus grand Fleuve de la Chine.
Yang, matiere parfaite, ſubtile, & dans un continuel mouvement.
Ye ſang ou *Tché*, mûrier ſauvage.
Yen tao, Intendant pour les Poſtes, pour le Sel, &c.
Yen, ſel.
Yen vang, le Pluton des Chinois idolâtres qui honorent *Fo*.
Yeou tſe, fruit de la Chine.

Yeou fou, Mandarins de guerre de l'aîle droite.

Yeou, huile.

Yeou, tou, terme huileuse.

Yn, matiere grossiere, imparfaite, & sans mouvement.

Yong tsai, ancien nom d'une Charge considérable.

Yong, constant, éternel, immuable.

Yo teou keou, espece de cardamine.

Yu ché, espece de jaspe blanc & transparent.

Yun ho, ou *yun leang ho*, Canal Royal.

Yuen yuen, Intendant Général d'une Province pour le Sel.

Yun lo, Instrument de Musique composé de petites plaques rondes un peu concaves.

Yu mé, encre Impériale.

Yué, la Lune.

Yu ssée, nom de dignité, Docteur attaché à la Cour & à la personne de l'Empereur.

in de l'Explication des Mots Chinois.

FAUTES A CORRIGER.

PAge 16. *ligne* 20. follicitude, *lisez* follicité.
Page 275. *col.* 2. *lig.* 60. médiocre situation, *lis.* médiocre grandeur.
Pag. 318. *lig.* 31. impuiam, *lis.* imposuit.
Page 359. *lig.* 40. trone, *lis.* trun.
Page 450. *col.* 2. *lig.* 7. superficiel, *lis.* superficiel. *lig.* 16. orphenins, *lis.* orphelines.
Page 445. *lig.* 48. intérieure, *lis.* inférieure.
Page 461. *lig.* 52. Chan rang, *lis.* Chan *rang.*
Page 469. *col.* 2. *lig.* 8. Mars, *lis.* Mare.
Page 485. *col.* 2. *lig.* 29. coupe, *lis.* couple.
Page 486. *lig.* 20. & est, *lis.* & sont.

APPROBATION.

CETTE *Description Géographique, Historique, Chronologique, Politique, & Physique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise*, que j'ai lûë par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, est si ample, qu'on peut assurer que presque aucun Pays, même de l'Europe, ne sera désormais mieux connu que la Chine, la Tartarie qui lui est soumise ou alliée, & les quelques autres lieux considerables qui les touchent immediatement. C'est avec une confiance bien fondée que dans cet Ouvrage on s'instruit, non-seulement de la véritable étenduë d'une si vaste portion de l'Univers, mais aussi de tout le détail qui regarde les plus importans objets qu'elle renferme. On y prend aussi une idée juste de la Nation Chinoise & de ses Souverains: On y développe son caractere, les richesses qu'elle fournit à l'Europe, & celles qu'elle en tire. La principale de ces dernieres, est sans doute l'heureuse connoissance de la véritable Religion; du culte sincere que tous les hommes doivent à Dieu, & que la seule Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine enseigne par toute la Terre.

Des Ministres zélez, sortis de plusieurs Nations Fidéles, & de divers Ordres Religieux, ont depuis la découverte des Indes Orientales, porté à la Chine la lumiere de l'Evangile, en marchant sur les traces du grand Xavier. Il est vrai que ce Thaumaturge fut borné par la divine Providence à en montrer le chemin; mais ses Freres le suivirent bien-tôt, & y remplirent ses vuës Apostoliques.

Parmi eux, les Jésuites François se sont extrémement distinguez. Leurs talens naturels, & leurs lumieres acquises, employés par l'esprit de Religion au progrès de l'Evangile, avoient fait naître en leur faveur un merveilleux concours de protection, entre les deux plus grands Princes du Siécle, le Roy Louis XIV. & l'Empereur *Cang hi.* Durant la vie de ces deux Monarques, une nombreuse & florissante Chrétienté s'est heureusement soutenuë à la Chine; mais cette Chrétienté est à présent en danger d'être absolument anéantie.

Le R. P. DU HALDE a déja commencé de rendre compte de cette triste révolution dans le vingt-uniéme Recüeil de ses *Lettres Edifiantes & Curieuses.* C'est à ce sçavant & laborieux Ecrivain qu'on est maintenant redevable de cette magnifique *Description de l'Empire Chinois*; Ouvrage très-complet, dont je suis persuadé que le Public lui sçaura beaucoup de gré. Fait à Paris ce 30. Juillet 1734.

Signé, l'Abbé RAGUET.

APPROBATION.

JE soussigné Provincial de la Compagnie de JESUS en la Province de France, permets au Pere JEAN-BAPTISTE DU HALDE de la même Compagnie, de faire imprimer un Livre qu'il a composé, intitulé: *Description Géographique, Historique, Chronologique, Politique, & Physique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, &c.* & qui a été reçu par trois Théologiens de notre Compagnie. A Paris, le premier d'Avril 1733.

P. FROGERAIS.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; SALUT. Notre bien amé le Pere DU HALDE, de la Compagnie de JESUS, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public une *Description Géographique, Historique, Chronologique, Politique & Physique de la Chine, & de la Tartarie Chinoise, enrichie de Cartes générales & particulieres de ces Pays, de la Carte générale & des Cartes particulieres du Thibet & de la Corée, & d'un grand nombre de figures en taille-douce. Lettres Edifiantes & curieuses écrites des Missions Etrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de* JESUS; s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier, & en beaux caractéres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modéle sous le contre-scel des présentes. A CES CAUSES voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer lesdits Ouvrages ci-dessus spécifiez en un ou plusieurs Volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que lui semblera, sur papier & caractéres conformes à ladite feüille imprimée & attachée sous notre contre-scel, & de les vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Présentes; faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance, comme aussi à tous Libraires Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages ci-dessus exposez, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmen-

tation, correction, changement de titre, même en langue étrangere ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs; & que l'impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimez qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données ès mains de notre très cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ni empêchement. Voulons que la Copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires sans en demander autre permission, nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. Donné à Fontainebleau le vingt-septiéme jour d'Octobre l'an de grace mil sept cens trente-deux, & de notre Regne le dix-huitiéme. Par le Roy en son Conseil.

Signé, SAINSON, *avec paraphe.*

Registré sur le Registre VIII. de la Chambre Royale de la Librairie & Imprimerie de Paris N°. 479. *fol.* 459. *Conformément au Réglement de* 1723. *qui fait défenses, Art. IV. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement ; & à la charge de fournir les Exemplaires prescrits par l'Article* CVIII. *du même Réglement. A Paris le* 9. *Janvier* 1733.

G. MARTIN, *Syndic.*

00085165

Digitized with financial assistance from
Observer Research Foundation
on 22 February, 2019